41134

ROMANIA

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

PUBLIÉ PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

Pur remenbrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

28e ANNÉE — 1899

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67, AU 1er

TOUS DROITS RÉSERVÉS

LIBRARY OF THE
LELAND STANFORD JR. UNIVERSITY.

Q.43952.

SEP 5 1900

NOUVEAUX ESSAIS

SUR LA

PROVENANCE DU CYCLE ARTHURIEN

II

LA PATRIE DES « LAIS BRETONS »

La théorie de la provenance exclusivement armoricaine des récits dits de la Table Ronde vient de faire, avec M. Brugger [1], une rentrée bruyante. L'auteur, reprenant la thèse de M. Zimmer [2], soutient particulièrement que tous les *lais* sans exception sont originaires de la Bretagne continentale. Ceux qui ont cru qu'une partie, au moins, de ces petits poèmes pouvait provenir de la Grande-Bretagne (du pays de Galles) sont dénoncés comme des gens sans cervelle et même sans moralité [3].

---

1. E. Brugger, *Ueber die Bedeutung von Bretagne, Breton* (*Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, XX, 1898, 79-162).

2. M. Br. se défend (p. 107-157) de partager toutes les idées de M. Z., mais en ce qui concerne les *lais* nous ne voyons aucune différence importante entre lui et son maître.

3. L'auteur des *Études sur la provenance du cycle arthurien* (*Romania*, XXIV et XXV) est couramment traité d' « avocat », de « sophiste ». Les partisans de la théorie galloise sont délicatement comparés (p. 159) à un individu incapable de prouver une accusation de vol (*sic*). Ils veulent « pêcher en eau trouble » (p. 86), etc. Cela donne le ton de l'article. La grossièreté et l'outrecuidance portées à ce point sont plus dignes de compassion que de tout autre sentiment. Nous ne relèverons qu'une assertion personnelle, parce qu'elle est plus particulièrement venimeuse. M. Br. m'accuse à plus d'une reprise (ainsi p. 89, 90, 97, 156, 158, 159) d'avoir travesti la pensée de M. Zimmer et passé sous silence certains de ses arguments. Il se peut que j'aie méconnu la portée des arguments de M. Z. sans pour cela mériter un jugement aussi sévère. Qui peut se flatter d'exposer la pensée d'autrui d'une

Si M. Br. se contentait d'être un homme sans éducation il ne vaudrait même pas la peine de mentionner son mémoire. Mais il se trouve que cet être mal embouché est en même temps un esprit intéressant quoique systématique, un critique sagace quoique passionné. Il a serré le problème de plus près qu'on ne l'avait fait jusqu'ici. Ses objections et ses théories méritent une attention soutenue. Nous exposerons son système en faisant abstraction, autant que possible, des incongruités qu'il s'est permises à notre égard.

L'auteur se base avant tout sur le sens que les mots *Bretagne* et *Breton* pouvaient avoir au XIIe siècle. Il distingue — et avec raison — quatre sens : I. *Bretagne* désigne le pays que nous appelons encore aujourd'hui la *Grande-Bretagne*, avant et durant les invasions saxonnes, donc à l'époque où règnait le roi Arthur de la légende. Les *Bretons* sont les habitants de l'île pendant la même période. II. *Bretagne*, c'est l'*Armorique* depuis l'arrivée des fugitifs insulaires, et *Bretons* la population de la presqu'île depuis cette époque. III. Pour les érudits du XIIe siècle, *Bretagne*, c'est encore la grande île, même sous la domination saxonne et normande, mais l'île tout entière et non pas en particulier le pays de Galles ou l'Écosse. Mais il n'est pas arrivé (et on le comprend facilement) que le nom ethnique

---

manière impeccable? Mais en rappelant mes souvenirs je ne vois pas que rien d'essentiel dans les arguments que j'ai critiqués m'ait échappé. Il s'agissait de fondre et de condenser quatre articles de M. Z. (dont deux fort longs) et de les exposer d'une manière intelligible au public. Pour rendre la pensée de M. Z. dans toutes ses nuances, le seul moyen c'eût été de reproduire 200 pages *in extenso*. Encore une fois, je puis me rendre cette justice que je n'ai nullement travesti la pensée d'un homme qui, au témoignage de M. Brugger lui-même (p. 107), sur un point important : « hat sich vielleicht nicht immer klar genug ausgedrückt ». Le second reproche ne m'atteint pas davantage. Parmi les lais dont l'origine armoricaine est certaine ou probable, M. Z. ne connaissait et ne citait que ceux de Marie de France. J'en ai ajouté d'autres anonymes (p. 514-516). Singulière façon d'escamoter les arguments de son adversaire! Il m'est encore arrivé au cours de mes articles de signaler à deux ou trois reprises des textes en faveur de la théorie de M. Zimmer. Il est vrai qu'alors M. Br. triomphe et trouve un nouveau motif d'invective. Mais son opinion personnelle ne me préoccupe pas. Je n'ai d'autre but dans cette note que de mettre les tiers en garde contre une critique parfaitement injuste.

(*Bretons*) se soit étendu aux nouvelles populations de l'île. IV. *Bretons* aurait pu, pour les érudits du temps, s'appliquer aux débris des Bretons demeurés dans l'ouest de l'île, habitants de Cornwall, Strathclyde, Galles (ou à ces derniers seulement), et *Bretagne* à leur pays de refuge (*Galles*). En fait il n'en a pas été ainsi : nous n'avons pas d'exemples de ce dernier emploi. Les trois premiers sens sont seuls usités, et il n'y a que les sens I et II qui soient populaires. Le troisième n'est qu'un archaïsme. Un auteur qui emploierait Bretagne au sens IV devrait, pour être compris de ses lecteurs, user d'un artifice quelconque. Au contraire, celui qui se sert du sens II est compris *ipso facto*.

Ceci posé, si l'on passe en revue les exemples allégués par G. Paris, J. Loth et F. Lot, on s'aperçoit qu'ils rentrent tous dans les catégories I, II et parfois III. *Bretons* désigne soit les Bretons contemporains du continent, soit les antiques *Brittones* insulaires des Ve, VIe, VIIe siècles, jamais les *Gallois*. *Bretagne* désigne soit la Petite-Bretagne, soit la Grande-Bretagne, au temps de l'invasion, et encore, chez les lettrés, par archaïsme, l'île gouvernée par les Saxons puis par les Normands, mais jamais le *pays de Galles* en particulier. En conséquence, *lai breton*, chez Marie de France, ses prédécesseurs et ses contemporains, ne peut s'appliquer qu'à une composition due aux Bretons du continent. C'est d'eux seuls qu'il peut être question dans Wace, Guillaume de Malmesbury et autres, quand ces auteurs parlent au présent.

Cependant il y a une objection. Dans quelques lais, la géographie est insulaire et les personnages sont désignés comme de nationalité galloise. Il n'est pas admissible que les Bretons du continent célèbrent des héros gallois et situent leur patrie et leurs aventures (sauf celles qui sont dites se passer à l'*étranger*) dans la grande île (p. 147). La difficulté n'est qu'apparente : la géographie et la nationalité des héros ont été dénaturées par les Français qui, même avant Marie, ont recueilli les lais bretons. Cette transformation s'est opérée sous l'influence de Gaufrei de Monmouth, dont l'*Historia Britonum* a eu une action bien plus immédiate et bien plus profonde que ne le croit M. G. Paris. Gaufrei a appris aux Français que le royaume d'Arthur et la patrie de ses sujets était la Grande-Bretagne (148 sq.). Alors les Français opérèrent machinalement (p. 150) un bouleversement géo-

graphique : ainsi ils prirent *Ker Leon* (Saint-Pol), *Kerduel*, *Kervegant*, *Kermelo* (toutes localités de la Basse-Bretagne) pour *Carlion*, *Carluil* (Carlisle), *Cardigan*, *Ca(r)melot*, situées en Grande-Bretagne. La Cornouaille insulaire (Cornwall) remplaça la Cornouaille armoricaine primitive. Les noms des personnages et leur patrie n'ont aucune importance. Les plus anciens lais ignorent Arthur et ses chevaliers. Tout comme la topographie, l'onomastique des lais a subi l'influence de Gaufrei. Les lais ont été « arthurisés » ; mais l'introduction de personnages arthuriens est postiche et se décèle aisément. « Peu à peu, il arriva que « le cercle des vassaux d'Arthur, émigrés de l'*Historia* (Gaufrei « de Monmouth) dans les lais, s'agrandit, et finalement les *clercs* « purent trouver qu'il était peu convenable de donner des rôles « aussi insignifiants aux chevaliers d'Arthur, qui dans l'*Historia* « occupent un si haut rang, alors que des chevaliers qui ne se « trouvent pas dans l'*Historia*, donc de simples parvenus « (*homines novi*), se tiraient à leur honneur de toutes les « *aventures* et reléguaient les premiers dans l'obscurité. Sous « l'empire de ce sentiment d'équité, ils en vinrent à distribuer « les beaux rôles aux héros de Gaufrei et à expulser complètement des lais une partie des héros [vraiment] bretons. Naturellement, dans cette nouvelle distribution des rôles, Gauvain « (*Walgainus*), le neveu d'Arthur, le plus important des champions, au dire de l'*Historia*, prit la part du lion. Quant à « Arthur, on ne pouvait lui donner le rôle des héros de lai : « il leur était trop supérieur. Aussi dut-il demeurer toujours « inactif (*thatenlos*). C'est à ce degré d' « arthurisation » que « doit avoir commencé la composition des romans [arthuriens]. « On ne pouvait facilement rassembler [codifier] les lais non « arthurisés : il leur manquait les ligatures nécessaires. Mais « pour ceux dont l'action avait été localisée dans le temps et « le pays d'Arthur, dont les héros, en qualité de vassaux du « roi, quittaient sa cour pour chercher aventures, puis y revenaient, pour ceux dont les noms étaient tirés de Gaufrei, de « sorte que les héros d'aventures distinctes portaient souvent « le même nom (ainsi Gauvain), la soudure n'offrait pas d'obstacle. Leur union était au contraire comme forcée. Ainsi se « formèrent les romans, de la façon la plus naturelle, par juxtation (*litt.* enfilade) ou emboîtage des lais, romans dans

Arthur, inerte personnellement, réunit autour de sa

« personne tous les chercheurs d'aventures, dans lesquels les fêtes « grandioses de la cour forment le terme des diverses aventures. « Tout observateur, même superficiel, accordera que l'on « s'aperçoit du premier coup dans les romans arthuriens qu'ils « résultent de morceaux rapprochés. Mais cette arthurisation « externe fut suivie pas à pas d'une transformation interne, « l'introduction graduelle de l'esprit chevaleresque, de l'esprit « français. Les modestes séries des lais particuliers parurent « trop médiocres à la chevalerie. Quand ils furent anoblis par « l'arthurisation, qu'à côté d'eux, ou à leur place, on produisit « les célèbres protagonistes de l'*Historia* (Gaufrei), alors seule- « ment la société chevaleresque daigna se les assimiler et leur « insuffler ses propres pensées et son idéal. C'est à peu près « ainsi que je me représente le processus de l'arthurisation des « lais [1]. »

Tel est, dans ses grandes lignes, le système de M. Brugger. Il se tient bien, et comme il offre une apparence de rigueur et de logique, il satisfait l'esprit au premier abord. Bien que sur certains points il nous ait paru séduisant, nous ne le croyons pas exact en son ensemble. Nous allons le reprendre dans le détail.

I

Tout d'abord l'auteur a raison quand il soutient que, au XIIe siècle, le mot *Bretagne* ne s'entend jamais du pays de Galles [2] en particulier. Il est moins heureux en ce qui concerne les mots *Britones, Britanni, gens Britannica*. Il est trop évident que

---

1. Brugger, 150-151. Cette esquisse devrait former la conclusion de l'article. Nous avons tenu à la traduire de notre mieux. Nous sommes sûr d'avance que M. Br. n'en déclarera pas moins qu'on a trahi l'expression de sa précieuse pensée.

2. Encore faut-il faire observer que dans le Cartulaire, rédigé vers 1130, connu sous le nom de *Book of Llanddv*, le mot *Britannia* s'entend très souvent du pays de Galles en particulier, dans des chartes du Xe et du XIe siècle. Voy. p. 118, 162, 169, 192, 223, 230, 237, 252, 269. Le mot *Gualia* y est très peu usité, et *Cymru* une seule fois (p. 120).

pour les *Annales Cambriae*, la *Vie de Gildas* (attribuée à Caradoc), Giraud de Barry, ces expressions archaïques s'appliquent aux Gallois contemporains [1]. Il est vrai que, selon M. Brugger, cela ne prouve rien, parce que tous ces auteurs sont Gallois et qu'ils agissent par « patriotisme ». Ainsi il est indifférent que des Gallois du XIIe siècle se désignent (quelquefois) sous le nom de Bretons! Le parti pris est trop visible : je n'insiste pas.

En ce qui concerne la *langue*, je crois que M. Brugger a décidément le dessous. Pour Giraud de Barry en particulier, toute discussion est inutile : l'identité de *lingua britannica* avec « gallois » crève les yeux [2]. L'auteur est également dans l'erreur, soit dit en passant, en niant que la *Vita Merlini* soit de Gaufrei de Monmouth; les objections de l'édition Wright-Michel auxquelles il se refère n'ont aucune valeur [3]. Oserai-je me

---

1. Je me borne à renvoyer à mon mémoire de la *Romania*, XXIV, 508-512. Les textes sont trop clairs pour qu'il soit nécessaire d'insister. On peut encore ajouter d'autres exemples tirés du *Brut y Tywysogion* (Chronique des Princes) et du cartulaire de *Llandâv*. Le premier de ces textes, dans la partie ancienne qui finit à la mort de Rhys ab Tewdwr (1091), emploie le mot *Britanyeit* « Breton » pour désigner les Gallois. Depuis, il use du terme *Kymri*. Avec Rhys, dit el *Brut*, tomba « la monarchie des Bretons (*teyrnas y Brytanyeit*) ». Les *Annales Cambrenses* usent encore du mot *Britones* pour les Gallois, à la date de 1135, dans un manuscrit : « maxima discordia fuit inter Britones et Francos [les Anglo-Normands], sed Britones victores fuerunt. » Quant au *Book of Llanddv* il emploie uniquement les mots *Britanni*, *Brittones* encore pour le XIe siècle (192, 181, 256, 266, 343). Je n'y trouve pas *Cymri* ou *Cambrenses*; si *Gualenses* s'y rencontre une fois, c'est qu'il figure (p. 87) dans une lettre de 1120 de Raoul, archevêque de Cantorbéry.

Cela n'a rien que de naturel. Dans la *Chronique anglo-saxonne*, au XIe siècle encore, *Brytland* s'entend au moins aussi souvent du pays de Galles (voy. les années 1063; 1067, 1087, 1088) que de la Bretagne continentale (années 1077, 1085), *Brytenland*, *Bretenland* étant exclusivement réservé à cette dernière région. Remarquer cependant que *Bryton* = Gallois ne dépasse pas l'an 968, et *Bryttisc* = gallois l'an 755. Un autre exemple de ce mot, de 1076, s'entend des Bretons. Le terme le plus usité pour désigner les Bretons insulaires est *Brytwealas*.

2. *Romania*, XXIV, 512-513.

3. *Id.*, XXVII (1898), 28, note 3. La réfutation de P. Paris (*Romans de la Table Ronde*, I, 71) m'avait échappé quand je rédigeai cette note. Le passage de P. Paris n'ayant pas eu l'heur de persuader M. Br. (105, n. 30), je ne me

hasarder à dire que l'auteur « ergote » (p. 105) au sujet de Gaufrei de Monmouth ? Celui-ci parle de la *britannica lingua* au présent : il n'y a pas lieu de dire qu'il se sert de cette expression au sens I de M. Br. Au reste, ni Gaufrei ni tout autre ne faisait et ne pouvait faire nos distinctions modernes entre la langue des *Britones* du VIe siècle et celle du XIIe [1]. C'était toujours pour eux le *breton*. Et cela se comprend aisément : un peuple peut changer de patrie et de nom sans que sa langue perde forcément son nom antique. Les habitants des États-Unis se nomment Américains : leur langue est toujours l'anglais. M. Br. a donné là un assaut vraiment peu utile.

C'est qu'il veut à toutes forces qu'au XIIe siècle le mot *breton* ne puisse s'appliquer qu'aux seuls Armoricains. Il nous somme de produire des textes qui démontrent que *dans l'usage populaire* (il revient à satiété sur cette expression) *breton* = *gallois*. Ce n'est point là du tout la question. Personne ne nie que dans la langue courante du XIIe siècle le mot *breton* s'entende exclusivement des Armoricains [2]. Il s'agit de savoir si, par une de ces exceptions qui se rencontrent à toutes les époques et dans tous les pays, chez un petit nombre d'écrivains le mot *breton*, *Britones*, *Britanni* ne s'entendrait pas sous une influence archaïque aussi des Gallois. Il se peut que dans l'application nous nous soyons trompé. Mais le principe est parfaitement scientifique. En qualifiant cette thèse (p. 89) de « conglomérat d'absurdités (*sic*) », M. Br. prouve son *inexpérience* de bien des

---

flatte pas que le mien puisse opérer sa conversion, mais ce n'est pas dans ce but que j'écris. Voyez enfin l'intéressante et probante discussion des arguments de Wright par Ward, *Catalogue of romances in the British Museum*, I (1883), 279-286.

1. Quand Gaufrei nous dit par exemple (l. II, c. 1) : « unde *adhuc* gens patriæ, lingua britannica, sese Kambros appellat », est-ce qu'il s'agit du sens I ? En se donnant la peine de chercher on trouverait sans doute d'autres exemples de l'emploi de *britannice* pour désigner la langue des Bretons insulaires. Dans une description de la Bretagne (Grande-Bretagne), du XIIe siècle, je lis : « Chestre enim anglice quod *britonice* dicitur kaer, latine vero civitas. Et Sumersetesire *britonice* vero vocatur Glatenelon. » (Voy. Skene (*Chronicles of the Picts*, 153-154.) L'auteur parle au présent. Cette langue bretonne ne peut être que le gallois (ou le cornique) de son temps.

2. Nous l'avons proclamé dès la première page de notre étude.

choses [1]. Même, en entrant dans le détail, il nous paraît que si M. Br. a ébranlé nos arguments sur certains points, il ne les a pas anéantis, comme il s'en flatte. Reprenons nos exemples un à un :

1° D'abord la lettre de Henri de Huntingdon, écrite en 1139 du Bec, en Normandie, à *Warinus Brito*. A propos du récit de la mort d'Arthur dans Gaufrei de Monmouth (l. XI, c. II), Henri écrit : *mortuum tamen fuisse Britones, parentes tui, negant et eum venturum sollenniter expectant*. Selon Zimmer et Brugger (90-91), ces *Britones* contemporains ne peuvent être que les Bretons du continent. Garin (*Warinus*) est du reste un nom fréquent en Armorique, dès le XIe siècle, inconnu en Galles. J'observai que ce Garin était un insulaire, puisque l'Anglais Henri commence ainsi sa lettre : *Quaeris a me, Warine Brito, vir comis et facete, cur patriae nostrae gesta narrans a temporibus Julii Caesaris inceperim et florentissima regna, quae a Bruto usque ad Julium fuerunt, omiserim*, etc. Ce Garin, compatriote de Henri (ou plutôt habitant du même pays), qui s'inquiète que son ami passe sous silence dans sa composition historique les beaux temps ayant précédé la conquête romaine, m'a fait l'effet d'un patriote gallois. Henri de Huntingdon venant d'employer (il reproduit un long passage de Gaufrei) le mot *Britones* pour désigner les insulaires du passé, il m'a paru tout simple qu'il désignât leurs descendants par le même terme. Quelle absurdité, s'écrie M. Brugger! Dans la phrase *Britones, parentes tui, negant*, le verbe est au présent; *Britones* a donc le sens II et non le sens IV. *Warinus Brito* [2] est, ou bien un Breton qui habite l'Angleterre (Zimmer), ou bien le descendant

---

1. L'emploi de *Bretagne, Breton* au sens I n'est nullement populaire, quoi qu'en dise Br. (p. 83); c'est un archaïsme. Il suppose, chez l'auteur qui l'emploie et le public auquel celui-ci s'adresse, une certaine instruction, tout au moins de l'*information*. Quand M. Br. invoque le sens « populaire » et nous taxe d'absurdité pour avoir cru à un emploi archaïque de cette expression il se contredit sans s'en rendre compte. Cf. p. 42, note 1.

2. M. Br. me fait un crime d'avoir omis un argument de M. Zimmer. « Si Garin avait été Gallois, on l'eût surnommé en latin *Warinus Cambrensis* (tout comme le célèbre Giraud de Barry) et non *Warinus Brito*. » C'est que, je le répète, il est impossible dans une discussion aussi longue de reproduire tous es arguments. Il faut faire un choix et se borner aux sérieux. Celui-là n'est

d'une famille ayant émigré en ce pays et conservant héréditairement ce surnom de « Breton [1] » (Brugger, p. 91, note 13). Je ne dis pas que cette argumentation soit mauvaise. Elle n'entraîne pas la conviction, voilà tout. Nous ne savons pas en effet au juste pourquoi Henri donne le surnom de *Breton* à ce « vir comis et facetus » et parle de ses *parents* les *Britones*. J'ai supposé qu'il y avait quelque jeu de mots caché entre Henri et son correspondant [2] et j'ai fait des réserves sur mes propres explications [3]. Je persiste à croire que ce texte n'est pas décisif en faveur de la théorie de M. Zimmer.

2° Un passage des *Gesta regum Anglorum* de Guillaume de Malmesbury est ainsi conçu : « Sed eo extincto Britonum « robur emarcuit. Jam tunc, profectò, pessumissent nisi « Ambrosius, solus Romanorum superstes, qui post Wor- « tigernum monarcha regni fuit, intumescentes barbaros exi- « mia bellicosi Arturis opera pressisset. Hic est Arthur de quo « Britonum nugae hodieque delirant, dignus plane quem « non fallaces somniarent fabulae, sed veraces praedicarent « historiae, etc. »

Il ne me parut point nécessaire que Guillaume eût eu recours aux Armoricains pour connaître ces *nugae* au sujet d'Arthur. Les Gallois avaient, dès le IXe siècle, des traditions fabuleuses sur ce personnage [4]. Il me sembla plus simple qu'il les tirât de ces derniers plutôt que des continentaux. Comme, d'autre part, à défaut de Gaufrei, postérieur de plusieurs années, Guil-

---

pas du nombre. — De mon côté, j'ai fait observer que dès la fin du XIe siècle certains Gallois portaient à la fois un nom breton et un nom anglo-français. M. Br. a négligé cette remarque. Je ne lui en veux nullement, et ne songe pas à mettre sa bonne foi en cause à propos d'une note aussi secondaire.

1. Dans les grandes familles féodales du XIIe siècle, il y a des exemples de doubles noms (dont l'un peut être héréditaire); mais à cette époque les sobriquets sont encore personnels.

2. Henri ne donne peut-être à Garin ce surnom que pour se moquer de lui au sujet de sa demande de commencer l'histoire d'Angleterre à Brutus (?).

3. *Romania*, XXIV, 500.

4. Ceci a été mis en relief par Zimmer dans son beau livre *Nennius Vindicatus*, que j'ai défendu (malgré des réserves inévitables) contre des attaques (*Moyen-Age*, 1895 et 1896), ceci dit pour montrer que je n'ai pas de parti pris contre le savant celtiste de Greifswald.

laume a connu Nennius qui lui a appris que les ancêtres des Gallois s'appelaient *Britones*, je ne vis rien d'étrange à ce que les Gallois du XIIe siècle fussent, par exception bien entendu, qualifiés de *Britones*. Dans quel guêpier je me fourrais! M. Br. annonce solennellement (p. 92) que je donne ainsi la preuve d'un trouble d'esprit extrême (*Geistesverwirrung*). « Ce paragraphe devrait figurer dans un manuel de logique comme exemple de paralogisme. » Le verbe est au présent, me crie M. Br., il s'agit du sens II et non du sens IV [1]. Je bats ma coulpe en admirant l'agilité du bon Guillaume de Malmesbury à sauter ainsi instantanément, d'une ligne à l'autre, du « sens I au sens II [2] ».

3° « Si Zimmer, dans le passage des *Antiquitates Glast.* cité par « Lot (p. 502), avait expliqué par *Armoricains* « Britones », il « aurait eu tort absolument. Mais Z. ne dit nullement que *Bri-* « *tones* signifie en ce lieu Armoricains.... Z. a affirmé ici seule- « ment que le mot Avalon et la croyance à Avalon étaient armo-

---

1. En réalité, je crois qu'il s'agit du sens I. Guillaume entend dire que les contes forgés sur Arthur par les *anciens Bretons* se sont transmis jusqu'à son époque (*hodieque*). Cette interprétation peut s'autoriser d'un autre passage du même ouvrage (*Gesta regum Anglorum*, l. III, col. 287): « Sed Arthuris sepulchrum nusquam visitur. Unde *antiquitas* naeniarum adhuc eum venturum fabulatur. » (Migne, t. 179, col. 1259.)

2. Un autre argument de M. Br. mériterait de nous arrêter si la question n'était digne d'un développement plus sérieux. En quelle langue Guillaume a-t-il entendu ces *nugae*? En français, reprend M. Br. (93-94), vu que c'était la langue dominante de la bonne société sous Henri Ier, et qu'en outre gallois et breton étaient aussi peu accessibles l'un que l'autre aux Français et Anglo-Normands. Guillaume n'avait même pas besoin de passer sur le continent pour apprendre les légendes arthuriennes. Les chanteurs bretons et leurs imitateurs français les avaient répandues en Angleterre dès 1124 (date des *Gesta regum Anglorum*). Wace et Marie entendirent des lais bretons en Angleterre. — C'est trancher bien rapidement une question difficile et compliquée. Guillaume de Malmesbury savait très certainement l'anglais : voy. Stubbs (*Gesta regum Angl.*, I, XXVII). Entre autres exemples, mentionnons qu'il traduit une bulle en anglo-saxon (*Antiq. Glast.*, Migne, t. 179, col. 1710), et qu'il fait sur le dialecte du Northumberland (*Gesta pontif. Anglorum*, prologue du l. III) une remarque qui prouve que l'anglais du Sud était sa langue maternelle. Nous soutenons précisément que les légendes galloises étaient déjà en partie connues des Saxons par traduction. Gaimar, à la fin de son histoire fabuleuse, mentionne parmi ses sources des livres anglais.

« ricains, non gallois. La confusion [1], par Lot, de deux choses « aussi différentes ne peut s'expliquer que comme le produit « d'un esprit dangereusement écervelé ou d'une critique des- « honnête (*sic* : *unehrlichen Kritik* [2]). »

Je me reporte à la page qui a motivé cette sortie et je lis après ma reproduction du passage de Guillaume de Malmesbury : « Croira-t-on que M. Z. ait voulu là encore retrouver une source « armoricaine, alors qu'il est parfaitement clair que cette fable ne « peut être que le fait des Gallois, ou peut-être, comme je l'ai « supposé ailleurs [3], des habitants bretons de l'ancienne Dom- « nonée (Cornwall, Devonshire, Somersetshire) ? A coup sûr, « dans la pensée de Guillaume de Malmesbury, les *Britones* « qui donnent à Glastonbury le nom de *Ynis witrin* sont les « Bretons insulaires, et dans son explication du mot « avalla » « *britonice* désigne le gallois. C'est bien ce qu'entendaient les « gens du XIIe siècle. Giraud de Barry reproduit ou plutôt « résume notre texte en ces termes, etc. »

On voit que le *zusammenwürfeln* est le fait de M. Brugger. La discussion sur *Britones* et *britonice* [4] est amenée par les textes de Giraud de Barry et de la *Vita Gildae* qui sont étroitement unis à

---

1. *Zusammenwürfeln* est intraduisible.

2. Brugger, p. 94 et note 17. A la p. 145, n. 90, le même signale que j'a démontré dans la *Romania* (XXV, 585) que le roman d'*Ille et Galeron* repose sur des *Sagen* bretonnes. M. Br. ne dit pas que j'ai fait à ce sujet une restriction que je crois importante. J'ai soutenu (à tort ou à raison, peu importe en l'espèce) que ces *Sagen* provenaient de la partie *non bretonne* de la péninsule armoricaine. Ma pensée se trouve donc manifestement travestie par cet oubli. Je n'aurai pourtant jamais l'idée d'accuser mon contradicteur d' « unehrliche Kritik ». Je conclus simplement qu'il a lu vite ou que ma restriction lui a paru trop peu fondée pour qu'il la signalât.

3. *Romania*, XXV, 331.

4. Selon Br. (94), ces mots sont toujours pris au sens I. Il concède (96) que Giraud de Barry emploie *britannicus sermo* dans le sens IV (gallois), mais c'est une « erreur de sa part ». Quant à Guillaume de Malmesbury, « il ne « savait naturellement pas un mot de vieux breton, mais il fabriqua ces mots, « quand il en eut besoin, en les empruntant au gallois qu'il pouvait savoir « dériver du vieux breton ». Je ne puis que répéter ce que j'ai dit plus haut. Ces distinctions de vieux breton et de breton moderne ne devaient guère exister pour les gens du XIIe siècle. Les explications de Br. sont visiblemen trop subtiles.

celui de Guillaume de Malmesbury. Quant à la théorie de la provenance armoricaine du passage de Guillaume, elle ressort manifestement des pp. 246-250 de l'article de M. Zimmer [1]. Je persiste à croire que c'est une erreur. Mais la question exige de tels développements que j'ai dû la traiter à part [2].

4° Passons au récit du voyage des chanoines de Laon en 1113. Nous avons déjà reproduit le passage en entier [3]. Des chanoines de Notre-Dame de Laon, parcourant l'Angleterre avec des reliques pour recueillir les offrandes des fidèles, arrivent en Devonshire [4]. On leur montre la « chaire » [5] et le four d'Arthur « famosi secundum fabulas Britannorum » ; les habitants assurent que leur pays était celui d'Arthur : « ipsamque terram ejusdem Arturi esse dicebant ». Dans la ville de Bodmin, une fille, du nom de *Kenehellis*, est guérie de la cécité, et un jeune homme de la surdité : « Quidam etiam vir *ibidem* manum aridam habens, coram « feretro, pro sanitate recipienda vigilabat. Sed, sicut Britones « solent jurgari cum Francis pro rege Arturo, idem vir cœpit « rixari cum uno ex famulis nostris, nomine Haganello... « dicens adhuc Arturum vivere, etc. » Nous sommes à Bodmin, capitale de la Cornouaille insulaire, dans un pays purement celtique où la langue brittonique a persisté jusqu'au XVIIIe siècle. Les bonnes gens qui entourent la châsse sont les indigènes. L'un d'entre eux porte le nom fort peu français ou anglais de *Kenehellis*. J'en ai conclu qu'ici *Britones* désignait les indigènes celtiques de la Cornouailles, insulaire et du Devonshire. Cette déduction est trop précipitée [6]. Seulement les objections que l'on m'oppose n'éclaircissent pas le passage. Tout porte sur le sens

---

1. Au t. XII de la *Zeit. f. franz. Sprache*.

2. Voyez dans *Romania*, XXVII, 1898, 529-573.

3. *Romania*, XXIV, 333.

4. Corriger *Danavexeria* de l'édition en *Davanexeria*. Le Devonshire ici englobe la Cornouaille insulaire. C'est l'antique « Domnonée » : *Domnoniae quae vulgo dicitur Devenescira*, dit Guillaume de Malmesbury (*Gesta pontificum Anglorum*, l. II, Migne, t. 179, col. 1547).

5. Sans doute une curiosité naturelle comme la montagne appelée *cadair Arthur*, « chaire d'Arthur », que Giraud de Barry rencontra dans son voyage en Sud-Galles, *Itinerarium Cambriae*.

6. M. Gröber, avant Brugger (p. 102), y avait déjà fait une objection très juste, *Zeitschrift für romanische Philologie*, XX, 426.

de *sicut*. Si l'on traduit « *de même que* les Bretons ont coutume, etc. », il est évident que Bretons s'entend ici des Bretons d'Armorique, et j'admets très bien qu'il en est ainsi [1]. Mais que va devenir la théorie de M. Brugger qui nie l'existence d'une croyance au retour d'Arthur en dehors de l'Armorique ? Nous

---

1. On pourrait admettre encore que ce « vir quidam » était un Breton de France établi à Bodmin en Cornwall, et *sicut* aurait tout naturellement son vrai sens : « comme ». Mais rien dans le contexte ne favorise cette hypothèse. On se rend compte en lisant tout le passage (voy. *Romania*, art. cit.) que les dévots qui entourent la châsse sont les indigènes de Bodmin. Et, comme les habitants du Devonshire (Cornwall) s'imaginent que leur pays est la patrie d'Arthur et donnent des preuves à l'appui (le four, la « chaire »), il est tout naturel que l'un d'eux, causant d'Arthur et de son « retour », se prenne de querelle avec les Français, à l'exemple de ses cousins du continent.

Une phrase de M. Brugger soulève occasionnellement une question intéressante qu'il tranche à sa manière : « Was hatten Franzosen und Wälsche mit einander zu thun ? » (p. 102). Cela revient à nier les rapports entre Français et Gallois. M. Zimmer avait déjà nié que les légendes celtiques aient pu se répandre en Angleterre à cause de la haine inexpiable qui séparait Gallois et Saxons. M. J. Loth a montré ce qu'il y avait d'exagéré dans cette assertion qui ne distingue pas les époques, et signalé des rapports nombreux entre Gallois et Anglais (*Revue celtique*, 1892, 485-488). A ses exemples on peut joindre le suivant : en octobre 1065, Edwin levant des troupes pour marcher au secours de son frère Morkere enrôle non seulement des Anglais, mais beaucoup de Gallois, que le *Chron. Wigorn.* appelle *Bryttas*, soit dit en passant : « and eac fela Bryttas comon med him. » (Voy. dans Freeman, *Norman Conquest*, II, 485-486.) Je voudrais maintenant noter brièvement quelques points de contact entre Gallois et Français. Dès le début de son règne, Guillaume le Conquérant dirige des expéditions en Galles (1070) et contraint à l'hommage Rhys ab Tewdwr (1081). Au couronnement de Guillaume II, les rois gallois se disputent l'honneur de porter l'épée (Gaimar, v. 6007-6014). En 1091, le Morganwg tombe au pouvoir des aventuriers normands. Ils y bâtissent des châteaux et se préoccupent d'administrer le pays. Ils accordent à leurs sujets le maintien de leurs coutumes et des lois de Howell le Bon, ce qui attire les gens du Sud-Ouest et même du Nord (Gwynedd) sur leur territoire (*Chronique de Gwent*, s. a. 1095, éd. An. Owen, p. 79, 81, 87), et *Brut y Tywysogion*, s. a. 1100). Dès lors, malgré des révoltes occasionnelles, tout le Sud est au pouvoir des Français, et les alliances entre les grandes familles galloises et anglo-normandes sont nombreuses. (Voy. J. Loth, *Les Mabinogion*, I, 15-16.) Un des plus anciens exemples connus de ces relations amicales entre Gallois et Fran-

la trouvons en Cornwall et de la manière la plus nette [1]. Et c'est précisément cette fausse conviction que le retour d'Arthur est une croyance exclusivement bretonne (armoricaine) qui a contribué plus que tout le reste à égarer M. Brugger. Sur la foi de M. Zimmer il proclame [2] que, « en Galles, on n'a trouvé aucune

---

çais est celui d'Einion, qui se lie d'amitié avec Guillaume le Conquérant et ses chevaliers, et combat sous leur bannière. Voy. *Chronique de Gwent*, s. a. 1088 (ed. Owen, p. 69). Désormais, dans le Sud-Galles, les éléments français et gallois sont en contact assez intimes pour que la transmission des légendes celtiques des uns aux autres ne souffre aucune difficulté. Le Nord-Galles se maintint indépendant plus longtemps. Est-ce pour cela que *Milon*, *Tristan*, etc., sont dits de *Suth-Wales*?

Antérieurement à la conquête de Guillaume, Français et Gallois ont pu avoir occasion de se rencontrer. On sait que la « conquête normande commença sous Édouard Ier (1041-1066). Voy. Freeman (*op. cit.*, II, 124-128, 28-30; I, 519). La cour ne parlait que français, et les mœurs du continent y prédominaient. Toutes les places étaient confiées aux Normands. En 1051, un certain Eudes (*Odda*), parent du roi, voit constituer à son profit un grand « earldom », s'étendant sur le Devonshire, le Somersetshire, le Dorset et les *Wealas* (de Cornouaille). (Voy. Freeman, II, 158 et 564.) A la cour ou dans leurs provinces, ces Français ont pu se rencontrer avec les petits chefs gallois et leur suite. On trouve déjà des Normands au service des rois anglais au début du XIe siècle, ce qui s'explique facilement par le mariage d'Ethelred avec Emma, fille de Richard Ier de Normandie. En 1003, la reine Emma avait confié au Normand Hugues la garde de la ville d'Exeter (Henri de Huntingdon, p. 174), en Devonshire, ville qu'habitaient encore les *Britones* du temps du roi Aethelstan, au siècle précédent (Guillaume de Malmesbury, dans Migne, t. 179, col. 1547). Nous voyons aussi le fils d'Ethelred, Edmond Côte-de-fer, demander les secours, non seulement des Normands, mais des Gallois : « Od lui se tindrent les Waleis Si prist la sour a un des reis » (Gaimar, v. 4221-4222). Qu'y aurait-il d'étonnant à ce que, dès le début du XIe siècle, les légendes galloises aient été connues des Anglais et des Normands, puisque des gens des trois peuples eurent plus d'une fois occasion de se rencontrer?

1. Il est vrai qu'il reste à M. Zimmer et à son disciple la ressource de dire qu'elle était importée de Petite-Bretagne. Ainsi en quarante ans au plus, dès 1113, une légende qui sort des entrailles mêmes d'un peuple aurait été adoptée par les habitants de Devonshire au point de devenir nationale! Un jeune savant français vient de soutenir que l'épopée germanique était d'origine irlandaise, et cette thèse absurde, il la « prouve » par des arguments qui ne sont peut-être pas beaucoup plus mauvais que ceux de M. Zimmer.

2. *Art. cit.*, p. 92.

preuve de la croyance à une survivance d'Arthur, bien que nous connaissions une grande partie de la littérature et de la tradition (*sage*) galloises ». L'imprudent! D'abord, nous ne possédons qu'une faible partie des traditions galloises, conservées dans un très petit nombre de manuscrits. Et un accident fortuit eût pu les anéantir. Nous serions pour le pays de Galles dans la même situation que pour la Bretagne, dont toute la littérature médiévale a péri. Ensuite nous avons des témoignages probants que les Gallois croyaient au retour d'Arthur :

On serait curieux de savoir à quoi rime la « comédie » de la découverte du tombeau et des armes d'Arthur à Glastonbury vers 1189 [1]. Était-ce pour décourager ses sujets celtiques du continent qu'Henri II se livra à cette exhibition, alors que ces derniers ne lui donnaient que des preuves de fidélité? Il est clair comme le jour que cette mesure politique vise les Gallois, dont la soumission était toujours précaire et les révoltes perpétuelles. Cette mesure ne produisit du reste aucun effet. La localisation de la tombe d'Arthur à Glastonbury était une invention

---

1. Au témoignage de Giraud de Barry, qui dit avoir été témoin oculaire (*Speculum ecclesiae*, écrit vers 1220), on découvrit, vers la fin du règne de Henri II, le tombeau d'Arthur et de la reine Guenièvre dans le cimetière de l'abbaye de Glastonbury, entre les deux pyramides. Le cercueil du roi était profondément enfoui, et son nom était inscrit sur une croix de plomb tournée contre terre. Giraud, sans se douter de la fraude, s'extasie sur la prudence des anciens, qui avaient dépisté ainsi la curiosité des barbares (éd. Dimock, IV, 47-51). Nous avons d'autres récits de cette découverte. Celui d'Adam de Domerham, qui écrivait vers l'an 1300 (éd. Hearne, II, p. 341), est simplement copié sur Giraud. Il me semble bien qu'il en est de même des *Annales de Margan*, rédigées vers 1232, donc dix ans après le *Speculum ecclesiae* de Giraud (voy. *Annales monastici*, éd. Luard, I, 21), et aussi de Roger de Wendover, dont les *Flores historiarum* ont été rédigées à partir de 1231 (éd. Hewlett, I, 203). Il n'y a donc pas à tenir compte de la date de 1191, donnée par ces trois textes dérivés. L' « invention » des restes d'Arthur est un tour de la politique de Henri II. Une preuve excellente avancée par Baist (*Zeit. f. Roman. Philol.*, XIX, 338), c'est qu'il mentionne Arthur parmi les bienfaiteurs de l'abbaye de Glastonbury dans un diplôme de confirmation.

Henri dut trouver dans le tombeau la fameuse épée Calibor, car, en mars 1191, elle était aux mains de son fils Richard Cœur de Lion. Celui-ci, qui devait être édifié sur sa valeur, fit généreusement présent en Sicile au roi Tancrède du « gladium optimum Arcturi, nobilis quondam regis Britonum,

de clercs[1] qui ne pénétra pas les couches populaires. Au XIVe siècle, en dépit de la conquête d'Édouard Ier, les souverains anglais redoutaient toujours les mouvements insurrectionnels des Gallois. L'auteur de la *Vie d'Édouard III* écrit, sous l'année 1315 : « Porro ex dictis Merlini (Walenses) sperant adhuc « Angliam (Arthurum) recuperare. Hinc est quod frequenter « insurgant Walenses, effectum vaticinii implere volentes; sed « quia debitum tempus ignorant saepe decipiuntur et in vanum « laborant[2]. »

M. Zimmer, qui a connu ce texte, en conclut que les Gallois n'ont cru au retour qu'après leur soumission aux rois anglo-normands et environ deux siècles après Gaufrei de Monmouth[3]. C'est une erreur, comme le prouve le témoignage suivant des environs de 1150[4] :

---

quem Britones vocaverunt Caliburnum ». (Benoit de Peterborough, *Gesta regis Ricardi*, II, 159, éd. Stubbs, dans la coll. du *Master of the rolls*.)

1. Voy. l'article que nous consacrons à ce sujet dans la *Romania*, XXVII, 529-573..... Glastonbury figure dans des romans français (en vers ou prose) comme résidence d'Arthur. Mais tout le monde est d'accord pour voir là une influence savante, sans rien de traditionnel.

2. Je cite d'après San-Marte, *Gottfried von Monmouth*, 417.

3. *Zeitschrift f. französische Spache*, XII, 249, note 2 : « Keine zweihundert Jahre später glauben die unterworfenen Kymren ebenso fast an Arthur's Wiederkommen wie die Bretonen. »

4. C'est une description de l'Angleterre qui se trouve à la suite de l'*Estorie des Engles* de Gaimar dans deux manuscrits *L* et *D* (sur quatre) de cette chronique datant de la fin du XIIIe et de la première moitié du XIVe siècle et aussi dans le Add. Ms. 32125, fol. 58 du British Museum à la suite du *Brut* de Wace. Ce dernier ms. (*A*) est du début du XIVe siècle. Elle a été publiée par Duffus-Hardy et Ch. Martin dans la collection du *Master of the rolls* en 1888, *Lestorie des Engles*, I, 278-280. Le texte que nous citons occupe la page 286-287. Les éditeurs anglais ne se sont pas aperçus que le ms. *L* qu'ils reproduisent était très inférieur à *D*, dont ils rejettent les leçons en note, ainsi que *A*. Nous avons adopté le texte de ces deux derniers. Cette description paraît imitée, ou pour mieux dire traduite, de la description de l'île de Bretagne qui se trouve au début de l'*Historia Anglorum* de Henri de Huntingdon (éd. Th. Arnold, p. 7 et suiv.). La première édition de cet ouvrage parut en 1130, la quatrième en 1145 (Arnold, p. XIII). Si cette traduction n'est pas de Gaimar lui-même (auquel l'attribue cependant le ms. A), elle lui est de bien peu postérieure.

L'ewe passerent[1] de Saverne
E as Gualeis si murent guere.
De la terre mult conquistrent
E mult greves leis i mistrent.
Kar les Galeis enchacerent;
De sur la terre herbergerent;
Si i firent mult forz chastels
Ke mult par sunt e bons e bels.
Mais nepurquant, suvente feiz,
Ben s'en vengerent li Waleis :
De noz Franceis mult unt ocis,
De nos chastels se sunt saisiz.
Apertement le vont disant,
Formeut nus vunt manaçant,
K'a la parfin tute l'av(e)runt;
Par Artur la recoveront,
E cest païs tut ensement
Toldrunt a la romeine gent[2],
A la terre sun num rendr(e)unt :
Bretaine la repelerunt[3].

Citons, pour terminer, et pour achever d'édifier le lecteur, un texte *gallois* contemporain du précédent, le poème des « tombeaux célèbres » :

Bet y March, bet y Guythur
Bet y Gugaun cletyfrut
Anoeth bid bet y Arthur.

Tombeau pour March, tombeau pour Gwythyr,
Tombeau pour Gwgan a l'épée rouge.
[Il est] *insensé qu'il soit tombeau pour Arthur*[4].

---

1. Les Français qui viennent de conquérir l'Angleterre sur les Saxons.

2. *Englesche* (*A*).

3. On peut rapprocher de ce passage le texte suivant de Giraud de Barry : « Wallenses enim, a prima Britonum prosapia continua sanguinis successione deducti, totius Britanniae dominium sibi de jure deberi jactitant » (éd. Brewer, III, 15), et aussi l'*Historia*, dite de Guillaume de Rennes, dont nous reparlerons ailleurs. — Au VIIe siècle, les Bretons de Galles espéraient jeter les Anglais à la mer. Parlant des dévastations du roi Caedualla en 633, Bede écrit : « totas eorum (Anglorum) provincias debacchando pervagatus ac « totum genus Anglorum Britanniae finibus erasurum se deliberans » (l. II, c. 20; éd. Plummer, I, 125). Mais à cette époque cet espoir n'était pas encore complètement extravagant.

4. *Black Book of Carmarthen*, fol. 34 *a* (fac-sim. d'Évans, Oxford, 1888), M. Zimmer qui connaît bien ce texte, déclare qu'il dit seulement qu'on ignorait le tombeau d'Arthur (*Zeitschrift für franz. Sprache*, XII, 238, note 2). Je me demande s'il a bien compris le vers *anoeth bid bet y Arthur*. M. Rhys a traduit (*Arthurian legend*, 19) « not wise (the thought) a grave for Arthur ». Zimmer entendait-il que *anoeth* (= *annoeth*, formé de *an* privatif + *doeth* « sage ») signifie « inconnu » ?

Écrivant ses *Gesta regum Anglorum* en 1125, dix ans avant Gaufrei, Guil-

Nous pouvons, je crois, après ces témoignages, nous dispenser de discuter en détail les objections que fait M. Br. à propos d'un passage de Giraud de Barry [1]. Il est évident que *Britonum populis ipsum* [Arthurum] *adhuc vivere fatue contendentibus* s'en-

---

laume de Malmesbury (l. III, c. 287) avait connaissance de cette croyance : « Sed Arturis sepulchrum nusquam visitur, unde *antiquitas* naeniarum adhuc eum venturum fabulatur. »

1. P. 97-102. Giraud de Barry, dans son *Speculum ecclesiae*, écrit vers 1220, nous dit avoir assisté à la découverte des restes d'Arthur et de Guenièvre dans le cimetière de l'abbaye de Glastonbury, entre « deux pyramides ». Cet événement se passa dans les dernières années du règne de Henri II. Cf. plus haut, p. 15, note 1. Dans son récit, Giraud fait allusion à la croyance au retour d'Arthur : « Porro quoniam de rege Arthuro et ejus exitu dubia multa referri solent et « fabulae confingi, Britonum populis ipsum adhuc vivere fatue contendentibus, « ut, fabulosis exsuflatis et veris ac certis asservatis, veritas ipsa de caetero circa « haec liquido pateat, quaedam hic adjicere curavimus, indubitata veritate com- « perta. Post bellum de Kamlan apud Cornubiam, interfecto ibidem Moderedo, « proditore nequissimo et regni Britannici custodiae suae deputati contra avun- « culum suum Arthurum occupatore, ipsoque Arthuro ibi lethaliter vulne- « rato, corpus ejusdem in insulam Avaloniam, quae nunc Glastonia dicitur, « a nobili matrona, ejusdem cognata et Morgani vocata, est delatum; quod « postea defunctum in dicto coemeterio sacro, eadem procurante, sepultum « fuit. Propter hoc enim fabulose (*éd.* fabulosi) Britones et eorum cantatores « fingere solebant quod dea quaedam phantastica, scilicet Morganis dicta, « corpus Arthuri in insulam detulit Avalloniam ad ejus vulnera sanandum. « Quae cum sanata fuerint, redibit rex fortis et potens ad Britones regen- « dum, ut dicunt, sicut solet. Propter quod ipsum expectant adhuc ventu- « rum sicut Judaei Messiam suum, majori etiam fatuitate et infelicitate, « simul ac infidelitate decepti » (éd. Brewer, IV, 46, et surtout Zimmer, *art. cit.*, XII, 241, d'après Usserius, *Antiq.*, 272 sq.). Je m'étais refusé à voir avec M. Z., dans ces *Britones* les Armoricains contemporains de Giraud (*Romania*, XXIV, 504-506), et je persiste dans mon incrédulité. Pour Giraud (qui utilise les *Antiquitates Glastonienses* de Guillaume de Malmesbury) cette fausse croyance a été créée par les anciens Bretons et elle existe encore parmi leurs descendants (*Britonum populis*). Mais Giraud ne la limite nullement à une des branches de ces descendants. Quelques lignes plus loin, Giraud ajoute : « dixerat enim ei pluries, sicut ex gestis Britonum et eorum cantoribus historicis rex (Henricus) audierat, quod inter pyramides duas, etc. » Je crois que M. Br. a raison de ne pas attacher d'importance à ce passage. J'adopte son idée que *gestis Britonum* désigne Nennius plutôt que Gaufrei de Monmouth que j'avais proposé. J'admets que « cantores historici *eorum* » s'entende des

tend de la race bretonne tout entière. Giraud nous offre, du reste, encore d'autres exemples de l'emploi du mot « breton » pour désigner tous les peuples brittoniques tant en deçà qu'au delà de la Manche [1], parlant une langue *bretonne* [2].

---

antiques Bretons. Il me suffit en effet que les *Britones* soient différents des Armoricains.

Par contre, je n'admets pas du tout un autre argument de M. Br. (p. 101): Giraud de Barry, on vient de le voir, parle avec le plus profond mépris de la croyance au retour d'Arthur. Ailleurs même, il se plaît à employer l'expression *Arthuri fabula* comme synonyme de mensonge (éd. Dimock, III, 78, 328; IV, 149). Comprendrait-on que le « patriotique Giraud » se servît d'expressions aussi dédaigneuses à l'égard d'une croyance de ses compatriotes, les Gallois ? Cette observation ne manque pas de finesse, mais elle est sans portée. D'abord, Giraud est un clerc, et un clerc sarcastique, plein de mépris pour les croyances populaires et même pour les miracles. C'est une singulière idée de fonder un argument sur une appréciation de l'esprit le plus caustique peut-être que le moyen âge ait produit. Et puis le « patriotisme » de Giraud est intermittent. Il était à moitié Normand, et les injustices de la cour, bien plus que le patriotisme, l'ont poussé dans l'opposition. Enfin et surtout n'oublions pas que cet homme d'Église ambitieux n'entendait pas rompre le serment d'allégeance qui le liait à son souverain le roi anglo-normand. Or, la croyance au retour d'Arthur n'était pas le fait d'un « loyal sujet », c'était presque une rébellion, et Giraud taxe non seulement de folie (*fatuitate*) mais de trahison (*infidelitate*) ceux qui la partagent. J'ajouterai à ce propos que cette considération explique le silence de Gaufrei de Monmouth au sujet du retour d'Arthur, silence dont se prévaut M. Br. (p. 101). Gaufrei passe bien rapidement sur la fin du héros (l. XI, c. 2). Il se contente de dire qu'Arthur va en Avalon soigner ses blessures, mais tait la suite obligatoire (son retour). Il en sait évidemment plus qu'il ne veut en dire. Mais quoi ! il est sujet et protégé du fils du roi, Robert de Gloucestre, le possesseur du Sud-Galles, à qui son livre est dédié. Parler du retour d'Arthur serait la dernière des maladresses, pour ne pas dire des imprudences. Dans les *Prophéties de Merlin* (VII, 3) il n'ose même pas en parler franchement : « exitus ejus dubius erit », dit-il. Je trouve enfin cette phrase dans la *Descriptio Kambriae* (l. II, col. 2) de Giraud : « Arturi *nostri* famosi, ne dicam fabulosi » (éd. Dimock, VI, 208), qui prouve que Giraud ne se croyait pas tenu au respect envers Arthur, bien que son compatriote.

1. Voy. *Romania*, XXIV, 509-512. Une remarque de M. Br. (101, note 26) ne porte pas. Giraud (vivant en Angleterre) dit « gens britannica... tam transmarina scilicet quam cismarina ». Il faudrait, pour donner raison à M. Br. qu'il eût mis « tam cismarina quam transmarina ».

2. Giraud avait fait à ce sujet la remarque que le breton (armoricain) et le

Les témoignages [1] qui nous montrent la croyance au retour d'Arthur en Galles étant aussi anciens que ceux qui nous découvrent la même croyance en Bretagne, il n'y a aucune raison d'admettre qu'elle soit particulière à cette dernière contrée [2].

---

cornique étaient facilement intelligibles aux Gallois : « Cornubia vero et « Armorica Britannia lingua utuntur fere persimili, Kambris tamen, propter « originalem convenientiam, in multis adhuc et fere cunctis intelligibili. Quae « quanto delicata minus et incomposita magis tanto antiquo linguae britan- « nicae idiomati magis, ut arbitror, appropriata. » (*Descriptio Kambriae*, lib. I, col. 6 ; éd. Dimock, VI, 177.)

1. Bien qu'il ne soit pas question explicitement de la survie et du retour d'Arthur, il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler la place que la bataille de Camlan (où le héros perdit la vie, ou tout au moins la couronne) occupe dans la littérature galloise. Nombreuses sont les allusions à cette bataille célèbre. (Voy. dans J. Loth, *Mabinogion*, I, 186, 210, etc.) Il existait à ce sujet une composition que chantaient les bardes royaux. Le code de *Gwent* (Monmouthshire) contient au l. I, XXXVII, § 6, ce passage intéressant : « quand la reine voudra un chant dans sa chambre, le barde chantera un chant concernant Camlan, mais à voix basse de peur de troubler la salle. » (Voy. Aneurin Owen : *Ancient laws... of Wales*, éd. in folio, I, 331.) Ce chant est perdu, mais le sujet était l'infidélité de Guenièvre et la catastrophe finale qui aboutit à la bataille de Camlan. (Voy. Rhys, *Arthurian legend*, 50.) Dans le dernier chapitre de son livre X et les deux premiers du livre XI, Gaufre de Monmouth met certainement en œuvre, tout en les défigurant bien entendu, les traditions galloises épiques ou lyriques. En ce qui concerne Avalon je suis persuadé qu'il n'avait qu'à puiser aux récits de ses compatriotes et nul besoin d'avoir recours aux Bas-Bretons. Croira-t-on que les Gallois qui chantaient le désastre de Camlan s'en tenaient là ? Ce serait mal connaître la psychologue populaire. Un récit épique peut bien célébrer une défaite (telle la *Chanson de Roland*), mais il y a toujours pour conclusion une vengeance, ou tout au moins une espérance de revanche, en l'espèce : le *Retour d'Arthur*.

2. M. Zimmer invoque encore le témoignage d'Alain de Lille, le célèbre commentateur de Gaufrei de Monmouth (*Zeitschr. f. franz. Sprache*, XII, 240). Alain nous dit que quiconque, parcourant l'Armorique, c'est-à-dire la Petite-Bretagne (*Minor Britannia*), prétendrait qu'Arthur est mort, courrait risque de la vie. Voici le raisonnement de M. Zimmer : Alain commente un écrivain gallois (Gaufrei) ; s'il renvoie le lecteur incrédule en Basse-Bretagne, c'est une preuve que Gaufrei a tiré son *exitus ejus* (*Arturi*) *dubius erit* de ce pays (cf. p. 18, note 2, à la fin). M. Br. voit sans doute là (p. 102) une preuve que les Gallois ignoraient le retour d'Arthur. — Mais en quoi le témoignage d'Alain,

A priori, du reste, il tombait sous le sens que, puisque les émigrés du ve siècle ne pouvaient connaître Arthur, qui a vécu au vi^e^ siècle, ils ont dû nécessairement emprunter ce qu'ils savaient de ce personnage à leurs compatriotes insulaires. Par quel phénomène bizarre les continentaux auraient-ils seuls retenu, aux xie-xiie siècles, les légendes arthuriennes, tandis que les insulaires qui les leur avaient transmises en auraient totalement perdu le souvenir?

M. Zimmer se tire d'affaire par une distinction ingénieuse, comme tout ce qu'écrit ce savant, mais extraordinairement subtile. Les Gallois n'auraient connu que l'Arthur de l'épopée (*Heldensage*), les Bretons que l'Arthur légendaire (*Sagenheld*), romanesque (*romantisch*). La position excentrique de ces derniers expliquerait très bien qu'ils aient perdu de bonne heure les éléments historiques des traditions arthuriennes et les aient développées dans le sens fantastique.

C'est très fin [1]. Mais ce sont des finesses de ce genre qui montrent qu'une cause n'est pas bonne. En ne retenant d'Arthur que les souvenirs épiques (*historiques* à peu près), les Gallois auraient fait preuve d'une ténacité de mémoire sans exemple dans l'histoire. Il est non moins impossible que, puisqu'ils ont conservé des siècles le souvenir de ce héros, il ne se soit pas greffé sur son nom une floraison de légendes et mythes n'ayant rien à faire primitivement avec lui. D'ailleurs, cette théorie exigerait que toute communication entre Bretons

---

parce que *positif* à l'égard des Bretons, serait-il *négatif* à l'égard des Gallois? Alain, comme son nom l'indique, était d'origine bretonne. Il invoque ici un souvenir d'enfance ou rapporte un récit de voyageur, voilà tout. Il est tout naturel qu'il fût plus informé sur les sentiments de ses compatriotes que sur ceux des Gallois. De même quand Wace parle des fables des Bretons au sujet de la Table Ronde, il est bien possible, comme le veulent Zimmer et Br. (158), qu'il désigne spécialement les Bretons d'Armorique, avec lesquels, en sa qualité de Normand, il avait des rapports fréquents. Mais cela n'exclut pas la connaissance de la Table Ronde chez les Gallois. M. Zimmer a donné de bonnes raisons de croire que la provenance de la *Table Ronde* est irlandaise (*Gœtting. gel. Anz.*, 1890, 518), et nous disons ailleurs que les Gallois ont été les intermédiaires presque forcés entre Irlandais et Bretons.

1. *Gœttingische gelehrte Anzeigen*, 1890, 521 sq., 816-819, 828-829, et *Nennius vindicatus*, 283-290.

insulaires et continentaux eût été rompue de bonne heure [1], et c'est une chose difficile à croire. En admettant même que l'élaboration légendaire ait sa racine en Armorique (chose impossible à prouver et d'ailleurs invraisemblable), du VIIe au XIe siècle les Gallois auraient eu largement le temps de s'approprier l'Arthur mythique de leurs frères. Leurs relations avec eux ne cessèrent en effet jamais complètement [2].

Nous avons du reste des indices sur l'Arthur mythique en Grande-Bretagne. Au commencement du XIIIe siècle, les forêts celtiques voyaient passer au clair de lune la chasse fantastique de la « mesnie Arthur » : Arthur avait pris la place du « chasseur sauvage » dans la Grande aussi bien que dans la Petite-Bretagne [3]. Les localités auxquelles son nom est attaché sont très nombreuses dans l'île [4] et, pour quelques-unes, nous avons des témoignages anciens [5]. Or, l'on sait que la toponymie est le plus

1. M. Zimmer a parfaitement pressenti cette objection et il s'applique à prouver (*ibid.*, 819, note 1) que depuis le VIIIe siècle tous rapports sont brisés entre Bretons insulaires et continentaux. Je distingue deux arguments à l'appui de cette thèse : 1° quand les fils d'Alain le Grand fuient la Bretagne, vers 910, devant les invasions normandes, ils se réfugient, non en Galles, mais auprès du roi anglais Edward I; 2° c'est encore un souverain anglais, Aethelstan, qui favorise le retour d'Alain IV en 936. Mais qu'est-ce que cela prouve? A cette époque, presque tous les Bretons insulaires, depuis le Cornwall jusqu'à la Strathclyde, reconnaissaient la souveraineté des rois saxons. Les petits princes gallois paraissent à leur cour. Le conseiller du roi Alfred et son biographe est un Gallois, Asser. (Cf. J. Loth, *Revue celtique*, 1892, 485-487.) Il est bien naturel que les exilés cherchent secours auprès du souverain le plus puissant de la grande île et non auprès des princes beaucoup plus faibles de Galles et Cornwall.

2. Voy. J. Loth, *L'Émigration bretonne*, 172-174.

3. « Sed et in sylvis Britanniae majoris aut minoris consimilia contigisse « referuntur, narrantibus nemorum custodibus quos forestarios, quasi inda- « ginum ac vivariorum ferinorum aut regiorum nemorum [custodes], vulgus « nominat, se alternis diebus circa horam meridianam et in primo noctium « conticinio, sub plenilunio luna lucente, saepissime videre militum copiam « venantium et canum et cornuum strepitum [audire], qui sciscitantibus se de « societate et familia Arturi esse affirmabant. » Gervais de Tilbury, éd. Liebrecht, 12-13.

4. Voy. l'ouvrage de Stuart Glennie, *Arthurian localities* (cf. p. 38, note 7), qui laisse malheureusement à désirer au point de vue de la critique.

5. Pour le Cornwall, nous avons le témoignage de la translation de 1113

plus solide point d'appui pour la formation légendaire. Veut-on un texte plus ancien encore ? Prenons le plus reculé de tous : la mention de la poursuite du sanglier fantastique, *Twrch trwyh*, par Arthur, dans Nennius. Ce chapitre remonte au VIIIe et peut-être même au VIIe siècle, selon la démonstration de M. Zimmer [1]. Arthur est déjà ici un personnage de féerie et il joue un rôle emprunté. Le *twrch trwyth* n'est autre en effet que l'*orc tréit*, « le porc royal » d'un conte irlandais [2]. Les Bretons de la grande île l'ont pris à leurs voisins d'Irlande et la célébrité d'Arthur lui a valu d'être le héros du conte. Voilà du folk-lore, ou je me trompe fort [3], et dès le VIIIe (ou VIIe) siècle. Ainsi, et pour conclure sur ce point, en ce qui concerne le *retour d'Arthur*, nous avons des témoignages aussi bien pour Galles

---

souvent cité. (Voy. ci-dessus, p. 12.) Pour le Galles, Giraud de Barry rapporte qu'une montagne du Brecknockshire s'appelait « la chaire Arthur » : « ... montes habens meridionales quorum principalis *Kaerarthur* (lis. *Kadair-* « *arthur*) dictus, id est « cathedra Arthuri » propter gemina promontorii cacu- « mina in cathedrae modum se praeferentia. Et quoniam in alto cathedra et « in arduo sita est, summo et maximo Britonum regi, Arthuro, vulgari nun- « cupatione est assignata. » *Itinerarium Kambriae*, l. I, col. 3 ; éd. Dimock, VI, 36). Le témoignage le plus ancien est toujours le passage des *Mirabilia* de Nennius (éd. Mommsen, 217). On y voit qu'au VIIe-VIIIe siècle, dans le Sud-Galles, un rocher était dit *carn Cabal*, « pierre de Cabal », et une fontaine *licat Anir* [lis. *Amir*] « l'œil d'Amir ». Cabal, chien d'Arthur, avait marqué son empreinte sur le rocher lorsqu'il poursuivait le porc Trwyth. Sous le tumulus près de la fontaine était enterré Amir, fils d'Arthur, tué et enseveli par son père. *Cabal* (*Cavall*), chien d'Arthur, et Amhor (Amir), fils d'Arthur, reparaissent dans les *Mabinogion* gallois (trad. J. Loth, I, 248, 272, 276).

1. Dans son *Nennius vindicatus* (Berlin, 1893).

2. Ce que j'ai dit au sujet de l'étymologie de *twrch trwyth* dans la *Romania* (XXVI, 590) est sans valeur. J'aurais dû me rappeler que dans son *Arthurian legend* (375, note 1), M. Rhys a proposé de rapprocher *twrch trwyth* de l'*orc treit* du *Glossaire de Cormac*. Le même érudit a consacré depuis un long article à ce sujet dans les *Transactions* de la société des *Cymmrodorion*, 1894-95, qu'il est malheureusement presque impossible de se procurer en dehors des Iles Britanniques. Aussi — ceci pour mon excuse — l'ai-je ignoré longtemps.

3. M. Z. a encore pressenti cette objection. Il reconnaît (*art. cit.*, 819), à propos même de *twrch trwyth*, qu'Arthur est devenu *Sagenheld* aussi chez les Gallois. Comment concilie-t-il ces antinomies ? Je ne le vois pas clairement.

que pour Bretagne. Et si vous exigez des textes *gallois* [1], je vous sommerai, à mon tour, de produire des textes *bretons*.

II

Un fait bien embarrassant pour les « Armoricanistes » intransigeants, c'est la géographie des poèmes arthuriens. Si ceux-ci sont originaires de Bretagne, comment se fait-il que la toponymie soit insulaire et que certains héros (tel Tristan) soient dits « Gallois ». J'avais fait la remarque suivante [2] : « Les légendes « nationales sont localisées dans le pays même du peuple. Si « ce peuple vient à émigrer, il change la géographie légendaire. « Ce transfert géographique des légendes est bien connu de « M. Zimmer, qui remarque justement quelque part que les « Gallois ont modifié la géographie de la légende arthurienne. « Mais ce qui est vrai des Gallois l'est également des Bretons « continentaux. Les exploits de leurs héros se localisent en « Petite-Bretagne. Il résulte de cette remarque, fort simple, « mais capitale, que lorsque le héros d'un lai sera un Gallois « ou Breton insulaire et le siège de ses aventures la Grande- « Bretagne, la provenance armoricaine du lai sera, non pas « assurée, comme le veut M. Zimmer, mais absolument invrai- « semblable. »

Avec son atticisme exquis, M. Brugger déclare [3] que cette théorie, que nous professons en commun avec M. G. Paris, est « insensée » (*unsinnig*). Ce qui peut nous consoler, c'est qu'il la reprend pour son compte un peu plus loin [4], mais avec des modifications qui, naturellement, en augmentent beaucoup la valeur [5].

---

1. Il y a du reste un texte gallois à ce sujet, dont le silence même est éloquent. Voy. ci-dessus, p. 17, le *Black book of Carmarthen*.

2. *Romania*, XXIV, 517.

3. *Art. cit.*, 120.

4. *Ibid.*, 130 et 146.

5. Nous aurions dû ajouter, pour ne pas être « unsinnig », l'argument suivant (p. 120) : « Si une œuvre littéraire transporte la scène de l'action dans « des localités d'un pays *A* qui ne peuvent être connues dans un autre pays *B*, « l'œuvre sous sa forme donnée ne peut avoir été composée dans ce pays *B*. « Il serait donc nécessaire de prouver que dans les lais il se rencontre des

Voyons le système [1].

L'*Historia Britonum* de Gaufrei de Monmouth a modifié l'idée qu'on se formait des héros des lais. On a vu dans ceux-ci les Bretons antiques du temps d'Arthur. Comme ce dernier régnait en Grande-Bretagne, les Français ont bouleversé la géographie des poèmes. Ils ont situé dans l'île des aventures qui se passaient primitivement en Petite-Bretagne, et cela d'une façon toute « mécanique ».

Voici les exemples à l'appui :

1° *Carwent*. La scène du lai d'*Yonec* se passe à *Caruent*, *Carwent* ou, selon d'autres leçons, *Carnant*. Certains manuscrits ajoutent que cette ville est sur le fleuve *Dualas* ou *Duelas*. M. G. Paris et moi reconnaissons dans cette localité, soit *Winchester* (*Venta Belgarum*), soit plutôt *Caerwent* (*Venta Silurum*), dans le pays gallois de *Gwent* (Monmouthshire). Quant au fleuve Douglas, il ne coule dans aucune de ces localités. Mais cette erreur peut s'expliquer par la célébrité même de ce cours d'eau, déjà mentionné au IXe siècle par Nennius. Ignorant le nom du cours d'eau qui traversait la localité, l'interpolateur aura pris le nom d'un fleuve célèbre. Selon M. Br., nous faisons fausse route (p. 125-128) : *Duelas*, c'est la rivière *Daoulas* qui se jette

« noms de lieux qui ne pouvaient être connus des Armoricains et des Fran-
« çais. » L'auteur remarque très justement (p. 120-121 et 146-147) que nous ne possédons ni lais bretons ni lais gallois, mais seulement des lais en français. Les Français ont donc pu opérer des changements. L'auteur se demande s'ils avaient des motifs de transposer sur le continent la géographie et l'action des lais gallois. Naturellement il n'en trouve aucun ; au contraire, il prononce avec assurance qu'ils en avaient de puissants pour transporter en Grande-Bretagne l'action et la topographie des lais armoricains. Il est inutile de discuter. Nous ne sommes nullement enserrés dans un dilemme. Nous ne croyons en effet ni à la nécessité ni à la réalité de ces transferts géographiques (sauf quelques exceptions motivées). Certains lais sont d'origine armoricaine, certains autres d'origine galloise, d'autres peut-être cornouaillaise. De ce que *Graelent* est armoricain, il ne s'ensuit nullement que *Lanval* le soit aussi et réciproquement. Au fond, ces discussions sont, je le crains, un peu vaines. Les lais ne nous sont parvenus qu'après avoir passé par bien des remaniements. Ils ont subi l'action de la fantaisie individuelle de leurs auteurs français (cf. ci-dessous, p. 46). Dans ces conditions, leur étude en est encore moins probante que nous ne pensions.

1. P. 147-153.

dans la rade de Brest. Il est vrai qu'il n'y a aucune ville du nom de *Caerwent* sur cette rivière; mais la ville de Daoulas est antique et « on y trouve les ruines d'une très vieille abbaye » (*sic*), et la leçon *Caerwent* n'est pas assurée. Enfin la rivière de Daoulas, très profonde, explique bien que « treis cens treis nés » (v. 371-374) puissent aborder devant le château. *Duelas* a trois syllabes comme *Daoulas* [1], tandis que *Dubglas* n'en donnerait régulièrement que deux; le traducteur norois de Marie de France place la scène en Cornouaille. Ces démonstrations enchantent tellement M. Br. qu'il va jusqu'à se demander si Marie de France ne se serait pas permise plus loin (v. 473-474) de remplacer Daoulas en Basse-Bretagne par *Carlion* en Galles. Nous nageons en pleine fantaisie.

Tâchons de reprendre pied.

La mention de Saint-Aaron et de Carlion (v. 473-474) montre que pour Marie, à tort ou à raison, la scène se passait en Grande-Bretagne. Du nom de la ville et de celui du fleuve, le dernier, quoi qu'en pense M. Br., est le moins assuré. C'est une interpolation visible [2]. Son rapprochement avec Daoulas est donc singulièrement hardi. Si l'on ajoute : que la « ville très ancienne » de Daoulas n'apparaît qu'à la fin du XIIe siècle, que la fondation de l'antique abbaye date de 1166 [3], que, du propre aveu de M. Br., il n'existe sur ce fleuve aucune localité appelée *Caeruent*, enfin que la localité est écrite au XIIe siècle *Doulas* [4], on se demande ce qu'il subsiste de cette hypothèse présentée sur un ton d'assurance rogue.

Maintenant quelle leçon adopter pour le nom de la ville, *Caruent* ou *Carnant*? Cette dernière expliquerait assez bien que le traducteur norois place la scène en Cornouailles *insu-*

---

1. Qu'importe du reste ? Il suffit de constater que dans tous ses manuscrits, qu'il soit écrit *Duelas*, *Dualas* ou *Ditalas*, le nom de la rivière a trois syllabes. Il y a une erreur probable de lecture, car la source semble bien écrite. Cf. note suivante.

2. Elle est probablement tirée directement (ou par l'intermédiaire de Wace) de Gaufrei de Monmouth, qui, à deux reprises (l. IX, col. 1, et l. XII, col. 2), parle du fleuve *Duglas*.

3. La Borderie, *Géographie féodale de la Bretagne*, 41, note 2.

4. Voy. dans dom Morice, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*, I, 669 et 708.

laire [1], car nous avons signalé [2] une localité de ce nom en Cornwall. Mais la mention de *Carlion* fait pencher en faveur de la ville voisine de *Caerwent*. Nous n'avons donc aucune raison *géographique* pour croire ce lai d'origine armoricaine. Et si M. Br. peut trouver en Petite-Bretagne un *Caruent*, je lui serai obligé de me le signaler [3].

2° *Carlion* et *Carduel*. Le problème est assez obscur. Les Gallois connaissent comme une des résidences d'Arthur Caerleon (*Carlion*) sur l'Usk en Gwent (Monmonthshire). Les lais et poèmes arthuriens en français nomment encore *Carduel*. Les deux localités sont données pour séjours d'Arthur dans les poèmes français. Jusqu'ici tout le monde est tombé d'accord que *Carduel* représentait Carlisle, l'antique *Lugubalia* des Bretons du nord-ouest, proches voisins des Scots d'Argyle et des Pictes. Mais comment expliquer la confusion [?] entre Carlion et Carlisle.

M. Zimmer a exposé longuement et avec force [4] le système suivant, qui se rattache à sa théorie de l'Arthur épique et de l'Arthur légendaire : Arthur est un héros du Nord; au VIIe siècle, les Gallois, qui avaient conservé le souvenir du rôle héroïque de ce personnage et le considéraient comme un des leurs, ont tout naturellement bouleversé la géographie des combats arthuriens; ils ont remplacé Carlisle, passé depuis lors sous la domination des Anglais de Northumbrie, par Caerleon; les Bretons émigrés sur le continent n'avaient pas de raison pour opérer ce changement et ils ont fidèlement conservé Carlisle.

Est-il besoin de dire que ce système ne tient pas debout? Prétendre un peuple *émigré* capable de conserver cinq ou six siècles avec une fidélité aussi merveilleuse la géographie épique, c'est un défi au sens historique.

M. Z. a senti sans doute l'inanité d'un pareil raisonnement. Peu après il le modifiait [5]. En 1092, Guillaume le Roux con-

---

1. Il parle du *Cornbretaland*, ce qui ne laisse pas de doute sur ce point.
2. *Romania*, XXV, 9.
3. M. Br. (p. 126) allègue qu'aujourd'hui encore il existe des localités en Basse-Bretagne appelées *Kerguen* (*Ker* château, *gwen* blanc). Kergwen aurait donné en français quelque chose comme Kergoüin, mais non *Caruent*.
4. *Gœttingische gelehrte Anzeigen*, 1890, 525, 816-819, 828.
5. *Zeitschrift f. franz. Sprache*, XIII (1891), 93-94.

duisit les conquérants normands à une expédition contre les Écossais et les Pictes, et s'empara, chemin faisant, de Carlisle. Il y établit un château, boulevard de l'Angleterre contre l'Écosse. Des Bretons du continent ont dû prendre part à cette expédition, et c'est en souvenir de cet événement qu'ils ont fait de Carlisle une résidence d'Arthur. En effet dans Marie de France le lai de *Lanval* commence ainsi (v. 5-12) :

A Kardoil surjurnot li reis,
Artur, li pruz e li curteis,
Pur les Escoz e pur les Pis
Qui destruieient le païs.
En la terre de Loengre entroent.
E mult suvent le damajoent.
A la Pentecuste en esté
I aveit li reis surjurné.

Or, ce lai (selon Zimmer, bien entendu) est armoricain.

Nous avons déjà dit un mot de ce nouveau système [1]. Dût M. Br. nous accabler d'invectives, nous ne croyons pas devoir y revenir. Lui-même a du reste enlevé tout fondement à la théorie Zimmer en faisant observer que ces vers [2], qui ne tiennent pas au reste du *lai*, sont une addition.

Voici l'explication de M. Brugger [3] :

Carduel répond aux localités de Basse-Bretagne appelées *Kerduel* et *Keridol*. Deux hypothèses sont possibles : ou bien (avec Zimmer) les Bretons émigrés sur le continent ont identifié le *Carluil* (Carlisle) de leurs *sagen* avec les localités *Kerduel* et *Keridol* qu'ils connaissaient en Armorique, en sorte que ces derniers noms passèrent dans les lais et, plus tard, furent de nouveau identifiés en Angleterre avec Carlisle; ou bien, ce qui est plus simple, les *Kerduel* et *Keridol* des lais armoricains furent identifiés avec Carlisle, qui se prononçait à peu près de même, quand la scène de la plupart des lais fut transportée en Grande-Bretagne. Cela se fit d'assez bonne heure pour que chez les auteurs anglais du XIIe siècle [4] la forme *Carduel* ait remplacé souvent *Carlisle*. Nous ne perdrons pas notre temps à discuter la première hypothèse. Sa complication suffit à la faire écarter. Ce *Carlisle*, qui se change en *Carduel* et, plusieurs siècles après,

1. *Romania*, XXIV, 519, note 1.

2. Pour « sauver la face », M. Br. (p. 122) restreint l' « Einschub » aux vers 6-10.

3. P. 122 sq., note 52.

4. Voyez-en la liste, p. suiv., note 2.

redevient *Carlisle*, est d'une invraisemblance criante. S'il se rencontre un lecteur pour croire à des théories pareilles, nous trouvons plus court de renoncer à le convertir. Le second cas, pour être « plus simple », n'est guère plus admissible. Et d'abord la théorie fournit des armes à ceux qui pensent que le transfert des contes arthuriens des Celtes aux Français s'est fait en Angleterre. Qui donc aurait eu l'idée de remplacer une localité de Basse-Bretagne nommée dans un lai breton par la ville de Carlisle, rempart de l'Angleterre contre l'Écosse, sinon les Anglo-Normands [1] ? M. Br. a pressenti cette objection, car il ajoute : « Il « n'est pas nécessaire de supposer que *Kerduel*, *Keridol*, appa- « raissait déjà dans les lais bretons comme résidence d'Arthur; « il est possible qu'elle ne soit devenue telle qu'après la confu- « sion (*sic*) avec *Carlion*. Une confusion de cette sorte doit « s'être produite, car l'attribut *an Gales* [*Carduel an Gales* au « v. 7 de l'*Yvain* de Chrétien] ne peut s'expliquer qu'ainsi « d'une manière satisfaisante. Ainsi l'explication de J. Loth « cadrerait très bien avec la mienne. Qu'on remarque en outre « qu'à côté du *Caerleon* de Galles il existe en Bretagne un « *Kereleun* (com. de La Feuillée, cant. Huelgoat, arr. Château- « lin, dép. Finistère) outre la ville bien connue, *Saint-Pol-de-* « *Léon*. Et à celle-ci seulement convient l'expression *Charlion* « *qui siet sor mer* qui se trouve au début du *Bel Inconnu*. »

Voilà encore bien des complications pour une théorie « plus simple ». Si Arthur n'est pas lié aux *Kerduel* armoricains, comment s'expliquer la présence dans un lai du nom d'un de ces hameaux complètement insignifiants (ce ne sont même pas des villages) ? *Karduel* n'aurait, dit-on, été identifié avec *Carlisle* qu'après la confusion (?) avec *Carlion*. Et cependant cette confusion s'est produite de bonne heure en Angleterre [2], quoique

---

1. Il est vrai que M. Zimmer prétend que des Bretons du continent ont dû prendre part à l'expédition de Guillaume le Roux, de 1092, dans le Nord de l'Angleterre (*Zeitschr. f. franz. Sprache*, XIII, 93-94). C'est à ces Bretons que serait due l'introduction de Carduel dans la matière de Bretagne ! !

2. M. Zimmer (*Gœtt. gel. Anzeigen*, 1890, 525, et *Zeits. f. franz. Sprache*, XIII, 91) cite la forme *Cardeol* donnée par le ms. Laud 636 Bodléienne de la *Chronique anglo-saxonne* (sous l'an 1092). Ce manuscrit semble du XIIe siècle, de 1154 ou peu après. Orderic Vital a *Carduilum* (éd. Delisle, V, 111), dans son l. XIII. Voy. encore la chronique de Robert de Gloucester (elle est seu-

(ajoute l'auteur) dans Wolfram d'Eschenbach *Keridol* soit encore en Basse-Bretagne [1]. Quel gâchis! je me perds dans ce dédale d'hypothèses inconsistantes et contradictoires.

Laissons de côté d'abord *Keridol*, qui n'a visiblement rien à faire dans la question. Reste *Kerduel*. Cette forme est-elle assurée? Je n'en sais rien. M. Br. cite deux exemples. L'un d'eux paraît peu sûr, car dans un document ancien, de 1424, le nom de la localité est écrit *Kerzuell* [2]. La forme fût-elle assurée qu'elle ne prouverait rien. Il nous faudrait *Karduel* avec un *a*. Or, nous avons *Kerduel* avec un *e*. On sait que le brittonique *caer*, « ville, château », s'est réduit à *ker* en Bretagne, à *car* en Galles. Le rapprochement n'est donc pas même exact. Il en est de même de Kereleon et de Saint-Pol-de-Léon. Marie de France connaît cette dernière ville; elle l'appelle tout simplement *Liun* [3] et sait bien la distinguer de *Carlion* en Galles [4]. De même, Marie sait très bien que *Carduel* près du pays des Pictes ne peut être la même ville que *Carlion* où l'on révère saint Aaron. La *confusion* dont parle M. Br. n'existe donc pas en réalité. Les poèmes français distinguent très bien *Carduel* et *Carlion*. Ainsi le *Tristan* de Béroul (éd. Fr. Michel, I, 33, 161), le *Perceval* et ses continuations (v. 5533, 5984, 5380 et surtout v. 23533). M. Br. invoque l'expression « Carduel en *Galles* », mais MM. Loth et Förster en ont donné une explication suffisante, et on va voir à l'instant qu'elle est même superflue. Enfin, s'il est vrai que Carlion n'est pas sur la mer, cette localité n'est ainsi située que dans le *Bel Inconnu*.

---

lement de la fin du XIIIe siècle), et Skene, *Chronicle of the Picts*, 181, 207. Je remarque que les documents officiels des XIIe et XIIIe siècles n'emploient jamais la forme *Carduel*, mais bien *Carleol* ou *Carliol*. Voy. des exemples dans Ferguson, *History of Cumberland*, 145, 191, 193.

1. Y a-t-il là une influence armoricaine intéressante ou une déformation (de *Carduel*) comme Wolfram d'Eschenbach en offre tant?

2. Voy. Rosenzweig, *Dict. topogr. du Morbihan*.

3. *Gugemar*, v. 30 : *Liun*; dans *Yonec*, v. 185 et 474, *Carliun*.

4. La mention de *Carlion* et de *Saint-Aaron* dans les lais de *Yonec* et aussi de l'*Épine* semble bien inspirée de Gaufrei de Monmouth (l. IX, col. 12) ou de Wace (*Brut*, II, p. 95), suivant une remarque ingénieuse de M. Br. (127-128, 139-140). En revanche, il est inutile de nous citer (note 81) des personnages aussi obscurs que saint Aaron, moine en Armorique au VIe siècle, ou l'évêque d'Auxerre de ce nom. Saint Aaron n'est connu que parce que

Or, n'est-ce pas une illusion d'exiger de la précision dans des compositions aussi fantastiques [1] ?

Il n'apparaît donc pas que l'explication de M. Br. puisse être sérieusement admise. Il est du reste peu aisé de donner de *Carduel* une interprétation complètement satisfaisante. Est-il sûr tout d'abord que *Carduel* soit identique à *Carlisle* ? M. Förster esquisse des doutes [2], se fondant sur le vers 7 de l'*Yvain*, qui place Carduel « en Galles ». Il faudrait, dit-il, que le mot *Galles* eût conservé son acception primitive de pays occupé par les Bretons (*Cymri*). Cette intéressante hypothèse n'est pas nécessaire, croyons-nous : la géographie de Chrétien de Troyes étant des plus fantaisistes, la localisation « en Galles » n'a aucune valeur. Le témoignage de Marie de France, qui place *Carduel* près du pays des Écossais et des Pictes [3], et celui d'autres écrivains anglo-normands [4], ne permettent pas l'hésitation : *Carduel* est certainement identique à *Carlisle*.

L'origine de ce dernier nom est bien connue : *Lūgŭbălia* était devenu régulièrement, chez les Bretons insulaires, (*Caer*) *Ligualid*, au IXe siècle, aux XIIe-XIIIe siècles (*Caer*) *Liwelydd* [5]. Au VIIIe siècle, les Anglais appelaient cette localité *Luel* [6]. Il est

---

la principale église de Carlion lui était consacrée. On aurait tort, du reste, d'exagérer la portée de l'observation de M. Brugger. *Carlion*, dans les poèmes français, est loin de dériver uniquement de Gaufrei. Dans la légende d'*Ider*, on voit Arthur tenir une fête à Noël *apud Karlium*. L'ouvrage de Guillaume de Malmesbury, *Antiquitates ecclesiae Glastoniensis* (Migne, *Patrol. lat.*, t. 179, col. 1701), qui nous donne un résumé de cette légende, a paru en 1135-1139. Il est donc contemporain de Gaufrei, sinon antérieur à lui, et n'a pu lui emprunter la mention de *Carlion*. Nous revenons ailleurs sur ce passage (*Romania*, 1898, 567-8). Quant à Gaufrei, ou bien il tient la connaissance de Carlion comme résidence arthurienne des récits gallois, ou bien il l'emprunte aux récits arthuriens français. Mais ceux-ci même, à qui auraient-ils pris *Carlion* en Galles ? Aux Bas-Bretons ?

1. La forêt de Broceliande est située en réalité en Bretagne. Cela n'empêche pas certains, Chrétien tout le premier, d'avoir les idées les plus vagues ou les plus fausses sur sa position. Voy. l'éd. d'*Yvain*, par M. Förster, 278.
2. *Yvain*, 273-274. Cf. J. Loth, dans *Revue celtique*, 1892, 498.
3. Voy. plus haut, p. 28.
4. Voy. p. 29, n. 2.
5. J. Loth, *art. cit.*, *Revue celtique*, 1892, 499.
6. *Vita S. Cuthberti*, col. 27 : « venit ad Lugubaliam civitatem quae a

évident que *Car-duel* est pour *Car-luel* par dissimilation du premier *l*.

Mais chez quel peuple s'est produit ce phénomène de phonétique ? qui a eu l'idée de faire de Carlisle une résidence d'Arthur ? Nous avons déjà écarté les Bretons proposés par M. Zimmer. Faut-il songer aux Gallois ? On peut invoquer en leur faveur des arguments plausibles. Ils auraient conservé le souvenir des luttes de leurs ancêtres, les Bretons, dans le nord de l'île. Le *Gododin* parle de *Cathraeth* et de *Minit Eidin* (*Mynydd Eiddin*) ou Edinburgh [1]. Nous croyons pourtant devoir aussi écarter les Gallois. Leur littérature ignore absolument *Carlisle* en tant que résidence arthurienne. Quand elle la rencontre dans des textes français, elle la remplace par *Carlion* [2]. En outre, elle ne connaît Carlisle que sous la forme *Caer-liwelydd*, d'où *Car-duel* peut difficilement provenir.

Il est à remarquer que la célébrité de Carlisle date seulement de la conquête normande. Guillaume s'empara de la ville en 1092, la fortifia et en fit le boulevard de l'Angleterre contre l'Écosse. En 1133, on y établit un évêché [3]. Les Français n'ont pu avoir connaissance de cette ville avant l'extrême fin du XIe siècle. Dans *Carluel*, *Carloil*, la seconde partie du mot (*luel*, *loil*) indiquerait une origine anglaise, car déjà au VIIIe siècle les Anglais appelaient cette localité *Luel* [4]. Les Français auraient donc tout simplement emprunté ce nom aux Anglais du Nord. Et ce seraient eux qui, sous une influence analogique, auraient changé *Carluel* en *Carduel* [5]. Mais comment et pourquoi ont-ils fait de Carlisle une résidence arthurienne ?

---

populis Anglorum Luel vocatur » (cité par Förster, *Yvain*, 274). Cf. Siméon de Durham, éd. Arnold, I, 32, 53 ; II, 101. Ailleurs, cette localité est encore dite *Luercestre* (pour *Luelcestre*) dans les deux vies de saint Cuthbert. L'abbé Eadred qui y résidait à la fin du IXe siècle en prit le surnom de *Lulisc* (Siméon de Durham, *Historia Anglorum* : « abbati Eadredo qui pro eo quod in Luel habitavit, Lulisc cognominabatur » (éd. Th. Arnold, II, 114).

1. J. Loth, *art. cit.*, 500.

2. Ceci a été établi par M. Zimmer, *Gœtt. gel. Anzeigen*, 1890, 525. *Carduel* est également inconnu aux Gallois (*id.*, *Zeitschr. f. franz. Sprache*, XII, 237).

3. Voy. les art. cit. de Zimmer et J. Loth.

4. Cf. p. précéd., note 6.

5. Les Français occupèrent de bonne heure la ville et le « comté de Car-

On peut faire deux réponses à cette question. On peut, utilisant une remarque de M. Brugger [1], l'attribuer à l'influence de Gaufrei de Monmouth, qui nous montre, au ch. 1 du l. IX, Arthur, récemment couronné, luttant contre les Pictes et les Scots, et on sait que Carlisle est à la frontière [2], ou bien, avec M. J. Loth, croire à une faute de lecture : on a pu lire *Carliol* pour *Carlion* [3]; cette dernière localité, alors

---

liol ». On a vu que Guillaume le Roux l'avait prise en 1092. Sous son règne ou celui de Henri Ier, elle fut donnée à Renou Meschin, originaire de Basse-Normandie (son père était vicomte du Bessin) et le pays fut partagé en trois baronies. Le roi Étienne donna bien Carlisle au roi d'Écosse, David. Mais cette cession fut de courte durée. Dès le début du règne de Henri II, Carlisle revint à l'Angleterre. Depuis 1177, le comté de Carlisle prend le titre de comté de Cumberland qu'il a gardé depuis. (Voy. Ferguson, *History of Cumberland*, 146-160.) Les Français se sont donc de bonne heure établis dans cette contrée. Une anecdote de Gervais de Tilbury nous montre qu'avant l'an 1200 ils déformaient les noms des environs de Carlisle sous une préoccupation étymologique : « Est in Britannia majore sylva multiplici venationis genere copiosa, « quae Carleolensem respicit civitatem. In hujus quasi medio vallis est, mon- « tibus circumsepta, juxta stratam publicam. In hac, inquam, valle quotidie « ad horam unam diei auditur classicum campanarum dulce resonans. Unde « indigenae loco illi deserto nomen imposuerunt in idiomate gallico Laiki- « brait. » (*Otia imperialia*, éd. Liebrecht, p. 34.) Les *indigenae* qui donnent un nom français à une vallée de la forêt entourant Carlisle (sans doute la forêt d'Ingleswood) ne peuvent être que les Français établis en cette région. *Laikibrait*, « lac qui brait », est la déformation du nom breton d'un lac. La légende des cloches sonnant sous l'eau du lac est provoquée, à son tour par ce nom déformé sous l'influence d'une fausse étymologie. On peut se demander si *Carduel* ne provient pas de *Carluel* sous l'influence du mot *duel*, *doel*, deuil (?).

1. *Art. cit.*, p. 122. Le même fait justement observer qu'au l. II, col. 9 de Gaufrei de Monmouth, il faut corriger *Kaerleir* en *Kaerleil*.

2. Gaufrei paraît, soit dit en passant, s'être inspiré dans ce chapitre du souvenir des expéditions récentes des Normands dans le nord de l'île, contre les Écossais.

3. *Art. cit.*, 499-500. L'identification de Cairlion avec Carlisle est certaine pour Henri de Huntingdon : « Kairlion quam vocamus Carleuil » (éd. du *Master of the rolls*, p. 7). Mais il est à remarquer que dans ce chapitre Henri s'est préoccupé d'identifier à tout prix les 28 *civitates Britanniae* dont la nomenclature termine l'*Historia* attribuée à Nennius. Il y trouvait *Cair Legion guar Usic* qu'il identifia facilement avec *Carlion* « ubi Usca cadit in Sabrinam.

ruinée [1], attirait moins l'attention, fixait moins le souvenir que la nouvelle forteresse qui servait au royaume de protection contre le Nord.

Ces explications ne sont pas négligeables. Je remarque néanmoins que dans des poèmes arthuriens *Carlion* se maintient à côté de *Carduel* et figure même plus souvent [2]. Dans le ch. 1 du l. IX de l'*Historia Brittonum*, Gaufrei parle bien des Pictes, des Saxons, des Scots, mais il ne souffle mot ici de Carlisle, alors qu'il nomme York et le fleuve Duglas. Enfin, dans les poèmes français, on trouve toujours *Carduel*, jamais *Carluel*. Cela semble exclure l'explication de M. J. Loth, car la méprise (?) se comprendrait mieux entre *Carliol* (Carluel) et *Carlion* qu'entre *Carduel* et *Carlion*; et en outre, la forme *Carduel* est ancienne, antérieure au milieu du XIIe siècle [3]. Ces explications ne me semblent donc pas convaincantes.

Je me demande si *Carduel* envisagé comme localité arthurienne, et le nom même de cette ville, ne viendraient pas tout simplement des traditions propres à un débris des Bretons du Nord.

La question de la persistance des Bretons dans le nord-ouest de l'île est obscure et difficile. Les Bretons du Strathclyde (vallée de la Clyde), entre le golfe de la Clyde et le golfe de Solway, avec Alcluyd (Dumbarton) pour capitale, maintinrent jusqu'au Xe siècle leur indépendance tant bien que mal. Il n'en fut pas de même de leurs voisins situés au sud, entre le golfe de Solway et la Dee. Ceux-ci, dont la principale ville était précisément *Lugubalia* (Carlisle), furent battus et conquis dès le VIIe siècle (avant 685) par les Anglais du Northumberland. On peut croire que la population n'a pas été détruite. Elle a été

Mais pour *Cair Lion* il s'est complètement mépris. Au lieu d'y voir Chester, se fiant à une ressemblance extérieure, il l'a identifié avec Carlisle (*Carleuil*),

1. Voy. les textes de Henri de Huntingdon et de Gaimar mentionnés plus haut, p. 17.

2. Notamment dans le *Perceval* et ses continuations, le *Bel Inconnu*, etc.

3. Voy. ci-dessus, p. 29, note 2. Notons à ce propos une hypothèse intéressante de M. Zimmer (*Zeitschrift f. franz. Sprache*, XII, 237-238) adoptée par M. Br. (*art. cit.*, 52). Dans les *Prophetiae Merlini* de Gaufrei de Monmouth écrites peu après 1135, se trouve cette phrase qui est restée inexplicable à tous les commentateurs depuis Alain de Lille : *Vindicabit leonem vultes*

seulement vassale des rois anglais de *Deira* et *Bernicie*. Mais l'abondance dans la toponomastique de noms de lieu en *-ton* montre l'importance de la colonisation anglaise en Cumberland (de même que plus tard les noms en *-by* celle des Scandinaves). *Lugubalia* devint *Luel* ou *Luer-chester* [1], de même qu'au sud-ouest *Venta* devenait *Win-chester*. Il n'est donc point douteux qu'aux VIIe et VIIIe siècles le Cumberland et Carlisle n'aient été fortement occupés par les Anglais. Hodgson-Hinde [2], Ed. Freeman [3], Richard Ferguson [4] et autres ont donc raison d'insister sur les éléments germaniques de la population de cette contrée. Mais, à la fin du IXe siècle, se produisit un événement qui modifia la situation, sinon du Cumberland, en entier, du moins de Carlisle et des environs. Vers 876, les Danois, venant de la *Deira*, détruisirent *Luelchester*, dont la population terrifiée s'enfuit, emportant les reliques de saint Cuthbert. La ville resta déserte deux siècles, dit Siméon de Durham, d'après Florence de Worcester, non sans une exagération probable [5]. La domination anglaise était anéantie sur ce point. Bien que les Danois s'y soient souvent donné rendez-vous, et jusque vers l'an 1000, Carlisle se réunit au Galloway et au Strathclyde, pour former, au Xe siècle, le royaume breton de Cambrie (*Cumbria*). Celui-ci dut reconnaître, du reste, la suzeraineté des rois anglais, Édouard l'Ancien, Aethelstan,

---

Kaerdubali et totum suis dentibus consumet (éd. San-Marte, p. 99). Le traducteur gallois de Gaufrei ne connaissait pas cette localité. Il copie simplement *Kaerdubal*. Selon M. Z., *Kaerdubal* ne serait autre que *Carduel* et Gaufrei aurait puisé ce nom dans la « matière de Bretagne ». Je ne demande pas mieux. Ce serait une preuve que les Anglo-Normands connaissaient *Carduel* comme résidence arthurienne antérieurement à 1135. Mais l'explication de M. Z. ne me paraît pas bien assurée. Pourquoi cette intercalation d'un *b*? Et puis il faudrait indiquer dans l'histoire du XIIe siècle (aux environs de 1130-1135) le fait auquel se rapporte la prophétie *Vindicabit leonem vulpes*, etc. Tant que M. Z. ne l'aura pas trouvé, on ne pourra adopter son explication.

1. Cf. plus haut, p. 31, note 6.

2. Dans *Archaeological Journal*, XVI, 217.

3. *Ibid.*, XXXIX, 317-346.

4. *History of Cumberland*, 148-156, d'après Robert Ferguson, *Dialect of Cumberland* (London, 1873); Thurnam, *Crania Britannica*, etc.

5. Éd. Arnold, II, 101, 114, 298.

puis Edmond. Celui-ci, en 945, mécontent du roi breton Dunmail, ravagea la Cambrie et l'offrit (à charge d'hommage) au prince des Scots, Malcolm Ier. Pendant plus d'un siècle, Carlisle forma partie intégrante du nouveau royaume d'Écosse. Mais, vers 1070, on ne sait trop comment, elle échappa à Malcolm III, et devint la proie de Dolfin, fils d'un *earl* de Northumberland. En 1092, Guillaume le Roux vint l'arracher à Dolfin, la rebâtit, et l'annexa à l'Angleterre pour un demi-siècle [1]. Dans cet intervalle de deux siècles, de 876 environ à 1092, l'élément breton dut reprendre le dessus à Carlisle. Et cela n'a rien d'étonnant : d'abord, parce que la ville fit partie pendant cet intervalle d'un royaume breton (Strathclyde), puis scot; ensuite parce qu'elle est située à l'extrême limite septentrionale du Cumberland, tout à fait sur le *border* du Galloway et du Strathclyde, encore indépendants du VIIe au Xe siècle; enfin, parce que dans le Cumberland même, la population indigène, même pénétrée par les Angles aux VIIe, VIIIe, IXe siècles, ne dut pas disparaître complètement. Les noms de rivière sont restés celtiques, et il est à remarquer que la toponomastique montre que les Anglais colonisèrent surtout la plaine le long des voies romaines [2]. Les Bretons durent se retirer dans les parties montagneuses. On ne s'expliquerait pas du reste, s'ils avaient disparu brusquement, que les Angles aient précisément donné à cette région le nom de *Cumberland* (pays des *Cumbri*, c'est-à-dire des *Cymri*, des Bretons). Ce nom de *Cymri*, que les Angles empruntaient à leurs voisins celtiques, n'est pas très ancien. Les Bretons qui émigrèrent en Armorique ne le connaissaient pas encore. Dans le pays de Galles même, il ne triompha complètement du nom ancien, *Brython*, qu'au XIIe siècle. M. J. Loth [3] ne pense pas que ce mot de *Cymri* puisse être antérieur au IXe siècle. Il faut donc qu'il y ait eu encore alors des Bretons au sud du Solway.

Le nom même de *Carlisle* est la meilleure preuve de la persistance, ou plutôt de la renaissance d'un élément breton. *Lugubalium* était devenu une ville anglaise, *Luel* ou *Luelchester*.

---

1. Rich. Ferguson, *op. cit.*, 125-139.
2. Ferguson, *op. cit.*, 148-156.
3. *L'Émigration bretonne*, 88-89.

Mais, du IXe au XIe siècle, *Luelchester* disparut. Quand les Français arrivèrent, ils trouvèrent *Carluel*, et *car* est évidemment le brittonique *cair* « ville ». Désormais, c'est sous ce nom que la ville sera connue des Anglais eux-mêmes [1]. Siméon de Durham, dont l'*Historia* fut composée peu après 1119, nous dit « Lugubalia, id est Luel, *nunc dicitur Carleil* [2] », et dans son *Historia Dunelmensis ecclesiae*, écrite entre 1104 et 1108, soit douze ou quinze ans seulement après la conquête de Guillaume le Roux : « Luel quod *nunc Carleul* appellatur [3] ». A la date de 1092, parlant de la reconstruction de la ville par Guillaume le Roux, il dit du reste qu'elle s'appelle *Cairleil* en breton : « civitatem quae britannice *Cairleil*, latine *Lugubalia* vocatur restauravit [4], » et il copie ici Florence de Wigorne [5], dont la chronique fut écrite en 1118. Le texte serait décisif si nous étions assuré que *britannice* s'entend du présent et non du passé [6]. Quoi qu'il en soit, il est évident que *Cair-luel* ou *Car-luel* rend en nord-breton l'anglo-saxon *Luel-ceaster*. Comme cette dernière forme était éteinte à la fin du XIe siècle au profit de la première, il faut nécessairement que dans cette localité ou aux environs il se soit reformé un noyau de gens parlant breton.

---

1. Ce fait avait déjà beaucoup frappé Ed. Freeman. Voy. son article, *The place of Carlisle in English history*, dans l'*Archaeological Journal*, XXXIX, 1882, 323 sq.

2. Éd. Th. Arnold, II, 101 ; cf. II, 298, 306, 330.

3. *Ibid.*, I, 53.

4. *Ibid.*, II, 220.

5. Florence écrit *Kairleu* (s. a. 1092).

6. Un peu plus loin (*ibid.*, II, 267). Siméon, dans la partie originale de sa chronique (sous l'an 1122), répète sa phrase en y faisant une addition intéressante : «...civitatem antiquam quae lingua Brittonum *Cairleil* dicitur, quae nunc *Carleol* anglice, latine vero *Lugubalia* appellatur. » Faut-il déduire de *civitatem antiquam* et de *latine vero Lugubalia* que Siméon s'imagine que *Cairleil* était le nom que les antiques Bretons donnaient à Carlisle ? Peut-être. Mais, d'autre part, dans quel écrivain antique aurait-il pris cette forme *Cair-leil* qu'il oppose à l' « anglais » *Carleol* ? L'aspect brittonique de *cair* (*leil*) et son opposition à la forme anglaise, ne ferait-il pas supposer que Siméon a connu une forme nord-bretonne (contemporaine) du nom de cette ville ? Il n'y a pas à attacher d'importance à l'emploi du présent par Siméon, en ce qui concerne les *Brittones* (*dicitur* et non *dicta est*).

Or, c'est précisément chez ces Bretons du Nord que se sont livrés les combats d'Arthur [1]. Celui-ci est un « héros breton du Nord », selon la démonstration de M. Zimmer [2]. On a déjà vu que l'origine de la légende de Tristan doit être cherchée dans la direction du Nord [3]. Tristan est un Picte; des Pictes habitaient, de concert avec les Bretons, le Galloway [4]. Le souvenir d'Arthur pénètre jusque chez les Scots établis dans le Nord-Ouest. Dès les environs de l'an 600, un roi de cette région, Aed mac Gabrain, donnait à un de ses fils le nom d'Arthur, sans doute en commémoration du héros [5]. Plus que tous autres, les Bretons de l'extrême nord étaient intéressés à garder le souvenir d'Arthur [6]. La toponymie de la contrée semble indiquer que les localités arthuriennes y étaient nombreuses [7]. Il est tout naturel que Carlisle, la principale ville, fût considérée comme une ancienne résidence d'Arthur [8].

---

1. Voy. Zimmer dans *Gœttingische gelehrte Anzeigen*, 1890, 525.
2. *Ibid.*, 816-819.
3. *Romania*, XXV, 28.
4. J. Rhys, *Celtic Britain*, 146, 149.
5. Zimmer, *Nennius vindicatus*, 284-285.
6. Cf. J. Loth : « Outre les Gallois il y avait dans le nord même des Bretons et il ne viendra à l'idée de personne de soutenir qu'ils avaient moins bien conservé le souvenir des exploits de leur Arthur dans leur propre pays que les Armoricains. » (*Revue celtique*, 1892, 500.)
7. L'ouvrage de Stuart Glennie, *Arthurian localities* (en tête de l'éd. du *Merlin*, III, XVII-CLVI), est malheureusement bien confus. Les textes datés sont rares. Les chartes de l'abbaye de Newbotle en Écosse nous font connaître, par exemple, un *furnum Arthuri*, une *fons Arthuri* (Stuart Glennie, LVIII et XCIX), mais ces textes datent seulement de 1293 et 1339. *Arthuret*, à 10 kilomètres au nord de Carlisle, n'a primitivement rien à faire avec Arthur. C'est l'antique *Arderydd*, selon toute vraisemblance (Stuart-Glennie, LXXXVI), où se sont livrées au VIe siècle des batailles entre Bretons et Anglais. Toutefois, la déformation même de ce nom est curieuse à signaler. Elle indique l'influence du nom d'Arthur. *Pendragon castle*, dans la même région, serait également très intéressant; mais remonte-t-il à Guillaume le Roux, comme le dit Ferguson (*History of Cumberland*, 141)? Seuls les érudits locaux sont en mesure de résoudre ces petits problèmes de toponomastique.
8. *Alcluid* (Dumbarton), l'ancienne capitale des Bretons de Strathclyde, a dû être aussi regardée comme une résidence d'Artur. Elle est dite *castrum Arthuri* dans un « Parliamentary record » de David II, de 1367 (Stuart-Glennie, CIV, et Skene, *Four ancient books of Wales*, I, 55-56).

Ce qui paraît donc le plus vraisemblable, c'est que les débris des Bretons du Nord ont joué un rôle appréciable dans la formation et la propagation des légendes arthuriennes [1]. C'est par leur intermédiaire que *Carduel* en particulier est venue à la connaissance du public de langue française [2].

3° Est-il bien nécessaire de discuter les autres hypothèses de l'auteur ? Quand M. Br. prétend par exemple [3] que le *Cardigan* du pays de Galles doit provenir de la fausse identification d'une localité bretonne telle que *Kerigant*, *Kervegant*, *Kerleguen*, ou encore que *Camelot* en Somersetshire répond à un breton *Kermelo*, *Kermelon*, et ne donne à l'appui qu'une vague ressemblance de mots, faut-il le prendre au sérieux ? Pour ma part, je m'y refuse.

Quand il soutient qu'on a confondu la Cornouailles continentale avec la Cornouailles insulaire, il y a au moins une apparence de raison. Il se trompe, du reste, en affirmant que la première seule doit entrer en ligne de compte [4]. Il est trop évident que, puisque des localités comme Tintajol, Carnant (dont M. Br. ne souffle mot) [5], sont situées en Cornwall, cette pro-

---

1. Il semble en effet qu'au XIIe siècle la langue bretonne n'était pas encore complètement éteinte entre la Clyde et le golfe de Solway. Une description de l'Écosse, écrite vers 1165, nous dit que la rivière Forth se disait Gwerid en breton : « scottice vocata *Frach*; *britannice Werid*. » (Skene, *Chronicle of the Picts and Scots*, p. 136.) Voy. encore une triade du XIVe s. dans J. Lot, II, 275.

2. La dissimilation de *Carluel* en *Carduel*, phénomène phonétique inadmissible pour les Français ou Anglais, pourrait bien être le fait de ces Bretons du Nord (?).

3. P. 124 (en note) et 150.

4. Je trouve un exemple assez plaisant à la note 62. M. Br. invoque en sa faveur ce passage du *Merlin* (éd. Sommer, p. 134) : « Nantes en Bertaigne par devers Corneualle, por ce que ce estoit el païs ou li Sesnes conversoient. » Je n'attache aucune importance à cette ligne tirée d'une composition de fantaisie; mais si je voulais la prendre au sérieux, je ferais observer que Nantes n'est pas voisine de la Cornouailles et que les Saxons n'ont rien à faire avec l'Armorique. Si au contraire on voit dans *Nantes* une erreur pour un *Carnant* insulaire, tout s'explique à merveille. Il y a un Carnant en Cornwall, et les invasions des Saxons en Cornouailles (insulaire) sont un fait des plus historiques. On a déjà vu plus haut (p. 26-27) qu'un autre argument tiré de la traduction noroise de Marie de France peut également se retourner contre l'auteur.

5. Sauf pour se moquer (p. 142-144) de mon hypothèse que *sire des Nans*,

vince a joué son rôle dans la propagation des légendes arthuriennes. Nous avons vu plus haut [1], par le récit de la tournée de reliques de 1113, que les Celtes du Devonshire considéraient leur pays comme la patrie d'Arthur. Ils s'en vantaient auprès des Français qui le visitaient. Quoi d'étonnant que des localités de l'ancienne Domnonée (Devon, Cornwall, Somerset) figurent dans les récits arthuriens ? Il n'y a rien de plus naturel. On a vu encore que la Cornouailles insulaire a joué son rôle dans l'élaboration de *Tristan* [2]. L'influence de cette contrée apparaît encore dans le nom même de l'adversaire d'Arthur, *Modret*, qui, au témoignage unanime des philologues, ne peut être que cornique [3]. Pourquoi nier l'évidence [4] ?

On pourrait plus justement retourner la proposition de M. Br. et dire que la Cornouailles armoricaine a remplacé la Cornouailles insulaire. *Carhaix* en Basse-Bretagne, qui figure dans le

---

dans le lai d'*Equitan*, est pour *sire de Carnant*. Cette hypothèse est en effet bien peu convaincante. Celle de M. Br. (*Nans* = *Vannes*) vaut-elle mieux ? L'identification d'*Equitan* avec *Pasquiten* est, en revanche, digne d'intérêt. J'ai rangé du reste le lai d'*Equitan* parmi ceux dont la provenance est douteuse.

1. P. 12.

2. *Romania*, XXV, 20 sq.

3. Rhys, *Arthurian legend*, 392; J. Loth, *Études corniques* (*Revue celtique*, 1898, 404, note 3).

4. M. Br. admet bien (p. 136) que la légende de Tristan, qu'il qualifie de *Vikingersage* (*sic*), a passé de Cornwall en Bretagne. Mais, ajoute-t-il, la mention de Riwalin prouve qu'elle est parvenue aux Français par un intermédiaire armoricain. Au moins ici il y a un raisonnement. Il n'est pas probant. Les versions Thomas et Béroul sont en effet déjà profondément remaniées. Elles dérivent de plusieurs sources. Il n'y a pas de raison pour que Breri, dont Thomas invoque l'autorité, soit sa seule source. La mention de Riwalin indique (nous l'avons déjà dit, *Romania*, XXV, 23) une influence armoricaine. Mais celle-ci n'est pas unique ni même prépondérante; autrement Tristan eût déjà été considéré comme un Léonard de Basse-Bretagne. Or, il est encore dit de *Loenois* et les contemporains (d'Angleterre tout au moins) savaient très bien quelle était cette région. J'ai eu récemment (*Romania*, XXVII, 41-42) l'occasion de signaler l'imitation du *Brut* de Wace par Thomas. Les sources du *Tristan* sont donc bien plus nombreuses et composites qu'on ne croit. Je ne reviendrai pas sur la question *Breri* que M. Br. discute longuement (p. 136, note 78). Il y a chez les « armoricanistes » un parti

Tristan [1] de Béroul, a peut-être pris la place de *Carhais* en Cornwall, de même que le pays de Léon a été bizarrement identifié avec le *Loonnois* (Écosse), véritable patrie de *Tristan* [2].

Nous croyons donc pouvoir affirmer que de l'examen de la théorie du transfert topographique il ne résulte aucune conclusion favorable au système exclusivement armoricain de M. Brugger.

III

La partie la plus intéressante du mémoire de M. Br. porte sur le sens des mots *Bretagne* et *Bretons*. En examinant les textes arthuriens, il m'avait sauté aux yeux que, dans un bon nombre de cas, ces expressions ne pouvaient s'entendre de l'Armorique et des Armoricains. J'avais pensé qu'ils pouvaient désigner la Grande-Bretagne [3] et les Celtes insulaires (Gallois, Cornouaillais, Cumbriens). Il ressort parfaitement de l'étude de M. Br. que ces expressions ont un sens rétrospectif. Elles s'entendent du royaume d'Arthur et de ses sujets, les antiques Bretons du VIe siècle [4]. J'adopte absolument cette explication, qui

---

pris d'entêtement sur lequel aucun raisonnement n'a de prise. Pour ne pas m'étendre indéfiniment, je laisse aux nombreux érudits qui se sont occupés de Tristan le soin d'examiner la thèse de M. Br. (p. 132-136) sur les « faux lais » de Tristan. L'auteur déclare au surplus ne pas croire à l'origine armoricaine (non plus que galloise) de ces récits.

1. Éd. Francisque-Michel, I, 147.

2. Voy. *Romania*, XXV, 27.

3. Non pas le pays de Galles en particulier. J'avais objecté contre M. G. Paris que cette restriction de sens n'était nullement nécessaire (*Romania*, XXIV, 524). Les critiques de M. Br. ne m'atteignent donc pas sur ce point. Il suffit que le mot « Bretagne » s'entend de la région insulaire en général et désigne un pays différent de l'Armorique. J'ai eu tort de croire (*Ibid.*, 520), avec M. Paris, que, dans *Yonec*, « Bretagne » désigne exclusivement le pays de Galles. Cela a du reste bien peu d'importance, puisqu'ici il ne s'agit pas de l'Armorique. M. Brugger en convient (note 62) : « Ich glaube ganz gern dans Marie de France in diesem Lai unter *Bretagne* das alte Britannien verstand oder verstanden wissen wollte. » Il est vrai qu'il ajoute « doch nicht so ihre Quelle ». Mais comme nous ne savons rien sur cette « Quelle », on nous permettra de négliger cette restriction comme subjective.

4. Remarquer que l'expression les « Bretons en firent un lai » ne peut

est bien préférable à la mienne [1]. Seulement, si elle atteint la théorie insulaire, elle écrase aussi du coup la théorie armoricaine, car il n'est pas plus question désormais des Bretons du continent que des Gallois. C'est un formidable pavé sur la tête de M. Zimmer. Si en effet dans Marie de France *Bretagne* et *Breton* ont un sens rétrospectif, toute la théorie du maître s'écroule [2]. J'avais pressenti ce résultat. L'examen des lais de *Doon* et du *Fresne*, où la scène se passe en Bretagne française et en Normandie, m'avait fait soupçonner le caractère conventionnel de l'expression *laï breton* [3].

---

s'entendre que du passé. *Eliduc* est attribué expressément (v. 1182) aux « anciens Bretons courtois » (cf. dans *Milun*, v. 531 : « li ancien »). Ces « anciens » sont les « nobles barons » de Bretagne dont on parle au début d'*Equitan*. La *britannica nobilitas* est vantée par Gaufrei de Monmouth (dont évidemment Marie s'inspire, directement ou non) aux dépens de leurs descendants les Gallois, à la fin de son ouvrage (l. XII, col. 19). L'avertissement de Marie est du reste bien explicite : « Or sont dites et racontées De latin en romanz trovees; Bretons en *firent* lais plusors, Si con dient nos *ancessors*. » Marie (et les autres auteurs de lais) ont donc toujours en vue le passé. C''est ce qui explique qu'on ne trouve jamais l'expression « un lai en firent li Gualeis », et qu'il n'y ait même pas lieu de la trouver, comme le réclame M. Brugger (p. 156 et 162).

1. Remarquez qu'au fonds M. Br. et moi sommes d'accord. Nous pensons que le mot *Breton, Bretagne*, n'a pas dans Marie (et autres) son sens ordinaire (Armoricain, Armorique). Il a une signification archaïque. La divergence de l'interprétation n'empêche pas le principe d'être le même.

2. Quand Marie (ou tout autre) attribue l'origine d'un lai aux Bretons d'un passé lointain, il ne s'ensuit nullement qu'elle ait raison, loin de là. Elle nous offre des lais dont l'origine armoricaine est assurée, mais assurée par quoi? Par l'expression « lai breton »? Point du tout, puiqu'elle parle au passé (et se trompe), mais par le contenu de son récit (noms de lieux et de personnes). Or, l'erreur fondamentale de M. Z., c'est précisément de prendre pour base ce mot *Breton* en le restreignant au sens de Breton contemporain, de Breton continental. Le grand mérite de M. Brugger, c'est précisément de montrer que cette base est croulante.

3. Voy. *Romania*, XXIV, 527-528. J'aurais dû insister sur ce point. Mais le peu que j'ai dit à ce sujet effraye visiblement la théorie armoricaine. Je trouve encore un exemple du caractère conventionnel de l'expression *lai breton* dans *Haveloc*. Tout le monde sait que le *Lai d'Haveloc le Danois* a pour source une saga scandinave. Cela n'empêche qu'on ne trouve au début : *Un lai en firent li Breton* (*sic*!) Si l'appellerent de son nom Et Haveloc et

Mais le comique de l'affaire, c'est de voir M. Br. s'insurger contre les déductions logiques de sa découverte. Rien de plus plaisant que les efforts désespérés auxquels il se livre pour sauvegarder la théorie armoricaine (exclusive) à laquelle il vient de porter un coup mortel. Sentant bien où est le défaut de la cuirasse, il commence par alléguer [1] que si Dol et Saint-Malo, par exemple, sont dans la partie de langue française, c'est toujours la Bretagne. « Les lais qui en provenaient ne pouvaient-ils pas être nommés lais bretons ? » Hélas! voilà notre honorable contradicteur tombé dans un de ces « sophismes » qu'il reproche avec tant de bonne grâce à ses indignes prédécesseurs ! Un *lai breton* est une composition propre aux Celtes (continentaux ou non, peu importe ici). Au XIe et au commencement du XIIe siècle, les gens étrangers à ces populations ne savent encore composer ni la musique de ces *lais* ni inventer le sujet. Le fait d'appartenir au même régime politique ne constitue pas en faveur des *Romani* soumis au duc de Bretagne une aptitude supérieure à celle des Manceaux, Angevins ou Tourangeaux, par exemple. Au XIe siècle, la Bretagne n'est qu'une expression géographique. Il n'y a pas encore de nation bretonne. Les habitants de Rennes, et surtout de Nantes, ne se sentent pas solidaires des *Bretons* du fond de la péninsule [2]. Ils n'ont ni la même langue ni les mêmes mœurs. Inutile d'insister, je crois [3].

Et puis il y a *Pitres* (lai des *Deux Amanz*). Est-ce une loca-

---

Cuarant. » (v. 21-23). Il est vrai que M. Ward, dans une savante et ingénieuse dissertation (*Catal. of romances*... I, 429-433), s'est efforcé d'établir que Haveloc était le gallois *Abloyc* et que le conte avait été transmis aux Français par l'intermédiaire des Gallois. En tout cas, les Bretons continentaux sont toujours exclus.

1. P. 254.

2. Voy. par exemple, à l'appui l'introduction de M. R. Merlet à son édition de la *Chronique de Nantes* (Paris, 1896).

3. Pour le *Fresne* et *Laustic*, je vais fournir à M. Br. un argument qu'il n'a pas été capable de trouver. J'ai dit que la scène s'y passait à Dol et Saint-Malo, villes de langue française. Cela est vrai déjà à la fin du moyen âge. Mais, en y réfléchissant, il se peut qu'aux XIe-XIIe siècles la langue bretonne y fût encore parlée, bien que, selon M. J. Loth, le breton fût déjà aux XII-XIIIe siècles renfermé dans les limites actuelles à une ou deux lieues près

lité de Bretagne? M. Br. aurait dû ici s'arrêter. Mais l'élan était pris. Franchissant toutes les bornes de la prudence, l'auteur en vient à déclarer (p. 154) que, même inventée à Pitres, en Normandie, cette histoire peut être un vrai lai breton. Enfin « même le lai d'*Orphey*, un de ceux oubliés par Lot, n'en « est pas moins un lai breton, bien que la matière en soit certainement grecque!! »[1] Nous n'irons pas plus loin, et nous refuserons d'accabler un ennemi tombé à terre pour avoir mal calculé son élan [2].

Le caractère conventionnel de l'expression *lai breton* était à prévoir. Le *lai*, en effet, c'est la musique à l'origine, la *mélodie* dont le *conte*, versifié ou non, n'est que l'explication, le livret. Il est tout naturel que les Français aient d'abord connu ces compositions musicales de leurs voisins les Celtes d'Armorique. Il n'y a point de preuve du reste qu'ils en aient su le sujet, le *conte*. Les « Bretons » ont pu parcourir pendant des siècles les régions romanes sans que les Français s'occupassent du *sujet* de ces compositions musicales ou même s'en doutassent. Seulement, la

---

(*L'Émigration bretonne*, p. 192-193). Cette objection, pourtant bien simple, ne s'est présentée à mon esprit qu'en regardant récemment les cartes de l'*Histoire de Bretagne* de M. de La Borderie.

1. A la p. 154-155, M. Br. prétend s'autoriser d'une mienne théorie. Voilà qui sent terriblement l' « Advokat ». Une légende pour être qualifiée « celtique » n'est pas nécessairement celtique dans ses origines lointaines, je l'ai dit et le répète; mais encore faut-il qu'elle ait subi un certain temps une *élaboration* en pays celtique. Est-ce le cas du lai d'*Orphey*?

2. Encore un argument de Br. (p. 131) : les noms français de *Doon* et *Milon* ne peuvent provenir de lais gallois, bien que Milon soit dit « de Guales » (v. 447) ou de « Suthwales » (v. 9). D'accord! Ce serait simplement une nouvelle preuve du caractère « convenu » des lais dès le milieu du XIIe siècle. Certains noms celtiques avaient un aspect terriblement rébarbatif pour les Français du XIIe siècle. Ils les ont remplacé par des noms à eux plus familiers, tels que *Doon* et *Milon*, alors très répandus. Invoquer à l'appui de l'origine armoricaine de ces noms le *Cartulaire de Redon* n'est pas sérieux. Redon était en territoire roman. Même au IXe siècle, la couche celtique n'était dans le pays de Rennes qu'un mince vernis. Rien de plus simple que l'onomastique du cartulaire soit en très grande partie franque. Alléguer l'emploi du cas-régime (*Milun* et non *Miles*) comme preuve de la provenance continentale est également une mauvaise plaisanterie. J'admire l'intrépidité des érudits qui bâtissent des théories sur ces pointes d'aiguilles.

musique bretonne était, et depuis longtemps, renommée. L'expression *lai breton* était toute faite. Aussi voit-on les Gallois et même les Irlandais exécuter des lais bretons [1]. Quand l'œuvre de Gaufrei de Monmouth vint révéler au public courtois l'existence et les exploits des antiques possesseurs de l'île de Bretagne, le mot *breton* s'entendit au sens archaïque, rétrospectif. Tous les exploits des héros celtiques furent reportés au temps des « anciens Bretons courtois ». Il n'est point douteux que Marie de France en particulier n'entende rapporter ses récits à un passé très lointain.

Ce n'est pas à dire, bien entendu, que *Breton* et *Bretagne* ne puissent désigner, et très souvent, l'Armorique et les Armoricains [2]. Mais ce sens ne ressort que de l'examen des poèmes.

---

1. Ainsi, dans le *Lai de l'Espine* et dans le *Tristan* de Gottfried de Strasbourg (copiant Thomas), où l'on voit (v. 3503 sq.) un « Gâlois » exécuter un lai composé par les *Bretons* (des temps passés). Et c'est précisément ce sens archaïque, conventionnel, de *lai breton* qui rend vaines les chicanes de M. Br. (p. 113-114) à ce propos. Les Irlandais jouissaient au moyen âge d'une grande réputation comme musiciens. Ils furent en musique les maîtres de saint Dunstan (Xe siècle). Voy. un passage curieux de la vie de ce saint par Guillaume de Malmesbury (éd. Stubbs, dans *Memorials of Saint-Dunstan*, 257 et 259).

2. A ce propos, je dois signaler que pour le lai de *Lanval*, auquel j'attribue une origine insulaire, Marie de France nous dit que « en bretanz l'apelent Lanval » (v. 4). La fin est ainsi conçue : « De plain eslais Lanval sailli Od li s'en vait en Avalun, Ceo nus racuntent li Bretun, En un isle qui mult est beals » (v. 658-661). Comme le verbe est au présent (*ceo nus racuntent*), MM. Zimmer et Brugger soutiennent qu'il ne peut s'agir que des Bretons contemporains de Marie, ceux du continent. Le « bretanz », c'est le breton armoricain. Je ne dis pas que c'est mal raisonné, je dis que c'est attacher une importance démesurée à ce passage. D'abord *Lanval* n'est pas plus un mot armoricain que gallois. Les arguments de M. Z. à ce sujet sont dépourvus de toute consistance (voy. *Romania*, XXIV, 519-520). L'assertion de Marie est donc toute gratuite, ce qui met en défiance pour « ceo nus racuntent li Bretun ». Dans ce vers même, le présent est peut-être tout simplement un présent de narration. Il est plus *probable* que Marie, qui reportait l'époque de ce *lai* au temps d'Arthur, a en vue les « vieux Bretons ». En réalité, la vraie raison qui a amené ici ce mot *Bretun*, sur lequel des savants ont bâti toute une théorie, c'est qu'il fallait une rime à *Avalun*. Les deux vers ne sont donc pas rivés l'un à l'autre, comme se l'imagine M. Zimmer.

Nous l'établissons par la géographie des événements, l'onomastique des personnages. C'est une *déduction* et non, comme le soutenait M. Zimmer, un *principe*. L'attribution d'un lai aux *Bretons* ne nous obligera donc nullement à conclure que sa source est armoricaine. Cette source nous ne l'atteindrons que par l'étude interne du poème.

Cette étude est plus compliquée qu'on ne l'a cru. Les lais ne sont en somme que du *folk-lore* versifié, et rien de plus difficile que les études sur la provenance des contes. En outre, les poèmes arthuriens, même les *lais*, ne sont venus à nous que de dixième main, après avoir subi toutes sortes de remaniements dus à la fantaisie individuelle. Un érudit a dit excellemment : « Il y « avait en circulation un grand stock d'épisodes qui furent « combinés et recombinés cent fois pour former autant de lais « différents. Le talent de l'auteur se montrait dans la combi- « naison de ces divers éléments, dans la grâce de son style, « dans les petits détails qu'il introduisait pour animer sa nar- « ration et stimuler l'imagination de son auditoire. Quand un « auteur de lais avait fait choix d'un héros en particulier, il ras- « semblait de droite et de gauche les incidents propres, dans « son idée, à former un tout harmonieux et à produire un « poème efficace. D'habitude, il serrait de près la tradition « pour chaque épisode en particulier. Mais il se donnait libre « jeu pour les fondre. A coup sûr, les lais étaient écrits de « toutes mains par toutes sortes de personnes [1]. »

Nous croyons, nous, qu'on n'a pas fait une part assez large à la fantaisie individuelle dans la composition des récits arthuriens en vers. Aussi la théorie mécanique de l'enchaînement des lais, proposée par M. Br., nous semble-t-elle inadmissible [2]. Au fond, elle n'a été proposée que pour maintenir à tout prix l'hypothèse armoricaine [3]. Mieux vaudrait encore le système Förster,

---

1. Schofield, *The Lay of Guingamor*, dans *Studies and notes in philology and literature*, vol. V (Boston, 1897), p. 239.

2. Et puis que tout cela est vague! *Yvain* n'est guère qu'un grand lai développé. *Erec* est déjà plus compliqué. Mais est-ce un chapelet de lais?

3. On eût pu objecter en effet à l'auteur que, même en admettant que les lais fussent armoricains, il ne s'ensuivrait pas que les poèmes arthuriens de Thomas et de Chrétien et ses imitateurs eussent la même provenance. *Il faut* pour maintenir la théorie qu'ils ne soient qu'un chapelet de lais. Cette

qui, tombant dans l'excès opposé, exagère (chez Chrétien de Troyes) la part de l'invention et de l'originalité, que ce schéma grossier et fallacieux.

Le travail de M. Br. appellerait quelques autres observations, favorables [1] ou non; mais nous ne voulons pas nous étendre davantage. Nous avons, du reste, signalé l'essentiel [2]. En dépit de ses efforts, nous ne pensons pas que l'auteur ait réussi à établir sa thèse en son ensemble. S'il s'était borné à réclamer pour la Bretagne continentale une part plus importante que celle qu'on lui a faite jusqu'à ce jour, sa théorie serait séduisante, tout au

---

théorie ne me paraît pas convaincante. Il semble bien au contraire que les lais n'ont pas eu grande influence sur les romans arthuriens. D'où Gaufrei à qui, selon M. Br. (Voy. ci-dessus p. 3-5) les lais doivent une grande part de leur arthurisation, a-t-il tiré les noms de ses héros ? Selon M. Br., si je ne me trompe, il les a pris aux *Français*. Donc, chez ceux-ci, des traditions arthuriennes préexistèrent aux lais (sous une forme à déterminer) ou coexistaient avec eux. On ne voit donc nullement la nécessité que les romans soient un chapelet de lais, bien au contraire.

1. Ainsi, je serais assez disposé à croire, avec M. Br. (p. 144-145), d'origine armoricaine le lai d'*Eliduc* que j'ai précédemment rangé parmi les douteux, alors que M. Bédier le classait parmi « les gallois » sous prétexte que « un conteur armoricain pouvait plus difficilement connaître Exeter et Tottnes. » (*Rev. des Deux-Mondes*, 15 octobre 1891, p. 848, note 2). Ces deux localités pouvaient se trouver en relations (maritimes) avec l'Armorique. Elles sont justement mentionnées dans le récit d'Herman de Laon (1113), ce que M. Br. et moi-même aurions dû remarquer, soit dit en passant. Pour *Doon* (129-130), le raisonnement de l'auteur est très faible. Il s'abuse en disant que « hier sind somit die Chancen gunstiger für die armorikanische Theorie.

2. Il faut pourtant, avant de finir, insister sur ce que dit M. Br. de l'influence de Gaufrei de Monmouth. M. G. Paris avait prétendu que « les romans en vers ne doivent rien à Gaufrei de Monmouth » (*Romania*, X, 488). Plus tard, il la réduisait encore à « fort peu de chose » (*ibid.*, XVIII, 590) et soutenait (*Manuel*, § 54) qu'elle ne s'est exercée que sur très peu de ces romans et sur les moins anciens. M. Br. a, croyons-nous, tout à fait raison de protester (p. 147 sq.) contre cette théorie. J'avais, de mon côté, été frappé de certains passages de Chrétien de Troyes, des lais de *Mélion* et du *Cor*, qui dénotent la connaissance de Gaufrei (ou de Wace, son traducteur), et j'avais brièvement signalé le fait au passage (*Romania*, XXIV, 525, et XXVII, 555). Dernièrement, je retrouvais la connaissance de Gaufrei (par Wace) chez Thomas, auteur de *Tristan* (voy. *Romania*, XXVII, 47). Je projetais d'étudier de plus près cette question. Mais M. Br. a montré d'une manière que je trouve probante l'influence

moins admissible [1]. Mais, ayant adopté aveuglément [2] le système *exclusivement* armoricain de M. Zimmer [3], beaucoup de ses raisonnements se sont trouvés faussés par un parti pris d'intolérance sectaire.

FERDINAND LOT.

---

de Gaufrei sur Marie de France. Un de ses arguments, la présence du mot *Guthlande* (p. 129 et 152), est particulièrement frappant. [Il a certainement été démontré dans ces derniers temps, de plusieurs côtés, que Gaufrei, ou plutôt son traducteur Wace, avait été connu de Marie de France, de Chrétien de Troies, de Thomas. Mais je continue à croire que son influence ne s'est exercée que sur certains détails, et qu'elle a été extrêmement faible, sinon nulle, sur le fond même des romans bretons en vers, sauf sur les poèmes de Robert de Boron (voy. mon introduction au *Merlin* Huth). Il en est autrement des romans en prose. — G. P.]

1. Personnellement, nous n'y apportons aucun parti pris. Que nous importe que les légendes arthuriennes proviennent de nos compatriotes de Basse-Bretagne ou de leurs cousins du pays de Galles? Nous faisons à chacun sa part, aux Gallois, Armoricains, Cornouaillais, Nord-Bretons, et cette part n'est pas arrêtée d'une façon immuable. Qu'on nous produise de bons arguments et nous augmenterons sans hésiter le rôle des Armoricains — ou des autres.

2. Je dois dire que l'auteur s'en défend. (Voy. p. 1, note 2.)

3. Il paraît évident que M. Br. est incapable de se rendre compte de la faiblesse de certains arguments philologiques de M. Zimmer.

LE DIT DES OUTILS DE L'HOTEL

(MS. DU MUSÉE CONDÉ)

Le Dit du XIIIe siècle que nous publions se compose d'une série de tercets monorimes, dont le premier vers a 4 syllabes, tandis que les deux autres en comptent 8; il est emprunté à un manuscrit du château de Chantilly (fol. 204 *a*-205 *d*), que nous avons déjà décrit en détail en 1895 [1] et que l'Inventaire du Musée Condé désigne aujourd'hui sous le n° 1578. C'est une des nombreuses pièces où la littérature du moyen âge a accumulé ses griefs contre le mariage; mais elle a cela de particulier qu'elle en signale surtout les inconvénients matériels, et que l'auteur, dans une longue énumération, présente au nouveau marié les embarras et les ennuis que doivent lui causer les ustensiles, les meubles et les objets de toute nature que comporte son nouvel état. Au même ordre d'idées se rattachent quelques autres petits poèmes, appartenant aux XIIIe, XIVe, et XVe siècles; c'est d'abord l'*Oustillement au vilain* [2], en vers de 6 syllabes à rimes plates, le *Dit de menage* [3], en quatrains monorimes de 12 syllabes, puis une ballade d'Eustache Deschamps [4] et un passage de son *Miroir de mariage* [5], enfin la *Complaincte du nouveau marié..., lequel marié se complainct des extencilles qu'i luy fault avoir a son mesnaige, et est en maniere de chanson* [6].

1. *Romania*, t. XXIV (1895), p. 446-449.

2. Publié en dernier lieu par A. de Montaiglon et G. Raynaud, dans le *Recueil général des fabliaux*, t. II (1877), p. 148-156 et 323-328.

3. Publié par Trébutien (Paris, Silvestre, 1835).

4. *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps* (éd. de la Soc. des anciens textes français), t. VIII (1893), p. 137-138.

5. *Ibidem*, t. IX (1894), p. 42-50.

6. *Recueil des poésies françoises des XVe et XVIe siècles*, p. p. A. de Montaiglon, t. I (1855), p. 218-222.

Notre Dit, qui porte dans le ms. de Chantilly le titre de *li Fabliaus qui devise les outieus de l'ostel*, est déjà connu; il a été publié par Jubinal d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale [1], sous le nom de *le Ditté des choses qui faillent en menage et en mariage* [2]. Mais le ms. qui a servi au premier éditeur est mutilé en plusieurs endroits, notamment au commencement, où la lacune est au moins de 50 vers; il offre de plus une rédaction si différente de l'autre, dans l'ordre des tercets et dans le texte même [3], qu'une nouvelle édition n'était pas inutile. Nous prenons pour base de la nôtre le ms. de Chantilly, auquel sont jointes les variantes de celui de la Bibliothèque nationale; nous désignons le premier par A, le second par B.

Nous n'avons qu'une remarque à faire sur la langue de l'auteur, elle est relative à l'*s*, qui, avant une consonne, cessait de se faire entendre; d'où les rimes *quatre* = *nastre* = *enbatre* (v. 6-8) et des formes comme *sesme* pour *seme* (v. 22), *mestre* pour *metre* (v. 68), *chareste* pour *charete* (v. 109, 120), etc. La rime *faire* = *lumiere* (v. 219-220) est aussi à relever; mais elle pourrait facilement se régulariser, si l'on corrigeait *lumiere* en *lumaire*, forme qui a dû exister.

Le copiste seul est responsable de la chute du *t* final dans *quier* pour *quiert* (v. 67), *doi* pour *doit* (v. 118), *afier* pour *afiert* (v. 215), de la confusion de l'*s* dure et du *c* dans *ces* (v. 25), *aseree* (v. 110), *s'est* (v. 203), etc., et du changement de *ir* en *ier* dans *mentier* pour *mentir* (v. 132), *couvrier* pour *couvrir* (v. 165).

Le vocabulaire, que nous avons rendu le plus complet possible en y faisant figurer tous les mots intéressants des deux rédactions, renferme un grand nombre de termes usuels dont l'explication demande à être bien précisée. Il nous fournit l'occasion de discuter l'origine jusqu'ici inconnue du mot *ricochet*.

Ce mot ne se rencontre en effet qu'au XVIIe siècle avec le sens

---

1. Bibl. nat., ms. fr. 12483 (anc. suppl. fr. 1132), fol. 217 *a*-218 *a*. Sur ce ms., très intéressant, voir notre article dans la *Romania*, t. XIV (1885), p. 442-445.

2. *Nouveau recueil de contes...*, t. II (1842), p. 162-169.

3. L'édition de Jubinal a 210 vers, la nôtre 242; c'est à peine si, sur ces chiffres, on peut compter 80 vers qui soient communs aux deux mss.

actuel de « bond fait sur un obstacle par un boulet ou sur l'eau par une pierre ». Antérieurement [1], il n'apparaît que dans une sorte d'expression proverbiale : *c'est la chanson du ricochet* ou *c'est la fable du ricochet*, que Littré rapproche de la locution italienne similaire, *la favola dell' uccellino*. C'est aussi sous cette forme que cette locution, toujours employée pour désigner la fatigue et l'ennui produits par la répétition perpétuelle d'un acte ou d'une parole, se retrouve dans notre Dit (v. 131), où le poète, après avoir parlé longuement du mariage et de ses inconvénients, renouvelés chaque jour, conclut en disant : *c'est la fable dou ricochet* (en var. *c'est la flabe du bis cochet*), fournissant ainsi l'exemple le plus ancien peut-être de cette manière de parler [2].

Les lexicographes qui se sont occupés d'en rechercher l'origine, Littré et après lui Scheler, ont remarqué qu'il fallait, selon toute probabilité, tenir compte pour l'expliquer du mot *cochet* « jeune coq » qu'elle renferme. Cette opinion semble confirmée par la variante de notre texte : *c'est la flabe du bis cochet*, et par la forme proverbiale, conservée en Franche-Comté : *la chanson du rouge poulot*, ou *du riche poulot*, ou *du ricochet* [3]. Nous ne sommes pourtant pas de cet avis, et malgré l'autorité de Littré nous pensons que l'Académie française a eu raison de traduire *ricochet* par *petit oiseau répétant continuellement son ramage*. Peut-être eût-elle mieux fait d'ajouter que ce petit oiseau est le *roitelet*, nommé ainsi en Gascogne et en Querci [4]. *La chanson, la fable du ricochet*, c'est ce que chante, ce que dit, ce que répète le roitelet (c'est toujours la même chanson, dirions-nous aujourd'hui); et le pépiement aigu, incessant, monotone, agaçant de ce petit oiseau sautillant (*ricouca* = sautiller) et rabâcheur (*recouca* = rabâcher) suffirait à justifier la locution proverbiale

1. Le *Supplément* de Godefroy et le *Dictionnaire général* de MM. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas ne sont pas encore arrivés à ce mot; nous avons dû nous contenter de Sainte-Palaye et de Littré, qui n'ont pas d'exemples antérieurs au XVe siècle.

2. Une note de M. L. Moland, dans le Glossaire du Rabelais de l'éd. P. Jannet (t. VII, p. 184), fait allusion à un passage d'un sermon français de Gerson, que nous n'avons pas retrouvé.

3. E. Rolland, *Faune populaire*, t. VI, p. 111-112.

4. Voy. dans Mistral, *Lou Tresor dou felibrige*, RACOUCHET et RICOUCHET.

où il figure, à moins qu'il n'y ait là quelque allusion littéraire à une œuvre méridionale que nous ne connaissons pas.

En tout cas le mot nous vient de la langue d'oc, et cette origine explique pourquoi en langue d'oui on a cessé de le comprendre de bonne heure, et pourquoi aussi on a essayé parfois, soit par ingéniosité littéraire, comme dans la variante de notre texte, soit par le besoin de clarté naturel au peuple, comme dans la tradition franc-comtoise, de substituer un *cochet*, pourvu d'une épithète plus ou moins rationnelle, au *ricochet* devenu incompréhensible. Mais qu'il s'agisse de *cochet* ou de *ricochet*, la locution demeure intacte jusqu'au XVIe siècle [1], et avec elle l'idée de répétition ennuyeuse, qui semble tout d'abord s'appliquer plus spécialement à une forme de la littérature populaire, où les redites jouent un grand rôle : c'est le cas des *chansons de veilleur* ou *du ricochet* [2], c'est aussi celui de la facétie citée par M. Rolland [3]. Puis au XVIIe siècle le sens se généralise; le mot *ricochet* se dégage de la locution toute faite, précédé quelque temps encore d'une préposition, comme pour rappeler qu'il a appartenu à un ensemble; on dit : *tirer* **à**

---

1. Voy. l'exemple de Rabelais cité par Littré (éd. Jannet, t. VII, p. 184).

2. Voy. l'exemple cité par Sainte-Palaye.

3. [Je crois plutôt que cette facétie, qui consiste à promettre la chanson, ou le conte, du *ricochet* (ou du *rouge, riche, bis cochet*), et à se dérober toujours aux questions de celui qu'on mystifie, est la vraie origine de la locution. On conçoit dès lors qu'il n'y ait pas en réalité de fable ou de chanson, qu'il n'y ait que des allusions à ce jeu. C'est de même qu'en italien on parle de la *favola*, ou de la *canzone dell' uccellino*, mais personne ne connaît l'une ou l'autre : *Quando alcuno*, dit Varchi, *in alcuna quistione dubita sempre, e sempre o da beffe, o da vera ripiglia le medesime cose, o della medesima cosa domanda, tanto che mai non se ne può venire, nè a capo, nè a conchiusione, questo si dimanda in Firenze :* la canzone, *o volete*, la favola dell' uccellino (cité dans Luri di Vassano, *Modi di dire proverbiali italiani*, p. 417). C'est précisément le sens où Rabelais emploie *la chanson du ricochet*, et où Adam de la Hale prend notre locution dans un passage qui n'a pas encore été allégué (éd. De Coussemaker, p. 175) : *Sire, le favle oïr voles, je crois, Dou rouge cokelet* (*cochelet, coquelet*, n'est attesté en anc. fr. qu'au sens de « girouette », et on pourrait croire qu'il en est de même ici; mais l'épithète *rouge* convient peu, et Godefroy indique que dans certaines provinces *cochelet* se prend au sens de « coq »). — G. P.]

ricochet, *revenir* par *ricochet*; enfin le mot, sans plus longue entrave, apparaît avec le sens que nous lui donnons aujourd'hui et donne naissance au verbe tout moderne *ricocher* [1].

LI FABLIAUS QUI DEVISE LES OUTIEUS DE L'OSTEL [2].

Chascuns pense de son afaire :
Pour ce me veïl .I. poi retraire
De mon corage.
Je ne taing pas celui a sage
Qui entre .II. fois en mainnage
Ne .III. ne quatre;
Moi mesme taing je pour fol na(i)stre,
Quant onques m'i osai enbatre
Une fois soule.
Mainage[s] n'est fors ventre et goule;
Mener couvient barat et boule
Qui se marie.
Foi que je doi sainte Marie,
Mainages est confraerie
De toute painne;
Mainages si a male estrainne
Dou lundi jusqu'au diemaingne
A qui i entre;
Nus n'ara ja si petit ventre
Qu'il ne l'ait grant, quant il i entre
Et il prent femme. (*fol.* 204 *a*)
Mainages queut les blés et sesme;
Mainages tist, ce di(s)t, et traimme
Dras et buriaus ;
Mainages n'a pas ces aviaus
Fors que de chos et de naviaus
Et d'orge ronge;
Mainages tous jours ronge et grongne!
Ja Damedieus son cors ne fronge
Qui m'i fist estre! (*fol.* 204 *b*)
Je soloie estre sire et maistre;
S'aloie a destre et a senestre
Pour moi deduire :
Mainage[s] m'a tolut le rire
Et m'a mis le cors a martire
Et an malaise.
Par la foi que doi saint Nichaise,
Mainage[s] si est la fournaise
Qui art et fume.
Mainages les jalous alume,
Et si fait ferir seur l'enclume

1. [Il serait cependant possible que *ricocher* remontât directement au prov. *ricouca*, et qu'il eût au contraire amené le changement de sens du mot *ricochet*, pris dans la locution antérieure. — G. P.]

2. *Incomplet au commencement, le ms.* B *offre, jusqu'au v.* 56 *inclus, une version différente* :

.....
.....
Je scey de voir,
Menage fait les gens doloir,
Et si les fait riches d'avoir,
S'il y entendent;
Les uns empruntent, (les) autres vendent,
Lez uns achetent, (les) autres rendent
Aus marcheans.
Mult en y a de mescheans
Qui empruntent tretout le temps
Tant comme il vivent.
Ceus sont sages qui les eschivent
Et qui ne tencent ne n'estrivent
A ces musars.
Menage a ces temps et ces ars,
Et si a des simples conars
A son escole.
Menage est de courte parole;
L'un assagist, et l'autre afole.

9 *Corr.* A seule.

Et jour et nuit.
Li mariés, si con je cuit,
I trueve mout trés grant deduit
Au commensier.
Il se commense par densier,
Mais tempres venra le tensier;
Sans demourer
Or commense le labourer,
Sempres rire, sempres plourer,
Ne set on l'eure.
Mainages tout use et deveure,
Et si fait changier en peu d'eure
Tretout le monde.
Mainages semble mer parfonde;
Sempres s'en va, sempres seuronde,
C'est sa manniere;
Ce est li gieus de la civiere,
Li uns devent, l'autre deriere,
Oiez comment :
Mainnages au commensement (*fol.* 204 *c*)
Si prent les gens par saírement
Et par fiance,
Mainages suefre que on dance
Au premier, c'est grant desevance
Et traïson(s);
Mainages ne quier[t] qu'aquoison
De me(s)tre la gent en prison,
Comment qu'il aille :
Mainages si n'est que bataille.
G'i ai esté sans nulle faille
.II. ans entiers;
J'en sai les voies et sentiers,
Car il m'est mout trés grans mestiers,
Se Dieus me saut.
Tous jours soit l'en, tous jours i faut
Sempres en bas, sempres en haut
En dan Maingnage.
Einsis s'i contiennent li sage,
L'un a honnour, l'autre a hontage.
Or faut saliere,
Sergent i faut et chamberiere,
Le croc au fiens et la civiere
Et le retiau;
Il i faut et fourche et flaiau,
Si faut le saz et le brusiau
Et la ratoire;

---

52 *Corr.* A use tout; *cf. le v.* 14. — 57 B la. — 58 B Cest com. — 59 B Lun va. *Après ce verbe*, B *ajoute* :

C'en est l'usage, Qu'il ne le doute.
Il n'y a si fol ne si sage, Menage tient les gens a route;
S'il a gueire(s) esté en Menage, Ce n'est mie gieu de pelote.

68 B D. m. gens en sa. — 70 *Remplacé dans* B *par* Premier oy bonne commensaille, *placé après le v.* 71. — 72 B Dis. — 73 B Si. — *Corr.* A, B et les. — 74 B Et si me. m. tr. bien. — 76 B T. j. i faut. — 77 *Corr.* A bat, B bas; B demain en h. — 78 B A dam. *Après ce vers on lit dans* B :

Sempres au fol, demain au s[age],
Sempres au plain, or au bosca[ge].
Quant i fait froit.
Nul n'est prisiez qui ce ne croit.

Viennent ensuite dans B *les v.* 143-146, *puis* 81 *et suivants*. — 81 B Que len i quiere. — 82 B Valet. — 83 B Fourche au. — 85 B Or i faut f. — 86 B Balay de bou et grant et biau. *Suivent dans* B *les v.* 90-140. — 87 B Et *mq.* *Le tercet que commence ce vers est reporté plus loin dans* B, *faisant suite, après quelques vers nouveaux, au v.* 179.

Il i faut et mait et sasoire,
Et le bacin et la chaufoire,
Ce n'est pas pou,
Et le balet, c'on prise pou :
Il n'a si riche home en Poitou (*fol.* 204 *d*)
A cui ne faille.
Il faut tablier sous la touaille
Et le coutel a quoi on taille
La char et l'oint
(Mout en i a qui n'en ont point,
A cui Nostre Sires en doint
Par sa puissance !):
En Mainage a mout male dance ;
Qui n'a en Dieu bien sa fiance
N'ara ja bien !
Il faut et chat et choe et chien
(A chascun couvient bien le sien
En sa maison),
Coc et geline, c'est raison,
Et mittaines en la saison
Pour la jalee.
Or faut la chare(s)te atelee,
Et sarpe et cugnie aseree
Pour besoingnier;
Or faut la keu a l'aguisier,
Cuir as sollers aparillier
A la mainie.
Se la terre n'est bien sevie,
Bien labouree et gaaingnie,
El ne vaut gaire(s);
Une chose est qui mout doi[t]plaire :
Chevaus querre, charrue faire
Et les chare(s)tes;
Il faut braiier et clos et frestes,
Oint, courroies et couroie(s)tes,
Et soc et coutre. (*fol.* 205 *a*).
Einsis couvient tout d'outre en outre
Faire ce que Mainage[s] moutre
A chascun (un) home.
Mainages fait prendre mau somme ;
Mainage[s] het celui qui chome
Et noient fait,
Mannais donne tristesse et fet;
C'est la fable dou ricochet :
Menti(e)r n'en quier,
Or est tout au recommensier.
Penser couvient au gaaingnier;
Or faut pecune.
Ce n'est mie chose commune

---

88 *Corr.* A sasoise. B Au saas i faut la sassouere. *Après ce v. on lit dans* B :

Et si [il] i faut la tournoere
Au pain tourner.
Or faut le four a l'enfourner
Et le fourgon pour fourgonner ;
Or faut fournille.
Or [i] faut cerpe, or faut faucille
Et maint[e] autre tille badille,
Rouable et pelle.
Or escouvient querre l'eschiele
Par ou l'en monte par derriere.

91 *Corr.* A pau. B Par la foy que je doy saint pou. — 92 A poitau. B Il na homme jusqua poitou. — 93 B qui il. — 94 B Or i faut tablier et t. — 95 B len t. — 100 B trop dure d. — 101. B bien en d. sesperance. — 103 B Or i faut chat or i faut chien. — 106 B Vache brebis cest bien r. — 109 B Qui sa charue aa. — 110 B La congniee est prestee. — 111 B buchoier. — 114 B Pour la mesgniee. — 115 B semee. — 116 B Et cultiuee et gaegniee. — 119 B Les bues a la charue traire. — 120 B Et au. — 121 B Or faut bouuiers. — 122 B Herses et joins. — 124 B Ainsi escouuient d. — 129 B Et rien ne. — 130 B Menage a non trichefichet. — 131 B du bis cochet. — 134 B Parens reuiennent en jenuier.

Con dou soleil et de la lune
Que dan Denier :
L'un fait hausier, l'autre abaisier,
Et Menages se fait aidier
A .II. ou trois.
Or escoutez de dan(s) Courtois :
Menages tient en grans destrois
Les mariés.
Pour Dieu qui fu crucefiiez
Et en crois de Juïs plaiez,
Chascuns s'i gart !
Nus n'i entera ja si tart
Qu'il n'en ait mout trés bien sa part,
S'il i est gaire(s) !
Tant i a on tous jours a faire
Ou lieu ou Mainage[s] repaire (*fol.* 205 *b*).
Que c'est merveilles :
Sempres i faut vens et corbeilles,
Et s'i i faut boissiaus et seilles,
Pos et pichiers;
Et s'i (i) faut fuisiaus et cuilliers,
Quenoiles, apesons, aindiers,
Et puis tenailles;
Et si i faut dras et touailles
As grans gens et as garsonailles,
Buees maintes,
Coutes, coisins, orillie[r]s cointes,
Couvertoirs forés, coutepointes,
Pour iaus couvri(e)r.
Mainages fait les ieus ouvrir
A ciaus qui n'ont de quoi souffrir,
Se il n'espargne.
Or me couvient faire taverne;
Si i faut chandoille et lanterne,
Ce n'est pas gas,
Les mesures, voires, henas
(Or en as, et ores n'en as);
Or i(l) faut ville,
Broche de fer et la graïlle

---

137 B Comme le s. et l. l. — 139 B Lun faut monter. — 140 B M. sen scet bien a. *Après ce ms.* B *ajoute un tercet* :

Or escoutez, Courtoisement les demenés.
Entre vous qui fames prenez,

Suivent les v. 147-158. — 143 *Corr.* A grant ; B en son destroit. *Ce vers dans* B *vient après les v. cités en note du v.* 78. — 145 B Par. — 146 B Menage les [a] deffiez. *Suivent dans* B *les v.* 81 *et suiv.* — 151 B Que tant i a. — 154 B Or i. — 157 B Or i. — 158 B Et le saas pour saacier. B *ajoute* :

Le buletiau, Et la truële et le cisiau.
Landier, cremelie, martiau

159 B Apres t. — 160 B Or i faut et. *Après ce vers on lit dans* B :

Coutes de plume grans et larges Or il faut cuves et bassins,
Et les coissins ; Le coq, gelines et poucins.

162 B Et huches m. — 163 B Encor i faut il coutepointes. — 164 B Sarges oreilliers biaus et cointes. — 165 B Pour lit couurir. — 167 B Menage fait tout desdormir. — 168 B Ne nul. — 169 B Or recouuient. — 170 B Or f. chandeles et — 172 B Or faut mesures et h. — 173 B Voirres godes se tu n(e l)es as. — 174 B Et la veille.

A rostir la tripe morille
As beveours
(Nus hons ne devroit estre glous).
Or faut la pille a piler nous,
Pigne a pignier;
Or faut l'aguille et l'aguillier,
Or faut la faus au pré fauchier,
Que bien le sai. (*fol.* 205 *c*)
Or est la dame en grant esmai
Pour avoir guimple de Douai
Ou tel besoingne;
Il ne li chaut ou perce ou gaingne,
N[e] il li chaut s'il se mehaingne,
Prent crois ou pile.
Or faut ronsin, or faut estrille,
Or faut espee, par sain[t] Gile,
Que point n'en ai;
Hueses a ploi de Partenai
Et esperons a bès de jai
Ou d'autre guise.
La selle couvient qu'i soit quise,
Boucles et sangles a devise,
Oez quel painne!
Or me refaut fainc et avainne
(Ce est une trop male essoingne!)
Et fuerre et paille,
Houce, chapel, comment qu'il aille.
Or esgardés se s'est grant taille :
Formes et selles
Or faut platiaus et escuëlles,
Petis sausiers et grans gatelles,
Fer a ferrer,
Cerans, traoul, cote a coter,
Et apeson pour mieux brider
Celle qui fille.
Or faut faucillon et fausille,
Corde a puis et une seille,
Mail et martiau; (*fol.* 205 *d*)
Dou vergus faut en un tonniau.
Au fouier afier[t] cheminiau;
Or faut la moufle,
Or i faut et la rafe et roufle
Et le souflet a quoi on soufle
Pour le feu faire;
Or faut louceron et lumiere
.....
.....
Et la chasiere et la foiselle,
L'escuëlier et la muëlle
Pour les chapons;
Or faut cuves et cuverons,
Et chaudieres et chauderons

---

176 *Corr.* A merill B morille. — 177 *Après ce vers on lit dans* B :

Mult en y a de lecheours,
Les uns folz, les autres piours,
C'est sans mesure.
Or faut..... a la mousture,
Le boissel a quoi l'en mesure,
Par saint Germain;
Or faut la met a pestrir pain.

Puis manque un vers, et suivent les v. 87-88 *et une série de* 10 *nouveaux vers, précédant les v.* 204-206 *et* 180-182. — 179 *Corr.* A nois. — 180 B Et esculier. — 182 B le pigne au chief pignier. — 183-188 *manquent dans* B. — 189 B Ce nest pas guile. — 191 B Espee a porter par la vile. B *ajoute* :

Ce n'est pas fraude,
Et se la dame est fole et baude
(Mieus vaut qu'el soit froide que chaude)
Pour chastiër.
Or faut paeles et trepier,
Hanap de madre et hanapier.

Suivent dans B *les v.* 234 *et suiv., formant la fin.* — 192-203 *manquent dans* B. — 204 B A la chambriere deuencier (*d'une main plus moderne*). — 206 B jadeles. — 207-233 *manquent dans* B. — 208 *Après ce vers on lit dans* A : Lice ride pour bien rider.

Tout a besoing;
Or faut de l'ai[l]g et de l'oingnon;
De l'uile faut en la saison,
Pestail, mortier.
Nourice faut pour alaitier
Le petit enfent et bersier;
Or faut mailluel,
Or faut liën et le bersueil :
En Mainnage n'a point d'orgueil
Fors qu'a grant painne.
Prions Marie Magdelainne
Qu'a cel siecle faciens tel painne
Et tel ouvrage
Qu'au derrenier soions si sage
Qu'a paradis taingnons Maingnage!

Amen!

GLOSSAIRE

Les chiffres renvoient aux vers du texte de A; *les chiffres accompagnés d'un astérisque renvoient soit à une addition de* B *placée dans les variantes après le vers indiqué, soit à une simple variante.*

aguillier 181, *sorte de ménagère* (et non *étui*) *à aiguilles. Cf.* V. Gay, *Gloss. arch.*, t. I, p. 16.
aindier 158, *landier*.
apeson 158, 210, *poids attaché au fuseau*.
badille 88* (*adj. formé sur* bade), *de peu d'importance*.
barat 11, *tromperie*.
bavete 235, *bavette pour enfant*.
bers, bersueil 235*, 235, *berceau*.
bou 86, *bouleau*.
boule 11, *fourberie*.
braiier 121, *bandage de roue* (?).
brider 209, *tendre le fil*.
brusel 86, *brosse à bluter* (?).
buchoier 111*, *couper du bois*.
buee 162, *lessive*.
buletiau 158*, *bluteau*.
burel 24, *drap de bure*.
carage 3, *au propre, bagage encombrant*; *au fig., tracas, ennui*.
cerant 208, *séran, peigne à chanvre*.
chasiere 223, *armoire à faire égoutter les fromages*.
chaufoire 89, *vase à eau chaude*.

---

234 B Mortier pesteil. — 235 B Lien a bers et. *Après ce vers on lit dans* B :

Faut pour l'enfant et le mailleil
Et la bavete,
La nourrice faut, la cornete
Ou le lait est que l'enfant tete.
Ainsi couvient
Faire ce que a Menage apartient.
Mès mult en y a, se ne ment,
Qui n'en ont mie
De ce qu'ey dit une partie.
Or i faut il chaudiere et sie,
Havet, trefeu,
Le soufflet a souffler le feu ;
Pot de cuivre i tient bien son lieu,
Et, tout pour voir,
Aus et oignons et poriaus voir
I faut il bien et charbon noir.

237 B Cest trop de painne. — 239 B Quen cest s. souffron. — 240 B outrage. — 241 *Corr. d'après* B. *Le v. mq. dans* A. — 242 B Quen p. laions.

cheminiau 215, *chenêt*.
choe 103, *choucas* (*et* non *chouette*).
civiere (le geu de la) 58, *proverbe faisant allusion à la place des porteurs d'une civière, tantôt devant, tantôt derrière, et par suite aux vicissitudes de la fortune*.
cochet (bis) 131*, *voy.* ricochet.
cote 208, *instrument à marquer* [*le linge*] (?).
coter 208, *marquer* [*le linge*] (?).
cornete au let 235*, *biberon, petite bouteille en forme de cornet*.
couroieste 122, *petite courroie*.
coutre 123, *couteau de la charrue*.
cremelie 158*, *crémaillère*.
cuveron 226, *petite cuve*.
escuëlier 224, *dressoir pour placer les écuelles*.
esperons a bès de jai 194, *éperons dont la pointe est en forme de bec de geai*.
fainc 199, *foin*.
faucillon 211, *serpette*.
foiselle 223, *moule à fromage en osier*.
fourgon 88*, *instrument à attiser le feu*. *Cf.* Thomas, *Essais de philol. fr.*, p. 299 ss.
fournille 88*, *fagots pour chauffer le four au pain*.
frongier 29, *faire trembler*.
gaaingnier 116, *cultiver*.
garsonaille 161, *valetaille*.
gatelle 206, *petite jatte* (*exemple unique*).
goule (ventre et) 10, *gros appétit, grosse dépense*.
graïlle 175, *gril*.
hanapier 191*, *étui à hanap*.
havet 235*, *crochet à feu*.
huese 193, *botte* (*chaussure*).
joint 122*, *joug* (*pour atteler les bœufs*).
lice 208*, *fer à repasser, à lisser* (?).
louceron 220, *petite louche, plus spécialement coupelle supportant une lampe* (et non *lumignon*).
lumiere 220, *lampe à main*.
madre 191*, *bois veiné*.
mailluel 234, *maillot d'enfant*.
mait 88, *huche à pétrir*.
mannais 130, *aussitôt*.
morille 176, *de couleur noire* (?).
moufle 216, *gros gant à deux doigts*.
muëlle 224, *cage à poules*.
na(i)stre 7, *étrange d'allures, extravagant*.
nous (*pour* nois), 179, *noix* (*correction demandée par la rime et justifiée par le diminutif* nousille).
outrage 240*, *souffrance extrême*.
ouvrage 240, *fatigue*.
pelote 59*, *balle de jeu de paume*.
pestail 231, *pilon*.
pille 179, *petit pilon*.
rafle 217, *instrument pour râcler le feu*.
ratoire (*pour* rastoire) 87, *radoire* (*servant à égaliser le grain au haut de la mesure*. *Cf.* Thomas, *Essais de philol. fr.*, p. 367 ss.
ricochet, *roitelet* (*oiseau*). *Cf.* Mistral, *Tres. dou felibr.*, RICOUCHET.
ride 208*, *fer à plisser* (?).
rider 208*, *plisser avec le fer*.
rongier 27, *manger*.
rong[n]ier 28, *grommeler*.
rouable 88*, *instrument à retirer la braise du feu*.
roufle 217, *pelle à feu*.
route (a) 59*, *de mauvaise façon*.
saacier 158*, *passer au tamis*.
sarge 164*, *serge*.
sasoire 88, *tamis*.
sausier 206, *saucière*.
seille 155, *baquet*.
seïlle 212, *seau*.
sempres 154, *toujours*; 47 *aussitôt*; 50, 56, 77 *tantôt... tantôt*.
sevir (*pour* suivre) 115, *soigner* [*la terre*].
sie 235*, *scie*.

souffrir 167, *patienter*.
tablier 94, *planche de table*.
taille 203, *impôt*; *au fig.*, *charge, embarras*.
taverne (faire) 169, *faire métier de tavernier*; *au fig.*, *monter sa maison d'ustensiles nécessaires à la boisson*.
tille 88*, *pièce de bois de tilleul*; *au fig.*, *bagatelle, chose de peu de valeur*.
tistre 23, *tisser*.
tourner 88*, *pétrir le pain avec un rouleau*.
tournoere 88*, *rouleau à pétrir le pain*.
traoul 208, *dévidoir*. *Cf.* Thomas, *Essais de philol. fr.*, p. 392 ss.
trefeu 235*, *barre de foyer*.
trepier 191*, *support à trois pieds pour la poêle*.
trichefichet 130*, *trompeur, qui manque à sa foi*.
ventre, *voy.* goule.
veille, *voy.* ville.
ville 174, veille 174*, *vrille*.

Gaston RAYNAUD.

ÉTYMOLOGIES ROMANES

ROUM. *AGURARE*

Ce mot, qui signifie « prédire », ne s'entend, à notre connaissance, que dans une petite région du domaine roumain et spécialement dans le district de Bihor en Hongrie (voy. la *Revista critică-literară*, publiée par M. Ar. Densusianu, Jassy, t. IV, p. 336); il nous offre un intéressant pendant aux formes romanes déjà connues qui remontent au latin a(u)gurare (voy. Körting, *Lat.-rom. Wörterbuch*, n° 326). M. Körting, suivant en cela Cihac, rattache à cette dernière forme le mot roumain *urare*, qui n'a rien à faire avec a(u)gurare et dont l'étymologie doit être cherchée dans le latin orare.

FR. *CAMBRER*

On donne toujours comme étymologie de ce mot, qui n'est lui-même qu'un emprunt fait au provençal [1], le latin camerare. Nous doutons cependant que camerare, qui n'apparaît que très rarement dans les textes et qui semble avoir été formé par les architectes, ait été connu du peuple. Il est, en outre, peu vraisemblable qu'un terme architectonique d'un emploi si restreint ait reçu avec le temps une signification aussi large que celle du prov. *cambrá* et du fr. *cambrer*. C'est pour ces raisons que nous proposons de rattacher plutôt notre mot au latin camur, qui est souvent attesté et dont le sens de « recourbé, tourné en dedans », correspond mieux à celui des formes romanes citées. On sait que camerare n'avait d'autre signification que celle de « construire en forme de voûte ». Le

1. Les auteurs du *Dictionnaire général*, après avoir remarqué que la forme régulière devrait être *chambrer*, disent que le mot a dû être refait au XVIe siècle d'après le latin. C'est bien peu vraisemblable. L'emploi de notre mot parle plutôt en faveur d'une origine méridionale.

français *cambrer* reproduirait donc un dérivé verbal de camur, *camurare [1].

FR. *CORON*; ROUM. *CODRU*

Diez faisait remonter l'ancien français *coron* à une forme latine *quadro, sans pouvoir cependant expliquer d'une manière satisfaisante le passage de *a* à *o* [2]. Cette étymologie, acceptée aussi par M. Körting (*Lat.-rom. Wörterbuch*, n° 6528), doit être maintenue, et nous tâcherons de montrer que la seule difficulté qui pourrait s'y opposer (le changement de *a* en *o*) peut trouver son explication.

Le mot de l'ancien français ne doit pas être séparé du roumain *codru*, qui présente la même particularité. *Codru* a aujourd'hui en daco-roumain deux significations assez différentes l'une de l'autre, mais qui remontent en dernière ligne à une même idée primitive. Il signifie « quartier de pain » en même temps que « forêt ». En macédo-roumain on le trouve encore avec l'acception de « montagne couverte de forêts [3] » et de « place d'un village ». M. Weigand, le dernier qui se soit occupé de ce mot, le rattache au latin quadrum, mais il ne trouve pas non plus la vraie raison pour laquelle quadrum serait devenu *codru* qui suppose un *quodrum [4]. Le passage de *a* à *o*, dit-il, peut s'expliquer en admettant que quadrum a passé tout d'abord en slave, où le changement de *a* en *o* n'est

---

1. [Ce qui peut appuyer ce rapprochement, c'est l'existence en anc. fr. de l'adj. *chambre*, au sens de « courbé ». Il se trouve dans *Guillaume de Dole* au v. 4700 : *Cele qui n'ert torte ne chambre* (: *chambre*), et il est singulier que l'éditeur l'ait oublié dans son Glossaire. On pourrait, il est vrai, voir dans *chambre* un adj. verbal tiré de *chambrer*, mais rien n'y autorise, et il est probable que nous avons là le représentant du lat. camur. — G. P.]

2. *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, 5e édition, pp. 553-554.

3. Cette signification a existé aussi en daco-romain. On trouve *codru* : « montagne » dans des textes du XVIe siècle. Cf. B. P. Hasdeŭ, *Cuvinte din bătrîni*, t. II, p. 198.

4. G. Weigand, *Zweiter Jahresbericht des Instituts für rumänische Sprache*, Leipzig, 1895, pp. 217-218. M. Hasdeŭ considérait notre mot comme d'origine dace, *Istoria critică a Romînilor*, t. II, pp. 64-65.

pas un phénomène bien rare (comp. *ocītū* = acetum). M. Weigand ne serait jamais arrivé à une telle conclusion s'il n'avait pas perdu de vue l'afr. *coron* pour lequel on ne peut admettre aucun intermédiaire slave. Une autre objection non moins sérieuse s'oppose à l'explication de M. Weigand. On en trouve dans aucune langue slave un mot qui corresponde à la forme roumaine en question; il est bien téméraire d'admettre, comme M. Weigand, qu'un mot comme celui-là aurait disparu de tous les dialectes slaves. Il reste donc à expliquer par d'autres moyens l'existence des formes *quodro, *quodrum, qui doivent être mises à la base de *coron*, *codru*.

Dans le *Corpus glossariorum*, t. II, p. 351, on trouve la glose κοδρα : codra quadra[1]. Au t. III, p. 183 du même *Corpus*, on lit encore la glose suivante, qui n'a été relevée par aucun de ceux qui se sont occupés des formes romanes en question : nomos : codra. Nous voyons ici *codra* traduire le grec νομός, avec le sens de « portion [de pain] », et correspondre exactement au latin classique quadra, comme plus haut. Si on rapproche de ces passages la forme Quodratus, pour Quadratus, attestée dans une inscription d'Égypte de l'an 199 après J.-C. et citée par M. Schuchardt[2], on pourra admettre avec nous qu'il a existé en latin vulgaire une forme *quodra, à côté de quadra, et *quodro, quodrum = *quadro, quadrum. Le passage de *a* à *o* a dû être déterminé par l'influence de la semi-consonne labiale *u*[3], comme c'est le cas dans **vocare* qui a remplacé le latin classique *vacare*. En dehors du français, du roumain et du grec[4], le mot **quodrum* (**quodra*) a pénétré aussi en albanais où nous trouvons kodrɛ avec le sens de « montagne, colline[5] ». Il se peut très bien que le roumain

1. Diez cite aussi, d'après Du Cange, cette glose sans lui attacher l'importance qu'elle mérite.

2. *Vokalismus des Vulgärlateins*, t. I, p. 173.

3. Cf. Schuchardt, *l. c.*, et E. Seelmann, *Die Aussprache des Lateins*, 1885, p. 171.

4. Sur d'autres formes grecques apparentées à κόδρα, cf. Sophocles, *Greek Lexicon of the roman and byzantine periods*, 1870, s. v. κοδράντης, et Schuchardt, *l. c.*, t. II, p. 510.

5. Cf. G. Meyer, *Etymologisches Wörterbuch der albanesischen Sprache*, Strasbourg, 1891, p. 193.

codru, avec le sens de « montagne, forêt », soit un emprunt fait à l'albanais et que le latin *quodrum n'ait survécu dans le parler roman de la Dacie qu'avec la signification de « quartier de pain ». Quoi qu'il en soit, on ne trouve aucune difficulté à rattacher l'albanais kodrɛ (et le roumain *codru*) à la même forme latine **quodrum*, puisqu'une forêt vue de loin a l'aspect d'un carré [1]. Au point de vue sémasiologique, cette altération du sens primitif de quadrum ne présente donc rien d'anormal [2].

ROUM. *FUNINGINE*

Dans son étude sur la phonétique roumaine, publiée au t. I du *Grundriss der romanischen Philologie*, M. Tiktin, après avoir constaté le passage de *l* latine intervocalique à *r* en roumain, cite le mot *funingine* = fuliginem, qui ferait exception à cette règle par la présence de *n* au lieu de *r* (**furigine*) [3]. M. Tiktin ne nous dit pas pour quelle raison *l* aurait subi ici un autre traitement. Nous tâcherons d'expliquer cette particularité et de montrer qu'il ne faudra plus citer, à la manière des vieux grammairiens, ce mot comme une exception à la règle générale. On verra que ce n'est qu'une exception apparente.

Un fait hors de doute c'est que *funingine* doit être rattaché à fuliginem; mais pour expliquer la forme roumaine en question, nous croyons que, par une étymologie populaire, très naturelle d'ailleurs, fuligo était devenu *fumigo, sous l'influence de fumus [4]. Dans un glossaire du moyen âge nous

---

1. Cf. Weigand, *l. c.* Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que *codru* apparaît en vieux roumain avec le sens de « portion de terre bien délimitée » (Hasdeŭ, *Cuvinte din bătrîni*, t. I, p. 163), ce qui nous fait même comprendre comment **quodrum* a pu recevoir la signification de « forêt ».

2. Je dois remarquer ici que l'ancien français *cor*, écrit aussi *corn* = « angle », ne peut pas venir de *quadrum*, comme le croyait Diez (*l. c.*). Au point de vue de la phonétique française, cette étymologie est impossible. Ce mot n'est autre chose que le latin *cornu*; le roumain *corn*, qui remonte à la même forme latine, s'emploie aussi pour désigner l'angle, le coin d'un objet, exactement comme l'ancien français *cor*, *corn*.

3. « Intervokalisches einfaches *l* wird *r* : *sare* = salem; bisweilen *n* : *funingine* = fuliginem » (p. 447).

4. D'après Pott (*Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen*, t. VIII, 1884, p. 62), *fuligo* serait même un dérivé de *fumus* et aurait été précédé par

trouvons même cette forme *fumigo* avec un autre sens, il est vrai, et comme dérivé de *fumus*, non comme résultant d'une confusion de *fuligo* avec *fumus*. Elle est glosée par nebula, turbo (*Corpus glossariorum latinorum*, t. V, p. 501). L'existence d'un autre *fumigo*, à côté de celui-ci, nous semble assez vraisemblable [1].

De *fumiginem on doit avoir eu, tout d'abord, en roumain *fumigine; mais, par l'influence dissimilatrice d'une labiale(*f*) sur l'autre (*m*), on est arrivé à **funigine* (comp. *furnică* = formica, *nalbă* = malva) [2]. **Funigine* est devenu plus tard *funingine*, par un phénomène analogue à *genunche* = genuculus, *mărunt* (forme dissimilée d'un plus ancien **mănunt*) = minutus, etc.

ROUM. *INTĂRĬTARE*

Ce mot signifie en roumain « exciter, irriter, faire du mal ». Cihac dit qu'il vient du « latin inirritare (avec *t* copulatif intercalé [3]) ». La même étymologie se retrouve chez M. Körting, *Lat.-rom. Wörterbuch*, n° 4302. On voit du premier coup

---

**fumigo*. Mais cette étymologie ne s'appuie sur rien de solide. L'origine de *fuligo* reste toujours obscure.

1. On pourrait même admettre que fumigo, avec le sens qui nous est donné par la glose citée, a été influencé par fuligo et a reçu la signification de celui-ci. Nous n'avons qu'à rappeler ici la forme *caluçen* d'un texte italien publié par M. Mussafia (*Monumenti antichi di dialetti italiani*, dans les *Sitzungsberichte der k. Akademie der Wissenchaften* (*philos.-hist. Classe*), Vienne, t. 46, p. 217), où la signification de « suie » est due à une confusion de caligo avec fuligo. Il nous semble cependant que la première explication que nous avons donnée est plus plausible.

2. Dans son compte rendu du livre de M. Grammont, *La dissimilation consonantique*, M. Gaston Paris doute beaucoup de l'influence dissimilatrice d'un *p* sur une *m* (*Journal des Savants*, 1898, p. 87). Nous ne savons pas si M. Paris a la même opinion pour toutes les labiales. Il nous semble cependant avoir lu cela entre les lignes. Même en admettant, avec M. Paris, que l'*n* de *nape* et de *nèfle* (= mappa, mespilum) n'est pas un produit de la dissimilation, il reste toujours quelques exemples, comme l'esp. *niembro* = membrum, la port. *nembra* = memorat et les formes roumaines citées par nous, qui confirment l'existence d'une dissimilation entre labiales.

3. *Dictionnaire d'étymologie daco-romane*, 1870, t. I, p. 179.

que cette étymologie ne peut pas être prise au sérieux. Qu'est-ce que pourrait signifier ce « *t* copulatif » que Cihac y introduit pour justifier le rapprochement fait par lui? *Intărîtare* ne peut être qu'un dérivé verbal du latin interitus. Et en effet, dans le *Corpus glossariorum latinorum*, t. IV, p. 105, nous lisons : lacessunt : interitant, qui explique aussi bien que possible le mot roumain.

FR. *MANCHE*

Dans le *Dictionnaire général de la langue française*, nous trouvons, à propos de la forme masculine de ce mot, la remarque suivante : « Du lat. pop. *manicum, *m. s.*, forme masc. correspondant à manica. » On n'a rien à dire contre cette étymologie, mais nous rappellerons ici que manicus ne manque pas d'être attesté dans des glossaires latins comme une forme populaire, de sorte qu'on ne devra plus le citer avec un astérisque. Ainsi, dans les gloses de Placidus, nous lisons : « *manubrium quod rustici manicum dicunt* » (*Corpus glossariorum latinorum*, t. V, p. 115; cf. p. 507). Au même tome du *Corpus*, le mot capulus est expliqué par manicus de spata (p. 174)[1]. On trouve cependant à la glose suivante capulus = manica gladii. Faut-il supposer que manica avait reçu dans le latin populaire la signification du masculin français *manche*? La chose n'est pas impossible; Diez avait même exprimé cette hypothèse [2]. Il ne faut cependant pas accorder trop d'importance à cette glose, puisque l'italien *manico* et l'hispano-portugais *mango* nous montrent bien qu'il faut sans doute partir aussi pour le français d'une même forme, manicum, que les lexicographes devront désormais introduire dans le dictionnaire de la langue latine.

IT. *SCOTEÇAR*; ROUM. *CUTEZARE*

Dans la traduction vénitienne du poème de *Pamphile*, publiée par M. Tobler d'après le ms. Hamilton 390 de la Bibliothèque

1. Trois exemples de *manicum*, *manicus* sont cités aussi par Du Cange d'après des documents du moyen âge.

2. *Etymologisches Wörterbuch der rom. Sprachen*, p. 203. Cf. G. Körting, *Lateinisch.-romanisches Wörterbuch*, nº 5056.

royale de Berlin (*Archivio glottologico italiano*, t. X, pp. 177 et suiv.), on trouve au vers 182 le passage suivant : *Qeu no era aoso ne no scoteçava adir ati li miei desiderij*. Le mot *scoteçava* ne peut avoir ici que le sens de « oser », comme le traduit M. Tobler au glossaire (p. 255) et comme il résulte du texte latin du poème, qui porte : *Nostra nec ausus eram vota referre tibi*. Le même mot se retrouve, sous la forme *scoteço*, dans le poème didactique de Girard Patecchio (v. 527), publié de même par M. Tobler [1]. Cette forme de l'ancien vénitien se rapproche du roumain *cutezare* qui a la même signification et qui doit remonter à un même mot, dont nous tâcherons d'élucider ici l'origine. L'albanais *kudzoń* appartient aussi à la même famille de mots [2], ce qui nous a fait croire un moment que nous avions affaire à un mot d'origine illyrienne. Quand une même forme se retrouve en vénitien, roumain et albanais, et que l'on ne peut pas en trouver l'étymologie en latin, on est tenté de lui attribuer une origine illyrienne [3]. Ce n'est cependant pas le cas, croyons-nous, pour notre mot. La finale *-eçar*, *-ezare* nous montre qu'il faut chercher plutôt l'étymologie de ces formes dans quelque mot grec. Et en effet, on trouve dans des glossaires et chez des auteurs du moyen âge un mot qui peut expliquer le vénitien *scoteçar* aussi bien que les formes analogues du roumain et de l'albanais. Dans le *Corpus glossariorum latinorum*, t. II, p. 354, on lit la glose κοττίζω : aleam ludo. Au t. III, pp. 334, 439, 478, le substantif κοττιστής est expliqué par aleator; au t. V, on trouve le même mot dans les gloses : aleo : cottistis (p. 438), aleatur : cotizat (p. 264), cotizat : teblith (p. 349) [4]. Toutes les formes sont des dérivés de

1. *Das Spruchgedicht des Girard Pateg*, dans les *Abhandlungen der königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1886.

2. Cf. G. Meyer, *Etymologisches wörlesbuch der alb. Sprache*, p. 209.

3. Voir, par exemple, ce que dit M. G. Meyer à propos du vén. *musso*, roum. *muşcoĭ* et alb. *mušk* dans les *Indogermanische Forschungen*, t. I (1891), pp. 322-323.

4. Voir d'autres exemples chez G. Sophocles, *Greek lexicon of the roman and byzantine periods*, Boston, 1870, p. 684. Nous ne savons pas si le mot existe encore dans quelque dialecte grec d'aujourd'hui. Nous n'avons pu le trouver dans aucun dictionnaire grec moderne. Le *Tesoro della lingua greca-volgare ed italiana*, Paris, 1719, de A. da Somavera, cite la forme κοτῶ = « ardire,

κόττος = « dé ». Κοττίζω est donc synonyme de κυβεύω, et si nous pensons au sens de « risquer, hasarder » qui s'était développé du sens primitif de ce dernier (« jouer aux dés), on pourra facilement comprendre comment κοττίζω aussi a pu recevoir la signification de « hasarder, oser ». Le mot n'est employé, il est vrai, dans aucun texte du moyen âge avec le sens de « oser », mais il a pu exister dans la langue parlée : on sait combien le jeu de dés était répandu au moyen âge [1] et combien dès lors il était facile que le sens du mot qui le désignait ait subi une amplification.

La forme simple du mot grec s'est conservée en roumain et en albanais [2], le vénitien *scoteçar* est un composé avec la préposition *s-* (*ex-*).

ROUM. *ZADA*; IT. *DEDA*

Tous les philologues ont reconnu dans ces deux mots le latin taeda, mais en déclarant qu'il fallait partir d'un daeda pour pouvoir expliquer les formes du roumain et de l'italien (sicilien). Daeda est attesté dans deux passages du *Corpus glossariorum latinorum* qui ont échappé à tous ceux qui se sont occupés de ce mot. On trouve au t. II, p. 265, la glose gréco-latine : δαδιον : he deda, hec teda (cf. p. 496). Voilà donc confirmé un fait qui était déjà assuré par la comparaison des deux forme romanes. D'après quelques philologues, *daeda* serait né de *taeda* par suite d'un phénomène d'assimilation. Dernièrement, M. G. Meyer a exprimé l'opinion que *daeda* représenterait la forme la plus ancienne et ne serait autre chose que le grec δᾴδα (acc. de δᾴς) qui aurait pénétré en latin à

---

havere ardire, osare », que nous n'avons rencontrée dans aucun autre dictionnaire et qui est donnée par Cihac (*Dictionnaire d'étymologie daco-romane, élèments slaves*, etc., p. 653) comme étymologie du roumain *cutezare*. Nous ne saurions dire si le mot existe encore en grec et s'il a quelques rapports avec κοττίζω.

1. Cf. A. Miodonski, *Anonymus adversus aleatores*, Erlangen et Leipzig, 1889, pp. 46 et suiv.

2. On ne peut pas admettre, comme Miklosich (*Beiträge zur Lautlehre der rum. Dialekte, Consonantismus*, II, Vienne, 1882, p. ii), que le roumain *cutezare* vient de l'albanais *kudzoh*. Il se rattache directement à la forme grecque, sans aucun intermédiaire. *Kudzoh* ne serait jamais devenu *cutezare*.

une époque où l'on disait encore δαΐδα. *Taeda* serait, d'après M. Meyer, la forme la plus récente, provenue de *daeda* par dissimilation [1]. Nous sommes plutôt disposé à admettre, avec M. Meyer-Lübke [2], que *daeda* doit son *d* initial à une confusion avec le mot grec mentionné plus haut. Il se peut même très bien que ce changement se soit produit en Sicile où le latin était plus exposé que partout ailleurs à subir l'influence de la langue grecque.

Ov. DENSUSIANU.

---

1. *Indogermanische Forschungen*, t. VI (1896), pp. 119-120. Cf. aussi O. Keller, *Lateinische Volksetymologie und Verwandtes*, Leipzig, 1891, pp. 134, 306, qui explique le changement de *d* en *t* par une influence des mots commençant par taed-.

2. *Grammatik der rom. Sprachen*, t. I, § 427.

ULTIMA PAROLA

SULLA VARIA ORIGINE

DEL SANFRATELLANO, NICOSIANO E PIAZZESE

In Sicilia abbiamo due gruppi di dialetti non siciliani : *a*) l' *albanese* di Piana dei Greci, Mezzoiuso, Contessa, Palazzo Adriano, Santa Cristina; *b*) il *gallo-italico* di San Fratello, Novara, Piazza Armerina, Aidone, Nicosia, Sperlinga. È sopra questo secondo gruppo, che abbiamo l' onore di richiamare l' attenzione dei lettori della *Romania*.

Rimandando chi ami conoscere dettagliatamente non solo i risultati dei nostri studî, ma anche i fatti, su cui ci siamo fondati per ottenerli, ai precedenti nostri lavori sul soggetto [1], siamo costretti di limitarci a pochi cenni, a fine di aggiungere anche in base alle ricerche di altri glottologi, ulteriori considerazioni alle già fatte, e trarne le conseguenze, che più rigorosamente si possa.

Pria di ogni altro ci occorre avvertire, che i luoghi dell' isola, decisamente gallo-italici, sono quelli sopra enumerati, e non quelli che nelle cronache medievali figurano, come *lombardi*, — denominazione complessiva e indeterminata, — quali Butera, Corleone, Vicari, Santa Lucia, Capizzi, Randazzo, Maniace. Gli ultimi tre sono anche da W. Meyer-Lübke [2] consi-

1. *Fonetica dei dial. gallo-ital. di Sicilia*, in *Arch. glott. ital.*, vol. VIII, p. 304-16; *Affinità del dial. di San Fratello con quelli dell' Emilia*, Torino, Loescher, 1886; *Sulla varia origine dei dial. gallo-it. di Sicil.*, etc., in *Arch. stor. sic.*, 1897, p. 390-439.

2. *Italienische Grammatik*, Leipzig, Reisland, 1890, § 10. Tra i nomi dei luoghi albanesi di Sicilia, citati ivi, § 6, mancano quelli di Palazzo Adriano e Santa Cristina. Quanto a Maniace, che oggi non designa che il castello di Lord Nelson, Duca di Bronte, sebbene il *Diz. topogr. della Sicil.* di Amico lo dia come « paese popoloso », sembra bene non avere designato un paese vero e proprio neppure anticamente.

derati complessivamente con Piazza, Nicosia, etc.; ma egli si fonda sopra un dato antico, inesatto.

Quando noi, raccolto sui luoghi stessi un sicuro e sufficiente materiale, potemmo compilare la *Fonetica dei dialetti gallo-italici di Sicilia*, non si era sull' argomento pubblicato, che qualche saggio d' indole letteraria, e qualche raccolta di poesie popolari [1]. La nostra Fonetica dette luogo ad alcune « *Osservazioni e aggiunte*, etc. » di G. Morosi, state emendate in parte da noi [2], ed ebbe la fortuna di dare un largo contributo alla *Gramm. italiana* ed alla *Gramm. delle lingue romanze* di W. Meyer-Lübke, sebbene in quest' ultima opera Meyer-Lübke non citi il nostro nome, e nell' altra lo faccia solo una volta, per confutarci. La intima connessione dei nostri dialetti col gruppo gallo-italico veniva definitivamente accertata e stabilita; e insieme venivano messi in rilievo i punti di differenza più caratteristici tra quelli, che a noi parvero come i tre tipi del gruppo nostro: il sanfratellano, il nicosiano e il piazzese.

Restava il compito di definire la precisa patria di ciascuno di questi; compito che sin d' allora non avevamo creduto di addossarci per intero, e di proposito. Tuttavia, nell' « Avvertenza preliminare » della Fonetica, avevamo indicato, nella forma breve e modesta di richiami ai numeri della stessa, certi punti di contatto tra il sanfratellano e il piemontese settentrionale, nelle sue fasi più antiche.

---

1. Il primo autore che desse qualche notizia sulle colonie *lombarde* e qualche saggio popolare, fu Leonardo Vigo, *Raccolta amplissima dei canti popolari siciliani*, Catania, nuova ediz., 1870. Egli confuse le colonie lombarde, indicate dai cronisti, colle invasioni longobardiche, e giunse a qualificare il sanfratellano come « favella di Satanasso ». L' illustre storico Michele Amari, *Stor. dei Musulm. in Sicilia*, Firenze, Le Monnier, 1854-72, toccando la questione della origine dei nostri paesi *lombardi*, s' indirizzava ad Angelo De Gubernatis per averne lumi linguistici. La lettera di risposta, intitolata *I canti lombardi di Sicilia*, è pubbl. nel *Politecnico*, Milano, 1867. Menzioniamo pure: L. Vasi, *Del dialetto sanfratellano*, Palermo, 1875, e *Delle origini e vicende di San Fratello*, Palermo, 1882; R. Roccella, *Vocabolario della lingua parlata in Piazza Armerina*, Caltagirone, 1875, e *Poesie e prose*, etc., id., id., 1877. La nostra *Fonetica* comparve nel 1884, in *l. cit.*

2. *Arch. Glottol. ital.*, vol. VIII, 407-22; IX, 437-9. Qui lealmente Morosi sconfessa « certe inesattezze, che nessuno meglio del dotto siciliano poteva avvertire ».

Questi punti erano i seguenti : 1) A tonico, anche in posizione, riflesso per *ā* [Num. della *Fonet.* 1]; 2) E lungo, anche in posiz., e nelle formule -ENT, -END, -ENS per *ai* [N. 3, 9]; 3) E breve per *ai* [N. 14-15]; 4) U breve per *au* [N. 31]; 5) CA per *c̆e* [N. 82]; 6) CT per *jt* in *mardait* [N. 84]; 7) GA per *je* [N. 87].

Se non che, in seguito, fummo indotti a ristudiare la questione, sembrandoci non completamente sicuro un confronto con fasi ricostruite, non documentate. Pensammo che, se i dialetti dell' Italia settentrionale hanno subìto delle serie evoluzioni nel corso dei secoli, anche le loro propaggini siciliane forse non dovettero del tutto sottrarsi all' influenza della evoluzione. Non potendo raffrontare le fasi antiche, per mancanza di documenti, credemmo dovere contentarci dei raffronti coi dialetti vivi. Inoltre, il confronto, anche rispetto ai punti considerati da noi, ci parve riuscisse più proficuo e significativo con altri territorî. Finalmente constatammo che vi erano pure degli altri fatti caratteristici nella Fonetica nostra, che dessero appiglio alla idea dell' affinità con altri dialetti che non il piemontese. — Il risultato di questi studî comparativi[1] condotti tanto sopra osservazioni dirette, che sopra lavori vernacoli e filologici, pareva inducesse ad ammettere nel sanfratellano un fondo emiliano, a cui si fossero mescolati degli elementi piemontesi e lombardi, in piccola proporzione. Alcuni degli argomenti addotti per l' affinità col piemontese venivano a essere riconosciuti più validi a mostrare l' affinità coll' emiliano; altri, considerati attentamente, da vicino, tradivano un valore alquanto dubbio. In fine ben 7 altri argomenti facevano traboccare la bilancia dal lato dell' emiliano.

Ecco quest' altra serie di argomenti : 1) A tonico per *ā*; 2) R conservato negl' infiniti di prima coniugazione; 3) facile elisione delle atone; corrispondenza nel fatto che *a* rimane inalterato o viene affievolito, anche nella medesima radicale, secondo che si venga a trovare in posizione atona o tonica; 4) E + N

1. V. nostr. *Affinità* etc. Per questo lavoro ci giovavano il *Saggio sui dialetti gallo-it.* di B. Biondelli, qualche accenno dell' Ascoli, *Arch. Glott.*, I, 25, 293, 298, gli spogli da noi fatti in G. Papanti, *I parlari italiani in Certaldo*, e nei Dizionarî, piemontese, di Sant' Albino, bolognese, di Coronedi Berti, parmigiano, di Ilario Peschieri, modenese, di Ern. Maranesi.

allargato in *ai*; 5) I in posiz. allargato in *ai*; 6) O dei suffissi -ONE, -ONA (-UNA) -ORE, -ORA risolto in *au*; HOC in *za*; 7) U breve od in posiz. cangiato in *au*, *a*; 8) C palatino, iniziale, e talvolta implicato, riflesso per *z* (*t* + *s*); 9) G palatino iniz. e interno, per *z*.

Altri fatti poi riferivamo o al fondo comune gallo-italico, quali le apocopi d' intere sillabe finali contenenti dentali, liquide o *v*, o a influenze del siciliano, quale il fatto di *ḍḍ* = L iniziale, che non è gallo-italico, nè romanzo, nè siciliano. Per noi esso ha ragione nella imitazione esagerata, e perciò erronea, del fenomeno sicil. di *ḍḍ* = LL implicato [1].

Ai primi risultati della nostra indagine si atteneva, o si accostava, W. Meyer-Lübke, che fu indotto però ad applicarli a sostegno della origine, più particolarmente, monferrina. Egli addusse anche delle altre ragioni che, secondo il suo giudizio, appoggiavano questa idea; e mise avanti dei dubbî sulla validità delle nostre prove. Questi dubbî [2] si poggiano sulla idea, che *a* nell' emiliano diventi *ä* solo in date condizioni, e che i fenomeni da noi rilevati non sieno esclusivamente emiliani, ma anche o del piemontese attuale, o del piemontese dell' XI secolo. Meyer-Lübke partiva appunto dalla idea, che la origine di tutte

---

1. « I nuovi venuti sentivano in bocca ai Siciliani parole come *aḍḍattari* allattare, *aḍḍunarisi* accorgersi, etc.; cercando di piegare la loro lingua alle condizioni siciliane, e non essendo in ciò guidati dalla conoscenza istintiva ed esatta delle leggi glottiche di questo dialetto, cominciarono ad impiegare il *ḍḍ* in luogo di L scempio iniziale, perciò anche nei casi in cui il siciliano lasciava intatta la liquida; e così dissero *ddât* per latte, *ḍḍuna* per luna » etc. De Greg., *Affinità*, etc., pag. 15. Una spiegazione diversa darebbe di questo fatto Meyer-Lübke (*Gramm. des lang. rom.*, Paris, Welter, 1890, I, 10), ammettendo che « à l'époque où l'influence sicilienne (o gallo-italica?) s'exerçait, *-l-* ait été prononcée fortement, comme *ll*, tandis que *l* intervocalique était identique à *l* sicilienne ». Un' altro caso di questo genere si ha nella riduzione di *t* tra voc. a *r* nel sanfr., mentre alcuni vernacoli siciliani soltanto cangiano in *r* il *d* iniz. o tra vocali.

2. Non si capisce come alcuni abbiano creduto che Meyer-Lübke volesse acerbamente contradire la nostra opinione dell' « emilianismo », e che adducesse degli argomenti decisivi contro di essa (*Ital. Gramm.*, p. 8, n. 1). Le sue pacate osservazioni rivelano anzi, se non erriamo, una certa riserbatezza, se non indecisione; lo mostrano le frasi : « soweit ich die Beispiele übersehe », « auch das ist nicht ausschliesslich Emilianisch », etc.

le colonie galliche di Sicilia si dovesse connettere colle nozze di Adelaide, figlia del Marchese di Monferrato, con Ruggiero.

La fama giustamente goduta in Italia dall' insigne glottologo fece sì, che la opinione del « monferrinismo » e della « origine unica » si facesse strada, sebbene sul secondo punto non sembra che egli si pronunziasse esplicitamente. Così E. Gorra [1] la condivide, R. Renier [2] vi propende. Ma C. Salvioni [3] decisamente se ne stacca, in riguardo al primo punto, osservando che Meyer-Lübke dovette a quella credenza essere « indotto forse in molta parte dalla tradizione storica »; per lui il sanfratellano essendo piemontese. Anche anteriormente e independentemente dalla fama di Meyer-Lübke, parecchi folkloristi e letterati parteciparono di quella credenza, quale, tra' primi, G. Pitré [4], riferendosi a Vigo e De Gubernatis.

Ecco dunque come fummo costretti a ristudiare la questione anche dal lato storico, per determinare se unica, o varia, fosse l' origine delle nostre colonie, e dove si fondasse la cosidetta tradizione storica della venuta dei Monferrini. Sebbene ci giovassimo dell' opera sopra citata di Mich. Amari, non rinunziammo di consultare i principali fonti di cui, per l' epoca che ci riguarda, egli si servè, cioè Romualdo Salernitano, Ugo Falcando [5] e varî diplomi.

Il fatto della molteplicità delle infiltrazioni di gente italiana in Sicilia, durante i secoli XI, XII e XIII, risulta assolutamente indiscutibile. Le più importanti certo sono quelle avvenute

---

1. *Lingue neolatine*, Milano, Hoepli, 1894, p. 97.

2. *Il « Gelindo », dramma sacro piemontese*, etc. Torino, Clausen, 1896, p. 5, n. 1. Quest' opera è importante anche perchè offre un sicuro testo monferrino; ma la distinzione di *alto* (meridion.) e *basso* (settentr.) monferrino che vi si fa non può risolvere la questione nostra.

3. In un articolo in *Kritisch. Jahresbericht üb. die Fortschritte der roman. Philol., herausg. v.* K. Vollmöller *u.* R. Otto, München, Oldenbourg, I, p. 120.

4. *Studi di poesia popolare*, Palermo, Pedone, 1872, p. 306 e *passim*. Pitrè confessa però che « non un canto lombardo di Sicilia.... trov(i) da porre a riscontro coi canti del Monferrato », p. 326.

5. Per la storia del regno di Guglielmo I e di parte di quello di Gugl. II, sino al 1169, l' opera di questo autore, che, se non siciliano, fu certo in Sicilia in quel torno, è considerata come fonte principalissima. G. B. Siragusa, *La « Historia o Liber de regno Sicilie »* in *Fonti per la stor. d'Ital.*, Roma, 1897, p. VII, XVIII.

durante la conquista dei Normanni. L' elemento predominante nell' esercito dei figli di Tancredi, venuti a conquistar l' isola, era costituito da venturieri italiani, accorsi da varie regioni, sebbene alcuni capi dell' esercito fossero normanni, o francesi. Questi venturieri, compita l' impresa, rimasero nell' isola, aggruppandosi in dati centri, sotto qualche loro capo, e in seguito anche attirando da terraferma i parenti e gli amici. Così ebbero origine i varî villaggi, detti dai cronisti *lombardi*, che sostennero una parte alquanto speciale negli avvenimenti dell' epoca, tra il 1161 e il 1168, e che di lì a poco poterono offrire al Gran Cancelliere Stefano di Rotrou un esercito di ben 20.000 combattenti.

Il ricordo più antico di questi centri di popolazione, speciale per lingua e razza, abbiamo noi trovato in un atto [1] del 1145, con cui si concede alla Regia Cappella di Palermo la terza parte delle decime di Castrogiovanni e di Aidone, « praeter illas, quas capellani Domini Regis habituri sunt de Balio et *Lombardia*, quae sunt de Capella Castelli ». Però, anche prima della conquista normanna, figurano nell' esercito di Maniace, combattente in Sicilia nel 1038, schiere di soldati di ventura italiani.

È ben noto l' avvenimento delle nozze di Ruggero con Adelaide, o Adelasia, figlia di un Bonifazio, detto da Malaterra, « famosissimo marchese degl' Italiani », e da Pirro e Muratori identificato con Bonifazio del Monferrato. Questo avvenimento, che fu seguito da altri parentadi, stretti tra le due famiglie, non mostra che la riputazione della famiglia di Aleramo nell' esercito di Ruggero. Però, non gli si deve dare più importanza di quella che possa avere. Dato pure, che un numeroso seguito accompagnasse Adelaide e i suoi congiunti, di gran lunga più importanti erano stati i precedenti arrivi coll' esercito normanno.

Le condizioni di disagio prodotte dal passaggio dal regime feudale a quello dei Comuni furono la precipua causa, a giudizio

---

1. Contenuto nel VII dei diplomi pubblicati da Garofalo, *Tabularium regiæ ac imperialis capellæ collegialæ Divi Petri sacri et regii Palatii Panormitani*, Panormi, ex regia typ. MDCCCXXXV. L'Amari, *op. cit.*, v III, p. 223, trovava il più antico ricordo dei « Lombardi » in un atto di Ruggero senza data, ma, a suo giudizio, non posteriore al 1153.

di M. Amari, delle emigrazioni vere e proprie, che seguirono i fatti rammentati. A prescindere da quelle anche più antiche, che si fondano sopra tradizioni, come ad esempio quella di Genovesi diretta a Caltagirone, noi abbiamo ricordi storici sicuri di una vera colonia partita dall' Alta Italia per la Sicilia. In uno strumento [1] datato da Brescia, Aprile 1237, Federico II a Oddone di Camerana, che lo supplicava, a nome di « nonnulli homines de partibus Lombardiae », di avere assegnata una terra in Sicilia, concede « locum qui dicitur Scupellus, situm in eadem insola Sicilie, in valle Mazarie etc. ». — Ecco come impallidisce, anzi svanisce del tutto la idea, che la origine dei paesi gallo-siculi si possa solo connettere colla venuta di Adelaide del Monferrato. Ma vi ha un' altra considerazione di grave momento : il cosidetto Monferrato del Medio Evo non coincide con quello di oggi, ma con una zona centrale del Piemonte. L. Vigo stesso, che fu il primo a dare gran peso a quella venuta, lo riconosce. Un' ultimo particolare appoggerebbe, benchè con qualche dubbio, la idea di successive colonizzazioni; ed è codesto, che nei ricordi più antichi dei paesi « lombardi » il nome di San Fratello non figuri, essendo stato aggiunto nel novero dallo storico Fazello.

Trattandosi di ricerche in cui noi non siamo molto versati, abbiamo voluto consultare in proposito l' egregio storico G. B. Siragusa, nostro collega nell' Università di Palermo. Ebbene: il suo giudizio è precisamente conforme al nostro; egli trova esatti i nostri risultati, e crede anzi ben probabile, che oltre delle infiltrazioni ed emigrazioni storiche in Sicilia, parecchie altre ne siano avvenute, di cui non restano testimonianze.

Ritornando al terreno glottologico, noi abbiamo esaminato quelli, che potea credersi costituissero gli argomenti a favore del « monferrinismo »; e abbiamo constatato che i fenomeni additati da Meyer-Lübke si devono all' influenza del siciliano. Tali sono : 1) MJ in *ñ*; 2) BJ in *ǵ*; 3) PJ in *ć*; 4) BL in *ğ*, scambiato per equivoco con *ǵ*; 5) D tra vocali in *r*. Riguardo quest'

1. Dapprima pubblicato da Fazello, *De rebus siculis*, dec. I. L. X, poi ripubblicato da Huillard-Bréholles, *Histor. dipl. Frid. II*, t. V, p. 128, e infine, secondo altra lezione, da R. Starrabba, *Privilegi* etc. *riguardanti la terra di Corleone*, in *Arch. stor. sic.* A Corleone infatti passò la colonia da Scopello, che non è che una spiaggia.

ultimo, e in ispecie riguardo il degradamento di D, da T, in *r* nel sanfrat., ci è sembrata opportuna una spiegazione analoga a quella data per *dd* da L iniziale, attenendoci al criterio etnico della imitazione esagerata.

Per A ridotto, nell' emiliano, ad *ā*, Meyer-Lübke avea osservato, che i nostri esempi sembrassero rivelare un fenomeno circoscritto [1]. Eppure B. Biondelli [2] lo crede uno dei caratteri speciali, per cui l' emiliano si discosti dal piemontese e dal lombardo; Gaudenzi [3] afferma, che A tonica diventi nel bolognese *æ*, tranne solo in pochissimi casi di parole monosillabiche tronche, in cui pure *a* non è l' *a* italiana; B. Bianchi, conosciuto dallo stesso Meyer-Lübke, considera *ā* come la « caratteristica sostanziale dei dialetti emiliani ». Dato pure che il fenomeno si ripeta nelle condizioni di A latino che chiuda sillaba [4] nei parassitoni e proparossitoni, e di *a* innanzi *r*, *l*, queste condizioni sono così ample, abbracciano un numero così strabocchevole di esempi [5], che non riescono a dimostrare punto la ristrettezza del fenomeno. Dal lato fisiologico è poi risaputo, come *r* tenda piuttosto ad allargare il suono vocalico precedente, che non a restringerlo. Finalmente, comunque si voglia, che il sanfratellano abbia generalizzato un pochino il fenomeno emiliano, resta sempre una supposizione plausibile.

Neppure confutato da Meyer-Lübke è il 2° dei nostri argomenti (v. sopra). Egli solo aggiunge, che « das Infinitiv *r* bleibt.... auch in vielen piemontesischen Mundarten ». Dato pur ciò, è innegabile che il vero tipo piemontese è *é*, il monferrino *ā*, mentre l' emiliano è *ār*.

Tralasciando il facile dileguo delle atone, che per noi stessi

---

1. *It. Gramm.*, p. 8, n. 1 : « soweit ich die Beispiele übersehe, auch die wenigen von G. selbst gebrachten, tritt der Wandel nur bei freiem *a* und *a* vor *r*, *l* + Kons. ein. »

2. *Op. cit.*

3. *I suoni, le forme e le parole dell' odierno dialetto della città di Bologna*, Torino, Loescher, 1889, p. XII e 1 seg.

4. Così spieghiamo il « freies *a* » di Meyer-Lübke, *l. cit.*, e p. 18 : « Es tritt...*f*... ein für lateinisches freies *a* in Paroxytonis und Proparoxytonis und für *a* vor gedecktem *r* und *l*. »

5. Ne abbiamo aggiunto più di 50 nella nostra *op. cit.* (*Arch. stor. sic.*, 1897, p. 417-420).

non costituisce un fatto da sciogliere la questione, abbiamo quello di *ai* da E tonico (4°, 5° dei nostri argom.), che non si può dire di poca importanza. Se è ben naturale che nelle zone che ammettono il dittongo, qua e là, sporadicamente, questo assuma la forma *ai*, nessuno potrà sostenere che questa sia la forma normale del monferrino, o del piemontese. Essi hanno in genere il dittongo *ei*, con il primo elemento strettissimo, per quanto noi abbiamo osservato. Molto largo suona invece il dittongo emiliano, come anche mostra la stessa grafia, *êi*, adoperata in genere dagli scrittori vernacoli. Essa però rivela un mezzo di rendere le voci meno difformi dalle italiane corrispondenti. Non manca poi chi adoperi *ai* a dirittura. Così è che Meyer-Lübke nella *Rom. Gramm.*[1] accenna nello stesso paragrafo ai riscontri di Bologna, di Fiorano, e di San Fratello, aggiungendo anche esempi piemontesi di *ei*.

Così *au* da ǫ, per chi voglia contentarsi delle condizioni attuali dei dialetti, sembra un buon dato a favore dell' origine emiliana, e, in ispecie, della varia origine dei nostri vernacoli. Anche più rari sono qui i casi sporadici di altri dialetti, che offrano il dittongo. Si tratta però sempre di *ǫu*, non mai di *ôu*, che enormemente se ne allontana; anzi si tratta in genere del semplice suono ǫ, quale è offerto dal pedemontano. Piazza e Nicosia possono bene convenire con questo, per tale riguardo. San Fratello se ne distacca decisamente con i suoi *âura*, *curâuna*, *pirsâuna*, *vâuž*, *ottâuvr*, *vâur* voto, *amâur*, *culâur*, *amurâuž*, *ǧâua* giova, *nâuž* noce, *crâuž*, *ḍḍauv* lupo, che si accordano coi bolognesi *âura*, *vâuž*, *vâud*, *dutâur*, *famâus*, *gâula*, *pauda* (egli) pota, *crâuž*, *lâuv*, *âulm* olmo, *âurs* orso, etc. Solo in parecchi casi di *u* in posiz. San Frat. ammette il caratteristico *uo*, che dipenderà da influenza siciliana. — Che questa connessione sia importante, ci sembra bene lo riconosca Meyer-Lübke[2],

---

1. § 97, vol. I, p. 114-115, dell' ed. franc. Ivi trovasi citato anche *vaintzer* (vincere), che è esatto, nel caso che *tz* rappresenti il nostro ʒ (= t + s) della *Fonetica dei dial. gallo-it.*, § 10. Cfr. poi nostre *Affinità*, etc., p. 9, 10, ove per Fiorano Modenese abbiamo citato : *cuntâint*, *sâint*, *avdir*, etc.

2. *Rom. Gramm.*, § 120 : « Cette diphtongue paraît exister encore aujourd'hui à partir de Parme, à Correggio et dans le bolonais, cf. bolon. *fiour*, *-tour*, tandis que plus au Nord on ne trouve qu'une monophtongue. Mais l'existence antérieure de *ou* dans cette région est attestée non seulement par le parallé-

quando nota, che nel bolognese, e da Parma a Correggio, si abbia anche oggi il dittongo, non offerto dalle zone settentrionali, e che solo potrebbe supporsi sulla base del dialetto di San Fratello.

Finalmente Meyer-Lübke, pur concedendoci che *ce* diventi *tse* nell' emiliano, come nel sanfratellano, mentre nel piemontese sia riflesso da *se*, osserva, che questo dovette svilupparsi da un *tse* anteriore, che poté anche esistere in Piemonte all' XI secolo [1].

Per la flessione, è soltanto la 1ª pers. pl. del pres. *-uoma*, che additi il piemontese. — Per CT, Meyer-Lübke deve forse aver sott' occhio le *Osservazioni* etc. di Morosi, più che la nostra *Fonetica*, ove a § 84 sono gli esempi « *fät*, *uotänta*, *ḍḍiet* letto, ptc., *tiet* tetto, *ašpiet*, *frit*, *drit*, *nuot*, *cuot*, *frut*. Ma l' *jt* balena ancora in *mardait* ». Qualche esempio di *ć* per CT, come *ddaćću*a, a noi ci risulta; ma per ructus abbiamo sempre inteso *ruott*, come è anche registrato da Vasi [2], e non mai *ruć*. A ogni modo, questo sarebbe un fenomeno specialmente lombardo, sebbene sia anche monferrino. Resta però esattamente vero, che la risoluzione normale del sanfr. oggi sia *t*; che distoglie dal piemontese. Per il nostro assunto è poi molto significativo il fatto, che tanto Piazza che Nicosia stacchino da San Fratello, offrendo il riflesso piemontese, *-it*.

Indichiamo ora per sommi capi le principali prove fonetiche di questo nostro assunto della varietà della origine, che ci troviamo di avere svolto nello studio *Sulla varia origine* etc. [3] 1) A in *ā* nel sanfr., come nell' emiliano; di fronte ad *a* intatto del piazz. e nicos. ; 2) -ARE in *er* nel sanfr.; in *e* stretto nel piazz., come nel piemont.; in *e*, *-eru* nel nicos.; 3) -ARIU in *er* nel sanfr.; in *er* più stretto nel piazz.; in *ieru* nel nicos.; 4) *ę* tonico del lat. volg. in *ai* (dittongo), talvolta ridotto ad *a*, nel

---

lisme avec *ę*, qui, il est vrai, n'est pas parfaitement concluant, mais par le développement qu'on trouve à S. Fratello etc. » Cf. pure nostre *Affinità*, etc., p. 11, ove sono registrati degli esempi di *au* per Fiorano, e *Arch. stor. sic.*, 1897, p. 430-432.

1. *It. Gramm.*, *l. c.* : « das im 11. Jahrh. auch in Piemont noch bestanden haben kann. »

2. *Delle origini*, etc., *di San Fr.*, p. 72.

3. *Arch. stor. sic.*, 1897, p. 426-35.

sanfr. e nell' emiliano; in *ę* nel piazz., nicos. e piemont.; 5) *ŏ* ton. del lat. volg. in *au* (ditt.) e anche *a* nel sanfr. ed emil.; in *ǫ*, cioè *o* molto chiuso, nel piazz., nicos. e piemont.; 6) U ton. nel sanfr., piazz., nicos. intatto, come nel bolognese e altri vernacoli emiliani; nel piemont. cangiato in *ü*, *ǖ*; 7) Ŏ ton. nel sanfr., più spesso in *uo*, davanti nasale etc. in *a*, come nel bologn., che cangia talvolta *o*, proveniente da un più antico *uo*, in *a*. Il piazz. col suo *ǫ* pare si connetta col piemont. *ŏ*, *eu*; il nicos. mostra il riflesso sicil.; 8) CT di norma in *t* nel sanfr., come nell' emil.; in *-it* nel piazz. nicos. e piemont.; 9) ć, ǵ iniz. nel sanfr. in *ʒ* (*t* + *s*) o *ʒ*, come nel bologn.; nel piazz. in *c*, *g*, raram. *ʒ*; nel piemont. in *ç*, *s*.

Le condizioni odierne mostrerebbero dunque : a) che i nostri dialetti, pur presentando i caratteri della famiglia gallo-italica, non si connettano con una varietà unica di questa famiglia; b) che nessuno di essi rispecchi il monferrino attuale; c) che speciali attinenze ci si palesino tra il sanfratellano e l' emiliano (della zona Modena-Bologna), da un lato, e tra il piazzese e il piemontese, dall' altro; meno sicura restando la connessione tra quest' ultimo e il nicosiano. Questi i fatti; ma le conseguenze che se ne potrebbero trarre non sono ugualmente sicure, massime pel 3° punto. Da un lato si potrebbe pensare che le genti venute a San Fratello constassero principalmente di emiliani, ma anche, in piccola proporzione, di piemontesi e lombardi. D'altro lato, che codeste genti provenissero da un luogo del terreno gallo-italico in cui verso il XII secolo (che è l' epoca media delle varie emigrazioni) si parlasse un dialetto uguale al sanfratellano con caratteri un po' varî. Ma, per l' epoca così antica come quella a cui si riferiscono le emigrazioni in discorso, sembra più cauto non parlare di varietà, ma piuttosto di lingua gallo-italica comune. Poi, Meyer-Lübke non ci ha negato che i fatti da noi rilevati sieno emiliani; solo ha affermato che essi non sono soltanto emiliani (« nicht ausschliesslich Emilianisch »). Insomma, i fatti che, presi come sono, accennerebbero a una manifesta fratellanza tra sanfratellano ed emiliano, pare abbiano delle radici anche in altri territorî; di cui qualche germoglio, ancor vivo, si lasci qua e là rintracciare sporadicamente, qualche altro, già disseccato, o trasformato, possa essere reintegrato mercé la induzione. Inoltre è ben presumibile che le differenze tra' parlari gallo-italici fossero minime al principio,

e si accrescessero in seguito, coll' autonomia politica acquistata dalle varie regioni; in altri termini, che qui si veda ripetuto in piccolo, il fatto già constatato[1] nella storia più antica delle lingue neo-latine. Messe le cose sotto questo punto di vista, non solo le nostre prime idee delle antiche fasi rispecchiate dal sanfratellano, ma i resultati del confronto coi dialetti odierni, e le osservazioni dei nostri dotti colleghi, che accettiamo di buon grado, non si escludono a vicenda, ma trovano modo di conciliarsi. Per certi fenomeni il sanfratellano rifletterebbe le fasi più antiche gallo-italiche, e costituirebbe anzi come il rappresentante di esse. Così per es., dal fatto che *au* (*ou*) da *o* del lat. volg. esiste tuttora, oltre che a Fiorano e vari altri luoghi di Emilia, anche a San Fratello, se ne potrebbe indurre, che esistesse nella lingua comune gallica verso il XII secolo, mentre è nell' ordine logico e naturale, che certe fasi antiche, non più rispecchiate da alcune lingue, possano essere fedelmente conservate da altre. Solo si deve ammettere che per certi punti anche l' emiliano sia più fedele conservatore delle antiche fasi che non per es. il piemontese.

Da qui viene, che i tentativi di connettere tutta la fonetica del sanfrat. con quella di altro dialetto (fatta astrazione dai fenomeni, pur troppo numerosi, che dipendono dal siciliano), debbono in qualche punto fallire. Ma non perciò restano inutili. Anzi, per chi guardi acutamente, acquistano una importanza ben maggiore di quella che avrebbero, se dovessero solo servire alla spiegazione del sanfratellano. — In ogni modo la nostra tesi della varietà di origine del sanfr. di fronte al piazz. etc., la quale è dimostrata tanto dalla storia che dalla linguistica, non resta per nulla indebolita da codesta ammissibile congettura.

*
* *

Ci giunge ora cortesemente dal Direttore dell' *Arch. glott. it.* un foglietto a stampa, che contiene un articolo di Carlo Salvioni, intitolato « Del posto da assegnarsi al sanfratellano nel sistema dei dialetti gallo-italici », che prende « pretesto » dal nostro ultimo opuscolo « Sulla varia origine etc. ». Siccome

1. V. Meyer-Lübke, *Gramm. des l. rom.*, I, § 3.

l' articolo uscirà subito [1], non commettiamo una indiscrezione nell' informare i lettori della *Romania* del suo contenuto.

Pria di ogni altro siamo lieti constatare che l' egregio autore, nei punti principali da noi sostenuti, ci dia implicitamente ragione, benchè li lasci, e non sappiamo bene per quale causa, nella penombra. Questi punti erano : 1° la varietà delle colonizzazioni gallo-italiche in Sicilia; 2° la impossibilità di connettere qualcuno dei nostri dialetti, e in ispecie il sanfratellano, col monferrino. Anche è di accordo con noi pienamente in alcuni punti secondarî, come nel ritenere che *ñ* per MJ, e *r* per DD, non sieno caratteri monferrini, ma invece influenze siciliane; etc.

L' unico diverso [2] apprezzamento del Salv. riguarda la determinazione della precisa patria del sanfratellano, che, secondo lui, sarebbe costituita dalle Alpi e prealpi novaresi, inclusa anche la Valmaggia, nel Canton Ticino. Sebbene colle nostre nuove più perspicaci vedute, qui manifestate, passi in seconda linea, o almeno diventi d' importanza relativa, la indagine della precisa patria, è nostro dovere di esaminare coscenziosamente le prove addotte. Infatti le nostre verità hanno sempre un valore relativo alle conoscenze; e la scoverta di un dialetto che rispecchi a capello il sanfratellano potrebbe ancora farci cambiare di opinione. Così non imputeremmo a colpa del nostro egregio collega, se egli, dopo aver sostenuto l'affinità col piemontese in genere, ora si trovasse indotto a salire su su sino in Isvizzera. D' altro lato poi rispettiamo la idea di assumere come solo criterio « quei fatti che risultino propriamente caratteristici e nel sanfratellano e nella parlata gallo-italica colla quale il sanfrat. sia confrontato ». Ma osserviamo, che purtroppo una vera grammatica comparativa gallo-italica non esiste; sicchè un rigore massimo non si può pretendere nelle nostre indagini. Inoltre, a volersi attenere solo al criterio sopra riferito, si corre rischio di dare alla coincidenza per qualche fenomeno sporadico una importanza maggiore, che non alla discrepanza per un numero grandissimo di altri, comuni a tutta una regione.

---

1. Nell' *Arch. glott. it.*, vol. XIV, p. 437 segg. Il foglietto favoritoci giunge a p. 448, che quasi chiude l' articolo. Si cita colla sigla « art. ».

2. E diciamo « diverso », riferendoci naturalmente all' opuscolo *Sulla varia orig.*, pubbl. in *Arch. stor. sic.*

Esaminiamo ora i fatti, facendo capo ai fonti stessi, a cui si riferisce l' art. Questi fonti sono : 1) i ricchi e sistematici spogli fonetici sui dialetti a settentrione del Lago Maggiore [1] dello stesso autore dell' art.; 2°) una raccolta di saggi dialettali novaresi di Antonio Rusconi [2].

Dei 135 fatti linguistici, considerati in altrettanti paragrafi nella prima parte dei Saggi (192-234), sono pochissimi quelli che diano appiglio a qualche incerto riscontro col sanfratellano. Questi fatti non appartengono a tutta la regione novarese, ma in parte a uno, in parte a un altro vernacolo; sicchè viene il sospetto, non infondato, che si tratti di mere coincidenze fortuite. Così per es. « solo a Gerra s' ha *-e* indistintamente per l' *-a* dell' infinito » (Saggi, 196), sebbene ora (art., 446) vi si aggiungano altri nomi, e però non concesso, che questo possa dir qualche cosa di fronte al sanfr. *-er*. — Di ɛ riflesso per *ei* nei Saggi (198) si citavano in nota due soli casi, *céira*, riconosciuto non legittimo, e *primavéira*, di Pecia. Poco meno ristretto e sporadico diventa questo fatto, se ora (art. 446, 447) vi si aggiunge *-ei* da -ERE, in « quella parte della Leventina che mette nell' Ossola », o qualche caso di *e*, che si dice accenni ad *ei*, in altre parti del Ficino, o anche qualche esempio di *oi* di Ceppomorelli; non però concesso, che alcuno di questi casi sia il sanfr. *ai*. — ɔ ton. in posiz., riflesso per *o* a Ceppomorelli, come nel sanfr., è un fenomeno che « non si sottrae al sospetto d' essere recente » (art., 447); e diversi sono i casi di *o* per ɔ ton. fuori posiz. e nella formola *é* + nas. + cons. (ib. not. 1), che presenta la Valle Antrona. — ɛ ton. in *ie* [3] nell' Onsernone (Saggi 199) dice poco, di fronte al « dittongo

---

1. *Saggi intorno ai dialetti di alcune vallate all' estremità settentrionale del Lago Maggiore*, in *Arch. gl. it.*, IX, pp. 188-260. Si cita per « Saggi ».

2. *I parlari del novarese e della Lomellina*, Novara, Tip. Rusconi (la dedica porta la data di « maggio 1878 »). Si cita per « Rusc. ».

3. Nell' art., p. 447, si dice : « Il de G. ha dimenticato questo indizio, o almeno non s' è avveduto che l'a. bol. conosceva il dittongo *ie*. » A dir vero noi credemmo, come crediamo tuttora, riscontrarvi niente altro che l' influenza di quella zona siciliana, che presenta il dittongamento, il quale « invade la parte orientale dell' isola e la costa settentrionale ». V. nostro *Saggio di Fonetica siciliana*, Palermo, C. Clausen, 1890, p. 15 e da pag. 14 a 33.

monottonghizzato in *i* », che « s' ha in pressochè tutta la zona » (Saggi, 197).

Altri fatti poi restano poco concludenti per una ragione opposta a quella ora documentata, cioè per appartenere a tutto il sistema gall.-it., o a varî suoi rami. Così è dell' « abondante espunzione di vocali atone » (art., p. 447); e, dall' altro lato, della elisione di *n* nei suff. plur. *-ani*, *-eni*, etc. (art., p. 448), che è comune per es. al bergamasco e a molti altri dialetti settentrionali [1], non che della palatalizzazione di sj in *š*, *ž*, che nell' art. stesso (p. 448, n. 3) si riconosce appartenere anche al genovese, etc.

Finalmente, darebbero un incerto appiglio, alla connessione coi dialetti a settentrione del Lago Maggiore, dei fatti, che nel sanfratellano dipendono dalla influenza siciliana. Tali sono, oltre quello, notato sopra, del dittongo *ei* da Ẽ, la riduzione in *j* di G gutturale (art., p. 448), e quella di s + cons. in *š* (art., p. 448). — Il primo anche a noi avea dato l' illusione di carattere piemontese [2]. Quando però studiammo la fonetica delle varie zone siciliane, dovemmo constatare che « in tutta la zona dialettale messinese, ma principalmente a Messina, Spadafora, Rometta, Bauso, Milazzo, Barcellona, Patti, Naso, G iniziale innanzi A degrada in *j* » [3]. Anche a S[a] Agata di Militello, e a occidente, il fenomeno è comune; e siamo proprio nella zona di S. Fratello. — Per il secondo fatto, l' art. (p. 448) osserva, che avviene soltanto nel gruppo *sl* a Novara, mentre poi « è anche siciliano » [4]. — Dalla nota 3[a] di p. 446 (art.) si deduce,

---

1. Meyer-Lübke, *It. Gramm.*, § 351, aggiunge anche che « nicht nur *-ani* zu *-ai*, *-ei* wird, sondern auch *-ane*; *rei* Plur. zu *rana*, *tusei* zu *tosa*. »

2. Questo è il 7° della prima serie dei nostri argomenti, qui a principio accennati.

3. *Sagg. di fonetica sicil.*, § 82.

4. L' art. soggiunge: « ma, secondo lo Schneegans, *Laute und laut entwikl. d. sicil. dial.*, p. 118, dipende da speciali condizioni, che non valgono pel sanfratellano. » Invece siamo sempre nello stesso caso; cioè di *s* innanzi cŏnsonante sorda o sonora. Dai nostri *Appunti di fonologia sicil.*, Palermo, 1886, p. 25, Schneeg. apprese questo fenomeno; tanto vero che ci cita, p. 118, due volte, e che prende di peso tutti i nostri esempi. Soltanto, Schneeg. ha letto male il nostro *ẑbarrachiari* (p. 250, rigo 21), che scrive *ẑbararrachiari* (!), avvertendo « cfr. de Greg., Tr. hat es nicht ». (V. anche

che anche il fenomeno successivo, che sarebbe il 10°, abbia riscontro nel genovese.

Ed ecco esaminati tutti i punti, che a dir vero neppure per l' art. hanno valore di prove, ma soltanto d' « indizj ». Prima di passare alle così dette « prove », è opportuno di dare una occhiata ai Saggi, che nella 2ª parte (p. 235-248) descrivono sistematicamente i fenomeni che costituiscono « la più spiccata caratteristica di questi dialetti, presi in comune », cioè « l' influenza dell' *-i* sulla tonica », che « si manifesta... con una larghezza e una costanza, che non hanno esempio altrove » (Saggi, p. 190). Ci spiace non potere riportare questi fenomeni, molto interessanti, che sono distribuiti in 14 paragrafi. Solo recheremo qualche esempio preso a caso, notando subito, che nessuno, proprio nessuno, dia l' agio a un benchè lontano raffronto col sanfratellano. Es. *laras* pl. *leras*, *cáric* pl. *cheric* etc. (p. 236); *f-ornás fornes*, *val vel* etc. (237); *vali* 2ª pers. *veli*, *mandáva mandevi* etc. (p. 238); *žbari* io sparo *žberi*, *impari imperi*, *lava levi*; *tantu tinti*, *quantu quinti* etc. (p. 239); 2ª pers. sing e pl. indic. imperf. *mandava mandivu*, *cantava cantiu*, *vusava vusiva*, *portava portiva* etc. (p. 240); *vandevi vandivi*, *evi* aveva *ivi*, *seri siri* etc. (p. 241); nella declinaz. *négru nigri*, *védru*, *vidri*, *lingér lingir* etc. (p. 242), e via e via, sempre di questo passo, per un terreno che si sente mancare, e avvallare in baratri senza fondo, coi fianchi a picco, senza neppure qualche

---

Traina, alla voce *sbarrachiari*.) Quanto alla vocale *i*, che Schn. anteporrebbe, dipenderà certo da qualche particolare vizio di pronunzia. Ma nessuno meglio del nostro collega conosce il nome di chi « girò quasi tutta la Sicilia per iscopo linguistico » (*Arch. glott. it.*, v. XIII, p. 468). — A proposito di fenomeni siciliani, non possiamo fare a meno di rettificare, giacchè la vediamo pur troppo ripetuta anche da Brugmann (*Grundriss der vergleich. Gramm.*, ecc., Strassb., 1897, I, 866), una piccola inesattezza di Meyer-Lübke, *Gramm. d. l. rom.*, I, 514, che stabilirebbe la regola di *vr* da *rb* in sic., mentre essa deve solo riferirsi a Modica e Comiso. Però il primo fonte indiretto di Meyer-Lübke per questo fatto (Guastella, *Canti pop. del circond. di Modica*, Modica, 1876 p. XVI) bene notava : « da *marva*, *arva*, *orvu*, *erva*, e simili, comuni a tutta Sicilia, formano essi (int. quei luoghi) *avra*, *mavra*, *ovru*, *evra*. » (Cfr. anche Traina, *Nuov. Vocab. sicil.*) Il tanto benemerito illustratore dei dialetti d'Italia ci perdoni questa piccola osservazione, che si riferisce soltanto a un dato di fatto.

sporgenza, che permetta, a chi vi si trovi travolto, di arrestarsi un istante, se non altro per prender fiato.

Ma esaminiamo i quattro punti che nell' art. sono considerati come « prove » della tesi.

I. « Á che s' altera in *é*.... preceduto che sia da consonante palatina. » Il degradamento in *e* avviene nel sanfrat. non soltanto in questa condizione, sebbene è naturale che i suoni palatini precedenti debbano far si che *ä*, già messa nella via del palatalizzamento, proceda oltre in questa via. Così abbiamo *dievu* diabolus, *frešu* fraxinus, *eñ* annus ecc.

II. « La palatina per la gutturale nella formola ka-.» Qui si tratta di un semplice equivoco, di cui la colpa in parte ce la addossiamo noi, che coll' impiego di *č* facemmo sospettare o credere che avessimo nel sanfr. la stessa palatina speciale del ladino, che riesce intermedia fra la combinazione *kj* e il *c* ital. di *selce*. Noi abbiamo niente altro che il *chi* di *vecchio*, *secchio*, come è pronunziato nella media e bassa Italia, e il *qui* di *quille*, *quitte*, quale suona in bocca a molti francesi. Non fu a caso che adottammo quel segno. E vi fummo indotti, da un lato, dalla necessità pratica di rappresentare senza vocale quiescente, il suono a formola finale; e dall' altro dal convincimento, venutoci dall' attenta osservazione fisiologica, che il suono fosse diverso di $k + i$ e anche di $k + j$, pure rappresentando come la fusione o lo schiacciamento completo di *kj* [1]. Togliendo la pietra dello scandalo, si potrà adottare *chj* e rispettivamente *ghj* per il corrispettivo sonoro, o, perfino, *chi* (*ghi*), a volere

---

1. Ciò chiaramente esplicammo nel *Saggio di fonetica sic.*, § 67. E siam lieti di constatare che le nostre osservazioni, tanto in riguardo allo *schiacciamento* di *k*, che di *l*, *n*, a contatto di *i* (*Fonet.*, § 50, 132) acquistino ora come una certezza matematica. A mezzo di macchine ingegnosissime, che noi abbiamo avuto la fortuna di ammirare, all' occasione dell' XI congresso degli Orientalisti, a Parigi, l' abate P. J. Rousselot ha per es. constatato che *l* « mouillé » o schiacciato va restando come un ricordo nel francese comune, che per *fille* pronunzia *fij* (*Les modifications phonétiques du Langage*, etc., Paris Welter, 1892, p. 27). Inoltre, « è una specie di *k* schiacciato o *ki* che ha servito come di anello di transizione tra *caballum* e *cheval* ». V. Henry, *Compend. di grammat. compar.*, etc., vers. ital., Torino, Clausen, 1896, p. 27. È appunto questo il suono di cui si tratta, che non costituisce una specialità del sanfratellano.

contentarsi di una rappresentazione, così all' ingrosso. È perciò che Vasi ci obbiettava che nel *chi* di *chient* canto, *chien* cane, non vi fosse « neppure il sentore » del *c* di *selce*. E Morosi (*Arch. Glott. it.*, VIII, 417) scriveva : « CÁ dà *kié*; e perciò non *čeža* casa, ma *chieža*. » — Del resto l' art. (p. 445) bene osserva, che nel sanfr. l' alterazione si abbia solo in KA iniz. e tonica, e che tutte le Alpi lombarde conoscono la palatina ossolana. Questa non può dunque aver nulla a vedere col suono schiacciato, che nel sanfr. indica la propagginazione di un *j* tra la gutturale e il normale riflesso di A (*ā*). Deve accostarsi al *c* palatino italiano; tanto vero, che Rusc. (p. XV) nota, pel dialetto di Varzo : *ciarestia* carestia, *ciamin*, camino, *cianza* calza, *ciapel* cappello.

III. « -ć- in ž. » Come nota lo stesso art., « é fenomeno che guizza attraverso tuttè le Alpi lombarde ». Aggiungiamo [1] che costituisce uno dei caratteri speciali del genovese, di fronte al piemontese e al milanese; mentre poi non si può dir comune a tutta la zona novarese, se esiste a Villa Ossola, a Pecia e nella Valle di Canobbio.

IV. « -L, -LL in -*u*. È *ōu* nella Valmaggia la risposta di -ōlo. » Per -LL, nell' art. (p. 446) si domanda se puossi aggiungere, da Cavergno *ęu*? e *áu*? è egli?, ha egli? Come si vede, questo punto è un po' incerto, e domanderebbe più numerosi e sicuri esempi. Poi, *ōu*, dato anche che si possa ricondurre a *ūu*, non è il sanfr. *u* pretto. Occorrerebbe distinguere anche qui varî casi, perchè per es. il sanfr. ha da un lato *cau* quello, *sau* sole, *mieu* miele, e dall' altro *mu* mulo, *cu*, che sono pur nel piazzese. Nella Valmaggia (Saggi, p. 202) abbiamo di *-olo*, *chiñōñ*, *pisōl* pera, *piñōw* pino, *cairōw* tarlo, *jow* capretto; ma in questa stessa pagina, indicata dall' art., ci accade di rinvenire pur *čōl* collo [2]. Finalmente, nessuno meglio dell' autore

---

1. Attingendo nella *Ital. Gramm.* di Meyer-Lübke, § 204 : « Allein... zeigt das Genuesische für *ķ* die Entwicklung *ž*, vgl. *paže*, *peiže*, *raiža*, *èmbreže*, *vuže* u. s. w., wogegen das Piemontesische ganz korrekt *pas*, *vus*, wie das Mailändische *vos*, *nos*, *kros* u. s. w. bietet ».

2. A pag. 211 (Saggi) rinveniamo *añęl* annello (forse, « anello »); a pag. 210 « *cavęl* cavalli, *vedil* vitelli »; a pag. 208 *ulzél*, etc. Non si tratta dunque, a quel che sembra, che del solo caso di *-ōlo*. Nella Valmaggia *-l*

dell' art. sa quanto sia comune in molti dialetti settentrionali il vocalizzamento di L, il dileguo delle sillabe finali, e diciamo anche particolarmente, quello delle sillabe che contengano *l*. Così per es. « *l* d' uscita milanese dileguasi sovente quando la vocale precedente sia accentuata : *ma* « male », *sā* femm. « sale », *sǭ* « sole »,... *canā* « canale », *bocā* « boccale »,... *basi* « bacile », *bari* « barile »,... *cû* « culo » etc. -ÓLO- : *albiõ*, *chiñõ*, *orzõ*, *fiõ* [1], ecc.

Qui avremmo terminato il nostro esame [2], se non ci corresse l' obbligo di dare un' occhiata anche nell' altra opera [3], che serve di fonte all' art., a fine di rintracciarvi i fenomeni della fonetica novarese, che da Palermo non ci è ora possibile ritrarre dal vivo.

Dato pure che si possa parlare di un dialetto novarese [4], non ostante le « cinque o sei disparatissime pronunzie » (Rusc., VII), e prescindendo di ricordare i nomi delle particolari località, spigoliamo questi fatti, che non trovano il più lontano riscontro nè nel sanfratellano, nè in nessuno degli altri dialetti nostri :

a) la « caratteristica... di volgere la consonante *l* in *r* » (Rusc., IX).

b) « lo scambio della conson. *b* colla *v*... *abiù* (avuto), *dobiù* (dovuto), *bota* (volta) » (Rusc., X).

c) « la desinenza *u* invece di *o*.... : *omu*, *giuvnu*, *pocu*, *dopu*, *adessu*, *dignu*, *matu*... » (Rusc., XI).

d) « il participio in *ato*... rivolto in *ou* », e la formazione del « futuro indicativo in *eu*, quale dittongo si aggiunge anche

---

rimane pure intatto; non si vocalizza in -u. Pel novarese abbiasi per es. *ghèl* gallo (Rusc., XVI) di fronte al sanfr. *bieu*, Vasi, *Delle origini*, etc., p. 68.

1. Salvioni, *Fonetica del dialetto moderno della città di Milano*, Torino, Loescher, 1884, p. 173-74.

2. Nelle pagine che precedono si trovano, infatti, ridotti al giusto valore altri punti dell' art., che ci riguardano.

3. È l' opera del Rusconi, dianzi citata, che se non ha indole scientifica, riesce praticamente molto utile.

4. Diamo all' espressione un valore geografico; e a questo proposito osserviamo quanto profonda sia la verità nascosta nella frase dell' insigne Paul Meyer (*Romania*, XXVII, 338) : « Les personnes qui croient encore à la division des langues romanes en dialectes et sous-dialectes... »

come pleonasmo alle finali in *o*... : *disordinou*, *ivarrou*, *castigou*, *imparou*,... *scappareu*, *trovareu*, *direu*,... *ancou*, *vustarou*, *servitou* » (Rusc., XII); « in altri parlari... la finale del partic. in *ato*... nel dittongo *ai*... *fai*... *stai*... *dai*... » (id., ibid.).

e) « i pronomi *lui*, *lèi*... in *lua*, *lea* »; così pure *poi* che diventa *poa* (Rusc., XII).

f) « la pronunzia *scia*, *sce*, *sci*, *scio* in luogo delle consonanti *s* e *c*... : *sciaranin*, *scires*, *sciavatin*, *panscia*, *paiasc*, *sciora*, *scior*, *sciat*, *scina*, *scena*, *sciostra*.... » (Rusc., XIII). E qui si ha un caso ben diverso che non *s* + cons., sopra considerato.

g) « la conversione in *cia* delle sillabe iniziali *ca*, *co*.... : *ciarestia* per carestia, *ciamin*, *cianza*, *ciapel*, cammino, calza cappello » (Rusc., XV).

h) « la tendenza a volgere... *i* in *è* largo... *cusè*, *spartè*, *dè*, per *così*, *sparti*, *di* »... *vèta*, *ardè*, *discontradè*... per vita, ardito, contradetto (Rusc., XV, XVI).

i) l' *a* in *o* stretto « specialmente nelle terminazioni tronche dei verbi della prima coniugazione : Es. : ... *andò*... andare... *foch*... farci » (Rusc., XVI).

j) « la vocale *o* in un dittongo *oi* » (Rusc., XVII) quando questo dittongo non provenga da elisione di consonanti frapposte, come in *oimi* uomini.

k) « la specialità di volgere in *d* il *g* » : *diornai* giornate, *pelegrinadio* pellegrinaggio, *mandioma* mangiamo (ib.).

l) « la finale *n* in ck », che secondo Rusc. (pag. XVIII) costituirebbe una delle due « caratteristiche di alcuni fra i dialetti Novaresi, le quali non si riscontrano in altro dialetto italiano »... : *paeck* pane, *baeck* bene, *vick* vino, *Giovanick* Giovannino, *juck* uno, *caeck* cane, *maeck* mano, *fick* fino. Anche *n* finale in *gn*, *ng* [1] in altri dialetti : *pagn* pane, etc., *darlung* da lontano.

m) la « finale *ghi* di foghi per « fuori », *unzèghi* « così », che costituirebbe « la seconda delle notate specialità » (Rusc., XIX).

---

1. Quest' ultimo riflesso è creduto dal Rusc. (XIX) abbia « parentela » con le finali *-ung*, *-ong* « di Aidone e di Piazza Armerina nella provincia di Caltanisetta (*sic*) ». Ma questi luoghi non vanno messi a fascio (Rusc., XXV) con San Fratello; nè il giudizio di Rusc., che è affatto profano ai nostri studi, può per nulla preoccuparci.

n) il « ripetere il pronome personale, che fa le veci di attributo, dopo il verbo al quale viene apposto, anche formando pleonasmo » : *dicciughi* gli disse, *l'è tuccassi* si appigliò.... *devovna* vi devo io...., *chillullu* eccolo qua, *cusavachi* ? che ci vuole ? *l'e buvrecciulu* l' hai abbeverato.

Di questi fatti, e dei molti altri, che qui per discretezza non si aggiungono, potrà forse non farne caso chi voglia semplicemente attenersi a fatti che risultino caratteristici e nel sanfratellano e nel novarese. Ma pur troppo di questi non ne esiste neppur uno, mentre il confronto esatto e istruttivo tra la fonetica dei due dialetti, istituito nell' art., non ha potuto sceverare che quei quattro punti, che la nostra indagine coscenziosa ha messo fuori questione. Se si volesse non pensare all' emiliano, oh! certo il monferrino si presterebbe al raffronto immensamente meglio che codesti dialetti di Novara e Valle Maggia [1] !

Palermo.

Giacomo DE GREGORIO.

---

1. In questi ultimi mesi, fatta una escursione nei territori gallici dell' isola, vi avevamo raccolto una buona messe, che, da un lato, ci prestava fatti a sostegno del nostro assunto della varietà di origine, e, dall' altro, per le voci poco note del fondo siciliano, ci dava l' agio di far delle proposte etimologiche d' interesse più generale (come si vedrà tosto dai nostri *Contributi di etimologia e lessicografia romanza*, nel I Vol. degli *Studi glottologici* (Torino, Loescher, 1899). La disamina dell' art. di Salvioni avendo occupato il posto di questo piccolo spoglio, ci è sembrato non dovere abusare della cortese ospitalità offertaci dalla *Romania*, annettendolo qui. Speriamo poterlo fare un' altra volta.

NOTE ETIMOLOGICHE E LESSICALI

ALBAGÍA

Ne toccano i vecchi etimologisti, e, fra i nuovi, lo Zambaldi, il Petrocchi, il Rigutini-Bulle. Pensa il primo ad *albus*, ripudiando il ted. *albern*, proposto, abbenchè in forma cauta o dubitativa, dagli altri, e che a me pure par da escludere soprattutto per non aversi il primitivo onde il derivato, e per l' aspetto stesso di questa forma derivata. Ma anche la via per cui lo Z. giunge ad « albo » non è la giusta. La giusta è quella che passa per « alba » e che ci è rivelata dal gen. *arbaxia*, brezza, venticello che usasi più spesso allo spuntar dell' alba e anche sulla sera (Casaccia), aura, auretta (Olivieri) [1], e che ci dice come *albagía* altro non fosse in origine se non un sinonimo di *ária*, *bória*, che, com' è noto, vengon pure al significato che solo ha oggi *albagía*. La connessione della qual voce con « alba » ci è poi riconfermata dall' arbed. *álba*, dal com. e mil. *álbera*, boria [2] [trent. *álfa* id.].

Per quant' è del lato formale, si considerino poi l' ant. it. *albágio*, aggettivo indicante colore e contrapposto a « scarlatto », nonchè il mil. *albás* detto di mattoni malcotti e però bianchicci. Dalle quali forme che rispecchiano un **albatiu*, ben si spiegano anche il ven. e berg. *albašía*, il gen. *arbaxia*, l'engad. *albaschia*. Sembrano invece d' importazione letteraria il nap. *albascía* e il sic. *albaggía*.

---

1. Lo stesso valore che nel gen. ha la voce (*albaysia*) nell' a. provenzale Verasmente il Raynouard la traduce per « temps clair », ma l' esame del passo in cui essa occorre (*Apres ellas, s'en van las barcas dreyta via | De pelegrins c' avian esperat l' albaysia*) m' induce a interpretarla per « aura, brezza matutina ».

2. Potrebb' essere da « alba », connettersi cioè colla base di *albagía*, l'it. *inalberarsi* in quanto dica « inorgoglirsi ».

TRENT. *AMPÁZENA*, FIALE, FAVO

Ha ragione lo Schneller, *Rom. Volksm.*, I, 106-7, di ravvisarvi *impáginem[1] (cfr. compago). Dove però si poteva anche ricordare l' engad. *paigna*, cioè *-*pajna*[2], che lo Schneller stesso allega a p. 243 s. « pelma », mal connettendolo con questa voce[3].

ENGAD. *ARDAINT*[4], PRESSO, VICINO

L' Ulrich (Susanna, p. 131) manda la voce insieme ai composti avverbiali che contengono *aint* dentro. Meglio ispirato, il Pallioppi pensa invece a radentem. È infatti la stessa voce che nella forma di *radent*, *redento*, si legge nella Vita di S. Margherita edita da B. Wiese (v. p. 97) e di cui sono tre altri esempi in un documento del 1457 stampato a pp. 53-5 dell' annata 1889 del *Bollettino storico della Svizzera italiana* (*redente al Ticino*, lungo il Ticino). De' dialetti moderni non vedo che nessuno la conosca all' infuori del bergamasco (*aredèt*). Per l' etimo, v. Mussafia, *Beitrag.*, 94, che pensa a una metatesi da adhaerentem, e Wiese, *l. c.*, che col Pallioppi e prima di questi, postula radentem. La questione non è facilmente solubile, tanto più che essa si complica coll' it. *rasente*, colle forme *rent arent darent* de' moderni dialetti dell' Alta Italia e col *rente* di Napoli.

FRIUL. *ARIÈSI, RIÈSI*

Pirona : grumereccio, fieno serotino e di secondo taglio. Anche quello che si sega nelle terre a seme e sulle stoppie. — Nulla ha da vedere col sinonimo *arzîve* che si riconduce a recidīvus (v. *Bollett. st. d. Svizz. it.*, XIX, 144); ma va invece col piem. *rèši* (e *riši*) guaíme, coll' arc. lig. *rezego* (*fieno o rezego*),

---

1. Potrebb' essere anche **appag-*.
2. In *paigna*, sarà il *j* ripercosso dietro il *n*.
3. *Pelma* è anche di Val di Scalve.
4. Nel soprasilv. è *ra-rudienn* all' incirca, presso, vicino a (Carigiet, Carisch). Può questa forma andare, eva coll' engad. *ardaint*. Le difficoltà non vengono certo dall' *u* e meno ancora dall' *ie*.

accolto nel Glossario medioevale ligure (p. 124) di G. Rossi. La forma ligure ci pone sulla giusta via, altro non essendo essa che un *réšego* da **rešegáre* segare, col *rè-* che conserva ancora la sua funzione iterativa, q. il « ri-segato »[1]. Il dittongo friulano continua giustamente l'*ĕ* di *rĕ-*, e quanto all' *i* piemontese di *ríši*, lo stesso dialetto a *rèšig* all. a *ríšig* risico.

LOMB. *BENÍS*, CONFETTI, ZUCCHERINI[2]

È voce di tutta la Lombardia occidentale, e, nella forma di *benisuri*[3], si spinge fin nella Sesia. Di essa è discorso nelle mie note al Glossario d' Arbedo di V. Pellandini (v. *Bollettino storico della Svizzera italiana*, XVIII, 35) e in *Arch. glott. it.*, XIV, 206 n. Si congettura colà, e s' avvalora qui la congettura, che la voce altro non sia se non un deverbale da *beniší* benedire[4], di cui v. lo stesso *Bollett. d. Svizz. it.*, XVII, 83, e in *Arch. glott.*, XIV, 206. Ha cioè il *benís*, come del resto anche il *confetto*, una stretta relazione colle solennità della promessa e della « benedizione » nuziale, e sarebbe quindi come il « confetto della benedizione » la « benedizione ». Ora il mio supposto trae un conforto grandissimo da certi usi che fanno su quel di Varese del verbo *beniší*; v' ha cioè il rifless. *benišíss* « benedirsi » col significato di « compiere tutte le necessarie formalità, d' indole privata e pubblica, per poter essere definitivamente e ufficialmente fidanzati », il transit. *beneší*, detto de' genitori che accompagnano la sposa a compiere questi atti, e c' è infine *past di benís*[5] il pasto che si fa nell' occasione delle promesse.

---

1. Si potrebbe pensare a rĕsex, che si continua nell' abruzz. *rèseche*. Ma il significato è un pò diverso.

2. Il sing. è *benís* a Milano, *biníša* a Bellinzona; mascolino il primo, feminile il secondo. Ma la voce è usata prevalentemente al plurale.

3. Che deve essere un « benedicitúre ». Ha allato a se *panisuri*, dove s' immette « pane ».

4. Per simili deverbali, da verbi cioè che non sian della 1ª, v. Meyer-Lübke, *It. Gr.*, 284; *Studi di fil. rom.*, VII, 221; qui aggiungansi : piem. *ávra* ante, bol. *inséida* (da *insdir* innestare), *coiia* colta, lomb. *bûj* ven. *bogio* bollitura, romagn. *ciòda* siepe, *capéss* intelletto.

5. Cioè « pasto dei *benis* » = « pasto dei confetti ». Ma suppongo che questo plurale non sia se non l' interpretazione seriore di un anteriore e non

Creazioni ideologicamente analoghe a quella di *benìs* sarebbero il piem. *giürâje* confetture degli sponsali, e il pure piem. *batiâje* che dice gli « zuccherini, i confetti del battesimo » ma anche « zuccherini, confetti » semplicemente (Ponza, Gavuzzi).

LOMB. *BǪ́NŻA*

Il Biondelli la dà come voce di tutta Lombardia, mentre essa in realtà non è che della sezione occidentale, da dove però si spinge fino al Monferrato. Il significato è quello di « botte lunga atta a contenere e trasportare il vino sulle carra » (Cherubini)[1], « botte capace di più brente per carreggiar vini » (Monti; presso il quale si può vedere qualche esempio antico). Più modernamente, s'adopera pure per « la botte da carro con cui si trasporta l' acqua da inaffiare le vie », e anche « la botte da pozzonero ». L' etimo è lo stesso che per l' it. *bigoncia*, il friul. *biunz* e *bujinz*, cioè *bicongius (Körting, 1162, 1196; Ascoli, *Arch. glott. it.*, I, 497 n.), il cui *-gi-* è anzi meglio reso dal *ź* lombardo (cfr. anche il sen. *bigónża*) che non dall' irregolare *ć* toscano. La fase anteriore è **bionża* onde *bǫnża* allo stesso modo che da **biǫlka* « biforca » s' ha il mesolc. *bǫlka*, ecc.

SOPRASILV. (CARIGIET) *CÂTLA*

Va col lomb. *kâdra*, ecc., ch' è studiato in *Bollettino storico della Svizz. it.*, XVII, 103, dove la voce veniva riportata al lat. calathus assoggettatosi alla metatesi : *cáthalus, e fatto feminile[2]. L' esitazione, che colà provava circa al trapasso ideologico, mi è ora tolta dall' analogo trapasso di « gerla » al significato di « orcio », « brenta », che si nota nel piem. *gérla*, nel bresc. *żérla*.

---

più compreso « *past de benis* o *del benis* » col valore di « pasto della benedizione, della promessa ». Il Cherubini registra infatti ancora *vestii de benis*, ecc., l' abito che indossa la fidanzata ne' di solenni antecedenti a quello delle nozze.

1. Il Cher. la dice una stessa cosa col *botâla carèra* del Piemonte, e i Monti la dice diversa dal lomb. *carèra*. A proposito della qual voce, v. le gi Quisquiglie etimologiche ricordate più in là, aggiungendo i ven. *caratèlo*, *caratelèto*, botticella, ecc.

2. Un' altra continuazione di calathus è nel veron. *kâlto* tiretto.

ALTO-IT. *CANÁGOLA*, ECC.

Il Nigra, in quelle sue Note etimologiche onde viene arricchendo il sapere nostro, e dove la geniale arditezza dell' intuizione, la opportuna novità e ricchezza de' raffronti, riescon tanto attraenti da quasi disarmare le objezioni, s' occupa pure di questa voce (*Arch. glott. it.*, XIV, 368-9). S' adopera essa più comunemente a designare quel collare di legno, metallo (e allora può essere anche una catena) o cuojo, a cui s' appende il campanaccio delle bestie, o a cui s' attacca la corda o la catena con cui la bestia è tenuta a mano o ferma alla greppia (così a Milano). Altrove (Piemonte) è « l' anello mobile cui si unisce la catena del giogo de' buoi che tiran l' aratro [1]; e anche può venire al significato di « fauci, gorgozzule ».

Il Nigra vi riconoscerebbe un *catenabulum. Ma già l'accordo unanime de' dialetti piemontesi, lombardi, veneti, friulani nel ridurre *caten-* a *can-*, avrebbe dovuto metterlo sull' avviso, a meno, — ciò a cui non si accenna e che del resto è molto improbabile, — ch' egli ritenga la voce come propria prima di un sol dialetto e da questo portata agli altri. E infatti, se prendiamo la voce « catenaccio », essa ci si offre in Piemonte come *cainàç* o *cadnàç*, in Lombardia come *cadenàz* o *carnàš* (v. qui sotto s. « chiarnatsch »), nella Venezia come *caenàzo*, nel Friuli come *ċadenàz*. Come mai questi dialetti tanto discordi nel trattare la base *caten-* di *catenaccio*, si sarebbero poi trovati d' accordo nel trattare il *caten-* di *catenabulum [2]? E l' accordo nel trattare diversamente il vero e il presunto caten- non è esso stesso ben eloquente?

Bisogna dunque rinunciare a *catenabulum*, e cercare una base

---

1. A Brescia (Melchiori): *canagola* = pezzo di ferro fatto sul mezzo tondo e a C per reggere il manico esteriore della campana. — Entra qui dunque in scena anche la special forma dell' arnese, la quale è presa in considerazione anche a Treviso (Ninni): *canàola* = legno piegato ad U, le di cui estremità sono tenute salde da un legno trasversale. Ponesi al collo dei vitelli.

2. Non io certo negherò la possibilità d'un doppio esito della stessa base; ma, per rimaner nel caso nostro, come avviene egli mai, che, dato pur **caenàvolo*, in nessun punto s' abbia **he-*, non s' abbia cioè, quello che pur s' aspetterebbe, la vittoria del secondo elemento della combinazione *ae*?

radicale che possa soddisfare tutti i dialetti cui è propria la voce *canágola*, e che solo può essere can-. Ora io, movendo dal blen. *cánva* (v. il Glossario d' Arbedo del Pellandini, alla voce *canáura*), che è sinonimo di *canágola*, già aveva proposto « cánape ». Il Nigra non vorrebbe attribuire molta importanza alla voce bleniese, ma egli certo si ricrederà ove pensi che la stessa base, collo stesso significato, ricorre ne' Grigioni (*chanva* nell' Engadina, *conva* in Val Monastero [1]) e nel Friuli (*ćanive* allato a *ćanèule* = canávola; per l' *èu*, cfr. *frèule*, all. a *fráule* fragola). Orbene tutte queste voci, — ad eccezione della friulana, nel qual dialetto come nella Ladinia centrale è *ćanàipe* cánape [2], — concordan con quella che negli stessi dialetti si a dopera per « cánape », astrazion fatta dal genere, che qui è mascolino, là, feminile.

Una difficoltà ravvisa il Nigra anche nello sviluppo ideologico. Ma io confesso di non vederla, e che l' evoluzione da « canapo » a « corda », « legame », « legame di forma tonda » « collare », mi pare assai liscia; tanto più liscia in quanto, in alcuni luoghi, all' idea del « collare » si disposi quella della corda che, attaccata a questo collare, serve ad avvincere la bestia. Da questo significato di « collare », passando per « cerchio », si saranno sviluppati gli altri [3].

ALTO-ENGAD. *CHIARNATSCH*

Si legge nella Susanna edita dall' Ulrich, nel cui glossario la voce è poi tradotta per « cardine » e derivata da cardinaceum. Si tratta invece, come ha ben visto il Pallioppi, di « catenaccio » [4], che in qualche parte dell' Alta Italia suona appunto

---

1. A Traona di Valtellina, dicon *cáula* (Monti, p. 389). Si tratta qui o di **cávol* = **cávan* = **cánav* (cfr. *kávan* canape, e *ćęwna* cánova, in varietà ticinesi), o *canva* è venuto a confondersi con *canáula*.

2. Ma non v' ha dubbio che la continuazione friulana di « cánapa » sarebbe stata **ćánive*, e quindi **ćávine*, così come appunto per « cánova » si hanno *ćávine* e *ćánive*.

3. Il significato di « fauci » è anche nel *ganávra* di Ascona (Verbano). Ma è sempre sentito, come ni è guarentito da gente di colà, quale metafora, di fronte a *ganávra* collare.

4. Si parla di *saré las puortas cun' ls chiarnatschs* (v. 223).

carnâš, ecc. (v. Lorck, *Altbergam. Sprachdenkm.*, 187; Pellandini, *Gloss. d'Arbedo*, dove anche si trova un *carni* allato a *cadni* « catenile »). Nell' Engadina, sarà forse voce importata.

GAGLIARDO, ECC.

V. Körting, 3562, e il Dictionnaire général di Hatzfeld-Darmesteter, dove *gaillard* è dichiarato come d' origine ignota. Se qualche luce ne può venire, sia qui ricordato che l' abruzzese ha *guajarde* (Finamore), incontrandosi coll' a. piem. *goagliardo* della Passione di Revello (p. 187 [1]; ma *ga-*, p. 267).

GNÈGNERO, SENNO, DISCERNIMENTO

Ne ho io già toccato nelle mie Quisquiglie etimologiche dedicate all' amico prof. V. Rossi [2], senza avvedermi che il

---

1. Notisi, però, che a *goagliardo* segue subito *goarda*; e che occorre anche *goazero* allato a *gazero*. — Per la forma meridionale si potrebbe pensare alla influenza di *guaglione*. Ma e ond' è questa voce?

2. Il gradito obbligo di dettare quelle note (v. *Romania*, XXVII, 154) m' incolse nelle vacanze, mentre mi trovavo alla montagna lontano da ogni preoccupazione di studio e però da ogni libro. Del che esse si risenton molto, forse troppo. Onde voglia il lettore tollerare le correzioni che seguono : MEGGIONE è in altro e miglior modo dichiarato dal Pieri in *Arch. glott. it.*, XII, 131, dove però il Pieri stesso ripudierebbe ora la spiegazione che dà di *meggia*, voce pure montalese. — MONATTO; è registrato dal Cherubini coi diversi valori di « infermiere d' appestati », « uomo prezzolato per fare la guardia ai morti di fresco », « scaltrito, accorto, monello », « sudicio »; ma i recenti vocabolaristi le dànno solo il valore di « infermiere d' appestati », e l' Angiolini la dice fuor d' uso. Il Monti traduce oltre che per « infermiere, becchino d' appestati » anche per « sucido, sporco, briccone » e la dice voce contumeliosa di significato vago. Il Tonetti (Diz. valses.) : « *monattée* frugare, *monatton* frugatore in senso dispregiativo. » [V. ora anche Nigra, *Arch. gl. it.*, XIV, 372.] — FRANŠÉGOLO; cfr. berg. *sfranza*, mil. *sfronza*. — SMÈTIGA; cfr. valses. *smettola* lazzo, gesto sguajato. — SCHISCIA; cfr. com. *schizz* bellimbusto, *schizà* fare il vagheggino. Un esempio onde ben si giustifica il *ki* è il valsass. *ghil* piem. *aghil* = *ghji*, ecc., ghiro (cfr. *gira* lomb., ecc.), e l' Ascoli, *Arch. gl. it.*, I, 304, manderebbe *gecchii* con *inecli*. Quanto alla tonica essa potrebbe ben dichiararsi anche dalle palatali tra cui l'*é* (**skjẽsa*) si trovava come schiacciato. — SCIURBYÀA; cfr. levent. *sciurvel* cervello. — VISORÀ; cfr. monf. *anvisiun*, mant. *inv-* fantasia, ubbia. — SÒJ;

ragguaglio *gnégnero* = *ingegno* già era stato fatto dal Caix, *Studi di et.*, p. 182, e dal Pieri, *Arch. glott. it.*, XII, 129, a proposito del lucch. *gnęgnora*. L' accordo è eloquente. Ma non so vedere se il Pieri, circa alla storia fonetica della voce, meco consenta o da me dissenta, come dissente il Caix, che pensa a una assimilazione. La mia dichiarazione (*ñ* = *ng̃*) mi par tuttavia correre più liscia, in opposizione anche al Meyer-Lübke, il quale, trascurando *guagnelo* [1], vangelo, e negando la toscanità dell' analogo *ariento*, stabilisce (*It. Gr.*, § 227) la norma, che *ng̃* dia *ñ* solo ne' proparossitoni.

GUFARSI

È voce pistojese per « rimpiattarsi », e vedine il Petrocchi e il Tommaseo. Quest' ultimo vi pone giustamente a riscontro il venez. *cufarse* (friul. *cufassi*, e *cufulon*), del quale ho io già discorso nelle mie Postille al Körting s. « cubiculum », associandolo al bol. *agufiârs*, ai sic. *accuffarisi*, *accuffularisi*. E dicevo colà che stessero a « covolarsi, accovolarsi », cui equivalgon pure nel significato, come stanno tra di loro gli abruzz. *cuvicchie* e *cuficchie*; che cioè si trattasse di un nuovo esemplare da aggiungersi a quel filone di voci antelatine posto in così bella evidenza dall' Ascoli, *Arch. glott. it.*, X, 1 sgg. [2].

Per il *g-* da *k-*, v. Meyer-Lübke, *It. Gr.*, 96, aggiungendo il montal. *gaiccina* calce, il sen. *gadevano* « cavedine », il roman. *gudrino* quattrino, ecc.

MACCARE

È luminosa la via che l' Ascoli e il Nigra hanno testè battuta (*Arch. glott. it.*, XIV, 337-8) per dichiarare parecchi verbi romanzi in *-ccare*. Seguendo le loro tracce, parmi di potere stabilire che *maccare* e i suoi compagni romanzi (v. Gröber, *Archiv für lat. Lexik.*, III, 519, Körting, 4957) sian da ripetere

---

monf. *sŏj* un non so che. Anche nel volg. tosc. c' è *cosare* allato a *coso*. — VEGLIANTI, — e questa è la più grossa, — è voce toscana sempre adoperata in tal senso.

1. E anche *Foligno* = *Fulginia*, sarà per anteriore **Foliño*.

2. Tra gli esempi dell' Ascoli v' ha *refe* (lomb. *rę̈f*, ecc.). Ora è bello il

da un *macicare, tratto dalla stessa radice onde anche si ha *mācerāre* [1].

Ricorda il Gröber, a proposito di *maccare*, lo sp. *magullar*. Ora, a questa stessa stregua, vanno considerati l'it. *macolare* percuotere (cfr., p. es., il montal. *macolo e pesto*), l'aait. *maugliao*, e più altre voci, delle quali è discorso in *Arch. glott. it.*, XII, 413. Ma da queste andrà staccato il friul. *macolâ*, percuotere producendo ammaccature, che sarà da *macc-*.

Il tosc. *maciulla* potrà pure qui spettare, come vuole il Diez. Ma si risentirà, nel suo *c* scempio, o di *macina* o di *macerare*.

MÚCCHIO

Adattato alle esigenze fonetiche de' diversi ambienti, questa voce ritorna nella Venezia (*múčo*), nella Lombardia (*müč -ğa*), nell' Emilia (bol. *moč*, ecc.), nel Piemonte (*müč*, *můğu*, *müğé*; per il *č*, cfr. Ascoli, *Arch. glott.*, II, 123 n. [2]), nel genovese (*můğğu*), nella Sicilia (*múcchiu*), nell' Abruzzo (*múcchie*, masc. e fem.) [3], nel lad. centr. (*múcli*, *Arch. glott. it.*, I, 329). È però di gran parte d' Italia, e deve quindi ripetersi da una base ben antica, risalente al latin volgare d' Italia. Questa base si rappresenta per *muclare, e sarebbesi ottenuta, secondo lo Storm (*Arch. glott.*, IV, 397) e il Canello (*ib.*, III, 391), — coi quali consentono il Behrens, *Rec. Metath.*, 31, e il Meyer-

---

trovare, a Venezia, *reve*. Dove però va notato che l' alto-it. *-v-* tanto può rispondere a *-b-* quanto a *-f-*, onde mal si decide, del punto di visto di questi dialetti, se, p. es., *tavân* si ragguagli a « tabano » o a « tafano ». Il *f* di *rẹf*, *tartifola* (ma com. *tartigoi* = tartívoi) è stato prima *ff*, quindi la sua conservazione. — Un nuovo esempio aggiunge alla serie ascoliana il Cocchia, nel nl. *Restaffele*, tra Agnone e Isernia, che mi par ben ragguagliato a *-stabulum* (v. pp. 8-9 delle Note glottologiche [estr. degli *Atti dell' Accad. di Napoli*, vol. XVIII, parte 1ª], dove il Cocchia anche tocca dell' etimo di *fetta*); e io sottopongo all' esame del maestro il valcanobb. *onfriğa*, brissagh. *lamfrigora*, lombrico.

1. Per qualche significato, si potrebbe credere che le si sia associata la radice che si vede in *măc-ellum*, ecc.

2. Veramente, nel piemontese vorremno **můču*, **müčé*, dato, s' intende, che si astragga dalla evoluzion normale per *j* (cfr. *ůča* all. a *ūja*, ecc.; ma tuttavia, *cornáğa* all. a *cornája*).

3. Riverrà qui anche il tarant. *múcchiu* stipa, fastello.

Lübke, *It. Gr.*, pag. 168[1], il D' Ovidio, — da cŭmulu, o, meglio, da cûmulare, ridottosi, per metatesi reciproca, a *muculare *muclare; secondo il Diez, *W*[4]., 386, da mŭtulu. Le quali dichiarazioni offrono, insieme, la difficoltà dell' *ú* da *ŭ*, difficoltà a cui facilmente si ovvia col ritener l'*u* surto prima nelle arizotoniche; partitamente : quella di ammettere, quando proprio non vi ci sia costretti, una così antica metatesi come sarebbe quella che si propone per *muclare = cumulare, — quella della non liscia evoluzione ideologica per mŭtulu[2].

La faccenda, s' io non m' illudo, si semplifica invece di molto, ricorrendo alla base latina : mēta. Questa voce si continua, come ognun sa, in tutte le lingue romanze coi diversi valori di « bica, barca, catasta, pagliajo » e anche di « mucchio » semplicemente; v. Flechia, *Miscellanea Caix-Canello*, 206 sgg[3]., Körting, 5273. E vive pure il diminutivo mētula, nel canav. *mélja* mucchio di fieno (Nigra, *Arch. glott.*, XIV, 371), e appunto nel nostro *mucchio*. Poichè questo, a veder mio, altro non è che il deverbale di un **mucchiare* risalente a **mecchiare* = **meclare*[4] = *metulare. Nell' atonía era possibile che *e* preceduto da suono labiale (v. Meyer-Lübke, *It. Gr.*, pag. 77, *Rom. Gr.*, I, § 363, 364) si riducesse a vocale labiale, come all' *e* della voce *meda* appunto vediam succedere in Leventina e Blenio, dove s' ha *müdél*, cioè « medéllo » per « mucchietto di

1. A tacere, del Petrocchi, del Rigutini, del Bulle, del Tommaseo. Lo Zambaldi par invece propendere per la dichiarazione del Diez.

2. Il Diez, e prima di lui il Du Cange, vanno guardinghi nel giudicare del *mutulus* della Lex Ripuaria, che infatti è ben lungi dall' essere chiaro. Lo Zambaldi, invece, non esita, e dice che nel latino medievale, la voce significò « mucchio di terra, diga ».

3. Per l' Italia, è da soggiungere che *meta*, massa di checchessia a forma di cono, è nel voc.; e giustamente vi si connette *meta* l' escremento che fa in una volta l' animale, « come *bica* dalla forma », dice il Tommaseo. — *meda*, grande mucchio di paglia, fieno, legna, è pur bellun. e trev., e il berg. ha *méda* mucchio di checchessia. Il pav. ha *mega* catasta, e il ferrar. *mieda* (cfr. *seda*, *creda*) si risentirà di *miédar* mietere. Delle forme piemontesi, v. Nigra, *l. c.*; e esempi arcaici della voce si posson vedere in *Bollettino stor. d. Svizz. it.*, XIX, p. 159, e nel Cavassico.

4. La fase **meclare* è documentata nel bresc. *mecol* mucchio, che è per **mecl(o)* di anterior fase, e starà a **meclare* come *mucchio* a *mucchiare*. La qual voce bresciana conforta, del resto, la nostra tesi anche per altri rispetti.

fieno [1] ». — La difficoltà che verrebbe dallo ammettere una tale evoluzione in età tanto remota, sussiste, uguale o quasi, per l'*u* da *ǫ*.

LOMB. *PENÀGA*, ZANGOLA

In questa forma o in quella di *pa-* [2], dove come mascolino [3] dove come feminile, è voce di quasi tutta la Lombardia [4], piana e montana, e vedine il Monti, il Cherubini, il Tiraboschi, il Biondelli, il Gambini, ecc. Ricompare di là dall' Alpi, fra i ladini de' Grigioni : soprasilv. *penaglia*, engad. *pa-*. Il suo significato è dappertutto quello di « zangola » [5], in qualche parte della pianura, di una qualità speciale di « zangola ».

Che sia da ricondursi a « panna », come altri ha già visto, a me non pare si possa rivocare in dubbio. Solo è da spiegare l'*e* della radice, che è generale, e al quale andrà riferito anche l'*a* di *panágia*, la cui conservazione è quindi meramente illusoria. Questo *e* si vede anche nel blen. *penà* dibattere il latte nella zangola [6], nel tic. e valtell. *lat pén* [7], *pén* (v. il Monti e il

---

1. Altri casi alto-italiani di vocal labiale promossa da *m* precedente sono i levent. *mürçč* specchio (mirac-), il valcanabb. *munà* menare (*müna* egli mena, ecc.), il veron. *desmóssio* io sveglio (da *desmossiàr* = desmissiar; — v. Balladoro, *Folk-Lore veron. Canti*, p. 37), il piem. *armüsčè* (*armûsča* egli frugacchia; cfr. ancora *müšč*, grigio, nel Gloss. d' Arbedo s. v., il romagn. *mudâja* medaglia e l' engad. *müstè* = amistà).

2. Mil. *panàg*, da cui il Cherub. rimanda a *pe-*, brianz. *panaggia*, cremasco *panag*, blen. *pa-* e *penágia*, ossol. *panàč*. — Dove l'*a* non è un riflesso normale dell' *e*, come in Blenio, nell' Ossola [e fra i ladini de' Grigioni], si tratterà di una assimilazione.

3. Il feminile prevale però di gran lunga. Il mascolino è a Crema, a Pavia, in qualche valle bergamasca, e nell' Ossola. A Milano, al diverso genere corrisponde una varietà di significato.

4. E di Pavia, territorio emiliano.

5. In Vallanzasca : *pnaghia* piccola brenta, larga ugualmente in cima e in fondo, da portar acqua. Somiglia adunque alla « zangola ». Ma per questo oggetto, nell' Ossola, hanno una base che muove da « burro » : vallanz. *bürlèra*, valvig. *biravùrie*.

6. Il Ferraro, Gloss. monferr. s. « birlarò », registra un mil. *penadora*, zangola, per il quale, il Cherub. ha però *pa-*. A **penau* rivien pure il valm. *pnau* siero del latte (Mt.).

7. Notisi il *-n* dentale, rispondente a *nn*.

Pellandini; *péner* su quel di Lugano; cfr. *pánera* panna), engad. *penn* (plur. *pens*), siero del burro, latte di burro, e, cosa ben notevole, nell' *ŏw da pę́na*, di Valcanobbina, contrapposto all' *ŏf in pána* di Roggiano, sulla sponda opposta del lago, e all' it. *uovo col panno*[1]. E ne son possibili due spiegazioni : o l'*e* è sorto per dissimilazione di *a-a* nelle basi **pannácula *pannáre* e s' è da qui esteso alle forme e voci rizotoniche; o in « panna » s' è immessa un' altra base, la quale allora io crederei sia « penna », quasi a dire « la piuma, la schiuma, la cima del latte ».

Accanto alla normal forma *penaglia pa-*, i dialetti valtellini e ladini, altre ne offrono che vogliono un discorso speciale : *plaina* in Val Bregaglia, *pignela* nell' alta Engadina, *pneglia* a Bravugn. La prima è forma metatetica di **pnajla*, che doveva esser qui il normal continuatore di un *pannacula (cfr. *ureila* orecchia). La seconda si dichiarerà da ciò che l' elemento jotacico di *l* (*penàła*) s' è anticipato nel *n* riducendo questo a *ñ* : **peñala*, dove l'*é* o ci farà testimonianza dell' antichità dell' invertimento, o sarà per essersi trovata la desinenza *-ála* come isolata, e il suo *a* quindi ridotto come in *ela* ala[2], ecc. Della terza mi chiedo, se sia dovuta all' alternare forse nello stesso dialetto di *pignela* e *penaglia*, o non piuttosto a un qualche derivato[3].

Un altro gruppo di forme vuole pure essere ricordato. Nelle valli della Maggia, cioè, di Canobbio e Vigezzo, trovo : *lamnágia* (Valm.; Monti e *Arch. gl. it.*, IX, 252) che potrebbe essere **apnagia *abnagia* (cfr. *audeja* = *abdeja betulla), ma anche risentirsi di « menare », l' espression tecnica per dibatter il latte nella zangola essendo appunto e dappertutto « menar la p- »; *žnáġa* (Gurro), *náġa* (Cursolo), che tanto potrebbe

---

1. Da questi esempi esce un argomento nuovo in favore della derivazione di *panna* da « panno », derivazione proposta dal Meyer-Lübke, *Zts. f. r. Phil.*, XI, 253.

2. Il lad. centr. ha *pègna*, e il Friuli (con Belluno), *pigna*. L' Alton manderebbe la voce con *pignatta*, secondo l' etimo che di questa voce è nel Diez, *W.*[4], 390. La qual cosa è esclusa dalle forme con *é*, mentre l'*i* si può spiegare da *e* per l' influenza di un qualche derivato (cfr. friul. e ven. *piria* scommessa, su *piriar*). E un derivato potrebbe essere, fra altro, l' eng. *pignela*. — Deve trattarsi di un **pénn-i-a*, coll' *e* che più su riconoscevamo in *pen*, ecc.

3. Si può pur pensare a un **pannícula*. Ma accorrerebbe d' esser meglio informati intorno alla qualità dell' *é*.

essere per **pnáğa* quanto per **tnáğa* [1]; *žmáğa* (Valm.), *dmagia* (Valm.; Mt.) zangola e *tmáğa* (Villette) brenta per l' acqua (ma *panàč* zangola). Delle quali forme *žnáğa* sarà da *náğa* con *s-* prostetico, *tnáğa* sarà *tinacula, e *tm- dmagia* rimangono per me un problema [2].

FRIUL. *REON, RION*, GUADAGNO, PROFITTO

Si rivede la voce nel bellun. *dariòn* molto [3]. Il primitivo n' è nel mil. *red, aréd* (*fa aréd* far comparita), valm. *darẹ́t* e *darẹ́jta* [4] in quantità, vallanz. *re* riuscita (p. es. : *ul soo lavur u n' ha mia re.* Belli), valbreg. *dareit* di' lena [5]. Allato alle quali voci sostantive o avverbiali s' ha anche un verbo : friul. *re- rioná* rendere, lomb. (valtell., tic., berg.) *redá* [6] rendere assai, abbondare, far comparita [7], engad. sopras. *radar reder* durare, esser durevole, render molto (*il fain reda*).

---

1. Cfr. *Arch. glott. it.*, IX, 205; *Bollett. stor. d. Svizzera it.*, XIX, 161 n., dove si ricordano *čòl*, **pčòl*, peccia, e *miçél*, gomitolo. Qui s' aggiunga, da Gurro, *menğadi* domenica.

2. Non vedo che ci ajuti a risolverlo l' engad. *latmaglia* latte di burro. — Piuttosto avventuro questa : se in *penáğa* entra la « penna », non poteva entrarvi a pari dritto la « cima », onde poi **šimáğa šmáğa* ? E per *dmagia*, poichè « menare la p- » come s' è visto è espressione tecnica per « dibattere la zangola », non poteva la forma risentirsi di un « dimenare », avendosi poi *tm-* per influenza di *tnáğa* ?

3. Non oso pronunciarmi intorno al *redont* « geradezu schlechthin » del ladino centrale che l' Alton riporta a *rotundus*.

4. L' *-a* di *darẹ́jta* è il solito *-a* avverbiale, aggiunto in epoca fresca, quindi il *-t-* da *-t* da *-d*. Notevole, in questa forma, anche la conservazione del dittongo dell' *ẹ́*.

5. Valverz. *daredàt* poco (Monti); dato il qual significato, non esito a mandar colle nostre voci il valsass. *arie*, *aréda, poco (*bon arie* molto). La via, per cui da « molto » si giunge a « poco », passa per « abbastanza, strettamente bastante, appena ».

6. Rinuncio alla spiegazione da « ridare », ch' io proponevo per l' arbed. *redá* e ch' è preferita anche dall' Ulrich, *Romania*, XXV, 333. Dal qual passo anche risulta che con me consente il Täckholm, nel libro onde colà si tocca e ch' io non ho potuto vedere.

7. A Colico : *redá* fare il burro (Monti Suppl.). Ne viene un conforto all' etimo proposto dal Meyer-Lübke (*Zst. f. r. Ph.*, XI, 252) per il francoprov. *aryi* mungere. [V. invece Nigra, *Arch. glott. it.*, XIV, 354.]

Tutte queste voci, come già ha intuito il Pallioppi per l' engad. *red*, rivengono a quella base ch' è in franc. *arroi*, ital. *arrędo*, e di cui v. Diez, 265; Körting, 754, e che, come lo prova anche il dittongo *ei* di *dareit*, ha l' *é* chiuso.

Come s' adattano ora a questo *ę*, l' engad. *red* (*lavurer cun red*, ecc. [1]), il monf. *arrę* affatto, il gen. *reo* (*fa reo* far comparita, ecc.), voci tutte che non si staccano, parmi, dalle altre? Per la voce genovese, il Parodi, *Etim. genovesi*, 19-20, penserebbe a *retro*. Io vedrei invece, tanto nella voce genovese che nella monferrina e engadinese, non altro che dei deverbali da *redare, il qual verbo, se più non par esistere nel genovese e monferrino, vi avrà però vissuto un giorno, come vive ancora nell' engadinese allato a *red*. — Cfr. ancora il sard. *arreu* in gran quantità.

NAP. *PREJARE*, TRIPUDIARE, *PRIÉZZA*, TRIPUDIO, ESULTANZA

Devono ricondursi a piger e pigrĭtia per la via di « fannullaggine, vita comoda, vita allegra [2] ». Cfr. morbidus, che nell' Alta Italia vien pure al significato di « allegro, gajo, ringalluzzito », p. es., nel mil. *smòrbi*, onde *smorbietáa* allegría, ecc. V. Seifert, *Glossar zu Bonv.*, 48.

PIEM. *PRÓŃ*

È il nome del « panico capellino », che nella nomenclatura linneana è chiamato *aira flexuosa*. Questo appellativo scientifico ci dà ragione della voce popolare, che si ragguaglia a prōnus.

TIC. *REŠKÁNA*

Si dice di un apparecchio, su cui fanno seccare i covoni di segale, e la voce è di Blenio e della Leventina (*raščęna* a Ossasco di Val Bedreto [3]). Si tratta di un sostantivo fatto su di un verbo: **reskáre*, che pare non esistere più, ma che ben rispecchierebbe il lat. resĭccare.

---

1. Che sarà il soprasilv. *dariet* in quantità (Carigiet)? Forse un *-re[d]étto*? o da **redáre* s' estraeva qui una base con *e* aperto?

2. Dev' essere un deverbale il calabr. *préju* gioja. — Il sic. ha *priari* compiacersi e anche *prigari* (Traina). Questa forma esclude perentoriamente il « pregiare » a cui i Filopatridi ricondurrebbero la voce napoletana.

3. Verzasch. *rascána* pertica da vite (Monti), e può benissimo connettersi

RÈSSA

V. Canello, *Arch. glott. it.*, III, 322; Meyer-Lübke, *It. Gr.*, 38. È uno degli esempi in cui, nell' italiano, ĭ (rĭxa) è reso irregolarmente per *ę*. L' anomalia si spiega, a veder mio, dalla immissione, in **rę̀ssa*, del quasi sinonimo *prę́ssa* [1].

NAP. *SCERVECCHIÓNE*, SCAPPELLOTTO, SCAPACCIONE

Il giusto etimo già è stato riconosciuto dai Filopatridi che, nel loro *Vocab. nap.*, traducon la voce per « colpo sulla cervice », soggiungendo insieme che da ciò sia tratta l' etimologia. A noi importa solo di constatare questa continuazione popolare di cervĭce o meglio di cervĭcula (cfr. il sardo log. *kervíja*, onde *ischervijare* romper la cervice). Da un *excervĭculare si veniva regolarmente a *scervecchiàre*, onde poi l' *e* anche nelle rizotoniche (cfr. *scervécchia* = *scervecchione*, nel *Voc. nap.* del Volpe, p. 432) [2], a tacer anche del facile scambio tra -ĭculu e-ĭculu (cfr., p. es., nap. *vessecchia* = *vesĭcula*).

Il verbo *scervecchiare* non vedo che viva nel significato di « dare uno scappellotto »; ha invece quello di « spezzare in cima » (Andreoli), cioè « spezzare nel capo, nella cervice », di « recidere, troncare » (D'Ambra) [3]. I Filopatridi, e dietro loro il Volpe, gli attribuirebbero pur quello di « scroccare, rubare, togliere », ma parmi per una falsa interpretazione del brano da loro citato s. v. In ogni modo, soggiungono essi un « quasi strappar erbe », con che ci raccosteremmo al « recider la cima ».

La region meridionale ha poi un' altra continuazione di cervĭce nell' a. abruzz. *scervicare*, crollare (Mussafia, *Kath.*, II,

---

colla nostra voce, poichè la *raščęna* si compone di due stanghe verticali, piantate a distanza una dall' altra e congiunte insieme da più stanghe orizzontali.

1. Mentre correggo le bozze mi avvedo che la cosa già era stata avvertita dal D' Ovidio, in Gröber's *Grundriss*, I, 505.

2. Non faccio assegnamento nessuno su d' un *scervicchione* ch' è nel *Diz. tascab. nap.-it.*, di V. Caso (Napoli, 1896).

3. Nel passo allegato dal D'Ambra si tratta di *scervecchiare lo sciorillo* « recidere il fiore », cioè « la cima ».

67-8), una voce che ha i suoi esatti correlativi in Sardegna e in Lombardia; e v. la *Miscellanea nuziale Rossi-Teiss*, p. 416.

VALSES. *SCHEURTZ*, LEVENT. *SCHERZ*, ALVEARE

Il franc. *ruche* è dal Diez connesso con quella base « rusca », che per più lingue neolatine significa « scorza, corteccia ». Lo stesso Diez suffraga il suo etimo collo sp. *corcho* che dice nello stesso tempo « corteccia di sughero » e « alveare ». Un altro conforto lo trova la voce francese nel riflesso alpino *scheurtz* (*schertz*; *sch* = sk-), il quale altro non è se non « scorza » fatto mascolino; mascolino ch' è pure del veneziano antico (*Giorn. st. d. lett. it.*, XV, 271) e moderno, del mirandolese, del friulano (*scuárz* sciavero, piallaccio), e del napoletano.

ARBED. *SCUPĘL*, PICCOLA E STRETTA CALLAJA

Lo registra il Pellandini, ed è anche di S. Vittore in Mesolcina. A Carasso di Bellinzona, hanno invece *štupél*, che va con *štupá* turare, e s' appalesa quindi come la giusta base. La deviazion fonetica che si nota nell' altra forma, sarà dunque dovuta a un vero e proprio trapasso di *st-* in *sk-*, o a una contaminazione con un' altra voce? Non saprei rispondere [1].

BERG. *SERÜDÈI*, RICCI

Un antico esempio (*cerudellos*) dev' essere in non so qual componimento di Merlin Coccai, come mi comunica il signor Aless. Luzio. Si risale al lat. cirrus, di cui v. Diez, *W.*, 438; Körting, 1911. Per la forma, si tratterà del diminutivo di un « [capelli] cerruti » (cfr. *capelli ricciuti*).

VERON. *SIA*, SCIENZA

È accolta la voce nel *Piccolo Vocab.* dell' Angeli, e io già me n' ero occupato (*Studi di fil. rom.*, VII, 216), ravvisando in essa come un estratto da **siençia* o **çiença*, forme queste alle quali poteva ridursi, nel veronese, il dotto *scientia*. Meglio

1. Qualche caso analogo, di *sk-* cioè in *sp-*, è stato ridotto a' suoi veri termini dal Parodi nelle sue belle etimologie consegnate nella *Miscellanea*

informato oggi, riconosco invece nella voce *sia* una bella continuazione popolare di *scīta*, plur. di *scītum* (scīre).

PARM. *SMÓMA*, MALLO

A p. 409 della Miscellanea nuziale Rossi-Teiss, interpretavo io il *mare* della *Parafrasi lombarda* per « epidermide, pelle », e citavo qualche esempio in cui « madre, mamma » avevano una analoga evoluzione di senso. E il Paris, *Romania*, XXVII, 154, altri ne aggiungeva. — Una voce alto-it. per « madre » è *móma*, ecc. (v. il Tappolet, e Rendiconti dell' Istituto Lombardo, s. II, vol. XXX, 1501-2)[1], e se ne ha il brianz. *móma* fondiglio. Ora è a questo stessa base che ci riconduce la voce parmigiana.

PIEM. *ŚMÜRCÉ*, RIMESCOLARE

Stà allato a *śmüśćé*. — A pp. 479-80 del vol. XXII della *Zeitschrift f. rom. phil.*, mi ero io industriato a raccogliere qualche esempio di *s-s* dissimilati mediante *s-r*. Ora, un nuovo esempio ci è offerto da questa voce piemontese, che risale a « mischiare », e dove per l' aggiunzione del *s-* intensivo veniva a ripetersi la sibilante. Un altro esempio mi è fornito dal Signor Dott. Nicoli, che sta attendendo a un lavoro sul dialetto di Voghera, nel quale, il comun modo alto-italiano *onč e bišonč* « unto e bisunto » compare come *ǫnč e śbrǫnč*. Anche qui *śbrǫnč* è da **śbśonč *śbiśǫnč*.

E un nuovo esempio per il caso inverso (*r-r* in *r-s* cfr. grad. *soróse* = *soróre*) avrei pure nel piem. *varaso* (all. a *vraro*) veratro. Ma quí la tendenza dissimilativa s' è forse incontrata, con quella che ama far uscire in *-ággine* (piem. *-áśu*) i nomi di piante. V. Meyer-Lübke, *It. Gr.*, § 533.

TÁCCIO, COTTIMO

Cfr. l'a. pis. *taccia*, in *Arch. glott. it.*, XII, 159. — Meglio che da taxare, come propone il Caix, *Studi*, 163, dal franc. *tâche*, così com' è da *tache* la voce *taccia* (Canello, *Arch.*

---

nuziale Rossi-Teiss (pp. 340, 350). Voglia egli pure ricercare il perchè dei montal. *scòla*, spola, e *spiaccicà* (schiacciare + piatto ?), schiacciare cose morbide.

1. Anche l' alta Leventina ha *muma* madre delle bestie.

gl. it., III, 383). A proposito del quale *tâche*, e della sua genesi, mi si consenta di ricordare il ven. *tasca*, còmpito, lavoro assegnato.

LAD. *TADLAR*

Non vorrei impancarmi a decidere sull' etimo di questa voce, per cui v. Ascoli, *Arch. gl. it.*, VII, 583-4, Körting, 885, Gartner, *Roman. St.*, VI, 276, Ulrich, *Romania*, XXV, 333. Intendo qui solo richiamare l' attenzione sul *tidol*, che il Monti allega da Tirano in Valtellina, e traduce per « sentacchioso, di udito fine, acuto di orecchi », e, più ancora, sul sorano *attecchiare* (*attęcchia*), ascoltare attentamente, che mi è dato dal collega prof. Simoncelli da Sora. Ne vien qualche conforto, parmi, a *tadlar* = titulare.

CREMON. *TREVIS TRA-*, GREPPIA

Bresc., berg., crem. *tre- tra- trois*, mil. (nel contado prossimo al bergamasco) *tra-* e *tervis*, piac. *travisa*, — La chiave di questa voce ci è data dal friul. *triseef* (*Arch. glott. it.*, IV, 341; ma *trisef*, *ib.*, 321, 6), di cui *trevis* = **trevíso* = **trešivo* [1] sarebbe una forma metatetica. E la voce friulana alla sua volta altro non sarà se non **preséf* presepe (v. le mie Postille al *Voc. lat.-rom. s.* « praesēpe », aggiungendo il giudic. *parzif*) disposatosi a « trabacca » o a altro di simile [2].

Il vocabolo è proprio in prima linea della Lombardia orientale, e qui l'*i* da *ę* nulla ha che ci preoccupi (per Cremona, cfr., p. es., *sídola* setola). Per quant' è di Piacenza, se *travisa* non vi è voce importata dal contermine territorio cremonese, v. Gorra, § 7.

TIC. *VAKÒJA*, FRUTTO DEL PINO

L' ho udito in Valle Leventina (Ossasco e Poleggio) e a Claro. A Leontica di Blenio : *vakína*. La connessione con « vacca » si giustifica o dal colore della pina quand' è secca,

---

1. Questa fase vive molto verosimilmente in *Tresivio* (*Trešíf*), nl. di Valtellina.

2. Cfr., p. es., il valsass. *travacch* fienile, ecc.

o anche dalla forma panciuta, tondeggiante [1]. Ma più ci importa la uscita *-ǫ́ja*. La quale altro non è se non la forma di plur. *vakǫ́j* (da sing. **vakǫ́ra* [2]) portata al sing. Nè l' esempio sta isolato. A Ossasco, ho sentito *nišǫ́ja*, nocciuola, allato a *nišǫ́ra* (pl. *nišǫ́j*), *dǫ́ja* pl. *dǫ́j* truciolo -li (arbed., valcanobb. *dǫ́la*), *ǥazǫ́ja* acetosella (e si dice assai più di spesso *i ǥazǫ́j*); e un *rája*, rana, da plur. *raj*, già si ricordava in *Arch. gl. it.*, IX, 211 n. Ora questa forma (*rǫ́ja*) ritorna a Ossasco, e gli si accompagna *šeresa sanguǫ́ja* il frutto di una specie di corniolo selvatico, dove *sanguǫ́ja* rappresenta un « sanguana ». Son tutte voci, come ognun vede, dove l' uso del plurale è prevalente a quello del singolare.

LAD. *VOGÁRA*, MANDRA COMUNALE

V. Schneller, *Die rom. Volksm.*, I, 259, dove la voce è allegata da vecchi Statuti della Valle di Non, e dove son dei tentativi di cui lo Schneller stesso non si dice soddisfatto. Si tratta in realtà di un semidotto vicária col significato primitivo di « mandra custodita a vicenda, per turno », di una voce da mandarsi col valsass. *lu-* e *'usenda*, « vicenda », custodia del bestiame che ha luogo per turno di famiglia, col sopras. *vaschender* pastore di ricambio, « Zuhirt »; v. *Bollett. st. d. Svizz. it.*, XVIII, 30. Per il trapasso ideologico, cfr. il blen. *roda* e il valvigezz. *rodá*, mandra custodita per turno, contrapposti al *roáda*, torma, di Val Gandino; *Bollett. st.*, ecc., XIX, 164.

LOMB. *VǪT*, OTTO

È noto essere *č* la normale risoluzione lombarda di ct, ed è ugualmente noto che alla norma si sottragga il cardinale *vǫt* (e

---

1. O dal paragone colle tette della vacca? V. Nigra, *Arch. glott. it.*, XIV, 268-9. — Il colore e la forma tondeggiante, ma qui anche la lentezza e gravità dall' incedere, spiegan pure il lomb. *vakǫ́ta* maggiolino. Manca invece il colore, ma concorron le altre circostanze, nel ven. *bòvolo* lumaca « piccolo bue ».

2. Dall' alternare di sing. *-ǫ́ra* con plur. *-ǫ́j* = **-ǫ́li* **ǫ́le-*, s' inferisce che la norma di *-l-* in *r* è posteriore a quella di *-li* in *-j*. — [*vakǫ́ra* pigna, vive, come ho in seguito appreso, nella Bassa Leventina].

votanta). Vi si sottrae non solo a Milano [1], dove oramai, per influenza letteraria, il *t* va dappertutto soppiantando la risoluzione indigena [2], ma anche nelle più remote valli, dove altrimenti il *č* persiste. Così nell' Ossola, Valmaggia, Leventina, Blenio, Poschiavo (*Arch. glott.*, I, 284 [3]). La cosa riesce tanto più notevole in quanto poi si veda ritornare il *č* nelle voci composte con *oct-*, come nel valm. *učéna*, *učù*, ne' verz. *lucena*, *dicioo*, dei quali v. *Arch. glott.*, IX, 218, 225, 259.

Gli antichi documenti di Lombardia ci lasciano in asso, poichè pare che « otto » non abbia occasione di prodursi [4]. Ma Bonvesin ha *ogena*, *dexeogena*, *trentaogena*, nelle Cortesie da tavola, *ogiovere* nel Tractato de li Misi. E *ochiover*, come è noto, è da Dante biasimato ne' Milanesi e Bergamaschi. — Ma che sul finire del sec. XV, i milanesi adoperassero ancora le forme foneticamente legittime, è guarentito dal fiorentino Giov. Ridolfi, che, recatosi a Milano nel 1480, ne portò seco una raccoltina di voci, stampate poi a pp. 156-8 del *Zibaldone*, vol. I. Tra le voci raccolte figura appunto *ociancioccio*, ottantotto, una forma che tanto meno revocheremo in dubbio, in quanto non la sua singolarità lessicale, ma appunto il suo aspetto fonetico [5], — strano assai per un fiorentino, — valga a spiegare la sua presenza nell' elenco [6].

---

1. Ma anche a Milano si cominciò a dire *vọt* certamente assai prima che invalessero *lat* per *lač*, ecc. La letteratura ignora assolutamente *vọč*.

2. A Milano, s' io ho bene osservato, il *č* tende a sopravvivere là dove nella voce ci sia un altro *t*, obbedendosi così a una intenzione eufonica : *tęč* tetto, *lačęt* animella, *lačọt* bambino roseo e pafluto, *lačerẹt* cardo latteo, [cfr. anche *denčit* dentini, *denčáter* dentacci, ma *dent*, *dentón*, denti, dentoni], che sono saldi e adoperati da tutti, mentre *lač* è affatto volgare e quasi in disuso.

3. Cfr. però borm. *ogg*, Ascoli, *Arch. glott.*, I, 290, valbreg. *ŏć* (e *ćuar* ottobre) *ŏgg*, ib., 279, 277 n. — Fuori di Lombardia, è normalmente *og* nell' Alione.

4. È veramente *ochio* (e *ochiavo*), nel Grisostomo. Ma si tratta di scrittura non ischiettamente lombarda.

5. Dubito però che il secondo *č* sia legittimo. O sarà una svista, o il Ridolfi ha creduto di udire più *č* che in realtà non occorressero.

6. Un resto di **oč* è fors' anche nell' *ogin* = **ocin* (?) voce antiquata per una moneta antica che valeva otto danari, di cui v. la mia *Fonet. mil.*,

Come si spiega ora la forma *vǫt* [1]? Assai semplicemente, a veder mio. La sostituzione di *-t* a *-ċ* è stata promossa dal numero che immediatamente precede a « otto », cioè da « sette » (mil. *sęt*). Per tali contaminazioni da numero a numero v. Osthoff, *Morph. Untersuch.*, I, 92, aggiungendo, dall' Italia, lomb., piem. *ses*, sei, su *des*, piem. *tranta* su *quaranta*, ecc., locarn. *vent* (cfr. *vint* lomb., ecc.) su *trenta*, berg. *quatrèpe*, quadruplo, su *trèpe* triplo.

LOMB. *ŻIÁ*, PREPARARE, CONCIARE, OMARE

Nel primo valore, è voce milanese, per quanto non accolta nè vocabolari; negli altri, comasca. Si tratta di un composto con « agio » (v. *Arch. glott. it.*, XIV, 452), o di un semplice derivato da questa base; dunque, o di **aśiá*, onde poi **inśiá* (v. *Zeitsch. f. r. ph.*, XXII, 473 s. « inziss »), o di **inaśiá* **inśiá*. In ambedue i casi, poteva il *ś*, preceduto da *n*, ridursi a *ź*, e così poteva cadere l'*in-* nelle arizotoniche. E la forma, che, per diverse vil, si otteneva in queste, venne poi portata nelle rizotoniche. Quindi l'accento quale appare in *źía*, ecc.; a tacer anche che a più parti della Lombardia, sono ben famigliari delle forme come *cambía* cámbia, *sofía* sóffia, ecc.

C. Salvioni.

---

p. 235 n. La fonte antica, a cui ha attinto la voce il Cherubini, avrà la normal grafia *g* per *c*.

1. Nelle valli lombarde, potrebbe parere anomalo anche l'*ǫ́* al posto di *ō*. Ma si pensi che la finale era qui *-ō*, una vocale cioè, che, come *-a* ed *-e*, non aveva facoltà di promuovere il dittongo. L' *ō* del valbreg. *ōċ* sarà invece dovuto all' antico *j* (**ōjt*; cfr. il piem. *ōt* = *ōjt*).

MÉLANGES

A. FR. *LAÏS*

I

Il Paris (*Rom.*, t. XXVII, pag. 317) spiegando ottimamente un passo di *Meraugis* finora franteso, dice che questo avverbio è probabilmente contrazione di *laius*, *la jus*. Ciò non finisce di persuadermi. Il confronto con *tandis* < *tandius* presuppone un *laius*; or come la *j* di deorsum josu si sarebbe mutata in vocale, e, che più è, in vocale accentata [1] ? Mi sorge il dubbio che *is* sia ipsu; con *i* in luogo di *ę*, come in *neïs*. A dir vero, fra le due voci c' è questa differenza, che per *neïs*, il quale è sempre proclitico, s' intende agevolmente il mutamento di *nees* in *neïs*; ma anche per *laïs* non è difficile imaginare collocazione proclitica — p. es., in *laïs-irai* —; con che s' avrebbe prima *laïs* e *laés*, poi *laïs* generalizzato. E forse *meisme* deve del pari la sua *i* alla proclisi. Checchè sia di cotali tentativi, spesso problematici, di spiegare forme devianti dalle normali, il fatto sta che due voci in cui ci entra il class. ipsum, volg. epsu, ci danno, oltre che *es*, anche *is*, e quindi par lecito ammettere lo stesso *is* anche in una terza, nel nostro avverbio, che corrisponderebbe quindi al fr. mod. *là-même*.

Ancora un' osservazione. Al passo esaminato dal Paris : *Chascuns est si camus naïs Qu'il s'entresemblent de laïs*, « tous deux sont si camus de nature qu'ils se ressemblent par là », si avvicini il seguente : 3361-3 Meraugis, travestito da donna, salta nella barca; i marinaj *S'aperçurent et si tremblerent De paor*

1. Abbiamo *oie*, corrispondente a *o je*, ma forse *ie* è una forma di ego, sviluppatasi indipendentemente da *je*, e ad ogni modo la *i* non è accentata.

de lui, si semblerent Qu'il fussent pris, si erent il. Così V, e il significato, ancorchè espresso in modo alquanto strano è : « e omai si potevano considerare come presi, soprafatti [1]. » W al solito muta in servigio alla chiarezza : *trembl. de paor, com cil qui pris erent* (fin qui benissimo; ma poi goffamente :) *Et lors auxi com erent cil.* Ora T ha *trembl. de paor, de laiz semblerent Qu'il fussent pris; ci erent* [2] *il.* Che *de laiz* possa senza più essere errore del copista invece di *de lui*, non v' ha dubbio alcuno; ben altri e più grossolani egli ne commise; se però si badi che il *de lui* di V è, se non affatto inutile, certo molto pedestre, ci sentiremo fortemente tentati di chiedere, se anche in questo luogo Raoul non abbia usato *de laiz* « par là » o fors' anche con valore temporale : « dès lors ». Che in ambedue i passi il verbo è *sembler*, sarà un caso fortuito; ma chi sa che non ci fosse una locuzione *sembler* (*soi entresembler*) *de laïs*, con significato speciale? È da desiderare che il Paris ci comunichi la serie degli esempii ch' egli ha in pronto; i varii significati, a cui si atteggia l' avverbio, ne risalteranno sempre più chiari.

Non pare inutile ricordare ancora il v. 2084 : *quant il voit Son escu qui la jus gisoit*; così il Friedwagner secondo V; T ha *aval*, W ha *laids*. Può essere errore per *la ius*, ma non è affatto esclusa la possibilità che si tratti di *laïs*, conservato nel testo di β e mutato in α.

Ad. Mussafia.

II

Avant d'examiner l'étymologie de *laïs*, je vais, pour répondre au désir de mon savant ami, communiquer tous les exemples que j'en ai jusqu'à présent recueillis. Il faut y ajouter non seulement celui que j'ai relevé au v. 2484 de *Meraugis*, où *laïs* est attesté par la rime [3] : *Chascuns est si camus naïs Qu'il s'entresanblent de laïs*, mais bien probablement les deux autres du

1. La costruzione è come una contaminazione delle due : *il senblerent pris* e *il senbla qu'il fussent pris*.

2. T ha *eurent*, non da habuerunt, ma sbaglio per *erent*.

3. Dans son compte rendu de l'édition de M. Friedwagner (*Zeitschr. f. franz. Sprache*, XX, 108), M. Förster a proposé la même explication de *laïs* : « *Laïs* soll Subst. seine und Hässlichkeit bedeuten. Ich kenne nur das Ortsad-

même poème qu'a su démêler M. Mussafia au v. 2084 : *quant il vit Son escu qui laïs gisoit*, et au v. 3362 : *si tremblerent De paor; de laïs semblerent Qu'il fussent pris*. Je citerai les autres dans un ordre approximativement chronologique, mais avec d'autant moins de certitude qu'il est souvent difficile de dire si *laïs* appartient à l'auteur ou au copiste.

Le plus ancien que je connaisse est dans le roman de *Troie* de Benoit de Sainte-More, si on peut toutefois l'attribuer à l'auteur. Le v. 29218 est ainsi conçu dans l'éd. Joly : *Qui la es dort sur cel rivage*. Cette leçon est celle du ms. B. N. fr. 782; elle est également dans le ms. fr. 19159, dans le ms. fr. 821 et dans celui de Milan (sauf que plusieurs donnent *en* au lieu de *sur* ou *sor*). Mais M. Joly a abandonné ici le ms. qu'il suit ordinairement, fr. 29218, lequel porte : *Qui dort laïs sor cel rivage*. Cette leçon se retrouve dans les mss. fr. 783, 1610, et dans celui de Montpellier; le ms. fr. 1450 a *la jus* au lieu de *laïs* [1]. Je ne puis discuter ici la classification des mss. de *Troie*; mais M. L. Constans, auquel je dois la plupart des renseignements ci-dessus, me dit qu'il en résulterait que *laïs* (ou *la jus*) est la bonne leçon.

On ne peut non plus assurer que le mot ait existé dans le texte original de la *Vie de saint Grégoire*; mais il se trouvait sans doute dans l'archétype de la famille A (le *couplet* où il figure manque dans B)[2]. La femme du pêcheur auquel Grégoire

---

verbium *laïs*, das hieher gehören könnte : *de laïs* ist zwar ziemlich nichtssagend, aber derlei Reimworte wimmeln bei unserm Dichter. Man muss es allgemeiner : « in dieser Sache, Hinsicht » fassen. Das Wort ist für den Westen belegt. » Je ne vois pas que *de lais* soit si insignifiant : « Chacun d'eux est si camus de nature qu'ils se ressemblent *par là*. » Quant à l'existence de *lais*, elle n'est pas, comme on va le voir, attestée seulement dans l'ouest.

1. M. Settegast, qui avait remarqué cette variante, dit dans son étude sur Benoit de Sainte-More (1876, p. 22) : « In letzterem Worte (*lais*) scheint sich die Form *lai* = *là*, die wir in der Chronik fanden, zu verstecken; an dem fehlerhaften Anfügen des *s* mochte der Anlaut des folgenden *sor* verleitet haben. » Naturellement M. Settegast n'émettrait plus aujourd'hui cette conjecture.

2. On sait que les cinq manuscrits de *Grégoire* se partagent en deux rédactions, désignées par M. W. Michle (*Zeitschr.*, X, 321) par les lettres A et B. Je reviendrai sur ce point dans l'édition que je compte donner prochainement de ce beau poème.

demande l'hospitalité dit à son mari, d'après le ms. de Tours (A[1]) : *Quant il por Deu t'en fait reclaim, Lai le gesir sor cel estraim De lez tes rez le laisse aval.* Mais A[2] (Ars. 3516) a : *Enprès cel riu* (!) *la jus aval.* L'original de A[3] (ms. fr. 1545) devait avoir *lais* pour *la jus*, mais le copiste du xve siècle n'a pas compris et a écrit : *Emprès tes roiz lay aval*, donnant au vers une syllabe en moins [1].

La str. CLXXX du *Miserere* du Reclus de Molliens est ainsi conçue dans l'édition de M. Van Hamel : *Hom, entent briement de dolour. Quatre coses plaint cascun jour : Les pekiés dont est envaïs En son cotidiain labour, Et del essil le lonc sejour Et le grief retour au païs Dont il fu envoiiés chaïs. Pour chou que ensi fu traïs Ne se peut astenir de plour; Dont li sourt, tant est esbaïs, Iaue caude dou cuer laïs A pestrir le pain son seignour* [2]. On remarquera ici l'adverbe *chaïs*, correspondant à *laïs*, et évidemment formé de même [3]. L'une et l'autre forme sont attestées par la rime.

Il faut sans doute admettre aussi *laïs* — assuré pour *Meraugis de Portlesguez* — dans un autre ouvrage de Raoul de Houdan, le *Songe d'enfer*. Aux vers 322-326, l'éd. Scheler, faite d'après deux mss. seulement, porte : *Cele nuit me mist a reson Larrecins, et m'enquist comment Li desciple de son couvent Le faisoient en cest païs. Tantost li respondi et dis....* Mais le ms. d'Ashburnham-Place, récemment publié par M. Friedwagner [4], a, au v. 326 :

---

1. Le morceau où ce passage figure a été l'objet d'une édition critique de M. Suchier (Bartsch et Horning, *La langue et la littérature française au moyen âge*, col. 85), mais il n'y est pas tenu compte de A[3].

2. P a seul changé le v. 11 : *Pour laver çou que tu feïs.*

3. Au v. 7 A F φ ont *chays*, L Z *chayns* (ou *chayus* ?), B *sa is*, X[1] *'says*, Ψ *ca ys*, Υ *cays*, D ε *chaitis caitis*, P *Dont fu Adam primiers chais*. L'éditeur remarque : « La confusion de *chais* ou *cais* avec *chaitis* (*caitis*) est assez naturelle. M. A. Meyer se trompe, croyons-nous, en y voyant le même mot. Le *t* de captivus n'a jamais dû disparaître. De même c'est à tort qu'il fait venir *laïs* de *laidir*. Voyez sur *chaïs* et *laïs* notre glossaire. » Au glossaire on lit : « **Chaïs** (ecce hac intus *ou* ecce hac jus). — **Laïs** (illac intus *ou* illac jus, *cf.* chaïs). » Jus est sans doute ici l'équivalent de jusum = deorsum, en sorte que M. Van Hamel hésitait entre les deux étymologies que j'ai proposées (voy. ci-dessous, p. 116, n. 2).

4. *Festschrift zum VIII. Neuphilologentage* (Wien, 1898), p. 231.

Je qui (l. *lui*) *respondi de laïs*, et la richesse de la rime rend cette leçon bien préférable. — On peut la rétablir aussi au v. 282, où Scheler donne : *Et iluec sur le pavement*, tandis que le ms. Ashburnham porte : *Laïs desus le pavement*.

Godefroy cite de *Renart*, d'après l'édition Méon-Chabaille, deux passages où figure notre mot : *Un tor et une vache ensemble Qui a avec lui son veel Laïs el chief de cest prael....* (5760), et : *je ne sui pas tels que j'ose En cele ewe laïs salir* (Suppl., p. 253, var. des vers 22022-24344). Au premier passage, l'éd. Martin (XVI, 908) porte, d'après le ms. N, *La jus*, et l'éditeur n'indique aucune variante dans les sept autres mss. qui contiennent cette branche; il n'est pas douteux cependant que *Laïs* ne se trouve au moins dans un et probablement dans plusieurs. Le second passage n'est que dans le ms. H (voy. Martin, t. III, p. 475, var. de XIII, 901 ss.).

Dans le *Lai de la Pastore*, publié par Bartsch d'après un ms. unique [1], on lit aux v. 30-35 : *Vostre merci, Fuiés de ci, Biaus sire, alés laïs; J'ai fet ami, Bien le vos di, Anchois de cest païs* [2].

Dans un passage de la *Charrette* en prose insérée dans le *Lancelot* et imprimée par Jonckbloet d'après le ms. B. N. fr. 339, on lit (p. 6) : *Lors se lance laïs aval enmi le champ*. Ce passage n'a pas de correspondant dans le poème de Chrétien.

Jonckbloet cite dans son introduction (p. XLIII) un autre passage de *Lancelot* où figure notre mot : *Donez moi congié que je convoi mon frere jusqu'a l'entree de cel boscheel qui laïs est*.

Godefroy cite encore un passage du *Livre d'Artur* (ou de la suite du *Merlin*) du ms. fr. 337 (f° 238 *a*) : *Si hauce l'un des piez par mautalent et en boute si durement le cheval qu'il le fait tomber laïs enmi le champ*, et il ajoute : « Cet emploi se rencontre plusieurs fois dans ce roman. » Je n'ai pas le loisir présentement de vérifier cette assertion [3].

---

1. *Rom. u. Past.*, II, 79.

2. Bartsch remarque : « *laïs* verstehe ich nicht. » Rendant compte de son livre dans la *Revue critique* (1870, t. II, p. 63), je disais : « *laïs* pour *laiens* se trouve ailleurs. » Inutile de dire aujourd'hui que cette identification est inadmissible, et que Godefroy a tort de dire à l'art. LAIS : « Synonyme de *laiens*. »

3. Je possède cependant une copie de ce texte, que mon père avait fait faire et que je compte imprimer quelque jour; mais cette copie ne marque

Enfin, dans le *Tristan* en prose, le géant qui tue ceux qui ne devinent pas ses énigmes propose celle-ci, en vers, à Pelyas : *Une beste ot en cest pays Qui deus faons ot; de lays Les peüst on apercevoir.* Pelyas, qui a deviné, lui répond : *Ta mere porta deux enfans si grans que l'on les peüst veoir de plus loing que nus autres* [1]. *Lays* veut certainement dire : « de là-bas, de là en bas », car la scène se passe sur un haut rocher.

Ce sens de « là-bas, là en bas » est celui qui résulte clairement de presque tous les passages cités. Dans quelques-uns, il est vrai, *laïs* paraît signifier simplement « là », mais c'est un changement de sens postérieur, pareil à celui qu'a subi notre *là-bas*, qui signifie aujourd'hui le plus souvent simplement « là, là au loin [2] ». On remarquera que dans plusieurs passages *laïs* est joint à *aval*, qui en précise et en renforce le sens. *Çaïs* de même, dont on n'a que l'exemple du Reclus de Molliens [3], veut clairement dire « ici-bas ».

On remarquera aussi que dans les mss., quand la rime ne s'y oppose pas, *laïs* est remplacé par *la jus* (ou l'inverse) [4], et il est difficile de ne pas voir là deux formes du même mot. La forme contractée *laïs* paraît être de bonne heure tombée en désuétude, car elle a été très souvent méconnue par les scribes. Elle a cependant été usitée pendant un temps dans tout le domaine de la langue d'oïl.

Le sens de *laïs*, *caïs*, et l'alternance de *laïs* avec *la jus* mettent, à mon avis, hors de doute l'identité de *laïs* et de *la jus* (de même *çaïs* = *ça jus*) et excluent l'interprétation proposée par M. Mussafia. Reste la difficulté phonétique qu'il signale, et que je ne crois pas insurmontable. Mais la discuter m'entraî-

---

pas les folios du manuscrit, en sorte qu'il faudrait vérifier sur celui-ci même, et le temps me manque.

1. Löseth, *Le roman de Tristan en prose*, p. 9 (d'après le ms. fr. 334).

2. Ce mot peut aujourd'hui perdre si complètement son sens primitif qu'on chante dans *Carmen* par exemple : *Là-bas, là-bas, dans la montagne, Là-bas, là-bas, tu me suivrais.*

3. Godefroy, au mot LAIS, dit : « Cf. CHAIS au Supplément. » Mais, comme veut bien me le faire savoir M. A. Salmon, le seul passage cité au Supplément (encore inédit) est celui du *Miserere*.

4. Voy. les leçons de *Troie*, *Grégoire*, *Renart*, *Meraugis*.

nerait trop loin. Je rappellerai seulement que la forme *aït* pour *aiut* nous présente sensiblement le même phénomène [1].

G. P.

ANC. FRANÇ. *FEIS* = *FESIS*, etc.

On explique couramment les anciennes formes de parfaits de l'indicatif *feïs*, *feïmes*, *feïstes*, *meïs*, *meïmes*, *meïstes*, etc., et d'imparfaits du subjonctif *feïsse*, *meïsse*, etc., au lieu de *fesis*, *mesis*, etc., comme dues à l'analogie de *veïs*, *veïsse*, etc., où le *d* latin de vidisti, vidissem est régulièrement tombé, tandis que le *c* de fecisti, fecissem et l'*s* de misisti, misissem doivent persister, phonétiquement parlant, sous forme d'*s* douce [2]. M. Meyer-Lübke précise le cas : « Dès l'instant où *s* fut amuïe devant les consonnes, *mi(s)t* rima avec *vit*, ce qui eut pour conséquence la reformation de toute la classe sur le modèle de *vi*, *veïs* [3]. » Mais l'amuïssement de l'*s* de *mist* n'est guère antérieur à la fin du XIIe siècle [4] — et il est loin d'être général — tandis que nous trouvons des formes comme *feïs*, non seulement au XIe siècle dans *Roland* (*feïst* 1564, *feïstes* 1723) et dans le *Voyage de Charlemagne* (*feïstes* 686, *seïst* 10), mais même au Xe dans *Saint Léger* (*feïssent* 54). Dans ce dernier texte [5], la coexistence de *feïssent* à côté de *fesist* (196) ne peut être due à l'influence du verbe videre, dont le *d* persiste (*vidist* 138).

Cela étant, j'incline à croire que *feïs*, *meïs*, *preïs*, *seïs* sont sortis de *fesis*, *mesis*, *presis*, *sesis* par dissimilation. On n'a pas signalé encore, que je sache, de cas de dissimilation tout à fait identiques [6], et même M. Grammont, dans sa thèse récente, a proclamé avec assurance que « la dissimilation ne peut être totale que si le phonème dissimilé appartient à un groupe

1. J'aurai occasion de revenir prochainement sur ce point.
2. Étienne, *Essai de gramm. de l'anç. franç.*, § 150.
3. *Gramm. des l. rom.*, II, § 289.
4. V. le compte rendu de la thèse de M. Kœritz, dans *Romania*, XV, 621.
5. Cf. Suchier, *Le franç. et le prov.*, p. 118.
6. Cf. cependant l'anc. espagnol *todolos* et l'espagnol moderne *amamolos* (pour *todos los*, *amamos los*) cités par M. Meyer-Lübke, *Gram.*, I, § 585.

combiné ou est implosif[1] ». Mais on peut citer à l'appui de mon hypothèse les formes provençales *fees* et *prees*, dans les *Miracles de Notre Dame*[2], où le *d* intervocalique devient *z* et où, par conséquent, il ne peut être question de l'influence de videre, et *beassa*[3] pour *besassa*, besace (cf. espagn. *beazas* à côté de *bezazas*). Je note encore le nom de lieu *Gréasque* (Bouches-du-Rhône), au moyen âge *Grezasca*, plus anciennement *Gredasca*[4]. Enfin, dans *Guillaume le Mareschal* 1648, on lit *hanseis*, pour *hansessis*, assassin.

A. THOMAS.

SUR QUELQUES PRÉTENDUS MANUSCRITS LATINS ET ITALIENS D'ANDRÉ LE CHAPELAIN

En rendant compte, il y a quelques années, de mon édition d'André le Chapelain dans le *Literarisches Centralblatt* (1893, n° 9, p. 288-289), et après avoir énuméré les manuscrits latins de l'œuvre *entière* dont je me suis servi pour constituer le texte, le critique, qui signe -ier, ajoute : « Ref. kann den Herausgeber ferner auf zwei Handschriften hinweisen, deren eine sich auf der Frankfurter Stadtbibliothek Nr. 71 (Folio, 14 Jahrh.), die andere auf der Göttinger (Luneb. 83/11) findet. » Le critique semble vouloir signaler deux mss. du texte latin entier. Mais on serait déçu si l'on interprétait ainsi ses paroles : le ms. 71 de Francfort ne contient rien, absolument rien, qui ait aucune relation avec le livre d'André. Un petit traité de quatre pages (p. 295-298), intitulé *De Amore*, aura induit le critique en erreur. Ce traité n'est point d'André : manière de traiter le sujet, paroles, citations d'Ovide et d'autres, tout est différent. Quant au ms. de Gœttingue, il ne s'y trouve que le troisième livre (*De remedio amoris*), la partie

---

1. *La dissimilation consonantique*, Dijon, 1895, p. 16.

2. *Romania*, VIII, p. 15 (I, 1) et 22 (IX, 97). — Je ne m'explique pas la 1re p. pl. *fehemes* dans une lettre des consuls de Montferrand (P. Meyer, *Recueil de textes*, n° 55), où on lit quatre fois le subjonctif *fezes*.

3. E. Levy, *Prov. Supplement-Wœrt.*, I, 136. Cf. Du Cange, v° *beassa*.

4. *Mazan* (Ardèche) est pour *Mas Azam* (Mansus Adami); mais là il y a superposition syllabique plutôt que dissimilation.

la plus courte et la moins importante de l'œuvre. C'est une copie, assez mauvaise, du ms. G de Wolfenbüttel (N° 71/20) ou d'un ms. de la même famille.

Le critique croit aussi se souvenir d'avoir vu à Florence, à la Bibl. Laurentienne, « lateinische Handschriften des Andreas, die in Bandini's Index nicht verzeichnet sind ». Ses souvenirs l'ont trompé; d'après des recherches faites à ce sujet par M. le conservateur des mss. de la Laurentienne, il n'y a point à la bibliothèque d'autres mss. latins d'André que le cod. Gaddianus (N° 178, F dans mon édition).

Pour les mss. de la traduction italienne, le critique semblerait vouloir faire croire qu'il existe deux mss. de cette traduction non mentionnés par moi. Les deux mss. qu'il cite, *Plut.*, 40, 49, et *Cod. Panciat.* 24, contiennent les seules *Regulæ amoris*, transcrites du *Cod. Laur.*, 42, 38. Pour ces deux transcriptions et une troisième j'ai cru pouvoir renvoyer (p. XIX, n. 1) aux recherches si intéressantes de M. P. Rajna, dans les *Studi di filol. rom.*, V, 221 (mon édition, p. XIX), où elles sont mentionnées toutes les deux. Il ne reste donc rien des espérances éveillées par l'article de M. -ier.

En revanche, je prends l'occasion de signaler à ceux qui s'y intéressent la découverte, par M. le professeur A. Brückner, de deux vrais mss. latins d'André, l'un à Cracovie, l'autre à Berlin (Vollmöller, *Krit. Jahresbericht*, III, 2te Hälfte, 1 Heft. S. 62, n. 256; *Bulletin international de l'Acad. des sciences de Cracovie*, 1893, p. 241; *Abh. Ak. krakau., Filol. Ser.* II, *tom.* VII). Ils présentent, d'après M. Brückner, le texte de G.

E. TROJEL.

UN COMMENTAIRE SICILIEN SUR LA *PASSION*, D'APRÈS SAINT MATHIEU

Les textes bibliques en dialecte sicilien sont rares. Je n'en sais pas d'autre que la curieuse glose du IXe chapitre de saint Marc, faite au XIIIe siècle sur le texte grec et écrite en lettres grecques [1]. C'est pourquoi les hommes de science trouveront sans doute quelque intérêt au texte nouveau que je désire faire connaître

1. Voy. V. di Giovanni, *Propugnatore*, 1883, I, p. 318.

C'est un commentaire sur l'évangile de la Passion, d'après saint Mathieu. Le ms. où il se trouve est conservé sous le n° 109 à la Bibliothèque nationale de Madrid : personne ne s'étonnera de rencontrer à Madrid des textes intéressant le royaume de Naples. Ce ms. est daté de 1373. La note qui contient cette date et que nous lisons à la fin, au fol. 96, épargne au lecteur inexpérimenté la peine de s'informer du dialecte dans lequel notre texte est rédigé : *in vulgari nostro siculo.* Je commence par décrire le ms. :

BIBL. NAC. DE MADRID, n° 109 (anc. n° C. 61). Reliure veau vert aux initiales de Philippe V. Titre : *Supra electione Urbani VI.* — 97 ff. num., dont les 15 premiers, en papier, contiennent un traité dont nous n'avons pas à parler. Le commentaire sur la *Passion*, écrit sur parchemin en 2 colonnes de 40 à 46 lignes, avec réclames, commence au f. 20 par ces mots : *Nos legem habemus et secundum legem debet mori... Jo. xix°.* Fol. 96 : *Completa fuit ista expositio in vulgari nostro siculo anno Domini m°ccc°lxxiij° die aprilis tercio xj° indi (sic) Deo gracias.* Puis en rouge : *Explicit liber quartus expositionis passionis Domini Nostri Jhesu Christi secundum Matheum.* A la fin, un petit poème en dialecte sicilien.

Je ne parle pas du commentaire, qui est très développé, et je me borne à mettre à la disposition des philologues, à titre de *testo di lingua*, quelques extraits du texte biblique qu'accompagne ce commentaire. Je m'applique à reproduire, aussi fidèlement que possible, la graphie du ms. Je m'abstiens, pour de trop bonnes raisons, de toute espèce d'observation philologique.

(Fol. 30 v°) MATTH., XXVI, 1. Factu fu poy ki Jhu cumpliu tutti kisti sermuni, dissi a li soi discipuli : [2]Capiti ki poi dui jorni sira la Pasca *et* lu figlu di lomu sirra tradutu per essiri cruchifigatu.

(34 v°) [3]In tandu foru congregati li princhipi di li sacerdoti *et* li anciani di lu populu in la sala di lu princhipi di li sacerdoti lu quali era clamatu Cayphas [4]*et* fichiru *con*siglu di prindiri Jhu ad inganmu a uchidirilu. [5]Ma dichianu : Non sia factu in lu iornu di la festa, ne per uintura fussi factu rimuri en lu populu. [6]Et stando Jhu in Bethania in la casa di Simuni liprusi, [7]uinni ad issu una fimina la quali auia una buxula di alabaustru di unguentu preciusu *et* spasilu supra lu capu di Jhu stanti in tauula. [8]Udendu zo li dissipuli si indignaru dichendu : Per ki e facta kista perdita? [9]Putiasi uindiri di multu preciu *et* dunarisi ali pouiri. [10]Sapendu Jhu kistu dissi alloru : Per ki siti uui molesti a kista fimina? Bona opera operau in mi. [11]Ka li pouiri sempri auiriti cum uui, ma me non auiriti sempri. [12]Spandendu kista fimina kistu

unguentu supra lu meu corpu, si lu fichi a sucterrari mi. [13]Et ueramenti ui dicu, in omni locu duui sirra predicatu kistu euangeliu in tuctu lu mundu, sirra dicta kista cosa fichi ad sua memoria.

(35 v°) [14]Intandu andau unu di li dudichi, lu quali si clamaua Juda Scarioth, a li princhipi di li sacerdoti [15]*et* dissi li : Ki mi uuliti dari, *et* eu ui lu darro in mani. Et illi ordinaru dunarili trenta carlini di argentu. [16]Et dalla nnanci chircaua oportunitati comu lu tradissi.

[17]Lu primu jornu di lazima andaru li disscipuli ad Jhu *et* dissiru : Ubi uoi ki ti appariclimu a maniar la pasca? [18]Et Jhs dissi alloru : Andati in la chitati ad alcunu et dichitili : Lu mastru dichy : lu tempu meu appressu esti, cum ti faczu la pasca cum li disscipuli mei. [19]Et li disscipuli fichiru comu cumandau Jhs, *et* appariciaru la pasca.

. . . . . .

(79) XXVII, 57. Et factu sira et uinni unu homi riccu, ki auia nomu Joseph di Abaramatha (*les trois premières lettres*, Aba, *sont exponctuées*), lu quali et ipsu era disscipulu di Jhu. [58]Kistu intrau ad Pilatu et dimandau lu corpu di Jhu. In tandu Pilatu cumandau ki fussi rindutu lu corpu di Jhu. [59]Et Joseph presi lu corpu *et* cumbuglau di linzolu nouu, [60]*et* pusilu in lu monumentu so nouu, lu quali ipsu auia picuniyatu infra la rocca. Et uultau un gran sacxu a la porta di lu munimentu *et* partiusi. [61]Et eranu illa Maria Magdalena *et* lautra Maria *et* sidianu contra la sipultura.

. . . . . .

Fin de l'Évangile : Et eccu eu su cum uui tucti li iorni fini a la fini di lu seculu [1].

S. BERGER.

---

1. M. le prof. Fr. d'Ovidio, de Naples, a bien voulu lire ce texte en épreuve; nous lui devons quelques rectifications.

COMPTES RENDUS

WESSELOFSKY, **Quelques nouvelles versions orientales du roman d'Alexandre.** *Vizantiiskii Vremennik*, 1897, nos 3 et 4; tirage à part, p. 1-55.

L'article de M. Wesselofsky traite de « l'Alexandriade chrétienne » et des épisodes qui s'y rapportent. Tandis qu'à l'Occident Alexandre intéressait par ses conquêtes, sa valeur et sa largesse, en Orient l'attrait de sa légende consistait, comme le dit M. Wesselofsky, « dans le mystère de la force et de la grandeur de l'homme impuissantes devant la mort » (p. 5). Cette tendance mystique fait que la partie soi-disant historique cède de plus en plus la place à l'élément surnaturel épars dans les vies des saints et les légendes pieuses. M. W. classe dans ce cycle : 1° la version byzantine de la bibliothèque de Vienne (Nessel, CCXLIV), publiée par lui, et la traduction arabe de cette version faite au XVIIe siècle[1]; 2° celle qu'il nomme « Alexandriade serbe » et sa traduction géorgienne du XIVe siècle[2]; 3° les versions syriaques et éthiopiennes, publiées et traduites par Budge[3]. Le roman d'Alexandre, traduit de l'hébreu par M. Gaster (*Journ. of the R. As. Soc.*, 1897), fait partie du même groupe. Le plus haut degré d'idéalisation chrétienne est atteint dans la version éthiopienne, que Budge appelle « roman chrétien ». Ici, de même que dans la version hébraïque, aucune mention n'est faite de Darius ni de Porus. Philippe et Alexandre sont tous deux chrétiens. Dès lors il n'y avait plus qu'un pas à faire pour proclamer Alexandre saint; c'est ce que firent, en effet, les traditions populaires (Wesselofsky, p. 24-26).

On ne trouve à l'Occident que de bien faibles traces de cette conception de la légende d'Alexandre. La seule vraiment accusée n'est toujours que l'épisode qui fait le fond de l'*Iter ad Paradisum*, lequel se trouve chez Lamprecht, dans certaines leçons du roman d'*Alexandre* et dans les *Faits des Romains*. Les sources de ce récit, dans les littératures orientales, ont été plus d'une fois indiquées (P. Meyer, *Alex. le Grand*, II, 47, 51 et 201, et Carraroli,

---

1. *Iz istorii romana i povesti*. S. Pétersbourg, 1886, t. I. Voir aussi Nöldeke, *Beiträge z. Gesch. des Alex. rom.* (*Denkschrbr. d. K. Ak. d. Wiss.*, XXXVIII, 54.

2. Wesselofsky, *l. c.*, et Khakhanof, *Journal minist. nar. prosv.*, 1893, numéro de septembre, p. 241.

3. *Alex. the Great*, etc., Cambridge, 1889, et *The Life and Expl. of A. the Gr.*, London, 1896.

La legg. di Aless. M., p. 125-129). Il se retrouve aussi, en effet, dans certaines versions du cycle en question. Voici quelques rapprochements. La description de la demeure des bienheureux comme une ville ceinte d'une muraille, qui se lit dans le roman d'*Alexandre* (*Rom.*, XI, p. 230), se trouve aussi dans le « roman chrétien » éthiopien et dans l'Alexandriade serbe. Dans le roman éthiopien, Énoch et Élie habitent le Paradis terrestre, de même que dans le passage des *Faits des Romains*, chez Ulrich von Eschenbach et, en dehors du roman d'Alexandre, dans *Baudouin de Sebourg* et *Ugone d'Alvernia* (Wesselofsky, p. 21).

Outre cet épisode, on retrouve encore dans les versions occidentales plusieurs détails qui ne peuvent parfois être compris que si l'on remonte à leur source orientale. Ainsi quelques nouveaux traits dans l'épisode de Bucéphale, ajoutés par Alexandre de Paris dans son remaniement des premiers 3300 vers du roman, font soupçonner l'influence indirecte d'une version orientale. Ces modifications sont si minimes que M. P. Meyer ne les note même pas (*l. c.*, p. 142-143). Elles consistent : 1° en ce que Bucéphale est représenté comme ayant une tête de bœuf[1], et 2° en ce que Bucéphale et Alexandre sont nés le même jour. Le premier de ces deux détails a pu être emprunté au poème abécédaire; sa différence avec l'*Historia de Prœliis* n'est en outre pas considérable. Il ne faut pourtant pas l'attribuer à l'invention du poète, vu que l'idée de Bucéphale cheval à tête de taureau existe dans l'Alexandriade russe (publiée par Istrin, Moscou, 1893) et était aussi connue de l'auteur du Βίος Ἀλεξάνδρου et de Solin (Wess., p. 7). Quant au second détail, il n'a aucune importance pour le roman, mais il s'explique par un récit qui se trouve dans la version éthiopienne (Budge, II, 18-19; 35, 121). Ici, Bucéphale provient, ainsi qu'Alexandre lui-même, de la semence de Nectanébus et remonte, de même que son maître, à Ammon. De là, la similitude de leurs attributs : Bucéphale est un cheval cornu, ou bien il est marqué à l'image d'un bœuf, ou bien encore il est un cheval à tête de taureau ; Alexandre est surnommé en Orient bi-cornu (Carraroli, *l. c.*, p. 159-161 ; Wess., p. 7).

On peut aussi voir l'influence d'une tradition vivace en Orient et à peine représentée en Occident dans le fait que l'homme qui indique à Alexandre la fontaine d'immortalité s'appelle Énoc (éd. Michelant, p. 335). Dans le « roman chrétien », ce rôle est joué par le prophète Énoch (Budge, II, 479-481). Il se peut que le nom d'Énoc soit un souvenir biblique (Wess., p. 23).

Dans ces deux exemples, c'est la version orientale qui est la plus circonstanciée. Il n'en n'est pas toujours ainsi. Si l'on compare le 41e chapitre de la version hébraïque, traduite par Gaster, avec l'épisode du Val Périlleux dans le

---

1. Dans l'édition de Michelant (Stuttgart, 1846), qui reproduit le texte *H*, on lit « teste de boue », mais tous les autres mss. de la Bibl. Nationale qui contiennent ce passage (*D G I J K R Q I* ont « teste de buef ». *L*, qui revient à la version décasyllabique, ne contient pas les détails en question (*Romania*).

roman français (Michelant, p. 320-329), auquel on n'a pas trouvé d'autres parallèles (P. Meyer, II, 174, et Gaster, 495), on verra que ce dernier texte est le plus détaillé.

De semblables rapprochements font supposer qu'il y avait en Occident plusieurs récits détachés, ou versions entières, qui ne sont pas arrivées jusqu'à nous. L'étrange fortune du nom de Bucéphale semble l'indiquer. Dans « l'Alexandriade serbe », il est nommé Dutchepal (Wess., p. 7 et 47). Dans la *Gongu-Hrolf saga* (*Fornaldar Sögur Nordlanda*, III, p. 237, etc.), un cheval de guerre est nommé Dúlcephal et a toutes les mêmes particularités que Bucéphale. M. Wesselofsky suppose que les deux noms sortent d'une même origine romane, et cela est appuyé par le fait que l'auteur du roman serbe connaissait vraisemblablement quelque variante de l'*Historia de Prœliis*. L'influence romane sur la saga du XIVe siècle est très plausible sinon certaine (Wess., p. 48-49).

Le Dúlcephal de la saga islandaise et l'Énoch de *Baudouin de Sebourg* présentent un exemple des représentations et aventures fabuleuses qui avaient été empruntées aux légendes d'Alexandre et s'étaient infiltrées dans d'autres histoires. Il est parfois difficile de se rendre compte si l'on a affaire à un fragment de la légende ou à quelque récit étranger lui ayant emprunté certains noms propres. Cette question se pose par rapport à la Gorgone du *Physiologos*. Elle a été récemment étudiée par M. Goldstaub (*Abhandl. z. A. Toblers*, 1895, Halle, p. 375-380). Dans les textes Π et Δ et dans la version grecque moyenne en vers, il est dit qu'Alexandre possédait la tête de la Gorgone. Le même détail se trouve dans le texte Σ (Ms. de la Bibl. synodale de Moscou), resté inconnu à M. Goldstaub [1]. Avons-nous affaire à un épisode de la légende d'Alexandre, ou bien le nom d'Alexandre ne s'y trouve-t-il que par hasard? Cette dernière supposition est celle de M. Goldstaub. La tradition grecque, communiquée par M. Polites (Ὁ περὶ τῶν Γοργόνων μῦθος. Athènes, 1878), où la Gorgone soulève une tempête si l'on ne lui dit que le roi Alexandre est vivant, semble au contraire appuyer la première. Polites voit dans la Gorgone un souvenir de la bâtarde d'Alexandre Calè dans le Pseudo-Callisthène (*Gött. Gel. Anz.*, 1878, p. 1655). La question se complique encore si l'on prend en considération les descriptions de la Gorgone et d'autres figures analogues des bestiaires du moyen âge, rassemblées par Freimond à propos de la « Laide semblance » du roman d'Arthur en prose (*Zeitschr. f. franz. Spr. u. Lit.*, XVII, 69). L'histoire de la Gorgone, dans Gervaise, est évidemment la même que celle de la Laide semblance. Cela nous donne une version intermédiaire entre celle des légendes des marins grecs et l'article du *Physiologos*; mais ni dans Gervaise, ni dans le roman d'Arthur il n'est parlé d'Alexandre. M. W. ne trouve

---

1. On pourrait encore citer le texte slave du recueil de Zarsky, mais ce n'est qu'une traduction de Δ (Karnèief, *Fisiolog.*, S. Pétersbourg, 1890, str. X, prim. 2). Le texte de Σ m'a été communiqué par M. Beaunier.

aucune possibilité de donner la genèse de cette figure légendaite, et dit seulement que sa provenance grecque est attestée (Lybie, détroit de Satalie, le nom du chevalier qui tua la laide semblance, Greugree et non Greit du Mabinogi, comme le croit Freimond (p. 34). Dans l'histoire même d'Alexandre, la Gorgone ne se trouve qu'une fois, et précisément dans la seconde rédaction de l'Alexandria russe : Alexandre entend la voix de la Gorgone, mais ne répond pas à son appel, et lui envoie son mage, qui se fait passer pour Alexandre ; la Gorgone se cache la tête dans un trou et s'offre au faux Alexandre. « Il est évident, dit Wesselofsky, que le compilateur de la deuxième rédaction de l'Alexandriade n'a pas tiré du *Physiologos* le personnage du mage. Il n'est pas non plus probable qu'il l'ait inventé : il est trop dans l'esprit de la légende. où Alexandre a comme aide Aristote le Mage (p. 35). »

Je n'ai indiqué que deux ou trois épisodes examiués par M. Wesselofsky. rentrant dans le domaine de la *Romania*. Tous ceux qui s'occupent de l'étude comparée de la littérature légendaire du moyen âge trouveront plusieurs rapprochements intéressants et indications précieuses donnés par la vaste érudition de l'auteur.

J. ANITCHKOFF.

Ph. Aug. BECKER, **Der Quellenwert der Storie Nerbonesi.** Halle, 1898.

Après un examen qui paraît parfois un peu sommaire, M. Becker conclut que les *Storie Nerbonesi* d'Andrea de Barberino ne méritent aucune confiance là où elles diffèrent des chansons de geste que nous possédons actuellement. Il est d'avis qu'Andrea possédait un manuscrit cyclique, et qu'il n'avait pas d'exemplaire de chanson isolée qui montrât des variantes importantes. Ce manuscrit cyclique, il le croit apparenté au manuscrit 24369 de la Bibl. Nationale. Selon M. Becker, on ne peut rien trouver dans la vaste compilation italienne qui, tout en étant *sui generis*, porte l'empreinte épique. Il va jusqu'à blâmer M. L. Gautier pour avoir dit que la scène du couronnement de Louis dans les *Nerbonesi* est vraiment épique. L'opuscule de M. Becker est d'un style pétillant et clair. Il y règne une vivacité toute personnelle. On pourrait regretter que l'auteur se soit permis de parler un peu cavalièrement d'Andrea da Barberino, mais, à vrai dire, il n'est pas à blâmer pour cela, vu que, dans tout son livre, il ne fait guère que suivre à cet égard les critiques qui l'ont précédé [1].

1. Rolin, *Aliscans*, pp. LXV, LXVI. se montre assez favorable à Andrea de Barberino. De même M. Densusianu. *La Prise de Cordres*, note à la p. VIII. Parfois aussi M. Jeanroy, dans une des plus belles études qui aient paru sur Guillaume depuis Jonckbloet, se montre favorable au grand compilateur italien, *Romania*, XXVI.

Je désire passer rapidement en revue plusieurs points où M. Becker me paraît avoir tort.

Il dit, p. 11, 12, que *Guibert d'Andrenas* est la seule chanson qui nous présente Aïmer comme vivant en Espagne, et que toutes les autres le placent en Italie. M. Becker paraît ici suivre l'avis de M. Densusianu, *Prise de Cordres*, p. XCII; cf. L. Demaison, *Aymeri de Narbonne*, I, p. CCXI-CCXIII. Nous lisons cependant dans *Aliscans*, édition Guessard :

Mais n'i ert pas Aïmers li caitis ;
En Espaigne est entre les Sarrasis
U se combat et par nuit et par dis (2601-2603).

Et encore, dans un passage cité par M. Becker lui-même :

Aïmers li caitis ;
Ciex prist la terre de Saint Marc de Venis
Sor les paiens d'Espaigne (4178-4180.)

Ce passage est à comparer avec les vers 4919-4920, où l'on dit d'Aïmer et de sa bande :

Par maintes fois ont paiens asentis
Dedens Espaigne, a Saint Marc de Venis.

A la fin d'*Aliscans* nous voyons les frères de Guillaume rentrer dans leurs pays, et au vers 8378[1] nous lisons :

Et en Espaigne Aïmers li caitis.

De même dans les *Enfances Vivien*, Aïmer, après la victoire des chrétiens, s'en va en Espagne. Dans la *Mort Aymeri* on fait des allusions à des exploits d'Aïmer en Espagne, de même dans *Guibert d'Andrenas* et dans le *Siège de Barbastre*. En outre, le ms. Bibl. Nationale 24369 du *Département* fait partir notre héros pour conquérir l'Espagne. Il ressort des passages cités que l'on considérait Saint-Marc de Venis comme en Espagne. Nous sommes ici en présence d'une confusion entre quelque nom de ville espagnol et Venise. Il paraît donc qu'Andrea suivait la bonne tradition, en faisant partir Aïmer pour la conquête de l'Espagne.

D'après ce que dit M. Becker à la p. 9, note 2, et à la p. 19, note [2], Andrea aurait pris l'épithète *timonieri*, donnée à *Beltram il Timonieri*, de Landri le timonier dans le *Moniage*. Ce nom appliqué à Bertran se trouve cependant plusieurs fois dans *Aliscans* : au vers 154 de l'édition Jonckbloet[3], et aux vers 154 et 158 de l'édition Rolin[4]. Dans l'édition Guessard on lit :

---

1. Dans l'édition Guessard, le vers 5336 est compté deux fois. Le vers 8378 est donc, selon Guessard, 8377.
2. Cf. p. 47, au dernier paragraphe.
3. *Vivien, niés, ce dist li timoniers.*
4. *Dex, con grant duel li fist li timoniers!* Le vers 158 est le vers 154 chez Jonckbloet. Rolin se trompe à propos du sens de ce vers : voyez sa note là-dessus.

Aveuc Bernart sont cil de son paiis,
.x. mille furent, n'en i ot .i. faintis,
Li tomoniers les guie.
(4929-4931).

Pour ce vers, l'édition Jonckbloet donne : *Devant les guie li timoniers Landris* (5190)[1]. La leçon de Jonckbloet est mauvaise, celle de Guessard et de Rolin est la bonne. Landri ne joue aucun rôle dans le poème. Le terme *timonier*, nous venons de le voir, s'attachait au nom de Bertran (cf. les vers 154 et 158 déjà cités). On me répondra peut-être que le mot *timonier* ne peut s'appliquer à Bertran dans ce passage, car il est prisonnier chez les Sarrasins. La vérité est que, dans l'*Aliscans* actuel, Bertran est censé être prisonnier, mais que, comme j'ai tâché de le montrer ailleurs[2], il n'en est rien. Bertran n'a jamais été fait prisonnier : à cet égard, les *Nerbonesi* ont pleinement raison. Comme ils le disent, Guillaume, dans la légende primitive, ne quittait pas Orange. Bertran partait pour chercher du secours auprès du roi, et c'est lui qui joua le rôle de libérateur d'Orange. Il venait avec ses oncles et avec son père pour délivrer la ville. Quoi de plus naturel donc qu'il soit dans ce passage le compagnon de son père, et qu'il conduise, avec lui, les chevaliers amenés par eux[3] ?

Aux pp. 18-35, M. Becker passe en revue les parties des *Nerbonesi* qui traitent du *Charroi de Nîmes*, de la *Prise d'Orange*, et d'un long siège de cette dernière ville. Dans tout cela, est-il besoin de le dire, M. Becker ne trouve rien à dire en faveur des *Nerbonesi*. Il a l'air de parler toujours de parti pris. Mis en présence de deux légendes contradictoires, dont l'une française et l'autre italienne, il n'hésite jamais à pencher vers celle-là. Il va même plus loin : nous savons qu'il y avait un poème qui racontait un long siège d'Orange, et qu'il existe un vide dans notre épopée à cet endroit. Les *Nerbonesi* donnent précisément le récit assez détaillé d'un tel siège. M. Becker reconnaît que ce vide existe, mais il refuse d'admettre qu'Andrea da Barberino ait suivi cette source aujourd'hui perdue[4].

Ce n'est pas le moment de traiter à fond les questions ainsi soulevées. Je les ai déjà abordées, en tâchant de montrer que le récit des *Nerbonesi* nous dépeint assez fidèlement un état fort ancien de la geste, et que les chansons

---

1. Voilà un passage fort intéressant pour l'histoire du petit vers hexasyllabique! Il me paraît incontestable que le remanieur du ms. dont s'est servi Jonckbloet a allongé un vers hexasyllabique.

2. Voyez le *Child Memorial Volume*, Ginn et Co., 1897, p. 127-150 (cf. *Rom.*, XXVII, 322). En écrivant cette étude (qui a été achevée au mois de novembre 1896) j'ai négligé à dessein *Foucon de Candie*. On peut en tirer beaucoup d'arguments pour appuyer ma thèse.

3. P. 34, 35. M. Becker aurait pu nous dire que l'épisode des armures des morts, placées sur les murs pour tromper les assiégeants, épisode qui manque dans les poèmes français, se trouve dans le *Willehalm* et dans les *Nerbonesi*.

4. P. 48.

qui nous sont conservées, notamment *Aliscans*, ont subi des changements énormes. M. Becker lui-même, dans son excellent livre, *Die altfranzösische Wilhelmsage*[1], que je n'avais pas vu au moment de publier mon étude sur le *Messager dans Aliscans*, dit qu'*Aliscans* est une chanson relativement moderne. Si cela est vrai, presque tous les critiques seront d'avis qu'il doit en avoir existé des rédactions plus anciennes, et peut-être même beaucoup plus anciennes. Il est vrai qu'il est inutile d'aller chercher chez un auteur des traces de rédactions perdues si on le querelle dès que son récit ne marche plus avec celui qui nous est conservé.

Relevons deux ou trois cas où M. Becker accuse Andrea d'avoir défiguré ses sources. Selon le compilateur italien, Guillaume subit un échec dans sa première attaque contre Orange. Il perd tous ses hommes, et rentre seul à Nîmes, où Bertran, son bon génie, l'engage à aller à Paris chercher du secours auprès du roi. Le roi refuse, et Guillaume s'emporte de la manière que nous connaissons. Le reine appuie la demande de Guillaume, le roi finit par céder, et Guillaume va avec une nouvelle armée pour prendre Orange. Cette fois Bertran l'accompagne, et ils réussissent. M. Becker croit — comme les critiques qui l'ont précédé d'ailleurs — que la scène devant le roi est une imitation de la scène célèbre d'*Aliscans*. Cependant, comme je l'ai montré, le messager de la scène d'*Aliscans* était primitivement Bertran, et non pas Guillaume[2]. Il faut croire que les *Nerbonesi* nous conservent la légende ancienne, et que, dans la *Prise* primitive, Guillaume allait à la cour, et jouait le rôle que nous venons de voir. Mais on se demande pourquoi la rédaction actuelle de la *Prise* ne contient plus cette scène. C'est parce que, dans l'*Aliscans* remanié, Guillaume avait remplacé Bertran, et que c'eût été un peu abuser que de lui faire jouer tant de fois le même rôle devant le roi. Il paraît certain que la *Prise* primitive tant discutée contenait la belle scène esquissée dans la compilation d'Andrea da Barberino.

M. Becker ne paraît pas croire non plus à l'expédition de Vivien en Portugal. Il est cependant probable que tous les exploits de Vivien se passaient, soit en Portugal, soit en Espagne : voyez le *Covenant* et les *Enfances Vivien*. La géographie d'*Aliscans*, comme le dit M. Becker lui-même, est fort peu claire[3]. Les critiques ont placé la bataille d'Aliscans près d'Arles. Pour moi, il me paraît incontestable que le nom *Aliscans* appartenait à la geste primitive de Vivien, et que les exploits de ce héros avaient pour théâtre l'*Espagne*. Je ne crois pas que l'*Aliscans* primitif, s'il a existé une chanson primitive de ce nom, eût quoi que ce soit à faire avec Arles, et il me semble que toute la géographie d'*Aliscans* est à refaire.

---

1. [J'ajouterai que *Foucon de Candie*, dans un passage omis par Tarbé (p. 57), appelle également Bertran *le timonier* (ms. de Boulogne, f° 253 *b*). — G. P.]
2. Cf. l'avis de M. Jeanroy, *Romania*, XXVI, p. 200, note 1.
3. Voyez à la p. 42, 3, la note fort spirituelle de M. Becker.

Mais si le récit d'Andrea da Barberino est exact, on devrait pouvoir trouver dans *Aliscans* de quoi l'appuyer. Andrea nous dit que Guillaume fut assiégé pendant sept ans à Orange, et que, pendant presque tout ce temps, Vivien fut assiégé, d'abord dans la ville de Galice, puis dans un château près de cette ville. Aïmer, qui avait fait une expédition infructueuse pour libérer son neveu, revient à la charge avec une nouvelle armée, que rejoint Bertran. On réussit à sauver Vivien, puis, Bertran ayant annoncé la condition désespérée de Guillaume, on part pour aider à faire lever le siège d'Orange [1]. Notre chanson d'*Aliscans* conserve-t-elle des traces de tels événements?

Le poète, en expliquant pourquoi Aïmer n'était pas à la cour avec ses autres frères, dit qu'il était en Espagne : *Il se combat et par nuit et par dis* [2]. Cela va parfaitement avec le récit des *Nerbonesi*. Aux vers 4232-4242, nous voyons arriver Aïmer, sans qu'on nous explique d'où ni comment il arrive. L'on nous dit plus tard, aux vers 4915-4920, qu'il venait d'Espagne, et l'on nous dépeint l'état pitoyable de ses hommes. Mais comment est-ce qu'il arrive à ce moment décisif? Qui lui a annoncé le grand danger que courait son frère? Les *Nerbonesi* nous expliquent tout : c'est Bertran, le fidèle mes sager, qui était parti d'Orange pour avertir les frères de Guillaume. L'état des hommes d'Aïmer s'explique par leur lutte pour libérer Vivien. Et il y en avait de ces hommes qui avaient été assiégés plusieurs années avec Vivien, ce qui expliquerait fort bien leur désarroi.

M. Becker ne croit pas qu'Andrea ait introduit, de gaieté de cœur, tous ces changements. Il le juge plus malin que cela. Il croit qu'il a tout arrangé pour préparer *Foucon de Candie*, son roman favori. Je ne désire pas aborder ici cette question, pourtant intéressante. Je dirai seulement que, entre les trois grands poèmes — *Aliscans*, le *Covenant* et *Foucon*, — le dernier me paraît être seul à montrer, dans les événements préalables dont il fait mention, l'état ancien de la geste.

Il est probable que M. Becker sera le dernier qui envisage, soit les *Nerbonesi*, soit leurs sources françaises, de la manière traditionnelle.

Raymond WEEKS.

Remarques sur le compte rendu de Maxeiner Beiträge zur Geschichte der französischen Wœrter im Mittelhochdeutschen, par M. PIQUET (*Rom.*, XXVII, 155).

Dans l'analyse de mon travail, M. Piquet prétend que j'attribue sans restriction aux trois *iu* allemands du moyen âge (*iu* obtenu par métaphonie de *û*; *iu* de l'a. h. a.; *iu* métaphonique) la prononciation *ü* en moyen et bas allemand. Mais, en lisant attentivement les §§ 18 et 20 on trouvera que pour le moyen allemand j'ai même voulu expliquer le changement de *iu*

1. *Nerbonesi*, I, 436-498.
2. *Aliscans*, édition Guessard, 2601-2603.

en *û*, qui, dans beaucoup de cas, est incontestable. Je ne fais donc pas bon marché des exemples donnés par M. Weinhold. En même temps, il n'est pas douteux qu'en correspondance avec le développement de plusieurs patois allemands modernes il n'ait aussi existé au moyen âge la prononciation *û*, soit exclusivement, soit en concours avec la prononciation *iu*. — Dans le § 19 je n'ai voulu que contester l'opinion de M. Lübben qu'en bas allemand les trois *iu* se soient partout transformés en *û*, parce que des formes en *û* qu'il suppose n'être nées que depuis le XVe siècle me semblaient contrarier cette théorie. C'est pour cette raison que j'ai prié, à la page VIII, de rayer la dernière phrase du § 20 qui me paraissait trop dire (savoir que tous les *iu* se prononçaient *û*), quoiqu'elle soit applicable à bien des cas. C'est donc par un malentendu que M. P. dit que j'attribue à tous les *iu* (*û*) bas allemands la prononciation *û*.

M. P. dit : « M. M. constate que les dialectes du Nord et de l'Est de la France ont connu pour les masculins à suffixe dérivé du lat. **atorem** la forme *œü*, *eu* à côté de *ǫ*, *ou*, *oü*. » Ceci est loin d'être correct; il aurait dû dire : « la forme *oi* et *eu* (*œü*) à côté de *o*, *ou*, *u* (= ou); voir §§ 27-29, 32. » — M. P. continue : « que *û* a supplanté *u* dans quelques régions »; à ajouter : « mais pas au moyen âge (§ 30), seul cas douteux de ce temps dans § 31. » M. P. dit seulement que selon mon opinion les masculins en *iur* qui sont d'origine française pouvaient se prononcer *û* dans la langue littéraire de la Souabe. Il aurait pu ajouter que pour *cumtiure* (: *gebiure*) j'admets même comme possible la prononciation *ui*, telle qu'elle se trouve dans une grande partie du patois moderne de ce pays.

M. P. me reproche de n'avoir tenu aucun compte de l'analogie. Je n'ai pu être convaincu par ce qu'il dit sur cette question. Ce n'est pas moi qui ai été le premier à admettre une forme française *natiure* à côté de *natûre* (voir les dictionnaires m. h. a. et celui de M. Schade); le petit nombre d'auteurs allemands qui ont employé *natiure* n'ont pas songé à lui donner une désinence analogue à celle d'autres mots français introduits en Allemagne : ils se sont simplement plu à parer leur vocabulaire d'un nouveau mot; même *creatûre*, certainement employé souvent par les clercs, avait alors un pendant dans la forme frç. *creatiure*. — De même qu'on aurait changé, suivant M. P., *natûre* en *natiure*, on aurait aussi transformé *Artûr* en *Artiure*, forme qui ne serait donc pas française. Il est vrai que dans des écrits latins on lit à côté de *Artus* des formes en *-urus* ; mais il n'existe pas d'auteurs allemands qui aient employé *Artûr* attesté par la rime. Ce n'est que dans le *Lanzelet* d'Ulrich de Zatzichoven (et non « chez certains poètes ») que je trouve, quoique seulement aux cas obliques, assurées par la rime des formes en *-iur* à côté de *Artûs*, *-us* (avec *s* et prononciation allemande de l'*u*), forme qui se retrouve seule chez Eilhart d'Oberg, Hartmann d'Aue, Gottfried de Strasbourg, Wolfram d'Eschenbach, Heinrich v. d. Türlin, chez le Pleier et le Stricker, chez Ulrich de Lichtenstein et Heinrich de Freiberg. S'il est donc permis de supposer un nominatif *Artiur* [à ajouter aux exemples du § 24, 2 *Arturen*

(écrit pour *Artiuren*), acc., v. 7152, ms. P de 1420; le *iu* y est quelquefois rendu par *u*, p. e. *koverture*, 8078], je ne vois aucun obstacle à admettre pour base d'*Artiur* la forme frç. *Artur* (avec *ü*). Hartmann d'Aue n'est pas « le premier » auteur allemand qui se soit servi de la forme *Artûs*, puisque celle-ci se trouve aussi chez Ulr. de Zatzichoven, qui très vraisemblablement lui est antérieur.

J'explique la forme *laziure* (dat. : *covertiure*) — et non, comme le prétend M. P., *lazûr* — soit par métaphonie du fém. *lazûre* (voir *mit rôter lasûre* dans le *Wolfdietrich*), soit par la forme frç. *l'azur* (avec *ü*). Alors, conforme à *lazûr*, employé par le même poète, l'article du mot franç. serait devenu fixe de nouveau dans le masc. ou neutre allemand **laziur*. Il va sans dire que les formes neutres *lazûr*, *lasûr* dérivent des formes latines *laz-*, *lasurium*, *lasurum* prononcées à la manière allemande. J'aimerais bien savoir s'il existe une ancienne forme frç. *lazur* avec une *l* fixe (comme dans le primitif), telle que je l'ai trouvée aussi dans l'italien « *lazuro*, tunckelblaw », noté par M. Mussafia dans son *Beitrag zur Kunde der nordital. Mundarten im XV. Jahrhundert* (*Denkschr. der kais. Akad. der Wissensch., phil. hist. Klasse*, vol. 22).

De dix mots franç. en *-ure* que je cite comme prototypes d'autant de mots allemands en *-iere* il n'y en a que 3 (non 5) que je suppose, puisque *conrure* et *puignure* existent du moins avec l'ancienne forme en *-êure*. — Je n'ai pas dit que *canonizure* peut n'avoir pas existé en français « avec le sens » qu'il a en allemand. — Est-ce que je n'ai pas dit que pour *discantiere* une formation allemande est plus vraisemblable, et n'ai-je pas admis qu'aussi *buhurdiere* puisse être un néologisme? Même pour *punier*, dont le genre n'est pas visible, je n'insiste pas sur l'étymologie **puignure*; cela pourrait bien être l'infinitif *poignier* employé comme substantif.

Je ne comprends pas M. P. de vouloir expliquer *haisiere*, *eisiere* d'abord comme formation allemande, tandis que plus loin il le dérive du masculin *(a)aisier(s)* (inf. substantifié). Le « sens » du féminin **aisure* semble correspondre passablement à celui du féminin *haisiere*; comparez *Et tant com cele ardor lor dure, | N'i puet avoir point d'aeisure* dans le Dict. Godefroy avec *Als er saz bî dem braisiere | Mit gemacher haisiere.*

Planiure n'est pas un mot de nouvelle création, mais le mot frç. *planure* (voir § 1). Je suis convaincu qu'aussi le féminin *justiure*, qu'on trouve dans six poèmes, est d'origine française. — Le masc. *turnier* [=*turnei*, *turnoi* et *turnieren* (inf. substantifié)] a été formé probablement en Allemagne, comme le dit aussi M. P.; mais on ne l'employa que très tard. Toutefois il y a à remarquer la forme *tornerium* « = torneamentum, hastiludium, tournoi (Dict. Du Cange) ». En français on ne trouve dans le sens de *turnier* et avec le même suffixe que le substantif *tor-*, *tournoier*, *tournouer* (Dict. Sainte-Palaye).

Le « sens » de *taillure* donné dans le Dict. Sachs (« aufgelegte stickarbeit, application ») semble pourtant s'accorder avec celui de *talier* (§ 21,9) qui signifie probablement une sorte de rubans brodés. — Concernant *partier* j'ai

cru possible l'étymologie *parture*, mot qui serait alors devenu concret comme *partitura* en italien. J'ai connu *partere*, que M. P. suppose pour *partier*; mais il me semblait n'avoir été formé que pour avoir une rime avec *père*.

Je conteste l'opinion de M. P. que *parlier* soit devenu *pareliure* dans *Parzival*. Les passages notés par moi dans le *jüngere Titurel* et le *Tanhûser* paraissent prouver que *par(e)liure* est le féminin *parlure*. Ce n'est que depuis le XVe siècle qu'on emploie en allemand *parlier*, *perlier*, *palier* dans le sens du franç. *parlier*, *pallier* (Godefroy); mais ce mot pourrait bien être contracté de *parlierer*, qui est formé du verbe *parlieren*.

Salliure dans *ir scharpfiu salliure | in dûhte sô gehiure*, *Parz.* 531, 19, est le féminin *salure*, et non pas le masc. « saillier = saillie d'esprit, déraison »; il est question de discours injurieux et piquants tenus par Orgelûse à Gawân, ce qui est très bien rendu par *salliure*.

J'ai la conviction que (*petit*) *menschuwer* (§ 23,6) est le fém. (*petite*) *mainjure*, non le masculin (*petit*) « *mangier* ». Déjà au moyen âge il était permis de ne plus prononcer le *t* de l'adjectif *petit*, p. e. *pitemansier daz in crefte brahte*, *j. Tit.* 2616, éd. Hahn, et *ein klein pittimansiere*, *Reinfried* 732 (mais aussi *ein petit mangiere*, *Krone* 6467, *pittit mangier*, dans le *Marner* XI, éd. Strauch, *manger ein petit dzen sie*, *Orlens*), de sorte que le féminin pouvait être prononcé *petit* comme dans *petit menschuwer*.

Le fém. *zimiure* (§ 23,9) à côté du fém. *zimiere* dans le même auteur (le fém. *zimiere* se trouve aussi chez d'autres poètes et dans le latin *cimeria* et l'espagnol *cimera*) ne peut être dérivé du masc. *cimier* que l'on retrouve dans le neutre allem. *zimier*.

Le mot *tscheteliwre*, *schahteliure* (§ 23,8), pour lequel je conjecture le frç. **chetel-*, **chahtelure* (= *castellatura* dans Du Cange) n'a sûrement pas été obtenu par transformation de *chastelerie* en « *chasteliere* ».

M. P. croit que je n'ai pas connu une forme frç. *bofuz* (à côté de *bofu*). J'ai voulu dire que si l'allemand *bofûz*, p. 76, dérivait du mot français avec le suffixe **utus**, il aurait probablement perdu son *z*, comme la plupart des autres mots masculins m. h. a. venus du français; c'est pour cela et parce que le mot rime aussi avec *û* que j'incline à supposer la forme **bofous* avec le suffixe **osus** [comparez *velu* (= m. h. a. *vel-*, *viliu*) et *velous* (= m. h. a. *vilûs*)].

Hanau. Theodor MAXEINER.

En faisant le compte rendu de l'ouvrage de M. Maxeiner, je m'étais proposé d'en montrer les grandes lignes et d'exposer les principaux résultats auxquels il était arrivé. Je ne pouvais songer, dans cette rapide esquisse, à aborder tous les points de détail si nombreux dans son travail. M. M. relève quelques omissions : il aurait pu en trouver davantage. Ce qui augmentait la difficulté de mon analyse, c'est que la pensée de l'auteur n'apparaît pas toujours avec une parfaite netteté. Prévenu par lui, je constate maintenant qu'en effet j'ai mal entendu ce qu'il disait au sujet de *iu* en moyen-allemand, et que j'ai

donné à sa pensée une trop grande extension relativement à la prononciation de *u* en bas-allemand. Mais ces méprises étaient possibles.

Je passe à la discussion des faits critiqués par moi et pour lesquels M. M. n'admet pas ma manière de voir.

Il s'agit d'abord des formes *natiure*, *laziure*, *Artiur*, que M. M. estime avoir été empruntées au français et que je considère comme des formes latines ayant transformé *u* en *iu* (*ü*) sous l'influence de l'analogie de termes français tels que *covertiure*.

A propos du mot *natiure*, M. M. pense que les auteurs allemands qui se sont servis de cette forme, rare d'ailleurs, la forme *natûre* ayant toujours existé et ayant fini par triompher, « se sont simplement plu à parer leur vocabulaire d'un nouveau mot ». Il est fort difficile de se rendre compte du mobile auquel obéissaient les auteurs (et les scribes) lorsqu'ils employaient une forme nouvelle. Laissons donc de côté les suppositions et étudions l'histoire du mot *natûre-natiure* dans l'allemand du moyen âge. Au cours du XIIe siècle, on ne rencontre que la forme *natûre* (v. *Rolandsl.*, 1961 ; *Alexander*, 4356 ; *Kaiserchr.*, 1277 ; *Éneide*, 5173, *Floyris*, 55, etc...). Il est à noter que ces œuvres, sauf la *Kaiserchronik*, sont des traductions de poèmes français. Aucun des auteurs de ces traductions n'importe la forme française *nature* (avec *û*, all. *iu*). Ce n'est que plus tard qu'on la voit surgir, alors que les mots du type *covertiure* se sont acclimatés en Allemagne. Le mot *natûre*, que l'on sentait être étranger, a été assimilé aux mots français : *covertiure*, *aventiure*, etc., en vogue au moment où Godefroi de Strasbourg (*Trist.*, 3243) et d'autres ont utilisé la forme *natiure*. Aussi je persiste à croire que *natiure* est une forme analogique et non une forme française. Je ne pense pas qu'il en ait été de même pour *créatiure*, que je ne rencontre pas, dans la poésie, avant Hartmann d'Aue et qui a déjà chez ce poète la forme française (*créatiure* : *tiure A. H.* 1199).

Quant à la forme *Artiur* (les moyens me manquent actuellement pour vérifier si cette forme n'apparaît pas après Ulric de Zatzikoven, le fait d'ailleurs importe peu, M. M. n'en tirant aucune conclusion), M. M. reconnaît que dans les écrits latins on trouve des formes en -urus. Il est vraisemblable qu'elles n'ont pas existé seulement dans les écrits latins et qu'une forme populaire *Artûr* a dû se rencontrer à côté de la forme *Artûs*, qui est, elle, une forme française. C'est même ce qui rend la dérivation *Artiur* < *Artur* des plus contestables. Le nom latin *Arturus* a donné en afr. *Arturs* au nom. et *Artur* à l'acc., formes qui ont amené *Artus* au nom. et *Artu* aux cas obliques. Mais dès l'époque où Chrétien de Troyes écrivait son *Erec*, c'est-à-dire vers 1165, la forme *Arturs* était archaïque (v. Förster, *Erec*, éd. de 1890, note au v. 1992). Il paraît peu vraisemblable qu'un poète allemand qui écrivait vers l'an 1200 ait adopté cette forme tombée en désuétude en France, d'autant plus que ses prédécesseurs et contemporains allemands se servaient uniquement de la forme *Artûs*.

Je sais bien que M. M. n'admet pas la date de 1200, que je viens de don-

ner pour la composition du *Lanzelet*, puisqu'il affirme qu'Ulric de Zatzikoven est très vraisemblablement antérieur à Hartmann d'Aue. Il y a donc lieu de nous arrêter sur ce point d'histoire littéraire.

L'opinion de M. M. était courante, il est vrai, il y a de longues années[1]. Mais il n'en est plus de même aujourd'hui. Voici ce que dit M. Golther dans son *Histoire de la littérature allemande* : « L'influence de l'*Érec* de Hartmann se fait voir çà et là » (dans le *Lanzelet*), v. p. 225. L'auteur du *Lanzelet* est donc postérieur à celui d'*Érec*. M. Vogt, dans le *Grundriss der germ. Phil.*, publié par M. Paul, II, 1, p. 275, s'exprime ainsi : « Déjà l'*Érec* de Hartmann avait obtenu un rapide succès, et le premier roman arthurien publié après lui, le *Lanzelet* d'Ulric de Zatzikoven, a subi son influence. » M. Piper, dans l'ouvrage intitulé *Hartmann d'Aue et ses imitateurs*, fait parmi ces imitateurs une place à Ulric de Zatzikoven, p. 169, et dit : « Il (Ulric) n'a pas composé son *Lanzelet* avant 1200, attendu que pour cet ouvrage il s'est servi de l'*Érec* de Hartmann. » Et M. Piper cite en note les travaux qui ont élucidé cette question. M. Henrici, dans son édition d'*Iwein*, range également (p. IX) Ulric de Zatzikoven parmi les poètes qui ont subi l'influence de Hartmann. On voit que, pour la critique allemande contemporaine, Ulric de Zatzikoven n'est pas « très vraisemblablement » antérieur à Hartmann.

Examinons maintenant la forme *laziure*. M. M. avait expliqué le dat. *laziure* (§ 26, 5) soit par métaphonie du fém. *lazure* (nom.), soit par le français *l'azur*. Cette dernière hypothèse m'a paru et me paraît encore inadmissible. Les auteurs allemands connaissaient non seulement les formes latines *lazurium*, *lasurium*, *lasurum*, mais encore la forme *lazur*, usitée par les auteurs qui écrivaient en latin (v. Du Cange), aussi bien que par le public non lettré, comme le prouvent les composés *lasûrblâ*, *lasûrfar*, *lasûrvaz*, etc., ainsi que le verbe *lasûren*. Si Henri du Tûrlin, qui d'ailleurs s'est servi aussi de la forme *lazûre* (dat.), a, pour rimer avec *covertiure* (ce fait mérite attention), employé la forme *laziure*, il semble naturel de penser qu'il a modifié simplement la forme *lazur*. Cette modification s'explique et par l'influence de *covertiure* et par le précédent fourni par *natiure*. En tout cas, rien n'est moins vraisemblable que de supposer que Henri du Tûrlin ait dérivé son mot du français *l'azur*, dont il aurait rétabli la forme étymologique en agglutinant de nouveau au nom l'article, que les auteurs français en avaient séparé.

M. M. dit que des dix mots français en -u r e, qu'il cite comme prototypes d'autant de mots allemands en -i e r e, il n'y en a que trois (non cinq) qu'il suppose. Or, dans son livre (§ 21, 2), il reconnaît, à propos du mot *kunriere*, n'avoir rencontré en français le mot *conreure-*conrure* qu'avec la signification particulière de « préparation des peaux ». Si l'on songe que le mot *kunriere* signifie « hospitalité, soins donnés à quelqu'un », on conviendra qu'il est

1. V., par ex., la première édition de l'*Histoire de la litt. all.*, de Wackernagel. Mais dans la seconde édition, publiée par M. Martin (Bâle, 1879), cette assertion est rectifiée. V. p. 245.

impossible de faire dériver l'un de l'autre deux mots de sens si différent. J'ai donc pu dire qu'il suppose le mot *conreure-*conrure*, en tant qu'origine de *kunriere*. Quant à *punier*, M. M., dans sa réplique, n'insiste pas sur l'étymologie **puignure*. Il y a donc bien cinq mots et non trois qu'il suppose.

M. M. se défend d'avoir dit que *canonizure* peut n'avoir pas existé en français « avec le sens » qu'il a en allemand. En ajoutant les mots « avec le sens qu'il a en allemand », je n'avais pas le noir dessein de trahir la pensée de M. M. : je voulais la préciser en la restreignant. M. M. dit textuellement : « Il est douteux qu'on puisse tirer le substantif (*canonizière*) d'un afr. **canonizure*, dont l'existence ne peut être prouvée. » En quoi mon exposition diffère-t-elle de la sienne ? Par l'addition d'une restriction qui peut avoir de l'intérêt au cas où le mot *canonizure* se rencontrerait avec une autre signification, mais qui ne nuit en aucune façon à l'idée de M. Maxeiner.

Pour ce qui est de *baisiere-eisiere*, j'admets comme possible soit la formation allemande de *eisieren*, soit le prototype français *eisier-aisier*. Quant au mot *aeisure*, qui se rencontre dans Robert de Blois, il a un sens qui, à la vérité, d'après l'explication donnée par Godefroy, ne diffère pas sensiblement de celui qu'offre *baisier* chez Henri du Türlin, ici « confort », là « plaisir » ou « satisfaction ». Je ne tire aucun argument du fait que Robert de Blois est postérieur à Henri du Türlin. La forme *aeisure* existait probablement en français avant d'être employée par Robert de Blois. Mais ce qui me paraît avoir quelque importance (je l'ai dit dans mon compte rendu), c'est la différence de forme. Rien ne s'opposerait, je le veux bien, à ce que *aeisure* (par transformation d'*ü* en *i*) ait donné *aisiere*. Mais lorsque nous voyons les auteurs français faire rimer *aisiers* avec *baisiers*, et Henri du Türlin *baisiere* avec *braisiere*, force nous est bien de reconnaître que le prototype *aisier -eisieren* est plus vraisemblable que *aeisure*.

Il est possible, comme le veut M. M., que *planiure* ne soit pas une formation allemande, mais le français *planure*. Il n'en est pas de même de *justiure*, dont on ne rencontre nulle part le prototype français **jostoure*, **jousture*. Pour ce mot comme pour *turnier* je crois absolument à une formation nouvelle. Peut-être l'existence du masculin *justiure* (*Lanz.*, 8077, etc.) avec le sens de « combattant » a-t-elle favorisé cette formation.

Je ne vois pas que le sens du français *taillure*, qui est « aufgelegte Stickarbeit, application », concorde avec celui de *talier*, qui signifie « Schnittwaaren, Schmucksachen », c'est-à-dire « marchandises à détailler, objets de parure » (v. Lexer et v. aussi le subst. *talierer*, « vendeur au détail »). De plus, *taillure* est un terme de la langue moderne qui, je l'ai dit, peut bien venir de l'italien, et dont il faudrait en tout cas connaître l'histoire.

Le sens de *pareliure*, que M. M. pense être celui de « récit », et que je crois, avec Lachmann, Bartsch, Lexer et M. Wiener (*French words in Wolfram von Eschenbach, Amer. Journ. of Phil.*, XVI, p. 350), être celui de « parleur », serait certes plus facile à déterminer si ce mot se rencontrait dans des passages plus nombreux et moins corrompus. Mais, en présence des textes que nous con-

naissons, je ne vois pas de raison de changer d'opinion, et je maintiens l'étymologie française *parlier*. Que ce mot français *parlier* soit l'origine du mot allemand *parlier-perlier-palier*, qui se rencontre plus tard, ou que ce dernier terme soit une formation allemande, la chose importe peu ici.

Le mot **salure-saleûre* n'existe pas en français avec le sens de « discours injurieux et piquant ». Je ne le trouve qu'au sens propre, « qualité que le sel communique » (Littré). Le mot *saillier*, que je propose, n'a pas, à beaucoup près, un sens si différent (saillie d'esprit) du mot *salliure* dans le passage du *Parz.* où il apparaît [1]. Il est vrai que *saillier* est masc., alors que *salliure* est féminin. Mais je ne pense pas qu'il faille attribuer une aussi haute importance que le fait M. M. aux différences de genre du même mot dans l'une et l'autre langue. Les poètes allemands étaient loin de respecter le genre des mots qu'ils importaient. Dans l'allemand du moyen âge, *banier* est féminin et neutre, de même *barbier* ; *belliz* est masc. en allemand alors que *pelice* est fém. en français, etc. M. M. lui-même est tenté d'admettre un fém. *lazûre* à côté du neutre *lazûr* (§ 26, 5). Ne voyons-nous pas aussi en allemand moderne *Likör*, *Douceur*, *Perspektiv*, *Passage*, etc., employés avec un genre différent de celui qu'ils ont en français ? Il ne faut donc pas considérer comme absolue la valeur de ce critère.

M. M. a la conviction que (*petit*) *menschuwer* est le français féminin (*petite*) *mainjure*. Il se base, pour expliquer l'apocope de l'*e* du mot *petite*, sur le fait que dès le moyen âge il était permis de ne plus prononcer le *t* de l'adjectif *petit*. Mais ce n'est pas le *t* du masculin (ou du neutre en allemand) qui est en cause, c'est l'*e* du féminin. Nous prononçons *peti* au masc. et *petit'* au fém. Je n'accorde d'ailleurs qu'une faible importance à ce fait et j'admets volontiers qu'un poète allemand, imparfaitement maître du français, ait pu commettre cette faute. On s'en est permis de plus graves. Mais il y a d'autres raisons, qui ont plus de valeur, m'interdisant d'adopter l'étymologie *mainjure* : 1) *Mainjure* signifie en français « nourriture », il est vrai, mais avec un sens tout spécial. C'est un terme de vénerie équivalant à « nourriture du sanglier ». 2) La forme *menschuwer* : *stuwer* se trouve dans le ms. *F* du *Tristan* de Henri de Freiberg, mais la leçon adoptée par l'éditeur est *menschiure : stiure*. Cette leçon paraît la plus correcte, le mot *stiure* se trouvant rimer plus loin avec *aventiure* (v. 1465). *Menschuwer* est une déformation amenée par la prononciation *stuwer*, alors que *menschiure*, qu'il faut lui substituer, est une altération de *menschier* (*i* devant *r* étant parfois tombé à *ü-iu*, comme je l'ai dit, v. *Rom.*, XXVII, p. 128), et *menschier* n'est autre chose que *mengier* 3). *Petit* se rencontre souvent avec *manger-mengier*. « Petit mangierent et burent » (Villeh.) ; « manger petit » (Joinv.), alors qu'il n'y a pas de traces de *mainjure* ainsi employé. Il est même vraisemblable, si l'on considère la fréquence des passages allemands où se rencontrent les deux

1. Orgelûs vient de faire de l'esprit aux dépens de Gâwân. V. *Parz.* 531, 12-18.

mots réunis, que *petit manger* était le nom d'un repas (« déjeuner », dit Bechstein, note au v. 858 de son édition de *Tristan*), comme *blanc manger* était, et est resté, le nom d'une sorte d'aliments (v. *bianc-maingie* dans Labourasse : *Glossaire abrégé du patois de la Meuse*, p. 156).

Il n'y a pas en français de mot *cimure* qui aurait pu donner l'allemand *zimiure*, qui se trouve dans la *Couronne*, à côté d'ailleurs de *zimiere*. Wolfram d'Eschenbach emploie *zimierde*, *zimier*, *zimierd* et même *zimere*. Malgré la différence de genre, ces dernières formes ne peuvent être issues, comme l'ont pensé avant moi Bartsch (éd. de Wolfr., I, p. 175, note 1457), et M. Wiener (*op. cit.*, p. 361), que du français *cimier*. *Zimiure* est une déformation, à tout prendre, moins grave que *zimierde*, si l'on songe à la possibilité (v. plus haut) du changement de *i* en *ü*.

M. M. dit que *tschetelîwre-schahteliure* n'a sûrement pas été obtenu par transformation de *chastelerie*, par métathèse de *r*, en *chasteliere*. Je suis prêt à abandonner mon hypothèse, que je n'ai hasardée qu'en l'absence d'une plus satisfaisante, dès que l'existence d'un mot français **chastelure* aura été démontrée. Et encore faudra-t-il rendre raison de la forme *schitriel*, qui, je le répète, ne peut guère être autre chose qu'une corruption du mot français *chastelerie*.

F. Piquet.

Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des lettres; fascicules III et IV. Paris, Alcan, 1897. In-8.

La Faculté des lettres de Paris s'est décidée, à l'exemple de plusieurs Facultés de province, à avoir, elle aussi, un recueil destiné à recevoir les travaux d'érudition publiés par ses membres et aussi par ses élèves. L'inconvénient qu'offrent ordinairement les recueils de ce genre est qu'on y trouve réunis des travaux sur des sujets très divers et s'adressant chacun à une classe particulière de lecteurs. Ici, par exemple, le premier fascicule est consacré aux épigrammes de Simonide; le second (les *Antinomies linguistiques* de M. V. Henry), à certaines questions très délicates de grammaire comparée; le troisième, à des recherches variées sur divers points de l'histoire du moyen âge; le quatrième, à l'étude d'un patois auvergnat. Hâtons-nous de dire que l'inconvénient de ce groupement de matières hétérogènes est réduit à sa plus faible mesure par l'attention que l'on a eue de publier autant que possible un seul mémoire en chaque fascicule (sans se préoccuper, par conséquent, de donner aux fascicules une égale étendue), et par le fait que les différentes parties du recueil, ayant chacune sa pagination propre, se vendent séparément.

Nous laissons de côté les deux premiers fascicules, et dans le troisième nous n'examinerons que le mémoire de M. G. Dupont-Ferrier, intitulé *Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, d'après sa bibliothèque* (pp. 39-92). Il s'agit de Jean le Bon (1404-1467), frère du poète Charles d'Orléans, qui passa, comme celui-ci, une grande partie de sa vie en Angleterre (1412-1444). M. D.-F. a trouvé aux Archives nationales un document d'un très grand intérêt : l'inven-

taire de la bibliothèque formée par ce prince, et il l'a publié (pp. 55-92), y joignant un commentaire qui laisse souvent à désirer, qui toutefois atteste beaucoup de recherches. Cette bibliothèque a un caractère très personnel. Ce n'est pas seulement la collection d'un bibliophile amateur de beaux livres, c'est une bibliothèque d'usage : plusieurs des livres qu'elle renferme, et qui nous ont été conservés, sont annotés de la main du prince ; quelques-uns même ont été écrits par lui : l'inventaire l'atteste. M. D.-F. s'est servi habilement de ce curieux document pour nous faire connaître les goûts du collectionneur, pour nous faire apprécier son caractère et le tour de son esprit. Son mémoire est surtout une étude psychologique du comte d'Angoulême ; c'est ce qu'indique tout d'abord le titre : « Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, d'après sa bibliothèque. » Toutefois, nous croyons que M. D.-F. n'aurait pas dû borner là son travail. Quand on publie pour la première fois un document, on est tenu de l'envisager à divers points de vue, afin d'en faire ressortir l'importance et la nouveauté. Or, M. D.-F. a trop négligé certaines considérations qui avaient leur valeur. La collection du comte d'Angoulême méritait assurément qu'on en suivît l'histoire après la mort de celui qui l'avait formée. Il est vrai que cette histoire a été esquissée par M. Delisle dans le t. I du *Cabinet des mss. de la Bibl. impériale* (I, 147-50) ; mais au moins aurait-il fallu le dire afin que le lecteur fût informé de l'état de la question. Puis M. Delisle n'a connu de l'inventaire publié actuellement par M. D.-F. que quelques extraits conservés dans le fonds Leber, à Rouen, et par conséquent n'a pu faire l'histoire des livres du comte d'Angoulême comme on pourrait la faire maintenant. Ces livres, acquis par François Ier, nous ne savons à quel moment ni dans quelles conditions, ont formé l'un des premiers éléments de la Bibliothèque du Roi. Je ne fais pas de doute que la plupart des 163 articles décrits dans l'inventaire doivent se retrouver actuellement à la Bibliothèque nationale. M. D.-F. en a eu le sentiment, et il s'est livré à des recherches approfondies pour identifier le plus grand nombre possible de ces livres. Il en a retrouvé 45 dans la Bibliothèque de la rue de Richelieu. Mais la recherche n'est pas épuisée. Déjà M. Delisle, dans un court mais substantiel article du *Journal des Savants* (1897, p. 450-3), a identifié le nº 115 de l'inventaire, « *Mandeville*, en françois », avec un très beau ms. de la Bibliothèque nationale (nouv. acq. fr. 4515 et 4516) qui, pendant une quarantaine d'années, avait été considéré comme perdu, ayant été volé, et vendu à Barrois, puis à Lord Ashburnham. Voici deux autres identifications, qu'une recherche très superficielle m'a permis de faire. Le nº 38 est ainsi décrit dans l'inventaire.

Le Roman du grant Caan, en parchemin et lettre commune, commençant au tiers feuillet : *ci nous devise*, et finissant au dernier, en lettre rouge, *scripsit hoc*.

Sur quoi M. D.-F. remarque que ce livre peut être un Marco Polo, un Jean de Mandeville ou un Guillaume de Ruysbroeck, ou un Jean du Plan Carpin ; et il joint à ces divers noms des indications bibliographiques assez mal choisies et surtout bien inutiles. Mais un livre intitulé « le Roman du

grant Caan » ne peut être qu'un Marco Polo, et particulièrement le Marco Polo de la rédaction de Thibaut de Cepoy. Or, les mss. de cette rédaction, que possède la Bibliothèque nationale, ne sont pas nombreux[1], et l'un d'eux, le ms. fr. 5649, est certainement celui que possédait le comte d'Angoulême. Il se termine, en effet, par ces mots : *Explicit le roman du grant Kaan de la grant cité de Cambalut. Bertran Richart scripsit hoc.*

L'art. 47 est rédigé comme suit :

Vegece, *des batailles*, en parchemin et lettre de forme, en françois, commençant au second feuille[t] *le trezieme*, et finissant au penultime *gloire et redemption.*

M. D.-F. se borne à nous renvoyer à l'article VEGETIUS, de Brunet et de Graesse, ce qui évidemment ne peut nous avancer en rien. Il n'a pas su que la *Romania* (XXV, 401 et suiv.) avait publié un mémoire sur les anciens traducteurs français de Végèce. La description de l'inventaire correspond exactement au ms. B. N. fr. 2063, qui renferme la version de Jean de Meung. C'est le ms. *A* de l'édition publiée récemment par M. U. Robert[2]. Nous ne reprocherons pas à M. D.-F., qui est professeur d'histoire et n'a pas une compétence particulière en ce qui touche la littérature du moyen âge, d'avoir laissé quelque chose à faire à ceux qui viendront après lui, mais nous voudrions qu'il eût apporté à la rédaction de ses notes bibliographiques une méthode plus rigoureuse et qu'il eût corrigé ses épreuves avec plus de soin. Il renvoie trop souvent à des ouvrages arriérés, faute de savoir se servir des répertoires bibliographiques qui lui eussent indiqué les travaux récents qu'il avait à consulter. Souvent aussi il encombre ses notes de références absolument inutiles. Pourquoi, à propos d'une traduction (Raoul de Presles) de la *Cité de Dieu*, de saint Augustin (art. 54), renvoyer à « Ferraz, *De la psychologie de saint Augustin* »? Que peut-on espérer trouver dans ce livre sur le manuscrit du comte d'Angoulême? Pourquoi joindre à la description d'un psautier (art. 64) ce renvoi : « cf. Mazar. 374-9 ». Les mss. 374 à 379 de la Bibliothèque Mazarine sont en effet des psautiers, mais qui n'ont aucun rapport avec celui du comte d'Angoulême. A la suite du nº 76, qui est un exposé de la Bible en français, — livre non identifié,— M. D.-F. fait une longue note, pleine de renseignements disparates qui se rapportent certainement à l'art. 77, intitulé : « La Passion de N. S. avecques la destruction de Jérusalem. » A l'art. 141, qui est une carte marine, se trouve un renvoi aux mss. de la Mazarine 374 à 379, et au ms. de Rouen, 1395. Il y a là encore une erreur d'impression : les mss. cités de la Mazarine sont des psautiers déjà mentionnés à l'art. 64, comme on vient de le voir; je suppose que ce renvoi, d'ailleurs

1. Voy. les *Itinéraires à Jérusalem et descriptions de la Terre Sainte*, p. p. Michelant et Raynaud pour la Société de l'Orient latin (1882), p. XXXI.

2. Dans ce ms., la traduction de Végèce est suivie du *Testament* de Jean de Meung. Le feuillet « penultime » se termine par ce vers dont l'inventaire cite le second hémistiche : *Et lasus avec toi gloire et redemption.*

sans utilité, doit se rapporter au nº 140, qui est un psautier, mais je ne vois pas ce que peut signifier le renvoi au ms. de Rouen 1395, qui est un recueil de Vies des saints. On voit, par ces exemples, qu'il serait facile de multiplier, combien l'annotation de M. D.-F. est défectueuse. Sachons lui gré, toutefois, de nous avoir fait connaître un document bibliographique d'un véritable intérêt.

Le quatrième fascicule (xij-175 pages) est tout entier occupé par les *Études linguistiques sur la Basse-Auvergne*, de M. Albert Dauzat [1]. M. Dauzat est un élève de M. Ant. Thomas, qui a placé en tête de l'ouvrage une préface très élogieuse. Je regrette de ne pouvoir m'associer entièrement à ces éloges. Le travail est fait d'après une méthode que je ne puis en aucune façon approuver. M. D. a pris pour sujet la phonétique historique du patois de Vinzelles, commune du Puy-de-Dôme. Il classe les faits selon un ordre qui me paraît avoir plus d'inconvénients que d'avantages, d'abord les consonnes puis les voyelles, et, partant du latin, il nous donne les formes de son patois. Nous avons donc les deux points extrêmes; mais pour la période intermédiaire, qui pourtant ne devrait pas être négligée dans une phonétique historique, nous n'avons que quelques remarques superficielles. Si l'on considère que la plupart des faits qui distinguent entre eux les patois d'une même région ne sont pas plus anciens que la fin du moyen âge; que certains même sont beaucoup plus récents, on conviendra, sans doute, qu'il eût été plus sage de prendre pour point de départ, non pas le latin mais le langage (ici l'auvergnat) de la fin du moyen âge. Dira-t-on que ce langage ne nous est pas suffisamment connu? Je réponds qu'au contraire l'état du roman dans la Basse-Auvergne, au XIVe siècle et au XVe, est connu avec une exactitude suffisante pour qu'on puisse le prendre pour point de départ d'une étude sur le patois d'une partie déterminée de cette région. L'avantage de cette méthode est d'abord qu'elle procure une grande économie de temps et d'espace, en permettant d'éliminer une quantité de faits communs à la langue d'une région étendue. Et cela est important. On est maintenant d'accord pour prendre le patois qu'on se propose d'étudier dans ses limites les plus étroites, dans les limites d'une commune, par exemple; mais si, pour chaque commune, il faut reprendre de fond en comble la phonétique générale du roman, à partir de l'époque latine, on obtiendra une série de volumes dont chacun répétera une bonne partie de ce qui se trouvera dans les autres. Ce sera véritablement intolérable. Beaucoup de ces répétitions seront évitées si on part de la langue du moyen âge. Sans doute, l'état du roman ancien, en une région déterminée, peut n'être pas assuré dans tous les détails. Mais croit-on que le latin offre un point de départ plus solide? Il s'en faut bien. Le latin auquel on a recours est une compilation très arbitraire de formes classiques, de formes des premiers temps du moyen âge, et de formes purement conjec-

1. Déjà annoncé dans la *Romania*, XXVII, 335.

turales, que l'on considère comme justifiées ou au moins comme excusées lorsqu'on les a fait précéder d'un astérisque. C'est un type bien souvent illusoire. Exemple : l'auteur nous dit que *c* initial devant *a* devient *ts* : caballum *tsavò* (p. 11), mais il ajoute : « il devient *dʒ* dans cavea *dʒabya*. » Alors où est la loi? et de quand date la divergence? Cette contradiction eût été évitée si on avait donné comme point de départ de *dʒabya* la forme *gabia*, qui, du reste, est certainement plus ancienne que le moyen âge. Un inconvénient frappant de la méthode que je combats, c'est d'amener l'auteur à traiter de *c* + *e*, *i* immédiatement après avoir traité de *c* + *ou* (p. 10). Il n'y a pourtant aucune connexité. Le passage de *c* devant *e*, *i*, à *c* spirant est tellement ancien qu'on doit, lorsqu'on étudie un patois, le considérer comme acquis, et par conséquent classer *ci*, *ce* ailleurs que parmi les gutturales. Presqu'à chaque page je trouverais occasion à des remarques de ce genre, sans parler d'une quantité de faits mal classés ou dont l'explication laisse à désirer[1]. Disons aussi que la description des sons, pp. 3-6, n'est pas suffisante. Malgré tout, ce travail est utile : ceux qui sauront en faire usage avec la précaution nécessaire, auront une idée assez exacte d'un patois sur lequel nous manquions d'informations, et qui, en raison de son voisinage des pays dits de langue d'oui (Vinzelles est à quelques lieues au sud du Bourbonnais), mérite une attention particulière.

P. M.

---

1. Sans entrer dans un examen détaillé qui nous mènerait loin, je voudrais demander une explication sur un point qui m'intéresse particulièrement : M. Dauzat dit (p. 9) que les noms de lieu en -acum ont changé anciennement *-ac* en *-at*, puisque, postérieurement, le *t* est tombé Je sais bien qu'actuellement dans le Puy-de-Dôme, et ailleurs, à la même latitude, et même plus au sud, ces finales sont en *-a*, mais est-on sûr qu'elles ont jamais été prononcées *-at*? La graphie, à elle seule, n'est pas une preuve suffisante.

PÉRIODIQUES

ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, XXII, 4. — P. 441, Dittrich, *Ueber Wortzusammensetzung auf Grund der neufranzösischen Schriftsprache* (suite). — P. 445, Salvioni, *Appunti etimologichi e lessicali*. On ne peut donner ici le détail de ces 41 notes étymologiques, concernant presque exclusivement des mots dialectaux de la Haute-Italie, et qui paraissent toutes des plus plausibles. — P. 481, Horning, *Zur Wortgeschichte*. It. *Anichino*; est un diminutif de *Giovanni* (cf. fr. *Hanekin*) plutôt qu'il n'est apparenté à l'*Alichino* de Dante et à l'*Arlecchino* du XVIe siècle. — *Beige*, pour lequel on trouve *baige* au XIVe siècle, peut bien provenir de l'it. *bambagio*, *bambagia*. — Afr. *blaice*, « récolte de blé », est rattaché à *blatea, mais la difficulté de *-tj-* > *ç*, qui n'existe pas pour M. Horning, me semble rendre la chose difficile à admetrre. — *Cintre*. Dans cet article, très savant et très suggestif, l'auteur essaye d'identifier, comme il l'avait déjà proposé (voy. *Rom.*, XXVII, 161), le fr. *cintre* avec un mot *chaintre*, propre au centre et à l'ouest, qu'il rattache avec vraisemblance a camitem; mais la présence constante de l'*i* seul dans le mot français dès le XIIIe siècle (on n'a ni *çaintre* ni *ceintre*), aussi bien que l'initiale *c* (*ch* en picard), rend ce rapprochement bien difficile. D'autre part, les objections que fait M. H. à l'étymologie reçue (*cincturare > *cintrer* d'où *cintre*) sont très fortes, et l'*i* au lieu d'*ei* est à peu près aussi surprenant dans cette hypothèse que dans la sienne. La question reste obscure; il est probable que dans ce terme technique il y a des croisements qui nous échappent. — *Farfouiller*, pour *barfouiller* (attesté à Lyon) : très vraisemblable. — *Farouche*, confirmation de l'opinion déjà proposée (cf. *Rom.*, XXIV, 311). — *Flûte*. *Flatuare aurait fourni un p. p. *flatutum*, ce qui est sans analogie, d'où *flatutare* et enfin *flatutitare > *flaüter*, d'où *flaüte*. Cela paraît bien forcé, et il faudrait admettre que le prov. et l'esp. sont empruntés au français. — *Foupir*. L'auteur essaye de nouveau de le rattacher à faluppa, mais il paraît tenir à *felpe*, que d'ailleurs M. H. tire aussi de *faluppa (voy. *Rom.*, XXVI, 582), mais qui ne doit sans doute pas être séparé de *pelfre*. — *Gaspiller*. La forme concurrente *gaspailler* viendrait de *gaspaille* pour *guaste paille*, et dans *gaspillier* on retrouverait un *pĭlionem, « *purgamentum frumenti* », attesté par Du Cange, et d'ailleurs d'origine assez obscure. L'identité de *gaspiller* et *gaspailler* est très probable (peut-être *gaspailler* a-t-il été influencé par *éparpiller*); mais j'ai peine à croire que *gas-* (ou *was-*) soit pour *gaste* (on trouve *gaspail*, mais non *gaspaille*); le rapprochement proposé par le *Dict. gén.*

avec le prov. *gaspa*, « petit-lait », aurait besoin d'être développé et discuté. — *Ist lat.* lotium *romanisch?* L'auteur rend très probable la persistance de ce mot dans le lorrain *lohîre*, frib. *lūze*, it. dial. *lozza*, « purin », sarde *lozza*, « boue », esp. *loza*, « vaisselle de terre » : lōticum aurait eu une forme parallèle lautium, qui expliquerait l'*o* ouvert des mots romans (Diez tirait l'esp. *loza* de lutea, mais l'*o* ouvert s'y oppose). Comment M. H. explique-t-il le sens ? *loza* aurait-il d'abord signifié « pot de chambre » ? — Poit. *louvres*, « se dit du papier brûlé et plus particulièrement des feuilles qui voltigent » : viendrait de *lucubrum, comme le lorr. *loure*, « chambre de veillée ». — *Maraud*. Très ingénieusement rattaché à marem, qui aurait peut-être encore d'autres dérivés romans. — Lyonn. *pegi*, « poix » : ne peut être identique au prov. *pega*, et remonte sans doute à *pīdicum pour *pīcīdum (cf. sudicum < sucidum), d'où vient aussi le sarde *pidicú*. L'auteur ajoute une intéressante remarque sur des formes de ficatum qui lui paraissent remonter à un *fidicum pour *ficidum; j'aurai l'occasion d'y revenir. — *Râle*. Le prov. *rascle* rattache le nom de cet oiseau à *rasclare < rasiculare. — *Râler*. Est également *rasclare. — *Rate*. L'éytmologie de Diez (néerl. *rate*, raie de miel) est insoutenable : *rate* serait tout simplement le nom de l'animal donné par métaphore au viscère (cf. *musculus*, *lacertus*, *souris*); mais on ne voit pas quel rapport la rate peut présenter avec une souris (il est vrai que le nom espagnol, *pajarillo*, ne l'explique pas mieux), et *rate* pour « rat » ou « souris », très répandu dans les dialectes, ne se trouve pas, que je sache, anciennement dans le français propre, tandis que *rate*, viscère, y est attesté dès le XIIIe siècle. — Fr. a. *tręχ*, pr. *trescamp*, « friche ». Mots d'origine germanique : all. *driesch*, dial. *drîsc*, m. s.; on trouve en anc. fr. *tries*, *tritę*, *trie*, *trexe*. — *Trier*. Non de trītare (Diez), car le prov. et le cat. n'ont pas trace de dentale, mais de trītcare (morv. *triquer* pour *trichier*); le prov. cat. *triar*, piém. *triè*, anc. it. *triare*, seraient empruntés au français; mais alors l'objection contre Diez tombe; puis comment trīticare donnerait-il en fr. *trier* (qui, notons-le, rime en *é* et non en *ié*)? Origine obscure. — *Vétille*. Dim. de vītta, « bande »; l'auteur établit fort bien cette étymologie (déjà proposée par Raynouard) par l'indication du sens originaire du mot. — P. 492, Meyer-Lübke, rum. *spre*. Cette préposition a toujours été expliquée par ex per; l'auteur montre — bien qu'il reste encore quelques difficultés qu'il indique — qu'elle n'est autre que super (de même *despre* = desuper). — P. 497, Savj Lopez, *La fortuna del Tansillo in Ispagna*. — P. 509, Förster, *Nachträge zum* bibelot-*Aufsatz* (cf. *Rom.*, XXVII, 54). Signalons les plus importantes des remarques dont se compose cet intéressant article. L'auteur croit pouvoir établir que le développement de *nn* en *nd* se produit plus facilement après l'accent qu'avant, et donne à ce propos une liste nombreuse de mots, empruntés surtout aux dialectes italiens, où apparaît ce phénomène (dans le fr. *Normant*, *Normandie* on a plutôt une analogie de suffixe). Il développe, à propos de -ll- > *ḍḍ*, l'ingénieuse idée qu'il avait déjà indiquée ailleurs (voy. ci-dessous) sur

le lien de ce phénomène sicilien-sarde-corse avec le phénomène gascon de -ll- médial > *r* et -ll- final > *t*. Il cite pour l'anglo-normand *-dl-* de *-sl-* des explications qu'on lui a proposées et qui se rapprochent de celle que j'ai indiquée moi-même (*Rom.*, XV, 619). Il remarque avec raison qu'on n'a pas encore donné une explication satisfaisante du fr. *épaule* : l'explication courante (*dl* > *ll* > *ul*)[1] paraît physiologiquement inadmissible, et on ne voit pas pourquoi le français aurait admis la forme orientale *espaule*, *épôle*. Mais il faut noter que le mot n'est pas vraiment populaire, car spatla normalement serait devenu spacla d'où *espaille*; metula, rotulat, sont dans le même cas et ont donné *meule*, *roule*, probablement par la chute du *d* < *t* et la conservation de l'*u* (cf. modulum > *moule*) ; on trouve de même en it. *spalla*, *ruotolo*, etc., en regard de *secchia*, etc.; les variantes, comme *espaide*, *molde*, *crodler*, s'expliquent par l'incertitude qui se produit souvent dans les mots d'emprunt. M. F. distingue ensuite en français *babole*, « babillage », et *babiole*, et rattache ce dernier à *belbel*, primitif de *bibelot*. Il apporte quelques nouveaux exemples de réduplication enfantine. Dans un long appendice, il revient sur l'inépuisable question *aller annar andar* < ambulare : à joindre au dossier. — P. 321. Förster, *Die toskanische Endung* 'ano ('ono) *der 3. Pluralis Praesentis*. Fort ingénieusement, l'auteur rattache *vendono* p. ex. aux formes du latin archaïque comme *danunt*, *ferinunt*, *explenunt*, dans lesquelles il y a une intempestive réduplication de la terminaison personnelle ; ces formes se seraient maintenues dans le parler populaire et survivraient dans l'it. *vendono*, *amano*, etc. Cela est très séduisant, bien que l'emploi de ces formes en latin soit assez restreint et qu'en général le roman n'ait guère conservé de formes du latin archaïque.

MÉLANGES. I. *Histoire littéraire*. P. 526, Förster, *Das neue Artusdokument*. M. F. s'attache à réfuter ce qu'un jeune philologue italien, M. Colfi, a dit au sujet du bas-relief de Modène, récemment commenté par M. F. (voy. *Rom.*, XXVII, 510), dans un mémoire encore inédit ; M. Colfi ne paraît apporter d'autre rectification intéressante que les lectures BVRMALTVS et GALVAGINVS pour BVRMAITVS et GALVAGIN[2]. — 2. *Histoire des mots* I. P. 529, Förster, a. fr. *melide* : nouvel exemple (voy. *Rom.*, XX, 149) de *Melide* au sens de *Cocagne*. — 2. P. 259, Schultz-Gora, *Jeu françois*, au sens de « cohabitation amoureuse » ; l'auteur rapproche diverses expressions analogues et montre que *françois*, dans ces locutions, doit signifier « francien. » — 3. P. 531, Subak, Südit. *mandəsinə*, « tablier », < *anteseno* contaminé

1. M. F. dit qu'elle se produit pour la première fois dans Littré ; je l'avais donnée avant lui dans la leçon d'ouverture de mon cours de grammaire française fait à la rue Gerson en 1866 (Paris, Franck, 1867), et je la croyais si bonne que je présentais *épaule* comme un type de l'évolution d'un mot du latin au français.

2. A propos de GALVARIVN, on peut songer au *Galuron* de la *Chronique de Nantes* (*Rom.*, XXV, 586), qui paraît avoir fourni aux romans français le nom d'un chevalier appelé *Ille Galeron* (voy. *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XVI, 46), lequel se serait bizarrement dédoublé plus tard en *Ille* (homme) et *Galeron* (femme).

par *mantello*. — 4. P. 532, Schuchardt, *rugidus* : ce mot, postulé par l'auteur (dans le travail annoncé ci-dessous p. 164), se lit (fém. pl. *rugetas*) dans une inscription trouvée en Bosnie.

Comptes rendus. P. 533, Richenet, *Le Patois du Petit-Noir* (Jeanjaquet : cf. *Rom.*, XXVII, 172). — P. 436, Uschakoff, *Zur Frage von den nasalirten Vokalen im Altfranzösischen* (E. Herzog : cf. *Rom.*, XXVII, 300; je ne puis actuellement discuter, ni même résumer, le long et remarquable article de M. H. sur cette difficile question ; je me bornerai à dire que l'auteur, tout en ne paraissant pas adhérer à ma manière de voir, n'accepte pas le système de M. Uschakoff et lui fait de sérieuses objections). — P. 542, Constans, *La langue du roman de Troie* (Settegast : l'auteur persiste à croire à l'identité de l'auteur de *Troie* et de celui de l'*Estoire des dus de Normendie*). — P. 543, Van Berkum, *De middelnederl. Bewerking van den Parthonopeu-Roman* (Martin). — P. 544, Wahlund, *La belle Dame sans mercy* (Schulze). — P. 546, Echeverría i Reyes, *Sobre lenguage* (Schulze : cet opuscule contient sur les américanismes de l'espagnol une bibliographie que la critique complète). — P. 547, Weiske, *Die Quellen des altfranz. Prosaromans von Guillaume d'Orange* (M. Becker, conformément à son système, conteste l'utilisation par le prosateur de poèmes autres que ceux qui nous sont parvenus ; cf. ci-dessous, p. 159). — P. 550, De Noto, *Appunti di fonetica sul dialetto di Taranto* (Subak). — P. 557, Philippide, *Gramatică elementară a limbii romîne* (Rudow : menues observations). — P. 560, Thomas, *Essais de philologie romane* (Horning : adhésion générale et intéressantes remarques sur quelques points). — P. 562, *Studies and Notes in philology and literature.. of Harvard University* (J. Minckwitz : cf. *Rom.*, XVII, 320). — P. 564, *Romania*, janv. 1898 (Becker, sur Lot, *Gormond et Isembard* ; Gröber).

Nouveaux livres. Courtes notices, par M. Gröber, sur les publications de MM. de Gaetano (*Rom.*, XXII, 328); Schultz-Gora (*Le epistole di Rambaldo di Vaqueiras*), Menéndez Pidal (*Rom.*, XXVI, 305), Trauzzi (*Gli elementi volgari nelle carte bolognesi*, ci-dessous, p. 163), Gorra (*Rom.*, XXVII, 526), von Seydlitz-Harzbach (ci-dessous, p. 160), Linder (*Rom.*, XXVII, 619), Modigliani (*Una nuova redazione italiana in prosa del* Romans d'Aspremont), Zauner (ci-dessous, p. 154), D. Bruce (*De ortu Walvanii*, ci-dessous, p. 165).

P. 571, rectification. — P. 573, Tables.

G. P.

Bulletin de géographie historique et descriptive, année 1897, n° 2 (Comité des travaux historiques). — P. 299-303. L. Funel, *Les parlers populaires des Alpes-Maritimes*, avec une carte dialectale des Alpes-Maritimes. Le bureau compétent du ministère de l'instruction publique aurait mieux fait de renvoyer cette communication à la section d'histoire et de philologie. Il s'agit, en effet, non pas d'un travail de géographie, mais d'une description sommaire, très sommaire, des patois des Alpes-Maritimes, ce qui est de la linguistique pure. Ce mémoire est en somme fort médiocre. Comme il ne

fait aucune mention des travaux qui existent sur le même sujet, il est difficile, à première vue, de déterminer ce qu'il renferme de neuf. Vérification faite, je n'y trouve rien qui ne soit connu déjà. On savait qu'on parle encore à Biot (*Biol*, p. 302, est une faute d'impression), près d'Antibes, un patois génois, on en a même publié des spécimens; mais il ne suffit pas de dire que ce dialecte a été introduit « par des colons venus de la Ligurie au moyen âge ». On sait la date de cet établissement. Le territoire de Biot fut concédé à des Italiens d'Oneglia, par acte du 30 mars 1471 (*Revue des Soc. sav.*, 4e série, III, 418-9). En dehors des enclaves de Biot et d'Escragnoles, la carte assigne aux « parlers à base génoise » un espace beaucoup trop vaste, comprenant Monaco, Menton, et toute la région située au nord jusqu'aux Alpes. Les remarques sur les variétés du langage provençal usité dans les Alpes-Maritimes sont superficielles, et ne reposent pas sur une étude suffisamment approfondie de la phonétique locale. Les divisions et sous-divisions proposées par l'auteur sont loin d'être suffisamment justifiées.

P. M.

CHRONIQUE

Il a été créé à l'université de Rennes une « conférence » de philologie romane. M. Philipot en a été nommé titulaire; mais celui-ci étant retenu pour un an encore à l'université de Lund, où il remplit les fonctions de « lecteur », M. J. Coulet a été désigné pour le suppléer en 1898-99.

— M. Ch. Guerlin de Guer, chargé à l'université de Caen d'un cours libre de dialectologie normande, nous envoie le programme des quinze leçons qu'il compte faire cette année. Nous ne doutons pas que nos lecteurs ne le voient avec intérêt.

1re leçon. — Introduction générale à l'étude des parlers normands.
2e leçon. — Les méthodes de transcription du patois : l'Alphabet phonétique de MM. Gilliéron et Rousselot.
3e leçon. — Étude des sons. — Les mots *blé, clef, poiré, moi, doigt, soif, de quoi, soleil, geai*, etc., dans quelques parlers de l'arrondissement de Falaise.
4e leçon. — Étude des sons (suite). — Les verbes en *-are* devant palatale. Le suffixe *-arium* : les mots *panier, menuisier, toilier, premier*, etc., dans deux parlers de l'arrondissement de Falaise.
5e leçon. — Étude des sons (suite). — Les survivances de la diphtongaison en *au* : les mots *chausse, se chausser, taupe, jaune, saule*, dans les parlers de l'arrondissement de Falaise.
6e leçon. — Étude des sons (suite). — Une caractéristique des parlers normands : les mots *foire, boire, soir, noir, savoir, recevoir*, etc., dans les parlers de l'arrondissement de Falaise.
7e leçon. — Étude des sons (suite). — Les diminutifs latins en *-ellus, -ellum* : les mots *chapeau, ciseau, marteau, rouleau, chanteau*, dans les parlers de l'arrondissement de Falaise.
8e leçon. — Étude des sons (suite). — Les mots *nuit, cuisse, cuisine, depuis, truie, seuil*; le groupe *je suis* et le mot *chez* dans les parlers de l'arrondissement de Falaise.
9e leçon. — Étude des sons (suite). — La nasale de l'*e* dans trois parlers de l'arrondissement de Falaise.
10e leçon. — Étude des sons (suite). — L'*n* mouillée secondaire : les mots *semaine, pleine, douzaine, baleine*, dans quelques parlers de l'arrondissement de Falaise.
11e leçon. — Étude des sons (suite). — Du *k* normand et du *ch* normand. Rectification du tracé de la limite du *k* pour la région de Falaise.
12e leçon. — Étude des sons (suite). — Les groupes initiaux *Gl* et *Cl* dans quelques parlers de l'arrondissement de Falaise.
13e leçon. — Lexicologie patoise. — La flore populaire : les mots *pomme de terre* et *coquelicot*; les fruits de l'épine blanche, de l'épine noire, de la ronce et de l'églantier, dans les parlers de l'arrondissement de Falaise.

14e leçon. — Toponomastique. — Étude de quelques noms de lieu de l'arrondissement de Falaise. (Communes, hameaux, écarts.)
15e leçon. — Onomatologie. — Examen de quelques noms propres de l'arrondissement de Falaise. (Prénoms, sobriquets.)

— M. L. Brandin, ancien élève de l'École des Chartes, a été nommé « lecteur » pour le français à l'université de Greifswald.

— L'université de Helsingfors s'est enfin décidée à instituer une chaire « ordinaire » de philologie romane et germanique, et elle y a appelé, comme c'était naturel, notre ami et collaborateur M. Werner Söderhjelm.

— Dans l'*Annuaire de l'École des hautes études* (section des sciences hist. et phil.) pour 1899, nous avons à signaler parmi les « rapports des boursiers » celui de M. V.-H. Friedel sur sa mission en Espagne. M. Fr. a collationné à Santiago de Compostelle le ms. depuis longtemps signalé du Pseudo-Turpin qui paraît être un exemplaire d'une famille déjà bien représentée. A Madrid il s'est surtout attaché à vérifier et à compléter la notice un peu sommaire que je donnai en 1878, dans le Bulletin de la Société des anciens textes, du ms. français Ee 150 (alors il portait la cote F 150) renfermant une vie de saint Eustache dont j'ai depuis retrouvé un ms. à Sainte-Geneviève, un poème inconnu jusque là, et que je publierai prochainement, sur la relique du saint sang de Fécamp, et notamment un poème religieux d'un certain « Henri de Wallentines » que je supposais dès lors pouvoir être identifié avec le chroniqueur Henri de Valenciennes, ce qui a été confirmé depuis (*Romania*, XIX, 70). M. Fr. a pris des extraits et des photographies de diverses parties de ce précieux manuscrit. Il a indiqué exactement l'endroit où commence chacun des poèmes de Henri de Valenciennes (car il paraît y en avoir trois ou quatre). Pressé par le temps, je n'avais pu faire ces distinctions, qui du reste ne sont indiquées par aucun signe extérieur dans le manuscrit. Tout cela est fort intéressant, et l'édition des poésies de Henri de Valenciennes qu'annonce M. Fr. sera la bienvenue. Dans ma notice de 1878 j'avais aussi signalé un ms. latin (coté alors F 152, maintenant Ee 103), contenant un Turpin, divers opuscules relatifs à la légende d'Alexandre (entre autre l'*Iter ad paradisum*), etc. M. Fr. a indiqué en détail le contenu de ce ms., mais on ne sait comment il est arrivé à dire, en parlant de l'*Epistola Alexandri ad Aristotelem*, que ce texte « se rapproche plus du ms. de Bamberg de l'*Historia de præliis* que de Jules Valère et de l'ancienne rédaction du ms. grec Par. B. N. 1711 ». Cela n'a aucun sens : l'*Epistola* jointe ordinairement à l'*Epitome* de Valerius, est indépendante de Valerius autant que de l'*Historia de præliis*, et ne se rattache à aucun des textes grecs connus (voir mon *Alexandre le Grand*, II, 27). M. Fr. me paraît rajeunir beaucoup trop ce ms. lorsqu'il dit qu'il a été écrit « aux environs de 1400, plutôt après qu'avant ». M. Hagenmeyer le place à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe (*Anonymi gesta Francorum*, p. 94), et c'est aussi l'impression qui m'en est restée. Ces deux mss. viennent de la collection du marquis de Cambis, comme je l'ai établi en 1878. Il y aurait lieu de faire

une recherche à Madrid pour y retrouver les autres mss. de la même collection. — P. M.

— Dans le numéro de septembre-octobre du t. LIX de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, M. Léopold Delisle publie (p. 533 ss.) une *Notice sur un manuscrit de Saint-Laud d'Angers*, appartenant aujourd'hui à M. le marquis de la Villoutreys. La première partie de ce ms. consiste en deux cahiers qui contiennent un poème français racontant, d'après la légende latine, l'invention de la sainte croix. L'écriture est du commencement du XIIIe siècle. Le poème compte environ 1480 vers; il est défectueux par suite de la perte d'un feuillet; M. Delisle en a imprimé les premiers et les derniers vers. Il doit avoir été composé à Saint-Laud même, où on possédait un morceau de la vraie croix, et mériterait d'être publié comme texte de langue.

— Signalons deux publications où on a essayé de renouveler et de mettre à la portée du grand public des œuvres du moyen âge : *Huon de Bordeaux*, mis en nouveau langage par G. Paris (librairie Didot, avec de belles illustrations d'Orazi), et *Jean de Paris*, rapproché du français moderne par Jean Moréas (libr. de la *Plume*; il doit paraître plus tard une édition illustrée). M. Jean Moréas s'est attaché à suivre d'aussi près que possible la prose charmante de son original, et il y a parfaitement réussi. Le « renouvellement » de *Huon de Bordeaux* ne pouvait être maintenu si près du texte; il demandait de notables abréviations, et aussi certaines retouches imposées par le fait qu'il est spécialement destiné à la jeunesse.

— Dans la revue néerlandaise *De Gids* (1898, n°s 2 et 4), M. A.-G. van Hamel a publié une étude sur « Guillaume d'Orange », dont la partie principale est consacrée à l'examen très sympathique de la *Geste de Guillaume* de Paul Delair et du *Guillaume d'Orange* de M. G. Gourdon, mais qui contient aussi un résumé des derniers travaux sur le sujet, présentement étudié avec tant d'ardeur, de l'origine et de l'évolution du cycle épique méridional; M. van Hamel se rallie en général aux vues de M. Jeanroy, mais sur plus d'un point il exprime des idées personnelles.

— M. A. Jeanroy, qui avait depuis longtemps (voy. *Rom.*, XXIII, 603) le projet de réunir les *lais* et *descorz* conservés dans les chansonniers français, a pu s'adjoindre M. P. Aubry comme collaborateur pour la partie musicale de la publication, qui comprendra, outre une édition critique des textes et des mélodies, la restitution des parties de celles-ci qui ne sont pas notées dans les manuscrits.

— Nous avons reçu le prospectus d'un *Dictionnaire étymologique de la langue gasconne, avec la racine celte ou grecque de chaque mot gascon, suivi du mot français et latin*, par Alcée Durrieux, avocat à la cour d'appel de Paris (Auch, Foix, imprimeur-éditeur), que nous n'oserions assurément recommander à nos lecteurs. Le titre, que nous venons de transcrire suffira à les mettre en défiance. Et au cas où le titre ne suffirait pas, nous citerons les dernières lignes du prospectus : « Le premier volume sera divisé en deux parties : 1° historique; 2° philologique... Le second volume devient ainsi

un simple vocabulaire, par ordre alphabétique, où chaque mot gascon sera représenté sous la forme suivante : « Φόρος, impôt ; PHOURROU, receveur d'impôt, garnisaire, *exactor*. »

— La Société des anciens textes français a publié en mai dernier *L'art de chevalerie*, traduction du *De re militari* de Végèce par Jean de Meun, et l'*Abrejance de l'ordre de chevalerie*, mise en vers de cette traduction par Jean Priorat, de Besançon. L'éditeur de ces deux volumes, dont le second est un texte de langue important, est M. Ulysse Robert. Plus récemment, la même Société a mis en distribution le tome I de *La Chirurgie de maître Henri de Mondeville*, traduction contemporaine de l'auteur, publiée d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale par le Dr A. Bos. Ces trois volumes forment l'exercice de 1897. Le second et dernier volume de la *Chirurgie* paraîtra sous peu.

— Dans la deuxième édition, en train de paraître, du *Grundriss der germanischen Philologie*, dirigé par M. H. Paul, nous signalons à nos lecteurs un très intéressant travail de M. Behrens (t. I, p. 950-989) sur les éléments français de l'anglais. Après une introduction où on remarquera plus d'un fait nouveau de l'histoire externe du français en Angleterre, l'auteur étudie sommairement, mais d'une façon très méthodique, les transformations qu'ont subies les phonèmes français passés en anglais. Il admet avec raison, contrairement à une opinion récemment exprimée, que la base essentielle de l'élément français dans la langue anglaise est normande.

— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres propose pour le prix ordinaire à décerner en 1901 le sujet suivant :

« Relever les noms propres de toute nature qui figurent dans les chansons de geste imprimées antérieures au règne de Charles V. »

Les mémoires devront être déposés au Secrétariat de l'Institut antérieurement au 1er janvier 1901.

— Le texte de la chanson de geste d'*Orson de Beauvais*, publié pour la Société des anciens textes par G. Paris, est entièrement imprimé. L'introduction, les notes, le glossaire et les tables ne tarderont pas.

— L'impression du tome III de la *Grammaire des langues romanes*, de M. Meyer-Lübke, est très avancée.

— A la note 3 de la p. 52 ci-dessus, il faut ajouter les rapprochements suivants, qui m'avaient échappé. M. E. Cosquin a recueilli en Lorraine (*Romania*, X, 560 ; *Contes pop. lorr.*, II, 347) la même facétie que M Rolland avait trouvée en Franche-Comté : « Voulez-vous que je vous raconte la *flave* du Rouge Couchot ? — Volontiers. — Il ne faut pas dire : Volontiers. — Comment ? — Il ne faut pas dire : Comment ? — Mais... — Il ne faut pas dire : Mais... Quand les auditeurs, impatientés, demandent si on ne leur racontera pas enfin cette *flave* du Rouge Couchot, on termine ainsi : Eh bien ! la voilà, la *flave* du Rouge Couchot. » M. Cosquin remarque qu'on raconte de même dans le pays messin *la fiauve du roche pohé* (la fable du cochon rouge ; peut-être *pohè* a-t-il ici remplacé *polè*), *die Mär vom*

rothen Hahn (le conte du coq rouge) chez les Saxons de Transilvanie (Haltrich, *Deutsche Volksmärchen aus dem Sachsenland in Siebenbürgen*, nº 69) et en Croatie le conte de l'ours noir (Krauss, *Sagen und Märchen der Südslaven*, I, nº 62). Les textes allégués plus haut par M. Raynaud et moi (dans celui d'Adam de la Hale lisez *volés* pour *voles* et *croi* pour *crois*) en attestent l'existence en France dès le XIIIe siècle au moins, et il ne me paraît pas douteux qu'elle ne nous donne l'explication de la *chanson du ricochet*. Quant au nom gascon du roitelet, *ricouchet*, *racouchet*, il peut provenir, comme notre *ricochet* moderne (p. 53, n. 1), du verbe *ricouca*, « sautiller », et n'avoir rien à faire avec la locution ancienne. Il reste toutefois des obscurités, et l'hypothèse de M. Raynaud n'est pas exclue. — G. P.

— Livres annoncés sommairement :

Saggio di un catalogo dei Codici estensi, di Carlo FRATI. Paris, Bouillon, 1898. In-8, 187 pages. (Extrait de la *Revue des bibliothèques*, année 1897.) — M. C. Frati, bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Bologne, avait entrepris un catalogue des mss. latins et italiens de l'*Estense* de Modène. Un changement de position l'ayant mis dans l'impossibilité de poursuivre ce travail, il a publié dans la *Revue des bibliothèques* (où il nous semble qu'un catalogue aussi étendu n'était guère à sa place) la partie qu'il avait rédigée. C'est la description, extrêmement détaillée de quelques mss. italiens et d'un ms. latin, du XVe au XVIIIe siècle, avec toutes les indications bibliographiques désirables.

Le livre-journal de Maître UGO TERALH, *notaire et drapier à Forcalquier* (1330-1332), p. p. P. MEYER. Paris, Klincksieck. In-4, 42 p., avec planche. (Tiré des *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXVI.) — Ce document, dont la publication avait été annoncée dans notre précédent volume (p. 171), est d'une espèce très rare. A vrai dire on ne connaissait aucun livre commercial de ce genre. Quoique réduit à l'état de simple fragment, et bien que beaucoup d'articles soient mutilés, le livre de Teralh est d'une grande importance pour l'histoire de la draperie dans le Midi de la France. Il nous fait connaître plusieurs noms d'étoffes qui, jusqu'ici, étaient inconnus. Il se recommande aussi à l'attention des numismates à cause des monnaies variées qui y sont mentionnées avec des indications qui permettent d'en déterminer la valeur. En outre, c'est un document linguistique d'un réel intérêt.

Bonvicini de Rippa *De magnalibus urbis Mediolani*, testo inedito del 1288 ricavato da un codice madrileno a cura di Francesco NOVATI. Roma, Forzani, 1898, in-8, 188 p. (extrait du *Bullettino dell' Istituto Storico Italiano*, nº 20). — L'œuvre de Bonvesin de Ripa, souvent citée, était en vain cherchée depuis longtemps ; M. Novati a eu la bonne fortune de la retrouver dans un ms. de Madrid. Il l'a publiée avec le soin le plus diligent, en l'accompagnant de tous les commentaires qu'on peut souhaiter et en mettant en lumière l'intérêt qu'elle présente à divers points de vue. —

Au v. 1 du distique placé en tête le ms. donne *nosere querit*; l'éditeur corrige *nosse*, mais le vers exige *noscere*.

La *Société provençale à la fin du moyen âge*, d'après des documents inédits, par Ch. de RIBBE. Paris, Perrin, 1897, in-8, XII-572 pages. — Le titre donne mal l'idée du contenu de ce livre, où tout est vague, où aucune question n'est serrée de près. M. de Ribbe a trouvé un livre de raison, en provençal, tenu par un certain Jaume Deydier d'Ollioules, de 1477 à 1521, et il en a extrait quelques pages qu'il a noyées dans un flot de considérations philosophiques et sociales d'une valeur et surtout d'une nouveauté très contestables; le tout réparti en deux livres respectivement intitulés « la famille » et « la propriété ». L'érudition de l'auteur est superficielle et mal employée. L'exposé est encombré de citations tirées des mémoires de Philippe de Vigneulles, ou des livres de Tocqueville, de Le Play, de Taine, de S. Luce et de M. Babeau, qui, en vérité, ne sauraient rien nous apprendre sur l'état des personnes et des biens en Provence au XVe siècle et au XVIe. Le livre de raison de Jaume Deydier ne paraît pas dénué d'intérêt, bien qu'il y ait quelque exagération à dire que c'est « un chef-d'œuvre de clarté et de précision » (p. 44), et que l'auteur « était un maître homme, ayant des volontés fortes et persévérantes, marchant droit au but qu'il se proposait avec autant de sûreté que sa main allait d'un bout à l'autre de la page sans hésitation ni rature » (p. 46). M. de R., qui cite avec éloge les publications de M. L. Guibert sur certains livres de raison limousins, eût sagement fait de suivre l'exemple donné par cet érudit, et de se borner à éditer le registre de Jaume Deydier, avec une préface et une table. C'eût été l'affaire d'un volume de 200 pages où nous aurions plus appris que dans le gros livre où M. de Ribbe expose sans mesure ni discrétion son admiration pour un temps qui n'est plus.

Un très ancien devis français. Marché pour la reconstruction de l'église de Provins (1284), publié par Victor MORTET... avec la collaboration de Justin BELLANGER. Paris, Picard, 1897, in-8, 36 p. (extrait du *Bulletin monumental*). — Ce texte, précieux pour la philologie et l'archéologie, ne nous est parvenu que dans deux copies du XVIIIe siècle, mais ne présente que peu d'incertitudes. M. Mortet l'a publié avec beaucoup de soin et l'a accompagné de notes très satisfaisantes. P. 9, *li auges*, l. *li augès*. P. 11, *où que il noisent*, l. *ou que il voisent*, « où qu'ils aillent » (la note porte : « noiser, *disputer, contester* »). *Thibaut le Mot* et *Jehan le Sur*, deux des témoins, ne sont pas « Thibaud le Muet et Jean le Sourd ». — M. Mortet nous fait espérer un recueil de documents sur l'histoire de l'architecture, qui ne peut manquer d'offrir un grand intérêt.

Die Sprache des Gautier de Belleperche... von Franz FEUERRIEGEL. Halle, 1897, in-8, 47 p. (diss. de docteur). — Dans cette dissertation, faite avec méthode, mais qui n'apporte naturellement pas beaucoup de faits nouveaux (et qui ne s'appuie presque que sur un des trois mss. du poème), M. Feuerriegel arrive à conclure que l'auteur des *Macchabées* (voy. *Rom.*, XXVII,

p. 176) écrivait dans le second quart du XIIIe siècle et parlait la langue des environs de Laon, en sorte qu'on peut croire qu'il devait son surnom au hameau de Belleperche, voisin de cette ville. On pourrait çà et là contester quelques points de détail (ainsi, puisque Gautier confondait ʒ et *s*, § 41, comment peut-on établir, § 37, qu'il rendait le *c* de pacem, nucem, vocem, par *s* et non par ʒ? en réalité ʒ = *ts* n'existait plus pour lui dans aucun mot); mais l'ensemble est satisfaisant. L'auteur a rapproché de son texte quelques chartes de Laon qui ne lui ont pas fourni grand'chose; il aurait pu sans doute comparer utilement le *Mahomet* d'Alexandre du Pont, qui est du même pays et à peu près de la même époque.

René Basset. Légendes arabes d'Espagne. *La maison fermée de Tolède*. Oran, impr. Fouque, in-8, 19 p. — On connaît par les romances l'histoire de la maison fermée (ou *casa de Hercules*) que Rodrigue, malgré les instances de ses conseillers, fit ouvrir et où il trouva des peintures (ou des statues) représentant les Arabes qui allaient conquérir son royaume. M. Basset montre, avec son érudition accoutumée, que c'est une légende arabe, de provenance sans doute égyptienne (en Égypte elle avait pris une forme analogue à celle de la *Salvatio Romae*, et l'auteur aurait pu en rapprocher la légende du miroir d'Alexandrie). M. Menéndez Pidal vient d'imprimer (*Crónicas generales de España*, p. 27 ss.) une version ancienne, jusqu'ici inconnue, de cette histoire, dans la chronique attribuée au More Rasis. M. B. pense avec vraisemblance que la tradition assez pareille (il me semble qu'il y en a même des formes plus voisines) sur les images prophétiques qui annoncèrent à Montézuma la destruction de son empire par les Espagnols est une adaptation du même récit. On peut encore citer les images qui, d'après Robert de Clairi, représentaient, sur une colonne de Constantinople, « le gent haut tondue, a costeles de fer », qui devait arriver sur des vaisseaux et conquérir la ville : ici comme pour d'autres contes byzantins il faut sans doute admettre une provenance directe de l'Égypte. Cette croyance, comme le remarque M. B., s'est combinée dans notre cas avec le motif de la « chambre défendue », si répandu dans le folklore. Il ne paraît pas nécessaire de supposer qu'il s'y soit joint encore un fait réel de la vie de Rodrigue.

Zur Laulgeschichte des Aquitanischen, von Adolf Zauner. Prag., 1898, in-8, 21 p. (supplément au *Jahresbericht der I. deutschen Realschule in Prag*). — Ce travail, fondé sur l'étude des documents anciens et modernes, n'apporte pas à vrai dire de faits nouveaux; mais les faits y sont recueillis avec soin, classés avec méthode et interprétés avec sagacité. Les vues de l'auteur sur l'ancienneté des principaux phénomènes phonétiques propres au gascon (*r* initiale > *arr*, *f* > *h*, *n* médiale supprimée, *ll* méd. > *r* et fin. > *t*) sont très dignes d'attention. On peut regretter que M. Zanner n'ait pas recherché avec plus de précision les limites de ce qu'il appelle l'aquitain, mais les documents pour cette étude lui faisaient naturellement défaut.

Die Ortsnamen des Metzer Landes und ihre geschichtliche und ethnographische

Bedeutung... von Adolf SCHIBER. Metz, 1898, in-4, 40 p. (extrait du *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Alterthumskunde*, t. IX). — Ce travail de M. Schiber, qui s'est fait avantageusement connaître par son livre sur les établissements franciques et alémanniques dans l'est de la Gaule, est surtout intéressant au point de vue historique et géographique, et jette du jour sur les rapports des Romans et des Germains aux époques des invasions; nous souhaitons avec l'auteur qu'on en fasse de semblables pour toutes les régions de la Gaule. Au point de vue philologique, l'auteur a moins d'expérience et de méthode; sa phonétique est trop élémentaire et parfois incertaine. — On notera (p. 63) la liste, à vrai dire assez contestable pour plusieurs d'entre eux, des noms germaniques qui ont reçu la terminaison -iacum pour former des noms de lieux. M. Sch. croit que ces noms de lieux remontent à l'époque romaine et sont dus à des colons barbares introduits dans l'empire; mais le nom de *Charle*, d'où *Charli*, ne paraît pas avoir existé avant Charles Martel. On notera (p. 77) l'adhésion et le développement donnés par l'auteur à l'hypothèse de Prost sur le sens primitif de la chanson d'*Hervi de Metz*; cela est fort ingénieux, mais reste bien douteux.

Vom Rolandslied zum Orlando furioso. Von Heinrich MORF. Berlin, Paetel, 1898, in-8, 20 p. (extrait de la *Deutsche Rundschau*, juillet 1898). — Esquisse tracée pour le grand public, mais en parfaite connaissance de cause, avec plus d'une vue originale et dans une forme très attachante.

Nicola SCARANO. *Alcune fonti romanze dei Trionfi.* Memoria letta alla R. Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti, nella tornata del 17 febbrajo 1898. Naples, 1898, in-8, 72 p. — L'auteur, qui a déjà étudié avec soin les traces de l'influence exercée par Dante sur la poésie lyrique de Pétrarque, recherche ici les traces de cette influence sur les *Trionfi*; il n'a pas de peine à en trouver de nombreuses et il conclut par un jugement sévère, mais bien motivé, sur l'œuvre où Pétrarque a voulu rivaliser avec son grand prédécesseur. Il cherche aussi à montrer que l'auteur des *Trionfi* a fait — malgré le dédain avec lequel il en parle — plus d'un emprunt au *Roman de la Rose*, mais il réussit à rendre sa thèse acceptable et non à la prouver. Il en est de même, à notre avis, pour le *Tesoretto* de Brunet Latin, et aussi pour quelques pièces lyriques, toscanes antérieures à Pétrarque. La plupart de ces rapprochements peuvent être attribués à l'*ambiente* commun du moyen âge et ne pas reposer sur une imitation directe. L'auteur, circonspect et judicieux, le reconnaît d'ailleurs lui-même. En tout cas, ils prouvent combien l'auteur des *Trionfi* a été peu original, au moins pour le fond de son poème.

Francesco NOVATI. *Tre postille dantesche.* Milano, Hœpli, 1898, in-8, 34 p. — Ces trois notes sont également intéressantes et montrent chez l'auteur, comme d'habitude, autant de finesse que d'érudition. I. *Come Manfredi è salvato.* Ce n'est pas de sa propre autorité que Dante a affirmé que Manfred s'était repenti en mourant et avait par là mérité d'échapper à l'enfer :

avant lui, deux légendes populaires l'avaient également admis; l'une de ces légendes, résumée par Jacques d'Acqui, paraît renvoyer à un poème latin rythmique où aurait été racontée la bataille de Tagliacozzo, et où aurait figuré un comte lombard, Enrico de Sparvara, qui aurait recueilli les dernières paroles de Manfred. — II. *La squilla di lontano è quella dell'* Ave Maria *?* La cloche lointaine qui, dans un passage justement fameux du *Purgatoire*, « semble pleurer le jour qui se meurt », n'est pas, comme le disent à l'envi tous les commentateurs modernes, la cloche de l'*Angelus*, dont la sonnerie n'a été instituée que par Jean XXII en 1318 : c'est, ou la cloche municipale du couvre-feu (sur l'usage de laquelle M. A. Lattes a communiqué à l'auteur une note instructive), ou plutôt la cloche que les religieux sonnent pour complies, car les âmes du purgatoire chantent, à ce moment même, les deux hymnes usitées à complies. — III. *La vipera che'l Melanese accampa.* Il faut traduire : « la guiovre qui met en camp les Milanais », une coutume attestée dès le XIIIe siècle prescrivant que jamais les Milanais n'établissaient leur camp avant que la bannière à la guivre, enseigne des Visconti, eût été arborée.

Urme vechi de limbă in toponimiă romîneasca, de Ov. Densusianu. Bucarest, 1898, in-8, 16 p. (extrait de l'*Annuaire du séminaire d'histoire de la langue et de la littérature roumaines*). — M. Densusianu étudie dans ces pages quelques dénominations topographiques de la Roumanie où se sont pétrifiées des formes de la langue tombées en désuétude parfois avant l'apparition des plus anciens textes, et dont l'existence est souvent appuyée par la comparaison du macédo-roumain, de l'istro-roumain ou de l'aroumain. On comprend l'intérêt de ces recherches pour une langue dans le passé de laquelle il est si difficile de remonter.

Victor Chauvin. *Le rêve du trésor sur le pont.* Paris, Lechevalier, 1898, in-8, 4 p. (extrait de la *Revue des traditions populaires*). — Ce conte a déjà été l'objet de nombreux travaux. M. Chauvin en signale une forme arabe qui remonte au Xe siècle, et il croit trouver la preuve que la version qu'en contient le *Karl Meinet* est aussi de provenance arabe dans le nom de *Balduch* donné à la résidence de l'heureux enrichi, et qui n'est qu'une altération de *Baldach* (Bagdad), séjour, dans les récits arabes, du personnage qui lui correspond. Il est vrai que le compilateur du *Karl Meinet* fait de Balduch un village aux environs de Paris (J. Grimm y avait reconnu Bailli, près de Marli), mais c'est qu'il ne comprenait pas sa source. Tout cela est fort plausible, et l'origine orientale du conte nous paraît des plus vraisemblables.

Die Impossibilia *des Siger von Brabant*, eine philosophische Streitschrift aus dem XIII. Jahrhundert. Zum ersten Male vollständig herausgegeben und besprochen von Dr. Clemens Bäumker. Münster, Aschendorff, 1898, in-8, VIII-200 p. (6e fasc. du t. II des *Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters* publiés par MM. Cl. Bäumker et G. de Hertling). — Dans ce très intéressant volume, M. Bäumker, indépendamment de la publication et du commentaire des *Impossibilia* de Siger de Brabant (qu'il considère

avec vraisemblance comme étant de lui pour les thèses seulement, et d'un autre pour les réfutations), résume et critique tout ce qui a été écrit, notamment en ces derniers temps, sur ce docteur immortalisé par Dante. Ses conclusions essentielles (sans parler de la réfutation des erreurs évidentes de Le Clerc et de Cipolla) sont : 1° Dante doit n'avoir eu des doctrines de Siger (averroïste, adversaire de S. Thomas, condamné par Étienne Tempier) qu'une connaissance assez vague, et avoir seulement su qu'il avait eu une grande célébrité comme logicien à Paris; 2° si le *Sigieri* de Dante est le même que le *mastro Sighier* que, d'après le *Fiore*, la haine des Dominicains fit mourir *a ghiado a gran dolor nella corte di Roma ad Orbivieto*, il faut interpréter *a ghiado* comme l'a fait M. Castets (« en grande misère ») et non « par le glaive », car jamais Dante n'aurait mis en paradis un homme exécuté par sentence papale sans au moins appeler l'attention sur ce point ; 3° mais rien ne prouve que le *mastro Sighier* du *Fiore* soit le même que le *Sigieri* de Dante, c'est-à-dire Siger de Brabant, et on peut même en douter avec raison. — Ces conclusions sont toutes contraires à celles que j'ai jadis proposées (voy. l'art. *Siger de Brabant*, dans le t. II de ma *Poésie au moyen âge*) ; M. B. n'admet pas, entre autres, les hypothèses que j'ai faites pour expliquer que Dante ait pu béatifier un homme condamné par la justice papale (j'ai fait remarquer que la mort « par le glaive » indiquait que ce n'était pas comme hérétique que Siger avait été exécuté). Il me semble qu'en supposant chez Dante une connaissance de Siger aussi vague qu'il le fait, M. B. ne tient pas assez compte de l'expression *invidiosi veri*, qui n'a rien de l'éloge banal d'un professeur de logique. Sur ce point et sur d'autres, la discussion pourrait être reprise; mais la lumière complète ne viendra, si elle vient jamais, que des archives pontificales. Quoi qu'il en soit, le volume de M. B. est très solide, plein de faits nouveaux et de remarques excellentes, et laisse loin en arrière tout ce qu'on a écrit sur l'homme et l'ouvrage qui en font le sujet. — G. P.

Beiträge zur Untersuchung der in der französischen Sprache ältester Zeit nachweisbaren Lehnwörter... (von) Heinrich BERGER. Breslau, 1898, in-8, 44 p. (diss. de docteur). — Nous n'avons ici qu'une très petite partie d'un travail dont le sujet est fort intéressant. Ce sujet avait été proposé pour un prix par l'université de Breslau, et le mémoire de M. Berger a été couronné. Nous attendrons pour l'apprécier qu'il paraisse en entier ; mais nous dirons dès maintenant que le morceau publié en donne l'idée la plus favorable.

Lexicon Petronianum composuerunt Ioannes SEGEBADE et Ernestus LOMMATZSCH. 1898, in-8, IX-274, p. Leipzig, Teubner. — Utile index élaboré par Segebade, et, après sa mort, mis au net par Lommatzsch. On sait combien la langue de Pétrone, — dans certaines parties, — intéresse l'histoire du latin vulgaire. Ici les romanistes trouveront classées, outre les curiosités comme *fefellitus sum*, les futures locutions romanes comme *porcus siluaticus*, et comme cet *ipsimus*, « mon maître », destiné contre toute vraisemblance à un grand avenir pronominal. La préface, très courte, contient des listes de mots d'origine grecque, de mots ayant changé de genre, etc.

Les Passions allemandes du Rhin dans leur rapport avec l'ancien théâtre français, par M. WILMOTTE, professeur à l'université de Liège. Paris, Bouillon, 1898, in-8, 114 p. — Dans ce travail, conduit avec beaucoup de soin sur un nombre considérable de textes, M. Wilmotte, reprenant une opinion de Mone trop abandonnée par la critique allemande contemporaine, montre que l'influence du théâtre religieux français sur les « Passions » allemandes formant ce qu'il appelle avec raison le « groupe rhénan » s'est exercée et sur l'œuvre primitive, perdue, dont dérivent toutes celles qui nous sont conservées, et, épisodiquement, sur plusieurs d'entre elles. Tous les rapprochements que fait le savant professeur de Liège ne sont peut-être pas probants : quelques-uns peuvent provenir de sources latines communes; mais l'ensemble de sa démonstration me paraît d'autant plus satisfaisant que, par des considérations un peu autres et qui portent sur la construction et la facture des œuvres allemandes, j'étais arrivé au même résultat, sans avoir fait les minutieuses recherches de M. Wilmotte. Celui-ci ne donne ici que la première partie de son travail, qui s'arrête avant les scènes de la Passion proprement dite; on devra en attendre la fin pour porter un jugement définitif; mais d'ores et déjà on peut dire que M. W. a jeté une lumière nouvelle sur un intéressant chapitre de littérature comparée. — Pourquoi (p. 64) changer *redoté*, dans *Adam*, v. 894, en *rasoté*? *Redoté* a le même sens en ancien français. — G. P.

Der Ursprung des Motett's. Vorläufige Bemerkungen von Wilhelm MEYER (aus Speyer). Göttingen, 1898, in-8 (extrait des *Nachrichten der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, 1898, Heft 2). — M. W. Meyer (de Spire), bien connu par ses beaux travaux sur la versification du moyen âge, a recherché et pense avoir découvert l'origine du *motet*, qui primitivement ne serait autre chose que la substitution de paroles (d'abord uniquement latines) à des vocalises qu'exécutaient des voix différentes de la voix principale (dite *tenor*) sur certaines voyelles d'antiennes; cette invention serait proprement française. Nous n'oserions affirmer que cette explication soit certaine (il lui manque la confirmation de preuves externes que nous avons dans le cas analogue des séquences notkériennes), mais nous devons dire qu'elle concorde parfaitement avec ce que nous savons des motets; ajoutons qu'elle rend compte du caractère particulier des paroles des motets, qui ont d'ordinaire un air d'improvisation et sont souvent très insignifiantes. Notons encore les intéressantes remarques de l'auteur sur les *conduits*.

Studien zur Genesiuslegende. Erster Theil. Von Bertha VON DER LAGE. Berlin, Gaertner, 1898, 40 p. (annexe au *Jahresbericht der Charlottenschule in Berlin* pour Pâques 1898). — Mlle Bertha von der Lage s'est attachée à l'étude de la célèbre légende de saint Genesius, le comédien converti, que nous appelons assez mal à propos saint Genest. La première partie concerne la légende elle-même, son origine, son historicité, ses différentes formes; la suite contiendra l'examen des diverses mises en œuvre dont elle a été l'objet

au moyen âge et aux temps modernes (l'opéra tout récent de Weingartner a ramené l'attention sur ce sujet). L'auteur s'est livrée à des recherches extrêmement étendues, dirigées par un excellent esprit critique. Elle arrive à conclure que Genesius n'a point vécu à Rome et n'a pu être avec Dioclétien dans le rapport où la légende le fait être. Cette légende, sans doute d'origine grecque, et dont le héros était d'abord anonyme, a été transportée à Rome assez tardivement et attribuée à un Genesius dont le nom même paraît inventé et symbolique. Il est impossible de mettre dans un travail de ce genre plus d'érudition et de méthode que n'en a apporté Mlle von der Lage; elle n'en parle pas moins de son mémoire avec une grande modestie et invite de plus savants à le compléter; nous doutons, à moins de découvertes imprévues, qu'on trouve à y ajouter grand'chose.

Die suffixhaltigen romanischen Flurnamen Graubündens, soweit sie jetzt noch dem Volke bekannt sind. II. Theil : *Die übrigen Suffixe*. Von Dr August Kübler. Erlangen und Leipzig. Deichert, 1898, in-8, VI-27 p. — Nous avons mentionné il y a quatre ans (XXIV, 160) la première partie de ce travail, en promettant d'y revenir quand il serait terminé. La deuxième partie est beaucoup moins considérable que la première, qui comprenait 150 pages, consacrées aux « lieux-dits » présentant des suffixes à consonnes liquides (*l*, *m*, *n*, *r*), tandis que celle-ci s'occupe des suffixes, bien moins abondants, qui présentent d'autres consonnes. Le travail entier est très bien fait et très intéressant. L'auteur étudie d'abord chaque suffixe latin dans les noms communs et le signale ensuite dans la nomenclature topographique, en donnant autant que possible l'étymologie des thèmes; il va de soi qu'on rencontre dans la toponymie beaucoup de mots latins qui ont disparu de la langue usuelle. M. Kübler a suivi une méthode rigoureuse, strictement phonétique. S'il s'est en général abstenu de recherches historiques, c'est que, comme il le dit dans son intéressante introduction, la plupart des noms qu'il étudie n'ont pas d'historique et sont souvent très récents; il insiste, dans cette introduction, sur la rapidité avec laquelle les noms de ce genre disparaissent ou se renouvellent, et montre qu'il est vain, en général, d'y chercher des mots remontant à des époques reculées et, dans l'espèce, aux langues prélatines du pays. L'auteur nous annonce un ouvrage étendu sur la toponymie des Grisons, où il étudiera non plus seulement les suffixes, mais, directement, les thèmes; on peut compter sur un travail utile et vraiment scientifique.

Die Quellen des altfranzösischen Prosaromans von Guillaume d'Orange. Von Johannes Weiske. Halle, 1898, in-8, 94 p. (diss. de docteur). — M. Weiske conclut de son examen comparatif que l'auteur du *Guillaume d'Orange* en prose a eu sous les yeux quatorze poèmes, dont deux (*Les Enfances Rainouart* et *Maillefer*), d'ailleurs sans valeur, ne nous sont pas parvenus. Pour le *Couronnement de Louis*, le *Siège de Barbastre*, le *Covenant Vivien* et la *Bataille Loquifer*, le prosateur a connu des versions différentes de celles que nous possédons. Ces conclusions sont en contradiction avec celles que

vient d'émettre M. Ph.-A. Becker dans une étude dont nous aurons occasion de reparler : celui-ci ne veut pas que le prosateur ait eu (sauf peut-être pour ce qui concerne Maillefer) d'autres sources que les poèmes qui nous sont arrivés dans nos compilations cycliques du XIIIe siècle; mais les raisonnements de M. Weiske nous semblent très bien fondés. Il reconnaît d'ailleurs — contrairement à l'usage reçu d'accabler d'injures les malheureux *dérimeurs* — que l'auteur du *Guillaume d'Orange* en prose ne manquait pas d'un certain mérite, qu'il a composé son œuvre avec soin, et qu'il s'est attaché, ce qui est tout naturel, à mettre les vieux poèmes en harmonie avec le goût de ses contemporains. Le travail de M. W. est fait avec méthode et sobrement présenté; mais il nous a semblé y reconnaître un certain nombre d'inexactitudes de détail, qui font qu'il devra être contrôlé avec soin par ceux qui voudront s'en servir.

Die Sprache der altfranzösischen Liederhandschrift des n° *309 der Stadtbibliothek zu Bern*.... (von) Hans von SEYDLITZ-KURZBACH. Halle, 1898, in-8, 88 p. (diss. de docteur). — L'auteur de cette dissertation, faite sur la suggestion et avec la méthode de M. Suchier, arrive à établir que le célèbre chansonnier de Berne a été écrit, sans doute à Metz, dans les toutes dernières années du XIIIe siècle; les rubriques sont postérieures de trois quarts de siècle environ. Ces résultats étaient à peu près ceux qu'on admettait déjà; mais il n'est pas inutile de les voir démontrés par une étude minutieuse, qui pourra servir de terme de comparaison pour l'appréciation d'autres textes de la même région.

Noterelle di toponomastica lombarda, per Carlo SALVIONI. Bellinzona, 1898, in-8, 14 p. (extrait du *Bollettino storico della S. J.*, vol. XX). — M. Salvioni, continuant ses belles études de toponomastique lombarde, examine ici une cinquantaine de noms de lieux, qu'il ramène, pour la plupart avec évidence, à leur origine latine. La philologie romane recueillera dans ces quelques pages plus d'une observation intéressante soit sur des mots latins à peine conservés ailleurs (comme hara et les formes si diverses qu'a prises betulla), soit sur des phénomènes de dissimilation, d'analogie, d'étymologie populaire, etc.

Ivens Saga, herausgegeben von Eugen KÖLBING. Halle, Niemeyer, 1898, in-8, XXVII-136 p. (n° 7 de l'*Altnordische Saga-Bibliothek*). — M. Kölbing, qui avait imprimé une première fois la *saga* d'Ivain dans ses *Riddarasögur*, nous en donne ici une édition fort améliorée et accompagnée de nombreuses notes. Un paragraphe de l'introduction se réfère à la source française de la *saga*, le *Chevalier au lion* de Chrétien. Contre MM. Ahlström, Baist et moi-même, M. K. défend l'opinion d'après laquelle ce poème a pour un de ses éléments essentiels le conte de la Matrone d'Éphèse; il ne m'a pas convaincu, et je ne crois pas non plus que le poète ait eu l'idée de mettre aux prises dans l'âme d'Ivain l'amour et la chevalerie : ce sont là de conceptions trop réfléchies pour nos vieux conteurs. M. K. fait ingénieusement remarquer qu'un passage du poème français où la Saint-Jean est

indiquée comme tombant quinze jours après la Pentecôte assignerait ce poème à l'année 1169, où la Pentecôte était le 8 juin ; cela étant d'accord avec les autres données que nous possédons me paraît tout à fait vraisemblable. — G. P.

L'orthographe des lapicides carthaginois, par Auguste AUDOLLENT. Paris. Klincksieck, 1898, in-8, 20 p. (extrait de la *Revue de philologie*, juillet 1898). — M. Audollent a réuni dans ce petit mémoire toutes les « fautes d'orthographe » qu'il a recueillies dans les inscriptions païennes ou chrétiennes de Carthage. C'est un genre de travail toujours utile, même quand il n'est pas dirigé par la méthode strictement philologique, et on ne peut qu'accueillir avec faveur l'annonce que semble faire l'auteur d'un dépouillement semblable pour les inscriptions de l'Afrique romaine entière. Que ce dépouillement aboutisse d'ailleurs à nous faire découvrir quelque chose de spécifique, comme l'auteur est porté à le croire par des raisonnements de pure théorie, dans le latin vulgaire d'Afrique, c'est ce qui ne paraît guère probable ; sauf peut-être une certaine hésitation plus marquée qu'ailleurs entre les consonnes doubles et simples, on ne rencontre rien dans les listes dressées par M. A. qui ne se retrouve tout aussi fréquemment dans le reste de l'*orbis romanus*.

Catálogo de la Real Biblioteca. Manuscritos. *Crónicas generales de España*, descritas por Ramón MENÉNDEZ PIDAL, con láminas hechas sobre fotografías del conde de Bernar. Madrid, 1898, gr. in-8, XII-164 p. — Ce beau volume est le premier d'une série qui doit contenir le catalogue raisonné des manuscrits et des imprimés de la *Biblioteca real* de Madrid. Cette œuvre si louable ne pouvait être mieux inaugurée. M. Menéndez Pidal a montré dans son livre sur les *Infants de Lara* avec quel zèle, quelle intelligence et quel succès il avait étudié les documents si intéressants de l'historiographie en langue vulgaire de l'Espagne médiévale. Le présent volume en est une nouvelle preuve. Outre beaucoup de renseignements précieux et d'importants rapprochements critiques, on y trouvera des morceaux inédits d'une plus ou moins grande valeur, notamment la première partie, jusqu'ici inconnue, de la narration attribuée au More Rasis de la conquête de l'Espagne par les Arabes, avec la légende de la maison fermée de Tolède et celle de la Cava (cf. ci-dessus, p. 158.)

Castoiement d'un père à son fils, traduction en vers de l'ouvrage de Pierre Alphonse. Première partie. Édition nouvelle — basée sur le manuscrit Nr. 730 de Maihingen et conférée avec l'édition des Bibliophiles — par Michael ROESLE. Munich, 1898, in-8, IV-57 p. (Progr. de la *Luitpoldkreis-realschule* à Munich). — Ce titre dit assez ce que contient la « première partie » du travail de M. Roesle, auquel est jointe l'héliotypie d'une page du ms. de Maihingen. On avait signalé depuis longtemps l'existence de ce manuscrit et l'utilité qu'il y aurait à s'en servir pour une nouvelle édition de la *Discipline de clergie* imprimée en 1824 à un nombre extrêmement restreint d'exemplaires. M. R. a rendu service en imprimant en entier le

texte du ms. de Maihingen ; mais ce ms. n'est pas le seul avec celui qu'a utilisé Méon pour l'édition de 1824, et une édition critique devra s'appuyer sur tous ceux qu'on connaît. M. R. — dont le travail porte plus d'une trace d'inexpérience — a-t-il l'intention d'entreprendre cette édition ? Il ne le dit pas, et ne nous fait pas non plus connaître ce qu'il compte mettre dans sa « Seconde partie ». Telle qu'elle est, on accueillera avec faveur cette publication modeste, qui met à la disposition de tous un manuscrit difficilement accessible.

Il trattato d'amore di Messer FRANCESCO DA BARBERINO. Roma, Forzani, 1898. In-8, 21 pages (Nozze Gigli-Agostini, Ricordo degli amici V. Federici, G. Grimaldi, F. Hermanin). — Cette mince publication ajoute quelque chose à ce que nous connaissions déjà du manuscrit XLVI-18 de la Bibliothèque Barberini, qui renferme les *Documenti d'amore* de Fr. da Barberino, avec ce copieux et curieux commentaire latin dont on nous faisait espérer autrefois l'entière publication. Il s'agit d'un *Tractatus amoris et operum ejus* copié, de la main même de Barberino, semble-t-il, à la suite des *Documenti* et de leur commentaire. On trouve d'abord, dans ce *tractatus*, des couplets et une chanson en italien ; vient ensuite le commentaire qui donne à toute cette poésie une interprétation mystique et religieuse. A la publication est jointe la phototypie d'une miniature du ms., où est représenté Amour debout sur un cheval qui galope à travers le ciel, faisant pleuvoir ses traits sur la foule des humains. Il y a lieu de croire, comme on l'a fait remarquer dans l'avant-propos, que cette peinture conserve le souvenir d'une sorte de tableau vivant représenté en public. Le traité est intéressant ; on peut regretter toutefois que le texte n'en soit pas plus correct. L'excuse de l'éditeur (ou des éditeurs) est sans doute que le ms. Barberini n'est pas d'une lecture facile. Pourtant il y a véritablement trop de passages inintelligibles, et la ponctuation est trop négligée. P. 18, « magis appetens eam *quod* ejus salutem », lis. *quam*. P. 19, « nec petit ab *Domini* », lis. *donum* (*donum* revient deux lignes plus bas). P. 20, « Reliqua omnia verba dicte cantionis *visio* hiis que sunt in principio precedentis libri circa formam amoris *dicuntur* in glosis », lis. *visis*, *dicta*, etc., etc. Les études latines sont-elles donc en baisse au delà des Alpes comme en deçà ?

Histoire littéraire de la France. Tome XXXII (suite du XIVe siècle). Paris, impr. nat. (Klincksieck), 1898. In-4, XXXI-643 p. — Ce volume s'ouvre par une notice sur M. Hauréau, qui collabora activement aux précédents volumes, depuis le t. XXV. Il renferme un assez bon nombre d'articles dont quelques-uns très importants, qui concernent nos études. P. 1 à 1[illegible] série de notices, dont quelques-unes auraient été mieux placées dans les précédents volumes, sur des écrivains provençaux de la fin du XIIIe siècle ou des premières années du XIVe (par Paul Meyer) : Guillaume Anelier, l'auteur du poème sur la guerre de Navarre, Matfré Ermengau de Béziers ; quelques troubadours de la fin du XIIIe siècle ou du commen[illegible]

indiquée comme tombant quinze jours après la Pentecôte assignerait ce poème à l'année 1169, où la Pentecôte était le 8 juin ; cela étant d'accord avec les autres données que nous possédons me paraît tout à fait vraisemblable. — G. P.

De l'orthographe des lapicides carthaginois, par Auguste AUDOLLENT. Paris. Klincksieck, 1898, in-8, 20 p. (extrait de la *Revue de philologie*, juillet 1898). — M. Audollent a réuni dans ce petit mémoire toutes les « fautes d'orthographe » qu'il a recueillies dans les inscriptions païennes ou chrétiennes de Carthage. C'est un genre de travail toujours utile, même quand il n'est pas dirigé par la méthode strictement philologique, et on ne peut qu'accueillir avec faveur l'annonce que semble faire l'auteur d'un dépouillement semblable pour les inscriptions de l'Afrique romaine entière. Que ce dépouillement aboutisse d'ailleurs à nous faire découvrir quelque chose de spécifique, comme l'auteur est porté à le croire par des raisonnements de pure théorie, dans le latin vulgaire d'Afrique, c'est ce qui ne paraît guère probable; sauf peut-être une certaine hésitation plus marquée qu'ailleurs entre les consonnes doubles et simples, on ne rencontre rien dans les listes dressées par M. A. qui ne se retrouve tout aussi fréquemment dans le reste de l'*orbis romanus*.

Catálogo de la Real Biblioteca. Manuscritos. *Crónicas generales de España*, descritas por Ramón MENÉNDEZ PIDAL, con láminas hechas sobre fotografías del conde de Bernar. Madrid, 1898, gr. in-8, XII-164 p. — Ce beau volume est le premier d'une série qui doit contenir le catalogue raisonné des manuscrits et des imprimés de la *Biblioteca real* de Madrid. Cette œuvre si louable ne pouvait être mieux inaugurée. M. Menéndez Pidal a montré dans son livre sur les *Infants de Lara* avec quel zèle, quelle intelligence et quel succès il avait étudié les documents si intéressants de l'historiographie en langue vulgaire de l'Espagne médiévale. Le présent volume en est une nouvelle preuve. Outre beaucoup de renseignements précieux et d'importants rapprochements critiques, on y trouvera des morceaux inédits d'une plus ou moins grande valeur, notamment la première partie, jusqu'ici inconnue, de la narration attribuée au More Rasis de la conquête de l'Espagne par les Arabes, avec la légende de la maison fermée de Tolède et celle de la Cava (cf. ci-dessus, p. 158.)

Le Castoiement d'un père à son fils, traduction en vers de l'ouvrage de Pierre Alphonse. Première partie. Édition nouvelle — basée sur le manuscrit Nr. 730 de Maihingen et confrérée avec l'édition des Bibliophiles — par Michael ROESLE. Munich, 1898, in-8, IV-57 p. (Progr. de la *Luitpoldkreis-realschule* à Munich). — Ce titre dit assez ce que contient la « première partie » du travail de M. Roesle, auquel est jointe l'héliotypie d'une page du ms. de Maihingen. On avait signalé depuis longtemps l'existence de ce manuscrit et l'utilité qu'il y aurait à s'en servir pour une nouvelle édition de la *Discipline de clergie* imprimée en 1824 à un nombre extrêmement restreint d'exemplaires. M. R. a rendu service en imprimant en entier le

Ueber die altspanischen Präterita vom Typus ove, pude, von Prof. Dr. Friedrich Hanssen. Valparaiso, 1898, in-8, 68 p. (extrait des *Verhandlungen des Deutschen Wissenschaftlichen Vereins in Santiago*, t. III). — Dans cette dissertation fort précieuse, qui donne plus que le titre n'annonce, M. H. s'occupe surtout de l'influence (*Umlaut*) exercée sur la voyelle thématique de certains parfaits par un *i* atone suivant. Après avoir exposé les opinions émises à ce sujet par d'autres savants, notamment par M. Förster, dont il adopte le système avec quelques modifications, il établit le schéma suivant (p. 25) : dans la syllabe tonique *a*, *i*, *u* persistent toujours $\ę > \ę$, $\ę > i$, $\ǫ > \ǫ$, $\ǫ > u$; dans la syllabe atone $e > i$, $o > u$. Des exemples tirés de tous les anciens textes et répartis ensuite par dialectes appuient ces chéma, auquel l'auteur a joint une étude sur les désinences du parfait et des temps qui s'y rattachent, et un essai de reconstruction des formes hispaniques primitives.

Die Sage vom heiligen Gral in ihrer Entwicklung bis auf Richard Wagners *Parsifal*. Von Eduard Wechssler. Halle, Niemeyer, 1898, in-12, x-271 p. (et un tableau). — Ce petit livre contient, sous une forme élégante et concise, un grand nombre de faits habilement présentés et d'idées ingénieuses et souvent nouvelles. Plusieurs de ces idées appellent la discussion ; quelques-unes de prime abord paraissent très aventurées. Nous espérons pouvoir donner à nos lecteurs le compte rendu détaillé que mérite une œuvre qui a en tout cas le mérite d'orienter parfaitement dans la question.

Sir Gawain and the Green Knight. A Middle-English Arthurian Romance. Retold in Modern Prose, with Introduction and Notes, by Jessie L. Weston. London, Nutt, 1898, in-16, xii-96 p. — Ce charmant petit volume, parfaitement imprimé, orné d'une jolie couverture et de quelques dessins artistiques, contient la traduction en prose d'un poème qui a mérité d'être appelé « le joyau de la littérature anglaise du moyen âge » (*Hist. litt. de la France*, XXX, 71). La traductrice, Miss Jessie Weston, connue par de remarquables travaux dans ce domaine, y a joint une préface et des notes qui, bien que destinées au grand public, contiennent plus d'un intéressant *hint* pour les savants. — C'est ici le spécimen et le premier tome d'une collection des romans arthuriens « non représentés dans la *Morte Darthur* de Malory » qu'a entreprise la maison Nutt. Nous serons charmés d'en voir bientôt la suite.

Studien zu den mittelalterlichen Marienlegenden. V. Von A. Mussafia. Vienne, Gerold, 1898, in-8, 74 p. (extrait des *Sitzungsberichte der Kais. Akademie*, t. CXXXIX). — Dans ce cinquième fascicule, M. Mussafia donne la liste complète des miracles de la Vierge en vers (un seul en prose) contenus dans le célèbre ms. B. N. fr. 818 (dont il a commencé, avec M. Gartner, de publier les vies de saints en prose, voy. *Rom.*, XXIV, 630), en indique la source autant que possible, et en publie intégralement quinze, en accompagnant plusieurs d'entre eux de leurs originaux latins.

Romanische Etymologien. I. Von Hugo Schuchardt. Wien, Gerold, 1898, in-8,

82 p. (extrait des *Sitzungsberichte der Kaiserl. Akademie*, t. CXXXVIII). — Ce mémoire est tout entier consacré à l'étude du mot fr. *sage*, anc. fr. aussi *saive*, prov. cat. *savi*, *sabi*, *sage*, etc., esp. port. *sabio*, sard. *sabiu*, napol. *sapio*, it. *sapio*, *savio*, *saggio*, piém. lomb. *savi*, lad. *sabi*, *sabe*, que l'éminent auteur rattache non à **sapium*, comme on le fait depuis Diez, mais à *sapidum*. Sa pénétrante et savante argumentation ne m'a point convaincu, et j'aimerais à la discuter; mais je n'en ai point présentement le loisir. Je me borne à recommander à tous les romanistes la lecture de ces pages où sont réunis tant de faits et d'idées et qui, en dehors du sujet principal, instruisent et *suggèrent* sur tant de points accessoires. Je citerai, parmi les mots dont l'auteur traite en passant, les dérivés de *tepidum* (p. 17, 30), *torquidum* (p. 28), *exalbum*, *-ium*, *-idum* (p. 45), *expavidum* (*ib.*), *solidum* (p. 43), *tiliare* (p. 49), *rustum* (p. 67), et les mots français *aire* > *aridum* (p. 31, forme qui d'ailleurs m'est inconnue), *crapaud* (p. 28), *mince* (p. 31), *moite* (p. 56), *moutard* (p. 19), *mucre* (p. 62), *roide* (p. 41), *roiste* (p. 47), *safre* (p. 17), *trouble* (p. 39). Souhaitons que M. Schuchardt nous donne bientôt les fascicules prochains de la série qu'il a si brillamment inaugurée, et que ces fascicules, réunis en volume, soient munis d'un index sans lequel l'utilisation en sera bien laborieuse. — G. P.

Contribució a la gramatica de la lengua catalana, per Pompeu Fabra. Barcelona, 1898, in-12, 110 p. — Ce petit livre, couronné par le Consistoire des jeux floraux, mérite l'attention des philologues ; nous signalerons surtout le premier essai, sur « les mots et leur représentation ».

Texto critico da lenda dos santos Barlaão e Josafate... por G. de Vasconcellos-Abreu. Lisbonne, 1898, in-4, 50 p. (avec deux héliotypies). — La première partie de ce mémoire comprend le texte de la légende, contenu dans un ms. du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle ; une seconde partie donnera une étude linguistique de ce texte ; une troisième, « un résumé » historique des origines et de la diffusion littéraire et religieuse de la légende ».

The historical Syntax of the atonic personal pronouns in Italian... by Oliver Martin Johnston. Torento, Rowsell, 1898, in-8, VIII-67 p. (dissert. de docteur de l'université John Hopkins). — Ce travail repose sur le dépouillement personnel de nombreux textes ; les faits y sont classés avec soin d'après les lieux et les temps, ainsi que d'après les différentes conditions où ils se présentent ; pour en contrôler les résultats il faudrait un examen minutieux, mais en général ces résultats paraissent dignes de confiance.

De ortu Waluuanii. An Arthurian Romance now first edited from the Cottonian ms. by J. Douglas Bruce. Baltimore, 1898, in-8 (extrait des *Publications of the Modern Language Association of America*, vol. XIII, n° 3, p. 366-456). — Le roman latin que M. D. Bruce vient d'imprimer avait été plus d'une fois signalé ; on est heureux d'en avoir le texte. L'éditeur y a joint une traduction abrégée et l'a fait précéder d'une très bonne étude. Il montre que ce roman, fondé au moins en partie sur un roman français, a

dû être rédigé un peu avant le milieu du XIIIe siècle. Il en examine avec attention les sources légendaires (parmi lesquelles est sans doute la *Vie de saint Grégoire*) et les parallèles (et à ce propos il relève à bon droit un *lapsus calami* que j'ai commis). J'aurai l'occasion de montrer, dans l'édition que je donnerai prochainement du roman d'*Ider*, qu'il existait sans doute dès le XIIe siècle un récit dans lequel Gauvain, comme ici, était élevé et fait chevalier à Rome. — G. P.

A Study of the Romance of the Seven Sages with special reference to the middle english versions... by Killis CAMPBELL. Baltimore, 1898, in-8, 110p. (extrait des *Publications of the Modern Language Association of America*, vol. XIV, n° 1). — La première partie de cette dissertation, consacrée à l'histoire générale du conte des *Sept Sages de Rome*, est louable, en ce que l'auteur se montre d'ordinaire au courant des derniers résultats obtenus par la critique, mais elle n'apporte rien de nouveau. La seconde partie est plus intéressante et plus personnelle. M. Campbell, s'appuyant sur une étude faite avec beaucoup de soin, et qui n'était pas facile à faire, établit, contrairement à ses devanciers, que les différentes versions anglaises remontent à une seule version perdue et diversement remaniée. Il montre ensuite, d'accord en cela avec M. Petras (voy. *Rom.*, XIV, 631) et avec moi-même, que cet archétype anglais était la traduction en vers d'un manuscrit français de la famille que j'ai appelée A. Grâce au consciencieux travail de M. C., on peut dire que les obscurités qui entouraient encore les rapports des versions anglaises des *Sept Sages* entre elles et avec leur original sont dissipées. — G. P.

Chronique artésienne (1295-1304), nouvelle édition, et *Chronique tournaisienne* (1296-1314), publiée pour la première fois d'après le manuscrit de Bruxelles par Frantz FUNCK-BRENTANO. Paris, Picard, 1899, in-8, XXIV-127 p. — La petite chronique française rédigée à Arras de 1295 à 1304, et très précieuse pour l'histoire de la guerre de Flandre, a été imprimée par M. De Smet avec de nombreuses fautes; elle méritait une édition nouvelle. M. Fr. Funck-Brentano y a joint, sous forme d'annotation, les passages parallèles d'une chronique tournaisienne inédite, et il a accompagné ces deux textes d'un commentaire aussi sobre qu'instructif.

Étude sur Hartmann d'Aue, par F. PIQUET. Paris, Leroux, 1898, gr. in-8, X-385 p. (thèse de docteur ès lettres de l'université de Paris). — Ce livre, que l'auteur m'a fait l'honneur de me dédier, bien que je ne l'aie pas eu pour élève, est le fruit d'un long et consciencieux travail. La plus grande partie, naturellement, regarde la philologie allemande, et nous en laissons l'appréciation aux germanistes. Mais les chapitres consacrés à l'*Iwein*, à l'*Erec* et au *Gregorius* d'Hartmann intéressent la philologie française et méritent d'être signalés à l'attention de nos lecteurs. M. Piquet ne s'est pas borné à comparer avec intelligence et impartialité les imitations de Hartmann aux originaux français, faisant plus d'une remarque qui avait échappé aux critiques allemands et rectifiant plus d'une de leurs appré-

ciations : il a voulu rechercher les sources des contes eux-mêmes, et il a montré dans cette recherche un savoir généralement très complet (bien que parfois, et forcément, de seconde main), et un jugement libre et pénétrant. Il admet naturellement, pour les poèmes bretons, que la source directe en est celtique, et il incline à croire que les conteurs bretons eux-mêmes, propageant leurs récits dans le monde chevaleresque anglo-français, avaient pu leur donner déjà la couleur de ce milieu. Je signalerai surtout le chapitre où M. P. essaye d'établir, non seulement que le *mabinogi* de *Geraint* remonte à un autre poème (français) que l'*Erec* de Chrétien, mais que Hartmann a connu ce poème et l'a utilisé à côté du poème de Chrétien, sa source principale : il rend son opinion, sinon assurée, au moins assez plausible. En ce qui concerne le *Gregorius*, M. P. ne s'est pas livré à une étude suffisante des nombreux et lointains parallèles du conte, certainement venu en Occident de Byzance, et il a tort de dire que « le fond de ces aventures se rencontre dans la vie du Grégoire historique (Grégoire le Grand) ». En revanche, il a étudié de plus près qu'on ne l'avait fait le rapport du poème allemand au français et montré que Hartmann a dû suivre un ms. analogue, mais non identique, à B^2. Signalons enfin les remarques concernant l'influence du français sur le style de Hartmann, et la liste, donnée en appendice, des mots français employés dans ses œuvres. — G. P.

De vocabulis quae in duodecimo seculo et in tertii decimi principio a Gallis Germani assumpserunt. Thesim Facultati litterarum Universitatis Parisiensis proponebat F. Piquet. Paris, Leroux, 1898, in-8, 104 p. — M. Piquet reconnaît qu'il n'a pu donner dans cette thèse latine qu'une esquisse de l'intéressant sujet auquel elle est consacrée : il faudrait avant tout, pour le traiter à fond, conférer les nombreuses variantes que présentent les manuscrits allemands pour les mots français adoptés par les poètes. Tel qu'il est, le travail de M. P. est utile par les listes qu'il donne, et ses explications paraissent d'ordinaire très plausibles. Il nous fait espérer qu'il reviendra à la question et s'efforcera de l'examiner sous tous ses aspects. L'étude lexicographique est précédée d'un chapitre d'introduction sur l'imitation de la poésie française en Allemagne aux XIIe et XIIIe siècles. Nous ne comprenons pas, dans cet exposé, ce que l'auteur entend par les mots que nous soulignons : « In Campania præsertim, exeunte duodecimo seculo, litteræ in magno honore fuerunt, e qua, *præter eos qui* ribaldi *dicuntur et magnam famam tunc consecuti sunt*, oriundus erat et Christianus ille de Trecis, etc. »

F. Novati. *L'influsso del pensiero latino sopra la civiltà italiana del medio evo.* Seconda edizione, riveduta, corretta ed ampliata. Milan, Hoepli, 1897, in-12, XVI-270 p. — Nous avons annoncé il y a deux ans (XXVII, 620) la première édition de cet excellent petit livre; la seconde, dont l'apparition rapide prouve le succès qu'il a obtenu, est bien réellement revue, corrigée, et notablement augmentée (elle a près de cent pages de plus que la première).

P.-E. LINDSTRÖM, *Unetymologische Auflösung französischer Ortsnamen*. Stockholm, 1898, in-8, 40 p. — Sous ce titre, qui n'est pas très clair au premier abord, M. Lindström, qui s'occupe depuis longtemps de l'étude des noms de lieux français (voy. *Rom.* XXI, 479), a réuni un certain nombre d'observations sur des déformations, soit phonétiques, soit surtout graphiques, imposées à des noms de lieux par de fausses interprétations étymologiques, soit populaires, soit savantes. La lecture de son étude, où les faits sont bien caractérisés et groupés (il manque malheureusement un index), est amusante et parfois fort instructive. Il serait bien à souhaiter que l'administration des postes se décidât à une revision générale de notre orthographe toponymique, dont l'anthologie de M. L. montre une fois de plus les nombreuses absurdités.

Vergleichende Untersuchung über die jüngeren Bearbeitungen der Chanson de Girart de Viane, von Gustav LICHTENSTEIN, Marbourg, Elvert, 1898, in-8, 72 p. (nº XCVII des *Ausgaben und Abhandlungen* publiées sous la direction de M. E. Stengel). — Ce travail d'un ancien élève de M. Stengel, retouché, terminé et publié par le maître après la mort prématurée de l'auteur, est consacré à l'étude des divers remaniements de *Girard de Vienne*. Il est fait avec beaucoup de soin, et les résultats en peuvent être considérés comme définitifs. D'abord il faut éliminer le ms. de Dresde D 81, qui n'est qu'un abrégé de David Aubert, et David Aubert lui-même, qui a suivi de près un manuscrit très analogue, sinon identique, au ms. de l'Arsenal 3351. Restent donc ce ms., le poème en alexandrins conservé dans le ms. de Cheltenham, et le *Guerin de Montglave* imprimé. Les deux derniers textes se rapprochent l'un de l'autre, sans que l'un dérive de l'autre; le ms. 3351 est à part. Les deux groupes remontent à un poème en laisses d'alexandrins terminées par le petit vers de six syllabes, remaniement fait vers la fin du XIIIe siècle du *Girard de Vienne* de Bertrand de Bar-sur-Aube (cf. *Rom.*, XII, 4). L'auteur a très bien montré les procédés du remanieur et signalé son infériorité en regard de son modèle; il a aussi mis en lumière les traits caractéristiques de chacune des versions étudiées. — En appendice, M. Stengel a imprimé les rubriques des chapitres du ms. de Dresde, qu'on peut comparer à celles des *Conquêtes de Charlemagne*, de David Aubert, publiées par Reiffenberg.

Le Propriétaire-Gérant, Ve E. BOUILLON.

MAÇON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

VARIÉTÉS ÉTYMOLOGIQUES

AACIER

La dernière tentative faite, à ma connaissance, pour élucider l'origine du verbe *aacier* est celle de M. Mackel [1], qui met en cause un ancien haut-allem. *azjan, factitif de ëzzan, analogue au gothique atjan, factitif de itan; l'allem. actuel *ätzen* est le représentant de cet ancien *azjan, atjan, à côté de *essen*, manger, représentant de itan. Mais, abstraction faite de toute question de sémantique, il me paraît impossible d'accepter cette étymologie au point de vue phonétique. M. Mackel a lui-même montré que hatjan > *haïr*, d'une part, et sazjan > *saisir*, de l'autre, ne pouvaient se concilier avec ad + hazjan > *agacier*. Or, que l'on parte de *azjan ou de hazjan, et qu'il s'agisse de *agacier* ou de *aacier*, la difficulté est la même.

Je propose un type latin *adaciare, composé avec la préposition ad et le substantif acies. Le mot acies, qui signifie « tranchant » en général, se dit fort bien des dents : l'idée de « grincer des dents » est rendue dans Ammien Marcellin par la périphrase *dentium acie stridere* [2]. Il n'y a rien d'extraordinaire à ce qu'un verbe *adaciare ait pris le sens de « porter sur la pointe des dents », c'est-à-dire *aacier*.

ACEIA

Ce mot provençal n'a été relevé que dans *Flamenca* [3]. M. P. Meyer a traduit par « agathe », avec un point d'interro-

1. *Die germ. Elem. in der fr. und pr. Spr.*, p. 67.
2. Quicherat-Chatelain, v° *acies*.
3. Pour l'état de la question, voy. l'art. *aceia* dans le *Suppl. Prov.-Wort.* de M. Levy.

gation, en reconnaissant que l'on pourrait traduire par « bécasse », d'après l'anç. franç. *acee* et l'ital. *accegia*. Bartsch, s'appuyant sur la rime *cereiras* : *aceias*, croit qu'il faut lire *aceira* et y voir un objet en acier. M. Levy, simple rapporteur, ne conclut pas; mais il fait remarquer que la forme *cereira* « cerise » ne s'impose pas absolument, et que la rime originale peut être *cereias* : *aceias*, en quoi il a parfaitement raison.

Ce qui m'empêche, pour ma part, d'accepter le sens de « bécasse », c'est, entre autres raisons, qu'il s'agit dans le passage de *Flamenca* d'un déjeuner maigre : *De mantas guisas an peisso E tot zo que tain a dejun Am fruche ques hom trob en jun, Aquo son peras e cereiras. Un presen de doas aceias Le reis a Flamenca tramés : Ben l'en saup rendre las mercés Après manjar, aici con tais.* Donc un poisson arriverait comme marée en carême. J'estime qu'il s'agit du *leuciscus vulgaris*, appelé aujourd'hui dans le Midi *siéjo, sèjo, siègi, siège* ou *assiège*, en bon français « dard » ou « vandoise » [1]. Il est clair qu'on ne peut accepter pour ce mot l'étymologie de Mistral (lat. sagitta); il y a eu aphérèse d'un *a* initial, et non prosthèse, comme le montrent les anciennes formes *assegia* (1181), *assieiga* (1296) et *asiga* (1318) citées dans Du Cange. C'est, à ce qu'il semble, le nom même de la bécasse, en latin vulgaire acceia, qui a été de bonne heure, dans le Midi, appliqué à un poisson à tête effilée. (Cf. le nom de *pounchudo* donné en certaines régions à la vandoise.)

ANCIEN

En imaginant la série ante, *antius, *antianus pour expliquer la formation du mot français *ancien* et de ses congénères, Ménage a fait à ses héritiers un legs qui ne peut être accepté que sous bénéfice d'inventaire. *Antianus aurait donné **ancien* disyllabe, comme *propianus a donné *prochien*, comme *abantiare a donné *avancier*, etc. Or, l'ancien français dit dès l'origine *anciien*. A. Darmesteter a supposé *anteianus, qui est hautement invraisemblable. M. Meyer-Lübke a plus

1. Ce nom méridional a échappé à M. Rolland, *Faune pop.*, III, 142. Le même nom s'applique aussi, d'après Mistral, à l'ombre ou perche de mer; mais il n'est pas probable qu'il s'agisse dans *Flamenca* d'un poisson de mer.

d'imagination encore. D'après lui, « *propianus est formé simplement d'après *antianus, qui représente à son tour un type *antidianus imité de quottidianus, et où l'analogie de *anzi*, *ainz* a fait échanger le *t* contre *z*[1]. » Mais quelle bonne raison aurait donc eue *antidianus de se réduire à *antianus? Je crois qu'on fait fausse route en cherchant à *anciien* un type de latin populaire; le mot se dénonce de lui-même comme *savant* et relativement récent. J'accepterais volontiers l'*antianus de Ménage, mais à condition qu'on y voie un mot de la basse latinité, sur lequel chaque langue romane a calqué artificiellement sa forme propre. Peut-être même toutes les langues se rattachent-elles au français ou au provençal : puisque ces deux langues ont tiré *anceis* de *anz*, elles ont fort bien pu en tirer *anciien* à l'aide du suffixe savant *iien*, calqué sur le type latin ianus, déjà employé dans *crestiien*. J'attire l'attention sur deux noms de pays très anciennement formés de cette manière, le pays de Reims ou *Renciien* et le pays de Meaux ou *Mulciien* : dans les deux cas on a soudé *iien* aux noms de ville *Rems* et *Melz*[2].

BAILLARC

Le *baillard* ou la *baillarge*[3] est la variété d'orge que les naturalistes nomment *hordeum distichon* ou orge à deux rangs. Littré voit dans cette appellation un dérivé du verbe *bailler*, « orge qui baille, qui donne beaucoup »; mais cette explication n'est pas admissible. Les exemples anciens montrent que la terminaison de *baillard* ne contient pas le suffixe *ard*, contre lequel, d'ailleurs, le féminin *baillarge* proteste assez clairement. La forme masculine primitive est *baillarc*, dont il y a plusieurs exemples dans Godefroy, et le polyptyque de Saint-Omer emploie la forme latine *carrada de baliarcho*[4]. Le masculin

---

1. *Gramm. des l. rom.*, II, § 449.

2. Cf. ce que dit de *Renciien* M. G. Paris dans la préface de *Guillaume de Dole*, p. CVIII. On trouve Remtianus dès 853, forme où le *t* est surprenant.

3. C'est par erreur que le *Dict. général* donne à *baillarge* le genre masculin. — Une amusante coquille a transformé *baillarge* en *baillerage*, dans Nemnich, *Allg. polygl. Lexicon der Naturgeschichte* (1793-1798), III, 175.

4. Dans Du Cange, v° *bailhargia*.

baillarc se trouve à la fois dans le nord-est (Ponthieu) et dans le sud-ouest (Gascogne) de la France ; le féminin *baillarge* dans l'ouest et le centre (Poitou, Saintonge, Angoumois) ; Mistral attribue au Limousin un *balharge* masculin que je ne connais pas directement. Le rapprochement avec l'anglais *barley*, orge, qui est indiqué dans le *Dictionnaire général* [1], est sans fondement sérieux, le mot anglais se décomposant en *bar* (anglo-saxon *bere*), orge, et *ley* (pour *leek*), plante.

Je propose comme étymologie balearicum [hordeum], orge des Baléares, dont le passage au féminin balearica > *baillarge* est tout naturel. En français propre on s'attendrait à balearica > **baillarche*, mais dans la région de l'ouest l'affaiblissement du *c* latin en *g* ne fait pas difficulté. Maintenant j'avoue que je n'ai d'autre garant de la réputation de l'orge des Baléares que l'*a priori* phonétique : c'est une hypothèse, rien de plus, mais si séduisante que je n'ai pu résister au plaisir de la faire connaître [2].

BERLIN

Cotgrave enregistre *berdin* et *berlin* comme noms vulgaires du coquillage qu'il appelle en anglais *lympyne* ou *lempet*, c'est-à-dire de la patelle ou lépas [3]. Oudin reproduit le mot sous sa double forme, mais sans avoir une idée exacte de la chose, car il se borne à paraphraser en italien par « spetie di pesce strano [4] ». M. Rolland mentionne *benin*, *berdin* et *berlin* d'après Duez, *béni* et *bénicle* à Granville, *bernie* à Noirmoutier, comme noms français de la patelle ; *brinic*, *bernic*, *brennigenn* et *birinigenn*, comme noms bretons [5]. Littré réunit, à l'article *bernicle*, le sens de « cravan » à celui de « patelle », et y voit une

---

1. Et aussi par Jônain, *Dict. du patois saintongeais*, p. 58, qui tire l'anglais et le français du grec « *Blastos agrios*, blé sauvage! »

2. Le mot ne paraît pas exister dans la péninsule ibérique. — On peut relever chez Pline l'éloge de l'orge de Cartagena (XVIII, 18) et, à propos du froment, la mention du *modius Balearicus* (XVIII, 12).

3. Cf. mes *Essais de phil. franç.*, p. 321 et p. 326.

4. *Rech. ital. et franç.*, 2e partie (1642).

5. *Faune pop.*, III, 192. Cf. les formes du pays gallot *bernic*, *berni*, *bernin*, dans Ernault, *Gloss. moy. bret.*, I, 81.

simple variante de *bernacle*, *barnacle* ou *bernache*, remontant à un mot irlandais qu'il ne précise pas [1].

Il est évident que les formes françaises *bernie*, *bernicle*, *bénicle*, *béni* viennent du breton [2]. Par suite, il est vraisemblable que les autres ont la même provenance, malgré des difficultés phonétiques apparentes [3]. La nasalisation de la syllabe finale n'est pas extraordinaire (*cf.* les noms de poisson *aigrefin* et *orfin*, où la dernière syllabe est le germanique *fisk*, poisson); *berlin* est une forme dissimilée issue régulièrement de **bernin* (loi 6 de M. Grammont), et *berdin* une altération de *berlin*, due peut-être à quelque étymologie populaire [4].

BERNIGAU

D'après Mistral, le prov. mod. *bernigau* signifie, selon les lieux, « sébile pour recevoir le son; vaisseau où les boulangers mettent la pâte; baquet pour remplir les barils; vase de nuit »; il a en outre le sens figuré de « tête » et peut se prendre adjectivement pour « entêté ». Mistral le rapproche avec raison de l'espagnol *bernegal*, que Salvá définit ainsi : « especie de taza para beber, ancha de boca y de figura ondeada. » M. Parodi, *Romania*, XXVII, 235, accouple *bernigau* à l'anc. toscan *vernicato* et à l'anc. génois *vernigau*, mais (chose étonnante !) il ne propose aucune étymologie. Dans le domaine

---

1. Sur la question fort embrouillée des rapports de l'oie *bernache* avec le lépas *anatifera*, voyez Max Müller, *Nouv. Leçons sur la science du langage*, trad. Harris et Perrot, II, 289 et s. Je suis obligé de déclarer que je ne crois pas plus à l'étymologie du nom de l'oie par hibernica, hibernicula qu'à celle du lépas par pernacula. Pour ne parler que du lépas, qui porte dans tous les idiomes celtiques le même nom (avec des variantes sans importance), MM. Stokes et Bezzenberger ramènent ce nom à une forme primitive barennikâ, de barenn, rocher. (Voy. le *Wortschatz* qui forme la 2e partie du *Vergl. Wœrterb. der indogerm. Sprachen* de Fick, 4e édit.)

2. J'ai entendu jusque dans l'île d'Oléron, fort éloignée de la Bretagne, le nom de *bernik* appliqué à la patelle, dite plus communément *jamble*.

3. M. Joret tire *berlin* de l'anc. haut-allemand *berlin* (*Patois du Bessin*, p. 54; *Flore pop.*, p. LXVII); mais quel rapport de sens y a-t-il entre la patelle et un mot signifiant « petite perle » ou « petite baie » ?

4. Je donne aussi la même étymologie à *verlin* ou *vrelin*, « limaçon de mur », en Bessin (Joret, *Mél. de phonét. norm.*, p. LIII), et à *brelin* ou *verlin*,

italien, Oudin me fournit encore *vernicale*, « à Venise, une escuelle de bois dans quoy les forçats mangent. » En faisant une battue dans les fourrés de Godefroy, j'y lève, par ordre alphabétique, les articles suivants, qui tous s'appliquent à une sorte de coupe, bien que l'auteur traduise parfois par « plateau » : *beringuier* (lire *berniguier*), *bernigant* (lire *bernigaut*), *breingal* (lire *brenigal*) et *vernigal*. Les trois premiers sont d'origine provençale; le dernier vient d'Italie ou de l'Orient latin. Enfin il faut encore porter en compte l'article *beringaudum* (lire *bernigaudum*) de Du Cange, avec un exemple du Dauphiné.

Mistral rattache *bernigau* à *bren*, son; mais cette étymologie ne me paraît pas acceptable. Eguilaz [1] voit dans l'espagnol *bernegal* l'arabe *berniya*, « vase à conserver les liquides ou les comestibles », mot auquel Devic a déjà ramené l'espagnol *albornia* [2]. C'est très probable; mais je ne me rends pas compte de l'existence d'un *g* ou d'un *c* dans les formes romanes.

BOURGEON

L'étymologie de *bourgeon* par botryonem, grappe, proposée ici même par M. G. Paris (XXIV, 612), ne me paraît pas acceptable au point de vue phonétique. En français, l'exemple de repatriare > *repairier*, mat(e)riamen > *mairien*, *impast(u)riare > *empaistrier*, gutt(u)rionem > *goitron* et post(e)rionem > *poistron* nous oblige à admettre que botryonem aurait donné *boiron. En provençal, *bourre*, *bourro*, *bourroulh*, *bourroun*, etc., qui signifient « bourgeon », remontent nécessairement à un type avec -rr- et non avec -tr- [3].

---

nom, à Cherbourg, d'une littorine (Rolland, *Faune popul.*, III, 191). Cf. l'expansion et l'altération du nom breton de la sèche, *morgat* (lièvre de mer), devenu *morgate* à Arcachon; à Noirmoutier et à Granville, *margade*; dans différentes parties de la Normandie, *margane* et *margonde* (Rolland, *Faune pop.*, III, 186, et Littré, v° *morgate*).

1. *Glos. etimol. de las palabras de origen oriental.*

2. *Mots d'origine orientale*, en appendice à Littré, n° 34 de l'article *alchimie*.

3. Mistral rattache à botryonem le prov. mod. *bouiroun*, lamproie de rivière, vermille, etc. C'est parfait au point de vue phonétique, et très acceptable au point de vue sémantique. Rien d'impossible non plus à ce que *bouirèu*, fagot, représente un type *botrellus; mais le français *bourrée* paraît bien se rattacher au verbe *bourrer*.

Diez a rattaché notre mot au verbe germanique burjan, lever. Improuvée par M. Mackel, passée sous silence par M. Körting, cette étymologie vient d'être reprise par M. Braune [1] : je ne la crois pas meilleure pour cela. Burjan est certainement le type étymologique du verbe *burir*, s'élancer impétueusement, que l'on trouve dans les textes wallons. Un type germanique *burjon aurait donné *burgeon*, comme sturjon a donné *esturgeon*. Il faut en revenir à l'étymologie de Ménage, qui suppose l'existence en latin vulgaire de *burrionem, dérivé de burra, bourre : *cf.* *porrionem, d'où le français dialectal *porgeon*.

BRENÈCHE

« *Brenèche*, s. f. Poiré nouveau et encore doux. » (Littré). Je n'hésite pas à reconnaître dans *brenèche* le mot *grenache*. On sait de quelle réputation a joui jusqu'au XVIe siècle le vin blanc doux qu'on appelait en France de la *grenache* ou de la *garnache*, et que l'on suppose être un vin grec analogue à la malvoisie [2]. Pour la substitution de *èche* à *ache* dans la terminaison, je rappellerai que Marguerite de Navarre écrit *creneche* [3]. Pour le *bre* initial, au lieu de *gre*, il est probablement issu de *ver* : *cf.* l'anglo-normand *vernage*, qui se lit dans *La manière de langage*, publiée en 1871 par M. P. Meyer [4], au sens de *grenache*, et le nom, à Cherbourg, d'une variété de coquillage du genre *littorina*, qui oscille entre *brelin* et *verlin* [5].

CHEBICHE

Mot du Berry, offrant les variantes *jebiche*, *j'biche*, substantif féminin, qui désigne les fanes, c'est-à-dire les tiges ou feuilles

---

1. *Zeitschrift fur r. Ph.*, XIX, 355.

2. On n'a proposé aucune étymologie pour ce mot. L'italien dit *vernaccia* (déjà dans Dante), d'où en français, au XVIe s., *vernace*, dans la traduction du *Décaméron* d'Ant. Le Maçon. M. Thibault, *Gloss. du pays blaisois*, enregistre *bernâche*, s. f., « vin blanc nouveau encore trouble » et le rapproche de l'italien, mais sans faire allusion à *grenache*.

3. Exemple cité par Littré, *grenache*.

4. Exemple cité par Godefroy, *vernage* 2.

5. Rolland, *Faune pop.*, III, 191. Sur l'étymologie de ce mot, voy. ci-dessus l'article *berlin*.

de légumes coupées, enlevées de leur racine (Jaubert). Je crois qu'il faut voir dans *chebiche* une forme assimilée pour **chebice*, d'un type latin *capīcia, dérivé de *capus (pour caput), tête. L'assimilation de *s*, *ç*, *ch* est fréquente en Berry, régressive la plupart du temps (*chécher* pour *sécher*), mais progressive aussi à l'occasion (*chachioux* pour *chacioux*, chassieux). La présence de caput dans un mot signifiant « fane » est toute naturelle : à côté de *cabelh* < *capillium, proprement « chevelure », le patois du Rouergue applique *cabis* à la fane des raves, navets et radis, et ce *cabis* ne peut s'expliquer que par *capīcium. Quant au suffixe īcius, on fait volontiers appel à son intervention en pareil cas : cf. dans Mistral *ramis*, fane d'une plante, tige et feuilles de pomme de terre, *rabis*, *rabisso*, fane de rave, *nabis*, fane de navet [1].

CHENARDE

Littré, ayant enregistré le subst. masc. *chenard*, « un des noms vulgaires du chènevis », a cru que ce mot avait pour correspondant le subst. fém. *chenarde* employé par Ronsard :

> Au lieu du bon froment est sorty la nielle,
> Chardons pour artichaux, *chenarde* pour safran [2].

Godefroy se contente de définir *chenarde* par « sorte d'herbe » et ne produit que l'exemple de Ronsard. La Curne de Sainte-Palaye traduit par « safran bâtard » d'après César Oudin [3]. M. Mellerio, auteur d'un *Lexique de Ronsard* (1895), n'a pas jugé convenable de relever ce mot; M. Marty-Laveaux, dans son récent livre sur la *Langue de la Pléiade*, l'a enregistré (I, 372) sans commentaire.

Le sens est bien certain *a priori*, et Cotgrave, qui traduit par « wild saffron », ne s'y est pas mépris, pas plus qu'Antoine

---

1. J'avais pensé d'abord à expliquer *chebiche* par *cepicium de **cepa**, ognon, mais je me suis ravisé.

2. Églogue 5, t. IV, p. 97 de l'édit. Blanchemain.

3. Une faute d'impression des éditeurs lui fait qualifier *chenarde* de subst. masc. En note, les éditeurs ont cité Ronsard, avec l'interprétation de Littré.

Oudin, qui rend par « zafferano selvatico ». Il s'agit du *colchicum* ou colchique des naturalistes [1]. Le mot *chenarde* n'a rien à voir avec le radical de *chenard*, *chènevis* : c'est un dérivé de *chien*, comme le montrent quelques-uns des autres noms vulgaires de cette plante, notamment *chiennée* [2], *mort aux chiens* et *tue-chiens* [3].

CHEVASSON

Chevasson est le nom que porte, dans les départements de l'Est [4], le poisson dit à Paris « chevène ».

De *chevasson* nous pouvons rapprocher le provençal mod. *cabassoun* (déjà dans Cotgrave en 1611, sous la forme *cabasson*, probablement d'après le traité des poissons de Rondelet), qui s'applique à un poisson de mer dit aussi *cabassut*. Le provençal *cabassoun* et le français *chevasson* représentent un type latin *capacionem, tiré de *capacium, dérivé lui-même de *capus, i, pour caput, itis [5]. Le suffixe aceus, *acius ne se joint pas, en latin classique, au nom d'une des parties du corps pour indiquer un individu chez qui cette partie prédomine : ce rôle est dévolu à o, onis (capito, mento, naso, etc.), ou à io, ionis (ventrio). Mais nous avons un autre exemple de acius en cet emploi dans le latin populaire : c'est *beccacia, bécasse. Pour la forme, *chevasson* est à *capus comme *paillasson* à palea, ou encore comme l'espagnol *corazon* à cor.

---

1. Cf. Thibault, *Gloss. du pays blaisois*, v° *chenard*, où la méprise de Littré est justement relevée.

2. *Chiennée*, qui est dans Cotgrave, est mentionné par Littré à l'article *colchique*, mais il ne figure pas à son ordre alphabétique avec ce sens. Duchesne, *Rép. des plantes utiles*, p. 34, donne *chénarde* (sic), *mort aux chiens*, *mort-chiens*, *tue-chiens*, mais non *chiennée*.

3. Dans le Doubs (*tchaivaisson*) et le Jura (*chevasson*) d'après Rolland, *Faune pop.*, III, 144. Le lyonnais dit *chavasson*.

4. On trouve *chavessot* dans le *Ménagier de Paris*, cité par Godefroy, qu'il s'agisse du chevène proprement dit ou du *cottus gobio* : cette variante repose sur *capicium, type de *chevet*, primitivement *chevez*, et du prov. *cabetz*. D'après Mistral, *cabés* est le nom du chevène dans certaines régions du Midi.

5. En provençal moderne, d'après Mistral, *estranglo-chin* et *tuo-chin*.

ÇOULE

On lit dans le Roman de *Renart*, éd. Martin, II, 381 et suiv. :

> Quant voit que prendre nel porra,
> Porpense soi qu'el criera.
> « Harou ! » escrie a pleine gole.
> Li vilein qui sont a la *coule*,
> Quant il oent que cele bret
> Trestuit se sont cele part tret.

Méon a imprimé *en la coule*, leçon que donnent effectivement trois manuscrits, et interprété *coule* par « bâtiment, ferme ». L'opinion de Méon est reproduite par F. Godefroy, *sub verbo*. M. Constans a commenté ce passage, qu'il a réimprimé dans sa *Chrestomathie*. Il voit dans *coule* le subst. verbal de *couler*, et reconnaît l'argot actuel *être à la coule*, être prompt à agir ou avisé, non seulement dans ce passage de *Renart*, mais dans la continuation de Guillaume de Tyr, où il est question d'une embarcation *qui estoit a la colé*, ce qui, d'après lui, signifie « qui était plus agile ou mieux conduite. » Voilà qui est bien aventureux. Le passage de la continuation de G. de Tyr, c'est-à-dire d'*Eracle*, est imprimé dans le tome II des *Historiens occidentaux des croisades*, XXXIII, 19, et le glossaire afférant à ce tome contient un article *cole* fort catégorique : « *Cole*, du vénitien *colla*, vent : *estre a la cole*, être en partance. Voy. Jal, *Gloss. naut.*, p. 487 et 660. » Le passage de l'*Eracle* n'a rien à faire avec celui du *Renart* qui nous occupe.

Au lieu de *a la coule*, deux manuscrits donnent *a la sole* et *a la bole*. Il me paraît évident qu'il faut imprimer *a la çoule*. Il s'agit du jeu de la *choule*, comme on dit en pays normanno-picard, ou de la *çoule*, comme on dit en pays francien. F. Godefroy a un article *soule* bien fourni d'exemples : on y remarquera une variante de *Renart* où M. Martin a imprimé, conformément aux manuscrits, *cole*, et où F. Godefroy a judicieusement lu *çole*. La bonne orthographe est en effet *çole*, *çoule*, et non *soule*, ce qui ruine l'étymologie par solea, mise en avant avec une belle assurance par Siméon Luce et par d'autres [1].

---

1. *La France pendant la guerre de Cent ans* (1890), p. 117. L'étymologie par solea est acceptée par M. Alexandre Sorel dans un intéressant travail inti-

DEGEIT

M. Levy [1] a relevé le mot *degeit* dans ce vers de Peire Vidal :

Ni *degeitz* no pot meins valer.

Sans rien proposer lui-même, il tient pour suspecte la traduction par « Abfall, Schande » donnée par Bartsch, et il a bien raison. Mais Bartsch n'avait pas tout à fait tort de rapprocher le mot du lat. dejectus; seulement, c'est à l'adj. participial et non au substantif qu'il aurait dû songer. *Degeit* veut proprement dire « abject »; mais il s'est de bonne heure spécialisé au sens de « lépreux ». C'est le sens qu'il a dans P. Vidal. Il faut reconnaître le même mot dans le *diget* relevé par M. Levy [2] dans une chronique gasconne republiée récemment [3], et traduit à tort par « infirme ». M. Levy ne s'est pas souvenu de *degeit* en rédigeant l'article *diget*, mais il a vu juste en renvoyant à l'article *degiet* de Godefroy [4]. Ce dernier traduit par « infirme, malade, faible », mais il n'y a pas un exemple où le sens de « lépreux » ne convienne. Outre les textes rapportés par Godefroy, je puis citer l'article 37 de la coutume de Charroux, où on lit : « Si aucun home ou aucune fame appelloit autre larron provat, et diget de quei, o *deget* provat o putnais o cuvert [5]. » Cette coutume marchoise est d'une langue très voisine

---

tulé : *Le jeu de la choule, recherches sur son origine, sa signification et la façon dont il se pratiquait*, paru dans le *Bull. hist. et philol.*, 1894, p. 390.

1. *Prov. Suppl.-Wœrt.*, II, 50.

2. *Ibid.*, II, 239.

3. *Bibl. de l'École des Chartes*, 1886, p. 61.

4. Au moment où je corrige les épreuves, je reçois le fascicule 8 de M. Levy, qui contient le titre et l'erratum de son tome II : à la page XI, il identifie *degeit* et *diget*, et cite deux nouveaux exemples, un de Limoges et un de Montauban.

5. *Les coutumes de Charroux*, p. p. A. D. de la Fontenelle de Vaudoré (Poitiers, 1843), p. 44. L'éditeur imprime *...larron, puat et diget de quei o deget pvat o putuais, o cuvert*, et traduit imperturbablement : « Si un homme ou une femme appellent quelqu'un voleur, et disent de celle-ci qu'elle est une p..., une c..., ou une injure pareille. » F. Godefroy cite un passage de ce paragraphe à l'article *punais*, où il corrige sans le dire *pvat* en *puant* et *putuais* en *putnais*.

du provençal. Dans le registre CC 42 de Périgueux (1320-1321), dont je dois la connaissance à M. R. de Villepelet, il est fort souvent question des *digietz* et des *digietas* que l'on fait non seulement *fumar*, mais *ardre* et *reyrardre*. Enfin j'ajoute que dans les vers 2120, 2238, etc., d'*Ami et Amile*, c'est aussi le latin dejectus > *degiet* au sens de « lépreux » et non delicatus > *delgié* qu'il faut restituer : la confusion est le fait du scribe et non de l'auteur.

M. P. Meyer me signale la présence du même mot dans un passage de *Girart de Roussillon*, d'après la leçon du manuscrit de Paris : *Ab tan veus un digiet que a lui venc*. Le manuscrit d'Oxford porte *un gahel*; celui de Londres *migahel*. M. P. Meyer, qui avait imprimé *Migahel* dans son *Recueil d'anciens textes*, p. 64, vers 520, s'est ravisé dans la traduction qu'il a publiée en 1884, p. 242. Considérant — avec raison — que la leçon du manuscrit d'Oxford est la bonne, il traduit *un gahel* par « un valet », parce qu'il suppose *gahel* identique à l'anc. franç. *jaal*, *jael*, « putain » : cette supposition s'évanouit devant la certitude que nous apporte la variante *digiet* du manuscrit de Paris. Il s'agit incontestablement d'un lépreux, et c'est bien ce sens qu'il faut donner au mot *gahel*; les *gahets* de Guyenne et de Gascogne sont assez connus [1]. Raynouard a relevé *gafed* dans les coutumes de Condom : la terminaison répond certainement au suffixe latin ellus, et non à *ittus, ce que confirme le *gahel* de *Girart de Roussillon*. Mais la présence même de cette forme *gahel* dans le poème est un fait important dont j'indiquerai deux conséquences notables : 1° elle appuie les conclusions de M. P. Meyer sur la patrie de *Girart de Roussillon*, qui doit bien être cherchée dans le sud-ouest du domaine français [2]; 2° elle apporte un témoignage irrécusable de la prononciation aspirée de l'*f* en gascon dès la fin du XIIe siècle.

ENCHOISTRE

On trouvera dans Godefroy de nombreux exemples de ce mot, disparu au XIVe siècle. C'est un adjectif de sens défavo-

1. Outre le livre classique de F. Michel, *Hist. des races maudites*, voy. l'art. *gahet* de Godefroy et l'article *cagots* de la *Grande Encyclopédie*, dû à L. Cadier.

2. La forme *digiet* du manuscrit de Paris confirme aussi l'origine périgourdine de ce manuscrit.

rable, que l'auteur traduit justement, à ce qu'il semble, par « grossier, laid, mauvais ». Je ne vois pas qu'on en ait tenté l'étymologie. Or, si l'on remarque que *enchoistre* a pour correspondant une forme picarde *encoistre*, et que dans ces conditions la diphtongue *oi* ne peut provenir que de *au* latin soumis à l'influence d'une palatale, on sera amené à un type encausticus : cf. *ruiste*, *ruistre* < rusticus, à la fois pour la régression de l'*i* du suffixe -icus et pour l'épenthèse d'une *r*. Au point de vue sémantique, on ne peut que faire des conjectures. *Enchoistre* a-t-il signifié primitivement « noir comme l'encre (*encaustum*) », et avons-nous là un mot équivalant à l'ancienne expression, si fréquente dans nos chansons de geste, *noir comme arrement* ? C'est peu probable. Je croirais plutôt que c'est la peinture à l'encaustique qui est en cause. J'aime à me figurer que l'*enchoistre* médiéval est un témoin plusieurs fois séculaire des querelles esthétiques des artistes gallo-romains, et qu'une coterie de peintres ou de sculpteurs, pour qui « peint à l'encaustique », était synonyme de « laid », a imposé au public et sa manière de voir et son argot d'atelier.

ENTREVENIEUX

Entrevenieux, sorte d'herbe, dit Godefroy, qui ne donne que l'exemple suivant : « Lupius, ou *entrevenieux*, est une herbe aspre, chaulde et moiste, croist voulentiers parmy les hayes et les buissons... *Platine de honneste Volupté*, f° 44 2°, éd. 1528. » La traduction du *De honesta Voluptate* de Platina que cite Godefroy a paru pour la première fois en 1505. Elle a pour auteur « messire Desdier Xp̄ol (*Cristol*), prieur de Saint-Maurice pres Montpeslier », qui, tout familier qu'il était avec notre langue officielle, s'est vu forcé plus d'une fois de faire appel à son patois languedocien pour désigner des choses dont il ne connaissait pas le nom français. C'est donc à Mistral qu'il faut demander le sens de *entrevenieux*. Or, on lit dans Mistral : « *Entre-vedieu*, *entre-vadieu*, *entre-vedil*, *entre-vige*, *entrevadis*, *entravadis*, *treverin*, clématite odorante [1]. » On peut voir dans la *Flore populaire* de M. Rolland que le mot s'applique aussi à

1. Toutes ces formes, *intervitīle, *intervitīcium, *interviticum, se rattachent clairement à vitis.

d'autres variétés de clématite [1]. Comme on ne trouve nulle part trace d'une *n*, il faut croire que *entrevenieux* est une faute d'impression pour *entrevedieux* : cette faute est déjà dans l'édition de 1505. Messire Desdier Cristol a donc désigné la clématite; mais en réalité le lupius de son original doit être un muflier ou gueule-de-loup [2].

ÉPRAULT

« *Eprault*, un des noms vulgaires du céleri », dit Littré, qui ne donne aucune indication étymologique. Même forme dans Duchesne, *Rép. des plantes utiles* (1836), p. 160. Rien dans Nemnich, *Allg. polygl. Lexicon* (1793-1798).

Le latin apium, qui a donné en français *ache*, est représenté dans la région du nord-est par *ape*, d'un ancien **apye* [3]. Une variante **aipe*, **epe* est toute naturelle [4] : de là le dérivé **épereau* [5], dont *éprault* n'est qu'une graphie de mauvais aloi.

ESCABIL

Ce mot, qui n'a été signalé jusqu'ici que dans l'Aveyron, signifie, d'après l'abbé Vayssier, « trognon de fruit, trognon de chou, épluchures ». Il a à côté de lui le verbe *escabilla*, « couper les racines d'un pied de chou pour utiliser le trognon », et le subst. *escabillas*, « espèce de graminée du genre fétuque ». L'abbé Vayssier voit dans *escabil* le latin esca vilis; Mistral tire *escabil* de *escabilha* et confond ce dernier avec *escabelha*, « écheveler » ou « décapiter ». Je propose de considérer le sens « trognon de fruit, épluchures », comme des sens dérivés et de rattacher *escabil* « trognon de chou » à un diminutif de scapus, tige, soit *scapiculus. L'abbé Vayssier nous apprend lui-même que la tige du chou dépouillée de ses feuilles s'appelle

1. Tome I, p. 4, 12, 13. M. Rolland cite les formes méridionales *entr[illegible]vadis*, *entrevelil* et *entrevige*.

2. Voy. Mistral, v° *lupi*.

3. Cf. Godefr. *Compl.*, v° *ache*.

4. Cf. *leppe*, nom de l'ache à Wissembach (Haillant, *Flore pop. des Vosges*, p. 93), et *hepe*, doublet de *hache*, cité par M. Meyer-Lübke, *Gramm.*, I, § 56, qui omet les représentants de apium.

5. Cf. *sureau*, diminutif de l'ancien *sui*.

indifféremment *trous* ou *escabil* : or *trous* vient de thyrsus, synonyme de scapus.

ESCAUT

Le subst. *escaut*, masculin, ou *escauto*, féminin, signifie, selon les régions du midi de la France, « peloton » ou « écheveau » de fil. Mistral le rattache au latin caput, mais il n'y a pas d'apparence. Faire passer le fil de l'état « fusée » à l'état « écheveau » ou de l'état « écheveau » à l'état « peloton » a pu se dire en latin excipere, en latin vulgaire *excapere filum. Or le filum *excaptum ou les fila *excapta, c'est précisément notre *escaut* ou *escauta* méridional : qu'on compare, pour le traitement phonétique du groupe -pt-, le verbe *azautar*, de adaptare[1].

ESSIEF

On lit dans le *Dictionnaire de Trévoux* : « *Essief*, s. m. Vieux mot, qui signifie patron, modèle. Du mot latin examen on a fait *essein*[2] et peut-être ensuite *essay* et *essief*. Voyez Du Cange au mot *exagium*. » Godefroy a recueilli quelques exemples de ce vieux mot *essief*[3] et du verbe correspondant qui signifie « vérifier », en parlant des mesures, et qui se présente sous les formes *essiaver*, *essiever*. Le verbe ne dérive pas du nom, malgré les apparences : *essief* est un substantif verbal qui suppose un infinitif *essever*, dont le type latin est manifestement exaequare[4]. La forme normale s'est altérée en *essiever*, d'après les

---

1. Je ne m'explique pas le rouergat *escóut*, *escabout*, *escóuto*, ni le bordelais *escauueto*.

2. Trévoux a un article *essein*, « mesure de continence (*sic*) pour les grains dont on se sert à Soissons » : est-ce bien ce mot qu'on prétend tirer de examen? Je crois plutôt qu'on a eu en vue *essaim*. En tous cas, le nom de la mesure dont on trouvera maint exemple dans Godefroy (*aissin*) et dans Du Cange (*assinus*, *essinus*), ne peut venir de examen : l'étymologie reste à trouver.

3. Parmi eux s'est malencontreusement glissé un texte relatif aux filandières de Chauny et à « leurs *eschies* » : il est facile d'y connaître le primitif du mot actuel *écheveau* et de le joindre à l'article *eschief* 2.

4. De même en ancien limousin on trouve *eissec*, subst. verbal de *eissegar*. (Voy. E. Levy, *eisec*.)

personnes du verbe (comme dans le substantif verbal *essief*) où l'accent était sur le radical, et en *essiaver*, par confusion avec un verbe tout différent de sens qui représente le latin *exaquare[1]. Il suffit de rappeler que l'expression *exaequare mensuras* se trouve sur une inscription de Pompéi avec le sens même où l'on emploie au moyen âge *essever*. Ce n'est pas d'ailleurs le seul emploi qui ait survécu : on rencontre dans les régions les plus diverses de la France des représentants du même verbe dans le sens spécial de « partager le bétail mis à cheptel » : voyez Godefroy aux articles *essever* 2 et *exiguer*[2], Mistral à l'article *eissaga* 2[3], et E. Levy à l'article *eisegar*.

FLUWIJN

Le hollandais *fluwijn* signifie « fouine » et « taie d'oreiller », chaque sens correspondant à un mot différent. Dans le premier, il est certain qu'il faut reconnaître le français *fouine*[4] ; dans le second, M. Vercoullie voit le latin pulvinus[5]. Cette dernière étymologie ne me paraît pas acceptable. Le latin pulvinus est le père légitime de deux autres mots hollandais, *peluw* (anciennement *peulew*), « traversin » et *peul*, « écosse » : cela doit lui suffire. Le moyen hollandais dit *fluwine* avec un *e* final, ce qui nous oblige à chercher un mot qui puisse rendre raison de cet *e* final

---

1. C'est l'article *essever* 1 de Godefroy, *essaver* de Littré, *eissaga* 1 de Mistral, etc. Par une contamination inverse, à Saint-Yrieix-la-Montagne, « rouir » se dit *eissega* ; cf. *eissigar*, pour *eissagar*, dans le cartulaire du Consulat de Limoges. (E. Levy, v° *eisigar*.)

2. Trévoux, qui enregistre *exiguer*, *exigue* comme termes de coutumes, rattache à tort ces mots au latin exigere. Carpentier a vu plus juste : cf. la note qu'il a ajoutée à l'article *exaquia* de Du Cange.

3. Il est curieux de constater dans le Midi comme dans le Nord la contamination de exaequare par *exaquare ; toutefois, le limousin dit régulièrement *eissega*.

4. Ce n'est pas le seul exemple d'insertion d'une *l* épenthétique dans un mot passé du français au hollandais ; cf. *plavei*, de *pavée*, et *pleisteren*, de *paistre*. D'ailleurs, les parlers français limitrophes du flamand offrent la même épenthèse. M. Jan Te Winkel attribue à l'influence de *fluwijn*-taie l'insertion d'une *l* dans *fluwijn*-fouine ; mais je ne sais pas ce qu'il a en vue quand il parle de l'anc. franç. *felouine* (H. Paul, *Grundriss der germ. Philol*, I, 696).

5. *Etym. Woord. der nederl. Taal*, Gent, 1890.

et du genre féminin conservé jusqu'à nos jours par *fluwijn*. Or, l'ancien français a précisément ce qui nous convient, au sens identique de « taie d'oreiller ».

Diez a eu occasion de citer le mot *flaine*, mentionné par Carpentier dans ses additions à Du Cange : il a proposé d'y voir le latin velamen et de lui attribuer la paternité de *flanelle*, en quoi il a eu la main doublement malheureuse [1]. M. Kœrting demande si *flaine* ne serait pas pour *fil-laine*, ou encore une contraction de **filaine*, d'un type latin *filana [2]. Quelle apparence qu'on lui réponde affirmativement ? Pesons de plus près le témoignage de Carpentier, avec ses circonstances. Les Bénédictins ayant cité ce texte latin : *flumas, hoc est opertoria pulvinariorum*, Carpentier a proposé de lire *fluinas*, en avançant que la taie d'oreiller s'appelait « in quibusdam provinciis *flaine*, a tela iis cervicalibus conficiendis idonea, quæ *flaine*, Lugduni *flene*, appellatur ». Carpentier a raison en gros; il faut bien lire *fluina* : j'ai cité ailleurs un *fluyna* dans les coutumes de Riom, qui ne laisse pas de doute, en le rapprochant de *floissina*, *floissena* des coutumes de Montferrand et de Besse, et en renvoyant aux articles *fluma* 2 de Du Cange et *flausino* de Mistral [3]. Il ne faut pas oublier *flùni* avec ses variantes *furno*, *frougno*, *floino*, que Mistral traduit par « taie d'oreiller, housse ». Le mot a dû exister sous une forme analogue dans le domaine français. *Flaine*, employé par le Lyonnais Du Pinet au XVIe siècle [4], doit représenter un plus ancien **floine*. Je ne crois pas me tromper en le reconnaissant dans le passage suivant d'un inventaire franc-comtois de 1348 : « 1 viez male cote et 1 *floenne* [5]. »

Une fois *flaine* ramené à son ancienne forme, quelle étymologie lui donner [6] ? Je ne vois guère que le type *flūxĭna de possible pour le français : cf. fūscĭna, dont les représentants oscillent entre *foene*, *fuine*, *fouine*. Pour le provençal, il faut supposer *flūxĭna, qui donne *floissina* (comme *fuscĭna donne

1. *Etym. Wœrt.*, I, *flanella*.
2. *Lat.-rom. W.*, n° 3258.
3. *Annales du Midi*, III, 302.
4. Cité par Godefroy, qui ne connaît pas d'autre exemple.
5. Cité par Godefroy, qui ne se prononce pas sur le sens.
6. Mistral s'est rencontré avec M. Vercoullie en proposant pulvinus

foissina), et *flūxēna qui donne *floissena*, à côté de *flūxīna, peut être même *flūxīna.

FRANSIJN

M. Vercoullie [1] tire le hollandais *fransijn*, parchemin, du latin du moyen âge *francenum*, employé dans le même sens, et dérivé de *Francia*, France, parce que les Flamands recevaient leur parchemin de France; il rapproche de cette démonstration le haut allemand *franzband*. En réalité *fransijn* se rattache à l'ancien français *froncin*, plus souvent *froncine*, espèce de parchemin, dont on trouvera beaucoup d'exemples dans Godefroy depuis le XIIIe siècle. En France même, mais au XVIe siècle seulement, on trouve *francin*, *francine*; est-ce cette forme qui a passé directement en hollandais, ou n'est-ce pas plutôt les Hollandais qui ont transformé d'eux-mêmes *froncin* en *fransijn* par étymologie populaire, comme l'ont fait les Allemands en créant le mot *franzband*? En tout cas, le nom primitif se rattache à *froncer* et non à *France*.

FUISSEL

L'anc. franç. *fusel* < *fūsellum, ancêtre de notre *fuseau* actuel, est relativement rare. On trouve ordinairement à sa place *fuissel*, dont on peut voir des exemples dans Godefroy, v° *fuisel* [2]. Il est impossible d'y voir *fūsicellum, qui aurait donné **fuscel* et en picard **fuschel* : je crois que le mot français suppose nécessairement l'existence en latin vulgaire de *fūscellum, dérivé irrégulier de fūsus. On sait que le suffixe culum et son succédané en latin vulgaire cellum s'ajoutent régulièrement aux noms imparisyllabiques de la troisième déclinaison terminés par un *s* : flos, flosculum, floscellum; vas, vasculum, vascellum, etc. Or vas ayant à côté de lui vasum et, d'autre part, fusum neutre étant attesté, c'est

---

(v° *flùni*); ailleurs (v° *flausino*), il fait appel à l'ital. *fiocine*, peau de raisin, et au latin fluxipila. La parenté de l'ital. *fiòcine* est probable.

1. *Etym. Woord. der nederl. Taal*, s. v°.

2. Si *fuisel* n'est pas une simple graphie de *fuissel*, on peut y voir un hybride de *fusel* par *fuissel*.

peut-être à la série factice vasum, vasculum, vascellum, qu'on doit la création de *fūsculum, *fūscellum.

GERNEMUE

Godefroy a cru devoir enregistrer, avec un point d'interrogation, le mot *gernemue*, qu'il a relevé deux fois, dans Adam de la Halle et dans un ancien *Enseignement pour appareillier viandes*. Ici et là le mot forme la même locution : *harenc de gernemue* [1]. Il faut évidemment y voir un nom propre de pays ou de ville approvisionnant la France de harengs. Or, je lis dans le *Dictionnaire du commerce* de Savary (1723), à l'article *hareng*, t. II, col. 326 : « Le hareng d'Irlande est le meilleur après celui de Hollande, principalement celui qui s'apprête à Dublin et à *Germuth*. » Malgré l'affirmation de Savary, celui qui chercherait *Germuth* en Irlande perdrait son temps. Il est tout à fait certain qu'il s'agit de *Yarmouth* en Angleterre, sur la mer du Nord, dans le comté de Norwich, ville célèbre depuis longtemps par la pêche du hareng : le cinquième voyage de pêche des marins français s'appelle le voyage de Yarmouth [2]. Au moyen âge, cette ville est appelée *Gernemuta* dans les textes latins, *Jernemuth*, *Jernemue*, *Gernemue* dans les textes en langue vulgaire. Voici, s'il en était besoin, l'indication d'un acte relatif aux harengs de Yarmouth au moyen âge, pris dans le *Calendar of the patent Rolls*, règne d'Édouard Ier, t. I, p. 561 (Londres, 1895) : « 8 jan. 1301. Safe conduct for men sent by the abbot of Waltham to carry herrings bought by him at Jernemuth. »

GRAULOUN

Mistral a parfaitement reconnu la parenté du prov. mod. *garabroun*, guêpe, frelon, avec l'ital. *calabrone*, qui remonte au latin crabronem, devenu dans certaines parties du domaine roman *carabronem [3]. Mais le domaine de *garabroun* est

---

1. M. P. Meyer me signale en outre *harens de gernemus* dans le *Viandier* de Taillevent, éd. Pichon et Vicaire, p. 127.

2. *La Grande Encyclopédie*, XIX, 852 (*harengaison*).

3. Cf. Diez, *Etym. Wœrterb.*, II[4], *calabrone*. On trouve aussi en italien *galavrone* (Oudin). Mistral donne les variantes *alabroun* et *liabou*. Cette der-

relativement peu étendu. Un mot plus répandu pour désigner le frelon est *graulou(n)* [1], que Mistral rapproche du latin *gracilis*, du messin *graouli*, dragon, et de l'allemand *graulich*, horrible. Ces rapprochements n'ont aucune base sérieuse. Je n'hésite pas à tirer *graulou(n)* directement du latin crabronem, et à y voir le résultat d'une dissimilation. M. Grammont, dans sa thèse sur la dissimilation, ne s'est pas occupé des représentants gallo-romans de crabronem, et c'est dommage. D'après sa loi II, où il examine le cas tout à fait identique de fragrare, la dissimilation régulière serait *clabronem : peut-être faut-il admettre cette première étape pour le rouergat *glaudou*, forme concurrente de *graulou*, et pour le cantalien *liabou*, où le groupe *li* représente très probablement un ancien *gl* initial.

Au lieu de *graulou(n)*, le languedocien dit *graule* (d'où le diminutif *graulet*), ce qui suppose l'existence en latin vulgaire d'une variante *crabrus, qui est à crabronem comme pavus à pavonem, gobius à gobionem, etc. M. Grammont opinerait sans doute que c'est la dissimilation régulière de *crabrus en *crablus, d'où *graule*, qui a entraîné *crablonem pour crabronem, d'où *grauloun*. J'hésite à lui emboîter le pas [2], et je m'en tiens à la règle empirique que j'ai eu occasion

---

nière est, d'après lui, particulière au Velay; mais elle ne figure pas dans le *Vocabulaire vellavien-français* du baron de Vinols, et Deribier de Cheissac l'indique comme appartenant à la Haute Auvergne.

1. Il y a aussi *cabrian* (et ses variantes) mentionné par Diez; mais le rapport avec crabronem n'est pas assuré, tant s'en faut.

2. Crabronem se retrouve dans le domaine de la langue d'oïl sous des formes variées (*grav'lon*, *grov'lon*, *grólon*, *gorlon* et par métathèse *goleron*, *gravalon*, *graivelon*, *granvolon*, *granvalon*, etc. Cf. Rolland, *Faune pop.*, III, 270 274), mais qui toutes ont dissimilé l'*r* du groupe *br*, et non celle du groupe *cr*. Là, il est bien vraisemblable que l'on a dit très anciennement *crablonem, *grablonem, à la place de crabronem, bien qu'il n'y ait aucune trace de *crabrus, *crablus. Il faut noter en Berry l'existence du verbe *gravonner*, fredonner, bourdonner, qui paraît bien remonter à *crabonare pour *crabronare. (Cf. le galicien *crabon*, frelon.) — L'hypothèse de *crablus, *crablonem dans le latin vulgaire de la France méridionale n'est pas absolument inconciliable avec la phonétique provençale du b latin : si -br- se réduit normalement à *-ur-* (*faure*, de fabrum, *feure*, de febrem), on peut invoquer pour -bl- > *-ul-* l'exemple de *siular* < sib(i)lare.

de formuler à propos du mot français *prunelaie* : « combinée dissimile intervocalique [1]. » Je considère *graule* et *graulou(n)* comme sortis d'anciennes formes provençales **graure*, **graurou(n)*, du latin *crabrus, crabronem.

En provençal, comme en français, on constate deux courants opposés dans la dissimilation entre combinées et intervocaliques. Voici les deux séries d'exemples que j'ai réunis sur la question. Quand je ne donne pas de référence particulière, les formes sont empruntées à Raynouard ou à Mistral.

I. Combinée dissimile intervocalique.

1° R est dissimilée :

Argelabre, *alesabre* (métathèse pour **uselabre*), *avasabre* (métathèse pour *asavabre*, où le *v* représente une ancienne *l*), érable, de acerarborem.

blaveirouna, pour *blaveiroula*, couvrir d'ecchymoses dites *blaveirol*.

brugelho, bruyère, en Limousin.

La *Cabroulasse* (Hérault) est appelée *Cabraresza* en 1157, du latin Capraricia [2].

calamantran, carême entrant, en Dauphiné [3].

countrali, contraire, en Limousin.

fregelu, *frecheluc*, *fredeluc*, frileux, à côté de *fregeruc*, *frederuc*, dérivés de *freg*, *frech*, *fred*, froid.

frejoulut, *frejouluc*, *frejoulet*, *fredoulic*, *reidoulit*, *frejoulous*, frileux, *frejoulado*, froidure, *frejoulas*, *frejoulun*, frisson, *afrejouli*, refroidir, dérivés de *frejour*, froidure.

frescoulet, *frescoulen*, frais, *afrescouli*, rafraîchir, dérivés de *frescour*, fraîcheur.

gréule, loir, pour *gréure* [4].

pelitre [5], pirèthre (lat. pyritrum, variante de pyrethrum).

prali, prairie, en Dauphiné.

pregalho, prière, en Languedoc.

pruzir et ses dérivés, démanger, de prurire [6].

---

1. *Essais de philol. franç.*, p. 362.

2. Cf. le nom de lieu *La Haie-Equiverlesse* dans l'Aisne, exemple cité dans mes *Essais de phil. franç.*, p. 363-364.

3. Devaux, *Essai sur la lang. vulg. du Dauphiné sept.*, p. 331.

4. Voyez plus bas l'étymologie de *gréule*.

5. Cet exemple n'a pas échappé à M. Grammont, qui y voit une dissimilation renversée.

6. D'après M. Grammont le lat. prurire aurait dû se dissimiler en *plurire; la forme *prudire, type du provençal *pruzir*, serait due à l'influence de prurit et autres formes accentuées sur le radical, dans lesquels la dissimilation de l'*r* intervocalique en *d* est régulière.

trespila, *trespiala*, transpirer.

Troni, nom, au moyen âge, d'une porte de Grenoble dite primitivement en latin Trivoria [1].

2° L est dissimilée :

fleira, pour *fleila*, de flagellare, à Marseille.

loumbrilh, *oumpril*, de *umbiliculum, en Gascogne.

planoro, nom de la sittelle d'Europe dans certaines parties du Rouergue [2].

II. Intervocalique dissimile combinée.

1° R est dissimilée :

Arable, *rable*, *iserablo*, érable, de acerarborem. On peut y ajouter le nom de lieu *Azerables* (Creuse), prononcé dans le pays *Adrable*, *Drable* [3].

Fladeri, Frédéric, à Marseille.

plangeiro, *plongieiro*, sieste, de *prandiaria, en Rouergue, en Haute-Auvergne et dans certaines parties de la Haute-Marche.

Sauteyrargues (Hérault) est pour *Centeyrargues*, plus anciennement *Centreirargues*, aux XIe et XIIe siècles *Centrairanegues*.

2° L est dissimilée :

desguavelar, dans *Ferabras* 1359, pour *desclavelar*, déclouer.

feunial, taie d'oreiller, en Limousin, pour **fleunial*.

frevol et ses dérivés, faible, de flebilis.

greure, loir, de *glilurum [4].

Grizolles (Tarn-et-Garonne) est pour **Glisolas*, de Eclesiolas.

grouber (pour **groubel*), meule de gerbes. *groumer* (pour **groumel*), peloton, sur les bords de l'Allagnon (Cantal), de *globellum, *glomellum [5].

La *Guiole* (Aveyron) s'appelle au moyen âge *La Gleiola*, de Eclesiola.

gumet, *gusmet*, peloton, en Gascogne, de *glumellum, *glumuscellum [6].

prebaluo, en Languedoc, adaptation du français *plus-value*.

---

1. Devaux, *op. laud.*, p. 330.

2. Vayssier, *Dict. patois-franç. de l'Aveyron*. Le mot est dérivé de plangere avec le suff. *ol*; sa forme ordinaire est *plognouol*, *plognouolo*.

3. Tourtoulon et Bringuier, *Etude sur la limite géogr.*, p. 57.

4. Cf. ci-dessous l'article *greule*.

5. Labouderie, dans *Mém. Soc. Antiq. France*, XIII, 368. C'est par erreur que Mistral attribue *grouber* à l'Aveyron; son rapprochement du dauphinois *groube*, souche, n'est pas heureux. L'abbé Vayssier donne *groumel*, peloton.

6. Cf. ci-dessous l'article *gusmet*. Le limousin *gucèu* qui a le même sens, correspond probablement au français *luissel*, de *globuscellus; mais *gu* peut être une réduction phonétique de *glo* indépendante de la dissimilation.

GRÉULE

On [1] a rattaché le mot *gréule* et ses variantes qui, seul ou en composition avec *rat* ou *gàrri*, désigne le loir dans une partie du Midi de la France, au latin glis, gliris, mais sans expliquer le rapport exact de la forme romane au type latin. Je crois que l'on doit admettre l'existence en latin vulgaire d'un diminutif *glirulus, fait d'après *glirus (que postule l'italien *ghiro*). De même que dans corulus, devenu *colurus, la désinence a subi une métathèse et *glirulus est devenu *glilurus, puis *grilurus par dissimilation. De *grĭlurus (avec l'*i* bref, qui se retrouve dans le français *loir* et *lérot*) on a eu *gréure* : cette forme est usitée sporadiquement, au lieu de *gréule*, et c'est elle qui, par une nouvelle dissimilation, a donné naissance à cette dernière. Le limousin *réule* a laissé tomber le g initial, comme le français. *Regriéure*, en Dauphiné, et *reguiéule* sont pour *rat-griéure*, *rat-griéule*. Je ne m'explique pas *raviéule*, qui manque dans Rolland et que Mistral ne localise pas. Je note seulement qu'il est très voisin de *ratveul*, *raveul*, nom français du loir donné en 1549 dans le *Dictionaire francois latin* de Robert Estienne et qui a passé de là dans Nicot, dans Cotgrave, dans Oudin [2], etc. C'est par distraction que M. Rolland attribue à Cotgrave un prétendu vocable *rat-velu* : Cotgrave ne donne que *rat-veul* et *raveul*.

GUSMET

Ce mot est béarnais et signifie « peloton de fil »; il a pour dérivé le verbe *gusmera*, mettre en peloton. Mistral indique comme racine *grumeu*, grumeau, peloton. En réalité, *gusmet* appartient à la famille *grumiceu*, et présente une curieuse métathèse pour **gumset* [3]. Le type latin primitif paraît être

---

1. Mistral, *Tresor*, aux mots *gréule*, *gàrri-gréule*, *rat-gréule*, et Rolland, *Faune pop.*, I, 38.

2. Oudin l'a pris dans Cotgrave, et non dans Nicot, car il le traduit en italien par *marmotta*, par suite d'un contresens sur l'anglais *dormouse* employé par Cotgrave.

3. Cf. l'article *loinseau* de mes *Essais de phil. fr.*, p. 329.

*glûmuscellum, d'où, très anciennement, **gumsel* (pour **glumsel*)[1], puis **gumset*, d'où finalement *gusmet*. Les formes provençales mettent hors de doute une confusion d'emploi en latin vulgaire entre glŏmus et grūmus, dont le sens était voisin : une forme hybride *glūmus, favorisée en outre par l'existence de glūma, pellicule, n'a rien d'invraisemblable[2].

HONINE

Comme le montrent les exemples réunis par Godefroy, ce mot, qui signifie « chenille », est spécial à la région française qui confine au domaine du bas-allemand[3] ; il s'y est conservé, le plus souvent, sous des formes dissimilées, comme *houlène*, *halène*, etc.[4]. Si l'on songe que le français *chenille* < canĭcula se rattache à *chien*, on sera porté à voir dans *honine* le représentant de l'allemand *hündin*, chienne[5]. Les germanistes considèrent volontiers *hund* comme ayant fondu en lui un ancien suffixe *da* avec le radical propre *hun*, correspondant au latin *can*, au grec κυν, etc. Aurions-nous dans le wallon *honine* un dérivé de ce radical propre, formé avant que *hun* se fût acoquiné à *da* ? Je n'ose le croire. Je me rabattrais plutôt sur une assimilation de *nd* à *nn*, *n* : on sait que *venenge*, *venoinge* est la forme ordinaire de vindemia en Champagne, Lorraine, Bourgogne, Berry, etc., et que les noms de lieux fournissent d'autres

---

1. Cf. les exemples de dissimilation réunis ci-dessus à l'article *grauloun*.

2. Le diminutif *glumellum est représenté par le gascon de l'Armagnac *gumet*, que l'on me signale à Sainte-Christie, Nogaro, etc.

3. Lefèvre d'Étaples (on sait qu'Étaples est en Picardie sur les confins de l'Artois) a employé *honine* dans sa traduction de la Bible, ce qui aurait pu faire passer le mot en français littéraire ; mais il n'en a rien été. Ni R. Estienne, ni Jean Thierry, ni Nicot, ni Cotgrave ne le donnent.

4. Rolland, *Faune pop.*, III, 318-319. Cet intéressant exemple de dissimilation n'a pas échappé à M. G. Paris, qui le cite dans son compte rendu du livre de M. Grammont, *Journ. des Savants*, févr. 1898, p. 14 du tirage à part.

5. Je dois dire en toute sincérité que l'allemand *hündin* ne paraît pas avoir d'autre sens que le sens propre de « chienne », et que dans les pays flamands limitrophes de la région française où *honine* règne, on se sert pour dire « chienne » d'un mot tout différent.

exemples, comme *Cosne* < Condate, *Senuc* < Sinducum, *Venouse* < Vendosa, *Ingrannes* < Ewiranda, et au Midi *Venasque* < Vindasca.

JANGLER

Le rapprochement fait par Diez entre l'anc. franç. *jangler* et le bas-allemand *janken*, *jangeln* me paraît bien peu fondé, et ce n'est pas le prétendu francique *jangelōn*, imaginé complaisamment par M. Mackel [1], qui peut lui servir d'appui. En hollandais *janken* signifie « aboyer »; d'autre part, on a *jangelen* ou *jengelen*, « fatiguer par des criailleries », que l'on considère comme un diminutif de *janken*. Mais pourquoi *jangelen* et non **jankelen*? Je suppose que *jangelen*, *jengelen*, comme l'anglais *to jangle*, est tout simplement un emprunt fait au français *jangler*, d'autant plus que les dictionnaires hollandais constatent que *jengelen* signifiait autrefois « jaser ».

L'ancien français oscille entre *jangler* et *jengler* [2]. Le provençal ancien ne connaît que *janglar*; mais à côté de *jangla*, *jangoula*, Mistral enregistre aussi *gingla*, *gingoula*, qui semblent attester d'anciens **jenglar*, **jengolar*. Il est bien tentant de rattacher notre mot au latin zinzilare, qui se dit particulièrement du chant du merle [3]. Phonétiquement, zinzilare équivaut à *jingilare. Ne peut-on imaginer une contamination de jugulum, gosier, qui aurait donné naissance à *jingulare, d'où régulièrement *jengler*? Une variante *jangulare n'a rien d'impossible : comparez jantare et jentare.

JOLIVETTE

« *Danser les jolivettes*, locution aujourd'hui inconnue, et qui, désignant une sorte de danse, signifie figurément se mouvoir

---

1. *Die german. Elemente*, p. 72.

2. Voy. les art. *jangler*, *jangleor*, etc., dans Godefroy. Notez spécialement que le *Psautier d'Oxford* écrit *genglouse*, tandis que le *Psautier de Cambridge* écrit *janglerunt*.

3. Variantes zinzitare, zinzinare, et même zinzinnare (en parlant

au gré d'un autre comme un pantin. Ne dirait-on pas qu'il va venir demain renverser la marmite du Père Duchesne, briser ses fourneaux et lui faire *danser les jolivettes* aussi facilement qu'à Polichinelle ? *Lett. du P. Duchêne*, 37e lettre, p. 4 » (Littré).

Si le Père Duchêne dit : *danser les jolivettes*, c'est qu'il ne parle pas le langage de l'Académie française, qui, dès 1694, enregistre l'expression correcte : *danser les olivettes*, déjà donnée, en 1690, par Furetière, et dont l'explication est dans tous les grands dictionnaires, Littré inclus [1]. Parmi les exemples d'étymologie populaire qui sont familiers aux philologues, en est-il beaucoup d'aussi... jolis ?

LAMPARILLA

L'espagnol *lamparilla*, diminutif de *lámpara* pour *lámpada*, n'offre rien de curieux en tant qu'il signifie « petite lampe » ou « veilleuse ». Mais quel est le lien sémantique qui va de là à « tissu de laine fin et léger dont on faisait autrefois les capes d'été ? » Aucun. Nous sommes en présence d'un cas d'étymologie populaire dont l'excellent *Dictionnaire du Commerce* de Savary des Bruslons (1723) va nous donner l'explication : « *Lamparillas* ou *nompareilles*, sorte de petits camelots très légers qui se fabriquent en Flandre... Le mot de *lamparillas* est espagnol, aussi la destination de la plus grande partie de ces étoffes est-elle pour l'Espagne. On les nomme en françois *nompareilles*, à cause qu'elles n'ont point leurs pareilles en largeur qui est toute des plus étroites. » Il est évident que l'espagnol *lamparilla* est une adaptation du français *nompareille* [2] : le changement d'*n* initial en *l* peut être dû à une dissimilation analogue à celle qui a fait dire en anc. esp. *lombre* pour *nombre*, et une fois **lomparilla* éclos, il ne pouvait manquer d'aller s'absorber dans *lamparilla*.

---

du cri du léopard). Le simple zinziare se trouve dans Suétone, appliqué au merle. Diez rattache l'ital. *zirlare*, esp. et pg. *chirlar*, à zinzilulare.

1. Cf. l'article *jolivettes* du *Glossaire blaisois* de M. Thibault.

2. Savary a un renvoi ainsi conçu : « *Nonparillas* ou *lamparillas*. »

LAMPRESSE

On appelle *lampresses*, sur les bords de la Loire, les nappes de filet destinées à prendre les lamproies [1]. Ce mot est fort intéressant à étudier dans sa terminaison. Je crois qu'il faut le considérer comme le représentant d'un ancien **lampreresse*, devenu par dissimilation **lamperresse*, **lamperesse*, où nous avons manifestement le suffixe *-erez*, étudié par M. Tobler à propos du mot *banneret*. A défaut d'exemples anciens pour le « filet à lamproies », on peut se référer à l'article *waufret* de Godefroy et voir comment se dit le « fer à gaufres » : la forme primitive *waufrerez*, non attestée, est dissimilée en *wauferès* ou *wauferrès*, d'où finalement *waufrès* [2]. Même suffixe dans « bacq *anwillerech* », bac à anguilles : le mot est dans Godefroy [3]. Il me paraît certain, d'après cela, que dans *ableret*, filet à prendre les ables, il ne faut pas voir, avec M. Tobler [4], un diminutif de *ablière*, mais un dérivé direct de *able*, où *et* a remplacé abusivement *ez*, comme dans *banneret*, *couperet*, *dosseret*, *esseret*, *guilleret*, *traceret*, et tant d'autres. Ce suffixe *erez* est très répandu en français, bien que M. Meyer-Lübke déclare que notre langue en offre peu d'exemples [5] : si je vidais mes cartons, nous rendrions presque des points à l'italien. Je me contenterai de signaler un fait que je n'ai vu indiqué nulle part jusqu'ici, c'est que la fusion de arius et de ĭcius, que suppose notre suffixe, remonte à une époque très ancienne : on trouve capsaricius dans les scholies de Juvénal ; sigillaricius dans Flavius Vopiscus ; porcaricius (*canis*), ursaricius (*canis*), vaccaricia, dans la *Lex Alamannorum* ; Rotaricias (nom de lieu), dans une charte de 632 ; caprariciа, dans le capitulaire *de Villis*, etc., etc.

---

1. D'après Lemarié (dans Rolland, *Faune pop.*, III, 97), sur nos côtes de l'Ouest on donne aussi le nom d'*anguille lampresse*, *petite lampresse*, à des variétés de lamproies. Cf. *truite saumonneresse* dans Taillevent.

2. Cf. *confarrie* (à côté de *conflarie*) pour *confrarie* dans le *Livre des Mestiers*. C'est le cas étudié dans mes *Essais*, p. 365 ; l'exemple de *pommeroge* a été, par erreur, placé dans la série *l*, p. 366.

3. Cf. l'art. *villerec*, où *Saqueau villerech* doit très vraisemblablement se lire *sacque anvillerech*.

4. *Sitzungsb.* de l'Académie de Berlin, 19 janv. 1893.

5. *Gramm. des l. rom.*, II, § 417.

LEUDE

Le dictionnaire de l'Académie française ne connaît le vocable *leude* que comme substantif masculin : « nom que, dans les premiers temps de la monarchie française, on donnait aux compagnons ou fidèles du roi, à ceux qui le suivaient volontairement à la guerre. » En ce sens, *leude* est la transcription du latin mérovingien leudis ou leudus, emprunté du germanique liud, peuple, mot conservé dans l'allemand actuel *leute*, et il n'a pas de mystère pour l'étymologiste. Mais *leude* est aussi un substantif féminin, bien connu de tous les historiens du droit français. Comme le dit justement M. Ch. Mortet dans *La Grande Encyclopédie*, on donnait, à l'époque féodale, dans certaines parties de la France, le nom de *leude* aux droits perçus par un seigneur sur la circulation et la vente des marchandises de toute sorte fabriquées ou importées dans ses domaines, et ce nom était surtout employé dans les pays de langue d'oc. [1]. Historiens et philologues se sont donné carrière sur l'étymologie de *leude* : Du Cange l'identifie avec un substantif féminin leudis, qui figure, au sens de « wehrgeld », dans plusieurs lois barbares et qui a le même radical que le masculin *leude*, et il repousse l'opinion de Chopin qui voulait y voir le verbe laudare, comme dans *lods et ventes*. Les Bénédictins, continuateurs de Du Cange, rapportent que Graverol le tire du verbe allemand leisten, fournir, etc. Enfin pour Diez *leude* représente *levita, participe passé secondaire de levare pris substantivement, dont l'existence est dûment attestée par les formes romanes du mot signifiant « levain » : ital. *lievito*, esp. *leudo*, etc.

L'opinion de Diez soulève des objections insurmontables qu'il n'a pas dû se dissimuler, puisqu'il signale lui-même les variantes du mot en ancien provençal : *leuda*, *leida*, *ledda*, *lesda*, et qu'il n'ignore pas l'existence de l'esp. *lezda*. L'étude des nombreux exemples qui figurent dans Du Cange permet d'affirmer que *lezda*, devenu par la suite *lesda*, *leida*, est la

1. Littré dit « nom donné, au moyen âge, à toute espèce de prestation ou impôt » : la définition ne brille ni par l'exactitude ni par la précision.

forme la plus répandue en France : cette forme conduit à un type primitif licita, très transparent encore dans un texte de 1056, relatif aux environs de Toulon, où on lit *lisida* (Du Cange), proprement « taxe licite, légale ». Quant à *leuda*, c'est la forme catalane correspondant régulièrement à l'esp. et au prov. *leẓda*. Que le changement de c latin devant *e*, *i* en *u* ait pu avoir lieu en dehors des frontières du catalan proprement dit, c'est ce que montre le nom même de la rivière d'*Aude* < *Acete pour *Atece, Atacem. En fait, les plus anciens textes cités par Du Cange avec la forme *leuda* appartiennent à la Catalogne (1067, 1095, 1131, etc.); mais il faut reconnaître que cette forme a bientôt débordé hors de ses limites linguistiques naturelles, sans arriver cependant à occuper en France, à beaucoup près, tout le terrain de la forme indigène *leẓda*, *lesda*, *leida*.

MARPRIME

« Terme de marine. Nom que les voiliers donnent à un poinçon dont ils se servent pour percer des trous dans la toile. » (Littré). Le mot est admis dans le *Dictionnaire général*, avec la mention « origine inconnue », assez justifiée par le silence de Littré et l'absence du mot dans le *Glossaire nautique* de Jal. C'est un emprunt très récent au néerlandais *marlpriem*, que Halma (1717) traduit par « aiguille de tré (?) qui sert à coudre les voiles », de *priem*, poinçon, et *marlen*, coudre avec du merlin. Le mot a été aussi adopté en allemand sous la forme *marlpfriem*, que Mozin (1812), lequel ignore *marprime*, traduit par « épissoir ou cornet d'épisse. »

LES REPRÉSENTANTS FRANÇAIS DE *PAPYRUS*

Les patois français du Centre et de l'Ouest possèdent pour désigner diverses plantes aquatiques ou paludéennes des noms, à désinence variable, qui ont en commun le radical *pav*. Voici ceux que je connais, avec le nom scientifique latin des plantes auxquelles chacun d'eux s'applique.

Normandie : *pave*, s. ., iris pseudoacorus, scirpus lacustris, sparganium ramosum, sparganium simplex; *pavée*, s. f., iris pseudoacorus, sparganium ramosum, typha latifolia; *paveille*, s. f. sparganium ramosum; *paveux* et *pavots*, s. m. pl., iris pseudoacorus (Joret).

Guernesey : *pavie*, s. f., typha latifolia (Métivier).

Haut-Maine : *pavot*, s. m., feuille d'une variété d'iris (Montesson).

Bas-Maine : *pavé*, s. m., sparganium, iris pseudoacorus, glaieul; *pavo*, s. m., iris pseudoacorus (Dottin).

Centre : *pavais*, *paveis*, s. m., iris pseudoacorus, tiges et feuilles du typha latifolia (Jaubert).

Vendée : *pavas*, s. m., typha latifolia (Jaubert).

Dans un article antérieur j'ai étudié le mot *paveille*, dont j'ai montré le rapport frappant avec le marchois *babelha* et le prov. mod. *paveu*, autrefois *pabel*, qui se rattachent selon toute vraisemblance au lat. papyrus[1]. Il me paraît difficile de séparer *paveille* de toute la famille que j'ai présentée ci-dessus au lecteur et dont je n'avais pas fait la connaissance quand j'ai rédigé l'étymologie de *paveille*. On a cherché à établir pour cette famille deux généalogies différentes qui ne me paraissent acceptables ni l'une ni l'autre. Métivier voit l'origine du guernesiais *pavie* dans le lat. pappus, grec πάππος, duvet; mais le pp primitif ne peut pas donner un *v*. Le comte Jaubert explique que si cette plante s'appelle *pavais* en Berry c'est que « l'on recherche ses longues feuilles pour les répandre sur le *pavé* des églises et sur le sol des rues dans les processions. » C'est ingénieux, mais sans solidité. Le rapport de *jonc* et de *joncher*, *jonchée*, dont se prévaut le comte Jaubert, est l'inverse de celui qu'il faudrait admettre entre *pavé*, *paver* et *pavais*. Même si on accepte sa manière de voir, on se heurte à l'impossibilité de trouver un suffixe qui convienne à l'*e* ouvert (noté *è*, *ai* ou *ei*) du berrichon *pavais* et du bas manceau *pavé*[2]. Or, en partant de papyrus, nous pouvons nous prévaloir du vénitien *pavero*, mèche, pour supposer une forme secondaire *papĕrus[3], qui conviendrait parfaitement au berrichon et au bas manceau, représentants d'un primitif **paveir* : la chute de l'*r* finale est normale. On peut admettre que cette terminaison s'est confondue ailleurs avec différents suffixes, d'où *pavot*, *pavas*,

1. *Romania*, XXVI, 439; *Essais de phil. franç.*, p. 348.

2. Il y aurait bien ētum, mais ce suffixe ne s'ajoute jamais à un radical verbal.

3. Peut-être *papĕrus à côté de papȳrus en latin vulgaire est-il dû au doublet du latin classique cypĕrus, cypīrus (grec κύπειρος, κύπερος) : le papyrus est une simple variété de cyperus.

paveux. Plus embarrassantes sont les formes féminines de la Normandie, abstraction faite de *paveille*. On ne pourra se prononcer sûrement que quand des textes du moyen âge nous auront offert assez d'exemples de ces différents mots. Provisoirement, supposons que le genre féminin de papyrus s'y est conservé (ce qui, en somme, n'est pas un cas plus extraordinaire pour ce mot que pour corulus ou rumex), que papyrus accentué à la grecque a donné **pavre* (d'où *de la pave*); que papyrus accentué sur l'y long a donné **pavir* (d'où *de la pavi*, écrit à tort *pavie*); et enfin que la variante *papērus a donné **paveir*, comme en Berry, d'où *de la pavei*, qui s'est altéré, sous l'influence du verbe *paver*, dont il a été considéré comme le substantif participial, en *de la pavée*.

MEAISSE

Carpentier a relevé dans une lettre de rémission de 1402 le mot *meesse* employé dans l'expression « quatre *meesses* d'osier », et il l'a convenablement traduit par « fascis, manipulus, vulgo *gerbe*, *bote* ». Mais il a eu le tort de confondre *meesse* avec *maise*, que l'on trouve toujours associé à *hareng* dans les expressions comme *hareng en maise*, *maise de harengs*, et qui doit vraisemblablement se traduire par « baril, tonneau [1] ». Godefroy a fait la même confusion [2] (il ne connaît pas d'autre exemple de *meesse* que celui de Carpentier), mais il rapproche très judicieusement de cet ancien mot le patois actuel *maisse* qui, en Franche-Comté et dans le Sancerrois [3], désigne un paquet de chanvre formé de plusieurs poignées. *Meesse* est pour **meaisse* et représente très exactement le latin metaxa ou mataxa, grec μέταξα, qui s'est conservé dans toutes les langues romanes au sens de « écheveau [4] » : c'est donc un doublet de *matasse*, employé aujourd'hui dans la soierie, d'après

1. V. l'article *meisa* 1 dans Du Cange.

2. A l'art. *maise* 2.

3. Jaubert enregistre *maisse* dans son supplément comme un mot du Sancerrois. La lettre de rémission de 1402, citée par Carpentier et Godefroy, est relative à Châteauneuf-sur-Loire, entre Orléans et Gien, c'est-à-dire à une région assez en aval de Sancerre.

4. N° 5157 de Körting.

l'italien *matassa*. Diez indique un ancien français *madaise* dans le même sens, que l'on trouvera dans Godefroy (c'est encore un apport de Carpentier) : ce *madaise*, qu'il ne faut pas hésiter à corriger en *madaisse*, n'est qu'un mot provençal habillé à la française, car le document où il se trouve a été rédigé en Languedoc [1]. Ménage emprunte à Bourdelot le terme de tisserand *medasche* « écheveau », qui doit être aussi de provenance méridionale. Enfin, j'ajouterai que le provençal signifie aussi bien « botte » que « écheveau » : Cujas a déjà noté que l'on retrouvait en Gascogne l'expression *metaxa lini* qui est dans Lucilius, et Mistral enregistre *madaisso d'amarino*, « botte d'osier ». Sur les bords de la Loire, le polyptique de Fleury mentionne aussi des *madascias lini*, ce qui a donné à Guérard l'idée malheureuse de voir là l'étymologie de *mèche* [2].

MENEVEL

Je relève dans le *Glossaire du patois de Bournois*, de Roussey : « *mènvé*, n. m., petite gerbe de chanvre. » Si l'on compare le mot à *mènvèl*, manivelle, on reconstituera sans aucun risque d'erreur une ancienne forme **menevel*. Rien dans Godefroy, il est vrai; mais Carpentier a relevé *unum menevellum canapis* dans un acte latin de 1383 relatif à Thoisy au diocèse d'Autun (Côte-d'Or), ce qui équivaut à *un menevel* en français. Le mot

---

1. C'est une rémission pour un prisonnier de Réalmont (Tarn).

2. Au dernier moment, ayant d'aventure lu l'article *chenove* de Godefroy, j'y trouve deux précieux exemples, de 1339, provenant du cartulaire de Langres : *les maaisses de chenove, seize maasses de cenove*. Cette dernière forme m'ayant fait soupçonner qu'il pouvait y avoir quelque transfuge dans le mot français actuel *masse*, j'ai examiné l'article *masse* 1 de Littré et je n'hésite pas à revendiquer pour metaxa toute la division 9, ainsi conçue : « Quantité de marchandises semblables dont le nombre ou le poids est fixé par l'usage. Une *masse* de plumes, la quantité de cinquante plumes..... Des soies, des plumes, des pelleteries en *masse*. » Si l'on veut bien se reporter à l'article *masse* du *Dictionnaire du Commerce* de Savary des Bruslons, je crois qu'on partagera ma conviction. On y verra que *soie en masses* est absolument synonyme de *soie en matasses*, et que les *masses* de plumes d'autruches et de zibelines ou d'hermines sont analogues aux paquets ou bottes de lin, de chanvre ou d'osier.

se rattache évidemment à manipulus[1], mais comment? Admettre *manipellum > *menevel*, c'est se heurter à la loi de Darmesteter, d'après laquelle on devrait avoir **mampel*. Il semble qu'il y ait eu confusion entre manibula et manipulus : je crois avoir prouvé l'existence de *manabella (pour *manibella); il me paraît bien vraisemblable que *menevel* remonte à *manapellum (pour *manipellum).

PALTRET

Cotgrave donne ce mot comme « blesien » et le traduit par l'anglais « cleaver », c'est-à-dire « couperet ». Godefroy reproduit Cotgrave et ajoute que *paltret* se dit encore avec le même sens dans la Beauce et le Perche. M. Thibault, dans son *Glossaire du pays Blaisois*, écrit *palletret* et propose dubitativement de voir dans le mot un composé de *palle*, pelle, et de *étret*, étroit, « ce couperet ayant sa lame large comme une pelle et mince comme une lame de couteau. » Pourtant M. Thibault a eu l'idée de rapprocher *paltret* de *parteret* donné par le supplément de Littré comme dérivé de *partir* : je ne m'explique pas que l'exemple de Cotgrave lui ait paru « probant » pour établir que *parteret* et *paltret* étaient deux mots différents. Je n'hésite pas à considérer *paltret* comme une dissimilation de **partret*, forme contractée de *parteret*[2] : nous avons là une application de plus de la loi 12 de M. Grammont : « de deux consonnes séparées par une occlusive l'explosive dissimile l'implosive[3] ». Quant au rapport de *partir* et de *parteret*, Littré le qualifie d'irrégulier, mais il a tort : le suffixe *eret*, à l'origine *erez*, peut légitimement s'adjoindre au radical d'un verbe, à quelque conjugaison qu'appartienne ce verbe. Comparez l'anc. franc. *croisserece*, *retenterece*, de *croissir*, *retentir*, et le français moderne *refenderet*, *rebatteret*, de *rebattre*, *refendre*.

---

1. Le mot latin est représenté en Gaule sous la forme populaire par le gascon *menèble*, poignée : *un menèble de bime*, une poignée d'osier (Mistral).

2. Une autre forme de **partret*, due à une étymologie populaire, est *portrait*, « marteau de paveur servant à ébarber et à tailler », mot signalé dans une thèse récente de M. Heinrich Gade, *Ursprung und Bedeutung der Handwerkzeugnamen im Französischen*, Kiel, 1898, p. 55.

3. M. Thibault enregistre encore *poltrait*, pour *portrait*.

PASSE-FLEUR

Passe-fleur est un nom vulgaire très répandu de l'*anemone pulsatilis*; le même nom s'applique aussi à quelques variétés de *lychnis* et de *narcissus*. D'après Littré, le *lychnis coronaria* est dit *passe-fleur* « parce qu'il passe les autres fleurs ». Pour Darmesteter, *passe-fleur* présente, comme *passe-pomme* et *passe-rose*, un verbe accompagné d'un vocatif[1]. Le plus ancien exemple du mot que je connaisse est dans le *Dictionaire francois latin* de Robert Estienne (1539) : « Une herbe appelée *passefleurs*. » Voilà qui semble donner raison à Littré contre Darmesteter; mais au fond ni l'un ni l'autre de ces deux maîtres ne me persuade. Je remarque que l'anémone est appelée aussi *fleur de Pâques*, en France (cf. l'allem. *Osterblume, Osterschelle, Aprilblume, Märzblume*, etc.); l'anglais dit *pasque-flower*. Or, comme Pâques se dit en anglais *Easter*, ne faut-il pas admettre que *pasque-flower* vient du français et suppose l'existence d'un ancien mot **pasque-fleur*, déformé au XVIe siècle en *passe-fleur*, d'après *passe-rose*, *passe-velours*, etc.[2] ? Je sais bien que la formation d'un mot comme *pasque-fleur* en français n'est pas très naturelle, si l'on ne considère que la syntaxe normale de la langue. Mais il faut tenir compte de l'existence de quelques mots analogues, lesquels ont donné du fil à retordre à A. Darmesteter, notamment *chaqueue* (queue de chat), *chiendent* (dent de chien), *terrenoix* (noix de terre)[3]. Et Darmesteter est loin d'avoir tout relevé. Il y en a de particulièrement suggestifs : tels *piedlatte*, *piedsente*, *piedvoie*, *vimpierre*, usités surtout à la frontière des pays germaniques, et où on ne peut hésiter à voir l'influence des mots allemands correspondants : *Fusspfahl*, *Fusssteig* ou *Fussweg*, *Weinstein*. D'où il suit que *pasque-fleur* pourrait bien être une traduction de l'allemand *Osterblume*.

---

1. *Noms comp.*, 2e éd., p. 226. — Douteuse pour *passe-pomme*, l'explication par le vocatif n'est pas admissible pour *passe-rose*.

2. En anglais même, on trouve *passe-flower* à côté de *pasque-flower* : Cotgrave donne les deux formes, s. v. *pulsatille*. M. Smythe Palmer (*Folk-Etymology*, London, 1882) considère que *passe-flower* est une altération par étymologie populaire, analogue à celle qui a transformé *pasque-eggs*, œufs de Pâques, en *tast-egges* et *pace-egges*.

3. *Noms composés*, 2e éd., p. 154 et s.

PLAQUESIN

« ***Plaquesin***, s. m. Écuelle dans laquelle le vitrier détrempe du blanc, » dit Littré, sans expliquer la formation du mot. Il indique la prononciation *pla-ke-zin*, n'y ayant pas reconnu un mot composé [1]. L'excellent *Dictionnaire du Commerce* de Savary des Bruslons écrit *plaque-sein* et définit ainsi : « Espèce de petite écuelle de plomb un peu en ovale, dans laquelle les vitriers détrempent le blanc dont ils signent ou marquent les endroits des pièces de verre qu'ils veulent couper au diamant [2]. » Il est difficile de ne pas voir dans ce mot un composé formé avec le verbe *plaquer* et le mot *seing* < signum.

PORTE-CHAISE

On lit dans les *Mots composés* de Darmesteter : « La chaise à porteurs s'est dite *porte-chaise* aussi bien que *chaise*. Ce mot n'est ni dans Bescherelle ni dans Littré; je le trouve cité dans Clemm, *Compos. græc. cum verb.*, p. 93, qui, n'y reconnaissant pas un composé avec vocatif, ne peut se rendre compte de sa composition [3]. »

Ce n'est pas *porte-chaise*, c'est *porte-chaire* que Clemm a mentionné, mais peu importe. Voici textuellement ce qu'il en dit : « Francogall. *porte-chaire* non est is quem per imperativum alloquimur : *porta lecticam*, vel is *qui portat lecticam*, sed ipsa *lectica quae portatur, quae portando inservit*, prorsus ut nostrum *tragbahre*. »

Clemm a été victime d'une autosuggestion germanique, et Darmesteter s'est trop pressé de le croire sur parole. On ne trouvera jamais *porte-chaire* [4] ou *porte-chaise* [5] dans un texte

---

1. Le mot manque dans les *Mots composés* de Darmesteter. — Le dictionnaire français-allemand de Sachs et Villatte indique aussi la prononciation avec une *s* douce.

2. Le mot est écrit *plaquesain* dans Furetière (éd. 1727) et dans Richelet (éd. 1728), *plaquesein* dans TRÉV.

3. 2e éd., p. 176.

4. Le mot est dans H. Estienne, *Précellence*, où il a été signalé par Darmesteter lui-même, *op. laud.*, p. 218, et dans Oudin, *Rech. ital. et franç.*

5. Cf. le *Dict. général*. A l'exemple de Scarron, qui y est cité, on peut en

français avec un autre sens que celui de « porteur de chaire ou de chaise », correspondant à l'italien *portaseggetta*, par lequel le traduit Oudin. Comme *gratte-boesse*, *passe-fleur*, *vilebrequin* et quelques autres, *porte-chaise* est à rayer de la liste des « composés qui ne peuvent s'expliquer que par un impératif suivi d'un vocatif [1]. »

PROMOISTRE

F. Godefroy a relevé dans le *Trésor* de Brunetto Latino ce nom de la trompe de l'éléphant : « ses bez est appelez *promoistre*. » En variante *promostre*, *premoiste*. Il n'y a pas le moindre doute que *premoiste* représente très exactement le latin promuscis, variante bien connue de proboscis, soit sous la forme « classique » promuscidem à l'accusatif, soit plutôt sous la forme ramenée à la première déclinaison latine *promŭscida [2] : le changement de l'*o* protonique en *e* par dissimilation (cf. *sereur*, *selon*, *séjour*, etc.) et le renforcement du *d* en *t* (cf. *boiste*, *moiste*) sont très réguliers. Il n'est pas jusqu'à l'épenthèse d'une *r* dans *promoistre* qui ne se retrouve dans *flaistre* (primitif de *flétrir*), *rustre*, *enchoistre*, etc. Il me paraît impossible de se refuser à admettre *promuscida dans le lexique du latin vulgaire de la Gaule, malgré tout l'étonnement qu'on en peut éprouver.

RECINCIER

L'anc. franç. *recincier*, picard *rechinchier* [3], qui correspond pour le sens au mot actuel *rincer*, a depuis longtemps attiré

---

joindre un de Colletet, *Tracas de Paris*, p. 263 du *Paris burlesque* du bibl. Jacob.

1. Je profite de l'occasion pour signaler un exemple de la composition avec l'impératif plus ancien que le fameux *Tenegaudia* du testament d'Abbon cité par Darmesteter, dans les actes du concile de Lestines en 743 : *de lunae defectione quod dicunt* vinceluna. Je l'emprunte simplement à Du Cange.

2. Cf. les formes attestées chlamyda, lampada, magida, paroxyda, etc., et *boiste*, *palourde* de *pyxida, *pelorida.

3. Littré enregistre le terme de métier *rechinser*, « laver la laine dans l'eau claire », dont la forme dénote assez l'origine picarde. En fait, le *Dict. du*

l'attention des étymologistes [1]. Du Cange, ayant trouvé dans un texte latin de 1239 l'expression *recincerare* (sic) *manus*, a eu vite fait d'y reconnaître son picard *recincer* (sic), et, jouant de malheur, comme à son ordinaire, il l'a rattaché à l'ancien substantif *chainse*. Ménage, qui, dans ses *Origines* (1650), s'était borné à rapprocher le français *rincer* de l'anglais *to rinse*, sans décider de quel côté était l'emprunt, fait appel, dans son *Dict. étym.*, au latin du moyen âge resincerare, dérivé de sincerus : Littré s'est rangé à cette opinion [2]. Scheler et Flechia ont proposé *recentiare, qui convient fort bien au provençal *rezensar*, mais qui, comme l'a montré M. G. Paris, ne saurait rendre compte du français *recincier*. M. G. Paris suppose que *recincier* est apparenté à l'ancien français *cince*, haillon, chiffon; mais le fait que, dès les plus anciens exemples, *recincier* est employé au sens de « rincer, purifier avec de l'eau [3] » et non de « nettoyer avec un chiffon », ôte beaucoup de vraisemblance à cet ingénieux rapprochement.

Le grammairien Charisius, dans son étymologie plus ou moins exacte du lat. quinquatrus, emploie le verbe quinquare, qui ne se trouve chez aucun autre auteur : « A *quinquando*, id est *lustrando*, quod eo die arma ancilia lustrari sint solita [4]. » Ce verbe quinquare a tout l'air d'un mot de frappe populaire, tiré de quinque, la *lustratio* se faisant tous les cinq ans, ou tous les lustres. Une formation parallèle *quinquiare est très vraisemblable : cf. *abantiare, de abante. Le changement du qu initial en c est normal, puisque le latin vulgaire dit *cinque pour quinque; quant à la réduction postérieure de *cinquiare à *cinciare, elle se retrouve dans laqueare devenu *laciare, lacer. Nous avons en somme dans *recĭnciare le type phonétique parfait que postulent le français *recincier* et le modénais *arzinzer*, dont l'*i* ne peut venir que d'un i long latin comme est celui de quinque. Le sens convient fort bien

---

Commerce de Savary des Bruslons nous apprend que c'est un « terme de manufacture dont on se sert dans la sayetterie d'Amiens ».

1. Cf. le nº 6718 du *Lat.-rom. Wœrterb.* de Kœrting.
2. Aux mots *rechinser* et *rincer*.
3. *Or vueil me bouche recincier*, Gautier d'Arras, *Eracle*, 50.
4. Je prends la citation dans Forcellini-De Vit.

aussi, la purification par l'eau étant sans doute la plus couramment employée [1]. Du moment que la phonétique est satisfaite [2], la sémantique peut être de bonne composition : elle en a vu bien d'autres [3].

REELENGHE

Il y a dans le dictionnaire de Godefroy un article *relanghe*, qui consiste en un point d'interrogation suivi de deux seuls exemples (1315 et 1367) : l'auteur n'a pas reconnu qu'il s'agisssait du nom flamand de l'institution appelée ailleurs « chambre des comptes » et en Flandre même, plus ordinairement, *renenghe*. Les articles *relanghe* et *renenghe* de Godefroy n'ont pas seulement le tort de ne pas être mis en corrélation; ils auraient dû être étoffés à l'aide d'exemples réunis par Carpentier et insérés par lui dans Du Cange, sous les mots *relanga* et *renengha*. Deux des exemples de Carpentier portent *reenenghe*, *renenghe*; un, de 1303, *reelenghe*. Carpentier a vu dans le bas latin *relanga* une corruption de *regalia*, les droits régaliens, tandis qu'il rattache *renenghe* à *ratiocinium*. Diez à son tour a considéré *reelenghe* comme la forme féminine d'un mot **reelenc* qui serait le correspondant exact de l'espagnol *realengo*, c'est-à-dire la combinaison du latin regalis avec le suffixe germanique ing [4].

L'étymologie de *reenenghe* a été indiquée par M. Colinez dans

---

1. « Ter socios pura circumtulit unda... Lustravitque viros, » Vergilius, *Aen.*, VI, 229.

2. De par la phonétique, est-on obligé — en dépit du sens — de considérer *rincer* comme un mot différent de *recincier*? C'est une question à débattre.

3. [Je ferai remarquer que le quinquare de Charisius a déjà été proposé par Littré et Mistral comme étymologie de *requinquer*, *requinca*; mais le sens de ce mot, qui est sans doute en français d'importation méridionale (bien que Cotgrave le donne comme picard), ne convient pas trop bien : *requinca* paraît signifier proprement « redresser »; un *camus requinqué* (Cotgrave) est un camus dont le nez écrasé se redresse en pointe; *requinquet* en provençal (Mistral) désigne « un petit retour ou crochet formé par l'extrémité du *gangui*, filet de pêche »; voyez encore dans Mistral l'art. *requinquin* (d'où le fr. pop. *riquiqui*). — G. P.]

4. *Gramm. des langues romanes*, II, 350. Cf. mes *Essais*, p. 273.

la *Notice sur les rennengues*, à laquelle renvoie Godefroy [1] : c'est une adaptation française du flamand *redening*, substantif signifiant « compte », dérivé d'un ancien verbe *redenen*, compter [2]. M. Colinez ne parle pas de la forme *reelenghe* : il est évident que c'est une forme dissimilée de *reenenghe*. Le cas rentre dans la loi 14 de M. Grammont, où l'on trouvera, entre autres exemples, *Schevelingen* pour *Scheveningen*.

REILLÈRE

« *Reillère*, conduit qui amène l'eau sur la roue d'un moulin à pots, » dit Littré, sans s'expliquer sur l'étymologie. Même forme dans le *Dictionnaire français-allemand* de Mozin (1812), et dans l'*Encyclopédie méthodique, Arts et métiers*, V, 41 (1788). C'est une graphie fautive de *rayère*, que l'on trouvera avec le même sens dans Littré, et dont l'origine est claire : il dérive de l'ancien verbe *raier*, au sens si fréquent de « jaillir », en parlant d'un liquide.

REISSIDAR

Raynouard s'est manifestement mépris sur l'étymologie du prov. *reissidar*, réveiller, quand il l'a rattaché à la famille du lat. sedere [3]. Il est difficile de n'y pas voir, avec Diez, un composé de excitare, soit *reexcitare [4], d'autant plus que le provençal possède un synonyme, plus rare, sous la forme *deissidar*, qui remonte, comme l'italien *destare*, à *deexcitare [5]. Il y a pourtant une difficulté phonétique, qu'il faut bien mettre en lumière, ne fût-ce que pour chercher à la résoudre. Le latin excitare a un i bref, et *reexcĭtare devrait donner en provençal *reissedar*, comme *intoxĭcare donne *entoissegar*. Raynouard cite, il est vrai, un exemple de *reissedar* dans *Girart de Roussillon*; mais il

1. *Messager des sciences hist.*, 1840, p. 294.

2. On s'est servi de même de *reeneur*, *renneur* à l'imitation de *redenaer*, qui correspond au latin *rationarius*.

3. *Lex. rom.*, V, 221; cf. V, 80, où aucune étymologie n'est indiquée.

4. L'article *reexcitare manque dans le *Lat.-rom. Wœrterb.* de M. Körting.

5. A l'article *deexcitare, M. Körting mentionne l'ital *destare*, tout en donnant la préférence à l'étymologie *discitare, hypothèse de M. Storm dont je ne vois pas l'avantage. Il ne signale pas le prov. *deissidar*, qui manque dans Raynouard, mais qui figure, sous la forme *descidar*, dans Stichel,

n'en reste pas moins que la forme ordinaire est *reissidar*, et que cette forme postule *reexcĭtare.

Il est possible de concilier l'étymologie de Diez, que le sens impose, avec le phonétique provençale. Excĭtare dérive du participe excĭtus, de excieo : or, le latin possède, à côté de excieo, la variante excio, dont le participe est excĭtus. Les formes provençales *deissidar* et *reissidar* permettent d'affirmer l'existence en latin vulgaire de *excĭtare, tiré de excĭtus, et de ses composés *deexcĭtare, *reexcĭtare, à côté du latin classique excĭtare [1].

REMÈS

Godefroy donne plusieurs exemples du subst. masc. oxytonique *remès* (variantes *remais*, *remect*, *remeus*, *remaus*) qui signifie « suif » et qui paraît avoir été surtout usité sur les bords de la Loire moyenne et en Poitou. Un de ces exemples vient de l'article *rema* 2 inséré par Carpentier dans le *Glossarium* de Du Cange : on ne voit pas pourquoi Godefroy a laissé de côté trois autres exemples rapportés par Carpentier au même endroit [2]. Carpentier a cru être en présence d'un mot féminin paroxytonique : mieux avisé, au lieu de créer un article *rema*, il aurait utilement commenté un extrait du péage de Château-du-Loir que Du Cange a rapporté sans en donner le sens, à l'article *remissum*, et où l'on voit mentionnée une « *sartago remissi* », c'est-à-dire une « poêlée de *remès*. » L'étymologie est pour ainsi dire toute trouvée. Il suffit de remarquer que le participe latin *remissus* signifie « fondu » pour comprendre comment il a pu se substantiver au sens de « graisse fondue, suif [3] ».

Beitrage zur Lexicogr. des Altprov. Verbums. Il est à remarquer que *reissidar* a complètement disparu des patois actuels, tandis que *deissidar* s'est maintenu en Gascogne sous les formes *deschida*, *deschuda*, qui n'ont pas échappé à Mistral.

1. Quelques-uns lisent même excitet dans Silius Italicus; mais la bonne leçon paraît être exciret. (Voy. Forcellini.)

2. Un autre exemple peut être demandé à Godefroy lui-même, qui l'a tiré de Sainte-Palaye : à l'article *roines*, il faut lire *romès* et remplacer la définition « rognures, débris de lard », par « suif ».

3. Cf. ce passage de Serenus Sammonicus, XV, 269, où la « cera remissa »

On peut donc en toute tranquillité inscrire le substantif *remissum, avec ce sens spécial, dans le vocabulaire du latin vulgaire de la Gaule [1].

RENFORMIR

Terme de maçonnerie, *renformir* signifie, comme dit Furetière (1690), « rétablir une muraille bien endommagée par un gros enduit fort épais en quelques endroits. » Le travail ainsi exécuté s'appelle un *renformis*. Les dictionnaires antérieurs à Furetière ne connaissent pas ces deux mots; l'Académie les a recueillis en 1762. D'après Littré, suivi par A. Darmesteter dans le manuscrit du *Dictionnaire général*, *renformir* est composé avec *re*, *en* et *forme*, et *renformis* est dérivé de *renformir*. Il faudrait donc voir dans *renformis* un substantif participial écrit abusivement avec une *s* finale. La composition d'un verbe en *ir* avec *re*, *en* et *forme* me paraît si invraisemblable [2] que je propose une autre explication. Le moyen français a le verbe *renformer*, remettre en forme, qui a fort bien pu s'employer dans la circonstance. On sait combien la langue technique est riche en dérivés en *is*, primitivement *eïs*, provenant de verbes en *er* : *arrachis*, *couchis*, *hourdis*, *lattis*, *torchis*, etc. De *renformer* on a tiré régulièrement *renformis*, qui plus tard a donné naissance à *renformir*. J'imagine que l'existence de *crépir* à côté de *crépi* (Furetière écrit *crespis*) a beaucoup contribué à l'établissement de ce nouveau verbe *renformir*, mais elle n'était pas indispensable à son avènement. A côté de *vernisser*, dérivé régulier et

---

tient précisément compagnie au suif : *Unguere prodest Ursino et tauri sevo cerisque remissis.* — D'ailleurs, *remetre* est fréquent en ancien français au sens de « fondre ».

1. Un sens un peu différent semble lui avoir été attribué dans la Gaule méridionale. Mistral enregistre *remés*, en gascon *arremès*, avec le sens de « ce qui se caille sur les eaux grasses » : là, le point de départ n'est pas « fondu », mais « laissé en repos ». — Le bas-manceau *remé*, « adoucissement de la température » (Dottin), paraît aussi remonter à remissum.

2. Depuis longtemps, comme l'a remarqué Darmesteter, *Création des mots nouveaux*, p. 120 et 130, la conjugaison en *ir* ne s'augmente (et combien peu!) que par des formations parasynthétiques reposant sur des adjectifs. Il a cité *agourmandir* et *aveulir*; signalons le terme de marine *s'abeausir*, se mettre au beau, en parlant du temps.

traditionnel de *vernis*, ne voyons-nous pas, à la fin du XVIe siècle, apparaître le verbe *vernir*, et, au commencement du XVIIIe siècle, *mégis* engendrer le verbe *mégir* [1] ?

REPOLON

Repolon est un terme de manège, déjà connu de Cotgrave (1611), que le dictionnaire de l'Académie française a admis en 1762; il a été supprimé dans la dernière édition (1878) comme hors d'usage. Voici comment Furetière définit le mot : « Demi-volte d'un cheval, la croupe en dedans, formée en cinq temps. Quelques-uns appellent *repolon* le galop d'un cheval l'espace d'un demi mille. » *Repolon* se trouve au XVIe siècle, comme traduction de l'italien *repolone*, dans *L'Ecuirie du S. Federic Grison* (Paris, 1559), f° 9, v° : « remises, passades, *repolons*; f° 36 : « bailler les passades ou *repolons* a la fin de la carriere », etc. L'italien *repolone* vient d'Espagne, comme maint autre terme de manège : c'est l'espagnol *repelon*, dérivé du verbe *repelar*, proprement « action de tirer le poil », qui s'emploie dans un sens analogue. D'après Salvá, *repelar*, c'est « hacer dar al caballo una carrera corta », et *repelon*, « la carrera pronta y fuerte que da el caballo. »

REVENDIQUER

Revendiquer, d'après Littré, est composé avec le préfixe *re* et le latin vindicare. Le verbe *vendiquer* n'est pas rare en moyen français (voy. Godefroy), mais *revendiquer* n'est même pas en 1611 dans Cotgrave, qui ne donne que le substantif *revendication*. Or, si *vendiquer* est un calque très légitime de vindicare, on ne s'explique guère la formation de *revendiquer*, puisque le latin ne connaît pas *revindicare.

La première édition du *Dictionaire francois-latin* de R. Estienne (1539) a un curieux article, supprimé plus tard, qui jette une lumière inattendue sur la question. On y lit : « REIVINDICATION. Intenter l'action petitoire de reiuindication & faire les consi-

1. On peut jusqu'à un certain point rapprocher de *renformir*, *verniir* et *mégir* le néologisme *tripolir*, frotter de tripoli, qui est dû sans doute pour une bonne part à *polir*.

gnations requises au (*sic*) cas anciennement accoustumez d'une part et d'autre, *Vindiciis ac sacramentis petere.* » Le moyen français a donc possédé un mot *reivindication*, calqué sur le latin [1], et où le génitif *rei* n'est pas plus étrange que *juris* dans *jurisconsulte*, *jurisprudence*, ou *aquae* dans *aqueduc*, etc. Il faut en conclure que *revendication* est une forme instinctivement popularisée de *reivindication*, laquelle a donné naissance à son tour à *revendiquer*, et que le préfixe *re* n'est dans les deux cas qu'une pièce rapportée. Mais comme le rapport est artistement fait! Je signale le cas à M. Remy de Gourmont, qui vient d'écrire un si joli article sur l'esthétique de la langue française [2].

SAVALLE

« *Savalle*, s. m. Nom que porte à la Martinique la *clupée cyprinoïde.* » (Littré). Il n'est pas difficile de reconnaître dans ce mot un emprunt à l'espagnol *sábalo*, qui en Europe désigne l'alose, ou *clupea alosa* des naturalistes. Il serait plus méritoire de donner en même temps l'étymologie de *sabálo*; mais on fait ce qu'on peut.

VÉLINGUE

Dans quelques parties de la Normandie, le *laminaria saccharina*, variété d'algue, s'appelle *vélingue*. M. Joret, à qui nous devons la connaissance de ce vocable, n'a pas réussi à en déterminer l'étymologie, tout en le soupçonnant d'être d'origine germanique [3]. Or, parmi les autres noms normands de cette plante, nous relevons *ceinture*, *étole*, *ruban* [4]; celui de *baudrier*

---

1. On sait que le titre I du livre VI du Digeste est précisément *De rei vindicatione.*

2. Dans la *Revue blanche*, nº 121, 15 juin 1898. — Au dernier moment, M. Delboulle me signale un exemple de *revendiquer* dans Bugnyon en 1568, et M. Paul Godefroy me communique un extrait des archives de Tournai où figure le verbe *revendiquier* à la date de 1437 : la possibilité d'une composition avec *re* et *vendiquer*, indépendamment de *reivindication*, n'est donc pas à écarter absolument.

3. *Flore pop.*, p. LXXXVIII.

4. *Id.*, *ibid.*, p. 236.

est aussi assez répandu [1]. N'est-il pas vraisemblable que *vélingue* est une altération de *élingue*, fronde, mot bien connu, très usité en Normandie au moyen âge, du moyen haut-allemand slinge?

VIGNON

Littré a enregistré le mot *vignon*, « un des noms vulgaires du genêt piquant », sans aucune indication étymologique. Dans son *Supplément*, il a donné des extraits de textes modernes d'où il résulte que *vignon* (et aussi *vignot* et *guignot*) est usité en Normandie. Effectivement, nous trouvons dans l'excellente *Flore populaire de la Normandie* de M. Joret les noms de *vègne*, *vignon*, *guignon*, *vignot*, *gignot*, *gégnot* et *vignette* comme désignations populaires de l'*ulex europæus*, de l'*ulex nanus*, du *genista anglica* ou du *spartium scoparium*. Mais M. Joret est aussi muet que Littré sur la provenance étymologique de cette famille de mots. Le rapprochement s'impose avec l'anglais *whinn*, ajonc, genêt épineux, que M. Skeat considère comme étant probablement d'origine celtique. L'hésitation entre *v* et *gu* pour l'initiale n'a pas besoin de commentaire; le son de *g* continu dans *gignot*, *gégnot* est vraisemblablement dû à une contamination du latin genista.

WIBET

Ce mot, qui signifie « moucheron, cousin » en ancien français, où il se présente aussi sous les formes *guibet* et *bibet*, est spécial à la Normandie et aux régions avoisinantes [2]. Comme on le trouve aussi dans la Bretagne française (*bibe*, *abibô*, etc.), dans la Bretagne bretonnante (*fibu*, *fubu*, *c'houibu*, etc.), en Cornouaille et dans le pays de Galles (*gwybedyn*), on a cru à un emprunt du roman au celtique [3]; mais M. Ernault — si

1. Il est donné par Nemnich, *Allg. polygl. Lexicon der Naturgesch.*, II, 1676, et par Duchesne, *Rép. des plantes utiles*, p. 364. Littré est muet.

2. Voyez Godefroy, aux mots *bibet* et *guibet*. Dans son *Patois du Bessin*, M. Joret donne *bibé*, sans étymologie; il rattache au même radical *bibette*, petit bouton, qui est clairement pour *bubette*. M. Rolland, *Faune pop.*, III, 304, a recueilli personnellement *guibelet* en Seine-et-Oise, qu'il identifie avec le mot *guibelet*, tarière, ce qui me paraît invraisemblable.

3. C'est l'opinion exprimée dans le *Dict. du patois normand* de E. et A. Du Méril, et elle a été plus d'une fois reproduite. On n'a pas manqué aussi de

j'interprète bien sa pensée — considère au contraire que l'emprunt a été fait par les idiomes celtiques et que le primitif devait commencer par un *v* [1]. Je crois qu'on peut reconnaître ce primitif dans l'anglo-saxon *wibba*, insecte en général, du radical germanique *wab*, se mouvoir çà et là [2].

A. THOMAS.

---

songer au latin bibere, boire; voy. notamment Moisy, *Dict. du patois normand*.

1. *Revue celtique*, V, 222; cf. *ibid.*, XV, 358.
2. Cf. Skeat, *Etym. Dict. of the engl. Lang.*, v° WEEVIL.

CARADOC ET LE SERPENT[1]

Dans le numéro de novembre 1898 des *Modern Language Notes*, Miss Carrie A. Harper, de Bryn Mawr College (États-Unis), a publié un très intéressant article sur la belle histoire de Caradoc, lequel fut délivré, par le dévouement d'une femme, d'un serpent qui s'était attaché à son bras. Cette histoire n'était connue jusqu'à présent que par la version française qui se trouve dans la première continuation du *Perceval*[2]; elle s'y présente sous deux formes, la première (A) contenue dans les mss. de la B. N. fr. 794 et 1453, ainsi que dans le ms. de Mons publié par Potvin (bien que ce ms. ait quelques particularités qui le rapprochent de B); la seconde (B) dans le ms. 1429 et dans le ms. de Montpellier dont Potvin a communiqué quelques leçons, ainsi que dans la version allemande rimée au XIVe siècle par Claus Wisse et Philippe Colin[3]; le ms. 12577 présente une version identique d'abord à B, puis (à partir du v. 15205) à A, tandis que la mise en prose imprimée en 1530 suit un ms. d'ailleurs conforme à 12577, mais qui reste jus-

1. Je ne voulais d'abord écrire qu'une courte note sur le *paper* de Miss Carrie A. Harper; la note s'est allongée et a pris les proportions d'un article; mais je n'ai pas eu le loisir de traiter à fond plusieurs des points intéressants du sujet, et je demande qu'on ne voie dans les pages qui suivent qu'une ébauche et une première orientation.

2. On ne peut compter pour une seconde version le résumé incomplet que donne *Renart le Contrefait*. Comme l'a très bien démontré Miss Harper, ce résumé procède de la rédaction B du *Perceval* et n'a donc aucune valeur par lui-même. Il est seulement à noter que le héros y est appelé Quarados *Brunbras* (cf. ci-dessous, p. 222, n. 4).

3. *Parzifal... eine Ergänzung der Dichtung Wolframs von Eschenbach*, zum ersten Male herausgegeben von Karl Schorbach (Strasbourg, 1888), col. 45 ss.

qu'au bout fidèle à la rédaction B; le ms. 12576, d'accord avec Mons jusqu'au v. 15164 (sauf qu'il a une longue interpolation qui se retrouve dans Montpellier), l'abandonne ensuite jusqu'au v. 15417 pour marcher avec 1429 et Montpellier[1]. Ces deux formes ne diffèrent qu'en ce que la seconde est plus délayée; elles sont d'ailleurs d'accord sur le fond des choses. Je vais en donner le résumé, en y joignant celui d'une aventure qui sert de préambule au récit.

Le roi Caradoc de Vannes[2] épouse Isaune de Carhaix[3], nièce d'Arthur. Mais elle est aimée de l'enchanteur Éliavrès[4],

---

1. Voyez le mémoire de M. H. Waitz, *Die Fortsetzungen von Chrestiens' Perceval le Gallois* (Strasbourg, 1890). M. Waitz admet quatre rédactions, qui comprendraient : la première 794 et 1453, la seconde Mons, la troisième 1429, 12576, Montpellier et la version allemande, la quatrième 12577 et la mise en prose française (avec la particularité indiquée dans le texte). Pour notre épisode, il suffit de faire les distinctions que j'ai marquées. Toutefois, il faut noter que la première rédaction de A (794 et 1453) remplace les vers 12935-15164 de Mons par 45 vers seulement (imprimés dans Waitz, p. 3), supprimant ainsi une interpolation commune à Mons et à B et une sous-interpolation propre à B, et que cette même première rédaction diffère quelque peu, dans la fin de ce passage, de Mons, qui marche (ainsi que 12577, ici rattaché à la rédaction A) avec la rédaction B voyez ci-dessus.

2. *Vanes* dans 7964 (f° CCCLXXXXIII *c*) et *Venes* dans 1453 (f° 79*f*), mais *Nantes* dans 12577 (f° 49 *a*) et dans Mons (v. 12456). Les mss. de la rédaction B ont des leçons visiblement altérées : *Karados avoit non demoine, Rois et sire estoit de test* (sic) *raigne* (1429, f° 102 *a*); *Carados avoit non de vaigne*; *Rois estoit et sire de iaïgne* (sic) (12577, f° 89 *d*); *Carados avoit non donguire, Rois et sire est de ceresire* (Montp. dans Potvin, p. 117). Le roman en prose dit « le roy Carados de Vaigne » (Potvin, *ibid.*); la traduction allemande porte *Nantes*, comme le font d'ailleurs plus tard les mss. 1429, 12577 et Montpellier. L'altération de *Vennes* en *Nantes* s'est faite indépendamment dans différents manuscrits (notons que Caradoc est roi de *Vanes* dans le *Chevalier as deus espees*, vv. 96, 12123). Tous les textes s'accordent d'ailleurs à mettre le royaume de Caradoc, comme le pays d'Isaune, en Petite-Bretagne : pour aller de Cornouailles chez lui, Caradoc (le jeune) passe la mer (éd. Potvin, v. 15124, 15131).

3. Variantes : *Ysane*, *Ysenne*, *Ysame*, *Ysaive*, *Yseve*. Elle est partout (sauf variantes graphiques) de *Carahais*.

4. Le ms. de Mons, suivi par Potvin, l'appelle, par une faute évidente, *Galaries* aux vv. 12460 et 12575 ; tous les autres ont *Eliaures* (que Mons lui-même donne au v. 15293), qu'il fauti nterpréter *Eliavrès* (*Elyafres* dans la traduction allemande).

qui réussit pendant les trois premières nuits à supplanter le mari, en substituant à la jeune femme, dans le lit de celui-ci, trois femelles d'animaux auxquelles il a donné par magie la forme d'Isaune [1]. L'enfant qui naît quelques mois après, et qui reçoit également le nom de Caradoc [2], est le fils d'Éliavrès et non du roi. Il est élevé à la cour de son grand-oncle Arthur, qui le fait chevalier; pendant la fête qui accompagne cette cérémonie, survient un inconnu qui demande si quelque chevalier consentira à lui couper la tête à condition qu'au bout d'un an il se la laissera couper par lui. Le jeune Caradoc seul accepte cette étrange proposition : il coupe la tête de l'inconnu, qui la ramasse et s'en va tranquillement. L'année révolue, il reparaît, et Caradoc, fidèle à sa promesse, étend le cou pour être décapité; mais l'étranger se contente de le toucher du plat de son épée [3], puis, le prenant à part, il lui révèle qu'il est son père et qu'il a voulu l'éprouver. Caradoc, indigné, le repousse et dénonce la vérité à son père putatif. Celui-ci fait enfermer Isaune dans une tour, mais Éliavrès s'y introduit souvent par son art. Il est surpris une nuit par son fils Caradoc,

---

1. D'abord une *levriere*, puis une truie, puis une jument. Le ms. de Mons a commis ici deux fautes singulières, en lisant *luriele* pour *leuriere* au v. 12469, et *estive* pour *truie* au v. 12477; mais au passage cité plus loin (p. 217, n. 1) il donne comme les autres mss. une *lisce*, une truie et une jument.

2. Cette forme est sûrement la bonne. Le ms. 794, de beaucoup le meilleur, donne à peu près régulièrement *Carados* au nom., *Caradoc* à l'acc.; les autres ont à l'acc. soit *Caradot*, soit *Carados*, soit *Carado*; les remaniements les plus récents ont même, et en rime, *Carador*. Les formes *Caradue*, *Caraduel*, *Caradieu* (nom. *Caradues*, *Caradeus*, *Caradieus*) apparaissent çà et là dans les mss. du *Perceval*, mais sont surtout fréquentes dans les versions isolées des deux récits de l'épreuve de fidélité, dont je reparlerai; elles peuvent avoir de l'intérêt en indiquant pour ces récits une provenance particulière; mais je ne m'occuperai pas ici de cette question. Les variantes *Kar-*, *Quar-*, n'ont pas d'importance. — On sait que le nom de *Caradoc* (irl. *Cartach*, gall.) *Karadawc*, bret. mod. *Karadec*, etc. est l'ancien nom celtique *Caratacus*, bien connu par le roi des Silures ainsi nommé qui combattit Claude.

3. On sait que cette aventure se retrouve, avec d'autres circonstances, dans *Humbaut*, *la Mule sans frein*, *Perlesvaus*, *Gauvain et le Vert Chevalier*; elle provient, comme on l'a démontré, de l'épopée irlandaise (voy. *Hist. litt.*, t. XXX, p. 75-77, et le récent exposé de M. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, t. VI, p. 49 ss.).

et le mari d'Isaune le soumet à un bizarre et ignominieux châtiment [1]. C'est ici que s'ouvre proprement le récit qui nous intéresse.

---

1. Pour punir ses tromperies, on le fait *gesir* successivement avec une *lisce*, une truie et une jument. Il y engendre le levrier *Guinaloc* (12577 *Guinalor : Carador*, Mons *Guinalos : Carados*, 12576 *Guinalot : Caradot*, 1429 *Guinélox : Carados*; impr. *Guinalor*), le sanglier *Tortain* (12577, 12576; *Cortain* 1429; *Courtain* impr.; *Costans* Mons) et le cheval *Loragor* (*Loriagost* 12577, *Loriagor* impr., *Lorzagor* Montpellier, *Lucanor* Mons, *Lorigal* 12576; 1429 n'a pas reconnu là un nom propre et porte : *Le graignor, le fort et le fier*). Dans la première rédaction de A (mss. 794 et 1453, cf. ci-dessus, p. 215, n. 1), les vers qui mentionnent ces étranges « frères de Caradoc » (éd. Potvin, v. 15155-64) ne figurent pas; mais ils se trouvent dans Mons et dans 12577 (qui fait ici partie d'A), et je crois, vu surtout leur caractère archaïque, qu'ils appartiennent bien à la réd. A, et que le scribe du ms. copié dans 794 et 1453 les a supprimés comme révoltants. — Ces êtres monstrueux, qui rappellent par le mode de leur génération le Minotaure et le centaure Chiron, devaient figurer dans des récits mythiques dont je ne sache pas qu'il soit resté d'autres traces en français, mais dont nous pouvons constater l'existence et l'antiquité chez les Celtes. L'un des « trois chevaux alertes », des « trois chevaux donnés en cadeau », des « trois chevaux de bataille » de l'île de Bretagne s'appelle, dans les triades, *Lluagor* (Loth, *Mabin.*, II, 206, 245), et il est d'autant plus évident que c'est le même que notre *Loragor* que c'est précisément le cheval de Karadawc *Vreichvras* : on racontait sans doute quelque part son étrange origine, qui le mettait en relation avec Karadawc. On ne peut méconnaître dans le sanglier *Tortain* le fameux *Twrch Trwyth*, le sanglier que chasse Arthur dans le *mabinogi* de *Kulhwch et Olwen*, et qui est donné comme « le fils du prince Taredd » (*Mabin.*, I, 249); il est vrai que plus loin (p. 274) il est dit que c'est « un roi que Dieu a ainsi métamorphosé pour ses péchés », mais cela doit être une explication postérieure, et Twrch Trwyth était sans doute primitivement, comme Tortain, le fils d'un homme et d'une truie ou laie. Or, on sait que le *porcus Troit*, chassé par Arthur, figure déjà dans Nennius, et qu'il faut sans doute l'identifier à l'*orc treit* (« porc du roi ») qui fait l'objet d'une glose, d'ailleurs fort obscure, de l'évêque irlandais (xe siècle) Cormac (voy. le mémoire, où d'ailleurs plus d'un point paraît contestable, de M. J. Rhys, dans les *Transactions of the Society of Cymmrodorion*, févr. 1895). — Encore un mot : la façon dont ces animaux demi-humains sont engendrés est tout à fait invraisemblable, même dans un conte mythologique. Il semblerait plus naturel (si ce mot peut s'appliquer ici) qu'ils eussent été engendrés par le père de Caradoc dans les trois femelles qui avaient été successivement substituées à sa femme (c'est

Isaune veut se venger de son fils, et son amant lui en donne le moyen. Sous le prétexte d'y prendre pour elle un miroir (un peigne dans la rédaction B), elle lui fait ouvrir une *aumaire* où était un serpent « horrible et noir », placé là par Éliavrès; ce serpent s'attache au bras de Caradoc et lui suce la vie : il doit mourir avant deux ans [1]. Contrainte par Cador, ami de Caradoc, Isaune révèle cependant un moyen de guérison qu'elle s'est fait indiquer par Éliavrès : il faut que Caradoc se place dans une cuve pleine de vinaigre, tandis qu'une jeune fille pure, debout à côté dans une cuve pleine de lait, montrera au serpent, sur le bord de la cuve, son sein nu : le serpent, attiré par cette vue autant que par le lait, et chassé en même temps par l'odeur du vinaigre, quittera Caradoc pour se prendre à elle. La sœur de Cador [2], qui aime Caradoc, se dévoue, et quand le serpent s'est élancé vers elle, Cador lui coupe la tête avec son épée; mais il tranche en même temps le mamelon que le serpent avait déjà saisi. Plus tard, Caradoc, qui a épousé sa libératrice, devient possesseur d'une *boucle* d'écu en or, qui a cette propriété merveilleuse, si on en touche un membre mutilé, de s'y adapter et d'en restaurer ainsi l'extrémité, mais en or. Caradoc en fait usage pour sa femme : il applique la boucle sur le sein mutilé, et la jeune femme a désormais un bout de sein en or [3].

---

ainsi qu'Ixion engendra les Centaures dans la nue qui avait été dans ses bras substitué à Junon). Je pense que c'était là la forme primitive du récit (en sorte que les trois animaux n'étaient pas en réalité les « frères de Caradoc »), et qu'on l'a ensuite modifié par une sorte d'égard pour Caradoc le père et pour accroître encore, au contraire, l'odieux du rôle d'Éliavrès.

1. Dans la rédaction B, Éliavrès, dès l'origine, dit que Caradoc sera délivré dans deux ans et demi (voy. la note de Potvin au v. 15190).

2. Elle est appelée *Guimen* dans le ms. 794, *Guimer* dans 1453 et 12577, *Guiner*, *Guignier*, *Guinor* dans les autres (*Gingenier* dans Wisse et Colin).

3. Caradoc lui enjoint de ne laisser savoir ce secret à personne, pas même à une femme, et lui dit que, s'il apprend jamais que quelqu'un le sait, il la jugera infidèle. Il semble qu'on ait là la préparation de quelque aventure comme celle qui fait le thème de la *Violette* et d'autres récits; mais on ne trouve rien de pareil dans la suite du roman, où d'ailleurs il n'est plus question de Caradoc (sauf quelque mention passagère comme celle du v. 16316) ni de sa femme après l'épreuve de la corne dont il va être parlé.

Ajoutons que Caradoc et sa femme figurent encore dans un autre récit, celui de l'épreuve de la fidélité féminine, qui se présente, on le sait, sous une double forme, celle de la corne où ne peuvent boire que les hommes dont les épouses (ou les « amies ») n'ont jamais eu de pensées pour d'autres, celle du manteau qui ne sied qu'aux femmes irréprochables. C'est la femme de Caradoc qui triomphe seule, aussi bien dans la version de la corne que dans celle du manteau. La première se présente dans le *Perceval* même, où elle termine l'histoire de Caradoc, et, isolée, dans le lai du *Corn* de Robert Biket, sensiblement plus ancien; elle se trouve aussi à l'état de résumé dans la *Vengeance de Raguidel* [1]. La seconde forme le sujet du conte du *Manteau mal taillé* [2]. Les deux sont réunies, et une troisième y est ajoutée, dans la ballade anglaise *The Boy and the Mantle* [3]. Il n'existe aucun lien nécessaire entre les deux parties de l'histoire de cette femme aimante et vertueuse, et les récits de l'épreuve ne font aucune allusion à l'aventure du serpent. Toutefois il est probable, comme nous le verrons, que les deux épisodes ont été très anciennement, et déjà dans la tradition celtique, rattachés à la même personne.

Mais d'abord signalons les rapprochements tout nouveaux que l'on doit à Miss Harper pour l'aventure de la délivrance de Caradoc par le dévouement de son amie.

Dans un conte gaélique, recueilli par Campbell de la bouche

---

1. Éd. Hippeau, v. 3922 ss. Ce morceau a été reproduit et commenté par M. Wulff dans son édition du lai du *Corn* (voy. *Rom.*, VII, 300).

2. Édition critique par M. Wulff, *Rom.*, XIV, 343 ss.

3. Voyez sur cette ballade, outre le commentaire de Child dans son admirable recueil, *The English and Scottish Ballads* (n° 29, t. I, p. 257 ss.), qui cite les travaux antérieurs, l'étude récente de M. Stern dans la *Zeitschrift für celtische Philologie* (t. I, p. 294 ss.). Je ne suis pas porté à croire, avec Th. Wright et M. Stern, que la ballade gaélique sur le même sujet (il ne s'agit que du manteau, et l'héroïne est la femme de Mac Reithe) soit d'origine galloise ou anglaise; je trouve bien plus vraisemblable que ce thème ait passé, comme tant d'autres, de la tradition irlandaise (ce qui n'exclut pas le rapprochement fait par Wright avec un conte byzantin ni bien d'autres qu'on pourrait faire) dans la poésie galloise-armoricaine, puis dans la poésie française et anglaise. Mais l'examen de cette question m'entraînerait trop loin; je ne m'occupe ici que des versions où figurent Caradoc et sa femme.

d'un chaudronnier ambulant, un prince a reçu de sa marâtre une chemise magique qui est devenue un serpent et s'est enroulée autour de son cou. La fille d'une *wise woman* s'éprend de lui et se dévoue pour le délivrer, conformément aux indications que lui donne sa mère. On remplit une cuve [d'une infusion] de plantes, et le prince s'y place; près de la cuve est la jeune fille, nue jusqu'à la ceinture. Quand le serpent s'est jeté sur elle et lui a saisi un mamelon, elle lui tranche la tête avec un couteau que sa mère lui tend. Le prince, délivré, l'épouse, et on fait pour elle un sein d'or [1]. L'identité de cette histoire avec celle de Caradoc est évidente.

L'identité n'est pas douteuse non plus, quoique moins frappante, entre l'aventure de Caradoc et celle qui fait le thème de la ballade anglo-écossaise de la *Reine d'Écosse* (Child, n° 301). Une reine dont Troy Muir a dédaigné l'amour lui fait, sous le prétexte qu'il s'y trouve un trésor, soulever une pierre dans son jardin : il en sort un serpent qui s'enroule autour de sa ceinture; mais une jeune fille, qui passe par là et voit son supplice, coupe son blanc mamelon et l'offre au serpent, qui lâche Troy Muir; Troy Muir épouse sa libératrice, et au premier enfant qu'elle a elle recouvre le bout de son sein [2]. Tout est ici fort altéré, et il n'est plus question du sein d'or; néanmoins il reste avec le récit français une ressemblance de détail qui ne se retrouve pas dans le conte gaélique : la mère de Caradoc, on l'a vu, lui dit d'ouvrir son *aumaire* pour y prendre son miroir (ou son peigne), au lieu duquel il trouve le serpent; c'est le pendant de la pierre que, dans notre ballade, la reine fait soulever à Troy Muir en lui disant qu'elle cache un trésor; la forme de la ballade est visiblement plus primitive, et il est clair qu'elle ne provient pas de la forme française.

---

1. Miss H. regrette beaucoup que Campbell ne se soit pas rappelé et n'ait pu retrouver d'autres aventures que le conte du chaudronnier attribuait par la suite aux mêmes personnages. A moins qu'il ne s'agît de l'épreuve de la corne ou du manteau, ces aventures n'avaient sans doute pas de rapport avec notre sujet.

2. Il est singulier que Child, d'ordinaire si perspicace et si bien informé, n'ait pas remarqué l'intérêt de cette pièce. Il se contente de dire : « The insipid ballad may have been rhymed from some insipid tale. »

Des précieux rapprochements qu'on lui doit, Miss Harper n'a pas tiré de conclusion ferme. Elle paraît cependant incliner vers l'idée que la version écossaise, — comprenant le conte gaélique et la ballade anglaise, — d'une part, et la version française, de l'autre, dérivent d'une source celtique commune. Cette opinion aurait pu être singulièrement fortifiée si Miss Harper avait tenu compte des témoignages qui nous montrent l'existence, dans la tradition galloise, dès le XIIe siècle au moins, de l'histoire de Caradoc et de sa femme. Ces témoignages ont déjà été maintes fois cités, mais il ne me semble pas qu'on leur ait donné toute l'importance qui leur revient.

L'un des héros mentionnés par les anciennes triades et dans les *mabinogion* [1] parmi les plus vaillants compagnons d'Arthur est Karadawc « au bras gros ». Son surnom, qui était originairement *Breichbras* [2], continuait souvent à s'écrire ainsi, ou *Breichvras*, bien que depuis le VIIIe siècle au moins, à ce que veut bien m'assurer M. A. Loth, il se prononçât *Vreichvras* [3]. Or on ne peut méconnaître un rapport entre ce surnom et ce qui est dit du bras de Caradoc dans le *Perceval*. Je cite d'abord la rédaction A. Cador, dit le poète,

Fait garir sa seror la bele
Del someron de sa mamele,
Et Caradoc baigne et atorne
Tant que a garison le torne
De son braz et de son malage :
Mout en amende et asoage ;
Mais toz jorz i ot enfleüre [4].

Mais le rapprochement est bien plus précis encore : le surnom

---

1. Voyez les passages cités à la table des *Mabinogion* de M. J. Loth et les remarques qu'il fait à la p. 298 du t. I.

2. Ce mot est composé de *breich*, qui est le latin brachium, emprunté très anciennement, et de *bras*, qui signifie « gros, fort ».

3. C'est la forme galloise, tandis que la forme bretonne est *Brechbras* (voy. ci-dessous, p. 226, n. 1).

4. Voy. Potvin, v. 15403 ; ms. 794, f° CCCLXXXVI *c* ; ms. 1453, f° 85 *c* ; ms. 12577, f° 108 *a*. Les variantes ne sont guère que de forme. Mons et 12577 donnent *Mout gentement* pour *Del someron* ; 12577 lit au dernier vers : *Touz jours i fu la maumeture*, ce qui paraît refait pour donner une rime plus riche à *aventure*, qui termine le vers suivant.

même de Caradoc, et avec le sens qu'il a en gallois, se retrouve dans le *Perceval*, bien que sous une forme qui nous étonne. Quelques vers après ceux-ci, racontant l'avènement de Caradoc au trône de son père et son mariage avec celle qui l'avait sauvé, l'auteur de la version A ajoute :

> Ainz puis ne pot garir si bien
> Del braz qu'il ne l'eüst plus gros
> De l'autre asez, bien dire l'os :
> Por ce ot non Carados *Bronbraz*.

Cette forme *Bronbraz* doit bien être l'originale : elle ne se trouve, il est vrai, que dans le ms. 1429, qui appartient à la rédaction B[1]; mais il faut la reconnaître, sous une vague tentative d'interprétation (cf. ci-dessous), dans la forme *Brunbraz*, qui se trouve à la fois dans le ms. 12577 (appartenant ici à la rédaction A)[2] et dans le ms. 1429[3] (rédaction B), ainsi que dans *Renart le Contrefait*, qui dérive de B[4] (l'altération inverse de *Brunbraz* en *Bronbraz* se comprendrait beaucoup moins). Il est vrai que le ms. 794, le meilleur et le plus ancien de la famille A, porte *Brinbraz*, mais cette forme isolée doit être une simple faute de copiste. Quant au ms. 1453 (A), il a *Briebraz*, forme sur laquelle je vais revenir, et qui, dans le *Perceval*, n'est certainement pas originaire.

Le surnom de Caradoc n'a pu, comme me le fait remarquer M. Loth, passer du celtique en français que par transmission écrite, puisque dès le VIIIe siècle il se prononçait *Vreichvras* ou *Vrechvras*, tout en continuant à s'écrire *Breichbras* ou *Brechbras*. Il est dès lors probable que *Bronbraz* est le produit d'une simple faute de lecture ou de copie, faite sur un texte (celtique ou latin ?) où d'ailleurs l'explication du surnom, « au bras gros », était donnée et avait été comprise.

---

1. F[os] 136 *b* et 137 *b*.
2. F[os] 108 *b*.
3. F[os] 136 *c* et 137 *c*. Les trois passages autres que le premier ne sont pas dans A (voy. ci-dessus, p. 215, n. 1).
4. Cela prouve que le résumé de *Renart le Contrefait* remonte à la forme la plus ancienne de B, forme représentée pour nous uniquement par le ms. 1429.

Quant à la forme *Briebraz*, elle n'appartient pas originairement au *Perceval*[1]. Elle est propre aux récits qui, sans connaître l'histoire du serpent, ont pour thème l'épreuve de fidélité où triomphe la femme de Caradoc : ces récits ayant été très populaires, elle a passé de là dans les divers textes qui mentionnent ce personnage[2]. *Briebraz* est peut-être aussi à l'origine une faute de copie ou de lecture pour *Breichbras* ou *Brechbras*, mais il est naturel que de bonne heure on ait cru y reconnaître *brief braz* ou *briés braz* (en donnant à *bras*, dans le mot celtique, le sens de « bras », qui appartient à *breich*[3]) et qu'on l'ait interprété par « au bras court » ou « aux bras courts ». Or cette forme ayant pénétré, par l'effet d'une confusion de mémoire des scribes, dans certaines copies de notre épisode, où elle était en contradiction flagrante avec l'explication donnée au surnom de Caradoc, elle a fini par amener une transformation complète de cette explication[4]. C'est ce que nous montre l'examen des mss. de la rédaction B. Cette rédaction, qui fond en un seul les deux passages séparés de la rédaction A que j'ai rapportés ci-dessus, est ainsi conçue dans le ms. 1429 :

Qarados se fait reongnier
Et laver et rere et paingnier ;
Si vos di bien de verité

---

1. Ou du moins à l'histoire qui nous occupe : au v. 16316, où Caradoc est nommé en passant, tous les mss. l'appellent *Briebraz* ou *Briefiraz*, saut 1429 (fol. 148 *a*), qui continue à l'appeler *Brunbraz*.

2. C'est par exemple celle que donnent le conte du *Mantel* (éd. Wulff, v. 797, *Briebraz* ; var. *brez braz*, *briebaz*), la *Vengeance Raguidel* (v. 3943 : *Briefbraz*), *Rigomer* (f° 23 *c* : *Brebras* rimant avec *las*), le *Lancelot* en prose (Jonckbloet, *Lancelot*, t. II, p. XXIV, XXXVIII ; P. Paris, *les Romans de la Table-Ronde*, t. V, p. 209), le *Tristan* en prose (*Briefbras* : l'auteur prête à Caradoc des aventures sans intérêt et a l'idée bizarre de dire qu'il passait pour être trompé par sa femme : voyez la *Table analytique* de M. Löseth).

3. Cette méprise sur le sens de *bras*, bien naturelle, avait dû se produire dès l'origine, le sens de la première partie du mot restant d'ailleurs obscur. Le surnom de Caradoc, dans la rédaction A, au passage cité en second lieu, rime avec *solaz*, ce qui indique le changement du *-bras* original en *-braz* ; dans la rédaction D il rime avec *braz* même ; dans le *Mantel*, *Briebraz* rime également avec *solaz*. Ce n'est que dans des textes plus récents qu'il rime avec des mots en *-as*.

4. Cf. ci-dessous, p. 225, n. 1.

Qu'il ot en lui asez bonté,
Si qu'an mains d'un mois se recuevre
Dou mal que li fist la coluevre,
Fors que tant d'ansaigne i remist :
D'iluec endroit ou el le prist
Vos di ge bien que il ot l'os
Bien .ij. tans plus que l'autre gros,
Et por la groisse de ce braz
Ot il non Quarados *Bronbraz* [1].

Bronbraz était donc, comme je l'ai dit, la forme primitive de l'auteur d'A et de B. Mais la forme *Briebraz* s'était évidemment introduite dans un ms. intermédiaire entre l'original de B et le ms. 12576, et le scribe auquel on doit celui-ci (ou le scribe du ms. qu'il copiait), ne comprenant pas comment la grosseur d'un bras pouvait motiver le surnom de *Briebraz*, a complètement changé les derniers vers, qu'il donne ainsi :

.....que il ot l'os
Bien .ij. tans que aillors mains gros,
Et por la menreté du bras
Ot a non Carados *Briebras* [2].

La double forme *Bronbraz* et *Briebraz* porte à croire que le surnom celtique de Caradoc est entré dans la tradition poétique française par deux voies et de deux façons différentes : d'une part, dans le petit cycle de récits (père enchanteur, tête coupée, serpent, corne) incorporé au *Perceval*, sous la forme *Bronbraz* et en conservant son sens de « au bras gros » ; d'autre part, dans le conte, isolé, de l'épreuve conjugale (corne ou manteau), sous la forme *Briebraz*, qui devait naturellement s'interpréter « au bras court (*brief braz*) » ou « aux bras courts » (*briés braz*), et que certains copistes du *Perceval* ont introduite dans leur texte à la place de *Bronbraz*, d'abord (ms. A 1453) en laissant subsister la contradiction que produisait cette forme avec l'interprétation donnée par l'auteur même, puis (ms. B 12576) en

1. F° 136 *a*.

2. F° 68 *a*. Potvin ne communique pas la leçon du ms. de Montpellier, mais elle doit être pareille. C'est évidemment celle que le traducteur allemand a eue sous les yeux : *In einem monde waz im abe gangen Al sin smerze von*

modifiant cette interprétation pour la faire cadrer avec la nouvelle forme [1].

Le surnom de Karadawc en gallois paraît indiquer, ai-je dit, l'existence à une époque ancienne dans la tradition galloise de l'histoire du serpent et de l'enflure qu'elle laissa au bras du héros. Ce qui l'atteste mieux encore, c'est le surnom que porte la femme de Karadawc, Tegau [2]. Elle est, dans deux triades anciennes, mentionnée comme une des trois femmes célèbres par leur chasteté [3], et elle est appelée Tegau *Eurvron*, c'est-à-dire « au sein d'or ». Il est impossible de ne pas voir dans ce surnom une trace de l'histoire que raconte le *Perceval* [4].

Il est probable toutefois que le surnom de Caradoc n'avait originairement rien à faire avec notre aventure, et signifiait simplement « au bras fort, robuste ». Le roi de Vannes Cara-

---

dem slangen. Doch muest er daz worzeichen tragen, Do in der slange hette genagen, Wan im waz daz bein worden do Kleiner vil, denne anderswo. Durch daz der arm im kleiner was, Hies er Karados Briebras : Briebras Kleinarm *genenet ist* (col. 153, v. 24 ss.). Quant à la version en prose française, elle remonte à un manuscrit de B semblable à 1429 et dont la leçon se retrouverait dans 12577, si ce ms., comme on l'a vu, n'empruntait pas à la rédaction A la fin de notre épisode : *Mais tant l'avoit la serpent desplaié qu'il n'en sceust les cicatrices oster, et luy estoient les os et les nerfs merveilleusement enflez, tellement que bien sembloit que son bras feust deux foys autant plus gros que l'aultre, lequel toujours ainsy demeure, mais il n'en estoit point moins fort. Et pour ce fust il depuis appellé Carados Briefbras* (éd. 1530, f° XCVII *b*).

1. Le scribe du ms. de Mons (famille A) a introduit ici une altération qui est fort arbitraire mais du moins assez intelligente : il lit (éd. Potvin, v. 15423) : *S'ot nom Carados Brisié bras* (mais ailleurs, parlant de Caradoc, il l'appelle *Brisbraz*, v. 16316).

2. Voy. Loth, *l. c.* On trouve les formes *Tegau*, *Tegeu* et *Tegai*.

3. Les triades où elle est expressément donnée comme femme de Karadawc ne sont pas, à vrai dire, aussi anciennes que les premières; mais il n'est guère douteux que dès le XIIe siècle ces deux personnages ne fussent réunis.

4. La femme du Caradoc français porte un nom tout différent, mais sans doute aussi celtique (voy. ci-dessus, p. 218, n. 2). Dans le *Mantel*, le ms. T, qui, en cela comme en d'autres choses, est isolé de tous les autres, semble donner à la femme de Caradoc le nom invraisemblable de *Galeta* (v. 783); les autres mss. du *Mantel* la laissent anonyme, comme aussi le lai du *Corn* et tous les autres textes.

doc *Brechbras* [1] appartient en effet à une tradition, non pas galloise, mais armoricaine, qui remonte à une époque bien plus ancienne que celle à laquelle nous permettent de remonter les triades galloises, et qui est sans doute historique. Il figure dans la *Vita sancti Paterni*, écrite en Galles au XIe siècle, mais, comme l'a montré M. de la Borderie, d'après des traditions portées de l'autre côté de la Manche par des Armoricains fugitifs au Xe siècle. Il figure également dans un sermon prêché dans l'église de Vannes à la fin du XIIe siècle [2]. Les événements auxquels il prend part dans ces deux documents appartiennent au Ve siècle, à l'époque de l'immigration bretonne en Armorique, et il est légitime d'admettre que le chef des Bretons qui s'établirent alors dans le pays de Vannes [3] s'appelait réellement Caradauc *Brechbras*; son nom, conservé sans doute dans des documents écrits qu'ont suivi les légendaires du XIe et du XIIe siècle [4], ne pouvait signifier que « au bras fort »; mais c'est à cause de ce surnom que, plus tard, l'histoire du serpent lui a été rapportée : on a interprété ce surnom comme signifiant « au bras plus gros que l'autre, au bras enflé », et on l'a fait dériver de l'aventure. Cette adaptation a dû se faire en Armorique, puisque Caradoc, dans les récits français, est resté roi de Vannes, comme sa mère est de Carhaix [5].

Concluons. Il existait chez les Gallois au XIIe siècle un récit traditionnel relatif à Karadawc *Vreichvras* et à Tegau *Eurvron*,

---

1. Cette forme étant celle des deux documents qui vont être cités doit être regardée comme la forme bretonne en regard de la forme galloise (d'ailleurs plus primitive) *Breichbras* : brachium donne en effet *breich* en gallois, mais *brech* en breton.

2. A. de La Borderie, *Saint Patern, premier évêque de Vannes* (Vannes, 1893); *Histoire de Bretagne*, t. I (Paris, Picard, 1896), p. 307-309. Il n'importe pas à la question qui nous intéresse ici de savoir si les objections qu'on a faites (*Rev. Celtique*, t. XIV, p. 238-240) aux conclusions historiques tirées de ces documents par M. de la Borderie sont ou non fondées.

3. Non pas à Vannes même, qui resta beaucoup plus tard une ville indépendante ou soumise aux rois francs.

4. C'est ce qui explique la conservation par ces légendaires de la forme avec double *b* au lieu de *v*; c'est sans doute aussi de tels documents que cette forme a passé dans nos poèmes.

5. Naturellement, cette désignation a disparu dans les mentions galloises.

sa femme, qui le délivrait d'un serpent attaché à lui et y perdait le bout d'un de ses seins, plus tard refait en or; ce récit venait probablement des Bretons de France [1] : il a passé directement de la Bretagne armoricaine dans la première continuation du *Perceval*. On le retrouve dans la tradition poétique (gaélique et anglaise) de l'Écosse. Y vient-il du pays de Galles? J'en doute, car le récit écossais ne donne pas aux personnages les mêmes noms que la tradition brittonique, et il semble plus primitif, en certains traits, au moins que le récit français qui nous donne seul l'idée de ce que pouvait être cette tradition [2]. Je crois plutôt que ce beau conte est d'origine irlandaise et qu'il s'est propagé indépendamment : d'une part, dans l'Écosse gaélique (puis anglaise); d'autre part, dans la Bretagne continentale [3] (et de là en France et chez les Gallois). C'est chez les Bretons qu'il s'est attaché à un héros antérieurement célèbre, Caradoc *Vreichvras*, à cause de son surnom. Il me paraît même probable que c'est pour adapter l'aventure au surnom qu'on a voulu que le serpent s'attachât au *bras* de Caradoc : dans les deux versions écossaises, il s'enroule autour du cou, ou de la ceinture du héros. Quant à Tegau « au sein d'or », avait-elle son surnom avant d'être l'héroïne de l'histoire, ou a-t-elle dû à cette histoire à la fois son existence et son surnom? Il est difficile de le deviner; mais le fait qu'elle est donnée, dans des textes gallois, comme la femme de Karadawc *Vreichvras* prouve que l'histoire existait anciennement en gallois telle que la raconte le poème français.

---

1. Voyez ce qui est dit ci-dessus, p. 215, n. 2.

2. Voyez ce que nous avons remarqué ci-dessus sur la ballade. Il est aussi plus conforme aux données habituelles des contes que ce soit la marâtre du héros (conte de Campbell) qui cause son malheur que sa propre mère (quant à l'amante dédaignée de la ballade écossaise, elle paraît empruntée à d'autres thèmes). Dans le conte, avec la naïveté des récits populaires, il est dit qu'on refait tout simplement à l'héroïne un bout de sein en or, tandis que l'histoire de ce sein dans le poème français et surtout le long épisode qui la prépare ont un caractère très factice.

3. Il est d'ailleurs possible que — sans le nom de Caradauc — les Bretons l'eussent emporté avec eux dans leur émigration et l'aient rendu plus tard — avec ce nom — aux Bretons insulaires.

Le renom de chasteté attaché, dans les anciennes triades, à la femme de Karadawc rend d'autre part très vraisemblable qu'elle était déjà, dans les récits gallois (et bretons), l'héroïne du conte de l'épreuve de fidélité, soit sous la forme de la corne, soit sous celle du manteau; il est d'ailleurs probable que ce conte est, lui aussi, de provenance irlandaise [1].

En comparant les deux versions écossaises — gaélique (G) et anglaise (A) — et la version française (F) de notre récit, nous arrivons à en restituer une forme plus ancienne que toutes trois, fondée sur l'accord soit de FG, soit de FA, ou simplement indiquée par la simplicité ou la vraisemblance plus grande de tel ou tel trait. Voici à peu près quelle me semble avoir été cette forme :

Un héros est victime de la méchanceté de sa marâtre (G), qui lui fait soulever une pierre sous laquelle est caché un serpent qui s'attache à son corps (A appuyé par F). On lui enseigne (FG) un moyen de délivrance : il faut qu'une jeune fille se place debout dans une cuve pleine de lait, tandis que lui se tiendra dans une cuve pleine de vinaigre (F appuyé par G); elle montrera son sein au serpent, qui lâchera sa proie présente et saisira celle qu'on lui offre (FG). Une jeune fille se trouve en effet pour se dévouer : elle (G) ou un auxiliaire (F) [2] coupe la tête du serpent, mais il coupe en même temps (F) ou le serpent a déjà dévoré (G) le bout d'un des seins. Le héros épouse celle à qui il doit son salut, et à laquelle on fait un bout de sein en or (FG; cela se fait par un art magique F). Dans la tradition galloise, la femme de Karadawc *Vreichvras*, dont cette tradition fait le héros du conte, était plus tard l'héroïne de l'épreuve de fidélité par le manteau, qui se retrouve dans une ballade gaélique et doit être d'origine irlandaise (voy. ci-dessus, p. 219, n. 2); il est probable que cette épreuve existait aussi en gallois sous la forme de la corne à boire. L'une et l'autre forme de l'épreuve ont passé en français, et la femme de

1. Voy. ci-dessus, p. 219, n. 3.

2. C'est la version de F qui me paraît authentique : G dit que le couteau dont se sert la jeune fille lui est tendu par sa mère, debout à côté d'elle; cette présence est inutile si ce n'était pas la mère (ou le personnage dont elle tient ici la place) qui accomplissait l'acte libérateur.

Caradoc *Bronbraz* ou *Briebraz* est également la seule qui en sorte victorieuse.

Enfin, une tradition d'origine irlandaise, celle de l'enchanteur qui se laisse décapiter à condition de décapiter à son tour celui qui lui aura tranché la tête, s'est attachée, certainement déjà chez les Gallois-Bretons, à ce même Caradoc, avec le trait particulier que l'enchanteur est son père, qui veut l'éprouver [1].

La poésie française semble avoir recueilli la tradition brittonique sur Caradoc sous deux formes différentes. La première se réduit au conte de l'épreuve de fidélité, mais présente deux variantes, l'épreuve par la corne (lai du *Corn*), l'épreuve par le manteau (conte du *Mantel mautaillié*); ces deux variantes, en tant qu'objets de récits isolés, sont sans doute également d'origine galloise [2]; le surnom du héros y est en français *Briebraz* [3], qui, par la présence dans ses deux éléments du *b*

---

1. Dans l'histoire de cet enchanteur est vaguement indiquée la procréation monstrueuse du sanglier demi-humain Twrch Trwyth, qui dès le VIIIe siècle (Nennius) faisait partie de la légende arthurienne du pays de Galles, mais qui appartient originairement à la mythologie irlandaise. A cette mythologie appartenaient sans doute aussi le chien et le cheval de provenance également demi-humaine.

2. Robert Biket, l'auteur du lai du *Corn*, est anglo-normand, et renvoie ses auditeurs à *Cirencestre*, où la fameuse corne était selon lui encore conservée. Le *Mantel* est bien français, mais certainement de formation secondaire (il prétend d'ailleurs aussi que le manteau redoutable est conservé dans une abbaye de Galles). Le nom du héros est *Garadue* dans le ms. unique du *Corn*, *Caradoc* dans le *Mantel*. Le manteau de Tegau *Eurvron* est d'ailleurs nommé dans les triades comme un des objets précieux de l'île de Bretagne. Quant au *corn*, la provenance en est attestée par le nom, sans doute altéré dans tous nos mss., mais visiblement celtique (je laisse aux celtistes le soin de le restituer et de l'interpréter), que lui attribue le messager qui l'apporte à la cour d'Arthur : *Cest cor qui bonoec a non* (794, f° CCCLXXXVII *f*; 12576 *boenet*; Montp. *beneis*; 1429 *beneoiz*; les autres mss. changent diversement le vers et ne donnent au nom du cor que deux syllabes : Mons *bounef*, 12577 *boves*, 1453 *bontez*). La « corne » merveilleuse est d'ailleurs aussi mentionnée dans les triades parmi les « merveilles de l'île de Bretagne » : voy. Child, t. I, p. 265-266.

3. C'est probablement d'un récit de ce type que venait à Chrétien de Troies, dès l'époque où il écrivait *Erec*, la connaissance de Karaduec *Briebraz* (var. *Briefbraz*, *Briesbraz*, *Brebaz*), qu'il mentionne au vers 1719 de ce poème

au lieu du *v*, indique une transmission écrite. Dans l'autre forme, qui est celle du *Perceval*, Caradoc est le héros de trois aventures successives, dont les deux premières sont étroitement liées : celle de l'enchanteur qui se laisse couper la tête à condition de couper à son tour la tête de son adversaire, celle du serpent, et celle de l'épreuve de la corne. De ces trois aventures, la provenance est sans doute primitivement irlandaise [1] et immédiatement bretonne [2]. Le surnom du héros est ici en français *Bronbraz*, qui paraît être originairement une faute de copie ou de lecture faite sur la forme écrite *Breichbras* ou *Brechbras*, et qui, conséquemment, comme *Briebraz*, indique une transmission écrite.

Étant donné le fait que, dans la tradition galloise attestée dès le XIIe siècle, la femme de Karadawc *Vreichvras* est surnommée *Eurvron*, il est tout à fait vraisemblable que le petit groupe de récits dont Caradoc est le centre [3] a été emprunté dans son ensemble par l'auteur du thème sur lequel ont été composées les deux versions de l'histoire de Caradoc insérée dans

---

comme un des chevaliers de la Table Ronde (il ne l'appelle pas roi). Cette mention prouve en tout cas qu'une des versions de l'histoire de Caradoc était connue des conteurs français dès le milieu du XIIe siècle. Au reste, *Carrado* est déjà un des personnages « arthuriens » représentés dans un bas-relief de la cathédrale de Modène qui paraît antérieur à 1150 (voy. *Zeitschrift f. rom. Phil.*, XXII, 243; *Rom.*, XXVII, 510).

1. Pour la première et la troisième, voyez ce qui a été dit plus haut (p. 216, n. 2, et p. 219, n. 3). Que la seconde soit également d'origine irlandaise, c'est ce que j'ai essayé dans cet article de rendre vraisemblable.

2. Aux raisons données plus haut pour mettre en Bretagne la tradition comme la patrie de Caradoc (et de sa mère) il serait peut-être possible d'en ajouter une. D'après le *Perceval*, la tour où Isaune était enfermée et où Éliavrès venait la voir avait été surnommée *bufois*, « orgueil » : *Et encore est ele apelee* Li Bufois *en cele contree* (Potvin, v. 15051). Ce nom doit être la traduction d'un nom breton dont on retrouverait peut-être la trace dans le pays de Vannes. — C'est sans doute cette tour qui fait donner à Caradoc le surnom de « de la Tour » (*Escanor*, 14249), « de la Tour douloureuse » (Malory).

3. Ce petit cycle est introduit dans le poème comme une interpolation qui ne tient à rien de ce qui le précède ou le suit; aussi dans la traduction allemande, qui suivait bien probablement en cela son original, est-il désigné sous le nom particulier de *Livre de Caradoc*.

la première continuation du *Perceval* [1]. Cet auteur s'est servi d'une rédaction écrite, dans laquelle le surnom de Caradoc avait conservé la forme *Breichbras* ou *Brechbras*, depuis longtemps, au XIIe siècle, disparue de la prononciation. C'est aux celtistes de dire ce qu'on peut en conclure pour l'antiquité de cette rédaction.

L'intérêt de cette étude, si on en accepte les conclusions, est de montrer clairement la pénétration de thèmes purement celtiques — armoricains ou gallois — dans la poésie française du XIIe siècle et de faire entrevoir, par delà cette pénétration, celle de la mythologie irlandaise dans la tradition brittonique. C'est, si je ne me trompe, le double résultat auquel aboutiront de plus en plus sûrement, au moins dans un grand nombre de cas, les recherches sur l'origine et la propagation de la « matière de Bretagne ».

Gaston PARIS.

---

1. Il n'est pas vraisemblable de regarder cette partie — ce qu'on serait tenté de faire pour la partie précédente — comme rédigée en double version sur un thème laissé par Chrétien : celui-ci n'aurait sans doute pas admis dans son œuvre un élément adventice aussi considérable. L'histoire de Caradoc formait probablement un poème à part, qui a été inséré dans le *Perceval* (voy. la note précédente) et dont la rédaction A paraît avoir conservé la forme la plus ancienne. Ce poème lui-même a subi de nouvelles interpolations, comme le morceau 12935 ss., dans lequel les v. 13481-14943 forment une sous-interpolation.

NOTES

SUR LE TOURNOIEMENT DES DAMES

I

Diez, ayant à s'occuper de la pièce de Rambaut de Vaqueiras, *Truan Mala guerra* [1], la rattache au genre poétique qu'il appelle *carrousel* ou *carros*, dont elle est en provençal l'unique spécimen [2]. Dans la poésie du nord, ce genre est également représenté, et même un peu plus richement que dans celle du midi. On en connaissait jusqu'à présent trois spécimens français, l'un de forme lyrique, les deux autres en vers de huit syllabes à rimes plates [3]. L'objet du présent article est d'en signaler un nouvel exemple de forme lyrique et vraisemblablement contemporain du plus ancien des trois autres.

Je serais heureux de pouvoir, à cette occasion, présenter au lecteur une hypothèse vraisemblable au sujet de l'origine de ce genre si singulier : je n'ai malheureusement guère à lui proposer que des doutes sur ce que les autres en ont dit.

Il me paraît naturel de le rattacher à toutes ces poésies énumératives dont on a, dès le moyen âge, d'assez nombreux

---

1. *Die Poesie der Troubadours*, 1re éd., p. 119.

2. Le mot *carros* est en rubrique dans le ms. R, fol. 142 v°, et se trouve du reste dans la pièce même, v. 92.

3. Il va être longuement question du premier; le second a été imprimé par Méon (*Nouveau recueil de fabliaux*, I, p. 394-403); le titre de *Tournoiement aus dames* est probablement emprunté au manuscrit. Le troisième, dont M. Longnon se propose de donner prochainement une nouvelle édition, a été signalé et publié partiellement par Keller (*Romvart*, p. 390-8); le ms. donne à ce morceau en rubrique et en *explicit* le titre de *Tournoiement as dames de Paris*.

exemples [1], notamment en Italie, et dont l'objet est de magnifier les belles d'un pays ou d'une cité. Mais ce qui fait son caractère propre, c'est qu'il consiste essentiellement en la description d'un combat dont les champions sont des dames. Diez semble penser que ce genre a un certain fondement dans la réalité et il cite à ce propos un texte de Rolandino de Padoue dont il résulte qu'en 1214, à Trévise, un « château » fut défendu (contre des jeunes gens sans doute) par des jeunes filles et des femmes luxueusement parées, qui essayaient d'écarter les assaillants en leur lançant des fleurs, des fruits et des flacons d'odeur. Des scènes analogues à celle-là sont représentées, au témoignage de Francisque Michel, sur une miniature [2] et sur une sculpture sur ivoire du commencement du XIVe siècle, où nous voyons un château assailli par des chevaliers et défendu par des dames qui les accablent d'une pluie de roses [3]. Mais il s'agit dans toutes ces scènes de véritables « batailles de fleurs », et ce qui y est essentiel, ce sont les gracieux projectiles qui y sont mis en usage; au contraire, dans nos textes, c'est d'armes véritables que les combattantes, qui forment les deux camps rivaux, sont pourvues [4], et la seule différence entre ces tournois et les autres est dans le sexe des personnes qui y prennent part. Il nous paraît donc assez hasar-

1. M. Crescini a cité tous ceux que nous fournit l'ancienne littérature provençale, et y a ajouté d'intéressants détails sur l'histoire de ce genre en Italie du XIVe au XVIIe siècle (*Rassegna bibliografica della lett. ital.*, IV, 210 ss.; cf. note complémentaire, *ibid.*, V, 226). Peut-être n'est-il point téméraire de penser que c'est dans une pièce italienne que Rambaut de Vaqueiras a pris l'idée de son *carros*; c'est du moins ce que l'on peut inférer de ce mot, qui n'est point provençal (il désignait, comme on sait, le char de guerre des communes lombardes), et qu'il aurait, dans notre hypothèse, emprunté à son modèle. On aurait là un exemple, très intéressant par sa date, d'influence de la poésie italienne sur celle des troubadours.

2. Cette miniature est empruntée, nous dit F. Michel, « au célèbre manuscrit Louterell ». J'ai le regret de ne rien savoir sur ce manuscrit.

3. F. Michel voit dans ces deux scènes la représentation d'un épisode de la *Chanson des Saxons*, où les femmes infidèles se défendent contre leurs maris dans le château de Saint-Herbert du-Rhin (I, p. 130 ss.); l'hypothèse est trop invraisemblable pour qu'il y ait lieu de la discuter.

4. Dans celui que je vais citer, il est vrai que les lances ont été « déferrées ».

deux de rattacher le genre poétique au divertissement dont Rolandino nous a laissé une si curieuse description.

La pièce de Rambaut, vraisemblablement la plus ancienne de celles dont nous avons à nous occuper, est en réalité une allégorie : l'auteur, voulant indiquer que Béatrice de Montferrat emporte sur toutes ses contemporaines le prix de « joven » et de « beutat », suppose que celles-ci se coalisent pour le lui disputer; elles bâtissent une ville (le nom de *Troja*, donné à cette ville, est sans doute une nouvelle preuve du succès obtenu, même dans le midi, par le *Roman de Troie*) et viennent attaquer Béatrice, qui les repousse et les enferme dans la citadelle qu'elles ont construite. Cette fantaisie s'expliquerait mieux si on la considérait comme une variation sur un thème connu; mais elle ne fournit aucune lumière sur l'origine de ce thème.

Les deux pièces françaises déjà signalées représentent l'une et l'autre un tournoi proprement dit : il n'est pas certain que ce soient des imitations directes de la pièce de Rambaut : le cadre en effet en est notablement différent, et l'intention satirique y est nettement marquée [1] : il semble que le poète, en mettant les armes aux mains des dames, veuille railler les chevaliers qui ne savent plus s'en servir [2]. Peut-être une étude attentive des noms contenus dans ces deux morceaux permettra-t-elle de les rattacher à quelque événement historique et de les faire rentrer dans la satire politique.

---

1. Il ne semble pas que Huon d'Oisi, notamment, ait eu, comme Rambaut de Vaqueiras, l'intention de glorifier l'une des joûteuses au détriment des autres. Il est également difficile de suivre les péripéties du drame et de discerner, parmi toutes les combattantes qui passent et repassent devant nos yeux, la véritable « reine du champ ». La similitude des noms vient encore ajouter à la confusion : on ne compte pas moins de trois Ysabeau, peut-être davantage (Ysabeau de Marli, v. 138; Ysabeau d'Ausnai, v. 171; Ysabeau de Villegaignart, v. 186; Ysabel, v. 51, 76, 103); de trois Aelis ou plus (Aelis de Trie, v. 61; Aelis de Rolleïs, v. 165; Aelis de Garlande, v. 175; Aelis, v. 77, 91, 95), et finalement le prix est remporté par une Yolent (probablement identique à l'Yolent de Cailli du v. 22 et à l'Yolent la Seneschaucesse du v. 60), qui ne paraissait point s'être autrement distinguée. Dans le « tornoiement » anonyme, la scène est peut-être dessinée un peu plus nettement, mais on ne voit pas non plus que la comtesse de Champagne, qui remporte le prix, intéresse particulièrement le poète.

2. Cf. le début des deux pièces, qui est presque identique.

Mon intention n'est point, pour l'instant, de me livrer à cette recherche, mais simplement de mettre sous les yeux du lecteur un troisième spécimen de ce genre si curieux : il est d'autant plus précieux qu'il remonte au moins aussi haut, sinon plus, que le plus ancien des deux que nous connaissions; il est probablement, en effet, comme on va le voir, de Richart de Semilli, dont la carrière se place vers la fin du XIIe siècle et dont toutes les œuvres se distinguent par un caractère d'archaïsme très marqué.

Je l'ai découvert dans le ms. bien connu qui porte le n° 1050 des nouvelles acquisitions françaises (ms. Clairambault). Si cette pièce a échappé aux plus récents explorateurs du ms., c'est que le début en était écrit sur un feuillet perdu, qui portait, dans l'ancienne foliotation, le chiffre CXIX. Ce qui en reste, c'est-à-dire la plus grande partie, aura été considéré comme la suite d'une pièce déjà connue, de sorte que ce fragment n'a été signalé dans aucune des *Bibliographies* de nos chansonniers. Il est singulier cependant que cette méprise se soit produite, car le folio manquant a été remplacé, probablement au XVIIIe siècle, par une feuille de papier (fol. 126 actuel), où la lacune était signalée [1]. Si elle n'a pas été comblée par Clairambault lui-même [2], comme plusieurs autres, à l'aide du ms. 845, c'est que ce ms., non plus qu'aucun autre de ceux qui renferment les œuvres de Richart de Semilli, ne contient ni la pièce qui nous occupe, ni les deux pièces qui, vraisemblablement, la précé-

---

1. Ce feuillet contient diverses notes émanant de trois mains, toutes trois du XVIIIe siècle. La première addition, qui serait, selon M. Raynaud, de Clairambault lui-même (cf. note suivante), donne, d'après le ms. 845, la fin de la chanson 1362, dont la première partie occupait le bas du folio 125. La seconde consiste dans les lignes suivantes : « Il manque à cette place le premier couplet du Vidame de Chartres avec la musique. » Un troisième lecteur, après avoir barré cette note, a écrit au-dessous : « Erreur. C'est la dernière chanson et le premier couplet, avec partie de la musique, de maistre Richard de Semilli, qui manque. » Il manque un autre feuillet ayant fait partie du même cahier, entre les fol. 120 et 122. Cette lacune a été également comblée par Clairambault.

2. Du moins la première des additions signalées dans la note précédente est bien de la même écriture que les feuillets 136-154, que M. Raynaud attribue à Clairambault (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, XL, p. 50).

daient sur le feuillet perdu [1]. Ce feuillet ne contenait certainement que le premier couplet (dont un hémistiche même nous est resté), car les premiers mots qui se trouvent sur le fol. 127 sont surmontés de notes.

Il est infiniment vraisemblable que cette pièce, qui terminait la série des chansons de Richart de Semilli, était placée sous son nom : en effet, dans tous les manuscrits du groupe (sauf 847) les pièces de Richart sont immédiatement suivies de celles du Vidame de Chartres, et c'est aussi ce que nous constatons dans le nôtre. Cette attribution doit être exacte : en effet, notre pièce est pourvue d'un refrain, ce qui est l'ordinaire dans les chansons de Richart (sur dix pièces, six sont dans ce cas et sur les quatre autres deux sont pourvues de refrains étrangers à la pièce) ; le vers même de douze syllabes, si rare dans la poésie lyrique, se retrouve ailleurs chez lui (n° 533) [2].

La mutilation ne nous empêche pas de nous rendre un compte très précis de ce qu'était la pièce : il s'agissait ici, exactement comme dans l'œuvre de Huon d'Oisi, d'un « tornoiement des dames ». Nous ne pouvons savoir si, dans les premiers vers, apparaissait une intention satirique; le poète en tous cas ne semble pas avoir eu, plus que son confrère du midi, d'arrière-pensée de panégyrique; la galanterie prend ici la forme très discrète d'une crainte exprimée pour les frêles combattantes et d'une prière adressée en leur faveur à différents saints du paradis, dont le choix est évidemment dicté par le besoin de la rime. Tel qu'il est, ce petit morceau est une agréable bluette, remarquable, comme toutes les œuvres du même poète, par une facilité spirituelle et gracieuse, mais dont

---

1. Les chansons de Richart de Semilli se trouvent dans les cinq manuscrits formant le groupe v de Schwan et y occupent le même ordre (sauf dans 847). La liste la plus complète, comprenant dix chansons, se trouve dans Ars. 5198; cette même liste se retrouve dans 845 (fol. 81-84) et 24406 (fol. 45-48; ici les chansons sont anonymes), sauf que les deux dernières pièces manquent (cf. Schwan, p. 89.) Le manuscrit Clairambault donnait certainement toutes les chansons contenues dans Ars. 5198 : le feuillet manquant comprenait donc les deux dernières pièces (nos 533 et 868) et le début de celle qui nous occupe, qui constituait une précieuse addition.

2. Il est remarquable qu'ici la césure soit toujours épique.

le mérite est surtout, à nos yeux, d'enrichir l'histoire d'un genre jusqu'ici très pauvrement représenté.

Voici ce texte, que le ms. nous a conservé sous une forme remarquablement correcte :

..... qui ne soit bien armee.

II L'une est la chastelaine devers Mon[t] le Heri,
8 Et l'autre est Jaqueline, qu'en claime de Vitri.
Grant paor ai des dames, greigneur que je ne di,
Qu'els ne sont pas aprises de soufrir tant d'ennui.
Dex ! gardés moi mes dames, mes sire saint Merri !
12 Qu'els ne sont pas aprises de soufrir tant d'ennui !

III Joustes ont fiancees et grant tornoiement,
Ne pès ne puent faire ne ami ne parent;
Mès itant ont les dames establi sagement
16 Qu'il n'i avra ja lance ou il ait ferrement.
Dex ! gardés moi mes dames, mes sire saint Climent !
Si ont els toutes armes quanqu'il a dame apent.

IV Venons a la mellee, qu'irions nos faisant ?
20 Sist soi la chastelaine sus un cheval ferrant,
De trestoutes les autres senble la plus vaillant;
N'a de l'autre partie qui paor n'en ait grant.
Dex ! gardés moi mes dames, me sire saint Amant !
24 Si ne doutent els lance ou il n'a fer devant.

V Jaqueline est armee suz un morelet bas;
El se fiert en la preisse assés plus que le pas,
Et fiert la Sarazine con s'el ne l'amast pas;
20 S'el ne seüst tant d'armes, cheoite fust sans gas ;
Dex ! gardés moi ma dame, sire saint Nicholas !
Elle est mout bien armee, si a bon talevas.

VI A tant es un message poignant de par[t] le roi,
32 Qui leur comande a toutes qu'els laissent leur desroi :
Ma dame la roïne a tout ce pris sur soi.
N'i a puis si hardie qui die ce ne quoi.
Dex ! gardés moi mes dames, me sire saint Eloi !
36 Et si doutent els lances defferrees mout poi.

10, 12 qu'els] quil. — 12 *Peut-être ce vers est-il répété à tort de* 10. — 18 els] il. — 19 faisant] *corr.* taisant ? — 24 els] il. — 32 quil. — 36 els] il ; poi] pou.

II

J'arrive maintenant à la seconde partie de cette petite dissertation, qui n'a pas, je l'avoue, un rapport bien étroit avec la première. Mais il suffira peut-être au lecteur qu'elle soit relative à la pièce que j'ai dû mentionner à plusieurs reprises dans les pages qui précèdent.

Bien que le petit poème attribué à Huon d'Oisi ait déjà été publié trois fois, sa construction métrique n'avait point encore été débrouillée. Les deux premiers éditeurs ne paraissent point s'être posé le problème, et le dernier avoue qu'il lui a paru insoluble. J'eusse désiré pouvoir exposer mon système sans republier la pièce; mais mes explications eussent pris beaucoup de place et elles eussent été, sans le texte, médiocrement claires : or, aucune des trois éditions n'est très répandue; j'ajoute — et j'espère que cet argument me vaudra mon absolution — qu'aucune n'est absolument satisfaisante [1].

Il est certain tout d'abord que la pièce n'affecte pas la forme libre du lai ou du descort : en effet, les lais (quand la musique s'en est conservée) sont toujours notés d'un bout à l'autre; et ici le premier couplet seul est surmonté de notes [2]. De plus, certains couplets se laissent facilement ramener à la même mesure [3] : il était donc tout naturel d'essayer d'y ramener aussi les autres. Le schéma que je propose est le suivant : a^7b^3 $a^7b^3a^7b^3$ $b^7b^7b^7b^7b^4b^4$ $a^4b^7b^4b^4$ $a^4b^7b^4b^4$ $a^4a^6c^6$ $a^6c^6a^6c^6$.

---

1. Celle de Dinaux (*Trouvères cambrésiens*, p. 129) est à la hauteur, et c'est tout dire, des autres publications de ce littérateur trop fantaisiste; elle est faite d'après une très médiocre copie du seul manuscrit 844; celle de F. Michel (*Chanson des Saxons*, II, p. 194) est beaucoup meilleure; mais elle reproduit uniquement (avec quelques fautes de lecture) le même manuscrit; celle de Brakelmann (*Les plus anciens chansonniers français*, p. 57) serait satisfaisante si l'éditeur ne modifiait pas la graphie des manuscrits d'après des principes assez peu clairs et médiocrement justifiés.

2. La musique nous a été conservée dans les deux manuscrits.

3. Brakelmann était déjà arrivé à le retrouver à peu près pour les couplets IV, V, VII; mais son schéma fait les couplets trop courts d'un vers (il supprime e v. 16), et il n'essaye pas de déterminer exactement le nombre des syllabes de chaque vers : « Les autres strophes, dit-il, malgré l'analogie évi-

Il se divise en somme en quatre membres rythmiques, qui ne correspondent nullement à un arrêt dans la pensée, et que je distinguerai dans l'édition en marquant d'un chiffre le dernier vers de chacun. On verra que j'y ramène six couplets sur huit sans faire au texte aucune violence : il me suffit presque toujours d'y supposer des lacunes, qui, étant données l'incertitude et l'obscurité de sa syntaxe, devaient s'y produire presque nécessairement. La seule objection vraiment grave que l'on puisse me faire est que deux couplets ne reproduisent pas exactement ce schéma [1]; mais l'infidélité n'est pas en somme très grave, puisqu'elle ne consiste qu'en une interversion de rimes : si on hésite à en rendre l'auteur responsable — et encore l'auteur lui-même pouvait-il s'embrouiller dans le dédale de sa trop savante construction — on peut la mettre sur le compte d'un remanieur qui, disposant d'une copie inexacte, aurait, en essayant de remettre le texte sur ses pieds, trop présumé de ses forces.

Il est inutile de faire ici toutes les observations que pourrait suggérer la métrique de cette pièce ; je me borne aux deux plus essentielles :

1° L'assonance remplace souvent la rime.

2° Tous les vers sont masculins, sauf les vers rimés *a* dans le couplet IV, et il faut noter le curieux phénomène présenté par les deux premiers des vers en question. Il est très fréquent, comme on le sait, que, dans le corps d'un même vers, la dernière syllabe accentuée du premier hémistiche soit suivie d'une atone, qui compte dans l'hémistiche suivant [2]; ainsi (Bartsch, *Rom.*, I, 64, v. 1) :

L'autrier tout seus chevauchoie mon chemin

---

dente que présentent plusieurs d'entre elles, offrent pour la seconde moitié des difficultés sérieuses, qu'il me paraît impossible de résoudre sans le secours d'un nouveau manuscrit. » — J'apprends que M. G. Paris, il y a quelques années, dans une de ses conférences de l'École des Hautes-Études, avait donné de la pièce de Huon d'Oisi une restauration rythmique semblable à celle que je présente ici ; il en avait même annoncé la publication (voy. *Guillaume de Dole*, p. CI, n. 1).

1. Les couplets I et VIII. Voy. les notes sur le couplet I et les v. 211, 213, 215.

2. Cf. Tobler, *Vom franz. Versbau*, 3e éd., p. 93, et mes *Origines*, p. 343, 350 ss.

est un vers de 11 syllabes en 7 + 4. Mais il y a très peu d'exemples du même fait se produisant d'un vers à l'autre. Un exemple de ce genre nous est fourni par les vers 1 et 3 de notre couplet IV : l'atone qui les termine compte dans la mesure du vers suivant [1], qui n'obtient que grâce à elle son chiffre normal de trois syllabes [2].

Et maintenant voici le texte. Je reproduis exactement le ms. 844 (fol. 50 r°) (A) en rejetant en note les leçons qui me paraissent absolument fautives; c'est en note également que l'on trouvera les variantes (même graphiques) du ms. 12615 (fol. 53 v°) (B); je les mets à part pour plus de clarté. Mes additions sont signalées par des crochets et mes corrections par des italiques.

ME SIRE HUES D'OISY.

I En l'an que chevalier sont
Abaubi,
Ke d'armes noient ne font
Li hardi,
Lez damez tournoier vont

---

1. [Il résulte de cette observation qu'en réalité ces vers n'offrent pas de rimes féminines, puisque la syllabe féminine qui termine le dernier mot appartient au vers suivant. Les sept autres rimes *a* de la même strophe, en apparence féminines (86, 94, 97, 102, 103, 105, 107), ne le sont pas davantage, car chacun des vers qui suivent ceux-là commence par une voyelle sur laquelle s'élide l'*e* final. On comprend que l'adaptation du texte à la musique ne permettait d'avoir dans chaque couplet que des rimes de même espèce. — G. P.]

2. Cf. un autre exemple dans Bartsch, *Rom.*, I, 47. Le cinquième vers des couplets I, II et IV n'obtient son chiffre normal de quatre syllabes que si on reporte au début de ce vers l'atone qui termine le précédent : le *schéma* est en effet $a^6b^4b^4a^6$ $b^4c^4c^4b^4b^9$.

Ce phénomène, qui a quelque rapport avec celui que Diez et M. Mussafia ont signalé dans l'ancienne poésie portugaise et que le dernier désigne sous le nom de *rima spezzata* (*Sull' antica metrica portoghese*, p. 26, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, t. 133), peut suggérer la pensée de considérer les vers 1 et 6 de chaque couplet comme trois vers de onze syllabes avec rimes intérieures; peu importe, en somme, la disposition typographique.

1. *Par un hasard d'autant plus fâcheux pour moi qu'il peut avoir pour effet de prévenir le lecteur contre mon système, cette première strophe est, de toutes, la plus altérée; dans le deuxième groupe rythmique* (*v.* 10 *ss.*), *le troisième et le quatrième, on a des rimes en* ont *partout où on devrait avoir des rimes en* i, *et réciproquement.*

3 noent.

A Laigni.
Le tournoiement plevi
La contesse de Crespi
Et ma dame de Couci;
Dient que savoir voudront
Quel li colp sont
Que pour el(e)s font
Lour ami.
Les damez par tout le mont
Pourchacier font
Qu'elez menront
Chascune od li.
Quant es prez venuez sont
Armer se font;
Assambler vont
Devant Torchi.
Yolenz de Cailli
Vait premierz assambler;
Margerite d'Oysi
Muet a li pour jouster;
Amisse au corz hardi
Li vait son fraim haper.

II Quant Margerite se *vit*
Raüser,
« Cambrai » crie, son fraim *prist*
A tirer;
Qui deffendre le veïst
Et meller!
Quant Katherine au viz cler
Se coumence a desrouter,
Et « Passe avant » a crier.
Ki donc la veïst aler,
Resnes tirer
Et coups douner
Et departir
Et grossez lancez quasser
.....
Et ferz souner
Et detentir
Des hiaumez le capeler
Faire effondrer
.....
Par grant aïr!
Deverz la coue vint
Une rescousse grant,
Ysabel, ki ferir
Lez vait de maintenant;
La..... ausi
Nez vait mie espargnant.

III Une route vint de la
Tout errant,
Adeline ki.....
Vait criant
.....

II. 28 vit] voit. — 30 prist] prent. — 36 a] au. — 44 *lire avec* B retentir. 53 La senescaucesse ausi; *c'est évidemment sur ce mot de* senescaucesse, *qui fausse aussi le v. 59, que porte la faute. Peut-être faut-il lire* seneschale; *mais le mot n'est pas sûrement attesté au moyen âge.*

III. 57 adeluye ki nantuel. — 59 avoec la senescauchesse.

LEÇONS DE B.

5 tornoieront. — 7 tornoiement. — 10 vaudront. — 13 leur. — 14 dames (*je ne noterai plus à l'avenir le remplacement de z par* s *dans les pluriels féminins*). — 15 pourcacier. — 16 merront. — 17 cascune. — 18 pres v. sunt. — 22 y. d. calli: — 23 asambler. — 25 por. — 26 cors. — 28 margherite se vit. — 30 prent. — 34 vis. — 36 au. — 37 dont le. — 38 tyrer. — 39 cols. — 40 depatir. — 43 fers soner. — 44 retentir. — 45 hiaumes le chapeler. — 49 keue vit venir. — 50 une *manque*. — 53 la seneschaucesse autressi. — 54 nes. — 56 tot esrant. — 57 adeline k. n. — 58 va. — 59 a.l. senescaucesse.

Yolent
Aeliz en vait devant
De Trie, « Aguillon » criant;
Mout vait bien lez rens cer-
[chant.
La roïne sour Ferrant
Vint par devant
....., 66
Ferue l'a
D'une mache en l'aubert blanc;
Sans contremant
En mi le camp 70
Portee l'a;
Jehane la *gaaignant*
Vint atignant,
Ki maint serjant 74
I amena;
Ysabiauz tout errant
Seur Aeliz descent
De Monciauz la vaillant,
Ki la fiance en prent;
Seur un ronci trotant
L'en mena erraument. 81

IV La contesse de Canpaigne
Briement,
Vint sour un cheval d'Espaigne 84
Bauchent,
Ne fist paz longue bargaigne
A lor gent : 87
Touz lez encontre et atent,
Mout s'i combat fierement;
Seur li fierent pluz de cent,
Aeliz lez mainz li tent,
Au fraim la prent
Hasteement 93
Od sa compaigne,
Aeliz « Monfort » criant,
[*Cele au cors gent*],
Qui la descent
Coument k'il praigne,
Et si ostage Yolent
Mout bounement,
Ki de noient 101
Ne s'i desdaigne :
El(e) n'est pas d'Alemaigne.
Ysabiauz, che savon,
Vint poignant en la plaigne,
Ez lour fiert a bandon,
Sovent crie s'ensaigne :
« Alom lour, Chastillon ! » 108

V Une route vint de la
A larron,
Amisse a *forclose va*
Environ,

III. 60 *rime inexacte; il faudrait un mot en* ant. — 72 gaaigne. — *Aux vers* 76, 78 *et* 80 *il faudrait des rimes en* a.

IV. 83-5 *Sur l'irrégularité que présentent ces deux vers, voy.* l'Introd. — 84 un *répété*. — 95 *Il faudrait ici une rime en* ent. — 96 *Le vers manque; je le donne d'après* B.

V. 111 a. la flourclose vait.

61 en *manque*. — 63 chercant — 64 sor. — 68 lauberch. — 70 champ. — 72 j. l. gaaigne. — 73 ataignant. — 75 y. — 76 ysabels maintenant (maintenant *est préférable*; *cf. v.* 56). — 77 sour aelis. — 78 monciaus le. — 79 em. — 80 sour. — 81 len enmaine erroment. — 82 champaigne. — 84 sor. — 85 brochant (*bonne leçon*). — 86 fait p. longe. — 90 sour. — 91 aelis les mains. — 92 le. — 98 pregne. — 100 bonement. — 102 se. — 103 el. — 104 ysabeaus ce savons. — 105 poignant vient. — 106 es lor. — 107 sensegne. — 108 alons lor chastellon. — 109 vint] point. — 110 laron.

Et sa lance peçoia
En blazon;
« Lille » crie, « or lor alom
Tost as frains, eles s'en vont »;
La contesse de Clermont
A ferue d'un tronçon
En mi le front,
Qu'en un roion
Couchiee l'a.
Climence fiert d'un baston
Et sanz raison
.....
« Biausart » cria.
Toutes desconfites sont,
Fuiant s'en vont;
Nule del mont
N'i demora,
Quant Bouloigne escria
Yde au cors honoré;
Premiere recouvra
Au trespas d'un fossé,
Contesse au fraim prise a,
« Dex aïe » a crié.

VI Mout fu granz li fereïs
Qui fu la;
Ysabiaus point de Marli,
Qui cria
« Dex aïe! » maint coup prist
Et douna.
Une route vint de la;
Gertrus qui « Merlou » cria
Par mi les gués les chaça :
Agnès de Triecoc va
Qui maint colp [a]
Parmi les braz
Le jour senti,
Mainte lance peçoia,
Maint fraim tira,
Maint coup douna,
Maint en feri.
Beatris « Poissi » cria :
Il n[en] i a
.....
Meilleur de li,
Et Joie point d'Arsi
.....[er]
Mariien de Juilli
Et fait la *jus* verser,
Puis conmence seur li
« Saint Denise » a crier.

VII Trestout le passet i vint
En conroi
Aelis de Rolleïz
Au cors jai;
Climence point devant li
De Bruai,
Sezile vint tout a droit
De Conpeigne a desroi,
Et fiert Ysabel d'Ausnai
Qu'en mi les lor l'abatoit;

V. 125 biairsart. — 130 rescria.

VI. 153 cria poissi. — 155 *supplèz* es parz de ça (?). — 158 et muet contre *Corr.* et si va encontrer? — 160 jus] a terre.

VII. 170 *Manque-t-il une syllabe ou faut-il admettre l'hiatus?*

114 blason. — 115 lour. — 119 emmi. — 121 coucie. — 123 sans. — 134 c. a. f. li va. — 139 ki. — 140 diex... colp. — 141 dona. — 143 ghestrus ki merlo — 146 cop (a *manque*). — 147 bras. — 140 jor. — 151 colp dona. — 153 cria poissi. — 156 millor. — 157 darsi. — 158 et point contre. — 159 julli. — 160 fait la terre (et *manque*). — 161 et c. — 162 a *manque*. — 165 del roilleis. — 166 gai. — 168 bevai. — 169 vient. — 170 coupegni (*bonne leçon?*). — 172 kemmi les lour.

Seur li venoit
A grant esploit
Bele Aelis,
Qui « Garlandon » escrioit
.....
Agnès venoit
Criant « Paris »;
Ade de Parcain les voit :
« Biaumont » crioit,
Tost lor aloit
En mi les vis,
Agnès i vi venir
Tost de Cressonessart;
Ysabiauz point ausi
Qui 'st de Villegaignart.
Li tournois departi
Pour ce que trop fu tart.

VIII Pou ai dit, si m'en repent,
Et conté;
Au demain tournoiement
Ont crié.
De la prohece Yolent
Vous diré :
Tost a *son* elme fermé,
[De] seur Morel l'abrievé
Prist l'escu eschequeré,
Puceles fait arouter
Par mi les prez;
Lances porter
Lor a fait cent;
N'a pas trives demandé :
Sanz arrester
Vait pour jouster
Droit a lor gent;
Entorli ont flahuté
Et vielé
Si qu'esgardé
L'ont durement.
Veincu [l]'a et oultré
Tot de ça et de la;
Desouz Torci u pré
Son pavillon dreça;
Iluec jut, s'a douné
Quanqu'ele guaaigna.

A. JEANROY.

VIII. 194-5 *Ces deux vers avaient été d'abord écrits par erreur* après 191, et *ont été exponctués.* — 196 son elme] lelme. — V. 211, 213, 215, : *la régularité rappellerait ici des rimes en* ent.

173 sour. — 176 ki. — 182 lour. — 183 emmi. — 185 kersonessart. — 186 ysabiaus. — 187 kist. — 188 tornois. — 189 por cou. — 190 peu. — 192 tornoiement. — 194 proece. — 195 direi. — 196 lelme. — 197 sor. — 198 eskequeré. — 204 sans arester. — 205 por. — 206 lour. — 207 flehuté. — 209 kesgardé. — 211 vencu a et oultré. — 212 tout. — 213 el. — 214 pavellon. — 215 iloec ..doné. — 216 la nuit qnqs elea.

TROIS NOUVEAUX MANUSCRITS

DES SERMONS FRANÇAIS DE MAURICE DE SULLY

Je désespère de jamais parvenir à dresser une liste complète des manuscrits qui nous ont conservé la totalité ou des extraits des sermons français de Maurice de Sully. Voici la quatrième fois que je reprends cette tâche toujours inachevée, et, instruit par l'expérience, je n'ose pas assurer que ce soit la dernière. En 1876 [1], je faisais connaître seize [2] manuscrits des sermons. En 1894, j'en ajoutais cinq à la liste [3], et, peu de mois après, je signalais un sermon copié à part dans un manuscrit de Sainte-Geneviève [4]. Depuis lors, le hasard de recherches en des catalogues que je croyais pourtant avoir dépouillés, la plume à la main, avec une attention suffisante, m'a fait découvrir trois nouvelles copies, dont deux incomplètes, à la vérité, de ces mêmes sermons. L'une est conservée dans la bibliothèque de Charleville, la seconde dans celle de Cambrai; la troisième est à Paris, à la Bibliothèque de l'Arsenal. Les catalogues qu'on a publiés des mss. de ces bibliothèques [5] indiquent ces textes d'une façon fort vague; remercions toutefois ceux qui les ont rédigés lorsqu'ils ont cité la phrase de début, qui m'a mis sur la trace de l'identification.

1. *Romania*, V, 466.
2. Et non quatorze, comme je l'ai dit par erreur, *Romania*, XXIII, 177.
3. *Romania*, XXIII, 178.
4. *Ibid.*, p. 499 et 506.
5. Pour le ms. de Charleville (n° 90), voir *Catalogue générale des mss. des bibliothèques publiques des départements* (in-4), t. V, p. 588; pour le ms. de Cambrai (n° 256), voir le *Catalogue général des mss. des bibliothèques de France* (in-8), t. XVII, p. 88.

Ces trois manuscrits contiennent autre chose encore que les sermons de Maurice de Sully. Il ne sera pas superflu de les décrire à nouveau, aucun des ouvrages qu'ils renferment n'ayant été identifié dans les catalogues.

I. — MANUSCRIT DE CHARLEVILLE (nº 90).

Parchemin, 175 ff. plus un feuillet de garde; 158 mill. sur 110; les pages ont de 26 à 28 lignes. L'écriture est de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe. Il manque au commencement au moins un cahier (huit feuillets). Autre lacune entre les ff. 22 et 23. Ce livre appartenait au XVe siècle à l'abbaye de Signy [1], au diocèse de Reims. Il avait été confié à un certain Simonet Marchant, de Mouzon, ainsi qu'il résulte d'une note écrite à cette époque au bas du fol. 174 : « Ce present livre appartient à l'abbaye et monastere de Signy, « de l'ordre de Cisteaux, en la conté de Chastel en Porcian, « et l'a en garde de present Simonnet Marchant, de Mouson, « qui le rendra ou fera rendre au plus tard quant de ce siecle « l'appellera ou avra appellé Nostre Sire Jhesucrist. »

Le manuscrit ne me paraît pas offrir les caractères de la langue des Ardennes. Je ne crois pas qu'il ait été écrit à l'abbaye de Signi, mais je suppose qu'il y a été apporté de Lorraine. Je présenterai plus loin quelques remarques à ce propos.

Voici l'indication détaillée de ce qu'il contient :

1. *Traité sur les dix commandements*. Le premier feuillet manque, ce qui rend l'identification difficile. Par le sujet, ce traité, composé probablement vers la fin du XIIIe siècle, se rapproche de la *Somme le Roi*, mais la rédaction est tout autre. J'en donnerai quelques extraits. Le manuscrit commence ainsi :

maladie de son cor. Contre cest conmandement vont mout de gens. Premiers cilz qui par courous ou par rancune ou par ce que il ne puelent nient soufrir, nes une petite parole, héent lor proisme. Car charités requiert que on sueffre son proisme et deporte, dont S. Pox dit : *Nos qui firmiores sumus, aliorum imbecillitamen supportare debemus* [2]. C'est a dire : « Nous qui sommes plus fors de cuer ou plus sachans de l'escripture Dieu que li autres, les devons deporter par pacience de ce que il mesfont contre nous par ignorance. » A ce

1. Signy-l'Abbaye, ch.-l. de canton de l'arr. de Mézières.
2. ROM., XV, 1. La citation n'est pas littérale.

nous enorta et ensaingna bien Diex quant il prioit pour[1] ceiaus qui le crucefioient, et S. Estesnes aussis prioit pour ceiaus qui le lapidoient. Hé Diex ! et nous sommes de si chetif cuer que nous ne poons mie soufrir .j. lai dit, aïns nous tansons tantost et volons combatre ou nostre voisin adamagier par clain a la justice.....

(Fol. 1 v°) Li tiers conmandemens de la loy est : *Sanctifices sabbata* ; c'est à dire « garde lez festes » pour l'onneur Dieu et les sains, si conme on les conmande. Par les festes entent on les dymanches et festes et vigiles, et touz conmandemens que a sainte Esglise apartiennent.....

(Fol. 7 v°) Or nous convient il voir si après des .xij. articles de la nouvelle loy qui sont contenus on *Credo*, et pour ce il ne nous convient autre choze que espondre le *Credo*. Le disime jour après l'ascencion que Jhesucris, fu montés on ciel, estoient si deciple, li .xij. apostre, assambleit pour la poour des Juis, et Diex lor envoia le s. Espir que il lor avoit promis pour eaux conforter a icest jour que on dist Penthecouste.....

Fin (fol. 22 v°) :

Car Diex hét le pechiét autant conme son anemit mortel, car par le pechiét fu il mors et crucefiés. Et si hét encores le pechiét, car par le pechiét furent boutés li angles qui orendroit sont dyaubles fors de sa compaingnie, et li premiers hons ausis ; et encontre cest mal si doit estre la tierce lieue de ceste premiere lieue, c'est tristesce de cuer de sou que ons a Dieu courouciet.

Au bas du fol. 22 verso, se trouve une rubrique ainsi conçue : *Si enconmence li purgatoires saint Patrice*. Mais l'ouvrage ainsi annoncé fait défaut. Était-ce quelqu'une des nombreuses rédactions en vers de cette légende qui nous sont parvenues[2] ; ou la version en prose qui a été si souvent copiée[3] ? Nous n'avons pas le moyen de le savoir. La feuille 22 appartient au troisième cahier du volume, et ce troisième cahier est incomplet de ses deux derniers feuillets. J'estime qu'il manque ensuite un cahier de huit feuillets, qui contenait la fin du *Purgatoire* et le début de l'ouvrage en vers qui va être mentionné.

2. *Les quinze joies de la Vierge*. — Ce petit poème est incomplet du commencement. Il commence à la deuxième joie. C'est

---

1. *Pour* est abrégé, mais se retrouve plus loin en toutes lettres.

2. J'en ai donné la liste, avec l'indication des manuscrits qu'on possède de chacune d'elles, dans ma notice sur quelques mss. français de la Bibliothèque Phillipps ; voir *Notices et extraits*, XXXIV, première partie, pp. 238 et suiv.

3. Voy. *Romania*, XVII, 382.

une composition du XIIIe siècle qui a été fort répandue : on la copiait encore au XVe. Je ne puis en indiquer présentement que six autres copies, mais je suis persuadé qu'il en existe un bien plus grand nombre.

OXFORD, Bodléienne, Douce 39, fol. 166 (XVe siècle)[1].
PARIS, Arsenal, 570, fol. 132 (XIVe siècle).
— Bibl. nat., latin 1169, fol. 149 v°.
— —, fr. 1553, fol. 524 (ms. daté de 1284).
TROYES, 1905 (XIVe siècle).
TURIN, L. v. 32, fol. 23 (fin du XIIIe siècle)[2].

Le premier vers est, dans le ms. fr. 1553 de la Bibl. nat., *Ave dame trés glorieuse*; dans les autres, *Douce dame trés glorieuse*, ou *Trés douce dame glorieuse*.

Dans son état actuel, la pièce des *Quinze joies* commence ainsi :

Et que tes ventres virginaus, (fol. 23)
Qui tant estoit surs et roiaus,
Dou merveilleus concevement
Sentis le doulz engroissement,
Et que tes cors et t'ame ardoit
Et del feu d'amour embrasoit.
Douce dame, en la ramembrance
De la joieuse connissance
Que tu eüs de ton signour
En celle deliteuse ardour,
Te pri je, trés loiaus amie,
Que me gardes del mal d'envie.

Damoiselle trés pieue sainte,
Douce vierge, trés douce ensainte,
La toie tierce joie fu
Que tu eüs dou dous Jhesu
Quant Elysabeth visetas
Et humlement la saluas,
Et elle lués a ton salut
Fu plainne de sainte vertut,
Et lienfes que elle portoit;
Et quant seüs que elle savoit
Que tu mere de Dieu estoies
Et que tu le fil Dieu portoies
Et humlement, par grant honnour,
T'apela mere ton signour,
De la joie qu'adonc eüs
A chanter ton cuer esmeüs, (v°)
Et si fesis chanson nouvele
Que on *magnificat* appele;
Et pour ce que en l'avesprement
Del mont par ton enfantement
Nous conmensas a ajourner,
Nous fait sainte Esglise chanter
Chascun jour par devotion
A vespres est ceste[3] chanson.
Or te pri je, dame joieuse,
Pour ceste joie deliteuse
Que tu de toute oevre mauvaise
Me delivre si que a Dieu plaise...

1. Voy. Stengel, *Mittheilungen aus franzœsischen Handschriften der Turiner Universitæts-Bibliothek* (Marburg, 1873, in-4), p. 8.

2. Voy. Scheler, *Notice et extraits de deux manuscrits français de la Bibliothèque royale de Turin* (Bruxelles, 1867), p. 68.

3. est ceste, *corr.* iceste?

3. *Miracles de la Vierge*, par Gautier de Coincy. — Dix miracles pris en divers endroits du recueil en deux livres que nous a laissé le prieur de Vic-sur-Aisne. Je me borne à citer le premier vers de chacun d'eux, y joignant le renvoi à l'édition de l'abbé Poquet :

(Fol. 30) *Puis que d'oïr estes en grant | Oiez un miracle mout grant* (Poquet, 505).

(Fol. 33) *Que que d'oïr estes en grant | Conteir vos vueil tout maintenant... Je truis que .ij. dames estoient*[1] (Poquet, 511).

(Fol. 36) *En escrit truis que près d'Orliens* (Poquet, 275).

(Fol. 40) *Entendés tuit et clerc et lai* (Poquet, 517).

(Fol. 43 v°) *Que que volentés me semont* (Poquet, 303).

(Fol. 48 v°) *Un miracle vueil reciter* (Poquet, 575).

(Fol. 62) *Pour ce que oiseuse est mors a l'ame* (Poquet, 523).

(Fol. 68 v°) *Il fu uns clers, uns damoisiaus* (Poquet, 363).

(Fol. 74 v°) *Biens est que nous le bien dïons* (Poquet, 347).

(Fol. 80) *Il fu, ce truis, .j. chevaliers* (Poquet, 533).

4. *Sermons français de Maurice de Sully*. La copie est incomplète : elle commence avec le sermon du premier dimanche de l'Avent (p. 17 de l'édition de Boucherie), c'est-à-dire qu'elle omet le sermon *ad presbyteros* et l'exposition du *Credo* et du *Pater*. Cette omission n'est pas propre à notre manuscrit[2]. Manquent aussi les sermons qui, dans l'édition de Boucherie, occupent les pages 164 et suivantes. Voici le début :

(Fol. 86 v°) *La premiere domée de l'avenement.*

Ecce Dominus veniet et omnes sancti ejus cum eo, et erit in die illa lux magna [Zach. XIV, 5, 6][3]. Li bons jours de l'avenement Nostre Signeur qui hui entrent nous demoustrent et amonestent et dient que, se nous avons bien fait et trespasset sez jours, que nous fassiens encores miex, et plus efforciement vaingniens a sainte Esglise, et plus souvent devons le service Dieu oïr et plus proier et aumosnes faire et herbegier povres, et plus faire toutes bonnes autres oevres. Pour coy ? Pour ce que la sainté dou temps le vuet et requiert l'amendement de nos oevres, et se nous ne faisons ce que la saintés dou

1. Les deux premiers vers sont différents dans l'édition de Poquet, et sinon dans tous, au moins dans la plupart des mss.

2. Voy. *Romania*, XXIII, 183.

3. Il y a dans la Vulgate « *Et erit in die illa : non erit lux sed frigus et gelu.* » Le texte modifié, tel que nous le trouvons dans le sermon, n'a pas été arrangé par Maurice de Sully : il est simplement emprunté à l'antienne des vêpres du premier dimanche de l'Avent.

temps nous demoustre, nous serons liés et joians quant Nostres Sires venra jugier les mors et les vis; et se nous dist l'Escripture que Nostres Sires venra et tuit li saint avuec lui, si desevrera les angneiaus des bues (*boucs?*), les poisons de la vermine, le froument de l'orge, le grain de la paille, les biens des maus.....

Je vais maintenant transcrire l'historiette que j'ai citée dans mes précédents articles comme spécimen du texte, et qui est tirée du sermon pour le troisième dimanche après Pâques. Jusqu'ici tous les mss. que j'ai examinés se classaient d'une façon sûre, même ceux où le texte est remanié, soit dans la famille *A*, soit dans la famille *B*. Le morceau unique que j'ai choisi fournissait des indications très suffisantes. Mais il faudra, pour classer le ms. de Charleville, se livrer à des comparaisons de textes plus étendues. Ce qui résulte de l'examen du morceau ci-après transcrit, c'est que, pour la plus grande partie, ce morceau appartient à la famille *B*; que pour la fin, toutefois, il appartient à la famille *A*. Le ms. de Charleville offrirait-il une sorte de fusion des deux familles? En principe, une telle hypothèse n'est pas à rejeter. Il y en a bien des exemples; mais je ne pense pas que ce soit ici le cas. Le texte du ms. de Charleville me semblerait plutôt dérivé d'une copie qui formait la transition d'une famille à l'autre. Je dis « dérivé », et je pourrais ajouter qu'il y a eu vraisemblablement entre cette copie et le ms. de Charleville plusieurs intermédiaires, car notre texte présente diverses leçons particulières qui n'ont point d'autorité. Cette opinion, bien entendu, n'est émise que sous toutes réserves.

(*Fol.* 118 v°) [1] Il fu, grans temps a, .j. preudons de religion qui souvant pria Dieu en ses orisons que il li donnast veoir[a] aucune choze de la grant joie que il promet a ses amis et a ceaus qui l'ainment. [2] Si avint a une enjournée que il seoit on cloistre a .j. matin tous seus, et Diex li envoia .j. angle en samblant de oisel qui s'asist devant lui. [3] Ainsis comme il esgardoit cel oisel, et il ne cuidoit mie que ce fust angles, mais oiseiaus, si chei sis[b]

---

a. Le copiste a omis *et demostrast* comme la famille *B*, mais ce pourrait être une omission sans conséquence.

b. La leçon *si chei sis* (pour *si*) *ses cuers et ses esgars en lui et en la biauteit de lui* est jusqu'à présent tout à fait unique. Elle semble intermédiaire entre la leçon de la famille *A* : *si ficha si son esgart en la biauté de lui*, et la leçon de la famille *B* : *si chei si en son esgart et en la beauté de lui*.

(*sic*) ses cuers et ses esgars en lui et en la biauteit de lui que il en oublia quant que il avoit veüt sa en arriere; [4]et si se leva pour penre l'oisel dont[t] il estoit mout convoiteus; et en ce que il vint près de lui, si s'esvola li oiseaus .j. poi arriere (*fol.* 119) et li bons hons ala après pour lui penre[c]; et li oiseaus l'atendi tant que il vint près de lui; et quant il l'aprocha, si se resvola un poi plus loing. [5]Que vous feroie je lon conte[d] ? Li oiseaus trait et mena tant le bon honme que il li sambla que il fust en sus de l'abaïe et que il fust en .j. bel lieu en .j. bois[e]; [6]et si cuida la penre l'oisel, mais il s'envola sour un arbre[f]. [7]Enqui si conmensa si trés doucement a chanter que onques riens ne fu sis douce ne sis plaisans a oïr. [8]Lors[g] si s'estut li bons hons, si resgarda la beauteit del oisel et escouta la douceur de son chant; si trés durement i fu entendus que il en oublia toutes chozes terriennes. [9]Et quant li [oiseaus] ot chanteit tant conme Dieu plot, si bati ses eles[h]; si s'en ala, et li bons hons conmensa a repairier au lieu meïsme, endroit eure de midi. [10] Diex! pensa il[i], je ne dis hui mes eures. Conment i recovrerais je hui mais? [11]Et si conme il resgarda vers s'abaïe, si n'en connut mie, ains li sambloit bien que tout fust bestourneit. [12] Hé Diex! dist il, ou sui je? Don ne est ce m'abaïe dont je issis hui matin? [13]Il vint a la porte et apela le portier par son non : Huevre, fist il, la porte. [14] Li portiers vint a la porte, mais il ne conut mie le bon honme, ains li demanda que il estoit. [15]Je suis, dist il, moinnes de saiens, (*v°*) si i vueil entrer. — [16]Vous, dist li portiers, de saiens ne fustes vous onques moinnes[j] . Quant issiste vous de saiens? — [17]Hui matin. — [18]De saiens, se sachiés, n'issi hui moinnes, ne vous ne conois je mie pour moinne de saiens[l]. [19]Li bons hons fu tous esbahis. Faites moi venir le portier; si le nonma par son non. [20]Li portiers respondi, si li dist : Saiens n'a portier se moi non. Vous me samblés honme qui ne soit mie bien senés, qui moinnes vous faites de saiens. — [21]Si sui je dist li bons hons; dont n'est ce l'abaïe saint celui? Si la nonma. — [21]Par ma

---

c. La phrase *et li bons hons ala après lui...* est caractéristique de la famille *B*, où elle se présente avec des variantes nombreuses, tandis qu'elle manque dans la famille (*A* voy. *Romania*, V, 486).

d. Cette phrase interrogative ne se trouve pas, comme je l'ai écrit (*Rom.*, V, 486), que dans un seul des mss. *A* : elle se retrouve encore dans un ms. de cette famille que j'ai retrouvé depuis mon premier article (*Rom.*, XXIII, 186).

e. Cette leçon est caractéristique de la famille *B*.

f. Leçon abrégée qui ne se rencontre pas ailleurs.

g. Comme dans la famille *B*.

h. J'ai fait remarquer (*Rom.*, V, 486) que c'est seulement dans les mss. de la famille *A* que l'oiseau bat des ailes avant de s'envoler.

i. Leçon de *B* très différente de la leçon d'*A*.

j. C'est la leçon de la famille *A*, et de même pour tout ce qui suit.

foit, dist li portiers, oïl. — Par foit, dist li bons hons, de saiens suis je moinnes. Faites moi venir l'abeit et le priour, dit li bons hons; si parlerais a eaus. [22]Li abbes et li prieus vinrent, si nel connurent mie ne il eaus.

Je transcris en entier le dernier des sermons que contient le manuscrit. On pourra en comparer le texte avec la leçon du ms. poitevin édité par M. Boucherie (pp. 162-4).

(Fol. 173) *Loquente Jhesu ad turbas, ecce princeps unus accessit ad eum et adorabat eum dicens : Domine, filia mea modo defuncta est, sed veni et impone manum tuam super eam et vivet* [MATTH. IX, 18]. Li euvangile d'ui nous raconte que Nostre Sires parloit une fois as gens; et en ce que il parloi[t], si vint a lui un princes; si l'aoura et si li dist : « Maistres, ma fille est orendroit morte; vien et si met ta main sour li, si la reviveras. » Nostre Sires se leva, si le conmensa a sievre, et, en ce que il s'en aloit, si vint une femme qui avoit esteit malade dou mal as fenmes .xij. ans, et ot mout bonne creance en son cuer, et pensa que s'elle peüst tant seulement touchier a la vesteüre Nostre Signour que elle garroit. Elle vint par derier; si le toucha a la frange de son vestement, et Nostre Sires se tourna maintenant (v°) ver li, si li dist : « Fille, aiés fiance; ta foi te fera saine[1]. Si fu la femme garie a celle eure. Ceste femme senefie l'ame qui est en pichiét de luxure, de fornication ou de avoutire par licherie de char qui taut l'enmour parmenable; et elle garit bien de enfermeteit, ce est de son pichiét, quant Diex donne que elle puet venir a vraie confession, et si li donne par sa grace que elle puisse recevoir, au sauvement de li, le sacrement dou saint autel Damedieu. Or sachiés que mout a par le monde de ses [2] malades de ceste mavaise enfermeteit, ce est de luxure de lor cors, par coy il viennent a la laide mort de enfer, se Diex mercit n'en a, et se il ne les garit ansois que vaingne la fins. Mout fait bien li deaubles son eschac de crestïen par luxure. Qui est ce qui porroit raconter ceaus et celles cui il a mis en avoutire et ceaus cui il [a] trebuchiés en fornication, qui tuit sont dampnés et perdus parmenablement, se il sont atains? Que dirons nous des autres sodomites qui font les orribles pichiés de luxure, li honmes as honmes, les fenmes as fenmes? De ceaus ne puet nulz dire que il ne soient dyaubles, ou que il soient, et que Diex en eaus riens ne reconnoit. Il ont (*fol.* 174) nature de honme, et la fourme Dieu ont malmise ou il estoient fais. Or oiés conme dyaubles lez chaelle[3], que il ne vuelent pas otroier que il soient perdus pour tel maniere de pichiét; et si dient, puis que li hons n'a fenme ne la fenme signour, que ce n'est pas pichiés dampnables se il gisent ensamble; mais por noiant fu omques mariages fais se ainsis fut conme il dient. Pour coi eüst donques Diex conmandés mariage par que hons et fenme sont ensamble, dès

1. *saine* avec une barre sur l'*i*; corr. *sauve*.
2. Il faudrait *ces*.
3. Ce qui précède, depuis *Que dirons nous*, manque dans l'édition.

que li uns peüst gesir a l'autre sans dampnacion? Ainsis se confortent li lichesours desloiaus, qui vont as fenmes menetrax, as chamberierres, as filles as preudonmes et as mariées [1] et a toutes celles qui vuelent consentir a lor folies faire; ainsis se confortent entr'ex et dient que ce n'est pas pichiés de coi hons soit dampnés, quant hons qui n'a fenme gist a fenme qui n'a signour. Mais, se ilz ne s'i gardent il saveront malement, quant venra a la fin, conme grans pichiés sou est, car nous trouvons lisant que cilz qui seront trouvés et atains en ce pichiet n'avront part ou regne Dieu. Quelle part cera il donques de ceaus et de celles qui corrumpent le sacrement de mariage? Ceaus jugera Diex; ja ne sains (v°) ne sainte ne s'en osera meller ne entremestre, tant par est grans pichiés et paoureus. Que vauront messes chanter ne proiere ne aumosne pour telle maniere de gent que il voisent a Dieu? Pour noiant en prieroit nulz car Diex hét et eaus et lor proieres. Or prions Dieu donques pour nous et pour toute la crestienteit que il nous desfende de pichiét et de mauvais delis et de luxure, et que il gart nettement nos cors et nos cuers et trestous nos membres de luxure et de tous autres pichiés, et si nous doint telles oevres faire en terre que nous puissiens avoir sa gloire ou ciel. *Quod nobis prestet Deus. Amen.*

La langue du manuscrit de Charleville présente, comme je l'ai dit plus haut, certains caractères du lorrain. Ces caractères sont loin d'être constants; le copiste transcrivait des textes qui étaient écrits en français du centre. Je citerai un petit nombre de faits dont les uns appartiennent à la langue, tandis que les autres ne concernent que la graphie. Les citations, prises en général dans les morceaux imprimés ci-dessus, se rapportent aux feuillets.

La finale *-eit*, pour le latin -atum, -ati, etc., est fréquente : *assambleit*, fol. 1 v°; *biauteit*, fol. 118 v°; *abeit*, fol. 119 v°; *enfermeteit*, fol. 173. Ce caractère se rencontre, en dehors de la Lorraine propre, dans tout l'est des pays de langue d'oïl, et notamment dans les pays wallons, mais les caractères proprement wallons font ici défaut. — *Puelent* (peuvent), fol. 1, est une forme aussi bien lorraine que wallone. — Il faut citer les formes en *-eiaus* pour le latin -ellos : *angneiaus*, fol. 86 v°, *viseiaus*, fol. 118 v°, cf. *ceiaus*, ecce illos, fol. 1. — Les subj. prés. 1re pers. du pl. sont en *-iens* : *fassiens*, *vaingniens*, 86 v°, *puissiens*, fol. 174 v°. — L'*s* paraît être devenue muette en des cas assez différents : *issiste*, pour *issistes*, fol. 119 v°. Inver-

1. Corr. *as* [*nient*] *mariées*? Boucherie *as puceles*.

sement, une *s* est ajoutée, sans aucune raison d'étymologie ni de prononciation, dans *parlerais*, *recovrerais*, fol. 119 r° et v°, *issis* (pour *issi*), *suis* (pour *sui*), fol. 119 ; *sentis* (3e pers.), fol. 23 ; *conmensas* (3e pers.), fol. 23 v° ; *si* (adv.), fol. 118 v°, 119 ; *aussis*, *ausis*, fol. 1, 22 ; *ainsis*, fol. 118 v°, 174. On trouve fréquemment aussi *esglise*, *esvangile*, où sûrement l'*s* n'était pas prononcée. — Citons enfin *on* pour *en le*. Cette forme, comme on peut le voir par les exemples que cite Godefroy, IV, 743), ne se rencontre que dans l'est et dans l'ouest.

II. — MANUSCRIT DE CAMBRAI (n° 246).

Parchemin ; 73 feuillets à deux colonnes par page, 33 ou 34 lignes à la colonne. Commencement du XIVe siècle. A appartenu à l'abbaye du Saint-Sépulcre, de Cambrai.

1. *Abrégé d'histoire sainte.* Cet opuscule se trouve encore dans le ms. B. N. fr. 1546, fol. 156, où il est précédé de cette rubrique assez vague : « Ce sunt des enseignemens de la loy », et dans le ms. Arsenal 2071, fol. 34, où la rubrique initiale est ainsi conçue : « Ci commence et enseigne le pere au filz que il doit croire, et comment et en quelle maniere il doit vivre en cest siecle ». A la suite de ce court traité, ces deux manuscrits contiennent, de même que le ms. de Cambrai, le *Dialogue du pere et du fils*, dont il sera question un peu plus loin, sous le n° 2. Ces deux opuscules sont très probablement du même auteur. Non seulement ils se font suite dans les trois exemplaires où ils sont réunis, mais encore on verra que le premier se termine par une sorte d'épilogue dans lequel le second est annoncé.

Le *Dialogue du pere et du filz* se rencontre assez souvent copié à part, tandis que le premier traité ne se trouve que joint au *Dialogue*. Je n'oserais affirmer toutefois qu'il n'existe de cet abrégé d'histoire sainte que les trois copies de Cambrai, de la Bibliothèque nationale et de l'Arsenal. Je suis même porté à considérer l'opinion contraire comme probable, étant, je dois l'avouer, assez peu familier avec les productions théologiques qui tiennent une si grande place dans la littérature en prose du XIIIe siècle. C'est au XIIIe siècle, en effet, et probablement au temps de saint Louis, qu'appartient notre abrégé d'histoire sainte. Le ms. fr. 1546 paraît avoir été exécuté peu après 1270.

Et puis nous verrons que le second traité, le *Dialogue*, a pris place daus un manuscrit daté de 1267. Il n'y a aucun doute que ces deux opuscules sont une composition originale, non traduite du latin. Ce qui le prouve, c'est que l'auteur y conte une historiette, un « exemple », comme on disait jadis, qu'il a tirée, non pas d'un texte latin, mais, comme je le montrerai, d'un récit en vers français.

(*Fol.* 1) Je croi en Dieu, le pere tout poissant, et en Jhesucrist, le fiz, le pere, le Saint Esperit, trois persones devisées d'une seule et souveraine sustance. Ma creance est que ce [est] un seus[1] Dix qui au commencement crea ciel et terre et mer et osiauz et bestes et poissons, et fist et fourma Adam le premier homme du limont (*sic*) de la terre et li espira de son saint Esperit. Encore plus, fist d'une des costes d'Adan Eve, la premiere fame, por tenir compagnie a Adan et pour avoir lignie, par coi li siege de paradis fussent raempli, et le mist en paradis terreste qui est plain de touz delis et de bonnes odours, et lor abandonna tous les fruis des arbres, fors soulement d'un poumier qui estoit en mileu d'iceli paradis terrest[r]e, et estoit si biax qu'il sourmontoit de biauté touz les autres arbres. Cel poumier lor desfendi Nostre Sires qu'il ne l'atouchassent et qu'il ne mengassent des ponmes de celui ponmier, et se il en mangoient il morroient tantost...

A propos de l'institution de la communion par Jésus, l'auteur raconte l'histoire du petit juif méchamment jeté dans le feu par son père, et miraculeusement sauvé. Où a-t-il trouvé ce récit? « En la vie des sains Peres, » nous dit-il. Cette vie des saints Pères n'est autre, ce me semble, que le poème français connu sous ce titre, poème qui, on le sait, a été extrêmement répandu, puisqu'on en connaît plus de trente manuscrits, complets ou fragmentaires[2]. La légende du petit juif a été introduite dans cet ouvrage. Le texte, établi d'après plusieurs manuscrits, en a été donné par M. Eug. Woller, dans son *Judenknabe*[3], sous le n° 22. La comparaison avec la version en prose de notre traité est donc facile. La ressemblance la plus notable entre les deux textes consiste en ceci que le père du petit juif se convertit au christianisme, tandis que dans les autres rédactions il est lui-même jeté dans le four d'où on vient de tirer son fils. Mais il y a d'autres ressemblances que je signalerai en note.

---

1. Ms. *sens* (*ses* avec une barre).

2. Voy. *Notices et extraits des mss*, XXXIII, 1re partie, 66, et XXXIV, 1re partie, 156.

3. *Bibliotheca normannica*, t. II.

(*Fol.* 5 *c*) Qui c'onques requiert Nostre Segneur dignement en l'eure que li prestres tient le saint cors Nostre Segneur Jhesucrist[1] entre ces mains, il est ausi bien oïs et vaut autant conme se il veoit Diu face a face. Dont on treuve en la vie des sains Peres que il avint que li fix a un juié hantoit la compagnie d'enfans crestïens, et entra a une Pasque ovec les enfans eu moustier, et oï la messe. Et quant li prestres faisoit le sacrement, il sembla au juié que il tenoit un enfant entre ces mains, et estoit ci[l] enfes couronnés d'or, et li saingnoient les mains et les piés, et estoit plus luisans et plus cler, se li sembloit, que li solax; et quant li sacre[menz] (*d*) fu fais, et li enfant alerent comunier[2], il sembla au juié[3] que il menjoent ci fais enfans conme il avoit veü que li prestres tenoit; et lors s'enhardi li enfes juié, et se mist entre les enfans crestïens et reçut le precieus cors Jhesucrist. Et quant il out usé, si fu raemplis de Saint Esperit, et lors s'en vint courant chiés son pere et chiés sa mere. Et quant li crueus juié vit son fiz si cler et ci joiant, si li demanda dont il venoit; et li enfes li respondi : « Biau pere, je vien deu mostier au crestïens d'oveuques[4] mes compaignons, et y a un grant seigneur qui est vestus de dras d'or, et est devant une haute table dorée, et donne as enfans mengier enfans couronnés d'or; et y a si grant clartés et si grans chaus et si grant joie en cel moustier, et s'en issent les gens si cler et si legier[5] que je ne fui onques mais ci; et pour Diu, biau peres, alés i tost ançois que li enfant couronné soient tout couronné[6]. Et quant li cruel juiés oï ce, si prist son filz a ledengier et a batre, et a dire que il avoit sa loi honnie, et que jamais autre ne honniroit[7]. Lors prist un grant fais de busche et la mist en son four, la ou il faisoit son voirre, et le fist (*fol.* 6) le plus chaut et le plus ardant que il pout; puis geta son fiz dedans et estoupa bien le four, que chalour n'en issist[8]; et fu li enfes en ce four de tierce jusques au vespre. Lors vint la fenme au juié, qui estoit juiese, mere a ce.

---

1. Ms. 1546, *tient la sainte oiste*.

2. Ms. 1546, *aconmichier*. — C'est le mot qu'emploie la *Vie des Pères* (éd. Wölter, vv. 159 et 164).

3. Ms. 1546, *au juytel*.

4. Ms. 1546, *aveque*.

5. Ici le copiste a passé quelques mots. Ms. 1546, *si clers et si biaus que c'est merveille, et je meisme sui si liez et si legiers*.

6. Lire, avec 1546, *que li enfant couronné d'or soient tuis donné*. Cf. le poème :

195 Alez i, se vos m'en creez,
Qu'il en i a encore assez.

7. 206 Fiuz, tu as nostre loi honie,
Mès ja mès loi ne honniras.

8. 216 Et de l'estouper se hasta,
Que feus ne chaleurs n'en yssist.

enfant, et conmencha a crier et a braire et a faire grant noise et grant duel pour son enfant que elle cuida que il fust mors et peris. Et conmencierent a venir en l'ostel li voisin crestïen, et li demanderent que elle avoit; et elle lour conmensa a conter conment ces fix avoit esté en moustier a crestïens [1], et conment il avoit ouvré, et conment ces peres l'avoit pour ce geté eu feu ardant. Lors vint grant multitude de crestïens, et pristrent le juié qui estoit peres a l'enfant, et le menerent au four et le destouperent et trouverent l'enfant tout nu, sain et haitié, et se jouoit aus hondes de la flambe de feu [2]. Et on li demanda c'il avoit nul mal, et il dist que nenil, car li enfes qu'il avoit mengié l'avoit bien guardé deu feu; et s'en issi li enfes deu four, devant plus de .vc., que honmes que fames, sains et haitiés. Et lors rendirent grace a Diu, et li peres et la mere de l'enfant et toute lor lingnie se firent crestïenner et (*b*) furent puis bon crestïen; et fu faite une chapelle la ou il fours avoit esté, en remembrance de cel trés haut miracle que avint deu precieus cors Jhesucrist.

Comme je l'ai dit plus haut, l'opuscule se termine par un paragraphe où est annoncé le *Dialogue du pere et du fils*, et qui, par conséquent, forme la transition entre les deux traités, ou, plus exactement, entre les deux parties d'un même traité. Voici ce paragraphe :

(*Fol.* 6 *b*) Après ce que vous avés oï conment Dix fist ciel et terre, et conment il forma Adan et Eve a sa semblance, et conment Dix descendi en terre pour son pueple sauver, et conmanda et establi le baptesme et le saint sacrement de son saintisme cors, et conment il conmanda a tenir la loi crestïenne et a complir les conmandemens de sa loi, je vous dirai a l'ayde de Diu l'ordenance de sa sainte loi crestïenne, et conment vous devés vivre saintement selonc Diu et aquerre la gloire pardurable. Et ce que je vous dirai, et ce que je vous ai dit (*c*) n'est pas euvre de fables ne de contreuves, ains est de plusours auctorités, si conme de saint Pierre et de saint Pol et de saint Jehan evangeliste et [de]saint Marc et de saint Matheu et de saint Ambroise qui translata la Bible de ebriu en latin, et des auctorités de plusours sains por qui Dix fait chascun jour apertes miracles, soue grace. Et pour ce que je viel (*corr.* vuel) que vos entendés miex que vous ne faites as auctorités des sains et des saintes qui ci sont escrites, je les vous dirai et conterai en maniere

1. Ms. 1546, *avec les enfans crestïens.*

2. 242 Et cil courrurent errament
Au four et si le destouperent;
L'enfan sain et riant trouverent,
Qui as boulons se deduisoit
Del voire qui lez lui bouloit.

d'ensengnement, tout ainci conme li peres enseingne et doctrine son enfant, et conment li enfes li demande les choses dont il se doute, et li peres l'enseingne et li respont de ce que il li demande. Si conmencerai de par Diu en ceste maniere qui s'en suit.

2. *Dialogue du pere et du fils.* Sous la forme d'un dialogue entre un père et son fils, cet opuscule renferme un exposé très élémentaire des principaux dogmes de la foi chrétienne. Il n'offre qu'un intérêt fort limité que l'on appréciera suffisamment par les extraits qui suivent. Comme la plupart des traités populaires destinés à l'enseignement et à l'édification, il a obtenu un succès considérable, attesté par le grand nombre des exemplaires qui nous en sont parvenus. De bonne heure, dès une époque très voisine de sa composition, il a été détaché de l'abrégé d'histoire sacrée qui en formait originairement la première partie. Ce qui le prouve, c'est que l'une des copies que nous en possédons est datée de 1267 (B. N. fr. 25408). Les exemplaires de la seconde partie seule se répartissent à première vue en deux classes. Les uns commencent à un paragraphe dont les premiers mots sont : « Biax fiz, ce dist li peres, entent mes paroles et les retien... [1] »; les autres ne commencent qu'au second paragraphe : « Biax fiz, anciennement n'estoit nus baptisiés devant ce que il fust en aage..... » Dans la liste qui suit, et que je suis loin de donner comme complète, j'ai indiqué le début de chaque copie.

Avignon, 344 (anc. fonds 295), fol. 1, XVe siècle. *Biau filz, entendez mes paroles et les metez a oevre.....*

Bruxelles, Bibl. roy., 16574-10585, fol. 86, XIVe siècle. *Biaus fiex, ce dit li peres a son fil, enten a moi et a mes enseignemens et si les retien...*

Paris, Arsenal, 2059, fol. 107, copie datée de 1351. *Anciennement n'estoit nulz hom baptiziés...*

Paris, Arsenal, 2071, fol. 38, XIVe siècle. *Anciennement n'estoit nuls homs baptisiés.....*

Paris, Bibl. nat., fr. 726, fol. 192 [2], XIVe siècle. *Anciennement n'estoit nulz hom battiziés...*

Paris, Bibl. nat., fr. 1136, fol. 33, XIVe siècle. *Biaus filz, oi mes paroles et les enten et retien...*

---

1. De ce nombre sont, naturellement, les manuscrits qui renferment les deux parties (mss. de l'Arsenal 2071, Bibl. nat. 1546 et ms. de Cambrai).

2. Ce ms. a été décrit dans la *Biblioth. de l'Éc. des ch.*, XXXVI, 139; cf. *Bulletin de la Soc. des anc. textes français*, 1883, p. 102.

PARIS, Bibl. nat., fr. 1546, fol. 159 v°, fin du XIIIe siècle. *Biau fiuz, anciennement nestoit nul baptiziez...*

PARIS, Bibl. nat., fr. 13342, fol. 1, XIVe siècle. *Anciennement n'esteit nul baptizé...*

PARIS, Bibl. nat., fr. 25408, fol. 39. Ms. exécuté en Angleterre et daté (fol. 106 v°) de 1267. *Anciennement n'esteit nul baptizié...*

PARIS, Bibl. nat., nouv. acq. fr. 4338, fol. 47 v° [1], XIVe siècle (avant 1373). *Biau filz, oi mes paroles et enten et les retien...*

ROUEN, 1052 (Y 20), fol. 41. Daté de 1464. *Beau fils, enten mes parolles et les retien...*

SOISSONS, 224 (anc. 210), fol. 1, XIVe siècle [2]. *Anciennement n'estoit nul bautiziés.....*

La rubrique qui précède ordinairement ces copies est conçue en termes variables. Elle est en latin dans le ms. de l'Arsenal 2059 (*Dialogus patris et filii, in gallico*), et dans celui de Soissons (*Dialogus inter patrem et filium*). Le ms. fr. 13342 a la même rubrique en français : « Le dialogue del pere et del filz ». De même, ou à peu près, le ms. Arsenal 2071. Les mss. 1136 et N. acq. fr. 4338, qui sont deux exemplaires d'un même recueil, portent : « Cest livre est appelé dyalogue, por ce que il est fait et ordené des paroles de deus, c'est dou pere qui son filz enseigne et dou filz qui au pere demande ce que il ne set [3]. De même, ou à peu près, dans le ms. d'Avignon, sauf que le copiste a maladroitement corrigé *de deus* en *de Dieu*. Bruxelles : « Ci après ensaingne li peres son enfant de quan qu'il li demande du baptesme. »

Voici maintenant le début de la seconde partie, qui, dans le ms. B. N. fr. 1546, n'est précédé d'aucune rubrique :

---

1. Ms. ayant appartenu à Charles V, décrit par M. L. Delisle, *Bibl. de l'Éc. des ch.*, XXX, 532. Il appartenait alors à un particulier.

2. Ce ms. a fait partie de la « Bibliotheca Nicotiana ». Il porte la double devise de Jean Nicot (ὄψιν καὶ παῤῥησίαν, *Ne senza sfinge ne senza Edipo*) qu'on remarque sur tous les mss. ayant appartenu à cet érudit et dont plusieurs se trouvent actuellement à Paris (Delisle, *Cabinet des mss.*, II, 388, à Copenhague (*ibid.*, III, 393), à Rome (E. Langlois, *Notices*, etc., dans les *Notices et extraits*, XXXIII, 2e partie, pp. 171, 341, note), à Montpellier (Bibl. de la Fac. de Médecine, 329), etc.

3. On voit que cette rubrique a été rédigée d'après le paragraphe de transition cité plus haut (p. 258, l. 1).

(Fol. 6 *c*) Biax fiz, ce dist li peres, entent mes paroles et les retien, car ensengnement qui est oïs et n'est retenus de bon cuer et de bonne volenté ne vaut rien[1]. Et je pri a Nostre Segnour Jhesucrist que il te doinst bonne volenté de retenir les conmandemens et les ensengnemens que je te dirai, et ce que j'ai en cest livre fait et ordené pour toi ensegnier. Je viel et desir que tout bon crestïen et (*d*) toutes bonnes crestïennes le sachent et entendent. Et je te dirai tout avant et ensengnerai deu saint batesme, et après de toutes les autres choses qu'i couvient avoir et savoir a tous bons crestïens et a toutes bonnes crestïennes. Et je pri a Nostre Segnour Jhesucrist que il te doinst sa beneïçon et a tous ces qui ces ensengnemens orrunt et entendront et retendront, et leur otroit joie pardurable en nom deu Pere et deu Fiz et deu Saint Esperit. *Amen*.

Biax fix, ancïennement n'estoit nus baptisiés devant ce que il fust en aege (*sic*) que il eüst sens et discretion, et seüst enquerre ce que il ne savoit, et respondre de ce que il savoit; et lors estoit coustume que on ensengnoit a chascun les poins de la creance. Et, quant il savoit ce que il devoit dire et faire conme crestïens, se il veoit et resgardoit que ceste creance et ceste vie fust bonne, si se faisoit baptisier, et respondoit por soi. Mès itex[2] estoit sains Martins quant il donna demie (*sic*) son mantel au povre, dont il en vit Nostre Segnour Jhesucrist vestu la nuit après, par avision. Il n'estoit encore pas baptisiez, mès il estoit ensengniés de la creance; et il est orendroit autrement, car saint'Eglise resgarda (*fol.* 7) que plusours morient soudeement ains aege, et erent dampné pour ce que il morient sans baptesme. Si fu establi qu'il fussent baptisié en enfance, et c'est pour ce que Dix dit : *Qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit* [MARC. XVI, 16]. C'est-à-dire : « Qui crera en moi et sera baptisiés, il sera saus. »

Voici un passage où il est question du roi de France en des termes qui permettent de croire que l'auteur écrivait dans une province directement soumise à ce prince, ce qui d'ailleurs ne fournit pas une détermination précise :

(Fol. 14 *b*) Biau fiz..... il te couvient tout avant savoir que est croire et qu'est cuidiers et qu'est savoirs; et sont .iij. choses. Cil cuide qui de riens ne se fait certains de ce qu'il soit (*corr.* set) Croires si est entre deus : plus que cuidier et mains que savoir. Savoir ci est quant on est certains de ce que on set; car cil[3] desplaisoit bien si savroit on ce que on set. Je te lairai a parler

---

1. Il y a ici un souvenir du Pseudo-Caton (préambule du premier livre) : « Igitur mea præcepta ita legito ut intelligas; legere enim et non intelligere est negligere. »

2. *Sic*, corr. *por soi mes* [*me*]. *Itex*....

3. Ms. 1546 (fol. 163 *c*) *si*.

de ces cudeours [1], pour ce que on dit que cudeours sont fol. [2], et je n'ai talent de parler de folie; si parlerai de savoir. On set, on ot [3], (*c*) en .ij. manieres : ce que on set par espreuve et par raison. Par espreuve, si conme est quant tu vois le solail, donc sés tu bien que il est jours, et quant tu sens la chalor [4] deu feu, donc sés tu bien que il est chaus, c'est a savoir par espreuve; et que ainci soit, se il l'en pesoit, ore bien si savroit il ce que il set savoir [5]. Savoir par raison est en tele maniere : ce li rois est a Paris. donc n'est il pas a Estampes; et se il est sains, donc n'est il pas malades.....

Vers la fin, l'auteur traite assez longuement de l'Antechrist, et, à ce propos, il fait allusion à ce qui est dit de Gog et de Magog dans l'histoire fabuleuse d'Alexandre :

(Fol. 21) Antecris sera engendrés en avouterie par le plus vilain pechié et le plus ort qui onques fust. Et quant il sera nés, toutes gens seront en guerres et en haïnnes, et cera icix Antecris plains de deables, et sara tant d'enchantemens et de malices c'onques nus n'en sout tant. Et de .ij. montaignes qui sont outre la mer, outre les desers de Egipte, istront .ij. lignies de juiés, que li fors rois Alixandres chasa entre .ij. montaingnes qui sont apellées Gac et Magoc; et seront ces .ij. lignies si creües que il seront plus de .ij cc. mile, et cil juiés seront de la gent Antecrist, et se tendront a lui et le tendront pour lor Diu, et le metront en un char a .iiij. roes tout ouvré d'or et d'argent et de pierres precioses; et sera cix Antecris si plains de grant orguil que onques si ne fu nus...

L'explicit, qui se rapporte sans doute aux deux parties du traité et non à la seconde seule, est ainsi conçu (fol. 24 *b*) : *Explicit le livre de la vroie creance, selon l'ewangile.*

3. *Sermon sur la Passion, en français.* — Au bas du fol. 24 recto on lit en une écriture cursive du commencement du XIVe siècle, qui est de peu de temps postérieure à celle du manuscrit : *Chi commenche li passion Jhesucript estrette de latin en*

---

1. Ms. 1546 *cuidances*.

2. « Cuidiers fu un sos, » Le Roux de Lincy, *Livre des proverbes*, II, 489. — « Quider n'est pas saveir », *Romania*, XV, 299 (v. 25). Cf. *Guill. le Maréchal*, vv. 17050-1 :

Mès entre quidier et saveir
Ne sunt pas lié d'une corde.

3. Les mots *on ot*, qui paraissent inutiles au sens, manquent dans 1546.

4. Ms. *chalorus*.

5. Ce mot est à supprimer.

6. Ms. 1546 : *Or bien si set il ce que il doit savoir*.

rommans. Au verso commence un long exposé de la Passion, en forme de sermon. L'auteur suit assez exactement les récits évangéliques, ajoutant parfois des remarques ou gloses assez puériles. J'en citerai quelques-unes. Une comparaison, assez mal imaginée, qu'il introduit au commencement pour expliquer le mystère de la rédemption, nous montre qu'il composait sous le règne d'un roi de France dont le fils s'appelait Philippe. Cela ne fournit point un indice chronologique, car tous les rois de France, depuis Henri Ier jusqu'à Philippe IV, ont eu des fils portant ce nom. Je suppose toutefois qu'il s'agit de saint Louis ou de Philippe III. Le texte est souvent corrompu.

(Fol. 24 *c*) *Christus passus est pro nobis, relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus* [I Petri, 1, 21]. Une pitié, une misericorde, une bonté a qui nulle ne s'aparelle moustre oi nostre sire Jhesucrist a honme qui lonc tens avoit esté en grant languer (*corr.* langor?), ne consail ne aide ne puet trouver de son enfermeté [1]. Longue fu cele maladie qui dura dès Adan tresqu'a la mort Jhesucrist, car eus traient enfer [2] les bons et les maus, le haut e[t] le bas, le povre et le riche; nul n'en est esceptez, dont nos poons assés bien apeler ceste maladie le mal d'enfer. Jhesucrist nostre bons sires en ot pitié et volt mourir, que honme qui son plaisir et son conmandement feroit ne morroit perdurablement, et volt descendre en enfer, que ses honmes n'i descendissent, e[t] en souffri tant vilainne mort et tant honteuse et tant felonnesse que li desloial juiés, li mal aventureus, li felon, ne li sourent porpenser ne faire plus doulereuse ne plus orrible. Bien peüst, se il vousist, raembre et delivrer son pueple de la posté d'enfer par autre maniere, (*d*) mès ceste maniere fu maindre [3] et plus profitable a nous, car de tant conme il souffri plus pour nous, de tant le devon nos plus servir et amer et ennourer. Et ce nos moustre [4] par un petit essample. Se le prevost de Paris prenoit un des chevaliers le roi, qui fust de sa mesnie et de sa table, et le metoit pour son grant forfait en prison en Chastelet, li rois le porroit bien delivrer de tout par sa parole et par son conmandement; mès se il disoit a mon segnor Phelipe son fix : « Fiz, je vos conmant que vos alliés en la prison ovec ceu chevalier qui est en Chastelet, et li faites compagnie desque la que vos l'en getés par raison et par droiture », et c'il le faisoit ainsi, le chevaliers devroit estre plus leaus et plus serviables et plus redevables touz les jours de sa vie au roi et a son fiz, pour l'eneur et pour la bonté qu'il li avroit fet. Ainsi vos di je : de

1. Les premières lettres (*enfer*) ont été grattées.
2. Paraît corrompu.
3. Corr. *mieudre*?
4. Il faudrait *vos moustrerai*.

tant com Nostre Sires a fait plus pour nous, de tant le devon nos plus volentiers servir et amer et honnourer.....

A propos de ces paroles de saint Pierre [Luc. xxii, 33] : « Se cil t'avoient guerpi, ne te guerpiroie je pas, ains sui près d'aler ovec toi et en chartre et en mort et metré m'ame por toi » (fol. 27 *c*), l'auteur fait cette remarque :

Il ne li venoit pas de sotie qu'il se pouroffroit, ansiez (*corr.* ançois) venoit de grant amour de cuer, mès nepourquant il parla sotement, car il dëust avoir dit : « Se il te plest, ou s'il plest a Diu, » ou une tele parole. De tele chose sunt mai[n]tes gens mehenniés qui dient : « Je iroie a Saint Jaque; je iroie outre mer », et n'i ajoustent pas : « Se Dex le veut », ou .j. telle parole. En toute bonne evre, que nen (*corr.* l'en ?) veut et que en a a faire, doit Dix avant estre amenteüs.....

Citons encore ce passage :

(Fol. 36 *a*) Cil chevalier Pilate, qui contrarierent nostre Segnour Jhesucrist senefient les chevaliers de cest tens qui tolent et desrobent les povres genz et despendent le leur et l'autrui en folies et en mauvès usages, et descritent sainte Yglise et abessent et amenuisent le patremoinne Jhesucrist. Cil fierent Jhesucrist en la teste et (*b*) le crucefient de rechief, quant il abatent ou ocient ou moigne ou clerc ou prouvoire, qu'il devroient ennorer, seviau non pour amour de Deu. Mès vos, bones genz, amez les et ennorez, non mie seulement pour els, més pour Deu, et il vos en rendra mout grant guerredon. Se il ne font cen qu'il devent, certes il le comparront mout chier. Pour ce que li anemi Deu s'ajenoullierent hui par despit devant J. C., ne s'agenoille hui pas sainte Yglise a proier pour eus, quant elle prie a jenoiz pour paiens, pour Sarrasinz et pour hermites (*lis.* herites) et pour toutes autres genz.....

Voici la fin :

(Fol. 42 *b*) Pour Deu, donques, bones gens, netaiés vos ames et vos cuers, ains que vos recevoiz Nostre Segnour par vraie confession. Accusez vos forment et jugiez. Se vos vos jugiez, Dex ne vos jugera pas; se vos vos accusez, Dex vos escusera. (*c*) E Dex, qui par son precieus sanc et par sa glorieuse mort nos delivra de la male aventureuse chartre nostre anemi, nos otroit et a vos et [a] nos recevoir en tel maniere sa char et son sanc que ce soit a son plesir et au salu de nos ames et au profit de nos cors, et par ce puisson venir a icele joie, a icele glorieuse feste qu'il a pramis as suens. *Quod nobis prestare dignetur Jhesu Christus, dominus noster, qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat Deus, per omnia secula seculorum. Amen.*

4. *Sermons français de Maurice de Sully.* — Copie inachevée, s'arrêtant au sermon pour le dix-septième dimanche après la

Pentecôte. Ce texte, à en juger par le morceau que j'ai adopté comme spécimen, se classe dans la famille *A* et paraît offrir des rapports particuliers avec le ms. de Chartres (*Romania*, XXIII, 187). La copie n'est pas bonne. Le copiste omet parfois des mots que j'ai rétablis, dans les extraits qui suivent, entre crochets. Voici d'abord le début :

(Fol. 43) *Dominus ac salvator noster, dilectissimi, post salutiferam passionem et gloriosam resurrectionem suam sepius discipulis suis apparuit.....* Segnour provoire, ceste parole ne fu pas dite a monsegnour saint Pere solement, car a vos fu elle autresi dite. Ce devon nos entendre et savoir, que sommes en lieu de li entré [1] et qui avons a consellier et a garder les oualles Damediu, c'est son pueple a gouverner en cest siecle, et avons a faire le suen service et le suen mestier de lier le[s] ames et de deslier et de conduire devant Damedé. Or devons savoir que, a nos meïsmes conduire devant (*b*) Deu, couvient avoir .iij. choses, se nos volons nos meïsmes conselier. La premiere est sainte vie, la seconde est l'escience qui est besoignable a nous et a autrui consellier, la tierce est la predication par quoi li prestres doit rapeler le pueple de mal a bien.....

Voici maintenant l'histoire du moine :

(Fol. 54 *b*) I[l] se fu .j. bons hons religios qui souvent pria Dameldé en ces oresons qu'i li donnast voir et demoustra[st] aucune chose de la biauté et de la joie qui est estuïe a ceus qui l'ainment. [2]Et N. S. l'en oï, car, cum il fu assis une fois a une ainzjornée tous ceus en son cloistre, si li envoia Dex .j. angre en semblance d'oisel. Si s'assist devant lui. [3]Et, com il esgarda cel angre qui estoit en senblance d'oisel [a] si ficha si son esgart en la biauté de lui que il en oublia quanque il en avoit veü cha en arriere. [4]Si leva sus le bon hons por prendre l'oisel dont il estoit mout covoitos, mès, com il venoit plus près de li, si voloit .j. poi arriere. [5]Que vos iroie je lonc conte fesant [b] ? (*c*) Li oseaus trest tant li bons hom (*sic*) a soi que il li fu avis que il estoit en un bois hors de s'abaïe, ce li estoit avis. [6]Et com li bons hons volt prendre l'oisel, si s'en vola sor .j. arbre; [7]et conmença si doucement a chanter que li bons hom n'avoit onques oï si douz chant [a]. Si se tut [c] et e[s]ga[r]da cel oisel et escouta la douçor de son chant issi ententivement que

---

1. C'est ce que donne l'abréviation ; corr. *en terre*.

a. *Qui estoit en senblance d'oisel* est la répétition de ce qui se trouve à la phrase précédente. Cette mauvaise leçon est propre au ms. de Cambrai.

b. Leçon qui n'existe ailleurs que dans le ms. de Chartres et dans l'un des mss. de Sainte-Geneviève (*Romania*, XXIII, 187 et 506).

c. Comme dans le ms. de Chartres (*Rom.*, XXIII, 187), la bonne leçon et *s'estut*.

il en oublia toutes choses terriennes; [9]et conme l'oisel out tant chanté com a Deu plot, si esbati ses eles, si s'en vola, et li bons honme conmença a reperier en soi meïsmes a hore de midi; [10]si dist : Biau sire Dex, je ne di hui mes ores. Conment i recouverai je un mes (*lis.* uimès)? [11]Et com il resgarda s'abeïe, il n'en connut pas, ainz li sembla toute bestornée. [12]Ha Dex! dist il, ou seu je? Don n'est ce issi m'abeïe dont je tornai un (*lis.* ui) matin? [13]Il vint a la porte et apela le portier : Euvre, dist il, la porte. [14]Li portier vint, et com il vit li bons hom (*sic*), si nel connut pas, ne li bons hom lui; si li demanda qui il estoit. [15]Je sui, dist il [d], li bons hom moines de laïenz, si voil laïenz entrer. [16]Lors dist li portiers : (*d*) Vos n'estes pas moines de çaienz; ge ne vos vi onques mès, et si vos en estes, quant en issistes vos? — [17]Hui a matin, dist li bons hom [e]. [18]De chaïenz, dist li portiers, n'issi hui moinne. [19]Donc fu li bons hons tous esbahis; si dist : Fetes moi parler au portier. — [20]Vos me semblés, dist li portier, hom qui ne seit (*sic*) pas bien en son sens. Chaiens n'a nul portier se moi non. — Vos ne vi je onques mès [f], dist li bons hom. — Ne je vos, dist li portiers [g]. — [21]Donc n'est ce l'abeïe saint cesti? Si nonma le nom deu saint de l'abeïe. — [22]Oïl, dist li portiers. — Donc sui je moingne de laïenz, dist li bons hom. Fetes moi venir l'abbé et le prior, si parlerai a eus. [23]Vint li abbes et li prior a la porte; si nel connurent pas, ne il ne connut pas eus ensement.

La copie s'arrête au cours du sermon pour le dix-septième dimanche après la Pentecôte [1]. Voici ce qui a été transcrit de ce sermon dans le ms. de Cambrai.

(Fol. 72 *d*) *Diligite* (lis. *Dilige*) *Dominum tuum ex toto corde tuo et ex tota mente tua. Hoc est primum et maximum mandatum* [MATTH. XXII, 37-8]. Ce nos dit l'euvangile d'ui que uns mestres vint une foiz a Nostre Segnour, si li demanda li quex estoit li graindres conmandemens en la loi, et Nostre S. li

---

d. Suppr. *il*.

e. Le ms. de Chartres (*Romania*, XXIII, 187), d'accord avec plusieurs mss. de la classe *A* et avec toute la classe *B*, ajoute *si voil çaens entrer* (voy. *Romania*, V, 487).

f. Les mots *vos ne vi je onques mès*, ou l'équivalent, sont propres à la famille *A*, ou du moins à la plupart des mss. de cette classe (*Romania*, V, 487). Mais ces mss. les placent dans la bouche du portier, tandis qu'ici, et aussi dans le ms. de Chartres (*Romania*, XXIII, 188) et dans l'un de ceux de la Bibl. Sainte-Geneviève (*Rom.*, XXIII, 507), ils sont prononcés par le moine. Il semble que ce soit une simple répétition de ce qui se lit au § 16.

g. Cette réplique du moine ne se trouve en aucun autre manuscrit.

1. Édit. Boucherie, p. 147. Dans le ms., suivi par Boucherie, ce sermon est, par erreur, indiqué pour le dix-huitième dimanche après la Pentecôte.

respondy : « Tu ameras Dameldeu de tout ton cuer et de toute t'ame et de toute ta pensée. » Ce est, fist N. S.,li graindres conmandemens en la loi. Ce est li premiers. Le secons est semblables a cesti : « Tu ameras ton presme si conme toi meïsmes. » En icez .ij. conmandemens pent toute la loi et li prophete. Bone [gent], se vos voulez Dameldeu avoir et la soue gloire conquerre, ici pouez oïr conment, kar, se vos amez Damedeu de tout vostre [cuer] et vostre presme si conme vos meïsmes, si (*fol.* 73) ferois ce que Dameldeu conmande. Esgardez, bone gent, de toutes les choses par coi hom se travaille en cest siecle, n'i a que une sole pardurable, et ceste sole meine honme de cete chetiveté a la gloire deu ciel.

Ici s'arrête le manuscrit. Un lecteur a ajouté postérieurement *Quod prestare dignetur*, et un autre, mauvais latiniste, a écrit au-dessous *Explicit bonum librum*.

III. — MANUSCRIT DE L'ARSENAL (nº 3684).

Ce manuscrit est du XVe siècle et paraît avoir été exécuté à Metz. M. Henry Martin, dans son Catalogue des mss. de l'Arsenal (III, 463) en indique comme suit le contenu :

1º « La Vie des sains », à l'usage de Metz.....

2º « Euvangelia dominicalia transcripta de latino in gallicum, secundum omelias beati Gregorio pape. »

« Hystoire de la concepcion et de la nativité Nostre Dame. »

M. Martin donne les premiers et les derniers mots, non pas de chacune de ces trois compositions, mais du manuscrit; c'est-à-dire les premiers mots de la « Vie des sains » et les derniers mots de l' « Hystoire de la conception et de la nativité Nostre Dame ». Le catalogue des mss. de l'Arsenal est l'un des meilleurs catalogues de mss. que nous possédions. Toutefois, il faut convenir que dans le cas présent les indications données par M. Martin sont bien insuffisantes et ne permettent aucunement d'identifier les ouvrages que renferme le manuscrit. Je ne me serais jamais douté que les « evangelia dominicalia transcripta de latino in gallicum » n'étaient autre chose que les sermons de Maurice de Sully, si je n'avais eu à consulter le manuscrit, afin d'étudier la « Vie des sains » qui en occupe les 137 premiers feuillets.

Cette vie des saints elle-même n'est pas proprement à l'usage de Metz. Ici, M. Martin est plus excusable. Lorsqu'il rédigeait

le troisième volume de son Catalogue, je n'avais pas encore publié ma *Notice sur un Légendier français du XIIIe siècle, classé selon l'ordre de l'année liturgique*, qui a paru l'an dernier [1]. De ce légendier j'ai signalé six manuscrits complets ou fragmentaires. La « Vie des sains » du ms. de l'Arsenal est un septième manuscrit de la même compilation, laquelle n'a pas du tout été faite à l'usage de Metz. Seulement le ms. de l'Arsenal présente une particularité qui justifie en partie l'assertion de M. Martin. Il contient les légendes qui, dans la notice précitée, sont numérotées 17, 144, 18, 19, 21, 22, 23, 26-29, 31, 33-35, 38-43, 46-49, 51-55, 60-72, 74-75, 78-81, 83-87, 90-96, 125, 56-58. Mais, entre les légendes qui correspondent aux articles 55 et 60 du légendier précité, et à la suite du dernier des articles ci-dessus mentionnés (58) il ajoute un certain nombre de légendes, dont plusieurs en effet concernent Metz. Je donnerai ailleurs un court aperçu de ce nouveau légendier; pour le présent, je n'ai à m'occuper que du texte des sermons de Maurice de Sully.

Ce texte est fort rajeuni, comme on pouvait s'y attendre, le ms. de l'Arsenal étant le plus récent de tous ceux qui renferment les sermons français de Maurice de Sully. Il est toutefois facile de voir qu'il se rattache à la famille *A*. Du reste, la famille *B* ne contient que des manuscrits d'origine anglaise [2].

(Fol. 138) Exposicions d'aucuns euvangiles. *Donnus ac Salvator noster*... Seigneurs prevoire, ceste parolle ne fut mie dicte tant seulement.....

Voici la parabole :

(Fol. 153 *c*) Il fut ung preudomme de religion qui souvent prioit Dieu qu'il lui donnast aucune chose veoir de sa grant gloire qu'il garde a ses amis et promet a ceulx qui l'aiment, [2] et Nostre Sire oyt sa priere; et comme il fust

1. Voy. *Romania*, XXVII, 333.

2. Je note en passant qu'au XVe siècle on copiait encore en Angleterre les sermons de Maurice de Sully. Il y a vingt-cinq ou trente ans, je vis à Londres, dans la boutique d'un libraire voisin du Musée britannique, quelques feuillets détachés d'un ms. de ces sermons dont l'écriture était sûrement anglaise et du XVe siècle, et que j'aurais pu avoir à bon compte. Ne pouvant à ce moment prendre avec moi ces feuillets qui étaient d'un assez grand format, j'en remis l'acquisition à un autre moment. Mais lorsque je repassai chez le libraire, ils étaient vendus.

une fois yssus de son abbaye[a] tout seul, Nostre Sire lui envoya ung angle en semblance d'un oysel qui s'assist tout devant lui. [1] Et comme il regardast cellui oysel, et ne savoit mie que ce fust ung angle, mais cuidoit que ce fust ung oysel, si regarda si fort en la beauté de cellui (*fol.* 154) oysel qu'il en oublia tout ce qu'il avoit veu par avant. [4] Si se leva sus pour panre cellui oysel, dont il estoit moult couvoiteux, et quant il s'aprocha de lui, il s'en vola ung petit arriere, et li preudoms ala après lui pour le cuidier panre, et l'oysel attendit qu'il fut bien près de lui et puis s'esloingna ung petit, [5] et mena tant le preudomme par son doulz chant qu'il fut en ung bois, en ung moult beau lieu; [6] et ainsi comme il estoit advis au preudomme qu'il estoit en ung bois et qu'il vouloit panre l'oysel, [7] lequel s'en vola sur ung arbre et commença si doulcement a chanter que oncques tele melodie ne fut oye[b]. [8] Et le preudomme y print si grant plaisir qu'il en oublia toutes choses terriennes; [9] et quant vint sur l'eure de midy, l'oysel baty ses ales et s'en vola; et li preudoms se mist a retourner en son abbaye, [10] et pensa qu'il n'avoit pas dites ses heures, et dist : A! beau sire Dieux, comment les recouvreray je hui maix? [11] Et quant il vint vers son abbaye, il n'y congnut presque nulle chose, et lui sembla que tout estoit changié, et disoit a lui mesmes. [12] Ou suis je? donc n'est ce pas l'abbaye dont je suis party hui matin? [13] Lors vint a la porte et appella le portier par son nom. Euvre la porte, dist il. Le portier vint a la porte, [14] et quant il vit le bon homme, il ne le congnut point et lui demanda qui il estoit. [15] Je suis, dist il, ung des moinnes de ceans; si vueil entrer ens. — [16] Vous n'êtes pas des moinnes de ceans, dist le portier. — Si suis vraiement, dist le preudomme. — Et quant yssistes vous de ceans? dit le portier. — [17] Hui matin, dit le preudomme. — [18] De ceans, dit le portier, ne yssi huy nul des moinnes, ne je ne vous congnois. [19] Li preudoms fu tous esbahy et li dist : Fay moy venir le portier de (*b*) ceans qui a ainsi nom. — [20] Certainement, dit le portie[r], ceans n'a autre portier que moy. Vous me ressemblés homme qui ne soit mie bien en son sens, quant vous dites que vous estes moinne de ceans. — [21] Je le suis vrayement, dist li preudoms. N'est ce mie l'abbaye de Saint Magloire[c]. — Oïl, dist le portier? — Donques en suis je moinne. [22] Faite moy venir l'abbé et le prieur, si parleray a eulx. [23] L'abbé et le prieur vinrent a la porte, et quant li les vit, il ne les congnut point ne eulx lui.

Paul MEYER.

---

a. Cette mauvaise leçon (qui paraît être dérivée de la leçon *assis*, (famille *A*) ne se trouve nulle part ailleurs.

b. Leçon toute différente de celle qu'on rencontre dans les autres mss.

c. Il y avait à Paris une abbaye bénédictine de ce nom. Mais aucun autre ms. ne donne cette leçon; il y a dans les autres textes : *l'abeïe saint cestui, si noma le saint*, ou l'équivalent.

MÉLANGES

A PROPOS DU *DÉBAT DU CORPS ET DE L'AME*

M'occupant de la légende du « débat du corps et de l'âme », dont une version en prose hongroise du commencement du XVIe siècle est contenue dans un ms. de la bibliothèque universitaire de Budapest, je viens de relire l'étude de M. Batiouchkof parue dans le t. XX (p. 1 et 513) de la *Romania*.

Dans cette étude, d'ailleurs très instructive et remplie de renseignements utiles sur les éléments et le développement de la légende, je relève une petite erreur dont la rectification n'est peut-être pas tout à fait superflue.

M. Batiouchkof écrit (p. 5), en donnant l'analyse de la légende latine attribuée à Macaire d'Alexandrie : « L'âme voit des démons *qui lui présentent un globe* et la menacent en lui disant, etc. » Dans l'original (qu'il réimprime à la p. 576), nous lisons : « vidit *demonum globum* ante sui presentiam preparatum minitantium et dicentium, » etc. Ce qui veut dire : « Il vit devant lui *une troupe* de démons qui le menacent et lui disent, etc. » De *globe présenté* par les démons à la pauvre âme en peine, il n'y a point de trace dans ce récit, dont le sens est fort clair. *Globus* au sens de « troupe » est si fréquent dans le latin du moyen âge que je me crois dispensé de donner des preuves de la justesse de ma traduction.

L. KATONA.

SUR LA CONSÉCRATION DE LA CATHÉDRALE D'AIX-LA-CHAPELLE PAR LE PAPE LÉON III

Dans sa très savante et très consciencieuse « Étude sur la date, le caractère et l'origine de la chanson du Pèlerinage de

Charlemagne » (*Romania*, XIII, p. 185-232), M. Morf écrit (p. 214) : « Elle [la *Descriptio*] dit que Charles construisit à Aix pour les reliques une église en l'honneur de Marie et que l'endit y fut établi par le pape Léon, en présence de toute une cour ecclésiastique. Or, à la fin de l'année 804, le pape Léon III vint réellement à Aix (Eginhard, *Annal. ad* 804, Pertz, *SS.*, I, 192) et y consacra, les premiers jours de 805, la « chapelle » de Notre-Dame construite par Charles. Il va sans dire qu'un grand nombre de dignitaires ecclésiastiques assistaient à la fête. »

Comme preuve de ce qu'il avance, M. Morf cite (p. 215, note 1) la lettre suivante de l'évêque Ludgerus de Munster († 809) : « Leo Papa... cum magna solemnitate suorum cardinalium, archiepiscoporum, episcoporum et praelatorum ac primatum ad imperatorem Carolum in Germaniam veniens et ab eodem imperatore imperialiter cum suis susceptus inter multa pietatis suae opera instantia eiusdem serenissimi imperatoris et regis Aquisgrani in palatio dedicavit ecclesiam perpetuae virginis Mariae donans eandem ecclesiam multis indulgentiis (Surius, *De probatis sanctorum historiis*, Coloniae 1578, II, 36). »

Or, cette lettre est empruntée à la *Vita divi Swiberti Verdensis ecclesiae episcopi, Saxonum Frisiorumque apostoli.....* (Coloniae, 1508) [1], et la *Vita* elle-même est une falsification relativement récente [2]. Dès le commencement du XVIIe siècle, les jésuites Christophe Brower [3] et Jacques Gretser [4] se sont prononcés contre l'authenticité de la *Vita*, puis le Bollandiste Henschen a réuni tout ce qui prouve l'origine postérieure de l'ouvrage [5], et enfin W. Diekamp, complétant ces recherches,

---

1. Voir W. Diekamp, *Die Fälschung der Vita sancti Suidberti*, dans *Historisches Jahrbuch*, II, p. 272, 1.

2. Voir Diekamp, *l. c.*, p. 272-287.

3. *Sidera illustrium et sanctorum virorum, qui Germaniam praesertim magnam olim gestis rebus ornarunt*, Moguntiae, 1616, p. 85 et 88. Voir Diekamp, *l. c.*, p. 273, 2.

4. *De Eystettensis ecclesiae divis tutelaribus*, Ingolstadii, 1617, observ. 1, ap. 9. Voir Diekamp, *l. c.*, p. 273, 3.

5. Bolland, *Acta SS.* du 1er mars, I, p. 70 s.

a établi avec une admirable sagacité que la *Vita* est non due à deux personnes distinctes, mais à un auteur unique, qui vivait en Hollande, probablement à Dockum, au XIVe siècle ou au commencement du XVe.

Nous ne possédons que cinq textes où il soit dit que la consécration dont il s'agit a été faite par le pape Léon III :

1° Un document qui fait partie des *Monumenta Boica* (IX, 102). Écrit par l'abbé Hermann (1242-1273), il appartient à la seconde moitié du XIIIe siècle. Selon M. Rauschen [1], le texte du passage en question est le suivant : « Conventus ecclesie in Ach concedit communionem orationum suarum et indulgentiam, quam Leo papa III^us^ contulit, qui eandem ecclesiam consecravit, videlicet carrinam unam et annum iniuncte penitentie cum indulgentia CCC^orum^ episcoporum, qui consecrationi dicte ecclesie interfuerunt, quorum quilibet carrinam contulit, et durat hec indulgentia octo diebus ante et octo post. »

2° Les *Annales Tielenses*, qui datent de 1350 environ.

3° Une bulle du pape Adrien IV, du 22 septembre 1158 (dans Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, I, p. 31-32). Quoiqu'elle soit falsifiée, elle est fondée sur une bulle authentique faite en faveur d'Aix [2].

4° Le faux diplôme de Charlemagne, inséré dans le privilège de Frédéric Barberousse du 8 janvier 1166 [3].

5° La *Vita Karoli* [4].

En analysant les n°s 4 et 5, M. Loersch fait des remarques qui méritent d'être reproduites intégralement [5].

> Presque tous les détails de ce passage [il s'agit du prétendu diplôme] sont de pure invention et ne semblent par conséquent offrir aucun intérêt. Mais sous un rapport ce passage n'est pas sans valeur : en effet, il atteste à l'évidence que, du temps où le diplôme fut forgé, les chanoines de la cathédrale d'Aix étaient fermement convaincus que le pape Léon III avait fait la dédicace de la basilique d'Aix. On sait que les contemporains ont observé sur cette

---

1. *Die Legende Karls des Grossen im 11. und 12. Jahrhundert* herausgegeben von G. Rauschen. *Mit einem Anhang über Urkunden Karls des Grossen und Friedrichs I. für Aachen* von H. Loersch. Leipzig, 1890, p. 137-139.
2. Voir Rauschen, cité ci-devant F, p. 140-141.
3. Publié par H. Loersch, dans G. Rauschen.
4. Publiée par G. Rauschen, *l. c.*
5. Dans Rauschen, *l. c.*, p. 181-183.

consécration un mutisme étrange ; seules les *Annales Tielenses*, source de date relativement récente puisqu'elles remontent à 1350 environ, en parlent d'une manière claire et explicite. Un autre témoignage [*Monumenta Boica*, IX, 102], que l'on a cité jusqu'à présent comme la plus ancienne preuve de l'événement, ne prouve rien. C'est donc dans le faux diplôme et dans la *Vita*, qui est de date incontestablement plus rapprochée de nous, que la tradition d'Aix a été fixée pour la première fois. A notre avis, on n'a pas pris en suffisante considération le fait que les *Annales* citées plus haut ne sont sans doute qu'une reproduction de notes d'une origine plus ancienne ; cela étant, la mention qu'elles contiennent de la consécration de la cathédrale d'Aix acquiert une autorité moins discutable. Aucun document, dans l'incertitude où nous laisse la tradition authentique, ne devant être absolument dédaigné, les deux écrits d'Aix méritent qu'on s'y attache avec d'autant plus d'intérêt que l'événement mentionné a, par lui-même, la plus grande vraisemblance. Que le pape Léon III ait été à Aix pendant les premières semaines de l'année 805, personne ne saurait le contester ; or, la *chapelle* de Notre-Dame d'Aix, dont la construction est mentionnée pour la première fois en 796, ne peut avoir été achevée en moins de huit ans, ce qui nous mène précisément à cette date de 805. D'autre part, rien au monde ne répondait mieux au sentiment de Charlemagne qu'une solennelle consécration du nouveau temple par le chef spirituel de la chrétienté. C'est donc pour déférer au vœu de l'empereur que le pape, quittant avec lui Quierzy-sur-Oise, où ils avaient célébré ensemble la fête de Noël, se sera dirigé vers Aix pour y accomplir, le 6 janvier 805, la cérémonie dédicatoire....

Le second ouvrage composé à Aix n'est pas moins digne de notre attention. L'auteur de la *Vita Karoli* renvoie expressément à une source qui nous renseigne sur la pompe de la cérémonie, le nombre et le rang des assistants, ainsi que sur les faits et gestes du pape en cette circonstance. Cette source que, dans son style guindé, il nomme *series gestorum principalium* ne saurait être confondue avec le diplôme qu'il intitule, tantôt *pragmatica sanctio*, tantôt *privilegium* ; il s'agit manifestement d'annales plus anciennes, puisque, en maint endroit, la *Vita* désigne en termes analogues les annales qui lui ont fourni ses matériaux. Les mots *series gestorum principalium* se rapportent donc à un autre écrit qui existait déjà en 1166, et dont nous regrettons la perte ; peut-être les *Ann. Tiel.* ont-elles aussi connu cet écrit ; en tout cas, sa seule mention sert à appuyer la vérité de la tradition d'Aix. Le diplôme et la *Vita* auraient alors vraisemblablement puisé à une source commune ; ce qui nous porte à émettre cette opinion, c'est que tous deux désignent par le verbe *adcire* le fait d'inviter le pape à la cérémonie ; si l'on veut bien tenir compte du fait que ce verbe ne se retrouve plus à aucun autre endroit ni de la *Vita* ni du diplôme, on se sent amené à conclure que le mot existait dans un passage de leur source commune, et que les deux documents le lui ont emprunté.

La consécration de la cathédrale d'Aix par le pape est un événement qui, s'il n'est pas, à la rigueur, attesté de première main, présente un tel caractère de probabilité que la plupart des historiens [1] le considèrent comme acquis à la science. Mais nous croyons qu'il faut se borner à ce résultat, et qu'il serait hasardé de vouloir en tirer des conséquences telles que l'établissement d'un *indictum* et l'institution de grandes indulgences par le pape. M. Morf (*Romania*, XIII, p. 217) dit : « L'évêque Ludgerus, dans sa lettre citée ci-dessus, assure que le pape Léon donna à la *chapelle* d'Aix *multas indulgentias* », et plus loin (p. 218) : « L'endit établi à Aix par le pape Léon n'est donc pas de pure invention. » Cette conclusion nous paraît hasardée, sinon tout à fait sujette à caution, car l'usage d'octroyer des indulgences à l'occasion, soit de la dédicace d'une église, soit d'un anniversaire de fête patronale, n'est attesté qu'à partir du XIe siècle [2], et rien, jusqu'à présent, ne permet d'affirmer que dès le IXe siècle on puisse trouver des exemples, même isolés, de cette coutume.

E. TEICHMANN.

HELOÏS DE PEVIERS, SŒUR DE *GARIN LE LORRAIN*

Je n'ai pas essayé dans mes recherches sur le poème de *Garin* [3] d'identifier ce personnage. La tâche était pourtant aisée. L'identification a déjà été faite il y a une douzaine d'années par M. Devaux, dans l'excellent travail qu'il a consacré aux premiers seigneurs de Pithiviers [4], et, bien antérieurement, dès 1630, par André Duchesne, dans son *Histoire de la maison de Broyes* [5]. Comme on ne s'aviserait peut-être pas d'aller la chercher dans

1. Voir Rauschen (p. 139-140), qui donne la liste des historiens qui se sont prononcés pour ou contre la réalité de la consécration par le pape. Il faut ajouter R. Pick, *Aus Aachens Vergangenheit*, Aachen, 1895, p. 1 et 107.

2. Voir Rauschen, *l. c.*, p. 139.

3. *L'élément historique de Garin le Lorrain*, dans les *Études d'histoire du moyen âge dédiées à Gabriel Monod*, p. 201-220, et dans *Romania*, XXVI (1897), 569-572.

4. Dans les *Annales de la Société historique du Gâtinais*, t. III et IV.

5. Publiée à la suite de son *Histoire de la maison de Dreux*.

ces deux recueils, il n'est pas inutile de résumer ce qu'on sait à ce sujet.

Dans la préface consacrée à Hervi de Metz qui sert d'entrée en matière au poème de *Garin*, on voit le bon duc épouser Aélis de Cologne. Il en a deux fils, Garin et Bégon, et, en outre, sept filles. La première est notre Heloïs :

Set filles ot li Loherens Hervis,
Maria les aus mieuldres del païs :
L'ans nee a nom ot la bele Heloïs,
Qui tint Peviers et la riche tour fist ;
Ses fils ot nom li bons dus Hernaïs,
Li preus, li sages, li chevaliers hardis ;
Si ot un frere qui as letres fu mis,
Huedes ot nom, moult fu preus et gentis,
Evesques fu d'Orliens et del païs [1].

Et plus loin, dans le poème même de *Garin*, il est rappelé que Hernaïs d'Orléans, neveu de Garin, est frère du bon évêque et fils de la belle Heloïs, « celle qui, de concert avec l'évêque, son fils, éleva la grande tour de Peviers » :

A ces parolles vint Hernaïs d'Orliens :
Icil fu niés a Garin le guerrier
Et frere Huedon l'evesque droiturier,
Cil qui fist faire la grant tor de Peviers,
Il et sa mere Heloïs au cors chier [2].

Peviers est très certainement Pithiviers [3]. Il n'est pas difficile de reconnaître, dans Heloïs, qui bâtit la tour de Pithiviers et fut mère d'un évêque d'Orléans, Heloïs, la première dame connue de cette ville, mère de l'évêque *Odolricus*.

---

1. Éd. P. Paris (1833), I, 49-50.

2. *Ibid.*, I, 132-133.

3. *Peviers* est même la forme régulière provenant de *Petuaris*. Ce mot est gaulois et signifie « quatrième ». Selon M. d'Arbois de Jubainville (*Revue celtique*, 1897, 246), ce nombre ordinal a dû être employé comme nom d'homme tout comme le latin *quartus*, ce qui expliquerait que ce mot ait passé de l'homme à la propriété. Dans le diplôme de Hugues Capet de 990 on trouve en effet *curtis Pedeverius*, ce qui appuierait l'opinion de M. d'Arbois. J'aurais proposé de voir dans *Petuaris* ou *Petuarius* (= *Petuarios*) le quatrième relai d'une route d'Orléans à Melun; mais je ne sais si cette route a existé à l'époque romaine.

Bien que nous ignorions la date de sa naissance et de sa mort, nous pouvons fixer approximativement l'époque où elle a vécu. Nous savons que son mari s'appelait Rainard [1] et qu'elle en eut au moins trois enfants, deux fils et une fille. Celle-ci, qui portait le même nom que sa mère, épousa Geoffroi, vicomte de Châteaudun et comte de Mortagne [2].

De ses deux fils l'un s'appelait Isembard; il paraît dans l'entourage du comte de Chartres et de Troyes, Eudes II. L'autre, celui qui fut « mis aux lettres », régit l'évêché d'Orléans de 1019 à 1033 [3]. Enfin, Heloïs était sœur de Roger, notaire (988) puis (en 995) chancelier de Hugues Capet, qui fut évêque de Beauvais de 998 à 1022 [4]. Ce synchronisme permet de placer l'existence d'Heloïs dans la seconde moitié du xe siècle et le commencement du xie.

La tradition qui lui attribue la construction de la grosse tour de Pithiviers n'est nullement en contradiction avec cette date; au contraire. Le fait lui-même n'a rien d'invraisemblable. C'est en effet vers la fin du xe siècle que l'on commença en France, surtout dans la vallée de la Loire, à construire ces énormes tours quadrangulaires *en pierre* dont différents spécimens ont persisté jusqu'à nos jours [5]. Le donjon de Pithiviers en parti-

---

1. Il n'est connu que par le passage suivant de la *Vie de saint Grégoire de Nicopoli*, évêque arménien, qui aurait mené la vie érémitique dans le pays d'Orléans vers l'an 1000. Ce document date du règne de Henri Ier : « Erat « autem in eodem oppido [Pithiveris] quaedam nobilis matrona, Alluisa « nomine; quæ et ipsa genitrix unigenitum (*erreur*) suum, nomine Odolri- « cum, illius videlicet oppidi heredem [fecit]; qui et ipse praeterea Aurelia- « nensis ecclesiae factus est episcopus, patre suo Reynardo jam defuncto atque « ante fores Romanae ecclesiae [*Saint-Pierre de Rome?*] sepulto. » *Acta Sanct.*, mars, t. II, 461. M. Devaux fait justement observer que rien ne permet de faire, avec André Duchesne, de Rainard un sire de Broyes en Champagne. Ses alleux étaient situés en Beauce.

2. Devaux, *op. cit.*

3. *Gallia Christiana*, VIII, col. 1484-37.

4. On ignore l'origine de la famille de Roger et Heloïs. M. Devaux a eu tort d'accepter l'opinion courante qui leur donne pour père le comte de Blois, Eudes Ier. M. Labande a fait justice de cette erreur dans son *Histoire de Beauvais* (Paris, 1891, p. 28-31). L'origine de cette maison doit être cherchée dans le Dreugesin et le Chartrain.

5. Ainsi le donjon de Langeais de la fin du xe siècle. Fréteval a été

culier était encore en bon état au XVIIe siècle, époque où l'érudit orléanais Hubert en fit une description [1]. Il persista jusque vers 1830 [2]. On en a une peinture des environs de l'an 1800 [3]. Le Pithiviers moderne (*Pitveris castrum*), Pithiviers-le-Châtel [4], date de la même époque. Il semble que dès 990 il se distinguât de Pithiviers-le-Vieil (*Pitveris vetus*). Mais il devait être à cette date assez récent. En effet, suivant une ingénieuse remarque de M. Devaux [5], l'église paroissiale de Pithiviers-le-Châtel est sous l'invocation de saint Salomon. Or, les reliques de ce saint furent transportées d'Armorique à Pithiviers à l'époque des invasions normandes, de même que celles de saint Martin de Vertou, près Nantes, à Baudrevilliers (3 kil. est de Pithiviers) [6]. Nous sommes mieux renseignés que M. Devaux

---

construit de 1025 à 1030, selon l'abbé Métais, *Cartul. de Marmoutier pour le Blésois* (Introduction). Ceux de Loches, Beaugency, Nogent-le-Rotrou, Domfront, Sainte-Suzanne, Chamboy, Montbazon, Pons, etc., bien que du XIe et même du XIIe siècle, reproduisent sans changement notable l'architecture militaire inaugurée aux environs de l'an mil. Hubert (voy. note suiv.) a noté au XVIIe siècle la grande ressemblance entre le donjon de Beaugency, le plus ancien de tous (après Langeais), et celui de Pithiviers (reproduction dans Caumont, *Architecture civile et militaire*, 416). La peinture de Ravaut (voy. note 3), bien qu'exécutée à une époque où la tour croulait de vétusté, confirme pleinement ce rapprochement. Il paraît probable que la ville de Pithiviers a possédé jusque vers 1830 le plus ancien donjon de France.

1. L'ouvrage d'Hubert est manuscrit. M. Devaux (*loc. cit.*, III, 255) en reproduit quelques lignes.

2. Devaux, *loc. cit.*, IV, 296. P. Paris dit dans son édition : « On voit encore dans cette ville les ruines d'un vieux château. » Je ne sais s'il en faut conclure que le donjon existait encore à cette date (1833). Le renseignement a pu être puisé dans un ouvrage antérieur. On peut encore consulter sur ce sujet Léon de la Tour, *Études sur l'histoire de Pithiviers*; *fortifications de la ville* (Orléans, 1864, 1 br. in-8).

3. Devaux, *loc. cit.*, IV, 296.

4. Cette expression *Pithiviers-le-Châtel*, pour désigner la ville bâtie au Xe siècle, persista jusqu'aux XVIIe et XVIIIe siècles. Voy. Devaux, *loc. cit.*, III, 173. Remarquons en passant que le cri de guerre d'Hernaïs, donné comme fils d'Helois de Pithiviers, est *Chastel* (*Garin*, I, 135, etc.).

5. *Loc. cit.*, III, 173 sq.

6. Devaux, *loc. cit.*

sur l'époque de ces migrations, grâce à un pénétrant mémoire de M. René Merlet [1]. Il résulte de ses recherches que, à la suite de la prise de Nantes et de l'invasion de l'Armorique par les pirates du duc de Normandie Richard Ier, des troupes nombreuses de clercs bretons s'enfuirent emportant les reliques des saints Samson, Magloire, Malo, Lunaire, Senier, Guénaud, Brieuc, Corentin, Letherun, Leviau, Ciferian, Méloir, Tremeur, Guéganton, Escuiphle, Pair, Scubilion, Budoc, etc. Ces troupes de fugitifs s'arrêtèrent à Paris, Orléans, Corbeil, Beaumont-sur-Oise, toutes localités situées dans le territoire du duc des Francs. Celui-ci en effet avait gardé la neutralité dans la lutte, et ses domaines étaient tranquilles [2]. Or, cette prise de Nantes, qui donna le signal de la fuite, est de 960 [3], et la guerre dura jusqu'en 967. Il est évident que la translation des reliques de saint Samson à Pithiviers et celle de saint Martin de Vertou à Baudrevilliers sont de la même époque. La construction du donjon de la nouvelle ville de Pithiviers et de l'église paroissiale se place, en conséquence, un peu après 960-967; c'est bien l'époque où vivait Heloïs.

La grosse tour de Pithiviers est donc un des plus anciens monuments de ce genre. Sa célébrité fut tout de suite très grande. Une princesse normande, Auberée, appela auprès d'elle l'architecte (il s'appelait Lanfroi) et lui fit construire le château d'Ivri à l'imitation de celui de Pithiviers. Une légende rapportée par Orderic Vital [4] veut qu'elle en ait été tellement satisfaite que, pour éviter que l'habile constructeur élevât un jour une forteresse rivale, elle le fit mettre à mort : « Arcem de Ibreio honorifice reddidit. Haec nimirum est « turris famosa, ingens et munitissima, quam Albereda, uxor « Radulfi Bajocensis comitis, construxit, et Hugo Bajocensis « episcopus, frater Johannis Rotomagensis archiepiscopi, contra « duces Normannorum multo tempore tenuit. Ferunt quod « prefata matrona, postquam multo labore et sumptu saepe-

1. *Les origines du monastère de Saint-Magloire de Paris*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LVI (1895).
2. F. Lot, *Les derniers Carolingiens*, 346-359.
3. Merlet, *loc. cit.*
4. Éd. Le Prevost et Delisle, III, 416.

« fatam arcem perfecerat, Lanfredum architectum, cujus ingenii « laus super omnes artifices qui tunc in Gallia erant transcen- « derat, qui, post constructionem turris de Pedveriis, magister « hujus operis extiterat, ne simile opus alicubi fabricaret, « decollari fecerat. Denique ipsa pro eadem arce a viro suo « perempta est quia ipsum quoque ab eadem munitione arcere « conata est. »

Auberée était femme de Raoul, comte de Bayeux, frère utérin du duc Richard Ier (mort en 995), « dont on a une charte sous la date de 1011 [1] ». Les dates concordent toujours très bien et nous font voir dans Auberée une contemporaine d'Heloïs.

Il n'est pas douteux que l'imagination populaire, frappée de la nouveauté et de la grandeur du donjon de pierre de Pithiviers, lui ait attaché le nom de sa fondatrice [2]. La grosse tour fut la « tour Heloïs ». C'est évidemment ce nom qui a attiré l'attention de l'auteur du *Garin* au XIIe siècle. J'ai déjà fait observer [3] que son roman témoignait d'une grande connaissance de la géographie et de l'histoire féodale des XIe et XIIe siècles. Non seulement il a saisi ce nom à la volée, mais il a pris des informations supplémentaires auprès des clercs orléanais. Il se trompe bien sur le nom de son fils, qu'il appelle Eudes au lieu d'Orri (*Odolricus*), mais il sait qu'il a été évêque d'Orléans,

1. Éd. Le Prevost et Delisle, III, 416, note 1.

2. Il a existé certainement des légendes sur Heloïs et la tour de Pithiviers. Ainsi il est dit que, pour échapper aux entreprises de Rainard de Melun, appuyé par le comte de Champagne, elle s'enfuit et bâtit une grosse tour où elle se réfugia jusqu'à la mort de son persécuteur. Celui-ci avait, de son côté, bâti une forteresse qui garda son nom, Chateau-Renard (cette ville doit en réalité son nom à un comte de Sens du Xe siècle). Le château d'Heloïs fut appelé Pluviers parce que dans sa retraite Heloïs s'amusait à prendre beaucoup de *pluviers* (!). Nous avons évidemment affaire ici à une légende étymologique qui s'efforce d'expliquer historiquement les désignations de *tour Heloys*, *Chateau-Renard*, *Peviers*. *Pluvier* dérive visiblement de *Peviers*, par l'entremise de *Puviers* (*e* devenu *u* sous l'influence de la labiale). Ce récit, dont quelques mots originaux conservés semblent bien du moyen âge, ne nous est parvenu que très sommairement abrégé, « sur une vieille cote aujourd'hui veuve de ses pièces », des archives de Saint-Aignan d'Orléans, éd. par Devaux, *op. cit.*, IV, 318, note 1.

3. *Op. cit.* p. 215 sq.

ce que la tradition populaire ne pouvait, ce semble, lui faire connaître. Il ajoute qu'Heloïs a élevé la grande tour de concert avec l'évêque, son fils. C'est sans doute une information tendancieuse du clergé orléanais, basée sur ce fait exact qu'à partir de 1044 l'évêque d'Orléans fut suzerain de Pithiviers [1]. Qu'il fasse d'Heloïs une duchesse d'Orléans [2] et lui donne pour fils Hernaïs d'Orléans, c'est une fantaisie sans portée de son imagination. Ce rapprochement est visiblement dû à l'épithète *d'Orliens* traditionnelle pour Hernaïs. En revanche, lorsqu'il dit [3] que Salomon de Bretagne était apparenté à Hervi de Metz et à Aelis (parents d'Heloïs), voilà qui est très curieux. L'église de Pithiviers, fondée par cette même Heloïs, reçut, en effet, comme nous l'avons vu plus haut, les reliques de saint Salomon et lui fut même consacrée. Or, saint Salomon n'est autre que le duc historique breton du IXe siècle : ce renseignement ne peut être l'effet du hasard. L'auteur du *Garin* a certainement visité Pithiviers et s'est informé auprès du clergé de cette ville.

En somme, l'intérêt de cette identification, c'est qu'elle est de nature à jeter une certaine lumière sur les procédés de composition de l'auteur du *Garin*. Elle justifie, croyons-nous, ce que nous en avons dit précédemment [4].

Ferdinand LOT.

---

1. L'église d'Orléans tint évidemment Pithiviers (en tout ou en partie) de la munificence de l'évêque Orri, fils et héritier d'Heloïs (1019-1033). Hugues de Mortagne (fils de Geoffroi et d'Heloïs, sœur d'Orri) légua Pithiviers au roi Henri Ier, qui aussitôt après s'en être emparé (1044) s'empressa de la restituer à l'église d'Orléans. Sur ces événements, voy. Devaux, *loc. cit.*, IV, 296-301. Le clergé orléanais a cru posséder Pithiviers de toute antiquité.

2. Chose curieuse, ce titre de « duchesse d'Orléans » lui a été attribué, sans doute sous l'influence du *Garin*, à Pithiviers même. La collégiale de Saint-Georges qu'elle y avait fondée célébrait en janvier son obit par un past. Le rituel de la communauté qualifie Heloïs de « ducissa Aurelianensis ». Voy., dans André Duchesne, *loc. cit.*, et Hubert, cité par Devaux, *loc. cit.*, IV, 319, note 1.

3. Éd. P. Paris, I, 51 ; trad. (du même), 20.

4. Il y a des raisons de croire, en effet, que l'auteur du *Garin* avait une certaine instruction. Voy. notre article, *loc. cit.*, 218.

LA VIE DE SAINT SILVESTRE EN VERS FRANÇAIS

M. L. Delisle vient de donner, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, LIX, 533 et suiv., la notice détaillée d'un manuscrit appartenant actuellement à M. le marquis de Villoutreys, conservé jusqu'au siècle dernier à l'abbaye de Saint-Laud d'Angers, qui renferme, en ses quatorze premiers feuillets, un poème dont on ne connaît pas d'autre exemplaire et au sujet duquel j'ai quelques remarques à présenter [1]. Ce poème n'est sûrement pas antérieur aux dernières années du XIIe siècle; l'écriture du ms. appartient au commencement du XIIIe. Au haut du premier feuillet se lisent ces mots : *De l'invention de la sainte ✝ de Nostre Seigneur*, écrits, ainsi que M. Delisle l'a remarqué, de la main du président Fauchet. Ce titre, on le verra tout à l'heure, n'est pas entièrement exact. Mais disons tout de suite que, si le ms. vient seulement d'être remis en lumière, le poème français qu'il renferme ne nous était pas entièrement inconnu, car Fauchet en avait transcrit une centaine de vers dans un recueil de notes actuellement conservé au Vatican, et décrit, il y a dix ans, par M. Ernest Langlois [2]. A vrai dire, ces extraits ne permettaient pas de se rendre compte du sujet traité, qui m'avait paru avoir rapport aux reliques de Charroux [3], ce qui n'est point exact. La publication des notes de Fauchet, due à M. Langlois, ne perd pas son intérêt, comme on pourrait le croire, depuis la découverte du manuscrit que le savant président avait étudié à la fin du XVIe siècle. En effet, le ms. était alors en meilleur état que maintenant, et en quelques endroits les extraits conservés par Fauchet correspondent à des feuillets qui sont actuellement mutilés. Le livre de M. de Villoutreys a beaucoup souffert de la négligence de ses possesseurs. Il est, dans la marge inférieure, détérioré par l'humidité, ailleurs rongé par la dent des rats. Le bas des deux premiers feuillets, où se trouve

1. L'article de M. Delisle a été signalé sommairement ci-dessus, p. 150.

2. Dans ses *Notices des mss. français et provençaux de Rome, antérieurs au XVIe siècle*, qui forment la seconde partie du t. XXXIII des *Notices et extraits des manuscrits* (p. 389).

3. Voy. *Romania*, XIX, 310.

le commencement du poème, a disparu, de sorte qu'il est désormais impossible d'en donner une édition complète. Ce qui subsiste doit être publié prochainement, nous dit-on, en même temps que le cartulaire de Saint-Laud d'Angers qui remplit la plus grande partie du manuscrit. Mais, en attendant cette publication, il ne sera pas superflu d'indiquer avec précision le sujet du poème qui occupe les premiers feuillets du manuscrit.

Ce poème n'est autre chose que la paraphrase de la légende latine de saint Silvestre, dont voici, en quelques lignes, le résumé. Constantin persécutait les chrétiens : l'évêque de la ville de Rome avait dû se retirer, avec ses clercs, sur le mont Soracte. En châtiment de sa conduite, Constantin fut atteint de la lèpre. Les prêtres des idoles lui conseillèrent de se baigner dans le sang de jeunes enfants (on sait qu'on a bien d'autres exemples de cette croyance superstitieuse). On réunit jusqu'à trois mille enfants, qu'on se préparait à égorger pour remplir de leur sang la piscine dans laquelle l'empereur devait se baigner, lorsque celui-ci fut ému de compassion à la vue des mères qui, tout en larmes et échevelées, se précipitaient au devant de lui. Il fit arrêter son char; prononça un discours plein de sentiments philosophiques et humanitaires, déclarant qu'il aimait mieux mourir que recouvrer la santé au prix de la mort de tant d'innocents, d'autant plus, ajoutait-il sagement, qu'il n'était même pas très assuré d'obtenir sa guérison par ce moyen. La nuit suivante, saint Pierre et saint Paul lui apparurent et lui firent savoir que Jésus-Christ avait eu pitié de lui et lui donnerait un moyen de recouvrer la santé : Constantin devait faire appeler Silvestre, qui se cachait dans les montagnes, et celui-ci lui indiquerait une piscine d'où l'empereur sortirait guéri après s'y être baigné trois fois; puis il se convertirait au christianisme et détruirait les idoles. L'empereur se conforma à cet avis. Il se fit baptiser et fut aussitôt guéri. Silvestre devint le chef de tous les évêques, et Constantin travailla de ses mains à la construction d'une basilique [1]. A cette

1. Cette légende a été analysée par M. Graf (*Roma nella memoria e nelle imaginazini del medio evo*, II, 81 et suiv.), d'après Jacques de Varazze, ignorant probablement que nous possédons un récit plus ancien qui est la source

légende, qui se rencontre en de nombreux manuscrits, depuis le xe siècle au moins, et qui a été imprimée dans le tome II du *Sanctuarium* de Mombritius, est joint, en certains manuscrits, un abrégé du récit de l'invention de la sainte croix. C'est le cas, par exemple, du ms. Bibl. nat. latin 5301 (xe siècle), où cet abrégé commence au fol. 324.

Il est vraisemblable que le versificateur français a eu sous les yeux un manuscrit de ce genre, et c'est ce qui explique que Fauchet ait pu écrire en tête du manuscrit : *De l'invention de la sainte croix*. Mais le vrai titre serait « Légende ou vie de saint Silvestre ».

Je vais transcrire le début du poème, marquant par des lignes de points les vers qui font actuellement défaut et restituant en italiques les mots ou lettres devenus illisibles. Mais d'abord je donnerai la partie correspondante du texte latin, d'après Mombritius, afin qu'on puisse voir avec quelle liberté le versificateur a traité sa matière. Les numéros des vers placés de temps en temps entre parenthèses faciliteront la comparaison des deux textes :

In illo tempore exiit edictum ut Christiani ad sacrificandum idolis cogerentur; unde factum est ut, secedens ab Urbe sanctus Sylvester, Sirapti[1], latibulo cum suis se clericis collocaret. Constantinus autem Augustus monarchiam tenens, cum plurimas strages de Christianis dedisset, et innumerabilem populum per omnes provincias fecisset variis pœnarum generibus interfici, elefantiæ a Deo lepra in toto corpore percussus est (72). Huic cum diversa magorum et medicorum agmina subvenire non potuissent, pontifices Capitolii hoc dederunt consilium debere piscinam fieri in ipso Capitolio (112) quæ puerorum sanguine repleretur, in quam, calido ac fumante sanguine, nudus descendens Augustus mox posset a vulnere illius lepræ mundari. Missum est igitur et de rebus fisci vel patrimonii regis ad tria millia et eo amplius adducti ad urbem Romam pontificibus traditi sunt Capitolii. Die autem constituto, egrediente imperatore Constantino palatium, ad hoc eundi ad Capitolium, ut sanguis innoxius funderetur, occurrit multitudo mulierum, quæ omnes, resolutis crinibus nudatisque pectoribus dantes hululatus et mugitus coram eo se in plateis fundentes lachrymas straverunt. Percunctatus itaque Constantinus Augustus qua de causa multitudo hæc mulierum ista faceret, didicit has matres esse filiorum earum quorum effundendus erat sanguis, tandiu quousque piscina repleretur, in qua, medendi causa, lavandus descenderet et sanandus. Tunc imperator exhorruit facinus et se tantorum criminum reum fore apud Deum

même utilisée par l'auteur de la *Legenda aurea*. Du reste, tout ce que dit M. Graf à ce sujet est extrêmement confus.

1. Soracte.

existimans quantorum esset numerus puerorum, vicit crudelitatem pontificum pietas Romani imperii, et prorumpens in lachrymis jussit stare carrucam, et erigens se ac convocans universos clara voce dixit : « Audite me « comites et commilitones et omnes populi qui astatis : Romani imperii « dignitas de fonte nascitur pietatis. Cur ergo præponam salutem meam saluti « populi innocentis? Nunc autem ab effusione innoxii sanguinis sententiam « crudelitatis excludam. Melius est enim pro salute innocentum mori quam « per interitum eorum vitam recuperare crudelem.....
.....»

Et hæc dicens iter quod arripuerat eundi ad Capitolium deserens, ad palatium rediit. Non solum autem filios reddidit, verum etiam dona simul amplissima et vehicula infinita et annonas jussit expendi, ut quæ flentes venerant et lugentes, ad patriam alienam alacres cum gaudio ad civitates suas reverterentur. Hac igitur transacta die, nocturno regis facto silentio, somni tempus advenit. Et ecce adsunt apostoli sancti, Petrus cum Paulo, dicentes : « Nos sumus « Petrus et Paulus. Quoniam flagitiis terminum posuisti et sanguinis innocentis effusionem horruisti, missi sumus a Christo Jhesu domino nostro « dare tibi sanitatis reeuperandæ consilium (264). Audi ergo monita nostra, « et omnia fac quæcumque tibi indicamus. Sylvester episcopus civitatis « Romæ ad montem Sirapti persecutiones tuas fugiens, in cavernis petrarum cum suis clericis latebram fovet. Hunc cum ad te adduxeris, ipse tibi « piscinam pietatis ostendet, in quam dum te tertio merserit, omnis te itas « deseret lepræ valitudo, quod dum factum fuerit, hanc vicissitudinem tuo « Salvatori compensa ».....

Qui de cuer i voldra entendre
Bien porra oïr et aprendre
[Que]quanque l'en feit hui en terre,
Se n'est por l'amor Deu conquerre,
Est tot perdu, quar a la mort
N'i trove nus autre confort
Se le bien non que il a feit.
E sache chescons entreseit
Que ce que il feit en sa vie
Trove a la fin senz plus d'aïe :
N'i vaut richece ne lignages.
Por ce vos di qu'il feit que sages
Qui en sa vie espleite tant
Qu'en la fin *a* Deu *a garant*;
Meis a garant no poet aver
Se il n'a feit tant de saveir
Que ce que Dex aim*e* e t*ent chier*
Eit bien ser.....
E meïment le *di*gne *f*ust
Ou Dex fut mis, quar, s'il ne fust,
Sanz fin eriont tuit dampné
Cil qui d'Eve e d'Adam sunt né;
Ce sont tuit cil qui ore sont
E qui furent e qui seront.
Mais Dex, par la *saintisme* croiz
Nos geta toz du parfont ⁊ *poiz*
Ou enclos avoit ses amis.
... .
.....
. .....
.....
.....

26-7 *Ces deux vers sont rétablis d'après Fauchet.* — 26 *parfont*, Fauchet a écrit (selon M. Langlois) *parfait*. Le sens indique la vraie lecture.

Qui de tost son poeir n'enore, (*b*)
Sert e tient chier, eime e aore
Ce qui a sauvé tot le monde.
De buen penser et de cuer monde,
Entendez ça trestuit vers mei:
Si orreiz quoment e par quei
La seintisme croiz fut trovée.
Merveille grant e esprovée
I porreiz aprendre e oïr.
Après, si Dex me dont joïr
De ce que je plus aim e veil,
Porrez oïr ou derrein feil
De l'essaucement le miracle
Qui ja avint au tens Eracle.
Or feites peiz, si m'entendez;
Cuer et oreilles me rendez.

Ce nos con*te* la veire estoire
Qu'au... ñt, a cel tempoire
Que li amis Deu seint Selvestre
E[r]t de Rome apostoire e mestre,
Que Costentins adonc reneit
Qui de tot le monde teneit
Enz en sa mein la seignorie,
N'en sereit hui la desme oïe,
Ne l'en ne vos porreit pas dire
Ne la dolor ne le martire
Les *angoisses* ne l'encontren (?)
Que cist Constentins .....
A ceus qui Damedé *amoent*
Ne qui par.....
Quar.....
.....
Tantost com il esteit trovez (*c*)
Que a la mort ne fust livrez.
N'i aveit iglese remese
Que il n'eüst fondue e rese,
Tant par haeit crestïenté.
Mès Dex, qui en tel orfenté
Ne voleit pas les suens tenir,
Sempres a feit un mal venir
Si grant sor le cors Costentin
Que, dès le chief jusqu'en la fin,
Esteit mesiaus si finement
Que, ce ceste estoire ne ment,
Nus plus misaus ne poeit estre.
E l'apostoire seint Selvestre,
Qui conseillier ne se saveit,
De la poor que il aveit
O les suens s'en esteit foïz
Joste Rome en un pleseïz
Qui estoit a un païsant.
Que vous iree ge disant?
Em l'empereor n'ot qu'irestre.
Boen fisicïen ne boen mestre
Ne pot l'en trover près ne long
Qui ne venist a cest beso[n]g,
Quar ceste chose ert mout gre-[veine.
....plus i meteient peine,
Sci est qui [le] veir vos en die,
Plus engrejot sa maladie.
N'i saveit mès conseil de sei
..... vesques.....ei
.....ui.....
..... dire
S'en vienent a l'empereor (*d*)
Qui mout ert en grant effreor
De ce que garir ne poeit.
« Sire, font se il, « orendreit
« Avons entre nos conseil pris
« De vos garir, ce nos est vis,
« Se vos creez nostre conseil.
— Seignors, » fet il, « mout me [merveil
« Que tel parole m'aveiz dite.
« Si vil chose ne si despite

---

36 Ms. *bien*, l'*i* exponctué et surmonté d'un *u*. — 47-8 Vers cités par Fauchet. — 61 Vers cité par Fauchet. — 67-73 et 81-83 cités par Fauchet. — 83 Ms. *estiet* corrigé en *estoit*. — 91 Ici et ailleurs *est* est abrégé (*ẽ*). — 97 Ms. *poet*, avec un *i* intercalé au-dessus de la ligne.

« Ne porreit estre en nule guise
« Que ne face, par tel devise
« Que ge certainement seüsse
« Que par ce garir en peüsse.
— Oiez, » font sil, « la medicine :
« Ou Capitoire est la pecine
« Qui de chaut sanc iert tote [pleine;
« E ceste chose est mout certaine,
« Tantost cum i serrez bagniez
« E des dous bras un poi sagniez,
« Qu'autresi sereiz sains et saus
« Com au jor que vos prist li [maus. »
Quant l'emperere l'a oï
Dedenz son cuer s'en esjoï,
Qui fut *liez* de cest covenant
.....
....
.....
.....
.....
.....
.....

Manque le feuillet 2, soit 128 vers, dont quatre nous ont été conservés par Fauchet : *Altresi com toz esbahis | S'est l'empereres arestez..... Mès por les barons se pena | De semblant faire alques joiant* [1].

Ainz li ont dit par grant amor :
(fol. 3)

« *Sire* emperere, par la dolçor
« Que tu as ei des enfenz fete,
« Une parole t'iert retrete
« Que Deus, nostre sire, te mande.
« Il le velt e si le conmande
« Que tu de ceste enfermeté
« Soies briement par lui gité;
« Et coment ce peisse avenir,
« Fei un suen home a tei venir
« Que l'en par non cleime Sel- [vestre,
« E cil t'enseignera tot l'estre
« Com tu vendras a garison.
« Près est d'ici, ce te dison;
« Joste Rome est en un cortil
« Tapis chiés un prodome. » E cil
Qui Dé ement nostre Seignor
Demore n'i o[n]t fet greignor,
Li apostre, meis entrenant
S'esvanoïrent mentenant.

Quant l'emperere s'esveilla,
Poez saveir grant merveille a
De ce qu'a veü e oï;
*N*onporquant molt s'en esjoï,
Quar *m*olt par a grant volenté
..... en sa santé.
.....s que ne se liet
.....ls dom il li siet
.....
.....
.....
.....
Li chevalier maintenant movent
(fol. 3 *b*)

1. Fauchet (selon M. Langlois) *l'oiant*.

139 *non* est écrit *nō*. — 271-2 Cité par Fauchet. Il doit y avoir ici une lacune; cf. le latin. — 275 Je ne trouve pas *entrenant* dans Godefroy. Ce mot existe en provençal (Raynouard, II, 97); on pourrait proposer *entretant* mais la rime serait moins riche.

Al liu sont venu et si trovent
Seint Souvestre entre ses amis.
A genoiz s'iert li bons hom mis,
Quar nule ore d'oreison fere
Ne se savoit tenir ne tere.
Cil qui venu sont li ont dit
Qu'alt orendreit, seinz contredit,
O ses cliers, a l'empereor.
S'il en ont eü effreor
Ne fet mie a esmerveillier,
« Seignor, » fet s'il, « apareillier
« Nos devons tuit a cest martire,
« Kar en cest jor Dés, nostre sire,
« Le grant guerredon nos velt rendre.
« Alon nos en seinz plus atendre,
« Peis qu'ensi le vuelt Nostre Sire.
« Si livron nos cors a martire
« A sa volenté, por celui
« Qui por nos ot si grant ennui...

Cet échantillon suffira pour le présent. Ajoutons que M. Delisle a publié (pp. 536-7) les 36 derniers vers du poème. Lorsque le texte entier aura été mis au jour, on pourra lui consacrer une étude linguistique qui ne sera pas sans intérêt. Présentement, je me bornerai à présenter deux ou trois remarques. La versification n'a pas le caractère d'une grande ancienneté : il arrive très souvent qu'une phrase se termine avec le premier vers d'une paire; voy. vv. 7, 11, 35, 39, 41, 55, 69, 77, 85, etc. L'auteur rime avec soin. Il recherche les rimes féminines (qui sont par définition *léonines*). Dans les rimes masculines, il associe autant que possible des mots où la consonne qui précède la voyelle finale est la même : *ave[ï]r-saveir* 15-6, *fust* (subst.) *-fust* (verbe) 19-20, *dampné-né* 21-2, *entendez-rendez* 47-8, etc. La langue est celle de l'ouest : le lat. *ē*, *ī* donne *ei*, quelquefois *e* (*aver* 15) : *espleite* 13, *saveir* 16, *mei* 37, *quei* 38, etc. A noter *ei* pour *ai* : *feit* 7, 16, *entreseit* 8, *eime* 34; d'autre part, *ei* est aussi employé pour *ui* (primitivement *uei*) ou *uei* : *ei* (hodie, *ui*) 259, *peisse* (*puisse*) 265, *peis* (*puis*) 305, *veil* (*vueil*) 43, *feil* (*fueil*) 44. Notons qu'aux vers 53-4 les rimes *reneit-teneit* associent deux imparfaits qui, d'ordinaire, ne riment pas ensemble dans les textes de l'ouest. Mais si le poème a été copié dans la région angevine, rien ne prouve qu'il y ait été composé.

P. M.

---

296 Le copiste paraît avoir écrit *contrait*, au lieu de *contredit*. — 302 *De* l'*s* ajoutée. — 305 et 307 ajoutés en interligne.

CORROT, CORINE

C'est à Littré que revient le mérite d'avoir rapproché de *courroux* l'a. franç. *corrot* [1], ainsi que l'it. *corrotto*, et d'avoir ainsi démontré que l'équation *corruccio* = **coleruccio* (de cholera), admise par Diez, n'était pas possible. Depuis lors, tous les étymologistes se sont rangés à son avis et ont vu dans *corrot* et *corrotto* le lat. corruptum, d'où le verbe *corocier*, *courroucer* et le subst. *coroz*, *courroux*. M. Gröber a apporté de nouveaux éléments à la question en signalant le prov. *corrot* (pareil au français) et l'anc. esp. *corroto* [2]. Il a également fait remarquer que l'it. *corrucciare*, *corruccio*, est emprunté au français et qu'il n'y a conséquemment pas à en tenir compte pour l'étymologie.

La difficulté est dans la sémantique. Ce qu'ont dit Littré, Scheler et autres pour faire comprendre le passage du sens latin au sens roman ne satisfait pas, et M. Körting (n° 2210) remarque avec raison : « Le changement de signification n'est pas encore à beaucoup près expliqué avec une clarté suffisante. » J'avoue que je ne comprends pas bien ce qu'a voulu dire M. Gröber en écrivant : « Die Bedeutungsentwickelung erläutert ital. corrotto (corruptus), Schmerz, Trauer = a. prov. corrot, afr. corrot, aspan. corroto, Kasteiung neben ital. aqua corotta, verdorbenes (faules) Wasser. » Le rapprochement avec les mots allemands *ärgern* ou *betrüben* est loin de suffire. Corrumpere n'a pas en latin de sens analogue à celui des

---

1. Il n'en cite qu'un exemple, emprunté au Glossaire français de Du Cange-Henschel, *Ren.* 22511 (= Martin, XIII, 535), où la forme est attestée par la rime (*de bot*). Il faut y joindre celui du *S. Léger*, *corropt* (18 *c*; voy. ma note, *Rom.*, I, 309), et ceux qu'a enregistrés Godefroy (Complément, au mot *Courous*) d'après *Guill. le Maréchal* (v. 9298) et une traduction de la Bible (ms. de Berne).

2. Je n'en connais qu'un exemple, qui est sans doute aussi celui qu'a eu en vue M. Gröber. Il se trouve au quatrain 404 des *Milagros de Nuestra Sennora* de Gonzalo de Berceo, et a été relevé par Sanchez dans son glossaire. Je cite le quatrain en entier pour qu'on se rende compte du sens du mot (il s'agit de pécheurs qui se repentent) : *Si en fer el peccado fueron çiegos e botos, Fueron en emendarlo firmes e muy devotos : Quantos dias visquieron, fueron muchos o poccos, Dieron sobre sus carnes laçerios e corrotos.*

mots romans, et il paraît surtout difficile d'attribuer un tel sens à corruptum, qui, étant la base des mots *corrotto*, *corroto*, *corrot*, remonterait certainement au latin vulgaire général, puisque ces mots se retrouvent en Italie, Espagne et Gaule (tandis que les dérivés *corrocier* et *corroz* sont, comme l'a remarqué M. Gröber, propres au gallo-roman).

Je me demande s'il ne faut pas regarder *corrotto*, etc., comme représentant cor ruptum et non corruptum (cf. *cœur brisé*, *crève-cœur*, all. *herzbrechend*, angl. *broken heart*). Le sens espagnol de « mortification » répond bien au *cor contritum* qui est une des conditions de la pénitence, et ne peut guère se concilier avec corruptum. L'it. *corrotto* signifie, non « courroux », mais « douleur », et particulièrement « douleur causée par une mort, deuil », et même « regret funèbre » [1]. En français ancien et en provençal le sens de « douleur » ou d' « affliger » convient souvent au substantif ou aux verbes au moins aussi bien que celui de « colère » ou d' « irriter ». Cor ruptum aurait peu à peu été considéré comme un seul mot, et de là on aurait, en Gaule, dérivé un verbe *corruptiare, d'où *corruptium [2]. C'est une conjecture, et rien de plus, que je soumets aux romanistes.

Diez rattachait aussi à cholera l'anc. fr. *courine*, et Körting (*ibid.*) admet cette étymologie. Mais Littré a déjà fait remarquer que d'une part on ne trouve jamais *colrine* et que « d'autre part on a dans le prov. *coreilla*, *corilla*, qui paraît le même que *courine* [3] et qui dérive de *cœur*. » Les formes de l'anc. fr.

---

1. Voyez par exemple ce passage de Jacopone di Todi cité dans les dictionnaires : *E io* (c'est la Vierge qui parle) *comincio il corrotto : Figlio, chi mi t'ha morto? Figlio mio delicato*, etc.

2. *Corruptiare serait ainsi à joindre à la liste des dérivés de composés qu'a dressée A. Thomas (*Essais de phil. rom.*, p. 54 ss.); cf. l'anglais *broken-hearted*. On pourrait d'ailleurs aussi regarder *corruptium comme tiré directement de cor ruptum au moyen du suffixe atone -ium (*Essais de phil. rom.*, p. 72 ss.) et ayant produit le verbe *corruptiare.

3. Naturellement, ce n'est pas « le même ». *Corelha*, *corilha*, *coralha* paraissent des substantifs verbaux tirés de *corelhar*, etc., dont l'histoire n'est pas bien claire, mais qui se rattachent certainement à cor.

corine et *cuerine*[1] montrent qu'en effet nous avons là des dérivés de cor[2]; l'anc. it. *corina*[3] vient peut-être du français.

G. P.

NOTE SUR LES RÈGLES DE L'AFFIRMATION ET DE LA NÉGATION DANS LE DIALECTE PARLÉ A FERRIÈRES (HÉRAULT)

Les règles suivantes concernant la forme et l'emploi de l'affirmation et de la négation ont été notées dans le dialecte actuellement parlé à Ferrières (commune du canton de Saint-Chinian, arrondissement de Saint-Pons, département de l'Hérault) et y présentent une remarquable fixité.

L'affirmation s'exprime d'une manière toute différente selon qu'il est répondu à une question posée sous forme positive ou sous forme négative. Dans le premier cas, l'affirmation est *o* et *ouy*; dans le second cas, elle est *si* ou *siffait*. On se sert de *o* ou de *si* chaque fois que l'on s'adresse à une personne que l'on tutoie, tandis que l'on se sert de *ouy* ou de *siffait* lorsqu'on s'adresse soit à une personne à laquelle on dit « vous », soit à plus d'une personne. En d'autres termes, dans leur emploi respectif et bien défini, *o* et *si* correspondent à un singulier; par contre, *ouy* et *siffait* correspondent à un pluriel, réel ou respectueux.

La négation ne connaît point de différence entre la question posée sous forme positive ou sous forme négative; mais elle connaît la distinction entre le singulier et le pluriel, dans des conditions analogues à celles qui viennent d'être relevées pour

---

1. Godefroy admet un masc. *corin*, « colère », mais dans la citation d'*Auberi* qu'il donne il faut lire *Herme(n)sent de Torin* (= Turin). Quant au mot *corine*, qui se trouve dans un passage de Jean Le Marchant (p. 63 de l'éd. Duplessis) : *La dame.... Qui de toute ennor est doctrine Et de cortaisie corine*, et qui serait le fém. d'un adj. *corin*, « cordial », j'avoue que je ne le comprends pas.

2. *Corine* (*curine*) dans *Horn* (v. 1668), « entrailles », paraît propre à l'anglo-normand; c'est une variante de *coraille*, *corée*, qu'il faut peut-être séparer de *corine* au sens moral.

3. Voy. sur ce mot la note de M. Crescini sur le v. 19, 3 du *Cantare di Fiorio e Biancifiore*.

l'affirmation. On répond *nou* lorsqu'on s'adresse à quelqu'un que l'on tutoie, et *nanni* lorsqu'on s'adresse soit à quelqu'un à qui l'on dit « vous », soit à deux ou plusieurs personnes.

Le tableau ci-dessous et les exemples qui l'accompagnent permettent de se rendre immédiatement compte des règles suivies à cet égard :

- **Affirmation**
  - 1° réponse à une question posée sous forme positive — Ex. : *As bist lou loup ?*
    - *o* (singulier)
    - *ouy* (pluriel)
    - *o* (*mou fraire*)
    - *ouy* (*mous fraires* ; — *moussu*)
  - 2° réponse à une question posée sous forme négative — Ex. : *As pas bist lou loup ?*
    - *si* (singulier)
    - *siffait* (pluriel)
    - *si* (*mou fraire*)
    - *siffait* (*mous fraires* ; — *moussu*)
- **Négation**
  - *Nou* (singulier)
  - *Nanni* (pluriel)
  - Ex. : *As bist lou loup ?* — *Nou* (*mou fraire*)
  - Ex. : *As pas bist lou loup ?* — *Nanni* (*mous fraires* ; — *moussu*)

J'ignore quelle est au juste l'extension de ces phénomènes, et il serait curieux de pouvoir la déterminer. Telle des distinctions signalées doit être générale, telle autre plus locale. Ainsi Mistral, dans son *Dictionnaire Provençal-Français*, au mot o marque notre différence d'emploi entre *o* et *ouy*, mais ajoute : « Dans les Alpes cependant on répond *o* à toutes sortes de personnes » (II, 483, col. 1). Il marque, sans faire de réserve, la différence du même genre de *nou* avec *nanni* (*Ibid.*, p. 416, col. 2), et cette différence paraît la plus constante en même temps que la plus rigoureuse. Sur des points assez divers du domaine méridional, et peut-être le pourrait-on partout, on entend reprendre et gronder les enfants qui répondent *nou* au lieu de *nanni*, comme coupables d'une inconvenance. Au mot *si*, Mistral ne spécifie aucun cas d'emploi. Néanmoins, je note que le seul exemple

qu'il en donne en tant qu'affirmation absolue répond à une question posée sous forme négative : « L'as *pas* visto? — *si* » (*Ibid.*, 889, col. 3). C'est en vain que l'on chercherait l'expression *siffait* dans le *Dictionnaire Provençal-Français* : elle n'y figure point, ce qui suffit pour autoriser à croire qu'aucune règle précise n'en régit l'usage, si même il n'est pas inconnu, en Provence propre. Nous retrouvons donc dans Mistral une partie seulement des distinctions observées si rigoureusement dans le dialecte de Ferrières.

Ouy ne se prononce pas de même partout où il est usité. A Ferrières, la prononciation met nettement l'accent sur *ou*. Ailleurs, on dit *oui* comme en français, par exemple du côté de Montauban et en Limousin. Si ce *oui* n'est que le mot français importé, il serait intéressant de rechercher d'où vient la prononciation que je représente par *ouy* et si elle existe sur d'autres points du domaine.

J. CALMETTE.

COMPTES RENDUS

Studier i modern språkvetenskap, publiés par la *Nyfilologiska Sällskapet i Stockholm*. I. Upsala, 1898. Almqvist et Wicksell, XII-235 p. in-8.

Depuis le printemps de 1896, il existe à Stockholm une Société néophilologique. Sous les auspices de quelques professeurs de l'université d'Upsal, notamment MM. Geijer et Wahlund, cette Société fut fondée par de jeunes professeurs de lycée ayant fait leurs études universitaires à Upsal. Elle présente le premier résultat de ses travaux dans un volume contenant neuf mémoires et une bibliographie. La plupart de ces mémoires sont des études de philologie romane et seront ici l'objet d'un bref compte rendu.

P. 1. *Cent mots nouveaux ne figurant pas dans les Dictionnaires de langue ou d'argot français. Modernismes en* -ISME *et en* -ISTE *relevés* par Carl WAHLUND (en français). M. Wahlund, après avoir mentionné les formations latines en -ismus, -ista et leurs prototypes grecs, montre que les mots français en *-isme*, *-iste* sont rares au moyen âge et qu'ils ne deviennent fréquents que dans des périodes savantes, comme le XVIe siècle, ou révolutionnaires, comme la fin du XVIIIe. Cette revue est fort intéressante : c'est un bout d'histoire, très spirituellement racontée, de la civilisation française. Les cent « modernismes » que Wahlund a recueillis dans divers auteurs de nos jours donnent une idée du mouvement presque impétueux où se trouve le français moderne, conséquence logique de la vie surchauffée de cette fin de siècle.

P. 37. *Quelques observations sur l'emploi de la préposition* **á** *devant le régime direct en espagnol*, par Åke. W : SON MUNTHE (en suédois). Les règles données par les grammairiens sur l'emploi de cet *á* sont contradictoires entre elles et contredisent les faits. Elles doivent donc être revisées, et M. Munthe les soumet à une revision partielle. Il constate entre autres choses que les auteurs espagnols ne se gênent pas pour employer cet *á* devant ou après un **a** (*Adora á sus niñecillos*, Valera, etc.), ni avec un datif (*Hé destinado á mi hija al celibato*, Galdós, etc.). Ce qu'il y a de plus intéressant dans l'article de M. M., c'est qu'il constate l'exactitude de la règle de Bello, d'après laquelle on ne met généralement pas *á* devant un régime direct de personne, quand il y a « despersonalizacion », c'est-à-dire quand l'idée des personnes du régime est

plus ou moins abstraite; mais si cette idée est concrète, elle amène *á*. Que l'on compare *No quiero mantener señoritos hambrientes* (Palacio Valdés) ou bien *Leo Nanà* (sorte de neutre) à *Conozco á este hombre*. Cette règle est applicable dans beaucoup de cas qu'on a jusqu'ici jugés autrement. Il semble que M. M. n'ait pas consulté l'article de M. Cuervo dans son grand *Dictionnaire de construccion*; c'est la seule critique que j'adresse à l'auteur.

P. 59. *Mélanges grammaticaux*, I, II, par O. Örtenblad (en français). Dans I, M. Örtenblad traite du subjonctif dans les propositions concessives françaises. M. Tobler avait cherché la raison de ce subjonctif un peu surprenant, vu qu'il désigne un fait réel, dans la signification de la proposition elle-même [1]. M. Ö. croit qu'en outre ce subjonctif tient à la fonction première de *quoi que*, *bien que*, et il paraît avoir raison. Il y avait en outre, anciennement, une forme de proposition concessive composée d'un adverbe et d'un subjonctif originairement presque exhortatif : *encore fust il iriez*; cette manière de s'exprimer a sans doute aussi été pour quelque chose dans le subjonctif après les conjonctions modernes *quoique*, etc., surtout l'ancien *ja soit [ce] que*. Cependant on sait que le subjonctif n'a pas toujours été de rigueur après les conjonctions *quoique*, *bien que*, *encore que*. Elles sont assez souvent employées avec l'indicatif au XVIIe siècle et de nos jours. M. Ö. en cite des exemples de contemporains. Ce n'est que dans une période où la forme a été plus cultivée que la pensée et où l'on a cherché à tout régulariser que les deux formes différentes de ces propositions ont été pour quelque temps réduites à l'unité dans la littérature française (p. 69).

Dans II, M. Ö. parle de la préposition *en* suivie de l'article défini. D'après lui, *en* aurait une signification vague qui le rendrait peu apte à être combiné avec un substantif déterminé. C'est ce qu'on a déjà dit souvent, mais ce n'est guère acceptable. Il indique en second lieu les anciennes contractions *el*, *es*, qui auraient empêché l'emploi de *en le*, *en les*, comme *au*, *du*, *aux*, *des* rendent impossibles *à le*, *de le*, etc. Il aurait dû s'en tenir à cette explication de l'usage restreint d'*en* devant l'article défini. Avec le temps, *el*, *ès* furent méconnus [2] ou perdus; alors on commença à écrire *en le*, *en les*, formes assez fréquentes chez les Goncourt, et quelques autres.

P. 101. *Le suffixe* -IME, -IÈME *en français*, par Erik Staaff (en français). C'est là une question très épineuse et que M. Staaff, malgré sa méthode sûrer et ses vastes connaissances, ne me paraît pas avoir résolue. Il commence par constater que *-ime* dérive de -ĕcimus dans un-, duo-, tredecimus, etc., et que d'autres tentatives pour expliquer *-ime* font fausse route. Cela est à peu près certain, mais il est moins certain que *-ime* se soit de bonne heure prononcé avec un *i* nasal (*ime*), et il est tout à fait improbable que *ime* ait développé

---

1. *Zeitschr. für romanische Philol.*, XVIII, 408.
2. A ce point que M. Adolphe Brisson écrit, dans les *Annales politiques et littéraires* du 29 janvier 1899 : *les émancipées ès littérature*.

un *ième* de la manière que veut M. Staaff. D'après lui il se serait dégagé, entre *i* et *m* un son intermédiaire *e*, qui, plus tard, serait devenu la voyelle tonique. En effet, *m* est la consonne à laquelle l'articulation linguale importe le moins; on peut très bien prononcer *m* en gardant la position linguale d'*i* ou d'*i* et on le fait certainement souvent. L'effet que produit *m* sur la voyelle précédente est plutôt une labialisation. Aussi reste-t-il, avec la théorie de l'auteur, des mots difficiles à expliquer. Pourquoi *cime*, *dime*, *prime*, etc., ne sont-ils pas devenus *cième*, *dième*, *prième*? L'explication qu'en donne M. St. (p. 126) n'est guère plausible. Il vaut mieux admettre une autre explication de l'*-ième* du francien ou de la langue littéraire, explication mentionnée mais rejetée par l'auteur, et d'après laquelle *-ième* aurait été introduit, dans les dialectes du Centre et la langue littéraire, des provinces (occidentales) où -ecimus donne *-iesme*. Puisque *second* est un emprunt, *onzième*, *douzième*, etc., pourraient bien l'être aussi. — Il est fâcheux que l'impression de l'article de M. St. ait été si mal surveillée.

P. 187. *Altération et chute de l'*R *en français*, par Herman ANDERSSON (en français). Ce mémoire a malheureusement été aussi mal imprimé que celui de M. Staaff; le lecteur s'arrête parfois devant des errata typographiques très sérieux. Quant au fonds de la question traitée par M. Andersson, je diffère de lui sur la manière de la résoudre, et je proposerai ici même, dans un article spécial, une solution que je crois meilleure. Je remarque seulement que la nouvelle théorie de M. A. d'après laquelle la fréquence d'un mot à la pause ou dans le parler continu déciderait du maintien ou de la chute de son *r* finale, paraît être sans analogies et se heurte à trop de difficultés, que M. A. n'a pas assez bien écartées (p. 151-2). Du reste, l'importance de la voyelle précédant l'*r* et de la monosyllabicité me paraît méconnue par l'auteur. Détails à observer : l'*s* de *chaise* n'est certainement pas due au son initial du mot, ni l'*s* de *besicles* à *naseau*. Dans *or ça*, il est difficile de pratiquer une pause; c'est plutôt comme proclitique que *or* a pa fois perdu son *r* dans cette expression; peut-être aussi y a-t-il une confusion avec *ob*.

P. 183. *Sur l'article, son origine et son rôle, surtout en français et dans les autres langues romanes*, par P. A. GEIJER (en suédois). C'est un article très intéressant et qui résume agréablement et clairement des résultats déjà acquis, en même temps qu'il présente des vues personnelles et beaucoup de travail de première main. Il doit intéresser tous les philologues, car il a une portée générale, un caractère philosophique.

Il y est démontré, avec une clarté parfaite, que les pronoms démonstratifs de plusieurs langues tout à fait indépendantes l'une de l'autre s'affaiblissent en article défini, et que cet article s'emploie avec des significations plus ou moins démonstratives ou, comme on dit alors, déterminatives, à savoir : 1° localisation précise (étape démonstrative); 2° précision au moyen d'un complément (étape déterminative); 3° précision au moyen d'une indication antérieure (étape anaphorique); 4° individualisation ou actualisation con-

plète (étape spéciale à l'article). La dernière étape surtout est difficile à caractériser, et si l'on désirait sur quelque point un développement plus détaillé, ce serait sur celui-là. M. G. cite comme exemple typique de cette étape de l'article : *Il faut placer le clocher au milieu de la paroisse*; mais c'est seulement à force de réflexion qu'on arrive à comprendre le rôle de l'article dans cette phrase. Il semble qu'une phrase comme *Le renard est fin* eût mieux illustré ce rôle : l'actualisation de l'idée *renard* vis-à-vis d'autres idées.

L'auteur démontre aussi que l'individualisation est surtout dans le sujet et le régime direct; mais elle ne reçoit pas toujours son expression ordinaire, à cause de certaines influences secondaires, surtout de locutions anciennes et formées en partie dans d'autres conditions. A cet exemple d'influences secondaires, je demanderai à en ajouter un autre, représentant un fait que je ne crois pas qu'on ait assez relevé. On dit par exemple *les vins du Rhin*, mais le plus souvent *les vins de Moselle*, *l'empereur de Chine*, mais *l'empereur du Maroc*, *lettres du Portugal* et *de Portugal* indifféremment, mais *lettres de Suède*. Cela veut dire que, si l'article n'ajoute pas à la phrase un mot entier (*la*), il est plus facile de l'y intercaler. Comparez ce que dit M. G. de la forme légère et commode de l'article (p. 189).

Une comparaison que M. Geijer fait du grec et du français met parfaitement en lumière ses théories générales. Il suppose qu'une comparaison du français et d'une langue germanique donnerait les mêmes résultats. En effet, cela est ainsi, à en juger par une comparaison d'à peu près 300 pages faite entre le français et l'anglais par Brinkmann dans sa *Syntax des Französischen und Englischen* [1]. Mais cette comparaison de Brinkmann devrait être revisée d'après les principes et la méthode de M. Geijer.

La dernière partie du mémoire de M. G. est un exposé très instructif du développement de l'article partitif, de sa signification et de son extension (France du Nord, Italie, partie de la France du Sud). Cet article a son origine, comme l'avait démontré Schayer, dans l'emploi de la préposition *de* avec un substantif déterminé par l'article, p. ex. *prendre de l'iave*, dans un vers d'*Yvain*, où il s'agit de l'eau de la source dont il a été parlé. Il est difficile de dire pourquoi on en est venu à employer *de* seul, sans article, et à dire p. ex. *Donerent de mout granz cous*, phrase du milieu du XIIIe siècle citée par M. Geijer. Peut-être la signification du pluriel y est-elle pour quelque chose, comme l'ont supposé, sans l'expliquer du reste, Darmesteter et Hatzfeld, *Le seizième siècle*, § 151; comp. aussi Geijer, p. 207.

Puisque ce sont des combinaisons comme *prendre de l'eau* qui sont le point de départ de l'article partitif, on ne devrait pas dire, avec MM. Clairin et Geijer, que cet article vient originairement d'un *génitif*. En effet, *prendre de l'eau* n'équivaut pas à *prendre un peu de l'eau* (*aliquid aquae*); c'est en latin *prendere de illa aqua*.

1. Brunswick, 1884.

Tel qu'il est, l'article partitif est une forme d'expression très claire et que l'on pourrait envier aux langues qui la possèdent. Aussi les langues germaniques le remplacent-elles parfois par des adjectifs pronominaux; comp. l'anglais : *Please, give me some bread.* Toutefois *ignoti nulla cupido* : le peuple, qui fait la langue, ne semble pas, chez les races germaniques, sentir un grand besoin d'une expression spéciale à l'idée partitive, de même que les Romains, longtemps, n'ont pas eu besoin d'article du tout, et que des nations qui entendent autour d'elles des langues munies d'articles, les Russes et les Polonais, par exemple, ne sentent pas qu'il leur manque et n'ont aucune gêne pour s'exprimer clairement.

P. 221. *Aperçu bibliographique des ouvrages de philologie romane et germanique publiés par des Suédois depuis 1893 jusqu'au mois d'octobre 1898*, par P. A. GEIJER (avec un compte rendu de M. E. Staaff; en français). C'est l'énumération, quelquefois suivie d'un compte rendu, de 128 livres ou articles dont la plus grande partie de beaucoup traite de la philologie romane. C'est une précieuse et très consciencieuse contribution à l'histoire de la philologie en Suède.

Johan VISING.

On the Sources of the Nonne Prestes Tale, by Kate OELZNER PETERSEN. Boston, Ginn and C° The Athenæum Press, 1898, in-8, 152 pages (*Radcliffe College Monographs*, n° 10).

Radcliffe College (Cambridge, Massachusetts), collège réservé aux femmes et où l'on donne le même enseignement qu'à l'université de Harvard, a créé une collection où se publient des monographies originales sur des questions très variées de science, de philologie ou d'histoire. La dixième de ces monographies est un remarquable travail de Miss Kate Oelzner Petersen sur les sources d'un des *Contes de Canterbury*, de Chaucer, le *Nonne Prestes Tale*. Ce conte a un intérêt spécial pour nous, car il se fonde sur un épisode qui — bien que, sous l'abondance des matériaux ajoutés par le poète, il ne soit pas toujours facile de démêler les traits traditionnels — se rattache au cycle de Renard. Renard persuade à Chantecler de fermer les yeux et réussit ainsi à s'emparer de lui ; à son tour, Chantecler persuade à Renard d'ouvrir la bouche et échappe ainsi à son ravisseur.

Ce conte se rencontre sous trois formes : la fable savante pour laquelle Miss P. choisit le « Romulus anglo-latin » comme type, l'épopée animale dont le type sera le *Reinhart Fuchs*, et enfin, dans la tradition orale, le conte populaire pour lequel un *märchen* flamand[1] servira d'exemple. Différents

1. Joos, III. 73 sqq.

traits — rêve de Chantecler, noms propres donnés au Coq et à la Poule, description du propriétaire du Coq, description de la cour avec la barrière et la haie, dialogue entre Chantecler et Pertelote après le rêve, lamentation des poules —particuliers à la version épique permettent à Miss P. de conclure que le conte de Chaucer a sa source immédiate dans quelque conte épique appartenant au cycle de Renard.

Pour l'histoire même de ce conte du Renard et du Coq, Miss P. arrive à des conclusions assez différentes de celles de M. Sudre[1]. Le conte peut se décomposer en trois motifs : 1° un animal est amené par son ennemi à abandonner sa prudence habituelle et à fermer les yeux ; 2° un animal perd sa proie pour s'être laissé persuader d'ouvrir la bouche ; 3° un renard est poursuivi par des hommes, ou par des chiens et des hommes. Pour M. Sudre, le thème de l'intervention des chiens est le plus ancien : c'est une survivance du cadre original du conte.

Pour lui, non seulement l'épisode de Chantecler et de Renard, mais toutes les aventures de Renard avec les oiseaux sont en germe dans la fable grecque Κυὼν καὶ ἀλεκτρυών, et l'intervention des chiens dans l'épisode de Chantecler et de Renard nous prouve précisément cette relation de la fable ésopique avec les contes populaires médiévaux de Chantecler et de Renard. Peu importe d'ailleurs que le rôle des chiens soit tout secondaire ; au contraire, moins il sera utile au développement de l'histoire, — comme ici où c'est aux gens qui le poursuivent que Renard est engagé à répondre, — et plus il sera vraisemblable que ce rôle est traditionnel, que ce thème est primitif et non surajouté. Mais Miss P. montre très bien que dans Ésope le rôle très important du chien, ami et protecteur du coq, est de pure fantaisie, et a dû être créé à un moment donné : et il est vrai que le maintien de ce rôle, même diminué, donnerait raison à M. S. Mais au contraire, dans le conte de Chantecler et de Renard, la poursuite du renard par les chiens est un trait d'observation journalière, copié de la vie réelle, n'exigeant aucune imagination créatrice, qui a fort bien pu être repris en des lieux fort différents et se souder, comme épisode final, sans nulle influence de la fable ésopique, à toute aventure où un renard entrait comme acteur, — même sans que le développement de l'histoire rendît nécessaire la poursuite par les chiens. Miss P. cite en effet un vieux conte du *fals fox* où le motif de la poursuite apparaît seul, dérivé probablement d'une observation directe de la réalité. Ce motif se retrouve dans la fable ésopique *le Loup et le Chevreau*, et dans deux contes bien connus au moyen âge, celui dont le « décret de paix » fait le fond et pour lequel on n'a pas trouvé de source antérieure au moyen âge, et celui du chat qui ne sait qu'un tour. Donc, dans la théorie de Miss P., bien plus vraisemblable, à moins que l'on ne soit préoccupé de rapporter toutes les aventures de Renard avec les oiseaux à une source ésopique unique, le motif tenu pour primitif par M. S. serait postérieurement surajouté.

---

1. *Les Sources du Roman de Renart*, p. 275.

L'histoire du Coq et du Renard se compose donc, suivant Miss P., de deux motifs essentiels : 1° une ruse par laquelle un animal s'empare d'un autre ; 2° une contre-ruse de l'animal pris qui échappe à son ravisseur. Ces deux motifs sont largement répandus ; ils n'entrent pas nécessairement en combinaison l'un avec l'autre ; mais sous la forme spéciale qu'ils prennent dans l'histoire du Coq et du Renard, le premier thème — celui des « yeux fermés » — ne se trouve dans la littérature (orale ou écrite) qu'en combinaison avec l'autre. L'autre, au contraire, — le thème de la « ruse du captif », — se trouve souvent seul. Il est donc possible que la fable d'Alcuin [1] — la première forme de l'histoire du Coq et de Renard dans la tradition littéraire — représente aussi la première forme de l'histoire dans la tradition populaire, c'est-à-dire une forme dans laquelle il n'y a pas de ruse des « yeux fermés » précédant la contre-ruse de la victime. Et le poème latin *Gallus et Vulpes* [2], quoique l'œuvre d'un clerc, peut représenter le développement populaire postérieur de la première forme de l'histoire, par lequel un thème qui appartenait à la tradition de l'histoire du Renard et du Moineau [3] est devenu le prélude de la ruse du Coq.

Quelle est la version du conte de Chantecler et de Renard d'où Chaucer a tiré ses matériaux ? Contrairement à l'opinion de M. Voretzsch [4], Miss P. pense que ce point peut être parfaitement éclairci par une comparaison du *Nonne Prestes Tale* (*N. P. T.*) avec la version française de *Renard* (*R.*) et la version allemande de *Reinhart Fuchs* (*R. F.*). Il y a des liens de parenté fort étroits entre *N. P. T.*, *R.* et *R. F.*; comme le montre jusqu'à l'évidence une comparaison des trois textes. Les traits communs à *N. P. T.* et à l'une quelconque des deux autres versions sont nombreux et significatifs : tous les caractères essentiels de l'histoire traditionnelle sont conservés. Il y a, il est vrai, quelques points sur lesquels *N. P. T.* diffère à la fois de *R.* et de *R. F.* Mais, dans quatre cas sur six, Miss P. montre qu'il est fort probable que Chaucer a changé son original pour des motifs personnels ou des raisons purement artistiques. Dans un cinquième cas [5], il semble que ce soit Chaucer qui ait conservé un trait de l'original, écarté par *R.* et *R. F.* — Enfin la question des noms n'a point encore reçu de solution. *Chantecler* est le seul nom qui se retrouve dans les trois versions : mais chez Chaucer la poule s'appelle *Pertelote* et le goupil *Daun Russel*. — En conclusion, *N. P. T.*, sans dériver directement soit de *R.* soit de *R. F.*, appartient à la tradition représentée par les versions allemande et française. Mais à laquelle de ces versions est-il

---

1. Du Méril, p. 137 : *Le Loup et le Coq*.
2. Grimm et Schmeller, p. 345 sqq. Le poème latin remonte probablement jusqu'au XIe siècle.
3. Johannes de Capua, ch. 17, p. 320 sqq. Un moineau est amené par le renard à cacher sa tête sous son aile, ce qui lui coûte la liberté et bientôt la vie.
4. *Zt. für rom. Phil.*, XV, p. 143.
5. Description de la surprise et de la terreur du coq à la vue du renard.

plus immédiatement allié ? *N. P. T.* et *R.* offrent de nombreuses ressemblances de mots et d'expressions, qui, à elles seules, suffiraient à prouver que Chaucer s'est servi d'une version de l'épisode de Chantecler où les détails étaient traités avec plus de richesse que dans la version de *R. F.* C'est ce que confirme encore la comparaison de certaines descriptions, comme celle de Pinte ou des lamentations des poules, dans les trois versions : ces descriptions, sèches dans *R. F.*, sont larges et amples à la fois chez Chaucer et dans le roman français. Enfin *N. P. T.* et *R.* se distinguent essentiellement de *R. F.*, en ce que l'un et l'autre donnent à l'épigramme du Coq la forme traditionnelle, et en ce que ni l'un ni l'autre ne mentionne la construction d'une clôture. Mais par ailleurs les ressemblances entre *N. P. T.* et *R. F.*, en opposition à *R.*, sont frappantes : arrangement du conte au début, — temps : pointe du jour, — âge de la femme, — son importance dans l'histoire, — humeur satirique de Chantecler s'exerçant aux dépens des femmes, — style anthropomorphique, — relations d'hospitalité entre la famille du Coq et celle de Renard ; — enfin et spécialement il faut noter la brièveté et la simplicité qui sont un commun caractère de la version anglaise et de la version allemande : *R. F.* raconte l'histoire en 164 vers, *N. P. T.* en 198, *R.* en 446. Dans *R.*, Renart attaque deux fois le Coq, — le Coq s'endort deux fois, — les détails du rêve sont donnés trois fois : dans *N. P. T.* aussi bien que dans *R. F.*, il n'y a qu'une attaque du Coq, le Coq ne s'endort qu'une fois, et les détails du rêve, une fois donnés, ne sont point répétés. — L'original de Chaucer, conclut Miss P., semble donc avoir été une version du conte épique très semblable à l'original de *R. F.*, mais qui, en même temps, traitait certaines parties, abrégées dans la présente version de *R. F.*, avec l'ampleur qui se remarque dans le récit du *Renard* français. Le diagramme suivant met en lumière ces résultats :

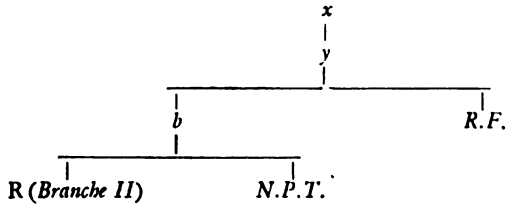

(*y* représente la source de *R. F.*, et *b* celle de *N. P. T.*, et, en passant par un ou plusieurs remaniements, celle de la branche II).

Les conclusions auxquelles arrive Miss P. sont parfaitement justifiées par la discussion précise et excellemment conduite qui les précède, et elles nous semblent solidement établies. Nous voudrions pourtant ajouter une remarque. Miss P. nous dit [1] qu'il est admissible que Chaucer ait connu deux sources

1. P. 88, n. 1.

différentes du conte. Mais, ajoute-t-elle, on ne rencontre nulle part dans son récit les inconséquences ou contradictions qui justifieraient une telle hypothèse. Il nous est cependant impossible de ne pas voir, sinon une contradiction flagrante, du moins une réelle obscurité dans le passage qui suit directement la délivrance du Coq. Chantecler, ayant échappé à son ravisseur, s'enfuit sur un arbre, au pied duquel s'arrête le Renard tout confus. N'oublions pas qu'il est poursuivi en ce moment même par un groupe de paysans et une meute de chiens, sans parler des autres animaux. Cependant, le Renard, semblant oublier le danger qu'il court, tente de rassurer le Coq : sans doute les apparences sont contre lui, mais il n'a point agi dans une mauvaise intention, et si Chantecler veut bien descendre il lui fera connaître ses desseins, et ne lui dira que la vérité [1]. N'y a-t-il pas là une invraisemblance manifeste ? Est-il admissible que le Renard poursuivi de près s'arrête à parlementer de nouveau avec le Coq ? Qu'on compare avec ce passage le passage correspondant du *Renard*. Renard ici ne songe point à renouveler ses tentatives sur sa victime échappée. Il se contente de lancer l'épigramme traditionnelle contre

la bouche
Qui s'entremet de noise fere
A l'eure qu'el se devroit tere.

Et le Coq ne manque pas de lui rappeler que la place est dangereuse pour lui :

alez vos ent :
Se vos estes ci longement,
Vos i lerez cele gonele.

Enfin, trait caractéristique, — et le seul naturel en la circonstance, — Renard

n'a soing de la favele,
Ne volt plus dire, ainz s'en retorne.

Chaucer se sépare donc ici nettement de la version française. Comme cette seconde tentative du Renard n'a qu'une valeur artistique très médiocre, il est naturel de supposer que ce motif devait se trouver dans l'original de Chaucer, et qu'il en a abrégé les développements. En effet, le passage a tout l'air d'avoir été fortement resserré. Renard prétend qu'il a contre lui les

---

1. « Allas ! » quod he, « o Chauntecleer, allas !
I have to yow, » quod he, « y-doon trespas,
In-as-muche as I maked yow aferd,
Whan I yow hente, and broghte out of the yerd ;
But, sire, I dide it in no wikke entente ;
Com doun, and I shall telle yow what I mente.
I shall seye sooth to yow, god help me so. »
Chaucer, éd. Skeat, IV, p. 287, v. 599 sqq.

apparences, mais qu'au fond ses intentions étaient pures. Mais est-il vraisemblable qu'il soit cru sur parole, ou même qu'il espère l'être ? Il est probable qu'il devait y avoir en ce point, dans l'original de Chaucer, un développement plus long où était introduit un motif nouveau. Quel était ce motif ? Il se peut que ce fût celui d'une paix universelle jurée entre les animaux, comme cela est le cas dans la version d'*Ysengrimus*, qui, sur ce point, offre plus d'une analogie avec *N. P. T.*[1]. Le Coq vient de s'envoler sur un mûrier. Ysengrin, dépité d'avoir lâché sa proie, n'abandonne pourtant pas la partie. Il parle doucereusement au Coq et l'avertit qu'il s'en va arranger l'affaire avec les paysans qui le poursuivent :

tu vescere, donec
Digrediar visum paxne sit anne pavor.
Nolo iterum nobis insultet rusticus exlex
Aut nostrum impediat quilibet hostis iter.

Puis, quand tout danger a disparu, il revient, et sans montrer aucun signe de dépit[2], il raconte au Coq que la paix est faite et jurée entre tous les animaux. Le Coq demeure incrédule, mais signale l'arrivée de chasseurs et de chiens, ce qui met Ysengrin en fuite. On voit que la version de l'*Ysengrimus* échappe aux contradictions que nous avons signalées dans le récit de Chaucer. Elle n'offre, en ce passage, rien de très artistique assurément, mais rien non plus d'illogique. On peut concevoir que l'original de Chaucer renfermait un développement analogue. Mais il a dû s'apercevoir qu'il y avait là un prolongement anormal et peu satisfaisant de l'histoire, et qu'il fallait en ce point supprimer ou considérablement écourter. C'est ce second parti qu'il a choisi : et à vrai dire du développement original il n'a plus guère laissé subsister que l'indication, mais cette indication est nette, et la version que représente *R.*, par exemple, ne saurait en rendre compte. Autre preuve : si l'on se reporte quelques vers plus bas[3], on verra que les deux derniers vers de la réponse

---

1. *Ysengrimus*, éd. Voigt, IV, 1023 sqq. ; V, 1 sqq.
2. *Ysengr.*, IV, 1035 sqq :

Rettulit elusus simulata federe lusor,
Responsum falsa sic pietate linens :
« O generis, Sprotine, tui tutela decusque !... »

id., V, 14-15 :

Sed dampnum reparare vafer spe fisus inani,
Nulla palam tanti signa doloris habet

Qu'on note ce dernier trait. Dans *R.*, au contraire : « Renart n'a soing de la favele — Ne volt plus dire, ainz s'en retorne ».

3. Skeat, *loc. cit.*, v. 606 sqq. :

« Nay than, » quod he, « I shrewe us bothe two
And first I shrewe my-self, bothe blood and bones,
If thou bigyle me ofter than ones.
Thou shalt no more, thurgh thy flaterye,
Do me to singe and winke with myn yë,
For he that winketh, whan he sholde see,
Al wilfully, god lat him never thee ! »

du Coq ne se rattachent qu'assez mal aux premiers. Le Coq refuse de descendre de l'arbre où il est perché : « Maudits soyons-nous l'un et l'autre, dit-il, et tout d'abord moi-même, si je me laisse prendre une fois de plus à tes tours [1]. Toutes tes flatteries ne m'induiront plus à chanter les yeux fermés, *car* celui qui volontairement ferme les yeux quand il devrait les avoir grands ouverts, celui-là, que Dieu ne le fasse jamais prospérer ! » Les deux derniers vers expriment une maxime générale qui ne saurait être la cause de la prudence de fraîche date du Coq. On attendrait plutôt, *car l'expérience m'a appris ce qu'on pouvait attendre de toi*. C'est que nous avons là le point où Chaucer raccorde le développement abrégé au reste de l'histoire traditionnelle : la soudure est visible.

On peut se demander si l'original de *R. F.* ne renfermait pas un développement de même nature, qu'aurait supprimé, et pour les mêmes raisons que Chaucer, l'auteur de *R. F.* Cela paraît assez probable, si l'on remarque avec Miss P. [2], que les premières paroles du Coq dans *R. F.* rappellent d'assez près la réponse du Coq au Renard dans Chaucer : « Le chemin par lequel tu m'as porté me paraissait trop long. Mais, je te le jure, quoi qu'il advienne, tu ne me reporteras pas au lieu dont nous venons [3]. » On peut dire que ces paroles ne sont qu'un effet naturel de la joie chez le Coq qui brusquement se sent libre de nouveau. Cependant, si l'on fait attention que rien n'y correspond dans *R.*, où le Coq se borne à railler son ennemi, et que d'autre part des paroles de sens analogue dans la bouche du coq de Chaucer sont amenées par un discours du Renard où il tente de prendre encore une fois le Coq à ses pièges, on sera fondé à supposer que dans l'original de *R. F.* comme dans Chaucer Renard a essayé une seconde fois de s'emparer du Coq [4]. Étant donnés les rapports étroits qui, nous l'avons vu, unissent *N. P. T.* et *R. F.*, cette conclusion n'a rien qui doive nous surprendre.

---

1. Cf. *Ysengrimus*, V, 143-4 :

Unius ut fraudis deprenditur inclitus auctor,
Postera credulitas curaque vocis obit.

2. P. 86, n. 2.

3. *Reinhart Fuchs*, v. 152-60. Il semble bien, d'après ces paroles du Coq, que Renard vienne de lui proposer de reprendre leur *chemin* ou de *voyager* ensemble. Or, nous trouvons dans *Ysengrimus* :

Nolo iterum nobis insultet rusticus exlex
Aut nostrum impediat quilibet hostis *iter*. V, vv. 1043-44.

C'est Ysengrin qui parle.

4. Peut-être faut-il voir une confirmation de cette supposition dans le fait que dans *R. F.* — qui sur ce point diffère de toutes les versions que nous avons passées en revue — le paysan Lanzelin arrive enfin sur le lieu de la scène (*R. F.*, v. 170). Ceci est probablement une addition de l'auteur de *R. F.*, qui, ayant supprimé le développement correspondant aux vers 599-605 de Chaucer, a voulu en quelque sorte se justifier à lui-même cette suppression en nous montrant Lanzelin toujours à la poursuite de Renard et nullement désireux de lui laisser assez de répit pour qu'il ait le temps d'enjôler le Coq une seconde fois.

Elle vient d'autre part confirmer un point déjà établi par les travaux de M. Voretzsch [1] et de M. Sudre [2]. C'est que le Glichezare n'a connu du conte de Renard et la Mésange que la rédaction où le motif fondamental était celui du « baiser ». Cela devient en effet parfaitement sûr, s'il est établi par ailleurs que l'original, quel qu'il fût, de *R. F.* comprenait bien le développement du motif qu'on trouve généralement associé à celui du baiser, le motif de la « paix universelle », mais l'offrait dans le récit d'une aventure toute différente, celle de Chantecler et de Renard. L'auteur de la branche II du roman français ayant suivi une autre tradition pour la fin de l'aventure de Chantecler et de Renard, le thème de la « paix universelle » devenait libre, pour ainsi dire, et il pouvait fondre ce thème et le thème du « baiser » en un seul récit, qui est le conte de Renard et la Mésange dans la branche II. Quant au motif de la « paix universelle », il le trouvait, sinon dans l'original qu'il suivait, du moins dans la forme du conte de Chantecler et Renard, telle que nous l'offre la version d'*Ysengrimus*, ou telle que l'offrait l'original de Chaucer et peut-être celui de *R. F.*, qui, nous l'avons vu, sur ce point particulier, se rapprochaient singulièrement de la version d'*Ysengrimus*.

Lucien FOULET.

Catálogo de la Real Biblioteca. Manuscritos. Crónicas de España descritas por Ramon MENÉNDEZ PIDAL. Madrid, 1898, gr. in-8, IX et 164 pages.

La préface de ce volume nous le présente comme le tome premier du catalogue général des manuscrits et des imprimés de la bibliothèque particulière du roi d'Espagne, que l'intendant du palais et le bibliothécaire en chef se proposent de publier sous les auspices de la reine régente. Si cette œuvre s'accomplit, elle répondra à un désir souvent formulé par tous ceux qui s'occupent d'études d'érudition concernant l'histoire ou la littérature de l'Espagne. La bibliothèque du palais royal de Madrid, créée par Ferdinand VII, et qui a recueilli les épaves de la célèbre collection du comte de Gondomar et de la librairie du grand collège de Cuenca à Salamanque, possède des richesses bibliographiques considérables : rien n'avait été fait jusqu'ici pour en faciliter l'accès aux érudits qui ont intérêt à les exploiter. Seuls quelques privilégiés, grâce à l'obligeance de ses gardiens, avaient pu de temps à autre donner quelques coups de sonde dans ce précieux dépôt. Ils sauront maintenant de quoi se compose au moins l'une de ses sections. L'exemple, parti d'en haut, et il faut s'en féliciter, exercera peut-être une heureuse influence. Maintenant

1. *Zs. für rom. Phil.*, XV, p. 151.
2. *Les Sources du Roman de Renard*, p. 291.

que la direction de la Bibliothèque nationale de Madrid a été remise aux mains d'un savant de haute valeur et d'un bibliographe consommé, D. Marcelino Menéndez Pelayo, peut-être pouvons-nous espérer que ses collaborateurs nous donneront bientôt un inventaire sommaire des manuscrits espagnols de ce grand établissement[1]; peut-être pouvons-nous espérer que l'initiative prise par la maison royale excitera aussi certaines académies, qui regorgent de documents historiques et littéraires, à en publier la description. Aussi bien, à quoi bon amonceler des manuscrits et des livres, si l'on ne s'en sert pas? Et l'on ne peut pas s'en servir parce qu'on ne sait pas au juste ce qu'ils contiennent et comment ils sont classés. Partant, l'on perd toute envie d'entreprendre des travaux quelque peu étendus et compliqués dans la crainte de voir ses raisonnements contredits et ses conclusions ruinées par tant de matériaux enfouis dans ces nécropoles. Rien n'est définitif, cela va sans dire, en matière historique : on a partout le sentiment que l'on ne fait que du provisoire; mais en ce qui concerne l'Espagne, l'on a toujours la triste certitude de ne pas pouvoir, même pour un temps très court, épuiser un sujet, faute d'instruments d'information.

L'entreprise de la maison royale mérite donc d'être hautement louée, et ce premier volume prouve que ses chefs sauront trouver les moyens d'en assurer l'exécution. Ce n'est pas que le plan et la méthode du catalogue soient très satisfaisants. Le volume en question se compose de notices plus ou moins détaillées sur les chroniques espagnoles, classées chronologiquement et accompagnées de la description matérielle des volumes où ces chroniques se trouvent. Après ces notices, vient une liste des manuscrits par numéros avec l'indication sommaire du texte ou des textes qu'ils renferment. Quand un manuscrit n'en renferme qu'un, cet arrangement n'a pas d'inconvénients; mais quand il s'agit d'un volume de *varios*, le système est fâcheux et engendre la confusion. Évidemment, on a voulu combiner une étude d'histoire littéraire et un catalogue de manuscrits, deux choses différentes et qui demandaient à être séparées : il eût mieux valu décrire les manuscrits tels qu'ils se présentaient dans l'ordre de leurs numéros et donner, en appendice, s'il y avait lieu, des dissertations bibliographiques. Tel qu'il s'offre à nous, ce volume est plutôt une étude critique à propos de certains manuscrits historiques de la bibliothèque royale qu'un catalogue proprement dit de ces manuscrits. Au surplus, je n'entends nullement adresser un reproche à la maison royale; le comprends qu'elle ait tenu à tirer parti de recherches entreprises pour un

1. Le numéro de janvier 1899 de la *Revista de archivos, bibliotecas y museos* commence à nous donner satisfaction en nous apportant les premières pages d'un catalogue, par ordre alphabétique de titres, des pièces de théâtre manuscrites, de la Bibliothèque nationale. Mais ne pourrait-on pas publier bientôt une *liste très sommaire* des manuscrits espagnols des divers fonds avec l'indication précise des marques de classement? Un beau travail aussi serait l'histoire de la Bibliothèque, de sa formation, de son personnel jusqu'à nos jours, travail qui revient de droit à son chef actuel et où il déploierait admirablement son érudition et son talent.

autre objet par un savant fort compétent, mais je crois qu'à l'avenir, pour les autres parties de la bibliothèque, il conviendrait de procéder différemment [1].

Le premier volume du catalogue comprend la description des chroniques générales d'Espagne et de celles de l'un ou de l'autre de ses anciens royaumes jusqu'au milieu du XVIe siècle, c'est-à-dire que l'on a exclu de l'inventaire les biographies, les nobiliaires et tous les ouvrages d'histoire moderne. L'œuvre historique du moyen âge le mieux représentée ici est, comme on pouvait s'y attendre, la *Crónica general* d'Alphonse le Savant et ses divers dérivés. Ce sujet appartient en propre à D. Ramon Menéndez Pidal qui l'avait déjà magistralement traité dans son livre sur les infants de Lara : personne avant lui n'avait vu clair dans cette question si extraordinairement compliquée. Il l'a, sinon entièrement résolue, au moins fort débrouillée ; il a posé des jalons, indiqué des points de repère qui peuvent servir dès maintenant à s'y orienter. Toutes ces recherches, si bien menées, aboutiront sans doute un jour à une édition du texte primitif de la chronique et à une généalogie critique de sa longue descendance. Ici, il a précisé quelques détails et complété son enquête. Ses notices sur la *Crónica de veinte reyes*, la *Tercera crónica general* et la *Crónica de los reyes de Castilla*, qu'il tient pour des dérivés d'une abréviation de la *Primera crónica general*, à laquelle auraient été mêlés des emprunts à la *Crónica de 1344* et à d'autres sources encore, présentent un très vif intérêt. A propos des deux premières chroniques, M. Pidal a eu à s'occuper de la question de Jofré de Loaisa, et quoi qu'il n'eût pas connaissance en écrivant de l'ouvrage authentique de cet auteur, il a fort bien réfuté ce que divers érudits avaient dit des rapports entre ce que l'on supposait être la chronique de Loaisa et les *Crónica de veinte reyes* et *Tercera crónica general*. Mondéjar [2] avait cru bien à tort pouvoir identifier la chronique vulgaire de Loaisa traduite en latin par Armand de Crémone avec certain Supplément vulgaire à la chronique de Rodrigue de Tolède mis à profit par Juan de Pineda dans son *Memorial de D. Fernando tercero* (Séville, 1627). Floranes, se fondant sur cette identification purement conjecturale, n'hésita pas à attribuer à Loaisa la *Crónica de veinte reyes* parce qu'il y découvrit divers passages identiques au Supplément de Pineda. Mais M. Pidal montre que les fragments cités du *Suplemento* qui se retrouvent dans les *Veinte reyes* se retrouvent également dans la *Primera general*, sauf un qui a trait à l'histoire du jongleur Paja, qui manque aussi bien dans la chronique primitive d'Alphonse le Savant que dans les *Veinte reyes* : il ne subsiste donc aucun motif pour mettre les *Veinte reyes* sur

1. Une bonne précaution à prendre consisterait à rectifier et à compléter la pagination des manuscrits. Un manuscrit ne peut être décrit avec précision qu'à la condition d'être *complètement* paginé. Pour ce qui concerne la numérotation des volumes, puisque celle qui existe n'indique pas la place exacte sur les rayons, il faut la changer.

2. *Memorias de D. Alonso el Sabio*, Madrid, 1777, p. 112.

le compte de l'auteur du *Suplemento*, que Floranes pensait être Loaisa. Or, la publication de la chronique de ce dernier[1] achève de détruire la théorie de Floranes : cette chronique, qui mentionne à peine en passant les derniers faits de la vie de saint Ferdinand, se rapporte essentiellement aux règnes de ses trois successeurs jusqu'en l'année 1305 ; elle n'a aucun point de contact avec les fragments connus du *Suplemento*. Non moins erronée et à rejeter pour les mêmes raisons est l'opinion de Cerdá y Rico, qui, lui, attribue à Loaisa la *Tercera crónica*, c'est-à-dire le remaniement du texte primitif de la *General* publié par Ocampo en 1541[2] : Cerdá y Rico annonçait une démonstration en règle de cette thèse, mais il ne trouva pas l'occasion de la publier. Nous lui devons toutefois d'avoir rappelé que Jofré de Loaisa devint abbé de la collégiale de Santander, après avoir occupé l'archidiaconé de Tolède : Florez parle en effet de constitutions publiées en 1307, d'accord avec le chapitre de la collégiale, par « Don Jofre de Loaysa, archidiacre de Tolède et abbé de Santander », qui eut pour successeur, dès 1310 et peut-être avant, D. Nuño Perez, chancelier de la reine Marie de Molina[3]. D'où il résulte, comme le remarque bien M. Pidal, que ce Loaisa, mort sans doute vers 1310, ne peut avoir pris aucune part à la rédaction d'ouvrages postérieurs à l'année 1344.

Les notices nos 17 et 18 se rapportent à deux versions catalanes de la Crónica de *San Juan de la Peña*. A cette occasion, M. Pidal discute la question du texte primitif de cette chronique, et montre que les arguments de Traggia, qui croit le latin traduit du catalan, n'ont pas de valeur, mais il ne conclut pas. A la vérité, pour trancher le litige, il nous faudrait autre chose que la détestable édition des versions latine et aragonaise, publiée à Saragosse en 1876 : il conviendrait d'entreprendre un examen comparatif de toutes les versions et de rechercher les plus anciens manuscrits latins[4]. M. Massó Torrents, partant du fait que ces derniers, ceux qu'il connaît, sont d'une date plus récente que les manuscrits catalans, estime que le texte catalan est le texte primitif. Le raisonnement n'a pas grande portée en soi, bien entendu ; mais en principe il ne me paraît pas vraisemblable qu'une chronique du genre de celle de San Juan de la Peña ait été écrite à la fin du XIVe siècle d'abord en latin. La période de l'historiographie latine se termine en Castille dans la première moitié du XIIIe siècle ; depuis Lucas de Tuy et Rodrigue de Tolède

1. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LIX, p. 325 et suiv. — Je profite de l'occasion pour signaler un document relatif au père du Loaisa de la chronique, Jofré I, qui m'avait échappé. C'est une donation d'Alphonse X de divers biens situés à Tudela del Duero, datée de Santo Domingo de Silos, le 15 novembre 1255 (José Ignacio Miró, *Catalogo de manuscritos españoles*, Anvers, 1886, p. 4).

2. Note à la *Crónica de Alonso VIII* du marquis de Mondéjar, p. 421.

3. *España Sagrada*, t. XXVII, p. 55.

4. On sait que celui de San Juan de la Peña, et qui séjourna pendant un temps dans la bibliothèque d'Olivares, se trouve maintenant à la Bibliothèque nationale de Paris (Nouv. acq. lat. 1684) ; voy. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LIV, p. 97.

jusqu'à l'époque des humanistes du XVe siècle, nous n'avons guère qu'un ouvrage historique en latin, celui de l'évêque de Burgos, Gonzalo de Hinojosa, — les petites chroniques de Jofre de Loaisa et de Juan Manuel ne comptent pas, puisque la première a été écrite originairement en langue vulgaire et que la seconde ne se compose que de notes annalistiques. En Castille, la grande entreprise d'Alphonse le Savant a à peu près tué l'historiographie latine, et l'exemple donné par ce prince a dû avoir son contre-coup ailleurs. Il semble donc, jusqu'à preuve du contraire, plus vraisemblable d'admettre que la *Crónica de San Juan* a été rédigée d'abord en langue vulgaire, puis mise plus tard en latin dans le milieu monastique, probablement par un moine de San Juan.

Très intéressante et concluante est la notice sur une chronique récemment publiée dans les tomes CV et CVI de la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España* et que son éditeur, sur la foi d'un intitulé très postérieur au texte même, avait rapporté à l'évêque de Burgos Gonzalo de Hinojosa. M. Pidal démontre que cette chronique se compose d'abord d'une version de Rodrigue de Tolède, et en second lieu d'additions empruntées à un abrégé de la *Primera general*, à la *Crónica de los reyes* de Castilla, à la *Tercera general* et aux chroniques particulières des quatre successeurs de saint Ferdinand. Il propose d'appeler cette chronique anonyme la *Cuarta crónica general*.

Parmi les textes nouveaux que fait connaître ce catalogue, il faut signaler un fragment inédit important de la *Crónica del moro Rasis* relatif à l'histoire fabuleuse du roi Rodrigue, et une grosse compilation du généalogiste Diego Fernandez de Mendoza, intitulée *Novenario historial*, fondée sur la chronique de Diego de Valera.

Le catalogue indique sommairement, dans sa seconde partie (description des manuscrits par numéros), les pièces qui ne se rapportent pas à l'histoire d'Espagne. A cet égard, M. Pidal aurait pu se servir utilement de l'excellent rapport de P. Ewald, publié dans le tome VI du *Neues Archiv*, et qu'il ne paraît pas avoir connu. Ainsi M. Ewald a signalé dans le ms. 2-G-4 un chapitre de Grégoire de Tours et une copie des *Gesta Francorum* qui ne sont pas mentionnés avec précision dans le catalogue.

En résumé, ce volume, malgré quelques défauts de composition, apporte des informations nouvelles et précieuses sur l'historiographie espagnole du moyen âge dont l'étude a été si longtemps négligée; il nous montre que M. Pidal poursuit avec ardeur et méthode ses investigations dont l'on peut attendre les plus heureux résultats.

Alfred MOREL-FATIO.

Vierter Jahresbericht des Instituts für rumänische Sprache (*Rumänisches Seminar*) **zu Leïpzig**, herausgegeben von dem Leiter des Instituts Dr Gustav Weigand. Leipzig, Barth, 1897; in-8, IX-336 p.; — **Fünfter Jahresbericht**..... *Ibid.*, 1898; IX-370 p.

Samosch- und Theiss-Dialekte, von Dr Gustav Weigand.... (Sonderabdruck aus dem 6. Jahresbericht..... 1899)..... *Ibid.*, 1898, 85 p.

Linguistischer Atlas des dacorumänischen Sprachgebietes, herausgegeben auf Kosten der rumänischen Akademie, von prof. Dr Gustav Weigand..... Erste Lieferung (Sektion Nordwest), 8 Karten..... *Ibid.*, 1898.

Nous avons à dessein rapproché ces diverses publications, qui nous permettent d'apprécier la remarquable activité du séminaire roumain de Leipzig et surtout de son directeur, M. le Dr Weigand. D'année en année, nous voyons le *Jahresbericht* gagner en volume et aussi en intérêt immédiat. Quelque importantes qu'elles fussent, les publications de textes « aroumains » ou istro-roumains et les études fondées sur ces documents, qui formaient à peu près toute la matière des premiers annuaires, restaient difficilement utilisables en l'état actuel de la philologie roumaine. Dans les trois derniers annuaires, nous trouvons des études moins spéciales, moins fragmentaires et qui semblent nous promettre un défrichement régulier et presque méthodique du vaste domaine roumain.

Le *Vierter Jahresbericht* réunit les travaux suivants : une intéressante et très complète étude de M. E. Bacmeister sur *Die Kasusbildung des Singular im Rumänischen*; l'auteur y montre clairement qu'il est inutile de recourir, au moins pour cette partie de la morphologie roumaine, à des influences illyro-thraciques; « le latin vulgaire du IIe-IIIe siècle, avec les caractères qu'on lui reconnaît d'ordinaire, suffit à en expliquer les phénomènes importants ». Si d'ailleurs, dit M. B., le roumain semble remonter à un état du latin vulgaire plus archaïque et plus avancé à la fois que partout ailleurs, c'est que, en effet, importé seulement au début du IIe siècle, ce latin, déjà fort altéré, fut isolé dès le IIIe siècle, et soustrait ainsi à la suite de l'évolution que connut le reste de l'empire. Excellente pour les archaïsmes, l'explication serait plus contestable et peut-être un peu contradictoire pour les prétendus signes de développement avancé; mais, à vrai dire, M. B. ne signale dans la déclinaison aucun fait pouvant justifier cette application de la théorie de M. Gröber. M. B. rejette aussi les influences slaves, excepté pour le vocatif féminin et peut-être aussi masculin. — L'étude de M. H. Thalmann, *Der heutige Stand der Pluralbildung im Dako-Rumänischen*, n'est qu'un classement systématique. — M. Stinghe, dans la première partie de son étude, *Die Anwendung von* pre *als Akkusativzeichen* (*III Jahresb.*, cf. *Rom.*, XXVI, 352),

avait montré que l'emploi de *pre* devant l'accusatif n'était pas antérieur à 1574 ; la deuxième partie donne les règles de l'emploi moderne de *pre*, règles encore hésitantes en beaucoup de cas, et que M. St. n'a peut-être pas assez précisées (cf. additions de M. Weigand). Il semble bien que l'emploi de *pre* soit dû au désir d'éviter des confusions entre le sujet et le régime, que ne distinguaient ni les désinences comme en latin, ni la place dans la phrase comme dans d'autres langues romanes.

L'histoire du roumain est représentée dans le *Fünfter Jahresbericht* par trois études. M. R. Geheeb, *Prosthetisches* a *und* s *im Rumänischen*, montre que *a* initial roumain est souvent d'origine latine (= ab-, ad-, e-, ex-, in-). Dans beaucoup de mots, il a été ajouté sous l'influence des mots d'origine latine et précisément avec la valeur qu'il avait dans ceux-ci ; là où il est purement prosthétique, c'est-à-dire sans valeur sémantique, l'emploi en est très hésitant et probablement analogique, exception faite pour le macédo-roumain où *a* est régulier devant *r* et dû sans doute à un développement phonétique. De même *s* initial roumain est souvent latin (= ex-) ou slave (= za-, iz-, sŭ) ; ailleurs, il est analogique, mais avec même valeur que dans les mots slaves ou latins ; enfin, dans quelques mots peu nombreux, rares surtout en macédo-roumain, il n'a pas de valeur sémantique, mais est toujours dû à l'analogie. — M. C. Lacea publie une *Untersuchung der Sprache der « Viața și petrecerea svinților » des Metropoliten Dosoftei*. — Enfin, M. A. Byhan étudie *Die alten Nasalvokale in den slavischen Elementen des Rumänischen* et distingue deux couches d'emprunt au bulgare, suivant que ѫ est traité comme ŏ (ancien bulg.) ou comme ǫ̆ (moyen bulg.).

Pour la dialectologie roumaine, M. Weigand publie deux tiers environ du manuscrit de la famille Dimonie, le plus important texte aroumain que nous possédions (*IV Jahresb.*, fos 11-40 ; *V Jahresb.*, fos 40-[*I Jahr.*, 47-58]-90), un court texte méglénite (*V Jahresb.*) et une monographie des *Körösch- und Marosch-Dialekte* (*IV Jahresb.*). — M. S. Pușcari a étudié (*V Jahresb.*) *Der Dialekt des oberen Olthales*. Le troisième *Jahresb.* nous avait déjà apporté une monographie semblable du dialecte du Banat par M. W. ; nous verrons dans le sixième une étude du même savant sur les *Samosch- und Theiss-Dialekte*, étude dont nous annonçons plus loin le tirage à part. Toutes ces monographies conçues d'après un même plan et publiées avec des textes justificatifs et un glossaire sont le résultat d'enquêtes méthodiques instituées sur place pendant la belle saison par M. W. ou ses élèves.

Les matériaux ainsi réunis ont trouvé un premier emploi dans la confection d'un *Linguistischer Atlas des daco-rumänischen Sprachgebietes*. M. W. compte avoir achevé dans cinq ans cette œuvre considérable où le domaine daco-roumain sera divisé en six sections ; la première livraison seule parue contient les cartes de la région nord-ouest, comprenant les comitats d'Arad, Bihar et Szilagy, la Țara Oașelui, la région ouest du comitat de Kolozsvar, le pays des Motses, Adjud et Alba-Julia (Karlsburg). Ces cartes, grâce à une ingénieuse combinaison de triangles, d'orientation et de coloration diverses,

sont très claires, bien que chacune d'elles nous renseigne en même temps sur le sort de quatre phonèmes, et que certains de ceux-ci (carte VI) puissent présenter jusqu'à neuf traitements différents; aussi est-il possible d'en tirer de précieuses indications sur les groupements dialectaux, sur les centres linguistiques [1] de cette partie du domaine daco-roumain. C'est ainsi, par exemple, qu'Alba-Julia et les bourgs qui l'entourent se distinguent nettement de la région contiguë d'Abrud ; celle-ci est elle-même assez souvent facile à isoler de ses voisines ; le territoire limité par Oradea mare (Grosswardein), Gyula et Vaskóh est aussi presque constamment séparé de celui qui s'étend de Banffy-Hunyad à Torda et à Nagy-Banya; enfin, au sud de cette section nord-ouest, la région d'Arad et celle de Lipova forment encore un groupe détaché.

Le premier intérêt de ces cartes serait donc qu'elles permettraient d'établir des divisions dialectales, toutes réserves faites sur de pareilles divisions, dont il est bien entendu qu'elles ne sauraient valoir absolument que pour un seul phénomène ou groupe de phénomènes plus ou moins caractéristique. Mais quand on en vient à établir ces divisions, quand on essaye de limiter exactement le domaine de chaque phénomène, l'on s'aperçoit bientôt que les cartes de M. W. ne fournissent nullement les données nécessaires. Certains doutes qu'avait pu faire naître la lecture des enquêtes dialectologiques publiées dans le *Jahresbericht* se confirment. Entre les routes suivies par M. W. l'on est frappé de voir s'étendre des régions considérables sur lesquelles il ne nous fournit plus aucune indication. M. W. a traversé le pays en divers sens ; il est fort loin d'avoir étendu partout son enquête, il ne s'est guère écarté des grandes vallées où passent les routes, et sur son chemin même il semble qu'il ait négligé nombre d'agglomérations bien roumaines pourtant de nom et de population. Rien ne paraît justifier ces omissions, ou bien, si M. W. a dû choisir, l'on regrette qu'il ne nous ait pas donné de motifs de ses choix. Pourquoi par exemple la région comprise entre l'Arieş (Aranyos) et le Crişul repede (Sebes Körös) est-elle restée complètement inexplorée? car pour Albac l'enquête n'a pas été faite sur place (voy. *IV Jahresb.*, p. 252), et il semble qu'il en soit de même pour Jilău. Entre ces deux points, dont le premier appartient, pour la phonétique, encore à la région d'Abrud, et le second à celle de Cluj, n'est-il point d'intermédiaires ? N'y a-t-il pas de Roumains dans la double vallée de la Szamos, en amont de Jilău? Pourquoi, d'Alba-Julia à Abrud ou à Brad, M. W. ne s'est-il arrêté qu'à Meteş et à Zalatna, alors que dix autres villages ou bourgs se présentaient à lui : Şard, Galacz, Criscior, etc. ? Or, d'après la carte même de M. W., dans cette région viennent se mêler plusieurs variétés dialectales, et nous aurions eu besoin d'indications nombreuses et précises là plus que partout ailleurs. Ce ne sont là que deux

1. Nous disons *linguistique* comme M. Weigand. En réalité, l'Atlas est purement phonétique.

exemples, et nous sommes dans la partie de cette section nord-ouest qu'a le mieux étudiée M. W. Peut-être d'ailleurs tout cela ne serait-il pas très important : pour la phonétique roumaine, si l'on veut, peu importe que ce soit à Meteş ou à Şard que *teiŭ* cesse de se prononcer *tei* comme à Alba-Julia pour se prononcer *k'ei* comme à Zalatna ; mais si l'on croit devoir exprimer dans une carte les résultats d'une enquête linguistique, c'est sans doute que l'on attribue quelque valeur à la répartition topographique des phénomènes, qu'il s'agit de dialectologie et non de phonétique, et nous sommes dès lors en droit d'exiger plus de précision, c'est-à-dire ici une enquête plus complète. Si M. W., en publiant ses cartes malgré des lacunes aussi considérables, n'a voulu que défricher le terrain et préparer des recherches futures. son titre est bien ambitieux et sa publication un peu considérable pour le but proposé ; mais n'est-ce pas simplement que dans sa généreuse ardeur pour l'avancement de la philologie roumaine M. W. s'est un peu trop hâté de faire paraître son œuvre ?

Cette impression de trop grande hâte, nous l'avions eue déjà en lisant dans le *Jahresbericht* les études préparatoires du présent travail. Ces enquêtes nous apprennent que M. W. ne va pas partout, mais qu'il ne séjourne non plus nulle part. Il a parcouru (1897) « quatre-vingt neuf localités en un voyage de six semaines, donc en moyenne deux par jour ». Notons que ces quatre-vingt-neuf localités sont réparties sur un territoire vaste, où les communications sont parfois difficiles, et qui était tout nouveau pour M. W.[1] ; et si la statistique qu'il nous donne lui-même (*IV Jahresb.*, p. 253) peut emporter notre admiration pour son activité, elle ne saurait que nous inspirer de sérieux doutes sur la valeur des matériaux ainsi recueillis.

Nous ne contestons pas que l'ouïe exercée de M. W. et son système de notation si complet laissent peu de place à l'erreur ; nous admettons encore sa méthode d'investigation, malgré le danger qu'il peut y avoir à se faire dire les mots d'une liste, à attirer ainsi l'attention du sujet sur un mot isolé sans relation avec le reste d'une phrase : il n'en est pas moins vrai que les données ainsi obtenues auraient besoin de contrôle, et qu'un séjour dans une région peut seul permettre la vérification nécessaire sur des sujets nombreux [2] et différents par l'âge, la condition et la vie. Une enquête faite à raison de deux localités par jour, quelque bonne volonté que l'on rencontre, ne saurait remplacer cela. Il est vrai que M. W. atteint le chiffre de quatre-vingt-neuf localités, parce que, passant dans certains bourgs à des jours de foire, il a mis l'occasion à profit et a pu interroger en un même jour des gens de

1. Les quatre points extrêmes de ce territoire sont Or.dea mare, Arad, Sibiiu et Cluj ; la superficie est celle de trois ou quatre départements français, et toute la haute vallée de l'Arieş et du Crişul alb est très montagneuse.

2. M. W. ne nous dit pas sur combien de sujets portent ses recherches ; il est trop évident que l'enquête n'est probante que si elle s'étend à plusieurs individus pour un même fait.

localités différentes, et voilà qui est fort expéditif sans doute, mais qui n'est point pour nous rassurer. Il est fort douteux en effet que, pour une enquête sur le dialecte d'un village, ceux qui ont le plus de relations avec les bourgs voisins soient les meilleurs sujets d'étude [1].

Ne sommes-nous pas bien loin de l'enquête minutieuse et lente nécessaire à l'établissement d'une carte linguistique? A vrai dire, moins affirmatifs ici que pour les lacunes évidentes de l'Atlas, nous nous contentons d'exprimer des craintes, qu'une contre-enquête, dont on sait les difficultés matérielles, pourrait seule confirmer ou détruire; nous souhaitons que nos doutes soient moins fondés en fait qu'en raison, et surtout que les cartes et enquêtes de M. W. ne puissent plus désormais les faire naître. L'on a peine à concevoir en effet l'utilité d'un pareil Atlas, s'il fallait renoncer à y trouver l'instrument de travail complet et sûr que peut nous donner M. Weigand.

Mario ROQUES.

Bibliografia românéscă veche, 1508-1830, de IOAN BIANU şi Nerva HODOŞ. Fascicola I, 1508-1588. Ediţiunea Academiei române. Bucuresci, Socec, 1898, in-4, 100 p.

M. Bianu, bibliothécaire de l'Académie roumaine, qui nous a déjà donné une édition du Psautier en vers du métropolite Dosithée et le texte du Psautier de Scheia, a entrepris, avec l'aide de M. Hodoş, attaché à la même bibliothèque, une bibliographie des ouvrages imprimés en pays roumain antérieurement à la période moderne, c'est-à-dire du début du XVIe siècle à 1830. Le premier fascicule nous met sous les yeux les productions de la typographie roumaine à ses débuts. Trente-trois ouvrages y sont étudiés. Ce sont sans exception des livres liturgiques ou théologiques et en grande majorité des textes slavons. A l'exception des plus anciens, imprimés en slavon probablement à Tîrgovişte par les soins du moine Macaire, venu avec ses presses du Montenegro, ce fascicule nous présente à peu près exclusivement les publications faites en Transylvanie par les soins du diacre Coresi. Pour chacun des livres étudiés, une notice nous renseigne sur l'état matériel, le contenu, les exemplaires connus; une bibliographie très succincte y est jointe.

L'intérêt de cette publication est dans la reproduction typographique d'un grand nombre de titres, incipits, préfaces ou prologues, épilogues et tables de matières, et dans les reproductions photographiques, en général assez satis-

1. Les élèves de M. W. explorant d'autres régions que leur maître, l'enquête est toujours sans contrôle. Pour quatre localités seulement nous avons le témoignage de M. Bacmeister, mais l'on ne saurait dire si pour celles-ci les résultats obtenus par M. B. concordent toujours avec ceux de M. W. (voy. notamment *IV Jahresb.*, p. 257-267).

faisantes, de frontispices, ornements, rubriques, lettres initiales ou gravures et même de pages entières d'impression. L'extrême rareté des exemplaires, même incomplets, de ces premiers monuments de la typographie roumaine rend une pareille publication très précieuse pour les bibliographes, à qui elle permettra désormais des identifications certaines.

Malheureusement, MM. B. et H. n'ont entre les mains que les ouvrages dont un exemplaire se trouve à Bucarest (Académie, Bibl. Centrale ou Musée National) ou à Braşov (égl. Saint-Nicolas); ils ne parlent que d'après d'autres bibliographes des ouvrages qu'ils signalent à Pétersbourg, à Moscou ou au Mont Athos, et par suite n'en donnent aucune reproduction. Peut-être même leurs listes d'exemplaires connus sont-elles incomplètes, par ex. pour le Liturgiaire de 1508, dont M. Picot signale un exemplaire à la Bibliothèque royale de Belgrade [1].

D'ailleurs, il est certains des ouvrages signalés dans ce premier fascicule dont on n'a pu trouver aucun exemplaire. C'est précisément le cas pour l'ouvrage qui serait le plus ancien texte roumain imprimé, le Catéchisme roumain imprimé à Sibiiŭ en 1544. M. Picot [2] contestait l'existence de ce catéchisme, Sibiiŭ n'ayant eu d'imprimerie qu'à partir de 1575. Mais l'attribution de cette date à l'introduction de la typographie à Sibiiŭ semble être chez M. P., qui ne l'appuie d'aucune preuve, le résultat d'une confusion [3]. Au contraire, MM. B. et H. prouvent l'existence du catéchisme par un extrait des comptes de Sibiiŭ pour 1544 et une lettre d'un prêtre allemand de Transylvanie de 1546, qui semblent convaincants. — L'existence du prétendu catéchisme roumain de 1559 n'est nullement prouvée, le texte sur lequel on s'appuie ne parlant pas d'impression ni même de rédaction d'un catéchisme, mais seulement d'enseignement des principes du catéchisme.

Mario ROQUES.

Studii de filologie romînă, publicate de OVID DENSUŞIANU (anuarul Seminarului de istoria limbei şi literaturei romîne de pe lîngă facultatea de litere din Bucureşti, I). Bucuresci, C. Göbl, 1898, in-8, III-108 p.

Le séminaire de philologie roumaine de la faculté de Bucarest est de création récente et l'Annuaire est à son début. Aussi nous donnerait-il une idée inexacte de l'activité du séminaire. M. Ov. Densuşianu, qui le dirige, a dû, cette année, se borner à réunir cinq études dont une seule est l'œuvre d'un de ses élèves.

---

1. Picot, *Coup d'œil sur l'histoire de la typographie dans les pays roumains au XVIe siècle* (Centenaire de l'École des Langues orientales, Mémoires), p. 188; la souscription du Liturgiaire y est reproduite d'après cet exemplaire.
2. *Op. cit.*, p. 200, note 4.
3. Peut-être avec Sas-Sebes, cf. Picot, *op. cit.*, p. 207.

1° *Urme vechi de limbă in toponimia romînească* [1]. M. D. a retrouvé dans des noms de lieux des restes de la formation des noms d'animaux femelles par simple adjonction d'une désinence féminine au nom du mâle : *lupă*, *coarbă*, procédé de formation encore vivant dans le roumain de l'Istrie et de la Macédoine, alors que le daco-roumain emploie aujourd'hui des suffixes : *-iță*, *-oaică*. Ce dernier suffixe a remplacé une forme *-oae*, *-oaia*, encore vivante en macédo-roumain et dans le Banat, et dont M. D. retrouve des exemples dans des noms de lieux de Roumanie. M. D. signale encore des traces de la préposition de l'article et l'emploi, comme en albanais, de *mal* dans son sens ancien de *mont* et de *bucur* au sens de *beau*.

2° *Psaltirea Voronețiană*. M. D. nous donne une collation de ce psautier, contenu dans un manuscrit du monastère de Voroneț en Bucovine (aujourd'hui à l'Académie roumaine), avec le psautier de Scheia, dont il diffère notablement, pour la phonétique et la morphologie comme pour le lexique. L'étude des filigranes permet de placer le manuscrit de Voroneț dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il serait contemporain du psautier de Scheia, dont les filigranes nous reportent au dernier quart du XVIe siècle [2].

3° *Asupra formei « steaua »*. M. D. rouvre la discussion sur le rapport de *steaua* à *stella*, discussion que M. Gorra croyait avoir close [3]. Voici l'argumentation de M. D. : Pour qui admet après Miklosich et M. Gorra que *u* (ou plutôt *u̯*) de *steaua* provient de *ll* latin, il n'y a que deux développements possibles : *ll* > *u̯* ou *ll* > *l* > *u̯*. Mais si l'on suppose *stella* > *steua*, comment expliquera-t-on la diphtongaison de *e* en *ea*, alors que la présence de *u* empêche la diphtongaison dans *văduă* < *vidua* (à côté de *virga* > *veargă* > *vargă*). Si l'on admet que *ll* a donné *l* postérieurement au passage de *l* intervocalique à *r*, il est étonnant que *l* ne se soit pas maintenu comme dans *cal* < *ca(b)allu*. — Mais l'on pourrait à la rigueur admettre la diphtongaison de *e* avant le passage de *ll* à *u* et soutenir avec M. Gorra que *ll* a été traité autrement devant l'*a* de *stella* que devant l'*u* de *caballu*, sans que d'ailleurs on voie les raisons de cette différence. Reste toujours à expliquer la réduction de *steaua* à *stea*. L'on prétend retrouver le même phénomène dans *mantaua-manta*, *zaua-za*, *ziua-zi*. Mais *zi* est la forme primitive, et le **diva* qu'on suppose pour expliquer *ziua* ne repose sur rien, *manta* de même est l'équivalent du gr. mod. τὸ μαντό, et la chute du *b* intervocalique de ζάβα rend très bien compte de *za*. Si d'ailleurs cette chute de *ua* à la finale était normale, il faudrait expliquer les exceptions *noua*, *roua*, *ploud*, etc.

---

1. Déjà annoncé dans *Romania*, XXVIII, 156.

2. L'éditeur, M. Bianu, donne au psautier de Scheia la date de 1482, mais il n'a pas encore fait paraître le second volume de sa publication et nous ignorons sur quoi se fonde son opinion. Avant M. D., et pour d'autres raisons, M. Gaster avait déjà (*Kritischer Jahresbericht*, I (1895), p. 629) rejeté la date de 1482 et indiqué celle de 1585. L'étude des filigranes, faite par M. D., ne peut que confirmer cette seconde opinion.

3. *Dell'epentesi di iato nelle lingue romanze. Studi di filologia romanza*, XI, 540. Cf. *Romania*, XXIII, p. 599, et *Kritischer Jahresbericht*, II, 81.

Enfin M. D. rattache à *stella* et aux mots à *-ll-* les mots qui ont un *b*, *v* intervocalique. Nivem n'a pu donner que *nee-nea*, par chute du *v* intervocalique, et *nea-neaua* est parallèle à *stea-steaua*. Si l'on admettait nivem-*neaua*, il faudrait admettre aussi : bibat-*beaua*, levat-*iaua*. **Beaua* et **iaua* sont inconnus et leur réduction à *bea*, *ia*, à côté de *beaŭ*, *iaŭ* non réduits serait étonnante.

L'*u* ne pouvant pas venir de *ll* ou de *u* intervocalique, il reste qu'il soit un son épenthétique développé entre les deux voyelles en hiatus.

4° *Asupra disimilaţiunei consonantice în limba romînă*. Dans son étude sur la dissimilation consonantique, M. Grammont avait à peu près complètement négligé le roumain. M. Filip Drugescu s'est proposé de réunir les exemples du phénomène que lui fournissait cette langue. C'est une contribution intéressante, bien qu'encore assez peu considérable et destinée à s'accroître beaucoup. M. Dr. s'est aussi essayé au difficile travail de faire rentrer ses exemples dans les cadres tracés par M. Grammont ; il n'y a pas toujours réussi parfaitement.

L'on ne voit pas pourquoi *criel* viendrait de *crierul* plutôt que de *crier* et pourquoi M. Dr. rattache cet exemple à la loi IV plutôt qu'à la loi V. — *Colastră* pour *corastră* et *Luxandra* pour *Ruxandra* rentrent bien dans la loi VIII, mais aucune des lois de M. Grammont ne saurait expliquer les formes nettement contraires *corastă* et *Ruxanda*, et M. Dr., en les rangeant sous la loi XVI, oublie que celle-ci ne s'applique pas aux combinées appuyées. — Pour expliquer *propietar*, M. Dr. propose une nouvelle loi, que M. Grammont ne saurait admettre : de deux combinées atones, c'est la deuxième qui est dissimilée ; mais pour l'accepter il faudrait être sûr que *proprietar* ne se rattache pas à un *propiu* pour *propriu* (esp. *propio*, *propiedad*, etc.) qui nous ramènerait à la loi II : combinée tonique dissimile combinée atone. — *Alant*, *celalant* pour *alalt*, *celalalt* ne demande pas davantage une loi spéciale. Celle que M. Dr. formule : intervocalique dissimile combinée atone, est d'ailleurs exactement la loi XVI de M. Grammont. Il reste vrai que la définition des consonnes combinées par M. Grammont étant très large, les exemples réunis sous cette loi : *arato* pour *aratro*, etc., sont très différents de *alant* ; mais M. Dr. a repris la définition à son compte.

5° *Vieaţa sfîntului Vasile cel noŭ*. M. Densuşianu publie avec quelques observations et un glossaire, d'après le manuscrit Bibl. Nat. fonds valaque, 2 (fin du XVIIe siècle), une version de cette vie très différente de celle qui fut publiée en 1819 à Bucarest. L'original grec auquel elle remonte paraît plus proche de la version qu'a signalée M. Wesselofsky dans un manuscrit de Moscou (429-XVIIe siècle) que de celle des *Acta Sanctorum* (Mars, III, 664, Append., 20) tirée d'un manuscrit de Paris.

Mario ROQUES.

CHRONIQUE

M. le Dr Wilhelm Rüdow est mort le 16 avril, à Grosswardein, en Hongrie, où, depuis environ huit ans, ayant épousé une Roumaine, il s'était établi. W. Rüdow s'était fait connaître des philologues par sa *Geschichte des rumänischen Schrifttums* (1892), par de nombreux articles de critique (souvent assez vive), et tout récemment par ses études de lexicologie roumaine, publiées dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*. Il avait en outre traduit des ouvrages de littérature et des poésies presque de toutes les langues européennes, et publié lui-même des poésies, qu'on dit remarquables.

— M. Jeanroy a réimprimé dans les *Annales du Midi* (no de janvier 1899) la vie de sainte Marguerite que le Dr Noulet avait assez médiocrement éditée en 1875 (voir *Romania*, IV, 482), d'après un manuscrit du XIVe siècle lui appartenant. Récemment, un nouveau manuscrit, un peu plus ancien, avait été signalé comme se trouvant dans la bibliothèque de M. le marquis de Castrillo, à Madrid. M. Jeanroy a eu à sa disposition ces deux textes; il les publie en regard l'un de l'autre, le texte de Toulouse littéralement, le texte de Madrid corrigé en une certaine mesure.

•

— Livres annoncés sommairement :

La Vye de Monsieur Sainct René, par Ch. URSEAU. Angers, 1897. In-8, 17 p. (extrait de la *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*). — Saint René, disciple et successeur de saint Maurille, paraît avoir occupé le siège épiscopal d'Angers dans la première moitié du Ve siècle. La vie que publie M. l'abbé Urseau a été composée par un écrivain anonyme, à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe. Elle est en vers octosyllabiques, dans le style recherché que les « rhétoriqueurs » avaient mis à la mode. Elle était écrite, jadis, sur une feuille de parchemin pendue à la muraille auprès de l'autel du saint, dans la cathédrale d'Angers. La copie en a été conservée par un chroniqueur local dont l'œuvre existe en manuscrit à la Bibliothèque municipale d'Angers. C'est de ce ms. que le texte a été tiré. L'éditeur aurait dû joindre à son court avant-propos quelques indications sur la source latine d'après laquelle cette légende en vers a été rédigée.

Les noms de lieux dans la région lyonnaise aux époques celtique et gallo-romaine, par l'abbé DEVAUX Lyon. Mougin-Rusand, 1898. in-8, 48 p. —

Dans cette excellente conférence faite le 31 mars 1898 à la Société de géographie de Lyon, M. l'abbé Devaux, après avoir signalé les erreurs de l'ancienne étymologie et les bévues de l'étymologie populaire ou administrative appliquée à la toponymie, et exposé succinctement la méthode de l'étymologie scientifique, étudie d'abord les noms géographiques d'origine celtique (ligure peut-être pour quelques-uns), puis ceux d'origine gallo-romaine, de la région lyonnaise. Plus de 250 noms sont ainsi examinés et relevés dans un index. La circonspection de l'auteur est égale à son information, et son mémoire, où ne manquent pas les vues d'une portée générale, peut être recommandé non seulement à ceux qui s'occupent de la toponomastique lyonnaise, mais à tous ceux qu'intéresse l'histoire de la nomenclature géographique de la France.

Neuter il *in Old French*... by Hermann PIATT. Strasbourg, 1898, in-8, 84 p. (diss. de docteur). — Cette dissertation très digne d'éloge tend et réussit à démontrer que le *il* qui, depuis le XIe siècle au moins, sert de sujet neutre, soit en se référant à une notion indéfinie ou dénuée de genre, soit aux verbes impersonnels, n'est pas simplement, comme on l'enseigne d'ordinaire, le *il* masculin employé avec valeur du neutre. Dès les plus anciens monuments du français, on trouve *ço* employé comme sujet et régime neutre, *lo*, avec un sens moins fort, comme régime neutre, le sujet neutre correspondant à *lo* restant généralement inexprimé. Quand on éprouva le besoin de l'exprimer, on fit à *lo* un nominatif ; or, *lo* neutre étant pareil comme forme à *lo* masculin, on lui fit un nominatif pareil à *il*, nominatif masculin. Tout cela est très bien déduit et appuyé par des citations peut-être un peu plus abondantes et des raisonnements un peu plus longs qu'il n'eût été strictement nécessaire. Un point reste obscur, et M. Piatt n'essaye pas de l'éclaircr (voy. cependant p. 12 ; au reste, il n'est pas exact de dire que l'impersonnel dans l'interrogation aurait exigé le pronom : le ton aurait suffi pour faire comprendre le sens de *Pluet ? Estuet ? Fait ?*) : il existait, et l'auteur le reconnaît, un nomin. neutre régulier du pronom de la 3e pers., *el* : comment ne l'a-t-on pas gardé, au lieu de créer cet *il* équivoque? Mais le fait en lui-même paraît acquis. Chemin faisant, M. Piatt fait diverses observations intéressantes (par ex. p. 25-26, sur *veirs* et *droiz* au sujet, qui sont substantifs et non adjectifs). *Alexis*, 464, la leçon la plus probable est *Nen est merveille*. *Failloir*, p. 55, est un *lapsus* ; l'anc. fr. ne connaît que *faillir*.

Die Stellung des attributiven Adjektivs im Französischen... von Theodor SCHÖNINGH. Paderborn, Schöningh, 1898, in-8, 64 p. (diss. de Kiel). — Cette dissertation ne contient pas de nouvelles recherches sur un sujet bien souvent traité avant l'auteur : M. Schöningh a profité de toutes les études antérieures, les a soumises à une critique judicieuse et a cherché à en extraire des résultats assurés. Il sera toujours difficile de caractériser d'une façon claire et précise des faits aussi complexes que ceux dont il s'agit ici, mais les conclusions générales de M. Sch. nous semblent fort

plausibles. Elles consistent en somme à constater avec Diez que la place de l'adjectif avant le substantif est d'autant plus habituelle en français qu'on remonte plus haut dans l'histoire de la langue, à montrer que cette tendance était celle qui (en opposition avec la liberté du latin littéraire) avait prévalu en latin vulgaire, et à admettre avec Morf et d'autres que la syntaxe germanique l'a fortifiée dans l'ancien français. Beaucoup d'intéressantes remarques de détail (comme celle, empruntée à Wagner, sur la différence de traitement des adjectifs héréditaires et des adjectifs savants) rendent intéressante la lecture de cette étude, qu'on peut recommander aux historiens de notre langue.

Ursprung und Bedeutung der üblicheren Handwerkzeugnamen im Französischen... von Heinrich GADE. Kiel, 1898, in-8, 70 p. (diss. de docteur). — L'idée de réunir les noms d'outils en français et de les étudier historiquement n'est pas mauvaise, et M. Gade l'a réalisée non sans mérite. On peut lui reprocher surtout d'être trop incomplet : il ne relève que les mots enregistrés dans les dictionnaires modernes et néglige ceux qui n'appartiennent qu'à l'ancien français ou aux patois. Parmi les premiers même, il n'a guère recueilli que les outils des charpentiers, menuisiers, serruriers, etc., et a omis non seulement ceux des laboureurs et jardiniers, mais ceux des maçons, paveurs, etc., sans que l'on comprenne pourquoi. Ce qu'il y a de plus intéressant dans son opuscule, ce sont des remarques étymologiques : quelques-unes paraissent très bonnes (*besaiguë*, *colombe*, *doucine*, *drille*, *guimbarde*, *jablière*, *lousse*, *merlin*, *rainette*); d'autres, contestables, sont tout au moins dignes d'attention (*chevel*, *laceret*, *rabot*; *louperesse* ne peut venir de *loup*, dont le *p* n'est que graphique). A propos de *repoussoir*, M. G. cite la traduction *écondillon* qu'en donnerait Godefroy et l'accompagne d'un (?) mais Godefroy a *écouvillon*.

G. SALVIONI. *Taschin*. Bellinzona, in-4, 1898, 6 p. (extrait du *Bollettino storico della Svizzera italiana*). — Ce mot, qui, dans la Sopraselva et l'Engadine, désigne les pâtres italiens, n'est autre que le nom du Tessin; il apparaît pour la première fois (*tesinus*) chez Folengo, et il est probable qu'à l'origine il s'appliquait aux pâtres venus, non du haut Tessin (canton actuel du Tessin), mais du bas Tessin; peut-être même faut-il le tirer du nom médiéval de Pavie, *Ticinum*.

Le troubadour Guilhem Montanhagol, par Jules COULET. Toulouse, Privat, 1898. In-8, 240 pages. (Bibliothèque méridionale publiée sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse, 1re série, t. IV.) — Sous ce titre, trop peu explicite, M. Coulet nous donne, pour ses débuts, une édition des poésies d'un troubadour qui ne fut ni célèbre ni, semble-t-il, très fécond, mais qui cependant se prête à une étude intéressante parce que plusieurs de ces pièces peuvent être datées avec assez de précision. L'édition, sans être irréprochable, est soignée; le glossaire est aussi complet qu'on peut le désirer. L'auteur s'est efforcé d'élucider dans un commentaire très copieux toutes les difficultés de son auteur. Il n'est que juste de dire qu'une partie

du mérite de ce travail revient à M. Thomas, qui avait commencé, dans une de ses conférences de la Sorbonne, l'étude de Montanhagol avec ses élèves, au nombre desquels se trouvait M. Coulet. Mais à ce propos il sera permis de remarquer que dans un cours on est obligé de produire nombre d'explications ayant un caractère très élémentaire qui ne sont pas à leur place dans un livre. M. C. a introduit dans le sien un trop grand nombre de ces explications, qui vraiment ne peuvent être utiles qu'à des débutants. Les notes jointes à chaque pièce auraient pu sans aucun inconvénient être diminuées de moitié, d'autant plus que M. C. a joint au texte une traduction. Le texte n'est pas toujours très bien établi ni parfaitement ponctué. Il est inutile d'insister sur ce point depuis que M. Tobler a soumis cette édition à un examen critique détaillé (*Archiv f. d. Studium d. neueren Spr.*, t. CI, p. 462-7). L'introduction, qui est quelque peu prolixe, est intéressante, mais elle nous apprend peu de nouveau, et ce nouveau n'est pas toujours très sûr. Dès 1829, Diez avait daté, assez bien, plusieurs des pièces de Montanhagol et montré que ce troubadour appartenait au Toulousain, selon l'indication d'un des chansonniers, plutôt qu'à la Provence, selon la courte biographie du ms. Riccardi. C'est ce que dit aussi M. Coulet. Mais on peut douter que *Montanhagol* signifie « de Montagnac ». L'emploi du suffixe *-ol* pour marquer la provenance (*Cevenol*, *espagnol*, *romagnol*) n'est nullement attesté en ancien provençal. Et M. C. fournit un argument contre sa thèse lorsqu'il cite (p. 21, note) des extraits du « Registrum donationum regni Valentie » (1238) où on lit « G. *de* Montaynagol. » Il reste toutefois à savoir si c'est du même personnage qu'il s'agit. Comme d'autre part la biographie du ms. Riccardi porte « Guillem *de* Montanghagnout », il devient bien douteux que *Montanhagol* soit un adjectif. La traduction n'est pas exempte de faux sens et même de contresens; mais il faut dire que le texte, établi souvent d'après un seul ms., est parfois intraduisible. Je désapprouve absolument le système d'impression qui consiste à séparer par un point les enclitiques des mots auxquels ils sont joints (*no·s*, *que·l*, etc.). — P. M.

Gesta Karoli magni ad Carcassonam et Narbonam. Lateinischer Text und provenzalische Uebersetzung mit Einleitung von Dr F. Ed. Schneegans. Halle, 1898 (n° 15 de la *Romanische Bibliothek*). In-12, 75-270 p. — M. Schneegans a publié, en 1891, une dissertation que la *Romania* a annoncée (XXI, 331) sur les sources de ces *Gesta Karoli*, attribués à un certain Philomena. Il nous donne maintenant, de cette composition singulière et dont les origines sont encore obscures, une édition qui, en somme, peut être regardée comme satisfaisante, imprimant en regard l'un de l'autre le texte latin, déjà édité en 1823, par Ciampi, et le texte provençal, d'après le ms. de Londres, avec les variantes du ms. de Paris. La publication se termine par un court glossaire et par une table des noms. La préface reproduit, en les développant, les idées exprimées dans la dissertation de 1891. L'auteur s'efforce de distinguer l'élément monacal, auquel il est impossible d'at-

tribuer beaucoup d'intérêt, d'un élément épique qu'il n'arrive pas à déterminer bien nettement. Ses idées se rapprochent de celles qu'exprimait, en 1865, L. Gautier dans la première édition de ses *Épopées françaises*, t. I, lorsqu'il disait que le *Pseudo-Philomena* « contient le récit extrêmement précieux de très anciennes légendes, toutes particulières au Midi, *et qui ne sont le sujet d'aucun poème français* ». J'avais fortement contesté cette dernière assertion dans mes *Recherches sur l'épopée française*, et Gautier, dans sa seconde édition, avait apporté à sa première opinion de notables tempéraments, pour se rapprocher des idées exprimées sur le même sujet par G. Paris, dans son *Histoire poétique de Charlemagne*. Je n'ai pas le temps actuellement de discuter les arguments de M. Schneegans ; je me borne à dire que je ne vois aucune raison d'abandonner les idées que j'ai soutenues, au sujet de la composition du *Pseudo-Philomena*, il y a plus de trente ans. En ce qui concerne l'édition elle-même, — qui, dans l'ensemble, est faite avec soin et intelligence, — quelques critiques pourraient être formulées. M. Schn. semble avoir pour la bibliographie un profond dédain. Il ne fait aucune mention des travaux qui ont précédé le sien. Il aurait pu dire que le ms. de Londres, le plus important des deux mss. provençaux, a été signalé pour la première fois dans un rapport daté de 1866 (*Arch. des missions*, 2e série, III, 276) ; c'est par une erreur d'impression qu'il est dit, p. 43, que ce ms. aurait été acquis par le Musée britannique en 1875 (lire 1855). Ce ms. est très supérieur au ms. de Paris, qui offre un texte fort remanié. Il fallait en reproduire la leçon plus rigoureusement que n'a fait l'éditeur. Ainsi les participes ou adjectifs en *i* (*avengudi* 225, *solzmesi* 1297, *aulri* 1904, etc.) devaient être conservés et non pas remplacés par des formes empruntées au ms. de Paris. A ce propos, M. Schn. renvoie (p. 68) à la Grammaire de M. Meyer-Lübke, I, 516 (§ 627). Mais ce que dit à cet endroit M. Meyer-Lübke est rempli d'inexactitudes. La *Romania* a traité de ces formes, qui sont fort anciennes et que l'on doit conserver partout où on les trouve, à diverses reprises (XIV, 291 ; XVII, 632 ; XVIII, 425). La ponctuation, surtout dans le commencement, laisse à désirer. Le glossaire ne contient pas tous les mots ni toutes les formes qu'il eût été utile de relever. — P. M.

Le Propriétaire-Gérant, Ve E. BOUILLON.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

NOUVELLES ÉTUDES

SUR LA

PROVENANCE DU CYCLE ARTHURIEN

III

MORGUE LA FÉE ET MORGAN-TUD

Une des preuves les plus triomphantes de MM. Fœrster et Zimmer pour faire du mabinogi de *Gereint et Énide* une simple traduction de l'*Érec* de Chrétien de Troyes repose sur le mot *Morgan-tud* du texte gallois.

Voici d'abord le passage de Chrétien. Le roi Arthur retrouve Érec blessé et entreprend de le guérir (v. 4216-4224) :

Li rois mout parfont an sospire
Et fet aporter un antret
Que Morgue sa suer avoit fet.
Li antrez iert de tel vertu,
Que Morgue avoit doné Artu,
Que ja plaie qui an fust ointe,
Ou soit sor nerf ou soit sor jointe,
Ne faussist qu'an une semainne
Ne fust tote garie et sainne, etc.

Le texte gallois[1] rend ainsi ce passage : « Arthur appela « Kadyrieith, lui ordonna de tendre un pavillon pour Gereint « et ses médecins, et le chargea de ne le laisser manquer de « rien de ce qu'il lui demanderait. Kadyrieith le fit. *Il amena* « *Morgan Tud* et ses disciples à Gereint. Arthur et sa cour res- « tèrent là à peu près un mois pour soigner Gereint. »

Voici le raisonnement de M. Zimmer[2]. Il est bon de le

1. Trad. J. Loth, II, 162-163.

2. Il se trouve, sous forme de lettre à M. Fœrster, dans la grande édition d'*Érec* de ce dernier, p. XXVII-XXXI (en note).

résumer pour mettre en évidence l'ingéniosité — et la témérité — de ce savant.

Les Gallois ignoraient la fée Morgain. Ils la remplacèrent par le médecin d'Arthur, *Morgan-tud*. *Morgan* est un nom d'homme bien connu en gallois. Que veut dire *tud* ? Ce mot, dérivé d'un protoceltique **teutā* (cf. gothique *thiuda*) signifiant « peuple, nation », a pris, en gallois, dès l'époque la plus ancienne, la signification de « district, pays ». Le traducteur gallois a eu sous les yeux *Morgain la fée*, écrit sans doute *la feie*. Il s'est trompé sur le genre de ce mot et en a fait un masculin. Puis, sous l'influence d'un phénomène de phonétique syntaxique de sa langue qui change un *p* en *f* dans certains cas, il a rétabli un *p* au lieu d'un *f*. *Morgain la feie*, puis *le feie*, est devenu ainsi *M. le pays*, qu'il a rendu en gallois par le mot *tud*.

Il y aurait de la cruauté à insister sur ce raisonnement extraordinaire. MM. Rhys et Loth n'ont rien laissé subsister de l'explication de *tud*. Le premier[1] (tout en inclinant à admettre que le Gallois s'est trompé de sexe parce qu'il ignorait la fée Morgain) propose une émendation au texte : le *Morgant tud* (et non *Morgan tud*) du manuscrit serait pour *Morgant hud* : « *hut*, now *hûd*, means illusion or enchantment; « but there must have been a *hud* also meaning one who « practised illusion or enchantment, an elf or fairy. »

Le second[2] pense au contraire que l'erreur provient de l'écrivain français : « Les fées femmes lui étaient plus familières que les fées mâles. Il aura trouvé dans sa source anglo-« normande *Morgan le Fé* ou *le Fed* et aura tout naturellement « lu *Morgan la Fede* ou *la Fée*. Tel est en effet, probablement, « le sens de l'épithète *tut* dans le récit gallois. *Tut* doit être « corrigé en *tuth* ou *tud* et être rapproché de l'armoricain *teuz*, « lutin, génie malfaisant ou bienfaisant. »

Cette dernière interprétation est évidemment la bonne. Mais il est curieux que les trois celtistes éminents que nous venons de citer n'aient pas fait ici une observation phonétique bien simple *qui rend impossible l'emprunt oral, par les Français, du mot Morgan aux Gallois ou aux Bretons*.

---

1. *Studies in the Arthurian Legend* (Oxford, 1891), 391.
2. *Revue celtique*, XIII, 1892, 496.

Il existe deux mots brittoniques assez voisins l'un de l'autre au premier abord. L'un, *Morgan* ou *Morgant* au XIIe siècle (encore écrit *Morcant* au IXe siècle), est un nom d'homme, aussi bien chez les Bretons que chez les Gallois, et rien qu'un nom d'homme. Si c'est ce nom que nous retrouvons dans le nom français *Morgain*, l'erreur de Chrétien de Troyes est évidente. Il a pris un homme pour une fée. Le système Fœrster-Zimmer est ruiné.

L'autre, *Morgen*, dérive de *Muri-genos* ou *Muri-gena*, « né ou née de la mer ». Il représente un féminin aussi bien qu'un masculin. Pour le sens, il convient admirablement à la *nympha*, fille du dieu maritime, qui entreprend de guérir Arthur. Seulement, *observation capitale*, *Morgen*, écrit ainsi au IXe siècle, ne se prononçait plus *Morgen* au XIIe siècle, mais bien *Morien*[1].

Cela devient très embarrassant. Remarquons en outre que Morgain ne figure ni dans l'*Historia* de Gaufrei de Monmouth, ni dans ses imitations française et latine par Wace et Guillaume de Rennes. Ce dernier ne nomme pas la *virgo regia*, la *nympha* qui soigne Arthur, et comme il était vraisemblablement Breton, son silence serait grave pour la théorie de M. Zimmer. Marie de France ne connaît pas davantage Morgain la fée, non plus qu'aucun auteur de lai[2].

Le premier texte en français où apparaisse Morgue[3] est l'*Érec* de Chrétien de Troyes (des environs de 1160), dont on a cité plus

---

1. Voy. J. Loth, *Mabinogion*, I, 311, n. 1 ; II, 288, n. 2 ; Rhys, *Arthurian Legend*, 347, 349. Je ne fais donc que me référer à ce qu'ont déjà dit depuis longtemps ces savants ; il est seulement curieux qu'ils n'aient pas pensé à utiliser leurs remarques. A leur exemple, j'ai répété « Morgain = née de la mer ». Nous sommes tous excusables. Les Gallois eux-mêmes s'y trompent parfois. Dans le *Common prayer book*, « Pelagians » est rendu par *Morganiaid*. Voy. Rhys, *Hibbert lectures*, 229, n. 1.

2. Je trouve bien dans *Tyolet*, v. 630 : *Gauvain le baise et Uriain, Keu et Evain, le fils Morgain. Et Lodoer l'ala besier* (*Romania*, VIII, 49). Mais ce texte paraît altéré. *Lodoer* est pour le *Bedver* de Gaufrei. Quant à *Evain* (*Eventus*), Gaufrei (XI, 1) en fait un fils d'*Urianus*. Au reste, rien ne prouve que *Morgain* soit ici un nom de femme. C'est plus vraisemblablement le nom d'homme *Morgan*.

3. *Morgue* est une forme analogique construite sur *Morgain* d'après le couple *Eve-Evain*.

haut[1] le passage. Morgue est donnée comme sœur d'Arthur. Dans un autre passage (v. 1957) Chrétien dit de « Guigomar » qu'il fut *amis Morgain la fee*. On ne sait du reste s'il reconnaît ces deux *Morgain* pour une seule et même personne.

Avant Chrétien, mais dans un texte latin, la *Vita Merlini* de Gaufrei, on trouve nommée pour la première fois l'enchanteresse qui guérit les blessures d'Arthur. Son nom est écrit *Morgen* (v. 920 et 934), mais elle n'est pas donnée comme parente du héros. C'est l'une des neuf sœurs qui règnent sur l'*Insula pomorum quae Fortunata vocatur*, et la plus belle de toutes. Il n'est donc guère vraisemblable que Chrétien ait emprunté directement sa *Morgain* à la *Morgen* de la *Vita Merlini*.

Cette forme *Morgen*, étymologiquement si satisfaisante, continue à nous déconcerter. Au XIIe siècle on avait cessé non seulement (depuis cinq ou six cents ans) de prononcer, mais d'écrire ainsi. Les *Mabinogi* et le *Livre noir de Carmarthen* écrivent *Morien* ou *Moryen*[2]. Les généalogies des princes gallois composées au Xe siècle sont un des derniers textes où la graphie *Morgen* soit conservée[3]. Elle serait chez Gaufrei un archaïsme très difficilement explicable. Nous sommes donc toujours dans l'impossibilité de trouver une explication rationnelle d'un nom de femme, *Morgen*, usité au XIIe siècle en gallois ou en breton.

Mais il est une autre langue celtique où le *g* n'était pas alors devenu spirant (*jod*) après *r*, comme dans le groupe brittonique : c'est l'irlandais. Il existe un conte irlandais conservé dans un

---

1. P. 22. *Morgue* reparaît dans l'*Yvain* du même, écrit vers 1170 (v. 2954 : *Car d'un oignement me sovient Que me dona Morgue la sage*), mais elle provient d'*Erec*.

2. *Mabinogion*, éd. Evans et Rhys, 106, 159; *Gododin* (éd. Th. Stephens, *passim*); *Black book of Carmarthen*, fac-simile (Oxford, 1888), fol. 32[a], et Skene, *Four ancient books of Wales*, I, 309, 476, 481. Dans la prononciation, le *g* dur s'était changé en *jod* dès le VIe siècle. Voy. J. Loth, *Chrestomathie*, 66-67, et *Mots latins*, 87.

3. Voy. *Romania*, XXVII, 330, le texte reproduit par Guillaume de Malmesbury. On trouve encore dans le *Cartulaire de l'église de Llandav* deux exemples de ce nom *Morgen* (*Book of Llandav*, éd. Evans, p. 170 et 265). La première charte semble bien authentique et paraît dater du XIe (?) siècle. La seconde (où se trouve un témoin appelé *Nud filius Morgen*) est du temps de l'évêque Joseph (1022 à 1059), et cette graphie y est déjà un archaïsme.

manuscrit de la fin du XIe siècle, mais dont la langue permet de faire remonter le contenu au moins au Xe siècle, la *Destruction d'Eocho Mac Mairedo* ou *L'inondation du lac Neagh*[1]. On y raconte comment, par suite de la négligence d'une femme chargée de veiller sur elle, une fontaine magique de l'Ulster déborda soudain et engloutit le roi Ecca et son pays. C'est de cette inondation que provient le lac Neagh (*Lough Neagh*)[2]. *Liban*, fille du roi, échappa seule à la mort : elle vécut une année dans une chambre sous le lac[3], puis fut transformée en saumon. Trois cents ans plus tard, saint Comgall, l'ayant baptisée, lui fit gagner le ciel. C'est une sainte qu'on invoque à *Tec-Da-Beoc*.

L'intérêt de cette absurde légende étymologique[4] réside pour nous dans les derniers mots[5] : *ro baist Comgall hi, ocus issed ainm dorat di, Muirgen, idon gein in mara, no Muirgeilt, idon geilt in mara*..... « Comgall la baptisa et voici le nom qu'il lui donna : *Muirgen*, c'est-à-dire enfant [*litt.* naissance] de la mer; ou *Muirgeilt*, c'est-à-dire folle (ou sauvage) de la mer. »

---

1. *Leabhair nah Uidre* (fac-simile), fol. 39^a à 41^a ; éd. par Joyce (d'après O'Beirne-Crowe) dans ses *Old celtic Romances*, 97-105. M. d'Arbois de Jubainville veut bien me signaler ce texte dans la *Silva Gadelica* de Standish H. O'Grady, p. 233-237; *trad.*, p. 265-259. C'est à M. John Rhys que revient le mérite d'avoir découvert ce passage. Voy. *Studies in the Arthurian Legend*, 23 et 49. Il renvoie aussi au *Martyrologe de Donegal* (27 janvier, p. 28), que je n'ai pu consulter.

2. Grande nappe d'eau marécageuse qui occupe tout le nord-est de l'Irlande. Les croyances celtiques aux inondations amenées par l'imprudence ou la malveillance des femmes ont été popularisées chez nous par l'opéra du *Roi d'Ys*.

3. Croyance bien celtique, d'où dérivent nos chevaliers du lac, *Tydorel*, le *pont evage*, etc. Un des noms du paradis celtique est *tir-fa-tonn*, « terre sous lac » ; cf. plus haut les génies Fomoré, litt. « *sous-marins* ».

4. Les neuf dixièmes des contes irlandais sont des légendes étymologiques. Les clercs qui nous les ont transmis se sont préoccupés d'expliquer la *toponomastique* de l'Irlande en rattachant, souvent très gauchement, à chaque localité ce qu'ils possédaient de *folk-lore*. Le conte se présente sous forme de devinette topo-étymologique. « Pourquoi dit-on ceci ou cela ? » Suit le récit, qui n'a le plus souvent qu'un lien très lâche avec la question. Ici, en particulier, le roi *Ecca* doit son existence au désir de fournir une étymologie au *Loug-n-Ecca* (Lough Neagh).

5. *Leabhair-nah-Uidre*, fol. 47, 2e col. (en haut).

Liban, créature surnaturelle de l'épopée irlandaise [1], est fille d'Aed Abrat, qui joue un rôle de roi infernal analogue à celui de Tethra dans l'*Echtra Condla Chaim* et du roi Avallach, ou *rex Avallo*. *Muirgen* serait-il son surnom, ou, au contraire, aurait-on, par besoin étymologique, identifié à une « mermaid » célèbre une sainte honorée à Tec-da-Beoc, précisément pour s'expliquer son nom? c'est ce qui n'importe pas extrêmement. Le fait intéressant c'est l'existence d'un nom de femme irlandais écrit et *prononcé* « Muirgen », et compris comme « enfant de la mer ». Pour qui connaît les rapports entre les contes irlandais et les contes gallois, qui en dérivent en bonne partie [2], le passage du mot *Muirgen* d'Irlande en Galles avec la croyance à l'Élysée celtique n'a rien que de fort admissible.

Est-ce à dire que le nom et la chose n'aient pu passer également d'Irlande en Armorique ? non, certes ; mais la *probabilité* de cette hypothèse est beaucoup moins grande [3]. Nous croyons donc plus vraisemblable que Gaufrei de Monmouth ait emprunté sa description de l'île fortunée et le nom de l'enchanteresse à un conte irlandais [4], soit directement, soit plutôt par l'intermédiaire d'un récit gallois.

Quant à Chrétien de Troyes, il a puisé pour la composition de son *Érec* à des sources fort diverses. Le nom du héros est breton armoricain [5], mais la géographie dénonce une source insulaire [6] et, en outre, l'auteur a connu Gaufrei de Monmouth (ou Wace) [7]. Dans ces conditions, bien hardi qui tentera de décider si dans l'*Érec* la mention de *Morgue* dérive d'une source insulaire ou continentale.

---

1. Voy. d'Arbois de Jubainville, *Cours...*, V, 170, 180, etc.

2. Nous en énumérerons un certain nombre d'exemples dans un travail subséquent.

3. Je dois dire cependant qu'à l'île d'Ouessant on désignerait les fées des eaux sous le nom de *Mary-morgant*. Mais quelle confiance pouvons-nous accorder à cette assertion qu'on trouve seulement dans le dictionnaire du breton moderne de Grégoire de Rostreneuf? et puis qui prouve l'ancienneté de l'expression?

4. Comme l'épée Calibor, le roi Lear (le dieu irlandais Lir, père de Manannan), le comte Leodegarius (le roi irlandais Loegaire), etc.

5. Voy. *Romania*, XXV, 588.

6. *Ibid.*, XXV, 10-12.

7. Voy. *Romania*, XXVIII, 47, note 2.

Cette dernière hypothèse semble plus probable pour la *Morgain* du v. 1957 :

Graislemiers de Fine Posterne
I amena conpeignons vint ;
Et Guigomars ses frere vint :
De l'isle d'Avalon fu sire ;
De cestui avons oï dire
Qu'il fu amis Morgain la fee,
Et ce fu veritez provee.

Il faut reconnaître, avec M. Zimmer[1], dans *Graislemiers* Grallon le Grand (*muer* ou *mor*), roi plus ou moins fabuleux de l'Armorique au VIe siècle ; et *Guigomar* est évidemment le nom traditionnel des vicomtes de Léon (*Guyomar*). Nous possédons des lais bretons (armoricains) qui ont pour héros précisément ces deux personnages. Dans celui de *Graelent Mor*[2] on voit le bon chevalier suivre une amie mystérieuse au delà d'un fleuve infranchissable ; mais la « demoiselle » n'est pas nommée. Le lai de *Gugemer* (par Marie) ne présente aucun rapport avec le précédent. Il n'en est pas de même de celui de *Guingamor*[3]. Le nom du héros est une déformation évidente de *Guigomar*, et son aventure présente les similitudes les plus étroites[4] avec le lai de *Graelent Mor*. Il n'en est même qu'un doublet (du reste très supérieur). Mais, ici encore, la « pucelle » qui entraîne le héros dans un autre monde n'est pas nommée, non plus que dans le lai analogue de *Lanval*, où apparaît cependant Avalon. De ces quatre lais, les trois premiers[5] sont d'origine bretonne (armoricaine). N'est-ce pas singulier, cet anonymat constant de la fée, et ne peut-on pas soupçonner Chrétien de l'avoir dénommée de sa propre autorité[6] ?

1. *Zeitschrift f. französische Sprache*, XIII, 1-16.

2. Il se trouve dans le t. I de l'éd. de Marie de France, par Roquefort.

3. *Romania*, VIII, 50.

4. Elles viennent d'être mises en pleine évidence par M. Schofield, *The lay of Guingamor*, dans *Studies and notes in philology and literature*, vol. V (Boston, 1897), 221-243.

5. Et même les quatre, selon Zimmer. La matière de ces lais est du reste d'origine irlandaise. Voy. *The Voyage of Bran*, par Kuno Meyer et Alfred Nutt, I, 30, 115, etc.

6. On objectera qu'en tout cas il a mis ce personnage en rapport avec des héros armoricains ; mais qu'est-ce que cela prouve ? Renouart aussi et autres héros duc ycle carolingien ont été mis en rapport avec Morgue la fée. Chrétien en a usé librement avec ses sources. On aurait tort de s'imaginer que son témoignage nous fournisse des matériaux de première ou de seconde

Aux vers 4220 et 4222 paraît *Morgue*, sœur d'Arthur. Elle est donnée comme habile médecin; mais Chrétien a-t-il reconnu son identité avec la *Morgain* du v. 1957? c'est ce qu'on ne peut affirmer, et il paraît impossible d'établir avec certitude à quelle source il a puisé.

IV

MELVAS

J'ai supposé[1] que les formes *Mahelvas*, *Maelwas*, *Malvasius* étaient des déformations d'un gallois **Mael-vas* (= *Mael-bas*) qu'on peut traduire par « prince de la mort ».

J'aurais dû le rapprocher à cette occasion de la sombre divinité irlandaise *Tigern-mas* (= *Tigern-báis*), « roi de la mort », chef des Fomoré[2].

Mael-vas est la traduction galloise de l'irlandais *Tigern-Mas*[3]. Ici encore nous retrouvons l'influence de l'Irlande.

---

main. Remarquons, à l'appui de notre opinion, que dans la suite du *Perceval*, par Gaucher de Dourdan, v. 21, 873, le nom de l'amie de Guingamor n'est pas Morgain mais « la roïne Brangepart ». Voy. Schofield, *op. cit.*, 240.

1. *Romania*, XXIV, 327.

2. Sur Tigernmas, voy. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, II, 111-113, 200, 303.

3. Selon Zimmer (*Zeitschrift f. französische Sprache*, XII, 253), le *Malvas* de Gaufrei de Monmouth est inconnu aux Gallois, parce que le traducteur gallois de Gaufrei rend servilement le *Malvasius rex Islandiae* (XI, 12; éd. San-Marte, p. 132), par *Melwas brenhin Islent*. Il n'a donc aucune idée de ce qui se cache derrière ce *Malvasius*, roi d'Islande. Ce raisonnement n'est pas convaincant. Il suppose : 1° que tous les Gallois, sans exception, même les clercs, étaient versés dans la mythologie de leur pays, ce qui est invraisemblable; 2° que le traducteur pouvait et devait reconnaître le dieu *Maelvas* sous le roi évhémérisé d'Islande, *Malvasius*. Cette prétention est évidemment inadmissible. C'est le contraire qui est naturel. De plus, Zimmer ne tient nul compte des allusions à *Maelvas* que contiennent les poèmes gallois de David ab Gwilym et David ab Edmwnt et sur lesquelles M. G. Paris avait déjà attiré l'attention (*Romania*, XII, 502, 508; cf. Rhys, *Arthurian Legend*, 65-67). Enfin Melvas figure dans la vie *galloise* de Gildas, composée au milieu du XIIe siècle (éd. Mommsen, dans *Mon. Germ. hist.*, *Auct. antiquissimi*, XIII, 109). Si nous n'avons pas signalé plus tôt cette théorie, c'est qu'elle nous semblait trop paradoxale pour mériter une réfutation.

V

GUILLAUME DE RENNES, AUTEUR DES *GESTA REGUM BRITANNIAE*

Les beaux vers *Cingitur Oceano memorabilis insula*, etc., sur l'île d'Avalon ont été souvent cités, notamment par MM. G. Paris, Zimmer et moi-même. On s'est borné jusqu'ici à renvoyer à l'éd. de Gaufrei de Monmouth par San-Marte, où ce passage est reproduit (p. 425-426). Il est emprunté à Usserius (James Usher), *Britannicarum ecclesiarum Antiquitates* (Dublin, 1639), c. 14, p. 273, qui qualifie l'auteur de *Pseudo-Gildas* (?).

Usher ne donne malheureusement que bien peu de détails sur l'ouvrage dont il a extrait les vers en question. Il dit seulement que ces vers se trouvent au livre IX : « Sic enim ille in libro poematis sui nono. » C'est tellement vague que je n'eus pas le courage jadis de poursuivre des recherches sur ce « poème ». Il était pourtant bien facile à retrouver, grâce au *Catalogue of Romances in the British Museum* de M. Ward, qui en donne, au t. I, p. 274-277, une description très suffisante. Ces vers font partie d'un poème en dix chants, de près de 5.000 vers. Il est intitulé *Gesta regum Britanniae*, et n'est qu'une mise en vers de l'*Historia* de Gaufrei de Monmouth [1]. Et, qui plus est, il a été édité comme extra-volume, dans l'année 1862, pour la *Cambrian Archaeological Association*, par Francisque-

1. San-Marte (Schultz) l'a connu par l'analyse qu'en a publiée J. de Gaulle, dans le *Bulletin du Bibliophile* (1837, 495-501); mais cette description n'était pas suffisante pour permettre de l'identifier au Pseudo-Gildas, et San-Marte n'a pu affirmer cette identité dont il avait cependant le pressentiment (voy. son introduction à son édition de Gaufrei, p. XXXII). En outre, Gaulle négligea, peut-être à dessein, d'indiquer la bibliothèque française où il avait découvert le manuscrit en question (c'était celle de Valenciennes, voy. Francisque-Michel, p. VII-VIII), en sorte que personne n'eut l'idée de vérifier. A la fin du manuscrit de Valenciennes, on trouve écrit d'une autre main : « Explicit historia Britonum versificata, a magistro Alexandro Nequam compilata, *ut credo*, et scripta ad dominum Cadiocum, episcopum Venetensem. » Cette attribution est inadmissible : Alexandre Neckam est mort au plus tard en 1227, selon la remarque de Francisque-Michel (p. VIII), et nous allons voir que ces *Gesta regum Britanniae* ne peuvent être antérieurs à 1235.

Michel, qui l'imprima à Bordeaux (chez Gounouilhou, en 1862). Il forme un vol. in-8 de XIX-235 pages.

Cette édition semble avoir passé inaperçue, sur le continent au moins. En tous cas, personne n'eut l'idée d'y chercher les fameux vers sur Avalon, jusqu'à M. J. Rhys. Celui-ci en fut averti, trop tard, du reste, par un de ses amis de la Bodléienne d'Oxford, au cours de l'impression de son *Arthurian Legend*. Son renseignement, perdu (p. 395) au milieu des *Errata*, passa du reste, également, inaperçu. C'est tout à fait par hasard qu'en feuilletant l'ouvrage de M. Rhys il est tombé sous mes yeux.

Dans sa préface, Francisque-Michel a très bien reconnu que l'auteur a écrit peu après 1234. Il déplore le triste sort de la Bretagne captive sous le joug des *Galli* :

> O regio! tibi nunc rex presidet. Ante ducatus
> Aut comitatus eras; non regnum sive ducatus,
> Sed comitatus eris, tu qui ducibus dominaris.
> Cum servis domino continget te dominari.
> Ecce dies venient quibus ad sua jura reducti
> Tristia sub pedibus Galli tua colla tenebunt [1].

En 1234, Louis IX confisqua la Bretagne sur Pierre Mauclerc et ne la rendit qu'à son fils, Jean Ier, en novembre 1237 [2].

C'est donc entre 1234 et nov. 1237 que notre poème a été composé. Cette date se trouve confirmée par la dédicace. L'ouvrage est dédié à Cadioc, évêque de Vannes. Or, l'épiscopat de Cadioc s'étend des environs de 1235 à 1254 (au moins) [3].

La nationalité de l'auteur n'est pas facile à établir du premier coup. Il était ou Gallois ou Breton, voilà qui est sûr. Mais était-ce un Breton continental ou insulaire ?

En faveur de cette dernière thèse on peut faire valoir les raisons suivantes : 1° Dans les cinq derniers livres, il réserve toujours la qualification de Bretagne et de Bretons à l'île et aux

---

1. V. 1946-1950, p. 70.

2. *Art de vérifier les dates*, « Comtes de Bretagne ».

3. Francisque-Michel prétend (p. VIII) que Cadioc ne fut promu évêque de Vannes qu'en 1236. La *Gallia Christiana*, à laquelle il renvoie, dit cependant (XIV, 926-927) qu'il paraît dès 1235. Son prédécesseur, Guillaume I, vivait encore en 1233.

insulaires[1], et qualifie les continentaux d'Armoricains. 2° Il excite les Bretons à récupérer le territoire que possède l'*Anglicus hostis* (v. 4911-4920). Cette exhortation se comprend mal de la part d'un Breton du continent. Elle s'entendrait très bien au contraire d'un insulaire. Nous avons vu en effet que des témoignages des XIIe et XIVe siècles montrent que les Gallois n'avaient pas encore perdu l'espoir de rejeter l'Anglais à la mer[2]. 3° Enfin l'auteur a une philosophie au moins originale pour s'expliquer les malheurs présents qui frappent la Bretagne (continentale) : en somme, ce territoire a été enlevé de vive force aux Gaulois par Conan ; c'est le fruit d'une conquête violente et injuste ou tout uniment d'un vol, et bien mal acquis ne profite jamais :

O regnum minime felix! o sanguine fuso
Optentum regale decus! Conane, resigna
Hoc jus injustum. Prescriptio nulla tueri
Te poterit, cum, dum tu vixeris, intus habebis
Accusatricem, que te[que] tuosque nepotes
Semper mordebit. Non debet predo reatum
Dum tenet ablatum? Res semper erit viciosa
Que venit ex rapto, dum raptam predo tenebit;
Predonisque heres, postquam rem novit ademptam,
In vitium succedit ei. Tecum tua proles
Verget in interitum, penam luitura perhennem,
Dum sic possideat injuste res alienas.
In sobolem peccata patrum de jure redundant,
Dum soboles effrena patrum peccata sequatur.
Quis putet intrusos Britones vel semen eorum
In male quesitis cum pace quiescere terris?
Eventus quis habere bonos se credat in illis
Que male parta tenet? Meritis Deus eque rependit.
Stirps homicidarum totis homicidia votis
Perpetrare studens, reputat dispendia pacem.
Cortinam cortina trahit, sanguisque cruorem.
Inconstans Britonum populus constanter in ipsa
Mobilitate viget; nusquam Ramissia virgo
Mobiliore rota fertur quam spiritus ejus...
O regio! etc. [3].

1. Si l'auteur était Gallois, ce fait serait désagréable pour Zimmer et Brugger.

2. Voy. *Romania*, XXVIII, 1899, 17, note 3.

3. V. 1922 sq., p. 69-70. On a amélioré le texte au moyen des var. données par Francisque Michel, p. 188.

Cette façon d'envisager comme un brigandage l'installation des Bretons en Armorique paraît invraisemblable de la part d'un continental. Aussi s'explique-t-on que Francisque-Michel ait vu dans l'auteur un Gallois (p. XVI).

Il n'est pourtant pas douteux qu'il ne fût Breton. Il parle à la fin de son ouvrage (v. 4913) des *Galli* « quos nostra Britannia victrix Sepe molestavit ». Cette Bretagne ne peut être que l'Armorique [1]. Il prédit la fin de l'*exil* (v. 4798 et 4916). Il écrit, dit-il, pour les *Britanni*, dans le but de les empêcher d'oublier leurs droits antiques et de les laisser prescrire :

Solis hec scribo Britannis,
Ut memores veteris patrie jurisque paterni,
Exiliique patrum, propriique pudoris, anhelent
Vocibus et votis ut regnum restituatur
Antiquo juri, quod possidet Anglicus hostis;
Neve male fidei possessor predia nostra
Prescribat, sumatque bonas a tempore causas.

Or, ces Bretons, ces « petits », pour lesquels il a particulièrement composé son œuvre, sont les Armoricains. Il leur recommande, et ce sont ses derniers mots (v. 4914-4924), avec sa propre mémoire, celle de l'évêque de Vannes :

At, parvi, quibus istud opus commendo, rogate
Pro vestri vatis anima famaque perhenni.
Antistes vestro vivat Cadiocus in ore.

Ainsi, sous le règne de saint Louis, un Breton, à qui la lecture de Gaufrei de Monmouth avait tant soit peu troublé la cervelle, rêva pour ses compatriotes l'abandon de l'Armorique et la reconquête de la Grande-Bretagne sur les Anglais. Ce type du « patriote » égaré par l'archéologie n'est donc pas un produit du XIXe siècle.

Ceci constaté, nous pouvons revenir à un rapprochement écarté, bien qu'à regret, par Francisque-Michel. Un des manuscrits de ces *Gesta regum Britanniae* contient l'explicit suivant :

Explicit decimus liber Gestorum regum Britannie per manum Guilelmi, dicti de Rodonis, monachi [2].

1. [Ce peut très bien être la Grande-Bretagne avec les victoires plus ou moins authentiques d'Arthur et de ses prédécesseurs, rapportées par Gaufrei. — G.-P].

2. Les deux autres mss. sont tronqués à la fin.

Un moine dominicain, Guillaume de Rennes, nous est connu comme l'auteur d'un *Apparatus in Summam domni Raymundi de poenitentia et matrimonio*, que Vincent de Beauvais a mis à profit, et où l'on trouve quelques observations sur le droit français. Il a vécu dans la première moitié du XIIIe siècle [1]. La chronologie concorde donc très bien. Il y a bien l'expression *per manum Guillelmi*, mais ne peut-elle s'entendre que d'un simple copiste? nous ne le pensons pas. Elle peut désigner aussi un auteur. Quant à l'objection qu'un jurisconsulte n'aurait pas osé cultiver la poésie, elle a été très justement combattue par Francisque-Michel, qui a allégué l'exemple de Beaumanoir.

En somme, il paraît tentant d'attribuer au dominicain breton, Guillaume de Rennes, la paternité du poème latin des *Gesta regum Britanniae*, composé en 1235-1237 et vaguement attribué jusqu'ici à un « Pseudo-Gildas » [2].

VI

L'ÉPISODE DES LARMES D'ÉNIDE DANS *ÉREC*

On sait que l'*Érec* peut se diviser en deux parties. La première est une longue introduction de plus de 2.000 vers, qui aboutit au mariage d'Érec avec Énide. La seconde est remplie par les aventures qu'Érec entreprend par suite d'une imprudence de sa femme. Les barons d'Érec murmuraient de le voir, absorbé par son amour, déserter guerre et tournois. Sa renommée s'obscurcissait. L'écho de ces mauvais propos parvint aux oreilles d'Énide. Un matin qu'elle reposait avec son mari, elle se souvint des « paroles » que disaient les gens contre son « seigneur ». Elle s'accusa tout haut d'être la cause de l'amollissement du héros qui perdait sa « chevalerie ». A cette pensée, les larmes coulèrent de ses yeux et tombèrent sur la poitrine d'Érec. Celui-ci n'était qu'à moitié endormi. Il avait entendu

1. *Histoire littéraire de la France*, XVIII, 403-408.

2. [Je dois dire que les arguments donnés par M. Lot pour la composition du poème en Armorique ne me paraissent pas décisifs, et qu'en tout cas la signature de Guillaume de Rennes paraît bien être celle d'un copiste, et non de l'auteur. — G. P.]

une partie du monologue de sa femme. Se méprenant sur la cause du chagrin d'Énide, il lui ordonne rudement de se lever, et pour la punir, ou l'éprouver, se lance dans des aventures où tous deux sont soumis à de rudes épreuves (Chrétien de Troyes, éd. Fœrster, v. 2474-2585).

On n'a pas remarqué, que je sache, que cet épisode des « larmes » se retrouve chez Gaufrei de Monmouth.

Edwin de Northumbrie demande à son ami d'enfance, Cadwallawn, roi de Bretagne, la permission de ceindre la couronne. Le roi y consent. Une entrevue va avoir lieu sur le fleuve Douglas. Cadwallawn repose sur l'une des rives du fleuve, la tête appuyée sur la poitrine de son neveu, Brian. A la pensée de l'accord imprudent qui va se faire avec l'Anglais, Brian verse un torrent de larmes qui réveillent le roi. Il en demande la cause. Brian répond par des remontrances qui décident Cadwallawna à rompre avec Edwin :

.....Rogavit Caduallonem Edwinus ut sibi diadema habere liceret celebraretque statutas solennitates in partibus Northanhumbrorum, quemadmodum ipse citra Humbrum antiquo more consueverat. Cumque inde juxta fluvium Duglas colloquium facere incoepissent, disponentibus sapientioribus ut melius fieri poterat, jacebat Caduallo in alia parte fluminis in gremio cujusdam nepotis sui, quem Brianum appellabant. At dum legati hinc et inde mutua responsa deferrent, flevit Brianus, lacrymaeque ex oculis ejus manantes ita ceciderunt, ut faciem regis et barbam irrorarent. Qui imbrem cecidisse ratus, erexit vultum suum, videnque juvenem in fletum solutum, causam tam subitae moestitiae inquisivit. Tum ille : « flendum mihi est genti-« que Britonum perpetuo, quae a tempore Malgonis barbarorum irruptione « vexata, nondum adepta est talem principem qui eam ad pristinam dignitatem « reduceret. Adhuc etiam id tantillum honoris quod ei remanebat, te patiente « minnitur, cum advenae Saxones, qui semper proditores ejus extiterant, in « uno cum illa regio diademate incipiant insigniri. Nomine et enim regis elati « famosiores per patriam ex qua venerunt efficientur, citiusque concives suos « invitare poterunt, qui genus nostrum exterminare insistent. Consueverunt « namque proditionem semper facere ,nec ulli firmam fidem tenere. Unde a « nobis opprimendos esse, non exaltandos censerem... » Haeceo dicente poenituit Cadwallonem incoeptae pactionis, mandavitque Edwino quod nullatenus a consiliariis suis impetrare poterat ut permitterent eum petitioni illius acquiescere. Aiebant enim contra jus veterumque traditionem esse insulam unius coronae duobus coronatis submiti debere [1].

1. *Historia regum Britanniae*, XII, 2 et 3, éd. San-Marte, 164-165.

Je m'abuse peut-être, mais l'épisode me paraît plus naturel chez Gaufrei que dans *Érec-Geraint*. Dans le poème de Chrétien et le *mabinogi* gallois, l'intervention d'Énide est amenée d'une manière visiblement très gauche [1]. La conduite d'Érec est difficilement compréhensible [2]. Le motif des larmes était un lieu commun épique [3] que Gaufrei et *Érec-Geraint* ont recueilli chacun de leur côté. Seulement, le premier l'a enchâssé avec adresse. Le second l'a plaqué, et la soudure n'est pas suffisamment dissimulée.

VII

LE CHEVALIER ALBAN

Dans une rédaction du *Tristan* en prose [4], une des demoiselles de l'*Ile de Joie*, voulant éprouver le courage de Lancelot, le fait combattre par son chevalier, *Alban*. Celui-ci est naturellement vaincu. Le seul intérêt de ce personnage infortuné c'est son nom. *Alban* est en effet le terme par lequel les Scots d'Irlande désignaient, encore au IXe siècle, non seulement la Calé-

1. Et encore plus chez Chrétien que chez le *mabinogi*, cf. G. Paris, *Romania*, XX, 1891, 163, n. 1. Nous pensons avec M. Paris que le *mabinogi* est, pour cet épisode, préférable à Chrétien, à tous les points de vue.

2. Chrétien de Troyes ne daigne même pas l'expliquer et laisse au lecteur le soin d'interpréter sa conduite. Dans *Geraint*, le héros soupçonne que sa femme n'avait pas parlé ainsi par sollicitude pour lui, mais par amour pour un autre (trad. Loth, II, 142). L'auteur du *mabinogi* ne développe pas sa pensée. Geraint ne s'imaginerait-il pas qu'Énide, en regrettant qu'il s'abstienne de la guerre et des tournois, désire secrètement qu'il lui arrive malheur ? On s'expliquerait que ce soupçon atroce décidât le héros à éprouver l'amour de sa femme par les moyens les plus rudes. M. G. Paris a tiré (*op. cit.*, 162) d'*Érec* une morale délicate et élevée, dont, je le crains, Chrétien et le *mabinogi* n'ont eu qu'une intuition bien vague, si même ils l'ont eue. Le personnage d'Énide a été, en réalité, complétement transformé par Chrétien de Troyes. Voy. à ce sujet une remarque importante de M. Philipot, dans la *Romania*, XXV, 1896, 265-266.

3. Il se retrouve dans d'autres poésies, et, notamment, dans le début du *Moniage Guillaume* norvégien (voy. M. G. Paris, *ibid.*).

4. Lœseth, *Le Roman en prose de Tristan*, § 287 *a*, p. 212.

donie, à laquelle ils donnèrent plus tard leur nom (Écosse), mais la Grande-Bretagne tout entière[1]. Plus tard (XI-XIIe siècle), Alban s'entendit seulement du nord-ouest de l'Écosse. Le mot semble chez les Gallois emprunté aux Bretons du Nord ou aux Scots[2]. Nous avions déjà remarqué que *Dinas*, qui veut dire « forteresse » en gallois, avait été compris par les Français comme nom d'homme[3]. Ici encore, le Pirée a été pris pour un homme. Il est, bien entendu, impossible de savoir où, quand et comment s'est produite cette méprise, mais en tous cas l'Armorique paraît exclue.

VIII

BLEDERICUS DE CORNWALL

Au l. XI, c. 13 (éd. San-Marte, 162), Gaufrei de Monmouth parle d'un certain *Bledericus dux Cornubiae*, qu'il fait mourir vers le commencement du VIIe siècle. Ce nom, qui est celui du célèbre *fabulator* de Giraud de Barry[4], n'est pas très rare en Galles. Il a été porté notamment par un évêque de Llandâv, qui gouverna de 973 à 1022. Le cartulaire de cet évêché le mentionne sous la forme *Bledri*[5]. Je ne le rencontre pas en Armorique, mais ce peut être fortuit. En revanche, je trouve[6] une localité appelée *Tre-Bleri* (habitation ou hameau de Bleri), à côté d'une autre dite *Tre-Modret*, et cela dans la Cornouailles insulaire, à laquelle Gaufrei donne pour duc précisément un Bledri. Est-ce un simple hasard ? c'est possible. Mais il se pourrait également qu'il y eût là l'indice, ou d'une source cornouaillaise (comme c'est le fait pour Modret), ou d'un voyage de Gaufrei en Cornwall. Si l'on parvenait à rassembler

1. Voy. Kuno Meyer, dans les *Transactions* de la Société des *Cymmrodorion*, 1895-96, p. 60.

2. On ne trouve ce mot d'*Alban* que dans des triades et encore des plus récentes.

3. *Romania*, XXIV, 337.

4. *Descriptio Kambriae*, l. I, c. 17, éd. Dimock, VI, 202.

5. *Book of Llandâv*, éd. Gw. Evans et Rhys, 251-252. Ce cartulaire a été rédigé avant le milieu du XIIe siècle.

6. Dans le *Domesday-book*, I, fol. 123 verso.

quelques petits faits de ce genre, ils pourraient, quoique peu importants chacun en particulier, prendre par leur groupement une signification intéressante.

IX

DINAS EMREYS

La prophétie d'Ambrosius, l'enfant sans père, au roi Vortigern, dans l'*Historia Brittonum* de Nennius est une chose trop connue pour qu'il soit nécessaire d'y revenir longuement. Je voudrais seulement attirer l'attention sur la fin de cette scène. On sait qu'elle a lieu en Gwynedd ou Nord-Galles (*...regionem quae vocatur Guined*)[1], sur le Snowdon (*in montibus Hereri*), où le roi a vainement tenté de bâtir une forteresse. Après avoir démontré l'imposture et l'ignorance des « mages » du roi, l'enfant sans père termine ainsi :

« ...Tu tamen de ista arce vade, quia eam aedificare non potes, et multas provincias circumi, ut arcem tutam invenias, *et ego hic manebo* ». Et rex ad adolescentem dixit : « Quo nomine vocaris ? » Ille respondit : « Ambrosius vocor [id est Embreis Guletic ipse videbatur]. » Et rex dixit : « De qua progenie ortus es ? » Ait ille : « Unus est pater meus de consulibus Romanae gentis. » *Et arcem dedit illi* cum omnibus regnis occidentalis plagae Brittanniae, et ipse cum magis suis ad sinistralem plagam pervenit, et usque ad regionem quae vocatur Guunnessi adfuit et urbem ibi, quae vocatur suo nomine Cair Guorthigirn, aedificavit.

Que cette fin soit incohérente, c'est ce que personne ne peut nier. Il est absurde qu'Ambrosius, l'enfant sans père, se déclare fils d'un consul romain. L'histoire perd toute signification si Ambrosius n'a pas un caractère surnaturel. Cette fin est évidemment déformée. Sous quelle influence ? C'est ce qu'il n'est pas impossible d'imaginer. Les mots *et ego hic manebo* me paraissent contenir l'explication que nous cherchons. Pourquoi l'enfant annonce-t-il qu'il s'établit dans le Nord-Galles, au Snowdon, dont le roi lui fait cadeau ? Ce n'est pas son pays : les envoyés du roi l'ont rencontré « in regione quae vocatur

1. Nennius, *Historia Brittonum*, éd. Mommsen, c. 40-42, p. 181-186.

Gleguissing », c'est-à-dire dans le Glewissing, petite contrée du sud-est du pays de Galles, entre le Teivi et l'Usk [1].

Une explication qui vient aussitôt à l'esprit, c'est que sur le Snowdon (*Mons Hereri*) il ait existé un château du nom d'*Ambrosius*, *Emrys* en gallois. Pour s'expliquer l'origine de cette dénomination, l'histoire de l'entrevue de l'enfant sans père et du roi a été localisée sur ou près de cette montagne. Or, précisément, au pied du Snowdon, non loin de Beddgelert, on rencontre les ruines d'une forteresse antique, au sommet d'un roc, et ce roc a nom *Dinas Emrys*, « forteresse d'Ambrosius », et le petit lac voisin en a tiré son nom de *Llyn y ddinas*.

Voici la description que donne Lewis [2] au mot *Beth-gelart* (*sic*) : « A mile up the valley is the isolated rocky eminence « called *Dinas Emrys*, celebrated as the spot where Vortigern « is said to have assembled his council of wise men or magi- « cians in 449 (*sic*) and also as the residence of the renowned « Merlin. The summit of this rock forms an extensive area « which is defended with walls of loose stones, and accessible « only on one side : the entrance appears to have been guar- « ded by two towers and within the area the fondations of « circular buildings of loose stones ; the walls of which are about « five feet in thickness. »

Il me semble tout à fait vraisemblable que le Breton insulaire qui, vers 679, compila l'*Historia Brittonum* primitive [3] a défiguré un conte (d'origine irlandaise [4]) sous l'empire d'une préoccupation d'étymologie locale. C'est pour la même raison qu'il fait

---

1. Voy. J. Loth, *Mabinogion*, II, 212 (en note).

2. Samuel Lewis, *A topographical Dictionary of Wales* (London, 1844, 2 vol. in-4), I, 83, col. 1 ; cf. 227, col. 2.

3. Voy. les travaux de Zimmer et Thurneysen, dont nous avons rendu compte dans le *Moyen-Age*, année 1895, 180 sq., et 1896, 1 sq.

4. Les mages de Vortigern sont visiblement des druides. Depuis l'antiquité, le mot *magus* est l'équivalent latin de *druide* (voy. d'Arbois de Jubainville, *Introd. à l'étude de la littérature celtique*, 135 sq.). Or, les druides, dont on n'entend plus parler en Gaule et en Grande-Bretagne (sauf peut-être chez les Pictes de Calédonie) après le IIe siècle de notre ère (d'Arbois, *ibid.*), se sont maintenus en Irlande au moins jusqu'à la fin du VIe siècle (d'Arbois, *ibid.*, 348).

fuir Vortigern vers le nord [1], pour rendre compte de l'origine d'une ville ou forteresse des Bretons du nord appelée *Cair Guorthigirn*. Il est évident, en effet, que le Vortigern qui lutta contre les Saxons établis dans le Kent n'était pas un chef breton du nord [2]. Ces chap. 40 à 42 ont en outre l'inconvénient de rendre contradictoire et incompréhensible l'histoire de Vortigern. On nous le représente fuyant les Saxons et, sur les conseils de l'enfant Ambrosius, se réfugiant dans le nord de l'île. Les chap. précédents (35) et suivants (47) nous le montrent au contraire dans le Sud-Galles. C'est là qu'il périt, en Dyfed, foudroyé par le feu céleste, dans l'*arx Guorthigirni quae est in regione Demetorum juxta flumen Tibi* (p. 191). La contradiction saute aux yeux : une histoire légendaire de Vortigern, fondée sur le *liber sancti Germani* (invoqué à la fin du chap. 47), a été défigurée par l'interpolation d'un conte d'origine irlandaise. L'enfant sans

---

1. *Ad sinistralem plagam... ad regionem quae vocatur Guunnessi*. On ignore ce qu'est la province de *Guunnessi*. Certains (Usserius, Petrie, Pearson, etc.) y voient le *Gwynedd* (Nord-Galles), identification visiblement absurde, puisque c'est précisément cette région que fuit Vortigern et qu'il abandonne à Ambrosius. D'ailleurs, dans le texte de Nennius, ce mot se présente quelques pages plus haut sous la forme correcte *Guined* (éd. Mommsen, p. 181). *Cair Guorthigirn* se retrouve à la fin de Nennius, en tête de la liste des 28 *civitates* de Bretagne (éd. Mommsen, 210), mais cela ne nous renseigne pas sur sa situation. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que cette forteresse était située dans le nord de l'île de Bretagne. Le mot *sinistralis* désigne en effet le nord sous la plume des clercs celtiques, comme *dextralis* le sud. Dans deux manuscrits du XIIIe siècle on trouve cette addition : *Guasmoric juxta Lugubaliam, ibi aedificavit urbem, quae anglice Palmecastre dicitur* (éd. Mommsen, 186, note 2). Cair Guorthigirn doit donc toujours être cherché au nord, vers Carlisle (*Lugubalia*).

2. On s'accorde en effet généralement à placer dans le Kent les combats de Vortigern, ou plutôt de son fils Vortemir, racontés aux ch. 43 et 44 de Nennius. Le Vortigern qui eut à lutter contre les Saxons est sans doute un personnage historique. Si Gildas l'ignore, Bède donne son nom en passant (l. I, c. 14 et 15, éd. Plummer, I, 30-31). Il paraît bien probable que, en ce qui concerne Vortigern, Hengist et Horsa, l'historien anglais et l'*Historia Brittonum* de 679 (copiée par Nennius) ont une source commune, et une source bretonne. Comme celle-ci présentait évidemment les faits sous un jour défavorable aux envahisseurs, on s'explique que l'Anglais Bède soit si bref sur l'invasion saxonne en Bretagne.

père a reçu (sans doute sous l'influence de Gildas, qui au ch. 25, parle d'Ambrosius Aurelianus) le nom d'*Ambrosius*. Enfin, par une préoccupation étymologique, la scène a été localisée au Snowdon, en Nord-Galles. Nous aurions donc ici encore un exemple de l'influence de l'étymologie locale sur la formation, ou plutôt la déformation des légendes.

Je sais que ce système se heurte à une objection. On peut dire que nous avons pris le contre-pied de la vérité : c'est au contraire sous l'influence de Nennius qu'on a songé à dénommer *dinas Emreys* un rocher de la vallée du *llyn Gwynant* et du *llyn-y-ddinas*. Je confesse très volontiers ne pas connaître de texte très ancien permettant de détruire cette objection[1]. Mais peut-être des érudits locaux seront-ils plus heureux si leur attention est attirée sur ce point. On peut faire observer au moins qu'à partir du XIIe siècle l'autorité de Gaufrei de Monmouth a recouvert complètement celle de Nennius. Or, on sait que l'originalité de Gaufrei a consisté à identifier Ambrosius avec Merlin, le *Myrddhin* gallois. Si, au moyen âge, un clerc avait eu l'idée d'une supercherie de topographie locale, il eût appelé

1. Écartons de suite celle que pourraient susciter quelques passages d'un mabinogi et des triades. Dans le mabinogi de *Lludd et Llevelys* (trad. Loth, I, 180-181) il est dit que Dinas Emreis était appelée auparavant Dinas Ffaraon du sud (*dandde*; M. J. Loth prend *dandde* pour un nom propre). C'est très certainement une invention, et très naïve, de l'auteur. Ce mabinogi n'est pas antérieur à la fin du XIIe siècle au plus tôt. C'est une composition personnelle où l'auteur mêle à des contes populaires des faits de son invention. Il a lu Gaufrei de Monmouth ou plutôt la traduction galloise (voy. Loth, I, 18 et 172, note 2) et s'en est inspiré pour composer l'épisode des dragons (serpents) que le roi Lludd enferme dans un manteau et enfouit sur le mont Eryri (Snowdon) au lieu dit *Dinas Emreis*. A ce propos, l'auteur s'est tout naturellement souvenu de l'épisode célèbre des serpents de Moïse et Aaron devant le Pharaon (*Exode*, cap. VII). Mais Lludd est un roi païen antérieur de bien des siècles à Ambrosius (*Emreis*). La citadelle (*dinas*) ne pouvait pas s'appeler déjà *Dinas Emreis*. Sans grand effort d'imagination, l'auteur du mabinogi lui invente le nom de *Dinas Ffaraon*.

Le témoignage des triades n'a aucune valeur. Celles où figure *Dinas Ffaraon* (*Mabinogion*, ed Rhys, 300, 9; Skene, *Four books of Wales*, II, 464; *Myfyrian*, 406, 53) sont récentes et inspirées du mabinogi de *Lludd*. Il en est de même d'un poème des *Iolo mss.*, p. 307, attribué à Rhys Goch, poète du XIVe siècle (Loth, I, 66, en note).

le rocher et ses ruines *Dinas Myrddhin*, ou en latin *civitas Merlini*. Or, déjà à la fin du XIIe siècle, en 1188, il s'appelait *Dinas Emrys*, au témoignage de Giraud de Barry, au chap. VIII du l. II de son *Itinerarium Cambriae* : « Non procul ab ortu Cunewe (fluminis) in capite montis Ereri, quod ex hac parte in boream extenditur, stat *Dynas Emereis*, id est promontorium Ambrosii, ubi Merlinus prophetizavit, sedente super ripam Vortigerno[1]. » Il faudrait donc que ce fût sous l'influence de Nennius que le rocher eût pris son nom, antérieurement à 1188, et même à 1135-1140, date de l'apparition de l'*Historia* de Gaufrei. C'est bien peu probable. Nennius est loin, en effet, d'avoir joui auprès des clercs de la vogue de Gaufrei de Monmouth. Nous croyons donc notre hypothèse beaucoup plus satisfaisante.

Le Snowdon et ses environs ont, du reste, été un prétexte fécond à fabrications étymologiques, populaires ou non[2]. Le nom même de la montagne la plus élevée du pays de Galles a été travesti sous cette influence. Dans le nom indigène *Hereri* ou *Ereri*, on a vu le gallois *eira*, « neige ». D'où, en anglais, dès le XIIe siècle, la fausse traduction *Snowdon* (le *Sinaudon* des romans français). Giraud de Barry, malgré son origine galloise, s'y trompe lui-même : « Montana vero quae a Kambris Ereri, « ab Anglis vero Snaudune, id est nivium montes, dicuntur[3]. » Une autre étymologie, plus exacte peut-être, expliquait ce nom par *eryr*, « aigle ». L'histoire de l'aigle prophétique qui hante

---

1. Éd. Dimock, VI, 133. *Merlin* et les mots *sedente super ripam Vortigerno* sont tirés de Gaufrei, l. VII, c. 3, p. 93.

2. Disons à ce propos que nous ne croyons pas à l'origine populaire d'une tradition sur Vortigern dans la vallée de *Nant Gwrtheyrn*, près Nevin, en Nord-Galles, en dépit de Lewis (*op. cit.*, I, 227, et II, 260) et des Guides. Elle n'est pas ancienne. Giraud de Barry, qui dans son *Itinerarium* passa à Nevin le 10 avril 1188, n'en souffle mot (p. 124). Or, il était très attentif aux légendes locales. A propos de Nevin même, il rappelle que Merlinus Silvester s'y rencontra avec l'archidiacre de Mynyw. Cette tradition pseudo-populaire doit dater du XVIIe siècle, époque à laquelle l'on ouvrit un tumulus qui reçut le nom de *Bedd-Gwrtheyrn* (Lewis, *op. cit.*). La forme même de *Nant Gwrtheyrn* n'est peut-être pas exacte. Les cartes portent *Gwytheyrn*. Cette dernière forme aurait été changée en *Gwrtheyrn* (Vortigern) sous l'empire d'une préoccupation étymologique.

3. *Op. cit.*, 135.

la montagne, racontée par le même Giraud une page plus loin, a évidemment là aussi son origine.

Au fond de la vallée, la petite localité de *Beddgelert* (tombe de Gelert) a suscité de même une légende étymologique bien connue des touristes qui visitent le North-Wales. On y a localisé l'histoire célèbre du chien fidèle mis injustement à mort par son maître.

Ainsi le Snowdon et ses vallées ont été, selon nous, dès une époque très reculée, l'objet de préoccupations légendaires. Et cela se comprend facilement. Ce massif qui domine tout le Nord-Galles, et qui fut plus d'une fois le refuge de l'indépendance nationale, les petits lacs qui rafraîchissent ses creux [1], frappaient l'imagination de l'indigène et de l'étranger. On voulait s'expliquer les noms de la montagne et des localités qui se trouvaient sur ses flancs. La manière la plus simple de procéder, c'est la légende étymologique. Ainsi notre *Dinas Emreys* n'est pas un fait isolé. Il se rattache à l'histoire légendaire du Snowdon, dont il constitue, selon nous, le plus ancien témoignage.

X

LA TABLE ET LA CHAIRE D'ARTHUR EN CORNWALL

Nous avons parlé à plus d'une reprise [2] du texte si curieux d'Herman de Laon qui nous apprend que, en 1113, les habitants de la Cornouailles insulaire prétendaient que leur pays était la terre d'Arthur (*ipsamque terram ejusdem Arturi esse dicebant*) et montraient aux étrangers de passage à Bodmin la chaire et le four du fameux héros. Comment n'ai-je pas pensé à rapprocher de ce texte français des témoignages gallois? Je voudrais aujourd'hui réparer cet oubli.

Il existe dans le *corpus* de la littérature galloise médiévale intitulé *Myfyrian Archæology of Wales* un très curieux et très obscur dialogue entre Arthur et sa femme Guenièvre (*Guen-*

1. Sur deux lacs merveilleux du Snowdon, l'un renfermant une île flottante, l'autre des poissons à un seul œil, voy. le même Giraud de Barry, *op. cit.*, 135.

2. *Romania*, XXIV, 333; XXVIII, 12.

hwyfar). Celle-ci semble se faire un jeu d'exciter la jalousie et la vanité du héros en exaltant, notamment, le mérite de Kei. Voici le passage final qui seul nous intéresse [1] :

G. Mi a welais wr graddol o faint
Ar fwrdd hir Arthur yn Dyfnaint
Yn rhannu gwin i' w geraint.

A. Gwenhwyfar barabl' digri',
Gnawd o ben gwraig air gwegi ;
Yno y gwelaist di fi.

G. J'ai vu un homme de petite taille
A la table longue d'Arthur en Devon,
Qui distribuait le vin à ses amis.

A. Guenièvre aux paroles facétieuses,
Il est dans la nature des femmes de railler :
C'est moi que tu as vu là.

Ici, comme dans le texte latin d'Herman de Laon, le *Dyfnein* n'est pas restreint au Devonshire proprement dit. Il embrasse également la Cornouailles [2]. C'est l'antique *Domnonia*. Nous ne saurions donc pas s'il s'agit de l'une ou de l'autre de ces deux provinces, si un second texte ne nous permettait de préciser. Il

---

1. *Myfyrian Archaeology of Wales*, 1re éd., I, 175 ; éd. in-4, p. 130, col. 2. Le poème est précédé de ces mots intéressants : « Hon oedd y ferch a ddygodd Melwas, tywysog o'r Alban. » — « Celle-ci (Guenièvre) était la femme qu'enleva Melwas, prince d'Alban (Écosse du nord-ouest) ». L'éditeur de la *Myfyrian* ne donne malheureusement sur l'origine de ce poème que cette ligne insuffisante : *o'r ll[yfr] gwyrdd*, « tiré du livre vert. » Or, nous ne savons rien de « ce livre vert », sinon qu'un dialogue d'un caractère archaïque entre Arthur et l'aigle (c'est son neveu Eliwod métamorphosé) est également extrait du même manuscrit. Voy. une note de M. Rhys (*Arthurian Legend*, 58, note 2), qui a traduit ce dialogue. On en possède un second texte représenté par une copie du XVIIe siècle, malheureusement défectueuse (Rhys, *ibid.*). Mais si notre texte a été publié avec une orthographe rajeunie, le fonds est certainement archaïque. Kei n'a pas encore le rôle odieux et ridicule qu'il joue dans les poèmes français et les *mabinogion*. C'est un héros qui semble fort redoutable, une sorte de géant, *Kei le long* (*le grand*), que Guenièvre se plaît malicieusement à vanter. A quoi Arthur répond qu'il ne le craint pas, *quoique petit* (cf. J. Loth, *Mabinogion*, I, 198, note 1).

2. Voy. *Romania*, XXVIII, 12, note 4. M. J. Loth a déjà remarqué (*op. cit.*, I, 195, note 2) que, au témoignage d'un écrivain gallois du XIIe siècle, le *Dyfneint* comprenait la Cornouailles encore à cette époque.

s'agit d'une triade appartenant au groupe le plus ancien, celui du *Livre rouge de Hergest*. Elle est ainsi conçue [1] :

Teir drut heirua ynys Prydein. Vn onadunt pan doeth Medrawt y lys Arthur ygkelli-wic ygkernyw. Nyt edewis na bwyt na diawt yn y llys nys-treulei ; a thynnu Gwenhynar heuyt o e chadeir urenhinyaeth, ac yna y trewis paluawt arnei. = Yr eil drut heirua pan doeth Arthur y lys Medrawt. Nyt edewis yn y llys nac yn y cantref na bwyt na diawt...

Ce que M. J. Loth traduit [2] :

Trois coûteuses expéditions de pillage dans l'île de Bretagne. La première eut lieu quand Medrawt (*Modred*) alla à la cour d'Arthur en Kernyw (*Cornouailles insulaire*) : il ne laissa ni nourriture ni boisson dans la cour ; il consomma tout ; il tira Gwenhwyvar (*Guenièvre*) de sa chaire royale et la souffleta. La seconde, ce fut quand Arthur se rendit à la cour de Medrawt : il ne laissa ni nourriture ni boisson dans la cour ni dans le *cantrev* (canton)...

Ainsi la *cour* et la *chaire* d'Arthur sont en Cornouailles, à *Kelli-wic* [3]. Mais qu'est-ce que *Kelli-wic* ? Aucune identification n'a été, que je sache, donnée jusqu'ici. Et cependant cette localité est souvent nommée dans les *mabinogion* et les *triades* galloises. Elle constitue, avec Caerleon en Galles et Penrhyn-Rionnedd (Glasgow [4]) dans le Nord, une des trois grandes résidences arthuriennes [5].

En même temps, ces trois cours sont sièges d'évêchés

---

1. Je reproduis le texte d'après la copie collationnée que M. Rhys a publiée dans le *Cymmrodor*, III, 56.

2. *Op. cit.*, II, 224-225.

3. Dans la *Myfyrian*, au vers *furdd hir Arthur yn Dyfnaint*, se trouve cette note : *Celliwig*. Mais est-ce une glose marginale du manuscrit ou une note de l'édition ? on ne sait.

4. Nous reparlerons peut-être un jour de cette localité.

5. Voy. dans Loth, *op. cit.*, II, 255, 261. On remarquera tout de suite que cette division tripartite a quelque chose d'artificiel. Elle suppose une cour (avec évêché) principale pour chacun des trois grands groupes de Bretons insulaires, Cornouaillais, Gallois, Nord-Bretons. Elle ne saurait donc être ni très ancienne, ni toute récente non plus. Dès le milieu du xe siècle, les Nord-Bretons cessèrent en effet d'avoir une existence politique et furent unis au royaume scoto-picte, et les Cornouaillais furent définitivement soumis aux Anglais sous Aethelstan (cf. note 2, page suiv.).

fameux[1]. Et ceci va nous permettre d'essayer d'identifier *Kelliwic*. La Cornouailles a possédé en effet un évêché. Malheureusement pour nous, cet évêché fut uni, au XIe siècle, au siège voisin de Devonshire, lequel fut transporté, en 1050, de Crediton à Exeter[2]. On ne sait où était le siège épiscopal de Cornouailles à une époque antérieure. Néanmoins, l'hésitation n'est permise qu'entre deux localités, Bodmin, la principale ville de la région, et l'abbaye de Saint-Germain sur le *Lynher Creek*[3]. Et à vrai dire les deux localités eurent successivement l'évêché. L'abbaye de Saint-Petroc à Bodmin fut le siège épis-

---

1. Voy. deux triades dans Loth, *op. cit.*, I, 255 et 294. La dernière, qui fait de Kelliwic un archevêché, appartient à un groupe beaucoup plus récent.

2. Dugdale, *Monast. anglic.*, nouv. éd., II, 513-514. Nous avons pensé un instant à chercher *Kelli-wic* à Exeter (*Isca Dumnoniorum*), ce qui forcerait à abaisser après 1050 l'origine de tous les textes où il serait question de cette résidence arthurienne. Mais nous ne croyons plus qu'on puisse s'arrêter à cette idée. D'abord *Kelliwic* est dit « en Kernyw », et, s'il est vrai que le Devon embrasse la Cornouailles, la réciproque n'est nullement certaine. Ensuite nous trouvons le nom indigène d'Exeter dans un écrivain gallois du IX-Xe siècle, Asser, et c'est *Cairwisc* : « ...versusque inde Domnoniam, ad alium locum qui dicitur saxonice *Eaxanceastre*, britannice autem *Cairwisc*, latine quoque civitas [*Exae*]*quae*, in orientali ripa fluminis Wisc... » (Petrie, 478-479). Et Asser nous en est d'autant meilleur garant du fait qu'il fut gratifié de l'évêché d'Exeter par son maître et ami, le roi Alfred : « ex improviso dedit mihi Exanceastre cum omni parochia quae ad se pertinebat in Saxonia et in Cornubia » (*ibid.*, 489), ce qui, soit dit en passant, montre qu'en 1050 Exeter ne fit que recouvrer la pérogative dont l'avait gratifiée le roi Alfred. Il semble qu'à la mort de ce dernier (901) les Cornouaillais quoique soumis aux rois de Wessex depuis longtemps (au moins depuis [illegible] aient tenté un retour offensif et se soient emparés d'Exeter. Guillaume de Malmesbury nous montre en effet le roi Aethelstan (924-941) [illegible] *Bretons* (*effugatis Britonibus*) d'Exeter et fortifiant cette ville ([illegible] col. 1547).

3. Cf. Guillaume de Malmesbury, *Gesta pontif. Anglorum* [illegible] sium sane pontificum succiduum ordinem nec scio, nec [illegible] apud Sanctum Petrocum confessorem fuerit episcopatus [illegible] *aquilonales Britones*, supra mare, juxta flumen quod dicitur [illegible] dam dicunt fuisse ad Sanctum Germanum, juxta flumen [illegible] australi parte » (Migne, t. 179, col. 1550; cf. éd. [illegible] *lonales Britones*, Guillaume entend désigner la côte [illegible] nouailles. Or Bodmin n'est pas sur la mer, [illegible]

copal de Cornouailles, depuis le VIIIe siècle jusqu'en 981, date de l'incendie de la ville par les pirates danois. L'évêque Stidio transporta alors le siège épiscopal à Saint-Germain. Il y demeura de 986 à 1032, époque à laquelle l'évêché de Cornouailles fut uni, comme on vient de le dire, à celui de Devonshire (établi encore à Crediton)[1].

Sans doute, il serait tentant de croire que *Kelli-wic*, « bocage »[2], nous conserve la forme ancienne (autrement disparue) du village qui prit le nom du saint de l'abbaye (Saint-Germain). Mais, d'autre part, la courte durée du siège cathédral à Saint-Germain, à peine un demi-siècle, ne nous permet pas, ce semble, de nous arrêter à cette identification. Il n'eût point laissé de trace dans la mémoire des voisins de Galles. Bodmin[3], la principale ville de la Cornouailles pendant nombre de siècles, siège de l'évêché pendant près de trois cents ans, doit, croyons-nous, être identifiée avec le *Kelli-wic* où, selon les Gallois, Arthur avait sa cour et sa *chaire* royale, et peut-être

---

péninsule cornouaillaise. Sans doute il veut faire allusion à l'abbaye qu'aurait bâtie saint Petroc au VIe siècle. Elle était sur la côte nord, à l'entrée de l'estuaire qui tire son nom de la petite ville de Padstow (*St-Petroc's place*). Après sa mort, le corps du saint homme fut transporté à Bodmin, dontl'église principale prit son nom, Saint-Petroc (voy. Gilbert, *The parochial History of Cornwall*, I, 95, et III, 277 ; et Dugdale, II, 459). Saluons au passage cette expression de *Britones* employée pour désigner les Cornouaillais, et *au présent*, M. Brugger !!

1. Voy. Davies Gilbert, *The parochial History of Cornwall founded on the ms. histories of Mr. Hales & Mr. Tonkin* (London, Nichols, 1838, 4 vol. in-8), I, 95 ; II, 60 ; III, 415.

2. Les deux mots de ce nom, *celli* et *wic* (*gwig*), signifient « bosquet », « bocage », « forêt ». Silvan Evans, dans son dictionnaire, traduit *celliwig* par « a wood, a forest ». Cf. note suivante.

3. Le premier terme, *bod*, correspond au vieil armoricain *bot*, « bouquet d'arbres », puis « hameau », « résidence » (ce dernier sens seul conservé aujourd'hui en gallois). Les deux premiers termes de *Bod-min* et de *Kelli-wic* sont donc équivalents pour le sens. Cf. note précédente. Remarquons en passant que l'évêque « qui bénit la nourriture et la boisson d'Arthur » à *Kelliwic* porte le nom de *Bedwini* (Loth. *op. cit.*, I, 223 ; II, 255). Dans la liste des évêques de Cornouailles (Gilbert, *op. cit.*, III, 415, et Gams, p. 188), aucun ne porte ce nom. Celui qui s'en rapproche le plus, ou plutôt qui s'en éloigne le moins, est *Britwin*, qui semble avoir gouverné vers le milieu du Xe siècle (?).

sa *table*. Or c'est au même endroit, ou aux environs, que, au témoignage d'Hermant de Laon, les indigènes montraient le four et la chaire (*cathedra*) d'Arthur [1].

Ferdinand Lot.

---

1. J'ai supposé (*Romania*, XXIV, 334) que cette chaire et ce four d'Arthur étaient des accidents topographiques comme la *chaire d'Arthur* en Sud-Galles (Giraud de Barry, *Itinerarium Kambriae*, l. I, c. 3, VI, 36), des ruines antiques ou des *lusus naturae* comme le *four d'Arthur* en Écosse (Skene, *Four books*, I, 60). Il se pourrait encore que la *longue table* du poème gallois cité plus haut (p. 343) fût par exemple un dolmen. Je dois mettre en garde contre le sens du mot *hir*. Son sens propre est bien « long », mais il peut signifier aussi, par extension, « grand ». En sorte que cette *table longue* pourrait très bien être une « table grande », de forme quelconque. Et peut-être aurions-nous dans ce vers, où l'on voit Arthur distribuer le vin à ses compains ou amis (*ceraint*), une allusion *galloise* à la Table Ronde ?

SUR

L'ORIGINE DE *FLOIRE ET BLANCHEFLEUR*

Depuis le travail d'Édélestand du Méril (1855), il est généralement admis que le conte de *Floire et Blanchefleur* est d'origine byzantine. Avant l'apparition de ce travail, on avait à plusieurs reprises suggéré l'hypothèse d'une source orientale [1]; mais le succès de l'idée d'Édélestand du Méril semble l'avoir écartée. Je crois cependant qu'il y a quelque chose à dire en faveur de la thèse d'une origine orientale ou, pour parler plus nettement, *arabe*, de la légende. Avant d'entrer en matière, je ferai remarquer qu'on a commis, des deux côtés, une erreur de méthode. Partisans et adversaires de l'hypothèse byzantine ont surtout cité, pour appuyer leur système, des détails qui ne tiennent pas au fond même du récit, qui peuvent avoir été ajoutés après coup à la narration primitive [2], laquelle, semble-t-il, a subi bien des transformations avant de se fixer en France sous forme poétique. J'essayerai, autant que possible, d'éviter ce défaut : je m'appuierai, avant tout, sur des faits qu'on ne peut enlever sans que tout le récit croule. Je ne me servirai du reste que du premier texte publié par du Méril, que j'appellerai I, celui qui est la source des versions « du premier cycle », pour me servir des termes de M. Herzog [3], M. Crescini ayant sura-

1. Voir par ex. Wehrle, dans la préface de sa traduction de *Fl. et Bl.* en allemand moderne, analysée par Hausknecht. *Floris and Blauncheflur* (Berlin, 1885), p. VIII-IX. On se demande cependant si W. croyait à un récit oriental ou à un récit inventé par un Provençal ayant des données sur l'Orient.

2. C'est le défaut du travail de Wehrle, d'un côté; de celui de M. Zumbini *Il Filocopo del Boccaccio*, dans la *Nuova Antologia* de 1879; ce travail a aussi paru à part, Firenze, 1879), de l'autre.

3. Herzog, *Die beiden Sagenkreise von Fl. u. Bl.*, dans *Germania*, 1884 (t. XXIX), p. 137 ss.

bondamment démontré [1] que les versions du « second cycle » de M. Herzog (celles qui contiennent la fausse accusation d'empoisonnement portée contre Blanchefleur) [2] dérivent du premier cycle. Ces versions ne peuvent donc fournir aucun secours *direct* en ce qui concerne la question d'origine ; elles sont cependant d'un certain intérêt pour la question qui nous occupe, parce que, dans ces récits, pour donner à la narration une couleur occidentale et chevaleresque, on a précisément effacé les traits exotiques, qu'une comparaison avec les versions du premier cycle fait d'autant mieux ressortir.

Dans le travail qui suit, j'essayerai de montrer qu'il y a dans *Fl. et Bl.* des traits de mœurs et des thèmes qu'on retrouve dans des contes arabes ; et d'autre part qu'il y a, dans les *Mille et une Nuits* et dans les récits qui se rapportent à ce cycle, des contes dont le fond essentiel se rapproche de notre roman.

I. Négligeant d'abord le début du récit, je le prends à partir de la séparation des deux amants par suite de la vente de Blanchefleur comme esclave. M. Zumbini [3] rapproche de ce trait les aventures d'Antheia, dans le roman de Xénophon d'Éphèse ; il aurait pu rappeler Tharsia, dans *Apollonius de Tyr*. Mais dans ces récits, on ne trouve pas le trait distinctif de l'aventure de Blanchefleur : celle-ci, au lieu d'être vendue, après des aventures diverses, à un *leno*, comme dans les *Éphésiaques* et dans *Apollonius* (trait bien conforme aux mœurs antiques), est cédée par le roi à des marchands d'esclaves, et ceux-ci la vendent tout de suite à un souverain puissant qui la place dans sa « tor as puceles », tour qui est un véritable *harem* (nous reviendrons là-dessus). Ceci révèle une tout autre société que la société antique, une société où règne la polygamie, et où les marchands qui ont pu se procurer une esclave particulièrement belle n'ont rien de plus pressé que de la céder à un roi qui tient à ce genre de luxe ; comparer, dans les *Mille et une Nuits*, les contes *Beder et Gianhare* ; *Noureddin et la belle esclave persane*.

Suivons Blanchefleur, une fois qu'elle est dans la *tor as pu-*

---

1. *Giornale storico della letteratura italiana*, IV, 242-250.

2. Ce sont : la 2e version publiée par Du Méril, le roman espagnol en prose, le poème néo-grec, le *Cantare* italien, le *Filocolo*.

3. Dans la *Nuova Antologia*, décembre 1879, p. 676.

celes : elle est placée dans une tour, qui a pour gardes des eunuques armés [1]. La tour contient 140 chambres, chaque chambre renfermant une jeune fille (I, v. 1644, 1660). Ces jeunes filles, exclues de toute communication avec le dehors, peuvent cependant se voir entre elles, puisque Blanchefleur a pu lier connaissance aver Claris et que Claris va l'appeler [2]. Chaque matin, à tour de rôle, deux jeunes filles vont servir l'amirant à son lever (I, v. 1678 s.) :

Trestoutes celes qui i sont — A son lever et a son lit ;
Dous a dous son service font, — L'une sert de l'eve doner
Iceles dous que il eslit, — Et la touaille tient son per.

Ces détails, dégagés du fantastique auquel ils sont mêlés, sont simplement la description d'un harem de khalife ou de sultan arabe ; on les retrouve dans les *Mille et une Nuits*. Les eunuques armés, comme gardiens de harem, se retrouvent dans le conte du *Cheval de bois d'ébène* (traduction de Burton, édition de 1885, V, 8)[3] et dans le conte de *Schemselnihar* (*1001 Nuits*, trad. Galland, édit. Panthéon littér., p. 245, Burton, III, 171.) Les odalisques qui assistent au *lever* du khalife se retrouvent dans le conte du *Dormeur éveillé* (*ibid.*, p. 444). Je ferai remarquer que ce détail est essentiel, puisqu'il amène la catastrophe. Un autre détail, encore plus essentiel pour la marche du récit, est que chaque jeune fille a sa propre chambre : Burton, qui connaissait si bien les mœurs orientales, signale ce trait comme une chose habituelle dans une note de sa traduction des *Mille et une Nuits* : *note the different rooms, each « odalisque » or concubine having her own* (I, 286, note 1). C'est ainsi que, dans un conte, Mesrour,

---

1. I, v. 1683 ss. : *Les gardes qui en la tor sont Les genitaires pas nen ont; ..... En son poing tient chascuns une arme, Ou misericorde ou gisarme.*

C'est la leçon du ms. *A* ; *B* lit v. 1684 : *Chascune nuit grant noise font* ; mais la leçon adoptée par Du Méril est la bonne ; comp. la version anglaise, édit. Hausknecht, v. 665 ss. ; le poème suédois, *Flores och Blanzeflor*, édit. Klemming, Stockholm, 1844, v. 1020.

2. De même, quand Claris pousse un cri, toutes les autres jeunes filles accourent : I, 2083.

3. Ce trait se retrouve dans les deux anciennes imitations françaises de ce récit : *Cleomadès* d'Adenet le Roi, v. 2918 ss., et *Meliacin* de Girart d'Amiens, analysé *Hist. littér. de la France*, t. XXXI, p. 173.

le chef des eunuques du khalife Haroun, dit à son maître : *O my lord, there are in thy palace three hundred concubines, each of whom has her separate chamber* (IV, 229). Ce qui est curieux, c'est que, dans plusieurs des versions occidentales, cette idée si simple d'un harem s'est complètement obscurcie, probablement parce que les auteurs de ces versions n'ont rien compris à ces mœurs exotiques. Parmi les versions du « premier cycle », celle en bas-allemand fait des jeunes filles enfermées dans la tour les suivantes de Blancheflor [1]. Parmi les versions du second cycle, la deuxième rédaction française de Du Méril (II) et le roman espagnol [2], tout en supprimant les traits précis (eunuques, etc.), ont gardé l'idée d'un harem ; le *Cantare* italien emploie une expression ambiguë qui ne nous permet pas de décider si l'auteur a compris de quoi il s'agissait [3]. Le poème grec semble représenter les jeunes filles comme les servantes de Blancheflor [4] ; quant à Boccace, il imagine toute une histoire pour expliquer pourquoi les cent jeunes filles sont dans la tour, qui n'est nullement un harem [5].

---

1. Version bas-allemande (*Flos und Blankflos*), éd. Waetzoldt, v. 691 ss. M. Herzog (*Germania*, 1884, p. 193) a conjecturé que l'auteur du poème bas-allemand travaillait de mémoire.

2. « ...la embió a la torre de Babilonia, donde tiene cien donzellas muy gardadas y a gran recaudo, las quales no pueden ser mas ni menos de ciento, y quando se muere alguna, haze luego buscar otra el Almiral. » *Historia de Flores y Blancaflor*, Alcala de Henares, J. Gracian, 1604, in-4, fol. 20 v°. 2. v°. — Je dois mettre en garde les historiens littéraires contre une *Historia de Flores y Blanca Flor*, Cordoba, D. Rafael Garcia Rodriguez (s. d.), in-4. Bibl. Nat. Réserve Y² inv. 1040. C'est, le début excepté, qui reproduit cette véritable roman, un misérable remaniement : l'épisode de la tour est [illegible] Floire devient page de l'Amiral, et autres inventions semblables. [illegible] éditions populaires modernes sont conformes à ce type. — *Réd.*

3. *Il Cantare di Fiorio et Biancifiore*, édit. Crescini, str. 10[illegible]

e mesa l'à in la torre del Caro,
e in verità fortisima è tenuta,
e falla istar con cento damisele,
ed ella istà disopra a le più belle.

4. Voir l'édition de Wagner, dans *Medieval Greek Texts* [illegible] v. 301.

5. Sicome io credo tu sappi che l'Amiraglio. . e [illegible] correggitor di Babilonia, e a lui ogni dieci [illegible]

Ce n'est que dans I et dans les versions qui en dépendent que le rôle si important de Claris ressort avec une netteté suffisante ; les odalisques pouvant communiquer entre elles, rien d'étonnant à ce que des amitiés se forment et à ce que l'une serve de confidente à l'autre. Nous verrons à l'instant un conte arabe dont la scène est un harem et où les choses se passent de même. Mais pour des Occidentaux le détail n'était pas bien clair, et les versions plus ou moins « occidentalisées » du second groupe ont toutes plus ou moins modifié la relation entre Blanchefleur et Claris. II, qui tient une place intermédiaire entre les versions du premier et du second groupe, fait de Claris l'égale et la compagne de captivité de Blancheflor, mais ajoute cependant (v. 2459) :

Il n'en a que dous en la tor — qui ensemble puissent parler
(ce est Claris et Blancheflor) — ne lor affaire raconter ;

preuve que le trouveur ne comprenait pas bien de quoi il s'agissait. Dans les autres versions de ce groupe, Gloris = Claris est la servante de Blanchefleur : il en est ainsi dans l'espagnol[1], dans le *cantare*[2] et dans le poème grec (v. 1642). Quant à Boccace, il fait de Glorizia une servante de Biancafiore, qui l'accompagne quand elle est vendue en esclavage (I, 257, 258). Elle avait été auparavant la compagne de la mère de Biancafiore (I, 58). Son rôle devient ainsi de plus en plus absurde et inintelligible.

II. A côté de ces traits de mœurs, il est des lieux communs des fictions arabes qu'on retrouve dans *Fl. et Bl.* Dans les épreuves auquelles l'Amirant soumet les jeunes filles avant d'en prendre une pour femme pour la période d'un an, il est des détails non seulement fantastiques (et tranchant ainsi sur l'ensemble du récit de ce qui se passe dans la *Tor as puceles*, récit très logique et suivi), mais encore contradictoires entre eux[3].

---

buto, convien che mandi infinita quantità di tesori e cento pulcelle bellissime, ed egli, acciochè nella grazia del signore interamente permanga, quanto più può s'ingegna d'averle belle e nobili... (*Filoc.*, Firenze, 1723, II, 109).

1. Fol. 23 : Blancaflor... la qual tenia una donzella que la servia que se desia Glorizia.

2. Str. 123 : Si gran paura ebbe la dongella Ch'era servicial di Biancifiore.

3. La chute de la fleur qui désigne la future épouse est inutile, l'Amirant

Mais parmi tous ces détails bizarres, il y a un trait important (I, v. 1607) :

Li amirals tel costume a
que une femme o lui tenra
un an plenier et noient plus,
puis demande les sers de sus,
dont li fera le chief tranchier.
Ne veut que clerc ne chevalier
ait la fame qu'il a eüe :
a une autre est l'onors rendue.

En lisant ces vers, on songe malgré soi au fameux récit qui sert de cadre aux *Mille et une Nuits*. L'Amirant est moins féroce que le sultan Schahriar ; mais, dans les deux cas, c'est la jalousie qui est le mobile de l'inhumanité, le souverain voulant être sûr que sa femme ne sera possédée que par lui. Le récit de *Floire* semble un écho affaibli de celui des *Mille et une Nuits* ; en tout cas, les deux contes sont apparentés.

Autre trait : le roi vend Blanchefleur, pendant l'absence de Floire, puis, prévoyant le retour de celui-ci, fait construire un tombeau magnifique, qu'on montre au jeune homme, quand il revient, comme étant celui de Blanchefleur, morte pendant son absence. Floire, accablé de douleur, songe à se tuer. — Dans l'*Histoire de Ganem* (*1001 Nuits*), la femme légitime du khalife Haroun-al-Raschid se débarrasse, pendant l'absence de celui-ci, de son esclave favorite, dont elle est jalouse ; puis, la croyant morte, elle fait bâtir un mausolée, que le khalife trouve à son retour. Comme Floire, il est dupe de la ruse et saisi du désespoir le plus profond.

---

ayant le pouvoir de faire tomber la fleur sur celle qu'il préfère (voir I, 1829 s.) : alors à quoi bon ce détour ? Nous avons ici évidemment un récit originairement étranger, rattaché maladroitement au récit du choix annuel de l'Amirant. Pour le fond du récit de la fleur qui tombe, on peut comparer d'autres contes, où le hasard, faisant fonction d'oracle, choisit un roi ou une reine ; par ex. *1001 Nuits*, trad. franç., édit. Panth. littér., p. 722 (*les Amants de Syrie*, récit apparenté aux *Aventures de Repsima*) : là c'est un oiseau qui en se posant sur un individu au milieu de la foule assemblée décide le choix ; puis Hammer-Trébutien, *Contes inéd. des 1001 Nuits*, I, 19 (le premier qui passe le matin par un certain lieu est souverain) ; *Die Märchen des Siddhi Kür*, trad. Jülg (Leipzig, 1866), p. 62, 63, etc. Comp. les contes chrétiens où c'est un cierge qui s'allume ou un bâton qui fleurit qui désigne le futur pape ; mais ici on a un vrai miracle, une intervention voulue de Dieu, caractère qui n'est pas marqué dans les contes orientaux cités. Voir Luzel, *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, II, 29, 30.

Pour aller chercher Blanchefleur, Floire part déguisé en marchand ; c'est dans une auberge où se réunissent des marchands qu'il apprend les premières nouvelles de Blanchefleur (I, v. 1060 ss.). De même, dans les *Mille et une Nuits*, le prince Kamar-al-Akman, pour retrouver la princesse qui lui a été enlevée par le cheval de bois d'ébène, part incognito, en habits de voyage, et c'est dans un *khan* où se réunissent des marchands qu'il entend parler pour la première fois de celle qu'il cherche (trad. Burton, V, 25). Quant au déguisement en marchand, on n'a qu'à comparer la foule des récits arabes où le khalife Haroun, pour espionner ses sujets, se déguise régulièrement en marchand de Mossoul : c'est un lieu commun des contes arabes. Ce trait, dans *Floire*, a frappé les historiens littéraires comme faisant contraste avec les mœurs chevaleresques [1] ; les versions du second groupe l'ont supprimé : dans celles-ci Floire part en prince, accompagné d'une escorte de chevaliers [2].

Observons enfin que tous les personnages, dans cette partie du récit, sont musulmans, sauf Blanchefleur, mais celle-ci serait une esclave musulmane ou païenne que cela ne changerait rien au fond du récit.

III. Il existe un groupe de récits arabes qui ont, comme la seconde partie de *Floire et Blanchefleur*, pour sujet l'aventure d'un jeune homme qui pénètre, au péril de sa vie, dans le harem d'un prince puissant, où est enfermée la femme qu'il aime ; dans un de ces récits, l'enfance des deux amants, *qui sont élevés en commun*, et le départ du jeune homme pour aller à la recherche de la jeune fille qu'il aime présentent une certaine analogie avec la première partie de *Floire et Blanchefleur*. Je vais analyser rapidement ces récits, en donnant d'abord ceux qui me semblent les plus anciens et les plus simples et qui ont le moins de rapport avec *Floire*, tout en présentant le même thème principal.

A et *B*, deux récits qui se tiennent de très près et dont le premier semble la source du second : un conte qui nous est

---

1. Voyez par exemple Jonckbloet, *Gesch. d. Nederl. letterkunde*, 3e éd., I, 339.

2. *Fr.*, II, v. 1791 ; *Cantare*, v. 667 ss. ; Boccace, I, 289 ; grec, v. 1025. Dans l'espagnol, ce détail n'est pas marqué.

transmis, sous forme d'anecdote historique, par l'historien Ibn-al-Djauzi (mort en l'an 1200 de notre ère), traduit par M. de Goeje [1], et un récit des *Mille et une Nuits* (cycle du *Petit Bossu*) : *le récit du pourvoyeur du Sultan*. Dans les deux récits, un jeune marchand de Bagdad devient amoureux d'une jeune fille qui vient faire des achats chez lui ; il se trouve que c'est l'esclave favorite de la mère du khalife al-Moqtadir (*A* ; dans *B* de la femme du khalife Haroun), qui l'a chargée d'acheter des étoffes, etc. pour elle. La jeune esclave devient à son tour amoureuse du marchand ; elle lui fait savoir que sa maîtresse voudrait bien l'affranchir et la marier à l'homme de son choix, si elle pouvait voir celui-ci et s'il lui semblait un homme bien élevé. Il s'agit donc d'introduire le jeune homme dans le harem, pour qu'il soit présenté à la mère (ou à la femme) du khalife. Pour cela, il doit se cacher dans une caisse qui est censée contenir des étoffes que l'esclave vient d'acheter dans la ville. Le jeune homme accepte, est en effet porté dans le harem, et court pendant le transport les plus grands dangers d'être découvert (comp. Floire dans la corbeille). L'esclave le sauve par sa présence d'esprit, il plaît en haut lieu, et la maîtresse donne son consentement au mariage.

Le troisième récit (*C*) semble dérivé d'un des contes précédents [2], mais est beaucoup plus romanesque. Le héros est un jeune changeur de Bagdad, amoureux d'une esclave chargée des achats pour le harem du khalife Motawakkil. Voulant absolument voir chez elle celle qu'il aime, il trouve moyen de s'établir près de la porte du harem, et fait des cadeaux à différentes personnes de la cour, entre autres à un portier et à un ennuque (comp. la corruption du portier par Floire). Celui-ci lui donne le moyen de pénétrer nuitamment dans le harem, sous un costume pareil à celui du khalife ; tout à coup, il voit venir le vrai khalife, perd la tête et se trompe de porte [3] ; heureusement

---

1. Dans une étude sur les *Mille et une Nuits*, publiée dans la revue *De Gids*, année 1886, t. III, p. 397 et ss. : « *Verhaal van Qamar.* »

2. C'est l'*Histoire du changeur de Bagdad*, traduite par Burton, IX, 229, et analysée par de Goeje, article cité, p. 408. Il y a entre la traduction de l'un et l'analyse de l'autre des différences qui semblent indiquer que les deux savants n'ont pas eu sous les yeux le même texte.

3. Tout ceci est plus clair dans l'analyse de M. de Goeje que dans la traduction de Burton.

la jeune fille qui habite la chambre où il entre est la sœur (de Goeje : l'amie intime) de celle qu'il aime, et au courant de ce qui l'amène. Elle le cache et va chercher sa sœur (ou son amie), qui arrive après s'être d'abord montrée récalcitrante (comp. l'attitude de Blanchefleur, dans I). Elle conduit le jeune homme dans sa propre chambre ; plus tard, quand il veut quitter le palais, déguisé en femme, il est reconnu ; mais le khalife lui pardonne généreusement et lui permet d'épouser la belle esclave.

On aura remarqué les ressemblances que présente une partie de ce récit avec l'intervention de Claris dans notre roman.

Un quatrième récit (*D*), encore plus romanesque, présente, surtout dans sa structure générale, des ressemblances avec *Floire*. Ce conte [1] est, comme les précédents, rattaché à des personnages historiques : le khalife Abdelmélic et son terrible général Haddjadj, le gouverneur de Coufa. Un marchand de Coufa, qui a un tout jeune fils, achète, au marché des esclaves, une femme qui a une fille du même âge que ce fils, et admirablement belle. Les deux enfants *sont élevés ensemble et s'aiment tendrement*, à la grande satisfaction du marchand, qui se propose de marier son fils à la compagne de son enfance. Mais il arrive qu'un jour, à la veille du mariage, le gouverneur Haddjadj, passant par la rue, entend la jeune esclave chanter admirablement dans un pavillon d'un jardin appartenant au marchand. Haddjadj, homme violent et brutal, fait enlever la jeune chanteuse, et, pour faire sa cour au khalife, l'offre à celui-ci pour son harem de Damas, sans dire, naturellement, comment il se l'est procurée. *Le jeune homme est inconsolable*, et tombe gravement malade. Un médecin découvre l'origine de son mal, et lui propose d'aller avec lui *à la recherche de l'esclave* ; ils se mettent en route, et arrivent d'abord à Alep, puis à Damas. Là, le jeune homme trouve moyen de pénétrer dans le harem, déguisé en femme ; mais, comme dans le récit précédent, il se trompe de porte, et entre dans l'appartement de la sœur du khalife. Celle-ci soup-

1. Ce conte se trouve dans certaines rédactions des *Mille et une Nuits*, où il est inséré dans l'histoire de Camaralzaman (Burton, V, 1 ss.) ; il manque dans Galland. Cardonne l'avait donné dans ses *Mélanges de littérature orientale*, § II, 1, d'après un recueil turc ; il a été réimprimé à la suite des *Mille et un Jours*, édit. du Panthéon littéraire.

çonne une intrigue d'amour et s'assure du sexe de la prétendue femme *en lui découvrant la poitrine* (cf. I, v. 2387 ss.) Ayant appris son histoire, elle trouve moyen de la raconter à son frère ; celui-ci, ému par le récit de sa sœur, laisse partir les deux amants.

Les ressemblances entre ce récit et *Fl. et Bl.* sont manifestes ; les différences consistent : 1° dans l'état social de l'amant ; 2° dans la façon dont la séparation est motivée ; 3° dans les détails de ce qui se passe dans le harem ; sur ce point, le récit *C* est plus conforme à I que le récit *D*. Mais il peut avoir existé une version perdue, conforme, pour ce qui est du harem, à *C* (avec le détail de la *caisse* qui est dans *A-B*), et ayant en outre, comme introduction, le récit de l'éducation commune des deux enfants, comme dans *D*. Un rédacteur chrétien aurait alors fait de la mère de la jeune esclave une chrétienne, et motivé la séparation des amants par la différence d'origine et de religion ; en outre, il aurait transformé la caisse, peu poétique, en une corbeille de fleurs, et le jeune marchand en prince. Ces deux derniers changements pourraient, d'ailleurs, être l'œuvre de quelque narrateur musulman, ayant présents à l'esprit des contes comme le *Cheval de bois* et *Camaralzaman*, qui, nous l'avons vu, présentent certains traits communs avec *Floire et Blanchefleur*, et où l'on voit également un jeune prince parcourant le monde à la recherche de son amante qui lui a été enlevée. Le thème « du jeune homme pénétrant dans le harem » a pu être varié de mille façons par les conteurs arabes.

Une objection assez forte contre notre système peut être tirée du fait qu'Ibn-al-Djauzi, chez qui nous trouvons pour la première fois le thème et qui le présente sous une forme plus primitive que celle du poème français, étant mort en l'an 1200, a dû écrire dans la seconde moitié du XIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque même où la forme plus compliquée du récit pénétrait en France. Mais l'historien avoue lui-même avoir emprunté son récit à la tradition orale, et des formes plus compliquées du conte ont pu circuler dans le monde musulman au moment où Ibn-al-Djauzi mettait par écrit la forme plus simple. L'historien rattache son récit au khalife al-Moqtadir, c'est-à-dire qu'il le place dans la première moitié du Xe siècle (910-932) ; et M. de Goeje croit que cette version du récit est plus ancienne que celle des *Mille et une Nuits*, où figure Haroun.

Mais le fond du conte est beaucoup plus ancien que le khalife al-Moqtadir, s'il dérive, comme nous le croyons, d'un conte indien dont un souvenir nous a été conservé sous forme bouddhique. Les récits *A* et *B* contiennent, en effet, un trait inconvenant et grotesque, qui a obligé Galland et M. de Goeje (ce dernier, du reste, avertit le lecteur [1]) à modifier quelque peu le récit, mais qui se trouve tout au long dans la traduction littérale de Burton [2]. Or, ce trait grotesque, relatif à la peur qu'éprouve le jeune homme enfermé dans la caisse, se retrouve dans un récit tibétain, évidemment emprunté à une source indienne, et depuis longtemps signalé par Benfey [3]; ce récit, qui fait une singulière figure là où il se trouve, c'est-à-dire dans une vie du Bouddha, a dû être primitivement une histoire de mari trompé. Les contes *A* et *B* se rattachent donc à un vieux thème de « nouvellistique » internationale, que des conteurs arabes auront adapté à leurs mœurs et à la brillante cour des khalifes.

Si notre déduction est juste, un vieux conte à rire serait devenu peu à peu un brillant et touchant roman d'amour. Si elle semble trop hardie, et si nous n'avons pas réussi à mettre la main sur un groupe de récits auxquels on pourrait avec certitude rattacher

---

1. Article cité, p. 408, note.

2. Vol. I, p. 284.

3. Benfey, *Pantschatantra*, I, 455 (avec renvoi à la biographie tibétaine de Çâkyamouni, traduite par Schiefner dans les *Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, par divers savants, VI, 1851, p. 397) : « Ein Krüppel, welchen eine Frau, unter dem Vorwande sich eine Mütze machen zu lassen, heimlich hat zu sich kommen lassen, wird, da ihr Mann unerwartet kommt, *von ihr in einer Kiste versteckt*. Diese wird von Dieben gestohlen. *Der Krüppel pisst*, während die Diebe die Kiste tragen. Sie meinen, *es sei ein Glas Wasser darin*, » etc. — Quand on se reporte au passage cité de la traduction de Schiefner, il ne paraît pas aussi clair que le dit Benfey que la femme *trompe* son mari, mais il est évident que c'était bien là le sens du conte que le compilateur de la vie du Bouddha a transformé en légende pieuse. — Benfey a déjà rapproché de ce récit un conte où un amant, pour tromper un mari, se cache également dans une caisse, qui est censée contenir des marchandises, conte qui se trouve dans la rédaction arabe du *Roman des sept Sages*; voyez l'analyse de Loiseleur-Deslongchamps, dans son édit. des *Mille et un Jours*, édition du Panthéon littér., p. 294, et la traduction de Burton, VI, 168.

Floire et Blanchefleur, nous devons faire remarquer : d'abord, que les partisans de l'hypothèse byzantine ont été encore moins heureux que nous ; en outre, que, même si l'on rejette la dernière partie de notre travail, les deux premières, relatives aux détails de mœurs et de couleur locale, et à certains traits communs d'imagination, n'en gardent pas moins leur valeur.

Gédéon HUET.

P. S. Ce travail était achevé en brouillon, lorsque M. G. Paris, à qui j'en parlais, et qui était arrivé depuis quelque temps, sur l'histoire de *Fl. et Bl.*, aux mêmes conclusions que moi, eut l'amabilité de me signaler le mémoire de M. Italo Pizzi, *Le somiglianze e le relazioni tra la poesia persiana e la nostra del medio evo*, Torino, 1892 (extrait des *Memorie della R. Academia delle scienze di Torino*, série II, t. 42). M. Pizzi tait (p. 16 de ce travail) des rapprochements entre *Fl. et Bl.* et des récits *persans*. Ses rapprochements portent sur trois points : 1° les enfants élevés en commun, devenus amoureux l'un de l'autre, et séparés par la volonté du roi, père du jeune homme : M. Pizzi cite les romans *Mihr et Mouchter*, d'Assar, *Selâmân et Absâl*, de Djami ; 2° les funérailles fictives de la jeune fille ; comp. *Houmây et Houmâyoûn*, de Kirmâni ; 3° la façon dont Floire est introduit dans le harem : M. Pizzi compare l'aventure de Bijen, chez Firdousî, que la belle Menîjeh rencontre à la fête du printemps et fait introduire dans ses appartements dans une caisse (*arca*) parfumée. N'étant pas orientaliste, je n'ai pu vérifier les rapprochements de M. Pizzi sur les deux premiers points ; quant au troisième, je note que dans la traduction de Mohl (édition in-8, t. III, p. 269), il n'est pas question d'une caisse, mais d'une litière ; et qu'en outre la coïncidence de l'introduction de Floire dans la tour avec la fête de Pâques-fleuries ne se trouve que dans les versions du 2e groupe, et peut bien, par conséquent, n'être pas primitive. En tout cas, les rapprochements de M. Pizzi méritent d'être signalés, et il serait à désirer qu'un orientaliste fît un travail approfondi sur ce groupe de récits, arabes aussi bien que persans.

LES BIBLES CASTILLANES

INTRODUCTION

L'histoire de la Bible en Espagne est un des plus beaux sujets d'étude qui se puissent concevoir. Elle commence avec Priscillien, ce condamné qui resta pour l'Espagne une sorte de saint national, et elle se continue avec Lucinius Beticus, l'ami fidèle auquel saint Jérôme envoya le premier manuscrit complet de la Vulgate. Dès le VIIIe siècle, on voit se former à Séville et se développer à Tolède la grande école de paléographie sacrée à laquelle nous devons le *Codex Toletanus*, le *Codex Cavensis* et les bibles de Ximénès. Avec Théodulfe, cet évêque carolingien resté visigoth, la Bible latine de l'Espagne, avec toutes ses originalités, pénètre jusqu'aux bords de la Loire, tandis que, par la Catalogne, les textes d'origine espagnole donnent la main à ceux du midi de la France. En effet, quelque fermée aux influences du dehors que soit l'Espagne sous la domination des Maures, elle ne cesse d'agir sur les contrées voisines, et les Pyrénées n'ont jamais fermé sa frontière. Les textes visigoths, soigneusement conservés tant que l'Espagne garda son particularisme intellectuel et religieux, diffèrent beaucoup de tous les autres textes bibliques. Disposés, comme l'avait voulu saint Jérôme, suivant l'ordre du canon des Hébreux, remplis de leçons parfois excellentes et primitives, plus souvent d'origine suspecte, ils constituent un groupe extrêmement cohérent et sont inséparables de l'ancienne forme du culte dans la Péninsule, de la liturgie mozarabe. Ils affirment le caractère indépendant de l'Espagnol, ils conservent les traditions locales d'une Église que la domination des Arabes avait isolée de Rome et du continent, et qui s'est maintenue par un prodige de ténacité. Par eux, l'esprit de la littérature hébraïque s'est perpétué bien mieux dans le monde espagnol, où les juifs tenaient tant de

place, que dans nos pays où la civilisation chrétienne avait tout nivelé. Sans qu'il faille voir de l'esprit scientifique là où il y avait surtout de la curiosité et un grand esprit de conservation, il faut dire à l'honneur de l'Espagne que ce pays est le seul où les bibles aient toujours été enrichies de variantes, où l'on ait attaché de l'importance aux anciens textes dont on ne voulait pas que rien fût perdu, et où l'Écriture sainte ait conservé la disposition de la Bible hébraïque, avec sa division en Loi, Prophètes et Hagiographes. A mesure que le croissant se retire, l'originalité religieuse de l'Espagne diminue. L'influence de l'ordre de Cluni au XIe siècle, l'imitation de la France sous le règne de saint Louis, plus tard les relations avec l'Italie amènent dans la Péninsule des textes bibliques étrangers. Mais, à la Renaissance même, nous verrons l'Espagne seule capable de produire cette première œuvre de science du monde moderne qui est la Polyglotte d'Alcalá. De même, au XIVe et au XVe siècle, l'esprit d'indépendance nationale et de fidélité aux traditions continue à s'affirmer dans les traductions castillanes, les seules dans tout le moyen âge pour lesquelles le texte hébreu ait fait autorité.

Avec Alphonse X, l'amour de la Bible se manifeste, uni à une conception historique très remarquable, dans l'*Historia general*. C'est l'époque du règne de l'influence française, et l'Histoire scolastique de Pierre de Troyes fournit le cadre de l'*Historia general*, mais celle-ci est beaucoup moins une Bible et beaucoup plus une histoire universelle que la Bible historiale, qui a eu tant de succès en France. Vers le même temps, on commence à traduire la Bible elle-même en castillan, et ces traductions textuelles rentrent peu à peu dans l'*Historia general* pour la compléter, pour se fondre avec elle et pour en faire une Bible autant qu'un livre d'histoire. Au XIVe siècle, nous voyons apparaître les traductions, ou plutôt les revisions du texte reçu castillan d'après l'hébreu, œuvres d'un véritable mérite scientifique auxquelles le XIIIe siècle avait déjà préludé. Elles ne sont probablement pas dues aux fidèles de la religion d'Israël, mais aux juifs baptisés, si nombreux dans l'Église et dans le pays. Ces œuvres d'une science excellente sont encore dépassées par l'entreprise, sans égale au moyen âge, du grand maître de Calatrava, D. Luis de Guzman, à laquelle nous devons la fameuse Bible d'Olivarès. Jamais on n'a vu l'esprit chrétien

et la science juive plus noblement associés ni plus respectueux l'un de l'autre. C'est ici qu'il est bien permis de parler d'esprit scientifique, et la courtoisie castillane prête un charme infini à la correspondance du grand seigneur et du rabbin, soigneusement conservée dans le célèbre manuscrit des archives d'Albe comme un monument de la tolérance des temps passés.

L'art espagnol, que nous avons vu, dès ses origines, imprégné de l'esprit de la Bible, embellit encore les derniers monuments de la science biblique et leur donne un caractère tout particulier. Les mss. des traductions castillanes faites sur l'hébreu ne ressemblent en rien aux autres mss. bibliques du moyen âge. S'il est vrai que les juifs ne devaient faire aucune représentation « des choses qui sont dans les cieux, sur la terre ni dans les eaux plus basses que la terre », les enfants d'Israël admis dans l'Église par un baptême peu volontaire n'étaient pas tenus à la même réserve ; mais ils avaient à mettre au service de l'art religieux une tradition toute différente de celle des chrétiens et nous leur devons un véritable renouvellement de l'art religieux espagnol.

Lorsque les juifs sont expulsés d'Espagne, la Bible castillane sert encore de trait d'union entre les juiveries d'Italie et d'Orient et la patrie regrettée. La Bible imprimée tour à tour en caractères hébreux et latins, à Constantinople en 1547, à Ferrare en 1553, puis bien souvent, pendant longtemps et en beaucoup de lieux, patrimoine national des communautés espagnoles dispersées, n'est au fond pas autre chose que l'ancienne Bible castillane du XIVe siècle, rajeunie à l'usage des juifs d'Orient.

L'histoire des versions de la Bible en castillan est encore peu connue aujourd'hui. Il serait injuste de faire un reproche aux savants espagnols de l'ignorance où nous en sommes. Rodriguez de Castro, Joaquín de Villanueva et Eguren ont amassé sur ce sujet de précieux documents, mais personne n'a su former un corps de tous ces renseignements épars et en tirer une véritable histoire. Est-ce par défaut d'habitude de la critique, et n'est-ce pas aussi parce qu'il n'est pas possible de voir clair dans l'histoire de la Bible, quand on ne l'embrasse pas dans toutes ses parties? Quoi qu'il en soit, les savants espagnols s'entendent à faire bon accueil aux confrères qui visitent l'Espagne, attirés par les trésors de leur littérature. Je savais que je retrouverais les directions éclairées et les conseils bienveillants du R. P.

Fidel Fita, de D. Antonio Paz y Mélia et de D. Antonio Rodriguez Villa; Mme la duchesse d'Albe a bien voulu me procurer l'entrée des archives de la *Casa de Alba*; D. Marcelino Menéndez y Pelayo a eu l'obligeance de me donner la description d'un ms. qui lui appartient, et j'ai trouvé auprès du bibliothécaire de l'Escorial, le R. P. Benigno Fernández, le concours le plus gracieux. J'ai eu, de plus, cette bonne fortune de me rencontrer à l'Escorial avec l'auteur de l'excellent travail sur la Légende des infants de Lara, D. Ramón Menéndez Pidal, sans l'aide duquel j'aurais été incapable de me tirer des difficultés de la paléographie et de la langue castillane.

Il est dangereux en effet, et ce n'est pas la première fois que j'en fais l'expérience, d'aborder, avec une connaissance insuffisante de l'idiome et de l'histoire littéraire du pays, l'étude des *cosas de España*. Je ne me serais pas engagé dans cette entreprise si je n'y avais été encouragé par les conseils amicaux et soutenu par les directions de M. Alfred Morel-Fatio. Ici comme en Italie, je ne peux prétendre faire une œuvre dont l'honneur doit être réservé aux savants du pays. J'apporte simplement à cette étude la contribution d'un ami de la Bible, habitué à l'étudier en divers pays et en diverses langues, mais ce n'est pas en quelques jours que je pourrais prétendre m'être rendu compte des richesses de la Bibliothèque de l'Escorial.

J'ai cru nécessaire, pour que ma recherche ne fût pas incomplète, de la poursuivre jusqu'en Portugal. Je savais que j'y trouverais peu de chose : je n'y ai presque rien trouvé. La seule ancienne bible portugaise dont on ait conservé la trace a disparu depuis plus de cent ans, et le ms., du reste peu intéressant, que j'allais voir à Lisbonne, ne s'y trouve plus. Mais mon voyage ne m'a pas été inutile. M. Gabriel Pereira, le savant directeur de la Bibliothèque nationale, a tenu à me consoler de ma déconvenue en mettant entre mes mains tous les ouvrages anciens au moyen desquels on peut reconstituer quelques parties de l'histoire de la Bible portugaise, et Mme Michaëlis de Vasconcellos a bien voulu me communiquer, avec un désintéressement qui m'a profondément touché, toutes les notes qu'elle a réunies pour son Histoire de la littérature portugaise. Je me suis permis de mettre son nom en tête du chapitre sur la Bible portugaise. C'était justice.

I

L'HISTOIRE GÉNÉRALE D'ALPHONSE X

Sur les degrés de la Bibliothèque nationale de Madrid, deux statues symbolisent la science espagnole, ce sont celles d'Isidore de Séville et du roi Alphonse X *el sabio* (le savant). Nous n'avons pas à dire ce qu'Alphonse X a fait pour le progrès des lettres, ni quelle part il a eue dans les grandes entreprises littéraires auquel son nom est resté attaché [1]. Une seule de ses œuvres appartient à notre examen, c'est l'*Historia general*, et elle intéresse notre étude dans la mesure seulement où ce grand livre d'histoire est une histoire de la Bible — nous ne disons pas une traduction de la Bible, car l'*Historia general* n'était pas cela dans la pensée de ses auteurs. Ce ne sera pas chose facile de déterminer ce qui, dans les mss. de l'*Historia general*, appartient à l'œuvre des savants du règne d'Alphonse X de ce qui a été ajouté plus tard, en partie contrairement au plan primitif. Presque tous nos mss. sont postérieurs d'au moins un siècle à l'époque du roi savant (1252-1284). C'est à la comparaison de ces mss. entre eux et avec les autres mss. de la Bible castillane que nous aurons à demander la lumière sur un sujet si délicat.

Ces mss. sont de deux espèces : les uns se bornent à un récit historique, tiré de la Bible et des auteurs profanes, les autres mêlent au résumé de l'histoire des traductions textuelles des livres saints. Pour établir cette distinction, nous allons donner une liste sommaire des mss. de l'*Historia general*. Ceux que nous connaissons sont au nombre de vingt-trois, en plus des mss. perdus.

---

1. Sur Alphonse X, voyez G. Ibañez de Segovia, mis de Mondejar, *Memórias históricas del Rei Alonso el Sabio*, Madrid, 1787, in-folio; N. Antonio, t. II, p. 78; *Memorial histórico español*, t. I, p. 1, et t. II, p. 1, 1851; J. Amador de los Rios, *Hist. crit. de la Lit. Esp.*, t. III, p. 447; B. Gams, *Kirchengesch. Spaniens*, t. III, 1, p. 150, 354 et 368; J.-F. Riaño, *Discorso, R. Ac. de la Historia*, 1869; les *Cantigas de S. Maria*, édit. de l'Acad. de l'Histoire, par le mis de Valmar, t. I, Madrid, 1889, in-4; *Groeber's Grundriss*, t. II, II, p. 408; R. Menéndez Pidal, *La leyenda de los infantes de Lara*, Madrid, 1896.

Ms. perdu de J.-L. CORTÈS (N. Antonio). Ire partie (Pentateuque), sans traductions textuelles. 1339.

Esc. Y. j. 6. Ire partie, avec traductions textuelles. XVe siècle.

Esc. X. j. 1. Même contenu. Première moitié du XVIe siècle.

Esc. Y. iij. 12. Commencement de la Ire partie (de la création à l'histoire de Jacob), sans traductions textuelles. XVe siècle.

Esc. O. j. 1. Même contenu, en portugais. XIVe-XVe siècle.

Esc. Y. j. 3. Suite de la Ire partie (de l'histoire de Joseph à la fin de l'Exode ?), sans traductions textuelles. XVe siècle.

BIBL. NAC. I. i. 78. Seconde moitié de la Ire partie (Exode-Deutéronome), sans traductions textuelles. XVe siècle.

Esc. Y. j. 4. Même contenu. XVe siècle.

Ms. de D. M. MENÉNDEZ Y PELAYO. Commencement de la IIe partie (Josué et Juges), sans traductions textuelles. XIVe-XVe siècle (mutilé).

BIBL. NAC. I. i. 79. Commencement de la IIe partie (Josué et commencement des Juges), sans traductions textuelles. XVe siècle.

BIBL. REAL 2. N. 4. Même contenu. XVe siècle.

Esc. Y. iij. 13. Même contenu. XVe siècle.

Esc. O. j. 11. Première moitié de la IIe partie (de Josué à l'histoire d'Absalon), sans traductions textuelles. Commencement du XVe siècle.

Esc. Y. j. 7. IIe partie, de Josué jusqu'avant l'histoire de David, sans traductions textuelles. XVe siècle.

Esc. Y. iij. 22. IIe partie, de Josué à l'histoire d'Étéocle et de Polynice, sans traductions textuelles. XVe siècle.

Esc. Y. j. 1. Fin de la IIe partie (de l'histoire d'Hercule à la fin du IIe livre des Rois), sans traductions textuelles. 1405.

Esc. X. j. 2. IIe partie, avec traductions textuelles (?). Première moitié du XVIe siècle.

EVORA CXXV 2-3 IIe partie et commencement de la IIIe (de Josué aux Chroniques), avec traductions textuelles. XIVe siècle (?).

Esc. Y. j. 8. Première moitié de la IIIe partie (des Psaumes à Ésaïe), avec traductions textuelles. XVe siècle.

BIBL. NAC. U. 38. Même texte. XVe siècle.

Esc. Y. j. 11. IVe partie (de Nabuchodonosor aux Ptolémées), sans traductions textuelles. XIVe siècle.

Esc. X. j. 3. Même contenu. Première moitié du XVIe siècle.

BIBL. NAC. (autrefois *Archivio histórico* S. B. 6. 6). Même contenu. XVe siècle.

Esc. I. j. 2. IVe et Ve partie et Nouveau Testament (de Daniel aux Épîtres catholiques), avec traductions textuelles. XIVe siècle.

On voit que nous possédons une série à peu près complète de ms. des diverses parties de l'*Historia general*, mais ces mss. sont de deux espèces : les uns sont sans traductions textuelles

de l'Écriture sainte, les autres donnent, entremêlé au récit de l'Histoire d'Alphonse X, le texte à peu près complet de la Bible. Chose singulière, aucun des nombreux auteurs qui ont parlé de l'œuvre d'Alphonse X n'a songé à faire cette distinction. Ils ont tous admis que le roi *sabio* avait fait entrer dans son Histoire générale la Bible tout entière. Le contraire est le vrai : un regard attentif sur la liste des mss. suffit à le rendre probable, et nous allons l'établir.

Nous disons que l'œuvre commencée, mais non achevée, par ordre du roi Alphonse X, devait être uniquement une œuvre historique et nullement une traduction textuelle de la Bible.

Les hommes de l'époque des croisades avaient un grand désir de connaître les événements du passé, mais ils aimaient à retrouver l'Histoire universelle dans la religion. La Bible était pour eux un livre sacré, mais en même temps un livre d'histoire, et il ne leur venait pas à l'esprit de séparer l'Histoire sainte de l'histoire des peuples anciens. C'est dans cette pensée que Pierre de Troyes (Pierre le Mangeur ou Comestor) composa, avant 1179, sa célèbre Histoire scolastique, où l'histoire du monde ancien est enseignée dans le cadre de l'Ancien et du Nouveau Testament. Comestor fut, avant Vincent de Beauvais, le maître d'histoire du moyen âge. Après un certain temps, le besoin se fit sentir de mettre l'Histoire scolastique à la portée de ceux qui n'entendaient pas le latin. En 1295, plus de cent ans après la mort du doyen de Troyes, dix ou onze ans après la mort d'Alphonse X, un chanoine d'Aire en Artois, Guyard des Moulins, mit en français ce qu'il appelait « l'Histoire écolâtre », en la remaniant et en la combinant avec certains extraits de la Bible. La « Bible historiale » (c'est le nom qu'on donna à l'Histoire scolastique traduite et complétée) eut un succès immense et qui s'étendit bien au delà des frontières de la France. Néanmoins, le livre de Guyard des Moulins n'arriva à la célébrité que lorsqu'il eut été retravaillé une fois de plus et fondu avec une traduction textuelle de la moitié des livres de la Bible, traduction déjà ancienne de plus de cinquante ans et qui n'avait pu, à elle seule, arriver au succès. Tant il est vrai que le moyen âge avait le goût de l'histoire et qu'il n'admettait pas qu'on isolât la Bible de l'histoire générale. Aussi bien, les hommes de ce temps ne comprenaient l'histoire générale que dans ses relations avec la révélation. Comme en France, la

Bible historiale, l'*Historienbibel*, trouva en Allemagne une grande popularité [1].

L'histoire de la Bible écolâtre en France se retrouve presque trait pour trait dans celle de l'*Historia general* en Espagne.

Ici encore, Pierre le Mangeur fut « le maître ». C'est à lui que les savants employés par Alphonse X allèrent demander l'inspiration et la pensée même de leur œuvre. Pour mieux dire (car Alphonse X a certainement dirigé l'œuvre en personne et il en a en tous cas conçu le plan), il a été le maître d'histoire d'Alphonse le Savant.

Pour rechercher ce que fut l'*Historia general*, telle que la composèrent les savants du règne d'Alphonse X, nous nous adresserons naturellement avant tout aux mss. non interpolés. Cette distinction sera parfois délicate et difficile. Quelles sont les parties de l'Histoire générale dont Alphonse X a vu l'achèvement ? Après sa mort, les continuateurs de son œuvre ont-ils su se défendre de mêler la Bible à l'histoire, comme le demandait le goût du temps et comme, en tous cas, on l'a fait bientôt ? Si, à la fin du livre, nous ne trouvons plus, pour le Nouveau Testament, qu'une traduction pure et simple, nous serons autorisés à considérer cette dernière partie comme une addition postérieure, destinée à compléter un ouvrage inachevé. Au reste, la comparaison avec les mss. des versions textuelles ustifiera cette présomption.

Entrons sans plus tarder dans l'examen de l'*Historia general*.

La Ire partie de l' « Histoire générale », qui comprend le Pentateuque, nous a été conservée par six mss., dont un est portugais. Aucun de ces mss. n'est complet, sinon un seul, qui est altéré à la fin par l'interpolation de traductions textuelles. Il en existait jadis un, non interpolé et complet, écrit à Séville et daté de 1339 ; il se trouvait dans la bibliothèque de J.-L. Cortès. Avec les uns et les autres, nous pouvons reconstituer dans son entier la Ire partie de l'*Historia general*.

Voici le commencement de l' « Histoire générale ». Elle porte dans son titre même, comme dans celui de ses parties les plus anciennes, le nom d'Alphonse le Savant.

---

1. Voyez E. Reuss, *Die deutsche Historienbibel*, Iéna, 1855 ; l'article *Historienbibel*, du même savant, dans la *Realencyklopädie* de Herzog et Hauck, 1899, et Th. Merzdorf, *Die deutschen Historienbibeln*, 2 vol., Stuttgart, 1870.

Ms. Escorial Y. j. 6.

(Fol. 1) *Aqui se comiença la general y grande ystoria que el muy noble rey don Alfonso fijo del muy noble rey don Fernando y de la reyna donna Beatriz mando fazer*[1].

Prologo.

(N)atural cosa es de cobdiciar los onbres saber los fechos que acaescen en todos los tienpos, tan bien en el tienpo que es pasado como en aquel en que estan como en el otro que ha de venir. Pero en estos tres tienpos[2] non puede onbre ser cierto fueras de aquel que es pasado. Ca sy es del tienpo que ha de venir, non pueden saber los onbres el comiençó nin la fin de las cosas que y ha a venir.....

Onde por todas estas cosas yo don Alfonso por la gracia de Dios rey de Castilla de Leon de Toledo de Gallizia de Sevilla de Cordova de Murcia de Jahen y del Algarbe, fijo del muy noble rey don Fernando y de la muy noble rreyna donna Beatriz, despues que obe fecho ayuntar muchos escritos y muchas ystorias de los fechos antiguos, escogi dellos los mas verdaderos y los mejores que y sope y fize ende fazer este libro. E mande y poner todos los fechos sennalados, tan bien de las ystorias de la Brivia como de las otras grandes cosas que acaesçieron por el mundo desde que fue començado fasta el nuestro tienpo.

De las obras que fizo Dios en los primeros dias.

Quando nuestro Sennor Dios crio en el comiençó el çielo y la tierra y todas las cosas que en ellos son, segunt que lo cuenta Moysen que fue santo y sabio y otros muchos que acordaron con el, departiolo y fizolo todo en seys dias desta guisa. El primero dia crio luz y todas las naturas de los angeles buenos y malos que son las criaturas espirituales. E partio ese dia la luz de las tiniebras y a la luz llamo dia y a las tiniebras noche.....

Il n'en faut pas plus que ces quelques lignes pour nous faire voir qu'il ne s'agit nullement ici d'une traduction littérale du texte biblique, mais uniquement d'un récit qui part du texte de la Bible, soit pour le résumer, soit pour le paraphraser. Tel est en effet le caractère de l'œuvre entière. Dès les premières pages, la fable est mêlée à l'histoire. C'est ainsi que l'auteur nous montre Adam et Ève dans une caverne du val d'Ebron. Josèphe et *maestre Pedro* sont les auteurs le plus souvent cités. L'histoire de Ninus et la fable des Argonautes sont mêlées à l'histoire des patriarches. Le Miroir Historial de Vincent de Beauvais a-t-il

1. *Ms.* Y.iij. 12 : laqual comiença assy.
2. Y. j. 6 : en estos tienpos tres; Y. iij. 12 *om.* tres.

servi de source au compilateur? C'est ce qu'il serait curieux de rechercher [1].

Nous allons chercher dans un ms. de la Bibliothèque nationale de Madrid le commencement de l'histoire de l'Exode :

Ms. Bibl. nac. I. i. 78.

(Fol. 1) *Aqui se comiença el onzeno libro de la General estoria.*

De parte maestre Pedro en la su estoria a que llama escolastica, e dixieronla asi porque fu fecha para pro de los escolares e de las escuelas, e diz que la estoria del libro Exodo e la del primero libro de la Bibria que viene ante deste, que es Genesis, que non han departimiento nenguno entre si e que una mesma estoria son. Mas diz que Moysen partio todo el cuerpo de la vieja ley en çinco partes e a cada una dellas llamamos libro por si...

Il n'est pas possible qu'il n'y ait pas, même dans un simple récit historique, quelques traductions plus ou moins textuelles de certains passages de la Bible; c'est ainsi que nous trouvons, au milieu de l'Exode, la traduction des Dix commandements, et dans le livre XXVIIIe celle du Cantique de Moïse aux enfants d'Israël. Nous les citerons d'après le même ms. :

Le Dêcalogue (Ex., xx, 3). *De las palabras de los diez mandados.*

Non averas dioses agenos delante mi. [4] Non faras para ti cosa entallada fascas (*sic*) ydolo nin semejança nenguna de aquello que es en el cielo suso [2] nin de aquellas cosas que son en las aguas so la tierra. [5] Non las aoraras nin las onrraras de otra guisa. Yo so tu Sennor Dios fuerte e geloso e que visito el tuerto e la maldad de los padres en los fijos fasta en la terçera e en la quarta generaçion de aquellos que mal me quieren, [6] e fago misericordiosament fasta en mill generaçion[e]s a aquellos que me aman e guardan los mis mandados. [7] Non tomaras el nonbre de tu Sennor Dios en vano, ca por nozible avra Dios al que lo fiziere. [8] Mienbrate que guardes el dia del sabado por santo. [9] E en los seys dias labraras e faras todas tus obras, [10] e en el seteno, que es sabado e dia de tu Sennor Dios, non faras nenguna labor, nin tu fijo nin tu mançeba nin tu bestia nin el avenedizo que dentro de tus puertas fuere. E en

1. Par son second testament, daté du 21 janvier 1284, Alfonse X lègue au chapitre de la cathédrale de Séville, s'il doit être enterré dans cette église, « les quatre volumes de l'*Espejo istorial* qu'a fait faire le roi Louis de France ». A l'héritier de son royaume, il lègue « ses deux bibles, l'une en trois volumes de grande lettre, couverts d'argent, et une autre bible historiée, en trois volumes, que nous a donnée le roi Louis de France (*Memorial histórico*, t. II, p. 125 et suivante — texte corrigé par conjecture).

2. *Ms.* susi.

los seys dias labraras. [11] Ca el Sennor en los seys dias fizo el çielo e la tierra e el mar e todas las cosas que en ellos son e al seteno dia folgo, e tu fazlo asi, ca por ende bendixo Dios al dia del sabado e fizolo santo. [12] Onrra a tu padre e a tu madre, porque seas tu de luenga vida [sobre la tierra] que te dara tu Sennor Dios por ello. [13] Non mataras. [14] Non fornigaras. [15] Non furtaras. [16] Non diras falso testimonio contra el de tu ley nin aun contra otro. [17] Non cobdiçiaras la cosa del de la tu ley nin aun la de nenguno otro a tuerto. Non desearas su muger, non su serviente, non la servienta, non el buey, non el asno, nin nenguna cosa de los[1] que de la tu ley son.

CANTIQUE DE MOÏSE (DEUT., XXXII). Oyd cielos lo que fablo, oya la tierra las palabras de la mi boca. [2] Cresca commo lluvia el mio ensennami[en]to, desçenda commo roçio la mi palabra, la mi razon asi vaya commo lluvia sobre yerva e commo destellos de agua sobre yervas. [3] Ca el nonbre de Dios llamo, grandeit a nuestro Dios. [4] Las obras de Dios conplidas son e todas las suas carreras e juyzios. Dios fiel e ssyn todo tuerto, justo e derechero. [5] Pecaronle ensuzicados e non son fijos, generaçion mala e aviessa. [6] Estas cosas rendes tu al Sennor, pueblo loco e sin saber... [43] Ca venga la sangre de los sus siervos, e dara vengança en los enemigos dellos, e ssera piadoso a la tierra del su pueblo. Amen[2].

Le récit du voyage du peuple de Dieu à travers le désert n'est pas tiré uniquement de l'Histoire scolastique, de Josèphe, de la Chronique d'Eusèbe et de celle de saint Jérôme. On y entremêle des détails de toute espèce sur l'histoire naturelle, et la mythologie s'y combine avec l'histoire des Hébreux.

Voici, d'après un ms. de l'Escorial, comparé avec le ms. de Madrid, la fin du livre XXIXe, qui termine l'histoire du Deutéronome :

Ms. Esc. Y. j. 4.

En este lugar acabamos el Penthatieuco e nos desenbargamos de todas las razones de los çinco libros de Moysen.

E sea bendicto e ensalçado por ende el nonbre de Nuestro Sennor Dios, que vive e regna por sienpre jamas. Amen.

---

1. *Ms.* las.

2. Je donne, à titre de comparaison, les premiers mots de la traduction textuelle du Cantique de Moïse, que nous trouvons dans le ms. Y. j. 6 :

DEUT., XXXII. Oyd cielos lo que fablo, oy la tierra las palabras de mi boca. [2] Cresca (*ms.* gesca) como lluvia el mio ensennamiento, corra como rucio la mia fabla, asy como el agua sobre la yerva y como el destello sobre la grama. [3] Ca el nonbre de Dios llamare.....

E biva e reyne por muchos annos e buenos e venza sienpre a todos sus enemygos el dezeno don Alfonzo, por la gracia de Dios rey de Castilla de Toledo de Leon de Galizia de Sevilla de Cordova de Murcia de Jahen e del Algarve, que lo fizo fazer[1].

La seconde partie s'étend du livre de Josué à la fin du Ier livre des Rois. Elle est conservée par huit mss. de contenu variable, dont un seul contient des traductions textuelles. Elle commence ainsi dans un ms. de l'Escorial :

Ms. Esc. Y. iij. 22.

Aqui comiença la segunda parte de la General estoria escolastica que mando fazer el muy noble rey don Alfonso fijo del rey don Fernando e de la reyna donna Beatriz[2].

Ms. Esc. Y. j. 7.

(E)n el noveno capitulo del libro de Josue comiença el cuento del rey Busiris de Egypto e de las sus bravezas fasta quel mato Hercules[3]...

Les derniers mots de la table des chapitres nous instruisent sur l'étendue de cette IIe partie :

Ms. Bibl. nac. I. i. 79.

En esta segunda part a scriptos estos cinco libros : El primero de Josua, el segu[n]do de los Juezes, el tercero de Ruth, el primo de los Reyes e 'l segundo de los Reyes.

Il semble que le IIe livre des Rois soit mentionné ici à tort, car à la fin de la IIe partie, ainsi que nous le verrons, l'auteur annonce l'intention de mettre en tête de la IIIe partie l'histoire de David, qui occupe le IIe livre des Rois.

Après la table, le livre lui-même commence par ces mots :

---

1. *Variantes du ms. Bibl. nac.* I. i. 78 : logar — Pentateuco — sea bendito e enxalçado — *om.* que vive *jusqu'à* amen — venza — enemigos.

2. *Ms. Bibl. nac.* I. i. 79 : se comiença. — *Ms. Esc.* Y. j. 7 : comiencan lo libros de — *om.* escolastica — el noble person. *Ce ms. omet tout ce qui suit jusqu'à* Fasta aqui. *Le ms.* Y. iij. 13 *a pour titre* : Este el primer libro de [illegible] segunt la Brivia.....

3. *Ms. Bibl. nac.* I. i. 79 : *El libro de Josue.* El noveno — a [illegible].

Ms. Esc. Y. iij. 22.

Fasta aqui abemos contado en la primera parte desta General estoria las estorias e las leyes del Viejo Testamento en que se ençierran los çinco libros de Muysen a que llam[an] el Panteon [1]. En esta segunda parte que se comiença aqui diremos de la estoria del libro de Josue e de las otras estorias de adelante asy bien por orden por sus libros, commo oyredes que se contaran en este prologo del libro de Josue. E este libro, asy commo departe maestre Pedro en su estoria, lo suele fazer e lieva ende el nonbre...

(Fol. 2) *De los departimientos de los libros de la vieja ley...*

(Fol. 3) *Capitulo ij. que fabla de commo los Judios fizieron cabdillo a Josue...*

Despues de la muerte de Muysen siervo de Dios finco Josue en logar de Muysen por cabdillo de Ysrael, e segun cuenta Josepho... [2].

Le livre des Juges commence ainsi, après une préface où *maestre Pedro en su Estoria* est fréquemment cité :

Ms. Bibl. nac. I. i. 79.

Andado el primero anno del alcaldia de Calef e de Othoniel despues de la muerte de Josue, fincaron los fijos de Israhel sin cabdiello...

Ceci n'est nullement une traduction. De même que nous trouvons, mêlée à l'histoire des combats de Josué, celle de la prise de Troie, l'histoire de Thèbes est racontée au milieu de celle des Juges.

Le Ier livre des Rois est précédé de deux préfaces :

Ms. Esc. Y. j. 1.

(Fol. 100 v°) (Co)nstunbre fue de los sabios en sus libros...

La deuxième est le *Prologus galeatus* de saint Jérôme :

Prologo de sant Jeronimo.

Cuenta Jeronimo en este prologo que veynte e dos letras an los Ebreos por que escriven...

Le Ier livre des Rois commence par ces mots :

---

1. *Variantes du ms.* Y. iij. 13 : contamos — Estoria general — leys — Moyses — llama Pentechuco..... *Le ms. Bibl. nac.* I. i. 79 *a les mêmes leçons*; *il lit seulement* Moysen *et* el Pentatheuco.

2. Y. iij. 13 : Moysen — cabdiello — (*om.* e) segund. *Le ms. Bibl. nac.* I. i. 79 *a les mêmes leçons*; *il écrit seulement* segunt.

Ms. Esc. Y. j. 1.

Andados dies e seys annos del tienpo del obispo Heli juez de Israel...

La deuxième partie se termine ainsi :

Ms. Esc. Y. j. 7.

Agora dexamos aqui la ystoria del rey David que avemos dicha asy como cuenta la Brivia e contarvos hemos adelante luego en la terçera parte[1] desta General ystoria el Salterio que el fiso[2] e los fechos[3] de los gentiles que acaesçieron en el tienpo de los quaranta annos que el reyno[4].

Pour montrer par un nouvel exemple de quelle manière l'*Historia general* traduit la Bible quand elle doit en reproduire les termes textuels, nous donnerons ici le Cantique d'Anne, la mère de Samuel :

Ms. Esc. Y. j. 1.

CANTIQUE D'ANNE (I ROIS, II). Alegre el mio coraçon en el Sennor, alçada es la mi fortaleza en el mio Dios. Ensanchada es la mi boca sobre mios enemigos, porque me alegre yo en aquel que es la su saludat. [2] Non es sancto ninguno commo nuestro Dios nin es otro fueras ende el nin es fuerte ninguno como nuestro Dios... [3] Los que vos gloriades, non querades amochiguar de fablar cosas altas e soberviosas, partanse de vuestra boca las cosas vicias de que husades. Ca el Dios de los saberes el Sennor es e los cuidares a el son aperiados e las otras vanidades son. [4] El arco de los fuertes sobrado e vençido es e los flacos çintos son e çerados e esforçados de fortaleza. [5] Los que primero fueron fartos de panes e de comer en sus esos (*sic*) se alogaron[5] e los que lazdravran de fanbre son fartos, fasta que pario la mannera muchos e la que avie muchos fijos enfermo. [6] El Sennor amortigua e aviva, aduze a los infiernos e saca dende. [7] El Sennor faze pobre e enriquesçe, omilla e alça, [8] levanta del polvo al me[n]guado e alça al pobre del estiercol, que sea[6] con los prinçipes e tenga siella de gloria. Ca del Sennor Dios son los quiçios de la tierra e sobre ellos puso el la redondeza della. [9] Gardara el

---

1. *Evora* : en este terçero libro.
2. *La suite n'est pas dans le ms. d'Evora.*
3. *Le ms.* Y. j. 8 *remplace les mots* que avemos *jusqu'à* fechos *par* : y diremos las razones.
4. Y. j. 8, *pour les dix derniers mots* : en su tienpo.
5. *Ms.* allegraron.
6. *Ms.* son.

los pies de los sus santos e los quieles[1] callaran en las tiniebras. Ca el varon non sera esforçado en su fortaleza [10] e los sus adversarios temeran a Dios e tronara el sobre ellos en los çiellos... El sennor judgara los terminos e los cabos de la tierra e dara inperio a su rey e alçara el cuerno del su Cristo.

Jusqu'ici nous avons suivi avec facilité le plan de l'*Historia general*. Nous avions en effet sous les yeux des mss. nombreux et non interpolés. A partir de la IIIe partie, chacun de nos mss. est à peu près unique, et il n'est pas toujours aisé de retrouver la trame de l'œuvre primitive.

La IIIe partie ne nous est pas entièrement conservée. Nous en avons le commencement, jusqu'aux Chroniques, dans un ms. d'Evora, et la première moitié, jusqu'à Ésaïe, dans un ms. de l'Escorial (Y. j. 8) et dans un ms. de la Bibliothèque nationale de Madrid (U. 38), qui double celui-ci. Nous allons parcourir les mss., tels que nous les avons, en réservant à plus tard l'examen de ce que la IIIe partie de l'*Historia general* a dû être primitivement.

La IIIe partie commence, dans le ms. de l'Escorial, par une préface dans laquelle, malheureusement, le copiste a laissé quelques lacunes, ce qui ne nous permet pas de la donner en entier :

Ms. Esc. Y. j. 8.

(Fol. 1) *Aqui comiença la terçera parte de la General ystoria que el muy noble rey don Alfonso mando fazer.*

(F)asta aqui fablamos de las ystorias y de las rrazon[e]s de la Brivia y de las de los otros fechos de los gentiles que acaesçieron en la primera y en la segunda y en la tercera de las seys hedades en que los santos padres y los otros sabios partieron todo el tienpo desde quando el mundo fue criado y Adan fecho fasta la encarnaçion de Nuestro Sennor Jhesu Cristo y dende adelant fasta do Dios quisiere. E estas ystorias de que fablaremos en este libro terçero desta ystoria son de la quinta hedad la que tovo al rrey David fasta la pasada de Bavilonia como es dicho ..

Suit la table de la IIIe partie et des livres bibliques qui s'y trouvent ; elle se termine comme il suit :

...La ystoria deste Ezechias rey de Israel con las palabras y los fechos del profeta de Dios Tesbites. Y por que se comiença aqui el quarto libro de los

1. *Lisez* : infieles (*impii*)?

Reyes, las ystorias que de aqui adelante venieren en este libro terçero de la Ystoria general todas tan bien de los libros de la Brivia que en este libro son como las otras ystorias de los gentiles van so el titulo del quarto libro de los Reyes fasta los dos libros de Paralipomenon... El libro de Ezechiel. Las ystorias de los dos libros del Paralipomenon.

Aqui se acaban estos libros del Viejo Testamento que aqui avemos dichos y las otras rrazones de los gentiles que y nonbramos otrosy que de todo el terçero libro de la General ystoria son. Agora tornaremos a contar las razones deste libro, y primeramente del traslado de los (*sic*) de Salterio.

Suit immédiatement la préface du Psautier, dont on lira tout à l'heure les premiers mots, puis le Psautier lui-même. Cette préface atteste que les auteurs de l'*Historia general*, ou plutôt, comme nous le verrons bientôt, d'une continuation de ce grand ouvrage, ont fait entrer la traduction textuelle des Psaumes dans leur œuvre. Quant au Psautier, il est traduit assez librement et même quelque peu paraphrasé.

Dans le ms. d'Evora, le Psautier, au lieu d'être placé avant le récit des guerres de David, est inséré entre l'histoire du roi David et celle de son fils Salomon. Il est précédé de la préface que voici :

Ms. d'Evora.

Agora dexamos aqui la ystoria del rey David que avemos dicho assi como la cuenta la Biblia... E contarvos hemos luego en este terçero libro desta General hystoria el Psalterio que el fiso, e desi luego los Cantigos.

Ms. Esc. Y. j. 8.

El prologo del Salterio.

(T)res nonbres cuenta maestre Pedro y Casiodoro que dixeron los sabios latynos y los griegos y los ebreos en estos tres lenguajes a este libro de los Salmos de David...

(Fol. 3 v°) *Este es el traslado del Salterio del santo profeta David de latin en el lenguaje de Castilla.*

Psaume I. Bienaventurado es el varon que non andudo en el consejo de los malos syn ley, nin estudo en la carrera de los pecadores, nin en la sylla de nuzimiento se asento. [2] Mas fue la voluntad del en la ley del Sennor y en la ley del mesura dia y noche. [3] E sera como el arbol que es plantado çerca do corren las aguas, que dara su fruto en su tienpo, y lafoja del non caera, y todas las cosas que fara se daran a bien. [4] Non asy los malos syn ley, non asy como este, mas asy como el polvo a quien echa el viento ante la faz de la tierra. [5] Por ende se non levantan los malos syn ley en el juyzio, nin los

pecadores en el consejo de los justos. [6] Porque conosçe el Sennor la carrera de los justos, y la carrera de los malos y syn ley peresçera.

Ps. XLI. [2] Asy como desea el çiervo las fuentes de las aguas, asy desia la mi alma a ty Dios. [3] Deseo la mi alma a Dios fuente biva. Quando verne y paresçere delante la faz de Dios ?...

Ps. CI. [2] Sennor oye la mi oracion y el mi clamor venga a ty. [3] Non tornes la tu cara de mi, en qualquier dia que yo so atormentado baya la tu oreja a mi. En qualquier dia que yo te llamare, oyeme ayna. [4] Ca falleçieron los mis dias como fumo, y los mis huesos secaronse como quemadura. [5] Ferido so como feno y secoseme el coraçon, ca olvide comer el mi pan. [6] De la boz del mi gemimiento se apego la mi boca a la mi carne. [7] Fecho so semejante al pellicano del desierto, fecho so asy como lechuza en la casa. [8] Vele y so fecho asy como paxaro sennero en el techo.....

Ps. CXXXVI. Sobre los rrios de Bavilonia alli soviemos y lloramos, menbrandonos de Sion. [2] En los salzes [1] en medio della colgamos los nuestros organos. [3] Ca alli nos demandaron palabras de cantares los que nos aduxeron cativos, y los que nos [2] sacaron de alla dixeronnos : [Cantatnos] hyno de los canticos de Syon. [4] Como cantaremos el cantico del Sennor en tierra agena ? [5] Sy me yo olvidare de ti Jherusalem, olvidada sea la mi diestra. [6] Peguese la mi lengua a las mis quixadas, sy me non menbrare de ty, si non dixere de ty Jherusalem en comienço de mi alegria. [7] Mienbrate Sennor de los fijos de Esau [3] en el dia de Jherusalem, que dizen : Vaziad, vaziad fasta en el fundamento, que quier que ha en ella. [8] Fija de Bavilonia tu mezquina, bienaventurado el que te diere el gualardon que tu diste a nos. [9] Bienaventurado el que terna y quebrantara los sus pequennos a la piedra.

Si le Psautier qui est inséré dans l'*Historia general* est emprunté à une traduction antérieure, cette source ne s'est pas conservée en ms. Mais il existe une impression incunable du Psautier (s. l. n. d., vers 1500, à la Bibl. nat. de Paris), qui donne un texte qui ressemble de près à celui-ci.

Après le Psautier, on lit les Cantiques tirés de l'Ancien Testament. La préface qui les précède porte, par une bizarre erreur, le nom de Psaume CLX.

(Fol. 39 v°) *El prologo del traslado de los cantares.*

Cantica en el latin tanto quiere dezir en lenguaje de Castilla como cantar...

CANTIQUE D'ÉSAÏE (ÉS., XII). Confesarme yo a ty Sennor.....

---

1. *Ms.* solazes.

2. *Ms.* non.

3. Vulg : *Filiorum Edom.* Comparez la bible française du XIIIe siècle : « Edom et Sey et Esaü sont non d'un seul home qui fu frere Jacob. »

CANTIQUE D'ÉZÉCHIAS (ÉS., XXXVIII, 10). Yo dixe en medio de los mis dias yre a las puertas del infierno...

CANTIQUE D'ANNE (I ROIS, II). Alegrese el mi coraçon en el Sennor y exaltado es [el mi cuerno en] el mio Dios. Exaltada es la mi boca sobre los mis enemigos, ca so yo alegre en el tu saludable. [2] Non es otro santo como el Sennor, ca non a otro como nuestro Dios. [3] Non querades amochiguar a fablar, gloriandobos en cosas [1] de altezas vanas; partanse de la vuestra boca las maldades viejas, ca el Dios de los saberes el Sennor es, y para el son guisados los cuydares. [4] El arco de los fuertes vençido es y los flacos cenidos de fortaleza y guisados. [5] Los abondados de panes primero alogaronse [2] y los que ovieron fanbre fueron fartos, fasta que pario la mannera muchos y que avie muchos fijos torno flaca. [6] El Sennor amortigua y abiva [3], aduze a los infiernos y saca ende...

CANTIQUE DE MOÏSE (EX., XV). Cantemos al Sennor y alabemosle, ca fecho es el onrrado gloriosamente y el echo en la mar al cavallo y al que lo cavalgava. [2] La mi fortaleza y la mi alabança el Sennor es y el es la mi salud.....

CANTIQUE D'ABACUC (III, 2). Sennor oy yo el tu oymiento y temi...

CANTIQUE DE MOÏSE AUX ENFANTS D'ISRAËL (DEUT., XXXII). Oyan los cielos las cosas que yo fablo, oya la tierra las palabras de la mi boca. [2] Cresca como lluvia el mi ensennamiento, corra como rrucio la mi apuesta palabra...

Après les Cantiques du Psautier et sans même qu'elle en soit séparée, dans le ms. de l'Escorial, par un simple alinéa, on lit dans les deux mss. une préface que nous allons reproduire :

MS. D'EVORA.

Agora dexamos aqui la estoria del rey David e diremos las razones de la estoria de Salomon. Pero queremos vos ante dezir como e por qual razon fue puesto aqui el Psalterio en este logar entre la estoria del rey David e del rey Salomon su fijo en este tercero libro de los Reyes. E otrossi vos diremos e mostraremos todos los capitulos deste tercero libro de los Reyes e del libro de Cantica Canticorum e el de los Proverbios de Salomon e del libro de Sapiencia e del Eclesiastes e otrossi de las profecias de Johel e de Ysayas e de Ose e de Amos e de Jonas e de Naum e de Micheas e del libro de Thobias e del libro de Job e de las prophecias de Ezechiel, losquales libros se siguen entre[l] tercero e[l] quarto libro de los Reyes, segunt vos diremos adelante cada uno en su logar. E esso mismo fazemos de los libros del Paralipomenon

1. *Ms.* cosaz.
2. *Ms.* primeron alongaronse.
3. *Ms.* abia.

que se siguen luego adelante unos enpos otros segunt el ordenamiento de los que fizieron e ordenaron esta general e grand estoria (o) de la Biblia, segunt adelante veredes.

Cette préface nous donne un renseignement assez clair sur les rappports de la IIIe partie de l'*Historia general*, telle que nous l'avons, avec l'œuvre primitive. Il y est parlé en propres termes « du plan qu'ont conçu ceux qui ont rédigé et ordonné cette grande Histoire générale. » Par ces mots, l'auteur de notre préface se déclare postérieur à l'époque d'Alphonse X. Déjà nous aurions pu remarquer que dans le titre de la IIIe partie le roi Alphonse X est mentionné beaucoup plus brièvement. Il ne s'agit certainement plus ici que d'une continuation, interpolée ou non (nous aurons à le dire plus tard), de l'*Historia general* [1].

Ce qui suit la préface en question, du moins dans le ms. de l'Escorial, ce n'est pas l'histoire de David, qu'elle annonce, c'est celle de Darius. Après cette histoire, nous trouvons, dans le même ms. de l'Escorial, une autre préface qui annonce la traduction des quatre livres qui portent le nom de Salomon:

Ms. Esc. Y. j. 8.

(Fol. 114 v°) Fasta aqui [2] avemos contada la ystoria y los fechos del rey Salamon, asy como lo cuenta el terçero libro de los Reyes y otros sabios que fablan del. Agora, como quier que los santos padres hordenaron la Brivia en aqueste logar en los quatro libros que Salamon fizo, nos, por la razon que nos conpuso Salamon, tenceremos por buen ordenamiento de poner los luego enpos la su ystoria del, por que vengan todos los sus fechos unos enpos otros, asy como los el fizo y como quier que los santos padres fagan su ordenança en estos quatro libros mismos y ponen primero los Proverbios y desy el Eclesiastes, enpos estos Cantica Canticorum y en el cabo el libro de Sapiençia...

La première des deux préfaces que nous venons de citer énumère les livres de la Bible exactement dans l'ordre où ils se lisent dans le ms. d'Evora, d'où nous l'avons tirée. La deuxième annonce l'intercalation des livres de Salomon à la suite de l'histoire de ce roi. Cette série de livres textuellement traduits est

1. Nous remarquerons que l'*Historia general* n'est pas mentionnée, quoi qu'en dise N. Antonio, dans le second testament d'Alphonse X, daté du 21 janvier 1284 (*Memorial histórico*, t. II, p. 125 et suiv.).

2. *Ms.* aque.

tellement étrangère, quoi qu'en dise le continuateur, au plan des savants d'Alphonse X, que nous n'avons le choix qu'entre deux hypothèses, ou une continuation tardive, ou une interpolation. Si la base documentaire ne manquait, pour le moment du moins, à cette dernière hypothèse, nous nous y arrêterions dès à présent sans autre examen, mais nous n'avons aucun ms. de la IIIe partie sans traductions textuelles. Il faut donc réserver notre jugement jusqu'à ce que nous ayons achevé la revue des mss. de l'*Historia general*. Disons-le sans tarder, l'examen complet des mss. ne fera que confirmer notre premier sentiment. Ici comme ailleurs, les traductions textuelles des livres bibliques sont une interpolation dans l'*Historia general*.

Cela dit, nous continuerons notre étude en donnant, d'après le ms. de l'Escorial (qui du reste ne suit pas exactement l'ordre annoncé par la seconde préface), les premiers mots des livres de Salomon, textuellement traduits :

Ms. Esc. Y. j. 8.

(Fol. 115) *Aqui comiença el libro Cantica Canticorum que fizo Salamon.*

Besome con beso de la su boca, mejores son las tus tetas que vino, [2] huelen muy bien por muy buenos unguentos que traen y son en ellas. Olio espendido el tu nonbre y por ende te amaron mucho las mançebillas. [3] Traeme enpos de tu y correremos enpos el buen olor de los tus unguentos. Metiome el rey en los sus çilleros...

(Fol. 117 v°) *Aqui comiença el libro de los Proverbios de Salamon.*

Los Proverbios de Salamon fijo de David rey de Isrrael, [2] para saber sapiençia y ensennamiento [3] y entender las palabras de sabiduria y resçebir ensennança y demostramiento y justiçia y juysio y ygualtad, [4] y que ayan los pequennos argudeza y el mançebo saber y entendimiento...

(Fol. 131 v°) *Aqui comiença el libro de Sapiençia que fizo Salamon.*

Amad justiçia los que judgades la tierra, lo que de Dios sentierdes sentidlo en bontad y buscadle con synplidat de coraçon. [2] Ca le fallan [los que non] le ensayan y le buscan para eso...

(Fol. 142 v°) *Aqui comiença el libro de Eclesiastes fijo de David rey de Jherusalem.*

[2] Vanidad de vanidades, dixo Salomon Eclesiastes, vanidad de vanidades, y todas las cosas vanidad. [3] Que mas ha el onbre de todo su trabajo que lazra so el sol ? [4] Linage pasa y linage viene, y la tierra sienpre esta...

Aussitôt après les livres de Salomon, nous rentrons dans l'ancienne tradition du mélange de l'histoire sainte et de l'his-

toire profane. L'histoire de Brutus, roi de Bretagne, inaugure le morceau suivant, qui commence ainsi :

(Fol. 147 v°) Pues que avemos contada la ystoria del rey Salomon y los libros que el fizo, contaremos de sus gentiles que acaesçieron en su tienpo...

Après ce morceau d'histoire ancienne, on lit dans le ms. les prophètes, reproduits en grande partie textuellement, mais dans un ordre étrange et non sans que l'histoire des peuples païens soit parfois intercalée entre eux :

(Fol. 199 v°) Agora diremos de Joel profeta que profeto en tienpo deste rrey Amasias.

La palabra del Sennor que es fecha a Joel. [2]Oyd esto los viejos y entendedlo en las orejas...

(Fol. 202) Agora dexamos aqui la ystoria de la Brivia y tornaremos a contar las rrazones de los gentiles...

(Fol. 204) Agora dexamos aqui la ystoria del rrey Azarias y tornaremos a contar de los profetas que profetaron en el su tienpo.

Aqui se comiença el libro de Ysayas profeta y este es el prologo.

El que los libros de los profetas leyere... [1].

Esaïe, I. [2]Oyd cielos y perçibe la tu tierra con las orejas, ca el Sennor fablo y dijo : Fijos crie y exalte, y ellos despreçiaronme. [3] Conosçe el buey al que pensava del y le mantenia y el asno al pesebre de su sennor, y Ysrael non conosçio a mi nin me entendio el mio pueblo del. [4] Vay a la gente pecadora, pueblo grave por desigualdad...

Es., VII, 14. Evad que conçebira virgen y parira fijo y sera llamado el nonbre del Emanuel. [15] Comera manteca y miel, que sepa demostar lo malo y escoger lo bueno...

Es., IX, 6. Ca nos es nasçido el pequennuelo y es dado fijo a nos y sennorio fecho sobre el su onbro, y sera llamado el su nonbre a todas estas maneras maravilloso, consejero, Dios fuerte, padre del siglo que ha de venir, prinçipe de pas. [7] Amuchigado sera el ynperio del y la su pas non avra fin tanto durara, sobre la silla de David durara, y sobre el su reyno del...

Nous retrouverons plus tard l'original de cette version du livre d'Esaïe dans la plus ancienne traduction textuelle de la Bible (ms. Esc. I. j. 6).

Suit immédiatement la préface des petits prophètes, comme si le livre de Joël n'avait pas déjà été copié plus haut.

---

1. Préface de S. Jérôme : *Nemo cum prophetas.....*

Prologo a los doze profetas menores.

Segunt dize la Brivia en el comiençó del libro dellos, non los ordenan los ebreos como los latinos... [1].

A partir d'ici, nous n'avons plus d'autre guide que le ms. d'Evora. Ce ms., qui paraît donner une traduction textuelle des quatre livres des Rois, les dissèque d'une manière assez curieuse et qui n'est pas sans à propos, en les entremêlant aux livres bibliques qu'ils expliquent. Au reste, le ms. d'Evora se continue exactement dans le ms. I. j. 2 de l'Escorial, qui commence à l'endroit précis où finit le premier ms. et qui, à en juger par le texte, lui ressemble comme un frère.

Voici donc la suite des livres bibliques dans le ms d'Evora. Ce ms. ne m'est malheureusement connu que par le catalogue imprimé, mais encore inédit (car le t. IV n'a jamais été mis en distribution), de cette bibliothèque.

Osée, textuel, avec préface : « En los tiempos de Osias... »

Amos, textuel : « Las palabras de Amos... »

Jonas, de même : « Fecha es la palabra del Sennor a Jonas... »

Suite du IVe livre des Rois.

Tobie, textuel : « Thobias fijo de Ananiel... [2].

Job, précédé d'une préface traduite de saint Jérôme : « Costrenido so de responder... »

Fin du IVe livre des Rois.

Ezéchiel.

Chroniques.

Je ne peux pas parler en détail de ces livres, n'ayant pas vu le ms. d'Evora. Je continue à parcourir la série des livres de la Bible, cette fois d'après le ms. de l'Escorial qui prend la suite de celui d'Evora. Cest ici que doit commencer la IVe partie, mais le ms. ne songe pas à l'indiquer.

Ms. Esc. I. j. 2.

(Fol. 1) DANIEL. Todos los que fablan sobre las visiones del Daniel profeta departen...

Encomençarle hemos en el lenguaje de Castiella, segunt que dize Jheronimo en el latin.

---

1. Préface de S. Jérôme : *Non idem ordo est*.....

2. La préface : *Tobi filius Ananiel*... se lit dans la bible de Théodulfe.

En el terçero anno del regna[do] de Joachim...

DAN. IX, 24 : Car setenta semanas son abreviadas sobre el tu pueblo e sobre la tua cibdad santa, porque sea acabada la prevaricacion e el pecado aya fin e sea destruyda la maldad e sea trayda la profeçia [1] perdurable e sea conplida la vision e la profeçia e sea ungido el santo de los santos...

(Fol. 12 v°) De la razon de la ordenança de los libros destos profetas, Jheremias, Baruch, Daniel con sus reyes...

ABDIAS-SOPHONIE. (E)l comiençó de las palabras de Abdias es este.

Jacob patriarcha ovo hermano a Esau... (résumé).

(Fol. 15) JÉRÉMIE. Jheremias profeta, de cuyas razones este prologo es escripto...

Las palabras de Jheremias profeta, fijo de Elchias... (résumé, suivi d'un extrait de *maestre Pedro*).

(Fol. 38 v°) BARUCH. Este libro que lieva el nombre de Baruch e le dizen assi non lo an en la leyenda del ebrayco...

Estas son las palabras que dixo Baruch...

(Fol. 42 v°) JUDITH. Esta hystoria de Judith profeta, assi como cuenta maestre Pedro, en caldeo era...

Arphaxat rey de Media avie conquistado muchas gentes e metidas...

(Fol. 49) ESDRAS. Domiciano e Rogatiano...

En el primer anno del regnado del rey Ciro... (textuel, avec des rubriques qui ne sont pas dans le texte latin).

Néhémie, résumé.

Suivent les derniers des petits prophètes :

(Fol. 69) AGGÉE. (C)uenta Jheremias...

ZACHARIE. En el secundo anno del regnado de Dario...

(Fol. 73) MALACHIE. (D)ios manda al pueblo de Israel...

Amevos [2], dize el Sennor, e dixiestes vos [3]... (abrégé).

Suivent quelques notions historiques. Nous lisons, au fol. 74 v°, d'après Rodriguez de Castro :

Sobresto es agora aqui a saber que las historias que dichas avemos en esta nuestra General hystoria de comiençó del mundo e de quando Adam fue hecho fasta este logar, que todas las levamos departidas por annos...

(Fol. 75) ESTHER. Esta hystoria del libro de Esther...

Dize sant Jheronimo : Cierta cosa es que el libro de Ester...

Cuenta Josepho que despues del rey Xerses... (résumé).

---

1. *Lisez* : justiçia.
2. *Ms.* (A)uemos.
3. *Ms.* dixientesnos.

(Fol. 82) ECCLÉSIASTIQUE. Toda sapiencia viene de Dios e con el fue siempre e sera...

(Fol. 96, après une préface) MACHABÉES. (E) acontesçio, segunt cuenta Jheronimo en la Biblia... Dize Josepho... : El rey Alexandre regno doze [1] annos, commo avedes oydo...

Le récit de l'histoire des Machabées est un résumé des deux livres qui portent ce nom, mais cet arrangement du texte biblique est très développé et il semble que ce soit en grande partie une traduction textuelle du texte biblique. L'histoire des Machabées se continue dans l'histoire d'Hérode, empruntée à l'Histoire scolastique. Nous ne connaissons pas la fin de ce morceau historique, car il y a, dans le ms. unique, une lacune entre le feuillet 165 et le feuillet 166, qui nous transporte au milieu du chapitre XVIII de saint Matthieu.

Quant aux livres du Nouveau Testament, dont la traduction textuelle, incomplète à la fin, occupe la suite du ms. de l'Escorial que nous venons de décrire, nous n'en parlerons pas en ce moment. Nous nous réservons, en effet, de démontrer que cette traduction du Nouveau Testament, plus ancienne de beaucoup, a été simplement plaquée après coup, à titre de complément, à la fin de l'Histoire générale et de sa continuation, elle-même interpolée. Pour le prouver, il nous suffira de montrer le même texte dans un ms. de la première moitié du XIVe siècle (Esc. I. j. 6) et de faire remarquer que les formules peu variées par lesquelles le continuateur a coutume d'introduire ses additions successives : *Fasta aqui...*, *agora dexamos...*, *agora diremos...*, ne se retrouvent plus ici, non plus qu'on n'y voit aucune trace de ces résumés historiques qui constituent l'*Historia general*.

Au reste, la même version nous a déjà paru avoir servi à celui qui a inséré dans l'*Historia general* la traduction textuelle des livres des Prophètes, ou du moins celle du livre d'Esaïe : nouvel argument contre l'authenticité des parties traduites textuellement, soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament.

Mais voici deux mss. qui diffèrent entièrement de ce qui précède et qui nous font voir la continuation de l'*Historia general*

1. *Ms.* toze.

sous un tout autre jour. Si nous n'avons pas de ms. sans traductions textuelles de la IIIe partie, nous en avons deux de la IVe. Les mss. Y. j. 11 de l'Escorial et S. B. 6. 6 de l'*Archivio histórico* (actuellement à la Bibliothèque nationale de Madrid), nous ont conservé une autre IVe partie de l'Histoire générale, qui commence, comme la IVe partie que nous venons d'analyser d'après le ms. I. j. 2, avec le règne de Nabuchodonosor et qui ne comprend pas un mot du texte biblique. L'*explicit* annonce une V^e^ partie, qui devait commencer avec l'époque d'Antiochus Épiphane et, par conséquent, comprendre les guerres des Machabées et l'histoire d'Hérode, laquelle termine l'Ancien Testament dans le ms. I. j. 2 que nous avons suivi en dernier lieu. Voici le titre (après la table des chapitres) et les premiers mots du ms. de Madrid. Cette V^e^ partie n'est pas entièrement perdue, car nous en avons trouvé une partie dans le ms. I. j. 2 de l'Escorial, que nous venons d'étudier.

BIBL. NAC. S. B. 6. 6.

(Fol. 16) *Aqui comiença el quarto libro de la General estoria, que cuenta de los fechos de los gentiles, quel muy noble rey Don Alfonso mando fazer.*

Prologo primero. (F)asta aqui avemos llevadas las estorias de las quatro hedades del mundo...

Le ms. de l'Escorial commence ainsi :

Ms. ESC. Y. j. 11.

(Fol. 1) En razon de los titulos de las ystorias deste quarto libro departimos assi o damos por titulos departidos a cada una dellas nombre del rey en cuyo tiempo acaesçieron. Es de saber que, maguer que Nabucodonosor rey de Babilonia e sus herederos que fueron estos por todos padres e fijos, estos reyes...

Ce récit comprend l'histoire d'Astyage, celle de Cambyse, de Xerxès, d'Alexandre et de Ptolémée. On y voit également figurer Brennus (*Brennio*) et on y lit des détails relatifs à l'histoire de l'Algarve (*Alegrabo*), à celle des Suèves et à celle des Sénonais d'après *maestre Godofre* (Godefroy de Viterbe) dans son *libro Pantheon*, enfin à Carthage et à Rome.

Le ms. qui nous a conservé ces chapitres d'histoire se termine ainsi :

E porque acaesçio esto deste rey Apolonio con este rey Antioco el grande rey de Assiria en el tienpo, ponemoslo en el su tienpo, e comiençase la quinta inta parte desta Ystoria en el rey Apolonio...

Fenesce el quarto libro de los gentiles desta General ystoria.

Il existe donc une IVe partie de l'*Historia general*, sans nul doute postérieure à l'époque d'Alphonse X, mais conforme au plan primitif, et qui ne contient aucune traduction textuelle de la Bible. Comment douter qu'il ait existé également une IIIe partie, sans intercalation de textes bibliques, qui ne s'est pas conservée ? En ce cas, la continuation de l'Histoire générale, avec intercalation de traductions textuelles des livres bibliques, que nous avons étudiée, n'est qu'une adaptation postérieure et une accommodation au goût du siècle, qui réclamait des versions littérales. Ainsi les destinées de l'*Historia general* se trouvent être identiques à celles de la Bible historiale française. Il reste à retrouver un ms. de la IIIe partie de l'*Historia general* non interpolée. Dès à présent, nous avons le droit d'admettre que de tels mss. ont existé, que le plan du roi Alphonse X n'a pas été changé par les continuateurs authentiques de son œuvre et que les traductions textuelles de la Bible qui se lisent aujourd'hui dans l'*Historial general* ne sont que des interpolations.

II

TRADUCTIONS D'APRÈS LE TEXTE LATIN

§ 1. *Manuscrit aragonais de la première moitié de la Bible, avec les Psaumes d'Herman l'Allemand.*

Le ms. I. j. 8 de l'Escorial nous a conservé une partie d'une version de la Bible qui présente pour nous le plus vif intérêt. D'abord, c'est, comme nous le verrons bientôt, au moins en partie la plus ancienne version castillane de la Bible qui soit conservée; en outre, si l'original a dû être castillan, le ms. est aragonais et les textes écrits dans ce dialecte sont assez rares pour avoir droit à toute notre attention.

Le ms., qui est du XVe siècle, est mutilé. Il commence par ces mots :

Ms. Esc. I. j. 8.

(Lév., VI, 8) Fablo Dios a Moysen e dixol : [9]Manda a Aron et a sus fiios. Esta es la ley del holocausto. .

Nombres. El quarto libbro de departimiento desta istoria es llamado en ebrayco Vagedaber...

Fablo Dios a Moysen en el desierto de Sinay...

Deutéronome. Estas son las palavras...

Cette traduction des trois derniers livres du Pentateuque paraît être la même qui a servi à l'interpolateur de l'*Historia general*, tel que nous le connaissons par le ms. Y. j. 6 de l'Escorial. Il est difficile d'en douter, alors même qu'on n'a sous les yeux que les quelques mots que voici :

Ms. Esc. Y. j. 6.

(Fol. 321 v°) Lévitique. Dios llamo a Moysen de la tienda del paramiento e dixole : [2] Fabla con los fijos de Israel...

(Fol. 339 v°) Nombres. Fablo Dios a Moysen...

Deutéronome. El quarto y el postrimero departimiento desta ystoria en ebrayco es dicho Illebarim, que dize tanto como : Estas son las palabras...

Fin : ...y a las fuertes cosas y grandes y maravillosas que fizo Moysen delante todo Israel.

Dans l'un et dans l'autre ms., la division en chapitres de ces trois livres est à peu près exactement celle des bibles modernes. Il en est de même dans tout le reste du ms. que nous étudions.

Mais il faut continuer nos citations.

Ms. Esc. I. j. 8.

(Fol. 52 v°) Josué. Assi fue que empues la muert de Moysen siervo de Dios, fablo Dios a Josue sergent de Moysen et fiio de Nun et dixo...

(Fol. 63 v°) Juges. El libro de los Juezes en ebraygo es dicho Softym... Depues de la muert de Josue los fiios de Israel demandaron consseio a Dios et dixieron : Qual subira delante nos... ?

(Fol. 76 v°) Rois. El libro de los Reyes es fecho quatro partes segunt nos, mas segunt los Ebreos es dos partes...

Fue un ombre de Ramathaym Sofin de la sierra de Effraym, et ovo nombre Elchana fijo de Jeroboam fiio de Elyu...

Cantique d'Anne (I Rois, II). Alegresse el mio coraçon en Dios et enal-ça(n)do es el mio coraçon ante mi Dios. Examplado es el mi[o] coraçon sobre mis enemigos, car alegrada so en el tu saludamiento. [2] No a ninguno tan

santo como Dios, et no a otro sino tu, et no a ninguno tan fuert como el nuestro Dios. [3] Non querades mucho fablar altas cosas gloriandovos...

CHAP. III. El moço Samuel servie delante Dios con Ely, et la palavra de Dios era preciada, en aquillos [1] dias no avien vision manifiesta. [2] Acaescio que un dia Ely jazie en su casa et enturbiaronse sus oios, que non podie veer [3] la candela ante que fuesse amatada. Samuel jazie en el templo de Dios do estava el archa de Dios. [4] Et clamo Dios a Samuel, el recudio : Hem aqui, [5] et fue apresso a Ely et dixol : Hem aqui, car me clamest... [10] Et dixo Samuel : Fabla Sennor, car lo oye el tu siervo...

II ROIS. PRÉFACE. Dize el maestre en Paralipome...

CHRONIQUES. Adam, Seth, Enos...

Le commencement du Ier livre d'Esdras est perdu jusqu'à ces mots (VIII, 22?) :

... muy alto sobre toda la tierra, despacioso et piadoso coraçon...

Le livre de Néhémie a 15 chapitres, comme dans les bibles du XIIIe siècle; il est suivi du IIIe livre d'Esdras, divisé en 8 chapitres :

Fizo Jozias pasca en Jerusalem...

(Fol. 192 vo) TOBIE. Thobias de linage et de la ciubdat de Nepthalim que es en las alturas de Galilea...

(Fol. 197) JUDITH. Arphaxat rey de Media...

(Fol. 203) ESTHER. En los dias del rey Assuero que regno desde India ata Ethiopia sobre ciento et veinte siete provincias...

(Fol. 208 vo) JOB. Un hombre fue en tierra de Hus que avia nombre Job, et aquel hombre era simple et derechero et timient a Dios et quito del mal. [2] Et ovo siete fiios et tres fiias. [3] Et fue su heredamiento siete mil oveias et tres mil camelos et quinientos jugos de bueys et quinientas asnas et muy grant compayna, et aquel era grant honbre entre todos los orientales. [4] Et sus fiios fazian grandes comeres por sus casas a revezes et llamavan aquillas [2] sus tres hermanas que com[i]essen et bev[i]essen con eillos. [5] Et quando eran acabados los dias de los comeres en derredor, inbiava por eillos Job et bendizielos, et levantavasse de maynana et offrecia holocaustos por cada uno. Car dizia : Por ventura peccaron mis fiios et non bendixieron a Dios en sus coraçones. Assi fazia Job cada dia. [6] Mas un dia que vinieron los fiios de Dios a estar delante Dios, fue entre eillos Sathan. [7] Et dixol Dios : Donde vienes, Sathan? El recudio : Cerque la tierra et andudila toda. [8] Et dixo Dios a el : Pues non catest a mi siervo Job, que no ha

1. *Faut-il lire* aqueillos ?
2. *Pour* aqueillas ?

semeiant del en tierra, honbre sinple et derecho et temient a Dios et quito de mal...?

XLII, 13... et ovo siete fiios et tres fiias et puso nombre a la una Dia et a la otra Cassia, a la tercera Cornustibia... [16] et murio vieio et de muchos dias.

Suit le Psautier, traduit par maître Herman l'Allemand (ou l'Aléman), s'il en faut croire le titre, « ainsi qu'il est en hébreu ». Les psaumes sont accompagnés de rubriques contenant des applications morales. Nous en citerons seulement quelques-unes.

(Fol. 221) *Esta es la translacion del Psalterio que fizo maestro Herman el Aleman, segund cuemo esta en el ebraygo.*

Ps. I. O que bienaventurado es el varon que non andudo [1] en el consseio de los malos et en la carrera [2] de los peccadores non sovo et non sovo en la morança de los que fablan vanidades. [3] Mas en la ley de Dios es su voluntat, et en la su ley penssara dia et noche. [3] E es assi como el arbol plantado sobre los rios de las aguas, que da su fructo en su tiempo et non cae de su foia et son buenos todos sus fechos. [4] No assi los malos, mas assi como la paia menuda que el viento echa del era. [5] Por esto non estaran los malos en el juyzio, ni los peccadores en el conceio de los justos. [6] Car Dios ha cuydado de la carrera de los justos, mas la de los peccadores pereçra.

(Fol. 230) Ps. XLI. *Este psalmo fizo David estando en tierra de Jordan, deseando venir assi como en romeria a la casa de Dios que era en Jherusalem.*

Quemadmodum. [1] Assi como los ciervos desean los regantios de las aguas, assi la mi alma desea a ti, Dios. [3] Set ovo la mi alma de Dios fuente viva, quando yre et posere [3] antel? [4] Fueron a mi mis lagrimas en logar de pan de dia et de noche, car dicho es a mi cada dia: Do es tu Dios? [5] Amembreme destas cosas et ridiesse la mi alma, quando passare por las sombras guiandolos en voz de alegria y de confession de pueblo que va en romeria. [6] Porque eres tornada, mi alma, o porque te dessecas? Espera el [4] acorro de su cara. [7] Mio Dios, tornada es mi alma en mi mismo, por ende so amembrado de ti en tierra de Jordan y de Hermon y en monte Migar [5]. [8] El abismo clama al abismo en voz de los tus canales, todos tus pielagos y tus ondas passaron sobre mi. *Aqui tanne David los periglos que suellen acaescer a los romeros por los aguaduchos de las pluvias.* [9] De dia imbiome Dios la su piadat et de

1. *Ms.* non ha dubdo.
2. Ces sept derniers mots sont copiés deux fois.
3. *Pour* paresçere.
4. Il manque ici quelques mots.
5. Voyez plus loin l'explication de ce mot.

noche es comigo el su cantigo. Orare a Dios en mi vida. [10] Dire a Dios : Peynna de mi fortaleza, porque me olvidest, porque vo triste a aquexamiento de mio enemigo? [11] Assi como matadores et quebrantadores de los mios huessos, me despreçiaron mios enemigos, diziendo tod el dia : Do es tu Dios? [12] Porque eres tornada, mi alma, o porque te dessecas? Espera a Dios, car aun loare yo a eill. Espera el acorrimiento de su cara.

(Fol. 232 v°) Ps. LI. [2] *Quando vino Doech de Ydunea a Saul et dixol assi : David fue a la casa de Abimelech. Pues : Esta es palavra de David, que dixo contra Doech.*

Psalmus. Quid gloriaris in. [3] Porque te alabas en maldat, poderoso? La piedat de Dios comigo es. [4] Tod el dia assechamientos cuydo la tu lengua, assi como navailla aguda faziendo engaynno. [5] Ameste mal mas que bien et fablar siempre mentira mas que derecho. [6] Ameste todas palavras mortales et lengua engainosa. [7] Assi te destruyra Dios pora siempre, deperderta et arancarta de tu casa et derraygarta de la tierra de vida siempre. [8] Veranlo los justos et avran miedo et ridran deill diziendo : [9] Ahe el varon que non puso a Dios por su fortaleza, mas espero en la muchedumbre de sus riquezas et es esforzado en su aver. [10] Mas yo assi como la olliva verde en la casa de Dios, espere en la piadat de Dios en el sieglo et por siempre. [11] Gracias fare a ti en aquillo [1] que fezist y esperare en el tu nombre, car bueno es delante los tus santos.

Cette traduction des Psaumes est fort peu littérale. Elle est faite avec un talent incontestable et avec un sens assez profond du caractère de l'original. Ce n'est pas à tort qu'elle est précédée des mots : *segund cuemo esta en el ebraygo*. Néanmoins ce n'est pas directement de l'hébreu qu'elle est tirée ; elle a pour original immédiat le *Psalterium hebraicum* de saint Jérôme. Il me suffira, pour le prouver, de montrer, au Ps. LI, v. 5 et 7, le mot *siempre*, qui n'a rien à faire avec le texte hébreu. C'est par le mot *semper* que saint Jérôme rendait, dans sa version d'après l'hébreu, le *selah* des hébreux. Le copiste, qui n'était pas au courant de ce fait, a même transporté, au v. 5, le mot *siempre* au milieu du verset. Mais Herman l'Allemand n'était pas ignorant de l'hébreu. En effet, par deux fois, dans les passages que nous avons cités, il corrige saint Jérôme d'après l'original. Dans Ps. XLI, 2, il abandonne le contresens de saint Jérôme : *Sicut areola praeparata*, pour en revenir à la Vulgate

1. *Lisez* : aqueillo (?).

et en même temps à l'hébreu et pour traduire : *Assi como los ciervos*, etc. Nous trouvons même, au v. 7 du même Psaume, un mot hébreu dans le texte castillan. Saint Jérôme écrit dans la Vulgate : *a monte modico*, et dans le *Psalterium hebraicum* : *de monte minimo*. L'hébreu dit : *mehar miç'ar*, mot incompréhensible pour nous. Herman, au lieu de chercher à traduire, a écrit simplement : *en monte Migar* [1]. Il savait donc certainement l'hébreu.

Qui était Herman *el Aleman*?

Un certain *Hermannus Alemannus*, traducteur latin d'Aristote, vivait à Tolède, auprès de la chapelle de la Sainte-Trinité [2], en 1240; il était encore à Tolède en 1256 [3]. Amable Jourdain lui a consacré tout un chapitre de ses *Recherches sur les anciennes traductions latines d'Aristote* [4]. Il est impossible de ne pas identifier les deux traducteurs. L'arabisant qui a traduit Aristote et l'hébraïsant auquel nous devons la plus ancienne traduction castillane des Psaumes étaient certainement un même personnage, et il nous faut par conséquent faire remonter notre version des Psaumes au plus tard aux premières années du règne d'Alphonse X. Le psautier d'Herman *el Aleman* est le plus ancien texte biblique castillan qui soit connu. Par la liberté même avec laquelle il est traduit, il a un caractère d'antiquité qui ne peut être méconnu.

Je ne prétends pas qu'Herman ait eu une connaissance de l'hébreu, ni très personnelle, ni très étendue. Roger Bacon lui reproche de s'être fait aider par des Arabes pour ses traductions d'Aristote : il aurait pu l'en louer. De même, il a dû, pour l'hébreu, « labourer avec la génisse d'autrui ». On le voit au v. 3 du Ps. XLI, où il va chercher dans la Vulgate le mot *fontem vivum*, étranger à l'hébreu et qui n'est qu'une faute de copie du latin. Quoi qu'il en soit, c'est une chose fort honorable pour la nation espagnole, que le plus ancien traducteur castillan qui soit connu ait été un hébraïsant.

---

1. Le *ayn* des hébreux était probablement prononcé *g* par les Arabes.
2. Une chapelle de la cathédrale de Tolède est encore sous ce vocable.
3. *Mss.* B. N. lat. 16709 et 16673. Cf. 16097, etc.
4. 2e éd., par Ch. Jourdain, Paris, 1843, p. 135 et suiv. Cf. Ch. Jourdain, *Biogr. générale*.

La langue de notre traduction présente un caractère à la fois archaïque et local qui doit être relevé. Ici je ne parle plus du Psautier seulement, mais du ms. entier. Le langage en est aragonais. A ce titre, il se recommande à l'attention des philologues, car on sait que les textes aragonais sont également rares et précieux [1]. N'oublions pas, toutefois (nous le savons par le nom d'un des traducteurs et par l'usage qui a été fait anciennement de ce texte en Castille), que ce ms. aragonais reproduit un texte primitivement castillan.

§ 2. *Seconde moitié de la Bible.*

A côté de cette version de la première moitié de la Bible, il nous en faut mentionner une, de la seconde moitié des livres saints. Elle est remarquable par l'ancienneté du ms. et par le caractère archaïque de la langue. Le ms. I. j. 6 de l'Escorial, qui l'a conservée dans son ancien langage, est en effet de la 1re moitié du XIVe siècle, mais il n'est pas seul à l'avoir transmise. Nous en retrouvons le Nouveau Testament dans un ms. interpolé de l'*Historia general* mentionné plus haut (Esc. I. j. 2) et peut-être les Prophètes, en tout ou en partie, dans un autre ms. interpolé (Y. j. 8). On jugera du caractère de cette version par les extraits que nous allons donner :

Ms. Esc. I. j. 6.

(Fol. 1) PROVERBES. Estos son proverbios de Salomon fi de David rey de Israel, [3] pora aver omne saber e aprender castigamiento, [3] pora entender palavras de saber, pora aprender ensennamiento de saber e iusticia e iuizio e egualdat, [4] proque [2] ayan los moços agudeza e el ninno saber e entendemiento. [5] El sabio que lo oyere sera mas sabio e el entendedor eredara gover-

1. Je ne rappellerai que par un mot le peu que nous savons sur les versions aragonaises de la Bible. Le grand maître de Saint-Jean, J.-F. de Heredia, a fait copier la Bible, sans doute en langue aragonaise, entre 1376 et 1396 (C. Douais, *Bull. crit.*, VII, 10; cf. A. Morel-Fatio, *Chronique de Morée*, 1885, Introd., et *Romania*, XVIII, 491). Conr. Gesner (*Pandectae*, Zurich, 1548, in-fol., p. 26) mentionne les *Proverbia Salomonis hispanice reddita per Alphonsum Aragonum regem*. Le P. Le Long a cru pouvoir préciser davantage et nommer Alphonse V (1416-1458), mais sans preuves et probablement sans fondement.

2. *Lisez* porque.

namientos. [6] Entendra proverbio e enterpretation, palavras de sabios e las oscuridades dellos...

ECCLÉSIASTE. Estas son palabras de Ecclesiastes fi de David rey de Iherusalem : [2] Vanidat de vanidades, dixe Ecclesiastes, vanidat de vanidades, e todas las cosas son vanidat...

(Fol. 13) CANTIQUE DES CANTIQUES. Beseme con el beso de su boca, ca meiores son las tus tetas que el vino. [2] Olio esparzido es el to nombre, por esso te amaron las mancebiellas...

II. 1. Yo so flor del campo e lilio de los valles. [2] Assi como el lilio entre las espinas, assi es la mi amiga entre las espinas [1]. [3] Como el maçano entre los arboles de las selvas, assi es el mio amigo entre los fiios. Assenteme so la sombra daquel que amava e el fructo es dulce al mio paladar. [4]Metiome el rey en la bodega, ordeno caridat en mi. [5] Sostenetme [2] con flores e cercatme de maçanas, ca d'amor so enferma...

(Fol. 18 v°) SAPIENCE. Amat iusticia los que iudgades la tierra...

(Fol. 26 v°) ECCLÉSIASTIQUE. Todo saber de Dios viene e con èl fue siempre...

(Fol. 48 v°) ESAÏE. Esta es vision de Ysaias fi de Amos, que vio sobre Iuda e Iherusalem en los dias de Ozias de Ioatan e de Acaz e de Ezechias reyes de Iuda. [2]Oit cielos e tierra recib en tus oreias, ca Dios fablo. Fiios crie e enalce, mas ellos despreciaronme. [3] Connoscio el buey so duenno e el asno el pesebre de so sennor, mas Israel non connocio a mi, el mio pueblo no entendio. [4] Ay de la yente pecador e del pueblo de grand maldat e de linnage malo e de fiios de pecadores. Desampararon a Dios, denostaron [3] al santo de Israel, enagenaronse atras. [5] Sobre que vos ferre daqui adelant, vos annadiendo pecados sobre pecados ? Toda cabeça enferma e todo coraçon llorant. [6] Desde la planta del pie fasta somo de la cabeça non a sanidat en el, ferida e livor e plaga inchada, no es atada en derredor ni sana[da] por melezina ni untada con olio. [7] Vuestra [4] tierra es yerma e vuestras [5] ciudades quemadas son de fuego. Los estrannos astragan vuestra tierra [6] [8] e sera derraygada assi como cabannuela en vinna e como ciudat que es astragada. [9] Si el Sennor de los fonsados no nos oviesse dexado linnage, seriemos como Sodoma e seriemos semeiantes de Gomorra, [10] Capdiellos de Sodoma, oyt la palavra de Dios, pueblo de Gomorra, recebit en vuestras [7] oreias la ley de nuestro Dios...

---

1. *Lisez* fiias.
2. *Ms.* sostenerme.
3. *Ms.* denoscaron.
4. *Ms.* vestra.
5. *Ms.* vestras.
6. *Lacune.*
7. *Ms.* vestras.

VII, 14. He que concibra una virgen e parra fiio e sera llamado so nombre Hemanuel.. [15] Combra manteca e miel, porque sepa denostar lo malo e escoger lo bueno...

IX, 6. Ca ninno es nacido e fiio es a nos dado, e es fecho capdellamiento sobre su ombro, e sera llamado su nombre : maravilloso, conseiero, Dios fuert, padre del sieglo avenidero, capdiello de pas...

Il semble qu'il faille reconnaître dans cette traduction du livre d'Esaïe l'original de celle que nous avons trouvée insérée dans l'*Historia general* complétée (ms. Esc. Y. j. 8).

(Fol. 150 v°) DANIEL, IX, 24. Setenta setmanas son abreviadas porque sea consumido el traspassamiento e el pecado aya fin e sea desleydo ell fallimiento e sea aducha iusticia perdurable e sea complida la vision e la prophecia e sea [1] enoliado el santo de los santos.

JONAS. Palavra de Dios vino a Ionas fi de Amate deziendol : [2] Levantat e ve a Ninive la grant ciudat e preyga en ella, ca su maldat subio antemi. [3] E levantoss Ionas que fuxiesse a Tharso antel miedo de Dios, e fue a Iopem e fallo una naf que yva a Tharso...

MICHÉE, V, 2. E tu Betleem de Effrata, chica eres en las milliarias de Iuda. De ti saldra quien sera sennor de Israel, e el so salimiento del compeçamiento de los dias de siempre...

(Fol. 177) MACHABÉES. Aqui se compieçan los libros de los Machabeos en que son escriptas las batallas que ovieron los capdiellos de los Iudios con los yentes de Persia...

Esto fue despues que Alexandre rey de Macedonia que regno primero en Grecia salio de tierra de Cethym e vencio a Dario rey de los Persianos e de los Medos...

Au moment d'aborder l'analyse du Nouveau Testament, je ferai remarquer que, pour la plus grande partie du Nouveau Testament, nous avons un deuxième ms. de notre version, c'est le ms. I. j. 2 de l'Escorial, dont nous avons déjà parlé longuement et qui met les Évangiles, les Épîtres de Paul, les Épîtres catholiques et la préface des Actes à la suite de la continuation de l'*Historia general*. Nous aurons donc à rapprocher les leçons du ms. I. j. 2, beaucoup moins ancien, de celles de notre ms.

Ms. Esc. I. j. 6.

(Fol. 207) La gloriosa Maria madre de Ihesu Cristo ovo el padre [de]

1. *Ms.* sia.

Nazareth e dixieronle Ioachin. La madre fu de Bethleem e ovo nombre Anna...

PRÉFACE. Muchos tueron los que el evangelio escriverion [1]...

MATHIEU. Est es el libro de la generacion de Ihesu Cristo fi de David...

L'ORAISON DOMINICALE (VI, 9). Nuestro [2] Padre que eres en los cielos, santiguado sea el to nombre. [10] Venga el to regno. Sea ta voluntat assi en tierra cuemo es en el cielo. [11] Nuestro pan cotidiano nos da oy [12] E perdona a nos nuestros debdos, assi cuemo nos perdonamos a nuestros debdores, [13] E no nos trayas a temptacion, mas libra nos de mal.

MATTH., XXI. Quando sacerco Ihesus a Iherusalem e vino a Bethphage al monte del Olivar, envio dos de sos diciplos [2] e dixolos : Id a aquel castiello que es delante vos, e luego fallaredes una asna atada e el pollino con ella. Desatatla e traetla a mi. [3] E si vos alguno dixier alguna cosa, dezit : El Sennor daquellos ha mester, e luego los dexara. [4] Esto todo fue fecho porques cumpliesse lo que dixiera Zacharias el profeta : [5] Dezit a la fiia de Syon : Evas tu rey que viene manso a ti, seyendo sobrel asna e el pollino so fiio con ella. [6] Fueron los diciplos e fixieron cuemo les mandara Ihesus, [7] e troxieron el asna e el pollino e pusieron sobrellos sus vestiduras e fiixieron a el seer desuso. [8] E muchas compannas tendieron sus vestiduras en la carrera, los unos cortavan ramos de los arboles e tendienlos en la carrera. [9] Las compannas que yvan delant e los que vinien enpos el dizien a vozes : Osanna al fi de David, benito el que viene en el nombre de Dios, osanna salvanos en los cielos [3]...

L'ENFANT PRODIGUE (LUC, XV, 11). Un ombre ovo dos fiios, [12] e dixo el menor a so padre : Padre, da me parte del aver, quantom cae. E el partioles el aver. [13] E depues de muchos dias, tomo todo lo suyo el menor fiio e fuesse a luenne de su tierra e alli derramo todo so aver viviendo luxuriosamientre. [14] E quando todolo ovo gastado, ovo grand fambre en aquella tierra e el ovo grand mengua ; [15] e acostos a uno de los ciudadanos e enviol a su villa a guardar los puercos. [16] El copdiciava fenchir so vientre de las rema[n]saias que los puercos comien, e nol davan dellas. [17] E dixo el : Quantos soldaderos son abondados de pan en casa de mio padre, e yo muero aqui de fambre. [18] Levantarme e ire a mio padre e direl : Padre, peque contra Dios e contra ti, [19] e ya non so digno de seer llamado to fiio, faz me assi como a uno de

---

1. Préface de S. Jérôme : *Plures fuisse qui evangelia scripserunt*..... Ces deux préfaces se retrouvent dans le ms. de la Bibl. nac. I. i. 77, fol. 167.

2. *Ms.* nuestre.

3. *Variantes du ms.* I. j. 2 : *v.* 1 E quando se — *om.* a Ih. — et embio — sos disciplos — 3 dixiere — de aquellos — 4 se cumplesse — 5 Dezid — su — 6 disciplos — fizieron como — los — 7 traxieron — dessuso — 8 (*à la fin*) en la tierra — 9 delante — empos — diziendo — fijo — benedicto.

tos collaços. [20] E fues para so padre. E so padre viol venir a luenne e fue movido de piedat e salio a el e echo los braços al cuello e besol. [21] E dixo el fiio : Padre, peque en el cielo e contra ti, ya non so degno de seer llamado to fiio. [22] E dixo el padre a sos ombres : Traet ayna una vestidura delgada e vestitle e ponet aniello en su mano e calçado en sos pies, [23] e traet un bezerro gruesso e matatlo, que comamos e bevamos. [24] Ca este mio fiio muerto fuera e resucito, fuera perdudo e es fallado. E compeçaron de comer.

[25] El mayor fiio era al campo. E quando vino e sacosto a la casa, oyo la simphonia e el coro. [26] E pregunto a uno de los siervos que era aquello. [27] E dixol aquel : To ermano vino, e to padre mato un bezerro gruesso, porque cobro so fiio sano. [28] El fue sannoso e non querie entrar. El padre salio a el e rogaval. [29] El recudio a so padre e dixo : Tantos annos ha passados que yo te sirvo e numqua traspasse to mandado, e numqua me dist un cabrito, que comiesse con mios amigos. [30] Mas quando vino este to fiio, que gasto todo so aver con putas, matestle bezer[r]o gruesso. [31] El dixol : Mio fiio, tu siempre eres comigo e todas mis cosas son tuyas. [32] Mas conviene comer e alegrarnos. Ca este to ermano muerto era e resucito, perdudo fuera e es fallado [1].

Jean, 1. En el compeçamiento era Vierbo, e Vierbo era en Dios, e Dios era Vierbo. [2] Esto era en Dios al compeçamiento. [3] Todas las cosas fueron fechas por el e sin el no ovo fecho nada. [4] Lo que en el fue fecho vida era, e vida era lumbre de los ombres. [5] E la lumbre luze en tiniebras, e no la comprisieron las tiniebras. [6] Un ombre fue de Dios enviado, que avie nombre Johan. [7] Aquel vino en testimonio, por dar testimonio de lumbre, porque croviessen todos por el. [8] Non era el luz, mas que diesse testimonio de luz. [9] Era verdadera luz, que alumbra a tod ombre que viene en aquest mundo. [10] En el mundo era, e el mundo por el fue fecho, e nol conoçio el mundo. [11] En sus cosas proprias vino, e los suyos nol recibieron. [12] Mas quantos le recibieron, diolos poder de seer fiios de Dios, a aquellos que creen en el so nombre, [13] aquellos que non de sangres ni de voluntat de carne ni de voluntat de varon, mas de Dios son nacidos. [14] E el Vierbo fue fecha carne e abito en nos, e viemos la gloria del, assi cuemo gloria de unengendrado del Padre, lleno de gracia e de verdat [2]...

---

1. *Variantes du ms.* I. j. 2 : *v.* 11 omne — 12 el menor — su — quanto me — 13 despues — biviendo — 14 lo ovo todo — grant (*bis*) — 15 cibdadanos — embiol — 16 cobdiciava — el vientre — 17 *om.* aqui — 18 Levantarme he — dezirle he — 19 tus collados — 20 fuesse — su (*bis*) — piadat — echol los — 21 digno — tuo — 22 sus omnes — sus — 23 trahet — vezerro — 24 fue el — *om.* E comp. a m. — 25 se acosto — sinphonia — 27 Tu hermano — tu — su — 29 nunca (*bis*) — diste — 30 tu — su — 32 convien — tu hermano — perdido.

2. *Variantes du ms.* I. j. 2 : *v.* 1 *et* 2 començamiento — 4 omnes — 5 non — 6 omne — embiado — 9 a todo omne — aqueste — 10 connoscio — 12 dioles — su — 13 non so de — nin (*bis*) — 14 habito — como.

Il nous faut prêter attention à la division en chapitres des Évangiles. Mathieu a, dans notre ms., 28 chapitres, Marc 42, Luc 23 et Jean 19. Dans le ms. I. j. 2, Mathieu a 27 chapitres, Marc 43, Luc 23 et Jean 18. Ce système de chapitres correspond à une série de sommaires placés dans le ms. I. j. 2, en tête de chaque Évangile et dont je vais donner les premiers mots en les accompagnant des arguments ou petites préfaces qui les suivent. On se souvient que le commencement du premier Évangile manque dans ce ms.

Ms. Esc. I. j. 2.

(Fol. 172) MARC, 1. En el primero capitulo dize encomo sant Johan Batista predicava en el desierto el baptismo de penitencia e baptizava en el Jordan, e veno a el Jhesus por ser el baptizado. E despues que Jhesu Cristo fue baptizado, fue levado al desierto e el temptolo Sathanas... 43 chapitres [1].

Sant Marcho que era llamado en otro nombre Colobodactilus... [2].

Sant Marchos evangelista escogido de Dios... [3].

(Fol. 188 v°) LUC, 1. En el primer capitulo dize encomo apparescio el angel a Zacharias e dixole que su muger Helyzabeth pariria fijo e quel pusiesse nombre Johan... 23 chapitres [4].

Sant Luchas de Syro fue fisico... [5].

Suivent, comme *Prologo II*, les quatre premiers versets de l'Évangile, qui manquent, en tête de l'Évangile, dans le ms. I. j. 6.

E porque muchos se esforçaron a ordenar el recontamiento de las cosas que en el son complidas...

Le chapitre Ier commence avec le verset 5 :

En los dias de Herodes...

(Fol. 201) JEAN, 1. En el primero capitulo dize el : *In principio erat Ver-*

1. Il y a 46 chapitres dans presque tous les sommaires latins de l'Évangile de saint Marc ; ils commencent à peu près de même dans le plus grand nombre des mss., en particulier dans les mss. *Toletanus*, *Cavensis* et dans Théodulfe : *De Johanne Baptista...*

2. *Marcus qui et colobodactilus est nominatus.....* (Préface du *Codex Toletanus*).

3. *Marcus evangelista Dei electus.....* (argument de l'Évangile, d'après plusieurs mss., dont la Bible de Théodulfe).

4. *Zachariae sacerdoti apparuit angelus.....* (?)

5. *Lucas Syrus natione...* (argument).

bum, e como sant Johan dio testimonio de Jhesu Cristo, que este era el que el avia dicho que el que avie despues del avenir que fuera fecho ante que el... 48 chapitres [1].

Este es sant Johan apostol... [2].

Sant Johan apostol, aquien Dios mucho amo, escrivio este evangelio postrimero... [3].

Nous ne pouvons pas conclure grand'chose des sommaires, qui paraissent tirés du latin et qui sont traduits librement, mais les arguments suffisent à nous indiquer, comme original, un ms. d'origine espagnole, peu éloigné du *Codex Toletanus*.

Pour continuer à décrire le Nouveau Testament, nous suivrons l'ordre du ms. I. j. 2, qui, nous venons de le voir, quoiqu'il soit moins bon pour la langue, a conservé beaucoup mieux la disposition des matières du texte primitif. Ce ms. met, après les Évangiles, les Épîtres de saint Paul, les Épîtres catholiques et les Actes, ce dernier livre représenté seulement par une préface. Cet ordre est celui de presque tous les anciens mss. visigothiques.

Voici les préliminaires de l'Épître aux Romains :

Ms. Esc. I. j. 2.

(Fol. 211) Liste des Épîtres de saint Paul.

Énumération des saints que l'Apôtre nomme dans l'Épître aux Romains.

Témoignages de l'Ancien Testament dans l'Épître aux Romains.

SOMMAIRE : En el primer capitulo sin el prologo et sin los argumentos... 17 chapitres.

PRÉFACES. Cierta e manifiesta cosa es que, por tirar las dubdas en que los omnes son...

Los Romanos que vinien del linage de los Judios...

Los Romanos son de parte de tierra de Ythalia...

ROMAINS. Paulo siervo de Cristo llamado apostol apartado en el evangelio de Dios...

Ce sont plus ou moins exactement les préliminaires de l'Épître aux Romains dans la Bible de Théodulfe et dans les bibles visigothiques.

---

1. *In principio Verbum Deus...* (?)

2. *Hic est Johannes evangelista...* (argument).

3. *Johannes apostolus quem Dominus Jesus amavit...* (argument du *Codex Toletanus*).

Les Épîtres de saint Paul sont divisées, dans le ms. I. j. 2, en un nombre de chapitres qui correspond à peu près exactement au système de chapitres du *Codex Toletanus*, des autres bibles visigothiques et de la Bible de Théodulfe [1].

La traduction de ces Épîtres est entremêlée de gloses tirées de la Glose ordinaire.

Voici le commencement de l'Épître aux Hébreux :

Ms. Esc. I. j. 6.

Tiempo a que fablo Dios en muchas partes y en muchas maneras por las bocas de los padres profetas, [2] a la postrimeria en estos dias fablo a nos por la boca de so fiio...

Les deux mss. donnent ensuite les Épîtres catholiques, divisées, dans le ms. I. j. 2, en 5, 5, 3, 5, 3, 1 et 2 chapitres [2]. Elles sont précédées de la préface faussement attribuée à saint Jérôme : *Non ita est ordo...* :

Ms. Esc. I. j. 6.

(Fol. 339) Los Griegos que enteramiente creen siguen la derecha fe e non an ell ordenamiento de las siete epistolas canonicas assi cuemo es puesto en los libros latinos... [3].

Jacques. *Aqui comiença Santiago su epistola.*

Jague siervo de Dios...

I Jean. Lo que fue desdel compeçamiento, lo que oyemos e lo que viemos e con nuestros oios catamos e nuestras manos apalparon del vierbo de vida. [2] Malfastada es la vida a nos e nos la viemos e dezimos a vos la vida sin fin que era en el Padre e aparecio a nos. [3] Lo que viemos e oyemos esso vos dezimos, porque ayades vos compannia connusco, e la nuestra compannia sea con el Padre e con Ihesu Cristo so fiio... [4].

---

1. Rom. 18. I Cor. 16. II Cor. 14. Gal. 7. Eph. 6. Phil. 5. Col. 6. I Thess. 5. II Thess. 3. I Tim. 6. II. Tim. 4. Tit. 3. Hébr. 13.

2. *Ms.* I. j. 6 : 4, 4, 3, 5, 1, 1, 2.

3. *Ms.* I. j. 2 : *om.* derecha *et* an — como. — Cette version du prologue dit *galeatus* des Épîtres catholiques se retrouve, comme celle de plusieurs autres préfaces, dans le ms. Bibl. nac. I. i. 77.

4. *Ms.* I. j. 2 : *Aqui comiençan los capitulos de la primera epistola que sant Johan apostol embio a los gentes de Parchos...* — començamiento — veyemos — *om.* e — apallaron de la palabra — 2 manifiesta — *om. de* dezimos *à* esso nos — 3 *om.* vos — conusco.

Le livre des Actes, que nous n'avons que dans un ms., commence et finit ainsi [1] :

Ms. Esc. I. j. 6.

(Fol. 268) Luchas evangelista natural de Syria... [2].

O Theophilo, el primero sermon fiz de todas las cosas que Ihesu Cristo fizo e amostro, [2] fastal dia que subio a los cielos, castigando a los apostolos por el Espiritu santo. [3] A losquales el se mostro vivo, apareciendoles por muchas maneras en los quarenta dias, fablandolos del regno de Dios. [4] El comiendo con ellos mandoles ques non quitassen de Iherusalem, mas que atendiessen el prometimiento del Padre, que oyestes, dixo, de la mi boca. [5] Que Iohan bateo en agua, mas vos seredes bateados en Espiritu santo no mucho depues destos dias...

XXVIII, 11. Depues de tres meses entramos en una naf de Alexandria que en la ysla soviera tod el yvierno o avie grand nobleza de castiellos [3]. [12] E quando llegamos a Siracusa, soviemos alli tres dias. [13] E movidos dalli, saliemos a Regio e al segundo dia saliemos a Pozuelos, [14] e fallamos hy nuestros ermanos. E rogados oviemos hy a fincar siete dias, e assi viniemos a Roma. [15] E quando lo oyeron los ermanos, salieron nos a recebir fastal mercado de Apio e a las Tres tavernas... [31] E preygavales del regno de Dios e ensennandoles las cosas que son del Nuestro Sennor Ihesu Cristo con toda fiuza sin vedamiento. Amen.

L'Apocalypse termine le Nouveau Testament :

Ms. Esc. I. j. 6.

(Fol. 349) Quantas palabras ha en el Apocalipso de Iohan, tantos sagramientos ha en el... [4].

Este es el Apocalypso de Ihesu Cristo, que Dios dio a el por descobrir a los sos siervos las cosas que conviene seer fechas ayna, y enviando el so ange mostro a so siervo Iohan, [2] el que dio testimonio de la palavra de Dios... [9] Yo Iohan vuestro hermano e aparcero en tribulacion y en regno y en paciencia en Ihesu Cristo, fuy en la ysla que es llamada Pathmos por la palavra de

---

1. *Préface des Actes dans* I. j. 2 : A Dios gracias. Porque (*ms.* prere) avemos ya (*ms.* ua) acabadas las siete epistolas canonicas... pusiemos luego aqui los sus capitulos. *Le ms. s'arrête ici.*

2. *Lucas natione Syrus...* Les Actes ont 25 chapitres.

3. *Cui erat insigne castrorum* (leçon du plus grand nombre des mss.). Ms. provençal de Lyon : « a quel era nobletatz d'albergas. »

4. *Apocalypsis Johannis tot habet sacramenta quot sensus...* Cette préface se lit. dans la même traduction, dans le ms. Bibl. nac. I. i. 77.

Dios e por el testimonio de Ihesu Cristo. [10] Yo fuy alli en espirito un dia de domingo, e oy enpos mi una grand voz assi cuemo de trompa, que dizie a mi...

XXII, 21 ...La gracia del Nuestro Sennor Ihesu Cristo sea con todos vos. Amen.

A quelle époque remonte l'intéressante traduction que nous venons d'étudier? La langue en est bien, d'après les connaisseurs, celle du commencement du XIVe siècle, mais elle peut également convenir à la fin du XIIIe. Il nous suffira de savoir que c'est un bon texte de l'époque classique de la langue castillane.

Le fait que le traducteur du Nouveau Testament s'est servi d'un ancien texte, tel que ceux qui, depuis le temps des Visigoths, étaient usités en Espagne, est une très forte présomption d'antiquité. En effet, l'autorité des textes visigoths, déjà ébranlée depuis l'introduction de l'ordre de Cluni en Espagne au milieu du XIe siècle, ne paraît guère s'être étendue au delà du XIIIe siècle. Mais ceci est une matière délicate et sur laquelle je souhaiterais d'avoir plus de lumières.

Peut-être pourrions-nous retrouver quelques débris des parties de cette version qui sont perdues, du moins de ses éléments accessoires. En effet, la curieuse bible moralisée, ci-devant de la bibliothèque d'Osuna, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de Madrid (I. i. 77), contient en une sorte d'appendice et, si je m'en souviens bien, d'une autre main, la traduction des préfaces usuelles des différents livres de la Bible. Ce sont tant les prologues de saint Jérôme que les arguments antérieurs ou postérieurs à ce Père, de la Genèse à Job et des Évangiles à l'Apocalypse. Pour le Nouveau Testament, cette version des préfaces de la Bible est la même que nous avons rencontrée dans le ms. I. j. 6. Il est possible qu'il en soit de même pour l'Ancien Testament.

Je reconnais pourtant que cette hypothèse semble peu conciliable avec celle qui suit.

Peut-être ne serait-il pas interdit de diriger d'un autre côté nos recherches. Si une hypothèse un peu hardie nous était permise, nous ferions remarquer que notre version et celle du ms. I. j. 8, que nous avons étudiée auparavant, ont toutes deux fourni des matériaux à l'interpolateur de l'*Historia general*. Serait-il défendu de penser que ces deux versions, qui à elles

deux ensemble forment une Bible complète, ont pu avoir une même origine et qu'elles constituent ensemble une seule et même Bible?

§ 3. *Ancien Testament.*

A côté de ces deux versions, nous en avons une autre, probablement plus récente et de même incomplètement conservée. Les deux mss. où nous la trouvons ne sont pas en tout identiques. Ce sont deux mss. de l'Escorial, I. j. 4, contenant l'Ancien Testament, et I. j. 7 (de GENÈSE, VIII à IV ROIS). Le premier est du XIVe siècle, le second du commencement du XVe.

Voici le commencement de la Genèse :

Ms. Esc. I. j. 4.

En el nonbre de Dios.

Aquí comiença el primero libro de la Blivia el qual es llamado en ebrayco Beressit e en latin Genesi.

Capitulo primero, en que dize commo Dios crio el çielo e la tierra, e de la obra que fizo en los seys dias, e el dia septimo folgo.

En comienço crio Dios a los cielos e a la tierra, [2] e la tierra era vana e vasia, e tiniebra sobre la fas de abismo, e el spiritu de Dios aventava sobre la fas de las aguas. [3] E dixo Dios : Sea luz, e fue luz. [4] E vio Dios la luz que era buena, e aparto Dios entre la luz e la tiniebra. [5] E llamo Dios a la luz dia e a la tiniebra llamo noche. E fue tarde e fue mannana, dia uno.

[6] E dixo Dios : Sia firmamiento en medio de las aguas, e sea apartamiento entre las aguas. [7] E fizo Dios el firmamiento, e aparto entre las aguas que son deyuso del firmamiento e entre las aguas que son ençima del firmamiento, e fue asi. [8] E llamo Dios al firmamiento çielos, e fue tarde e fue mannana, dia segundo.

[9] E dixo Dios : Ayuntense las aguas deyuso de los çielos a un lugar e vease la seca. [10] E llamo Dios a la seca tierra e al ayuntamiento de las aguas llamo mares. E vido Dios que era bueno. [11] E dixo Dios : Enverdescase la tierra de verdura e yerva symentante symiente e arbol de fruto faziente fruto a su espeçie que su simiente sea en el sobre la tierra, e fue asi. [12] E saco la tierra verdura, yerva symentante symiente a su espeçie e arbol faziente fruto que es su symiente en el a su espeçie. E vido Dios que era bueno. [13] E fue tarde e fue mannana, dia terçero.

[14] E dixo Dios : Sean lunbreras en el firmamiento del çielo para apartar entre el dia e entre la noche, e seran por sennales e fiestas e para dias e para annos. [15] E seran lunbreras en el firmamiento del çielo, para alunbrar sobre

la tierra, e fue asi. [16] E fizo Dios las dos luminarias grandes, el luminar mayor para se apoderar del dia e el luminar menor para se apoderar de la noche e las estrellas. [17] E diolos Dios en el firmamiento del çielo para alunbrar sobre la tierra, [18] e para se apoderar en el dia e en la noche e para apartar entre la luz e la tiniebra. E vido Dios que era bueno. [19] E fue tarde e fue mannana, dia quarto.

[20] E dixo Dios : Engendren las aguas engendramiento, alma viva e ave volante sobre la tierra e sobre la faz del firmamiento del çielo. [21] E crio Dios los grandes dragones e toda alma viva que se rremueve, que engendraron las aguas a su espeçie...

J'indiquerai, en partie d'après Rodriguez de Castro, le commencement de quelques livres :

Ms. Esc. I. j. 7.

(Fol. 21 v°) *Aqui se acaba el libro primero de la ley que es llamado Genesis e comiença el libro segundo que es llamado en ebrayco Elle semud e llamanlo en latin Exodo, que es palabra griega e en nuestro rromance quiere dezir sallimiento..*

Capitulo primero en que diz[e] como los de Egipto apremian a los fijos de Ysraell porque non multiplicasen...

[Est]os son [lo]s non[bre]s de [lo]s fijos [de] Ysrael...

(Fol. 80 v°) *Aqui comiença el quinto libro de Muysen elqual es llamado en ebrayco Hele hadabarim e en griego Deuteronoemi e en latin segunda trasladaçion...*

(Fol. 96) *Aqui comiença el libro de Josue ministrador de Muyses siervo de Sennor...*

[De]spues de (?) muerte de Muy[ses si]ervo del Se[nnor]... [1].

(Fol. 108) *Aqui comiença el libro de los Juezes...*

(Fol. 123 v°) [E f]u va[ron] de Rra[ma]tayn... [2].

Les livres de l'Ancien Testament se suivent, dans le ms. I. j. 4, à peu près sans exception dans l'ordre ordinaire de la Vulgate. Les Lamentations sont seulement insérées entre Esther et Job, et Nahum est mis à la fin des petits Prophètes. La division en chapitres est, sauf des différences insignifiantes, celle de la Vulgate actuelle.

Je continue à donner quelques extraits de notre version, d'après l'un et l'autre ms. :

---

1. I. j. 4, *fol.* 104 : E fue, despues que muero Moysen...
2. I. j. 4, *fol.* 129 : E ffue un omne de Rremataym Sofim...

Ms. Esc. I. j. 4.

LE DÉCALOGUE. Yo soy el Sennor tu Dios que te saque de tierra de Egipto, de casa de servidunbre. [5]Non tengas otros ydolos syn mi. [4] Non fagas para ti ydolo nin alguna semejança de las cosas que son en el çielo de arriba nin de las cosas que son en la tierra de ayuso nin de las cosas que son en el agua dey[u]so de la tierra. [5]Non te humillaras a ellos nin los adoraras, ca yo soy el Sennor tu Dios çeloso, que demando el pecado de los padres sobre los fijos sobre la terçera e quarta generaçion a mis aborresçientes, [6] e fago merçed a millares a los que me aman e guardan mis preceptos. [7]Non jures el nonbre del Sennor tu Dios en vano, ca non justifica el Sennor al que jura su nonbre en vano...

CANTIQUE DE MOÏSE. Escuchat los çielos e fablare, e oyga la tierra las palabras de mi boca. [2]Gotee commo lluvia mi doctrina, destelle commo rroçio el mi dicho, commo lluvia sobre yerva menuda e commo destellos sobreyerva granada...

Ms. Esc. I. j. 7.

EX., XX, 2. Yo el Sennor tu Dios que te saque de tierra de Egipto, de casa de servidunbre. [3]Non ayas dios agenos delante mi, [4]nin fagas para ty doladiza de figura ninguna de las [cosas] que estan en los cielos de arriba nin de los que son en la tierra de baxo nin de las que son en las aguas de fondon de la tierra. [5]Non te omilles a ellos nin los sirvas, ca yo el Sennor tu Dios fuerte çeloso, vesitador[1] del pecado de los padres a los fijos a los terçeros e a los quartos a mis aborresçientes, [6]e fago misericordia a millares a los mis amadores e guardadores de los mis mandamientos. [7]Non jures el nonbre del Sennor tu Dios en vano, ca non justificara el Sennor al que jura su nonbre en vano...

DEUTÉRONOME, XXXII. Escuchad los cielos e fablare, e oyga la tierra las palabras de la mi boca. [2]Gotee commo lluvia la mi ley, destelle commo rroçio el mi dicho, asi commo la lluvia sobre el ermollo e asi commo el rroçio sobre la yerva...

Ms. Esc. I. j. 7.

CANTIQUE D'ANNE (I ROIS, II). E fizo Anna oraçion e dixo : [1] Agesose el mi coraçon con el Sennor e ensalço la mia corona con el mi Dios e ensancho la mia boca sobre los mis enemigos, ca me alegraste con la tu salvaçion. [2]Non lo ay santo semejante al Sennor, nin otro tal commo tu nin tan poderoso commo el nuestro Dios. [3]Non vos alarguedes en fablar alturas nin sobejanias, nin salga palabra gruessa por vuestras bocas, ca Dios de sabiduria es el Sennor, por el se conponen los fechos. [4]El arco de los barraganes quebranta e los abatidos alça e esfuerça. [5] Asi commo los fartos de pan enfastiaron e los que han fanbre desean, asi dan a la mannera que para siete fasta que se farte e a la que muchas criaturas [tenia] gelas tira. [6]El

1. *Ms.* ueficador.

Sennor mata e rresçuçita e faze desçender al abismo e faze subir. [7] El Sennor da la pobreza e la rriqueza e abaxa e ensalça, [8] e levanta del suelo al quebrantado e de los estiercoles alça al deseoso, por lo asentar con los grandes e en la silla de las honrras le faze heredar. Ca del Sennor son los fuertes de la tierra e establesçe sobre ellos el mundo. [9] Los pies de los sus buenos guarda e los malos en las tiniebras son tajados, ca nunca por su fuerça se puede ensalçar el omne. [10] El Sennor quebranta a sus enemigos e arriba en los çielos tenpesta. Que el Sennor es el que judga las partidas de la tierra e da esfuerço al su rreyno e ensalçara la corona del su ungido.

Voici maintenant un passage vraiment remarquable :

Ms. Esc. I. j. 7.	Ms. Esc. I. j. 4.
I Rois, III, 2. E fue en aquel tienpo Ely estava asentado en su lugar, e los oios se le començavan de çegar, e non podia ver [3] el candil del Sennor ante que se apagase. Samuel dormiva en el tenplo del Sennor alli donde estava el arca del Sennor.	En ese dia Ely estando echado en su lugar, e sus ojos que començavan a ser botados, que non podia ver. [3] E la candela del Sennor antes que se apagase, e Samuel dormia en el templo del Sennor, onde estava el arca de Dios.

La Vulgate, dans presque tous ses mss., dit : *Nec poterat videre lucernam Dei antequam extingueretur. Samuel autem dormibat in templo Domini.* Seuls les *Correctoria* du XIIIe siècle, à l'exemple des *Quaestiones hebraicae in libros Regum*, disent, après *videre* : « Il faut mettre ici le point, *hic distinguendum est.* » L'erreur ridicule de la Vulgate du moyen âge n'est pas le fait de saint Jérôme, car le *Codex Amiatinus* en est indemne, mais elle est aussi ancienne que saint Eucher et que saint Grégoire le Grand, qui, pour expliquer comment Héli ne pouvait voir la lampe du Tabernacle avant qu'elle fût éteinte, ont recours aux allégories les plus étranges. L'*Historia general* (ms. O. j. 11) disait encore :

...que non podia veer la luzerna de la lunbre ante que se non acabase, segunt cuenta la estoria de la Brivia...

De même le ms. I. j. 8, cité plus haut.

Il est très remarquable que le ms. I. j. 4 ait, presque seul dans le monde chrétien du moyen âge, évité, ou plutôt corrigé cette erreur. Il y a certainement là l'influence des auteurs anciens et peut-être l'influence indirecte de l'hébreu, causée par la proximité des juifs.

Ms. Esc. I. j. 4.

(Fol. 233 v°) TOBIE. Thobias de tribo e cibdat de Neptali...

JUDITH. Arpachaste rey de los Medos...

ESTHER. E fu en dias de Asuero...

(Fol. 249) LAMENTATIONS. Como estovo solitaria la çibdat de mucho pueblo... ?

(Fol. 252) JOB. Un omne fue en tierra de Us, cuyo nonbre era Iob, e fue aque[l] omne perfecto e derechero e temiente Dios e quito de mal. [2] E nascieronle syete fijos e tres fijas, e fue su ganado siete mill ove[jas]... [4] E yvan sus fijos e fasian conbite en casa de cada uno dellos un dia e enbiavan e llamavan a sus tres hermanas para comer e beuer con ellas. [5] E commo açercavan los dias del conbite, enbiava Iob e aplasavalos e madrugava en la mannana e sacrificava holocaustos a cuenta de todos. Ca desia Iob : Quiça pecaron mis fijos e blasfemaron de Dios en su coraçon. Asi fasia Iob todos los dias. [6] E fue que un dia vinieron los angeles de Dios para estar delante el Sennor, e vino aun el diablo entrellos. [7] E dixo el Sennor al diablo : Donde vienes ? Respondio el diablo al Sennor e dixo : De trascurrir en la tierra e de andar por ella...

XLII, 13. E nascieronle syete fijos e tres fijas, [14] e llamo nonbre de la una Yamina, e nonbre de la segunda Quiçia, e el nonbre de la terçera Queribabim... [16] e murio Iob viejo e farto de dias.

(Fol. 264) PSAUME 1er. Bienaventurado es el varon que non andudo en conseio de los malos e en carrera de pecadores non esta e en silla de escarnidores non see. [2] Mas en la ley del Sennor fue su voluntad, e en la su ley pensara de dia e de noche. [3] E sera commo el arbol que es plantado çerca los arroyos de las aguas, que su fruto dara en su tiempo, e su foja non cahera, e todo lo que fisiere aprovesçera. [4] Non asi los malos, non seran asi, sy non commo el polvo que lieva el viento de la fas de la tierra. [5] E por tanto non se levantaran los malos a juysio, nin los pecadores en consejo de los iustos. [6] Ca conosçio Dios la carrera de los iustos, e el camino de los malos peresçera.

Ps. XLI. [2] Como los çiervos dessean las fuentes de las aguas, asy dessea la mi alma a ty, Sennor Dios. [3] Cobdiçio la mi alma a Dios que es fuente viva. Quando verne e aparescere ante la fas de Dios ?...

Ps. CI. [2] Sennor oye mi oraçion e mi clamor venga a ty. [3] Non tornes la tu fas de mi, en qualquier dia que en priessa me viere enclina a mi la tu oreja, en qualquier dia que te llamare oyeme. [4] Ca los mis dias fallesçieron commo fumo, los mis huesos commo enrrojadero se quemaron. [5] Ferido so commo yerva e secose mi coraçon, tanto que olvide de comer mi pan. [6] De la bos del gemido se llego el mi hueso a la mi carne. [7] Semeyante so a aquella ave pelicano o a la gauga en el desierto yermo e fecho so commo aquella ave nicticorax o corneja en la casa. [8] Vele e fecho so commo paxaro solo en la casa.

Il y a, dans le ms. I. j. 4, une lacune dans les Psaumes. Les Ps. CXXXIV-CXXXVI manquent.

Cette version des Psaumes est faite d'après la Vulgate, c'est-à-dire d'après ce qu'on appelle le « Psautier gallican ». Néanmoins elle a été quelque peu corrigée d'après le *Psalterium hebraicum* de saint Jérôme. C'est ainsi que, dès le Ps. Ier, nous rencontrons la *cathedra derisorum*, qui est la caractéristique du *Psalterium hebraicum*, en place de la *cathedra pestilentiae*, que nous trouvons dans la Vulgate et dans les anciennes versions.

(Fol. 296) PROVERBES. Proverbios de Salamon fijo de David rey de Ysrael, [2] para saber sabiduria e doctrina, [3] para entender dichos de prudencia, para tomar doctrina intellectual, justiçia e juyzio e derecho, [4] al ninno intendimiento e seso...

(Fol. 305) ECCLÉSIASTE. Palabras de Eclesiastes fijo de David rrey de Ysrrael. [2] Vanidat de vanidades, dixo Eclesiastes, vanidat de vanidades, todo es vanidat...

(Fol. 308) *Cantar de los cantares de Salomon*. Beseme de los besos de su boca, ca meiores son tus amores que el vino, [2] el olor de tus unguentos buenos. Unguento basiadiso es el tu nonbre, por eso las donsellas te amaron...

II, 1. Yo so commo el alhabaca de la llanesa, commo el lirio de los valles. [2] Como el lirio entre las espinas, assy es mi amigo entre las fijas. Commo mançano entre los arboles de la selva, assy es mi amigo entre los fijos...

(Fol. 310) SAPIENCE. Amad justiçia, que judgades la tierra...

(Fol. 317 v°) ECCLÉSIASTIQUE. Sabiduria nos es mostrada por la boca de muchos e grandes profetas...

Toda sciençia del Sennor Dios viene e con el fue syenpre e es ante del siglo...

(Fol. 340) ESAÏE. Vision de Isaias fijo de Amos...

[2] Oygan los cielos e escuche la tierra lo que el Sennor fabla. Fijos que crie e que ensalçe e ellos erraron contra mi. [3] Conosce el buey a su poseedor e el asno pesebre de su sennor, Ysrrael non conoscio, mi pueblo non entendio. [4] Guay gente pecadora, pueblo de grant pecado, lynaje enmalesçido, fijos dannadores. Desanpararon al Sennor de Ysrrael e tornaron atras. [5] Por tanto son feridos e aun pujaron a ser rebeldes. Todas sus cabeças son dolientes e todos sus coraçones dolorosos. [6] Desde la planta del pie fasta la cabeça non ay en el sanidat, llagado e ferido de feridas rrezientes, non son guaridas nin melezinadas nin apretadas con unguento. [7] Vuestras tierras son yermas e vuestras villas quemadas de fuego...

VII, 14. Ahe que la virgen concebira e parira fijo, e sera llamado su nonbre Hemanuel. [15] Manteca e miel comera e su entendimiento aborresçera el mal e rescogera el bien...

IX, 6. Ca ninno sera nasçido a nos e fijo nos sera dado e sera el inperio

sobre sus cuestas, e sera llamado el su nonbre maravilloso, consejero, Dios barragan, (su) padre perpetuo, prinçipe de paz...

DANIEL, IX, 24. Setenta setuanarios fueron contados sobre tu pueblo e sobre el monte de tu santidat, para fenesçer la culpa e acabar el error e perdonar el pecado, e para traer justiçia de siglos e para sellar profeçia e profeta e para ungir santidat de santidades...

Le ms. est terminé par la traduction des livres des Machabées :

(Fol. 443) Ali fue que despues que firio Alexandre a Felipe rey de Maçedonia que primero enregno en Greçia, salido de tierra de Çethi...

II MACH., XII, 42. E el muy mucho fuerte Judas amonestava al pueblo que se gardase syn pecado so los ojos del Viviente, viendo que fueran fechas por sus pecados dellos las cosas tales que caydos fueron. 43 E fecha collaçion doze mill dragmas de plata enbio a Jherusalem a ofreçerlas por el pecado por sacrificio, bien e rreligiosamente de la rresurrecçion pensante. 44 Ca si aquellos de rresuçitar non esperara, superflua cosa e vana paresçiera orar por los muertos, 45 e porque considerava que aquellos que con la piedat dormimiento tomaran e que mucho buena... [1] avia engracia santa. 46 Pues saludable es la ymaginaçion por los defuntos orar, porque de los pecados sean absueltos.

Il ne semble pas qu'il y ait rien de commun entre cette version et celle qui a été décrite auparavant et qui paraît plus ancienne. Il ne paraît pas non plus, à en juger par les trop courts extraits qu'il nous a été possible de prendre, qu'aucune de ces deux versions ait servi à l'interpolateur de l'*Historia general*, pour ce qui est de l'Ancien Testament. Quant à notre deuxième version faite sur le latin, l'étude n'en est pas finie. Ce ne sera pas la quitter que d'aborder les traductions de l'Ancien Testament d'après le texte hébreu, car nous aurons à démontrer que ces versions ne sont pas autre chose que des revisions de la deuxième version, faite sur le texte latin, revisions faites d'après le texte hébreu, probablement par un juif baptisé ou par un chrétien sachant l'hébreu.

Notre traducteur lui-même n'a-t-il pas, par endroits, légèrement corrigé son texte, non pas sans doute d'après l'hébreu, mais du moins d'après les œuvres des anciens hébraïsants? Nous avons vu tout à l'heure le *Psalterium hebraicum* invoqué à l'aide par le traducteur. Dans le passage I ROIS, III, 2

1. Un mot en blanc, correspondant à *repositam*.

et 3, cité plus haut, ce sont probablement les *Quaestiones hebraicae in libros Regum* qui lui ont épargné un non-sens.

§ 4. *Versions perdues du Nouveau Testament.*

Nous ne pouvons malheureusement rien dire de la version des Évangiles faite par maître Martin de Lucena, pour le marquis de Santillane (†1458). Le ms., qui était conservé à l'Escorial (I. j. 11), est depuis longtemps perdu. Rodriguez de Castro en a du moins copié quelques lignes. En voici le titre :

Aqui comiençan los santos evangelios en romançe losquales son romançiados por el reverendo dotor maestre Martin de Luçena el Macabeo por mandado del exçelentissimo cavallero Ynigo Lopes de Mendoça.

En tête de chaque Évangile est, semble-t-il, l'argument. Après saint Jean sont traduites les Épîtres de saint Paul, qui se terminent ainsi :

Aqui se acaba la epistola de sant Pablo ad Ebreos que es la postrimera de sus epistolas. Syn fin graçias al gloriosissimo nombre en cuya maravillosa orden superliberal resplandesçe la subjecçion a el devida de todas las criaturas que es causa de ser ellas. Que a el plase elqual es el muy santificado nombre Jhesu.

Perdue aussi, à part les extraits qu'en a conservés Rodriguez de Castro, la traduction des quatre Évangiles qui se lisait dans le ms. I. j. 9 de l'Escorial. Le texte de chaque chapitre y était suivi d'un commentaire. En tout cas, comme il y est question de la Polyglotte d'Alcalá, cette version n'est pas antérieure à 1522 et elle ne nous aurait sans doute pas arrêtés longtemps.

Cette version n'est pas à confondre avec la traduction des Évangiles, avec commentaires, du fr. Juan de Robles, *O. S. B.*, †1573 (ms. Esc. H. j. 4).

(*A suivre*). Samuel BERGER.

ANCORA

DEI GALLO-ITALICI DI SICILIA

REPLICA AL SIGNOR G. DE GREGORIO.

(V. *Romania*, XXVIII, 81-90; 70-81.)

Molta fretta, troppa fretta ha avuto il Signor prof. G. de Gregorio di ribattere gli argomenti, coi quali ho io testè propugnata l' origine alto-novarese della parlata sanfratellana (v. *Arch. glott. it.*, XIV, pp. 437-52). Pazientando qualche giorno, avrebbe egli potuto scorrere sino alla fine l' articolo mio, avrebbe dato tempo e modo alla riflessione, e non gli sarebbe avvenuto di argomentare con tanta e tanto imperdonabile leggerezza. La qual menda, invero, potrebbe e dovrebbe esimermi dal replicare, visto poi anche, che il de G. è di sì salda e robusta fede, che nulla varrebbe a scuoterla. Se tuttavia la replica avviene, gli è che il de G. ha avuto cura di porsi sotto il grande patrocinio della *Romania*, e da questo traggono le sue pagine un' autorità, cui altrimenti non potrebbero per nessuna guisa pretendere. Ma la *Romania* è imparziale, e di questa sua virtù è prova novella l' ospitalità che accorda ora a me, e della quale me le professo gratissimo.

E, per cominciare dai criteri generali, dai procedimenti metodici del de G., non vedo che nemmeno ora ne adoperi egli de' ben determinati, de' ben sicuri. Egli tira in campo, p. es., bergamasco, — con quanta ragione, vedremo in séguito, — e genovese, due dialetti cioè che non entran nella contesa, e la cui invocazione equivarrebbe suppergiù a quella del veglioto o dell' abruzzese, che pure conoscono il dittongo dell' *ǫ*. Trova ch' è bene, quando gli torni conto (p. es. nella quistione di *ä* da *a*), di passar sopra alla identità assoluta delle condizioni nelle quali si compie un dato fenomeno, ma esige imperiosamente questa identità quando si tratti, come nel caso di *ɰ* da *- l* o *-ll*,

di fenomeni che fanno contro al suo giuoco. Continua ad attribuire una gran forza probativa al fatto, — del resto non vero, come nel mio articolo è detto, — che Bologna e Sanfratello coincidano in *ai* come ultima risultanza del dittongo dell' *ę́*, mostrando così di ignorare quanta mobilità, quanta varietà di atteggiamento, sia insita in tali dittonghi, e qual procedimento grossolano sia quello di fare un assegnamento qualsiasi su d' un fatto che può essere di jeri, e il pretendere, misconoscendo così le possibili ragioni della storia [1] e del raziocinio, che, all' infuori di una tale identità, non ci sia prova. Tanto varrebbe negare l' affinità tra latino, tedesco e irlandese, perchè da una parte s' abbia *pater*, dall' altra *athir*, dall' altra *vater*. Objetta egli ancora (v. p. 83), che i fenomeni alto-novaresi da me posti a raffronto cogli uguali fenomeni sanfratellani, non appartengono a tutta la regione novarese, ma in parte a uno, in parte a un altro vernacolo [2], e proprio lui, nell' esame dei fenomeni dirò così « negativi » (pp. 88-90) pone in scena l' intiero Novarese, un territorio cioè nel quale s' incontrano quattro parlate : quella delle Alpi, quella del Novarese vero e proprio, la lomellina, e la valsesiana, colla quale già siamo in Piemonte.

---

1. Il rispetto della successione storica, anche là dove questa è sicuramente accertata, non è il lato forte del de G. Egli ritorna (v. qui sopra a p. 77) sulla caduta del *-r* di *-ar[e]* nel piemontese, alla quale contrappone il mantenimento dello stesso suono nel bolognese e nel sanfrat. Orbene, i più antichi monumenti della region pedemontana (il testo ch' è in Gaudenzi, *Dial. di Bologna*, pp. 168 sgg., i testi di Chieri, la Sentenza di Rivalta, le Laudi e le Orazioni di Saluzzo) hanno costantemente *-er*, eccetto qualche rara volta in cui all' infinito si appenda il pronome enclitico (*fegli* farli, ecc.). Che se il sanfrat. conserva il *-r* anche in questa congiuntura, è troppo facile il rispondere che ciò poteva essere anche nel piem. contemporaneo alla colonizzazione di S. Fratello, e che d' altra parte il sanfrat. ben può aver esteso all' infinito fiancheggiato dall' enclitico, una forma ch' era propria dell' infinito sciolto di quell' impaccio.

2. Coi quali però non si esce, se non ad abundantiam o per ben ispeciali motivi, dalle Alpi e Prealpi novaresi, intese come è detto a p. 445 del mio articolo, e non s' oltrepassa il Sesia nè le montagne che alimentan questo fiume da levante. È quindi un territorio ben unito e delimitato, ben lontano dal corrispondere a tutta la regione novarese. Nè vedo perchè deva provare contro di me la circostanza che non di tutti i molti comuni che la costituiscono s' abbiano notizie. Del resto, poichè al de G. così talenta, sappia egli

Questo criterio, poi, del ricercare non i punti di consenso ma quelli di dissenso, è indubbiamente peregrino e fa onore alla abilità dialettica di cha l'ha scoverto. Lascio a lui di applicarlo al parallelo bolognese-sanfratellano e di dirci dove con esso s' approdi, e lascio al discreto lettore di giudicare qual soluzione troverebbero mai delle controversie come la nostra, ove il nuovo criterio dovesse invalere. Ma non so resistere alla tentazione di illustrare il caso, su cui, come *in corpore vili*, il de G. si compiace di esperire la sua trovata. È questo il fenomeno della metafonesi, che il de G. trova nell' ossolano valmaggino, di cui riferisce un buon numero d' esempi, conchiudendo poi, in modo trionfale, che « nessuno, proprio nessuno [di questi esempi], dia agio a un benchè lontano raffronto col sanfratellano » (v. pp. 85-6). — Non so se in queste parole debba ritenersi implicita l' affermazione che il sanfratell. non conosca la metafonesi, o se, con un argomentare balordo ma non inverosimile in lui, il de G. voglia con esse dire, che nessuno proprio di quegli esempi da lui allegati ritorni nel sanfratellano. Ma, decidendoci per la prima alternativa, coglieremo, per avventura, nel segno; poichè appunto di fenomeni metafonetici il de G. non parla nella sua *Fonetica dei dial. gallo-it. di Sicilia* [1], e d' altra parte è consuetudine sua lo sdegnare le provvide aggiunte che a questa *Fonetica* ha fatto il Morosi. Ora, è giustamente il Morosi che c' insegna essere l'*Umlaut* tutt' altro che ignoto al sanfrat., e del fenomeno allestisce numerosi esempi, di cui molti ben consentono con quelli da me raccolti in Valmaggia. La flessione nominale non ci darebbe veramente ormai che *miẓi* plur. di *mais* (Morosi, num. 3; cfr. *mes* pl. *mis*, in *Arch. glott. it.*, IX, 242); ma molto ci riserba invece la conjugazione (Morosi, *l. c.*, num. 8, e pp. 419-20) : *criri* tu credi, *bivi* tu

---

che i quattro fenomeni da me portati come prove, e sei (i num. 2, 5, 6, 7, 8, 9) di quelli arrecati come indizi, ricorrono, in compagnia, nella media Valmaggia, e anzi, per essere ancora più precisi, nel solo villaggio di Cavergno. Chi ha prudenza l' adoperi, dice l' adagio, e io l' ho adoperata; ma non dovevo aspettarmi, che appunto di questa mia prudenza altri si valesse contro le mie conclusioni.

1. Il solo esempio ch' io trovi nel de G. (num. 101) è *piei* pl. di *pe*; cfr. il plur. *piei* nella Verzasca. A Piazza Armerina : sg. *pe* pl. *pẹ*; cfr. lomb. *pẹ* pl. *pẽ*.

bevi, di fronte a *crair* io credo, *baiv* io bevo (cfr. valm. *creg crin, bew biw*, l. c., p. 243), 2ª pers. *zierchi, viešti, tieši, nieši, ašpietti*, di fronte a *zearc, veašt, teš, neš, ašpeat*; 1ª pers. sing. imperf. indic. *-äava, -aia*, 2ª pers. *-évi, -íi* (cfr. valm. *-åva -ęvi, -ęva -ivi*, l. c., 238, 241); 1ª pers. plur. imperf. indic. *-äamo*, 2ª *-iévu* (cfr. valm. *-avum -ęvu*, l. c., 238; e si raffronta la coincidenza, non però limitata qui, nel sottoporre alla metafonesi anche la 2ª pl.); 2ª sing. perf. della 1ª conjug. *-ešt*, plur. *-ešt'v*, di fronte a 3ª sing. *-äa*, 1ª pl. *-äamu*, ecc.; della 2ª conjugaz. : *-išt -išt'v* (di fronte a *-oi*, ecc.); 2ª sing. dell' imperf. cong. della 1ª conjugaz. : *-eši* di fronte a *-äass* ecc. (cfr. valvig. *-áss*, 2ª *-éss*, l. c., 239); della 2ª conjug. : *-iši* di fronte a *-oss* ecc. (cfr. valm. *-ęss*, 2ª *-íss*, l. c., 242, 243)[1]. Mi pare che basti. Sia tuttavia soggiunto, a scanso di malintesi, ch'io ho troppe ragioni per non valermi della metafonesi nè come d' una prova nè come d' un indizio in favor mio; e solo mi sono compiaciuto di poter mostrare quanto male sia con essa capitato il de G.; malcapitato, non solo perchè ha negato quello che è; ma anche perchè, ignorando egli esser la metafonesi pure del bolognese antico e del moderno, non ha potuto accorgersi, che il colpo mortale che s' illudeva di menare all'ipotesi ossolano-valmaggina, l' ha assestato in ugual modo e misura all' ipotesi bolognese[2]. Incidit in foveam quam fecit.

---

1. Tutti questi casi di metafonesi riguardano l'*á*, l'*ę́* e l'*ę́*. Un caso di *ǫ́* è in *puoi*, di fronte a *pazz*, ma è, come *piei*, un caso sui generis. Quanto all' *ǫ́*, si veda la spiegazione che il Meyer-Lübke, *It. Gr.*, § 349, dà del sanfrat. *cunfáuš*, e si rammenti insieme che Milano, nella cui antica parlata gli esempi di *ǫ́* metafonizzato in *u* sono tanto frequenti, non ne conosce ormai più nessuno.

2. Il criterio delle discrepanze, il de G. lo applica poi ancora a pp. 88-90, nell' esame de' fatti che il Rusconi, sballandone delle grosse, riferisce come caratteristici delle parlate novaresi. Al Rusconi molto si può e si deve perdonare. Ma che dire di un linguista, che raccoglie i granchi pescati da colui, e con lui ripete, p. es., che in *abiù dobiù* c' è scambio di *b* con *v*; che in *oimí*, — forma di solo plur. e dove l'*i* interno è per effetto dell' *-i*, — s'ha *o* in *oi*; che la finale participiale *-áto* volge ad *-ai*, quando poi tutti gli esempi addotti sono, come altrove in Lombardia, di -actu; che in *diornai*, ecc., si scambia il *d* con *g*, mentre il *di* qui altro non è se non l' espression grafica di un *ǧ*; che *foghi unseghi* sono per « fuori » « così », quando il *-ghi* è il pron. *ghe*, gli, ci,

Dopo aver così lumeggiati i criteri e i metodi del de G., passiamo ad ammirare l' agilità, con cui questi si sbriga delle mie prove e de' miei indizi. Le prove son queste :

1. « *á* che s'altera in *é* preceduto che sia da consonante palatina[1]. » — E il de G. a rispondermi, che « il degradamento in *e*[2] avviene nel sanfratellano non soltanto in questa condizione, sebbene è naturale che i suoni palatini precedenti debbano far sì che *ä*, già messa nella via del palatizzamento, proceda oltre in questa via ». Cosa replicare a questa che pare una facezia, ma tale, almeno nella mente del de G., non è?

2. « La palatina per la gutturale nella formola *ka-* ». — Il de G., cui mai non è riuscito di capire la moltissima significazione di questo fenomeno, arzigogola sulla natura della palatina che deriva da ka-, e non si avvede nemmeno che intorno a questa natura nulla ho io affermato, poco importando a me che si trattasse di *ć*, *č*, o *kj* o *chj*[3], e molto importandomi, invece, il fatto stesso della risoluzion palatina.

3. « *-ć-* in *ž* ». — Il de G. objetta : che il fenomeno è anche genovese[4], che, per mia stessa confessione, guizza attraverso

---

che in quei dialetti può affiggersi ai complementi del verbo (v. *Krit. Jahresbericht*, IV, p. 179) ? Che dire ? Che nessuno era meno indicato di questo linguista per interloquire in una quistione, della quale i dialetti dell' Alta Italia sono tanta parte.

1. Ho volutamence trascurato, nel mio art., di rilevare i casi di *e* da *á* che, data una seguente palatina, offre la Valmaggia (*lęč* latte, ecc. ; v. il num. 2 de' miei Saggi). Ma non dovevo trascurar di avvertire che, in un territorio contermine al nostro, in Valle Bedreto (Leventina), i cui passi meridionali mettone alla Valmaggia e all' Ossola, si hanno per questo fenomeno delle serie compiute : *męj* « mani » e « mai », ecc., *štręš*, *ęša* ascia, ecc. ; *fęč* fatto, *fręča* « fratta » riparo contro le valanghe, ecc., *vjęč* viaggio, *žmęǧa* macchia, ecc. ; *vadęñ -ña* guadagno -a, ecc. ; *męnǧa* mangia, *gręnč*, *tęnči*, ecc., plurali, — non metafonetici qui, s' intende, — di *grant* grande, *tant*, ecc. Cfr. le serie sanfrat. in *Arch. gl. it.*., VIII, 306, 408, che ben s' accordano con queste, astrazion fatta dalla formola *áł*, il cui *á* Bedreto non altera (*pája*, ecc. ; ma v. *ęj* aglio, a Giornico nella bassa Leventina, *ib.*, IX, 236).

2. Cioè : *ä*.

3. Dei vari atteggiamenti della palatina anche nella regione nostra, v. ora *Studi di fil. rom.*, VIII, p. 31.

4. Se il de G. avesse letto la 3ª nota che sta a p. 448 del mio art., si sarebbe risparmiato la noja di rimangiarsi la lezione, che, a proposito del fenomeno genovese, s'è creduto in dovere di farmi.

tutte le Alpi lombarde, che non è di tutta la zona novarese. Ora, il genovese, come già è stato detto, è fuori di quistione; e così è fuor della controversia quella parte della Lombardia che non è il medio e alto Novarese. Alla diffusione del fenomeno nelle Alpi lombarde s'è accennato per mostrare la profonda ragion territoriale di esso, che del resto si riannoda, per continuazione diretta, al fenomeno ladino. Quanto al non essere il fenomeno di tutta la zona novarese[1], è questa una ragione futile, e il de G. potrebbe ripeterla per tutti i fatti ch'io allego a suffragio della mia tesi.

4. « -l -ll in *-u̯* ». — È una circostanza ben notevole, e dopo quanto s'è asserito nel mio articolo certo non fortuita, che, in consonanza con quello ch'è avvenuto per i casi considerati ai nn. 1 e 2, sanfratellano e valmaggino forniscano insieme e soli la messe di quella sezione del § 277 della *Ital. Gr.* del Meyer-Lübke, ch'è consacrata a questo fenomeno. Ben è vero, che il Meyer-Lübke inclina a diversamente dichiarare il fenomeno sanfratellano e il valmagginino; ma egli ignorava allora i cavergn. *ẹu̯* e *áu̯*, della cui connessione con *-ṓu̯* io punto non dubito, come il de G., male interpretando forse il punto interrogativo che chiude il mio periodo, afferma. Nè la convenienza tra i due territori trovo venga seriamente infirmata dalla maggiore estensione che il fenomeno ha nel sanfratellano. Quest' argomento si potrebbe invocare con successo solo allora che qualche altro territorio gallo-italico potesse misurarsi, per questo verso, col valmaggino. Ma nè Piemonte, nè Lombardia, nè Emilia, nessun analogo fenomeno conoscono; mentre invece, il fenomeno di *á* in *ä*, o meglio il fenomeno di *á* che pende per diversi gradi verso *e*, e dal de G. è così calorosamente invocato per la sua tesi, non solo ha estensione non uguale nel sanfratellano e nell' emiliano, ma anche ritorna altrove. — E del resto, le molte altre concordanze sanfratellano-valmaggine che nel

1. Del resto, il de G. tace della Vallanzasca (da dove ho un nuovo esempio nell' *amisc*, amici, che si legge nel v. 29 della Parabola in dial. di Vanzone, — gli altri esempi provengono dal villaggio di Calasca, — ap. Rusconi, *I parlari*, ecc., p. 87) e di Cavergno. Perchè trascuri gli esempi vallanzaschi, non so; quei di Cavergno, suppongo, perchè qui s' ha non *ẓ*, ma un suono intermedio tra *ṡ* e *ẓ*. Quistione di lana caprina, come quella sollevata intorno a *ć* o *č* o *kj*.

corso di queste pagine si riconoscono, suffragano anche indirettamente e in bel modo quella che ci ha qui occupati [1].

E passiamo a quelle concordanze cui io attribuisco solo un valore indiziario. A questa attribuzione sono io venuto dopo aver esaminato con ogni per me possibile rigore e prudenza i singoli casi ; rigore e prudenza, senza dei quali, molti di questi indizi sarebber passati senz' altro fra le prove. E il de G. che suol menare scalpore per fatti di ben minore importanza e trionfarne, avrebbe dovuto apprezzare il mio procedere. Ma così non è avvenuto, e i miei indizi maltratta egli non meno delle prove, per quanto poi, a oppugnarli, si giovi per lo più non d' altre armi che di quelle onde m' era valso io stesso per toglier loro il valore di prova, pur conservando loro quello d' indizi.

1. « L' *á* di -áre in *e* ». — Il de G. oppone : « solo a Gerra s' ha *e* indistintamente per l'-*a* dell' infinito (Saggi 196), sebbene ora (art., 446) s' aggiungano altri nomi, e però non concesso, che questo possa dir qualche cosa di fronte al sanfratellano -*er*. » S' io ben comprendo la seconda parte di questo nebuloso passo, il de G. pretenderebbe, perchè il paragone fosse valido, che anche il dialetto che vien confrontato col sanfratellano avesse -*ér*, non -*é*. Ma egli nostra così di confondere due quistioni, che una mente chiara avrebbe tenute assolutamente distinte : quella dell' *á* di -áre in *é*, e quella della caduta del -*r* di -ár[e]. Il sanfratellano e riduce l'*á* a *e*, e conserva il -*r*. L' ant. piem., come già s'è avvertito, era nelle stesse condizioni, laddove molta parte del Piemonte odierno ha -*é*. La regione novarese ha oggidì l'*e* da *á* per un territorio assai esteso [2], come si vede dal mio articolo (p. 446), e offre il -*r* conservato in una parte del territorio, in Valle Strona [3]. La qual conser-

---

1. Il vocalizzamento, come dice il de G , di *l* negli altri dialetti settentrionali (*aut*, ecc.) è cosa diversa da quella che qui si ristudia, e riguarda -*l* e -*ll* finali. Con che io non voglio negare che abbian principio identico. — Il contrasto poi che il de G. trova tra *sau* e *cu*, è illusorio, *cu* stando per **cuu* (cfr. il valm. « *čiw* = *kŭu*), coll' *u* poi assorbito nell' *u*. — Quanto al dilegno di -*l* finale nel milanese e altrove, esso è fenomeno fondamentalmente diverso.

2. A questo allude, credo, il de G. cogli « altri nomi ».

3. Agli esempi già allegati per due comuni (Massiola e Luzzogno) di questa valle, s' aggiungan quelli che per altri due (Quarna-Sotto e Quarna-Sopra) si ricavano dalla versione della Parabola, accolta in Rusconi, *Il Lago d'Orta*

vazione conforta a credere che non dissimile dalla storia dell' *-é* piem., sia quella dell' *-é* novar., che sia cioè di fase relativamente fresca. E per la Valle Maggia, poi, lo crederemo tanto più, in quanto un' eco del *-r*, silente da poco, la si sente ognora nel suo *-á* contrapposto all' *-á* del lombardo comune (v. *Arch. gl. it.*, XIV, p. 504) [1], la qual cosa qui ripeto per quanto possa non illegittimamente dubitare che al de G. riesca di afferrarla.

2. « Il dittongo dell' *ę́* e di *é*+nas.+cons. ». — Non è possibile di mostrarsi più sbrigativo di quello che il de G. di fronte a questo argomento. Trascura *parseiv* « presepe » e gli altri esempi vallanzaschi offertici dall' Ascoli in *Arch. glott. it.*, I, 254 (*reind* rigido; *screina* strenna, col quale mando il *ceina*, « cena » minestra, della vicina Valle di Strona), e il *teis* della Verzasca (*l. c.*, IX, 243 n.; cfr. i levent. *meis* e *teis*, *ib.*, I, 261) [2]. Son cimeli ben preziosi questi la cui presenza non potrebbe spiegarsi se non da una condizione anteriore, dove il dittongo fosse la regola. Ma il dittongo, i nostri territori lo continuano anche negli attuali monottonghi *ę́* e *ǫ́*, che sono appunto le seriori riduzioni di *ęi* e di *ǫi*. Per l' *ę́*, questa dichiarazione proviene dal Meyer-Lübke, e certo io non vedo in quale miglior modo si possa spiegare la deviazione dalle norme lombarde che appunto in questo *ę́* ci si offre [3]; per l' *ǫ́* di Vallantrona, la genesi sua si deduce limpidamente dal fatto, che l'*ǫ́* compaja pure, sempre in Vallantrona, qual continuatore dell' *é* della formola *é*+nas.+cons., che a quest' *ǫ́* corrisponda *oi* a Ceppomorelli, nella finitima Anzasca, nella qual valle, e più precisamente ne' paesi di Calasca e Vanzone (v. la Parab. di Vanzone, ap. Rusconi, *I Parlari*, ecc., p. 87), si ha pure *ei* come risposta all' *oi* di Ceppo-

---

(Torino, 1880), pp. 266-9. Occorron qui : *sunar*, *ballar*, *magnar*, *mancar*, ecc. (all. a *prialu* pregarlo), e persino *curer* (p. 267), sul quale, come su d'un possibile sbaglio, non intendo però insistere.

1. Onde, p. es., valm. *fjǫ́* fiore, *kantá* cantare, di fronte a bellinz. *fjú* ma *kantâ*.

2. Un nuovo esempio valmaggino, nel *darę́jta*, di cui qui sopra a p. 103 n.

3. Un caso ben chiaro di *ę́* da *ei* secondario parmi l'*abrę́t* intirizzito, di Bedreto, da paragonarsi coll' *abrèit* di Poschiavo (Monti 372). L'*ei* in questo esempio è secondario, è cioè da *-é[v]i-* (cfr. *brévat*, in altre parti del Ticino), come nel bellinz. *prę́jt* prete, allato a *prę́vat* (*prevede* in Bonvesin).

morelli. Sotto le spoglie di *ei*, di *oi*, di *ę* e di *ǫ*, il dittongo dell' *ę́* e dell' *é* + nas. + cons. s' addimostra dunque di una bella vitalità e ben diffuso nè territori nostri; e se il de G. ne dubita, se dubita dell' *ę* e dell' *ǫ* come di legittimi continuatori del dittongo, ci usi almeno la cortesia di dirci le ragioni de' suoi dubbi. — Del resto, si tratta anche qui di un fenomeno di larga ragione territoriale, avente addentellati sulle vicine regioni de' ladini e del Piemonte. — Ma qui m' accorgo che il che G. intona di nuovo la canzone dell' *ai*... e a me altro scampo non rimane che di lasciarlo cantare.

3. « *ǫ* per *ę́* nella posizione ». —Il de G. afferra avidamente e mi oppone senza scrupolo la mia dichiarazione, che, cioè, questo fenomeno non si sottragga al sospetto d' essere recente. Ora, qui mi corre l' obbligo di dire al lettore e al Signor de G., come questo sospetto, che in me sempre perdura, non derivi già da una meditazione ch' io abbia fatto intorno al fenomeno, ma solo da una mia impressione, la quale potrebbe anche essere fallace. Certo gli è ch'io non saprei nemmeno dire i motivi di questa impressione.

4. « Il dittongo dell' *ẹ́* ». — E il de G. : « dice poco di fronte al dittongo monottonghizzato in *i* che s' ha in pressocchè tutta la zona (Saggi 197) ». Sorpreso della rivelazione di questo monottongo, apro i miei Saggi alla pagina indicata del de G., e vi leggo : « s' ha in pressochè tutta la zona il dittongo monottongizzato in *i* per l'*é* nella risposta di tepido ». L'originale e la citazione divergon dunque non poco. Sennonchè, il de G. ha in serbo un' altra objezione : il dittongo sanfratellano è per influenza siciliana, come dovrebbe apparire da certi passi della sua *Fonetica siciliana* ch' egli richiama. E sta bene; ma s' egli l'ha dimenticata, non ho dimenticato io la risposta che su questo punto gli è toccata da parte dello Schneegans, in *Krit. Jahresbericht*, I, 140.

5. « L' abbondante espunzione di vocali atone ». — È anche di altri dialetti gallo-italici. E sia; ma questa considerazione il de G. non la faceva, quando si trattava d' invocare il fenomeno in favore del bolognese [1].

1. La produzione di questo indizio a me importa e importava del resto, anche perchè la abbondante espunzione è caratteristica della varietà novarese di rimpetto alle altre varietà lombarde.

6. « -áni -éni -óni -úni -íni, in *éi, uói, úi, í* ». — Confesso di aver esitato alquanto, — e le ragioni di questa esitanza il lettore le apprezzerà certo ove tenga presente il relativo passo del mio articolo, — prima di decidermi a mandar questa concordanza, anzi che fra le prove, fra gli indizi; e d' essermi infine deciso per questi, mi dò lode come d' un atto di molta, di forse eccessiva cautela. Potevo quindi illudermi che, abbassato alla condizione di semplice indizio, l' argomento avesse a trovar grazia presso il mio spietato contradditore. Ma, ohibò! Nulla resiste alla sua sapiente critica, e proprio ora e da lui ho dovuto apprendere che « la elisione di *n* nei suffissi pl. *-ani, -eni*, etc... è comune p. es. al bergamasco e a molti altri dialetti settentrionali ». Questi dial. settentr. non vedo che possano essere altri se non quelli di cui parlo io nella 2ª nota della p. 448. Ma quanto al bergamasco, — che come dialetto della Lombardia orientale nulla ha da dire in questa controversia, — il lettore capirà con quanta opportunità sia stato invocato, ove gli si ripeta che quel dialetto ha, p. es., sing. e pl. *má, bastú*, ecc., mentre l' ossolano-valmaggino adopera, da una parte, sing. *máṅ, baštóṅ*, ecc., dall' altra, plur. *maj, baštúj*. Sono fatti ben differenti, come ognun vede, e l' averli confusi non torna certamente a gloria della perspicacia del de G. [1].

7. « *-ĝ-* in *j* » [2]. — Risponde il de G. che anche a lui questo fenomeno aveva dato l' illusione di carattere premontese. « Quando però studiammo la fonetica delle varie zone siciliane, dovemmo constatare che in tutta la zona dialettale messinese... *g* iniziale innanzi *a* degrada in *j*. Anche a S^a Agata di Militello, e a occidente, il fenomeno è comune ; e siamo proprio nella zona di S. Fratello ». Dunque influenza siciliana. Ma non s' avvede il de G. che paragonare il fenomeno siciliano, quale è da lui stesso descritto, col fenomeno sanfratellano, cui corrispondono

---

1. Un appiglio contro l' argomento nostro, il de G. lo trova anche nel fatto, che nella Valmaggia, non solo *-áni*, ma anche *-áne* dà *-aj*. Il de G. si sarebbe risparmiata questa osservazione, ove avesse saputo che, nella Lombardia, l' *-e* plur. dei fem. della 1ª declin. si riduce, in quanto rimanga, a *-i*. Del che v. *Studi di fil. rom.*, VII, p. 188.

2. Per i limiti di questo fenomeno nella region novarese, soggiungo ora, ch' esso è anco di Valle Strona : *prial* « pregarlo », a Quarna-Sotto e Quarna-Sopra; *alejar* allegro, a Quarna-Sotto.

con tanta esattezza il piemontese e l' ossolano-valmaggino, può parere una farneticaggine?

8. « *s* + cons. in *š* ». — Non avrei difficoltà nessuna ad abbandonare questo indizio [1], ove si potesse prestar fede senz' altro a ciò che del fenomeno siciliano dice il de G. Al quale contraddice lo Schneegans. Ora, e fino a che migliori ragguagli arrechino maggiore luce, esito a ritenere errata l' affermazione del sagace e accurato allemanno.

9. « *sj* in *ž*, ecc. ». — Il de G. mi oppone il solito ritornello del genovese. Ma, ancora una volta, che c' entra il genovese nella quistione?

Sugli indizi 10, 11, 12, il de G. nulla risponde, perchè all' atto di stendere la sua confutazione ancora non li conosceva. Ma il lettore certo non dubita, come non ne dubito io, che anche contro di questi, il de G. delle ragioni ne avrebbe trovate e ne troverà a josa.

Lo scritto del de G., a cui si replica nelle pagine che precedono, è la lunga giunta di una poco più lunga derrata, nella quale ci si ammanniscono o riammanniscono le nuove e « più perspicaci » vedute dell' A. intorno ai gallo-italici di Sicilia. Sarebbero questi arrivati alle nuove sedi da più punti del territorio gallo-italico, e, nel conguaglio avvenuto fra i parlari di genti diverse venute a contatto sullo stesso suolo dell' isola lontana, dove sarebbe prevalso un tipo (l' emiliano, p. es., a Sanfratello), dove l' altro (il piem., p. es., a Piazza). Questa ipotesi può parere non inverosimile, ma è superflua. Le divergenze tra i vari dialetti gallo-italici di Sicilia sono fondamentalmente molto lievi, e si possono facilmente spiegare (v. il mio articolo, pp. 451-2); certo non ve n' ha nessuna di sì capitale importanza da costringerci a cercare una patria diversa per l' una e per l' altra varietà. La patria assegnata da me al sanfratellano, non ripugna alle altre parlate; solo occorrerebbe di allargarne i limiti, in modo che vi vada compreso un brano di quella parte di Lombardia, che prospetta il Novarese da oltre Ticino [2]. Ciò posto, l' evolu-

1. Non senza però rendere avvertito il de G. che il fenomeno è assoluto nella Valmaggia e nell' Ossola; e che non è di buona guerra il voltare il mio « almeno per *st* » in « soltanto per *st* ».

2. Fra le caratteristiche di Nicosia, Piazza e Aidone, si allegava nel mio

zione naturale e continua del linguaggio proseguitasi indipendentemente attraverso più secoli, gli spostamenti idiomatici sempre possibili, l' influenza del dialetto isolano, diversa nella misura e nel modo, sui gallo-italici di Sicilia, bastano a darci ragione delle divergenze.

Assolutamente da rigettarsi mi pare poi l' altra ipotesi, secondo cui, ne' parlari gallo-italici dell' isola, sarebbe da vedere come la continuazione di uno stadio idiomatico gallo-italico, nel quale ancora non fossero o fossero lievemente pronunciate quelle caratteristiche che stanno a base della classificazione degli attuali dialetti gallo-italici. Il de G. stesso la contraddice coll' accanimento con cui difende le caratteristiche, secondo lui emiliane, del sanfratellano. Ma, emiliane o non emiliane, ne' parlari gallo-italici dell' isola, son tali particolarità, come sarebbero la palatina da ka-, l' espunzione delle vocali atone, l' *-u* da -ulo ecc., che quelle popolazioni non possono non aver portate seco dalla loro patria, e che a un presunto gallo-italico comune, non ancora decisamente suddiviso nelle varietà attuali, sarebbe impossibile di attribuire. E c'è dell' altro. I più vetusti documenti di lingua gallo-italica che sian giunti a noi, sono o genovesi, o piemontesi, o lombardi, o emiliani, vani o, cioè, già provvisti, chi sa leggerli con giudizio, di quelle che sono le peculiarità riconosciute dei singoli gruppi gallo-italici. Ora, sarebbe egli ragionevol cosa il supporre, che queste caratteristiche si sieno svolte appunto nel giro di tempo, relativamente breve, che separa le emigrazioni verso la Sicilia dal primo apparire di quelle scritture ?

Carlo SALVIONI.

---

articolo, la estensione analogica del tipo participiale factu, che è anche lombarda e ritorna nella zona novarese. Ora, posso ricordare come in questa stessa zona, ritorni quella dell' estensione del tipo dictu, rinfiancato ab antiquo da *ñič*, venuto, dovuto questo alla diretta influenza di *nač* andato; v. *basicg* baciato. *retrovicg*, ecc., nella Parabola di Quarna già ricordata, che naturalmente offre anche *dicg* e *gnicg*.

MÉLANGES

LES MANUSCRITS DE LA *CHANSON DU CHEVALIER AU CYGNE ET DE GODEFROI DE BOUILLON*

La rédaction publiée par Reiffenberg de la *Chanson du Chevalier au cygne et de Godefroi de Bouillon* a été la source de divers livres populaires qui ont contribué à leur tour à répandre de plus en plus cette célèbre légende dans les pays de l'Europe occidentale. Reiffenberg énumère un grand nombre d'ouvrages qui procèdent de cette rédaction [1]. Toutefois il s'est trompé en citant ici le poème anglais intitulé *Chevelere assigne* [2], dont il dit, par erreur, qu'il contient environ 3000 vers : il n'y a que 370 vers dans ce poème, et il est sorti de la rédaction du *Chevalier au cygne* connue par la publication d'Hippeau. La première reproduction en prose de la rédaction Reiffenberg a été rédigée par Pierre Desrey, de Troies; elle est datée, dans le prologue, de 1499.

Jusqu'à présent, la copie dont Reiffenberg s'est servi pour sa publication était la seule connue; c'est un manuscrit conservé dans la Bibliothèque royale de Bruxelles. Cependant il y a de cette rédaction un autre ms. à Lyon : il est décrit dans le catalogue de Delandine sous le n° 631 (aujourd'hui n° 744). Voici ce que Delandine a noté sur ce manuscrit : « Ce poème immense, de plus de 30.000 vers, est écrit à longues lignes, sur papier antique, avec les capitales en couleur; il n'est pas divisé par

1. Voy. Reiffenberg, *Le Chevalier au cygne*, t. I, pp. XLII-XLVII.
2. Reiffenberg, *l. c.*, t. I, p. XLVI.

chants, mais en une infinité de petits chapitres : l'écriture en est égale et assez nette. » Suit la fin du poème [1]. Sur l'intérieur de la reliure du ms. Delandine a écrit : « Il manque 10 folios au commencement, comme on peut voir par l'ancienne pagination XIIII, qui se trouve à la page 4 actuelle. Il y a plusieurs cahiers transposés dans le cours de l'ouvrage, qui appartiennent au commencement. Volume de 432 feuillets. »

Ajoutons que les folios du ms. ont $0^m 27$ de long sur $0^m 19$ de large. Pas de miniatures. Les pages contiennent généralement 35 lignes, cependant il y en a aussi de 36, 37 ou 38 lignes, de sorte que la moyenne est de 36 lignes. Le ms. se termine au milieu du folio 432 r°. Le nombre des vers est environ de 31000.

Le texte de ce ms. est à peu près le même que celui du ms. que Reiffenberg a publié. C'est au milieu de l'histoire du roi Oriant et de ses enfants changés en cygnes que notre ms. commence par les vers :

> « Ou est », dist il, « ma femme, dont cy allez parlant?
> — Sire », dit Matabrune, « en chambre va gisant;
> De honte n'ose yssir ne venir plus avant. »

Ce passage correspond aux vers 530-532 de l'éd. Reiffenberg, et l'ordre des tirades suivantes est tout à fait conforme dans les deux textes, dont celui de Lyon semble être un peu plus ancien, à en juger par les additions qui se trouvent dans le texte de Bruxelles, et qui ont porté le nombre des vers à plus de 35.000.

Pour les noms, il y a rarement des différences, et, quand il y en a, elles sont en général sans importance. Cependant, quelques-unes sont dignes d'attention. Après que les enfants cygnes ont repris leur forme humaine, le roi Oriant les fait baptiser. Parmi les noms qu'ils reçoivent, notre ms. mentionne (fol. 24 v°) celui de *Gloriant*, tandis que le texte de Reiffenberg offre ce nom sous la forme de *Galerant* [2]. C'est certainement le nom de *Gloriant* qui est primitif [3], et ce changement est

---

1. *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, t. I, Paris et Lyon, 1812, p. 410.

2. Voy. Reiffenberg, *l. c.*, t. I, v. 2177.

3. Le nom de *Galerant* vient peut-être de ce que notre poème cite aussi quelques croisés de ce nom, comme Galerant d'Andrehem (v. 12548) et Gale-

une preuve que le texte de Lyon est antérieur à celui de Bruxelles. Il en est de même du nom de l'adversaire de la duchesse de Bouillon, qui s'appelle dans notre ms. (fol. 27 v°) comte de Blanquemberge, tandis que la copie publiée par Reiffenberg en fait un comte de Blancquebourc (v. 2374) ou de Brancquebour (v. 2383). Reiffenberg (t. I, p. CXXXI) rapporte ce nom à Blankenheim, près d'Aix-la-Chapelle, mais la forme du ms. de Lyon indique plutôt Blamont en Lorraine, dont l'ancienne forme était encore au XIVe siècle Blankenberg, remplacée dès la fin du XVe siècle par Blamont (Blanmont = mont blanc). Cet ancien nom a été mieux conservé dans notre ms. que dans celui de Bruxelles, où nous en trouvons deux variantes, dont la dernière a subi encore un autre changement dans la forme de Francquebourg ou de Franckenborgh (Frankenburg) chez Pierre Desrey et dans les livres populaires néerlandais, anglais, flamands et allemands [1].

Il me reste à parler de la date de notre ms. C'est le copiste lui-même qui nous la donne à la fin du poème, en révélant en même temps son nom et son origine. D'après cela, le copiste était Pierre de Coudren, natif de Laon, qui acheva la copie en 1469. La personne pour laquelle il transcrivit le poème est également citée : c'est Léonard de Saint-Priest, seigneur de Saint-Chaumont. Cette fin annexée à notre poème a été imprimée par Delandine. A cause de quelques erreurs d'écriture, nous voulons reproduire ce passage, qui se lit comme suit :

Ci finit l'ystoire Godeffroy de Builon :
Qui l'a fait escripre, Dieu lui face pardon.
Escripre la fit ja ung moult noble baron,
Leonard de Sainct Priest, seigneur de Sainct Chamon,
Par ung nommé Pierre, qui fut nez a Laon,
De Coudren s'appelle en son propre seurnom.
Ce romant fut finy en ycelle saison

---

rant de Toulouse (v. 23674) ; c'est aussi le nom donné à Garcin d'Antioche après son baptême (v. 9721).

1. C'est par erreur qu'on a cité du livre populaire anglais le comte de Francfort (voy. Baring-Gould, *Curious myths of the middle ages*, Oxford et Cambridge, 1877, p. 585), et du livre populaire flamand le comte de Flanckenbourg (voy. Maurice Kufferath, *Le théâtre de R. Wagner. Lohengrin*. Paris, 1895, p. 62).

Ou on ne mainge (ne) point ne char ne venoison,
L'an mil quatre cens soixante neuf conton
En mars IXe jour droit devant les brandon.
Dieu done a l'escripvain vraye remission
Et a ceulx qui lire l'orront de vray cuer bon,
Dieu leur done a trestous des haulx cieulx le vray don.
Explicit Godeffroy de Builon.

Delandine ajouté encore que « la famille de Saint-Priest, originaire du Lyonnais, y posséda longtemps la seigneurie de la ville de Saint-Chaumont ».

Sur l'âge du ms. de Bruxelles, Reiffenberg, dans son introduction, dit qu'il appartient à la fin du XIVe siècle [1], opinion adoptée aussi par M. Pigeonneau [2]. Sur ce point, Reiffenberg est d'accord avec Mone, qu'il avait cependant contredit dans l'introduction de Philippe Mousket, où nous lisons : « M. Mone a fait connaître, dès l'année 1834, le ms. de Bruxelles, qu'il regarde comme une copie du XIVe siècle, tandis que nous la datons, nous, du XVe [3]. » Paulin Paris dit que cette copie a été exécutée dans la seconde moitié du XVe siècle [4]. Enfin, Marchal, qui a publié le catalogue des mss. de la Bibliothèque royale de Bruxelles, date le ms., qui porte le n° 10391 dans ce catalogue, de la seconde moitié du XVIe siècle [5]. La dernière date est certainement trop avancée, car le ms. de Bruxelles porte à la fin la notice, ajoutée par une autre main, qu'il était à Charles de Croy, comte de Chimay, dont nous trouvons aussi la signature à la fin du ms. Or, Charles de Croy, qui mourut en 1527, fut nommé prince du Saint-Empire en 1486 ; par conséquent, le ms. est antérieur à cette date, puisque la notice mentionnée le nomme encore comte et non prince de Chimay.

Le ms. de Bruxelles n'a pas encore été décrit, car, chose étrange, Reiffenberg, qui donne des descriptions exactes des autres mss. du *Chevalier au cygne*, ne parle qu'en passant de celui

1. Voy. Reiffenberg, *l. c.*, t. I, p. LXXXIV.

2. Voy. Pigeonneau, *Le cycle de la Croisade et de la famille de Bouillon*, Saint-Cloud, 1877, p. 10.

3. Voy. Reiffenberg, *Chronique rimée de Philippe Mouskès*, t. II, p. XLII.

4. *Histoire littéraire*, XXV, 510.

5. Marchal, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale des ducs de Bourgogne*, Bruxelles et Leipzig, 1842, t. I, p. 208, et t. II, p. 431.

même qu'il publie. C'est pour cela que je fais suivre ici la description du ms. 10391 de Bruxelles. Il ressemble, quant au format, au ms. de Lyon. Les 528 folios dont il se compose ont $0^m 30$ de long sur $0^m 21,5$ de large. C'est au milieu du folio 528 v° que le ms. se termine. En général, les pages contiennent 34 lignes, quelquefois 33 ou 35. Quant à l'écriture, dont Reiffenberg (t. I, p. LXXXIV) dit qu'elle offre « cette grosse bâtarde employée principalement pour les livres copiés du temps de Philippe le Bon », elle porte tout à fait le caractère de celle du ms. de Lyon. Enfin, il y a aussi de longues lignes avec capitales en couleur rouge dans le ms. de Bruxelles. Chaque folio est numéroté ; mais la pagination a été intervertie par le relieur, ce qu'on a remarqué sur le premier folio blanc. Jusqu'au folio 84, la pagination est juste, puis il y a beaucoup de désordre, car le fol. 85 suit, par exemple, le fol. 361, et ce n'est qu'à partir du fol. 445 que la pagination recommence à être bonne. Le papier aussi ressemble à celui du ms. de Lyon. Il contient le filigrane suivant :

M O Y E N
B O N O R M A N D I E
P O D A N G V Y
1442

Ce filigrane se trouve dans le premier folio blanc du ms. Un deuxième folio blanc porte des armoiries comme filigrane. Les trois derniers folios du ms., qui sont également sans écriture, offrent les mêmes filigranes. Le chiffre dans ce filigrane indique sans doute l'année de la fabrication du papier ; la copie n'est donc pas antérieure au milieu du XVe siècle.

Sur le copiste, nous lisons dans une brochure publiée sous le pseudonyme de Pierre Duchesne le passage suivant : « Disons en passant que la copie de ce ms., édité en 1846 par le baron de Reiffenberg, est l'œuvre matérielle de Jean Mielot, secrétaire du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, et qui fut aussi chanoine de Saint-Pierre de Lille ; une miniature placée en tête du ms. représente Mielot écrivant dans sa librairie[1] ». Mais c'est

1. Pierre Duchesne, *Lohengrin*, Lille, 1892, pp. 10-11.

une erreur, car il n'y a pas de miniatures dans le ms. 10391. Il est vrai que l'édition Reiffenberg est ornée du fac-simile d'une vignette qui représente un clerc dans son cabinet, mais elle a été prise à un autre ms. de la Bibliothèque de Bruxelles, qui contient l'*Advis directif pour faire le voyage d'oultre mer*, traduit du latin de Brochart par Jean Mielot, et les notes données par Reiffenberg sur ce ms. et ce copiste ont probablement causé cette erreur étrange [1].

Outre ces deux mss., nous savons qu'un troisième fut copié en ce temps-là. On trouve aux Archives de Lille une notice établissant qu'un certain Jehan le Doulx, conseiller et maître des comptes du duc de Bourgogne et de Brabant, a payé la somme de soixante-quinze écus d'or à Johannes le Tavernier, peintre et enlumineur à Audenarde, pour avoir enluminé divers manuscrits. Entre autres, ce peintre reçut 16 gros pour le livre de *Godefroy de Buillon* dans lequel il avait fait « cinquante lettres d'or et d'autres choses de son mestier y necessaires [2] ». Cette notice porte comme date le 4 avril 1454, et il s'y agit certainement d'un ms. correspondant aux mss. de Lyon et de Bruxelles, exécutés à peu près au même temps. Probablement, il y avait d'autres copies de la même rédaction parmi les mss. perdus que Reiffenberg a cités d'après les inventaires de Sanderus et de Viglius ; mais nous n'en connaissons que les titres [3]. Le fait qu'il y a trois mss. datés du milieu du XVe siècle nous fait supposer que le dernier remaniement de la chanson du *Chevalier au cygne* appartient lui-même à la première moitié du XVe siècle.

A.-G. KRÜGER.

LA PLAINTE DE NOTRE-DAME. — L'*AVE MARIA* PARAPHRASÉ. — TROPE DE SAINT-ÉTIENNE. EN PROVENÇAL

Il y a quelques semaines, me trouvant à Carcassonne, M. Doinel, archiviste de l'Aude, me communiqua un feuillet double, en parchemin, sur lequel on pouvait lire des vers pro-

---

1. Reiffenberg, *l. c.*, t. I, p. CLXX.

2. Voy. De Laborde, *Les ducs de Bourgogne, Études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XVe siècle*, t. II, Paris, 1851, pp. 217-218.

3. Reiffenberg, *l. c.*, t. I, pp. CXL-CXLII.

vençaux, écrits vers le commencement du XVIe siècle. Ce feuillet, qui avait servi de couverture à un registre de reconnaissances de l'année 1562, était sali, taché, et l'écriture en était, en certains endroits, fort usée par le frottement. Je le nettoyai avec prudence et je réussis à lire à peu près tout ce qui s'y trouve écrit. Ce que j'ai lu n'a sûrement pas une grande importance. Il ne sera cependant pas inutile d'en faire ici l'objet d'une brève notice.

I. — PLAINTE DE NOTRE-DAME

J'ai publié, il y a vingt-cinq ans, dans la partie provençale de mon *Recueil d'anciens textes* (n° 32) une poésie, incomplète de la fin, qui n'est autre chose qu'une des nombreuses lamentations de la Vierge au pied de la croix qui ont été composées au moyen âge. Cette complainte, que nous a conservée le manuscrit fr. 901 de la Bibliothèque nationale, venu d'Albi, commence par ce vers : *Planh sobre planh, dolor sobre dolor*, qui est aussi le début d'une autre pièce provençale du même genre. Le *planh* du ms. 901 n'est plus un texte unique, car il occupe presque tout le premier feuillet du fragment de Carcassonne. Mais il n'y est pas complet ; il s'en faut même de beaucoup. Il ne renferme que treize couplets, tandis que le ms. de Paris, bien qu'incomplet de la fin, en a trente-deux. Ce qui, toutefois, donne une certaine valeur au fragment, c'est qu'il renferme la fin du poème, soit cinq couplets qui manquent au manuscrit de Paris. De plus, entre les huit autres couplets, il en est un (vers 21 à 25) qui fait défaut dans ce même manuscrit.

Je donne ci-dessous la copie, aussi exacte que j'ai pu la faire (et ce n'était pas un travail facile), du texte de Carcassonne, joignant en marge la concordance avec le manuscrit de Paris pour les couplets communs. J'ajoute en note les variantes, bien souvent meilleures, de ce dernier.

On remarquera, dans ce morceau, quelques formes gasconnes ou toulousaines ; ainsi le verbe *brembar* (vv. 10, 14), prov. *membrar*, qui se trouve dans Goudelin [1]. Le ms. de Paris a

1. La même forme est relevée dans le *Dicciounari moundi* de Doujat, imprimé à la suite des *Obros* de Pierre Gondelin, et aussi dans le *Dictionnaire béarnais* de Lespy et Raymond.

membre. — La forme de prétérit *vigui* (v. 3) est commune aux deux textes. Elle est, ou du moins elle était, toulousaine. Les *Leys d'amors* la connaissent (II, 204; cf. Chabaneau, *Grammaire limousine*, p. 279[1]). — *Prometeretz* (v. 13) fausse le vers; la vraie leçon est naturellement celle du ms. de Paris, *promezetz*, mais il n'empêche que *prometeretz* ait pu être, à l'époque où a été écrit notre fragment, une forme courante, que l'on peut rapprocher de *venderei*, 2e personne plur. du prétérit de *vendre* (Chabaneau, *Gram. limous.*, p. 249, cf. p. 277). — *Diguetz* (v. 11) est aussi une forme dialectale actuellement fort répandue, qui suppose, à la première personne du singulier, *digui*. Les *Leys d'amors* (II, 384) citent *disshigui*, *disshiguetz*.

Quant foretz pausat en la crotz cruzelment [XII]
Et clavelat an grans clavels formen,
Ieu vos vigui entre dos layros penden
Que vos fasyan tro gran scarnimen.
Ay fill, quar tot le cor me fen !

Laüng ly ditz : « Ajatz merce de my »; [XIII]
L'autre ly ditz : « Be ha pro affar am sy. »
Dieu al prumier respondet en aysy :
« Tu seras uey en paradis am my. »
Ay filh, he brembe vos de my!

Filh, degun temps vos no diguetz de no [XIV]
A persona que vos demandes perdo.
Vos prometeretz paradis al layro;
Brembe vos de my, que vostra mayre soy.
Ay filh, he augatz ma razo.

E va ly dire : « Femna, ve te aqui [XVII]
Ton filh Johan; pren le en loc de my.

---

1. Ces formes remontent assez haut. Dans une charte des environs de l'an 1180, qui fait partie du cartulaire des Templiers de Vaour (Tarn, arr. de Gaillac), on lit *devezigui e departigui* (p. 54 de l'édition).

3 e. los l. — 4 On v. f. trops grans escarnimens. — 5 Trastot lo c. — 6 La hun. — 7 d. que p. a afar. — 8-9 Dieu li respon : Tu seras huy am mi — En paradiz. d'aysso sias cert e fi. — 10 remembre vos. — 11 F. negun t. no volguez dire. — 12 A negun home. — 13 promezetz. — 14 Membre... so. — 15 aujatz me ma.

Cozi Johan, ma mayr te comandi;
Sias ly bon filh car ieu mori ayssy. »
Ay filh, he quins cambis ha ayssi!

Uey perdi (?) mon filh, mon payre he mon senhor,
Le filh de Dieu qu'es le mieu redemptor,
Le rey del cel qu'es le mieu creator;
Ara es mon filh Johan le filh de ma sor.
Ay filh, he quins cambis de dolor!

« Set he », dis Dieu, « a beure dariatz me. » [XVIII]
Una sponsa molhada an aqui
De suga am fel mesclat am agre vy.
En auta vox cridec : « Hely! hely! »
Ay filh, tant mal beurage a aqui!

« Dieu payre mieu, ieu t'e ben hobesit; [XIX]
En las tuas mas comandi l'esperit;
Recebas le quant del corps sia yssit. »
Le cap baysse, l'esperit n'es salhit.
Ay filh, he tant doloyros crit!

Ay traydos, ben etz desesperatz [XXXI]
Quant l'avetz mort he fesetz tal peccat
Que am la lansa ly trauquetz le costat;
Dins al sieu corps le cor ly avetz trauquat.
Ay filh, vos et my an naffrat.

D'aquesta plagua ung cotel n'es yssit,
Dins (?) al mieu corps le mieu cor me a partit.
Sanct Simeon davant m'avia ben dit
Que de tal glasi auria mon cor ferit.
Ay filh, car nos (?) ha vertat dict!

---

18 coman ; *il n'y a plus de rime; il est d'autre part difficile d'admettre la leçon du nouveau texte, l'i de* comandi *étant atone, et en outre cette leçon donnerait au vers une syllabe de trop. Faut-il supposer* Ma mayre te coman, Johan cosi ? — 20 cals c. — 21-5 *Ce couplet manque dans l'autre texte. Après* yeu, *dont la lecture n'est pas certaine, vient un mot que je ne puis lire.* — 27 ac aqui. — 28 am suja et am fel m. ab amar vi. — 30 ta m. b. a ayssi. — 31 ieu te iey. — 32 c. mon e. — 33 Recep lo me. — 34 bayssa. — 36 b. etz. — 37 Huey l'a. m. com fas ta mal p. — 38 la *est omis.* — 39 Ins el s. cors l'avetz lo c. t. — 40 f. e von an mot n.

Hyerusalem, nom te podi mudar[1];
Doloyrosa me podi apelar.
Dolenta neyt..... per alutgar;
Gran dol aure quant t'ausire nomnar.
Ay filh, he tant dolent parlar (?) !

Dona veuza me podi apelar,
He per veuza me podi razonar.
Tant veuza soy que al mon non a par :
Mon filh an mort, no s'en pot tal trobar.
Ay filh, he tant he que plorar.

Ayssi fenis le plang qu'avetz ausit;
Tots el (?) devem portar al cor script,
Car be sabem que per nos fonc aucit
Lo filh de Dieu, vel (?) malamen hoblit.
Ay filh, uey es tot complit.

Totz pregarem la regina plasen,
Ainssi com foc plena de marrimen,
Qu'ela pregue le sieu filh caramen
Que nos perdo nostres defalhimens.
Aysilh (?) pregui vos caramen.

II. — LE TRENTENAIRE DE SAINTE-MARIE

A la suite (fol. 1 v°, col. 2) est écrit en caractères plus fins, mais, si je ne me trompe, de la même main que ce qui précède, un *trentenaire*[2], ou comme on dit plutôt un trentain. On disait anciennement, en français, *trental* ou *trentel*[3]. L'énumération de ces trente messes n'offrant qu'un très faible intérêt, je me contente d'en citer les premières lignes (je transcris ligne pour ligne) :

Le trentenari de sancta Maria

Item, de nostra Dama. vij. messas,
a quasquna .vij. candellas;

---

1. 46 « Jerusalem, je puis changer ton nom ». Je pense que c'est une allusion au sens du nom de Jérusalem, qui, dans l'*interpretatio hebraicorum nominum* jointe aux éditions de la Vulgate, est traduit par « visio pacis, visio perfecta ».

2. *Trentenari* ; Raynouard, V, 413, cite un exemple tiré des *Leys d'amors* ; il enregistre aussi *trentenar*.

3. Du Cange, TRENTALE ; Godefroy, TRENTEL.

de purification.....
Visitation e assuncion e nativitas,
Conception e salve sancta parens.
Item, de Sancto Spiritu .ij. messas, ij candellas....

III. — PARAPHRASE DE L'*AVE MARIA*

Cette mauvaise poésie m'a donné, à transcrire, plus de mal qu'elle ne vaut. Elle est en effet d'une écriture très négligée, différente, ce me semble, de celle qui précède. Le copiste, qui écrit *gratieusa* (v. 1), *presieusa* (11) avait assurément quelque habitude du français. Je ne crois pas en effet qu'il y ait lieu d'expliquer ces formes en supposant la pièce traduite du français. Il y a des finales de vers qui, transposées en français, ne riment plus.

Ave Maria gratieusa, (fol. 2)
Umiel verges, font de dossor,
Gratia plena he abondosa
Per consolar los pecadors.
Ave Maria.

Dominus tecum, gloriossa,
Mayre de Dieu devotament,
Benedicta es joiossa,
Pregas per tos (?) deffalihements.

In mulieribus urosa,
Que hom pot be conoyse quas-
[cung (*lis.* quasc$_u$)
E *benedictus*, presieusa,
Lo frut que as portat hen tu.
Fructus ventris tui sposa.
Jhesus, vos nos velas salva;
Sancta Maria poderosa,
De bon cor lo velhas prega.

O sagrada verges Maria,
Pregua ton fil benignamen
Que nos garde de pestilentia
He de tot mal spavent.

Ora pro nobis, pietadossa ;
Dona, a vos nos reclamam.
Pecatoribus luminossa,
Que totz sian salvats. Amen.

IV. — TROPE DE LA SAINT-ÉTIENNE

Ce trope a été écrit sur la dernière page de notre fragment. L'écriture, une cursive grosse et négligée du XVIe siècle, me paraît être d'une autre main que ce qui précède. Le texte n'est pas complet, — il n'y a que les six premiers couplets d'une pièce qui en compte seize, — mais le mal n'est pas grand, car

---

10 Corr. *Qu'o pot.*
20 Corr. *He de* [*tras*]*tot mal* [*e*]*spavent.* — 22 *reclamam* rime mal avec *Amen.*

les copies que nous avons de cette pièce sont assez nombreuses[1] et plusieurs sont beaucoup plus correctes que celle-ci. Le principal intérêt de cette nouvelle copie consiste en ce qu'elle prouve une fois de plus combien grande a été la popularité de ce trope, qui, composé au XIIIe siècle, se chantait encore, bien altéré il est vrai, à Saint-Sauveur d'Aix, à la fin du XVIIe siècle.

Les incorrections du texte qui suit sont la plupart du temps causées par le rajeunissement de la langue. Le copiste s'est figuré que *Libertinian*, *Cilician* (vv. 14, 15) étaient au singulier, et il a conséquemment changé l'art. plur., sujet *li* en *lo*. Au v. 8, *foret*, qui donne au vers une syllabe de trop, s'est substitué à *foc*, qui est au vers précédent, ou plutôt à *fo*[2].

I Aquesta leyso que legerem
Del faytz del apostols trayrem;
Lo dit sanct Luc recontarem,
De sanct Stefe parlarem.
In diebus illis...
II En aquel temps que Dieu fonc nat
Et fonc de mort resussitat,
La sus al cel s'en foc pujat,
Sanct Esteffe foret lapidat.
..... *populo*[3]
III Aujatz, senhors, per qual raso
Lo lapidero les felos :
Qua vigro que Dieus hen lui foc
Et fec miracles per son do.
... *cum Stephano.*
IV Encontra lui coro [e] van
Lo felo Libertinian

1. En 1867, j'en signalais, dans la *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, V, 298-9, cinq exemplaires, provenant d'Aix (manuscrit qui serait de 1318), d'Agen et du Roussillon. Il faut ajouter à cette énumération :

Une leçon catalane, signalée par Villanueva, et d'après ce dernier par Milá (*Trov. en España*, p. 466, note);

Un texte inséré au XIVe siècle dans un sacramentaire de Fréjus (*Catal. gén. des mss.*, XIV, 413 ; cf. *Romania*, XXIII, 348);

Un texte conservé dans un ms. provenant de Saint-Guillem-du-Désert, et appartenant actuellement à la Bibliothèque municipale de Montpellier (*Revue des langues romanes*, II, 139). L'écriture paraît être du commencement du XIVe siècle;

Un texte transcrit dans le livre de raison d'un curé de Saint-Pierre de Riols, cant. de Saint-Pons, Hérault (voir *Romania*, XXVI, 339).

Il n'est guère douteux qu'on en retrouvera d'autres.

2. *Forec* est fréquent depuis le XVe siècle. On la trouve en Quercy, en Toulousain, en Rouergue, en Albigeois (*Bullet. de la Soc. des anciens textes*, 1890, p. 107; cf. Rossignol, *Monographies communales du Tarn*, III, 424). Nous avons vu *foretz* au premier vers du *plants*.

3. A partir d'ici, l'écrivain se contente d'écrire les derniers mots des versets de l'épître de la Saint-Étienne.

Et lo crusel Cilician
Et los autre Alexandrian.
...loquebatur

Lo sanct de Dieu et la vertus
Los a mensorguies conoguts :
Los plus savis a rendutz mutz ;
Los paucs et grans toutz los a vencutz.
.. in eum.
Quant an ausida la raso,
Conogro que vencutz so ;
Aloras lor uffla lo polmo,
Las dens croyso coma leo.....

P. M.

ABRIER, ABRI

J'ai contesté récemment (*Rom.*, XXVII, 160) la portée d'une remarque de M. Horning, qui avait constaté (*Zeitschr.*, XXI, 449) dans le français oriental (lorrain, comtois, lyonnais) les formes *aivreu*, *yvri* répondant au fr. *abri*[1] et y voyait une confirmation de l'étymologie apricare > *abrier*. Il me paraît aujourd'hui certain que ces formes sont bien, comme le dit M. Horning, identiques à celles qu'on trouve dans d'autres langues romanes : prov. cat. *abrigar*, « mettre à l'abri du vent, du froid et de la pluie », *abric*, « lieu garanti du vent, abrité[2] », et de même esp. et port. *abrigar*, « protéger du vent, du froid et de la pluie », et aussi « réchauffer » ; *abrigo*, « lieu défendu du vent », etc.[3]. Or, ces mots à leur tour se rattachent visiblement à aprīcare[4]. L'évolution du sens, contestée par Diez[5],

1. Diez avait déjà noté, dans le Jura, *avriller*, qui est, non un « diminutif », mais une mauvaise graphie d'*avrier*.

2. Je ne sais comment s'explique la conservation du -pr- dans le béarnais *aprigá*, mais elle est une preuve de plus de l'identité du mot avec apricare.

3. Le sarde *abrigar*, *abrigu*, est un emprunt à l'espagnol (voy. Guarnerio, *Arch. glott.*, XIV, 386). Le mot n'existe pas en Italie. Quant au roum. *apric*, « fougueux, violent », le sens ne permet de le rattacher qu'avec doute au lat. aprīcum, et M. Meyer-Lübke (I, § 494) ne le cite en effet qu'avec un point d'interrogation.

4. Le subst. paraît être formé sur le verbe plutôt que continuer l'adj. apricum.

5. Diez apporte à l'appui de son opinion un argument qui se tourne contre lui : « Un troubadour dit : *m'abric sai on sol non fer* », ce qui doit prouver qu'*abrigar* signifie « se mettre à l'abri du soleil ». Mais si l'on regarde dans son contexte le passage d'où Raynouard (*L. Rom.*, IV, 472) a tiré ce vers (voy. Appel, *Provenz. Inedita*, p. 254), on voit qu'il prouve bien plutôt l'identité d'*abrigar* et d'apricare : « *Quar manh mi dizon*, dit Pons Fabre d'Uzès, *qu'aissim pert, Quar m'abric say on sol*[s] *non fer*, » c'est-à-

a été parfaitement expliquée par Mahn et surtout par M. S. Bugge (*Rom.*, IV, 348). Mais peut-on y rattacher le fr. *abrier*, *abri* ? Il est sûr que *-br-* ne peut en français provenir de -pr- intervocalique [1] ; aussi Brachet et Scheler ont-ils déclaré inconnue ou douteuse l'étymologie des mots français, et le *Dict. gén.* a-t-il rattaché *abrier* à un hypothétique abbrĕgare, d'origine inconnue [2]. M. Horning pense, il est vrai, que le mot appartient originairement au « français occidental qui, jusque dans la Touraine, montre souvent le consonantisme provençal » ; j'ai déjà remarqué qu'il n'y avait pas, à ma connaissance, d'exemple dans le français occidental, de *-br-* < -pr-. On pourrait plutôt croire à la pénétration dans la France de l'ouest [3] d'un mot méridional, et on comprendrait assez bien qu'un mot qui veut dire « mettre à couvert du froid », et originairement « chauffer au soleil », ait été emprunté aux frileux habitants du Midi. Je vois toutefois à cette hypothèse une objection sérieuse dans l'existence du verbe *desbrier*, dont il y a un exemple unique, mais incontestable, dans Godefroy ; je cite ici le passage revu sur le manuscrit :

> Quant (cil) avront escouté, respondu ou nié,
> Qu'il onques ne le virent nu ne desabrié,

---

dire : « Plusieurs me disent qu'ainsi je me perds, car je cherche un abri là où le soleil ne donne pas. » Il fait allusion aux rigueurs de sa dame, et il est clair que ceux qui le blâment de sa folie veulent dire qu'on ne peut raisonnablement *s'abrigar* que là où le soleil donne.

1. Cette difficulté est très sérieuse, et M. Körting ne l'a pas aperçue en écrivant (n° 670) : « Die Ableitung von **apricare* [pourquoi l'astérisque ?] (*apricus*) kann mit irgend welchem triftigen Grund jetzt nicht mehr angezweifelt werden. » M. Meyer-Lübke (*l. c.*) enregistre dans ses paradigmes *abri* à côté de *ouvrir*, *chèvre*, *chevreuil*, *souverain*, *avril*, *lièvre*, sans faire aucune observation.

2. C'est abbrigare que j'avais jadis proposé ; je ne devine pas pourquoi le *Dict. gén.* a proposé, « vu les diverses formes romanes », un mot avec ē :) toutes les formes romanes ont *i*.

3. Tous les exemples d'*abrier* et d'*abri* antérieurs au XIVe siècle que cite Godefroy appartiennent à des écrivains normands, anglo-normands ou orléanais : cela semblerait confirmer l'opinion de M. Horning ; mais il faut aussi remarquer que c'est par cette voie que des mots méridionaux pénétraient le plus naturellement dans le nord.

Mort de fain ne de soif ne d'ostel desbrié :
« Si avez », dira Dex ; « l'avez vos oublié ? [1] »

Desbrier en regard d'*abrier* suppose un thème *bri*, comme je l'ai jadis conjecturé. Il faut noter d'ailleurs que tous les anciens exemples donnent à *abrier* le sens de « couvrir (d'un vêtement, etc.) » plutôt que de « mettre à l'abri ». Il semble donc que le français du nord-ouest n'ait pas connu apricare, conservé en Espagne et dans le midi et l'est de la Gaule, et qu'il ait possédé un thème *bri*, d'origine peut-être celtique [2], d'où il avait tiré *abrier* et *desbrier*. Plus tard, *abrier* (*abri*) se serait confondu avec l'*abrigar* (*abric*) méridional. G. P.

LES VERBES LATINS EN *-ULARE* ET LES NOMS EN *-ULUS -ULA* DANS LE PROVENÇAL.

Les verbes latins en -ŭlare, dérivés la plupart de noms en -ŭlus, donnent lieu dans le provençal à une formation irrégulière : l'intertonique ŭ, au lieu de tomber comme elle fait normalement en français, persiste, et l'on a, par exemple :

LAT.	PROV.	FRANÇ.
strangulare	estrangoular	estrangler
tremulare	tremoular	trembler
*turbulare	treboular	troubler
tribulare [3]	triboular	tribler
*pendulare	pendoular	»
*re[vi]visculare	reviscoular	»
ejulare	ejoular	»

1. Ms. 1593, f° 143 *c*. Godefroy ne cite que le dernier vers et le second hémistiche de l'avant-dernier, et les imprime comme trois vers de six syllabes. Ce quatrain est extrait du *Contenz du monde*, de Renaud d'Audon (ou d'Andon), qui ne se trouve, je pense, que dans ce manuscrit. — C'est Dieu qui parle aux hommes sans charité, lesquels allèguent qu'ils ne l'ont jamais vu, comme il le leur reproche, pauvre, affamé, sans gîte et ainsi ne lui ont pas refusé ce dont il avait besoin.

2. Ce thème pourrait être celtique ; toutefois les celtistes attribuent à bria, briga, « hauteur » et « forteresse », un i bref.

3. Ce verbe et le précédent, quoique s'étant confondus et pour le sens et pour la forme, sont distincts à l'origine : l'un formé d'un diminutif de turbare, l'autre issu du substantif grec τρίβολος.

cumulare	coumoular	combler
*rauculare, roculare	roucoular[1]	»

(Quatre de ces verbes, qu'on ne trouve pas dans le latin écrit, se déduisent naturellement des adjectifs existants ou hypothétiques : turbulus, pendulus, *revivisculus et rauculus.)

Observons d'abord que cette persistance de l'intertonique constitue un phénomène secondaire, connexe à un autre qui est plus général. Si ŭ intertonique se maintient aux infinitifs en -ŭlare, c'est en vertu de l'analogie, et parce que, dans les formes verbales ou nominales proparaxytoniques qui y correspondent, l'ŭ post-tonique demeure en recevant l'accent[2] ; l'on a en effet :

LAT.	PROV.	FRANÇ.
strangulo	estrangoul	estrangle
*re[vi]visculo	reviscoul	»
*pendulo, pendulum	pendoul (adj. et verbe)	»
tremulo, tremulum	tremoul (adj. et verbe)	tremble
turbulo, turbulum	treboul (adj. et verbe)	trouble.

Et de même :

pīpulum (=pŏpulum)	piboul	pible (= peuple)
rotulum	rodoul	» »
nebulam	nivoula	nièble, niule
tegulam	tioula	tuile.

Dans tous ces cas, ŭ post-tonique latin, tombé en français, est devenu *ou* tonique en provençal, c'est-à-dire que les choses se sont passées comme si cet ŭ latin, allongé par un redoublement de l'l, avait attiré à lui l'accent placé sur la syllabe précédente. Or, le suffixe -ullus -ulla, que nous sommes induits à substituer ici au suffixe -ulus -ula, existe positivement dans le latin classique : satullus (diminutif de satur; d'où le verbe satullo), catullus (diminutif de catus, comme nom propre),

1. Voyez l'article suivant.

2. Dans un article sur la *Chute de* l *médiale en langue d'oc* (*Romania* VIII, pp. 392 suiv.), O. Nigoles a constaté incidemment ce déplacement d'accent, propre aux noms en -ulus, -ula, mais il n'a essayé aucune explication du phénomène. Je relève à ce propos, dans la liste des mots qu'il donne en exemple, deux étymologies bien extraordinaires : *reviscoular* < rebiscolare (?) : la forme latine originelle est évidemment *re[vi]visculare

ampulla (dim. de amphora), cepulla (dim. de cepa), medulla, etc. ; noms qui ont donné régulièrement :

satullum	sadoul	saoul
ampulla	ampoula	ampoule
cæpulla	ceboula	(ciboule)
cuculla	cagoula [1]	(cagoule)
medulla	mesoula, meoula	moëlle(=meoule).

Conséquemment, il faut supposer que, sur certains points du domaine provençal [2], les noms latins en -ulus, -ula ont été assimilés à ceux en -ullus, -ulla, et que le second suffixe a absorbé le premier. On a dû dire à un moment : strangullo, pendullum, nebullam, comme on disait normalement : satullo, catullum, ampullam. Ajoutez que les suffixes analogues -ellus, -ella et -illus, -illa, si fréquents dans le vocabulaire, n'ont pu qu'aider à cette assimilation [2].

George Doncieux.

ROUCOULER

Roucouler, qu'on ne trouve pas dans la langue avant le XVIe siècle, est sans doute un emprunt au provençal *roucoular*.

(*reviviscŭlus, de reviviscere, comme pendulus de pendere, tremulus de tremere, etc.); et *treboul* serait pour *tremoul* < tremulum, parce que « l'eau agitée devient trouble » ; mais si tremulum (tremere) a donné naissance à *tremoul* (pr.) *tremble* (fr.), il y a un autre adjectif, turbulum (turbare), d'où sont issus non moins certainement le prov. *treboul* et le fr. *trouble*.

1. L'*u* de la première syllabe changé en *a* par dissimilation (cf. locusta > *lagosta*).

2. [Les faits signalés par M. Doncieux sont intéressants et n'avaient pas été relevés jusqu'ici pour le provençal (voy. Meyer-Lübke, II, § 430). Mais l'explication qu'il en donne n'est guère probable. Il s'agit plutôt du phénomène, admis pour l'italien (Meyer-Lübke, *l. c.*, et cf. Ascoli, *Arch. glottol.*, XIII, 452-463), et qui doit l'être pour le provençal et aussi en certains cas pour le français, de la conservation et de l'u du proparoxytonisme pour un certain nombre de mots avec -ul- pénultième. Ces proparoxytons sont devenus paroxytons en provençal par un déplacement d'accent pareil à celui qu'on remarque dans *lagrémo* < *lágrema*, *lampézo* < *lámpeza*, etc. Notons d'ailleurs que plusieurs des mots cités existent aussi sous la forme, sans doute plus ancienne, où l'ŭ a disparu : *tremblar*, *rotle*, etc.; il ne paraît pas que ce soit une question de dialecte. — G. P.]

On explique généralement l'un et l'autre par une onomatopée imitant le cri du pigeon. L'explication serait suffisante, s'il n'existait aucun mot latin ou bas-latin d'où il fût possible de tirer ce verbe ; mais de fait *roucouler* n'est pas plus, en roman, une onomatopée que ne le sont les verbes *siffler* < sifilare, *bêler* < balare, *meugler* < *mugulare, *hennir* < hinnire, *grogner* < grunni(a)re... Partant de raucus, rauculus, on a en provençal *rauculare > *raucoular*.

Raucus est l'épithète que Virgile donne à une espèce de pigeons (*raucae palumbes*) ; et l'on a relevé, comme nom d'homme, un diminutif Rauculus. Quant à la substitution de *ro* (*rou*) à *rau* dans la première syllabe, on peut remarquer que l'onomastique latine nous a conservé une forme Rocus = Raucus, comme il y avait un coda = cauda (> *coa* prov.) [1].

Ce verbe *rauculare est confirmé au surplus par le verbe raucare, qui existe.

George DONCIEUX.

---

1. [Mais le *c* de roculare, aurait passé à *g* : cf. focacia > *fogaza*, nucarium > *noguier*. Après au, au contraire, le *c* se maintient : *auca*, *rauca* Il faut sans doute supposer une assimilation de la première syllabe de *raucoular* à la seconde. — G. P.]

COMPTES RENDUS

Il Cantare di Fiorio e Biancifiore, edito ed illustrato da Vincenzo CRESCINI. Vol. I, 1889; vol. II, 1899. Bologna, Romagnoli, in-12, XI-506 et VII-250 p. (*Scelta di curiosità letterarie inedite o rare*).

M. Vincenzo Crescini a mis dix ans à compléter le travail sur le *Cantare di Fiore e Biancifiore* dont il nous avait donné en 1889 la première et plus considérable partie. Le second volume termine l'introduction et contient le texte même du poème, établi avec tout le soin possible. Toutefois, ce n'est sûrement pas le texte original lui-même. On n'arrive par la comparaison des manuscrits et des anciennes éditions à restituer que le remaniement abrégé d'une œuvre plus ancienne, qui ressemblait de près à la source perdue du roman de Boccace, le *Filocolo*. « Il y a des endroits dans lesquels la tradition plus pure de la légende se conserve mieux dans le poème que dans le roman ; il y en a d'autres dans lesquels c'est le contraire..... Il est vraisemblable qu'avant la rédaction du *Cantare* que nous possédons il en a existé une autre, plus voisine des bonnes sources et par conséquent plus correcte. Plus correcte et, probablement, un peu plus longue et plus complète : c'est du moins ce que peuvent nous faire entrevoir quelques indices disséminés çà et là dans les différents textes du poème (t. II, p. 25-26). »

Le poème remonte, dans sa forme originale, au commencement du XIVe siècle. Il est toscan, et nous offre sans doute, ce qui lui donne un grand intérêt, le plus ancien exemple de la *storia* en *ottava rima* qui devait prendre un tel développement en Toscane. C'est une œuvre simple, populaire, non sans grâce, mais un peu sèche, et portant tous les caractères d'un abrégé; qu'il en soit un, c'est ce que montre la comparaison du poème grec (dérivé d'une version un peu différente[1]), du *Filocolo* et même du roman espagnol.

1. Ce point a été établi par M. Crescini sans contestation possible. Le poème de Φλωρίος καὶ Πλάτζια Φλώρε (c'est la forme primitive, comme en italien *Biancia-fiore*; Φλώρη, Φλώρα sont des adaptations. comme d'autre part *Blancifiore*, *Bianci-fiore*, *Biancofiore*) remonte au XIVe siècle ; il est l'œuvre d'un Gasmule, Grec ou demi-Grec converti au catholicisme (voy. Krumbacher, *Geschichte der byzant. Litter.*, p. 868).

L'introduction de M. Crescini, œuvre de patiente érudition et de sagace critique, est surtout consacrée à démontrer que le *Cantare* ne dérive pas du *Filocolo*, comme on le croyait autrefois, mais qu'il provient parallèlement d'une source plus ancienne. Cette opinion, M. Cr. l'avait exprimée dès 1882 ; malgré les raisons déjà très solides dont il l'appuyait, elle n'avait pas été admise par tous les critiques et notamment par Gaspary. C'est ce qui a engagé l'auteur à la reprendre et à la développer avec une ampleur qu'aujourd'hui il juge un peu excessive, mais qui a eu l'avantage de lui faire explorer le sujet jusque dans ses plus petits détails et mettre en lumière bien des faits dont l'intérêt est indépendant de la question elle-même. Maintenant la démonstration est faite avec tant d'évidence que le fait peut être considéré comme acquis.

La source de Boccace et le *Cantare* primitif ont à leur tour une source commune. Cette source, d'après M. Crescini, qui suit ici une suggestion de M. Rajna, est un poème franco-italien (ou mieux franco-vénitien) perdu. La chose n'a rien d'invraisemblable en soi, et ce qui la rend à peu près certaine, c'est le nom de *Marmorina* que Boccace [1] donne à la capitale du roi sarrasin Félis, et qui est le nom constant de Vérone dans la littérature franco-italienne [2]. On peut s'étonner de voir les Musulmans établis à Vérone, mais déjà dans l'*Oger* franco-italien *Marmora* est la résidence d'un roi sarrasin, et c'est de ce poème sans doute, ou de poèmes analogues, que le nom de *Marmora* ou *Marmorina* aura été introduit dans notre histoire. Il n'a guère pu l'être que par un jongleur de la vallée du Pô, pour lequel le nom de l'Espagne ne représentait que des idées très vagues, car dans nos versions comme dans les autres Félis est bien un roi d'Espagne. Cette confusion, effacée dans le *Cantare* d'où le nom de *Marmorina* a disparu, a amené dans la géographie du *Filocolo* les plus étranges incohérences [3].

M. Crescini n'a pas aussi bien réussi à déterminer les rapports du roman espagnol avec le groupe italien. Il a du moins signalé et éclairé diverses particularités de ce roman, qu'il a étudié de plus près qu'on ne l'avait fait jusqu'ici [4] ; c'est en grande partie grâce à ses pénétrantes observations que je

---

1. Boccace seul, il est vrai, mais il n'a pu l'inventer, et on comprend très bien que le nom se soit perdu dans la forme du *Cantare* qui nous est parvenue.

2. Voy. t. I, p. 163 ; t. II, p. 10, 239.

3. Boccace, en effet, sait très bien que Marmorina n'est autre que Vérone (voy. les passages cités par M. Crescini, t. I, p. 163), et son roi Félis étant néanmoins roi d'Espagne, il n'a pas su éviter des contradictions choquantes.

4. C'est à M. E. Hausknecht qu'on doit la première connaissance un peu exacte du roman espagnol ; dans son édition du poème anglais de *Floris and Blauncheflur* (Berlin, 1887), il en a donné (p. 51-82) une analyse détaillée avec citations d'après l'édition de 1604, la plus ancienne que possède la Bibliothèque nationale de Paris. M. Crescini (voy. t. I, p. 89) a pu se servir d'un exemplaire d'une des éditions s. l. n. d. (probablement d'environ 1530), conservé à la Marciana de Florence (voy. encore t. II, p. 245). La première édition connue est de 1512 ; il y en a un exemplaire au British Museum (G 10203).

vais essayer de soumettre à un nouvel examen cette intéressante question d'histoire littéraire comparée.

Le roman espagnol (E) est d'accord avec Boccace (B) et le *Cantare* (C) pour des traits essentiels du récit, par lesquels tous trois diffèrent de I (groupe de versions se rattachant au premier des poèmes français publiés par Du Méril) et de II (second poème français publié par Du Méril) : il forme ainsi avec eux un groupe spécial (III). Rappelons brièvement les principaux de ces traits. Dans I-II les parents de Blanchefleur sont français, dans III ils sont romains ; dans I-II la mère est anonyme, dans III elle s'appelle *Topazia* ; dans I-II elle reste en vie pendant le cours du récit, dans III elle meurt en donnant le jour à sa fille ; dans I-II c'est le père de Floire qui s'aperçoit de l'amour de celui-ci pour Blanchefleur, dans III c'est son maître ; dans III seulement Blanchefleur, en se séparant de Floire, lui donne un anneau dont la pierre, en changeant de couleur, doit lui indiquer que son amie est en danger ; la ville où est amenée Blanchefleur est Babylone d'Asie dans I-II[1], Babylone d'Égypte dans III ; Claris (I-II) ou Gloris (III) est dans I-II la compagne, dans III la servante de Blanchefleur ; la corbeille de roses où Floire est caché est dans I-II montée chez Blanchefleur par un escalier intérieur et sur les épaules de porteurs, dans III elle est hissée du dehors par une poulie ; Claris (Gloris) pour expliquer le cri qu'elle a poussé en voyant Floire dans la corbeille dit que des roses est tout à coup sorti un papillon dans I-II, un oiseau dans III ; Floire et Blanchefleur, après avoir hérité du royaume de Félis, obtiennent plus tard la couronne de Hongrie dans I-II[2], le trône impérial dans III.

A ces ressemblances générales s'ajoutent entre E et C des coïncidences textuelles dont M. Crescini a relevé plusieurs (t. I, p. 474), et qui ne permettent pas de douter qu'il existe un lien étroit entre le roman espagnol et le *Cantare* ou au moins sa source. Mais d'autre part, dit M. Cr. (t. I, p. 474), il y a « des signes abondants et sûrs de leur indépendance ». Et plus loin (p. 480) il relève (après Du Méril) un passage où E se rapproche de II et un autre où il se rapproche de I en s'éloignant de BC[3].

En présence de ces faits, M. Crescini émet diverses conjectures : « On pourrait supposer qu'en Espagne aura pénétré une rédaction française identique ou semblable à celle de laquelle, directement ou indirectement, dérive

---

1. Le fait est sûr pour I ; II ne désigne pas clairement de quelle Babylone il parle mais il est sans doute d'accord avec I.

2. C'est du moins plus que probable pour II, dont l'unique ms. est incomplet ; cf. ci-dessous.

3. Je néglige — bien qu'ils aient leur intérêt — les rapprochements faits par M. Cr. entre les poèmes français et les remaniements modernes de E ; ils peuvent s'expliquer par des influences diverses. Quant aux romances (portugaise et catalane), elles n'ont de notre histoire que les noms et le début et sont sans doute indépendantes de E.

le *Cantare*. » Mais à cette explication il voit une difficulté : « Il faut noter que dans le roman espagnol on trouve, pour ainsi dire, les indices géographiques d'une dérivation italienne : comme dans le *Cantare* et dans le *Filocolo*, une partie des événements se passe en Italie, les parents de Blanchefleur sont romains et non français, et Floire finit par devenir empereur de Rome. L'objection, bien qu'on puisse lui contester une valeur décisive, nous paraît fort grave. Aussi sommes-nous conduits à une autre conjecture : une rédaction italienne de notre récit, semblable, mais non identique, au *Cantare*, ou une rédaction du *Cantare* lui-même différente de celle que nous connaissons aurait passé en Espagne[1].... Le *Cantare* pourrait encore avoir passé en Espagne à peu près tel que nous le connaissons et y avoir été très librement remanié : le remanieur pourrait avoir subi l'influence des versions d'origine française qui devaient courir dans la tradition orale et dans la poésie populaire de son pays... On pourrait encore imaginer qu'un Espagnol, venu en Italie au temps des guerres entre la France et l'Espagne, aurait connu là un texte assez altéré de notre *Cantare* et l'aurait retravaillé à sa façon, en se servant de réminiscences d'autres versions entendues autrefois en Espagne. »

Toutes ces hypothèses, on en conviendra, sont, sauf la première, quelque peu forcées et invraisemblables. Le seul motif qui empêche M. Crescini de s'en tenir à la première, c'est-à-dire de croire que E représente parallèlement au groupe italien une version française différente de I-II, c'est que le roman espagnol présente « des indices géographiques de provenance italienne » : les parents de Blanchefleur sont romains, et Floire devient à la fin empereur de Rome. Je ne saurais voir là un indice de provenance italienne : Rome est le cadre tout naturel de beaucoup de romans d'aventure parfaitement français (bien qu'ils puissent avoir des origines italiennes primaires ou secondaires)[2], et le héros devient empereur de Rome, tout comme Floire, dans *Eracle*, dans *Guillaume de Palerme*, dans l'*Escoufle*, dans *Ille et Galeron*, dans *Robert le Diable*. Il n'y a donc pas lieu de tenir compte de cette objection, et rien n'empêche de regarder E comme représentant avec la source de BC un poème français (III) qui offrait avec I-II les différences indiquées ci-dessus. Naturellement il n'y a aucune vraisemblance à admettre pour E l'intermédiaire franco-italien que nous admettons pour BC[3]. Si nous examinons ces diffé-

---

1. M. Crescini repousse avec raison l'opinion de M. Hausknecht, d'après laquelle E serait tiré d'un remaniement du *Cantare* exécuté dans le nord de l'Italie parce que la scène, au début, se passe dans cette région et que la mère de Blanchefleur est fille d'un marquis ou duc de Ferrare. Ce sont là des traits qui appartiennent au rédacteur du XVIe siècle, comme la singulière intervention de « Prospero Colonna » († 1523) à la fin du roman, et dont il n'y a pas à tenir compte pour la classification du récit lui-même.

2. M. Cr. le remarque lui-même (t. II, p. 19).

3. M. Baist (*Grundriss der rom. Philol.*, II, 2, 392, 439) admet que E vient de l'italien, suivant en cela l'opinion que M. Cr., avant son introduction au *Cantare*, avait exprimée avec beaucoup plus de décision qu'il ne le fait maintenant.

rences entre III et I-II et que nous nous demandions laquelle des deux formes est la plus ancienne et la plus rapprochée de la source première, nous serons portés à croire que c'est tantôt l'une tantôt l'autre. Voici quelques points où l'avantage semble appartenir à III. On comprend très bien que, si la première forme faisait des parents de Blanchefleur des Romains, on en ait fait plus tard des Français; l'inverse se comprendrait moins dans un poème français comme doit avoir été la source de III. L'histoire est plus compréhensible et plus naturelle si Blanchefleur est, comme dans III, laissée seule au milieu d'étrangers que si elle a conservé sa mère : Nicolette et Rosana, dans des récits visiblement apparentés au nôtre, sont seules, comme Blanchefleur dans III [1]. Mais surtout le rattachement de notre conte à la légende carolingienne, que I-II [2] opèrent en disant que Floire et Blanchefleur devinrent roi et reine de Hongrie et eurent pour fille Berte, femme de Pépin et mère de Charlemagne, accuse pour la source de I-II l'intervention récente d'une main française [3]. Sur tous ces points la version de III paraît plus ancienne et plus fidèle que celle de I.

Il n'en est pas de même sur d'autres. Ainsi l'anneau magique que Blanchefleur donne à Floire dans III est sans doute un emprunt récent fait à d'autres contes : il est en effet très gauchement appliqué dans le récit du retour de Floire chez son père [4]. La description de Babylone, telle qu'elle est

---

1. La fin de I est très gauche en ce qui concerne la mère de Blanchefleur, et tout son rôle (bien qu'il ajoute du pathétique à l'épisode de la mort prétendue de Blanchefleur) est d'ailleurs inutile. Si Blanchefleur avait eu sa mère, elle n'aurait sans doute pas été élevée avec Floire comme elle l'est dans toutes les versions.

2. Le seul ms. de II, comme je l'ai déjà remarqué, est incomplet de la fin, mais on en a un résumé dans le passage souvent cité de la *Gran Conquista de Ultramar* (l. II, c. 53), qui dit de Floire et de Blanchefleur : « E despues que tornaron en su tierra no hobieron otro hijo ne hija sino a Berta que fué casada con el rey Pepino. » La Hongrie n'est pas mentionnée, mais c'est une omission fortuite. — Que le passage de la *Conquista* soit bien un résumé de II, c'est ce que prouve avec une certitude absolue la mention d'Almeria comme royaume du père de Floire et la délivrance du roi de Babylone des mains de ses ennemis par Floire, deux traits propres à cette rédaction (voy. Crescini, I. 478).

3. La légende de Berte existait au XIIe siècle (elle est dans *Mainet*), et Berte passait déjà (malgré l'anachronisme) pour être fille d'un roi de Hongrie (Godefroi de Viterbe le dit expressément ; cependant d'après les *Loherens* elle était grecque, voy. G. Paris, *La légende de Pépin le Bref*, dans les *Mélanges Julien Havet*, p. 630). Les noms de Floire et de Blanchefleur, donnés à ses parents, viennent-ils de notre récit ou en sont-ils indépendants ? On a déjà remarqué (Du Méril) qu'Adenet n'identifie certainement pas les parents de Berte à nos héros, puisqu'il dit que Floire avait été élevé à Paris. L'introduction de ce trait (qui se retrouve dans presque toutes les versions étrangères de I) ne permet pas de faire remonter le poème français plus haut que la fin du XIIe siècle.

4. La pierre en s'obscurcissant annonce à Floire, à Montoire, que son amie est en danger, et il revient à la cour de son père pour s'informer d'elle. Mais comment croit-il qu'elle est morte quand on le lui dit ? La pierre doit avoir une manière d'indiquer la mort. De cette pierre et de ses vertus il n'est plus question.

dans I, c'est-à-dire de Babylone d'Asie, paraît remonter à des sources anciennes, tandis que la substitution de Babylone d'Égypte, seule connue au moyen âge, est sans doute un trait plus moderne [1]. M. Huet, dans l'article imprimé ci-dessus, a montré que la conception, certainement originaire [2], du séjour de Blanchefleur comme un vrai harem oriental, n'étant plus comprise en Occident, a été altérée dans III, et que c'est à la suite de cette altération que Claris (Gloris) est devenue la servante de Blanchefleur au lieu d'être sa compagne. Ainsi la version III, plus ancienne en certains points que la version I-II, est plus moderne dans d'autres; c'est-à-dire que tantôt l'une, tantôt l'autre, a mieux conservé la forme primitive [3].

Mais notre comparaison de III avec I-II ne doit pas s'arrêter là. Il y a en effet un certain nombre de traits fort importants où III et II sont d'accord contre I. Dans I, la mère de Blanchefleur, veuve et enceinte, se rend à Saint-Jacques accompagnée de son père, dans II-III elle est avec son mari; I ignore tout l'épisode, commun à II et à III, de l'accusation portée contre Blanchefleur et de sa délivrance par Floire; dans I la corbeille de roses où est caché Floire est envoyée à Blanchefleur par le gardien de la tour, dans II-III, par l'*amiral* lui-même. Les rapports entre I, II et III semblent donc très complexe, puisque II est tantôt avec I contre III, tantôt avec III contre I. Si on regardait ces trois versions comme des dérivés parallèles et indépendants de O, il faudrait attribuer à l'original tout ce qui est à la fois dans I et II ou dans I et III ou dans II et III. Mais un pareil système est inadmissible : il est évident, par exemple, que l'épisode du combat judiciaire de Floire est d'invention récente et tout à fait contraire à l'esprit du récit. La véritable solution, à mon sens, c'est que II est une version hybride, dont l'auteur connaissait à la fois I et III, mais sans doute de mémoire, et a mélangé des traits de l'un et de l'autre, en ajoutant d'ailleurs beaucoup de son cru [4]. Nous restons

---

1. D'après M. Baist (*l. c.*), Berceo, dans sa description de Babylone (*Alexandre*, str. 1299-1371), suit celle de *Floire et Blanchefleur*, ce qui attesterait l'existence en castillan au XIIIe siècle d'un poème semblable à I. Mais la description de Berceo est beaucoup plus étendue que celle du poème français, et il est probable que toutes deux ont une source commune (cf. A. Morel-Fatio, *Romania*, IV, 71-72).

2. Je ne doute pas en effet que la source première de *Floire et Blanchefleur* ne soit un conte oriental. M. Huet était de son côté arrivé à la même opinion, qu'il a exposée dans l'article ci-dessus.

3. On voit que je ne partage pas l'opinion jadis soutenue par M. Crescini et adoptée par M. Huet, d'après laquelle III dériverait uniquement de I.

4. Voici quelques-uns des traits propres à II : le père de Floire s'appelle Galérien (nom qui se retrouve dans la *Prise de Cordres*) et non Félis; il est roi d'Aumarie; le père de Blanchefleur est duc d'*Olenois* (Orléanais); il survit ainsi que sa femme; Blanchefleur fait pour Floire avec ses cheveux un *laz* que celui-ci enferme dans son bras; c'est le roi lui-même qui vend Blanchefleur aux marchands; sur sa route Floire combat et tue Diogenès, le fils d'un roi dont il traversait le pays; il obtient sa délivrance finale en combattant victorieusement un

donc en présence de I et III, comme représentant deux formes très anciennement distinctes du conte de *Floire et Blanchefleur*. Voir dans l'une et l'autre, comme l'a fait M. Herzog [1], des variantes d'un roman grec existant déjà toutes deux en grec, ce n'est pas soutenable, même si on croit à l'existence d'un roman grec comme source des récits français : le nom de Blanchefleur, commun aux deux versions, suffit à exclure cette hypothèse [2]. Si on écarte II et si on retranche de III l'épisode certainement adventice du combat judiciaire, on se trouve, comme nous l'avons vu plus haut, en présence de deux rédactions dont chacune paraît avoir conservé plus fidèlement certains traits de l'original perdu, également français. On peut, sans se préoccuper ici de l'origine première du conte, établir ainsi les rapports des versions qui nous sont parvenues [3] :

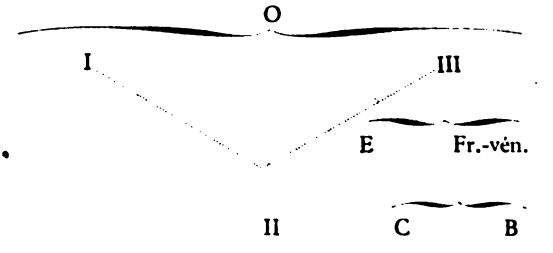

La situation de E étant ainsi établie, il reste à dire un mot du roman en lui-même et de *Floire et Blanchefleur* en Espagne. L'origine orientale du conte étant admise, il serait tentant de supposer, comme on l'a fait jadis, qu'il a pris en Espagne sa première forme romane. Mais quand on considère qu'il était connu en Provence et en France dès le milieu du XIIe siècle, et

---

ennemi de l'*amiral*. On le voit, la plupart de ces traits ont une apparence toute moderne : l'auteur de II a voulu enchérir sur III, qui donnait déjà à Floire des qualités chevaleresques inconnues à l'original (l'épisode de Diogenès paraît d'ailleurs imité de *Floovant*). L'auteur de II, comme Du Méril l'a montré avec raison quoique non sans exagération, travaillait pour un public peu relevé (tandis que l'auteur de I destinait surtout son poème à charmer les grandes dames); c'était sans doute un jongleur, qui, se rappelant plus ou moins bien les poèmes sur Floire et Blanchefleur, en a composé un nouveau avec ses souvenirs et ses inventions ou plutôt ses emprunts.

1. Le travail de M. Herzog (*Germania*, XXIX, p. 137-228) est tout à fait remarquable, et capital pour l'étude du sujet; mais l'auteur s'y montre trop systématique. En outre il n'avait pas encore à sa disposition tous les matériaux qu'on a maintenant.

2. C'est ce qu'a déjà fait observer M. Crescini (t. II, p. 4).

3. Naturellement je n'entre pas dans le détail; les représentants de I notamment sont très nombreux; l'étude de leurs rapports est ici hors de question.

qu'on songe aux conditions où était alors la poésie espagnole, on renonce vite à cette idée. Le fait que la scène d'une partie du roman se passe en Espagne ne prouve rien : un pèlerinage à Saint-Jacques était un cadre naturel pour une aventure du genre de celle qui arrive à la mère de Blanchefleur [1], et l'invasion d'un roi sarrasin d'Espagne en Galice était aussi un motif connu [2]. En tout cas E ne représente pas une forme espagnole ancienne : la forme du nom de *Flores* ne peut venir que du français [3], et l'épisode du combat judiciaire dénonce visiblement, nous l'avons vu, l'intervention d'un interpolateur français. On peut dire avec la plus grande vraisemblance qu'une rédaction française, perdue sous sa forme originale, a passé d'un côté les Alpes, où elle est devenue la source d'un poème franco-italien (représenté par Boccace et le *Cantare*), et de l'autre les Pyrénées, où elle a probablement donné naissance à un poème, source du roman imprimé au XVIe siècle [4].

Cette rédaction a dû pénétrer en Espagne très anciennement [5] et y être complètement assimilée : le roman actuel a conservé certains traits géographiques fort curieux, dont on doit l'explication à M. Crescini, et qui remontent assurément très haut.

Le premier est le nom de la capitale du roi Félis, *Cabeça el Griego*. Du Méril voyait dans ce nom singulier une trace de l'origine grecque du roman. M. Crescini, à l'aide du dictionnaire géographique de La Martinière, y a reconnu le nom réel d'une localité de la Vieille-Castille. Mais voici qui est remarquable. D'après le dictionnaire de géographie historique de l'Espagne, de Madoz, Cabeça el Griego n'est pas même un village : c'est un *despoblado* de la province de Cuenca, une colline tellement escarpée qu'elle est à peu près inaccessible sauf d'un côté; il n'y a pas d'habitation; seulement, *depuis la fin du XVIe siècle*, on y a trouvé en grande abondance des antiquités romaines, et il est établi aujourd'hui, après bien des discussions, que c'est l'ancienne *Ercavica* [6], *nobilis et potens civitas* d'après Tite-Live, qui eut des évêques jusqu'à l'invasion arabe, fut prise par les Musulmans et sans doute

---

1. Nous retrouvons ce motif par exemple dans le beau *Dit des annelets* (Jubinal, *Nouv. Rec.*, t. I, p. 1), et, avec moins d'importance, dans divers romans d'aventure. M. Baist (*l. c.*, p. 392) suppose fort ingénieusement que ce prologue de *Floire et Blanchefleur* a pu servir de modèle à l'histoire de la mère de Bernard de Carpio, arrêtée et violée dans un pèlerinage à Compostelle (*Crónica general*).

2. C'est le sujet d'un des derniers chapitres du faux Turpin, souvent traduit en français.

3. Les noms fr. (*Florie, Floire*) et prov. (*Florí*) renvoient à un lat. *Florium*, qui aurait donné en esp. *Florio*. L'*s* de *Flores* ne peut provenir que d'un nominatif français.

4. Tout le début, comme je l'ai dit plus haut, est du dernier rédacteur (Juan de Flores de Séville d'après Gayangos, *Libros de Caballerías*, p. LVI); il en est de même, en partie, de la fin.

5. On trouve aussi *Cabeza del Griego*, ainsi dans les éditions postérieures du roman et dans Madoz.

6. Voy. par ex. Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, s. v. *Ercavica*.

ruinée dans les guerres de la reconquête, car il n'en est plus parlé depuis lors. Pour que notre roman en ait fait la capitale d'un puissant royaume sarrasin, il faut qu'à l'époque où il a été écrit les ruines d'Ercavica fussent encore visibles et excitassent l'imagination, et que le souvenir de l'ancienne splendeur de « Cabeça el Griego » ne fût pas effacé.

Un autre nom est digne d'attention. Félis fait vendre Blanchefleur au port de *Porligado*, où M. Crescini, toujours à l'aide de La Martinière, a reconnu le Port-Lligat de la côte de Catalogne. Mais cette désignation aussi est singulière. Port-Lligat est un endroit si peu important qu'il ne figure pas dans le *Dictionnaire géographique* de Vivien de Saint-Martin, ni même dans le grand *Diccionario geografico-historico* de Madoz (la *cala de Port-Lligat* y est seulement mentionnée à l'article *Cadaques*, comme un *puertezuelo* qui sert au cabotage). Ce port, situé près du cap de Creus, est d'ailleurs bien éloigné de Cabeza el Griego, dont Valence aurait été, semble-t-il, le port naturel. Pour être ici choisi, il faut que ç'ait été jadis un port très fréquenté, ce dont il ne s'est pourtant conservé aucun souvenir.

Tout cela nous reporte certainement à une époque qui ne doit pas être plus récente que le XIIIe siècle. On peut croire dès lors que les allusions à *Floire et Blanchefleur* qu'on rencontre au XIVe siècle en Espagne [1] se rapportent au poème que nous croyons avoir été le précurseur de notre roman [2].

J'aurais encore à présenter, et je le ferai à une autre occasion, des remarques sur la forme première du conte de *Floire et Blanchefleur* telle qu'on l'entrevoit au delà des deux rédactions conservées; mais j'ai voulu ici me borner à ce qui concerne la rédaction III, objet de l'étude de M. Crescini, et essayer de préciser un peu plus la place que le roman espagnol occupe dans cette rédaction et la place qu'elle occupe elle-même en regard de l'autre. Quant au caractère et aux rapports des trois membres du sous-groupe italien (Boccace, le *Cantare* et le poème grec), je crois que M. Crescini les a établis d'une manière définitive, et qu'après son beau travail il sera inutile d'y revenir [3].

G. P.

---

1. C'est par distraction que M. Baist (*l. c.*, p. 392) attribue à la *Crônica general* une mention de Floire et Blanchefleur comme grands-parents de Charlemagne. Le passage de la *Conquista de ultramar* dont M. Crescini se sert (t. I, p. 479) pour établir la popularité de notre roman en Espagne au XIIIe siècle ne prouve rien, puisque, comme il le reconnaît lui-même, il est traduit du français. C'est dans l'archiprêtre de Hita (str. 1671) qu'est la première allusion certaine.

2. Les allusions à notre roman sont beaucoup plus anciennes en Portugal, où on en trouve une dès 1245 (voy. C. M. de Vasconcellos, *Grundriss*, *l. c.*, 213) ; mais elles se rapportent sans doute à un poème français, comme l'indique la forme *Branchafrol*.

3. Je ne ferai qu'une réserve. M. Crescini pense que Boccace, outre la source du *Cantare*, a dû utiliser la « tradition orale » ; il parle de la diffusion, de la popularité de la « légende » de Floire et Blanchefleur. Ces expressions ne me semblent pas tout à fait justes : il n'y a jamais eu de « légende » de Floire et Blanchefleur ; leur histoire, dès son introduction dans le monde occidental, a fait l'objet de com-

Die hystorie van die seuen wijse mannen van Romen, bewerkt door A. J. Botermans. Tekst. Haarlem, Bohn, 1898, petit in-4.

Die hystorie van die seven wijse mannen van Romen, door A. J. Botermans. Haarlem, Bohn, 1898, in-8, VIII-228 p. (diss. du docteur d'Utrecht).

De Middelnederlandsche bewerking van het gedicht van den VII vroeden van binnen Rome.., door Hermann Peter Barend Plomp. Utrecht, van Boekhoven, 1899, in-8, 97-67 p. (diss. de docteur d'Utrecht).

M. Botermans a donné de l'ancienne traduction néerlandaise de l'*Historia septem sapientum*, d'après l'exemplaire unique, conservé à Göttingen, de l'édition *princeps* (1479), une reproduction qui fait le plus grand honneur à ses soins et à l'habileté de son imprimeur : papier, caractères, encre, tout fait illusion, et on a vraiment entre les mains, en tenant ce beau volume, le vieil incunable lui-même. L'éditeur n'a ajouté qu'une table des contes et un court avant-propos.

En revanche, il a consacré au livre une dissertation académique où il a aussi abordé les questions générales que soulève l'histoire du roman des *Sept Sages*. Disons d'abord qu'il est au courant de la riche littérature du sujet (il ne paraît cependant pas connaître les importantes études de M. Rajna ni le livre récent de M. Cesari : voy. *Rom.*, XXVI, 322) ; il en donne une bibliographie qui rendra des services, et il les résume avec clarté. Ce qu'il apporte de nouveau dans la discussion, c'est une opinion, ou plutôt un sentiment, assez faiblement soutenu, favorable à un rôle de la transmission orale, dans le sein du groupe occidental, plus grand qu'on ne le croit d'ordinaire : je ne partage pas ce sentiment, mais il faudrait pour s'expliquer là-dessus avoir devant soi des arguments plus précis. M. B. doute sans raison (p. 21) que nous ayons bien dans le *Dolopathos* l'œuvre de Jean de Haute-Seille (voy. mon article dans *Rom.*, II, 481 ss., que l'auteur semble ignorer). Quelques observations de détail seront à vérifier quand on reprendra dans son ensemble ce chapitre d'histoire littéraire (p. ex. sur la *Calumnia novercalis* et le *Ludus Astrei regis*, p. 26-27). J'ai déjà dit (*Rom.*, XXVI, 322) que je ne soutiendrais peut-être plus avec autant d'assurance la dérivation de l'*Historia septem sapientum* de la rédaction française A ; c'est un point à revoir de près. — La partie la plus considérable du travail de M. B. est bibliographique et purement néerlandaise ; elle paraît faite avec beaucoup de soin.

---

positions littéraires, et elle n'a été connue que par ces compositions. Si Boccace l'a entendu raconter, c'est par des gens qui l'avaient lue ou entendu lire ou réciter. — Je ne crois pas davantage, bien entendu, aux « traditions orales » sur Floire et Blanchefleur qui auraient couru en Espagne au moyen âge.

M. Plomp s'est occupé du poème néerlandais du XIIIe siècle sur les *Sept Sages*. Ce poème provient évidemment d'un ms. français de la réd. A, mais M. Pl. s'est livré à des recherches approfondies pour en trouver le modèle précis. Il a copié d'abord un ms. (B. N. 2137), puis l'a collationné avec tous ceux de France, de Belgique ou d'Angleterre (sauf deux) qu'il a connus[1]. Il en est résulté la certitude que le ms. B. N. 95 (auquel le ms GG. 6, 28 de Cambridge est à peu près identique) offre le texte le plus voisin du poème néerlandais ; aussi M. Pl. l'a-t-il, fort correctement, imprimé en appendice.

Mais ce ms. 95 soulève diverses questions qui à leur tour en soulèvent d'autres. Je ne sais par quel hasard Le Roux de Lincy, dans sa liste des mss. du roman, a omis ce ms. 95 (anc. 6769[2]); je l'ai omis à mon tour, bien qu'il méritât un examen spécial. Il nous présente en effet à la fin une contamination de A et de L analogue à celle du ms. Ars. 283[3], mais différente : tandis qu'Ars. 283, en prenant à L *Filia* et *Noverca*, garde de A *Vidua*, *Inclusa* et *Vaticinium*, mais laisse de côté *Roma*, 95 conserve tous les contes des deux rédactions et arrive ainsi pour le roman à un chiffre total de 17. Ces contaminations répétées paraissent invraisemblables à M. Plomp[4], et il propose une autre explication qui renverserait tout le système actuellement reçu sur le rapport des diverses rédactions françaises. La forme à 17 contes, la plus complète, serait l'original, et les formes qui ont 16 contes (Ars. 283, Brux. 9245), 15 contes (tous les autres mss. de A et le poème publié par Keller) ou 13 contes (L), en seraient des dérivés inégalement incomplets. Cette théorie, je dois le dire, n'a pas l'ombre de vraisemblance. Elle se heurte d'abord, comme le reconnaît M. Pl., au fait que A se divise en deux parties, dont l'une est semblable à L et l'autre est dérivée de V, et c'est en vain qu'il essaye de tourner cette difficulté. Or il est de toute évidence que V (le poème) est plus ancien que les rédactions en prose, et qu'on ne saurait l'expliquer comme le fait M. Plomp. Et il n'est pas moins évident que les contes *Filia* et *Noverca* sont d'ineptes et modernes fabrications, qui n'ont jamais pu faire partie du livre originaire. Assurément il y a quelques points embarrassants dans l'histoire des rapports des différentes rédactions entre elles[5], et il reste à

1. A la liste que j'ai donnée jadis (*Deux rédactions du roman des Sept Sages*, p. XVI) M. Pl. ajoute 5 mss. (B. N. 95 et Moreau 1691, Harl. 3860, Oxf. St. John's Coll. c II et Cambridge Gg, 6, 28). Il faut y joindre Berne 354, 358 (389 appartient à L) et Saint-Étienne 109. Voyez encore P. Meyer, *Bull. de la Soc. des anc. t.*, 1894, p. 39.

2. Peut-être a-t-il été induit à le faire par une remarque erronée de P. Paris (Plomp, p. 34) disant que 95 était identique à 93.

3. Une autre, mais beaucoup plus simple, est signalée par M. Pl. dans Brux. 9245, qui a le texte ordinaire de A, mais ajoute *Noverca* à la fin.

4. Ce qui paraît surtout l'avoir arrêté, c'est que d'après lui il faudrait admettre une contamination de A avec L qui aurait produit un texte comme celui de Brux. 9245, puis une seconde contamination de ce texte avec L. Mais rien n'oblige à cette hypothèse compliquée.

5. Et même des mss. ; ainsi M. Pl. cite une petite addition au conte *Inclusa* qui se

faire sur ce point de nouvelles recherches, que M. Pl. aura le mérite d'avoir suscitées et facilitées. Mais le fait de la constitution de A au moyen d'un fait emprunté à V, pour compléter texte identique jusque là à L me paraît être acquis sans conteste.

En dehors de cette discussion préliminaire, un peu étrangère à son sujet, le travail de M. Plomp est surtout consacré au poème néerlandais et complète très utilement, en la rectifiant sur plus d'un point, l'édition qu'en a donnée M. Stallaert. G. P.

Die Enfances Vivien, ihre Ueberlieferung, ihre cyklische Stellung. Von Wilhelm CLOETTA. Berlin, Ebering, 1898, in-8, VIII-96 p. (*Romanische Studien*, veröffentlicht von Dr. Emil EBERING, IV).

Le travail de M. Cloetta se divise en quatre chapitres : I, sur le manuscrit en prose; II, sur le groupe de manuscrits *c* dans *Aliscans*, dans le *Coronement*, dans le *Moniage Guillaume* II, et dans les *Enfances Vivien*; III, sur les deux cousins de Vivien qui se rendent secrètement à Luiserne; IV, sur la place des *Enfances* dans la tradition épique. Ces études ont été rendues possibles par l'excellence de l'édition Wahlund-Feilitzen. Appuyée par les belles recherches qu'elle commence à susciter, l'édition des *Enfances Vivien* ne va pas tarder à devenir un de nos meilleurs moyens d'enseigner les méthodes de la critique.

I. M. Cloetta croit (chapitre I), avec Gautier [1] et Nordfelt [2], que l'auteur de a rédaction en prose (*p*) suivait un manuscrit de la famille *d* (voyez les pp. 5, 6, 7, 28, 31), et qu'il a, de plus, utilisé un manuscrit de la famille *b* (pp. 8, 9, 11-14). Tous les arguments dont se sert l'auteur sont bons. Il faut cependant observer que l'influence de *b* a pu se faire sentir par la tradition orale, et que c'est même probable, vu la nature des données de *b* qui paraissent avoir passé dans *p*. Fort intéressante est la note de la p. 23, où l'auteur établit que, selon l'original des *Enfances*, Vivien était le seul enfant de ses parents. Les pp. 31-45, où il est parlé du commencement du manuscrit A, sont entre les plus convaincantes. L'auteur nous montre que le rédacteur de la famille *a* avait devant lui un original dont les premiers vers manquaient [3] : il a fait lui-même les vers 1-22, où malheureusement il s'est avisé de dire que Garin avait été fait prisonnier à Roncevaux; de là bien des difficultés, dont il s'est tiré d'une manière fort maladroite.

---

trouve à la fois (et uniquement) dans le ms. Brux. 1490, B. N. 95 (et s. d. Cambridge) et le poème néerlandais; ce poème a suivi un ms. plus voisin de 95 que de Brux. 11190, mais qui n'avait pas à la fin la contamination de 95.

1. *Les Épopées françaises*, IV, 412.
2. *Les Enfances Vivien*, p. IX.
3. M. G. Paris avait émis cette supposition : *Romania*, XIX, p. 127, note 1.

II. Selon Nordfelt (*Enfances Vivien*, p. x), les manuscrits C^1, C^2, C^3 et C^4 seraient copiés directement sur *c*. M. Cloetta tâche de montrer, dans le chapitre II, que C^1 et C^2 descendent de *y*, copie de *c*, tandis que C^3 et C^4 descendent d'une autre copie du même manuscrit *y*'. Les observations sur lesquelles M. Cloetta se base sont presque minuscules, vu l'étroite parenté qui existe entre tous les manuscrits de la famille *c*.

III. Dans le chapitre III de son travail, M. Cloetta parle des noms des deux cousins de Vivien qui apportent à Luiserne la nouvelle de l'arrivée de l'armée chrétienne, question que M. Jeanroy et M. Becker avaient déjà soulevée [1]. Dans B, les deux cousins se nomment Gerart et Bertrant; dans la vulgate *a*, ils se nomment soit Gui et Gerart, soit Gui et Guichart [2]. M. Cloetta croit que la bonne leçon est *Gui et Gerart*. Il montre clairement que la leçon de *a*, Guichart, doit être fautive. Il y a bien un Guichart qui joue un rôle dans le poème, mais il n'est pas le fils de Bovon. L'accord des manuscrits exige que le personnage nommé soit un fils de Bovon. En parlant du personnage appelé Guichart (*Guichardin* au vers 432 C' D'), M. Cloetta dit avec raison que les *Enfances* ne connaissent pas un Guichart, frère de Vivien (voy. p. 53). Tout en acceptant le raisonnement de M. Cloetta pour les manuscrits qui existent, je crois que, dans les *Enfances* primitives, un seul messager arrivait où était Vivien, et que ce messager était bien son frère, Guichart.

IV. Le chapitre dernier de l'ouvrage de M. Cloetta est de beaucoup le plus intéressant. Le sujet de ce chapitre est la place des *Enfances Vivien* dans la tradition épique. Il m'est impossible ici de mentionner tous les points que discute l'auteur, et où il me paraît en général avoir raison. Il me semble cependant avoir tort en tâchant de montrer (à la p. 77), contre l'avis de M. Jeanroy, que les vers 781-84 du *Covenant* ne présentent pas une grave difficulté. Il est difficile de croire que Vivien et ses hommes puissent, dès leur arrivée dans le château, tuer et manger leurs chevaux, tout comme s'ils avaient été assiégés depuis longtemps déjà. On peut remarquer à plusieurs endroits du livre de M. Cloetta qu'il tâche d'amoindrir les inconséquences du *Covenant*, tout en reconnaissant qu'il en existe. Il vaut mieux, à cet égard, se ranger du côté de M. Jeanroy (*Romania*, XXVI, p. 181 et suiv.) et de M. Becker dans son excellent ouvrage *Die Altfranzösische Wilhelmsage* (p. 43 et suiv.).

Ce que dit l'auteur du vœu de Vivien (pp. 94-95, cf. p. 80) est fort intéressant. M. Jeanroy avait émis l'opinion (*Romania*, XXVI, p. 187, cf. Nordfelt, *Enfances Vivien*, XXXI) que le vœu des *Enfances* avait pu être emprunté au *Covenant* primitif. M. Cloetta est d'avis que l'auteur des *Enfances* l'a emprunté à *Aliscans*, et il appuie cette thèse par des arguments fort ingénieux. Je suis porté à croire, pour moi, que le vœu a été emprunté aux *Enfances*

1. *Romania*, XXVI, p. 206; *Zeitschr. für rom. Phil.*, XXII, p. 130, aussi *Quellenwerk der Storie Nerbonesi*, Halle, 1889, p. 33, note 1.

2. Le passage le plus important est aux vers 3939-45.

primitives. Pour ce qui est du vœu dans les *Enfances* actuelles (vv. 2205-15), je ne suis nullement de l'avis de ceux qui ont commenté ce passage, c'est-à-dire je ne crois pas que le vœu dans les *Enfances* se fasse inopportunément. Voici les circonstances : Vivien, assiégé en pays ennemi, vient de porter ses armes pour la première fois. Après une attaque où les Sarrasins manquent prendre la ville (2148-53), il fait apporter des reliques, sur lesquelles il fait serment de ne reculer jamais devant les infidèles, si Dieu lui permet d'échapper du présent danger. Quoi de plus naturel? Dans le *Covenant*, au contraire, qu'est-ce qui amène le vœu, et comment expliquer la place par trop insignifiante que tient ce vœu dans le poème[1]? Même avant d'avoir lu les *Enfances Vivien*, le vœu, tel qu'il se trouve dans le *Covenant*, m'avait toujours paru suspect. Comme motif d'une chanson de la belle époque, il est inadmissible. Le témoignage d'*Aliscans* n'est pas à négliger. M. Cloetta montre (p. 95) qu'il n'y a rien dans *Aliscans* qui indique nécessairement que Vivien ait fait son serment au moment de son adoubement. Il est probable, cependant, comme le dit M. Cloetta, que le moment du vœu (*Aliscans*, édition Guessard, v. 848) est bien censé être celui de l'adoubement de Vivien. Tout ce passage de la mort de Vivien est de date postérieure. On a suffisamment montré que dans la source primitive Guillaume ne trouvait pas Vivien vivant. Il est même à croire qu'il ne le trouvait pas du tout, soit vivant, soit mort. Par suite du bouleversement survenu au XIIe siècle dans cette branche de la geste de Guillaume, quelque remanieur, homme de génie, a pu créer la belle scène de la mort de Vivien dans *Aliscans*. Le poème dont a été tiré le *Covenant* actuel, — qui était selon moi les *Enfances Vivien* primitives, — ayant subi un remaniement à la même époque, il serait étonnant que les deux nouveaux poèmes fussent en désaccord sur le vœu. Mais le vœu existait-il avant le remaniement? Tout porte à croire que oui. Il faut cependant remarquer que, plus on remonte vers le commencement du XIIe siècle, plus le vœu, comme motif d'une chanson (cf. le *Covenant*), devient inadmissible.

Aux pages 72-95, qui sont entre les meilleures de son petit livre, M. Cloetta passe en revue les traditions diverses qui concernent la parenté de Vivien. Il tâche de montrer que tous les poèmes qui donnent à Vivien la même parenté que les *Enfances* remontent pour ce trait à ces dernières (pp. 73-81). Il établit que, au moment où meurt Vivien, son père était déjà mort depuis quelques années. Il ne croit pas que le Guerin qui (*Foucon*, édition Tarbé, p. 3) périt avec Vivien soit le père de Vivien, en quoi il a raison. Mais le père et la mère de Vivien, qui étaient-ils? M. Cloetta montre que, d'abord, Vivien était censé être le fils d'une sœur de Guillaume. Nous voyons, en effet, dans *Foucon* (pp. 83 et 86), que Tibaut se vante d'avoir tué à Guillaume *le fil de sa seror*. On donne le nom de son père, *Guerin Almanois*[2] (p. 117). Cette

1. Cf. l'avis de M. Jeanroy, *Romania*, XXVI, p. 287.

2. Nous trouvons cependant à la p. 154, *Gyrart d'Aminoit*. Il s'agit apparemment

sœur de Guillaume, selon *Foucon* (pp. 7, 8, 18, 30), était la mère de Vivien, de Guichart, et de la mère de Foucon de Candie. Aubri de Trois-Fontaines appuie *Foucon* sans toutefois rien dire de Guichart ni du père de Vivien. Bertran de Bar-sur-Aube, dans son *Aimeri de Narbonne*, dit que le père de Vivien était Garin d'Anseüne, frère de Guillaume, et que la mère de Foucon était la quatrième fille d'Aimeri.

M. Cloetta aurait pu citer encore d'autres témoignages. La bonne leçon pour le vers 34 d'*Aliscans* (édition Guessard) est celle qui est indiquée dans les variantes citées par Jonckbloet (t. II, p. 241), et par Rolin dans son édition : *Et a Guillaume le fil de sa seror*. Le témoignage des *Storie Nerbonesi* mérite aussi d'être cité. Le père de Vivien y est Garin d'Anseüne. Sa mère est une Sarrasine, la fille du roi Sbravieri (t. I, pp. 110, 111). La mère de Foucon y est Brunetta, fille aînée d'Aimeri (t. I, pp. 199, 200; t. II, pp. 179-187).

M. Cloetta adopte une hypothèse que M. Becker lui a récemment communiquée. Selon cette hypothèse, Vivien serait le fils d'une sœur de Guillaume, épouse d'un certain Garin, fils de Naimon de Bavière. Comme on savait fort peu de chose de ce Garin, on a supposé qu'il était mort jeune, ce qui permettait d'expliquer comment Vivien aurait été élevé dans la maison de son oncle Guillaume. L'auteur des *Enfances Vivien*, qui connaissait le nom de Garin d'Anseüne, aurait le premier donné ce nom au père de Vivien, tout en faisant de ce personnage un frère de Guillaume. En même temps, il aurait fait de la mère de Vivien une fille du duc Naimon.

M. Cloetta est d'avis que Garin d'Anseüne n'est entré que tard dans la geste de Guillaume (pp. 90-94). Il dit que six fils seulement d'Aimeri sont présents dans *Aliscans*. On considère ordinairement Guibert comme le dernier fils entré dans la geste[1]. Mais est-il bien vrai que six fils seulement soient présents dans *Aliscans* ? M. Cloetta cite des passages tels que les vers 5970-72. Guillaume et Desramé viennent de lutter ensemble. Guillaume désarçonne son adversaire. Il le saisit par le nasal, et tâche de lui trancher la tête :

> Mes au rescorre poignent xx^m^ Persant,
> Et d'autre part François li combatant,
> Et Aymeris et tuit si VI enfant.

Il me paraît ressortir de ces vers qu'il y avait six fils d'Aimeri, sans compter Guillaume. Au vers 558, Guillaume parle de ses *chiers freres ki sont enperial*. Le manuscrit *m*, le seul qui donne un chiffre, dit *mes VI freres*. De même, au vers 1915, *m*, le seul manuscrit qui donne un chiffre, dit *VI fils* : *Et si venra les pere Naimeris, En sa compaigne amenra ses VI fils*. Garin est mentionné comme présent au vers 4635 du manuscrit *m*. Au vers 6252, le manuscrit C

---

de Girart de Comarcis. Le nom *Guichart le courtois* se trouve au vers précédent. Guichart, frère de Vivien, est censé être le fils de *Guerin Almanois*. Il se peut bien que le copiste ait fait une faute, et qu'il faille lire : *Guichart d'Aminois*.

1. Cf. Becker, *Zeitschr. f. Rom. Ph.*, XXII, p. 423.

porte *a toz ses VII enfanz*. Aux vers 6645 et suivants, il y a dans *m* sept fils d'Aimeri. Il paraît donc que, tandis que le témoignage de quelques manuscrits est indécis, deux bons manuscrits indiquent qu'il y a bien dans *Aliscans*, sept fils d'Aimeri.

M. Cloetta trouve occasion de citer le passage bien connu de *Foucon* où Bovon dit que, de ses sept frères, il ne reste en vie que trois : Guillaume, Bernart, et lui-même [1]. M. Becker avait cru ce passage interpolé. M. Cloetta fait bien de rejeter cet avis, mais il se trompe, il me semble, dans sa propre opinion (pp. 90-91). Herbert le Duc, dit-il, n'aurait trouvé que Bernart, Guillaume et Bovon dans la source utilisée par lui, et comme, de son temps, le nombre des frères était toujours de sept, il a cru devoir expliquer l'absence des quatre autres. Ce n'est pas ici le lieu de soulever une longue discussion. Je dirai seulement que *Foucon de Candie* me paraît la seule chanson de toutes celles qui touchent l'histoire d'Orange qui n'ait pas été fortement altérée dans le fond. Les anciennes traditions sur bien des points ne se trouvent que là. Pour ces quatre frères qui sont morts, trois d'entre eux — Garin, Guibert et Aïmer — ont été tués dans la bataille livrée sous les murs d'Orange, à la fin du long siège de cette ville [2]. La mort du quatrième, Ernaut, est sans doute racontée dans quelque passage de *Foucon* omis par Tarbé. Ce passage doit se trouver à un endroit du manuscrit qui correspond aux pages 25 à 29 de l'édition Tarbé.

Il y a bien des choses intéressantes, dans le travail de M. Cloetta, que je suis forcé de passer sous silence. J'espère pouvoir y revenir prochainement.

Raymond WEEKS.

---

1. P. 29, édition Tarbé ; cité par Densusianu, *Prise de Cordres*, p. lxii.
2. Voyez les *Nerbonesi*, l. 510-14.

PÉRIODIQUES

ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, XXIII, 1-2. — P. 1, G. Mann, *Die Sprache Froissars auf Grund seiner Gedichte*. C'est une bonne idée qu'a eue M. Mann d'étudier la langue de Froissart dans ses poésies : la mesure et la rime peuvent, en effet, nous donner des renseignements sûrs qui manquent aux *Chroniques*, copiées par des scribes de temps et de lieux différents. L'étude est faite avec méthode et avec soin ; toutefois il s'y trouve quelques traces d'inexpériences : p. ex., § 17, *feal* n'offre pas *-al* pour *-oil* de *-eil*, mais remonte à un *fidalem, cf. *crudalem ; il est inexact, *ib.*, de dire « *fie* à côté de *fois*, » *fie* étant pour *foiie* < *vicata ; § 20, *legai* = *legier* (: *ai*) est impossible : il faut lire *le gai* ; § 51 : « Assimilation d'une dentale à *r* suivante dans *pourre* : *secourre* et *quarres* : *barres* ; » mais le second phénomène est commun à toute la lange d'oïl et n'avait pas à être relevé, et dans *pourre* il n'y a pas assimilation d'un *d*, mais forme picarde où le *d* n'a jamais été intercalé ; § 55, dans *vregié* < *viridiatum il n'y a pas chute de *r* ; § 59, *reuisse* est rehabuissem et non revidissem, etc. On peut admettre avec l'auteur que le *Méliador*, qu'il n'a pu examiner qu'après son travail fini, n'aurait en rien modifié ses résultats ; mais ce qui est fâcheux, c'est qu'il ait admis dans les éléments de ce travail, sans un mot d'explication, les deux poèmes contenus dans le t. III, qui ne sont certainement pas de Froissart, comme le montre Scheler lui-même dans sa préface, en s'appuyant précisément, au moins pour le *Trésor amoureux*, sur la différence du vocabulaire. Cette méprise fait qu'on ne regrette pas que M. Mann n'ait pas présenté, comme il aurait été autrement souhaitable qu'il le fît, un tableau résumé de ce que son dépouillement offre de vraiment caractéristique : ce tableau aurait été trop sujet à caution. Pour se servir utilement, en ce qui concerne la langue de Froissart, du travail de M. M., il faut en retrancher tout ce qui est emprunté au t. III. On obtiendra encore, après cette suppression, une langue qui, en plusieurs traits, est assez composite ou hésitante, et il sera impossible d'établir sur tous les points, d'après les résultats fournis par les poèmes, une restitution de la langue du chroniqueur, qui a dû varier suivant les temps et les milieux où il a travaillé à sa grande œuvre. Toutefois, certains points (par ex. *-ie* pour *-iee*) peuvent être considérés comme acquis, et le travail de M. M. sera consulté avec fruit. — [P. 47, Johannes Müller, *Die Gedichte des Guillem Augier Novella.*

L'œuvre de ce troubadour, qui n'est que de second ordre, est intéressante parce qu'elle contient quelques pièces à peu près datées. Mais il est difficile de la constituer avec sûreté. Le troubadour lui-même paraît dans les chansonniers provençaux sous des noms assez divers : Ogier, Guilhem Ogier (ou Mogier) de Béziers, Ugiers de Sant Donat, Augier Novella. L'éditeur, mettant à profit les travaux antérieurs, qui déjà avaient éclairé bien des points, s'attache à montrer que ces noms variés s'appliquèrent à un même poète, originaire de Saint-Donat (Drôme, arr. de Valence), qui aurait fréquenté les cours du Languedoc, notamment celle de Béziers, vers 1209, qui depuis 1212 au plus tard aurait vécu en Italie. M. Müller rectifie à ce propos diverses indications erronées, données par Bartsch dans la Table des troubadours de son *Grundriss*, puis il imprime le texte des neuf pièces qu'il croit devoir attribuer à Guillem Augier. — P. M.] — P. 79, W. Mann, *Die Lieder des Dichten Robert die Rains genannt la Chievre*. [Ce travail contient des introductions sur les poésies et le groupement des mss., l'édition proprement dite et des remarques sur la langue. L'introduction abonde en rapprochements curieux ou inattendus (on y voit avec stupéfaction, à propos des yeux *vairs*, mentionnés M. d'Annunzio et les Goncourt), et M. M. n'arrive pas à caractériser nettement le petit recueil qu'il publie : il fallait dire qu'il n'y a là qu'une collection de lieux communs, et mettre à part trois pièces intéressantes, V, VIII, IX : la première qui est déjà une *sote chançon* avec les équivoques obscènes si fréquentes dans ce genre, la seconde charmante de simplicité et de vérité, la troisième qui développe avec talent un lieu commun sur lequel quelques explications n'eussent pas été inutiles (il se retrouve p. ex. dans le *Chastoiement des dames* de Robert de Blois, éd. Méon, II, 213, et dans le *Roman de la Rose*, v. 7025). L'édition est excellente : si M. M. n'a pas réussi à corriger tous les endroits fautifs, cela tient à l'insuffisance des manuscrits. Au nº VIII, l'erreur de M. Raynaud est relevée d'une façon singulière et obscure : il fallait dire simplement que cette pièce correspond aux nºs 1163, 1215 et 1217 ; le nº IX avait été imprimé par Fauchet (*Œuvres*, éd. 1610, p. 571), d'après un ms. perdu. — On sait qu'un « La Chievre » est cité comme auteur d'un poème sur Tristan qui a dû être écrit vers la fin du XIIe siècle. L'étude linguistique de M. M. relève les différences entre la langue des chansons de Robert la Chievre et celle de la 2e partie du fragment dans la première partie duquel se nomme Béroul, partie où on eût pu être tenté de chercher l'œuvre de La Chievre : il est maintenant démontré que notre Robert n'est pas l'auteur du fragment en question. Mais M. M., voulant absolument qu'il soit l'auteur du *Tristan* mentionné dans *Renart* et dans un miracle de la fin du XIIe siècle, essaye de nous persuader que ses chansons remontent à cette époque. Aucun des traits linguistiques relevés ne nous engage à admettre une date aussi reculée (la réduction de *-iée* à *-ie* serait même étonnante à cette époque), et le caractère littéraire des chansons s'accorde bien mieux avec le milieu ou la fin du XIIIe siècle : je note particulièrement l'extrême complication de certaines formes strophiques (II, VI) et l'emploi des rimes en écho

(*ibid.*), la recherche de la rime riche (VII, str. 3 et 4) et surtout les équivoques grossières de V ; M. M. remarque que dans la pièce II, qui est une pastourelle, il ne se passe rien de choquant, « conformément au caractère le plus ancien du genre ». Mais cela n'est nullement démontré ; ce qui me frappe au contraire, c'est que les descriptions détaillées des mœurs rustiques, comme nous en avons une ici, se rencontrent surtout chez les poètes de la seconde époque, notamment chez les poètes picards : c'est ce qui devait aboutir au *Jeu de Robin et Marion*. M. M. eût été, à mon avis, beaucoup mieux avisé en concluant qu'il a existé deux poètes ayant porté, à quelque soixante ans d'intervalle, le surnom de *La Chievre* : c'est un sobriquet de jongleur qui a pu être fréquent et dont on connaît au moins encore un autre exemple : on sait que le jongleur de Gui de Cabreira s'appelait *Cabra* (cf. encore Simon *Capra aurea*, poète latin du XIIe siècle). — A. JEANROY.] — P. 117, V. de Bartholomaeis, *La lingua di un rifacimento chietino della* Fiorita *d'Armannino di Bologna*. — P. 135, Ed. Wechssler, *Untersuchungen zu den Graalromanen*. Les recherches très intéressantes (mais qui en bien des points appellent de grandes réserves) que M. Wechssler publie depuis quelque temps sur la « matière de Bretagne » seront dans cette revue l'objet d'une critique générale à laquelle je renvoie. — P. 174, H. Schuchardt, *Zum Iberischen, Romano-baskischen, Ibero-romanischen*. Cet article, où on ne sait ce qu'il faut admirer le plus de la science de l'auteur ou de sa pénétration, comprend deux parties. Dans la première, M. Sch., qui croit (et certainement avec raison) à l'identité de l'ibérique et du basque, montre que néanmoins il ne faut pas, comme on le fait souvent, interpréter les inscriptions ibériques par le basque actuel sans prendre les plus grandes précautions ; et à ce propos il cite un certain nombre de mots basques (*abere, alfer, antolatu, apal, arima, daum, don, gorde, injubi, karrakatu, nuntil, obore, obi, opil, puztu, thai, zergazale*), que l'on attribue à l'ancien ibérique et qui sont empruntés au latin ou au roman. La seconde partie est d'un intérêt plus direct pour les romanistes : il s'y agit de mots romans (surtout espagnols) que l'on a, avec plus ou moins d'assurance, regardés comme empruntés au basque (ibérique). Des 24 mots que M. Meyer-Lübke croit pouvoir ranger dans cette classe *mit etwelcher Sicherheit*, M. Sch. n'en retient qu'un comme assuré, *izquierdo* (car pour *paramo* même il a des doutes). Ce qu'il dit des autres mérite d'être indiqué brièvement. *Nava* (avec lequel *Navarra* n'a rien à voir) se retrouve dans le fr. *noe, noue* ; il remonte à un lat. nava, parallèle à navem, dont il y a d'autres traces (le fr. *noe* est influencé par nauta pour nota de notare = natare) ; j'ai des doutes sur divers détails de cette démonstration, mais l'origine ibérique du mot n'est plus soutenable (en passant, et pour montrer comment le mot *nava* est arrivé à signifier « vallée », puis « plaine », l'auteur rapproche cymba, devenu en fr. *combe*, et qui a passé en celtique et en germanique avec des sens divers : « Cette identification déjà ancienne, dit-il avec raison, est si claire et si sûre qu'on ne comprend pas comment jusqu'au jour actuel elle n'a pu arriver à conquérir l'assentiment universel » ; remarquons que M. Storm l'avait cependant établie d'une

façon évidente (*Rom.*, V, 175). *Vega*, « plaine », est très ingénieusement rapporté à vica pour vicem : le mot se serait d'abord appliqué à un champ alternativement cultivé de diverses manières, et répondrait au bas-lat. *vicenda*, conservé dans l'abruzz. *vicenna*. *Artiga*, « champ nouvellement cultivé », se rattache, par une série de formes intermédiaires, à *exsartum (fr. *essart*), décomposé en ex-artum. *Corzo*, « chevreuil », de *curtium, à cause de sa courte queue. *Gamarra*, « martingale », n'est qu'une variante d'*amarra*, *amarre*. *Garduña*, « belette », peut venir de *guardar*, la belette ayant joué jadis dans les maisons le rôle du chat. *Garulla*, « raisin égrené », mot dont les congénères romans, surtout italiens, sont innombrables, et ont pour point de départ caryum = gr. κάρυον (voy. l'addition p. 334, où je doute que le fr. *caïeu* soit catellum). *Guija*, « caillou », proprement « pois carré », mot dont il y a beaucoup de variantes et que l'auteur penche à rapporter à gapsa pour capsa. *Légamo*, « fange », de la même famille que le fr. *lie*, qui, d'après l'auteur, renvoie à un gallo-rom. lēga. *Tapia*, « mur en pisé », remonte à la racine tap, germanique ou plutôt onomatopéique, si répandue dans les langues romanes. L'origine ibérique de *brisa*, « marc », et *manteca*, « beurre », est rendue suspecte par le fait que ces mots se retrouvent en roumain. *Poδence*, « lapin », a une apparence germanique. Les quatre mots suivants, *quejigo*, « espèce de chêne vert », *carrasca*, « espèce de chêne vert », *becerra*, « génisse », *perro*, « chien », peuvent être ibériques, mais ce n'est pas assuré. Quatre autres, *laya*, « hoyau », *narria*, « traîneau », *pizarra*, « ardoise », *chaparro*, « chêne vert », sont sans doute basques, mais non ibériques. — P. 201, O. Soltau, *Die Werke des Trobadors Blacatz*. [Publication des pièces, au nombre de onze, qui peuvent être attribuées avec sûreté au troubadour Blacatz. En forme d'introduction, l'auteur étudie certaines questions que soulève l'examen de ces pièces. Il s'efforce notamment d'identifier les personnages que nous voyons en rapport avec Blacatz ; il apprécie sa valeur poétique et s'efforce de dater ses compositions. Cette publication est le complément de la dissertation publiée l'an dernier par le même auteur sur Blacatz. On peut reprocher à M. Soltau non pas d'avoir souvent donné un texte inintelligible (plusieurs pièces ne se trouvent que dans un manuscrit ou dans une famille de manuscrits où le texte est irrémédiablement corrompu), mais de n'avoir pas présenté quelques conjectures de plus, en note, ou au moins de n'avoir pas averti le lecteur que le texte était dénué de sens. Pourquoi, dans ce vers *Qu'anc aiols non sai meuet major ufana* (pièce V, v. 4), ne pas mettre une capitale à *Aiols* ? C'est une allusion au poème français d'*Aiol*. Dans la même pièce, il y a un vers (25) auquel M. S. n'a certainement rien compris : *Bonafe, vos pais hom per thoma de neu mata*. Il n'y a pas lieu de corriger *B. per thomaus p. hom* ; il suffit de lire *Bonafeus* au lieu de *Bonafe vos* ; le sens étant : « Bonafé, on vous fait souvent manger de la neige compacte pour de la tomme[1] », sens confirmé par les vers

1. *Tomme* ou *tome*, sorte de fromage très compact, qui se fait dans les pays montagneux, notamment dans les Alpes ; voy. Du Cange, s. v. *Toma*.

qui suivent. — P. M.] — P. 249, Zenker, *Neues zu Isembard und Gormund*. L'auteur discute les critiques de son livre par MM. Becker, Lauer et Lot, et maintient, en général, ses thèses : question à reprendre. — P. 288, O. Dittrich, *Ueber Wortzusammensetzung* (suite).

MÉLANGES. I. *Grammaire*. — P. 313, Fr. d'Ovidio, *Ancora sulla etimologia delle forme grammaticali italiane amono, dicono, ecc.* L'auteur, dans cette lettre adressée à M. Förster, combat avec succès l'opinion de celui-ci (voy. *Rom.*, XXVIII, 145), et revient à celle de Diez, d'après lequel la voyelle finale de ces formes est purement épithétique ; elle remonte très haut et doit d'être un *o* à l'influence de *fecero*, etc. — 2. A. W. Munthe, *Ein neuer Beitrag zur Kenntnis der asturischen Mundarten*. — II. *Histoire des mots*. — 1. P. 325. H. Schuchardt, ambulare. L'auteur s'efforce de concilier les diverses explications que donnent les partisans de l'identification ambulare = *andare anar aler* ; ce sont affaires de famille. A mon objection tirée du fait que andare serait le seul des verbes en -dare (non composés avec dare) à présenter, et cela en Espagne, en Italie et sans doute en Provence (car *anei* me paraît être avec *dei* et *estei* le prototype des parfaits en *-ei* de la 1re conjugaison) un parfait en -dedi, il répond qu'*andavi a pu se modeler sur steti, lui-même transformé par dedi. Assurément vadere et stare se sont influencés l'un l'autre (p. ex. dans *vois estois, vont estont*), mais une telle influence de stedi (pour steti) sur andavi me paraît très invraisemblable ; au reste, je reconnais que l'histoire de ces parfaits est à étudier minutieusement. Une forte présomption pour l'existence de dare dans l'it. andare se trouverait dans l'impér. *anda*, accentué sur *da*, que Rustebuef met dans la bouche des cardinaux romains : *se voille impetrar [...] Et se non voille dare, anda la vie, anda* (éd. Kresner, p. 182, texte rec[tifié]) ; mais je ne sache pas qu'on en ait de traces en italien, et venant d'un [é]tranger il est suspect. — 2. P. 331, *toccare, caporale, cuslir* ; réponse à [G.] Ascoli (cf. ci-dessous, à la *Chronique*, les remarques de M. d'Ovidio sur [les] deux derniers mots). — 3. P. 334, *a* < ac : le ac > *a* reconnu par M. Ascoli dans *va ad dormi* peut bien se trouver aussi dans *tutt' a due*. — 4. Gén. corse *camallu*, « portefaix », de l'ar. *hammâl*, m. s. — P. 334, O. Schultz-Gora, a fr. *sartaigne*. L'auteur pense, avec Th. Müller, que dans l'expression *pierre de sartaigne* (*Roland*, etc.), il faudrait écrire *Sartaigne* et qu'il s'agit de la *Cerdagne*, et il essaye fort habilement d'écarter les objections de forme et de sens ; mais je ne puis trouver qu'il y réussisse tout à fait.

COMPTES RENDUS. — P. 337, *Giornale storico della Letteratura italiana*, XXXI, 2-3 ; XXXII, 1-3 (B. Wiese). — P. 347, *Revue des langues romanes*, XXXVIII, XXXIX (O. Schultz-Gora). — P. 352, *Romania*, XXVII, 2 (Gröber, Meyer-Lübke ; ce dernier accepte à peu près la théorie de M. Gauchat sur manducatum = manducatam, et se montre peu favorable à l'étymologie *gozo* = negotium). — P. 356, Note de M. Gröber sur un article de M. Grammont. G. P.

REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE ET DE LITTÉRATURE, p. p. L. CLÉDAT, [t.] XII (1898), n° 1. — P. 1, L. Vignon, *Les patois de la région lyonnaise* ; *le*

pronom on *et ses représentants* (avec carte). Ce travail est la mise en œuvre des matériaux fournis par une enquête qu'avait commencée, il y a quelques années, M. Clédat. Il s'agit de déterminer les localités où on emploie *on* (précédé ou non de l'article) comme en français, celles où on se sert, dans le même sens, de la 3e personne du plur. (comme en latin *dicunt*, *ferunt*), celles enfin où on a recours à la forme réfléchie (comme en prov. *se dis* « on dit ». De plus, pour la région (qui est en général au nord de la Haute-Loire, de l'Ardèche, des Hautes-Alpes) où l'usage d'*on*, *l'on*, est conservé, l'auteur s'est attaché à déterminer les formes sous lesquelles se présente ce pronom impersonnel. Ce travail est fait avec intelligence ; toutefois, les résultats ne sont pas assurés sur tous les points. Les correspondants (et l'auteur le reconnaît, voir p. 29) n'ont pas apporté assez de soin à la notation des sons. D'autre part, il y aurait lieu de vérifier si en certains lieux l'emploi du pronom *on*, *l'on*, concurremment à une autre tournure, n'est pas dû à une influence française. P. 15, l'auteur dit que l'*en*, employé en certains villages de l'Isère, « ne peut être considéré comme un dérivé de *l'on* », et il explique cette forme, adoptant une opinion de M. l'abbé Devaux, « par une combinaison du pronom neutre *la* et du pronom adverbial *en* (= *an*) dérivé de inde ». C'est assez extraordinaire ; si cela est, il vaudrait mieux écrire *lan*, sans apostrophe. — P. 45, Louis P. Betz, *Essai de bibliographie des questions de littérature comparée* (suite et fin). Nous avons dit précédemment (XXVII, 631) que ce travail était mal conçu. Nous le répétons. Il n'est pas raisonnable de classer dans le même chapitre (*l'Histoire dans la littérature*), des travaux sur Jeanne d'Arc dans la poésie dramatique et la thèse (bien médiocre !) de M. Guibal sur le poème de la croisade contre les Albigeois ; et là où cette thèse est classée, il faut classer aussi les deux éditions, pourvues de longues introductions, qu'on a du poème de la croisade. — P. 65, Clédat, *Études de syntaxe française*. SEUL. Examen des locutions telles que « il se promène *seul* », « *seul*, il se promène », « appartenir en *seul* », etc. — P. 72, Bastin, « *Seul à seule* ». — P. 76, Desormaux, *Finales atones en* AZ, EZ, OZ. Ces finales, si fréquentes dans les noms de personnes ou de lieux en Dauphiné et en Savoie, sont atones. Cela est bien connu. Mais l'auteur a tort de dire qu'elles équivalent à notre *e* muet français. Elles peuvent devenir muettes dans la bouche de gens du pays parlant français, mais il s'agit de déterminer le son qu'elles ont en patois. Elles peuvent être atones sans devenir muettes. Ensuite il faudrait expliquer, ce que l'auteur ne fait pas, d'où elles viennent. Pour *-oz* il n'y a pas de difficultés : c'est la finale latine -us, *Guilhiermoz* = Guillelmus ; certainement le suffixe *-oscus* n'a rien à voir ici. Mais la finale *-az* ? Pourquoi, s'il s'agit d'un singulier, écrit-on *Cluzaz*, *Villaz* ? C'est une question à élucider historiquement par l'examen des textes. — P. 79, Publications adressées à la *Revue de philologie*.

T. XII, n° 2. — P. 81, Clédat, *Érec et Énide* (suite). Morceaux reliés par une analyse et traduits en vers à rimes intermittentes. — P. 105, Regnaud, *Quelques étymologies françaises*. L'auteur passe en revue un certain nombre de

mots, ayant, la plupart, une origine germanique, et conteste les étymologies qui leur sont assignées dans le *Dictionnaire* de MM. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas. Çà et là, il peut avoir rencontré la vérité, mais ce n'est pas, tant s'en faut, le cas ordinaire. On aura quelque peine, par ex., à admettre que *joie* ne vient pas de gaudia, mais « est une variante du v. fr. *gohee*, joie, plaisir, en rapport avec l'anglo-sax. *geoc...* ». Il est probable que si M. Godefroy avait imprimé *gohée* (au lieu de *gohee*), M. Regnaud n'aurait pas eu l'idée de cet absurde rapprochement. Il n'y a pas lieu de discuter un travail qui pèche à toutes les pages par le manque de méthode et d'information. — P. 118, Betz, *Fin du supplément à l'Essai de bibliographie des questions de littérature comparée*. Tout à fait sans valeur. — P. 134, Pelen, *Des modifications de la tonique en patois bugiste* (suite). Rectifications au mémoire publié dans le tome précédent. — P. 139, *Textes provençaux modernes recueillis par J.-B. Vallière, organiste d'Arles*. Ce Vallière, qui était un curieux et un collectionneur, mourut en 1790. Ses papiers sont conservés à la Bibliothèque d'Arles. M. L.-G. Pelissier extrait quelques pièces assez peu intéressantes, qui en tous cas devraient être accompagnées de quelques mots de commentaire. P. 142, M. Pélissier réimprime, d'après Vallière, le « texte aixois de l'Épître de saint Étienne », tel qu'il se chantait à Saint-Sauveur d'Aix ». C'est le texte de 1665. M. Pélissier aurait pu savoir qu'il a été imprimé maintes fois (Rouard, *Notice sur la Bibliothèque d'Aix*, p. 297 ; *Variétés religieuses ou choix de poésies provençales*, Aix, Macaire, 1860, p. 181, etc.). M. Pelissier a beaucoup trop l'habitude de publier, à tort et à travers, les documents qui lui tombent sous la main, sans se donner la peine de les étudier. — P. 151, Legouis, Compte rendu de Ch.-L. Lewis, *The foreign sources of modern English versification*, cf. *Romania*, XXVII, 527. — P. 115, Publications adressées à la Revue.

T. XII, n° 3. — P. 161, Clédat, *Érec et Énide* (suite et fin). — P. 182, *Textes provençaux modernes*, p. p. M. L.-G. Pélissier (suite et fin). Sous ce titre, on nous donne simplement une « relation en français corrompu de l'inondation de 1766 en Crau. Comme texte de langue, ce document est sans intérêt. Au point de vue historique, il n'aurait quelque valeur qu'à condition d'être accompagné de notes géographiques. Le « mas de Dicard » (p. 184) serait une forme à vérifier. J'ai toujours entendu dire « Mas d'Icard », et c'est la forme que je trouve sur les cartes. — P. 186, Huguet, *Notes sur le néologisme chez V. Hugo*. — P. 131, Comptes rendus, Herzog, *Macé de la Charité* (Bache) ; Lindberg, *Les locutions verbales figées dans la langue française* (Staaf ; cf. *Rom.*, XXVII, 336).

T. XII, n° 4. — P. 241, Huguet, *Notes sur le néologisme chez V. Hugo* (suite et fin). — P. 275, Dottin, *Un texte patois du XVIIe siècle. Le dialogue de trois vignerons du pays du Maine, par Jean Sounor*. Ce dialogue est un document assez intéressant par le fonds autant que par la forme (l'un des interlocuteurs y parle le patois manceau), qui fut imprimé pour la première fois en 1624. *Sousnor* est l'anagramme de Rousson, ecclésiastique sur lequel M. Dottin a réuni quelques renseignements. M. D. étudie ce document au

au point de vue grammatical qu'au point de vue lexicographique, avec le soin et la critique dont il a donné la preuve tout récemment dans son *Glossaire des parlers du Bas-Maine*. — P. 316, Compte rendu. Schepard, *A contribution te the history of the unaccented vowels in old french* (Staat). P. M.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS, 1898. — P. 36, Discours de M. Petit de Julleville, président ; rapports de M. P. Meyer, secrétaire, et de M. Picot, trésorier. — P. 79, G. Paris, *Note sur le ms. de l'Évangile de Nicodème, d'André de Coutances*. Rectification concernant le ms. Add. 10289 du Musée britannique, auquel G. Paris avait attribué certaines particularités propres au ms. Add. 26876 qui contient, comme le nº 10289, le roman du Mont Saint-Michel. — P. 81, P. Meyer, *Note sur un nouveau ms. de la traduction en vers de l'Évangile de Nicodème, par Chrestien*. Ce nouveau manuscrit appartient à un bibliophile anglais. C'est celui qui renferme la version en vers de l'Apocalypse, publiée ici-même, en 1896, et il a été décrit dans la *Romania*, XXVI, 180. Il se rattache de très près au ms. de Florence, d'après lequel la version de Chrestien a été éditée en 1885 par MM. Paris et Bos. Les deux copies ont souvent les mêmes fautes. — P. 84, P. Meyer, *Fragment d'un ms. de l'*Escoufle. Ce fragment, imprimé ici en entier, correspond aux vers 1312-1426 de l'édition publiée en 1892 par la Société des anciens textes. C'est un feuillet détaché, conservé à la Bibliothèque royale de Belgique. Il offre quelques bonnes variantes. — P. 94, P. Meyer, *Chanson française du XIIIe siècle*. Un couplet de 14 vers, écrit sur le dernier feuillet de garde d'un manuscrit latin de la Bibliothèque nationale. — P. 75, P. Meyer, *Table d'un ancien recueil de chansons latines et françaises* (ms. 716 de la Bibliothèque de Besançon). D'après une communication de M. J. Gauthier, archiviste du Doubs. Dans cet article, est publiée d'abord une chanson analogue aux « sottes chansons » du chansonnier d'Oxford ; c'est une parodie de chanson d'amour. Puis vient la table du recueil de Besançon, accompagnée de références au chansonnier de Montpellier qu'ont publié, indépendamment l'un de l'autre, M. Jacobsthal, en Allemagne, et M. G. Raynaud, en France. Le recueil lui-même a disparu. Il se trouvait joint au cartulaire de l'archevêché de Besançon, d'où il a été enlevé, la table seule subsistant, à une époque et en des circonstances qui n'ont pu être déterminées. — P. 102, P. Meyer, *Fragment d'un poème en l'honneur de Jésus-Christ*. 18 vers de dix syllabes écrits au XIVe siècle sur une page blanche d'un ms. latin de la Bibliothèque Mazarine.

ZEITSCHRIFT FÜR FRANZÖSISCHE SPRACHE UND LITTERATUR, t. XIII (1891) [Pour les volumes précédents, voy. *Romania*, XX, 340.] 1re partie. — P. 1-117, H. Zimmer, *Beiträge zur Namenforschung in den altfranzösischen Arthurepen*. Les noms étudiés sont les suivants (nous omettons les variantes) : Graelent, Guigomar (p. 1), Guinglain (p. 17), Gringalet (p. 18), Érec, Destregales (p. 26), Lancelot (p. 43), Tristan, Isolt,

Marc (p. 50). Suivent des considérations générales (p. 86) et un appendice (p. 106) : *Ein Laoner Zeugnis für die Arthursage aus dem Jahre 1113*. On connaît déjà l'importance et le caractère tendencieux de cet article qui a donné et donnera lieu à de longues discussions. Cf. *Romania*, XXV, 1 ss. — P. 118-138, E. Koschwitz, *Zum tonlosen* e *im Neufranzösischen*. Travail utile, où l'auteur, analysant la dissertation de M. Mende (voy. plus loin), fait preuve, dans l'observation des faits et dans leur explication, de la conscience et de la finesse qu'on lui connaît. Il s'occupe, dans la première partie de l'article, des cas d'enclise (dans les mots *je, te, de, se, ce, le, ne, me*); il reconnaît lui-même que l'usage n'est pas absolument fixe (ainsi on dit aussi bien *j'le crois* que *je l'crois*, *j' te crois* que *je t'crois*, *j' te salue* que *je t' salue*), et il trouve pour ces exceptions des explications fort plausibles : la seconde partie est relative à l'amuïssement de l'*e* atone dans l'intérieur des mots. (Je ne sais où l'auteur a pu constater la prononciation *pɛluche*, *pɛlote*, *pɛloter*). Il y a là un nouveau champ d'études qui est loin d'être complètement défriché. — P. 187-203, E. Stengel, *Textprobe einer neuen Ausgabe der* Chanson des Loherains. Texte critique de 61 vers. On ne peut que souhaiter bon courage à M. Stengel dans l'accomplissement de la tâche aussi lourde qu'utile qu'il a le courage d'entreprendre.

2e partie. — P. 1, Fœrster, *Christian von Troyes sämtliche Werke. Erec und Enide* (W. Golther : le critique discute quelques parties de l'Introduction et s'occupe notamment du rapport entre *Èrec* et *Gereint*). — P. 9, E. Kölbing et Koschwitz, *Hue de Rotelande's Ipomedon* (Stengel : étude de la versification et corrections au texte. — P. 42, *L'ancienne France* (Tendering). — P. 49, Cte de Puymaigre, *Jeanne d'Arc au théâtre* (Mahrenholtz). — P. 54, Mahrenholtz, *Jeanne d'Arc in Geschichte, Legende und Dichtung* (Sarrazin). — P. 86, Dühr, *Zur Theorie der Stellung des französischen Adjektivs* (Tendering). — P. 87, Gerhard, *Ueber den Bedeutungswandel lateinischer Wörter im französischen* (Tendering). — P. 88, Mende, *Die Aussprache des französischen unbetonten* e *im Wortauslaut* (Rieken ; voy. plus haut l'analyse de l'article de M. Koschwitz). — P. 91, *Phonetische Studien* (Lange). — P. 153, Clédat, *Rutebeuf* (Stengel). — P. 179, Körting, *Lateinisch-romanisches Worterbuch* (Baist : assez nombreuses additions et rectifications). — P. 192, Cohn, *Die Suffixwandlungen im Vulgärlatein*, etc. (Schwan : à signaler particulièrement les discussions sur le traitement des suffixes -itia (p. 193) et -iarius (p. 202). — P. 206, Becker, *Ueber den Ursprung der romanischen Versmasse* (Stengel). — P. 211, Kassewitz, *Die französischen Wörter im Mittelhochdeutschen* (Leitzmann : cf. *Romania*, XX, 192). — P. 214, Friedwagner, *Ueber die Sprache des altfranzösischen* Huon de Bordeaux (Risop : nombreuses remarques de détail). — P. 220, *Syntaktische Arbeiten* (Haase). — P. 223, Venzke, *Zur Lehre vom französischen Konjunctiv* (Koschwitz). — P. 225, Tobler, *Vom Gebrauche des* Imperfektums Futuri *im Romanischen* (Kalepky). — P. 226, Wahlund, *Ouvrages de philologie romane* (Koschwitz).

T. XIV (1892), 1re partie. — P. 127-160. E. Stengel, *Handschriftliches aus*

Oxford. A : Renseignements nouveaux sur divers mss. déjà signalés par MM. P. Meyer, Nætebus, etc. ; B : Textes : I. Chanson d'amour anglo-normande. — II. Chanson à la Vierge (*J'ai un cuer si lent* = Raynaud, 695). — III. Prière de saint François. — III. Fragment de la *Vie de saint Thomas* par Garnier de Pont Sainte-Maxence. — IV. Cinq poésies didactiques. Quelques-uns de ces morceaux étaient jusqu'ici inconnus. — VI. Chanson anglo-normande sur les devoirs de l'amitié (XIIIe siècle). — VII. Vers sur la vie future. — P. 161-210, F. Putz, *Zur Geschichte der Entwicklung der Artursage*. Recherches inspirées par l'article connu de Rajna, *Rom.*, XVII, 161. Relevé dans des documents bretons ou gallois (VIII-IXe s.) de noms caractéristiques de l'épopée arthurienne ; il y a bien des réserves de détail à faire. — P. 267-270, O. Hennicke, *Lexikalisches*. Relevé, dans divers écrivains contemporains, de mots manquant à Sachs, 5e éd.

2e partie. — P. 1, Th. Eicke, *Zur neueren Literaturgeschichte der Rolandsage in Deutschland und Frankreich* (Golther : le titre de ce travail n'indique pas nettement son contenu : il s'agit des œuvres modernes inspirées par la légende de Roland). — P. 2, P. Genelin, *Unsere hæfischen Epen und ihre Quellen* (Golther : travail consciencieux, mais fondé sur d'insuffisants moyens d'information ; ne peut être utile qu'aux « laïques ». Le sujet était du reste beaucoup trop vaste). — P. 23, Toubin, *Essai d'étymologie* (sic) *historique et géographique* (v. Bradke : exécution courtoise). — P. 23, Nizier du Puitspelu, *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais* (Behrens). — P. 35, Jouancoux et Devauchelle, *Études pour servir à un glossaire étymologique du patois picard* (Behrens). — P. 36, Rousselot, *Patois de Cellefrouin* (Behrens). — P. 45, Doutrepont, *Tableau et théorie de la conjugaison dans le wallon liégeois* (Stürzinger : nombreuses remarques et rectifications de détail). — P. 50, Rabiet, *Le patois de Bourberain* (Gœrlich). — P. 52, Graf, *Die germanischen Bestandteile des patois messin* (Leitzmann). — P. 56, P. Passy, *Etude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux*, etc. (Rambeau : vifs éloges suivis de quelques remarques critiques). — P. 66, L. Soames, *An Introduction to Phonetics* (Beyer : sans valeur). — P. 72, *Syntaktische Arbeiten* (Haase). — P. 123-134, Koschwitz, *La phonétique expérimentale et la philologie franco-provençale*. Texte d'une très intéressante conférence qu'il faut savoir gré à M. K. d'avoir réimprimée ici, mais qu'on s'attendrait à trouver plutôt parmi les articles originaux. M. K. insiste sur l'utilité des patois méridionaux pour la solution de diverses difficultés de la phonétique française. — P. 154, K. Borinski, *Grundzüge des Systems der artikulierten Phonetik zur Revision der Prinzipien des Sprachwissenschaft* (Leitzmann). — P. 162, C. Krzywicki, *Über die graphische Darstellung der Kehlkopfbewegungen beim Sprechen und Singen* (Wagner : analyse et critique d'un travail non moins intéressant pour le phonéticien que pour le physiologiste ; indique à l'auteur des sources nouvelles et souhaite la continuation de ses travaux). — P. 105, G. Nætebus, *Die nichtlyrischen Strophenformen des altfranzösischen* (Stengel : nombreuses additions ; ce compte rendu est complété par l'article de la p. 127 de la première partie). — P. 170, H. Binet, *Le style de*

la lyrique courtoise en France aux XIIe et XIIIe siècles (Vising). — P. 172, H. Witte, *Zur Geschichte des Deutschthums in Lothringen* (This : d'après des documents empruntés aux archives de Metz, dont les plus anciens sont du XVe siècle). — P. 177, E. Henninger, *Sitten und Gebräuche bei der Taufe und Namengebung in der altfranzösischen Dichtung* (Kattenbusch : intéresse plus l'histoire du culte que celle de la littérature). — P. 179, A. Mussafia, *Studien zu den mittelalterlichen Marienlegenden* (Zenker). — P. 180, Lenient, *La poésie patriotique en France au moyen âge* (Dannheisser : appréciation très judicieuse d'un ouvrage où la rhétorique tient plus de place que la science). — P. 182, E. Rigal, *De l'établissement de la tragédie en France* (Dannheisser). — P. 186. H. Büttner, *Studien zu dem* Roman de Renart *und dem* Reinhart Fuchs (Leitzmann : travail manqué). — P. 187, E. Strauch, *Vergleichung von Sibote's* Vrouwenzuht *mit den andern mittelhochdeutschen Darstellungen derselben Geschichte, sowie mit dem Fabliau* De la male dame *und dem Märchen des Italieners Straparola* (Leitzmann). — P. 188, R. Otto, *Altlothringische geistliche Lieder* (Cloetta : nombreuses corrections à des textes médiocrement publiés). — P. 192, H. Waitz, *Die Fortsetzungen von Chrestien's* Perceval le Gallois *nach den Pariser Handschriften* (Cloëtta : travail intelligent, mais fait sur des documents incomplets et difficile à lire). — P. 193, H. Andresen, *Ein altfranzösisches Marienlob* (Zenker : éloges mérités). — P. 194, F. Heuckenkamp, *Le* Dit de la Rose *von Christine von Pisan* (G. Doutrepont). — P. 195, J. Stecher, *Jean Lemaire de Belges* (G. Doutrepont).

T. XV (1893). 1re partie. — P. 1-23, K. Morgenroth, *Zum Bedeutungswandel im französischen* (premier article). L'auteur, à l'aide de nombreux rapprochements avec diverses langues anciennes et modernes, essaye de dégager les lois du changement de genre en français ; quelques erreurs en ce qui concerne le français : p. 12 : *chaon* (nuque) a disparu du français moderne ; *ibid.*, lire *assener, daintié* ; *morve* de morbum n'est nullement assuré ; *décombres* du m. h. a. kumber est encore plus douteux ; p. 18 : *sous-bande* est féminin (c'est, du reste, un terme purement technique) ; *réale* (au sens de *école* ?) est plus allemand que français ; p. 19, l'auteur semble attribuer au français courant des expressions qui sont de pur argot (*ce chapeau me botte*, etc.).

2e partie. — P. 13, Prou, *Manuel de paléographie* (Gundermann). — P. 15, W. von Zingerle, *Floris und Liriope* ; J. Ulrich, *Floris und Liriope* (Stürzinger : donne de nombreuses preuves de l'insuffisance de ces deux éditions). — P. 49, G. Doutrepont, *Étude linguistique sur Jacques de Hemricourt et son époque* (Gœrlich). — P. 51, A. Risop, *Studien zur Geschichte der französischen Konjugation* (Friedwagner : éloges). — P. 57, *Das Rolandslied... übersetzt von E. Müller* (Weber). — P. 85, Schwan, *Grammatik des altfranzösischen* (Meyer-Lübke : compte rendu dont on connaît l'importance.) — P. 96, Paget-Toynbee, *Specimens of old-french* (Vising). — P. 117, W. Bijvanck, *Un poète inconnu de la société de F. Villon* (Heuckenkamp). — P. 120, *Phonetische Studien... her. v.* W. Vietor (Lange). — P. 157, R. J. Lloyd, *Some researches into the Nature of Vowel-Sounds ; Speech Sounds : their Nature and Causation*

(Pipping; voy. plus loin, p. 201-208, la réponse de M. Lloyd à cet article). — P. 171, *Studies and Notes in Philology and Literature* (Holthausen). — — P. 184, W. Fœrster, *Die Appendix Probi* (Gundermann). — P. 187, G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens* (Golther). — P. 189, L. Sudre, *Les Sources du Roman de Renart* (Golther). — P. 191, Alton, *Anseis von Karthago* (Behrens : signale des rapports de détail vraiment frappants entre ce poème et les *Enfances Ogier*; corrections au glossaire). — P. 202, Bullrich, *Ueber Charles d'Orléans und die ihm zugeschriebene englische Uebersetzung seiner Gedichte* (Mahrenholtz). — P. 241, Jörss, *Ueber den Genuswechsel lateinischer Maskulina und Feminina im französischen* (Armbruster; compte rendu instructif).

T. XVI (1894). 1re partie. — P. 94-101, E. Stengel, *Ableitung der provenzalisch-französischen Dansa- und der französischen Virelai-formen*. Discute la théorie de P. Meyer et la mienne sur l'origine de ces formes. Il résume lui-même la sienne en ces termes : De la *ballada* provençale primitive (à 3 strophes) sort d'une part la *ballada* provençale ordinaire (identique à la *ballette* française), de l'autre la *dansa* primitive (qui existe aussi en français, où elle est dénommée également *ballette*); cette *dansa* primitive donne naissance, d'une part, à la *dansa* provençale ordinaire, et de l'autre, sous l'influence du *rondeau*, au virelai français, et à la *bergerette*, plus voisine encore du rondeau que le virelai. Il combat donc l'opinion de P. Meyer, qui identifie la *danse* française au virelai. Il donne un utile tableau du *schéma* des *dansas* provençales. — P. 102-112, C. This, *Beiträge zur französischen Syntax*. I : *Zur Adjektivstellung*. Discussion de la dissertation de Cron sur le même sujet. — P. 166-171, F. Auerbach, *Die physikalischen Grundlagen der Phonetik*. — P. 235-264, G. Körting, *Das Farolied*. Conclut une étude très approfondie en exprimant l'opinion (p. 264) que le fameux fragment n'appartenait point à une chanson de geste et que par conséquent les historiens de notre poésie épique doivent renoncer à l'utiliser; il y voit une poésie lyrique, une sorte d'hymne populaire et profane, qu'il est disposé à faire remonter au VIIIe siècle.

2e partie. — P. 1, Tisseur, *Modestes observations sur l'art de versifier* (Stengel : important compte rendu). — P. 31, J. Bédier, *Les Fabliaux* (Golther : compte rendu surtout analytique). — P. 113, Jeanroy, *Les Origines de la poésie lyrique en France*; Paris, *Les Origines de la poésie lyrique en France*; Steffens, *Die altfranzösische Liederhandschrift von Siena*; P. Meyer et G. Raynaud, *Le Chansonnier français de Saint-Germain-des-Prés*; Bédier, *De Nicolao Museto*; Clédat, *La poésie lyrique et satirique en France au moyen âge* (Stengel : brèves annonces auxquelles se mêlent quelques critiques, dont j'ai ma large part. M. Stengel me reproche surtout d'avoir mal compris et interprété sa théorie sur l'origine de l'*aube*. Quand un auteur est mal compris, il est rare que tous les torts soient du côté du lecteur; il est de règle en France que le premier se donne un peu de peine pour économiser celle du second; nous nous faisons une loi d'écrire pour des lecteurs d'intelligence moyenne et de ne mettre ni leur perspicacité ni leur patience à une trop rude épreuve; grâce à

ce système, que je me permets de recommander à mon critique, nous arrivons généralement à être entendus. — P. 118, Thormann, *Thierri von Vaucouleur's Johannes-Legende* (Zenker). — P. 119, Becker, *Jean Lemaire, der erste humanistiche Diehter Frankreichs* (Frank). — P. 126, Longnon, *Œuvres complètes de François Villon* (Stimming : critiques de détail, surtout relatives à l'établissement du texte et à l'orthographe adoptée). — P. 141, Allrocht, *Vorbereitung auf den Tod, Totengebräuche und Totenbestattung in der altfranzösischen Dichtung* (Kattenbusch). — P. 142, Rydberg, *Le développement de* facere *dans les langues romanes* (Horning). — P. 146, Albert, *Die Sprache Philippe's de Beaumanoir in seinen poetischen Werken* (Risop). — P. 174, Ries, *Was ist Syntax ?* (This). — P. 223, Tobler, *Vom französischen Versbau* (Stengel : remarques de détail intéressantes). — P. 230, Wilmotte, *Le wallon* (C. Doutrepont). — P. 233, Boclainville et divers, *Mélanges wallons* (C. Doutrepont). — P. 267, Jarnik, *Zwei altfranzösische Versionen der Katharinenlegende* (Fränkel).

T. XVII (1895). — 1re partie. — P. 1-128. E. Freymond, *Beiträge zur Kenntniss der altfranzösischen Artusromane in Prosa*. Dans cet article, que l'auteur annonce comme le premier d'une série, M. F. donne, d'après le ms. de la B. N. 337, une analyse détaillée d'une version du *Livre d'Artus* (suite du *Merlin*) dont il s'était déjà occupé ailleurs (*Zeit. für rom. Phil.*, XVI, 90 ss.; cf. *Romania*, XXI, 457). Il fait précéder cette analyse de quelques réflexions sur les deux versions du *Livre d'Artus* tendant à prouver (p. 3) que le lien entre les *lais* bretons et les récits sur Arthur et sa cour n'est pas aussi lâche qu'on l'a souvent soutenu. — P. 129-187, D. Behrens, *Mitteilungen aus Carl Ebenau's Tagebuch*. De ce journal de l'ami de Diez M. B. extrait les renseignements intéressant le plus directement la biographie du père de la philologie romane. — P. 188-273, G. Körting, *Die Entwickelung des Suffixes* -arius *im Französischen*. L'auteur débute par un résumé par ordre chronologique des théories professées sur le sujet ; tous les romanistes lui sauront gré de cet exposé aussi lumineux que complet ; la partie originale de l'article (p. 255 ss.) est surtout un commentaire critique d'un article de M. Bianchi (*Archivio glottol.*, XIII, 141). — P. 237-284, W. Fœrster, *Friedrich Diez*. Documents officiels sur la carrière universitaire du maître.

2e partie. — P. 13, Voretzsch, *Die französische Heldensage* (Golther). — P. 17, Schmidt, *Die Gründe des Bedeutungswandels* (Morgenroth : nombreuses remarques de détail sur un intéressant travail de sémasiologie). — P. 65, Meyer-Lübke, *Grammatik der romanischen Sprachen*, II Band (Behrens : série de « Randbemerkungen », surtout relatives aux formes patoises alléguées par l'auteur ; le nom du critique garantit l'intérêt et l'importance de ces remarques, qui ne remplissent pas moins de vingt-trois pages). — P. 89, Pipping, *Die Lehre von den Vokalklängen ; Ueber die Theorie der Vokale* (Wagner : recommande chaudement ces deux travaux de phonétique physiologique). — P. 96, Schultze, *Predigten des heiligen Bernhard in altfranzösischer Uebertragung* (Buscherbrucke : il s'agit du texte contenu dans le ms. Philipps ; cf. *Romania*, XVIII, 526, et XXV, 343). — P. 101, Reissenberger, *Des*

hundes nôt (Voretzsch : on sait que ce petit texte traite le même sujet qu'une partie de la branche XI du *Roman de Renart*; le critique constate l'accord, sur les points essentiels, entre M. R. et M. Sudre, dont les recherches se poursuivaient concurremment). — P. 122, Körting, *Miszellen* (Sur le développement du parfait analytique en roman, et la substitution, au parfait des verbes pronominaux, en italien, français et provençal, de *être* à *avoir*. Cf. aujourd'hui Darmesteter et Sudre, *Syntaxe*, § 427). — P. 137, Mussafia, *Ueber die von Gautier de Coincy benutzten Quellen ; Altfranzösische Prosalegenden* (Stengel). — P. 138, Spirgatis, *Verlobung und Vermählung in der altfranzösischen volksthümlichen Epos* (Behrens : compte rendu instructif). — P. 160, Huguet, *Étude sur la syntaxe de Rabelais* (Frænkel). — P. 209, Jeanroy et Teulié, *Mystères provençaux du XVe siècle* (Stengel : intéressantes remarques sur les sources de cette compilation ; prouve qu'elle présente des rapports très étroits avec la *Passion* d'Arras récemment publiée ; c'est une constatation importante que je n'ai pu faire, n'ayant pas encore eu entre les mains la *Passion* d'Arras au moment où je rédigeais mon introduction ; M. S. approfondit le rapprochement que j'avais établi entre les mystères rouergats et la *Passion* Didot, et compare notamment la graphie des deux textes). — P. 217, Richard, *Le Mystère de la Passion* [texte d'Arras] (Stengel : compte rendu très important qui complète l'introduction de l'éditeur presque sur tous les points : rapports de la *Passion* d'Arras avec celle de Gréban, versification, grammaire du texte ; M. S. y ajoute de nombreuses corrections).

T. XVIII (1896). — 1re partie. — P. 58-84, G. Krause, *Zur Mundart des Départements Oise* (avec carte). Le texte n'indique pas suffisamment que cette étude, intéressante mais un peu laconique, est faite uniquement d'après des documents anciens ; l'auteur a surtout visé à tracer la ligne de démarcation entre les dialectes français, picard et normand qui se partagent le domaine étudié. — P. 85-114, E. Stengel, *Der Strophenausgang in den ältesten französischen Balladen und sein Verhältniss zum Refrain und Strophengrundstock*. Après avoir révoqué en doute l'existence en anc. fr. du mot *ballette* (qui serait une fausse graphie de *balaide* = *balade*), M. S. essaye de démontrer que primitivement le refrain de la ballette était identique dans sa structure aux derniers vers de la strophe. Cette théorie peut être juste, et j'avais été tenté moi-même de la soutenir : cet accord, disais-je (*Origines*, p. 402), serait « évidemment plus régulier » ; mais quiconque prendra la peine de lire attentivement l'article de M. St. reconnaîtra qu'il n'est nullement aisé de faire cadrer cette théorie avec les textes, et que M. St. a été obligé, pour y arriver, de procéder à leur égard avec une grande liberté : malgré ses très nombreuses corrections, il reste encore une quantité respectable de textes qui résistent. Aussi est-il forcé d'avouer (p. 113) qu'on perdit assez vite le sentiment de ce rapport et que, sous l'influence de la strophe de chansons, imitée de plus en plus fréquemment, il finit par s'obscurcir tout à fait. C'est à peu près en somme ce que j'entendais en disant (*ibid.*) que la ballette, composée primitivement de strophes monorimes (M. St. admet aussi comme une des deux formes primitives la

forme en aaaA), avait emprunté aux chansons leurs formes savantes, et que la liaison de la strophe et du refrain s'était faite, sous cette influence, « d'une manière très libre ». M. St., qui semble prendre un véritable plaisir à relever mes erreurs, n'en affirme pas moins que les expressions dont je me suis servi sont vagues et inexactes. Mon savant collègue me permettra de protester également contre ces deux gracieuses épithètes : il m'a démontré lui-même en me redressant que j'avais été trop précis encore; je ne vois pas non plus qu'il ait relevé la moindre inexactitude dans les constatations de fait auxquelles j'avais borné mon ambition : je ne trouve, même après son article, rien à changer dans la note (p. 402) où je les ai résumées. Mais j'opérais sur une trentaine de textes, tandis que M. S. en a eu à sa disposition plus de cent soixante : rien d'étonnant à ce que nos conclusions aient différé. Ce sont là du reste des matières où les erreurs, même de constatation, sont difficiles à éviter, et M. S. lui-même n'y a pas toujours réussi; qu'il veuille bien rapprocher des textes ses *schèmas* des nos 42 et 1 (p. 95-6) — je ne les ai pas tous vérifiés, loin de là, — il verra que l'épithète de « schief » peut s'appliquer à certaines parties du travail le plus méritoire et le plus consciencieux. — P. 115-130, G. Körting, *Das lateinische Passivum und der Passif-Ausdruck im Französischen*. Comme le titre l'indique, une partie de cet article est étrangère aux études romanes. — P. 48-254, W. Fœrster, *Friedrich Diez*. II. *Fortsetzung der Freundesbriefe von F. Diez (Briefwechsel Diez-Ebenau)*. — P. 255-280. G. Körting, *Kleine Beiträge zur französischen Sprachgeschichte*, I. *Das neutrale* il. — II. *Der historische Infinitiv*. — III. Car. — IV. Donc. — V. Desver (appuie l'étymologie dis-vare proposée jadis par M. Ulrich). — VI. *Das Imperfect der A-Conjugation* (admet l'assimilation des imparfaits en *eve* (abam) à ceux en *-eie* (ebam) et l'explique par le nombre beaucoup plus considérable de ceux-ci). — VII. *Das Imperfectum* étais. — VIII. Néant (combat les étymologies de Diez et d'Ascoli, et propose negentem, de ne + gentem; satisfaisante au point de vue de la forme, cette étymologie ne l'est nullement pour le sens : c'est en vain que M. K. cherche à démontrer que gens a pu avoir en latin le sens de « chose ». Dans la phrase *Dex... qui formas tote gent*, *gent* a son sens ordinaire).

2e partie. — P. 1, Clédat, *Grammaire raisonnée de la langue française* (Horning). — P. 3, Tobler, *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik, zweite Reehe* (C. This : compte rendu plus analytique que critique). — P. 12, Delaîte, *Essai de grammaire wallonne* (C. Doutrepont : l'auteur connaît bien le patois étudié, mais n'est pas au courant de la méthode philologique moderne). — P. 20, Ranninger, *Ueber die Allitteration bei den Gallolateinern des IV, V, u. VI. J.* (Gundermann). — P. 21, Gautier, *La Chevalerie* (Behrens). — P. 22, G. Paris, *La poésie du moyen âge*, deuxième série (Stengel). — P. 59, Miszellen : C. Friesland, *Zu Villon* (discussion du sens de cinq passages; elle est loin de les élucider complètement). — P. 62, Rœttgers, *Vereinfachung der Regeln über die Verbindungen und die Stellung von zwei persönlichen Objeksfürwœrtern*. — P. 77, Bartsch, *Chrestomathie de l'ancien fran-*

çais, sixième édition, revue par Horning (Stengel). — P. 78, Fluri, *Isembart et Gormont*; R. Zenker, *Das Epos von Isembard und Gormund* (Golther). — P. 82, Becker, *Die altfranzösische Wilhelmsage* (Golther). — P. 106, Baudouin de Courtenay, *Versuch einer Theorie phonetischer Alternationen* (Wagner). — P. 109, Vietor, *Elemente der Phonetik des Deutschen, Englischen und Französischen*, 3e éd. (Beyer). — P. 183, Schlæger, *Studien über das Tagelied* (Voretzsch : ingénieux, sinon toujours convaincant). — P. 180, Ulrich, *Robert von Blois sämmtliche Werke*, t. III (Stürzinger : nombreuses corrections à une édition insuffisante). — P. 204, Tappolet, *Die romanischen Verwandschaftnamen* (Gauchat : fait ressortir l'intérêt et l'importance du livre). — P. 221, Miszellen : C. Friesland, *Verzeichniss der seit 1847 erschienenen Sammlungen französischer Sprichwörter*. — P. 238, Friesland, *Zwei französische Sprichwörter*. (La Mule du pape; l'Ambassade de Biaron; nombreux exemples, pas d'explication). — P. 241, C. Friesland, *Zu Audigier* (cinq textes prouvant la popularité du poème). — P. 244, Körting, *Zur Entstehung der französischen Nasalvokale*. — P. 248, Voretsch, Karl Reisenberger, *Zum armenischen Märchen « Der Fuchs und der Sperling »*.

T. XIX (1897). 1re partie. — P. 232-265, G. Körting, *Beiträge zur Vor- und Urgeschichte der französischen Sprache und Litteratur*. L'auteur distingue dans cette « préhistoire » trois périodes : celtique, gallo-romaine, gallo-romano-germanique, et annonce trois dissertations, dont chacune, sans viser à épuiser le sujet, correspondra à l'une de ces trois divisions. Nous avons ici la première intitulée : « l'influence celtique sur la nationalité française ». Après avoir essayé de réduire aux proportions les plus exiguës la part de l'influence celtique dans la formation de la langue et de la littérature, il soumet à un examen critique les témoignages des historiens anciens sur les Celtes gaulois : il montre qu'Ammien Marcellin a dû voyager, non dans la Gaule proprement dite, mais sur la rive droite du Rhin, et que son témoignage est par conséquent dénué de valeur; quant à Julien, les renseignements qu'il nous donne sont très maigres et purement anecdotiques : était-il, en ce cas, nécessaire d'y insister et notamment de reproduire *in extenso* la célèbre description de Paris? Il est à craindre que ce travail, si l'auteur n'en modifie pas le plan, ne présente bien des longueurs et ne fournisse que peu de résultats positifs. — P. 281-295, E. Stengel, *Die « Rondels » der « Miracles de Nostre Dame par personnages »*. Étude très minutieuse où M. S. montre que plusieurs de ces rondels sont étroitement apparentés ou plutôt ne sont que la même pièce soumise à des modifications de détail (était-il bien utile d'en imprimer le texte complet ?); il montre ensuite que, dans la plupart des cas, une partie seulement de la pièce était chantée par les personnages (ordinairement des anges) à leur entrée en scène, la seconde partie (residu) étant réservée pour accompagner leur sortie. — P. 296-304, E. Stengel, *Eine Stelle aus « Gerbert de Mès »* etc. M. S. avait déjà exprimé l'idée, mais sans donner de preuves décisives, qu'un épisode de l'*Eneas* (le message de Lavine à Énée) était imité d'un passage de *Gerbert de Metz* : il imprime ici ce passage (sans

variantes); il annonce en terminant qu'il se propose de réfuter l'opinion de M. Lot sur la date des *Lorrains*, opinion inconciliable en effet avec son système.

2e partie. — P. 1, *Histoire de la langue et de la littérature française* publiée sous la direction de L. Petit de Julleville (Stengel : appréciation sommaire ; à propos du chapitre sur la poésie lyrique, le critique expose une hypothèse intéressante sur le mode de formation de la strophe du rondet). — P. 13, *Aliscans*, etc. v. G. Rolin (Friedwagner : repousse l'hypothèse fondamentale de l'éditeur et fait ressortir l'incommodité de l'édition). — P. 16, Simon, *Jacques d'Amiens* (G. Körting). — P. 19, Hahen, *Lo Gardacors*, *prov. Dichtung des XIVen Jahrhunderts*, etc. (Friesland : ajoute quelques remarques de détail). — P. 22, Keidel, *A manual of Æsopic Fable Literature* (Gundermann). — P. 69, Jeanjaquet, *Recherches sur l'origine de la conjonction « que »* (Körting : repousse l'étymologie q u e m proposée par l'auteur, mais fait un grand éloge du livre). — P. 77, Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz* (This). — P. 79, Marchot, *Phonologie détaillée d'un patois wallon* (C. Doutrepont : approbation générale ; quelques remarques de détail). — P. 82, Johannesson, *Zur Lehre vom französischen Reim* (Koschwitz). — P. 117, Miszellen : Friesland, *Persant und foubert* (ces deux mots seraient des dérivés de *per* et de *fol*; hypothèse sans vraisemblance). — P. 122, Friesland, *Fafée* (nombreux exemples de mots apparentés (?), mais rien de sûr dans les résultats). — P. 128, Horn, *Fr.* car. — P. 161, Appel, *Provenzalische Chrestomathie*; Crescini, *Manualetto provenzale* (Stengel : ce compte rendu est surtout consacré au premier des deux ouvrages cités en tête ; les remarques du critique portent surtout sur le *Boèce*, sur une chanson de B. de Ventadour et sur le tableau des formes. M. St. eût pu insister davantage sur les mérites du livre et le profit qu'on en doit attendre pour les études provençales). — P. 169, Farnell, *The lives of the troubadours* (Stengel). — P. 171, Fœrster, *Kristian von Troyes Erec und Enide* (Golther). — P. 172, Langlois, *Les travaux sur l'histoire de la société française au moyen âge, d'après les sources littéraires* (Friesland). — P. 213, Vollmöller, *Kritischer Jahresbericht* (t. II).

CHRONIQUE

D. Joaquín Rubió y Ors, né à Barcelone le 31 juillet 1818, et mort dans la même ville le 7 avril dernier, était un des derniers survivants de la génération qui avait conçu, vers 1840, le projet de restaurer la langue et la littérature catalanes. Poète, comme la plupart de ceux qui prirent part à ce mouvement, il débuta par un recueil de poésies publié en 1841 sous le pseudonyme de *Lo gayter del Llobregat*, qui lui valut une assez grande renommée. Plus tard, il s'adonna surtout à des travaux de critique littéraire et d'histoire dont les plus importants ont paru dans les *Memorias de la R. Academia de Buenas Letras*. Nous citerons surtout un précis historique de la « renaissance de la langue et de la littérature catalanes », où il démontre que cette renaissance fut antérieure au *felibrige* et indépendante de lui; puis deux notices sur l'historien catalan Capmany, et sur Bastero, provençaliste catalan, auteur de la *Crusca provenzale* (voir *Rom.*, XXIV, 487) : ces trois travaux se trouvent dans les t. III et IV des *Memorias* (Barcelone, 1880). Rappelons encore une biographie du Dr Vicente García, recteur de Vallfogona, poète catalan du XVIIe siècle (Tortosa, 1879), et une étude intéressante sur « Ausias March et son époque, publiée à Barcelone, 1882. D. Joaquín Rubió y Ors avait été, peu de temps avant sa mort, nommé recteur de l'université barcelonaise, où il enseigna longtemps l'histoire. — A. M.-F.

M. Charles Marty-Laveaux, le savant éditeur de Rabelais, des poètes de la Pléiade et de Corneille, est décédé le 11 juillet dernier. Né en 1823, il était entré à l'École des chartes en 1846 et en était sorti en 1849, après avoir présenté une thèse, qui ne fut jamais imprimée sur le grammairien toulousain Virgilius Maro. Il entra, peu de temps après, à la Bibliothèque nationale, où il fut employé aux travaux du catalogue des imprimés. Puis, en 1868, il devint secrétaire de l'École des chartes. Il donna sa démission en 1872, et fut plus tard attaché aux travaux de l'Académie française, et en cette qualité collabora au Dictionnaire historique de la langue française publié par cette Académie. Les travaux de Marty-Laveaux restent en dehors de notre cadre; nous ne pouvons toutefois nous dispenser de mentionner sa petite *Grammaire historique* du français, qui, sous un mince volume, contient beaucoup de remarques originales bien présentées (Paris, Lemerre, 1875). Bien que ses études eussent pour objet l'époque qui a suivi le moyen âge, il avait été l'un des premiers à donner son adhésion à la Société des anciens textes

français, qu'il présida en 1885, et aux travaux de laquelle il ne cessa de porter intérêt. Marty-Laveaux était un homme aimable et obligeant. Ceux qui l'ont connu et qui ont joui de sa conversation érudite sans pédantisme le regretteront sincèrement.

— Une inexactitude s'est glissée dans notre récente annonce d'une prochaine édition des *laïs et descorz* français (voy. plus haut, p. 250). Cette publication avait d'abord été projetée par M. Jeanroy, qui avait fait connaître son intention ici même; MM. Aubry et Brandin, à qui cette annonce avait échappé, avaient formé de leur côté un projet semblable. L'accord s'est vite établi entre MM. Aubry, Brandin et Jeanroy, et c'est à une triple collaboration que nous devrons l'ouvrage, qui ne tardera pas à paraître.

— Une portion notable des manuscrits ayant appartenu au comte d'Ashburnham a été vendue aux enchères, à Londres, le 1er mai dernier [1]. On sait que les collections acquises ou formées par le feu Lord Ashburnham étaient au nombre de quatre : 1° la collection Libri, dont les éléments les plus précieux avaient été volés dans les bibliothèques françaises, et, probablement, dans quelques bibliothèques italiennes; 2° la collection Barrois, contenant aussi beaucoup de mss. volés, principalement à la Bibliothèque nationale; 3° la collection Stowe (duc de Buckingham), intéressant surtout l'Angleterre et l'Irlande; 4° l'Appendix, composé de manuscrits achetés un à un (et souvent à un prix fort élevé), par le possesseur. De ces quatre collections, la première se trouve maintenant divisée entre l'Italie (Bibl. Laurentienne), qui en possède la plus grande partie, et la France (Bibl. nat.) qui, en 1888, a obtenu à haut prix de rentrer en possession des manuscrits, infiniment précieux pour la plupart, que Libri avait volés [2]. La seconde collection (Barrois) est encore, croyons-nous, à Ashburnham place (Sussex), moins les 64 articles qui furent acquis par la France en 1883 [3]. Le catalogue de la collection Barrois, imprimé à petit nombre, aux frais de feu Lord Ashburnham, contient 702 articles. La collection Stowe, que Lord Ashburnham, avait payée 200.000 francs, fut vendue par son fils au Musée britannique pour 1.125.000 francs. L'*Appendix* enfin fut acquis, il y a peu de temps, par M. H. Yates Thompson, riche bibliophile anglais, qui s'intéresse surtout aux mss. à miniatures. L'*Appendix* se composait d'environ 250 articles [4], qui toutefois n'entrèrent pas tous dans la Bibliothèque de M. Thompson, car quelques mss. italiens,

---

1. *Catalogue of a portion of the Collection of manuscripts known as the « Appendix », made by the late Earl of Ashburnham.* Day of sale : Monday the 1st of may (London, Sotheby, Wilkinson and Hodge. Gr. in-8, 100 pages (177 numéros).

2. Voy. *Romania*, XVII, 331.

3. Il a été prouvé jusqu'à l'évidence, par M. Delisle, que ces 64 mss. avient été dérobés à la Bibliothèque nationale, mais il n'est pas démontré que Barrois ait été en légitime possession de tous les autres mss. qui formaient sa collection.

4. L'exemplaire du catalogue que je tiens de la bienveillance de feu Lord Ashburnham se compose : 1° d'un volume in-4, où sont décrits 203 articles : ce volume m'a été donné en 1865 ; 2° de deux feuilles contenant la description de 21 volumes (nos 204 à

notamment plusieurs copies anciennes de la *Divine Comédie*, avaient été cédés au gouvernement italien en même temps que la plus grande partie de la collection Libri. M. Thompson ne garda pas tous les mss. qu'il avait acquis de Lord Ashburnham. Il se réserva ceux qui se recommandaient par la richesse de leur ornementation et mit le reste, soit 177 articles, en vente. Je vais indiquer ceux des mss. de cette vente qui intéressent l'histoire de notre vieille littérature. Disons tout de suite que les prix d'adjudication ont été, dans la plupart des cas, relativement modérés, inférieurs, le plus souvent, aux prix payés par Lord Ashburnham entre 1850 et 1875. La Bibliothèque nationale et le Musée britannique ont pu faire d'assez nombreuses acquisitions dont nos études tireront quelque profit. Je suis l'ordre du catalogue de vente, et j'indique, pour chaque article, le numéro correspondant du catalogue de Lord Ashburnham.

43 (*Appendix* 148). Froissart en trois grands volumes; vélin, seconde moitié du XVe siècle. Cet exemplaire, qui appartient à la première rédaction, et se classe avec le ms. de Leyde, a été vu par S. Luce et par Kervyn de Lettenhove. — L. 151.

44 (*App.* 93). Légende dorée, traduction de Jean de Vignai. Ms. assez ordinaire de la fin du XIVe siècle. — L. 120. Il ne les vaut pas.

75 (*App.* 175). « Contes et fabliaux » est le titre assez impropre que le catalogue donne à ce ms. En réalité il y a, sous la même reliure, deux livres originairement distincts, mais provenant l'un et l'autre de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Le premier est un mauvais exemplaire de la *Vie des Pères*, en vers, dont on a tant de copies; le second contient le *Tombel de Chartrouse* et divers autres petits poèmes. Cette seconde partie semble identique à un ms. bien connu, et partiellement publié, en 1837, par l'abbé Desroches, qui est conservé à Avranches. — L. 25.

94 (*App.* 149). *Grandes chroniques* ou *Chroniques de Saint-Denis*, jusqu'en 1380. Médiocre exemplaire, ne commençant, par suite d'une lacune, qu'en 1180. — L. 21.

95 (*App.* 150). *Chronique de Charles VI*, par Juvénal des Ursins; *Chronique de Charles VII*, par Jean Chartier. Médiocre exemplaire ayant appartenu à la famille de Rochechouart. — L. 12.5.

96 (*App.* 151). *Enguerrand de Monstrelet*. Copie assez ordinaire que le catalogue qualifie, sans aucune vraisemblance, d'autographe. — L. 100 (acheté par la Bibl. roy. de Belgique).

97 (*App.* 152). *Chronique française*, de Guill. Cretin, XVe siècle. — L. 20.

99 (*App.* 155). Vie de saint Jean-Baptiste, en vers, fin du XIIIe siècle; copie

---

224) acquis postérieurement à l'achèvement du catalogue précité; ces deux feuilles m'ont été données, si mes souvenirs sont exacts, en 1867. Mais depuis cette époque le comte d'Asburnham acquit divers mss. (l'un entre autres, sur lequel j'ai publié une notice dans le *Bulletin de la Société des anciens textes*, en 1887) qui furent décrits en des feuilles que je ne possède pas.

incomplète du commencement et du dernier feuillet. Il y en a un exemplaire complet à la Bibl. nat. — L. 52.

100 (*App.* 159). Christine de Pisan, *Epître d'Othea*. Vélin, XVe siècle. Médiocre copie, avec une miniature de présentation à Louis, duc d'Orléans. — L. 6.10.

101 (*App.* 161). *L'Arbre des batailles*, d'Honoré Bonnet. Assez beau ms. — L. 26.

102 (*App.* 163). *Noms, armes et blasons des chevaliers de la Table Ronde*. Vélin, XVe siècle. Beau ms. — L. 82.

103 (*App.* 164). *Gauvain*, en prose. Vélin, écriture et ornementation (très médiocre) italiennes. Vient de la Bibliothèque de Louis-Philippe et antérieurement de Foucault et du comte de Toulouse, amiral de France. — L. 41.

104 (*App.* 145). *Parthenopeus de Blois*. Vélin. C'est l'exemplaire du marquis Garnier, ayant fait partie de la bibliothèque des Gonzague, voir *Romania*, IX, 509, note 10.

105 (*App.* 166). *Regrets du comte de Hainaut*, par Jean de La Motte. *Chatelain de Couci*. C'est le ms. unique d'après lequel le *Regret du comte de Hainaut* a été publié par Scheler en 1882 (*Romania*, XII, 143). — L. 36.

106 (*App.* 167). *Tristan*, en prose, avec prologue en vers, par Guill. de Sala. Papier, XVe siècle. — L. 15.

107 (*App.* 107). *Histoire de Thèbes et de la destruction de Troyes*, d'après Gui de Colonne. Papier, 1469, dessins à la plume. Vient des collections Gaignat et La Vallière. — L. 142.

108 (*App.* 169). *Melusine*, de Jean d'Arras. Vélin, XIVe siècle (?). — L. 10.

112 (*App.* 174). « Contes et fabliaux. » Ce n'est pas autre chose qu'une mauvaise copie de la *Vie des Pères*. — L. 38.

116 (*App.* 179). Gaston *Phœbus*. Papier. — L. 8.5.

150 (*App.* 220). *Aspremont*. Exemplaire ayant appartenu à Saint-Augustin de Cantorbéry. J'ai donné quelques détails sur l'histoire de ce ms. dans la *Romania*, XIX, 201. Ce livre fournit un curieux exemple des vicissitudes auxquelles sont sujets les manuscrits, bien plus encore que les livres imprimés. En 1861, à la vente Savile, chez les mêmes *auctioneers*, Messrs Sotheby et Wilkinson, je poussai ce ms. jusqu'à 80 livres pour le compte de la Bibliothèque impériale, et ne pus l'avoir : il fut adjugé 100 livres au libraire Boone [1]. L'année suivante, il reparaissait dans une vente Libri (toujours chez Sotheby) et était adjugé pour 155 livres à Lord Ashburnham, chez qui j'ai pu l'étudier. Le 1er mai dernier, il a été adjugé pour 26 livres !

151 (*App.* 221). *Tristan*, en prose. Vélin, XIIIe siècle (selon le catalogue, mais plutôt XIVe), écriture italienne, miniatures grossières. — L. 42.

---

1. Dans l'article que j'ai publié, en 1861, sur les mss. Savile, *Bibl. de l'Éc. des Ch.*, 5e série, II (277), j'ai exagéré l'importance de ce ms., qui a le mérite d'être complet, mais qui, pour le texte, est inférieur à plusieurs autres copies du même poème.

152 (*App.* 222). *Roman de Troie*, en prose. Vélin, XIIIe siècle, écriture italienne. — L. 42.

153 (*App.* 223). *Le roman de Galehaut* (partie de *Lancelot*). Papier, XVe siècle. — L. 1.6.

167 (*App.* 245). *Chastoiement d'un père a son fils* (Pierre-Alphonse). — *Poème sur Owein*. Vélin, XIIIe siècle. C'est le ms. que j'ai décrit en 1887 dans le *Bulletin des anciens textes*, d'après des notes prises vingt ans auparavant. J'ai vérifié, à Londres, avant la vente, que ma notice était plus exacte et plus complète que ce que je croyais. — L. 55.

Voilà donc la Bibliothèque Ashburnham dispersée, ou peu s'en faut, et les éléments dont elle se composait fixés, pour la plupart, en des dépôts publics. Ce qui reste à Ashburnham place des mss. Barrois ne tardera sans doute pas à suivre la même voie. En même temps, la Bibliothèque Phillipps, beaucoup plus considérable par le nombre des volumes, mais où il y a bien des articles sans valeur, est, depuis longtemps, en voie de dislocation. Plusieurs gouvernements en ont acquis d'importantes fractions, sans parler de diverses ventes publiques dont elle a fourni la matière. Il faut s'en féliciter. Les collectionneurs de manuscrits sont « a nuisance, a public nuisance ». Non seulement ils sont exposés à devenir, à leur insu, les receleurs des malfaiteurs de l'espèce de Libri ou des pourvoyeurs de Barrois, qui n'hésitaient pas à mutiler les manuscrits, à en supprimer les marques de provenance, ou, pis encore, à y apposer des indications fausses; mais le seul fait qu'un livre unique est dans une collection privée en rend l'accès difficile, parfois impossible, d'où un véritable détriment pour les études. Ce n'est pas que personnellement j'aie jamais éprouvé de ce côté aucun dommage. Lord Ashburnham s'est toujours montré à mon égard d'une extrême bienveillance, et m'a libéralement autorisé à copier tout ce que je voulais dans sa bibliothèque, faisant le même accueil à tous ceux de mes amis que je jugeais à propos de lui recommander. Mais il est certain que c'était là une faveur exceptionnelle, dont il convenait d'user avec discrétion. — P. M.

— M. Delisle a commencé, dans le *Journal des Savants* (juin 1899), la publication d'une série de notices sur les manuscrits latins ou français que la Bibliothèque nationale a pu acquérir à la vente Ashburnham.

— Une nouvelle série de manuscrits et d'autographes provenant de la Bibliothèque Phillipps, à Cheltenham, vient d'être vendue aux enchères (Londres, Sotheby, juin 1899). Le catalogue contient 1.258 articles dont la plupart n'ont que peu de valeur. On y trouve beaucoup de manuscrits modernes, de compilations historiques ou généalogiques. Les manuscrits français du moyen âge y sont rares, et en général de peu d'importance. A signaler cependant quelques chroniques en français (XVe siècle), sous les n°s 368, 370, 371, 372, 896, qui sont assez mal décrites dans le catalogue de vente, et dont la plupart ont été acquises par la Bibliothèque nationale.

— M. Paul Meyer imprime dans les *Notices et extraits des manuscrits*

(t. XXXVI), la notice de trois légendiers français qui ont un fonds commun, bien que différant par le nombre et par le choix des légendes. Tous trois offrent aussi cette particularité commune qu'ils sont attribués à un certain Jean Belet qui n'est pas connu autrement et qui n'a certainement traduit qu'une partie des légendes placées sous son nom. Ces trois recueils sont le ms. Add. 17275 du Musée britannique (le plus étendu des trois) et les mss. fr. 183 et 185 de la Bibliothèque nationale. Ils ont été écrits tous trois dans la première moitié du XIVe siècle, mais renferment des légendes qui ont certainement été mises en français au XIIIe.

— La Société des anciens textes français a entrepris la reproduction du fac-simile phototypique du manuscrit fr. 403 de la Bibliothèque nationale, qui renferme l'ancienne version française, avec commentaire, de l'Apocalypse, et qui est orné de très remarquables miniatures. Cette reproduction se fait par les soins de MM. L. Delisle (qui rédigera la partie principale de l'introduction) et Paul Meyer.

— A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la nomination de M. Gröber comme professeur titulaire, quatorze de ses anciens élèves lui ont offert un beau volume, intitulé : *Beiträge zur romanischen Philologie. Festgabe für Gustav Gröber* (Halle, Niemeyer). Nous rendrons un compte détaillé de cette publication, qui renferme plusieurs articles d'un grand intérêt. Nous ne voulons aujourd'hui que la signaler et exprimer notre sympathie au vaillant directeur de la *Zeitschrift für romanische Philologie*, à l'éditeur du *Grundriss der romanischen Philologie*, à l'auteur de cette histoire de la littérature française au moyen âge dont la publication (dans le *Grundriss*) sera bientôt achevée et qui montre, comme les autres travaux de M. Gröber, à la fois tant de labeur et tant de réflexion, tant d'idées et tant de savoir.

— M. Kr. Nyrop vient de publier à Copenhague et à Paris le premier volume d'une *Grammaire historique de la langue française*, qui, par la largeur du plan et l'habileté de l'exécution, dépasse de beaucoup les travaux analogues qui ont déjà été publiés. Nous nous bornons à annoncer aujourd'hui ce beau volume, sur lequel nous reviendrons avec toute l'attention qu'il mérite).

— Notre collaborateur M. Ov. Densusianu publiera à la fin de la présente année, en français, à la librairie Bouillon, le premier volume d'une *Histoire de la langue roumaine*.

— M. Salverda De Grave prépare une édition des poésies du troubadour Bertran de Lamanon qui paraîtra prochainement dans les *Annales du Midi*.

— Incessamment paraîtront à la librairie Hachette la 4e édition de la *Poésie au moyen âge*, la 6e édition des Extraits de la *Chanson de Roland*, la 3e édition des *Récits du moyen âge*, de G. Paris, et la 2e édition de la *Chrestomathie du moyen âge*, de G. Paris et E. Langlois.

— M. Pio Rajna va mettre sous presse une nouvelle édition de ses *Fonti dell' Orlando furioso*.

— L'Institut de France a décerné le prix de linguistique fondé par Volney à M. Mohl pour son livre intitulé : *Introduction à la chronologie du latin vul-*

gaire (Paris, Bouillon; fasc. CXXII de la *Bibliothèque de l'École des hautes Études*), dont la *Romania* rendra prochainement compte.

— L'Académie des Inscriptions a accordé le prix fondé par le marquis de La Grange à M. Guy pour son livre sur Adam de la Halle (Paris, Hachette), dont nous rendrons prochainement compte.

— Au concours des Antiquités de la France à l'Académie des Inscriptions M. Dottin a obtenu la 3e médaille pour son *Glossaire du Bas-Maine* (Paris, Welter), et M. J. Coulet la 4e mention pour son volume sur Guilhem de Montanhagol (voy. ci-dessus, p. 318).

— Livres annoncés sommairement :

Le Tableu de la bido del parfait crestia en berses que represento l'exercici de la fe..... fait en 1673 pel P. Amilia, canounge regulie de l'ordre de sant Augusti, a Pamios, rebisto e publicado ambe la fabou de monseignou Rougerie, abesque de Pamios, e countenen esclarcissomens de MM. Doublet e Pasquier su la bido e l'obro d'Amilia. Fouix, imprimario Poumies, 1897, In-8, CXXXVI-426 pages. — Le titre, dont nous venons de transcrire une partie, est l'œuvre des éditeurs; il eût été préférable de le rédiger en français, puisque l'introduction est en français. Bien que daté de 1897, cette nouvelle édition des poésies patoises du P. Amilia n'a paru que cette année. Ce n'est pas une réimpression pure et simple des éditions antérieures, qui sont peu soignées, et qui, ayant toutes paru après la mort de l'auteur, n'ont pu être surveillées par lui. M. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne et ancien archiviste de l'Ariège, a régularisé avec discrétion la graphie et a rédigé un glossaire fort complet, qui aurait été plus utile si, au moins dans certains cas, il y avait introduit des renvois aux pages. M. Doublet, ancien professeur au lycée de Foix, a rédigé la notice biographique qui contient une appréciation littéraire des poésies d'Amilia. En somme, cette nouvelle édition est bien faite. Elle rend facilement accessible un recueil de poésies qui représente fidèlement l'état du patois toulousain au milieu du XVIIe siècle. Amilia, mort en 1673 à Pamiers, était né probablement dans le Lauraguais, et il prêcha longtemps dans le diocèse de Toulouse. La valeur de ces poésies, qui, pour la plupart, sont des cantiques, ou des examens de conscience, est médiocre; elles n'ont plus guère, pour nous, qu'un intérêt linguistique; cependant, certaines pièces méritent l'attention à un autre point de vue. Nous signalerons en particulier la pièce en quatrains intitulée *l'examen de las supersticius* (p. 235), qui contient une longue énumération de pratiques superstitieuses analogues à celles que J.-B. Thiers nous a fait connaître dans son *Traité des superstitions*.

A Dictionary of proper names and notable matters in the Works of Dante, by Paget Toynbee. Oxford, Clarendon Press, 1898. In-4, X-616 p. — La nouvelle publication dantesque de notre savant collaborateur a paru presque en même temps que le dernier volume de l'*Enciclopedia dantesca* de Scartazzini. Les deux ouvrages ont été bien accueillis : ils ne font pas double emploi.

M. Scartazzini donne de tout, de l'histoire, de la théologie, de la philosophie scolastique et de la linguistique; il a fait passer dans sa compilation une bonne partie du *Vocabolario dantesco* de Blanc, ce qui, d'ailleurs, ne dispense pas de consulter directement cet excellent livre (qu'on devrait bien réimprimer en le mettant au courant, surtout pour les étymologies) et il y a versé toutes ses notes, pour la plupart déjà utilisées dans d'autres travaux. L'*Enciclopedia* est un peu le *Bon Marché* de la littérature dantesque; elle possède un assortiment complet des articles qui peuvent intéresser les lecteurs de la *Divine Comédie* ou des *Opere minori* : tout y porte une étiquette et un numéro, jusqu'aux *donne gentili*. La quantité, comme il va de soi, l'emporte ici sur la qualité, et l'on retrouve dans l'*Enciclopedia* quelques-uns des défauts particuliers au laborieux commentateur : une certaine vulgarité dans l'expression et un sans-gêne peut-être excessif à l'endroit de contradicteurs assez autorisés. Mais sa compilation, bourrée de mots, de faits, de dates, n'en reste pas moins des plus utiles : on s'y approvisionnera souvent et longtemps. Moins riche que l'*Enciclopedia*, le dictionnaire de M. Toynbee ne donne pas réponse à tout, mais ses réponses semblent de qualité supérieure en général à celles de son émule. Parmi tous ses mérites, celui qu'apprécieront le plus les lecteurs, et particulièrement les tard-venus dans les études dantesques, est sa belle sobriété : M. Toynbee pense apparemment que lorsqu'on peut exprimer une idée en trois mots, il vaut mieux ne pas en employer quatre, en quoi il se distingue de beaucoup d'autres qui cèdent un peu trop au plaisir de mettre du noir sur du blanc toutes les fois qu'ils pensent avoir quelque chose à dire sur l'*altissimo poeta*. Le dictionnaire d'Oxford comprend tous les noms propres de personnes et de lieux, et un choix de noms de matières qui figurent dans les œuvres de Dante. Le choix des matières pourra paraître trop restreint, ou plutôt on aurait aimé que l'auteur indiquât exactement dans sa préface ce qu'il a voulu prendre et ce qu'il a laissé de côté. Au surplus, ce qu'il donne est excellent et inspire une véritable confiance : on sent que le fonds commun des renseignements accumulés depuis si longtemps a été rigoureusement contrôlé, et l'on goûte çà et là quelques nouveautés. Avec le *Dante Vocabulary* qu'il prépare et dont l'on doit souhaiter la prochaine publication, M. Toynbee aura doté son pays de deux répertoires dantesques qui témoigneront très honorablement de l'importance que l'étude de Dante a prise dans les milieux universitaires chez nos voisins.

Blacatz, ein Dichter und Dichterfreund der Provence. Biographische Studie, von Otto Soltau. Berlin, Ebering, 1898. In-8, 65 pages (*Berliner Beiträge zur germanischen u. romanischen Philologie*, XVIII). — L'auteur étudie en premier lieu le nom même du poète, qu'il identifie avec le prov. mod. *blacas*, « chêne blanc » (Mistral); on sait combien sont fréquents en Provence et en Dauphiné les lieux dits La Blache, Les Blaches, La Blachière, etc. Il s'efforce de tracer l'histoire du troubadour à l'aide des documents publiés par les historiens de la Provence, et dresse un tableau généalogique de sa

famille. Il place le célèbre *sirventes* de Sordel sur la mort de Blacatz à la date généralement admise (c'est-à-dire à l'année 1237, entre le 12 septembre et le 27 novembre). La suite de ce travail doit être cherchée dans le t. XXIII de la *Zeitschrift f. rom. Ph.* (ci-dessus, p. 458).

Tullio ORTOLANI. *Studio riassuntivo sullo strambotto.* Parte I. *Lo Strambotto popolare.* Feltre, Castaldi, 1898, in-8, 67 p. — Dans cette étude, M. Ortolani ne se borne pas à résumer tout ce qui a été dit sur l'origine et les variations du *strambotto*, il expose à ce sujet des idées personnelles et intéressantes. Il est disposé à admettre avec moi que le mot lui-même, qui a passé en Italie de Sicile, a été importé en Sicile par les Normands et répond à l'ancien français *estrabot* ou *estrambot* ; mais il pense que le mot seul a été emprunté, et que le *strambotto* sicilien a toujours été une petite poésie amoureuse (et non satirique comme l'*estrabot*). Ce nom d'*estrabot*, provenant de strambum (pour strabum) et désignant une forme quelque peu « boiteuse », avait sans doute sa raison d'être en français (on ne connaît pas la forme de l'*estrambot*), mais ne l'a pas gardée en sicilien ; car M. D. n'admet pas l'hypothèse que j'ai émise au sujet d'une forme primitivement irrégulière (ABAB + *coda* variable), mutilée dans le nord, diversement régularisée en Sicile et en Toscane. Je n'oserais dire que tout cela soit démontré, mais c'est au moins plausible, ingénieux et fort bien présenté. M. O. cherche ensuite à établir que le *strambotto* sicilien (ABABABAB) est la source de l'*ottava rima* toscane, du sonnet et d'autres formes encore, et il le rend très vraisemblable. Son mémoire est sous tous les rapports à recommander à ceux qui étudient l'histoire de la poésie et de la versification italiennes. — G. P.

Poema del Cid, nueva edición por Ramón MENÉNDEZ PIDAL. Madrid, Ducazcal, 1898, gr. in-8, IV-113 p. — M. Menéndez Pidal nous donne ici une reproduction absolument fidèle du ms. du célèbre poème, accompagnée de notes purement paléographiques. C'est fort précieux, et nous en remercions le savant professeur ; mais nous espérons que ce n'est que le prélude de l'édition critique et commentée que nous attendons de lui.

Cornell University Library. Catalogue of the Dante Collection presented by Willard Fiske, compiled by Theodore W. KOCH. Part I. Dant's Works. Ithaca, New-York, 1898. In-8, IV-91 p. — Première partie du catalogue d'une collection dantesque comme il n'en existe sans doute guère d'autre au monde. Ce premier fascicule contient la bibliographie des œuvres du poète (texte et traductions). Viendront ensuite les ouvrages sur Dante, puis l'iconographie et des index. Exécution excellente et qui fait le plus grand honneur à M. Koch et à l'université à laquelle il appartient.

G. VANDELLI, *Appunti intorno ad antiche versioni italiane della* « Historia de preliis ». Florence, 1898, in-8 (pp. 19 à 34 d'une *Miscellanea* publiée pour les noces Rostagno-Cavazza), — M. Vandelli décrit et fait connaître par un extrait un manuscrit fragmentaire d'une version en prose italienne de l'*Historia de præliis*. Ce manuscrit est maintenant à la Bibliothèque royale

de Berlin, mais il appartenait naguère à la Bibliothèque Riccardi à Florence, où l'éditeur des minnesinger, Fr. von der Hagen, le vit. C'est de même que le ms. 1361 du Vatican (*Aspremont*) est passé de Rome à Berlin, ayant, dans l'intervalle, fait partie des collections privées dudit professeur (voy. *Romania*, XIX, 202, note 1). La version italienne de l'*Historia de prœliis* que contient le ms. volé à la Riccardiana est fort différente de celle qu'a publiée Grion en 1872. A propos de cette dernière, M. Vandelli dit en note qu'il y a des arguments solides pour la faire dériver du français et non du latin. Je serais curieux de connaître ces arguments. J'ai comparé de très près le texte publié par Grion avec l'*Historia de prœliis* et avec la version française de cet ouvrage ; j'ai fait de nouveau la même comparaison à l'occasion du morceau imprimé par M. Vandelli en regard du texte de Berlin, et j'affirme encore une fois que la version italienne est faite sur le latin et non sur le français. — P. M.

Deux patois des Alpes-Maritimes italiennes. Grammaires et vocabulaires méthodiques des idiomes de Bordighera et de Realdo, par Christian GARNIER, Paris, Leroux, 1898. Gr. In-8, 107 p. — Cet opuscule a été publié après la mort de l'auteur, décédé le 4 septembre dernier, à la suite d'une longue maladie au cours de laquelle il ne cessait de poursuivre des études qu'il n'espérait pas conduire bien loin. Il faut ajouter que Chr. Garnier ne s'occupait de linguistique que par occasion : il était, comme il le dit lui-même, géographe. La linguistique n'était, pour lui, qu'une science auxiliaire de la géographie. Ces circonstances expliquent et excusent le caractère fragmentaire et, à certains égards, indécis, de cet essai, qui conservera sa valeur comme recueil de matériaux et de documents. Le système de notation est entièrement propre à l'auteur. Il n'est pas le meilleur qu'on puisse imaginer, toutefois il paraît suffisant. L'ordre suivi dans l'exposé est l'ordre, en quelque sorte classique, des parties du discours; il y a peu sur la phonétique proprement dite, mais le linguiste pourra, en une certaine mesure, combler les lacunes, à l'aide des exemples cités et des deux vocabulaires; ces derniers sont disposés par matières, comme les anciens *nominalia*. Realdo, situé dans la montagne, à une trentaine de kilomètres au nord de Bordighera, en une région très peu fréquentée, a, naturellement, conservé un vocabulaire plus pur que Bordighera. Chr. Garnier, qui habitait, comme on sait, Bordighera, où son père possédait une villa, a dû se faire aider pour le patois de Realdo, par un habitant du pays, M. Giovanni Lanteri. Sachons-leur gré à tous deux de nous avoir renseignés sur un patois beaucoup moins accessible que celui de Bordighera, et qui présente des caractères intéressants. Nous manquions absolument d'informations sur le langage de cette région; ce qu'on trouve de plus approchant dans les *Parlari italiani* de Papanti est un spécimen de Tende (p. 208). On a aussi un spécimen de Briga, qui est voisin de Realdo, mais il est, croyons-nous, inédit (voir *Romania*, XXIV, 546, note). Que le patois de Realdo offre des traits particuliers, on ne saurait le nier; toutefois, il y a une singulière exa-

gération à dire que ce patois est « sans aucun rapport avec le piémontais ni avec le ligure ». Mais, encore une fois, cet utile travail n'est pas l'œuvre d'un linguiste.

Les Fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge, par Léopold Hervieux. Jean de Capoue et ses dérivés. Paris, Didot, 1899, in-8, II-787 p. — M. Hervieux termine son *Corpus* des fabulistes latins par ce cinquième volume, dont le titre n'est pas tout à fait exact, car le *Novus Esopus* de Baldo n'est pas tiré du *Kelila et Dimner* de Jean de Capoue, et le *Liber Calile et Dine* de Raimond de Béziers n'en est tiré qu'en partie. La réimpression du livre de Jean de Capoue, après l'édition de J. Derenbourg, n'aurait été utile que si elle avait été faite sur les manuscrits, inconnus à Derenbourg; mais M. Hervieux s'est contenté, comme son prédécesseur, de reproduire un exemplaire de la vieille édition gothique. Il a au contraire sensiblement amélioré le texte des fables de Baldo, imprimé jadis par Éd. du Méril. La partie vraiment nouvelle du livre est l'édition de Raimond de Béziers, qui sera la bienvenue auprès des savants qui s'occupent de l'histoire du *Kalilah et Dimnah*. Elle prête d'ailleurs, ainsi que l'Introduction de M. H., à des critiques dont l'exposition est à sa place ailleurs que dans la *Romania*. Voyez un article paru dans le *Journal des Savants*, du mois d'avril; un autre paraîtra prochainement dans le même recueil sur les manuscrits du livre de Jean de Capoue.

Ludovic Legré. *La Botanique en Provence au XVIe siècle. Hugues de Solier*. Marseille, 1899. In-8, 45 p. — H. de Solier fut un médecin botaniste qui en son temps eut beaucoup de réputation. Né à Saignon (arr. d'Apt), il voyagea beaucoup dans le sud de la France et s'établit à Grenoble où il mourut. Sa mort, dont la date est incertaine, doit être postérieure à 1565. Il est surtout connu par ses commentaires sur le médecin grec Aetius (*Aetii, medici græci... tetrabibos... Accesserunt in duos priores libros quos de simplicibus scripsit, scholia, rei medicæ studiosis plurimum profutura, per Hugonem Solerium sanionensem, medicum, nunc primum in lucem edita*. Lugduni, MDXLIX). Dans ces scholies, Hugues de Solier donne la synonymie italienne, française, dauphinoise et provençale des plantes que mentionne Aetius. M. Legré, après avoir réuni et combiné tous les renseignements que l'on possède sur l'auteur, a extrait des *scholia* les noms de plantes provençales, donnant en une première colonne les noms mentionnés par Aetius (d'après la version latine), dans une seconde les noms correspondants d'après Linné, enfin dans une troisième les formes provençales auxquelles il joint d'intéressants commentaires. Un index alphabétique de ces noms provençaux eût complété utilement cette intéressante publication.

Frédéric Godefroy. *Lexique de l'ancien français*, publié par les soins de MM. J. Bonnard, Am. Salmon. Fascicule I (A-Chatons). Paris et Leipzig, Welter, 1898, gr. in-8, 80 p. (l'ouvrage sera complet en dix livraisons formant un volume). — Le plan de ce lexique a été conçu par Godefroy lui-même qui en avait commencé l'exécution et même l'impression;

en le continuant, MM. Bonnart et Salmon ont dû se conformer à ce plan. L'ouvrage est destiné non aux philologues, mais à ceux qui veulent lire de l'ancien français : il se borne à donner la traduction des mots, en supprimant les exemples. Il peut toutefois servir aux travailleurs qui n'ont pas chez eux le grand *Dictionnaire*, comme index des articles qui y sont contenus et qu'ils pourront aller consulter dans une bibliothèque. Nous n'avons pas examiné avec soin le premier fascicule, dont la publication et la mise en vente ont été retardées par des difficultés diverses, et qui est sans doute presque entièrement de Godefroy. Il faut souhaiter que par la suite les éditeurs revoient soigneusement l'ouvrage et corrigent bien des traductions erronées ou contestables du *Dictionnaire*. Nous noterons que le *Lexique* contient un assez grand nombre de mots qui ne sont pas dans le *Dictionnaire* et qui se trouveront sans doute dans le *Supplément* que Godefroy avait commencé et que ses continuateurs augmentent tous les jours. Les auteurs du présent *Lexique* ont bien fait (ce qu'avait omis Godefroy) de marquer ces mots d'un astérisque.

KRAUSE, *Zum Barlaam und Josaphat de Gui von Cambrai*. Berlin, Gaertner, 1899. In-4, 30 p. (Programme du Gymnase Frédéric-Werder à Berlin). — Ces trente pages contiennent un assez grand nombre de corrections à l'édition du *Barlaam et Josaphat* de Gui de Cambrai que j'ai publiée en 1864 pour la Société littéraire de Stuttgart. Quelques-unes seulement reposent sur un nouvel examen du ms. ; la plupart sont suggérées par la comparaison avec l'original latin. Bien que beaucoup de ces rectifications soient acceptables, je dois dire qu'à mon avis le travail de M. Krause est sans grand intérêt. Mon édition, qui ne mérite certainement pas l'épithète « vortrefflich » que lui accorde M. Kr., est très fautive : je le sais mieux que personne. Les erreurs qu'elle renferme sont dues à cette circonstance que l'édition a été en partie imprimée alors que j'étais absent de Paris et ne pouvais collationner les épreuves sur le ms. De plus, pour plusieurs feuilles, je n'ai pas revu d'épreuves du tout. C'est donc une édition à refaire. Je la referai peut-être un jour, en mettant à profit le ms. du Mont-Cassin. Quant à faire des conjectures sur le texte tel qu'il est, c'est perdre son temps. J'aurais pu depuis longtemps, si je l'avais jugé utile, publier à cette édition un *errata* bien plus long que celui de M. Krause. — P. M.

Le Curial, par Alain Chartier. Texte français du XVe siècle avec l'original latin, publiés d'après les manuscrits par Ferdinand HEUCKENKAMP. Halle, Niemeyer, 1899, in-8, XLV-54 p. — M. Heuckenkamp se propose, comme nous l'avons déjà annoncé, de publier à nouveau les œuvres d'Alain Chartier, ce qui répond à un vrai besoin et sera extrêmement méritoire. Il commence par *le Curial*, et sa publication, outre un texte fort supérieur à ceux qu'on avait jusqu'ici, apporte à l'histoire littéraire d'intéressants renseignements. Le plus important, — dont la découverte, ou au moins l'initiative, est due d'ailleurs à M. A. Thomas, — c'est que le *Curial* n'est que la traduction d'un ouvrage latin composé non par Alain, mais, suivant toutes

les vraisemblances, par un humaniste italien appelé Ambrosius de Miliis; ce texte perd donc toute la valeur autobiographique qu'on avait voulu lui donner. M. Thomas me fait d'ailleurs observer que le ms., portant le nom d'*Ambrosius de Miliis*, d'après lequel Martene a publié le texte latin du *Curial* n'est nullement perdu, comme le dit M. H., mais se trouve encore à la bibliothèque de Tours (nº 978). Ajoutons qu'il ne faut pas tenir compte d'un post-scriptum où M. H. suppose que le Gontier auquel le *Curial* est adressé est, non Gontier Col, dont les relations avec Ambroise sont connues, mais le *Gontier* ou *Franc Gontier* héros d'une célèbre poésie de Philippe de Vitri; cela n'a aucune vraisemblance, et c'est bien Gontier Col que l'humaniste italien voulait, par sa déclamation contre la vie des cours, décourager de s'y assujettir : reste à concilier ce fait avec les dates de la vie de l'un et de l'autre. Sur l'œuvre même d'Ambroise de Miglie, qu'il admire peut-être un peu trop, M. H. fait de bonnes remarques : il aurait pu en rechercher le modèle dans le *Policraticus* de Jean de Salisbury. — Notons encore l'attribution probable, d'après un passage du *Cuer d'amour espris* du roi René et la rubrique d'un ms. de Vienne, de l'*Ospital d'amours* (cf. *Rom.*, XVI, 410 ss.) à un poète appelé Achille Caulier et natif de Tournai. — Je m'étonne que M. H., si versé dans la littérature du XVe siècle, continue à attribuer *l'Abusé en court* au roi René de Sicile : cet ouvrage doit bien probablement être restitué à un auteur appelé Charles de Rochefort (voy. *Catal. Rothschild*, t. I, nº 521); toutefois il ne peut s'agir de Charles de Rochefort, officier du duc de Bourgogne, qui mourut en 1438, car l'ouvrage a été composé en 1473; d'ailleurs si l'auteur avait été bourguignon, son livre se serait certainement trouvé dans la bibliothèque des ducs de Bourgogne, ce qui n'est pas le cas; il appartenait sans doute à la cour du roi René, d'où l'erreur. — Nous souhaitons vivement que M. H. puisse mettre à fin son importante entreprise, qu'il a conçue sur un plan très intelligent : éditions isolées de chacune des œuvres d'Alain avec tout l'*apparatus* critique, puis un volume où toutes ces œuvres seront réunies dans le texte établi, et sans *apparatus*. — G. P.

Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik. Gesammelt, durchgesehen und vermehrt von Adolf Tobler. Dritte Reihe. Mit einem Anhang : *Romanische Philologie an deutschen Universitäten*. Leipzig, Hirzel, 1899, in-8, VIII-203 p. — Il suffit de signaler cette nouvelle série des admirables *Beiträge* de M. Tobler. La plupart, ayant d'abord été publiés dans la *Zeitschrift für rom. Philologie*, ont été analysés ici; d'autres ont paru dans *l'Archiv für das Studium der neueren Sprachen* (avec lequel, par parenthèse, nous sommes bien en retard); deux ou trois étaient inédits. L'auteur y a joint un discours sur la philologie romane dans les universités allemandes dont nous avons parlé en son temps (*Rom.*, XX, 381). Dans sa préface, — outre des réflexions sur l'enseignement des langues vivantes en Allemagne qui ont plutôt un intérêt pratique et spécial, — l'auteur se justifie avec d'excellentes raisons du reproche qu'on lui adresse parfois d'être trop diffi-

cile à lire. Il faut bien comprendre que des travaux de ce genre, où un esprit pénétrant et profond a déposé le fruit de longues heures de recherches et de réflexion, ne peuvent et ne doivent profiter qu'à ceux qui les lisent avec la préparation et l'attention voulues.

J. Leite de Vasconcellos. *Notas philologicas*. II. Paris, 1898, in-8, 15 p. (extrait de la *Revue hispanique*, t. V). — Dans cette seconde série (voy. *Rom.*, XXVII, 333) de ses excellentes *Notas philologicas*, M. L. de Vasconcellos traite des points suivants : *-acho*, suffixe portugais et espagnol, de -asculum tiré de -ascum ; v. port. *almatica* pour *dalmatica* ; *assaz* non de satis mais de ad satiem ; esp. *rebelde*, non de rebellem, mais d'un **rebeldar* < *rebellitare (de même *humilde* s'explique par *humildar* < humilitare et *avecindar* est tiré de *vecindad* ; cf. d'ailleurs Baist dans *Zeitschr.*, VII, 123) ; *envès*, *revès* de inverse, reverse ; esp. port. *avos* ou plutôt *-avos*, fraction des nombres au-dessus de dix, emprunté de *ochavos oitavos* (cf. port. *quialtera* dans *tresquialteras*, formé sur *seisquialteras*) ; *berimban*, « guimbarde », peut-être du mandingue *balimbano* ; *centio* de centenum par *centëo*, *centeo* ; port. *cossorio*, « volant de fuseau », de cursorium ; port. *çujo* (écrit aujourd'hui *sujo*), « sale », de sucidum par *sucio*, *suçio*, *çusio* ; esp. port. *firme* de *firmem, parallèle à firmum (mais l'*i* au lieu d'*e* rend cette explication douteuse, voy. Cornu, *Rom.*, XIII, 289) ; *fiuza* pour un plus anc. *feuza*, de fīducia (mais la longueur de l'*i* rend inexplicable son changement en *e* ; *feuza* doit avoir été influencé par *fe*) ; port. dial. *fopa*, « flammèche », de faloppa ; port. dial. *maluta*, « lutte d'enfants », pour *uma luta* (à ce propos, l'auteur donne une liste fort intéressante des mots romans où l'article a été pris pour une partie intégrante d'un mot, ou, à l'inverse, où le début d'un mot, pris pour l'article, a été supprimé) ; *Mangualde*, nom de lieu, du nom Manualdum, comme *mangual* de manuale et *minguar* de minuare ; *pari passu*, mots latins altérés en portug. en *par e passo* (à ce propos l'auteur rappelle toute la fantastique histoire des *cantos de ledino*, genre populaire créé par la mauvaise lecture d'un vers de Christovam Fulcão, où *canto d'elle dino* a été imprimé *canto de ledino*) ; port. pop. *um hora* pour *uma hora*, par *ũa hora*, *ũ'hora* (de même en esp. *el alma* pour *el' alma*, *ela alma*) ; *xéxo* pour *sèxo* < *seixo*, « caillou » (aux exemples analogues d'assimilation de *s* initial à *ch* commençant la syllabe suivante, on peut joindre le fr. *chercher* pour *cercher*).

Philippe de Beaumanoir. *Coutumes de Beauvaisis*. Texte critique publié avec une introduction, un glossaire et une table analytique, par Ch. Salmon. Tome premier. Paris, Picard, 1899, in-8, 512 pages (*Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*). — Nous nous bornons aujourd'hui à enregistrer ce volume, qui contient la plus grande partie du texte ; nous reparlerons de cette importante publication quand aura paru, avec le second volume, l'introduction qui permettra de l'apprécier pleinement. Disons seulement qu'elle avait été entreprise par

C. Boser, si prématurément enlevé à nos études, où il promettait de se faire une belle place; il ne l'avait d'ailleurs que peu avancée quand il fut surpris par la mort.

Francesco d'Ovidio. *Note etimologiche*. Napoli, 1899, in-8, 84 p. (extrait des *Atti delle Reale Accademia di Scienze morali e politiche de Naples*, t. XX[illegible]XX). — I. *Talento*. M. d'Ovidio montre que le sens de « don, capacité », venu certainement de la parabole évangélique, s'est développé indépendamment dans le milieu ecclésiastique, en irlandais (voy. *Rom.*, XXVIII, 525) et dans le latin du moyen âge, d'où il a passé dans les langues vulgaires, peut-être d'abord en Italie; il confirme ainsi, en le précisant et en le complétant sur certains points, son précédent mémoire sur ce mot (voy. *Rom.*, XX[illegible]VIII, 173). — 2. Vén. *sculier* « cuiller ». En réalité ce mot correspond à scutellarium. — 3. *Caporale*. Ce mot a une origine analogique et peu ancienne : on peut admettre d'ailleurs en Italie un capus -oris correspondant au capum d'autres régions. — 4. *Cucire*, *Perugia*. Recherches excellentes, mais trop minutieuses pour être résumées ici, sur l'*u* < *o* et le *c* < *sj* à l'atone et à la tonique et sur les influences analogiques exercées par l'une sur l'autre. — 5. *Tronto*. On sait que le savant professeur de Naples conteste l'existence, en latin archaïque, d'une accentuation différente de l'accentuation classique, et par conséquent la survivance de cette accentuation dans certaines formes romanes. De même qu'il a expliqué *Pésaro* < Pisaurum par l'influence de *Pesarese*, *Téramo* < Interamnes par celle de *Teramese*, etc., il explique aujourd'hui le nom du fleuve *Tronto* non par une accentuation Trúentum mais par l'influence de *Trontino*, dérivé du nom de l'ancienne ville homonyme Truentum. En acceptant en général l'opinion et les raisonnements de M. d'O., nous remarquerons que, en France au moins, la persistance d'une accentuation *celtique* contraire aux lois de l'accentuation latine n'est pas contestable dans des noms comme *Gap* < Váppincum, *Mende* < *Mimāte*, Troies < Tricasses, et même dans certains noms communs comme *veltre* < vértrāgum, et que le même phénomène peut se retrouver en Italie pour des noms d'origine celtique ou étrangère. — On a expliqué l'italien *mancia*, « pourboire », par un lat. mánicia; M. d'O. essaye de le tirer d'un plur. *mance* qui répondrait au latin manicae : l'explication est visiblement forcée pour la forme et pour le sens. Il remarque en note : « Sarebbe stato ovvio ravvisare in *mancia* un gallicismo, ma il lessico francese ci si oppone energicamente, chè non ci da *bonne manche* se non per italianismo. » Cela est vrai pour l'expression *bonne manche*, reprise à l'italien au XVIe siècle, mais antérieurement on trouve en français au mot *manche* des sens qui ont parfaitement pu passer en Italie, où *mancia* n'apparaît pas, si nous ne nous trompons, avant le XVe siècle. La manche servait de bourse (voy. *Fl. et Blanc.*, I, 1875 : *Et vous en vostre mance avrés Cent onces d'or*) et pour dire « séduire quelqu'un par des présents » on disait *fourrer la manche* (comme *fourrer la bourse*, *la main*, *la paume*, *la*

patte, le poignet), voy. *Chans. du XVe s.*, p. p. G. Paris, p. 45 (et Godefroy, t. IX, s. v., *Fourrer*). Il est donc plus que probable que l'italien *mancia* est un emprunt fait au français.

ERRATA

M. Antoine Thomas nous communique l'erratum-supplément suivant aux *Variétés étymologiques* publiées dans notre dernier numéro.

BERLIN. La source de Cotgrave est Rondelet. On lit dans le texte latin du célèbre naturaliste (*Univ. Aquat. Hist. pars altera*, 1555, p. 3) « : Λεπάς a « Græcis..., a Gallis *œil de bouc*, Normanis *berdin* et *berlin*. »

BRENÈCHE. Le comte Jaubert a un article *bernâche* dont s'est inspiré M. Thibault.

CHEVASSON. Les appels de note 4 et 5 correspondent aux notes 3 et 4; la note 5 correspond à l'appel 3 et s'applique à l'article *Chenarde*.

DEGEIT. Aux exemples du mot en provençal on peut ajouter celui qui se trouve dans une chronique limousine publiée par Duplès-Agier, *Chron. de Saint-Martial*, p. 152 : « En l'an ccc xxj furent ars lous *degiets* per lous cas que lour furent soubre meys. » Une des tours de l'enceinte de Limoges s'appelait au XVIe siècle « tour *du Digiet* » (*Reg. Consul.*, II, 258); en 1497, « turris *deu Degiet* » (comm. de M. Louis Guibert). Je ne crois pas que cela puisse signifier autre chose que « tour du *Lépreux* », malgré l'affirmation de M. Ducourtieux que « les deux tours *des Déjects* » tirent leur nom des décombres amoncelés près de cette partie de la muraille (*Bull. de la Soc. arch. et hist. du Limousin*, XXXI, 181). »

LEUDE. Je me suis rencontré sans le savoir avec M. Meyer-Lübke qui, dans l'important compte rendu qu'il a publié, en 1891, du *Lat.-rom. Wœrterbuch* de M. Kœrting, dans la *Zeitschr. für österr. Gymn.*, p. 775 et s., indique une addition ainsi conçue : « licitus, ital. *lecito*, prov. *leẓda*, cat. *leuda*, esp. *leẓda*. »

PAPYRUS. M. Couraye du Parc, qui, dans un compte rendu de mes *Essais de phil. franç.* publié par le *Polybiblion* de décembre 1898, s'était inscrit en faux contre mon explication de *paveille*, et avait soutenu que ce mot et sa famille se rattachaient au verbe *paver*, veut bien m'écrire qu'il se rallie à ma manière de voir.

MEAISSE. M. Meyer-Lübke a déjà relevé le franc-comtois *mdsse* comme un représentant de mataxa dans le compte rendu cité ci-dessus.

REISSIDAR. Le fr. *soucier*, le prov. *solsidar* et leurs congénères supposent aussi un lat. pop. sollicĭtare et non sollicĭtare.

VIGNON. Le mot se trouve aussi dans le Bas-Maine : M. Dottin le note *ŭiŋõ*. (Gloss., p. 530).

— J'aurais un assez bon nombre de petites observations à faire sur l'article de M. Krüger imprimé ci-dessus, p. 421 et suiv. Voici les principales. Je connais le ms. du *Chevalier au cygne* conservé à Lyon (n° 651) et j'en ai copié la fin. Au 6e des vers publiés par M. Krüger j'ai lu *condren* et non *coudren*; c'est Condren dans le canton de Chauny (Aisne). Au v. 8, j'ai lu *qu'on ne mangeue point ne char ne venoison*, ce qui est évidemment la bonne leçon, et au dernier vers *dont* et non *done*. Le Leonard de Saint-Priest pour qui fut faite cette copie est un personnage fort connu. Il fut seigneur de *Saint-Chamond* (arr. de Saint-Étienne), et non *Saint-Chaumont*, de 1441 à 1480 environ; voir Condamin, *Histoire de Saint-Chamond* (Paris, 1890, in-4), p. 155-159. M. Krüger dit (p. 426) que des manuscrits perdus que Reiffenberg a cités d'après les inventaires de Viglius et de Sanderus « nous ne connaissons que les titres ». Nous en connaissons plus que les titres : le n° 259 de Viglius correspond aux nos 1347 et 1797 des inventaires antérieurs (1467 et 1487) publiés par Barrois. Or, ces inventaires donnent le premier vers : *Seigneur, or m'escoutés, pour Dieu et pour son nom*; ils nous donnent aussi les premiers mots du second feuillet (*Es cavernes del mont la ot habitement* et le dernier vers (*Soyent, après leurs jours es sains cyeuls coronez*), d'où il résulte que ce ms. du moins ne contenait pas la version publiée pat Reiffenberg. Et je crois qu'il en est de même du ms. 256 de Viglius (Barrois, 1386). Il est curieux de constater que ce ms. était encore à Bruxelles en 1797. Je crois qu'il serait possible de le retrouver. — Enfin M. Krüger est dans l'erreur lorsqu'il dit (p. 423) que l'ancien nom de Blamont (arr. de Lunéville) était « encore au XIVe siècle » *Blankenberg*, et que cette forme n'a été remplacée par *Blanmont*, *Blamont* qu'au XVe. Il suffit de consulter le dictionnaire topographique de la Meurthe (par Lepage) pour voir que *Blanmont* était usité dès le XIIe siècle au moins. *Blankenberg* est la forme allemande contemporaine. — P. M.

Errata du numéro précédent. — P. 245, note 5, *générale*, lis. *general*. — P. 255, l. 7 du bas, *Woller*, lis. *Wolter*. — P. 256, note 6, *tuis*, lis. *tuit*. — P. 271, l. 1, *non due*, lis. *due, non*.

Le Propriétaire-Gérant, Ve E. BOUILLON.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

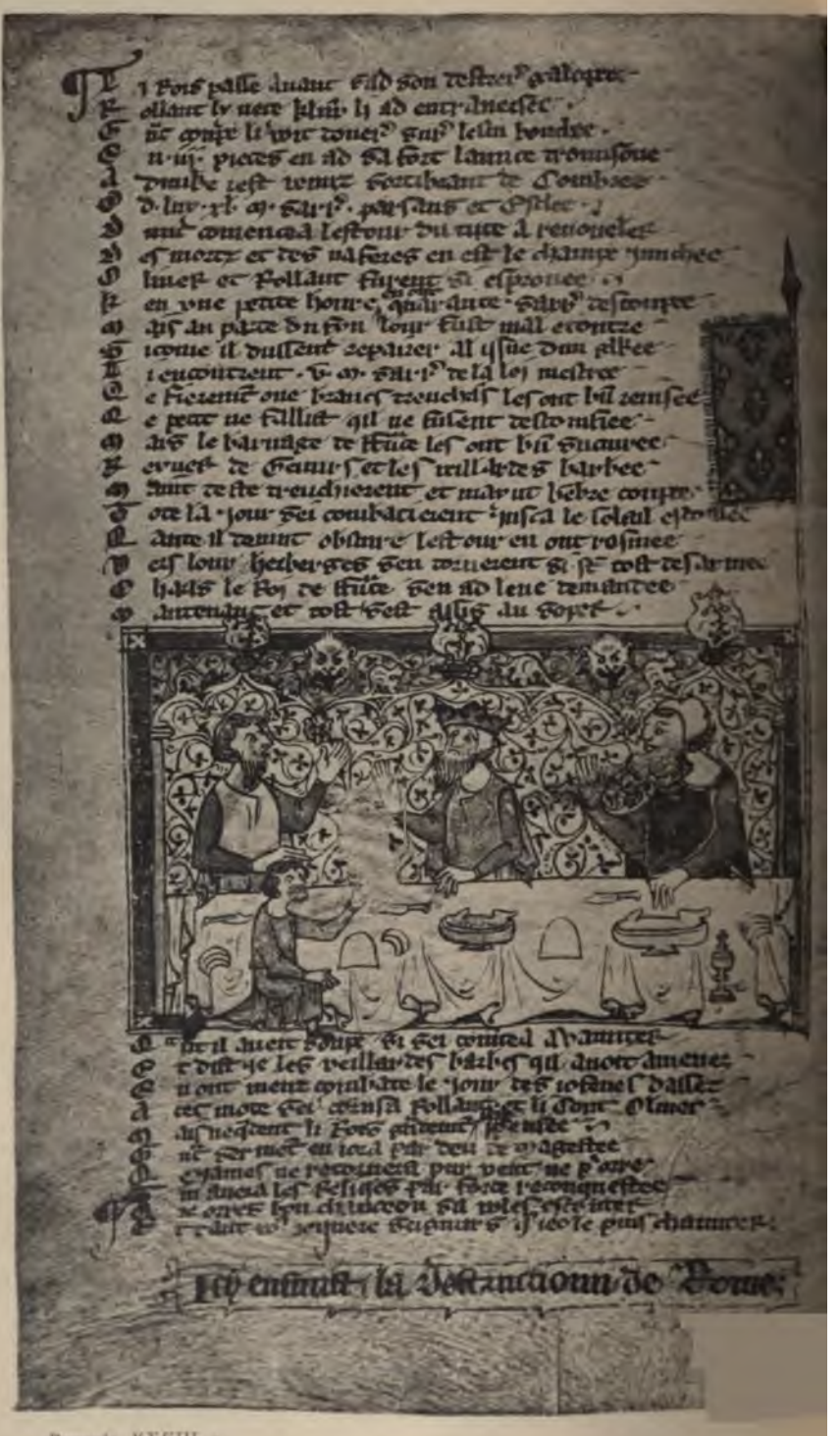

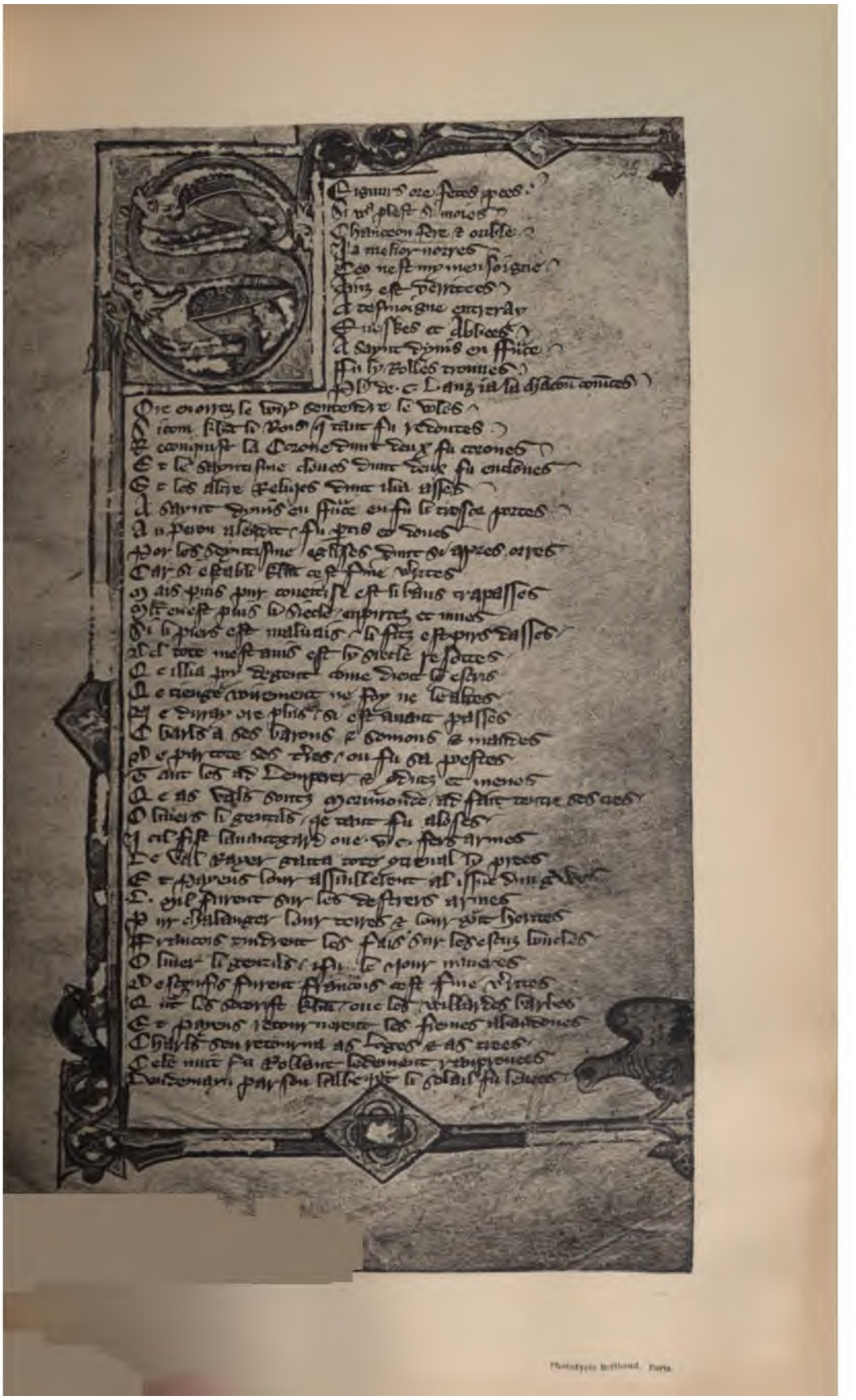

LE MANUSCRIT DE HANOVRE

DE LA

DESTRUCTION DE ROME ET DE *FIERABRAS*

M. Grœber (*Romania*, t. II, p. 1-45) a donné en 1873 une édition de la *Destruction de Rome* avec une description du ms. de Hanovre coté IV,578. J'ai profité de la présence à la Bibliothèque nationale de ce manuscrit pour en faire une étude plus complète que celle de M. Grœber et pour collationner le texte publié — et souvent, comme on le verra, imparfaitement publié — par le savant philologue allemand.

I

Le ms. de Hanovre compte 102 folios mesurant 23 × 14 cm. Ils sont numérotés de 1 à 100 : entre le folio 55 et le folio 56 d'une part, et entre le folio 95 et le folio 96 d'autre part, un folio a été arraché. Il y a en moyenne une miniature par folio. Le manuscrit contient de 1 à 24^{v} la *Destruction de Rome* et de 25 à 100^{v} la chanson de geste dite *Fierabras*. La *Destruction de Rome* est ornée de 33 miniatures; de plus, l'S initiale est enluminée. Le *Fierabras* a 70 miniatures avec de même l'S initiale enluminée. Le nombre moyen des vers est de 45 par page non enluminée et de 24 par page enluminée dans la *Destruction de Rome*, de 50 par page non enluminée et de 32 par page enluminée dans le *Fierabras*.

M. Grœber croit que le manuscrit est tout entier d'une même écriture et que les miniatures des deux poèmes sont dues au même enlumineur. Ce sont là deux questions fort importantes, que M. Grœber a résolues trop rapidement, et qui

demandent un examen approfondi. C'est en effet en se basant d'une part sur certaines difficultés, sur certaines bizarreries que présente le début du *Fierabras*, et d'autre part sur la réunion de la *Destruction de Rome* et du *Fierabras* en un seul manuscrit que M. Grœber a conclu : 1° que le *Fierabras* était la suite d'une chanson de geste qui devait être fort populaire; 2° que la *Destruction de Rome* n'était autre que cette chanson précédente.

Je n'ai pas à insister ici sur le côté littéraire de la question : les preuves que M. Grœber a cru trouver sont d'une valeur à peu près nulle. Je n'ai l'intention que d'examiner le manuscrit au point de vue paléographique.

La *Destruction de Rome* (folio 1-24^{v}) est tout entière de la même main. Elle remonte au dernier tiers du XIIIe s. et ne dépasse pas l'an 1280. La forme des *ſ* longues est très caractéristique à ce point de vue : on en trouve presque à chaque page, et la laisse des folios 18^{v}, 19^{r} a tous ses vers terminés par cette *ſ* longue. L'écriture est grosse et les vers sont serrés. Elle présente les caractères de l'écriture anglo-normande.

L'écriture du ms. de *Fierabras* — soit des folios 25-100 — date des premières années du XIVe siècle : c'est également une écriture anglo-normande. Elle est beaucoup plus fine que la première. Presque plus d'*ſ* longues; l'*s* courte et ramassée domine et est même employée d'une façon presque absolue. Enfin, si l'on compare les *explicit* de la *Destruction de Rome* et du *Fierabras*, on voit d'une façon très nette la différence des deux écritures cf. : « Icy enfinist la destruction de Rome » (f° 24^{v} *in fine*) et : « Ici est le finemant del Romance [1] de Fierenbras » (f° 100^{v} *in fine*). Confronter les lettres ou les fragments de mots ou les mots communs comme : *Rom*[*e*] — et *Rom*[*ance*], *Ic*[*y*] — et *Ic*][*i*]*finist*] — et *fin*[*emant*] pour que la diversité des écritures saute aux yeux.

---

1. M. Grœber dans sa description au lieu de *del Romance*, donne *de l'estoire*. Ces mots existent bien dans le manuscrit, mais ils sont en surcharge et d'une écriture bien postérieure. L'auteur de cette correction (XVIIe s. env.) ne comprenait pas les mots *del Romance* — qui sont encore très visibles et très lisibles — et les a remplacés par d'autres mots plus généraux et beaucoup moins intéressants.

Avant de passer à l'étude des miniatures, je voudrais dire un mot au sujet d'un fait intéressant que présente le manuscrit de Hanovre.

Le folio 68 v et le folio 69 r reproduisent deux fois le même passage. Et il y a entre les deux copies des différences de leçons telles qu'il faut supposer ou que deux scribes copiaient en même temps d'après deux manuscrits et que l'un des scribes aura par inadvertance retranscrit le passage que son compagnon avait déjà transcrit, ou qu'un seul scribe a copié ces passages sur deux manuscrits différents, ou enfin que le scribe a copié sur un manuscrit unique qui présentait déjà cette erreur. La première hypothèse (deux scribes copiant chacun un manuscrit différent) m'avait semblé la plus séduisante. Et j'avais même cru trouver une différence d'écritures entre les deux folios. Mais un examen plus attentif que j'ai fait à la Bibliothèque nationale avec MM. Gaston Paris et Paul Meyer m'a convaincu que les deux écritures étaient bien du même scribe. M. P. Meyer — dont la compétence en matière d'écriture est universellement reconnue — estime que l'apparente diversité des écritures tient à ce que les mots sont moins espacés au f° 68 v qu'au f° 69 r. Voici le morceau dont il s'agit. Je donne en texte 68 v et en note les variantes de 69 r :

68 v 1 Qe ladmirails Balans est assis au soper
2 Ceo serroit grant barnage qe li feroit lesser
3 Par foai dient li conte ore del apparaillier
4 Lors vestierent les healmes li baron chivaler
5 Es chivals sont monte ni volent delaier
6 Les lances ont seisie as hastes de pomer
7 Le pont ont fait maintenant abeisser
8 Bellement s'en issiereut bien sei sevent rangier
9 Ladmirajlle les perceut bien les veit chivalchier
10 Dire z de maltalent quida vifs esragier
11 Espaulard de Nubie en apella primer
12 Beaus nece dist ladmiraille coment purromes errer?
13 Jeo quide Franceis feront le soper refreider
14 Ore tost dist il amis ore del apparailler

Variantes de 69 r : 1 sopier. — 2 qi le ferroit lassier. — 3 ly. — 5 voldront. — 6 Lor lances, seisy. — 7 abaissier. — 8 se sont. — 9 les voit. — 10 esgagier. — 12 pensez del espleiter. — 13 Jeo qui, esfreider. — 14 apparaillier.

15 Sire dist ly payem bien fait a otreier
16 Espaulard se douba ni volt plus demorer
17 Ignelement et tost est sailis en destrer
18 Prist lesceu a son cole ni volt lance baillier
19 Et si home le suent plus de .IIII. millier
20 Espaulard voit devant le treit a .I. archier
21 En sa main tient un dart par le mi d'or mier.
22 Li turs brandi le dart qi bien se soit aider
23 Fiert le conte Rollant devant a lencontrier
24 Desuz la boucle d'or li a lescu percie
25 Tant fu fors li halbers nen a maille trenchie
26 Kuant Rollantz la veu du sanc quida changier
27 Vait ferir la payen ne le vout esparnir
28 Amont parmy son healme del espee dascier
29 Ly payen sent le coupe si ad torne le chiefs
30 Rollant voit qe la teste ne li purra trenchiers
31 Le bon destrer conceut del espee dascier
32 Antreci la copa come un raime doliver
33 Et ly et li payen ad fait jus tresbuchier
34 Ly payem fu molt fort bien se sout redrescier
35 Il ad trait lespee dunt ly poinz fu dor mier
36 Mais Rolland laprocha qe plus nel volt touchier
37 Au coler le saisi du blanc halbert dubler
38 Li quiens fu de grant force qe bien se sout aider
39 Devant ly lencoucha sor son arceon prismer
40 Arere sen repaire ni volt plus demorer
41 Quant le voit ladmirails du sanc quida ragier
42 A sa huis qil out halt comencea a huischer.
43 Poignez avant dist il noble chivaler
44 Si mon nevew enportent mult en serrai irres
45 Dunkes veissez payens apres els derangiers
46 Mais li baron de France lour sunt a lencontrers
47 Plus de .XXX. en ont mort as espeiez dasciers

---

15 payen. — 17 ou. — 18 Tint lescu. — 20 vint, trait. — 21 mayn, le dart. — 22 Ly turs esteint, qe. — 24 bocle d'or ad. — 25 ne li ad maile trenchee. — 26 quant. — 27 ly payem ne li volt esparner. — 28 espe. — 29 payem, sad, chief. — 30 Delez larceor derer lespe comencea a glacier. — 32 Le destrier encopa. — 33 ly payem. — 34 fortz, sei. — 35 lespe, poing. — 37 saisy, dobler. — 38 Ly, grantz, fortz. — 39 le coucha sur larceon premier. — 41 Ladmirals, changier. — 42 cler, huchier. — 43 Pognez. — 44 irre. — 45 Dunc, derangier. — 46 ly, encontrer. — 47 espees dascier.

48 Mult sei tindrent grantz feis li baron chivalers
49 Des mortz et des naverez font la terre junchiers
50 Si fierement chivalchent les pres et les graviers...

De même que pour l'écriture on a reconnu deux mains différentes, de même on doit attribuer les miniatures à deux artisans distincts. Il y a évidemment beaucoup de ressemblance entre les enluminures de la *Destruction de Rome* et celles de *Fierabras*, et l'art impersonnel (tout comme l'écriture d'ailleurs) du moyen âge rend la comparaison assez difficile. Mais l'enlumineur de la *Destruction* (que j'appellerai *A*) a tout ensemble plus de naïveté et plus de talent que celui du *Fierabras* (que j'appellerai *B*). L'S initiale du folio 1 est coupée verticalement en son axe par un guerrier vêtu de la broigne, appuyé sur une lance, tenant un écu à la main, et dont l'expression de défi et de mâle assurance est d'un beau mouvement. Dans le *Fierabras*, au contraire, l'S est simplement ornée de deux dragons qui reposent sur la courbe de la panse inférieure et sur la ligne médiane de cette lettre. Conception banale. Les traits caractéristiques du costume masculin et du costume féminin sont absolument les mêmes dans la *Destruction* et dans le *Fierabras* : rien d'étonnant, le costume n'ayant guère changé de la fin du XIIIe au commencement du XIVe s. Il y a d'autre part des différences très fines entre les manières d'ornementation des deux enlumineurs. *A* aime beaucoup à suspendre des figures grimaçantes à l'intersection des ogives ou aux extrémités des piédroits (cf. 3 ^v^, 8 ^v^, où il y a 5 de ces têtes grimaçantes; 18 ^r^, 21 ^r^, 24 ^v^); *B* n'emploie la figure grimaçante qu'une seule fois. *A* a souvent recours à la feuille de chou et à la fleur de lys comme plantes entrant dans le dessin d'ornement. *B* adjoint à la feuille de chou et à la fleur de lys la feuille de chêne et celle de platane (f°s 56 ^r^, 58 ^r^). Comme arbre, c'est le chêne qui a la préférence de *A* : il l'emploie 10 fois; il dessine aussi le platane et le houx; *B* préfère également le chêne, et use du platane et du houx; il a aussi le figuier et un arbre dont la feuille est une déformation de la feuille d'acanthe. *B* encadre souvent ses feuilles dans un ovale, ce qui n'arrive jamais chez *A*.

---

48 fais, ly, chivaler. — 49 De, junchier. — 50 gravier. Les vers numérotés dans les variantes 48, 49 et 50 sont au folio 69 ^v^ 1, 2, 3.

A n'a pas le moindre souci de la perspective. La miniature du f° 8 r est caractéristique à ce point de vue. A dextre, Sortibras, aussi grand que la tour du château, sonne du cor. A gauche de la tour, un Sarrasin à cheval est aussi haut que la plateforme du premier étage du château; il est à cheval sur une bête à deux pattes, et l'une de ses jambes traverse la tour. Ledit Sarrasin tient une lance qui passe entre l'épaule et l'écu d'un autre Sarrasin. Le bouclier est suspendu en l'air et tient on ne sait comme. Le troisième personnage est d'ailleurs lui-même dans une position bizarre : il a l'air d'être à cheval, mais s'il l'est il ne l'est que sur le dos de l'amiral qui — en revanche — a trois jambes. Du casque de ce singulier être sort une espèce de platane. Plus à gauche encore, un chrétien se laisse tuer par le Sarrasin tripède et joint les mains de façon que l'épée de son meurtrier passe entre les doigts et les paumes. A dextre, une église style gothique : du toit émergent une nonne, un arbre (platane), un moine, qui a la tête appuyée contre un platane, un clocher et deux chevaux. Les chevaux mangent le clocher, et de leur tête sort un chêne.

Dans *B*, au contraire (malgré bien des exceptions), on sent poindre le sentiment de la perspective. *A* par exemple ne manque point, quand il nous montre une tour de face, de dessiner l'escalier, mêlant ainsi le profil à la face. Toutes choses égales, d'ailleurs, *B* ne laisse jamais apparaître les marches de l'escalier.

Enfin *A* présente des scènes mieux composées; il y a plus d'ensemble, plus de mouvement, plus de vivacité, plus de variété et partant plus de vie dans ses scènes et dans les expressions des physionomies. Il rend avec un certain art les caparaçons des chevaux; il nous fait sentir le moelleux des draperies, des costumes ou des voiles (voile d'autel, f° 21 r). Les scènes de combat sont supérieures à celles de B (cf. 13 v, 16 v, 17 r d'une part, et 88 r, 89 r, etc., d'autre part).

Je crois qu'il n'y a pas lieu d'insister sur le coloris. Celui de *A* est plus violent; en plus *A* se sert de dorures. Mais le coloris peut avoir été fait postérieurement ou par une autre main que celle du dessinateur même.

Les deux enlumineurs serrent d'ailleurs le texte de très près, et leurs illustrations servent réellement à éclairer le poème qu'elles ornent. On peut s'en convaincre par la très brève description que j'essaye d'en faire ci-dessous :

α. Destruction de Rome.

1. [2 r] Arrivée des trois nautonniers. Balan assis sur son trône, sceptre en main, les interroge « par moult ruste fierté ».
2. [3 r] Assis à l'ombre d'un olivier, Balan, « le queor irré » — il tire sa barbe avec violence — prend conseil de Brullant de Montmiré, de Sortibran de Comibres, de Clamaton, de Mordant, d'Enbrunc, de Tempesté, de Brutans, de Parlagon, de Gaubu et de Ténebre qui se pressent à droite et à gauche de son trône.
3. [3 v] Un scribe écrit le bref, qui est plié et scellé par deux autres clercs.
4. [4 v] Arrivée de Floripas. Lucafer l'aide à descendre du palefroi. Balan annonce à sa fille qu'il a l'intention de la donner en mariage à Lucafer de Baudas.
5. [5 r] Floripas descendue de cheval frappe Lucafer. Celui-ci perd beaucoup de sang par le nez. Balan a l'air désolé. Au fond, à gauche, un jeune bachelier tient le cheval de Floripas par le mors.
6. [5 v] Départ de la flotte payenne.
7. [7 r] A droite, un château, Château-Miraour. A gauche, des païens fichent un pavillon.
8. [8 r] Sac du pays par les Sarrasins. Du haut de la tour du château, Sortibran sonne du cor (cf. p. 4).
9. [8 v] Le pape, assis sur son trône, prend conseil de ses barons.
10. [9 v] Arrivée des blessés romains qui viennent implorer l'assistance du pape. Le pape est assis sur son trône. Au fond, l'église de Saint-Pierre.
11. [10 v] Lucafer de Baudas conduit tous les prisonniers devant Balan assis sur son trône. Ils ont tous les yeux bandés. Et Balan donne l'ordre de tuer tous les chrétiens. Apparaît, au-dessus de la tête de Balan, un ange tenant la Sainte Trinité dans une nappe flottante.
12. [11 r] Savari et Garin de Pavie sur le toit de Château-Miraour.
13. [12 r] Lutte de Lucafer et de Savari.
14. [12 v] Les païens assiègent Château-Miraour; une cata-

pulte lance des pierres contre le château ; trois Sarrasins sapent les murs avec des *pikois*.

15. [13 v] Lutte du pape contre le roi de Nubie. Le pape vient d'être jeté à terre, et Savari arrive à bride abattue.

16. [14 v] Laban s'adresse au *gineor* qui est devant lui et que Sortibran tient par la main.

17. [15 r] Un Sarrasin conduit une charrette pleine de chênes et traînée par deux chevaux. Du haut du donjon, un chevalier français lance une pierre sur la charrette.

18. [15 v] Attaque de Miraour sur terre et sur mer par les Sarrasins.

19. [16 v] Lucafer vient de pénétrer par ruse dans le château. Les chevaliers français se défendent contre les Sarrasins.

20. [17 r] Les Français, Savari en tête, reviennent devant le château, qu'ils trouvent soigneusement occupé par les Sarrasins. Sortibran a planté son gonfanon sur le donjon de Miraour.

21. [17 v] Ragot frappe de sa *mace* Savari, qui s'affaisse, et dont le sang coule avec abondance.

22. [18 r] Préparation des brefs que le pape envoie au roi de Saint-Denis. A droite, un clerc assis écrit l'adresse : *Au bon roy Charles*. Au milieu, un clerc debout tient en main le bref fermé. L'adresse lisible est : *Au le boin Roy de France*. A gauche, un clerc assis plie le bref ; on ne voit de l'adresse que : *Au le Roy Cha*.

23. [18 v] Jeffroi part avec deux chevaliers pour porter les brefs du pape.

24. [19 r] Charles reçoit les brefs. Les trois messagers sont à genoux. Un clerc se tient derrière l'empereur, qui est sur le trône sceptre en main. On ne voit des brefs que l'adresse.

25. [19 v] Le portier vient offrir à Laban les clefs de Rome. Il est à genoux devant Laban assis sur son trône, sceptre en main, en sa tente.

26. [20 v] Fierenbras suivi de son armée pénètre avec tout son état-major : il tranche d'un coup de lance la tête du portier, qui est violemment détachée du tronc et qui roule devant la porte du château. Fierenbras maudit les traîtres.

27. [21 r] Le pape est étendu mort, et tirant la langue ; Fie-

renbras et Lucafer s'emparent des différentes reliques qu'un moine leur montre tour à tour. La figure du moine exprime la désolation : les deux chefs sarrasins semblent émerveillés.

28. [22 r] Départ de la flotte des Sarrasins pour l'Espagne.
29. [22 v] Gui de Bourgogne arrive devant Rome, suivi de l'armée de Charlemagne. Il porte la bannière de Charles, couverte de fleurs de lys.
30. [23 r] Charlemagne fait préparer la flotte française qui part pour l'Espagne à la poursuite des Sarrasins.
31. [23 v] Le Soudan assis sur son trône, sceptre en main, ordonne à Fierenbras de lui rapporter la tête de Charles.
32. [24 r] Arrivée des Français : la bannière de Charles, semée de fleurs de lys, est portée par Olivier. Fierenbras vient à sa rencontre.
33. [24 v] Charles assis à table. Rolland et Olivier à ses côtés. Charles exalte la conduite des « vieillards barbés » devant ses deux commensaux, qui protestent avec indignation.

β. *Fierenbras.*

1. [26 v] Fierenbras attache son cheval à un arbre, à gauche. A droite, la tente de Charlemagne : la bannière est plantée à l'entrée.
2. [27 r] Charles frappe violemment Rolland, dont le sang coule abondamment par le nez.
3. [28 v] Olivier reçoit le gant droit de Charlemagne.
4. [30 r] Fierenbras, appuyé nonchalamment contre un chêne, s'entretient avec Olivier.
5. [31 r] Fierenbras, toujours dans la même position, refuse de se battre avec un si « bas hom ».
6. [32 v] Olivier lace le heaume de Fierenbras.
7. [34 r] Lutte d'Olivier et de Fierenbras, tous deux à cheval.
8. [35 r] Fierenbras blesse Olivier à la tête.
9. [36 v] Fierenbras à cheval sur Bausant appelle Olivier et lui demande d'un air narquois quelles sont les oraisons qu'il murmure.

10. [37 r] Olivier vient de couper les liens des barils, il porte un baril à sa bouche, pendant que Fierenbras a le dos tourné.
11. [38 r] Le cheval d'Olivier est étendu mort à droite. Fierenbras est descendu de cheval. Olivier et Fierenbras commencent à lutter à pied.
12. [39 r] Charlemagne prie Jésus. A gauche, apparaît l'ange qui prédit à Charlemagne la destinée d'Olivier.
13. [40 r] Olivier tire *Baptesme* du fourreau. Fierenbras interpelle Olivier.
14. [41 v] Olivier frappe Fierenbras au côté *droit*. (Le texte porte : *Deleez le flank senestre li a le branc boté*. Erreur de l'enlumineur ou effet de perspective mal rendu ?)
15. [43 r] Olivier emporte Fierenbras sur le col de son cheval. Brullant de Montmiré accourt et brise sa lance contre l'*aubert saffré* d'Olivier.
16. [44 r] Olivier, à pied, les yeux bandés, est conduit entre quatre Sarrasins, l'un à pied en avant, un second à pied derrière lui, les deux autres à cheval derrière le second.
17. [45 r] Les Sarrasins emmènent le comte Guilmer, Berard de Montyder, Geffroy l'Angevis, et Aubri le guerrier, qui sont à cheval et ont les yeux bandés.
18. [46 r] Fierenbras est assis sous un chêne, il perd toujours son sang par le flanc *droit*. Charlemagne arrive accompagné d'un de ses barons : tous deux sont à cheval.
19. [46 v] Baptême de Fierenbras. Il est plongé dans une cuve jusqu'aux tétons. Il a couronne en tête. Milon et Turpin, crosse en main, à droite et à gauche. Charlemagne, à gauche, sceptre en main. A l'arrière-plan, un chanoine tient un missel ouvert sur lequel on lit : *te creator*.
20. [47 v] Balan, sur son trône, reçoit Brullant de Montmiré qui lui amène les quatre prisonniers, yeux bandés.
21. [48 v] Olivier et Bérard à la nage dans leur prison.
22. [49 v] Floripas assène un coup de bâton ferré sur la tête de Brutemont. Celui-ci tombe devant la porte de la prison.
23. [50 v] Marragonde est précipitée dans la mer du haut du palais par la fenêtre de la chambre de Floripas.

24. [51 v] Charlemagne assis sur le trône, sceptre en main, couronne en tête, envoie Richard de Normandie, Ogier le Danois, etc., etc., en ambassade auprès de Balan. Ces députés se pressent à droite de Charlemagne, en manifestant le peu de joie qu'ils ressentent de cette mission.
25. [52 v] Balan, sceptre en main, couronne en tête, assis sur son trône, fait mander les quinze rois Sarrasins. L'un d'eux (Moradars?) parle; les autres écoutent.
26. [53 v] Les barons sont couchés sur l'herbe, le coude appuyé sur leur écu, la lance fichée en terre, leurs chevaux derrière eux.
27. [54 v] Les chevaliers français arrivent au pont de Mautrible. Agolafre saisit par le mors le cheval du duc Naime, qui s'avance le premier.
28. [55 v] Balan assis sur son trône, sceptre en main, couronne en tête, reçoit les chevaliers français qui apportent les têtes des Sarrasins qu'ils ont tués.
29. [56 r] Balan, assis sur son trône, sceptre en main, couronne en tête, écoute les conseils de Floripas. Les prisonniers français sont derrière Floripas et l'entendent avec plaisir.
30. [57 r] Gui de Bourgogne se fait connaître à Floripas. Il se détache du groupe des chevaliers français. Floripas lui tend la main droite; un petit chien jappe contre sœur de Fierenbras. A droite, une cheminée où brûle un feu ardent.
31. [58 r] Le duc Naime saisit Lucafer et le maintient dans le feu ardent par sa main droite qui le prend au flanc, et par sa gauche qui serre le mollet droit. Au fond, Floripas et les chevaliers français gabant et riant.
32. [59 r] Du haut de la fenêtre du château, Balan vient de sauter dans le fossé. L'épée de Rolland passe, menaçante, par la fenêtre.
33. [60 r] Maupyn entré dans la chambre de Floripas se dispose à abuser d'elle, quand Gui de Bourgogne entre l'épée à la main et coupe Maupyn en deux.
34. [61 v] Les chevaliers français, Rolland en tête, se précipitent sur les Sarrasins. Rolland pourfend Tanfer. A droite, le château. Floripas sur la plate-forme du donjon.

35. [63 r] Balan, couronne en tête, devant sa tente, appuyé sur une hache; il interroge Gui de Bourgogne, qui a les yeux bandés et est maintenu par trois Sarrasins.

36. [65 r] Gui de Bourgogne, les yeux bandés, va être pendu. Un nœud coulant lui enserre le cou. La corde s'enroule autour d'un des poteaux fourchus de la potence. Rolland arrive sur Veillantif, Durandal à la main. Du haut du donjon, Floripas excite les combattants. Le cheval de Gui, à droite, attend tout harnaché le retour de son maître.

37. [66 r] Les chevaliers français rapportent le corps de Basin au château dont la porte est ouverte. Floripas est toujours sur la tour.

38. [68 r] Siège du château par les Sarrasins. Les Français jettent les objets sacrés sur la tête des Sarrasins, qui sapent les murs inférieurs avec des *pikois*. Fierenbras, à cheval avec tout son *barné*, assiste à la manœuvre.

39. [69 v] Les chevaliers français amènent au château Espaulard de Nubie. Floripas et une autre pucelle se tiennent sur la plate-forme du maître donjon.

40. [70 v] Richard et Rolland sur la tour en train de décider la sortie. Floripas les écoute.

41. [71 v] Le duc Richard part au galop. A la fenêtre, un Français (Rolland) recommande Richard à Jésus.

42. [73 r] Richard, à cheval, tranche la tête de Clarion. La tête vole par-dessus le cheval de la victime et le sang coule abondamment du tronc.

43. [74 r] Deux Sarrasins apportent à Balan le corps de Clarion. Balan, à droite, gémit de désespoir et joint les mains.

44. [75 r] Balan devant la tente donne ses ordres à un messager à tête de sanglier, qui se tient debout la lance à la main.

45. [75 v] Agolafre reçoit le messager devant la tour qui défend l'entrée du pont. Une lourde chaîne, scellée à deux poteaux, longe le pied de la tour.

46. [77 r] Richard de Normandie traverse le Flagot en suivant le cerf que Dieu a envoyé pour le sauver.

47. [78 r] Charlemagne, assis sur son trône, sceptre en main,

couronne en tête, s'entretient avec ses barons également assis.

48. [79v] Deux sommiers *troussés* sont conduits par un guide qui porte une pique (?) sur l'épaule droite. On décloue les tentes.

49. [80v] Les barons français à cheval. Richard de Normandie est descendu de son destrier; il répond aux questions que lui pose l'empereur.

50. [81r] Campement autour de Morimonde. Les chevaux paissent l'herbe autour des tentes.

51. [82r] Les chevaliers français déguisés en marchands. Ils s'adressent à Agolafre qui est devant le pont. Richard sonne du haut de la tourelle du pont.

52. [83r] Les chevaliers français, qui ont tué Agolafre, pénètrent dans la tourelle qui donne entrée sur le pont.

53. [84r] Afrikon, qui a sur l'épaule gauche sa *mace* tranchante, a la tête coupée par Charlemagne. Deux Sarrasins défendent encore la tourelle du pont, l'un avec une épée, l'autre avec une hache.

54. [85r] Fierenbras, à cheval, l'écu en main, est arrivé au pont de Mautrible. Il crie à haute voix vers la tour du pont. Les chevaliers français, vêtus de la brogne et l'épée à la main, lui répondent.

55. [86r] Charles vient de lancer à Amiote une flèche qui lui transperce le front. Les cheveux épars sur les épaules, la faux en main, Amiote laisse pendre une langue effrayante. Devant elle, trois Français morts étendus l'un sur l'autre. A l'arrière-plan, des chevaliers lancent sur Amiote des pierres énormes. Charles, au fond, à droite, se tient devant la porte de la tourelle et arme son arbalète d'une seconde flèche.

56. [87r] Balan frappe la statue de Mahon à coups de bâton. Mahon est représenté sous les traits d'un animal fantastique grimaçant, avec des cornes, une barbe de bouc, des mains de singe et des pattes à trois doigts terminées par des griffes. Sortibran indigné reproche sa conduite à l'amiral.

57. [88r] Du haut de la tour, le duc Naime montre la couronne d'épines aux Sarrasins qui attaquent le château

les uns avec des arcs, les autres avec des *pikois*, grâce auxquels ils sapent les murs. Derrière le duc Naime, Floripas brandit la croix.

58. [89 r] Rolland et Olivier jettent par-dessus le donjon les idoles des païens, Mahon et Appollin. Une catapulte lance des pierres contre les assiégés. Balan assiste avec effroi au « lancement » des idoles. Sortibran réconforte l'amiral.

59. [90 r] Du haut du donjon, les barons voient arriver l'armée de Charlemagne. Charlemagne arrive en tête, gonfanon levé.

60. [91 r] Balan et Sortibran, assis devant la tente, reçoivent Ganelon, qui vient à cheval, armé de pied en cap, et tenant le gonfanon.

61. [92 r] Les Sarrasins accourent sur leurs chevaux vers Balan qui est également à cheval. Celui-ci leur enjoint de faire armer leurs hommes immédiatement.

62. [93 r] Charles, portant le gonfanon de Saint-Denis, pourfend Sortibran. Chacun des adversaires est assisté de deux chevaliers.

63. [94 r] Mêlée générale. Brulant lance son cheval à toute randonnée contre Hugon de Millant, qu'il transperce d'un coup de lance.

64. [95 r] Les comtes partent au grand galop de la tour d'Aigremore. Floripas les regarde partir.

65. [96 v] Balan, couronne en tête, devant les fonts baptismaux, frappe l'archevêque d'un coup de poing. L'archevêque, mitre en tête, crosse en main, a le visage inondé de sang. Charles à droite de l'archevêque. Païens et barons français à droite.

66. [97 r] Ogier coupe la tête de Balan devant tous les barons assemblés.

67. [97 v] L'archevêque, crosse en main, Floripas. Charlemagne ceint le front de Gui de Bourgogne de la couronne de Balan.

68. [98 v] L'archevêque donne la croix à Charles, qui la reçoit à genoux. Derrière Charlemagne, ses barons. On reconnaît Floripas, Gui de Bourgogne (à sa couronne) et Olivier.

69. [99 v] Sire Turpin célèbre la messe devant l'autel où se

trouve le ciboire. Le Christ au-dessus du ciboire. Charlemagne, Gui de Bourgogne et un autre baron se trouvent derrière l'archevêque.

70. [100 v] Le donjon et les Sarrasins à cheval qui le regardent d'un air désolé [1].

III

Pour compléter cet article il faudrait avoir quelques renseignements sur l'histoire du manuscrit et ensuite marquer sa place parmi les manuscrits qui nous sont restés du *Fierabras*. Mais je n'ai pu trouver aucun renseignement de nature à éclaircir le premier point. Et quant à la seconde question, il m'est impossible de la résoudre actuellement, la classification demandant une étude très approfondie de tous les manuscrits, étude qui dépasserait le cadre de ce petit article. Les difficultés de cette classification ont été mises en relief par M. Friedel [2], qui, malgré ses efforts, n'est pas arrivé à un résultat décisif.

Je conclus donc simplement en faisant remarquer que les raisons paléographiques sur lesquelles s'appuie M. Grœber pour démontrer sa thèse sont inadmissibles. Les deux manuscrits sont dus à des copistes différents ou à deux séries de copistes. La *Destruction* paraît être d'une écriture plus ancienne que n'est celle du *Fierabras*. Voilà les seules conclusions qu'il soit permis de tirer de l'étude paléographique. Aller plus loin, c'est s'exposer aux assertions vagues et indémontrées qu'il faut soigneusement éviter en matière d'érudition.

IV

CORRECTIONS AU TEXTE DONNÉ PAR M. GRŒBER

9 Lawis; 10 virge; 11 luy (*taché, mais net*); 13 premierement; 17 nule darree; 18 chair; 19 luy; 28 reliqe; 29 Roy;

1. J'ai conservé dans ces brèves descriptions l'orthographe — parfois fort différente dans les autres manuscrits — des noms propres telle qu'elle se présente dans le ms. de Hanovre.

2. *Romania*, XXIV, 1-55.

36 jetee; 38 Ewe; 40 ore m'escotez; 46 monte; 48 losenger; 54 raser; 56 Sarrazins; 58 qi; 59 tresbucher; 60 Hey, millier; 61 gentz kemke; 63 la terre; 64 huy; 65 tenps; 66 roy; 67 qil, Oliver; 70 huy; 71 Roy, mier; 74 gardier; 75 Le Roialme; (*très effacé*), desqe; 76 sapier; 79 qe; 81 qe einke; 83 Pur mona; 93 An (?); 98 espies; 102 pur; 103 deci q'a; 105 galeye qe; 110 mult; 112 qe; 116 robu; 118 D'Aumarie; 121 kuant; 123 Vnkes fuir; 126 X. M.; 127 qe mult; 128 qe; 129 mult; 134 frœr; 135 di; 136 mult; 138 covent; 139 Mahonet; 144 baulivers; 145 Dusca; 148 Puis; 151 mult; 152 mult; 155 mult; 157 pur; 157 qel; 158 mult; 161 Eulzunc; 164 loliver sunt; 165 fust; 167 mult; 168 de ensi; 171 irritee; 172 guers, unt; 178 regautee; 184 mun; 190 newesqe; 197 kar; 202 Ne par; 205 [ne] Persant; 206 Qil; 211 Sarrazins arive; 212 praerie; 221 mult; 222 que; 230 Kalow; 232 emplent qe, destrer; 235 qil; 236 quidoient; 241 mult; 244 Oliver; 246 Normundi; 248 mullier; 249 lower; 250 Monpeller; 251 Volunters; 252 seignurer; 255 qe noifs en feverrer; 260 ponmer; 261 que chiet, feverrer; 265 mult; 267 Mahonet; 269 qi; 271 Pur Chals; 272 Nevewe; 275 guers; 282 qe; 288 Normundi; 294 Volunters; 295 coward; 298 Brier; 302 engrosser; 303 mult; 310 lues, qe; 313 encombrer; 314 mult; 316 mult; 317 qe; 319 herechie; 320 engrossie; 326 coverie, serfs, bullie; 327 ponme purrie; 331 qe, bailye; 332 pur; 333 mult; 335 ewe; 337 Gaiols; 346 mult; 347 mult; 348 Chambres; 351 le ment, *c.-à-d. la menthe*, ducement; 354 flurs; 355 Qi a joie use sa vie; 357 Qe soit; 360 qe eal; 362 as els, lesgarnie; 363 del; 366 lay; 367 Mahon [et]; 369 dolent; 371 pur; 373 pur, l'empeise; 375 et tot; 376 Pur; 378 fermerie; 379 chanceon mult; 384 mult; 385 sunt; 391 de or; 392 ke el; 393 q'il arivierent; 416 de brune paile rouee; 418 luez; 422 q est; 423 Fierebras son fitz; 425 busimes; 426 devant ly tumee; 429 mult; 430 dru jusca veu; 432 demie; 436 mult; 438 qil; 440 qe; 442 Conbrers; 443 seient mult; 444 Pur; 445 remeign̄; 447 n'enffant qil; 450 cristienes; 452 payens sunt arivee; 456 gwiee; 459 just; 461 Ceo, qil; 465 Gonfaynon; 467 qil; 472 queor; 475 verritee; 480 En son le Miraur; 481 mult; 482 Tot sunt; 483 verritee; 485 verraiement; 487 grantz; 494 qe; 495 des .x. desroubee; 496 ne lassierent; 499 Pur; 501 Saynt; 511 mult; 517 mult; 522 au (*paléogra-*

phiquement); 523 pur Dieu; 529 venuz; 531 moverent; 532 Ceo serra; 533 Mult; 535 qe aiomes; 536 mult; 539 parentz, Lumbardie; 541 Normundie; 548 qe; 551 Si ceste; 553 mult; 555 Qe; 556 seit, cowardie; 558 Qe, qe; 562 qe; 563 apostoille, secrie; 566 tote le; 571 blankes, com; 577 mult; 578 sunt; 580 sunt, mult; 582 sunt, assemble; 585 n'iad; 587 mult; 588 m'ert; 593 ni serromes; 600 l'apostoille mult; 601 enveierom [es]; 602 q[e] il sunt arivé(e); 607 mare, diffendi; 612 enpenne; 616 laies; 621 Mahon; 622 qe; 623 [bien] enprisoné(e); 625 qe; 630 tote; 631 Les (*paléographiquement*); 640 qil; 642 lour; 644 reigne; 645 Miraur; 646 Kuant; 648 viegnent, furee; 649 Mult, sunt; 653 mult; 654 Miraur sunt; 657 pur; 658 qe; 660 mult; 663 sunt; 664 qe hom nee; 665 s'il n'est; 666 Miraor; 667 [ki] à effacer; 669 qe; 671 sunt; 672 tres; 675 Devers, sei; 677 le grant ost; 679 qe mult; 680 si; 682 des nos; 685 oïmes mult; 686 unkes; 688 mult; 689 XV. Rois ad ove li; 690 tote luy Sarrazin jusqa; 694 Pur; 695 Qe, l'apostoille; 696 mult sunt; 697 trope; 698 monour = m'onour (*mon bien*); 700 Pur, qe; 701 requerge, seit ja; 703 Gonfainons; 706 tant qe. Sarazins; 709 qe; 711 halbers qe, gaffrez; 712 elms; 713 kuant; 716 coulez, 721 mult; 722 escuz; 723 Pur; 725 gardirent; 729 Seignurs; 730 qe; 731 gardes qe; 737 qe; 738 sunt es piez; 739 kuant; 740 mult; 741 mult; 742 gemmez; 751 qe, sanglentez; 753 qil; 755 Pur succurer, sont; 756 kuant; 757 fuie; 758 mult; 761 oirent; 764 sum^{9} = sumes; 768 possant; 772 et; 776 quareas; 781 Pur; 787 tresbuchier; 789 bien sai qe; 790 qe; 809 premer; 823 pur, tant cum; 825 einz qe; 830 broche Bachant; 832 qil firent; 834 rois, an pie; 843 qil; 844 qil; 848 qe; 849 adonke; 850 pognant; 855 coupe; 861 del gwee; 867 dampartz, plusurs; 868 le toen; 876 soul vifs; 887 Kuant; 889 ad; 890 desi qe; 891 admirais; 898 serrai; 899 qe; 903 vo gineor; 906 aleez luy pur moi quere; 913 parfonde qest; 919 baudur; 923 Qe; 931 destres; 937 jusqa; 951 Kuant; 957 power; 961 Qi; 968 d'ampartz; 969 par la mere, arive; 971 qe Dieu; 982 qe; 983 hommes; 985 qe; 987 qe il; 990 gentz; 991 piece; 996 diffaie; 999 an nuit; 1005 vo gentz; 1007 jeo; 1009 awoue; 1014 avez; 1019 homes; 1022 jusca a la; 1029 de vos Femmes de vos, qe; 1030 vostre comaundee; 1032 Erralle-ment s'en iissent; 1035 esporonent, disfaiee; 1039 en su plus;

1042 fieremant; 1044 desconfis; 1045 vist; 1046 qel; 1047 qestoit avowe; 1050 li provost; 1051 qil atteignent; 1053 sanz nule demoree; 1063 qe .III. C. sanz falsete; 1065 jusqa, si quidoit aver l'entree; 1066 la port; 1067 luy Sarrazins; 1068 Qe, la port bien clos; 1070 la vile est seisie ove Sarr. diffaiee; 1074 n'i seoms arestee; 1075 Jhesu; 1083 qe; 1084 Conte Savaris soul; 1086 nequedent; 1090 pursuye; 1091 hommes; 1092 cum; 1097 peitrine; 1102 sunt; 1103 premer; 1104 ad; 1105 Dieu eit merchie, qen; 1107 Qe soccors; 1110, 1112, 1113 qe; 1118 Et jeo le grant dist l'apostoile ore seient escriz et seelie; 1121 kuant; 1123 qe; 1124 breefs; 1126 serroms; 1130 qe perfournes; 1135 Qar mult; 1138 Qil; 1139 chastell; 1142 on su[nt]; 1145 jornes; 1146 qil sont venuz; 1149 ti barnees; 1150 Lapostoile; 1151 qe; 1163 Jhesu; 1164 reliqes; 1169 Lempur; 1174 Ladmirails i est ove ost arivee; 1175 sei; 1176 sum^{es}; 1177 pur; 1183 qe; 1184 et jeo; 1187 qil; 1190 pur, qil, qil; 1195 l'admirable (*effacé mais lisible*); 1197 grant; 1200 fees; 1203 plevee; 1204 Qil, covenant, grauntee; 1206 grant; 1207 parolle; 1210 qe fu purparlee; 1212 qe avera; 1213 jusqa; 1217 comanda, qe armer; 1218 Sarrazins; 1219 Errallement; 1220 iissent; 1221 Fierenbraz; 1225 qil, osts armee; 1226 chivalché; 1230 panture; 1234 les Sarrazins; 1234 ke vnc fu pensee (!); 1235 entrie; 1239 porpensee; 1241 qe; 1242 Fierenbras; 1243 od sa; 1246 (ajouter 21^{v}); 1248 Adunk., Fier.; 1251 abeissé(e); 1253 qil; 1255 qe; 1256 tote contreval, de gwe; 1257 est les rues; 1258 alee; 1260 mouster; 1263 trovee; 1264 brand asceree; 1268 qil; 1271 Jhesu; 1276 comandee; 1284 reliqes; 1290 Qe; 1291 feseit, verritee; 1294 qe; 1296 Fier.; 1297 dorrei, pur; 1300 tresorer; 1306 qe; 1311 toutz; 1312 tenceler; 1313 mures; 1316 reliqes; 1317 qil; 1319 tourne(e); 1321 reliqes; 1323 porté(e); 1324 reliqes; 1327 reliqes et le citee; 1331 comandez, navye; 1332 primer; 1340 et Floripas; 1341 qe; 1346 et Fierenbras; 1348 treent; 1351 Qil; 1356 de Burgoyn; 1358 France; 1359 s'en h.; 1360 lour escuz; 1361 veile; 1362 lessent; 1363 kuant, l'alow; 1364 seise; 1368 qar; 1370 qe; 1374 reliqes; 1376 Burgoyne; 1379 Cite mult grandement; 1380 Pur; 1383 si moi; 1387 Qil; 1397 qe; 1398 Charls; 1400 mult; 1402 apparaille; 1403 chival[i]ers; 1404 barnere l'en; 1405 arere gard; 1408 Qil; 1410 chivalcha; 1413 reliqes, queor irre(e); 1415

et qil; 1420 mantenant; 1421 en sa; 1423 Et Reyner; 1424 Burgoyn; 1425 qe, gwie(e); 1431 issé(e); 1432 qe; 1433 enchimine(e); 1435 Qen, ad; 1437 Qe ly; 1439 noveles; 1445 reliqes; 1446 detrenche; 1450 France, feseint; 1451 Pur; 1452 Volunters; 1453 Citee; 1456 compaignye; 1459 Errallement; 1461 asseger; 1463 Fier.; 1466 Oliver; 1470 grantz; 1471 Qe; 1473 Qe; 1474 qil; 1477 bouchee (*paléographiquement*); 1479 Combree; 1484 quarante Sarr, descoupee; 1485 econtre; 1487 mescree; 1488 trenchans; 1489 qe descomfiee; 1491 Gennes; 1492 Vembre? (pour ventre ou membre?); 1493 solail; 1497 mantenant; 1499 qe, qil; 1502 sest; 1505 reliqes.

Louis BRANDIN.

LES BIBLES CASTILLANES

III

REVISIONS D'APRÈS L'HÉBREU

Nous arrivons à la partie la plus vraiment espagnole de notre sujet, aux traductions de la Bible d'après l'hébreu. En dehors de la célèbre bible d'Albe et du Psautier d'Herman l'Allemand, nous possédons trois mss. de ce caractère. Deux d'entre eux, les mss. I. j. 5 de l'Escorial et CXXIV[1.2] d'Evora, représentent un même texte; le ms. de l'Escorial paraît dater de la seconde moitié du XIVe siècle, celui d'Evora est datée de 1429. Le troisième ms., Escorial I. j. 3, est du XVe siècle; il n'est pas sans relation avec les premiers. Nous décrirons d'abord ce dernier, qui comprend tout l'Ancien Testament.

Le ms. est décoré des armes du premier duc de l'Infantado. Son ornementation est d'un caractère exceptionnel. 65 grandes et belles peintures y représentent toute l'histoire sainte, d'Adam aux Machabées. Il n'y a rien de convenu dans ces tableaux; au contraire, on y remarque une recherche de la vérité réellement unique et une conscience parfaite. L'art chrétien n'a pas produit, durant tout le moyen âge, une œuvre de ce caractère. S'il était possible qu'un juif du moyen âge eût été peintre, on aimerait à voir ici un produit de l'art israélite. Mais en Espagne, au XVe siècle, les frontières entre l'Église et la Synagogue étaient si incertaines ! [1]

1. Sur la question, si intéressante, des mss. enluminés par les juifs, voyez le beau livre de MM. D.-H. Müller et J. von Schlosser, Die *Haggadah von*

Dans notre ms., les livres de la Bible sont rangés dans l'ordre du canon des Hébreux. Il y a à peine quelques légères infractions à l'ordre des bibles hébraïques actuelles : les Chroniques sont insérées après les petits Prophètes, et Job est placé avant les Proverbes. Les particularités de cette disposition sont celles des mss. hébreux espagnols [1]. Enfin, les Machabées sont ajoutés à la fin de l'Ancien Testament. Cette disposition des livres de l'Ancienne Alliance n'avait rien qui pût contrarier les habitudes religieuses de l'Espagne : depuis Isidore de Séville, ou plus tôt même, et jusqu'au XIe siècle, les bibles latines copiées en Espagne ont généralement été disposées ainsi.

La division des livres bibliques en chapitres offre également un caractère bien juif. Pour l'Heptateuque et pour les livres de Samuel, le nombre de ces chapitres est identique, ou à peu près, à celui des *paraschot* et des *sedarim* de la Synagogue [2]. Je ne m'explique pas bien les chiffres du reste de la Bible [3].

Les noms de personnes, excepté ceux qui sont très usités et pour lesquels l'usage fait loi, ne sont pas tirés de la Vulgate, mais de l'hébreu. Le nom de l'Éternel est traduit par Adonay; les petits Prophètes, pour me borner à cet exemple, s'appellent Hosea, Yoel, Hamos, Hobadia, Jonas, Miga el Morasty, Nahum, Habacuc, Çafania, Hagay, Sacaria, Malgui. On verra tout à l'heure les noms hébreux des filles de Job mis à la place de ceux que leur a donnés la Vulgate. Darius est Dariaves, il est roi de Maday; Cores (Cyrus) est roi de Paras [4].

Sarajevo, 2 vol. avec planches, Vienne, 1898, et comparez *Bull. Soc. Antiq. de Fr.*, 1899, p. 139.

1. Voyez H.-L. Strack, article *Kanon des A. T.*, dans la *Realencyklopädie* de Herzog et Plitt, t. VII, p. 441.

2. GEN. 12. EX. 11 (12 *par.*). LÉV. 10. NUM. 10. DEUT. 11. JOS. 16 (14 *par.*). JUGES 20 (14 *par.*). SAMUEL 35.

3. ROIS 60. ÉS. 48. JÉR. 28. EZ..... PETITS PROPH..... CHRON. 34. PS..... JOB 23. PROV. 15. CANT. LAM. ECCL... ESTH. 6. DAN. 13. ESDR. 14. MACH. 20.

4. On remarquera que le *thav* est rendu par *d* : Sabaod, Berexid, Bedleem Efrada, Rrud, Coheled, Ramadayn. Nous trouvons la même chose dans le ms. I. j. 5. Le *caph* est rendu par *g* : Miga, Malgui. *Ayn* = h; *schin* = x ou s. *Kamez* est prononcé comme *o*, *scheva* généralement, semble-t-il, comme *a*.

Quant au ms. I. j. 5, auquel le ms. d'Evora est à peu près identique, il contient les « derniers Prophètes » et les « hagiographes » dans l'ordre de la Bible hébraïque; toutefois, le livre de Ruth est placé avant le Psautier, Job se trouve avant les Proverbes, l'Ecclésiaste avant le Cantique des Cantiques et Daniel avant Esther, et Esdras est omis. Les Machabées n'ont pas été ajoutés ici. Ce ms. n'a pas conservé les chapitres anciens.

Quelles que soient les allures hébraïques de notre version, il est facile de voir qu'elle n'est pas autre chose qu'une revision, faite d'après l'hébreu, de la deuxième version castillane étudiée plus haut.

Pour permettre la comparaison et pour faire connaître cette œuvre intéressante, nous allons donner des extraits assez étendus de notre revision, en mettant en italique les mots par lesquels elle se distingue du ms. I. j. 4, qui représente la version faite sur le latin.

Ms. Esc. I. j. 3.

(Fol. 1) *Libro primero de la Brivia que es llamado Genesis e en ebrayco Berexid, en elqual ay xij capitulos.*

En *el* comiençó creo Dios los cielos e la terra, [2] e la tierra era vana e vazia, e la *escuridat* sobre la faz del abismo, e espiritu de Dios ventiscava sobre fazes de las aguas. [3] E dixo Dios : Sea luz, e fue luz. [4] E vido Dios la luz que era buena, e aparto Dios entre la luz e *entre* la tyniebla. [5] E llamo Dios a la luz dia e a la *escuridat* llamo noche. E fu tarde e fue mannana, dia uno.

[6] E dixo Dios : Sea *espandimiento* en medio de las aguas e sea apartamiento entre aguas *e aguas*. [7] E fizo Dios el *espandimiento* e parto entre las aguas que eran deiuso del *espandimiento* e entre las aguas que eran *desuso* del *espandimiento*, e fue asi. [8] E llamo Dios al *espandimiento* çielos. E fue tarde e fue mannana, dia segundo.

[9] E dixo Dios : ayuntense las aguas deyuso [1] de los çielos a un logar è *sea e paresca* la *secura*, e fue asy. [10] E llamo Dios a la *secura* tierra e al ayuntamiento de las aguas llamo mar, e vido Dios que era bueno. [11] E dixo Dios : *Hermollesca* la tierra *hermollo*, yerva *engendrante* symiente, arbol *fructal* faziente fructo a su *semejante*, que su symiente aia en el sobre la tierra, e fue asi [2]. [12] E saco la tierra *hermollo*, yerva *engendrante* symiente a su *semejante* e arbol faziente fructo que su symiente *avia* en el a su *manera*, e vido Dios que era bueno. [13] E fue tarde e fue mannana, dia tercero.

---

1. *Ms.* dexuso.
2. *Ms.* aso.

[14] E dixo Dios : Sean luminarias en el *espandimiento* de *los* cielos, para apartar entre el dia e entre la noche, e *sean por* sennales e *por plaços* e *por* dias e *por* annos. [15] E *sean por* lunbreras en el *espandimiento* de los çielos para alunbrar sobre la tierra, e fue assi. [16] E fizo Dios las dos lunbreras grandes, la lunbrera mayor para *apodestar en* el dia e la lunbrera *pequenna* para *podestar en* la noche e a las estrellas. [17] E *pusolas* Dios en el *espandedura* de *los* çielos para alunbrar sobre la tierra, [18] e para *apodestar* en el dia e en la noche e para *espartyr* entre la luz e *entre* la teniebla, e vido Dios que era bueno. [19] Fue tarde e fue mannana, dia quarto.

[20] E dixo Dios : engendren las aguas engendramiento *de* alma viva e aves volantes sobre la tierra *delante de* la faz del *espandedura* de *los* cielos.

[21] E crio Dios las *serpientes* grandes e toda alma viva que se mueven, que engendraron las aguas *a sus semejantes*.

J'ai mis en italique tous les mots qui ne sont pas la reproduction exacte du texte du ms. I. j. 4. Le lecteur au courant de l'hébreu verra aussitôt que toutes les modifications qui ne sont pas purement littéraires sont tirées d'une étude attentive du texte hébreu. Le reviseur était un hébraïsant consciencieux et instruit.

Voici un passage de la Genèse qui a une grande importance pour la théologie et dans lequel on suit le texte hébreu contrairement à la tradition de l'Église :

GEN. III, 15. E enemistad porrne entre ty e entre la muger e entre tu symiente e entre su symiente, e el te ferira en la cabeça e tu le feriras en el calcannar.

Le traducteur castillan a pu traduire fidèlement ce texte si important sans choquer absolument le sentiment religieux de ses compatriotes. En effet, saint Jérôme avait lui-même traduit : *Ipse conteret caput tuum* ; *ipsa* est une leçon postérieure, et l'Espagne, restée plus que d'autres pays fidèle aux anciens textes latins, avait conservé aussi plus de liberté pour rechercher en toute sincérité le sens du texte hébreu.

Je continue, dans quelques-uns des morceaux qui suivent, à mettre en italique les mots par lesquels notre traduction se distingue du texte qui lui a servi de base (ms. Esc. I. j. 4) :

LE DÉCALOGUE (EX., XX, 2). Yo son *Adonay* tu Dios, que te saque de tierra de Egipto, de casa de *serviçio*. [3] Non *sean a ty* ydolos otros ante mi. [4] Non fagas *a* ti doladizo, nin ninguna semejança que *ay* en los çielos de *suso* nin que en la tierra deyuso nin que en las aguas deyuso de la tierra. [5] Non les

omilles nin los sirvas, ca yo son [1] *Adonay* Dios tuyo, Dios çeloso, *remembrante* pecado de los padres sobre los fijos sobre terçeros e sobre quartos a los que me aborresçen, [6] faziente merçed a millares a mis *amigos* e a los que guardan mis mandamientos. [7] Non jures el nonbre de Dios en vano, ca non *librara Dios* al que jura el su nonbre en *falso*.....

CANTIQUE DE MOÏSE (DEUT., XXXII). Escuchad los cielos fablare e oya la tierra dichos de mi boca. [2] Goteara commo lluvia mi doctrina, destellara commo rocio el mi dicho, commo el destello sobre la yerva.....

(Fol. 124 v°) JOSUÉ. E fue despues de la muerte de Muysen syervo de Dios, e fablo el Sennor a Josue fijo de Nun.....

(Fol. 153 v°) I ROIS. E fue un omne de Ramadayn que[s] acatatur [2] del monte de Efraym, e su nonbre era Elcana fijo de Yaroham fijo de Elihu fijo de Çuf Efrady. [2] E el tenia dos mugeres, el nonbre de la una era Ana el nonbre de la segunda Pagnia [3]. E avia Pania fijos e Hana non avia fijos.....

CANTIQUE D'ANNE (ch. II). E fizo oraçion Hana *al Sennor* e dixo : [1] *Goço oy* mi coraçon *en* el Sennor, enaltesçiose el mi cuerno ant *el Sennor*. *Alargose* mi boca sobre mis enemigos, que me alegre con tu salvaçion. [2] Non ay santo *commo* el Sennor, *que* non ay *salvo* tu nin ay tan *fuerte* commo nuestro *Sennor* Dios. [3] Non *acresçentedes nin* fabledes altura altura, nin salga *gordura* de vuestra boca. Que *fuerte* de saberes el Sennor e *el santo del* son *aderesçadas las obras*. [4] El arco de los barraganes quebranta e los *cansados çinneron* fuerça. [5] *Los que eran* fartos de pan *se alquilaron* e los fanbrientos se dexaron, *fasta que* la mannera pario siete e *la acresçentadera de* fijos *fue tajada*. [6] El Sennor mata e *da vida*, faze descender a *la cueva* e faze subir. [7] El Sennor *faze enpobresçer* e *faze enrriquesçer*, *faze* abaxar e aun *faze* alçar. [8] *Faze* levantar del *polvo* el *mesquino* e del *muladar* alça al deseoso, para lo asentar con *sennores* e silla de honrra le faze heredar. Que del Sennor son los *pilares* de la tierra, e *asento* sobre ellos el mundo. [9] Los pies de sus buenos gardara e los malos en el escudo seran tajados, que non con fuerça *esçe* el omne. [10] Sennor, *sean* quebrantados *los que pelean contra el*. *Sobre ellos de* los çielos (los) *atronara*, el Sennor judgara los *atemos* (?) de la tierra e dara fortaleza a su rey e enalteçera el cuerno de su ungido.

Dans le passage qui suit, notre revision, ainsi que nous devions nous y attendre, se rattache au bon texte et corrige l'erreur des traducteurs qui ne savaient pas l'hébreu :

---

1. *Ms.* Yon so.

2. *Zophim* veut dire en hébreu « ceux qui observent, » *acatador* signifie en castillan « l'observateur. » Telle est sans doute l'explication de ce mot singulier.

3. *Ms.* Pugnia.

I Rois, III, 1. E el moço Samuel servia al Sennor ante Hely, e la profeçia del Sennor era grande, en esos dias non avia profecia declarada. [2] E fue en ese dia e estando Hely echado en su cama e sus ojos començaron a çegar, que non podia ver. [3] E el candil de Dios ante que se apagase, e Samuel dormia en el palacio del Sennor, que estava ally el arca del Sennor Dios. [4] E llamo el Sennor a Samuel e dixo : He me.... [10] E dixo Samuel ; Fabla, que ya oye tu siervo.

Ms. Esc. III. j. 3.

(Fol. 231) Esaie. [2] Oyd cielos e escuchad tierra que el Sennor fablo. Fijos que *engrandesçi* e enalteçi, e ellos erraron contra mi. [3] Conoçe buey su *criador* e asno pesebre de su *duenno*, Ysrael non cognoscio, mi pueblo non *lo* entendio. [4] Guay gente pecado[ra] e pueblo *pesado de atorcimiento, simiente de malos*, fijos dannadores. *Dexaron* al Sennor, *aborreçieron* al Santo de Ysrael, tornaronse atras. [5] Por *lo que sodes* feridos, aun *annadedes* rebello? Toda cabeça *para dolençia* e todo coraçon dolorido. [6] Desde la planta del pie e fasta la cabeça non ay en ellos sanidat, *peçilgo* e toronto e ferida *tierrna*, non fueron *espremidos* e non fueron *soldados* e non fue *enterneçido con azeyte*. [7] Vuestras tierras *despobladas*, vuestras villas *ardidas* en fuego [1], vuestras tierras delante vos est[r]annos comen a ellas, e desoladas commo trastornaçion de estrannos. [8] E remanesçera conpanna de Çion commo cabanna en vinna, commo cadahalso en cogonbral, commo villa yerma. [9] Sy non que 'l Sennor Sabaod fizo remanesçer nos remasalla, por pocas commo los de Çadon fueramos, a los de Gamorra asemejaramos.....

Cela est très loin du texte castillan traduit sur le latin, ce n'est plus une revision. Mais voici le ms. I. j. 5 de l'Escorial, suivi par le ms. d'Evora, qui nous donne un texte identique à la traduction d'après le latin. Seuls quelques noms propres au commencement indiquent une revision d'après l'hébreu. Je ne reproduis donc que les premiers mots de ce ms. :

Ms. Esc. I. j. 5.

(Fol. 1) *Capitulo primero del libro de Ysaias profeta.*

Vision de Ysayas fijo de Amos que vido sobre Juda e Jherusalem en los dias de Usiahu Yodam Acaz e Ezechias, reyes de Juda. [2] Oygan los cielos e escuchen la tierra lo que el Sennor fabla.....

Le fameux passage messianique n'a pas été retouché dans le sens de la tradition des juifs :

1. J'arrête ici la comparaison avec les anciens textes.

Ms. Esc. I. j. 3.

Es., VII, 14. Ahe la virgen prennada e parira fijo e llamaran su nonbre Emanuel. [15] Manteca e miel comera de su saber abhorresçer en lo mal e escoger en el bien.....

IX, 6. Que fijo es nasdido a nos, fijo es dado a nos, e sera la mayoria sobre su ombro, e llamara su nombre el que es maravilloso e consejero e poderoso, barragan, padre de sienpre, mayoral de paz.

Je ne reproduis pas ici le texte du ms. I. j. 5, parce qu'il est presque identique à la version faite sur le latin.

Nous avons donc ici, pour les Prophètes, deux textes, une édition nouvelle, à peine revue sur l'hébreu, de la version faite sur le latin, et une revision profonde et attentive, et qui vaut une version nouvelle, sans qu'on puisse se tromper quant au patron sur lequel elle a été taillée.

Abordons le Psautier. Il semble également être une revision du Psautier de la deuxième Bible castillane.

Les trois mss. ont le même texte.

Ms. Esc. I. j. 3 [1].

(Fol. 389) PSAUME Ier. Bienaventurado es el varon que non andudo en conselo de malos, *ni* en *camino* de pecador[e]s non *sse paro*, nin en *asentamiento* de escarnidores non *se asento*. [2] *Salvo* en la ley del Sennor su voluntad, e en su ley *comedira* de dia e de noche. [3] E sera como arbol plantado cerca *pilas* de agua, que su fruto da en su tienpo, e ssu fola non cahe, e en todo lo que faze aproveze[ra]. [4] Non *son* asy los malos, *salvo* commo la *pala* que la *enpuxa* el viento. [5] *Porende* non se levantaran los malos *en el* juyzio, nin pecadores en *conpanna* de justos. [6] Que conosçe *el Sennor el camino* de los justos, e el camino de los malos *se perdera* [2].

PS. XLI [3]. [2] Como *la çierva* que *brama cerca* las *pilas* del agua, asi la mi

---

1. Nous continuons à mettre en italique les mots par lesquels notre version diffère du ms. I. j. 4.

2. *Psalt. hebr.* : 1. *in cathedra derisorum* — 3. *transplantatum juxta rivulos* — 4. om. *a facie terrae* — 5. *Propterea* — *congregatione*.

Psalt. gall. : 1. *in cathedra pestilentiae* — 3. *quod plantatum est secus decursus* — 4. *a facie terrae* — 5. *Ideo* — *concilio*.

3. Je conserve aux Psaumes, dans l'intérêt de la comparaison, les numéros de la Vulgate, quoique nous soyons ici sur le domaine du Psautier hébraïque.

anima *bramara* a ti, Dios. [3]Cobdicio la mi anima a Dios, *al poderoso* vivo. Quando *entrare* e *vere* [1] la cara de Dios? [2].....

Ps. CI. [2]Sennor oye mi oraçion e mi *rreclamor delante de* ti *entrara*. [3]Non *encubras* tu *cara* de mi, en el dia *del angustia mia* enclina a mi tu orela, en el dia que llamare, *ayna rresponderme*. [4]Que *se atemaron* (*?*) commo fumo mis dias e mis huesos commo *brasero* se *escalentaron*. [5]Fue ferido como yerva e secose mi coraçon *a que me* olvide de comer mi pan, [6]*Con* la voz del mi *sospiro* se pego mi hueso a mi carne. [7]Asemejeme al pellicano del desierto, so commo *cochillo* del desierto. [8]*Afinqueme* e so como paxara *que esta* sola sobre *el techo*..... [9]

Ps. CXXXVI. Sobre los rrios de Bavilonia alli nos asentamos e aun lloramos, quando nos nenbramos de Sion. [2]Sobre los montes (*sic*) que avia en meytad della colgamos nuestros estrumentos. [3]Que alli nos demandaron los que nos cativan palabras de cantar o de nuestros llantos : Alegria cantadnos del canto de Sion. [4]Commo cantaremos el cantar del Sennor en tierra estranna? [5]Si te olvidare Jherusalem, olvidese la mi diestra. [6]Apeguese mi lengua a mi paladar, si non me nenbrare de ti, si non alçare a Gerusalem sobre cabeça de mi alegria. [7]Acuerdate Sennor a los fijos de Edom del dia de Jherusalem, los que dixieron : Descobrid, descobrid el cimiento que ay en ella. [8]Conpanna de Bavilonia la rrobada, bienaventurado es el que te pechare a ti tu gualardon que gualardonaste a nosotros. [9]Bienaventurado es el que travare e enlivrare tus chequillos en la penna [4].

---

1. *Ms.* vera.

2. Le *Psalt. hebr.* traduit fort mal ici : *Sicut areola praeparata ad irrigationes aquarum*, etc. — *Ad Deum fortem vivum* est la leçon du *Ps. hebr.*, et presque tous les mss. du *Ps. gall.* ont : *fontem vivum*. — *Faciem Dei* est la leçon du *Ps.gall.* et celle de l'hébreu. On voit qu'ici le reviseur s'en tient aux leçons du *Ps. gall.*, quand elles lui paraissent plus près de l'hébreu.

3. *Ps. hebr.* : 3. *Ne abscondas* — *in die tribulationis meae* — *festina* — 4. *consumpti sunt* — *quasi frixa contabuerunt* — 7. *Assimilatus sum* — *deserti* — *quasi bubo solitudinum* — 8. *avis* — *super tectum*.

Ps. gall. : 3. *Non avertas* — *in quacumque die* — *velociter* — 4. *defecerunt* — *sicut cremium aruerunt* — 7. *Similis factus sum* — *solitudinis* — *sicut nycticorax in domicilio* — 8. *passer* — *in tecto*.

4. *Ps. hebr.* : 2. *Super salices* — *citharas* — 3. *carminis* — *affligebant* — *Laeti canite*. — 6. *gutturi* — 7. *Memento* — *dicentium : Effodite* (*bis*) — *ejus* — 8. *vastata*.

Ps. gall. : 2. *In salicibus* — *organa* — 3. *cantionum* — *abduxerunt* — *Hymnum cantate* — 6. *faucibus* — 7. *Memor esto* — *qui dicunt : Exinanite* (*bis*) — *in ea* — 8. *misera*.

Si nous comparons avec soin le texte de ces quelques passages avec les deux psautiers de saint Jérôme (*Psalterium gallicanum* et *Psalterium hebraicum*), nous verrons bientôt que notre revision forme une sorte de mosaïque, où les leçons des deux psautiers sont employées tour à tour, mais avec prédominance des leçons « hébraïques. » Nous reconnaîtrons facilement aussi la raison de cette alternance. Le reviseur a fait appel au *Psalterium hebraicum*, toutes les fois où il lui a semblé que la fidélité à l'hébreu exigeait un changement. Lorsqu'il s'agissait de peu de chose, il n'a pas cru nécessaire de modifier le texte reçu. Il lui est resté fidèle aussi lorsqu'il a eu lieu de penser que le Psautier « hébraïque » de saint Jérôme ne traduisait pas fidèlement l'hébreu : ainsi pour Ps. XLI, 2 (*Como la cierva...*). En tout cela, il faut le dire, il a fait preuve à la fois de sens pratique et d'un véritable esprit scientifique. De combien de savants du moyen âge peut-on en dire autant?

Dans la suite, nous continuons à trouver deux textes :

Ms. Esc. I j. 5.

(Fol. 166 v°) Job. *Varon era* en tierra de Us, Job *avia por* nonbre, e *era* aquel *varon santo* e derechero e temia a Dios e *apartavase* de mal. ²E nascieronle syete fijos e tres fijas. ³E era su *peguiar* .vij. l. (*sic*) oveias e dos .l. (*sic*) camellos e quinientas asnas e grand labrança ademas. E era aquel varon mayor que cuantos eran aquel tienpo. ⁴E yva[n] sus fijos e fazian convite en casa de cada uno *su* dia e enbiavan e llamavan a sus tres hermanas *a* comer e *a* bever con ellos. ⁵E *asy* commo *se* acercavan los dias del convite, enbiava Job a perçebirlos e madrugava en la mannana e *alçava sacrifiçios* a cuento de todos *ellos*. Ca dezia Job : Quiça [1] pecaron mis fijos e *denegaron* del *Sennor* en sus coraçones. *Esto tal* fazia Job todos los dias.

Ms. Esc. I. j. 3.

(Fol. 432) *Ome avia* en tierra de Huz, Job era *su* nonbre, e *era ese* omne *sano* e derechero e temiente a Dios e *tirado* de mal. ²Nascieronle siete fijos e tres fijas. ³E era su ganado siete mill ovelas e tres mill camellos e quinientas assnas e labrança grande mucho, e ese omne era mayor que todos los omnes de uriente. ⁴E yvan sus fijos e fazian convite en casa de cada uno *su* dia e enbiavan *a* llamar a sus tres hermanas *a que* comiesen e beviesen con ellos. ⁵E *era que quando se acabava* el dia del conbite, e enbiava Job e *ayuntavalos* e madrugava *por* la mannana e *alçava alçaçiones* a cuenta de todos *ellos*. Que dezia Job : Quiça pecaron mis fijos e *denostaron* a Dios en sus [c]oraçones. Asi fazia Job todos los dias.

1. *Ms.* Queça.

[6]E fue un dia, vinieron los angeles del *Sennor* para estar delante del Sennor e vino *tanbien* el *spiritu malino* entre ellos. [7]E dixo el Sennor al *espiritu maligno* : *De* donde vienes? E rrespondio el diablo al Sennor e dixo : De *conquerir* la tierra e de andar por ella.....

[6]E fue un dia *que* venieron los angeles de Dios *a* estar antel Sennor e veno *tanbien* el diablo entrellos. [7]E dixo el Sennor al diablo : Donde vienes? E rrespondio el diablo al Sennor e dixo : De *estenderme por* la tierra e de andar por ella.....

XLII, 13. E nasçironle siete fijos e tres fijas [14]e llamo nonbre de la una Yamina e nonbre de la segunda Equaçia e el nonbre de la terçera Querenami..... [16]e murio Job viejo e farto de dias.

E ovo el siete fijos e tres fijas [14]e llamo el nonbre de la una Yamima e el nonbre de la segunda Caçiha e el nonbre de la terçera Queremhafug..... [16]e murio Job vielo e farto de dias.

(Fol. 187 v°) PROVERBES. Proverbios de Salamon fijo de Davit rrey de Ysrael, [2]para saber *çiençia* e *castigo*, [3]por entender dichos de *entendimiento*, por tomar *castigo de envisamiento*, justiçia e juyzios e derechos [1], [4]*por dar* a los *torpes cordura*, *a la criatura saber e alvedrio*.....

(Fol. 436 v°) *Exenplos* de Ssalamon fijo de Davit rrey de Ysrael, [2]para saber *ciençia* e *castigo*, [3]para entender *dezir* de *entendimiento*, para tomar *castigo e seso*, justiçia e juyzio e derecho, [4]*por dar* a los *torpes cordura*, *al moço ssaber e pensamiento*.....

(Fol. 197) CANTIQUE DES CANTIQUES. Cantico de los canticos de Salamon. Besaseme de los besos de su boca, ca mejores son tus amores que vino, [2]al olor de *los* tus *olios* buenos. Unguente *fu esparzido al* tu nonbre, por *tanto* las *moças* te *quisieron*.....

(Fol. 450) *Canto de los cantos de Ssalamon*. Besaseme de los besos de su boca, que meiores son sus amores mas que vino, [2]al olor de *los* [2] *aczeytes los* buenos. *Azeyte fue vaziado*(?) *en* tu nonbre, por *ende* las *moças* te amaron.....

II, 1. Yo albahaca del llano, *rrosa* de los valles. [2]*Asy* commo la *rrosa* entrè las espinas, *tal* es la mi *compannera* entre las mugeres. [3]*Asy* como el mançano entre los arboles *del monte*, *tal* es mi *amado* entre los fijos.....

Yo so albahaca de lo llano e lirio de los valles. [2]Commo el lirio entre los espinos, asi es mi *conpaniera* entre las *duenas*. [3]Como la mançana en los arboles *del monte*, asi es mi *enamorado* entre los *omes*.....

(Fol. 130) RUTH. En los dias que judgavan los juezes.....

(Fol. 452 v°) *Rrud*. Fue en los dias que judgavan los juezes.....

---

1. *Ms*. derecheros.
2. *Ms*. Allo ordelos.

(Fol. 199 v°) LAMENTATIONS. Commo esta ssola cibdat de la mucha conpanna?.....

(Fol. 192) ECCLÉSIASTE. Palabras de Coheled fijo de David rrey de Jherusalem. [2]Vanidad de vanidades, dize *Coheled*, vanidad de vanidades, loqual todo es vanidat.....

(Fol. 212) ESTHER. E fue en los dias de Asueros, este era Asueros (*sic*), el que enrregno desde de Hodu [fasta] Cos ciento e veynte e siete çibdades.....

(Fol. 203) DANIEL. En el anno terçero en el enrregnamiento de Joachin rrey de Juda.....

IX, 24. Sc(n)tenta *setenos es pasado* sobre el tuo pueblo e sobre *la cibdat* del tu *santuario*, para *ser acabado* el *yerro* e *para atamar* (*?*) la *caida* e para perdonar el pecado e para *venir el iusto de amos los mundos* e para *atamar* (*?*) *vision e* profeçia e para ungir la santidat de los *santuarios*.....

ESDRAS. En el primero anno que enrregno Hercules [2] el rrey de Persia por conplir la palabra del Sennor segund fue por la boca de Geremias, desperto el Sennor el spiritu de Hercules rrey de Persia e fizo pasar pitgon por todo su rregnado.....

(Fol. 454 v°) *Plantos*. Como estudo sola la villa de mucho pueplo?....

(Fol. 457) *Coheled*. Palabra de Coheled fijo de Davit rrey de Gerussalem. [2]*Nada* de *nadas*, dixo *Coheled*, *nada e nadas*, todo es *nada*.....

(Fol. 461 v°) Fue en los dias de Asuero que enrreyno desde Hoda fasta Cus çiento e treynte e ssiete cibdades.....

(Fol. 468) En el anno de tres que avia enrreynado Yahoyaquim rrey de Juda.....

IX, 1. En anno de uno a Dariaves fijo de Asuero de la generaçion de Maday..... [24]*Semanas* ssetenta fue *tajado* sobre tu pueblo e sobre la *villa* de tu santitad, para acabar el *error* e *atemar* (*?*) el *pecado* e perdonar el *pecado* e traher justiçia *desienpre* e sellar *vision e* profeta e unger [1] el *santo de los santos*.....

(Fol. 477 v°) En anno de uno a Cores rrey de Paras en acabandose la palabra del Ssennor de la boca de Geremias, esperto el Sennor el espirito de Cores rrey de Paras e fizo pasar vos por todo su rreyno.....

Il est difficile, entre les deux textes que nous avons de la traduction (ou plutôt de la revision) d'après l'hébreu, de dire lequel est le plus rapproché du texte traduit sur le latin qui a servi de base à tous deux. Tour à tour l'un ou l'autre reproduit les expressions de l'original. A un verset de distance, nous devons chercher le texte le plus ancien de notre revision, tantôt dans un ms., tantôt dans l'autre. D'un autre côté, dans les

1. *Ms.* ungre.
2. Cette étrange erreur se trouve également dans le ms. d'Evora.

quelques lignes du livre d'Esdras qui viennent d'être citées, nous trouvons à deux lignes de distance, dans le ms. I. j. 5, une erreur énorme, Hercule mis à la place de Cyrus par un copiste qui ne comprenait pas le nom de *Cores*, et d'autre part un mot chaldéen, *pitgon* (édit), qui n'est pas même emprunté au texte hébreu du Ier chapitre du livre d'Esdras, et qui suffirait à prouver que le reviseur avait une connaissance plus qu'ordinaire des langues de l'Ancien Testament.

Tandis que le ms. I. j. 5 finit avec les Chroniques, le ms. I. j. 3, dans lequel ce livre figure avant les Psaumes, met à la fin de l'Ancien Testament les deux livres des Machabées, qui n'ont pourtant rien à faire avec la Bible hébraïque :

(Fol. 491 vo) Este libro es de los Macabeos e demuestra dos cosas, demuestra las batallas de los cabdiellos de los Judios con las gentes.....

Cuenta la estoria de Alixandre que fue fijo del rrey Felipo primero rrey que fue en Greçia.....

Fin : Assi la rrazon ques todavia una es agradable [a lo]s leedores. Pues aqui es acabada.

Peut-être pourrons-nous savoir le nom, non sans doute du reviseur de l'Ancien Testament, mais du moins d'un des éditeurs du texte revisé.

Dans le ms. I. j. 2, à la marge du fol. 95 vo, on lit, en tête des livres des Machabées, la note suivante :

Todos estos libros de los Macabeos e todo lo al fasta los evangelios esta en otro libro de la quinta parte, pero en el otro libro esta mas conplidamente e mas capitulos. BAENA.

Rodriguez de Castro a cru que Baena était un des traducteurs d'Alphonse X. L'écriture même de la note, qui est du xve siècle, nous avertit qu'il n'en est rien. On ne peut douter qu'il ne s'agisse du célèbre trouvère Juan-Alfonso de Baena, juif baptisé qui fut au service du roi Jean II (1406-1454) comme savant et comme poète [1]. Mais ne pourrions-nous pas trouver dans ce nom, placé à sa véritable date, une indication intéressante ? Si le juif baptisé Baena s'est inquiété de trouver un ms. complet des Machabées, il a fait la même chose que le compilateur du ms. I. j. 3 et peut-être n'est-il pas étranger, sinon à la revision

1. Rodr. de Castro, t. I, p. 267 et suiv.

d'après l'hébreu qui paraît plus ancienne, du moins à l'établissement d'un ms. tel que celui-ci. En ce cas, nous pourrions être tentés de croire que le ms. I. j. 3 a été exécuté pour le roi Jean II. Nous savons que ce prince trouvait son plaisir dans la Sainte Écriture [1], et on lui a même attribué une traduction de la Bible [2]. Mais le ms. dont nous parlons porte les armes du duc de l'Infantado et il est, par conséquent, probable qu'il a été exécuté pour ce grand personnage. En ce cas, ce serait peut-être son modèle que nous pourrions faire remonter par conjecture au roi Jean II et à son serviteur Baena.

Telle que nous la connaissons, notre version de l'Ancien Testament d'après l'hébreu affirme de la manière la plus nette son caractère de revision. Ce ne sont pas seulement les mots qui lui sont communs avec l'ancienne traduction faite sur le latin, partout où l'hébreu ne commandait pas un changement; c'est surtout l'ordonnance de la phrase qui est partout identique. Mais nous n'avons pas terminé l'étude de notre revision. Nous pouvons l'annoncer dès à présent, la fameuse bible d'Albe n'est elle-même qu'une nouvelle revision, admirablement faite, de la revision que nous venons d'étudier. Le chapitre suivant le montrera.

Ce n'est pas tout. Ceux qui étudieront la célèbre Bible de Ferrare, monument de la science israélite du XVIe siècle, y trouveront certainement, de même que dans le Pentateuque de Constantinople qui l'a précédée, des souvenirs non douteux de notre ancienne revision. Or, l'influence de la Bible de Ferrare ne s'arrête pas avec l'année 1553. Pendant bien longtemps, en Orient aussi bien que dans les Pays-Bas et ailleurs, les juifs en ont réimprimé le texte, et les protestants l'ont mise à la base de leurs versions modernes, encore en usage aujourd'hui. Il y a donc là de quoi nous engager à payer à notre première revision castillane, et même à la version imparfaite qui lui a servi de base, l'hommage d'un véritable respect.

---

1. Hernando del Pulgar, *De los claros varones de España*, cité par Villanueva, p. 10.

2. Conrad Gesner, *Pandectae*, Zurich, 1548, fol. 15 : *Audio etiam (Biblia) castiliana lingua jussu regis Joannis II olim reddita adhuc exstare.*

IV

LA BIBLE DU GRAND MAÎTRE

Je ne décrirai pas ici le splendide manuscrit, monument sans égal de l'art et de la science espagnole, qui est conservé parmi les trésors du palais de Liria, à Madrid, à côté de l'armure du comte-duc d'Olivarès, D. Gaspar de Guzman. Un meuble qui est, dit-on, du XVe siècle le renferme. Je n'ai vu ce ms. que pendant quelques moments. Pour l'objet de mon étude, il ne m'en fallait pas davantage. Pour être à même d'apprécier la science exégétique et les connaissances hébraïques du traducteur, il faudrait plus de temps qu'un voyageur n'en peut avoir, et une érudition rabbinique telle qu'un chrétien la possède rarement. Mais surtout la bible d'Albe (ou la bible d'Olivarès, car le ms. porte l'un et l'autre nom) doit faire l'objet d'une notice détaillée ; en ce moment même, elle vient d'être décrite sommairement dans le volume consacré par Mme la duchesse d'Albe aux trésors du palais de Liria. D. A. Paz y Mélia, qui joint très dignement au titre de chef de la section des mss. à la Bibliothèque nationale celui d'archiviste des maisons d'Albe et de Medina-Celi, ne m'en voudra pas de dire que, si j'ai pu me rendre compte en une heure de ce qu'est la bible d'Olivarès, c'est qu'il m'en montrait lui-même les pages les plus richement ornées et les passages les plus intéressants. Au reste, J.-L. de Villanueva a consacré à la bible d'Albe une très longue notice, qui est un véritable modèle. Ces pages sont perdues au milieu d'un livre confus et mal composé, et qui est, même en Espagne, entre très peu de mains. M. Morel-Fatio me l'a fait connaître. Grâce à cette excellente notice, on peut, sans l'avoir vue, connaître suffisamment la bible d'Albe [1]. Il est vrai que la connaissance qu'on en a prend un tout autre caractère quand on a pu du moins tourner les pages de cet admirable manuscrit.

Je dirai, en quelques mots seulement, l'histoire de notre ms.

---

1. Je ne parle pas d'un opuscule insignifiant qu'a fait paraître, en 1847, L. de Usóz (voyez, sur cet auteur, Boehmer, t. II, p. 357, et Menéndez y Pelayo, *Heterod. esp.*, t. III, p. 675).

Il suffit, pour en savoir l'origine, de lire la correspondance qui est copiée en tête du volume.

D. Luís de Guzman était grand maître de la chevalerie et ordre de Calatrava [1]. Dans la ville de Maqueda, située au nord-ouest de Tolède et qui appartenait à l'ordre de Calatrava, vivait un vassal de l'ordre, le juif maître Mosé Arragel (ou Arragil) [2]. C'est à lui que le grand maître écrivit, le 5 avril 1422, du monastère de Saint-Augustin de Tolède, pour lui commander une bible « *en romance,* » glosée et historiée. Mais lisons la lettre du grand maître [3] :

Rraby Mosé, sabed que avemos cobdicia de una bĩblia en rromance, glosada e ystoriada, loqual nos dicen que sois para la facer assy muy bastante. E a la assy demandar nos movio dos cosas, una que las biblias que oy son falladas el su rromance es muy corrupto. Segunda que los tales como nos avemos mucho nescesario la glossa para los passos obscuros..... Nos el Maestre.

Rabbi Mosé répond par une belle épître excusatoire. Après avoir exposé en regard les uns des autres les articles de la religion juive et ceux de la foi chrétienne, il montre les différences de la Bible hébraïque et de la Vulgate, surtout quant à l'ordre des livres sacrés, et il rappelle l'interdiction des images dans le décalogue. Enfin il fait l'éloge de l'étude de la Bible.

Le grand maître insiste. Il donne rendez-vous au rabbin, avec son parent maître Frey Arias de Encinas, de sang et de lignage impérial, à Saint-François de Tolède dont Encinas est gardien, et il lui promet de le *bien pagar* « en pain et en maravédis. » Daté de Tolède, 18 avril. Cette lettre est suivie de près par une autre, signée de maître Arias, adressée à *Raby Mosé amigo*. Le franciscain fait l'éloge des docteurs juifs modernes que n'a pas pu connaître, dit-il, Nicolas de Lyre, et il s'offre à fournir au rabbin les gloses et les commentaires qu'exige l'Église catho-

---

1. Sur D. Luís de Guzman et sur l'ordre de Calatrava, voyez J.-G. Dorregaray, *Hist. de las ordenes de caballeria*, t. I, Madrid, 1864, p. 321.

2. Ainsi que le fait très justement observer M. H. Dérenbourg (*Journal des Savants*, 1898, p. 666), *haragil*, en néo-hébraïque, signifie l'habile, l'expert. Dans le psaume XLV, 2 (XLIV de la Vulgate), le targoum emploie le mot *ragil* pour désigner un écrivain habile ou diligent.

3. Je tire presque toute mes citations de Villanueva, sans rien changer que quelques détails dans la transcription.

lique. Quant aux peintres qui illustreront la bible, il leur donnera pour modèle un beau ms. du trésor de la cathédrale de Tolède :

Mayormente que pues los maestros pintores seran desta cibdad, yo les fare enssennar la biblia del sagrario de la egleia mayor, que es muy bien ystoriada, e ella e la mi escriptura los enformara en lo que devan pintar e ystoriar.

Suit un récit : *Como vino el rraby a Toledo.* A chaque livre, à mesure, maître Arias envoyait au rabbin *los registros de un libro... de enformacion de ystorias e opiniones latinas e en el remanente yllu-minacion e orden aun para como assentase las ebreas opiniones.*

On lit ensuite, en tête de la bible, le prologue de R. Mosé et d'abord le chapitre Ier, où il demande à Dieu d'éclairer ses yeux pour qu'il soit préservé d'erreur. Après avoir parlé des divers sens que peut avoir un mot, R. Mosé déclare s'en rapporter, entre autres savants [1], au *muy honrrado discreto varon el tu licenciado famoso* Gonzalo Rodriguez de Ayllón, et au *pariente e primo* du grand maître, Johan Ramires (de Guzman), chevalier de l'ordre [2]. Il parle en fort bons termes de saint Jérôme et de son œuvre, en particulier de sa triple version du Psautier :

E en Madrit e en Cuellar [3] de la nuestra Castilla sson falladas dos en latin biblias muy mas conformes al ebrayco que la que oy es en la Egleia vulgar, e en poder del muy reverendo maestre Arias de Enzinas los mis ojos vieron el psalterio tres veçes en latin cada psalmo e muy divisos en el latin, e el uno de ellos muy conforme al ebraico.....

Le Psautier de la Vulgate est surtout, dit R. Mosé, profondément différent de l'hébreu, de même que Job.

Por ende, muy alto sennor, la via por mi tomada en esta trasladacion mediante la divinal gracia e del sennor reverendo maestro Arias e el reverendo maestro Johan de Zamora frayre de la orden de los pedricadores sy es en lo mas possyble concordar la Jeronima trasladacion con el ebraico....., e

1. Il y a ici, semble-t-il, dans le ms., plusieurs noms que Villanueva ne donne pas.

2. D. Vasco de Guzman, archidiacre de Tolède et cousin du grand maître, est nommé aussi, dans l'épître du grand maître, parmi les conseillers de R. Mosé.

3. Cuellar, Vieille-Castille, entre Ségovie et Valladolid.

do concordar non los pudiere, seguire sobre el ebrayco, syguiendo en el Jeronimo mandado.

Lorsqu'il y aura désaccord entre l'interprétation des juifs et celle des chrétiens, on dira : *esto dice el judio, o esto dice el cristiano*. R. Mosé cite *Raby Salamón* (Raschi), *maestre Moysen de Egipto* (Maïmonide), *el maestre de Girona* (Nahmanide), *maestre León* (probablement Lévi ben Gerson, dit Léon de Bagnols [1]), *Abenezdra e otros*.

Enfin on lit (car nous ne nous lassons pas de citer) la harangue que fit R. Mosé dans l'*ystudio* de Saint-François de Tolède le dimanche 5 novembre 1430 (?)[2] devant maître Arias de Encinas, gardien, et devant les autres seigneurs maîtres et docteurs de l'honorable et révérend *ystudio* de Saint-François de Tolède, pour soumettre son œuvre à leur examen. Un premier examen d'une partie de la Bible avait été fait dans l'université (*el ystudio*) de Salamanque par le révérend maître Johan de Zamora, de l'ordre des prêcheurs. Le discours du rabbin est rempli de choses flatteuses à l'adresse de l'ordre de Saint-François. Il est suivi de la réponse de maître Arias :

E seed bien seguro que sy a Dios place que lo de dentro de la Biblia en lo substancial responde a la su aparencia, que esta sera la mas mejor e famosa obra que en muchos regnos pueda aver..... E al presente ruego a los honorabiles padres doctores hermanos mios el doctor Frey Juan de Santa-Clara e el doctor Frey Diego de Fresno e el doctor Frey Diego de Atienza, biblico, que ellos e yo nos encargemos en 'l dicho corregimiento.

L'examen dura du lendemain lundi 6 novembre (1430?) au mois de juin, sans doute de l'année suivante (la date n'est pas certaine) [3], en présence de beaucoup de seigneurs maîtres de la sacrée théologie et de docteurs des autres ordres, de beaucoup de seigneurs de l'Église, de beaucoup de chevaliers, d'écuyers, de juifs et de Maures. Il fut continué, pendant ce long espace, tous les jours.

---

1. Identifications dues à la science de M. Israël Lévi.

2. *Anno de mill quatrocientos e treynta... annos* (Villanueva — Les dates concordent pour l'an 1430).

3. *E duro fasta... dias de junio del anno de mill e quatrocientos e treinta e... annos* (ainsi Villanueva). Je ne vois que l'année 1430 où le 6 novembre soit un lundi.

La bible elle-même est datée, à la fin (fol. 515), de la ville de Maqueda, le vendredi 2 juin 1430. Cette signature est donc antérieure à l'examen qui fut fait à Tolède.

Le ton de la correspondance entre le juif et les chrétiens est d'une rare dignité. Il y a là, du côté des chrétiens, une réelle tolérance et de très grands égards pour le juif. Mais celui-ci, quelque bien qu'il soit traité, se sent bien, même au spirituel, « vassal » de l'Église. Peut-être, au temps de D. Pedro *el cruel*, un coreligionnaire de Samuel Lévi, le grand financier du roi de Castille, aurait-il relevé plus haut la tête devant les franciscains; peut-être un juif de Tolède, au temps de la grandeur de la synagogue, ne se serait-il pas prêté à cette sorte d'interpolation de la Bible juive par les chrétiens. Il faut pourtant dire que R. Mosé apporte à ces négociations beaucoup de dignité, et qu'en réalité c'est le juif qui fait dans sa Bible une place au dogme chrétien et à l'exégèse catholique. Il y a beaucoup de convenance dans la comparaison que fait R. Mosé de l'une et de l'autre religion. Cette correspondance est tout à l'honneur des uns et des autres.

Un seul pays, au moyen âge, a pu produire une semblable manifestation de largeur et d'esprit scientifique, c'était la Castille. On ne le sait que trop, l'ère de la tolérance en Espagne fut close par la prise de Grenade.

R. Mosé a avant tout l'honneur castillan. Dans son épître excusatoire, il vante la supériorité des juifs de Castille avec un véritable orgueil :

E esta preheminencia ovieron los reyes e sennores de Castilla, que los sus judios ssubditos memorando la magnificencia de los sus sennores fueron los mas ssabios, los mas honrrados judios quantos fueron en todos los reynos de la su transmigracion en quatro preheminencias, en linage, en riqueza, en bondades, en sciencia. E los reyes e sennores de Castilla sienpre fallaron que todo o lo mas que oy los judios avemos de glossa sobre la ley e en las sus leyes e derechos e otras sciencias fue fallado compuesto por los sabios judios de Castilla, e por su doctrina oy sson regidos los judios en todos los reynos de la su transmigracion.....

Cet éloge est trop mérité pour que nous ne l'ayons pas répété ici.

Maintenant que nous connaissons l'origine de notre ms., nous pouvons dire un mot de ses destinées.

Le 18 janvier 1624, le fameux comte-duc d'Olivarès, D. Gaspar de Guzman, reçoit de l'inquisiteur général D. Andrés Pacheco licence, pour lui et pour ses descendants, de conserver cette bible en son hôtel et en sa bibliothèque, de la lire et de la faire lire aux personnes que S. Exc. signalera. Ce privilège, qu'on a pris à tort pour une donation, a été accordé au comte-duc en souvenir des services rendus à l'Église par lui et par son père, le comte d'Olivarès, ambassadeur à Rome; il est consigné dans un diplôme dont l'original a été placé en tête du volume. De la maison du comte-duc, la bible passa à celle des ducs d'Albe par l'intermédiaire de son neveu et héritier, le marquis de Carpio, et de la fille du marquis, qui épousa D. Francisco Alvarez de Toledo, 10e duc d'Albe. Sorti de la maison d'Albe par un mariage, le ms. d'Olivarès rentra, à la fin du siècle dernier, avec le titre ducal, par un nouveau mariage, dans une autre branche de la même maison, et il appartient depuis ce temps, à titre de *propriedad vinculada* ou de fidéicommis, à la *casa de Alba* [1].

La bible du grand maître est, au point de vue de l'art, un des plus beaux mss. qu'il soit possible de voir. Il est orné, au témoignage de Villanueva, de plus de 320 peintures qui souvent remplissent les marges et dont chacune est accompagnée d'une courte légende. Le dessin est assez incorrect, mais les couleurs sont d'une grande vivacité. Il y a pourtant, dans le choix même des couleurs, une tonalité à laquelle les mss. européens ne nous ont pas habitués. Il n'est pas difficile de reconnaître dans ces peintures une double inspiration; la première est chrétienne, elle est sans doute puisée dans la belle bible, aujourd'hui perdue, de la cathédrale de Tolède, que maître Arias avait mise sous les yeux de ses artistes; l'autre provient directement du judaïsme : c'est surtout dans la représentation, fort exacte, des objets du culte juif que nous la retrouvons. A cet égard, il n'y a rien de plus curieux que les deux grandes peintures qui figurent, chacune en une page entière, l'une

1. Sur les questions généalogiques relatives aux Guzman et aux Alvarez de Toledo, voyez, après Villanueva, F. Pifferer, *Nobiliario de los reinos y señoríos de España*, 2e éd., Madrid, 1857-1860, 6 vol. in-8, et D.-A. de Burgos, *Blazón de España*, t. I et IV, Madrid, 1853 et 1859, in-folio, ainsi que le Catalogue de Mme la duchesse d'Albe.

Salomon sur son trône et l'autre le premier Temple de Jérusalem. On peut citer aussi la curieuse figure qui représente Moïse montrant au peuple la loi, écrite, non sur les tables arrondies que nous fait connaître la tradition, mais sur une grande plaque formant un carré allongé. Plus belle encore est l'admirable image de dédicace qui montre le grand maître vêtu du manteau blanc de l'ordre sur lequel est cousue la croix rouge de Calatrava, et entouré des chevaliers de son ordre et de ses vassaux, et, à ses pieds, le juif, à genoux et portant sur l'épaule la rouelle rouge, qui lui présente son livre, tandis qu'aux deux côtés se tiennent les religieux franciscains et dominicains qui ont prêté leur concours à son œuvre. Aux pieds du grand maître, les chevaliers de l'ordre se livrent à l'accomplissement des œuvres de miséricorde.

Dans notre bible, les livres sacrés se suivent dans l'ordre suivant : Heptateuque, Samuel, les Rois, les 3 grands Prophètes, les petits Prophètes, Ruth, les Lamentations, le Cantique des cantiques, l'Ecclésiaste, le Psautier, Job, les Proverbes, Esther, Daniel, Esdras (avec Néhémie) et les Chroniques. Cet ordre diffère à peine de celui de la Bible hébraïque [1]. Des sommaires assez diffus se lisent en tête de tous les chapitres. De nombreuses notes, relatives au sens littéral, allégorique et moral de l'Écriture, et tirées des écrits des juifs et des chrétiens, accompagnent le texte sacré. A la fin de chaque livre nous trouvons un *colophon* rabbinique, tel que nous en voyons dans toutes les bibles masorétiques, qui nous dit le nombre des versets du livre :

(Fol. 179 v°) Son los versos de aqueste libro (Josué) 655 e sus capitolos cristianegos 24 et judiegos 19 [2]. Deo graçias.

1. Ordre des Hébreux : Hept., Sam., Rois, 3 Proph., petits Proph., Psaumes, Prov., Job, Cant., Ruth, Lam., Eccl., Esth., Dan., Esdr. (Néh.), Chron. Sur les variantes de cette disposition, dans laquelle notre ms. se rencontre sur certains points avec les bibles copiées en Espagne, voyez Strack, *Realencykl.*, t. VII, p. 441. Une note de LAM., III (Villan., p. CCVII), qui commence par les mots : *Ya deximos en 'l Psalterio*, quoique le Psautier ne vienne qu'ensuite, semble indiquer que, dans le travail de copie ou de reliure, les hagiographes ont été en partie déplacés. Cela est possible et même probable, et devra être vérifié.

2. Les Masorètes comptent 656 versets et 14 chapitres dans Josué.

(Fol. 228 v°) Son por numero los versos de aquestos dos libros de los Reyes fasta aqui (I et II Samuel) 1506, e es la su meytad do cuenta de la magica muger a quien Saul fue, o dis : la muger tenia un bezerro.

(Fol. 332) Deus graçias. Son por numero los versos de este libro de Jeremias mill e trescientos e sesanta e cinco, e los capitulos .iii. (*sic*) e segund los judios son los sus capitulos treynta e un capitulos....

Les noms propres sont tantôt pris à la Vulgate (ainsi dans l'Exode, dans les livres de Samuel et dans les Rois), tantôt et le plus souvent empruntés à l'hébreu. C'est ainsi que l'Éternel est appelé, tantôt *el Sennor*, tantôt Adonay. Dans les Nombres, les noms du latin sont corrigés d'après l'hébreu. Dans les Prophètes, le traducteur écrit Yzechiel tandis qu'il écrit Ysaias [1]. Il se tient entre l'un et l'autre usage, ne corrigeant les noms latins que lorsqu'ils ne sont pas trop usités, en quoi on doit reconnaître qu'il agit avec sagesse.

La traduction de Mosé Arragel n'est en réalité pas une version nouvelle, c'est une nouvelle revision, faite avec le plus grand soin, de la version, ou plutôt de la revision que nous connaissons déjà, et souvent aussi de l'ancienne version faite sur le latin.

C'était le droit et peut-être le devoir du traducteur de suivre une telle méthode. D. Luis de Guzman ne lui a jamais demandé une traduction nouvelle, mais simplement « une bible *en romance* » plus digne de confiance que celles qui existaient, glosée et historiée. Sa bible devait être à l'usage d'un prince de l'Église et de l'État, elle devait donc se rapprocher, le plus que le permettait la fidélité au texte original, de l'usage courant. Les versions qui circulaient à ce moment étaient déjà elles-mêmes des œuvres de science, dignes de tout respect. Au reste, la revision de Mosé Arragel fut profonde et inspirée par le meilleur esprit scientifique. Il suffira, pour en faire ressortir le caractère, de reproduire quelques passages de la bible du grand maître.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, la revision antérieure n'a pas été la seule base du travail de notre reviseur. Il s'est sou-

---

1. Remarquez la note relative au prophète Nahum :

« Este Nahum fue llamado Elcosy por la cibdat do el habitava que avia nonbre Elcos, como de Cordova Cordoves. »

vent contenté de la version faite sur le latin, sauf à la reviser lui-même avec un grand soin. Nous devrons donc rechercher, à chaque morceau cité, duquel des textes antérieurs la version de Mosé Arragel se rapproche davantage. La chose sera facile, tant les ressemblances sont grandes.

Pour le commencement de la Genèse, les mots en italique sont ceux pour lesquels la bible du grand maître diffère de l'ancienne version faite sur le latin (ms. Esc. I. j. 4).

Aquí comienza el libro primero de la Ley, en latin Genesy es llamado e en ebreyco es llamado el libro de Baresith.

En el *principio* crio *el Sennor* los cielos e la tierra, [2]e la tierra era vana e vazia, e tenebra sobre fazes del abismo, e el spiritu *del Sennor era rretraido* sobre faces de las aguas. [3]Dixo *el Sennor* : *Fecha* sea lux, e *fecha* fue lux. [4]E vido *el Sennor* la lux que buena era, e *dividio* la lux de la tiniebra. [5]E llamo *el Sennor* a la lux dia e a la tiniebra llamo noche. E fue *vespera* e fue mannana, dia uno.

[6]Dixo *el Sennor* : Sea *fecho* el firmamento en medio de las aguas, *elqual division faga de* aguas *a* aguas. [7]E fizo *el Sennor* el firmamento e *dividio de* las aguas que eran en ssomo del firmamento a las aguas que eran yuso del firmamento, e *fecho* assy fue. [8]E llamo *el Sennor* al firmamento cielos. E fue *vespera* e mannana, segundo dia.

[9]Dixo el Sennor : Juntense las aguas *que son* deyuso los cielos a un logar, *por tal que parezca* lo seco, e *fecho* fue asy. [10]E llamo *el Sennor* a lo seco tierra e a *lo en que se juntaron* las aguas llamo mares, e vido *el Sennor* que era bueno. [11]Dixo *el Sennor* : *Apunte* la tierra e *nasca* herva *que faga* simiente e arboles *fructuosos que fagan* fructa *segund de* su especia, que la su simiente en *ssy mesmos tengan en ssomo de* la tierra, e *luego* fue *fecho* asy. [12]E saco la tierra *e apunto* herva *con* simiente *segund la* su especia, e arboles *fructuosos* que su simiente *en ssy mesmos tenian segund la* su especia, e vido *el Sennor como* era bueno. [13]E fue *vespera* e fue man, el dia tercero.

[14]Dixo *el Sennor* : Sean *fechas luces* en 'l firmamento de los cielos, *lasquales division fagan* entre el dia e la noche, lasquales sean para signas e tienpos e para determinar dias e annos, [15]*las quales* seran para *luçes* en 'l firmamento de los cielos, para *que* alunbren sobre la tierra, e asy fue *fecho*. [16]E fizo *el Sennor* las dos grandes *luçes*, la mayor *lux* para *sostener* el dia e la *lux* menor para la noche *sotener*, e las estrellas. [17]*Lasquales* puso *el Sennor* en 'l firmamento de los cielos para alunbrar sobre la tierra, [18]e para *sostener* el *dia* e la noche, e para *dividir* la lux *de* la tiniebra, e vido *el Sennor* que era bueno. [19]E fue *vespera* e mannana, *el* dia quarto...

Dans les 19 versets qui précèdent, il n'y a rien, excepté trois mots qui peuvent nous ramener à un original com-

mun [1], qui soit dans la revision (I. j. 3) sans être en même temps dans l'original (I. j. 4). Il faut dire que l'un de ces trois mots, *pareẓca* (v. 9), est caractéristique. Le texte corrigé par Mosé Arragel était donc très rapproché de l'ancienne version d'après le latin. Il est pourtant assez probable que le reviseur a eu la première revision sous les yeux.

GEN., III, 15. E adverssidat e enemistad yo porne entre ti e entre la muger e entre tu semen e el su semen. El [3] en la cabeça te ferira e tu en el calcannal le feriras.

(Fol. 160) CANTIQUE DE MOÏSE (DEUT., XXXII). Escuchad los cielos e yo fablare et escuche e oyga la tierra los dichos de mi boca. [2] Desçenda e faga sennal como la plea mi ley, distille como el rruçio lo que yo dixere, e asy como las gotas pequennas sobre las ervezuelas, e asy como las grandes gotas sobre las yervas. [3] Que yo el nonbre de Dios llamo, dat la grandia a nuestro Dios.....

(Fol. 166) JOSUÉ. E fue despues que murio Moyses.....

(Fol. 195 v°) I ROIS. Fue un varon de Ramathaim Sophim.....

CANTIQUE D'ANNE [3] (I ROIS, II). Agradable es el mi coraçon con Dios, enaltescido es el mi corno con el mi Dios. Ancha es la mi boca sobre los mis enemigos, ca yo delectada so con la tu salvaçion. [2] Non ay tan santo como es Dios, que non ay fueras de ti nin es otro tan fuerte como es el nuestro Sennor. [3] Non multipliquedes en el deçir sobervias e altividades, salgan vos las gorderias de la vuestra boca, ca el Sennor de los sesos e sçiençias Dios es, e a el son preparadas las cogitaçiones. [4] Como los arcos de los barraganes sean quebrantados sobrellos e los infirmos çennidos sean de robo, [5] e los que fartos eran de pan vienen a jornaleros ser e los fanbrientos lo escusan ser e aun la previdençia de la deedat façe que la que ser mannera solia muchos fiios pare e que la que muchos fiios tenia tajada e infirmada es....

Le commencement du livre d'Esaïe me paraît être une version intermédiaire entre les deux anciens textes (I. j. 4 et I. j. 3) :

---

1. V. 6 : a aguas; 9 : parezca; 10 : que era.

2. On remarquera que, dans ce passage important, le texte hébreu est suivi, contre le texte latin, ainsi que dans Esc. I. j. 3. On fera également attention à la *lectio conflata : adverssidat e enemistad*, qui semble indiquer une revision.

3. Ce texte est extrêmement changé et presque méconnaissable, quoiqu'il paraisse avoir pour base un texte rapproché de l'ancienne version faite sur le latin.

I Rois, III, 2. En aqueste mesmo dia Hely jazia en su lugar e los sus ojos començaron a se conturbar, que ya non podia veer. 3E la candela de Dios en ante que se amatase, e Samuel yazia en el templo de Dios, ca ende era la archa de Dios.....

(Fol. 266) Aqui comiença la prophecia de Ysaias.

Vision de Ysayas fiio de Amos, que vido sobre Juda e Jerusalem en dias de Ozias, Jotham, Achaz e Ezechias, reyes de Juda. 2Oyd los cielos e escucha la tierra que el Sennor fabla : Los fiios que crie e enaltesci losquales erraron en mi. 3Cognosce el buey el su poseedor e el asno el pesebre de su duenno, e Israhel non me cognoscio nin el my pueblo non entendio. 4Gay de la gente pecadora, pueblo cargado de pecado, semen de malos, fiios dannadores. Dexaron al Sennor, blasfemaron del Santo de Israhel, retrogaronse a çaga. 5Sobre que mienbro vos feriran, sy mas tornaredes a rrebellar, que ya todas las cabeças tenedes enfermas e todos los coraçon[e]s con dolor? 6Desde la planta del pie fasta cabeça non es en el sanidat, peçilgos e livores e las llagas estan tiernas, que non fueron curadas nin tan solamente apretadas nin menos enternescidas con olio.....

Comme on le verra facilement, au v. 3, *poseedor* est dans la version ancienne (I. j. 4) et *duenno* est dans la revision sur l'hébreu (I. j. 3); au v. 4, *pecado* est d'un côté, *semen de malos* et *dexaron* de l'autre; au v. 6, *tiernas* est dans I. j. 4, *peçilgos* et *enternescidas* se retrouvent dans I. j. 3. Notre texte est un vrai damier, et la source commune, s'il n'y en a qu'une, doit occuper le milieu entre les deux textes. Je ne crois pourtant guère à cet original commun, car la compilation paraît être dans le caractère de notre reviseur comme en général de tous les reviseurs.

Es., VII, 14. Por tanto dara el Sennor el a bos signa. Abe (*sic*) que la alma conçebira e parira fiio e llamara su nonbre Emmanuel. 15Mandeca e leche comera con su sçiençia, reprobara el mal e elegira en el bien.....

Alma est écrit sur un grattage, d'une encre plus noire, mais d'une écriture contemporaine. Il y a place, sous ce grattage, pour le mot *virgen*. Nous verrons, par l'exemple de la bible de Ferrare et de la bible de l'Académie de l'Histoire, que les juifs d'Espagne tenaient à maintenir à cette place le mot hébreu, qui n'engageait en rien le dogme. Ici le dernier mot a appartenu à l'israélite. Il n'y a rien d'étonnant à ce que R. Mosé ait refusé au dernier moment d'accepter une traduction qui était intolérable pour un israélite.

(Fol. 376) CANT. [1], II. Yo so como flor del canpo e como lirio de los valles. [2]Asy como la rosa es entre los espinos, asy es la mi amiga entre las fiias. [3]Segund es el mançano en las lennas de la selva, asy es el mi querido entre los fiios.....

(Fol. 385). ECCLÉSIASTE. Palabras de Eclesiastes fiio de David rey de Jerusalem. [2]Vanidat de vanidades, dixo Eclesiastes, vanidat de vanidades, todo es vanidat.....

Cela semble être purement et simplement le texte antérieur à la revision.

(Fol. 398) PSAUME I. Bienaventurado es el varon que non andovo en conseio de malos, nin en via de pecadores non se paro, nin en cathedra de escarnescedores non se assento. [2]Salvo en la ley del Sennor es la su voluntat e que en la su ley comida de dia e de noche. [3]Con loqual sera segund el arbol plantado cerca los lagos de agua, quel su fructo da en su tienpo, e la su foia non cae, e tanto quanto façe aprovecha. [4]E los malos non son assy, salvo como el polvo que lo lieva el viento de la faz de la tierra. Por esto non se levantan los malos en el juyçio nin los pecadores en el conseio de los justos. [6]Que sabe e vee el Sennor la via de los justos e la via de los pecadores se perdera.

Ps. XLII. Segund el modo del ciervo que muylla e brama sobre las fuentes de las aguas, asy brama la mi anima [2] del Dios fuente [3] e bivo, diçiendo : Quando entrare e me aparesçere delante del Sennor?....

Ps. CI. [2]Sennor oye la mi oraçion e el mi clamor entre delante de ti. [3]Non encubras la tu cara de mi, en el dia de la mi tribulacion inclina a mi la tu oreja, el dia que llamare en breve me responde. [4]Que deffechos son commo fumo los mis dias e los mis huessos asy commo cosa quemada son secos. [5]Ferido es segund feno e seco el mi coraçon, tanto que me olvido de comer el mi pan. [6]De la voz del mi gemido se pego el mi huesso a la mi carne. [7]Reputado so al pellicano del desyerto, fecho so segund la lechuza en ala de la casa. [8]Vegilie e fecho so segund paxara solitaria en tejado.....

Ps. CXXXVI. Sobre los rios de Babilonia ende nos assentemos e lloremos, menbrandonos de Syon. [2]En los salzes de medio della colgamos los nuestros horganes. [3]Que allyn nos demandavan los que cativos nos levavan palabras de cantares, e los que nos sacaron aca en gozo, diziendo : Cantatnos de los cantares de Syon. [4]Commo cantaremos los ynnos del Sennor en terra agena? [5]Sy te olvidare Jerusalem, olvidese la mi diextra. [6]E pegueseme la mi lengua al mi paladar, si de ti non menbrare, si non sobiere a Jerusalem en el prinçipio de la mi alegria. [7]Mienbrate Sennor de los fiios de Edon del dia de

---

1. CANT., I, 1-3 semble manquer dans le ms.
2. Villanueva a certainement fait ici une omission.
3. Lisez *fuerte*, leçon de l'hébreu.

Jerusalem, que dizian : Escobrid escobrid fasta los fundamentos de ella. [8]La fiia de Babilonia la miserable, bienaventurado sera quien te pagare el tu gualardon que nos gualardonaste. [9]Bienaventurado sera el que tomare e despennare los tus fiios en las pennas.

Une dérogation assez singulière à la fidélité au canon des Hébreux marque la fin du Psautier. Les Psaumes sont suivis des Cantiques traditionnels, et non seulement de ceux qui sont empruntés à l'Ancien Testament, mais même du symbole *Quicumque*, que précède la note que voici :

Este psalmo fizo un padre Atanasio llamado, e va fundado sobre quel fiel cristiano deve creer la Trinidat e como.

Ceci encore est une interpolation chrétienne à laquelle R. Mosé a dû se prêter. Il a accepté cela, mais il ne s'est pas laissé imposer une traduction qui aurait fait croire qu'il voyait dans l'Ancien Testament le dogme de la naissance miraculeuse de Jésus-Christ.

(Fol. 430) Job. Un varon fue en tierra de Hus, nonbre delqual Job era, e fue aquel varon sinple e derechero e de mal tirado e del Sennor temiente. [2]E nascieronle siete fiios e tres fiias, [3]e numero del su ganado era siete mill oveias e tres mill camellos e quinientas juntas de bueyes e quinientas asnas e muy grand labrança. El qual varon fue mayor que todos los omes del levante. [4]E costunbravan los sus fiios façer conbite en casa de cadauno dellos el su dia e conbidar enbiavan a las sus tres hermanas que comiesen e beviesen con ellos. [5]E asy como se cunplian los dias de los conbites, enbiava Job a los santificar e madrugava por la mannana e holocaustos por ellos ofresçia segund el numero de todos ellos. Que Job diçia : Qui çab que los mis fiios pecaron e bendixeron al Sennor en los sus coraçones. E por este estilo lo façia Job todos los sus tienpos.....

xlii, 13. E ovo siete fiios e tres fiias, [14]e llamo nonbre de la una Yemima e nonbre de la segunda Cassiam e nombre de la terçera Cornu stibii. [15]E non fueron falladas en toda la tierra mugeres fermosas mas que las fiias de Job, e dioles el su padre herdat entre los sus hermanos. [16]E bivio Job despues desto ciento e quarenta annos e vido a sus fiios e fiios de sus fiios, conviene [1] saber fasta la quarta generaçion. E murio Job viejo e farto de dias.

Il ne faut pas croire que ce soit par négligence que le reviseur a laissé subsister les traductions latines de deux des noms des filles de Job, *Cassia* et *Cornu stibii*. Ces traductions sont fort bonnes et dignes de la science de saint Jérôme.

---

1. *Ms.* comuene.

La traduction des Proverbes paraît, elle aussi, intermédiaire entre les deux recensions, soit qu'elle revienne à un original commun, soit, ce qui semble de beaucoup plus probable, que le reviseur ait compilé l'une et l'autre version.

Je mets ici en italiques les mots qui diffèrent de la première revision (I. j. 3).

(Fol. 447 v°) [2]Esienplos de Salamon fiio de David rey de Israhel, *losquales son* para saber *sabiduria* e disçiplina [3]*e* para entender *palabras* de prudençia. *Iten son* para tomar *castigerio* e *entendimiento* e justicia e juiçio e *palabras e cosas de* derechedat, [4]e para dar a los torpes *con que recuerden* e a los moços *sçiençia* e *entendimiento*.....

Il semble qu'il y ait ici trois éléments, outre le fonds commun des deux traductions anciennes : 1° certains mots propres à la version faite sur le latin (ms. I. j. 4) : *sabiduria, prudençia, entendimiento*; 2° d'autres, propres à la première revision (ms. I. j. 3), et qui sont caractéristiques : *esienplos, castigerio, derechedat, torpes* (ce mot surtout, qui ne répond nullement à *parvulis*), *moços*; 3° les expressions et les tournures propres à Mosé Arragel et que nous connaissons bien. Les répétitions et les doubles emplois, les circonlocutions très lourdes et les tournures compliquées sont la signature du reviseur de Maqueda. Son œuvre a heureusement d'autres mérites que d'avoir contribué au progrès de la langue castillane.

Il convient de rapprocher de la bible du grand maître un ms. du xve siècle qu'Eguren cite comme étant à la bibliothèque de l'Académie de l'Histoire. Je n'avais pas su l'y retrouver. M. Menéndez Pidal a été plus heureux que moi, grâce à l'assistance de l'aimable et savant M. Rodriguez Villa.

Ce ms. est bilingue; il contient les grands et les petits Prophètes (sans les Lamentations et sans Baruch, Daniel sans les chapitres XIII et XIV) et les Machabées en castillan, avec une glose distribuée sur les marges, pour la fin du chapitre XIII et pour les chapitres XIV-XVI d'Ézéchiel seulement, qu'a publiée Eguren. Eguren croit pouvoir inférer de la glose que la traduction est l'œuvre d'un juif converti nommé R. Salamon. Il y a là une confusion avec le nom de R. Salomon Isaaci, c'est-à-dire de Raschi, qui est cité dans la glose.

La version elle-même reproduit si exactement celle de Mosé Arragel que nous devons la considérer presque comme un

second ms. du même texte. On en jugera par le commencement du livre d'Esaïe. Je mets en italique les mots par lesquels la version du ms. perdu se distingue de celle de la bible du grand maître.

Vision de Ysayas fijo de Amos, que vio sobre Juda e Jerusalem en dias de Ozias, Joatham, Acaz, Ezechias, reyes de Juda. [2]Oid los cielos e escucha la tierra que *Adonay* fablo : Los fijos que crie e enaltesçi, ellos erraron en mi. [3]Conosçio el buey el su poseedor e el asno el pesebre de su duenno, e Israel non conosçio, *e* mi pueblo no entendio. [4]Guay de la gente pecadora, pueblo cargado de pecado, *linage*[1] de malos, fijos dampnificadores. *Desampararon* a *Adonay*, blasfemaron del Santo de Israel, *bolvieronse atras*. [5]Sobre que *seredes* [*feridos*], si mas *pujaredes en* rebeldia ?Que toda la cabeça *es* enferma, e todo *el* coraçon con dolor. [6]Desde la planta del pie fasta la cabeça *son en el plagas* e livores e las *feridas son aun rezientes*, que non fueron curadas, nin *menos* apretadas, nin menos *fueron* enternecidas con olio. [7]La vuestra tierra es desierta, las vuestras çibdades quemadas de fuego, las vuestras regiones en vuestra presencia agenos las *comen* e *es en* desolaçion commo trastornamiento de agenos. [8]E remanesçera la fija de Sion como cabanna en vinea, commo espantajo en cogonbral, commo çibdad desierta. [9]Salvo por *quanto Adonay Sabbaoth* nos dijo algun remanente, en poco *estabamos* que commo *los de* Sodoma fueramos e *commo* los de Gomorra semejaremos. [10]Oyd *la palabra* del Sennor, principes de Sodoma, *escucha* la ley de nuestro Dios, pueblo de Gomorra. [4]Para que *son* a mi la muchidumbre de vuestros sacrifiçios, dize *Adonay*? Farto sso de holocaustos de *cabrones o* carneros e de ssebo de *meriyna*, e [de] sangre de toros e *carneros* e muruecos non he voluntat [2].....

Il y a quelques différences avec le texte de Mosé Arragel, et les mots qui diffèrent nous ramènent quelquefois aux versions antérieures. *Seredes feridos* se retrouve dans la revision (I. j. 3), *linage, desampararon* et *rezientes* dans l'ancienne version d'après

---

1. *Eguren* : image.

2. Es., VII, 14 : Ahe que la alma conçibio e parira fijo, e llamara el ssu nonbre Ymmanuel...

Es., XL, 1. Conssolad, conssolad a mi pueblo, dize el vuestro Dios..... [9]Sobre monte alto te ssube, la albriçiadora de Ssyon, alça con fuerça la tu box, la albriçiadora de Jerusalem, alça, non temas, dy a las çibdades de Juda : Ahe el vuestro Dios! [10]Ahe que *Adonay Elohim* fuerte verna e con el ssu braço ssennoreara *por ssy*. Ahe que el su merescimiento con el e la ssu obra *del*ante del. [11]Como el pastor que el ssu rrebanno apaçienta, en el su braço allega los corderuelos e en el ssu sseno los lieva e a las paridas apuerta a vagar...

Comme on le voit, ici il n'y a plus ressemblance, mais identité.

le latin (I. j. 4), *atras* dans les deux textes. Faut-il croire que nous avons là une copie, légèrement contaminée par les textes mêmes qui lui avaient servi de sources, de la version de Mosé Arragel? Cette hypothèse est peu naturelle. La chose est du reste d'autant moins probable que la bible du grand maître, propriété particulière, ne devait pas être à la disposition des copistes. Il ne nous reste donc qu'à supposer (et cette hypothèse satisfait à toutes les difficultés de détail) que nous avons ici, pour les Prophètes, sinon le premier travail de Mosé Arragel, du moins celui qui a servi de base à sa revision. Il resterait à comparer l'un et l'autre commentaire. Voici, pour nous mettre sur la voie, quelques mots de la glose d'Ézéchiel, cités par Eguren, d'après le ms. de l'Académie de l'Histoire :

Ez. XIII, 9. *E serie mi mano encima*, conviene saber la potençia de mi vengança. *Prophetas falsos non seran en el consejo de mi pueblo*, conviene saber en la compannia de los que tornan de Babilonia en sus personas, ni en los fijos que engendraron. *Ni seran escritos en la escritura de la casa de Israhel*, los que se tornaron de Babilonia hallaron sus generaçiones unitas, para que cadauno se tornase a las heredades de sus padres, asi como esta escrito en el primero de Esdras.....

Ce *conviene saber*, qui paraît habituel à notre glose, nous l'avons déjà rencontré dans la traduction de Mosé Arragel, à JOB, XLII, 16. Il sera facile à ceux qui auront la bible d'Albe sous les yeux de reconnaître si le commentaire dont nous venons de citer quelques mots est celui du rabbin de Tolède.

V

LA BIBLE DE FERRARE

Il convient que ce chapitre soit très court. En effet, l'étude des bibles espagnoles imprimées par des juifs ne peut être menée à bien que par des hébraïsants très exercés. Une partie de ces volumes sont imprimés en caractères hébraïques; les diverses éditions et les exemplaires d'une même édition varient à l'infini. En ce moment, un jeune philologue américain, M. W. Milwitzky, termine un travail sur cette famille de bibles espagnoles, et j'ai confiance en son zèle pour débrouiller cet écheveau étrangement emmêlé. Je me bornerai donc à dire briè-

vement, dans la mesure où on peut le savoir, quelle relation il y a entre les textes imprimés par les juifs et les anciennes versions castillanes.

On sait que la Bible espagnole qui a paru à Ferrare en 1553 [1] existe en deux états au moins : un des tirages est signé d'Abraham Usque et l'autre de Jérôme de Vargas; on estime généralement que le premier de ces tirages était destiné aux juifs et le second aux chrétiens. Mais la Bible de Ferrare n'est pas l'édition princeps de la Bible espagnole. Il avait paru à Constantinople, en 1547, une édition du Pentateuque. La préface du volume annonce également les *Haphtarot* ou leçons des Prophètes, et les *Megillot*, c'est-à-dire le Cantique des Cantiques, Ruth, les Lamentations, l'Ecclésiaste et le livre d'Esther; mais M. Milwitzky m'assure qu'on n'en trouve aucune trace dans les rares exemplaires conservés. Néanmoins, la table des *Haphtarot* et les *Megillot* sont encore imprimées, dans la Bible de 1832 dont nous parlerons tout à l'heure, à la suite du Pentateuque, ce qui fait penser que le projet du premier éditeur a été réalisé. Trois colonnes parallèles donnent le texte biblique en néo-grec, en espagnol et dans le targoum d'Onkelos, avec le commentaire de Raschi. Les trois textes sont imprimés en caractères hébraïques [2].

La Bible de Ferrare est restée le livre national par excellence des juifs de l'Orient, qui sont, comme on sait, *sephardim*, c'est-à-dire espagnols ou portugais; son texte a été réimprimé, avec des changements plus ou moins grands, en un grand nombre d'éditions qui ont paru en divers lieux et dont ce n'est pas le moment de faire le compte. Il me suffira de dire que la dernière édition que j'aie entre les mains a été imprimée à Vienne en 1832.

Ainsi que J. Villanueva l'avait déjà pressenti, la version

---

1. Voyez sur elle Rodriguez de Castro, t. I, p. 401; J.-B. de Rossi, *Comm. histor. de typogr. Hebraeo-Ferrariensi*, Parme, 1780, in-8. — Sur D. Joseph et Dª Gracia Nasi, à qui sont dédiés les exemplaires signés d'Abr. Usque, voyez A. de Longpérier, *Œuvres*, p. p. G. Schlumberger, t. IV, p. 357; M.-A. Levy, *D. Joseph Nasi, Herzog von Naxos*, Breslau, 1859; Joseph ben Josua Kohen, *Dibre Hayomim*, éd. J. Sée; M. Serrano y Sanz, *Revista de Archivos*, 1897, p. 503 (note de M. W. Milwitzky).

2. Voyez *Les cinq livres de Moïse traduits en néo-grec, publiés en caract. hébr. à Constantinople en 1547*, p. p. C. Hesseling. Leipzig, 1897.

de la Bible de Ferrare, comme au reste celle du Pentateuque de Constantinople, n'est pas autre chose qu'un remaniement de l'ancienne revision d'après l'hébreu. Il suffit, pour en être assuré, de lire quelques passages de la Bible de Ferrare en ayant l'ancienne revision sous les yeux.

J'écris en italique les mots par lesquels la Bible de Ferrare se distingue de l'ancienne revision (ms. I. j. 3).

BIBLE DE FERRARE

GENÈSE, 1. *En principio* crio *el* dio *a* los çielos y *a la* tierra. [2]y la tierra era vana y vazia : y escuridad sobre façes de abysmo : y espirito del dio *se mouia.* sobre façes de las aguas. [3]y dixo *el* dio sea luz : y fue luz. [4]y vido *el* dio *ala* luz que buena : y aparto *el* dio entre la luz y entre la *escuridad.* [5]y llamo *el* dio ala luz dia : y ala escuridad llamo noche : y fue tarde y fue mañana dia uno.

[6]Y dixo *el* dio sea espandidura en medio de las aguas. y sea *apartante* entre aguas y aguas. [7]y hizo el dio *ala* espandidura : y aparto entre las aguas que de *baxo a* la espandidura y entre las aguas que de *arriba a* la espandidura y fue assi. y llamo el dio a la espandidura çielos : [8]y fue tarde y fue mañana dia segundo.

[9]Y dixo el dio *apañense* las aguas que *debaxo* de los cielos a lugar uno : y aparesca la seca y fue assi. [10]Y llamo el dio a la seca tierra. y al *apañamiento* de las aguas llamo mares : y vido el dio que bueno. [11]Y dixo el dio hermollesca la tierra hermollo de yerva *asimentan* simiente : arbol *de fruto* fazien fruto a su maneraque su simiente en el sobre la tierra y fue assi. [12]Y saco la tierra hermollo yerva *asimentan* simiente a su *manera* : y arbol fazien fruto que su simiente en el a su manera y vido el dio que bueno. [13]Y fue tarde y fue mañana dia tercero.

[14]Y dixo el dio sean luminarias en espandidura de los çielos para apartar entre el dia y entre la noche : y sean por señales y por plazos y por dias y años. [15]Y sean por luminarias en espandidura de los çielos para alumbrar sobre la tierra : y fue assi. [16]Y hizo el dio a dos las luminarias las grandes : a la luminaria la grande por podestania del dia : y a la luminaria pequeña por podestania de la noche : y a las estrellas. [17]Y *dio* a ellas el dio en espandidura de los çielos para alumbrar sobre la tierra. [18]Y para podestar en el dia y en la noche : y para apartar entre la luz y entre la *escuridad* : y vido el dio que bueno. [19]Y fue tarde y fue mañana dia quarto.

[20]Y dixo el dio sierpan las aguas *serpiente* de alma viva : y ave que buele sobre la tierra *sobre* faces de espandidura de los Çielos. [21]Y crio el dio a los *culebros* los grandes : y a toda alma *la* viva *la removiente* que *serpieron* las aguas a sus *maneras* [1]...

---

1. *Variantes du Pentateuque de Constantinople* : 2. vagua y vazia — viento

GEN., III, 15. Y *mal querençia* porne entre ti y entre la muger : y entre tu semen y entre su semen : el te herira cabeça y tu le heriras calçañar.

ESAÏE, I. *Prophecya* de Yesahiahu hijo de Amoz : que prophetizo sobre Yehudah y Yerusalaim en dias de Huzziyahu Yotham Ahaz Yehizkiahu reyes de Yehudah.

[2]Oyd cielos y escucha tierra *porque A*[donay] fablo : hijos engrandesci y enalteci y ellos *rebellaron* contra mi. [3]Conoscio buey su *comprador* y asno pesebre de su dueño : Ysrael no conoscio mi pueblo no entendio. [4]*O* gente pecadora pueblo pesado de *delito* simiente de malinos hijos dañadores dexaron a *.A. fizieron ensañar* a santo de Ysrael *boluieronse* atras.

[5]*Sobre que* sodes feridos *aun añadides* rebello ? toda cabeça *a enfermedad* y todo coraçon dolorioso. [6]De planta de pie y fasta cabeça no en el sanidad ferida y tolondro y *llaga* tierna : no fueron *meleçinadas* y no fueron *ligadas* y no fue *molificada* con azeyte[1]. [7]Uuestra tierra *desolada* vuestras *ciudades* ardidas en fuego : vuestra tierra *a escuentra* vos estraños *afinantes* a ella y desoladura como *souer timiento* de estraños. [8]Y sera remanesçida hija de Zion como cabaña en viña como *choça* en cogombral como *ciudad* yerma. [9]Sino *.A. Zebaoth* fiziera remanescer a nos *resto* poco : como Sedom fueramos : a Hamorah nos asemejaramos...

ES., VII, 14. Por tanto dara .A. el a vos señal. he la ALMA[2] *concibien* y parien hijo y llamara su nombre Himmanuel. [15]*Y* manteca y miel comera : *para que* sepa aborrecer en el mal y escoger en el bien...

IX, 6. Que *niño* fue nascido *a nos* hijo fue dado a nos y *fue* el señorio sobre su ombro : y llamo su nombre *el* marauilloso *el* consejero *el Dio* barragan *el* padre *eterno Sar Salom*.....

— esmoviguese — 6. sea esp. entre las aguas — apartan — 7. de abaxo — 9. sean apañadas — sea aparescido lo seco — 10. a lo seco — 12. de yerva — 14. luzes — por (*ainsi partout*) — y seran — y por años — 15. y seran por luzerios — 16. luzes — luz — podestadia — luz la p. — potestadia — 17. a ellos — 20 que abole — 21. a los pescaros.

Variantes choisies de la Bible de 1832 : 2. abolava — 6. apartan — 7. de sobre — 9 se vea — 14. luçeros (*partout*). — 20. abole. — 21. pescados.

1. *1832* (*v. 6*) : Desde — hasta c. non hay — peçilgo y t. y herida t. Non son espremidos y non son soldados y non es internecida en el a. (*On remarquera qu'ici l'édition de 1832 revient au texte du XIVe siècle*).

2. Ainsi l'exemplaire de la Bibl. nat. de Paris signé d'Abraham Usque. Le mot *alma* est remplacé par *virgen* dans un autre de nos exemplaires, signé de Jérôme de Vargas. D'après Rodriguez de Castro et de Rossi, on lirait *moça* dans les exemplaires au nom d'Abr. Usque. Mais telle est la confusion des exemplaires et des tirages de la Bible de Ferrare, qu'il convient d'attendre que M. Milwitzky ait, s'il est possible, fait la lumière sur ce point et sur les autres. — *1832* : He la moçaençentada y parira h.

PSAUME 1er. Bien auenturado el varon que no anduuo en consejo de malos y en *carrera* de *los* pecadores no *estuuo* : y en asiento de escarnidores no se asento. [2] *Mas solo* en ley de *.A.* su voluntad : y en su ley *fablara* de dia y de noche. [3] Y sera como arbol plantado sobre pielagos de aguas que su fruto daa en su *hora* y su hoja no cae : y todo lo que faze *fara prosperar*. [4] No assi los malos : *si no* como *tamo* que lo empuxa viento. [5] Por *tanto* no se aleuantaran malos en juizio : ni pecadores en compaña de justos. [6] *Por* que *sabe .A. carrera* de justos : y *carrera* de malos se perdera [1].

Ps. CXXXVII (CXXXVI). Sobre los rios de Babilonia alli *estuuimos tambien* lloramos : *en nuestro* membrar *a* Zion. [2] Sobre *sauzes entre* ella : colgamos nuestras *harpas*. [3] *Por* que alli nos demandauan *nuestros* captiuantes palabras de cantico : y (en) nuestros (ynstrumentos) *colgados* alegria. cantad a nos de cantico de Zion. [4] Como cantaremos cantico de *.A. sobre* tierra estraña? Si te oluidare Yerusalaim oluidese mi derecha. [6] Apeguese mi lengua a mi paladar si no *te* membrare : si no *fiziere subir* a Yerusalaim sobre cabeça de mi alegria. [7] *Miembra .A.* a hijos de Edom dia de Yerusalaim los dizientes descubrid descubrid : *fasta* el cimiento en ella. [8] Compaña de Babilonia la *preada* : bienauenturado el que pagare a ti : tu gualardon que gualardonaste a nos. [9] Bienauenturado el que trauare y *desmenuzare* tus chiquitos *a* la peña.

PROVERBES. Exemplos de Selomoh hijo de Dauid : rey de Ysrael. [2] Para saber sciencia y castiguerio : [3] para entender dichos de entendimiento. Para tomar castiguerio *de entendimiento* : justedad y juizio y derechedades. [6] Para dar a *simpliçes* [2] cordura : a moço sabiduria y *cuydado*.....

JOB. Varon fue en tierra de Hus Yiob su nombre : y era el varon esse *perfeto* y derechero y temien al Dio y *apartado* de mal. [2] Y *fueron* nascidos a el siete hijos y tres hijas. [3] Y fue su ganado siete mil ouejas y tres mil camellos y quinientas juntas de *vacas* y quinientas asnas y labrança grande mucho : y era *el varon* esse *grande mas* que todos hijos de Oriente. [4] Y *andavan* sus hijos y hazian combite en casa de cada uno su dia : y embiauan y llamauan a tres sus hermanas *para* comer y *para* beuer con ellos. [5] Y era quando se *arrodeauan* dias del combite : y embiaua Yiob y *aplazaualos* y madrugaua por la mañana y alçaua alçaciones (*por*) cuento de todos ellos *por* que dezia Yiob quiça pecaron mis hijos y *maldixeron* al Dio en su coraçon : assi fazia Yiob todos los dias.

[6] Y fue el dia y vinieron *compaña de* los angeles a *pararse çerca .A.* : y vino tambien el *Satan* [3] entre ellos. [7] Y dixo *.A.* al *Satan* donde vienes? y respondio el Satan a *.A.* y dixo de *arrodear* por la tierra y de andar por ella.....

XLII, [13] *Y fue a el* siete hijos y tres hijas : [14] y llamo nombre de la vna Yemi-

---

1. *Variantes choisies de la Bible de 1832* : 1. non se paro — 2. melda — 3. caera — prosperara — 4. que salvo (*même observation qu'à la note 1, p. 539*).
2. *1832* : torpes (*même remarque*).
3. *1832* : el atorçidor.

mah y nombre de la segunda Kezihah y nombre de la terçera Keren-Hapuch..... [16] Y murio Yiob viejo y harto de dias.

DANIEL, IX, 24. Semanas setenta fue tajado sobre tu pueblo y sobre *ciudad* de tu santitad por *atemar* el *rebello* y por *atemar* pecados y por perdonar *delito* y por traer justedad de siempres : y *por* sellar vision y propheta *por* ungir *santidad* de *santidades*.....

CANTIQUE DES CANTIQUES. Besasseme de besos de su boca : por que mejores tus *querencias* mas que vino. [2] *Por* olor de tus olios buenos (*como*) olio vaziado tu nombre : por tanto moças te amaron.....

II, 1. Yo *lilio* de la llanura rosa de los valles. [2] Como *rosa* entre los espinos : assi mi *compañera* entre las hijas. [3] Como mançano entre arboles de la *xara* : assi mi *querido* entre los hijos.....

ECCLÉSIASTE. Palabras de Koheleth hijo de Dauid rey en Yerusalaim. Nada de nadas dixo Koheleth nada *de* nadas *el* todo nada.....

Il ne faut pas beaucoup de paroles pour établir que la Bible de Ferrare dépend avant tout de l'ancienne revision castillane. Les quelques mots soulignés y suffisent, ou plutôt le petit nombre des mots soulignés suffit à faire la démonstration. Le mot *nada de nadas*, qu'on vient de lire, suffirait à lui seul. Il est vrai que cette ancienne revision, telle que nous l'a conservée le ms. I. j. 3, n'est pas la seule source des juifs de Ferrare. Dans Job, dans Daniel, dans le Cantique des Cantiques, nous rencontrons bien des mots que nous connaissons pour les avoir trouvés dans le ms. I. j. 5, qui, nous le savons, diffère en bien des points de celui que nous avons pris comme type de l'ancienne revision. Les autres traductions apportent chacune sa contribution, d'ailleurs modeste, à la revision de Ferrare. Cela n'a pas grande importance, en l'état où sont nos textes. Ce qui importait à notre dessein, c'était de montrer comment la revision castillane a étendu son influence jusque dans les temps modernes.

Je n'exagère pas en parlant ainsi, et je ne parle pas des juifs seuls, mais aussi, à un moindre degré, des chrétiens. Il ne faut pas croire, en effet, que la Bible de Ferrare, qui est elle-même une revision de l'ancienne Bible castillane, ait borné son autorité aux juifs espagnols ou levantins. Les Bibles traduites par les protestants (nous parlons de celle de Cassiodoro de Reina, en 1569, et de la Bible de Cypriano de Valera, en 1602) sont en beaucoup d'endroits dépendantes de la Bible de Ferrare. Il ne faut pas exagérer cette dépendance, car la version de Cassiodoro de Reina (comme celle de Cypriano de Valera, qui en est

peu différente) est profondément transformée. Mais le vieux fond est resté le même et à certains endroits l'ancien texte a été peu changé. On en jugera par le Psaume 1er, que nous imprimons d'après Cassiodoro de Reina, en mettant en italique les mots qui diffèrent de la Bible de Ferrare, et dans lesquels on retrouvera plus d'une fois des leçons des textes plus anciens :

Bien auenturado el varon que non anduuo en consejo de malos, *ni* estuuo en *camino* de peccadores, *ni* se assentó en *silla* de *burladores*. 2 Mas *antes* en la Ley de *Jehoua es* su voluntad : y en su Ley *pensará* de dia y de noche. 3 Y serà como *el* arbol plantado *junto à arroyos* de aguas, que dá su fruto en su *tiempo* : y su hoja no cae, y todo lo que haze, prosperará. 4 No ansi los malos : sino como *el* tamo, que lo *echo* el viento. 5 Portanto no se leuantarán los malos en *el* juyzio : ni *los* peccadores en la *congregacion* de *los* justos. 6 Porque *Jehoua conoce el camino* de los justos : y *el camino* de *los* malos se perderá.

Nous pourrions montrer, avant Cassiodoro de Reina, des textes analogues et également dépendants de nos anciens textes dans le *Psalterio de David..... conforme à la verdad hebraica* (Lyon, Séb. Gryphius, 1550, in-8) et dans le Psautier de Juan Perez (Venise, 1557, in-8), mais il n'y aurait pas un intérêt suffisant à poursuivre cette question jusqu'au bout. Nous en avons assez vu. On ne saurait trop insister sur l'importance de l'œuvre religieuse et scientifique poursuivie, à travers plusieurs siècles, avec une persévérance vraiment admirable, par le génie castillan.

APPENDICE

NOTE SUR LES BIBLES PORTUGAISES

Par Mme C. MICHAËLIS DE VASCONCELLOS et S. BERGER.

Une enquête sur la Bible castillane serait incomplète si elle ne s'achevait pas par la recherche de ce qu'il est possible de savoir sur les Bibles portugaises. Cela se réduit à fort peu de chose. La littérature portugaise est, en matière de traductions bibliques, d'une pauvreté désespérante. Tout ce qu'on peut dire de la Bible portugaise au moyen âge tiendrait en quelques pages, et la littérature manuscrite du sujet, quand on l'examine de près, se réduit au souvenir de quelques manuscrits perdus. Commençons donc, à défaut de mss., par l'étude d'un document ancien qui nous informe de l'existence de traductions bibliques dans le premier tiers du XIVe siècle.

I. Le catalogue de la bibliothèque du roi D. Duarte (1433-1438)[1] contient, après une vingtaine de volumes *de latim*, divers livres bibliques qui doivent avoir été écrits en langue portugaise, savoir :

21) Livro dos Evangelhos.
22) Actos dos Apostolos.
23) Genesy.
24) O libro de Salomão.
25) Historia geral.
.....
31) Blivia.

De ces livres, l'*Historia geral*, aussi bien que les Chroniques d'Espagne et de Portugal qui occupent les nos 26 et 27, et plu-

1. Sousa, *Hist. geneal.*, *Provas*, t. I, p. 544, et Braga, *Hist. da Univ. de Coimbra*, p. 209. — Les numéros donnés ici sont ceux de Mme Michaëlis de Vasconcellos.

sieurs qui suivent, sont en tout cas des livres en langue vulgaire et très probablement des livres portugais, car les livres castillans ou aragonais sont indiqués avec soin. Si la critique interne ne suffisait pas à l'établir, nous aurions le témoignage de l'original du catalogue de D. Duarte, conservé à la chartreuse d'Évora, où on lit en propres termes, en premier lieu : *Estes são os livros que tinha El Rey D. Duarte. De latim,* et avant le nº 21 : *Titulo dos livros de lingoage do claro Rey.*

Il paraît donc qu'il a existé, avant 1438, une Bible entière, ou du moins un Ancien Testament, une traduction complète ou partielle de l'« Histoire générale, » une Genèse qui n'était probablement qu'un « livre de Genèse[1], » et des traductions, dont nous ne savons encore si elles étaient textuelles, des Évangiles, des Actes des Apôtres et peut-être des Proverbes ou de quelques autres livres de Salomon.

Pouvons-nous savoir quelque chose de ces différentes traductions ?

II. Quelle était la Bible complète qui circulait avant l'an 1438 en Portugal ? Nous pouvons admettre que c'était une traduction textuelle, puisque les histoires bibliques qui nous sont connues ne portent pas le nom de Bibles. Il s'agit donc, selon toute apparence, de la version, du reste perdue sauf quelques mots, dont nous allons parler.

D. Manoel de Cenaculo, franciscain, qui fut évêque de Béja de 1770 à 1802 et qui mourut évêque d'Évora en 1814, publia en 1791 les *Cuidados literarios do prelado de Beja.* « Il n'y a pas vingt ans, dit-il à la page 64, que nous eûmes à notre disposition une traduction historiée de l'Ancien Testament faite au XVe siècle, en portugais du temps, par un théologien savant et qui connaissait la langue hébraïque de laquelle elle était traduite. Elle était entre les mains d'une personne honorable, et nous ne savons ce qu'elle est devenue[2]. » A la page 218, Cenaculo

1. Sur cette compilation, voyez *Romania*, XIX, 538 et 557. Ce texte n'a jamais existé en latin. On conserve à la bibliothèque d'Évora un « livre de Genèse » du XVe siècle en français (*Catal.*, t. IV, nº CXXIV [1]).

2. Não são passados vinte annos que tivemos em nosso poder uma traducção historiada do Antigo Testamento ms. feita no seculo XV em Portuguez do tempo, e por Theologo sabio e intelligente da lingua hebraica, donde era trazida a interpretação. Estava depositada em mãos de a estimar, porém ignoramos hoje o seu estado.

cite les premiers mots de cette Bible, « avec leur orthographe [1] : »

Em o principio creou Deos o ceo e a terra. [2]Mas a terra era vã e vasia e escuridades erão sobre a face do abysmo e o espirito do Senhor era trazido sobre as agoas. [3]E disse Deos : faça-se luz, e fez-se luz. [4]E vio Deos a luz porque fosse boa, e dividio a luz das escuridades, [5]e chamou á luz dia e as escuridades noite. E fez-se tard e manhã, dia primeiro.

Ces quelques versets ne suffisent pas à former notre jugement sur cette version, certainement textuelle, de la Bible. Nous n'y trouvons rien qui soit contraire à l'affirmation de l'évêque de Béja, suivant lequel la version aurait été faite sur l'hébreu. Il semble pourtant qu'il ne faille accepter ce jugement que dans le même sens où nous avons parlé de traductions castillanes d'après l'hébreu, c'est-à-dire dans le sens d'une revision faite à l'aide de l'hébreu sur la base d'une ancienne version d'après la Vulgate.

Les mots *en o principio, vã e vasia, abysmo*, rendent bien les mots hébreux correspondants, mais ils sont pris à la Vulgate. Nous avons constaté la même chose dans les versions castillanes. Peut-être le ms. de l'évêque de Béja reverra-t-il quelque jour la lumière. Qui sait s'il ne se trouvera pas alors que la version qu'il contient est assez semblable à celle du ms. I. j. 3 de l'Escorial, c'est-à-dire qu'elle est la retraduction d'une version castillane faite d'après l'hébreu? Peut-être le contresens : *porque fosse boa* (« pour qu'elle fût bonne »), inexplicable par le latin, nous ramènerait-il aussi à un original castillan, car en castillan *porque* signifie également « parce que » et « pour que ». Notre hypothèse n'a rien qui ne se concilie fort bien avec le caractère de la littérature portugaise.

III. A côté de cette version textuelle, il en a existé une autre, qui était plutôt un résumé des histoires de l'Ancien Testament qu'une Bible proprement dite. On la lisait dans le ms. 349 de la bibliothèque de la célèbre abbaye cistercienne d'Alcobaça [2]. Ce ms. a disparu. En 1834, au moment où les couvents du Portu-

1. Mme Michaëlis de Vasconcellos ne pense pas que l'orthographe du passage que cite Cenaculo convienne à un ms. du XVe siècle, encore moins du XIVe, non plus que les formes du langage.

2. *Index codd. bibl. Alcob.*, p. 158.

gal ont été supprimés, il se trouvait prêté à l'évêque d'Évora, D. Fortunato de S. Boaventura, lui-même moine d'Alcobaça et historien de son abbaye [1]. L'évêque d'Évora se retira à Rome sans avoir rendu le ms.; c'est ainsi que celui-ci ne se trouve pas aujourd'hui sur les rayons de la Bibliothèque nationale de Lisbonne. Heureusement le texte qu'il contenait avait été publié par S. Boaventura, alors qu'il était encore professeur à Coïmbre [2]. L'éditeur met le ms. aux environs de l'an 1320; il est vrai que, dans l'Histoire d'Alcobaça, il l'avait daté du xve siècle.

Un ms. « tout semblable » (*quasi semelhante*) se trouvait, au témoignage de S. Boaventura, dans la bibliothèque de l'évêque de Lamego. Francisco de Sá de Miranda, célèbre poète et philosophe du xvie siècle, avait, d'après Ribeiro dos Santos, demandé licence de lire ce ms., et cette permission lui avait été accordée par l'inquisiteur Frei Francisco Foreiro (l'auteur du premier *Index* portugais, daté de 1564); elle était consignée sur le premier feuillet du ms. [3] Ribeiro dos Santos parle d'un ms. de la Bible qui a appartenu à D. Manoel de Vasconcellos Pereira, qui fut fait évêque de Lamego en 1773, après avoir été inquisiteur de la foi à Lisbonne, puis pendant trois ans évêque de Miranda [4]. Il n'est pas facile de savoir quel était le texte de ce ms. S. Boaventura doute qu'il s'agisse de la Bible complète que nous a fait connaître l'évêque de Béja. Celui-ci dit, à la page 426 de ses *Cuidados* [5], qu'il a vu « en un autre temps » « les Histoires de la Bible, consistant en un résumé de l'Ancien Testament dans les termes mêmes de l'Écriture, » en un volume en papier (*de folha*). S. Boaventura incline à croire que le ms. qu'a possédé D. M. de Vasconcellos contenait notre Histoire de la Bible. En 1829, S. Boaventura apprit que, peu auparavant, Antonio Pinheiro de Azevedo e Silva avait vu dans la bibliothèque épis-

1. F. de S. Boaventura était évêque d'Évora depuis 1832; il mourut à Rome en 1844.

2. *Ined. Portug.*, t. II et III, 1829. Cf. *De Alcob. mss. biblioth.*, p. 575, et *Hist. de Alcob.*, p. 64.

3. *Mem.*, t. II, p. 269, note. — Mme Michaëlis de Vasconcellos remarque, dans son édition des *Poesias* de Miranda (Halle, 1885, p. 784), que cet auteur a connu la Bible mieux qu'aucun poète portugais.

4. *Mem.*, t. VII, p. 20.

5. Cités par S. Boaventura, *Ined. Port.*, t. II, p. IX.

copale de Lamego une copie du même texte, dont la langue était celle du XVIe siècle [1]. Tout cela est très confus.

Le ms. d'Alcobaça portait le titre que voici :

Historias d'abreviado Testamento Velho segundo o meestre das Historias scolasticas, e segundo outros que as abreviarom, e com dezeres d'alguns doctores e sabedores.

Il commence ainsi (et, dès les premiers mots, nous voyons qu'il s'agit à la fois d'un résumé et d'une paraphrase du récit biblique, où les explications de Pierre Comestor tiennent une grande place) :

Como Deus creou o ceeo e a terra. En o começo criou Deus o ceeo e a terra, convem a saber o ceeo empireo, e os ang[e]os, e a materia de todolos corpos, e os quatro elementos, convem a saber o fogo, e o aar, e a augua, e a terra, e est mundo, que parece que he feito deles.

[2]Mas a terra era vaã e vazia, quer dezer que a feitura do mundo era sem proveitos, e sem fruito, e desaportada.....

L'Histoire biblique continue dans ce style, comprenant le Pentateuque, les Juges (mais non Josué), Ruth, les Rois, Tobie, la prise de Jérusalem, Ézéchiel, Daniel, la réédification de Jérusalem et du Temple, Judith, avec quelques extraits de l'histoire des rois d'Égypte et de Syrie, et les Machabées, avec quelques traits de l'histoire profane.

Voici, d'après Mme Michaëlis de Vasconcellos, les premiers mots de la Genèse, dépouillés de leur commentaire :

En o começo criou Deus o ceeo e a terra. [2]Mas a terra era vãa e vazia, e as treevas eram sobre a face do avisso, e o spirito do Senhor andava sobre as auguas. [3]E disse Deus : seja feita a luz, e logo foi feita a luz. [4]E vio Deus a luz que era boa, e departiu a luz e as treevas, [5]e pos nome aa luz dia e aas treevas noite. E foi feito vespera e manhãa, hũu dia.

Mme Michaëlis de Vasconcellos estime que ce langage remonte certainement au XIVe siècle et qu'il est plus archaïque que celui de la traduction publiée par Cenaculo, malgré quelques formes plus récentes qui s'y sont glissées.

---

1. Communication de Mme Michaëlis de Vasconcellos.

L'Histoire biblique se termine par ces mots :

...e dado a Herodes, que era homem estranho e de outra geeraçom [1]..... chegandose a vijnda de Jesu Christo [2].

Cette fin ne semble pas, au premier abord, concorder avec le catalogue d'Alcobaça, qui donne en ces termes les derniers mots du ms. :

Morreo Job velho e cheio de dias.

C'est que, s'il faut en croire S. Boaventura, on a placé à la fin de l'Histoire biblique une traduction textuelle du livre de Job, d'un caractère entièrement différent. Dans l'Histoire d'Alcobaça, à la page 577, il en cite le chapitre XXIX, 2-25, et une partie du chapitre XXX (v. 1-20, 27 et 28).

Job, XXIX, 2. Quem me dara a mim, que eu seja assy como en os meses primeiros, e segundo os dias, em que me Deos guardava? 3Quando esplandecia a sua candea sobe la minha cabeça, 4asy como fuy en os dias da minha mancebia, quando Deos em segredo era en a minha morada, 5quando o todo poderoso era comĩgo, e meus moços a redor de mim, 7quando eu saia aa porta da cidade, e aparelhavam-me cadeira na praça?.....

Comme on le voit, cette version est littérale et faite sur le latin, mais si la version a jamais été complète, elle a subi de nombreuses coupures. Il manque parfois jusqu'à trois versets de suite. S. Boaventura croit que notre version du livre de Job est empruntée à la traduction de la Bible que mentionne Cenaculo. Cette hypothèse ne doit être accueillie qu'avec défiance, à cause des nombreuses coupures qui se remarquent dans le livre de Job, surtout s'il est vrai que la Bible complète ait été plus ou moins traduite sur l'hébreu, car l'hébreu n'entre ici pour rien.

IV. Nous possédons en ms. une autre Histoire de la Bible, mais ce n'est pas une Bible, c'est le 1er volume (plus exactement la première moitié de la Ire partie) de l'*Historia general* d'Alphonse le Sage, qui existe, traduit en portugais, dans le beau ms. O. j. 1 de l'Escorial. Ce ms. paraît dater de la seconde

1. Ici l'éditeur a fait une suppression.

2. S. Boaventura suppose (*Hist. d'Alcobaça*, p. 64 et suiv.) que cet ouvrage a eu un tome II. Nous n'avons pas de raison suffisante de le penser.

moitié du XIVe siècle ou du commencement du XVe. En voici les premiers mots :

(Fol. 1) *Aqui se começa a general e grande estoria que o moy noble rrey dom Afonzo fillo do moy noble rrey dom Fernando e da rreyna doña Beatriz mandou fazer, dequal o prologo da estoria he este que começa assy.*

Natural cousa he de codiçar os omens saber os feytos que acaescem em todos los tempos.....

Das obras que Deus fezo en os primeyros seys dias. Quando noso Sennor Deus quiou (qriou ?) en o começo o çeo e a terra e todas las cousas que en elles som, segundo commo conta Moysem que foy santo e sabio.....

Fin du volume :

(Fol. 152) Andados seteenta e dous annos de quando nascera Jacob e cento e trijnta e dous de Ysaac, foys Jacob de terra de Canaan e foysse para seu tyo Labam a Mesopotamya.

Si l'*Historia general* n'est pas une Bible, elle est pourtant assez étroitement mêlée à l'histoire de l'Écriture sainte pour que nous ne puissions pas passer sous silence cette intéressante traduction. L'Histoire générale a-t-elle été traduite en entier en portugais? Nous aurions tort de vouloir l'inférer des termes du catalogue de D. Duarte, et nous pouvons d'autant moins le dire que nous sommes mal informés de l'époque où les différentes parties de l'*Historia general* ont été successivement mises au jour.

Un autre ms. de ce grand ouvrage se trouvait, au commencement du XVIe siècle, sous le nom d'*Estorea geral*, dans la bibliothèque du couvent de Pera Longa [1]. Nous avons déjà dit que l'*Historia geral* se lisait, probablement en portugais, parmi les livres de D. Duarte.

L'*Historia general* n'est pas la seule des grandes œuvres du règne d'Alphonse X qui ait été traduite en portugais. La *Coronica de España* du savant roi se trouvait en deux exemplaires dans la bibliothèque de D. Duarte. Je n'ai à parler ici ni des mss. de cette traduction, ni de l'impression qui en a été commencée. On sait du reste qu'Alphonse X lui-même avait composé ses *Cantigas* en *gallego*.

On a pensé pouvoir nommer le prince par ordre duquel

1. Fernam d'Oliveira (*Grammatica da linguagem Portugueza*, 1536, *cap. 36*).

l'*Historia general* a été traduite en portugais. Ribeiro dos Santos[1] a le premier prononcé le nom du roi D. Denis (1279-1325). Petit-fils d'Alphonse X, admirateur et imitateur de son illustre grand-père, D. Denis peut fort bien avoir fait traduire en langue portugaise l'Histoire générale et la Chronique d'Espagne. Il est vrai que le ms. qu'a vu Fernam d'Oliveira prétend avoir été *trasladado* sous le règne du roi Jean Ier (1385-1433). Mais *trasladado* peut très bien signifier « transcrit, » et notre ms. a été, en effet, écrit sous le règne de Jean Ier.

V. Le XVe siècle nous a donné deux textes intéressants, mais qui ne sont pas des versions textuelles de la Bible, je parle des Actes des Apôtres et de la *Vita Christi*, qui ont été, ou du moins semblent au premier abord avoir été traduits en portugais à Alcobaça en 1443 et dans les années suivantes, et qui nous sont conservés dans plusieurs mss. de cette abbaye.

La *Vida de Christo*, traduite de Ludolphe de Saxe, se conserve dans trois volumes, provenant d'Alcobaça, qui se trouvent à la Bibliothèque nationale de Lisbonne et qui sont ou prétendent être les mss. originaux : 451 (Alc., 279), 280 (Alc., même n°) et 452 (Alc., 280[2]).

Le premier volume commence ainsi :

Começasse o prohemio no livro .i. a Vida de Christo.

Non pode alguen poer outro fundamento, segundo diz o apostollo, aalem daquel que ia he posto.....

Fin (de la même écriture) :

Aqueste livro mandou treslladar a honrra de Jhesu Christo..... (*3 lignes grattées*) ao muy indigno prove de virtudes frey Bernardo monge do dicto moesteiro des os sete cadernos ata aqui, e foy acabado .xv. dias de junho do anno de mil. iiijc. xl. vo. annos.

Laus tibi Christe quoniam liber explicit iste.

---

parle d'un *livro antigo o qual foi trasladado em tempo do mui esforçado rey dom Johão da boa memorea.... Por seu mandado foy o livro que digo escrito e está no mosteiro de Pera Longa e chamase Estorea geral.*

1. *Mem* , t. VII, p. 18 et suiv.

2. Ces mss. sont de grand format, d'une écriture qui semblerait plus ancienne, n'était la date des mss., 451 et 452 à 2 col., 280 à longues lignes. Le 451 est relié avec coins de cuivre. Le second volume est incomplet à la fin.

Puis, d'une autre écriture, une note peu lisible commençant par ces mots :

O abbade que me mandou fazer se finou no anno do Senhor mil iiij^{c} e xlvj (?) em mes de fevereiro.....

Fin du tome III :

Aqueste libro mandou tresladar a ahonrr (*sic*) de Jhesu Christo o muyto honrrado senhor dom Gonçallo de Ferreira dom abbade do moesteiro d'Alcobaça e per autoridade apostolica padre abbade da hordem de Cistel en este rregno, no [1] pobre [de vir]tudes frey Bernardo monje d[a meesma] horden, anno de Senhor m..... idus decenbr. des o...nal. Finito libro [sit laus et gloria] Christo.

Nous ne disons rien de la célèbre édition incunable de la *Vita Christi*, qui fut imprimée à Lisbonne en 1495 par Nicolas de Saxe et Valentin de Moravie, par ordre du roi D. João II et de la reine Dª Lyanor [2], sinon pour faire remarquer qu'on y lit ces mots :

Hoqual mandou tresladar de latym em lingoagem portugues a muyto alta princessa infanta Dª Ysabel duquessa de Coymbra e senhora de Montemoor [3] ao muy pobre de virtudes dom abade do moesteyro de Sam Paullo [4].

Quoique la même note dise que le texte a été revu par les franciscains de l'observance, la version de l'édition imprimée est mot à mot celle du ms. d'Alcobaça.

Quant à la version elle-même, elle doit être postérieure à 1438, car D. Duarte, mort en cette année, en avait si peu connaissance qu'il a fait traduire un chapitre de la *Vita Christi* latine pour son *Leal Conselheiro* (chap. LXXXVII ; cf. LXXXVI). La traduction a donc été faite sous la régence de l'infant D. Pedro, le mari de D^{a} Ysabel d'Urgel, que l'édition imprimée nomme à juste titre comme l'inspiratrice de cette œuvre.

A défaut d'une traduction portugaise de l'Écriture sainte, la

---

1. *Lisez* ao (?).

2. Voyez le Catalogue des incunables de la Bibl. nat. de Lisbonne, p. 257, et Ribeiro dos Santos, *Mem.*, t. VIII, p. 25 et 55 et suiv., etc.

3. D^{a} Isabel était la femme de l'infant D. Pedro et la belle-fille de Jean Ier.

4. Un frère Bernard, moine, puis abbé de Sam-Paulo de Lisbonne, a signé des mss. en 1444, 1459 et 1462 (*Hist. d'Alcobaça*, p. 78), mais il ne semble pas que ce soit le même auquel nous devons la *Vita Christi* et les Actes des Apôtres, car en 1462 il n'était encore que moine de Sam-Paulo.

Vita Christi a été la Bible des *conquistadores* portugais. Nous lisons, en effet, dans la *Istorica descrittione dei tre regni Congo Matamba e Angola* du capucin Antonio Cavazzi de Montecuccolo, livre I, p. 6 [1] :

Pela Biblia fazia o rei do Congo e com elle os seus vassallos o estudio da Religião. Era a Vida de Christo o outro exemplar de sua instrucção. Nem parece de recusar a lembrança que o desapparecimento deste reino quasi absoluto da Vita de Christo escripta por Ludolfo de Saxonia e mandada traduzir pela rainha Dª Leonor mulher del rei João segundo, haja nascido do transporte della para o estabelecimento da Religião nas conquistas.....

Il y a ici quelque chose qui n'est pas parfaitement exact. Ce n'est pas à côté de la Bible, sinon pour autant qu'on la lui expliquait de vive voix, c'est à la place de la Bible que le roi du Congo étudiait la *Vita Christi*, car il n'existait ni édition, ni ms. de la Sainte Écriture qui pût être mis entre ses mains. On sait bien qu'avant J. Ferreira d'Almeida (1681) il n'y eut pas de Bible portugaise imprimée ni répandue d'aucune manière.

Le livre des « Faits des Apôtres, » que nous a également conservé un ms. d'Alcobaça (nº 282, même nº à la Bibl. nat. de Lisbonne) [2], est de la même origine et en partie de la même main. Il montre, à la fin de la Iʳᵉ partie, une note d'une écriture qui n'est pas celle du copiste. La voici :

Eu rogo a todos aqueles que me leerem que roguem por o dicto dom Estevam d'Aguyar abbade do dicto moesteiro d'Alcobaça ao Senhor Deos quelhe de aquela folgança que da aos seus amigos, porque me mandou trasladar aa sua honrra e a dos beentos apostolos.

E por o muito indigno de todo bem rreligiosso frey Bernardo mose [3] do dicto moesteiro aque me mandou trasladar des o começo ata aquy. E fuy começado primeiro dia de obtubro na era do nacimento de Nosso Senhor Jhesu Christo de mil e .iiijᶜ. xlij. e acabado no de xliij. Graçias a Deus. Spera sempre. Amen [4].

---

1. Milan, 1690, in-4. Traduit dans les *Cuidados*, p. 233. — Je n'ai pas su trouver ce passage dans l'édition originale.

2. Mauvaise reliure ; 330ᵐᵐ sur 225. 2 col. de 29 l. Rubriques ; initiales alternativement rouges et violettes. — Les *Actos dos Apostolos* ont été publiés, d'après ce ms., par S. Boaventura dans le t. I des *Ineditos*, p. 21-128.

3. S. Boav. : *monje*.

4. Cette note est reproduite et commentée dans l'*Hist. d'Alcobaça*, p. 78 et dans les *Ined.*, t. I, p. 18. Boaventura lit 1452, au lieu de 1442.

Estevan d'Aguiar était un personnage considérable. Il joua un grand rôle dans les querelles de la reine Dª Leonor, veuve du roi D. Duarte, avec son beau-frère, l'infant D. Pedro, en 1439 [1].

A la fin du ms. on lit ce qui suit :

Este livro mandou tresladar o muy honnrado virtuoso padre e senhor dom Fernan [2] d'Aguyar per lla providencia de Nosso Senhor Jhesu Christo abbate do moesteiro d'Alcobaça do comselho del rey no senhor, oqual eu frey Nicollaao Vieyra seu monje scripuy per seu mandado des o capitollo en que conta quando prenderom sam Pedro e sam Paulo em Roma, porque matarom Simhom mago encantador, ata aquy. E foy acabado aos sete dias do mes de setembro, anno do nacimento de Nosso Senhor Jhesu Christo de mill e iiij^{c} xliij.

Quant au livre lui-même, bien qu'en général il suive d'assez près le texte latin du Livre des Actes, ce n'est pas une traduction littérale, mais un récit mêlé de légendes. On en jugera par les premiers mots :

(Fol. 10) [3] *Aqui se começa o segundo livro que fala de todo o feyto e de todalas vidas e das paxones dos apostolos.*

Despois que o Nosso Senhor Jhesu Christo sobyo aos çeos, segundo o que nos avemos contado compridamente em no primeiro livro, estavam os apostolos e todollos outros deçipolos em Jherusalem muy tristes e moravam em aquella parte de Jherusalem de que nos desuso falamos que avia nome Melo [4]. e estavam senpre em jejunio e em oraçom.....

Quel est le « premier livre » auquel notre auteur fait allusion? Est-ce la *Vita Christi*? Nous avons vu que les « Faits des Apôtres » (ou du moins leur ms., car la chose sera discutée) sont plus anciens de deux ou trois ans que cet ouvrage ou que le ms. que nous en avons. Mais cette discussion est inutile. Il doit s'agir simplement ici du « premier livre » auquel fait allusion le prologue du Livre des Actes, c'est-à-dire de l'Évangile de saint Luc.

VI. Nous avons donc ici un groupe de textes établis, ou du moins reproduits et répandus sous le règne du successeur de

1. Voyez sur lui l'*Hist. d'Alcobaça*, p. XLII.
2. Il semble qu'il faille lire ainsi, mais l'abbé d'Alcobaça s'appelait Esteban.
3. Après la table, qui occupe les ff. 1-9.
4. Que signifie ce nom? *Cenaculo?*

D. Duarte, Alphonse V (1438-1481). Avant de les rapprocher de ce que nous savons de la littérature en cours sous le règne de D. Duarte, nous avons à examiner certaines traditions relatives à une époque antérieure, au règne de D. João (1385-1433).

Nous avons d'abord à recueillir le témoignage de Fernam Lopez, contemporain du roi D. Jean Ier, qui fut le chroniqueur du règne de ce prince et le garde des Archives de l'État. Dans sa *Cronica del Rey Dõ Joam*, écrite entre 1418 et 1443, Lopez raconte que le roi fit lui-même la traduction des Heures de la Vierge, puis il ajoute : « Il fit traduire par des lettrés distingués les Évangiles, les Actes des Apôtres et les Épîtres de saint Paul, ainsi que d'autres livres spirituels des saints, pour que ceux qui les posséderaient fussent mieux instruits dans la loi de Dieu [1]. »

Ces mots sont la source unique de tout ce que nous trouvons sur l'œuvre littéraire du roi Jean Ier chez les auteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle.

Manuel de Faria y Sousa, dans son *Epitome de las historias Portuguesas*, nous dit (p. 693) que le roi « fit traduire les Évangiles, les Épîtres et les Heures de Notre-Dame. » Comme on le voit, les Actes des Apôtres ont disparu et on enlève au roi le mérite de la traduction des Heures dont il est le propre auteur.

Duarte Nuñes de Leão, dans sa Chronique du roi D. Jean, dit que le roi « ordonna qu'on traduisît en langue portugaise les Heures de N.-D., » et qu' « il fit également traduire les Évangiles, la Vie du Christ et d'autres livres spirituels » (p. 399). Ici la *Vita Christi* a pris la place des Actes des Apôtres et des Épîtres.

João Soares de Britto, dans son *Theatrum Lusitanum*, reproduit les paroles de Manuel de Faria, mais en mettant après les mots : « les Évangiles et les Épîtres » les deux mots : « de l'année, » qui leur donnent un sens tout différent (p. 580 du ms.).

---

1. « Elle tornou em seu louvor as suas devotas Horas em linguagem, apropriando as palavras dellas a Virgem Maria e a seu bento Filho..... Elle fez a grandes lettrados tirar em linguagem os Evangelhos e Actos dos Apostolos e Epistolas de S. Paulo, e outros espirituaes livros dos santos (réimpr., p. 7). »

Enfin Diogo Barbosa Machado, citant F. Lopez et J. Soares, combine toutes les données des auteurs en attribuant personnellement au roi Jean Ier, en outre des Heures de Notre-Dame, la traduction des Évangiles, des Actes des Apôtres et des Épîtres de saint Paul, en même temps qu'il lui donne le mérite d'avoir « fait traduire certains ouvrages, tels que les Évangiles, qui ont pour titre *Vida de Christo* » (*Bibl. Lusit.*, t. II, p. 564).

Tout cela, en dehors du témoignage de F. Lopez, est sans aucune valeur.

Si nous mentionnons ici l'étrange assertion de Ribeiro dos Santos, qui prétend qu'on a « imprimé » sous le règne du roi Jean Ier « les Actes des Apôtres, les Épîtres catholiques et l'Apocalypse » (*Mem.*, t. VII, p. 21), c'est uniquement pour relever l'erreur d'impression qui se trouve dans cette phrase. Il faut lire Jean II, au lieu de Jean Ier, et l'auteur veut parler des *Epistolas e Evangelios que se cantão no discurso do anno*, imprimés en 1479[1].

Nous avons, sur la traduction des Épîtres et des Évangiles de l'année, d'autres documents qu'il nous faut examiner[2].

L'évêque de Béja, dans ses *Cuidados* (p. 219), et Ribeiro dos Santos nous disent que la petite-fille du roi Jean Ier, Dª Filippa de Lencastre, fille de l'infant D. Pedro, duc de Coïmbre, traduisit du français en portugais « les Épîtres et Évangiles de l'année. » Dª Filippa était entrée en 1449, à l'âge de douze ans, au couvent d'Odivellas, où elle mourut en 1497, âgée de soixante ans. Le ms. original de Dª Filippa, qu'elle avait, paraît-il, décoré elle-même de miniatures, était conservé au couvent d'Odivellas, d'où il a été transporté à S. Vicente *de fora*, à Lisbonne. Il paraît qu'il y est encore. La *dedicatoria* de cet ouvrage a été imprimée en 1643 par Frei Francisco Brandão[3].

---

1. L'exemplaire unique de ce livre se trouve à Lisbonne dans la riche bibliothèque F. Palha (nº 28 du Catalogue de la bibliothèque de F. Palha, imprimé à Paris). Cet exemplaire est probablement le même qu'Innocencio da Silva a vu en 1859 (note de Mme M. de V.).

2. Nous ne savons rien de Frei Julião, auquel Cenaculo (p. 427) et après lui Ribeiro dos Santos attribuent une traduction des Épîtres et des Évangiles.

3. Ruy de Pina, *Chronica de Afonso V*, *Ined. de Hist. Port.*, t. I, p. 435; J. Cardozo, *Agiologio Lusitano*, t. I, p. 405 et 411 (11 février); *Hist. geneal.*, t. II, p. 84; Cenaculo, p. 424; Ribeiro dos Santos, *Mem.*, t. VII, p. 21;

C'est sans nul doute par une confusion avec l'œuvre de la petite-fille de Jean Ier qu'on a, depuis Soares de Britto, fait remonter au règne de ce prince les Épîtres et Évangiles de l'année. Quant au *Livro dos Evangelhos* que nous trouvons en 1438, avec les *Actos dos Apostolos*, dans la bibliothèque de D. Duarte, il est temps de nous demander si ce titre, ou plutôt si ces deux titres représentent des traductions littérales ou s'ils ne désignent pas les paraphrases que nous connaissons.

Il est vrai que le ms. des *Actos dos Apostolos* paraphrasés est postérieur à l'époque de D. Duarte et que le texte de ce ms. a été *trasladado* en 1443. Mais nous avons déjà fait remarquer que *trasladar* signifie « transcrire » aussi bien que « traduire[1] ». Rien ne nous empêche donc d'admettre que les *Feitos dos Apostolos* remontent à quelques années avant 1443, ainsi peut-être que la *Vita Christi*. Pour les Actes du moins, le testament de D. Duarte et le témoignage de F. Lopez rendent cette hypothèse nécessaire. Mais ce serait dépasser notre droit que d'identifier la *Vita Christi* avec le *Livro dos Evangelhos* de D. Duarte. Ces deux titres n'ont jamais été confondus dans la littérature du moyen âge; il n'y a pas de raison pour qu'ils aient été confondus ici. Résignons-nous donc à admettre que le *Livro dos Evangelhos* de la bibliothèque de D. Duarte ne s'est pas conservé, non plus que le *Libro de Salomão* ni que les *Epistolas de S. Paulo*, lesquelles semblent avoir été également un produit de l'activité littéraire du règne de Jean Ier. Si nous avons reconnu, dans le catalogue de D. Duarte : 1° la Bible, 2° l'*Historia geral*, 3° le *Genesy*, et 4° les *Actos dos Apostolos*, cela doit nous suffire et notre recherche n'a pas été vaine.

Braga, *Hist. de la Univ.*, p. 231; *Græber's Grundriss*, § 89, p. 249 s. (note de Mme M. de V.).

1. Il était en effet coutume de faire faire des copies des plus célèbres ouvrages pour les grandes abbayes, en particulier pour Alcobaça. Le roi conservait les originaux dans sa bibliothèque. Voyez sur ce point João-Pedro Ribeiro, *Memorias authenticas para a historia do Real Archivo*, Lisbonne, 1819 (note de Mme M. de V.).

BIBLIOGRAPHIE

A. Bible castillane.

Le Long (Jacques). *Bibliotheca sacra*, t. I. Paris, 1723, in-folio.

[Bayer (Francisco Perez)]. Extrait de son catalogue des manuscrits de l'Escorial (1762). Bibliothèque nationale de Paris, ms. esp. 414.

Castro (Joseph Rodriguez de). *Bibliotheca Española*. 2 vol., Madrid, 1781-1786, in-folio.

Antonio (Nicolao). *Bibliotheca Hispanica vetus*, t. II, Madrid, 1788, in-folio.

Villanueva (Joaquín-Lorenzo de). *De la lección de la Sagrada Escritura en lenguas vulgares*. Valence, 1791, in-folio.

Clemencin (Diego). *Elogio de la Reina católica D. Isabél*. — *Memórias de la R. Academia de la História*, t. VI, 1821, in-4 (lu en 1807).

[Usóz y Rio (Luís de)]. *Noticia de Biblia del año de 1430 que hoy existe como propriedad vinculada en la casa del Duque de Alba*. Madrid, 1847, in-18 (extrait de l'*Imajen del Antecristo*).

Scio de San-Miguel (Phelipe). *La Biblia Vulgata latina traducida en español*, t. I, Valence, 1791, in-4 (et 2e édit., t. I, Barcelone, 1856, in-4).

Eguren (José-Maria de). *Memória descriptiva de los códices notables conservados en los archivos ecclesiásticos de España*. Madrid, 1859, in-8.

Bœhmer (Eduard). *Bibliotheca Wiffeniana. Spanish Reformers*, t. II, Strasbourg, 1883, in-8.

[Baist (Gottfried)] Groeber (Gustav). *Grundriss der romanischen Philologie*, t. II, 2. Strasbourg, 1897, gr. in-8, p. 383 et suiv.

Reuss (Édouard). Article *Romanische Bibelübersetzungen*, dans la *Realencyklopädie für protestantische Theologie und Kirche* de J.-J. Herzog et G.-L. Plitt, 2e édit., t. XIII, 1884, p. 25, et, avec corrections, dans la 3e édit. (par A. Hauck), t. III, 1897, p. 125. Cet article a été réimprimé dans le volume intitulé *Urtext und Uebersetzungen der Bibel*. Leipzig, 1897, in-8, p. 185.

Beer (Rudolf). *Handschriftenschätze Spaniens*. Vienne, 1894, in-8 (extrait des *Sitzungsberichte* de la classe philologique et historique de l'Académie impériale de Vienne, t. CXXIV-CXXXI, années 1891-1894).

Plaine (Dom F.). Article *Bibles espagnoles*, dans le *Dictionnaire biblique* de F. Vigouroux, t. I, p. 1951. Paris, 1898.

Catálogo de las colecciones espuestas en las vitrinas del palacio de Liria. Le publica la Duquesa de Berwick y de Alba, *condesa de Siruela*. Madrid, 1898, gr. in-8, p. 40.

Paz y Mélia (Antonio). La Biblia puesta en romance por Rabí Mosé *Arragel de Guadalfajara. Homenaje á Menéndez y Pelayo. Estudios de erudición española*, t. II, Madrid, 1898, in-8.

Faria y Souza (Manuel de). *Epitome de las historias Portuguesas.* Madrid, 1628, in-4.

Lopez (Fernam). *Cronica del Rey Dõ Joam.* Lisbonne, 1643, in-4. — Réimprimé dans la *Bibliotheca classica Portugueza*, 1897-1898.

Nuñes de Leão (Duarte). *Chronica del Rey Dõ Joam... o as dos Reys D. Duarte e D. Affonso o V.* Lisbonne, 1643, in-folio.

Soares de Britto (João). *Theatrum Lusitaniae litterarium.* Coïmbre, 1655 (cité d'après l'exemplaire ms. de la Bibliothèque nationale de Lisbonne).

Sousa (Antonio Caetano de). *Historia genealogica de Casa Real Portugueza. Provas*, t. I. Lisbonne, 1739, in-4.

Machado (Diogo Barbosa). *Bibliotheca Lusitana.* Lisbonne, 1741-1759, 4 vol. in-folio.

Index codicum bibliothecae Alcobatiae. Lisbonne, 1775, in-4.

[Cenaculo (Manoel do)]. *Cuidados literarios do prelado de Beja.* Lisbonne, 1791, in-4.

Ferreira Gordo (Joaquim-José). *Apontamentos para a historia civil e litteraria de Portugal. — Memorias de litteratura Portugueza*, t. III, 1792, p. 1 et suiv.

Sam-Boaventura (Fortunato de). *Historia chronologica e critica da Real Abbadia de Alcobaça.* Lisbonne, 1827, in-4.

Le même. *Commentariorum de Alcobacensi MStorum bibliotheca libri tres.* Coïmbre, 1827, in-4.

Le même. *Collecção de ineditos Portuguezes*, t. I-III. Coïmbre, 1829, in-8.

Ribeiro dos Santos (Antonio). *Memorias de litteratura sagrada dos Judeos Portuguezes. — Memorias de litteratura Portugueza*, t. II, 1792, p. 236 et suiv.

Le même. *Memorias sobre algumas traducções e edições biblicas menos vulgares em lingua Portugueza, especialmente sobre as obras de João Ferreira de Almeida. — Ib.*, t. VII, 1806, p. 17 et suiv.

Le même. *Sobre as origens da typografia em Portugal. Ib.*, t. VIII, 1814, p. 1 et suiv.

Catalogo das obras do XV *seculo que possue a Bibliotheca nacional de Lisboa.* Lisbonne, s. d., pet. in-8.

Braga (Theofilo). *Historia da Universidade de Coimbra*, t. I. Lisbonne, 1892, in-8.

[Michaëlis de Vasconcellos (Carolina) et Braga (Theofilo)] Groeber (Gustav). *Grundriss der romanischen Sprachen*, t. II, 2. Strasbourg, 1894, gr. in-8, p. 129.

DESCRIPTION DES MANUSCRITS

Escorial. Bibliothèque royale de San-Lorenzo.

I. j. 2. IVe et Ve PARTIES DE L'*HISTORIA GENERAL* ET NOUVEAU TESTAMENT.

N° 17 de la reine Isabelle. Reliure en veau de l'Escorial, au gril de saint Laurent (fin XVIe siècle). En tête (garde de papier, XVIIe siècle) : *Prohibida.* — 445mm sur 330. Parchemin. 249 ff. numérotés. 2 col. de 56 l. Rubriques; réclames. Au commencement, images grossières; ornementation inachevée. Les peintures reprennent dans les Évangiles. Fonds plats, couleur; dessin et couleurs sans art. Écriture du commencement du XVe siècle. — Fol. 1 : *Todos los que fablan sobre las visiones de Daniel.....* Fin : ... *pusiemos luego aqui sus capitulos* (préface des Actes). Au fol. 95 vo, sur la marge inférieure, une note signée « Baena » (Bayer; Castro, t. I, p. 426, et t. II, p. 676 : *no numerado*; Villanueva, p. 9; Scio, p. XV; 2e édit., p. 55 : ms. A; Clemencin, p. 437; Bœhmer, p. 342 suiv., 356. — P. 381 et suiv., 393 et suiv.).

I. j. 3. ANCIEN TESTAMENT REVISÉ D'APRÈS L'HÉBREU.

Reliure de Philippe II. Au f. 1, les armes de D. Diego Hurtado de Mendoza, 1er. duc de l'Infantado (parti de Hurtado de Mendoza et de Luna). N° 7 d'Isabelle? — 395mm sur 280. Parchemin et papier. 530 ff. numérotés primitivement, plus 14 ff. préliminaires. 2 col. de 40 à 41 l. Beau ms., enluminé avec soin, quoique lourdement. Les peintures du f. 1 représentent dans l'initiale E la création d'Ève; en haut, le Père éternel; à droite, un prophète. 65 miniatures. Nombreuses pages en mauvais état. XVe siècle. — Fol. 1 : *En el comiençe creo Dios los cielos e la tierra.....* Fin : *Pues aqui es acabada* (Bayer; Castro, t. I, p. 428; Villanueva, p. 12; Scio, p. XV; 2e éd., p. 55; Clemencin, p. 436? Eguren, p. 45; Bœhmer, p. 326 suiv., 356; *Bull. de la Soc. des Antiq. de Fr.*, 1898, p. 240. — P. 508 et suiv.).

I. j. 4. ANCIEN TESTAMENT TRADUIT D'APRÈS LA VULGATE.

Reliure de l'Escorial. Au f. 1, où l'on voit une belle initiale E, armes sans couleurs : parti, au 1 coupé : en chef, fascé, et en pointe, à un croissant renversé; au 2 à une bande, et une chaîne en orle (Zuñiga). Fol. 1 : *Embiola a Su Magestad el Arçobispo de Toledo Quiroga, inquisidor general* [1]. — 385mm sur 285. Parchemin. 463 ff. 2 col. de 45 à 46 l. Initiales or et couleur; rubriques. En tête d'Esaïe, une plus grande initiale marque le commencement d'un

1. C'est peut-être à ce ms. ou au ms. I. j. 8. que Quiroga fait allusion dans ses rapports à Philippe II, datés de 1576 et 1577, que mentionne Gayangos (*Cat of the Mss. in the span. language in the Brit. Mus.*, t. II, p. 194 s. — Ms. Eg. 1506, nos 22 et 24).

IIe volume. 5 miniatures, dont 3 dans la Genèse. Écriture du XIVe siècle. — Fol. 1 : *En el nonbre de Dios. Aqui comiença il primero libro de la Blivia..... En comienço crio Dios a los çielos e a la tierra.....* Fin : Machabées (Bayer; Castro, t. I, p. 432; Villanueva, p. 13; Eguren, p. 45; Bœhmer, p. 356. — P. 401 et suiv.).

I. j. 5. SECOND VOLUME DE L'ANCIEN TESTAMENT REVISÉ D'APRÈS L'HÉBREU.

Reliure de l'Escorial. N° 8 d'Isabelle? — 390mm sur 270. Parchemin et papier. 258 ff. numérotés. 2 col. de 42 à 48 l. Titres courants noirs; initiales alternativement bleues et rouges. Cahiers numérotés anciennement. Grandes initiales historiées. Au f. 1, une miniature assez mauvaise, à fond de paysage : *Isahia profeta.* Au f. 3, assez belle représentation de Dieu le Père, dans un ciel formé de séraphins; fond d'or. 5 peintures dans Job. Paraissant de la 2e moitié du XIVe siècle. — Fol. 1 : *Capitulo primero del libro de Ysaias profeta. Vision de Ysayas fijo de Amos.....* Fin : *... los que confiades en el Sennor* (Bayer; Castro, t. I. p. 434; Clemencin, p. 436? Bœhmer, p. 326 suiv., 356. — P. 508 et suiv.).

I. j. 6. SECOND VOLUME DE LA BIBLE TRADUITE D'APRÈS LA VULGATE.

Reliure de l'Escorial. — 370mm sur 255. Parchemin. 358 ff. num. 2 col. de 43 à 44 l. Titres courants et chapitres bleu et rouge, initiales alternativement bleues et rouges. A chaque livre une grande initiale historiée à fond de couleur, avec ornements épineux, de genre français. Paraissant de la première moitié du XIVe siècle. — Fol. 1 : *Estos son Proverbios de Salomon.....* Fin : *... con todos vos. Amen* (Bayer; Castro, p. 437; Villanueva, p. 12; Scio, p. XV; 2e éd., p. 55; Bœhmer, p. 326 suiv., 353. — P. 383, 391 et suiv., 398 et suiv.).

I. j. 7. PREMIÈRE PARTIE DE LA BIBLE TRADUITE D'APRÈS LA VULGATE.

Ancien n° I. A. 6. En tête : *Prohibida.* — 380mm sur 265. Parchemin et papier. 198 ff. (197 num.; le n° 22 est marqué deux fois). 2 col. de 53 à 59 l. Titres courants noirs; rubriques; réclames. Grandes initiales à fond de paysage en tête de chaque livre. Manquent le plus grand nombre. XVe siècle. — Fol. 1 : *E entendio Noe que se avian menguado las aguas* (GEN., VIII, 11)..... Fin : *... cada dia mientra vivio. Aqui se acaba el quarto libro de los Rreyes. A Dios gracias* (Bayer; Castro, t. I, p. 438; Villanueva, p. 13; Scio, p. XV; 2e éd., p. 55; Eguren, p. 46; Bœhmer, p. 322, 356. — P. 401 et suiv.).

I. j. 8. PARTIE DE LA BIBLE EN DIALECTE ARAGONAIS.

Reliure de l'Escorial. Fol. 1 : *Embiola a Su Magestad el inquisidor general Quiroga arçobispo de Toledo.* Garde : *Prohibida.* — 340mm sur 270. Papier. 236 ff. num. 2 col. de 41 à 46 l. Titres courants rouges ou bleus; chapitres

et initiales rouges; réclames. XVe siècle. — Fol. 1 : *Fablo Dios a Moysen e dixol* (Lév., VI, 8)..... Fin : ..... *pora contar las tus maravillas* (Ps. LXX, 17). (Bayer; Castro, t. I, p. 438; Villanueva, p. 13; Scio, p. XV; 2e éd., p. 55; [E. Bœhmer] Const. Ponce de la Fuenta, *Exposicion del primer salmo*, Bonn, 1881, et *Bibl. Wiff.*, p. 322 et suiv., 353, 356. — P. 385 et suiv.).

I. j. 9. ÉVANGILES. MS. PERDU.

239 ff. Papier. Écriture moderne très fine. Exposition à la suite de chaque chapitre. — Fol. 1 : *Prologo en la nueva traslacion y interpretacion española de los quatro sacrosantos evangelios de J. C.* (Castro, t. I, p. 439. — P. 408).

I. j. 11. ÉVANGILES ET ÉPITRES DE S. PAUL TRADUITS PAR MARTIN DE LUCENA. MS. PERDU.

Traduit et probablement copié pour le marquis de Santillane. — Fol. 1 : *Aqui comiençan los santos evangelios en romançe*..... Fin : ... *el muy santificado nombre Jheşu* (Bayer; Castro, t. I, p. 439; Villanueva, p. 13; Clemencin, p. 488. M. Mario Schiff dira ce qu'on sait de ce ms. dans son étude sur la bibliothèque du marquis de Santillane. — P. 408).

I. j. 17. VERSION INDÉTERMINÉE. GENÈSE — ROIS. MS. PERDU.

Papier. 450 ff. Paraissant du commencement du XVe siècle. Très maltraité et incomplet. Commencement (GÈN., VIII) : *Capitulo .viijo. que fabla de la generacion de Ysaque*..... 246 : *Aqui comiença el libro de Josue criado de Muysen siervo de Dios, que metio el pueblo por graçia del soberano Dios*..... 280 : *Aqui comiença el seteno libro de la Brivia que se nonbre de los Juezes*..... 311 vo : *Aqui comiença el libro de Samuel profeta, el que fue presentado a Eli*..... (Bayer; Castro, t. I, p. 438).

O. j. 1. COMMENCEMENT DE LA Ire PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL* EN PORTUGAIS.

Couverture vélin. — 420mm sur 285. Parchemin. 152 ff. num. 2 col. de 30 à 32 l. Pas de titres courants; rubriques; initiales alternativement bleues et rouges. Belle initiale N rouge et bleu au fol. 1. Beau ms., paraissant de la 2e moitié du XIVe siècle ou du commencement du XVe. — Fol. 1 : *Aqui se comença a General e grande estoria*..... Fin : *E foysse para seu tyo Labam a Mesopotamya* (Bayer; Castro, t. II, p. 676; Ferreira Gordo, *Mem. de Litt. Port.*, t. III, p. 49; *Ribeiro dos Santos, ib.*, t. II, p. 269.note, et t. VII, p. 18; Braga, *Hist. de Univ. de Coimbra*, p. 208. — P. 548 et suiv.).

O. j. 11. Ire MOITIÉ DE LA IIe PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Couverture vélin. — 385mm sur 245. Papier, en très mauvais état. 424 ff. ont été numérotés primitivement au bas des pages recto. 36 à 40 l. l. Ni titres courants, ni rubriques, ni initiales; réclames. Manquent 2 ff. au commencement. Finit à l'histoire d'Absalon (Bayer. — P. 365).

X. j. 1. Ire PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Anc. nos : *Estante* 15. 1; 1. P. 1. Reliure de la première moitié du XVIe siècle — 410mm sur 270. Papier. 385 ff. 2 col. de 36 l. Initiales en blanc; pas de rubriques; réclames. Première moitié du XVIe siècle. — Fol. 1 : *Aqui comiença la General y grande istoria..... Natural cosa es de cobdiciar.....* Fin : *Acabado es este libro Adabarin que en griego es dicho Uteronomio. Deo gracias* (Bayer; Castro, t. II, p. 675. Description due à l'obligeance du R. P. Benigno Fernández. — P. 365).

X. j. 2. IIe PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Anc. nos : *Est.* 15. 1; 1. P. 2. Dans l'initiale du fol. 254 vo, un écu sans couleurs : parti, au 1 à une bande et au 2 à 13 besants; support : une biche (Mendoza et Luna? — Mis de Santillane?). Reliure du temps. — 425mm sur 290. Papier. 426 ff. 2 col. de 43 l. Initiales rouges et noires; rubriques. Première moitié du XVIe siècle. — Fol. 1 : *Aqui comiençan los titulos de la segunda parte de la General ystoria..... En el noveno capitulo del libro de Josue comiença el cuento del rey Busiris de Egipto.....* Fol. 254 vo : *Aqui comiença la estoria de Hercoles...* (Bayer; Castro, t. II, p. 675. Descr. du R. P. B. Fernández. — P. 365).

X. j. 3. IVe PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Anc. nos : *Est.* 15. 1; 1. P. 3. Reliure du temps. — 425mm sur 285. Papier. 237 ff. 2 col. de 44 et de 36 l. Depuis le f. 47, écriture plus grosse et meilleure. Première moitié du XVIe siècle. — Fol. 1 : *Aqui comiença la tabla de los capitulos de la quarta General historia.....* Fin : *Fenesce el quarto libro de los gentiles de la General historia* (Bayer. Descr. du R. P. B. Fernández. — P. 365).

Y. j. 1. FIN DE LA IIe PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Reliure veau, ayant été ornée d'un beau disque de métal orné et découpé. — 435mm sur 295. Parchemin. 195 ff. 2 col. de 40 l. Pas de titres courants; rubriques; initiales rouge et bleu; réclames. Miniatures en blanc. Écriture assez laide. 1405. — Fol. 1 : *Aqui se comiença la estoria de Hercules. En este lugar vos contare....* Fin : *...de los quaranta annos que el rregno. Aqui acaba la postrimera parte de la segunda parte de la General ystoria e acabose en el anno del Sennor J. C. de mill e quatrocientos e cinco annos en el mes de abril* (Bayer; Castro, t. II, p. 676. — P. 372 et suiv.).

Y. j. 3. SUITE DE LA Ire PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

395mm sur 270. Parchemin et papier. 144 ff. num. 2 col. de 37 à 41 l. Grandes initiales. XVe siècle. — Fol. 1 : *...el Genesis que non han departimiento*

nynguno entressi.... Fin : ...*e ençierrase el anno*.... (Bayer ; Castro, t. II, p. 675. — P. 365).

Y. j. 4. IIe MOITIÉ DE LA IIe PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Reliure de l'Escorial. — 390mm sur 270. Parchemin et papier. 211 ff. num. 2 col. de 38 à 43 l. Place préparée pour les initiales. XVe siècle. — Fol. 1 : *De lo que da a entender el candelero segun dise Josefo. El candelero, dise Josefo*... Fin : *En este lugar acabamos el Pentateuco*.... *que lo fizo fazer. Ffacto fine*, etc. (Bayer ; Castro, t. II, p. 675. — P. 370).

Y. j. 6. Ire PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Reliure de l'Escorial. — 380mm sur 275. Papier. 385 ff. numérotés primitivement. 2 col. de 42 l. Rubriques ; initiales non peintes. XVe siècle. — Fol. 1 : *Aqui se comiença la General y grande ystoria*.... *Prologo. (N)atural cosa es*.... Fin : ...*delante toda Israel. Acabado es este libro Adabarin que en griego es dicho Deuteronomio* (Bayer ; Castro, t. I, p. 412, et t. II, p. 675. — P. 368, 370, 386 et suiv.).

Y. j. 7. IIe PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Reliure de l'Escorial. 380mm sur 270. Papier. 371 ff. num. 2 col. de 41 à 42 l. Initiales non peintes. XVe siècle. — Fol. 1. : *Aqui comiençan los titulos de la segunda parte de la General ystoria*.... *En el nueno capitulo del libro de Josue comiença el cuento del rey Busiris*.... Fin : ...*en el tiempo de los quarenta annos que el reyno. Deo gracias* (Bayer ; Castro, t. I, p. 417, et t. II, p. 676. — P. 371 et suiv.).

Y. j. 8. Ire MOITIÉ DE LA IIIe PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Reliure de l'Escorial. — 385mm sur 270. Papier (filigrane : ciseaux). 235 ff. numérotés primitivement. 2 col. de 44 l. Pas de titres courants ; rubriques ; initiales non peintes ; réclames. XVe siècle. — Fol. 1 : *Aqui comiença la terçera parte de la General ystoria*.... (*F*)*asta aqui fablamos*... Quelques lacunes de copie dans la préface. Fin : *E y fue soterrado* (Bayer ; Castro, t. I, p. 421, et t. II, p. 676 ; Bœhmer, p. 324. — P. 373 et suiv.).

Y. j. 11. IVe PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Reliure de l'Escorial. — 355mm sur 270. Parchemin. 257 ff. numérotés anciennement, plus 10 ff. de papier en tête, pour la table. 2 col. de 41 à 46 l. Rubriques ; initiales alternativement bleues et rouges. Paraissant fin XIVe siècle. — Fol. 1 : *En razon de los titulos de las ystorias deste quarto libro*.... Fin : *Fenesce el quarto libro de los gentiles desta General ystoria* (Bayer ; Castro, t. I, p. 425, et t. II, p. 676. — P. 384 et suiv.).

Y.iij.12. COMMENCEMENT DE LA Ire PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Reliure de l'Escorial. — 280mm sur 205. Papier (filigrane : globe couronné). 160 ff. num. 2 col. de 36 à 41 l. Pas de titres courants ; rubriques ; cahiers numérotés à la fin. XVe siècle. — Fol. 6 (après une table) : *Aqui se comiença la General e grande estoria....* Fin : *...e fuese para su tio Laban a Mesopotamia* (Bayer ; Castro, t. II, p. 675. — P. 365).

Y. iij. 13. COMMENCEMENT DE LA IIe PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Reliure de l'Escorial. — 280mm sur 210. Papier. 242 ff. numérotés anciennement. 2 col. de 29 à 36 l. Titres courants noirs et rouges ; rubriques ; initiales rouges ; cahiers numérotés en tête. XVe siècle. — Fol. 1 : *Este es el primer libro de Josue.... Fasta aqui contamos en la primera parte....* Fin (histoire de Jephthé) : *Ella fue a los montes con sus conpanneras e con sus cibdadanas* (Bayer ; Castro, t. II, p. 675. — P. 372).

Y. iij. 22. COMMENCEMENT DE LA IIe PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Reliure de l'Escorial. — 270mm sur 200. Papier. 294 ff. (284 numérotés primitivement). 2 col. de 28 à 33 l. Rubriques. XVe siècle. — Fol. 1 : *Aqui comiença la segunda parte de la General estoria escolastica.... Fasta aqui abemos contado....* Fin (après l'histoire d'Étéocle et de Polynice) : *...e que lo non matasen ya ellos* (Bayer ; Castro, t. II, p. 675. — P. 371 et suiv.).

Bibliothèque publique d'Évora.

CXXIV[1-2]. PARTIE DE L'ANCIEN TESTAMENT REVISÉ D'APRÈS L'HÉBREU.

In-folio. Parchemin. 348 ff. Initiales en couleur. 1429. — Commencement : *Aqui comiença el Psalterio elqual compuso el salmista David. Bienaventurado es el varon....* Fin (après les Chroniques) : *Esta biblia escrivio Manuel de Sevilla por mandado de Pero Affonso de Toledo jurado, e se acabo en jueves quatro dias del mes de agosto, anno del nascimiento del Sennor de mill e quatrocientos e veynte e nueve annos* (d'après le *Catalogo dos manuscriptos da bibliotheca Eborense*, de J.-H. Da Cunha Rivara, p. p. J.-A. de Sousa Telles de Mattos, t. IV, Lisbonne, 1871, in-4. — P. 508 et suiv.).

CXXV[2-3]. IIe PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL* ET COMMENCEMENT DE LA IIIe.

Atlas. Parchemin. 2 col. Initiales en couleurs. Miniatures en grande partie inachevées, le plus grand nombre tracées à la plume seulement, d'autres en blanc. Paraissant du XIVe siècle. — Commencement (Josué) : *Despues de la muerte de Moisen....* Finit avec les Chroniques. Mutilé au moins à la fin (d'après le Catalogue. — P. 375 et suiv.).

Bibliothèque nationale de Madrid.

I. i. 77. BIBLE MORALISÉE, AVEC LES PRÉFACES DE LA BIBLE.

Osuna, 26. Reliure en maroquin, aux armes du duc d'Osuna. Sur la première garde, les armes de Castille et de Léon, effacées. — 380mm sur 295. Parchemin. 239 ff. (? — Eguren et Catal. : 252). Beau ms., paraissant au plus tard du commencement du XVe siècle. — Fol. 1-7, préfaces des livres de la Bible, de la Genèse aux Chroniques (2 col. de 43 l.). GENÈSE : *Aqui comiença la epistola de sant Jeronimo entrada a Paulino.... Frey Anbrosio.... Rescebido he las deseadas epistolas del mi Desiderio....* JOSUÉ, 2 préfaces. ROIS : *La lengua de los Sirios e de los Caldeos....* CHRON. : *Tamanno e tal es este libro.... Por las palabras en este prologo contenidas....* — Fol. 8, Bible moralisée, à 3 colonnes de environ 47 à 49 lignes réglées, dont 2 en blanc au haut de chaque page. Le texte latin est au milieu, la moralité à gauche en latin, à droite en castillan. Initiales alternativement rouges, avec filaments violets, et bleues. Réclames; pas de titres courants. Fol. 8 (belle initiale F, violette) : *Faciamus hominem ad similitudinem nostram.... Hoc significat quia illi qui habent similitudinem Dei.... Aqueste sennifica que aquellos que han semeiança de Dios....* 79 vo. PSAUMES, avec la description de deux séries de peintures pour le plus grand nombre des Psaumes. 95 vo, PROVERBES, etc. — Fol. 167-170, préfaces du N. T. MATTH. : *La gloriosa madre de J. C.... Muchos fueron los que los evangelios escrivieron.... Sant Marcho fue fijo de sant Pedro en baptismo.... En sant Luchas.... non se fallo prologo.... Sant Johan apostol e evangelista....* ACT. : *Luchas evangelista natural de Siri....* ROM. : *Los Romanos que venien de Judios....* JAC. : *Los Griegos que enteramente creen....* (pas de préfaces aux autres Ép. cath). APOC. : *Quantas palabras ha en el Apocalipso....* — 171, blanc. 172, N. T. de la Bible moralisée : *Dixit Maria ad angelum....* Sur l'avant-dernière garde, note arabe. A la fin de la rubrique de gauche du Ps. CXLIX, on lit les initiales *F.L.D.A.* (Eguren, p. 37; J.-M. Rocamora, *Catalogo abreviado de los mss. de la Bibliotheca del Exc. Señor duque de Osuna e Infantado*, Madrid, 1882; S. Berger, *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. LVII, 1898, p. 95. — P. 400).

I. i. 78. IIe MOITIÉ DE LA Ire PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Osuna, 75. Anc. no 21; *plut.* II *lit.* M. no 6. Couverture vélin. Au fol. 1, les armes du marquis de Santillane, ajoutées après coup. — 390mm sur 285. Parchemin et papier (filigr. : branche entre deux pommes). 298 ff. Pas de titres courants; rubriques; initiales alternativement rouges et violettes, réclames. Au fol. 1, bel encadrement XVe siècle, montrant, dans l'initiale D, Dieu le Père; sur la marge, un ange jouant du luth. Écriture soignée du XVe siècle. — Fol. 1 : *Aqui se comiença el onzeno libro de la General estoria. De parte maestre Pedro....* Fin : *En este logar acabamos el Pentateuco.... que lo fizo fazer* (*Catal.* — P. 369 et suiv.).

I. i. 79. IIe PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Osuna, 74. Anc. no 45. Couverture vélin. 375mm sur 270. Parchemin. 346 ff. 2 col. de 31 l. Rubriques; initiales alternativement bleues et rouges; grande initiale verte. Écriture du XVe siècle. — Fol. 1 : *Aqui se comiença la segunda parte de la General estoria....* Fin (Juges) : *...de lo quel dizien....* (*Catal.* — P. 371 et suiv.).

U. 38. Ire MOITIÉ DE LA IIIe PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

290mm sur 210. Papier. 2 col. Rubriques. Écriture du XVe siècle. — Fol. 1 : *Jhesus. Aqui se comiença la terçera parte de la General estoria....* Fin : *... y fue soterrado. Acabado es el libro. Demos graçias a Dios. A Dios graçias* (Description due à l'obligeance de D. R. Menéndez Pidal. — P. 374).

SANS NO. IVe PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Auparavant *Archivo historico*, S. B. 6.6. Reliure en cuir ouvré sur ais, en mauvais état. 290mm sur 210. Papier. 409 ff. 2 col. de 28 l. Rubriques; les initiales n'ont pas été peintes. Écriture du XVe siècle. — Fol. 1 : *Aqui comiença la tabla de los capitulos de la quarta General estoria....* Manquent les ff. 13 à 15. 16 : *Aqui comiença el quarto libro. ...Prologo primero. (F)asta aqui avemos llevadas las estorias de las quatro hedades....* Fin : *...asy como cuenta Eusebio* (dans le chapitre de la prise de Carthage et d'Assaracus). Au dernier f. : *Aqui yaze en poca tierra — A quien toda le temia — En este poco seençierra — El que la paz y la guerra — De todo el mundo tenia* (Descr. de D. R. Menéndez Pidal. — P. 384).

MS. PERDU, AUTREFOIS A LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI (NATIONALE). Ire PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Grand in-folio. Parchemin. Daté de Séville, *era* 1377 (1339). De la bibliothèque de Juan-Luca Cortes, qui l'avait acheté avec les livres de D. Juan d'Autriche. En 1788, le ms. était mutilé. — Commencement : *Aqui se comiença la General e grand estoria....* Fin : *...que la fecho fazer* (N. Antonio, t. II, p. 85; Ibañez, p. 472; Castro, t. II, p. 673. — P. 365).

Bibliothèque de S. M. le Roi.

2. N. 4. COMMENCEMENT DE LA IIe PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Cartonné. Titre : *Historia general de España. II. parte.* — 265mm sur 200. 490 ff. numérotés primitivement, sauf les 16 premiers qui ont été écrits après coup. 2 col. de 24 à 31 l. Rubriques. Écriture du XVe siècle. — Fol. 1 : *Aqui se començan los titulos de la segunda parte de la General estoria.... En el noveno capitulo del libro de Josue comiença el cuento del rey Busitos de Egipto....* Dernier chapitre : *Andado el primer anno del tiempo de Jepte juez de Ysrrael murio Menalao fijo del rey Acrco en Laçidemonia, etc.* (Descr. de D. R. Menéndez Pidal. — P. 365).

Bibliothèque de l'Académie royale de l'Histoire.

12. II. 1. PROPHÈTES ET MACHABÉES EN LATIN ET CASTILLAN, AVEC GLOSE.

Reliure en cuir ouvré sur ais. — 548mm sur 340. 348 ff. 2 col. Le texte occupe 280mm sur 145 au f. 1 ; les marges, larges et inégales, étaient destinées à recevoir une glose qui ne se trouve qu'aux ff. 128-132. Chapitres non numérotés, sinon exceptionnellement en marge. Initiales en blanc. XVe siècle (Eguren, p. 8. — Descr. de D. R. Menéndez Pidal. — P. 534 et suiv.).

Archives de la Maison d'Albe.

BIBLE D'OLIVARÈS

Cet admirable ms. est décrit dans l'ouvrage de Mme la duchesse d'Albe, et dans le remarquable travail de D. A. Paz y Mélia, que nous recevons trop tard pour pouvoir en profiter. (Voyez aussi Villanueva, p. CXXXVII et suiv. ; Usóz ; Eguren, p. 26 et suiv. ; Bœhmer, p. 324 ; *Bull. de la Soc. des Antiq. de Fr.*, 1898, p. 241. — P. 521 et suiv.)

Santander. Cabinet de D. Marcelino Menéndez y Pelayo.

COMMENCEMENT DE LA IIe PARTIE DE L'*HISTORIA GENERAL*.

Grand in-folio. Papier. 135 ff. 2 col. Rubriques et initiales rouges peintes seulement en partie. XIVe-XVe siècle. Manquent le commencement et la fin. Fol 1 : *(E)n el treceno capitulo de Josue comiença a contar el fecho de Danao....* Le ms. est mutilé au milieu du chap. CCCLXXXIII de l'histoire des Juges, intitulé : *Del fecho del puerco* (le sanglier de Calydon). (Communication obligeante de D. M. Menéndez y Pelayo. — P. 365)

DATE DES MANUSCRITS

1339 : ms. perdu de J.-L. Cortès.
Ire moitié du XIVe siècle : Esc. I. j. 6.
XIVe siècle : Esc. I. j. 2 ; I. j. 4 ; Y. j. 11.
IIe moitié du XIVe siècle : Esc. I. j. 5.
XIVe-XVe siècle : B. nac. I. i. 77.
Commencement du XVe siècle : Esc. I. j. 7 ; O. j. 11 ; Santander.
1405 : Esc. Y. j. 1.
1429 : Evora CXXIV1-2.
1430 : Bible d'Olivarès.
XVe siècle : tous les autres mss.

Samuel BERGER.

CARADOC ET SAINT PATERN

M. G. Paris vient de publier un article, *Caradoc et le serpent* [1], où il fait les rapprochements les plus neufs entre les récits français et les contes celtiques (bretons ou gallois). Il m'est impossible cependant de m'associer à l'une au moins de ses conclusions.

Le Caradoc légendaire aurait pour prototype historique un chef breton du Vannetais au ve siècle. Les récits concernant ce personnage et sa femme Tegau Eurvron (au sein d'or) auraient été empruntés par les Gallois aux Bretons.

C'est, à mon sens, une erreur complète. M. G. Paris s'est laissé égarer par M. de La Borderie, qui, en matière de critique hagiographique, est bien le plus décevant des guides.

Il importe de rappeler les sources qui mentionnent ce Caradoc de Vannes. Elles sont au nombre de deux : 1° la *Vita S. Paterni*; 2° un sermon prononcé dans l'église de Vannes vers l'an 1200. M. de La Borderie[2], suivi par M. Paris, prétend que ce dernier texte est indépendant du premier et nous représente une antique tradition vannetaise. C'est absolument faux. Il suffit de lire les quelques lignes de ce sermon pour voir que l'auteur a lu, sinon compris [3], la Vie de saint Patern ; et c'est ce que M. l'abbé

1. *Romania*, XXVIII, 1899, 214-231.

2. *Saint Patern, premier évêque de Vannes, sa légende et son histoire.* Vannes, Lafolye, 1862, 1 br. in-8, 31 pages (extrait de la *Revue Morbihannaise*, vol. I et II). Cf. du même, *Histoire de Bretagne* (Rennes, Plihon, et Paris, Alph. Picard, 1896-98, 2 vol. in-4), I, 203-205, 307-308, 331; II, 507-510.

3. Il rapporte que Patern obtint du roi Caradoc l'emplacement même de son palais (*locum istum in quo prefati regis aula sita fuerat*) pour y fonder une église en l'honneur de saint Pierre (La Borderie, *Saint Patern*, 26, note 1). La

Duchesne avait déjà remarqué [1]. La soi disant « tradition » vannetaise n'existe pas et pour cause. Nous sommes en présence d'un texte unique, la *Vita S. Paterni*.

Selon M. de La Borderie cette vie de saint aurait été rédigée dans le pays de Galles au XIe siècle; elle aurait utilisé des documents ou renseignements fournis par des Bretons armoricains qui auraient émigré en Galles au IXe siècle [2]. C'est pour nous exactement le contre-pied de la vérité : *la Vita S. Paterni a été rédigée par un Armoricain qui a utilisé très librement un texte gallois.*

Vita S. Paterni contient ce passage : « Urbs autem Guenet sedes episcopatus sancti Paterni est, in qua Petrus apostolus unam ecclesiam tenet; nam per jussum commendavit ut, excepta sola aula Caradauc, honor semper illius urbis et nomen et fama dedicaretur sancto Paterno. » (Rees, *Lives of the Cambro-British saints*, Llandovery, 1853, gr. in-8, p. 195). Ce passage est entortillé. L'auteur du sermon l'a interprété plutôt que copié. La théorie d'une « tradition » vannetaise indépendante (La Borderie, 26-28) est inadmissible.

1. Dans *Revue celtique*, XIV, 1893, 238-240.

2. Des Bretons chassés par les incursions des Danois auraient émigré en Galles vers 878-888 et y auraient porté les « traditions » (toujours ce mot !) de l'église de Vannes sur Patern et Caradoc (*Hist. de Bret.*, I, 308, note 1). M. de La Borderie invoque à l'appui de ce système la ligne suivante de la *Vita S. Paterni* : « In urbe itaque Guenet (Vannes) expectant reliquiae ejus diem judicii feliciter. » Or, fait-il observer, les reliques de saint Patern furent emportées en Berry ainsi que celles de saint Gildas de Rhuys par l'abbé Daioc lors d'une attaque des pirates qu'il date de 888. Les corps de ces saints personnages restèrent en Berry, celui de saint Gildas à Deols jusqu'au XIe siècle; celui de saint Patern demeura à Issoudun de 947 à la Révolution. (Voy. Émile Chénon, *Un monastère breton à Châteauroux*, dans *Bull. de la Société archéologique d'Ile-et-Vilaine*, XVII, première partie, 1885, 172-176.) M. de La Borderie en conclut que la phrase en question de la *Vita S. Paterni* n'a pu être écrite après 888, et comme il suppose cette vie écrite en Galles d'après des documents bretons, il s'ensuit que les émigrés bretons se seraient enfuis d'Armorique vers 878-888.— C'est un château de cartes. D'abord il n'est nullement établi que la *Vita S. Paterni* actuelle ait été rédigée en Galles. Cette émigration de 878-888 est inconnue de l'histoire, qui ne connaît que celle de 919, laquelle ne cadre pas avec le système de M. de La Borderie. En outre, de 888 à 947, date de la fondation de Notre-Dame d'Issoudun, l'abbé Daioc a eu le temps de s'ennuyer en route et d'atteindre un âge respectable. Cette objection n'arrête pas M. de La Borderie. Les moines fugitifs de 888 ont fait de « longues

Rendons-nous bien compte que le saint Patern breton n'avait laissé absolument aucun souvenir dans le diocèse de Vannes. On n'avait conservé que son nom inscrit sur les catalogues épiscopaux. Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il a souscrit au concile de Vannes de 465 ou environ, et rien de plus. Au XIe siècle, quand, lors de la renaissance de la Bretagne, il se manifesta un mouvement littéraire sous forme hagiographique, on ne connaissait même pas ce détail. Les clercs qui entreprirent la tâche d'illustrer l'église de Vannes en écrivant la vie de celui

---

pérégrinations » (oh oui !), et « les vieux saints et moines bretons ont tous la réputation d'avoir vécu fort vieux, parfois jusqu'à la centaine » (*Hist. de Bret.*, II, 509, note 6). Il faut pourtant admettre que l'église de Vannes a conservé ou recouvré une part notable des reliques de saint Patern. Le texte même invoqué par M. de La Borderie rapporte qu'Issoudun possédait non la totalité du corps de saint Patern mais *principalia membra* (*Gallia Christiana*, II, 156). Il devait donc rester quelques reliques à Vannes, de l'aveu de M. de La Borderie lui-même (« on confia à la caravane une partie considérable des reliques », II, 507). Cela suffisait à permettre à un clerc vannetais du XIe siècle d'écrire la phrase « in urbe itaque Guenet expectant reliquiae ejus diem judicii feliciter ». Il n'est pas nécessaire en effet que ces reliques fussent au complet. Remarquer à ce propos que, aux XIIIe et XIVe siècles, le chapitre de Vannes faisait exposer dans l'église de Saint-Patern les reliques de ce saint consistant en une portion du chef et en deux os longs ; ce qui a fait supposer (mais sans preuves) qu'il les avait recouvrées au XIIe siècle. Voy. Le Mené, *Hist. du diocèse de Vannes* (1888, in-8), I, 204. Le système de M. de La Borderie est donc ruineux. J'ajouterai à propos de saint Patern qu'il ne me paraît nullement établi que le corps de ce saint ait été transporté en Berry. Les moines bretons accueillis par les seigneurs de Déols, Ebbes et Raoul, et leur parent, l'archidiacre Launus, ont bien prétendu posséder les reliques de Paternu ; mais comme ils disaient transporter en même temps les corps de saint Patrice (!) et de sainte Brigitte (!!) (voy. *Gallia*, II, col. 155), leur affirmation est sujette à caution. Ces moines fugitifs étaient plus que probablement des imposteurs. Les habitants d'Issoudun ont cru de toute bonne foi posséder le corps de saint Patern, qui dut rester caché à Vannes pendant l'invasion scandinave. La translation de saint Patern accomplie par l'abbé Daioc de saint Gildas de Rhuys est bien signalée au chap. 33 de la *Vita Gildae* ; mais le dernier éditeur, M. Mommsen, a vu du premier coup d'œil que ce chapitre était une interpolation (*Mon. Germaniae, Auct. antiquissimi*, XIII, par. 1, p. 3 et 102), chose qui a échappé à MM. Chênon et La Borderie. Or, comme ce chapitre est le texte le plus sûr concernant la translation de saint Patern, on avouera qu'on a le droit de rester sceptique tout en admirant l'ingéniosité des constructions historiques de M. de La Borderie.

qui était considéré comme son fondateur[1] se trouvèrent singulièrement embarrassés. Ils ne savaient même pas au juste à quelle époque ce saint homme avait vécu[2], et, chose plus extraordinaire encore, n'étaient pas sûrs de la date de son obit[3].

Ce nom de Patern n'a pas été rare dans l'hagiographie[4]. Il était inévitable que les clercs vannetais confondissent leur patron, dont ils ne savaient rien encore une fois, avec les différents Patern qui ont vécu à l'époque mérovingienne. Nous pouvons saisir deux courants. Les uns confondirent l'évêque de Vannes avec le *Paternus* d'Avranches, qui mourut vers l'an 560 et dont Fortunat a écrit la vie. C'est ce qui explique que le catalogue des évêques de Vannes du XIIe siècle en fasse un contemporain de Childebert Ier[5]. L'office de saint Patern de Vannes dans le bréviaire de Léon est même extrait mot pour mot de la *Vita sancti Paterni* de Fortunat[6].

Un clerc inconnu eut une inspiration destinée à une fortune plus heureuse. Il eut recours à la vie du saint Patern gallois (saint Padarn) qu'il confondit, peut-être de bonne foi, avec son évêque, et c'est avec ce texte qu'il composa sa *Vita S. Paterni*.

Cette vie insulaire est perdue, de même que la Vie qui a fourni les éléments de la *Vita* bretonne de saint Gildas, rédigée à Rhuys en 1008, et, en général, toutes les anciennes Vies de saints du pays de Galles[7]. Mais son existence n'est pas douteuse. Les

---

1. A tort du reste. L'abbé Duchesne a raison sur ce point (voy. *Revue celtique*, XIII, 240), en dépit des sarcasmes de M. de La Borderie.

2. Les clercs vannetais l'ont mis en rapport les uns avec Childebert, les autres avec Clovis. M. de La Borderie essaye gravement de prouver que cette dernière assertion peut être soutenue.

3. L'auteur de la *Vie de saint Patern* donne trois dates : 15 avril, 20 juin, 1er novembre, et tente une explication peu heureuse. La première est en réalité celle de saint Patern *d'Avranches*.

4. Je me borne à renvoyer à la liste donnée par Potthast, qui n'est sans doute pas encore complète.

5. C'est ce qu'établit très bien M. de La Borderie, *Saint Patern*, 24.

6. *Ibid.*, 23. Disons à ce propos que la *Vita Paterni* du ms. lat. 5666 de la Bibl. Nat. est non (fol. 126-135) la vie du saint Padarn gallois, comme le prétendent Hardy (*Descr. catal.*, I, 129-130) et J. Loth (*Emigration bretonne*, et *Mabinogion*, II, 258), mais l'œuvre de Fortunat.

7. Les pertes sont encore plus grandes pour le pays de Galles que pour l'Armorique. Nous ne possédons pas de vie de saint gallois rédigée antérieu-

noms d'hommes et de lieux de Grande-Bretagne cités par notre hagiographe mettent le fait hors de contestation. Des graphies telles que celle du nom d'homme *Catman* (au XIIe siècle *Cadvan*) indiquent que ce texte ne pouvait guère être postérieur à l'an mil environ [1]. Mais il ne paraît pas avoir été antérieur au IXe siècle au plus tôt, car un passage [2] fait peut-être vaguement allusion à la suppression de l'évêché de Llanbadarn (église de Patern, près Aberystwyth), laquelle eut lieu, dit-on, au VIIIe siècle [3]. On peut donc *approximativement* le dater du IXe ou du Xe siècle. Il y a un indice [4] que c'est ce texte, et non le

---

rement à la fin du XIe siècle. Il est certain cependant que plusieurs de ces œuvres hagiographiques reposent sur des vies de saints antérieures aujourd'hui disparues (ainsi pour saint David par exemple). Une note de trois pages de M. Egerton Phillimore (dans la revue *Y Cymmrodor*, XI, 1892, 127-129) constitue la meilleure vue d'ensemble critique que nous connaissions sur l'hagiographie galloise. Voy. encore Haddan et Stubbs, *Concils...*, I, 161.

1. Voy. J. Loth, *Chrestomathie bretonne*, 66 sq.

2. « Reversi sunt feliciter (les ss. Patern, Teliau et David). Diviserunt Britanniam (ici le Sud-Galles) in tres episcopatus suos *nisi postea malicia tirannorum turbaret.* »

3. Il y a certainement eu un évêché à *Llan-badarn vawr* (église de Patern), près d'Aberystwyth en Cardiganshire. Une annale du *Brut y Tywysogion* prouve qu'il existait encore en l'an 720. On est porté à croire qu'il disparut peu après, fondu avec l'évêché de Mynyw (S. David), peut-être à la suite du meurtre de l'évêque Idnerth tué par son peuple (Giraud de Barry, *Itin. Kambriae*, II, 4). Mais cela est très hypothétique, il faut l'avouer. (Cf. Haddan and Stubbs, *Councils...*, I, 146-147.) Peut-être Llanbadarn a-t-il prolongé obscurément ses jours comme évêché-abbaye jusqu'au XIe siècle. Il tomba alors aux mains de Gilbert Fitz-Richard, « unus de praecipuis Angliae principibus », qui en fit don ainsi que de ses dépendances à l'abbaye de Saint-Pierre de Gloucester vers 1113. (Voy. l'inventaire des chartes de ce monastère dans Dugdale, *Monast. angl.*, I, 549.) En 1130, on voit l'abbé de Gloucester se retirer à Llanbadarn (*ibid.*, 532), qui constitua un simple prieuré. Edward, fils aîné de Henri IV, en gratifia l'abbaye de Vale en Cheshire dont il fut le fondateur (*Monast. angl.*, V, 703, 711).

4. Je mets à profit une remarque de M. J. Loth: « Il est évident que le récit du voyage à Jérusalem a été emprunté par les auteurs des Vies de David et de Teliau à une Vie de Patern probablement plus détaillée, car la nôtre ne mentionne pas les présents faits à Teliau et à David. La vie de Patern est la plus ancienne des trois. » (*La Vie de saint Teliau*, Rennes, 1894, in-8, extr. des *Annales de Bretagne*, t. IX et X.)

remaniement armoricain que nous possédons, que consulta Rhygyfarch [1] quand il écrivit, un peu avant 1097, sa *Vie de S. David*, ainsi que l'auteur de la *Vie de S. Teilo* [2].

Le clerc breton a traité sa source avec beaucoup de liberté. Il a commencé par faire de Patern et de ses parents des Bretons armoricains, ce qui est absurde et certainement inventé. Le *Paternus* de 465, ainsi que son successeur *Modestus*, étaient des Gallo-Romains. On sait en effet que Vannes tomba seulement au IXe siècle sous la domination bretonne et fut gouvernée jusqu'alors par des Francs [3]. L'auteur nous dit que Petranus, père de saint Patern, quitta la *Letavia* (Petite Bretagne) pour l'Irlande, où son fils alla le rejoindre plus tard. Le seul motif qu'il trouve pour expliquer cette bizarrerie d'un Breton qui s'en va habiter l'Irlande, c'est que Petranus veut se consacrer au service de Dieu et faire son salut. Il me paraît tout à fait probable que la vie insulaire donnait l'Hibernie pour patrie à Paternus et à ses parents. Plus d'un saint gallois-breton est d'origine irlandaise (tels saint Ronan, saint Briac, saint Maudez, etc.).

Nous n'avons pas l'intention d'étudier la Vie de saint Patern

---

1. On dit d'habitude Ricemarchus et même, à tort, Rhyddmarch. Je tremble à la pensée que j'ai failli employer cette dernière forme. M. Phillimore a rendu en effet l'arrêt suivant : « ...Rhygyfarch, yclept by the *charlatans* Rhyddmarch » (*Cymmrodor*, XI, 127). Rhygyfarch, évêque de Saint-David (Mynyw) depuis 1071, mort en 1097, a eu sous les yeux une Vie de Patern à laquelle il renvoie : « ... Paternum cujus conversatio atque virtutes in sua continentur hystoria » (éd. Rees, 135).

2. Sur ce texte, voy. l'étude de M. J. Loth citée p. précéd., note 4. M. Phillimore fait observer (*loc. cit.*, XI, 120) que cette vie de saint, ainsi que celle des saints Dubricius, Oudocui, Clydog, qui se trouvent dans le *Book of Llandav*, et la compilation d'hagiographie galloise composée vers l'an 1200 (*Vesp. A. XIV*), ont été rédigées sous une influence anglo-normande. On s'expliquerait donc que Rhygyfarch ait eu connaissance de la Vie de saint Patern armoricaine portée dans l'île à la fin du XIe siècle, si une autre hypothèse n'était peut-être pus séduisante (cf. p. précéd., note 4). Cette Vie armoricaine a certainement été connue en Galles, puisqu'elle figure, sinon dans le *Book of Llandav* (écrit vers 1140), du moins dans *Vesp. A. XIV* (rédigé vers 1200). Dans l'édition Rees, la fin, à la p. 196, depuis *Incipit possessio agrorum sancti Paterni episcopi*, est visiblement une addition galloise.

3. Ceci a été très bien établi par M. de La Borderie, *Hist. de Bret.*, II, 464-466.

au point de vue historique ; nous signalerons simplement ce procédé en passant. La Vie insulaire mettait saint Patern en rapports hostiles ou amicaux avec un certain nombre de personnages gallois célèbres, avec Maelgwn [1], roi de Gwynedd (*rex borealium Brittonum*), avec « un certain prince du nom d'Arthur » (*quidam tirannus... Arthur nomine* [2]), enfin avec *Caradauc cognomento Brecbras*. Le remanieur breton prétend que ce dernier étendit son pouvoir sur la Letavia et qu'il possédait un palais à Vannes. Les Armoricains auraient refusé de se soumettre à lui s'il ne leur rendait Patern. Le roi Caradoc y consentit. Patern revient à Vannes, y établit un monastère et un siège épiscopal, auquel Caradoc accorda de grands privilèges en Letavia et en Bretagne (Grande-Bretagne).

Il n'y a rien là de traditionnel. Nous sommes en présence d'une invention préméditée. L'auteur a lu dans la Vie insulaire que Caradoc Briechbras avait fait de grandes donations à saint Padarn et à son église. Ne sachant rien de l'histoire du Vannetais au ve siècle et voulant à tout prix s'expliquer l'origine de l'église de Vannes dont il croyait Patern le fondateur, il a inventé de toutes pièces ce gauche roman du roi Caradoc étendant son pouvoir au delà de la Manche, sur la Letavia et la ville de Vannes, où il possède un palais. Cela ne tient pas debout. Vannes n'a pas appartenu aux Bretons, répétons-le, ni au ve ni au vi^e^ siècle, et par suite il est sûr qu'il n'y a jamais eu de roi Caradoc à Vannes [3]. Saint Patern n'est nullement le premier

---

1. Le *Maglocunus* de Gildas. Sur ce personnage célèbre dans les récits gallois, voy. Loth, *Mabinogion*, II, 254, note 4.

2. La *Vita S. Paterni* lui fait jouer un rôle ridicule. Un pareil sans-gêne est sans doute un indice d'archaïsme.

3. M. de La Borderie le sait mieux que personne, mais comme il tient à toute force à son Caradoc breton, voici ce qu'il imagine : « Quant à la « donation faite par ce prince de ce qu'on appelle son « palais » pour y établir la cathédrale, la demeure de ce petit chef était sans doute peu de « chose, et le don n'eût pas été considérable ; mais voici probablement ce « qu'il y a sous ce fait : c'est que Caradauc avait d'abord établi dans Vannes « le siège de sa petite principauté ; puis à la demande de Patern, qui peut-« être trouvait ces Bretons un peu turbulents pour la paix de la cité, il « l'avait quittée, l'abandonnant tout entière à l'autorité de l'évêque, et était « allé se construire un logis bien remparé au milieu des bois : ce qui, vu le

évêque et le fondateur de la cathédrale [1]. Mais notre homme n'est pas en peine d'inventions. Il imagine un soi-disant concile tenu à Vannes où les sept évêques de Letavia décident, avec la permission de saint Samson, que seule l'église de Vannes sera exempte du cens dû par les évêchés à l'église de ce dernier (Dol). La fourberie saute aux yeux. Elle révèle la date (XIe siècle) de cette compilation [2]. Enfin, l'auteur conclut son œuvre en faisant mourir saint Patern dans le pays des Francs. M. de la Borderie remarque très justement que c'est tout simplement parce qu'il a subi l'influence de la vie de saint Patern d'Avranches [3].

Il est singulier que le même érudit accepte comme his-

« mépris des Bretons pour les villes, ne lui coûta guère. » (*Hist. de Bret.*, I, 307.) Ainsi, la *Vita* et le *Sermon* prétendent que le roi Caradoc avait un palais dans Vannes : M. de La Borderie, qui sait que cela est impossible, imagine qu'il va habiter hors de la ville, dans les bois ! Il appelle Caradoc un petit chef breton des Vannetais. De quel droit ? La *Vita S. Paterni* prétend que c'est un roi de Grande-Bretagne qui étend sa domination sur la Letavia, c'est-à-dire la Basse-Bretagne tout entière (*ad Letaviam veniens illam cepit imperio*). Il faut accepter ce renseignement en bloc ou bien le repousser de même. Bien entendu qu'il faut prendre ce dernier parti, cette assertion étant visiblement erronée.

1. Voy. l'abbé Duchesne, dans *Revue celtique*, XIV, 240. Cf. la réplique de M. de La Borderie (*Hist. de Bret.*, I, 204), qui n'a pu nous convaincre.

2. En 848, Nominoé avait érigé en métropole l'abbaye-évêché de Dol et avait tenté de lui soumettre tous les évêchés de la Bretagne celtique (Letavia) et de la Marche bretonne (Rennes, Nantes, Vannes) qu'il venait de conquérir. Nantes et Rennes refusèrent toujours de reconnaître Dol et restèrent attachées à Tours. Aux IXe et Xe siècles, Dol n'étendit sa suprématie que sur les six évêchés de : Alet (Saint-Malo), Saint-Brieuc, Tréguier, Léon, Quimper et Vannes. En 1199, l'archevêché illégal fut enfin supprimé. Mais depuis longtemps son autorité était battue en brèche. Dès 1054, Alet manifeste son désir de se rattacher à Tours. De même Quimper. On peut dire en résumé que la suprématie effective de Dol a duré deux siècles, de 848 à 1050 environ, que la résistance a commencé dans la seconde moitié du XIe siècle et a en pratique triomphé au cours du XIIe siècle. Le passage en question de la *Vie de S. Patern* est un premier pas pour libérer l'église de Vannes de la tutelle de Dol. Il ne me semble pas pouvoir être postérieur au milieu du XIe siècle. Sur l'affaire de la métropole de Dol, voy. les textes réunis au t. III du *Thesaurus anecdotorum* de Martène.

3. *Saint Patern*, 22-24.

toriques les fables que rapporte sur le roi Caradoc de Vannes un document aussi truqué. Il est bien certain qu'il n'y a jamais eu de prince de ce nom en cette cité. Caradoc est un personnage historique. C'est un Breton insulaire du Nord, qui lutta au VIIe siècle contre les Anglais de Northumberland. Le *Gododin* le célèbre en termes enthousiastes [1]. Sa renommée passa chez les Gallois vers le IXe-Xe siècle. Il est bien probable que c'est précisément à cause de sa célébrité et, comme le conjecture M. G. Paris [2], à cause de son surnom [3] que le conte du serpent s'attacha à lui.

Ce conte, M. Paris [4] l'a montré, est d'origine scotique. Or, les Bretons du Nord qui avaient pour chef Caradoc ont été en relations avec les Scots du nord de l'île, où ce conte persiste encore aujourd'hui. C'est d'eux, croyons-nous, et non de leurs frères d'Irlande, que les Bretons du Nord ont emprunté la légende du serpent dont ils ont gratifié un de leurs héros, Caradoc, vers le VIIIe siècle environ. La légende a été adoptée toute formée par leurs voisins du sud, les Gallois, *mais il n'y a aucun indice que ceux-ci l'aient à leur tour transmise aux Armoricains*. En tout cas, il est clair que ce ne sont pas ces derniers qui en sont les inventeurs.

Il est vrai que dans le poème français Caradoc est qualifié roi de Vannes [5]. La coïncidence est remarquable. Mais on aurait

---

1. Aneurin, *Gododin*, éd. Stephens, 211-215, 217-221, 230-232. Cf. la longue note de Stephens de la p. 212 à la p. 214.

2. Art. cit., 227.

3. Il y a ici une difficulté. Dans les contes gaéliques d'Écosse, le serpent s'enroule non pas autour du bras mais autour de la ceinture ou du cou du héros. Le surnom de Caradoc ne serait donc pas le principal motif qui a porté à lui rattacher ce conte. Mais il a pu exister d'antiques versions de ce conte où il était question du bras.

4. Grâce à l'étude de Miss Harper parue dans le numéro de nov. 1898 des *Modern language notes*.

5. G. Paris, *loc. cit.*, 215, note 2. On trouve aussi des variantes incompréhensibles : *iaigne, donguire, ceresire*. Elles cachent sans doute le nom de la vraie patrie primitive de Caradoc, remplacée par les localités beaucoup plus connues au XIIIe siècle de Vannes ou de Nantes. Dans le *Lai du Corn*, dont le héros est Caradoc, ou plutôt sa femme, la scène a lieu à *Cirencestre*. *Ceresire* est peut-être pour *Cirencestre*??

tort d'en faire l'indice d'une tradition « populaire » armoricaine; en effet, le nom eût été prononcé par les Bretons d'Armorique *Caradec*[1] et non Caradoc. Si Caradoc est mis en relation avec Vannes, il faut voir là une influence ecclésiastique. Le clergé vannetais a fait connaître par des sermons ce personnage qu'il empruntait à la *Vita S. Paterni*. Au reste, il n'est même pas certain que dans le poème français Caradoc ait été primitivement roi de Vannes. Deux manuscrits et la traduction allemande portent *Nantes*[2]. C'est probablement la bonne leçon et voici pourquoi : la tour où le roi Caradoc, père du héros, enferme sa femme, Isaune de Carhaix, est dite *bufois* (« Et encore est ele apelée *Li Bufois* en cele contrée », Potvin, v. 15051). M. G. Paris[3], conjecturait que « ce nom doit être la traduction d'un nom breton dont on retrouverait peut-être la trace dans le pays de Vannes ». Mais, depuis que l'article a été écrit, M. Paris, renseigné, si je ne me trompe, par M. J. Loth, a bien voulu me signaler, comme pouvant être identifié avec le *Bufois* du poème, le château du Bouffay. Or, ce château est à *Nantes*, où il fut construit[4], au confluent de la Loire et de l'Erdre, par le duc Conan Ier, en 991. Le roi Caradoc fut donc considéré d'abord comme régnant à Nantes et non à Vannes. Il n'y a du reste aucune importance à attacher à ce fait. Le poète français l'a gratifié de Nantes[5] parce que c'était la ville la plus importante de la Bretagne, et il a fait sa femme Isaune originaire de Carhaix, parce que cette ville avait été rendue célèbre comme patrie de la seconde Iseut, de son frère Rivalin et du roi Hoël. Il n'y a rien à tirer de là pour l'origine « armoricaine » de la légende de Caradoc.

---

1. Ce nom fut en effet très répandu aussi bien en Bretagne qu'en Galles. Une petite abbaye fut fondée à Hennebont par un personnage de ce nom (La Borderie, I, 454). Mais elle porta le nom populaire de *Saint-Caradec* et non *Saint-Caradoc*. Ce nom de *Caradec* est, du reste, encore répandu aujourd'hui en Bretagne. — En Galles, au contraire, aux XI-XIIe siècle, ce nom, ordinairement écrit *Caradauc*, *Caradawc*, était prononcé et même parfois écrit *Caradoc*. Voy., par exemple, dans le *Book of Llandav*, 2, 4, 272, 273.

2. G. Paris, *art. cit.*, 215, note 2.

3. *Ibid.*, 230, note 2.

4. Voy. la *Chronique de Nantes*, éd. R. Merlet, 127-128.

5. Nantes remplace quelque localité insulaire dont le nom ne disait rien au remanieur français. Cf. p. précéd., note 5.

Il n'est que trop évident au contraire que le récit français où M. Paris a eu la bonne fortune de retrouver dans le sanglier *Tortain* le *twrch trwyth* de Nennius et des Mabinogion, et dans le cheval *Loragor* le *Lluagor* des triades, repose sur une source galloise orale ou écrite [1].

En résumé :

1° Les contes du « serpent » et aussi de la fidélité conjugale sous la double forme du *Cor* et du *Mantel mautaillié* [2] sont d'origine scotique.

2° Ce sont, semble-t-il, plus particulièrement les Scots d'Albanie (Écosse du nord-ouest) qui les ont transmis à leurs voisins les Bretons du Strathclyde et du Cumberland.

3° Ceux-ci, qui avaient reçu ces légendes anonymes, leur ont donné pour héros un de leurs chefs les plus célèbres, Caradauc, surnommé « au bras fort » (*Breichbras*). Ce surnom a été peut-être la cause de l'attribution de ces contes à Caradauc.

4° C'est de ces Bretons insulaires du Nord que les Gallois tiennent leurs nombreux renseignements sur Caradoc et sa femme, Tegau Eurvron. Selon toute apparence les récits les concernant étaient déjà complètement formés quand ils ont passé en Galles.

5° Il n'existe aucune preuve que les récits sur Caradoc aient été jamais « populaires » chez les Armoricains.

Ferdinand LOT.

---

1. Écrite très probablement, à cause du surnom *Breich-bras* au lieu de *Vreich-vras*, selon la remarque de M. J. Loth (*Mabinogion*, I, 274, note 4, et 298, note 1 ; *Revue celtique*, XIII, 1892, 494). Cf. G. Paris, *loc. cit.*, 221-224.

2. Cf. L. Stern, au t. Ier de la *Zeitschrift für Celtische Philologie*, et aussi une étude parue en 1863 dans l'*Archæologia Cambrensis*, p. 7-40.

L'AMUÏSSEMENT DE L'*R* FINALE

EN FRANÇAIS[1]

I

Une solution de ce problème avait été tentée par M. H. Andersson dans le *Recueil de mémoires philologiques présenté à M. Gaston Paris* (1889). Le point de repère de cette solution était le fait que l'*r* intervocalique s'était transformée, dans le parler parisien, en ʒ (*riʒe* = *rire*, etc.); on devait donc dire aussi par exemple *portez une épée* pour *porter une épée*; cette forme *portez* aurait été employée plus tard, par analogie, devant des consonnes, puis le son faible ʒ serait tombé. Toutefois cette explication comportait des difficultés sensibles relevées ici même par M. Gaston Paris (*Rom.*, XIX, 118), et ailleurs par M. Stork[2]. C'est pourquoi M. Andersson revient à la charge pour donner une solution définitive dans un mémoire intitulé *Altération et chute de l'R en français*[3]. Ici M. Andersson, après avoir répondu aux objections qu'on avait adressées à sa première théorie, se représente de la manière suivante le développement de l'*r* finale : 1° l'*r* finale devient ʒ (ou un son intermédiaire entre *r* et ʒ) devant une pause aussi bien que devant une voyelle; 2° le ʒ final des mots qui se trouvent de préférence devant la pause

1. Cet article est le développement d'un article plus succinct, publié récemment par le même auteur dans la *Pedagogisk Tidskrift* suédoise.

2. *Ueber französisches* r *im Auslaute*, Karlsruhe, 1891. Cf. aussi les remarques de M. Gröber, *Zeitschr. für rom. Phil.*, XIV, 266.

3. Inséré dans les *Studier i modern språkvetenskap*, publiées par la Société néophilologique de Stockholm, 1898.

persiste dans le langage littéraire; 3° le *z* des mots liés au mot suivant tombe.

Cette nouvelle théorie me paraît moins satisfaisante que la première. D'abord les consonnes finales se prononçaient ordinairement devant une pause, de même que devant une voyelle; on n'a, pour s'en convaincre, qu'à comparer les p. 10, 11 aux p. 6, 7 du tome second de Thurot. Puis il reste toujours des difficultés à résoudre; voir p. 152, 153 du mémoire de M. Andersson. Il est impossible d'être d'accord avec lui quand il veut rejeter à la pause tous les mots énumérés p. 151, 152, ou lorsqu'il assigne par exemple cette place à *saint Médard* (p. 156). Enfin M. Andersson nie avec sa théorie toute influence de la qualité de la voyelle précédant l'*r* finale et toute importance de la monosyllabicité, ce qui ne saurait être juste.

Mais ce qui est le grand mérite de M. Andersson, c'est d'avoir recueilli plusieurs indications du passage $r > z$, dont quelques-unes très précieuses, et d'avoir mis l'amuïssement de l'*r* finale en rapport avec ce passage[1]. En effet, il a trouvé là le mot de l'énigme; mais il faut se figurer l'effet de ce passage autrement que ne le fait M. Andersson.

Au lieu de continuer cette critique, je demande à expliquer ici l'histoire de l'*r* finale en français telle que je me la représente.

II

Voyons d'abord si les textes français du moyen âge ne nous montrent pas quelques traces d'un changement de l'*r* finale. Il va sans dire que ces traces, s'il y en a, ne sauraient être nombreuses, l'orthographe s'accommodant mal et très lentement aux révolutions survenues dans la prononciation. Peut-être aussi que tel son nouveau ne se distinguait pas assez nettement du son dont il était sorti pour être figuré par un signe spécial, ou qu'il était si faible qu'on ne le désignait pas du tout. D'autre part, il ne faut pas s'attacher à des graphies fortuites ou provenant d'un copiste visiblement négligent. Ainsi si l'on trouve dans le *Pèlerinage de Charlemagne* les graphies *pa*, *ka*, cela ne

1. Comp. une supposition de M. l'abbé Rousselot, *Revue des patois gallo-romans*, V, 298.

prouve rien, et M. Andersson a bien fait de retirer à M. Stork l'appui qu'il avait cru trouver pour sa théorie dans ces graphies (p. 162). Il y a, au XIIIe siècle, des faits plus importants, mais qui n'en sont pas moins trop isolés pour rien prouver [1]. Ainsi par exemple l'auteur du *Poème moral* met *bien* dans une laisse en *-ier* (laisse 508), et un copiste de ce poème omet *r* dans trois infinitifs; voir l'édition de M. Cloetta, p. 95.

Ce n'est qu'à partir du XIVe siècle que l'*r* finale subit des changements tout à fait certains et sensibles. Ces changements sont : passage à *z* et amuïssement.

Au commencement de ce siècle le copiste de *Joufroi* confond souvent *r* et *z* (*s*). Ainsi il présente comme infinitifs *motrez* v. 27, *descelez* 890, *jonchies* 966, *aidiez* 1499, *seiez* 1874, *soifris* (souffrir) 3615; il donne, pour des formes en *-ez*, *-iz* : *jonchier* 1172, *laisser* 1707, *aver* 2017, *voler* 3033, *veïssoir* 3138, *dongnier* 3945, *musereir* 4011 [2]. Il est important de remarquer que tous ces exemples portent *e* ou *i* devant *r*, *z*, *s*. Vers la fin du même siècle, le grammairien Coyfurelly dit : « *R* autem in fine diccionis indifferenter potest sonari quasi *z* vel *r* ut *j'en ay grand mal au cuer*, *j'en ay bon quer*. Set dulcior est sonus quasi *z* in lingua gallica quam quasi *r*. Tamen hec regula non tenet in omnibus, ut in hiis diccionibus *quar*, *querir*, *ferir* et *faner*, in quibus proprie debet sonari, et sic de similibus [3] ». Cette constatation est très précieuse, bien qu'elle ne vaille rien comme règle. Au même siècle appartient encore le *Psautier de Lorraine*, qui présente sept infinitifs en *-eit* et sept participes en *-eir*, *-ir* (pour *-ez*, *-iz*), plus le substantif *amistieir* (= *amistieit*). En outre il y a là quatre infinitifs en *-i*. Tous ces faits ont été relevés par Apfelstedt, dans son édition du *Lothringischer Psal-*

---

1. C'est aussi à tort que M. Andresen prétend (*Ueber den Einfluss von Metrum*, etc., p. 17) que l'apocope de l'*r* serait fréquente en ancien français. Les faits qu'il cite ne prouvent rien ; il faut surtout observer que *vergié*, dont il y a de nombreux exemples dans Godefroy, est vĭrĭdĭatum. Cf. aussi *l'Yzopet de Lyon*, éd. Förster, p. XXXV et s. La rime *payez* : *gramoier* est vraiment curieuse.

2. Les pluriels *armers* (= armes) 1251, 3218, *ovres* (= ouvriers) indiquent aussi la mutité de l'*r*; mais comme c'est devant *s*, l'*r* n'est pas à proprement dire finale.

3. *Zeitschr. für neufranzösische Sprache und Litt.*, I, 18.

ter, p. XXXVIII, XLI [1]. Il est probable que cet échange de *t* et d'*r* signifie que les deux consonnes étaient muettes dans la langue du copiste, et qu'il ne savait pas bien laquelle il fallait mettre pour se conformer à la langue littéraire. En tout cas il faut remarquer que les phénomènes cités ne se présentent que dans les terminaisons contenant *e*, *i*. Il y a toujours *quar*, *pour*, *signour*, etc. Au XVe siècle on trouve souvent, dans le *Roman d'Aquin*, des infinitifs en *-iz* [2]. Dans le même siècle il y a un copiste de l'*Amant rendu cordelier*, le copiste d'H, qui confond très souvent *r* et *z*. Il présente des infinitifs en *-ez* aux vers 380, 416, 444, 1030, 1306, 1559, 1710; en revanche, le copiste d'A du même poème met à peu près à chaque pas *-er* au lieu de *-ez* [3]; jamais là non plus il n'y a confusion d'*r* et de *z* après les voyelles *a*, *o*, *u*.

Si nous franchissons les limites du moyen âge, nous verrons se répéter les mêmes faits, du moins à Paris et dans le centre de la France. Il y a deux petits poèmes satiriques du XVIe siècle [4] qui raillent précisément la confusion d'*r* et de *z* dans le langage populaire des Parisiens. Ces poèmes ont sept infinitifs en *-ez*, plus *voyz* (voir), et trois infinitifs en *-é*, plus *oy* (ouïr). Mais on n'y trouve jamais que *car*, *jour*, *pour*, etc., avec *r*. Quelques textes populaires parisiens des XVIIe et XVIIIe siècles, publiés par Charles Nisard [5], ne présentent que trois exemples de *z* final pour *r* : *cœuz*, p. 329; *onneuz*, p. 333; *peuz*, p. 347 [6]; mais partout des exemples d'*r* finale tombée : *chanselié*, p. 325; *proculeux*, p. 333 (= procureur); *pourter*, p. 352, nombre d'infinitifs en *-é*, *-i*, etc.

---

1. Apfelstedt cite, d'après d'autres textes lorrains, quelques phénomènes analogues. Quant au pronom *lou*, il a perdu son *r* comme proclitique; voir plus bas.

2. Voir G. Paris, *Romania*, IX, 446.

3. Dix fois, dit A. de Montaiglon, p. 98 de son édition de ce poème; mais c'est beaucoup plus souvent. — La graphie *entre* pour *entrer* est isolée.

4. Publiés par A. de Montaiglon dans son *Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles*, p. 127-36.

5. Dans son *Étude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue*.

6. Nisard cite encore, p. 208, *mez*, *noiz*, *oz*, *pouz*, *tiz*, *touz*, mais il est impossible de juger de la valeur de ces exemples détachés.

Toutes les formes en *-iz*, *-ez*, *-euz*, *-i*, *-é*, *-eu* que je viens de citer, se trouvent également bien devant une consonne, une voyelle ou une pause. Quant aux quelques exemples de *-a*, *-ou*, *-u*, pour *-ar*, *-our*, *-ur*, ils contiennent des mots proclitiques (*par*, *pour*, *sur*) ou des cas particuliers dont il sera question plus loin (*tourjou*, etc.) [1]. De nos jours encore il y a, dans le Centre et au nord de Paris, des patois qui présentent l'amuïssement de l'*r* finale dans les mêmes conditions à peu près que les textes cités par Nisard. Ils ont des infinitifs en *-é*, *-i* (quelques-uns, suivant la langue littéraire, ont *-ir*), *plaisi*, *dernié*, etc., mais *avoir*, *air*, *cher*, *bonheur*, *jour*, *mur*, etc. Pour les détails, je renvoie à des articles de la *Revue des patois gallo-romans*, I, 107 (Saint-Pol); I, 125, 281, II, 282 (Charente); I, 127 (Cher); I, 135 (Eure-et-Loir); I, 205 (Marne); II, 106 (Deux-Sèvres); II, 112 (Yonne); II, 283 (Orne), etc. Les patois plus excentriques ont perdu l'*r* finale beaucoup plus souvent, parfois presque complètement.

Enfin la prononciation de l'*r* finale a été l'objet de nombreuses remarques de la part des grammairiens depuis le commencement du XVIe siècle. De leurs discussions un peu confuses, qui ont été recueillies dans l'œuvre classique de Thurot, il semble se dégager les résultats généraux suivants :

L'*r* finale est muette :

Dans les infinitifs en *-ir* (aussi bien comme substantifs que comme verbes), souvent au XVIe siècle, plus décidément au XVIIe (II, 161-63);

Dans les substantifs en *-ier*, dès le XVIe siècle;

Dans ceux en *-er* depuis le XVIIe siècle; dans les adjectifs populaires en *-ier* depuis le XVIIe siècle; dans les infinitifs en *-er*, de plus en plus souvent depuis la fin du XVIe siècle (II, 150-58);

Dans les substantifs en *-eur* ayant un féminin en *-euse*, depuis le XVIe siècle, mais non sans exception (II, 165-67);

Parfois dans les substantifs en *-oir* (II, 149).

L'*r* finale s'est maintenue :

Dans les mots en *-ar*, *-ér*, *-air*, et le plus souvent dans les infinitifs en *-oir* (II, 147-48);

1. M. Andersson a eu l'occasion d'examiner, à la Bibliothèque Nationale de Paris, un texte de 1649, « sans arriver à constater, pour la question [illegible] d'autres faits que ceux relevés par Nisard » (p. 165).

Dans les mots en *-or*, *-ur*, *-our* et les substantifs en *-eur* qui n'ont point de féminin en *-euse* (II, 164, 171);

Dans les adjectifs peu populaires en *-ier* (II, 159)[1].

Là où deux prononciations coexistent, celle qui supprime l'*r* est plus populaire que celle qui la fait sentir.

III

En regardant de près les données de cette revue on s'aperçoit tout de suite que c'est seulement après *i*, *e*, *ö* (écrit *eu*, rarement *ue*) que l'*r* s'amuït, et que c'est après les mêmes voyelles, et après elles seulement, qu'il y a confusion d'*r* et de *z*. On doit conclure de là : 1° que la qualité de la voyelle précédente est essentielle pour le sort de l'*r* finale; 2° qu'il y a un rapport intime entre l'amuïssement de l'*r* finale et la confusion d'*r* et de *z* à la fin des mots.

Voici l'explication que je propose de ces faits.

Au XIIIe siècle on a commencé à articuler l'*r*, qui était linguale [2], un peu plus haut, vers l'avant-palais, c'est-à-dire qu'on en a fait une *r* cérébrale ou cacuminale sans vibration (Sievers, *Phonetik*, 3e éd., p. 105). Là s'articulent aussi une *s*, un *z* (= *s* douce) et un *ch*, qui par conséquent se rapprochent beaucoup de cette *r*. Ainsi l'*r* cérébrale se transforme facilement en *s* cérébrale, ou bien les deux sons se confondent, étant trop pareils pour pouvoir être distingués, ou bien ils donnent naissance à un son intermédiaire, son qui existe encore dans le Centre et qui a été décrit dans l'Introduction de la *Revue des patois gallo-romans* (I, 9)[3].

---

1. Quelques cas particuliers seront mentionnés plus bas.

2. M. Gröber a cru, il est vrai, que l'*r* était vélaire déjà dans le français du moyen âge. Cela ne me paraît pas admissible, et M. Andersson le nie également (p. 159).

3. Comparez la fusion de l'*r*, de l'*s* et du *ch* alvéolaires du suédois et du norvégien; Storm, *Englische Philologie*, 2e éd., p. 4. — Le passage *r* > *ch* se rencontre dans des patois de l'Est : *dur* > *duch*, etc., voir Horning, *Franz. Stud.*, V, 4, p. 69. Dans d'autres patois de la même région, *r* finale aboutit à *x*. Si, comme le croient M. Gaston Paris et d'autres (*Franz. Stud.*, V, 4, 81; *Romania*, X, 607), ce *x* a passé par *ch*, il y aurait là encore un exemple de *r* > *ch*.

Cette affinité (ou fusion) d'*r* et de *z* est du reste bien connue par le rôle qu'elle a joué à l'intérieur des mots. A Paris, dans le Centre, dans certaines régions de la langue d'oc, l'*r* et le *z* intervocaliques se substituaient couramment l'un à l'autre; je n'ai qu'à renvoyer à Thurot, II, 271, Ch. Nisard, *Étude sur le langage populaire*, etc., p. 208, ou à divers articles de la *Romania*, IV-VI. Mais dans la position intervocalique, ce phénomène ne se restreint pas à certains cas déterminés par la voyelle précédente; il se généralise et se développe autrement qu'à la finale.

Pour revenir à l'*r* et au *z* (= *s*) finals, nous avons vu qu'ils ne se confondent qu'après les voyelles *i*, *e*, *õ*. Cela est facile à expliquer, *i*, *e*, *õ* étant aussi des espèces de sons cérébraux. En effet, *i*, *e* fermé (= *ẹ*), *õ* fermé (= *ọ̃*) s'articulent tout près des consonnes cérébrales; ce sont des voyelles hautes (Sweet : « narrow ») et antérieures (Sweet : « front »). Ainsi c'est surtout après ces voyelles qu'on a élevé le point d'articulation de l'*r* jusqu'à en faire une consonne cérébrale; et c'est après ces voyelles seulement que cette articulation est devenue usuelle. Mais cette consonne faible, « cette *r* qui ne vibre pas, ce *z* qui ne siffle pas » (Rousselot) devait tomber assez vite. Ainsi s'explique que nous trouvions dès le XIIIe siècle des exemples de *-i*, *-e*, *-eu* pour *-ir*, *-er*, *-eur*.

Cependant il importe de savoir si les *e* et *õ* en question étaient vraiment des voyelles hautes et antérieures, en d'autres termes si nous avons affaire à un *e* et à un *õ* fermés.

L'*e* des mots dont il s'agit ici remonte à *a* libre latin [1]. Cet *e*, dont l'histoire n'est pas parfaitement connue, a dû être un *ẹ* du moins vers la fin du moyen âge, de même que c'est un *ẹ* au XVIe siècle; voir Thurot [2]. Il en est de même de l'*e* de la terminaison *-ier*.

L'*õ*, qui provient d'*u* d'*eu*, a également dû être *ọ̃* vers la fin du moyen âge, de même qu'il est sans doute *ọ̈* au XVIe siècle. Dans *eu* il y avait un *u* très fermé, et *eu* rimait parfois avec *u* [3].

---

1. Pour ce qui est d'*enfer*, etc., voir plus bas.

2. Telle remarque ancienne coïncide encore avec les constatations de Thurot; par exemple celle-ci de Palsgrave : « *jebve* a l'*e* fermé »; voir Talbert, *De la prononciation française*, p. 65.

3. Sur ces rimes, voir aussi Talbert, *op. cit.*, 61.

Il est vrai que l'*u* français semble s'articuler un peu derrière *ę* [1], mais il est aussi haut qu'*ę*, et il est en tout cas assez loin de l'*e* ouvert. Il est donc probable que l'*ō* provenant d'*eu* (accentué *eú*) a gardé ce son fermé, c'est-à-dire l'articulation haute de l'*u*. Quelle qu'ait été la valeur des voyelles de l'autre source de l'*ō*, la diphtongue *ue*, l'*ō* qui en résulte s'est tout à fait confondu avec l'*ō* d'*eu*.

Mais depuis une certaine époque, la fin du moyen âge, *e* et *ō* peuvent devenir ouverts sous l'influence de l'*r*. On sait que l'*r* a souvent cet effet sur un *e* ou un *ŏ* : l'allemand *mehr* devient *mär* dans plusieurs patois ; l'ancien anglais *sterre* devient *stär*, *star* ; le suédois *fǭr* devient *fǫ̊r*, surtout à Stockholm, etc. Aussi Hindret dit-il en 1687 : « Cette *r* finale nous oblige presque toujours à prononcer l'*e* qui la précède comme un *e* ouvert. » Il y a donc, dès la fin du moyen âge, deux tendances dans le développement des terminaisons *-ęr*, *-ǭr*, l'une vers *-ęz*, *-ę́*, *-ę̄z*, *-ǭ*, l'autre vers *-ęr*, *-ǫ̊r*. La première appartient surtout à la langue populaire, la seconde à la langue des lettrés. Le résultat dépendra donc, pour chaque mot, en premier lieu de son degré de popularité. Mais d'autres facteurs surviennent, surtout le besoin de sonorité dans les monosyllabes, puis aussi l'existence d'une forme féminine dans les substantifs et adjectifs mobiles, et tous ces facteurs déterminent le développement de *-er*, *-eur* de manières différentes, mais assez explicables [2].

IV

Les principes que nous venons de poser, comparés aux faits relevés plus haut, donnent donc les résultats suivants :

-ir. Les infinitifs (employés substantivement ou verbalement) prennent *-iz*, *-i*, attestés dès le temps du copiste de *Joufroi* ; c'est seulement le parisien (et tel patois qui l'imite) qui, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, a réintégré l'*r* dans cette termi-

---

1. C'est l'opinion de M. Gaston Paris entre autres, et c'est prouvé, au moins pour plusieurs personnes, par M. Hagelin. Aussi la position arrondie des lèvres recule-t-elle nécessairement un peu l'articulation. Cependant M. Storm n'est pas de la même opinion ; voir son *Englische Philologie*, 2e édit., p. 331.

2. Comp. la *Grammaire des langues romanes* de M. Meyer-Lübke, I, 504.

naison évidemment par analogie avec les infinitifs en *-ire*[1].

Les deux substantifs verbaux en *-ir*, *soupir* et *tir*, subissent l'influence de *soupirer*, *soupirant*, etc., et maintiennent l'*r*. Le mot *cuir* la maintient également, peut-être parce qu'il s'est longtemps prononcé *cûyr* (c'est encore la prononciation donnée par Palsgrave[2]), peut-être ou sans doute aussi pour garder assez de sonorité[3]. Disons à ce propos que M. Andersson est certainement dans l'erreur quand il rejette cette explication de la persistance de l'*r* (p. 160, 161). C'est pourtant un fait incontestable et très remarquable que pas un monosyllabe de la langue littéraire n'a perdu son *r* finale. Garder dans les tout petits mots accentués (non proclitiques) un son qui est en train de s'offusquer ou de disparaître, c'est une tendance vers la clarté, la distinction, la beauté même, si l'on veut, qui n'est que toute naturelle dans la langue des lettrés. Même des patois développés tout à fait spontanément et qui ont perdu l'*r* finale beaucoup plus souvent que la langue littéraire l'ont gardée dans tous les monosyllabes; voir Horning, *Die ostfranzösischen Grenzdialekte*, p. 69[4].

-er. Les infinitifs et les substantifs ont en général eu le développement populaire *-ez*, *-é*. Pour les infinitifs ce développement a été suffisamment prouvé par les exemples recueillis plus haut et qui commencent avec *Joufroi* et finissent avec les citations de Thurot. Que la prononciation *parlé* par exemple ait été originairement populaire, c'est ce que nous attestent entre autres H. Estienne et Tabourot (Thurot, II, 150). Cependant le développement concurrent en *-er* est aussi attesté par plusieurs grammairiens, par exemple Vaugelas. Il a dû être peu populaire et avoir lieu surtout à la liaison, devant une voyelle, où il se maintient encore dans la prononciation de beaucoup de Français[5].

---

1. Thurot, II, 162.

2. Thurot, II, 163; cf. Andersson, 151.

3. Point de vue applicable aussi à *tir*. — Il est inutile de parler des mots savants *martyr*, *zéphyr*, *saphir*, etc.

4. *Französische Studien*, V, 4.

5. M. Koschwitz cite, pour cette prononciation, Renan et le P. Hyacinthe, *Les parlers parisiens*, 2e éd., p. 57, 77.

Quant aux substantifs, j'ai déjà cité le populaire *chanselié* et le résultat des discussions qu'on trouve dans Thurot. D'après lui on a toujours dit *dangé, roché, bergé, mestié, papié*, etc. (II, 156-7). Dans quelques cas, le développement *-ęr* a concouru avec celui en *é* et a même prévalu. A côté de *mé*, sentant la province (Thurot, I 56), il y avait *męr*, forme plus sonore et qui par conséquent devait triompher dans un monosyllabe; peut-être aussi y a-t-il eu influence de *marée, marin*, etc., plutôt que de *terre*, comme le croit M. Andersson (p. 157). A côté d'*Algé* il y avait *Algęr* (Thurot, II, 148), comme on prononce encore *Tangęr* et *Tangé*. Un autre doublet était *cuillé -cuillęr* (Thurot, I, 198). Si la dernière prononciation a prévalu, cela tient sans doute à ce que l'on a fait ce mot du féminin. *Per* (*pair*), plutôt substantif qu'adjectif, est devenu *pęr* à cause de sa monosyllabicité et parce qu'il a été rapproché de *paire*; comparer aussi *pareil*.

Il est curieux de voir que même des mots ayant originairement *-ęr* ont été entraînés, par analogie, dans le parallélisme *-é*, *-ęr*. Les textes populaires de Nisard portent *fé* (fer), *enfé* et même *ché* (chair). Quelques grammairiens des XVIIe et XVIIIe siècles indiquent *enfé* comme provincialisme (Thurot, I, 56); comparez aussi *Jupité* (*ib.*).

Les adjectifs en *-er* ont pris *é* dans le langage populaire, et cet *ę* est resté sans concurrent dans les plus populaires, *premié, dernié* (Thurot, II, 158; Nisard, p. 329). Quelques-uns, notamment *léger* et *entier*, ont également bien les deux formes, jusqu'à ce que la langue littéraire ait uniformisé tous les adjectifs en *-er*. Mais *ché* (Thurot, I, 56) a cédé, comme on pouvait s'y attendre, à *chęr*, vu sa monosyllabicité et les dérivés *cherté, chérir* [1], etc. De même *amé* (Thurot, I, 57) a cédé, dans la langue littéraire, à *amęr*, pour être différencié d'avec le participe *ame* (aimé) et sous l'influence d'*amertume*. Pour *cler* (clair) et *fier* [2] je ne connais pas de formes en *é*, quoiqu'il ait dû y en avoir dans la langue populaire; leur monosyllabicité leur assura les formes *clęr, fięr*, appuyées par *clarté, fierté*, etc.; *cler* a en outre été bientôt influencé par le latin *clarus* et dès lors écrit *clair*.

---

1. Il s'agit seulement de l'influence de l'*r* thématique de *chérir*, pas de la voyelle *é*.

2. La rime *fier* : *se fier*, Thurot, I, 57, ne prouve pas grand'chose.

Les adjectifs peu ou point populaires, *familier*, *séculier*, *particulier*, etc., ne subissent guère d'abord le développement populaire en *é* (Thurot, II, 160); ils se prononçaient généralement avec *-ęr*. Mais vers le milieu du XVIIIe siècle ils furent saisis par l'analogie des adjectifs populaires et des substantifs en *-er* et prirent la forme *-é*.

Il reste à mentionner *hier*, qui en qualité de monosyllabe fut préféré sous la forme *hięr*.

La terminaison *-oir* s'assimile en quelque sorte à *-er*. Elle se prononçait d'abord avec un *i*, puis avec un *é*[1], un *ę*, enfin avec *a*. La prononciation avec *i*, *é* se maintint assez longtemps dans la langue populaire, parmi « les Bourguignons et les Français qui n'étaient pas cultivés » (Saint-Liens, dans Thurot, I, 353), ou parmi « le peuple de Paris » (Bouchot, *ib.*, I, 355). Cette prononciation est le point de départ de la forme *voyz*, déjà relevée dans un des poèmes satiriques cités plus haut, et des formes en *-oi* qu'on trouve souvent aux XVIIe et XVIIIe siècles. Ménage, qui en cite, dit expressément qu'elles se prononçaient « par un *oi* moins ouvert » (Thurot, II, 149); d'autres grammairiens en attestent formellement la popularité : Hindret les qualifie de provincialismes (Thurot, II, 138); Antonini et Moulis, de parisismes (*ib.*, II, 150). Aussi en trouve-t-on chez Nisard, qui cite, dans sa *Grammaire*, p. 265, *recevoi*, *voi*, *appercevoi*, *comptoi*, *trottoi*, *miroi*[2]. Cependant ces formes ont aussi été employées et même assez communément par les gens lettrés. On en est venu à les prononcer le plus souvent ou toujours avec un *ę* (Thurot, II, 149-50). C'est sans doute un effet du passage *oęr* > *oęr*, parallèle à celui de *-ęr* > *ęr*, dans la langue littéraire.

En effet, *-oir* se développa bientôt dans la langue des lettrés en *-oęr*, *-oar*, et cela fut, dès le XVIe siècle, la prononciation générale non seulement des infinitifs en *-oir*, mais aussi des monosyllabes *hoir*, *soir*, *loir*, *noir* (Ménage, dans Thurot, II, 148). Elle triompha enfin aussi parmi le peuple, et l'on trouve, dès le milieu du XVIIe siècle, dans les textes de Nisard, *chouar*, *ravar*,

1. Palsgrave n'est pas clair là-dessus; mais Périon (1555) parle d'un « novum quemdam sonum *i*, qui ad *e* accidere videretur »; voir Talbert, *De la prononciation en France*, p. 34.

2. Il n'y en a pas d'exemple dans les textes de Nisard; là il y a toujours *avoar*, etc., voir plus bas.

vouar, prouvouar, etc., sans qu'il y ait jamais apocope de l'*r*. Après une longue hésitation, les substantifs polysyllabes tels que *mouchoir, parloir*, etc., furent assimilés aux autres mots en *-oir* et prononcés avec *-oar*.

-eur. Nous avons vu qu'il y avait *cǫ̈r* à côté de *cǫ̈r*, *proculǫ̈*, à côté de *procurǫ̈r*, etc. Les formes en *ǫ̈z*, *ǫ̈* étaient populaires, celles en *ǫ̈r* savantes ou littéraires. La langue populaire garda les formes en *-ǫ̈z*, *ǫ̈-*; les textes de Nisard portent *seigneux*, *couarjuteu* (coadjuteur), *cœuz*, *cœu*, *proculeux* (plusieurs fois), *onneuz*, *receveux*, *peu*, *peuz*, *pourteu*, mais une fois seulement *peur*, et une fois *meilleur*, graphies littéraires sans doute.

La langue littéraire ne développa régulièrement *-ǫ̈r* en *ǫ̈r* que dans les mots sans féminin en *-euse*, tels que *douleur, erreur, seigneur, meilleur*, etc. [1]. Les mots avec féminin en *-euse* (= *ǫ̈z*) gardèrent plutôt *ǫ̈* et perdirent l'*r* évidemment sous l'influence du féminin *-euse*, qui dès le XIVe siècle avait commencé à se substituer à l'ancienne forme féminine *-eresse* [2]. Ces mots s'écrivaient souvent par *-eux*, *-eus*; il y a chez Palsgrave et ses successeurs *chastreux, rapineux, razeux, quereleus*, etc. (Thurot, II, 165). Parfois pourtant on entendait prononcer ces mots, dans la langue des lettrés, avec leur *r* finale : « l'*r* qu'on prononce à la fin de tous ces mots a quelque chose de plus fort et de plus sérieux dans l'expression » (Hindret). Cette prononciation prévalut au XVIIIe siècle; c'était une assimilation aux autres mots en *-eur*.

V

Il reste à dire quelques mots sur les terminaisons *-ar*, *-or*, *-our*, *-ur*.

M. Andersson a objecté (p. 157) à toute théorie qui met l'amuïssement de l'*r* finale en rapport avec la qualité de la voyelle précédente qu'elle n'explique pas la persistance de l'*r* dans les mots en *-ur*, étant donnée l'affinité de l'articulation d'*u* avec celle d'*i*, *ę*, *ǫ̈*. Je répondrai à cette objection d'abord que, d'après ce que j'ai déjà dit, *u* doit s'articuler un peu derrière *ę*, *ǭ* (pour

1. Mauvillon cite une prononciation *empereu*, *meilleu* devant consonne; c'est un exemple isolé de la forme populaire *ǫ̈* adoptée par les lettrés (Thurot, II, 165).

2. Voir Rothenberg, *De suffixarum mutatione*, p. 65.

ne pas parler d'*i*), ensuite que tous les mots populaires en *-ur* sont des monosyllabes : *dur, mur, mûr, pur, sur, sûr. Impur* a suivi *pur*; *fémur, obscur, azur*, etc., sont savants.

Pour ce qui est de *-ar*, le *saint Médaze* cité, d'après un texte de Nisard, par M. Andersson (p. 156) est un phénomène isolé qui ne prouve rien. C'est apparemment une forme factice, une caricature, d'autant plus qu'elle a été affublée d'un *e* qui n'a aucune raison d'être. Un autre texte publié par Nisard porte *canar* et *soudars* (p. 328); et en effet l'*r* appuyée originairement par une consonne est bien autrement fixe que l'*r* seule. Pour *-rt* (*-rd*), voir Thurot, II, 100 [1].

Nisard cite, p. 265, quelques mots en *-ou* pour *-our* : *velou, bonjou, toujou* [2]. *Velou* représente l'étymologie villosum et s'est souvent écrit *veloux, velous*; *toujou* a probablement été amené par la forme métathétique *tourjou*, donnée par Nisard (p. 333) et relevée par Thurot. Cette forme a dû s'assimiler *bonjou* (Nisard, p. 337), mais on a toujours *jour* (p. 330 à la pause, 338 devant consonne). Aussi *jour* est-il monosyllabe.

Les mots proclitiques perdirent souvent leur *r* devant une consonne. Il y a déjà dans un manuscrit du *Roman du Mont Saint-Michel* (1340) régulièrement *pa* devant consonne, *par* devant voyelle [3]. Dans les textes de Nisard on trouve *pou, su* [4], *leu*; mais *pour* y est de beaucoup plus fréquent, et *par* n'y perd jamais son *r*. Si l'on disait populairement par exemple *leuz oncle* (Thurot, II, 170; Andersson 168), c'était évidemment une application du passage de l'*r* intervocalique à *z*. *Monsieur* a dû perdre son *r*, à mesure qu'il est devenu proclitique, devant les noms commençant par une consonne (qui sont de beaucoup les plus nombreux). Puis la prononciation sans *r* s'est généralisée aux dépens de celle avec *-r* (Thurot, II, 165) [5]. De nos jours, la proclise de *monsieur* tend à en faire *msiǫ̈*.

Johan VISING.

---

1. Il est vrai que Nisard a relevé *rena, placa* dans d'autres textes (p. 265). Il est impossible d'en juger tant qu'on ne sait pas du tout quels sont ces textes.

2. *Toujou* aussi p. 403.

3. Huber, *Ueber die Sprache des Roman du Mont S.-M.*, p. 94. M. Huber cite plusieurs faits analogues.

4. Thurot expliquait inutilement *su* par *ǔs* (*sursum*).

5. *Sieur* n'a pas été proclitique au même degré, et il a gardé son *r* avec le même droit que *seigneur* et en outre avec son droit de monosyllabe accentué.

RÉPONSE A M. J. VISING

Dans l'intéressant article qu'on vient de lire, M. Vising approuve la thèse principale de mon explication de l'amuïssement de l'*r* finale, à savoir que l'*r*, avant de s'amuïr, a dû passer à un son intermédiaire entre *r* et *s* sonore, son que je note par *rz*. Mais pour la manière d'expliquer les cas où l'*r* finale est restée dans la langue des lettrés, il diffère d'avis avec moi. Son argumentation ne m'a pas convaincu, et je veux essayer d'y répondre. Je regrette seulement que le temps me manque pour aborder toutes les questions de détail qui se rattachent à notre problème.

J'ai dit dans mon dernier mémoire sur l'*r* que cette consonne passait à *rz* aussi bien devant la pause que devant une voyelle. M. Vising accepte cette manière de voir dans une certaine mesure : suivant lui, l'*r* finale ne devient *rz* qu'après les voyelles hautes et antérieures (*i*, *ę*, *ǫ̈*). J'ai cru jadis que la qualité des voyelles était pour quelque chose dans la chute de l'*r*, seulement je n'ai jamais pensé que le sort de cette consonne pût dépendre de différences aussi peu considérables que celles qui existent entre *ę* et *ę*, *ǫ* et *ǫ̈* [1]).

Quoi qu'on en dise, il est bien difficile de déterminer le timbre des sons qui s'écrivaient *e* et *eu* à la fin du moyen âge. C'est surtout le cas pour le son *ö*, dont l'histoire est encore à faire. Par conséquent, la théorie de M. Vising se base sur des données peu sûres [2]).

S'il faut nécessairement une voyelle haute ou antérieure pour déterminer la transformation et la chute de l'*r*, comment doit-on expliquer *fę* (= *fer*), *ché* (= *chair*) dans le langage populaire de Paris ? M. V. pense que ces formes sont dues à l'influence des désinences *ę*(*r*) *ię*(*r*). Mais il paraît peu probable que des *désinences* [3]) aient pu exercer une attraction analogique sur des *radicaux* comme *fę*, *chę*. Or, si dans le parler populaire l'*r* se transformait et tombait aussi après une voyelle palatale ouverte (*ę*, *ǫ̈*), il devait en être de même pour le parler des Parisiens lettrés. En effet, les lieux d'articulation d'*ę* et d'*ę*, d'*ǫ̈* et d'*ǫ̈* sont si peu éloignés l'un de l'autre que l'*r* doit subir le même traitement [4]).

Quant à l'*r* de la terminaison *eur* on doit forcément admettre qu'elle s'est partout transformée en *rz* (cf. le *cœuz* de Coyfurelly) et qu'elle est tombée dans le langage populaire (v. *Altération*, etc., p. 158). M. Vising veut, si je l'ai bien compris, que les noms d'agents n'aient perdu leur *r* que grâce à l'influence du féminin (*-euse* pour *-eresse*). Mais il faut bien observer que cette substitution de suffixes n'a pu se faire qu'après la chute de l'*r*, le suffixe *euse* ayant sans cela trop peu de rapports avec *eresse* quant au sens pour pouvoir le supplanter[5]). Mais si les noms d'agents perdent, en vertu d'une loi phonétique, l'*r* finale, les mots abstraits en *-eur* doivent être soumis à cette même loi. Comment expliquer la persistance de l'*r* dans le dernier cas ? On ne peut guère invoquer une influence savante ; des mots tels que *bonheur*, *couleur*, etc., ne portent pas un caractère savant. La différence de traitement pour les noms d'agents et les abstraits s'explique aisément, si l'on admet avec moi que les derniers sont le plus souvent employés devant la pause.

Le cas est un peu différent pour les voyelles vélaires : *a*, *o*, *ou*. On serait tenté de croire qu'elles pourraient préserver l'*r*, vu leur lieu d'articulation. Je l'ai cru moi-même lorsque je composais mon premier mémoire sur l'*r*, mais il y a certains faits qui m'ont fait abandonner cette manière de voir. Nous avons d'abord la locution *aize queme saint Médaze*. C'est là, comme je l'ai dit, une locution toute faite, et l'on s'étonnerait de voir l'auteur y introduire « une forme factice, une caricature », comme le croit M. Vising. L'*e* final du mot a certainement sa raison d'être : l'auteur a voulu indiquer que le *z* devait se faire sentir ; s'il avait écrit *saint Médaz* on aurait pu prononcer *saint Méda*[6]). M. V. croit que *toujou* a été amené par la forme métathétique *tourjou*. Mais on peut se demander si cette métathèse aurait eu lieu sans que les consonnes finales fussent déjà tombées[7]). Le peuple savait vaguement que, pour bien prononcer le mot, il fallait une *r*, mais il ne savait plus où la placer. Enfin, pour répéter ce que j'ai déjà dit (*Altération*, p. 158), l'*r* intervocalique passe à *rz* après n'importe quelle voyelle et l'on s'attendrait à voir se reproduire le même fait à la fin du mot. M. V. objecte que l'*r* intervocalique a pu être traitée différemment de l'*r* devant la pause. Soit. Mais quand on voit, p. ex. dans *cousonné* pour *couronné*,

l'*r* entourée de deux voyelles vélaires, on se demande pourquoi la finale de *cour* n'est pas devenue *rz*. Seulement, il est possible qu'après les voyelles vélaires le passage à *rz* ait eu lieu plus tard qu'après les voyelles palatales.

Selon M. Vising, la monosyllabicité de certains mots aurait préservé leur *r* finale. J'ai de la peine à le croire. Pour bien des patois, la chute paraît être la règle. Ainsi dans les patois de l'Est la conservation de l'*r* est loin d'être aussi générale que paraît le croire M. V. [8]), qui cite à ce propos le livre de M. Horning : *Die ostfranzösischen Grenzdialekte*. Si je ne me trompe, on trouvera dans les dialectes étudiés par M. Horning partout les divers représentants de serum sans *r* finale (voy. p. 27 de l'ouvrage cité); il en est de même de soror (*ib.*, p. 40; la forme *ser* est, selon M. Horning, un emprunt au français); les mots qui correspondent au français *fer* et *clair* ont le plus souvent perdu l'*r* (*ib.*, p. 22, 61). Du reste, le parler populaire qui nous intéresse le plus ici, le parler parisien, laisse tomber l'*r* finale des monosyllabes. La langue des lettrés aurait, dit M. V., conservé cette consonne par des besoins de clarté et de beauté. Mais comme je l'ai déjà dit (*Altération*, p. 160), nous comprenons difficilement qu'une langue qui possédait déjà tant de monosyllabes à désinence vocalique (cf. p. ex. *dé*, *cle(f)*, *lai(t)*, *loi*, *foi(s)*, etc.) ait hésité à en admettre encore d'autres, d'autant plus que, pour l'amuïssement de l'*r*, il s'agit d'un procédé assez lent. Je voudrais surtout appeler l'attention sur les monosyllabes en *m* et en *n* (*an*, *bon*, *faim*, *fin*, *son*, *vin*, etc.), parce que la disparition de leur finale paraît être d'une date assez récente (voy. Thurot, II, 424-5).

Pour prouver sa thèse, M. Vising s'appuie principalement sur le fait que *tous* les monosyllabes ont conservé l'*r* finale. Mais ce fait peut s'expliquer autrement : les mots en question se trouvaient généralement devant la pause. Le seul monosyllabe qui puisse occuper des positions différentes dans la phrase et par conséquent être soumis à l'action de la phonétique syntactique est *sœur*, qui, suivant mon explication, aurait gardé son *r* sous l'influence de *frère* (*Altér.*, p. 152-3). Pour *cher* et *fier*, ils n'offrent pas de difficultés sérieuses (*Altér.*, 153-4). On comprend du reste que si, grâce à la position devant la pause, l'*r* est restée dans presque tous les monosyllabes, les trois ou quatre qui restent auront pu s'assimiler aux autres.

Nous venons d'aborder la question de la pause. M. V. dit ailleurs (*Rom.*, XXVIII, 294) à propos de ma théorie qu'elle « paraît être sans analogies et se heurte à trop de difficultés que l'auteur n'a pas assez bien écartées ». Que la finale d'un mot placé devant la pause ait eu un traitement spécial, cela semble pourtant très naturel, le mot étant dans cette position à l'abri de toute influence du mot suivant. De plus, si c'est un mot tonique, il se prononce avec plus d'emphase, ce qui doit préserver la finale. Aussi M. G. Paris (*Rom.*, XIV, 158-9) a-t-il signalé l'importance de la pause.

Je peux aussi renvoyer à la *Grammaire historique* de M. Nyrop (t. I, 309). Il est incontestable que la conservation de la finale dans *net*, *hélas*, etc., est due à la position devant la pause ; on n'a qu'à comparer le traitement de la finale de certains adjectifs numéraux (*cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, anciennement aussi *deux*, *trois*). Thurot résume ainsi les constatations des grammairiens sur ce point : « Tous les grammairiens du XVIe siècle sont unanimes à attester que la consonne finale se prononçait toujours devant une pause (Thurot, II, 10). Palsgrave (*ib.*, p. 13) constate formellement la persistance de la finale dans *debat*, *combat*, *hanap*, *duvet*, *regret*, *entremet*. » On voit que ce ne sont pas seulement les monosyllabes qui conservent la finale devant une pause.

M. Vising parle aussi de la difficulté de savoir quand il faut ou non regarder un mot comme principalement employé devant la pause. J'aurais voulu qu'il donnât une critique détaillée de ma manière de voir sur ce point?). Jusqu'à nouvel ordre je crois qu'on peut, avec une assez grande vraisemblance, regarder les mots mentionnés p. 151-2 comme des « *Pausawörter* ». Seul un phonétiste *français*, chez qui le sentiment de la langue est infiniment plus développé que chez un étranger, pourra se prononcer définitivement sur cette question.

Je profite de cette occasion pour corriger l'un des plus fâcheux errata qui se trouvent dans mon article : p. 157, il faut lire : En effet, le français cherche plutôt à différencier, etc.

Herman ANDERSSON.

RÉPLIQUE. — 1. En prenant leur valeur moyenne, la différence entre *ę* et *ę́*, *ǫ* et *ǫ́* n'est nullement « peu considérable ». Elle est à peu près aussi grande que celle qui existe entre *ę* et *i*, et elle est graphiquement indiquée comme telle par exemple dans le tableau *Zur Veranschaulichung der Lautbildung*.

2. Je n'ai pas donné comme sûre la qualité fermée de l'*e* provenant d'*a* ni celle d'*eu*. Mais j'ai donné les raisons pour lesquelles je crois que, vers la fin du moyen âge, cet *e* et cet *eu* étaient fermés. Je crois aussi que la plupart des savants (y compris M. Andersson) sont d'accord avec moi sur ce point.

3. Je n'ai pas parlé de l'influence des « désinences » *-er, -ier*, mais de celle des mots en *-er, -ier* en général, de *cher-ché, amer-amé, mer-mé* aussi bien que de *léger-légé* (où du reste le peuple ne voyait probablement pas de désinence), *dernier-dernié*, etc. C'est une influence analogique des plus naturelles et qui a dû envahir aussi *Jupiter-Jupité* (Thurot, I, 56).

4. Du tout. J'ai nettement distingué la prononciation populaire *-é* de la prononciation des lettrés *-ęr*.

5. C'est ce que je conteste, et je maintiens mon explication selon laquelle *-euse* a influencé les noms mobiles en *-eur -euse*.

6. Remarquer pourtant dans le même morceau la graphie *peuz* (= peur) sans *e* final. Je n'ai jamais trouvé, dans les textes de Nisard, un *e* ajouté pour indiquer la sonorité d'un *z* précédent; cf. *nuz, oz, pouz*, etc. Nisard, p. 208.

7. Si les consonnes finales étaient déjà tombées, il y aurait *toujou*, et il n'y aurait pas moyen de déplacer une *r* par métathèse[1].

8. Je ne le crois pas du tout, et je ne l'ai jamais dit. Je sais bien que l'amuïssement de l'*r* finale des monosyllabes est un phénomène très répandu dans les patois. Mais la persistance de cette *r* dans le français ou le langage des lettrés est un fait dont il faut tenir compte. Du reste, il semble que la persistance exceptionnelle d'autres consonnes finales ait lieu surtout

---

1. [Je ferai remarquer qu'en fait *tourjou* remonte à la forme *tourjours*, qui se rencontre dès le XIIIe siècle et fréquemment plus tard, et où la première *r* est due au changement connu d'*s* en *r* devant les sonores. — G. P.]

dans les monosyllabes; cf. *fils*, *lis*, *os*, *ours*, *tous*, *gens*, *plus*, *mœurs*, *six*, *dix*, *sept*, *huit*, *net*, et encore, quoique moins populaires, *dot*, *fat*, *Christ*, et souvent *soit*, *fait*, *quand*, anciennement *mot*, etc. (Lorsqu'une *s* ou un *t* se fait sentir dans les polysyllabes, c'est presque toujours dans des mots tout à fait savants ou dans des noms propres : *blocus*, *granit*, *Ladislas*, *Josabet*, etc.)

9. Je ne nie pas que certains mots ne se trouvent plus souvent à la pause que liés à des mots suivants. Mais je ne crois pas que cette différence dans l'emploi des mots cités par M. Andersson, p. 151-2, soit assez grande pour déterminer leur forme. En parcourant les pages 10-46 du *Français parlé* de Paul Passy (2e éd.), je trouve à la pause plus de mots ayant une *r* finale muette (remarquer surtout les nombreux infinitifs en *-er*, *-ir* [ayant anciennement l'*r* muette]) que je n'en trouve dans le discours continué; d'autre part, les *r* finales qui se prononcent sont, dans ces pages, moins nombreuses à la pause qu'ailleurs. Qu'un mot comme *hélas*, qui se trouve constamment à la pause, doive son *s* à cette position, c'est admissible (encore peut-on expliquer autrement cette *s*); mais pour les mots en *-r* l'explication de M. Andersson ne paraît pas avoir un fondement assez solide et se heurte à trop d'exceptions.

P.-S. — Dans mon texte, j'ai donné à *Tanger* la prononciation *Tanger* à côté de *Tangé*; c'est sur la foi de Sachs-Villatte, *Encyklopädisches Wörterbuch*, ce qui ne prouve pas que ces deux prononciations soient vraiment usitées; mais elles l'étaient (voir Thurot).

J. V.

PHONOLOGIA MIRANDESA [1]

Tratarei successivamente *a*) da classificação, e implicitamente descrição e transcrição dos sons; e *b*) da ligação d'elles entre si.

Num trabalho da natureza d'este não tenho de espraiar-me em considerações theoricas de physiologia phonetica [2], e por isso entro no assunto immediatamente.

a) Classificação, descrição e transcrição dos sons mirandeses

Quando comecei a estudar o mirandês, vi-me, por tres motivos, muito embaraçado quanto á representação dos sons : porque alguns são em verdade difficeis de apreciar com o ouvido simplez; porque era a primeira vez que se tentava estudar scientificamente e escrever aquella lingoagem, não havendo por isso modelos que imitar; e porque era tambem a primeira vez que eu me occupava de dialectologia. Por todos estes motivos, o opusculo que com o titulo de *O dialecto mirandês* dei a lume em 1882, que constituia o primeiro trabalho philologico que eu publicava em volume, saíu com bastantes imperfeições,

1. O presente artigo fa parte do 1º volume dos meus *Estudos de philologia mirandesa*, que ha tempos se estão imprimindo na Imprensa Nacional de Lisboa. Como porém o acabamento da impressão ainda tardará, publicam-ne aqui uns fragmentos, a fim de que a obra nesta parte não perca totalmente a actualidade.

O mirandês é un idioma particular fallado por umas 10.000 pessoas no recanto mais oriental da provincia de Tras-os-Montes, en Portugal. Os primeiros estudos sobre elle datam de 1882 (artigos meus), cf. *Romania*, XII, 144, e XIV, 172.

2. Na *Evolução da lingoagem*, Porto, 1886, p. 1-38, disse eu já alguma cousa a este proposito.

umas que eu mesmo na occasião reconhecia, embora não podendo remediá-las, outras que com o estudo subsequente fui encontrando.

Nos trabalhos que se seguiram a esse opusculo procurei aperfeiçoar-me, pois que nunca, em meio do meu complexo afan litterario, pus de parte completamente o mirandês. Ainda assim, apesar de possuir hoje nas minhas pastas copioso material, e de haver introduzido melhoramentos nas minhas primeiras observações, não tenho pretensões de dizer a última palavra sobre o assunto.

Adoptando a tradicional divisão dos sons da voz humana em vogaes, semi-vogaes, ditongos e consoantes, e regulando-me principalmente pela pronúncia dos habitantes de Duas-Igrejas (mirandês central[1]), passo a notar os sons do mirandês.

1. Vogaes mirandesas

As vogaes mirandesas podem ser oraes e nasaes. Ha aqui já grande differença entre o mirandês e o hespanhol, onde por ora não se tem verificado a existencia d'estas últimas.

1. O quadro das vogaes oraes mirandesas é o seguinte :

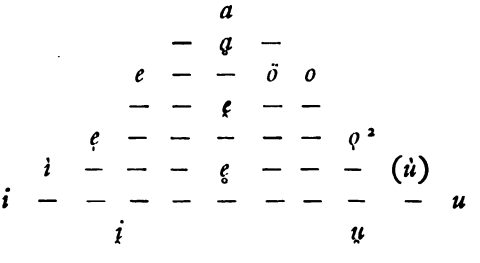

2. Exemplificações d'este quadro :

a — Som aberto; ex. : *cá*, *pástio*, *rato*. Igual ao *a* hespanhol,

---

1. Provisoriamente denomino d'esta maneira as differenças ou sub-dialectos do mirandês : *mirandês central* (Duas Igrejas, etc.) ; *mirandês septentrional*, ou *raiano* (S. Martinho, etc.); *sendinês*, ou *mirandês méridional* (Sendim).

2. [M. L. de Vasconcellos avait employé pour ces deux voyelles des caractères composés d'*e*, *o*, et d'un accent circonflexe renversé au-dessous; ces caractères manquant à notre imprimerie nous les avons remplacés comme on le voit dans le texte. — *Réd.*]

mais fechado que o *á* português de *já*. Póde ser tonico ou atono. Represento-o por *a*, *à*, *á*, conforme a regra do accento dada no § 21.

e — Som aberto; ex. : *ber*, *certo*. Fica entre o *é* e o *ê* portugueses; tem pois o mesmo valor que o *e* hespanhol. Póde ser tonico ou atono. Represento-o por *e*, *è*, *é*, conforme a regra do accento dada no § 21.

ẹ — Ex. : *tîẹrra*. Som que fica entre o *i* do port. *viu* (na pronúncia de Lisboa) e o *ê* do port. *cêrca*. Muito semelhante ao *i* dialectal allemão de palavras como *ist*, *sind*, *Sinn*, segundo as ouço pronunciar a um individuo natural da Baixa-Alsacia. Não deve differir muito do *i* das palavras inglesas *fill*[1], *fit*, *little*. Creio que só póde ser tonico de origem; ou, pelo menos, é quando tonico que se distingue bem. Encontra-se no ditongo *îẹ*. Como o som de *ẹ* participa do de *e* e *i*, hesitei a princípio se o representaria por *ẹ*, como o represento, ou por *i* com diacritico; a final decidi-me pelo primeiro alvitre, mas não direi que em obra subsequente não adopte o segundo.

ì — Ex. : *mìẹ*, *mìu*. O mesmo som que em Lisboa se ouve na palavra *viu*. Este som *ì* é muito semelhante ou quasi igual a *ẹ*. Ouve-se no ditongo *ìu* e no digrapho (quasi ditongo) *ìẹ* e *ìẽ*. — Nos meus antecedentes estudos representei *ìẹ* por *iê* e *ĩê*; mas cf. *Flores mirandesas*, p. 32.

i — Ex. : *si*, *rigueira*. Mais fechado que em português; talvez igual ao *i* francês. Póde ser tonico ou atono.

o — Som aberto; ex. : *delor*, *probe*. Fica entre *ó* e *ô* portugueses. Tem pois o mesmo valor que o *o* hespanhol (cf. o que se disse do *e*). Póde ser tonico ou atono. Represento-o por *o*, *ò*, *ó*, conforme a regra do accento dada no § 21.

ö — Ex. : *töuro*, *öubir*. Este som só se encontra no ditongo *öu*, de que é a base, ditongo que póde ser tonico ou atono, como o mostram os exemplos que aqui dou. O ditongo *öu* pronuncia-se pouco mais ou menos como, em certos pontos da Inglaterra, o *o* das palavras inglesas *go*, *no*, e *ow* em *crow*, *blow*, ou *oe* em *doe*, *toe*. Que no ingl. *no*, etc., existe ditongo na pronúncia usual não ha dúvida nenhuma; o notavel pho-

1. Gonçalves Vianna, in *Revista de educação e ensino*, IX, 152.

neticista inglês H. Sweet nota todas aquellas palavras assim : *góu, nóu, króu, blóu, dóu, tóu* [1]; o não menos notavel phoneticista allemão Wilhelm Vietor diz expressamente : « Das sogennante lange *o* in *no* ist in der jetzigen Aussprache vielmehr ein Diphtong, und nicht, wie es noch immer in unseren Schulbüchern heisst, gleich dem deutschen geschlossen *o* in *so* », e representa-o por *nôu* [2]. Quanto ao valor do *o* d'este ditongo inglês, escreve o mesmo Sweet : « The *ó* of *óu* is often, especially in affected pronunciation, moved forward to the mid-mixed-round position, and from there, by lowering and further shifting forwards, to the low-front-narrow-round position, so that *nóu* becomes *nœu* [3] » ; e Vietor escreve tambem : « Schwachbetont tritt für *ou* ein Diphtong mit einem « gemischten » ö-ähnlichen Laut (ȯ) als erstes Glied, meist aber blosses *ȯ* » [4]. A uma Inglesa, que não sei porém de onde era, ouvi uma vez numa hospedaria em Sintra pronunciar *nõu* (por *no*), com um ditongo muito semelhante ao mirandês. Fallando do ditongo *õu*, que existe em lingoagem de Rio-Frio, e que é identico ao mirandês, diz o Sr. Gonçalves Vianna igualmente : « O valor total do ditongo é exactamente o do *õ* longo, alphabetico, inglês, segundo a recentissima pronunciação usual em Londres [5] ». Ha um ditongo português que póde dar ideia, muito aproximada, de *õu* : é *âu*, que em muitas localidades se ouve na pronúncia de *ao* (preposição *a* e artigo-pronome *o*) [6]; mas de modo algum se

1. *A history of English sounds*, London, 1874, s. v.

2. *Elemente der Phonetik des Deutschen, Englischen und Französischen*, Leipzig, 1894, p. 79.

3. *Ob. cit.*, p. 71-72.

4. *Ob. cit.*, p. 79.

5. In *Revista Lusitana*, I, 162.

6. Este dissyllabo *ao* pronuncia-se hoje de várias maneiras, conforme as terras : uma das maneiras fica já indicada; outra é *áu*; outra é *ó*. Esta ultima maneira é tambem archaica. Como a crase de *a* + *a*, de certa epocha em deante, se representou por *á*, do mesmo modo se representou por *ó* várias vezes na litteratura antiga a crase de *a* + *o*; por exemplo em Gil Vicente, *Obras*, ed. de Hamburgo, lê-se : « dá *ó* Demo » (I, 115), « Acorda a Tibaldinho — E *ó* Calveiro » (I, 124), « juramento faço *ós* ceos » (I, 128), « Que se dizem *ó* casar » (I, 128), « commendo *ó* Decho a praga » (I, 139), « Pois até *ó* polo segundo » (II, 363), — exemplos em que está *ó* por *ao*, e *ós* por *aos*.

deverá escrever *âu* ou *âo* por *õu*. — O ditongo *õu* é frequentissimo na raia trasmontana, onde o tenho observado em muitas terras; ouve-se nas palavras que na lingoa litteraria tem *ou* (ou *oi* correspondente a *ou*, como em *moiro* = *mouro*), e noutras que tem *o*, sobretudo inicial. É mais claro, naturalmente, nas syllabas tonicas do que nas atonas. O som simplez *ö* tem grande extensão em português, pois, igual ou semelhante ao da base do ditongo trasmontano *õu*, existe em fallares da Beira-Baixa, do Alemtejo e dos Açores; este som differe do *ö* allemão em *können* (*ö* aberto e breve) e *König* (*ö* fechado e longo), e do *eu* francês em *feu* (*eu* fechado e breve), em *fileuse* (*eu* fechado e longo), em *seul* (*eu* aberto e breve), e em *peur* (*eu* aberto e longo [1]). — Em mirandês notei já ha muito tempo o ditongo *õu*, e representei-o assim mesmo na minha traducção mirandesa de um soneto de Camões publicada em 1886, com outras, em Lisboa, num volume que tem o titulo de *Alma minha gentil* [2]; comtudo não figura ainda nem no *Dialecto mirandês* (1882), nem nas *Flores mirandesas* (1884). A primeira vez em que attentei no ditongo *õu* foi em 1884, ao pé de Santa-Comba (Bragança), na expressão *Coba da Mõura*, nome de um sitio.

u — Ex. : *mudo, tu*. Talvez mais fechado que em português, e parecido com o *ou* francês. Póde ser tonico ou atono; quando tonico, represento-o por *u* ou *ú*, conforme a regra do accento dada no § 21; quando atono, represento-o por *o*, ou *u*, como geralmente em português, nas palavras correspondentes.

ǫ — Ex. : *ǫlho*. Som que fica entre o português *u* e o português *ô*. Muito semelhante ao *u* do inglês *full* [3], *butcher*. Ouvi este som, ou outro muito parecido, no *u* da palavra allemã *gedruckt*, pronunciada desaffectadamente por um Baixo-alsaciano. O mirandês *ǫ* creio que só se encontra em syllaba tonica de origem; cf. o que escrevi a respeito do *ę*. De modo

1. Sobre a pronúncia do *ö* allemão póde consultar-se o livrinho de Wilhelm Vietor, intitulado *Die Aussprache des Schriftdeutschen*, Leipzig, 1895; e sobre a do *eu* francês o *Dictionnaire phonétique de la langue française*, de H. Michaëlis & P. Passy, Hanovre-Berlin, 1897.

2. Cf. *supra*, p. 24.

3. Cf. Gonçalves Vianna, in *Revista de educação e ensino*, IX, 152; e as minhas *Flores mirandesas*, p. 32.

analogo ao que me succedeu com relação a este último som, tambem a princípio hesitei se representaria o som *ọ* como o represento, se com *u* modificado por um diacritico; resolvi representá-lo por *ọ*, embora em estudos subsequentes eu possa alterar o meu systema de notação : o Sr. Gonçalves Vianna representa-o dos dois modos, isto é, por *ù* (*u* com accento grave) e por *ọ*[1]. Num manuscrito mirandês moderno vejo simplez *u*, por ex. : *nusso*, *bussa*, *purta*, *ulho*, *bunos*, o que não é rigoroso; no mesmo manuscrito acho porém tambem *buossa*. — É digno de observação o facto de que este som se ditonga na emphase em *ũọ*, ex. : *ọlho*, em emphase, *ũọlho*. Por isso, e porque o som *ọ* participa de *u* e de *ó*, tem sido representado de diversas maneiras, já por mim, já por outros. — Vid. adeante o § 10-Obs. 2.

(*ù*) — Ex. : *tùę sùę*. Este som não differe de *ọ*, ou, se differe, é tão leve a differença, que a não distingo; mas, já por symetria com *i*, já porque nas palavras em que entra corresponde etymologicamente a *u*, e fica assim em correlação com o hespanhol e o português, escrevo *ù* e não *ọ*, na terminação *-ùę*.

ą — Som fechado; ex. : *amigo*. Como em portugués. Provavelmente, quando oral, nunca póde ser tonico, ou só raro o será. Nos textos represento-o por *a*, como em português.

ę — Som surdo; ex. : *me*, como em português. Nunca é tonico, senão excepcionalmente. Represento-o de ordinario por *e*, como em português; só em casos susceptiveis de dúvida o represento por *ę*.

ɐ — Som que participa de *ą* e de *ę*; posso por isso chamá-lo indeciso ou intermédio. Ex. : *tùɐ*. Umas vezes parece soar *ą*, outras parece soar *ę*. Muito semelhante ao *e* allemão final em *eine*, *Tage*; menos aberto que o *e* do francês *le*. Alguns phoneticistas representam estes últimos sons por *ə*; como não desejo empregar lettras invertidas, adopto *ɐ*, com quanto pudesse tambem, sem grande prejuizo, adotar *ą*. Mandando-se syllabar uma palavra como *sálɐ̃*, onde na pronúncia ordinaria se ouve *-ɐ̃*, este som torna-se *-ą̃*, assim : *sá-lą̃* (em

---

1. *Exposição da pronuncia normal portuguesa*, 1892, p. 12. — Segundo a sua notação, o accento grave indica vogal aberta, e o circumflexo vogal fechada; effectivamente *ù* (*u* muito aberto) corresponde a *ọ* (*o* muito fechado).

pausa). Num manuscrito mirandês moderno acho simplez *e*, por ex. : *die*, *mie* (na minha notação *dìẹ*, *mìẹ*), —o que não é rigoroso.

i̯, *u̯* — Ex. : *mari̯*, *bọnu̯* (*bọno*). Tem o valor de *i* e *u* atonos abafados, como em português [1]. Difficilmente se distinguirão estes sons de *i* e *u* atonos. Nos textos não emprego *u̯*, mas *u* ou *o*, como fica dito a cima (só em notação phonetica empregarei *u̯*); mas empregarei por vezes *i̯* em fim de palavras, como no citado exemplo *mari̯*, para evitar confusões. Não ha contradicção nesta preferencia do *i̯*, e exclusão do *u̯*, porque, subordinando-me eu á orthographia portuguesa, sempre que ella não contraría a phonetica mirandesa, na nossa lingoa litteraria ha *-o* final atono, mas não ha *-i* final atono senão rarissimamente (por ex. : *quasi*, onde porém o *i* se pronuncía *ẹ*); por isso escrevo normalmente em mirandês *-o* (que é orthographia usual portuguesa) e poderei em algumas occasiões escrever *-i̯* (que é innovação, pelo facto de em port. litterario quasi não haver *-i* atono).

3. *a*) As vogaes *a*, *i*, *ẹ*, *o*, *u* seguidas de *l* na mesma syllaba tornam-se gutturalizadas, como em português [2], ex. : *sạlbar*, *si̯lba*, *mẹlro*, *sọl*, *bụldraga*. O mesmo acontece a *a*, *i*, *e* antes de *u*, ex. : *ạuga*, *ti̯u*, *chapẹu*. — O ponto sobescrito indica a gutturalização das vogaes.

b) Antes de consoante nasal as vogaes tonicas são levemente nasaladas, como noutros pontos de Portugal acontece, por ex. : *càma*, *pèna*, *bòno*, *ùnha* (com ', ou til perpendicular, noto esta branda nasalidade). Nas vogaes mirandesas atonas é difficil distinguir a nasalidade; todavia ouvi dizer *arrmùar*, com o *u* atono nasalado.

Normalmente não indíco nem a gutturalização, nem a nasalidade por signaes especiaes.

4. Ao observar-se a phonetica mirandesa, é necessario ter-se presente que em palavras que só differem de palavras portuguesas em ser aberta ou fechada uma vogal, esta, se é *o* ou *e*, póde

---

1. Cf. Gonçalves Vianna, *Essai de phonétique de la langue portugaise*, Paris, 1883, p. 5 et 6.

2. Á cêrca do português, cf. Gonçalves Vianna, *ob. cit.*, p. 6.

parecer *ô* ou *ê*, — *ó* ou *é*, conforme o ouvido do observador está habituado a *ó* ou *é*, ou a *ô* ou *ê*, pois que *o*, *e* mirandeses são, como se disse no § 2, menos abertos que os nossos. Assim, quando os Mirandeses dizem *era* e *obra*, um estranho, que só esteja habituado ao português, póde suppor que elles pronunciam *êra* e *ôbra*; e, quando elles dizem *roto* e *cera*, póde suppor que elles pronunciam *róto* e *céra*, com *é* e *ó* portugueses.

5. Apesar do que digo, não nego que no idioma de que se trata possam existir *ê* e *ô* fechados, como em português: assim, tenho ouvido a Mirandeses dizer *barcêgo* e *barcêu*, com *ê*; mas é isto pronúncia esporadica ou normal?

6. Fallemos das vogaes nasaes.

Das vogaes classificadas no § 1, e exemplificadas no § 2, podem ser nasaes as seguintes:

a — (aberto); ex.: *Miranda*, *canta*, onde a nasal é tonica. Tão aberto como em *cafa*. Em syllabas atonas creio que não existe este som.
e — Ex.: *drento*, *tẽ*. Tão aberto como em *berra*.
i — Ex.: *cinco*, *fĩ*.
ę — Só no ditongo *ię*; ex.: *bĩę̃*.
o — Ex.: *pongo*. Tão aberto como em *obra*.
u — Ex.: *mundo*, *algũ*.
ǫ — Ex.: *fǫnte*.
ą — Ex.: *manta*, *cantar*.
ę̨ — Ex.: Ex.: *stę̨nder*.
ę̃ — Ex.: *cǫrrę̃*[1].
ų — Ex.: *fúrũ*.

7. Em palavras em que a vogal nasal é seguida de algumas das consoantes explosivas *b*, *p*, *t*, *d*, *ch*, *c*, *g*, — como *campo*, *canto*, *banco*, etc., — alem da nasalidade da vogal, ouve-se *m*, *n*, *ñ*. Temos pois propriamente *cãmpo* (= *cã-mpo*), *cãnto* (= *cã-nto*), *bãnco* (= *bã ñco*). Sobre o phenomeno em português, cf. *Revista Lusitana*, IV, 24. — Da pronúncia de *m*, *n*, *ñ*, trato no § 13.

---

1. Só existe em fim de palavras (nos verbos). É ás vezes difficil distinguir nestes casos -*ę̃* de -*ę̃*, -*ą̃* (e ainda -*ę̨*?) atonos. O normal é porém -*ę̃*.

2. Semi-vogaes mirandesas

8. As semi-vogaes mirandesas são :

i̯, *u̯* — como elementos subjunctivos ou prepositivos de ditongos oraes ou nasaes; ex. : *mai̯, auga, ti̯erra, ti̯empo, quatro, fu̯onte* (a par de *fo̯nte*).

A semi-vogal *i̯* ouve-se em português na palavra *pai* e pouco mais ou menos na palavra *fiel*, *quieto*; a semi-vogal *u̯* ouve-se em português nas palavras *pau* e *quatro* (esta última é pois igual á mirandesa).

3. Ditongos mirandeses

9. Em grammatica geral os ditongos dividem-se : em *crescentes* (vogal ou semi-vogal atona seguida de vogal tonica), por exemplo em hespanhol *ie* na palavra *fiesta*, e em português *ua* na palavra *quasi*; e *decrescentes* (vogal tonica seguida de semi-vogal ou vogal atona), por exemplo *eu* e *ai* em português nas palavras *teu* e *pai*. Uns e outros podem ser oraes ou nasaes. Em mirandês ha-os de todas estas especies.

10. Ditongos crescentes :

a) *Oraes :*

i̯ ou *u̯* seguidos de qualquer vogal tonica por natureza, ex. : *fi̯esta, qu̯atro, cu̯osta*.

Observação 1.ª — O ditongo *i̯ę* é um dos sons mais difficeis de apreciar no mirandês. Ora se afigura como o represento, — e é este o phenomeno normal —; ora parece ser *ęę* (ou *i̯ęę*?); ora parece simplez *ę*. A tendencia de muitas pessoas, quando fallam depressa, é dizerem *ę*; todavia, na falla clara, o *i̯* é manifesto, mesmo nessas pessoas. O primeiro elemento do ditongo *i̯ę* é, segundo se disse no § 8, uma semi-vogal : ouve-se pouco mais ou menos tambem no Porto e pelo Minho na syllaba *ie* de *quiénte, piéra*, mas não é tão distinto como o *i* do ditongo *ie* nas palavras hespanholas *tiempo, quiero*, nem como o *i* das já citadas (§ 8) palavras portuguesas *fiel, quieto*. — Em alguns dos meus antecedentes escritos sobre o idioma mirandês figurei este som

por *i̯ê* e por *ĭê*, escrevendo por ex. : *tiérra* e *tiérra* em vez de *tiẹrra*.

Observação 2.ª — O ditongo *ûǫ* não é normal na falla mirandesa; só se ouve em emphase ou voz pausada (vid. § 2, no *ǫ*). Eis aqui uma serie de exemplos que ouvi a dois individuos, um da Póvoa, outro de Duas-Igrejas : em falla normal, — *bǫno, cǫsta, dǫl-me, fǫgo, ǫbo, rùę* (=*rǫę*); em emphase, — *bûǫno, cûǫsta, dûǫl-me, fûǫgo, ûǫbo, rûùę* (= *rûǫę*). (O meu amigo Gonçalves Vianna tambem verificou esta distinção.) Eu já nos meus anteriores estudos tinha notado que umas vezes se ouvia *ǫ*, outras *ûó*, mas não tinha descoberto a lei d'esta distinção, a qual me parece ser a que fica indicada, isto é, depender do tom emphatico ou normal da falla. Como o som normal é *ǫ*, indico-o nos textos sempre assim [1]. O ditongo *ûó* é etymologico, como direi adeante, e parallelo a *ię*.

b) *Ditongos nasaes :*

Formam-se nas mesmas condições que os oraes. O mais importante é sem contradição o que corresponde a *ię*, por exemplo em *bię̃*; mas só a base é nasal. Em vez da expressão *ditongos nasaes* podiamos mais propriamente usar da de *ditongos meios-nasaes*, por isso que dos dois elementos do ditongo só a base, como digo, é nasal.

11. Ditongos decrescentes.

	a) Oraes	*b*) Nasal
Subj. -*i*	*aĭ* — ex. : *mai* (mãe)	—
	eĭ — ex. : *seis*	—
	uĭ — ex. : *bui* (boi)	—
Subj. -*u*	*ąŭ* — ex. : *auga*	—
	ęŭ — ex. : *chapeu*	—
	iŭ — ex. : *tiu*	—
	öŭ — ex. : *töu* (teu)	*õ̃ũ* — ex. : *sõũ* (são) [2].

1. Fica d'esta maneira explicada a apparente incoherencia que, por exemplo, nas *Flôres mirandesas* se nota em *dûól-me*, *ûórto* e *ólho*, e interpretado o que digo na *Revista Lusitana*, V, 197.

2. Em send. parece que tambem ha *q̃u* (=port. *ão*); ex. : *sq̃u* (= *são*).

Observāçao 1.ª — É ás vezes difficil distinguir se no ditongo que represento por *ei* se ouve *e* aberto (mirandês, entende-se) ou *a* fechado : *reis* ou *ṛąis*, *sei* ou *sąi*, *eigual* ou *ąigual*. Ha mesmo oscillação entre *beilar* e *bąilar*, e ainda entre *àirado* (com *ài*) e *eirado*.

Observação 2.ª — Em *õũ* são nasaes os dois elementos, mas, para evitar notação complicada, ponho til só num dos elementos; e como o primeiro já tem um diacritico, marco o til no segundo. Esta incoherencia não é nova. Tambem em portuguès se escreve *põo* com til sobre o *a*, quando a nasalidade abrange os dois elementos do ditongo. Em livros antigos encontra-se igualmente *levaraõ* [1], com til no *o*. Viterbo escreve *fermidoens*, com o signal de nasal no *e*. Camillo Castello Branco escrevia *Guimaraens*, tambem com o signal de nasal no *e*, quando a nasalidade estava do mesmo modo no *a*. Se passarmos a outras lingoas, achamos, por exemplo, no grego καί e αἰ, com o accento ou o espirito no segundo elemento do ditongo e não no primeiro, que é realmente o affectado por aquelles diacriticos. — Por isso escrever *õũ* com o til na subjunctiva, e não na base, não me parece cousa anormal. — A cêrca de *ą*, *į*, *ę*, vid. o § 3. — É duvidoso se existem os ditongos nasaes *ãi* e *ẽi*.

Observação 3.ª — O meu amigo Gonçalves Vianna considerava o *i* de *iu* como identico ao som que represento por *ę* na tabella do § 1, e que elle representou num seu trabalho por *i* [2]; comtudo, uma anályse mais minuciosa que em commum fizemos d'este som levou-o a elle a reconhecer que ha leve differença entre o *i* de *iu* (ex. : *miu*) e o *ę* de *ię* (ex. : *tięrra*), e a mim a verificar que ha identidade entre o referido *i* de *miu* e o de *mię*. Pelo menos fica isto assente por agora. — É tarefa muito escabrosa representar, só pela observação acustica, sons difficeis de lingoas que não tem tradição litteraria; não estranhem pois os leitores estas oscillações de opinião.

Observação 4ª. — Digraphos como *-iùę* em *tiùę* (tua), *-ię* em *tię* (tia), *-iẽ* ou *-iẽ* em *kiẽ* ou *kiẽ* (quem, — no sub-dialecto sendinês), *-iẽ* em *fugiẽ* (fugiam) não são ditongos propriamente ditos,

1. Lê-se mesmo *levarão* in *Elucidario* de Viterbo, s. v. « avoengueiro ».

2. Vid. *Exposição da pronúncia normal portuguesa*, Lisboa, 1892, p. 22. — O ditongo que a cima represento por *ię* representa-o elle pois por *ii*.

mas verdadeiros dissyllabos. — Em um manuscrito mirandês moderno lê-se *ruo* (rua) e *fazie, pudie, tenie*. — Nos meus antecedentes estudos mirandeses escrevi *ũõ* por *-ùę* (ex. : *tũõ* em vez de *tùę* ou *tũǫę*), *ĩẽ* por *ię* (ex. : *mĩẽ* em vez de *mię*) ou por *ęę* (ex. : *dię* por *dęę*), e *-ĩẽm* ou *-ĩẽm* por *ię̃* (ex. : *fugĩẽm* ou *fugĩẽm* em vez de *fugię̃*).

Observação 5.ª — Sobre a existencia de tritongos vide adeante o § 35-*d*.

13. Exemplos de palavras em que entram todos os sons precedentemente indicados, e algumas notas sobre estes :

p — Ex. : *pai, capa*. Tem o mesmo valor que em português. Só póde ser inicial de syllaba.

b — Ex. : *bôno, ambos*. Só póde ouvir-se no principio de palavra (depois de pausa ou de nasal), e no meio de palavra depois de nasal (*m*). Tem o mesmo valor e uso que em português. Corresponde physiologicamente, como sonora, ao *p*.

m — Ex. : *mai*. Com valor phonetico de consoante só póde ser inicial de syllaba, como em português. Em palavras como *ambos, sięmpre*, não é mera resonancia nasal, pois, se denota que a vogal precedente se nasala, indica tambem que entre ella e o *p* e *b* immediatos se intercala a consoante nasal *m* (§ 7); taes palavras podiam escrever-se d'esta maneira : *ã-mbos, sĩ-ęmpre*.

b — Ex. : *adabinar* (adivinhar), *silba, yęrba, ls bǫnos*. Ouve-se entre vogaes, e depois de consoante sonora. O mesmo som, nas mesmas condições, existe em português. Só em notação phonetica o representarei assim; no uso corrente represento-o por *b*, como na nossa lingoa litteraria.

f — Ex. : *fame*. Soa como em português. Só póde ser inicial de syllaba.

t — Ex. : *tõu, rato* (espaço), *tię, turçõũ* (terçol), *stréilha*. Soa como em português na palavra *teu*. Só póde existir como inicial de syllaba, ou depois de *s* inicial (com o qual se liga).

d — Ex. : *dõu, ando*. Soa como em português na palavra *deu*. Só existe no principio de palavra (depois de pausa, de nasal e de *l*), e no meio, depois de nasal ou de consoante que não seja *s*, *z* ou *r*. Corresponde physiologicamente, como consoante sonora, ao *t*.

4. Consoantes mirandesas

12. A tabella das consoantes mirandesas é esta :

		LABIAES		LINGUAES (Linguo-dentaes)	PALATAES (Linguo-palataes)		
		Bi-labiaes	Labio-dentaes		Antero-palataes	Medio-palataes	Postero-palataes (Gutturaes)
Explosivas	surdas	*p*	—	*t* — — —	*ch*	—	*k*
	sonoras	*b*	—	*d* — — —	—	—	*g*
Nasaes		*m*	—	*n* — — —	*nh*	—	*ṅ*
Lateraes...	puras	—	—	*l* — — —	*lh*	—	—
	gutturalizadas	—	—	*ɫ* — — —	—	—	—
Vibrantes.	forte	—	—	— — — *rr*	—	—	—
	lene	—	—	— — — *r*	—	—	—
Fricativas.	surdas	—	*f*	— *ç* *s* —	*x*	—	—
	sonoras	*b̄*	(*v*)	*d̄* *z* *ʃ* —	*j*	*y*	*g*

Observação. — Á cêrca de consoantes aspiradas vid. § 34-*b*. A disposição precedente não a julgo em verdade muito rigorosa, porque as nasaes, as lateraes e as vibrantes não estão para com as explosivas e fricativas em relação de paridade ; mas é assim mais simplez, e acaso mais clara.

n — Ex. : *nó*. Como em português na palavra *não*. Só póde, como consoante, ser inicial de syllaba. Em palavras como *santo, lindo, m̨ncas* (monco), *pongo* (ponho), não é mera resonancia nasal, pois, se denota que a vogal precedente se nasala, indíca tambem que entre ella e a consoante seguinte se desenvolve *n* ou *n̂* (§ 7) : essas palavras podiam escrever-se *sã-nto, lĩ-ndo, mõ-n̂cas, põ-n̂go*.

l — Ex. : *bolar* (voar). Como em português na palavra *lapa*. Existe em qualquer posição que não sejam as mencionadas no número seguinte.

ł — Ex. : *caldo, ł pai*. Só existe em fim de syllaba (geralmente medial), e quando por si só constitue uma syllaba, como no artigo *l* antes de consoante. Este som existe em português em *caldo, sol*. Em muitas localidades de Portugal o *l* gutturalizado final recebe uma vogal de apoio (*-ɐ, -i, -u*) e torna-se puro, por exemplo em *solɐ* (sol). Só em notação phonetica o representarei como fica indicado, isto é, por *ł*; no uso corrente represento-o por *l*, como na nossa lingoa litteraria.

đ — Ex. : *codiçoſo, ls dedos, lhuç dɐl cieło, tarde*. Intervocalico, e depois de *s*, *ç* (*z*) e *r*. Soa como em português na palavra *bode*; analogo ao *th* brando inglês. Só em notação phonetica o representarei assim, isto é, por *đ*; no uso corrente represento-o por *d*, como em português.

ç — Ex. : *Martinç, coçar, cieło, cinco, cebada, çamarra*. Póde ser final, medial e inicial. Antes de *ł*, *i*, *e*, represento-o normalmente por *c*, como em português; só em notação phonetica o poderei representar por *ç*. Tem o valor do *ç* da lingoagem do Porto, o qual differe um pouco do de Lisboa. O *ç* de Lisboa, isto é, a linguo-dental sibilante inicial de syllaba (ex. : *certo, sal, coçar, nosso*) produz-se, tocando-se com a ponta da lingoa nos dentes inferiores, e deixando-se passar o ar por uma fenda que fica entre a face antero-superior da lingoa e os alveolos superiores; no *ç* do Porto não só, como me parece, aquella fenda é produzida um pouco mais adeante, mas ha maior apêrto dos orgãos factores, do que resulta ser o *ç* portuense mais sibilante que o lisbonense. — Sirvo-me da expressão *ç* do Porto ou portuense, e *ç* de Lisboa ou lisbonense por brevidade de expressão, pois o *ç* do Porto existe nesta cidade, e creio que noutras do Norte e Centro do

reino [1], existe a par de *s* na raia sêcca do Norte, e em muitos pontos do Sul do Mondego; o *ç* de Lisboa existe nesta cidade, e em muitos pontos do Sul do Mondego. O que digo do *ç* póde dizer-se do *z*, porque ha *z* lisbonense e *z* portuense nas mesmas condições que *ç*.

z — Ex. : *firmeza, Frezno, Zenizio*. Póde ser inicial de syllaba ou de palavra, e medial; em fim de palavra só póde ouvir-se quando a palavra seguinte começa por consoante sonora : *lhuç dęl cîęlo* (pronúncia : *lhuz dęl çîęlu*). Tem o valor do *z* do Porto, e corresponde physiologicamente, como consoante sonora, ao *ç*. Vid. o que a respeito d'este se disse no número precedente.

s — Ex. : *bós, nǫsso, este, söu*. Final de syllaba (antes de consoante surda, final de palavra (em pausa, ou antes de consoante surda), inicial de syllaba medial (depois de consoante), inicial de palavra e intervocalico (representado por *ss*). Este som ouve-se tambem no Norte e Centro do reino. Analogo ao *s* castelhano, que se produz, formando-se um canal, para passagem do ar, entre a página inferior da lingoa e os alveolos superiores. Ha pontos do nosso país em que, segundo creio, este *s* se aproxima mais de *x* do que noutros. — O *s* final, tanto mirandês como português (do Norte e Centro [2]),

---

1. Por *Norte do reino* entendo Tras-os-Montes e a antiga provincia de Entre-Douro-e-Minho : isto é, o territorio português ao Norte do rio Douro, territorio chamado ordinariamente nos antigos documentos Alem-Douro. Por *Centro* entendo a antiga provincia da Beira, que comprehende pouco mais ou menos as modernas -Alta, -Baixa e -Occidental (districto de Aveiro, e parte dos de Coimbra e Porto) : isto é, o territorio comprehendido entre o rio Douro e uma linha que una a foz do Mondego ao Tejo, um pouco a baixo do ponto em que este entra na provincia a que elle dá o nome. Por *Sul* entendo o territorio comprehendido entre esta linha e o extremo do país. Nos pontos confinantes é difficil dizer o que pertence a uma região e á região vizinha : assim, Gaia pertence em rigor á Beira; mas não poderá considerar-se tambem como de Entre-Douro-e-Minho? De modo geral e em resumo : o Norte comprehende Tras-os-Montes e Entre-Douro-e-Minho; o Centro comprehende a Beira; o Sul comprehende a Extremadura, o Alemtejo e o Algarve. Esta divisão é perfeitamente natural.

2. Digo *do Norte e Centro*, porque no Sul do reino o *s* final de palavra, ou final de syllaba antes de consoante surda, soa *x* attenuado. Em Lisboa,

é um pouco attenuado.

ſ — Ex. : *roſa*, *aſno*, *ſabel* (= Isabel), *lſ nius*. Medial (e intervocalico), final de palavra antes de consoante sonora, e (raramente) inicial de palavra. Corresponde physiologicamente, como consoante sonora, ao *s*, e occupa a mesma área geographica que este.

rr — Ex. : *torre*, *riba*. Medial ou inicial. Como em português, quando este não é proferido gutturalmente (por exemplo, em Setubal [1]).

r — Ex. : *chorar*. Medial ou final. Como em português.

ch — Ex. : *chombo*. Inicial ou medial. Igual ao *ch* castelhano. Ou-se em todo o Norte e Centro de Portugal, e em alguns pontos do Sul.

nh — Ex. : *leinha*. Medial. Como *nh* português e provençal e *ñ* castelhano.

lh — Ex. : *lhuç*. Inicial ou medial. Como *lh* em português e provençal e *ll* em castelhano.

x — Ex. : *baixo*. Medial ou inicial. Como em Lisboa. Cf. *Revista Lusitana*, IV, 22. Póde ser mais ou menos palatal, conforme está proximo de *i*, *e*, ou de *a*, *o*, *u*.

j — Ex. : *juiç*. Medial ou inicial. Como em Lisboa. Corresponde physiologicamente, como consoante sonora, ao *x*, modificando-se pois tambem, como este, mais palatalmente antes de *i*, *e*.

y — Ex. : *yõu*. Inicial ou medial. Como o *y* castelhano normal em *yo*. — A cêrca do *y* nos dialectos hespanhoes, cf. Schuchardt, in *Zeitschrift für romanische Philologie*, V, 311-312.

k — Ex. : *caſa*, *cǫrda*, *que*, *quinta*, *quiẹro*. Medial ou inicial. Soa como em português. Represento-o por *c* e *qu* nas mesmas condições que em português, sendo, como na nossa lingoa, mais ou menos palatal, conforme está proximo de *i* (e *î*), *e*, oude *a*, *o*, *u*.

---

por exemplo, as palavras *pós*, *peste*, *casca*, pronunciam-se *póx*, *péxte*, *cáxca*, com *x* fraco.

1. O *r* guttural, ou mais propriamente *uvular*, é de facto uma particularidade da lingoagem de Setubal, onde elle se ouve quasi constantemente, tanto na pronúncia das pessoas cultas, como na das incultas. — Tambem se encontra noutras partes do país, mas de modo avulso.

g — Ex. : *gata gote* (pequeno seixo rolado), *guerra*, *seguir*. Medial e inicial. Soa como em português. Corresponde physiologicamente, como consoante sonora, ao *k*, sendo tambem mais ou menos palatal, conforme a vogal que se lhe segue. Represento-o como em português.

n̂[1] — Ex. : *ũn̂a*, *bi̯ẽn̂ alto*. Medial, isto é, entre nasal e vogal, quer pertencentes á mesma palavra, quer a palavras diversas[2]. É o *n* guttural germanico (allemão e inglês *ng*, ex. : *lang*, *long*), ou analogo a elle. Em português usual póde ouvir-se em *anca* (*ãn̂ca*), *longo* (*lõn̂go*), mas é muito menos claro que em mirandês na palavra *ũn̂a*. Nos dialectos do Norte do reino é elle frequente : assim, por exemplo, nos arredores de Guimarães diz-se *ûn̂a* como em mirandês, *àrgũna* ou *àurgũna* (= alguma)[3]. Em gallego tambem existe este som na palavra que habitualmente se escreve *unha*, e na ultima syllaba das palavras acabadas em *n*, por ex. : *fun*, que se pronuncia *fun̂* ou *fũn̂*.

g — Ex. : *fogaça*. Soa como em português em *fogo*, e apparece nas mesmas condições que nesta lingoa : intervocalico, e depois de *s*, *l*, *r*. Só em notação phonetica o representarei assim ; na escrita corrente represento-o por *g*, como em português litterario.

24. Na pronúncia normal mirandesa não existe differença entre *b* e *v* : este som é substituido por aquelle (e por *b*) ; só em lingoagem affectada, num ou noutro individuo, se poderá ouvir *v*. Em castelhano succede o mesmo actualmente, mas outr'ora nessa lingoa, como tambem certamente em mirandês, parece que se mantinha a distincção, e sería pelo sec. XVI que a confusão começaria a manifestar-se no castelhano[4].

No nosso país dão-se a respeito do *b* e do *v* os seguintes factos : mais ou menos ao Sul do Mondego, com excepção de algu-

---

1. [Nous avons substitué ce signe à l'*n* avec le second jambage qu'avait employée l'auteur. — *Réd.*]

2. É duvidoso se em mirandês se ouve no fim das palavras, depois de vogal nasal, em pausa, por ex. : *cúidã* (*cùidãn?*)

3. Vid. *Dialectos interammenses*, VI, 8, onde, a exemplo de alguns phoneticistas, representei por *π* o mesmo som que aqui represento por *n̂*.

4. R. J. Cuervo, in *Revue Hispanique*, II, 5-15.

mas regiões, distingue-se *b* de *v*, e diz-se, por ex. : *bòm vinho*; no Entre-Douro-e-Minho e na Beira o *v* e o *b* trocam-se a cada passo, ouvindo-se, e até vendo-se escrito, *vom binho*, com quanto seja maior a tendencia para se dizer *b* por *v*, do que a inversa; em Tras-os-Montes, sobretudo na raia, não existe *v*, que é, na pronúncia normal, absolutamente substituido por *b*, dizendo-se pois *bom binho*. Synthetizando estes phenomenos num typo, temos : a região do *bom vinho*, a do *vom binho* e a do *bom binho*; escolhi este exemplo, por elle ser apontado vulgarmente como caracteristico, e porque muita vezes tenho visto escrito nas taboletas das vendas do Norte e Centro do país VOM BINHO.

b) Ligação dos sons mirandeses entre si

1. Preliminares

25. Com quanto nem os ditongos, nem as vogaes nasaes, sejam sons simples, porque aquelles resultam da união de vogaes com semi-vogaes, e estas encerram uma resonancia nasal que se addiciona aos respectivos sons oraes, todavia consideram-se como unidades phoneticas. Por isso tratei d'esses sons na sub-secção antecedente. Aqui vou tratar dos phenomenos que se produzem quando os sons simples ou as outras unidades phoneticas constituem palavras e phrases. Sem dúvida os sons simples, como *i*, *á*, *ó*, ou outras unidades phoneticas, como *ai*, *ui*, podem pòr si constituir palavras, não havendo pois *ligação*; no emtanto, como esse é o facto mais raro, e como o facto mais usual é o da ligação, dei este nome á sub-secção presente.

2. Syllabas.

26. As palavras mirandesas podem ser :

monosyllabas, ex. : *yöu*;

polysyllabas, ex. : *cheno*, *detener*, *asmerujar*, *öurégano*.

27. Conforme o seu lugar nas palavras ou nas simples syllabas, os sons chamam-se *iniciaes*, *mediaes* e *finaes*; os que ficam entre vogaes chamam-se particularmente *intervocalicos*.

3. Accento tonico

28. As vogaes podem ser atonas, como o *o* em *cheno*, e tonicas como o *e* na mesma palavra.

29. O accento tonico (não se confunda com o accento graphico, §§ 21 e 22, que é mero signal de orthographia) póde recair ná última syllaba, na penultima ou na ante-penultima, como em hespanhol e português, do que resulta serem as palavras mirandesas :

oxytonas ou agudas; ex. : *detener*;
paroxytonas ou graves; ex. : *cheno*;
paroxytonas ou esdruxulas; ex. : *ŏurégano*.

Ha tambem palavras mirandesas em que, em virtude da *énclise* (§ 35), o accento recai alem da ante-penultima syllaba, como *fúrũ-se-le*. Podemos a taes palavras (ou melhor, grupos de palavras) chamar *ultra-esdruxulas*. — Cf. port. *matáram-no-lo*, ital. *andandosene*, cat. *quedár-se-me-les*, hesp. *presentandotese*.

30. Ha palavras que podem ter um accento secundario; por ex. : *lindamente* (em *lin-*).

31. Pela sua natureza os monosyllabos são oxytonos, ou são atonos; ex. : *yŏu me*.

32. Não é inutil chamar a attenção do leitor para o facto de as palavras mirandesas poderem receber o accento tonico em differentes lugares, pois, se ha idiomas como, por exemplo, o português, o hespanhol, o italiano, o francês antigo, o allemão, o inglês, o grego, onde entre os polysyllabos existem as tres classes de palavras, ha outras onde só existem duas ou uma : assim o latim não tem outros oxytonos senão os monosyllabos, por causa de natureza d'estes; o catalão antigo não tem proparoxytonos (o catalão moderno, alem dos casos de énclise, tem proparoxytonos, ordinariamente por influencia do castelhano, onde elles abundam); o francês moderno tem só oxytonos, e paroxytonos. Estes phenomenos resultam de condições phoneticas mais geraes : assim o lat. lacrima, ao passar para o francês, perdeu o *i* metatonico (§ 33), segundo uma lei d'esta lingoa, e tornou-se *lacrma, que em francês archaico se mudou em *lairme*, d'onde veiu o moderno *larme*; em português e hespanhol, porém, ou por influencia litteraria, ou porque o grupo crm-, que resultaria de syncope igual á mencionada, não póde admittir-se, temos *lágrima*.

33. Com relacão ao accento tonico, as syllabas atonas costumam em geral denominar-se : metatonicas ou postonicas, se

ficam depois d'elle; e pretonicas ou protonicas, se ficam antes. Conservando as expressões *metatonica* e *pretonica* no sentido indicado, podiamos reservar a expressão *protonica* para a syllaba que precede immediatamente a tonica, e *postonica* para as que se lhe seguem logo. Na palavra latina *monasterium* consideraríamos d'essa maneira os seguintes elementos :

34. A acção do accento em mirandês não se limita a fazer que a palavra seja aguda, grave, esdruxula ou ultra-esdruxula, mas, como tambem em português, produs outros phenomenos :

a) a parte atona (§ 28) da palavra, se nella não entram elementos sonoros (§ 12), pronuncia-se em voz baixa, quando não se falla com emphase, por exemplo, em *canto, campo, cumparança, cismatico, testar* as syllabas *-to, -po, -ça, -tico* e *te-* (*ts-*);

b) na parte metatonica (§ 33) as consoantes surdas podem soffrer mudanças : assim em *campo* e *santo* o *p* e o *t* aspiram-se levemente; o segundo *c* de *cismatico* torna-se mais palatal, talvez medio-palatal (§ 12).

Cf. o que sobre estes phenomenos escrevi in *Revista Lusitana*, IV, 23.

35. (*Clise*).

a) O accento tonico é a alma da palavra, *anima vocis*, como lhe chamou o grammatico Diomédes [1]; por isso não admira que a sua acção se manifeste ainda de outras maneiras.

b) Effectivamente, tanto em mirandês, como em português [2], uma palavra de somenos importancia, ligada a outra de certa importancia, póde perder o seu accento, e ficar subordinada ao d'esta palavra : se a palavra desaccentuada está antes da accen-

---

1. Cf. G. Paris, *Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française*, Paris, Leipzig, 1862, p. 8.

2. Com relação á nossa lingoa vid. Epiphanio Dias, *Grammatica portuguesa elementar*, 9ª ed., § 7.

tuada, chama-se *proclitica*; se está depois, chama-se *enclitica*: abrangerei os dois phenomenos sob a denominação de *clise*, que comprehende pois a *énclise* e a *próclise*.

c) Na expressão mirandesa *l pai* por *le pai*, a primeira parte é proclitica; na expressão *döu-te*, a segunda é enclitica. Qualquer das duas expressões considera-se phoneticamente como uma palavra: tanto assim é, que em relação ás encliticas, os hespanhoes e os italianos escrevem numa palavra unica os varios elementos d'esta, por exemplo, *dime* (= di-me), *ricordarsi* (= ricordar-si), ficando nós num meio termo, pois escrevemos a enclitica ligada por um hyphen, *dize-me*, *recordar-se*; em relação ás procliticas variam os casos: nós, por exemplo, escrevemos *el-rei*, ao passo que os hespanhoes separam os dois elementos *el-rey* [1].

d) A inconsciencia phonetica levou mesmo muitas vezes a fundir na palavra, no sentido rigoroso da expressão, o elemento proclitico ou enclitico, como no português *Sanhoane* (= San' Ioanne), *Santulhão* (= Sanct' Iulianu), no francês *lendemain* (= l'en-de-main), no latim *hodie* (= hoc die), no grego καίτοι (= καί + τοι) e καίτοιγε (= καί-τοί-γε) [2]. Em mirandês, na ligação de certas vogaes atonas com tonicas podem formar-se verdadeiros *ditongos* (§ 9) e mesmo *tritongos*, como em *i él* que póde pronunciar-se *iél*, com o ditongo crescente *ie* (*ié*), e em *i öutro*, que póde pronunciar-se *iöutro*, com o tritongo crescente *iöu* (*iöů*).

4. Phenomenos diversos

36. A ligação dos sons opera-se, quer dentro da mesma palavra, quer de uma palavra para outra (*phonetica syntactica*). A clise comprehende já phenomenos de phonetica syntactica, mas,

---

1. De eu comparar uma com a outra as duas expressões não se segue que considere o *el* do nosso *el-rei* como proveniente do artigo hespanhol, conforme se ensina frequentemente nas nossas escolas. Os dois artigos produziram-se independentemente. Vid. o que sobre o assunto escrevi no opusculo *As « Lições de lingoagem » d. Fr. Candido de Figueiredo* (anályse crítica), 2ª ed., pp. 65 e 66.

2. No districto de Viseu ha uma povoação chamada *Boa Aldeia*, nome que ouvi pronunciar assim: *Bualdeia*, como se fosse uma palavra só. Está aqui outro exemplo de proclise.

para ficar mencionada no artigo em que me occupei do accento, tive de tratar d'ella antes do que vou dizer agora.

37. As consoantes *b*, *d*, *g*, entre vogaes, na mesma palavra, tornam-se respectivamente *b̄*, *d̄*, *ḡ* (§§ 12-13); se uma palavra acabada em vogal estiver antes de *b*, *d*, *g*, estas consoantes podem respectivamente tornar-se continuas. Assim em mirandês diz-se *barca*, *dǫnha*, *gata*, mas, se estas palavras forem precedidas do artigo *la*, as consoante iniciaes modificam-se, e temos : *la b̄arca*, *la d̄ǫnha*, *la ḡata*. Dão-se phenomenos analogos em português [1]. — Se uma palavra acaba em *ç*, e a seguinte começa por vogal ou consoante sonora, o *ç* muda-se em *z*; assim *deç*, na pronúncia, muda-se em *dez*, na expressão *deç omes* e *deç lhuzes*. Se uma palavra acaba em *s*, e a seguinte começa por vogal, o *s* pronunciase *ſ*, ex. : *ls omes* (pron. *ɬomes*). Cf. sobre estes phenomenos o § 13 no *ç*, no *r*, no *s* e no *ſ*. — Em expressões como *dixe-lo* por *dixo-lo*, *truxe-lo* por *truxo-lo*, dá-se dissimilação momentanea de *o*(u) — *o*(u) em *e* — *o*(u) (cf. § 149). — Em *tenieũs* = *tenie uns*, que ouvi num conto popular, ha crase; outra ha em *eraũña beç* = *era ũña beç*. — A algumas pessoas ouve-se pronunciar palatizado o *l* de *aquel* antes de vogal, ex. : *aquelh ome*; mas em Duas-Igrejas ouvi sempre *aquel*, quer antes de vogal, quer antes de consoante.

38. A phrase *bǫ̃ nome* pronuncia-se em lingoagem descuidada *bǫ nome*, perdendo o *ǫ̃* a resonancia, que é absorvida pela nasal seguinte (cf. a antiga expressão portuguesa *no mais* = *nom mais*). — Em *cũ* seguido de vogal, etc., póde perder-se a nasal. — Na ligação de palavra acabada em consoante liquid (*l*, *r*) com outra que comece por consoante da mesma natureza, póde dar-se absorpção (assimilação) do primeiro som no segundo, ex. : *ponê-l palo ne chano*, *dá-la mano* (dar la mano), *fazê-l jantar* ; *dixo 'lhobo* (= dixo l lobo), *fuí'lhobo* (*fui l lhobo*). — Em *tres sacos* perde-se o primeiro *s*, que é absorvido pelo segundo, do que resulta *tre' sacos*, facto vulgar noutras localidades. — Na ligação de uma palavra acabada em *a* atono com outra começada por *a* tambem atono, perde-se um d'elles, por ex. : *Mariamara* = *Maria Amara*, *laçuda* = *la açuda*, *staba angordar* = *staba a*

1. Cf. Gonçalves Vianna, *Essai de phonétique*, pp. 22, 25, etc.

angordar, yá'lhá staba = *yá alhá staba*; este facto estabelece differença entre o mirandês e o português, onde em taes circumstancias se faz geralmente crase : *ą* + *ą* = *á*, por exemplo em *minhàmiga* = *minha amiga*. — Outras vogaes finaes atonas podem ás vezes desapparecer antes de palavra começada por vogal. — Á cêrca do nasalamento que uma consoante nasal (*m*, *n*, *nh*) produs na vogal precedente, quer seja tonica, quer seja atona, vid. § 3-*b*. — Em *pal dar* por *pa le dar* não só o *e* de *le* desapparece, mas o *l* torna-se gutturalizado, formando syllaba com a vogal precedente. — Em *fiz' outro* = *fizo outro*, *mi' alma* — *mie alma*, *mie 'mga* = *mie amiga*, que ouvi em contos populares, deram-se syncopes syntaticas.

39. Na ligação de uma palavra acabada em nasal, pelo menos *ã*, *ũ*, com outra que comece por vogal (oral ou nasal) desenvolve-se a consoante *n̂* (§ 13), como que para evitar o hiato; por ex. : *ũ n̂ ome*, *ã n̂ odios*, *tomabã n̂ esta* — o que tambem succede em alguns fallares portugueses do Norte. — É muito vulgar nas narrações ouvir-se uma sibilante em principio de uma phrase : esta sibilante é *z* (ou *ʃ*?), se a phrase começa por vogal ou consoante sonora; é *s* (ou *ç*?), se a phrase começa por consoante surda. A razão da escolha de *s* ou *z* comprehende-se bem, por isso que *s* é consoante surda e *z* sonora. Exemplos que ouvi em narrativas : *z-agora quero que t'ansinhe*; *z-bamos a probá-l' ōutra perna*; *z-não*; *z-ai agora nũ pọdo!*; *z-oh mìu cunfessor!*; *z-bõu ã cata d'um bestido*; *z-di-l' a tõu pai que traga ũ bestido*; *s-calhaibos*, *ó mi' ama!*; *s-tu bás a lai papas?* Este phenomeno é vulgar no país, e eu já me referi a elle algures.

4. Do que se disse nos §§ 37-39 conclue-se que os phenomenos de phonetica syntactica consistem principalmente : em modificação de sons (§ 37), desapparecimento de sons (§ 38), e criação de sons (§ 39). Todos estes phenomenos são de CARACTER TRANSITORIO, pois que só se dão em certas combinações syntacticas, e por isso os expus nesta secção, destinada á phonologia physiologica; se fossem de caracter permanente, fixo, pertenceriam antes á secção consagrada á phonologia historica.

Paris, 24 VI 1899.

J. LEITE DE VASCONCELLOS.

COMPTES RENDUS

Giovanni Mari. **I Trattati medievali di ritmica latina.** Milan, Hoepli, 1899, in-4, 124 p. (extrait des *Memorie dell' Istituto Lombardo*, t. XX, fasc. 8).

Cette publication est comme le livre de texte d'un mémoire inséré par le même auteur dans le t. VIII des *Studi di filogia romanza* (et tiré à part, Turin, Lœscher, in-8, 58 p.) : *Ritmo latino e terminologia ritmica medievale, appunti per servire alla storia della poetica nostra.* L'un et l'autre sont dignes de tous éloges. On saura gré à M. Mari d'avoir réuni en un petit *corpus* toutes les *Artes ritmicae* du moyen âge, dont les unes étaient inédites, les autres dispersées et difficilement accessibles, et de l'avoir fait avec beaucoup de soin et de méthode ; on approuvera certainement les vues qu'il expose dans sa préface sur leur origine et leurs rapports. D'autre part, le travail auquel il s'est livré sur l'origine et le sens des termes techniques employés dans ces traités, et sur leur emploi dans les traités consacrés à la versification en langue vulgaire, témoigne de beaucoup d'attention et de perspicacité, et éclaircit bien des points restés obscurs. Il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine un peu aride, mais d'une réelle importance, et il faut espérer que l'auteur, qui y a si bien débuté, continuera à l'explorer.

Il est impossible de donner un résumé de cette étude très serrée et dont tout le prix est dans la minutie même ; je me borne à la recommander aux lecteurs qui s'occupent de ces questions.

Un des côtés intéressants des *Artes* est dans les nombreuses pièces de vers qui y sont insérées en totalité ou en partie ; M. M. en a retrouvé plusieurs en dehors de ces traités ; on pourrait sûrement en identifier d'autres encore. Le texte en est parfois susceptible de quelque amélioration. Ainsi p. 13, l. dern. de la note, on corrigerait plutôt *Videns arma stare Gestantes*. P. 15, l. 102, il faut lire *disserendo* et non *rithmicando* (cf. p. 20, 26), tandis que trois vers plus loin il faut sans doute *De re nulla perpendendo* (comme p. 26) et non *Et de te nulla perpendo* (comme p. 21). P. 18, l. 45, le rythme est meilleur si on lit *dies me* qu'en gardant *me dies*. P. 22, l. 202, l. *cuius ve* (= *vae*) et non *cuiusve*. P. 26, l. 91, *Cunctum*, l. *Cunctos* (cf. p. 15, 21). P. 31, l. 116, *ascedat*, l. *abscedat*. P. 33, l. 193, *legetur*, l. *letetur*. P. 43, l. 229, le sens et le rythme exigent, au lieu de *pia, previa* (qu'on lit d'ailleurs p. 38 et p. 44). P. 45, l. 301, *mellicum*, l. *mellitum* ; mais l. 701 je lirais *melice* pour *mellice*. P. 57, l. 728, le vers est trop court : on peut lire *Amodo*

pour *Modo* (pourquoi un point d'interrogation ?). P. 61, l. 862, *parientem*, l. *parentem*, etc. La ponctuation de l'éditeur, dans ces pièces, est un peu indécise, et on ne se rend pas toujours compte de la façon dont il a réglé l'orthographe. Mais ce sont là des taches très légères dans une publication qui, nous le répétons, est des plus utiles et fait de toutes façons honneur à l'auteur. G. P.

E. Stengel, **Die altprovenzalische Liedersammlung *c* der Laurenziana in Florenz**, nach einer in seinem Besitz befindlichen alten Abschrift. — Greifswald, Julius Abel, 1899, 76 p. in-8.

M. Pelaez, **Il Canzoniere provenzale *c* Laurenziano**, pl. 90, inf. 26, dans *Studi di filologia romanza*, vol. VII, 1899, p. 244-401.

Par un singulier hasard, M. Stengel, à Greifswald, dans la *Wissenschaftliche Beilage zum Vorlesungsverzeichniss der Universität Greifswald* (hiver 1899-1900), et M. Mario Pelaez, à Mutigliano, dans les *Studi di filologia romanza*, nous donnaient en même temps une édition du chansonnier provençal *c* de la Laurentienne. Les deux éditeurs ont travaillé d'une façon absolument indépendante et sans avoir eu vent de leur occupation commune. Et les deux publications se complètent l'une l'autre. M. Pelaez a eu le texte du *Cod. Laurenziano* lui-même sous les yeux. M. Stengel a fait son édition d'après une copie du XVIe siècle qu'il avait acquise à Florence, le 19 janvier 1872, des mains de Pietro Fanfani, et qu'il a très soigneusement collationnée sur le manuscrit de la Laurentienne. Enfin, M. Stengel, ayant publié dans la *Revue des langues romanes*[1] où il a imprimé le chansonnier *a*, 37 chansons et leurs variantes, que Piero di Simon del Nero avait tirées de la grande collection de Bernart Amoros et que Jacques Temer avait omises, n'a pas cru utile de publier encore une fois ces chansons ici. Il renvoie pour chacune d'elles à la publication du chansonnier *a*[2]. Ce sont les chansons :

II *A ben chantar. Conven amars* (50);
III *Qant la bruna aura seslucha* (51);
IV *Jois e chanz. E solaz* (52);
V *Per solaz reueillar* (53);
VIII *Per deu amors ben sabez ueramen* (100), Folchett de Marseilla;
IX *A qan gent uenç & ab qant pauc dafan* (101);
X *Sal cor plagues ben fora oimai saços* (102);
XI *Ben an mort mi & lor* (103);
XII *Tant mabelis lamoros pensamen* (104);

1. XXIV, 385-432.
2. Les chiffres romains indiquent le n° de *c*; les chiffres arabes entre parenthèses rondes, les n^os^ correspondants du ms. *a*, publié dans la *Revue des langues romanes*.

XIV *Amor merce non mora tan souen* (105);
XV *Greu fera nuls hom fallensa* (106);
XVI *Mout i fez gran peccat amors* (107);
XVII *Tant mou de cortesa rason* (108);
XVIII *En chantan mauen a membrar* (109);
XIX *Uns voler oltracuidaz* (110);
XX *Cantan wolgra mon franc cors descobrir* (111);
XXI *Chantar mi torn ad afan* (112);
XXII *Si tot mi soi a tard aperceubuz* (113);
XXIII *Ja non cuit hom qeu change mas chansos* (114);
IL *Sim fos amor de ioi donar tant larga* (95), Arnald Daniel;
LV *Ans qel cims reston dels branchas* (96), Arnald Daniel;
LXXXIX *Tant mi plaz Jois & solaz* (125), Peire Vidal;
XCIII *Anc no mori per amor ni per al* (126), Peire Vidal;
XCV *Sieu fos en cort on hom tengues dreitura* (127), Peire Vidal;
XCVIII *Nuls hom nō pot damor gandir* (128), Peire Vidal;
C *Ben paug diuern & dostiu* (129), Peire Vidal;
CV *Ges pel tēps fer & brau* (130), Peire Vidal;
CVIII *Non es sauis ni gaire ben apres* (131), Peire Vidal;
CXII *Dieus en sia graçitz* (132), Peire Vidal;
CXVI *Autresi com la candela* (200), Peire Ramon de Toloça;
CXIX *Pois ueçem bosc & broils floriz* (201), Peire Ramon de Toloça;
CXXVII *En abril qan uei uerdeiar* (268), Peire Breumon;
CXXXII *Ben dei chantar pois amor mo esegna* (192), Peirol Daluernia;
CXXXIII *Manta genz me mal rasona* (193), Peirol Daluernia;
CXXXV *Dun bon uers uau pensan* (194), Peirol Daluernia;
CXXXVII *Per dan qe damors mauegna* (195), Peirol Daluernia;
LXXXVIII *Ab ioi qem dimora* (196), Peirol Daluernia.

M. Pelaez nous donne une description longue, minutieuse et précise du *codice Laurenziano*. Il corrige les erreurs de ceux qui ont étudié le ms. avant lui, quelquefois même avec une certaine véhémence qui ne s'explique guère. On comprend parfaitement que Gröber (*Rom. Studien*, II, 540) ait traité Carlo Arotio d'inconnu : il n'avait pas vu le ms. lui-même et n'avait pas deviné *Strozzo* sous la forme *Arotio*.

Quant aux éditions mêmes des deux philologues, je les ai comparées très minutieusement, en ayant sous les yeux la copie de *c* que M. Stengel m'a obligeamment prêtée ; il n'y a entre les deux que d'infimes différences, qui ne valent pas la peine d'être relevées. L'édition de M. Pelaez est absolument diplomatique. Celle de M. Stengel est beaucoup plus commode. On ne pouvait avoir l'idée de faire une édition critique de ce chansonnier : M. Stengel s'est contenté de donner aux chansons la disposition strophique, ce qui contribue beaucoup à la clarté et facilite la lecture. De plus il a mis en note quelques corrections de passages obscurs ou évidemment fautifs du manuscrit.

Enfin le *Verzeichnis* des poésies et chansons donné d'après le *Grundriss* de Bartsch est très commode, ainsi que les renvois aux travaux dont les chansons ont été l'objet antérieurement.

Louis BRANDIN.

Studies in Dante. First Series : Scripture and Classical Authors in Dante. Second Series : Miscellaneous Essays. By Edward MOORE, D.D. Oxford, at the Clarendon Press. 1896 and 1899, in-8, x-399 pp., and xvi-386 pp.

In the former of these two volumes Dr Moore has attempted, for the first time, to make a complete list of the passages from the Bible and from classical writers which are quoted directly or indirectly by Dante in his various works. Several partial attempts in this direction had been made before the publication of Dr Moore's volume. For instance, more than thirty years ago, Mons. Celestino Cavedoni published several papers on Dante's knowledge of Scripture, which were reprinted, under the editorship of Sig. Rocco Murari, as fascicoli 29-30 of the *Collezione di opuscoli Danteschi inediti o rari* conducted by Count G. L. Passerini. More recently, three articles by the present writer were published in *Romania* dealing with Dante's obligations respectively to Orosius, to Albertus Magnus, and to the astronomer Alfraganus. But no one before Dr Moore had made any attempt to cover the whole ground of Dante's indebtedness to Biblical and classical writers — a task the magnitude of which might well have deterred the most ardent enthusiast.

Dr Moore divides the quotations roughly into three classes. First, direct quotations with or without mention of the authority quoted ; second, indirect quotations where the indebtedness is not indicated, but is unmistakeable; third, the somewhat doubtful class, best described as « reminiscences », some of which are sufficiently obvious, while others are by no means beyond dispute. In addition to the scriptural quotations Dr Moore deals with those from the following authors : Aristotle, Plato, Homer, Virgil, Horace, Ovid, Lucan, Statius, Juvenal, Cicero, Livy, Orosius, Boëthius, Seneca, St. Augustine, and several « minor authors », viz. Aesop, Lucretius (who of course, only comes under this category in respect of his relation to Dante), Valerius Maximus, Galen, and Vegetius. It will be noted that though Dr Moore has interpreted the term « classical » in a sense wide enough to include such late writers as Galen, Boëthius, St. Augustine, and Orosius, he has nevertheless omitted several (such as St. Jerome, St. Gregory, and Isidore of Seville, for instance) who might with equal propriety have found a place on his list. It is to be hoped that some day in a supplementary volume he may be able not only to rectify omissions of this sort, but also to enlarge his scope considerably, so as to admit Peter Lombard, St. Thomas Aquinas, Albertus Magnus, and various other schoolmen to whom Dante was more or

less extensively indebted, as well as such authors as Ptolemy, Alfraganus, Uguccione da Pisa [1], and the like.

It must not be supposed that any knowledge of Greek on Dante's part is implied by the inclusion of Aristotle, Plato, Homer, and Aesop on Dr Moore's list. These authors were known to Dante at second hand only, through the medium of Latin translations, or of quotations by Latin writers. The question as to what translation or translations of Aristotle were used by him is a very interesting one. Dr Moore devotes a special essay to the subject, and demonstrates convincingly that the « vecchia traslazione » and the « nuova traslazione » referred to by Dante in the *Convivio* (II, 15) answer respectively to the Arabic-Latin translations (made from the Arabic versions), and to the Greek-Latin translations (made by, or at the instance of, Thomas Aquinas direct from the Greek). In the passage in question, in which Dante is dealing with the *Meteorologics*, he complains of the difficulty of ascertaining what was Aristotle's real opinion on certain points, and decides that the confusion must be due to the translators. Dr Moore points out that Albertus Magnus also dwells an the discrepancies between the several versions. In this particular case, however, the confusion seems to have arisen in the original Greek text, for Averroës makes the same complaint as Dante does [2]. The fact seems to be that there were two distinct versions of the Greek text, for several writers (e. g. Seneca, in his *Quaestiones naturales*) quote passages which do not exist in the work as we know it [3].

Dante's knowledge of Plato was confined practically to the *Timaeus*, which was accessible in the Latin translation of Chalcidius; though of course he would be familiar with the numerous references to Plato which occur in the works of Aristotle and Albertus Magnus, as well as in the philosophical treatises of Cicero, the *De Civitate Dei* of St. Augustine, and the *Summa theologica* of Thomas Aquinas. It is not unlikely indeed that his acquaintance with the *Timaeus* itself was at second-hand from one or other of these writers, rather than through the medium of Chalcidius' translation, as Dr Moore points out [4].

Of Homer, of course, Dante knew nothing except what was to be gleaned from Aristotle or Horace, who are responsible between them for

1. Since the apparence of Dr Moores's volume an article on Dante's obligations to the *Magnae Derivationes* of Uguccione da Pisa, by the present writer, has been published in *Romania*, XXVI, 537-554. This article has an important bearing upon the question whether Dante knew Greek or not.

2. See my article, « Dante's obligations to Albertus Magnus » (*Romania*, XXIV, 405).

3. See Ideler, *Aristotelis Meteorologica*, I, xij; and Jourdain, *Traductions latines d'Aristote*, pp. 168-70; see also the article METEORA in my *Dante Dictionary*.

4. If the *Timaeus* of Chalcidius was not known to Dante, it certainly was to several of his commentators, e. g. to Boccaccio and to Benvenuto da Imola, both of whom quote directly from it.

all his quotations, such as they are, from the *Iliad* and *Odyssey*. He himself informs us in the *Convivio* (I, 7) that there was no Latin translation of Homer in his day. For two scholars of a later generation, Petrarca and Boccaccio, was reserved the honour of procuring the first Latin translation of the Homeric poems, through the instrumentality of the Calabrian Greek, Leontius Pilatus. The miserable epitome of the *Iliad* in Latin hexameters which went by the name of *Pindarus thebanus* does not appear to have been known to Dante, at least he nowhere makes reference to it.

The Fables of Aesop are twice quoted by Dante. What collection Dante made use of Dr Moore does not attempt to decide. At any rate it was not a Latin version of the Greek fables attributed to Aesop, for Dante refers to one fable (that of the Frog and the Mouse), which is not included among these, though it appears in several of the mediaeval collections [1], including the one which was utilised by Marie de France.

The amount of Dante's indebtedness to Aristotle, as evidenced by Dr Moore's tables, is very remarkable. No less than seventeen separate works (including the pseudo-Aristotelian *De causis*), are quoted or referred to directly, the total number of references registered by Dr Moore being more than four hundred, of which about one hundred and fifty come from the *Nicomachean Ethics* alone. This last number is exceeded in the case of only one other single book, namely the *Aeneid*, which is quoted or referred to about one hundred and eighty times. In the total number of quotations and references Aristotle comes next to the Bible, which is easily first with close on six hundred. These numbers will give some idea of the immense amount of labour involved in the compilation of Dr Moore's tables, which, it should be explained, are conveniently arranged in the form of two indices. In the first of these the references are given in the order of the authors quoted (the order in this case being merely arbitrary); in the second index the references are arranged in the order in which they occur in Dante's works. By these means any given quotation can be found and verified at once without the slightest difficulty. It need hardly be pointed out what an extremely valuable help this affords to the comparative study of Dante's several works, a method of study which is becoming more and more recognised as the one most conducive to the proper understanding and interpretation of Dante.

A large number of passages which present any difficulty, or any particular point of interest, are specially discussed in the body of the volume. These discussions, which display at once Dr Moore's intimate acquaintance both with Dante and with the authors read by him, cannot fail to be of great value to the student, besides being of considerable interest to the general reader. As an excellent instance of Dr Moore's acuteness of observation we

---

1. See the various versions of the fable *De Mure et Rana* given by Hervieux in his *Fabulistes Latins*.

may refer to the note on Nessus; he here points out (as Cary, by the way, had done before him) that Dante's selection of Nessus as the guide who was to show them the ford across the river of blood, in the seventh circle of Hell, was undoubtedly suggested by Ovid's description of the Centaur in the *Metamorphoses* (IX, 108) as « membrisque valens *scitusque vadorum* ».

We have not noticed many omissions in Dr Moore's exhaustive lists. There are, however, one or two references which have escaped him. One of these is the description of Cato's personal appearance, with long white hair and beard, in the first canto of the *Purgatorio* (*vv.* 34-6), which is undoubtedly borrowed from Lucan's account in the second book of the *Pharsalia* (*vv.* 372-6)[1]. A misquotation of Dante's may be noted. In the twelfth chapter of the first book of the *Convivio*[2] he refers to the fifth book of Aristotle's *Ethics* as his authority for the expression that « justice is so lovable that even her enemies love her ». No such passage occurs in the *Ethics*, nor apparently anywhere else in the works of Aristotle, as Dr Moore, who was unable to trace the quotation, points out in his note on the subject. The true source of the quotation, which was more or less of a commonplace in mediæval literature, was, we have little doubt, a passage in the second book of the *De Officiis* of Cicero, a work with which Dante was well acquainted, and from which he quotes some dozen times, besides being otherwise indebted to it. Dante no doubt here, as in other instances, was quoting from memory, and failed to verify his reference; hence his mistaken attribution of the saying to Aristotle instead of to Cicero[3].

Before taking leave of this first volume we may testify to the remarkable accuracy of the references, a point upon which both Dr Moore and his printers are to be congratulated. The addition of the line-references (which are to the texts as printed in the Oxford Dante) is a very great convenience, which will be highly appreciated by those who have experienced the waste of time involved in the hunt for a single name or quotation through a long chapter of the *Convivio*, for instance.

The essays contained in Dr Moore's second volume are, as is indicated by the sub-title, of a miscellaneous character. They are seven in number, dealing respectively with « Dante as a religious teacher », « Beatrice », « the classification of sins in the *Inferno* and *Purgatorio* », « Dante's personal attitude towards different kinds of sin », « Unity and Symmetry of design in the *Purgatorio* », « Dante and Sicily », and « the genuineness of the *Quaestio de Aqua et*

---

1. This omission, which was pointed out to Dr Moore, has since been rectified in the *addenda* printed at the end of his second volume.

2. Dr Moore invariably, in both his volumes, writes *Convito* not *Convivio*. There can be very little doubt, however, that the latter is the correct form, as was pointed out by Witte in his *Dante-Forschungen* (II, 574-80).

3. See my note on « A misquotation of Dante's in the *Convivio* », in *Giornale storico della Letteratura italiana*, XXXIII, 178-9.

Terra ». The most important of these beyond question is the last, which we propose to notice in some detail. As far as the others are concerned we must content ourselves with a few general observations. In his first essay Dr Moore remarks upon the extraordinary diversity of the judgments which have been passed upon Dante both from the literary and from the theological point of view. Some of the opinions of men of letters in the last century are recorded here, among them Voltaire's epigram : « Sa réputation s'affermira toujours parce qu'on ne le lit guère ; » Goethe's complaint that he found « the *Inferno* abominable, the *Purgatorio* dubious, and the *Paradiso* tiresome » ; and Horace Walpole's description of Dante as « extravagant, absurd, disgusting : in short a Methodist parson in Bedlam » ! On the other hand, from the theological point of view, Dr Moore points out how Dante has been claimed by Roman Catholics as the « poetic Aquinas », by Protestants as a « reformer before the Reformation », some going so far as to assert that he foretold the coming of Luther, whose name (LVTERO) they find concealed in the famous VELTRO of *Inferno*, I, 101 ! On the question of Beatrice Dr Moore has a great deal to say. After carefully summing up the arguments for and against the various theories, which he classes under three main heads, symbolist, idealist, and realist, he expresses himself in favour of the last, holding not only that Beatrice was undoubtedly a real person, but further that she was Beatrice Portinari of Florence. This opinion, which has of late been vigorously combated, especially by Dr Scartazzini, who will not hear of the identification of Beatrice with « die Frau Bardi, geboren Portinari », is once more gaining ground, partially owing to the growing tendency to rehabilitate Boccaccio as a credible witness. Dr Moore puts his case very well, and makes several telling points, which the opponents of the theory will find it somewhat difficult to dispose of.

In the essay on the classification of sins in the *Inferno* and *Purgatorio* Dr Moore maintains : 1° that Dante did not intend to follow in the *Inferno* the classification of the seven deadly sins which he adopts in the *Purgatorio* ; 2° that he did not intend to follow Aristotle's classification as a whole, but appeals to it solely to justify a particular distinction, the fundamental principle of the classification into sins of violence and sins of fraud being derived not from Aristotle but from Cicero, who in the *De Officiis* lays down as follows :

> Quum autem duobus modis, id est, aut vi aut fraude, fiat injuria, fraus quasi vulpeculae, vis leonis videtur : utrumque homine alienissimum, sed fraus odio digna majore (I, 13).

Neither of these conclusions will win universal acceptance, the prejudices against them being too deeply rooted to be easily overcome, but we think that no one who approaches the questions with an open mind with fail to be strongly impressed by Dr Moore's arguments. Dr Moore has made an unfortunate slip in misplacing Avarice in the *Inferno* classification, giving it the

fifth instead of the third place [1], but this luckily does not affect his main contention.

In the next essay the interesting question is discussed how far Dante shows any personal sympathy with any particular class of sinners, how far, that is, Dante allowed his personal feeling, as distinguished from his judicial sense, to influence his attitude towards different kinds of sin; and in the following one Dr Moore lays stress on the remarkable symmetry of design exhibited in the *Purgatorio*, a subject which was to some extent dealt with by Perez in his *I Sette Cerchi del Purgatorio*. In this latter connection Dr Moore mentions a suggestion of the present writer as to the probable significance of the initial letters VOM which recur five times in the twelfth canto of the *Purgatorio* (*vv.* 25-83), viz. that they stand for UOM, i. e. Man:

> Pride (the sin dealt with in this canto) is the root-sin and primaeval curse of Man, the special cause of his Fall, as it was of that of the Angels before him. The fall of Man is ascribed by Dante to the « praesumptio » of Eve in the *De Vulgari Eloquentia* (I, 4), and to her « ardimento » in *Purgatorio*, XXIX, 24, these being but forms of pride. So in the *De Vulgari Eloquentia* (I, 6) the building of the Tower of Babel is set down to « praesumptio », and it is here given as one of the typical instances of pride (*vv.* 34-6). In *Paradiso*, XXVI, 117, Dante declares that the fault of our first parents was not merely the eating of the fruit, but « il trapassar del segno ». On this Scartazzini aptly quotes St. Thomas (*Summa*, II, 2. Q. 163. A, 1): « Primum peccatum hominis fuit in hoc quod appetiit quoddam spirituale bonum *supra suam mensuram*: quod pertinet ad *superbiam*. Unde manifestum est quod primum peccatum primi hominis fuit superbia ». We might add Q. 162. A, 7: « Superbia habet rationem primi peccati, et est etiam principium omnium peccatorum ». It seems possible that Dante may have wished to emphasize this lesson by this artificial and anagrammatic arrangement of the manifold types of pride. Observe how all this is followed immediately by an apostrophe to the *human race* in the folly of its pride (*vv.* 70 ff.):
>
> Or superbite, e via col viso altiero,
> Figliuoli d'Eva, e non chinate il volto, etc.

Leaving aside the penultimate essay, on Dante and Sicily, which is largely descriptive and historical, we come to that on the *Quaestio de Aqua et Terra*. To this essay we would invite the serious attention of all Dante scholars, especially of those who have hitherto contemptuously dismissed the *Quaestio* as a palpable forgery. Dr Moore confesses that at the time when he was preparing the text of the Oxford Dante, some five or six years ago, he was himself inclined to regard the treatise as a forgery. In the course, however, of revising the proof-sheets of it, he was « struck with the sense of a ring of genuineness about it, and of the thoroughly Dantesque character, not only of the arguments themselves, but of their form and the details of the language in which they were expressed ». This impression of its genuineness was so much strengthened by further examination that Dr Moore was led to

---

1. Attention is drawn to this blunder on a separate printed slip, which has been issued with all but quite the earliest copies of the book.

write the present article, in which he directly challenges the verdict of those who pronounce the treatise to be a falsification. One of the most confident of the latter, as is well known to every one who has studied the question, is Dr Scartazzini, who, as usual, expresses himself in no measured terms. In his *Prolegomeni della Divina Commedia*, he says :

> Per ammettere che la *Quaestio* sia un lavoro di Dante, bisognerebbe ammettere un miracolo (p. 415) ;

and in his *Enciclopedia Dantesca* :

> Il Bartoli le dette il colpo di grazia, mostrandone *ad oculos* l'apocrifità. Quanto in seguito fu scritto da altri è tutta roba da poterne far senza (!). Attualmente all' autenticità nessuno, che abbia messo tanto o poco il naso nella scienza, ci crede più, onde si può ben dire che la questione è decisa in ultima istanza (pp. 1688-9) ;

and again :

> La si credette lungo tempo autentica ; oggidì non v'è più uomo sensato (!) che per tale la ritenga (p. 1376).

In spite of these violent asseverations, however, Dr Moore has re-opened the question, and we think it will be found that he has effectually shifted the burden of proof on to the shoulders of his opponents.

Dr Moore divides his article into two parts, in the first of which he deals with the external evidence, in the second with the internal evidence. He begins with a frank statement of the adverse case, so far as it depends upon external evidence, or its absence, which, as he puts it, may be summarized as follows :

1. No early writer makes any reference to any such work of Dante.
2. No other manuscript of the work has ever been found or heard of.
3. It was nearly two hundred years after the death of Dante before this alleged manuscript was brought to light.
4. The very existence of the manuscript rests on the sole and unsupported statement of its professed discoverer and assumed forger, Moncetti [1].
5. The manuscript does not appear to have been seen by any one else, and since the publication of the treatise it has entirely disappeared.

Of the first three objections Dr Moore disposes without much difficulty. In the discussion of the fourth point, which is considerably more important, he examines at length the arguments of Professors Luzio and Renier,

---

1. The *Quaestio* was first published at Venice in 1508 (at the press of Manfredo da Monferrato) by Giovanni Benedetto Moncetti da Castiglione Aretino. In an article in the *Giornale storico della Letteratura italiana* (XX, 125-50), by Professors Luzio and Renier, entitled : « Il probabile falsificatore della *Quaestio de Aqua et Terra* », it is sought to prove that the treatise is a forgery executed by Moncetti himself. The arguments employed in support of this contention are dealt with in detail by Dr Moore. A brief summary of the principal arguments for and against the authenticity of the treatise will be found in the article QUAESTIO DE AQUA ET TERRA in my *Dante Dictionary*.

who hold that Moncetti was the forger of the treatise [1], and at the same time make him out to be « a thoroughly untrustworthy, vain, and contemptible person, in his extant letters exhibiting a tasteless and pompous style, self-advertising and parasitical to an extreme degree ». Dr Moore justly urges in reply that the more contemptible Moncetti is made out to have been, the less capable does he appear of forging the *Quaestio*, which, if it be a forgery at all, is one of extraordinary and exceptional skill, the style of which is as far removed as possible from Moncetti's own pompous and inflated style. He next enters into the question of motive, and points out that if Moncetti had been such a minute and careful student of Dante as to be capable of forging the *Quaestio*, surely he would have selected a more promising field for the exercise of his skill, such for instance as some of the unfinished books of the *Convivio* or of the *De Vulgari Eloquentia*, instead of a question the interest in which, though very much alive in Dante's day, was entirely dead at the beginning of the sixteenth century. Then again, if Moncetti was the forger, how, asks Dr Moore, are the confusions, blunders, and obvious false readings in the treatise as published by him to be accounted for? Such errors might easily arise through the careless copying or unintelligent editing of an old manuscript, but how could they possibly find place in the autograph of a forger?

Dr Moore then proceeds to deal with the fifth point, namely the alleged suspicious circumstance of the total disappearance of the original manuscript. Here again, as in the case of the first three, his task is not a very difficult one. There are numerous instances on record of similar disappearances in the case of manuscripts of admittedly genuine works when once they had been printed. The fact is that, as Dr Moore observes, the attaching of interest and importance to autographs and original documents is of comparatively modern date. A neatly executed copy of a manuscript was often regarded by the owner as a good exchange for the original; and in the early days of printing a manuscript once in type was evidently not seldom treated as so much « copy » and as no longer worth preserving. The loss or destruction, therefore, of the manuscript of the *Quaestio* by Moncetti or his printers would be nothing unusual, and cannot justly be regarded in itself as a suspicious circumstance.

We now come to the second division of Dr Moore's article, in which he deals with the internal evidence. Here Dr Moore is undoubtedly at his best, his equipment for this part of his task, owing to his intimate acquainance with the whole range of Dante's writings, being probably unrivalled. We cannot attempt to follow his arguments in detail, many of them involving the discussion of *minutiae* which it is impossible to reproduce within the limits of a review. We must therefore content ourselves with a brief

1. See note 11.

survey of the lines upon which he proceeds. As in the case of the external evidence Dr Moore states the case of his opponents first. This mainly rests upon the contention that the treatise betrays an acquaintance on the part of the writer with a number of physical facts and theories several centuries in advance of their actual discovery and development. No less than nine of these alleged anticipations or anachronisms are enumerated in support of this contention, each one of which is closely examined and effectually disposed of by Dr Moore. Even supposing some or all of these anticipations are to be discovered in the treatise, how is it, as Dr Moore very pertinently enquires, that they are not advanced in any way as novelties by the writer, but are rather appealed to as acknowledged facts or principles? The fact is, as Dr Moore clearly demonstrates, that there is not one physical theory contained in the *Quaestio* which was not common property, not only in Dante's day, but even long before his time. We may take a single instance. In § 7 the writer of the *Quaestio* says : « Aqua videtur maxime sequi motum Lunae, ut patet in accessu et recessu maris ». Here, say the objectors, is Dante made to talk familiarly of the moon as the principal cause of the tides ! To which the reply is that, whatever may be the precise degree of correct knowledge conveyed by the words of the text, in any case it does not necessarily go beyond what Dante may have read in the *Summa theologica* of Aquinas [1], or in the *De Proprietatibus elementorum* of Albertus Magnus, or in the *Speculum naturale* of Vincent of Beauvais, or in the *De Proprietatibus rerum* or Bartholomaeus Anglicus, or in Macrobius, or in Martianu Capella, or even in Pliny [2]. In like manner the remaining eight points when critically examined, disappear into thin air.

After dealing with one or two other objections Dr Moore turns to the question how far the internal evidence is not merely not adverse, but is in favour of the genuineness of the treatise. Here again we must refer the reader to the book itself for the details. Suffice it to state that in our opinion the result of his critical examination of the work is overwhelmingly in favour of its authenticity. In fact we are inclined to exclaim : « Aut Dantes aut diabolus ! » We must not, however, omit to mention one argument of great weight which is employed by Dr Moore, and, so far as we know, is employed by him for the first time. It is this. In Dante's acknowledged works there are many almost unmistakeable traces of an acquaintance with the *Composizione del Mondo* of Ristoro d'Arezzo, which was written in 1282. Now the author of the *Quaestio*, as Dr Moore shows, was also familiar with Ristoro's work ; but Ristoro, though he discusses the same phenomena as

---

1. S. T. i. Q. 110. A, 3. « Sicut fluxus et refluxus maris non consequitur formam substantialem aquae, sed virtutem lunae ». Cf. S. T. ii. 2. Q. 2. A, 3.

2. « Aestus maris accelere et reciprocare mirum est, verum causa est in sole et luna. Bis inter duos exortus lunae affluunt bisque remeant vicenis quaternisque semper horis ». (II, 97.)

are discussed in the *Quaestio*, in several cases holds views which are distinctly impugned by the author of the latter. If, therefore, a sixteenth-century forger made use of the *Composizione del Mondo* (in any case a very improbable supposition for several reasons), is it in the least likely, asks Dr Moore, that instead of following it, he should have taken a totally independent and even opposite line respecting some of the most fundamental positions affirmed in it?

In conclusion Dr Moore sums up his position as follows:

> Unless some far more conclusive evidence of forgery is forthcoming than has yet been advanced, I shall unhesitatingly believe this to be a genuine work of Dante, corrupted possibly in some of its details, but still in all essential points the production of the same mind and pen to which we owe the *Divina Commedia*, the *De Monarchia*, and the *Convito*.

If, as we believe will sooner or later be the case, the *Quaestio de Aqua et Terra* comes to be generally accepted as one of the authentic works of Dante, that result will be due in a very large measure to the scholarly labours and patient investigations of the author of these two volumes of *Studies in Dante*.

PAGET TOYNBEE.

PÉRIODIQUES

ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, XXIII, 3. — P. 353, E. Herzog, *Geschichte der französischen Infinitivtypen*. Nous avons ici la première partie d'un excellent travail, dont le sujet est très bien choisi, et dont l'exécution révèle une information étendue et précise, et une remarquable perspicacité. Nous y reviendrons quand il sera complet. Disons seulement aujourd'hui que le présent article se compose des paragraphes suivants : *Introduction*, *Division des verbes*, *Répartition géographique des deux types* -are -yare *et de leurs nuances*, *Les conditions de* -yare (notez l'intéressante explication de *jeter*, les remarques sur les verbes en -ocare -aucare, en *-irer*, en *-urer* dans l'est, etc.). *Passage de la 1re conjugaison à la 2e et inverse*, *Fusion des verbes en* -āre *et en* -ēre, -āre *devenant* -ēre, -āre *devenant* -ēre, *Nouveaux verbes en* -āre, *étrangers*, *empruntés*, *tirés des verbes en* -ēre *et* -īre *et dont le thème se termine par une voyelle*, -ire *devenant* -are, *Verbes en* ly, ny, m, *Verbes nouveaux*, *en* -āre *tirés de thèmes en* -s, z, *ou de thèmes terminés par des dentales*, *palatales*, *liquides*, *labiales*, stare. Résumé, Verbes tirés de noms. *Verbes germaniques*. — P. 382, A. Pellegrini, *Il Piccinino*, commencement de l'édition d'un poème en sept chants, composé en 1449 par le Lucquois Al. Streghi en l'honneur du capitaine Niccolò Piccinino, et dont le contenu est intéressant pour l'histoire.

MÉLANGES. I. *Histoire littéraire*. P. 410, H. Suchier, *Das lateinische Original von Vignay's* Mirouer de l'Église ; ce traité, signalé par P. Meyer (*Rom.*, XXV, 407), est traduit du *Speculum Ecclesiae* du cardinal Hugues de Saint-Cher. — II. *Grammaire*. 1. P. 411. Meyer-Lübke, *Die lateinischen Richtungsadverbien auf* -orsus *im Romanischen*. L'auteur explique, avec vraisemblance, le fr. *ailleurs* par une forme du lat. vulg. aliorum (analogie de illorum), ou aliore (analogie de exteriore, etc.), qui aurait été très anciennement munie de l'*s* adverbale : cf. prov. *alhor* et *alhors*, anc. port. *albur*, engad. *inl'ur*. — P. 413. A. Horning, *Wandel von* s *vor Konsonant zu* y *in Frankreich*. Dans des parlers gallo-romans fort éloignés les uns des autres, on constate que l'*s* sonore (et parfois, mais plus tard et par assimilation, l'*s* sourde) devant consonne s'est non pas évanouie complètement mais changée en *j*. On a de ce phénomène quelques exemples anciens. M. Horning y voit l'explication de *peisle poile* < pesile ; mais comment ce mot serait-il seul dans le français

propre à le présenter ? Les formes comme *pisalum*, *phisal* dans des glossaires montrent bien que l'e de pesile était libre avant l'époque où l'*ẽ* libre s'est diphtongué (cf. *Rom.*, XX, 326); M. H. objecte que le lorr. *pale* postule un *ẽ* entravé; mais pour les proparoxytons, l'auteur le sait mieux que personne, on a souvent deux formes, représentant l'une l'état du mot avant, l'autre l'état du mot après la chute de la pénultième. Le lorr. *pale* et le comtois *pway* peuvent remonter à pesle, tandis que le fr. *peisle* remonte à pesele. — 3. P. 415, P. Marchot, fisient *et* permessient *de Jonas*. L'auteur propose de voir dans l'*i* une notation imparfaite de l'*r* de *fisrent*, *permesrent* en train de disparaître; c'est d'autant moins probable que la chute de l'*r* dans les formes (*firent*, *mesent*) est analogique et non phonétique. — III. *Histoire des mots*. 1. P. 416, Meyer-Lübke, it. *corbezzolo*, « arbousier », *corbezza*, « arbouse », de *cucurbitea qu'appuie le rapprochement du nom sicilien de l'arbousier, *agùmaru* < cucumere. — 2. P. 417. J. Ulrich, *blanches paroles*, « paroles flatteuses », pour *blandes*, *blans* < blandus, blandos ayant été attiré par *blans* nom. sg. et rég. plur. de *blanc*. Il y a sans doute là surtout un jeu de mots voulu. — P. 428, J. Ulrich, *desver* d'un disaequare qui aurait plus tard donné une forme plus récente *desiver*. Ce n'est pas impossible, mais c'est peu probable, et il reste toujours l'objection tirée de la forme wall. *diesve dierve*, qui prouve la qualité ouverte de l'*e*. — 4. P. 428, H. Schuchardt, *Zur romanischen Wortgeschichte*. Bask. *zerga*, « impôt », du langued. *cerca*, « quête ». — Bark. *donge*, « mauvais », pour *donbage*, de *don* = donum et *bage* ou *gabe* « sans ». — Esp. *corzo*, « chevreuil », que l'auteur a expliqué par *curtium, n'a rien à voir avec le géorgien *kurtsiki*, l'anc. armén. *khardzuk*, « chevreuil, chamois, gazelle ». — Roum. *intărita*, « exciter »; l'étymologie de M. O. Densusianu (*Rom.*, XXVIII, 65), *interitare, n'est guère admissible : ce serait plutôt interritare; le rapprochement avec le langued. *tarrida*, « exciter » et crier à pleine gorge », demanderait à être examiné de près. — *Carilium, etc.; complément, très documenté, d'un article antérieur (voy. ci-dessus). — Esp. *légamo*; paraît bien un mot celtibérique. *Camallu*; note de M. Ascoli sur l'article antérieur de l'auteur. — 5. P. 422, W. Förster, *Französische Etymologien*. 1. Fr. *landier*, anc. fr. *andier*; l'explication par *amitarium est très douteuse, et on ne saurait admettre la loi proposée par l'auteur d'après laquelle « *t* dans cette position devient sonore (c'est-à-dire *d*) avant l'accent ». Il cite *soudain*, mais non *soutain*, *chadaigne* mais non *chataigne* ni *chatel*, *revisder*, mais non *posture*, et d'autre part il ne dit pas qu'on a *coude* (en regard de *coute*), *jade* (en regard de *jate*), etc. A mon avis, la question d'accent n'a rien à voir ici, non plus que dans beaucoup d'autres cas où il est de mode aujourd'hui de lui faire jouer un rôle qui permet de se tirer commodément de contradictions apparentes, mais dont la réalité est fort suspecte. En ce qui touche le mot *andier* lui-même, il n'y aurait pas en français d'analogie phonétique pour le changement de *m* voy. *t* en *nd*. — Fr. *permaine*, angl. *pearmain*, all. *Parmäne*. Le fr. mod. *permaine*, fém., est, si je ne me trompe, récemment pris à l'anglais et ne continue pas directement

l'anc. fr. *parmain*, masc., d'où est venu le mot anglais. L'anc. fr. *parmain* désigne une espèce de pomme (et aussi, semble-t-il, de poire). On l'a jusqu'à présent tiré du lat. permagnum. M. F. rejette cette étymologie : 1° parce que le fruit désigné aujourd'hui par les mots ci-dessus ne se distingue point par sa grosseur (mais il dit lui-même et prouve, dans ses savantes et intéressantes recherches sur l'histoire de ce fruit, que les noms passent souvent d'une espèce à l'autre); 2° parce que magnus n'est pas un mot du latin populaire, et que *parmain* n'a pas l'apparence d'un mot savant, qui serait d'ailleurs sans doute *permaine* ou *permaigne* (mais qu'y a-t-il d'invraisemblable à ce que permagnum se soit maintenu avec le sens spécial d'espèce de fruit quand d'ailleurs l'adj. magnus n'était plus en usage ? il y a des milliers de cas semblables). Il propose donc *parmanum, « de Parme », bien qu'on n'ait aucun indice de la provenance parmesane de ce fruit, qui ne paraît même pas avoir été anciennement connu en Italie, et que l'adj. tiré de *Parma* soit *parmensis* et non *parmanus*. Je ne vois aucune raison d'abandonner l'identification de *parmain* à permagnum. M. F. établit d'ailleurs que l'anc. fr. dit toujours *parmain* et non *permain*, et que dans les deux cas (Gl. de Tours et *Vie de saint Gilles*) où on a imprimé *permain* les mss. ont *p*, qu'il aurait fallu résoudre en *par*.

Comptes rendus. P. 430, *Obras de Lope de Vega publicadas por la Real Academia Española*, col. V, VI (A. Restori; beaucoup de remarques intéressantes). — P. 454, Jeanroy et Guy, *Chansons et dits artésiens du XIIIe siècle* (F. Ed. Schneegans : ajoute des remarques judicieuses à celles qui ont été faites ici). — P. 459, Subak, *Die Conjugation im Neapolitanischen* (P. Savj-Lopez : fait l'éloge de ce travail et y apporte quelques rectifications). — P. 462, Cloetta, *Die* Enfances Vivien (Ph. A. Becker : rend pleine justice au mérite du livre, tout en faisant quelques réserves). — P. 465, Voigt, *Das Naturgefühl in der Litteratur der französischen Renaissance* (Ph. A. Becker). — P. 466, Rydberg, *Zur Geschichte des französischen* ə, I, II (E. Herzog : grands éloges et utiles remarques). — P. 469-480, *Archivio glottologico italiano*, XIV (Meyer-Lübke : discussion serrée de plusieurs articles, qui fait de ce compte rendu le complément indispensable du volume). G. P.

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie, XVIII, 1897. — Juillet. — C. 229. F. Lot, *L'élément historique de* Garin le Lorrain (Suchier; cf *Rom.*, XXVI, 109). — C. 230. Schwan, *Grammatik des Altfranzösischen*. 3. Aufl. neu bearbeitet von D. Behrens (A. Horning : le critique apporte de nouveaux arguments contre l'opinion de M. Mussafia, d'après laquelle *ty* intervocalique se change en *iz* aussi bien après qu'avant l'accent; cf. *Rom.*, XXIII, 615). — C. 236. Réthy, *Deslegarea cestiunei originei Românilor* (Meyer-Lübke; cf. *Rom.*, XXVII, 174). — C. 238. V. Henry, *Antinomies linguistiques* (Schuchardt : mêmes éloges et mêmes réserves que *Rom.*, XXVI, 610).

Août. — C. 275. Guarnerio, *Pietro Guglielmo di Luserna* (Zenker; cf.

Rom., XXVI, 154). — C. 282. Dan, *Din toponomia romînească* (Meyer-Lübke : l'examen d'un certain nombre de noms de lieux roumains conduit l'auteur à reconnaître que les Roumains ne sont apparus au nord du Danube qu'après les Magyars).

Septembre-octobre. — C. 297. Kock, *Om Språkets förandring* (O. Brenner). — C. 302. Leithäuser, *Gallicismen in niederrheinischen Mundarten* ; Lenz, *Die Fremdwörter des Handschuhsheimer Dialektes* (W. Horn). — C. 316. Friesland, *Wegweiser durch das dem Studium der französischen Sprache und Litteratur dienende bibliographische Material* (K. Reinhard : « on met en garde contre l'achat de ce *manuel* »). — C. 323. Lidforss, *Los Cantares de Myo Cid* (Cornu : seize colonnes en petit texte, contenant une foule d'observations et de corrections ; le critique défend son opinion sur la versification du poème en vers de *romance* ; cf. *Rom.*, XXVII, 519). — C. 339. Götz, *Ueber Dunkel- und Geheimsprachen im späten und mittelalterlichen Latein* (Suchier : c'est à cet article qu'il est fait allusion, *Rom.*, XXVII, 174, à propos du *provenzale in caricatura* du *magister Tuixius*).

Novembre. — C. 374. Brakelmann, *Les plus anciens chansonniers français*, II (Schläger : les remarques du critique portent principalement sur le texte d'Audefroi le Bâtard, dont il a collationné ou copié les mss. parisiens ; cf. *Rom.*, XXVI, 158). — C. 377. Zingarelli, *La personnalità storica di Folchetto di Marsiglia nella* Commedia *di Dante* (Zenker : éloges). — C. 380. Pasqualigo, *Pensieri sull' allegoria della* Vita Nuova *di Dante* (Wiese : fragment posthume d'un commentaire d'une prolixité toute scolastique).

Décembre. — C. 408. Lindström, *L'analogie dans la déclinaison des substantifs latins en Gaule* (Staaff ; cf. *Rom.* XXVI, 623). — C. 412. Erdmannsdörfer, *Reimwörterbuch der Trobadors* (Schultz-Gora : bien qu'il donne lieu à de nombreuses critiques, ce travail peut rendre des services, à condition qu'on l'utilise avec précaution). — C. 415. Campanelli, *Fonetica del dialetto reatino* (Meyer-Lübke : observations intéressantes sur les finales *o* et *u*). — C. 417. Tiktin, *Rumänisch-Deutsches Wörterbuch* (Zauner : première livraison d'un excellent dictionnaire, qui, ainsi qu'on pouvait l'attendre de l'auteur, répond à la fois aux exigences scientifiques et pratiques). — C. 419. Breymann, *Die phonetische Literatur von 1876-1895* (Klinghardt : très utile).

XIX, 1898. — Janvier. — C. 1. Schönbach, *Ueber Hartmann von Aue* (Lambel : important commentaire encyclopédique des œuvres du poète souabe). — C. 17. Röttiger, *Der heutige Stand der Tristanforschung* (Golther ; cf. *Rom.*, XXVII, 608). — C. 20. Rydberg, *Zur Geschichte des französischen* e. I (Staaff : tout en louant, comme on l'a fait dans la *Rom.*, XXVI, 346, l'importance et l'intérêt de ce travail, le critique relève bien des points contestables et regrette la rareté des indications bibliographiques). — C. 23. Eurén, *Étude sur l'R français*. I. *Prononciation et changements de l'R* (Andersson : suivant le critique, l'*r* d'*evangire*, *concire*, *mire*, *daumaire*, etc., ne proviendrait pas d'un changement phonétique, mais de l'analogie d'autres mots ;

sur le mémoire de M. Eurén, cf. *Rom.*, XXVII, 634). — C. 28. Pelaez, *Vita e poesie di Bonifazio Calvo* (Levy : nombreuses corrections).

Février. — C. 61. A. van Berkum, *De middelnederlandsche Bewerking van den Parthonopeus-roman en hare verhouding tot her oudfransche origineel* (Kalff; cf. *Rom.*, XXVI, 574). — C. 64. Kristian von Troyes, *Erec und Enide*. Neue verbesserte Textausgabe von W. Förster (Schläger : sages réserves au sujet de l'introduction). — C. 67. G. Paris, *Récits extraits des poètes et prosateurs du moyen âge*; Paul Delaîr, *Chansons épiques* (Geste de Guillaume); Georges Gourdon, *Guillaume d'Orange*, poème dramatique (Schneegans). — C. 69, Pätzold, *Die individuellen Eigentümlichkeiten einiger hervorragender Trobadors im Minneliede* (Anitschkow : faible). — C. 71. Vising, *Dante* (Appel; cf. *Rom.*, XXVI, 158). — C. 72. *Zur Dante-Literatur*[1], XV (Kraus : cinq ouvrages consacrés à la vulgarisation de la *Divine Comédie*; la traduction française de M. Durand-Fardel, qui fait parler Dante de lui-même à la 3e personne, comme César dans les *Commentaires*, est bien sèche et prosaïque).

Mars. — C. 91. Joret-Desclosières, *Un écrivain national au XVe siècle. Alain Chartier* (Heuckenkamp : en publiant cette nouvelle édition d'un ouvrage paru en 1876, l'auteur n'a pas su mettre à profit les travaux publiés durant les derniers vingt ans). — C. 92. Zenatti, *Gerardo Patecchio e Ugo di Perso*; Rajna, *Contrasto dell' Acqua e del Vino*; Morpurgo, *Un affresco perduto di Giotto nel palazzo del Podestà di Firenze* et *La Compagnia della Gazza*; Luzio, *Spigolature Folenghiane*; Rossi, *Andrea da Vigliarana e le sue rime*; Mazzoni, *Il primo accenno alla Divina Commedia*; F. d'Ovidio, *Talento nei suoi varii valori lessicali* (Wiese : la première brochure de M. Morpurgo étudie les rapports de la poésie et de la peinture durant les premiers siècles de la littérature italienne; M. Luzio étudie les gloses marginales de l'édition de 1521 des *Macaronica* et en signale l'importance pour les études dialectales; sur les publications de MM. Zenatti, Mazzoni et d'Ovidio, cf. *Rom.*, XXVI, 631, et XXVII, 151 et 173; M. Wiese ne croit pas que les mots *alcun che perder lei s'attende* puissent se rapporter à un autre qu'à Dante lui-même et persiste à voir dans les deux vers suivants une allusion au voyage d'outre-tombe).

Avril-mai. — C. 113. *Philologische Studien*. Festgabe für Eduard Sievers (Behaghel : quelques-uns de ces mémoires touchent à la littérature française du moyen âge). — C. 117. Borchling, *Der jüngere Titurel und sein Verhältniss zu Wolfram von Eschenbach* (Panzer : le critique montre que les rapports du poème avec les romans français du saint Graal réclameraient un examen approfondi). — C. 135. Œsterreicher, *Beiträge zur Geschichte der jüdisch-französischen Sprache und Literatur im Mittelalter* (Zauner). — C. 136. Schneegans, *Ueber die Gesta Caroli Magni ad Carcassonam et Narbonam* (Becker : le critique conteste que l'auteur des *Gesta* se soit inspiré de poèmes plus anciens

1. Ce titre général manque; mais l'article précédent et l'article suivant de M. Kraus, *Zur Dante-Literatur*, portent les nos XIV et XVI.

que ceux que nous connaissons; cf. *Rom.*, XXVIII, 319). — C. 152. Appel, *Provenzalische Chrestomathie* (Levy : nombreuses observations sur la grammaire, les textes et le glossaire). — C. 160. Mott, *The system of courtly love studied as an introduction to the Vita Nuova of Dante* (Wiese). — C. 161. Hanssen, *Sobre la formación del imperfecto de la segunda y tercera conjugación castellana en las poesias de Gonzalo de Berceo*; *Sobre la conjugación del Libre de Apolonio*; *Sobre el hiato en la antigua versificación castellana*; *Miscelánea de versificación castellana* (Zauner; cf. *Rom.*, XXVI, 462, et XXVII, 327).

Juin. — C. 188. Lindberg, *Les locutions verbales figées dans la langue française* (Tobler; cf. *Rom.*, XXVII, 336). — C. 190. G. Paris, *Le poète Guillaume Coquillart* (Söderhjelm). — C. 194. *Zur Dante-Literatur*, XVI (Kraus; cf. XVIII, c. 377, et *Rom.*, XXVI, 107 et 350).

Juillet. — C. 220. Panzer, *Bibliographie zu Wolfram von Eschenbach* (Behaghel). — C. 221. Maxeiner, *Beiträge zur Geschichte der französischen Wörter im Mittelhochdeutschen* (Horn; cf. c. 430 et *Rom.*, XXVII, 155). — C. 227. C. de Lollis, *Vita e poesie di Sordello di Goito* (Appel : corrections; cf. *Rom.*, XXVI, 153). — C. 231. F. X. Kraus, *Dante* (Bassermann : analyse critique de cet important ouvrage; cf. *Rom.*, XXVII, 634). — C. 239. *Zur Dante-Literatur*, XVII (Kraus). — C. 242. Petrarca, *I Trionfi* secondo il Codice Parmense 1636 collazionato su autografi perduti, edito da Fl. Pellegrini (Appel : publication très importante).

Août-septembre. — C. 262. *Parzival* von Wolfram von Eschenbach. Neu bearbeitet von W. Hertz (Behaghel : mêmes éloges que *Rom.*, XXVII, 336; le critique fait remarquer que la première mention de Kiot se trouve, *Parz.*, 416, 19 ss., dans un passage imité d'Henri de Velkede; cf. son introduction à l'*Eneit*, p. CCXVI). — C. 272. *Selections from Malory's Le Morte d'Arthur*, ed. by A. L. Martin (Binz). — C. 275. A. Tobler, *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*. II (Ebeling : caractéristique de la méthode des *Beiträge* et des progrès que doit à cette méthode la science linguistique). — C. 279. *Les Enfances Vivien*, chanson de geste publiée par C. Wahlund et H. von Feilitzen (Cloetta : discute principalement les idées exprimées par M. Nordfelt dans l'introduction; cf. c. 366 et *Rom.*, XXIV, 633). — C. 290. R. Tobler, *Die altprovenzalische Version der Disticha Catonis* (Levy : éloges et corrections). — C. 298. *Zur Dante-Literatur*, XVIII. 1. Borinski, *Ueber poetische Vision und Imagination*. Ein historisch-psychologischer Versuch anlässlich Dante. 2. *La Divina Commedia* di Dante Alighieri, illustrata nei luoghi e nelle persone, a cura di C. Ricci. 3. *Les plus anciennes traductions françaises de la Divine Comédie*, publiées par C. Morel. 4. Stengel, *Philologischer Kommentar zu der französ. Uebertragung von Dante's Inferno in der Hs. LIII, 17 der Turiner Universitätsbibliothek* (Kraus : quoique M. B. écrive en un style obscur et affecté et qu'il ne soit pas assez familier avec la littérature dantesque, son ouvrage est un des plus importants qu'on ait publiés en ces dernières années sur Dante; il a été rendu compte des nos 2 et 3 dans la *Rom.*, XXVI, 321, et XXII, 624).

Octobre. — C. 334. *Cest Dıucasī & de Nicolete*, by the care of F. W. Bourdillon; *Aucassin & Nicolette*, ed. and translated by F. W. Bourdillon (Suchier : discussion des lectures divergentes de celles de l'édition Suchier; critique spirituelle de la méthode de l'éditeur anglais; cf. *Rom.*, XXVII, 331). — C. 343. Volkmann, *Iconografia Dantesca* (Bassermann : riche collection de matériaux, consciencieusement réunis, mais insuffisamment mis en œuvre; cf. c. 397). — C. 351. Lazzari, *Ugolino e Michele Verino* (Wiese; cf. *Rom.*, XXVI, 619).

Novembre. — C. 369. Jiriczek, *Deutsche Heldensagen* (Golther : « P. 23, il y a une bonne remarque sur la plus ancienne forme française du nom » du forgeron Wieland ou *Galand*, à savoir « Walander, dont la terminaison ferait conclure à une étymologie norroise, Völundr[1] »). — C. 379 Stier, *Franzōsische Syntax, mit Berücksichtigung der älteren Sprache* (Vising : compte rendu défavorable).

Décembre. — C. 414. Gassies des Brulies, *La farce du Cuvier*, arrangée en vers modernes (Reinhard). — C. 418. Kolsen, *Guiraut von Bornelh, der Meister der Trobadors* (Levy : cette publication de six poèmes fait bien augurer de l'édition complète projetée par M. K.; cf. *Rom.*, XXIII, 496).

E. M.

---

1. Cette forme *Walander* surprend : il est regrettable que la source n'en soit pas indiquée.

CHRONIQUE

Le 9 août est mort à Herrenalb, dans la Forêt-Noire, d'une maladie de cœur dont il souffrait depuis quelque temps, Eugène Kölbing, professeur de philologie anglaise à l'université de Breslau ; il allait avoir cinquante-huit ans. Bien que Kölbing eût fait de la littérature anglaise le centre de ses études (il avait fondé l'important recueil intitulé *Englische Studien*), il l'avait surtout étudiée au point de vue de la littérature comparée, et c'est dans ce domaine qu'est le principal mérite de ses travaux. Ils pourraient tous être intitulés, comme son premier ouvrage (1876) : *Beiträge zur vergleichenden Geschichte der romantischen Poesie und Prosa des Mittelalters*. Aussi beaucoup d'entre eux ont-ils un intérêt direct pour la philologie romane. Telles sont ses éditions, la plupart accompagnées d'introductions étendues, des poèmes anglais *Amis and Amiloun* (1884), *Sir Bevis of Hamtoun* (dédié à G. Paris, 1885), *Ipomedon* (1888), *Arthour and Merlin* (1890), ou des *sagas* norvégiennes (car il s'était fait scandinaviste pour pouvoir mettre à profit les traductions nordiques de nos œuvres médiévales), *Parzevalsaga* (1872), *Elissaga ok Rosamunda* (1881 ; il a donné la traduction française de cette *saga* dans l'édition d'*Elie de Saint-Gilles* publiée par la Société des anciens textes), *Flores Saga ok Blankiflur* (1896), *Ivens Saga* (1898). La plus importante de ces éditions, à la fois nordique et anglaise, est : *Die nordische und englische Version der Tristansage* (1878-82), dont l'introduction, consacrée à l'étude comparative de toutes les sources poétiques de la légende de Tristan, est le fruit d'un long et minutieux travail et a fait faire à la science un pas considérable. Kölbing a même fait œuvre propre de romaniste en donnant une édition diplomatique du *Roland* de Venise (1877), et en publiant avec M. Koschwitz le poème français d'*Ipomedon* (1889). En dehors de ces volumes il a écrit, presque toujours sur le même thème, de très nombreux articles. — Kölbing avait, au début de sa carrière scientifique, accueilli trop facilement certaines hypothèses hasardées sur l'origine et le caractère des productions poétiques du moyen âge européen ; il en était revenu par la suite, et les écrits de sa maturité montrent une critique très judicieuse autant qu'un consciencieux labeur. Il laisse une œuvre considérable, dont nous n'avons signalé ici qu'une partie, et il a vraiment fait avancer les études auxquelles il s'était voué. Il mettait avec une grande obligeance son savoir à la disposition de ceux qui le consultaient ; sa perte sera ressentie bien au delà du cercle étroit de son intimité, où elle cause les plus profonds regrets.

— L'usage d'offrir à un savant, à quelque occasion solennelle, une marque d'estime et d'amitié sous forme d'un recueil de travaux relatifs à ses études, usage assez récent dans la philologie romane, vient de pénétrer en Espagne, et l'application a dépassé du premier coup tout ce qu'on avait fait ailleurs. Nous recevons de Madrid (libr. V. Suarez) deux volumes dont l'un a 900 pages et l'autre 950, et qui, sous le titre de *Homenaje á Menéndez Pelayo en el año vigesimo de su profesorado*, contiennent cinquante-sept *estudios de erudición española* offerts au célèbre critique espagnol par autant de ses disciples, amis ou admirateurs. En tête on lit une appréciation générale, fort intéressante, de son œuvre et de son influence, par D. Juan Valera. Parmi les collaborateurs nous remarquons avec plaisir trois de nos compatriotes, MM. E. Mérimée, A. Morel-Fatio et L. Rouanet. Il y a aussi des Italiens (MM. Croce, Farinelli, Rajna, Restori, Schiff), des Allemands (MM. Böhmer, Hübner, plus Mme M. de Vasconcellos), un Suédois (M. Wulff), un Anglais (M. Fitzmaurice-Kelly) et un Américain (M. F. de Haan). Mais la plupart sont, naturellement, des Espagnols, et le nombre comme la valeur de leurs contributions montre déjà quelle a été dans son pays l'action stimulante des écrits et de l'enseignement de l'illustre professeur de Madrid. Nous sommes heureux de nous associer à l'hommage spontané qui lui est rendu et qui doit le toucher si profondément. La plupart des articles concernent la littérature espagnole d'une époque plus moderne que celle où s'enferme la *Romania*. Plus d'un cependant, et non des moins importants, se rapporte au moyen âge. De ceux-là nous rendrons prochainement compte à nos lecteurs.

— Le 1er décembre 1898, j'ai lu à la *Société des Antiquaires de Normandie*, qui m'avait fait l'honneur de me nommer son « directeur », une étude sur *la Littérature normande avant l'annexion* (912-1204). Cette lecture — à laquelle j'ai joint des notes dont plusieurs sont sensiblement plus récentes — vient de paraître dans les *Mémoires* de la Société, et en tirage à part (57 p. in-8) à la librairie Bouillon. Si je la signale ici, c'est surtout pour y corriger une méprise dont m'a avisé M. Suchier. Je lui attribue (p. 7) l'assertion que « ce qui nous est arrivé, jusqu'à l'année 1060, de littérature française est pour la plus grande partie composé en dialecte normand ». M. Suchier avait écrit : « jusqu'à l'année 1160 », et dès lors les réflexions que cette phrase pouvait provoquer n'étaient pas celles que j'ai formulées à la suite de mon erreur de chiffre. — Puisque je fais cette correction, j'en ajouterai quelques autres de moindre importance : p. 5, l. 7, « de votre littérature », lisez « de notre littérature »; p. 9. l. 20, « Français, » lisez « Française »; p. 17, l. dern., « romans d'aventures », lisez « romans d'aventure »; p. 18, n. 2, l. 2, « voyez la note suivante », lisez « voyez plus loin ». — G. P.

— Il est question en Allemagne, sous l'impulsion de M. K. Vollmöller, de fonder une *Gesellschaft für romanische Litteratur*, qui aurait pour objet l'édition critique ou la reproduction pure et simple de manuscrits (ou d'imprimés extrêmement rares) appartenant aux diverses langues romanes. Cette société serait internationale et ouverte aussi bien aux associations ou aux biblio-

thèques qu'aux particuliers. Elle sera constituée dès que M. Vollmöller aura reçu 250 adhésions. La cotisation annuelle sera de 25 francs ; on pourra se libérer une fois pour toutes en payant une somme de 375 francs, ce qui assurera le titre de membre fondateur. En dehors des exemplaires destinés aux membres, dont chacun portera le nom de son propriétaire, il en sera mis en vente un petit nombre à un prix plus élevé. Toutes adhésions et communications doivent être adressées à M. le prof. K. Vollmöller à Dresde (Wienerstrasse, 25). — Nous tiendrons nos lecteurs au courant de la suite qui sera donnée à ce projet ; nous ne pouvons que le leur recommander, les textes publiés, qui forment la base de toute étude linguistique ou littéraire sérieuse, n'étant jamais trop nombreux.

— Livres annoncés sommairement :

O. SCHULTZ. *Le epistole del trovatore Rambaldo di Vaqueiras al marchese Bonifazio I di Monferrato.* Traduzione di G. del NOCE, con aggiunte e correzioni dell' autore. Firenze, Sansoni, 1898. In-8, XVII-211 pages (*Biblioteca critica della letteratura italiana*). — Cette traduction est en même temps une seconde édition, revue par l'auteur, de la publication originale, en allemand, qui date de 1893. M. del Noce y a joint la traduction de l'article de la *Zeitschrift f. roman. Philologie*, t. XXI, dans lequel M. Schultz-Gora s'efforce de justifier, à l'encontre de divers critiques, son opinion sur l'individualité des trois épîtres de R. de Vaqueiras.

V. CRESCINI. *Ancora delle lettere di Rambaut de Vaqueiras al marchese Bonifacio I di Monferrato.* Padova, 1899. In-8, paginé 79-103 (extrait des *Atti e Memorie* de l'Académie des Sciences, lettres et arts de Padoue). — M. Crescini soutient, contre M. Schultz-Gora, que les trois épîtres de Rambaut de Vaqueiras forment en réalité une seule pièce, sur trois rimes (*-at*, *-o*, *-ar*), composée en mai 1205. Il reprend à ce propos quelques-uns des arguments déjà présentés par M. Zenker (voir *Romania*, XXIII, 613) et par M. Suchier, et en ajoute de nouveaux qui nous paraissent rendre sa thèse très vraisemblable. L'examen historique auquel il soumet l'épître tripartite de Rambaut est intéressant et bien conduit.

Aucassin und Nicolete. Mit Paradigmen und Glossar von Hermann SUCHIER. Vierte Auflage. Paderborn, Schöningh, 1899, in-8, XII-124 p. — Il est inutile de faire à nos lecteurs l'éloge d'un livre devenu classique dès son apparition. M. Suchier a lui-même indiqué les améliorations (elles ne pouvaient être que bien légères) qu'il a apportées à chacune des éditions successives. Parmi celles de la quatrième, je note avec un plaisir particulier la substitution (6, 31) de *de soi* à *d'esci*, qu'il a bien voulu accorder à mes sollicitations. — G. P.

F. FLAMINI. *La littérature italienne de 1868 à 1898.* Paris, 1899, au siège de la Société bibliographique, rue Saint-Simon, 5, in-8 de 19 pages

(extrait du *Compte rendu des travaux du Congrès bibliographique international de 1898*). — La première partie de cette étude (p. 1-7), consacrée à la littérature d'imagination et à la poésie, est, l'auteur le reconnaît lui-même, un peu maigre, quoique fort instructive encore pour le lecteur étranger; la seconde (p. 8-19), consacrée au mouvement philologique et critique, est excellente, et c'est elle qui nous permet de dire un mot dans la *Romania* du travail de M. Flamini. Il y a fort bien défini le *rinascimento* scientifique dont l'Italie est le théâtre depuis trente ans, et caractérisé en termes fort justes, peut-être avec un peu d'optimisme assez expliqué par les circonstances, la part de chacun dans cette grande œuvre. Il fallait, pour réussir dans cette tâche assez ingrate, non seulement l'érudition bibliographique, mais aussi tout le sens critique et le tact délicat du jeune professeur de Padoue. — A. J.

Li livres du Gouvernement des rois. A XIIIth Century French version of Egidio Colonna's Treatise *De Regimine principum*, now first published from the Kerr Ms., together with introduction and notes and full-page facsimile, by Samuel Paul MOLENAER. New-York et Londres, Macmillan, 1899, in-8, XLII-461 p. — L'éditeur nous dit dans sa préface qu'on doit répondre affirmativement à la question de savoir si la version française du *De regimine principum* mérite d'être imprimée « dans la dernière décade du XIXe siècle ». Mais il ne le prouve pas autrement qu'en montrant l'importance très réelle de l'œuvre d'Egidio Colonna. Quant à « l'intérêt linguistique » de la version de Henri de Gauchi, il est assurément très faible. La vraie raison de la publication de M. Molenaer, c'est évidemment qu'un amateur de New-York, M. Kerr, a acheté en 1895 un bon exemplaire de cette version, et que les Américains n'ont pas tous les jours l'occasion de publier des mss. conservés chez eux. L'édition est faite avec beaucoup de soin, chaque ligne de l'imprimé reproduisant une ligne du ms., ce qui a permis, dit l'éditeur, une collation plus attentive et plus sûre des épreuves. Il n'y a aucun mal assurément à ce que la traduction de Henri de Gauchi ait été imprimée, et d'autre part elle n'a pas assez d'importance pour que nous déclarions qu'on n'aurait dû en donner qu'une édition critique d'après les nombreux mss. qui en existent. Mais il nous sera permis de regretter que M. Kerr n'ait pas acquis un ms. français plus intéressant que celui dont il a autorisé la publication.

Zwei altfranzösische Dichtungen. La Chastelaine de Saint Gille. Du Chevalier au barisel. Neu herausgegeben mit Einleitung, Anmerkungen und Glossar von O. SCHULTZ-GORA. Halle, Niemeyer, 1899, in-12, VI-194 p. — On ne voit pas très bien pourquoi M. Schultz-Gora a réuni en un même volume ces deux poèmes, d'ailleurs intéressants l'un et l'autre, qui n'ont aucun rapport de fond ni de forme. Mais cela n'a pas d'importance. Ce qui est plus surprenant, c'est que M. Sch.-G., qui prépare, d'après les quatre manuscrits connus, une édition critique du *Chevalier au barisel*, ait cru devoir en

donner une édition préalable, faite sur deux manuscrits seulement. Il y a joint l'impression diplomatique, d'après un seul ms., de la version de ce récit insérée dans les *Vies des Pères*. Nous espérons avoir bientôt à apprécier l'édition critique de la version depuis longtemps connue; bornons-nous ici à remarquer qu'il nous paraît assez probable que cette version n'a pas d'autre source que celle des *Vies des Pères*, ou peut-être son original, sans doute latin : le poète a développé et embelli son sujet comme celui du *Lai de l'Oiselet* a fait pour le sien, et il en a transporté la scène d'Égypte en France (l'hypothèse contraire serait bien peu vraisemblable). — Dans l'édition de la *Châtelaine de Saint-Gille*, on remarquera surtout le paragraphe consacré aux « refrains », qui contient de très nombreux rapprochements et présente plus d'une rectification aux travaux antérieurs. — L'auteur dit modestement que ses notes sont élémentaires, tout le livre étant destiné aux commençants; mais il y en a beaucoup qui seront instructives pour les lecteurs les mieux préparés; elles attestent en général autant de jugement que d'érudition.

Eugène ROLLAND. *Flore populaire*, ou Histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore. Paris, Rolland, in-8, t. I, 1896, IV-272 p.; t. II, 1899, 268 p. — Nous avons oublié, il y a trois ans, de signaler l'apparition du premier volume de cet important ouvrage, que nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs; nous réparons cette omission en annonçant le second. Nous souhaitons vivement que les suivants ne se fassent pas trop attendre. La *Flore populaire* de M. Rolland est mieux qu'une continuation de son excellente *Faune populaire de la France* : elle est conçue sur un plan beaucoup plus vaste, comme l'indique dans le titre l'omission des mots « de la France »; elle comprend « l'Europe ancienne et moderne, l'extrême nord de l'Afrique et l'Asie occidentale »; toutefois « l'Europe occidentale y occupe une place prépondérante ». L'ouvrage forme « un recueil systématique des noms populaires donnés aux végétaux et des proverbes, devinettes, contes et superstitions qui les concernent ». C'est assez dire quel trésor il offre aux linguistes et aux folkloristes, quelle mine de renseignements précieux et souvent (surtout pour le phonétiste) déconcertants. Quand M. Rolland aura terminé la vaste entreprise qu'il poursuit avec un zèle si désintéressé et une méthode si parfaite, il aura rendu à la science un service auquel il en est peu qui puissent se comparer.

NABAILLET, *Caoucos fablos de J. de La Fontaine en rimos bigourdanos (Patouès de Bagneros)*, segoundo edicion dab caoucos aoutos pessos (proso e bèrs). Bagnières de Bigorre, impr. Coureau, 1899, in-8, X-87. — *Nabaillet* est le pseudonyme sous lequel se dissimule l'éditeur des contes bigourdans publiés dans le t. XII de la *Romania*. Quelques-uns de ces contes sont réimprimés à la suite des fables de La Fontaine. La traduction de ces fables nous a paru fort élégante; nous n'avons ici à la recommander que comme

texte patois. Les pages vij à x contiennent quelques remarques sur la prononciation et la notation.

Jacques Milet's Drama « La Destruction de Troye la Grant », its principal source, its dramatic structure, by Thomas Edward OLIVER. Heidelberg, Geisendorfer, 1899, in-8, 258 p. (diss. de docteur de Heidelberg). — M. Oliver, ancien élève de l'université de Harvard, puis disciple de M. Fr. Neumann, a consacré à l'œuvre de Jacques Milet de longues et consciencieuses recherches. Le principal résultat qu'il a obtenu est d'établir que Milet a eu pour source unique de son « mistere », en ce qui concerne l'histoire propre de Troie, le livre latin de Guido Colonna; il n'a nulle part utilisé le poème de Benoit de Sainte-More, et, s'il paraît avoir connu l'existence de la rédaction en prose faite d'après ce poème, il ne s'en est pas servi davantage. Tout ce qui distingue le mystère de *Troie* du livre de Guido est dû — sauf peut-être çà et là l'influence de quelque réminiscence étrangère — à l'initiative de Milet ou aux exigences de la forme dramatique. M. Oliver arrive ainsi à nous donner une caractéristique très bien appuyée des trois auteurs dont il s'occupe, et le résultat de sa comparaison est surtout favorable à Benoit; il n'est pas non plus désavantageux à Milet : c'est Guido qui s'en tire le moins bien. Cette monographie est très digne d'éloges.

Studien zur Genesiuslegende. Zweiter Theil. Von Bertha VON DER LAGE. Berlin, 1899, in-4, 23 p. (Supplément au *Jahresbericht* de la *Charlottenschule* à Berlin pour Pâques). — Nous avons annoncé, en la louant comme elle le méritait (ci-dessus, p. 158), la première partie de ce travail, consacrée à la légende de saint Genès en elle-même. La seconde partie étudie, avec la même exactitude, la mise en œuvre littéraire et surtout dramatique de la légende en France, en Italie, en Espagne et en Allemagne. La monographie de Mlle von der Lage peut être proposée en modèle aux travaux de ce genre.

Französische Volkslieder. Ausgewählt und erklärt von Dr. Jakob ULRICH. Leipzig, Reuger, 1899, in-12, XXVI-176 p. — Un recueil comme celui-ci, dit avec raison M. Ulrich, manquait en librairie, aussi bien en France qu'en Allemagne. Celui qui nous est offert est riche sous un petit volume (il contient 187 pièces); les textes sont reproduits d'après les sources indiquées, sans essai de restitution critique; les éclaircissements se bornent à des indications sommaires. On peut le recommander à ceux qui aiment la poésie populaire sans en faire l'objet d'études savantes.

Nuove Postille italiane al vocabolario latino-romanzo, nota di C. SALVIONI. Milano, 1899, in-8, 30 p. (extrait des *Rendiconti del R. Ist. Lomb. di sc. e lett.*, ser. II, vol. XXXII). — Ce que nous avons dit (XXVI, 352) de la première série de ces *postille* s'applique à la seconde; on peut seulement remarquer que dans celle-ci l'élément ladin a plus de place que dans la précédente.

Fabrizio GIANNUZZI SAVELLI. *Arcaismi nelle Rime del Petrarca*. Turin, Loes-

cher, 1899, in-8, 36 p. (extrait des *Studi di filologia romanza*). — On ne peut mieux donner l'idée de l'intéressant travail de M. Giannuzzi Savelli qu'en empruntant ses propres paroles : « Il presente lavoro non vuol essere altra cosa che un primo saggio di fonetica e morfologia petrarchesca, dietro la scorta della preziosa edizione del Mestica : una rapida e metodica rassegna di quanto nel *Canzoniere* apparisce alieno dal fiorentino ed è scomparso dall'uso, perchè si possa agevolmente comprendere in un' occhiata ciò che devesi alla regione nativa, ciò che manifesta, se mai, influsso gallico o delle parlate del settentrione d'Italia dove il Petrarca più a lungo visse, e in fine i modi latineggianti : sono queste invero le tre grandi correnti agitatrici e contaminatrici di nostra lingua nelle prime fasi della sua evoluzione e che nelle limpide *Rime* non producono più che fugaci e appena percettibili increspamenti. »

A historical French Grammar, by Arsène Darmesteter.... edited by Ernest Muret and Léopold Sudre. Authorized english edition by Alphonse Hartog, London, Macmillan, 1899, pet. in-8, xlviii-936 p. — Les soins les plus pieux, les plus intelligents et les plus heureux ont été apportés à cette édition anglaise de la *Grammaire historique* de Darmesteter. La traduction, faite par le beau-père de notre regretté ami, a été revue en copie et en épreuves par diverses personnes compétentes, notamment par M. Paget Toynbee. M. Muret a soumis la *Phonétique* à une revision attentive ; M. Sudre a surveillé la traduction des passages en ancien français. Les citations ont été scrupuleusement vérifiées ; des notes ont été ajoutées, soit pour des rectifications de détail, soit pour des éclaircissements nécessaires aux lecteurs anglais. Enfin un index complet des mots et des locutions, ne comprenant pas moins de 136 colonnes, et un index des suffixes et terminaisons, facilitent singulièrement l'usage du livre. Les quatre parties ont été réunies en un seul volume, ce qui en rend aussi le maniement plus commode. Le bon vouloir du libraire a rivalisé avec le dévouement des parents, des amis et des disciples de Darmesteter pour mener à fin cette œuvre difficile, dont l'achèvement leur fait à tous grand honneur, et à laquelle nous souhaitons tout le succès qu'elle mérite.

Reinaert de Vos in Griekenland, door D. C. Hesseling. Leide, 1899, in-8, 21 p. (extrait de la *Tweemaandelijksch Tijdschrift*, sept. 1899). — M. Hesseling analyse le petit poème grec du xve siècle, imprimé par Grimm et par Wagner, qui met en scène le loup, le renard et l'âne, et il conteste qu'il soit imité de quelque branche perdue du *Roman de Renard*, comme l'a soutenu M. Gidel et accepté M. Krumbacher. Il montre que la seconde partie du récit (l'âne fracassant la tête du loup qui veut regarder sous son pied) est dans le poème grec plus archaïque que dans les versions occidentales qui se trouvent soit dans le *Renard*, soit isolées (La Fontaine, XII, 17, et V, 8). Mais il ne parle pas de la première partie, qui est une version du *Poenitentiarius* (*les Animaux malades de la peste*), et dont l'examen lui aurait donné les mêmes résultats. Les deux fables, l'une ésopique,

l'autre indienne d'origine, qui se trouvent soudées l'une à l'autre uniquement dans le poème grec, y ont un caractère propre et ne paraissent pas dépendre des versions occidentales : ce poème doit entrer comme un anneau indépendant dans l'histoire de chacune de ces fables, dont la dernière, on le sait, soulève des questions particulièrement intéressantes. Il n'y avait du reste aucune raison d'intituler cette étude « Reinaert de Vos in Griekenland », car le poème grec ne se rattache que de bien loin au *Roman de Renard*.

Grammatik des Altfranzösischen, von Dr. Eduard SCHWAN. Neubearbeitet von Dr. Dietrich BEHRENS. Vierte Auflage. Leipzig. Reisland, 1899, in-8, VIII-266 p. — Le plan si intelligent de la *Grammaire de l'ancien français* de Schwan lui avait valu, malgré les défectuosités de la première édition, un vrai succès lors de son apparition (1890). La deuxième édition, très améliorée par l'auteur (1892), s'épuisa aussi en quelques années. La troisième (1897), soumise par M. Behrens à une refonte presque complète, en a fait autant avec une telle rapidité qu'il n'a pas eu le temps d'ajouter à la quatrième le chapitre sur la formation des mots qu'il avait annoncé. Ce sera pour la cinquième, qui ne tardera sans doute pas, car la quatrième a encore été soumise à une revision soigneuse et perfectionnée en maint détail. C'est, comme on l'a dit ici, le manuel le plus commode (trop commode peut-être) à mettre entre les mains des étudiants. Il nous manque un livre analogue en français.

Sagan om Rosen, efter den af Prof. Gaston Paris den 24 november 1893 till Prof. Adolf Tobler's i Berlin Silfverbröllop utgifna fornfranska dikten *Le conte de la Rose* i originalets versmått öfversatt af Carl WAHLUND, illustrerad af Carl LARSSON, till den 9 August 1899. Stockholm, 1899, in-4, 52 p. — Je traduis ce titre, qui dit suffisamment ce qu'est ce charmant volume et à quelle amicale pensée en est due la publication : « *Le Dit de la Rose*, traduit dans le rythme de l'original, d'après le *Conte de la Rose*, poème en ancien français publié par Gaston Paris le 24 novembre 1893 pour les noces d'argent du professeur Adolf Tobler à Berlin, par Carl Wahlund, et illustré par Carl Larsson, pour le 9 août 1899. » C'est un souvenir doublement précieux que Carl Wahlund, le « courtois donneur », a voulu m'offrir pour adoucir l'impression mélancolique du jour où j'ai eu soixante ans. Les pages, admirablement imprimées, sont entourées de jolis encadrements roses, et les deux scènes principales ont fourni à M. Larsson le sujet de gracieuses aquarelles. Il n'était pas facile de faire passer dans une autre langue la forme compliquée de l'original ; il me semble que notre ami Wahlund s'est excellemment tiré de sa tâche. Une belle rose rouge orne la couverture. Ce livre sera un vrai joyau dans les bibliothèques qui le posséderont. — G. P.

French Elements in Middle English. Chapters illustrative of the Origin and Growth of Romance Influence on the Phrasal Powers of Standard English in its Formative Period. By Frederick Henry SYKES, M. A., Ph. D.

Oxford, H. Hart, 1899, in-8, 64 p. — Ce petit écrit est tout à fait distingué et mérite d'être recommandé aux romanistes, bien qu'il intéresse plus particulièrement les anglisants. Il ouvre vraiment en philologie une voie nouvelle, en recherchant l'influence exercée par une langue sur une autre dans les locutions, les expressions et les tournures. Par quelques exemples bien choisis, et appuyés de citations nombreuses et probantes (notamment pour l'emploi du verbe *to bear* et de la négation complétée au moyen de substantifs désignant des objets sans valeur), l'auteur montre combien est fausse la doctrine si souvent répétée d'après laquelle l'anglais aurait emprunté au français une partie de son vocabulaire, mais n'en aurait pas autrement subi l'influence. Il est évident au contraire que l'anglo-saxon n'est devenu le *standard english* qu'en se modelant sur le français (surtout sur le français littéraire) pour ce que l'auteur appelle le *phrasal power* de beaucoup de mots et l'emploi de beaucoup de façons de parler. Il montre en passant une influence analogue du français (pour la négation accompagnée de substantif) sur le moyen haut-allemand, qui n'avait pas encore été signalée (Grimm croyait même à l'influence inverse). Des études analogues seraient faites avec profit sur d'autres langues, mais elles demandent autant de tact et de sagacité que d'érudition. — Il y aurait quelques légères critiques à faire sur ce qui concerne l'ancien français. Il est inexact de dire (p. 26) que dès les plus anciens temps du langage français « la particule négative était constamment renforcée par des mots employés symboliquement » (même aujourd'hui ce n'est pas absolument le cas). Le vers *Que l'orgueil de ce monde ne prisoit un fromage* appartient, cela va de soi, non à l'*Alexis* du XIe siècle, mais à celui du XIVe.

Dei nomi locali leventinesi in -éngo *e d'altro ancora*, per Carlo SALVIONI. Bellinzona, 1899, in-8, 10 p. (extrait du *Bollettino Storico della Svizzera Italiana*, vol. XXI). — La lutte des langues et des nationalités se livre, comme ailleurs, en Suisse, mais par des armes pacifiques. Dans un petit livre qui fait partie des publications de la « ligue pangermanique », M. Hunziker, tout en reconnaissant qu'il n'y a à peu près aucun élément allemand dans la population actuelle du Tessin, a essayé de prouver par l'ethnographie, l'archéologie et la toponymie qu'il y en avait eu autrefois d'importants. Sur les deux premiers points, M. Salvioni se borne à quelques remarques judicieuses ; sur le troisième, avec sa compétence éprouvée, il réfute péremptoirement les dires de M. Hunziker, soit en ce qui concerne les noms en *-éngo*, soit en ce qui concerne les appellations « bilingues ». Le suffixe *-éngo*, d'origine assurément germanique, n'est appliqué dans le Tessin qu'à des thèmes romans, et ne prouve donc nullement l'existence d'une population allemande (tout au contraire) ; les appellations bilingues attestent simplement d'anciennes relations entre les Allemands du versant septentrional et les Romans du versant méridional des Alpes.

Das Zeitwort in der Mundart von Tarent. Von Dr Julius SUBACK. Brünn, 1899, in-8, 23 p. (extrait du *Jahresbericht der höheren Handelsschule in Brünn*).

— C'est un pendant à l'étude du même auteur sur la conjugaison napolitaine dont nous avons rendu compte en son temps, et qui mérite les mêmes éloges. Les faits ont été contrôlés avec soin; ils sont bien classés et bien interprétés; çà et là l'exposition est un peu obscure à force d'être concise, bien que l'auteur se soit attaché à être clair et simple. Les faits en eux-mêmes sont parfois intéressants même pour la grammaire romane générale, bien que, dans la conjugaison tarentine, l'analogie joue un rôle considérable qui a effacé bien des traits anciens. Pour la base phonétique de l'évolution des formes verbales, l'auteur renvoie au récent travail de M. de Noto; mais il présente quelques remarques personnelles dignes d'attention.

Fünf neue Handschriften des provenzalischen Rechtsbuchs Lo Codi, von Hermann Suchier. Halle, Niemeyer, 1899, in-4, 11 p. et cinq phototypies (extrait du Programme de l'université de Halle). — On sait que MM. Suchier et Fitting préparent depuis longtemps l'édition de l'abrégé provençal du Code composé à Arles entre 1134 et 1149. M. Suchier, qui avait déjà à sa disposition sept manuscrits, dont trois contiennent deux traductions françaises, en signale cinq autres, un fragment provençal (B. N. fr. 2426) connu depuis longtemps, mais qu'on n'avait pas identifié (il l'imprime dans cet opuscule), deux mss. d'une traduction castillane, et deux mss. de la traduction latine exécutée par maître Richard, de Pise, avant la fin du XIIe siècle (M. J. Tardif avait cru à tort que cette traduction était l'original du provençal). M. Suchier insiste sur l'importance de cet ouvrage, qui est, dit-il, le plus ancien texte en prose composé dans une langue romane, et dont un manuscrit, de la fin du XIIe siècle, est aussi le plus ancien manuscrit provençal. — Cinq reproductions des manuscrits qui font l'objet de cette étude complètent cette belle publication.

ERRATA

Page 378, ligne 24, *lisez* : los compuso.

Page 392, ligne 4, *pour* dixe, *lisez* : dixo.

Page 514, ligne 4, *lisez* : nascido.

Page 531, les 4 premières lignes (citation de I Rois, III, 2) doivent être transportées à la page précédente, avant le dernier alinéa.

Page 557, dernière ligne, *pour* 1898, *lisez* : 1899.

Page 563, ligne 18, *pour* iudios, *lisez* : titulos.

Page 565, ligne 31, *pour* 1878, *lisez* : 1898.

Le Propriétaire-Gérant, Vᵉ E. BOUILLON.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

F. Lot. Nouvelles études sur la provenance du cycle arthurien. II. La patrie des « lais bretons » 1

Le *Dit des outils de l'hôtel* (ms. du Musée Condé), p. p. G. Raynaud.. 49

O. Densusianu. Étymologies romanes..... 61

G. de Gregorio. Ultima parola sulla varia origine del sanfratellano, nicosiano e piazzese..... 70

C. Salvioni. Note etimologiche e lessicali 91

A. Thomas. Variétés étymologiques ..... 169 (cf. 487)

G. Paris. Caradoc et le serpent..... 212

A. Jeanroy. Note sur le *Tornoiement as dames*..... 232

P. Meyer. Deux nouveaux manuscrits de la traduction française des sermons de Maurice de Sully 245

F. Lot. Nouvelles études sur la provenance du cycle arthurien. III. Morgue la fée et Morgan Tud. IV. Melvas. V. Guillaume de Rennes, auteur des *Gesta regum Britanniae*. VI. L'épisode des larmes d'Énide dans *Érec*. VII. Le chevalier Alban. VIII. Bledericus de Cornwall. IX. Dinas Emreys. X. La Table et la Chaire d'Arthur en Cornwall. 321

G. Huet. Sur l'origine de *Floire et Blanchefleur* 348

S. Berger. Les Bibles castillanes et portugaises 360, 508

C. Salvioni. Ancora dei gallo-italici di Sicilia..... 409

L. Brandin. Le manuscrit de Hanovre de la *Destruction de Rome* et de *Fierabras* 489

F. Lot. Caradoc et saint Patern..... 568

J. Vising et H. Andersson. L'amuïssemeut de l'*r* finale en français.. 579

J. Leite de Vasconcellos. Phonologia mirandesa..... 598

MÉLANGES

A. fr. *lais* (I. Mussafia; II. G. P.)..... 112

A. fr. *feis* = *fesis*, etc. (A. Thomas)..... 118

Sur quelques prétendus manuscrits latins et italiens d'André le Chapelain (E. Trojel)..... 119

Un commentaire sicilien sur la Passion selon saint Mathieu (S. Berger). 122

A propos du Débat du corps et de l'âme (L. Katona) 269

Sur la consécration de la cathédrale d'Aix par Léon III (E. Teichmann). 269

Heloïs de Peviers, sœur de Garin le Lorrain (F. Lot)..... 273

La vie de saint Silvestre en vers français (P. M.)..... 281

Corrot, corine (G. P.)..... 287
Sur les formes de la négation et de l'affirmation à Ferrières (Hérault) (J. Calmette)..... 289
Les manuscrits de la *Chanson du chevalier au cygne et de Godefroi de Bouillon* (A.-G. Krüger)..... 421 (cf. 488)
La *Plainte de Notre-Dame*; l'*Ave Maria* paraphrasé; trope de saint Étienne en provençal (P. M.)..... 426
Abrier, abri (G. P.)..... 433
Les verbes latins en -ulare et les noms en -ulu, -ula dans le provençal (G. Doncieux)..... 435
Roucouler (G. Doncieux)..... 437

COMPTES RENDUS

ANDERSSON, Altération et chute de l'*r* en français, voy. Studier.
BEKKER, Der Quellenwert der *Storie Nerbonesi* (R. Weeks)..... 128
BIANU et HODOS, Bibliografiă românească veche (M. Roques)..... 312
Bibliothèque de la Faculté des lettres de Paris, III-IV (P. M.)..... 138
BOTERMANS, voy. *Seven wijse mannen van Romen.*
CLOETTA, Die *Enfances Vivien* (R. Weeks)..... 450
CRESCINI, voy. *Fiorio e Biancifiore.*
DAUZAT, Études linguistiques sur la Basse-Auvergne, voy. Bibliothèque de la Faculté des lettres de Paris.
DENSUSIANU, Studii de filologie romînă (M. Roques)..... 313
DUPONT-FERRIER, Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, d'après sa bibliothèque, voy. Bibliothèque de la Faculté des lettres.
Fiorio e Biancifiore (*Il cantare di*), edito ed illustrato da CRESCINI (G. P.)..... 439
GEIJER, Aperçu bibliographique des ouvrages de philologie romane écrits en suédois, voy. Studier.
GEIJER, Sur l'article, son origine et son rôle, voy. Studier.
HODOS, voy. BIANU.
Jahresbericht des Instituts für rumänische Sprache, IV, V (M. Roques). 309
MARI, Trattati medievali di ritmica latina (G. P.)..... 621
MAXEINER, Beiträge zur Geschichte der französischen Wörter im Mittelhochdeutschen (I. Maxeiner; II. Piquet)..... 130
MENÉNDEZ PIDAL, Catálogo de la Real Biblioteca.Manuscritos.Cronicas de España (A. Morel-Fatio)..... 303
MOORE, Studier in Dante, I, II (Paget-Toynbee)..... 624
ÖRTENBLAD, Mélanges grammaticaux, I, II, voy. Studier.
PELAEZ, Il Canzoniere provenzale *c* Laurenziano (L. Brandin)..... 622
PETERSEN (Miss), *The Nonnes Prester Tale* (L. Foulet)..... 296
PLOMP, De middelnederlandsche bewerking van het gedicht van den VII Vroeden van Rome (G. P.)..... 449

Seven wijse mannen van Romen (*Die hystorie van die*), bewerkt door BOTERMANS (G. P.) 448
STAAF, Le suffixe *-ime*, *-ième* en français, voy. Studier.
STENGEL, Die altprovenzalische Liederhandschrift *c* der Laurenziana (L. Brandin) 622
Studier i modern Språkvetenskap, I (J. Vising) 292
WAHLUND, Cent mots nouveaux, voy. Studier.

PÉRIODIQUES

Bulletin de géographie historique et descriptive, 1897 146
Bulletin de la Société des anciens textes français, 1898 162
Litteraturblatt für germ. und rom. Philologie, XVIII (1897), juillet-décembre; XIX (1898) 636
Revue de philologie française et provençale, XII (1898) 459
Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur, XIII-XIX (1891-1897) 462
Zeitschrift für romanische Philologie, XXII, 4 143
— — — XXIII, 1-2 455
— — — XXIII, 3 634

LIVRES ANNONCÉS SOMMAIREMENT

Amilia, *Tableu de la bido del crestia*, p. p. DOUBLET et PASQUIÉ 478
Aucassin und Nicolete, hgg. von SUCHIER 643
AUDOLLENT, De l'orthographe des lapicides carthaginois 161
Barberino (Franc. di), *Trattato d'Amore* 162
Barlaão e Josafate, texto critico por VASCONCELLOS-ABREU 165
BASSET, La maison fermée de Tolède 154
BÆUMKER, *Die* Impossibilia *des Siger de Brabant* 156
Beaumanoir (Phil. de), Coutumes de Beauvaisis, p. p. SALMON, I 485
BEHRENS, voy. SCHWAN.
BELLANGER, voy. MORTET.
BERGER, Beiträge zur Untersuchung der altfr. Lehnwörter 157
BONNARD, voy. GODEFROY.
Bonvesin de Rippa, *De magnalibus Mediolani*, p. p. NOVATI 152
CAMPBELL, A Study of the Romance of the Seven Sages 169
Castoiement d'un pere a son fils, p. p. ROESLE 161
Chartier, *Le Curial*, p. p. HEUCKENKAMP 483
Chastelaine de Saint-Gilles (*La*), voy. SCHULTZ-GORA.
CHAUVIN, Le rêve du trésor sur le pont 156
Chevalier au barisel (*Le*), voy. SCHULTZ-GORA.
Chronique artésienne et tournaisienne, p. p. FUNCK-BRENTANO 166
Cid (*Poema del*), nueva edicion por MENÉNDEZ PIDAL 480

CRESCINI, Ancora delle lettere di Rambaut de Vaqueiras 643
COULET, Guilhem Montanhagol..... 318
DARMESTETER, A historical French Grammar, engl. by HARTOG..... 647
DENSUSIANU, Urme vechi de limbă in toponimiă romînească..... 156
DEVAUX, Les noms de lieux dans la région lyonnaise..... 316
FEUERBRUCH, Die Sprache des Gautier de Belleperche..... 153
FLAMINI, La littérature italienne de 1868 à 1898..... 643
FRATI, Saggio di un catalogo dei codici Estensi..... 152
FUNCK-BRENTANO, voy. Chronique artésienne.
GADE, Ursprung und Bedeutung der franz. Handwerkzeugnamen..... 318
GARNIER, Deux patois des Alpes-Maritimes 481
Gawain (Sir) and the Green Knight, retold by J. WESTON..... 164
Gesta Karoli Magni ad Carcassonam, hgg. von SCHNEEGANS..... 319
GIANNUZZI SAVELLI, Arcaismi nelle rime del Petrarca..... 646
GODEFROY, Lexique de l'ancien français, p. p. BONNARD et SALMON, I. 482
Gouvernement (Li livres du) des rois, p. p. MOLENAER.....
HANSSEN, Ueber die altspan. Praeterita vom Typus *ove*..... 164
HERVIEUX, Les Fabulistes latins. V. Jean de Capoue 482
HESSELING, Reinaert de Vos in Griekenland..... 647
Histoire littéraire de la France, t. XXXII..... 162
Ivens Saga, hgg. von KÖLBING..... 160
Jean de Capoue, voy. HERVIEUX.
JOHNSTON, Syntax of the atonic personal pronouns in Italian..... 165
KOCK, The Dante Collection in the Cornell University Library, I..... 480
KRAUSE, Zum *Barlaam and Josaphat* des Gui de Cambrai..... 483
KÜBLER, Die suffixhaltigen Flurnamen Graubündens, II 159
LAGE (VON DER), Studien zur Genesiuslegende.....I, 158; II 646
LEGRÉ, Hugues de Solier..... 482
LEITE DE VASCONCELLOS, Mappa dialectologica do continente português. 163
LEITE DE VASCONCELLOS, Notas philologicas, II..... 485
LICHTENSTEIN, Ueber die Bearbeitungen des *Girart de Viane*..... 168
LINDSTRÖM, Unetymologische Auflösung franz. Ortsnamen 168
MÉNENDEZ PIDAL, voy. *Cid*.
MÉNENDEZ PIDAL, Crónicas generales de España..... 116
MEYER (aus Speyer), Der Ursprung des Motett's 158
MORF, Vom Rolandslied zum *Orlando Furioso*..... 155
MORTET et BELLANGER, Un très ancien devis français..... 153
MURET, voy. DARMESTETER.
MUSSAFIA, Studien zu den Marienlegenden, V. 146
NABAILLET, Fablos en rimos bigourdanos 645
NOVATI, L'influsso del pensiero latino, 2ª ediz..... 167
NOVATI, Tre postille dantesche..... 155
OLIVER, Milet's Drama *La destruction de Troyes* 646
ORTOLANI, Studio sullo strambotto, I..... 480

OVIDIO (D'), Note etimologiche 648
PAGET TOYNBEE, A Dictionary of roper names in Dante 478
PIATT, Neuter *il* in Old French 317
PIQUET, De vocabulis quae a Gallis Germani assumpserunt 167
PIQUET, Étude sur Hartmann d'Aue 166
René (*Vie de Monsieur saint*), p. p. URSEAU 316
RIBBE (DE), La société provençale à la fin du moyen âge 153
Rolandssången, af VISING 163
ROLLAND, Flore populaire, II 645
SALMON, voy. Beaumanoir, GODEFROY.
SALVIONI, Dei nomi locali leventinesi in *-ėngo* 649
SALVIONI, Noterelle di toponomastica lombarda 160
SALVIONI, Nuove Postille al vocab. latino-romanzo 646
SALVIONI, *Taschin* 318
SCARANO, Alcune fonti romanze dei *Trionfi* 155
SCHIBER, Die Ortsnamen des Metzer Landes 154
SCHÖNBACH, Studien zur Erzählungslitteratur des Mittelalters, I 163
SCHÖNINGH, Die Stellung des attribut. Adjektivs im Französischen 317
SCHUCHARDT, Romanische Etymologien, I 164
SCHULTZ-GORA, Le epistole di Rambaldo di Vaqueiras 643
SCHULTZ-GORA, Zwei altfranz. Dichtungen 644
SCHWAN, Grammatik des Altfranz., neubearb. von BEHRENS 648
SEGEBADE, Lexicon Petronianum 157
SEYDLITZ-KURZBACH, Die Sprache der Liederhds. zu Bern 160
SOLTAN, Blacatz 479
SUBACK, Das Zeitwort in der Mundart von Tarent 649
SUCHIER, Fünf neue Handschriften des *Codi* 650
SUDRE, voy. DARMESTETER.
SYKES, French Elements in Middle Englisch 648
TERALH, Livre-journal, p. p. MEYER 152
TOBLER, Vermischte Beiträge zur franz. Grammatik, III 484
TRAUZZI, Gli elementi volgari nelle carte bolognesi 163
TRAVERSIER, Frédéric Godefroy 163
ULRICH, Französische Volkslieder 646
VANDELLI, Antiche versioni della *Historia de preliis* 480
WAHLUND, Sagan om Rosen 648
Walwanii (*De ortu*), ed. by BRUCE 165
WECHSSLER, Die Sage vom heiligen Gral 164
WEISKE, Die Quellen des Prosaromans von *Guillaume d'Orange* 159
WILMOTTE, Les *Passions* allemandes du Rhin 158
ZAUMER, Zur Lautgeschichte des Aquitanischen 154

CHRONIQUE

Nécrologie : Rûdow, 316; Rubió y Ors, 472; Marty-Laveaux, 472; Kölbing, 641. — Conférence de philologie romane créée à Rennes : M. Philipot titulaire, M. Coulet suppléant, 168; M. Guerlin de Guer chargé d'un cours de dialectologie normande à Caen : programme de son cours, 148; M. Brandin lecteur à Greifswald, 149. — Publications de G. Paris : *Huon de Bordeaux* mis en nouveau langage, 150; nouvelles éditions de la *Poésie au moyen âge* (I), des *Extraits de Roland*, des *Récits du moyen âge* et de la *Chrestomathie de l'ancien français*; *La littérature française en Normandie jusqu'à l'annexion*, 644. — P. Meyer, *Notice sur trois légendiers français*, 476. — Publications de la Société des anciens textes français : *L'Art de Chevalerie* traduit par Jean de Meun et mis en vers par Jean Priorat, p. p. Robert; la *Chirurgie* d'Henri de Mondeville, p. p. Bos, 151. — Notice sur un manuscrit de Saint-Laud d'Angers, par M. L. Delisle, 150 (cf. 281). — *Jean de Paris* rapproché du français moderne par Jean Moréas, 150. — *Vie de sainte Marguerite* en provençal, p. p. A. Jeanroy, 316. — Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, I, 477. — Van Hamel, Étude sur Guillaume d'Orange, 150. — *Beiträge zur romanischen Philologie, Festgabe für G. Gröber*, 477; *Homenaje á* Menéndez Pelayo, 642. — La fable du rouge cochet (*ricochet*), 151. — Manuscrits Ashburnham vendus à Londres le 1er mai, 473, 476; mss. Phillipps vendus en juin, 476. — Behrens, *Les éléments français de l'anglais* (*Grundriss der germ. Philologie*, 2e Ausgabe), 151. — Rapport de M. Friedel à l'École des Hautes Études, 149. — Sous presse : *Orson de Beauvais*, p. p. G. Paris, 151; Meyer-Lübke, *Grammatik der rom. Sprachen*, III, 151 : Rajna, nouvelle édition des *Fonti dell' Orlando Furioso*, 477. — Publications annoncées : par la *Soc. des anc. textes*, ancienne traduction de l'*Apocalypse*, avec images, 477; par MM. Jeanroy, Aubry et Brandin, recueil des *lais* et *descorz*, 150, 473; par M. S. de Grave, poésies de Bertran de Lamanon, 477. — Prospectus d'un dictionnaire étymologique de la langue gasconne, par A. Dussieux, 150. — Projet d'une *Gesellschaft für romanische Litteratur*, 643. — Prix Volney à M. Mohl pour son *Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, 477. — Prix La Grange à M. Guy pour son livre sur Adam de la Halle, 478. — Médaille à M. Dottin et mention à M. Coulet au concours des Antiquités de la France, 478. — Prix proposé par l'Académie des Inscriptions pour un relevé des noms propres dans les chansons de geste, 151. — Errata, 488, 650.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

N° 109 Janvier 1899

MAY 2 1899 LIBRARY

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

PUBLIÉ PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

Pur remenbrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome XXVIII

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67, AU 1ER

TOUS DROITS RÉSERVÉS

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA *ROMANIA*

Paris : 20 fr. — Départements et Union postale ..... 22 fr.
Les abonnements ne se font que pour l'année entière et à partir de janvier.
L'année une fois terminée se vend, prise à Paris..... 25 fr.
Aucun numéro n'est vendu séparément.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en un mandat postal ou chèque au nom de Mme Ve E. BOUILLON.

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO :

Pages.

F. Lot. Nouvelles études sur la provenance du cycle arthurien. II. La patrie des « lais bretons »..... 1
Le *Dit des outils de l'hôtel* (ms. du Musée Condé), p. p. G. Raynaud. 29
O. Densusianu. Étymologies romanes..... 51
G. de Gregorio. Ultima parola sulla varia origine del sanfratellano, nicosiano e piazzese..... 59
C. Salvioni. Note etimologiche e lessicali..... 91

MÉLANGES

A. fr. *lais* (I. A. Mussafia; II. G. P.)..... 114
Anç. franç. *feis* = *fesis*, etc. (A. Thomas)..... 119
Sur quelques prétendus manuscrits latins et italiens d'André le Chapelain (E. Trojel)..... 123
Un commentaire sicilien sur la *Passion* selon saint Mathieu (S. Berger). 127

COMPTES RENDUS

Bekker, *Der Quellenwert der Storie Nerbonesi*..... 128
Remarques sur le compte rendu du *Beiträge zur Geschichte der französischen Wörter im Mittelhochdeutschen* (Th. Maxeiner)..... 130
Réponse à l'article précédent (F. Piquet)..... 133
Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris, III et IV (P. M.)..... 138

PÉRIODIQUES..... 141

CHRONIQUE..... 148

Les prochains numéros contiendront :

P. Meyer. Phonétique provençale. *A* tonique (avec carte). — Notice sur les *Miracles de la Vierge*, d'Everard, moine de Bury-Saint-Edmond. — Deux nouveaux mss. de la traduction française des sermons de Maurice de Sully. — Un fragment inédit d'*Aie d'Avignon*.
G. Paris. Les accusatifs en *-ain* (*suite*). — La chanson du *Chevalier au Cygne* et des *Enfances Godefroi*. — Caradoc et le serpent. — La destinée du *c* latin devant *e*, *i* en français.
S. Berger. Les anciennes versions espagnoles et portugaises de la Bible.
L. Brandin. Le ms. de Hanovre de la *Destruction de Rome* et de *Fierabras*.
E. Galtier. *Byzantina*.
A. Jeanroy. Le *Tornoiement as dames*.
F. Lot. Nouvelles recherches sur la provenance du cycle arthurien (*suite*).
F. Novati. La Vita di S. Farone.
E.-G. Parodi. Del passaggio di *v* a *b* e di certe perturbazioni fonetiche nel latino volgare (*suite*).
A. Piaget. *Le Miroir aux Dames*. — Les poésies de Philippe Bouton, seigneur de Corberon.
A. Thomas. Variétés étymologiques.
R. Weeks. *Aliscans* et les *Nerbonesi*.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

LE MASSIF CENTRAL
HISTOIRE D'UNE RÉGION DE LA FRANCE

Par A. LEROUX

Élève diplômé de l'École des Hautes Études, archiviste du département de la Haute-Vienne.

Trois volumes grand in-8, avec 3 cartes ..... 25 fr.

ÉTUDES CRITIQUES
SUR LES SOURCES DE L'HISTOIRE CAROLINGIENNE

Par G. MONOD

Directeur d'études à l'École des Hautes Études, Membre de l'Institut

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION — LES ANNALES CAROLINGIENNES

1er LIVRE : Des Origines à 829.

Un volume grand in-8 ..... 6 fr.

ÉTUDE
SUR L'ALLIANCE DE LA FRANCE ET DE LA CASTILLE
au XIVe et au XVe siècles

Par Georges DAUMET.

Un volume grand in-8..... 6 fr.

LA LÉGENDE DES INFANTS DE LARA

Par Gaston PARIS

Membre de l'Institut

Brochure in-8 ..... 2 fr.

FUTUH EL-HABACHA

DES CONQUÊTES FAITES EN ABYSSINIE AU XIVe SIÈCLE PAR L'IMAM

Muhammad Ahmad, dit Gragne

Version française de la chronique arabe du Chahb Ad-Din Ahmad, publication commencée par Antoine d'Abbadie, membre de l'Institut, terminée par le Dr Philippe Paulitschke de l'Université de Vienne.

Un volume in-8 ..... 20 fr.

DICTIONNAIRE PHRASÉOLOGIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

A l'usage des Français et des Russes, et en général de tous ceux qui parlent et écrivent le français

Par A. PACHALERY.

Première livraison grand in-8 à 2 colonnes..... 5 fr. 50

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

Tome X, complet en 6 fascicules, Grand in-8..... 36 fr.

LES PASSIONS ALLEMANDES DU RHIN

dans leur rapport avec l'ancien théâtre français,

Par M. WILMOTTE, professeur à l'Université de Liége.

Un volume in-8..... 3 fr.

ESSAI COMPARATIF

SUR L'ORIGINE ET L'HISTOIRE DES RYTHMES

Par M. Kawczynski

Docteur ès lettres, professeur à l'Université de Cracovie.

Un volume in-8. ..... 5 fr.

ESSAIS DE PHILOLOGIE FRANÇAISE

Par A. THOMAS

chargé de cours à l'Université de Paris et à l'École pratique des Hautes Études.

Un volume in-8. — Prix ..... 7 fr.

L'ALSACE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

AU POINT DE VUE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE, ADMINISTRATIF, ÉCONOMIQUE, SOCIAL, INTELLECTUEL ET RELIGIEUX

Par RODOLPHE REUSS

Maître de conférences à l'École des Hautes Études, ancien bibliothécaire de la ville de Strasbourg

Deux forts volumes grand in-8 ..... 38 fr.

LA CHRONOLOGIE DU CANZONIERE

DE PÉTRARQUE

Par HENRI COCHIN.

Un volume petit in-8. ..... 4 fr

LE MUSÉE DE LA CONVERSATION

Par Roger ALEXANDRE

3e ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE DE NOMBREUX ARTICLES

Ouvrage honoré d'une mention par l'Académie française (Concours de 1895).

Un fort volume in-8 ..... 7 francs.

Un prospectus comprenant la liste alphabétique des articles contenus dans l'ouvrage sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

ANNUAIRE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

(Section des sciences historiques et philologiques)

7e ANNÉE. 1899

Contenu : CALENDRIER. — DOCUMENTS. — RAPPORTS. — M. THÉVENIN. *Sur l'histoire des origines de l'institution monarchique française.*

Un volume in-8. ..... 2 fr.

RÉPERTOIRE MÉTHODIQUE DU MOYEN AGE FRANÇAIS

(HISTOIRE, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS)

Par A. VIDIER, élève de l'École des Chartes

Deuxième année, 1895

Un volume grand in-8. ..... 4 fr.

GLOSSAIRE MOYEN-BRETON

Par E. ERNAULT, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers

Deuxième édition, corrigée et augmentée.

Deux tomes en un volume grand in-8 ..... 30 fr.

DICTIONNAIRE DE L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE

DU IXe AU XVe SIÈCLE

Par Frédéric GODEFROY

Tome neuvième

Un volume in-4 ..... 50 fr.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

11 1899

N° 111 Juillet 1899

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

PUBLIÉ PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

Pur remenbrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome XXVIII

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67, AU 1er

TOUS DROITS RÉSERVÉS

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA *ROMANIA*

Paris : 20 fr. — Départements et Union postale ..... 22 fr.
Les abonnements ne se font que pour l'année entière et à partir de janvier.
L'année une fois terminée se vend, prise à Paris..... 25 fr.
Aucun numéro n'est vendu séparément.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en un mandat postal ou chèque au nom de Mme Ve E. BOUILLON.

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO :

Pages.

F. Lot, Nouvelles études sur la provenance du cycle arthurien..... 321
G. Huet. Sur l'origine de *Floire et Blanchefleur*..... 348
S. Berger. Les Bibles castillanes..... 360
C. Salvioni. Ancora dei gallo-italici di Sicilia..... 409

MÊLANGES

Les manuscrits de la *Chanson du chevalier au cygne et de Godefroi de Bouillon* (A.-G. Krüger)..... 421
La Plainte de Notre-Dame. — *L'Ave Maria paraphrasé*. — Trope de Saint-Étienne en provençal (P. M.)..... 426
Abrier, abri (G. P.)..... 433
Les verbes latins en -ulare et les noms en -ulus, -ula dans le provençal (G. Doncieux)..... 435
Roucouler (G. Doncieux)..... 437

COMPTES RENDUS

Il Cantare di Fiorio e Biancifiore, edito ed illustrato da Vincenzo Crescini..... 439
Die hystorie van die seuen wijse mannen van Romen, bewerkt door A. J. Botermans..... 448
Plomp, De middelnederlandsche bewerking van het gedicht van den VII vroeden van Rome..... 449
Cloetta, *Die Enfances Vivien*, ihre Überlieferung, ihre cyklische Stellung..... 450

PÉRIODIQUES..... 455

CHRONIQUE..... 479

Les prochains numéros contiendront :

P. Meyer. Phonétique provençale. *A* tonique (avec carte). — Notice sur les *Miracles de la Vierge*, d'Everard, moine de Bury-Saint-Edmond. — Un fragment inédit d'*Aie d'Avignon*.
G. Paris. Les accusatifs en *-an* (*suite*). — La destinée du *c* latin devant *e*, *i* en français. — La chanson du *Chevalier au Cygne* et des *Enfances Godefroi*.
Sv. Berg. La *Partalopa-Saga* (traduction française).
S. Berger. Les anciennes versions espagnoles et portugaises de la Bible (*fin*).
L. Brandin. Le ms. de Hanovre de la *Destruction de Rome* et de *Fierabras*.
G. Doncieux. La chanson française de *Renaud*, ses dérivées romanes, sa parenté celtique et scandinave.
E. Galtier. *Byzantina*.
A. Longnon. Un vestige de l'épopée mérovingienne.
F. Lot. Le roi Hoël de Kerahès, Ohès *le vieil barbé*, les « chemins d'Ahès » et la ville de Carhaix.
R. Menendez Pidal. Etimologías españolas.
W. A. Neilson. The Purgatory of cruel Beauties. A note to the sources of the 8th Novel of the 5th Day of the *Decameron*.
F. Novati. La Vita di S. Farone.
E.-G. Parodi. Del passaggio di *v* a *b* nel latino volgare (*suite*).
A. Piaget. *Le Miroir aux Dames*. — Les poésies de Philippe Bouton, seigneur de Corberon.
Paget Toynbee. Benvenuto da Imola and the *Iliad* and *Odyssey*.
J. Vising. L'amuïssement de l'*e* finale en français.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

ÉTUDES SUR LA CIVILISATION FRANÇAISE

Par A. MARIGNAN

Deux volumes grand in-8..... 20 fr.

UN HISTORIEN DE L'ART FRANÇAIS, Louis COURAJOD

Par le même

Un volume grand in-8..... 6 fr.

INTRODUCTION A LA CHRONOLOGIE DU LATIN VULGAIRE

ÉTUDE DE PHILOLOGIE HISTORIQUE

Par George MOHL

Un volume grand in-8..... 10 fr.

ESSAI DE DIALECTOLOGIE NORMANDE

La palatisation des groupes initiaux gl, kl, fl, pl, bl, étudiée dans les parlers de 500 communes du département du Calvados.

Par Ch. GUERLIN DE GUER

Un volume grand in-8, accompagné de 8 cartes..... 10 fr.

LE MASSIF CENTRAL

HISTOIRE D'UNE RÉGION DE LA FRANCE

Par A. LEROUX

Élève diplômé de l'École des Hautes Études, archiviste du département de la Haute-Vienne.

Trois volumes grand in-8, avec 3 cartes..... 25 fr.

ÉTUDES CRITIQUES

SUR LES SOURCES DE L'HISTOIRE CAROLINGIENNE

Par G. MONOD

Directeur d'études à l'École des Hautes Études, Membre de l'Institut

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION — LES ANNALES CAROLINGIENNES

1er LIVRE : Des Origines à 829.

Un volume grand in-8..... 6 fr.

UN ESSAI DE RÉSURRECTION LITTÉRAIRE

Par O. DENSUSIANU

Brochure in-16..... 1 fr.

HISTOIRE DE LA COMPAGNIE DES INDES

Par Ch. MONTAGNE

Un volume in-16..... 3 fr. 50

LA LÉGENDE DES INFANTS DE LARA

Par Gaston PARIS

Membre de l'Institut

Brochure in-4 ..... 2 fr.

DICTIONNAIRE PHRASÉOLOGIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

A l'usage des Français et des Russes, et en général de tous ceux qui parlent et écrivent le français

Par A. PACHALERY.

Première livraison grand in-8 à 2 colonnes ..... 5 fr. 50

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

Tome X, complet en 6 fascicules, Grand in-8 ..... 36 fr.

ESSAI COMPARATIF

SUR L'ORIGINE ET L'HISTOIRE DES RYTHMES

Par M. Kawczynski

Docteur ès lettres, professeur à l'Université de Cracovie

Un volume in-8 ..... 5 fr.

L'ALSACE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

AU POINT DE VUE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE, ADMINISTRATIF, ÉCONOMIQUE, SOCIAL, INTELLECTUEL ET RELIGIEUX

Par RODOLPHE REUSS

Maître de conférences à l'École des Hautes Études, ancien bibliothécaire de la ville de Strasbourg

Deux forts volumes grand in-8 ..... 38 fr.

LE MUSÉE DE LA CONVERSATION

Par Roger ALEXANDRE

3e ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE DE NOMBREUX ARTICLES

Ouvrage honoré d'une mention par l'Académie française (Concours de Jouy, 1895)

Un fort volume in-8 ..... 7 francs.

Un prospectus comprenant la liste alphabétique des articles contenus dans l'ouvrage sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

ANNUAIRE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

(Section des sciences historiques et philologiques)

7e ANNÉE 1899

Contenu : CALENDRIER. — DOCUMENTS. — RAPPORTS. — M. THÉVENIN *Sur l'histoire des origines de l'institution monarchique française.*

Un volume in-8. ..... 2 fr.

RÉPERTOIRE MÉTHODIQUE DU MOYEN AGE FRANÇAIS

(HISTOIRE, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS)

Par A. VIDIER, élève de l'École des Chartes

Deuxième année, 1895.

Un volume grand in-8 ..... 1 fr.

DICTIONNAIRE DE L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE

DU IXe AU XVe SIÈCLE

Par FRÉD. GODEFROY

Tome neuvième

Un volume in-4 ..... 50 fr.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

N° 112 Octobre 1899

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

PUBLIÉ PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome XXVIII

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67, AU 1er

TOUS DROITS RÉSERVÉS

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA *ROMANIA*

Paris : 20 fr. — Départements et Union postale ..... 22 fr.
Les abonnements ne se font que pour l'année entière et à partir de janvier.
L'année une fois terminée se vend, prise à Paris..... 25 fr.
Aucun numéro n'est vendu séparément.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en un mandat postal ou chèque au nom de Mme Ve E. BOUILLON.

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO :

Pages.

L. Brandin. Le manuscrit de Hanovre de la *Destruction de Rome* et de *Fierabras* (avec deux héliotypies)..... 489
S. Berger. Les Bibles castillanes et portugaises (*fin*)..... 508
F. Lot. Caradoc et saint Patern..... 568
J. Vising et H. Andersson. L'amuïssement de l'*r* finale en français. . 579
J. Leite de Vasconcellos. Phonologia mirandesa..... 598

COMPTES RENDUS

Mari, Trattati medievali di ritmica latina (G. P.)..... 620
Pelaez, Il canzoniere provenzale *c* Laurenziano ; Stengel, Die altprov. Liederhandschrift *c* der Laurenziana (L. Brandin)..... 621
Moore, Studies in Dante, I, II (Paget Toynbee)..... 624

PÉRIODIQUES..... 631

CHRONIQUE..... 641

Les prochains numéros contiendront :

P. Meyer. Notice sur les *Miracles de la Vierge*, d'Everard, moine de Bury-Saint-Edmond. — Un fragment inédit d'*Aie d'Avignon*. — Phonétique provençale : *A* tonique (avec carte).

G. Paris. Les accusatifs en *-ain (suite)*. — La destinée du *c* latin devant *e*, *i* en français. — La chanson du *Chevalier au Cygne* et des *Enfances Godefroi*. — Villoniana.

Sv. Berg. La *Partalopa-Saga* (traduction française).

G. Doncieux. La chanson française de *Renaud*, ses dérivées romanes, sa parenté celtique et scandinave.

E. Galtier. *Byzantina*.

S. De Grave. Les mots français dialectaux en néerlandais.

F. Lot. Nouvelles études sur la provenance du cycle arthurien. — Le roi Hoël de Kerahès, Ohès *le vieil barbé*, les « chemins d'Ahès » et la ville de Carhaix.

A. Longnon. Un vestige de l'épopée mérovingienne.

R. Menéndez Pidal. Etimologías españolas.

W. A. Neilson. The Purgatory of cruel Beauties.

F. Novati. La Vita di S. Farone.

E.-G. Parodi. Del passaggio di *v* a *b* nel latino volgare (*suite*).

A. Piaget. Le *Miroir aux Dames*. — Les poésies de Philippe Bouton.

W. H. Schofield. Arthurian Fiction in Geoffrey of Monmouth.

A. Thomas. Étymologies.

Paget Toynbee. Benvenuto da Imola and the *Iliad* and *Odyssey*.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

LA LITTÉRATURE NORMANDE AVANT L'ANNEXION
(912-1204)

Discours lu à la séance publique de la Société des antiquaires de Normandie le 1er décembre 1898

Par G. PARIS, membre de l'Institut de France.

Brochure in-8..... 2 fr. 50

LA POLITIQUE PONTIFICALE ET LE RETOUR DU SAINT-SIÈGE A ROME EN 1376

Par L. MIROT, ancien membre de l'École française de Rome.

Un volume grand in-8..... 7 fr.

ÉTUDES SUR LA CIVILISATION FRANÇAISE

Par A. MARIGNAN

Deux volumes grand in-8..... 20 fr.

UN HISTORIEN DE L'ART FRANÇAIS, Louis COURAJOD

Par le même

Un volume grand in-8..... 6 fr.

INTRODUCTION A LA CHRONOLOGIE DU LATIN VULGAIRE

ÉTUDE DE PHILOLOGIE HISTORIQUE

Par GEORGE MOHL

Un volume grand in-8..... 10 fr.

ESSAI DE DIALECTOLOGIE NORMANDE

La palatisation des groupes initiaux gl, kl, fl, pl, bl, étudiée dans les parlers de 300 communes du département du Calvados.

Par Ch. GUERLIN DE GUER

Un volume grand in-8, accompagné de 8 cartes..... 10 fr.

LE MASSIF CENTRAL

HISTOIRE D'UNE RÉGION DE LA FRANCE

Par A. LEROUX

Élève diplômé de l'École des Hautes Études, archiviste du département de la Haute-Vienne.

Trois volumes grand in-8, avec 3 cartes..... 25 fr.

ÉTUDES CRITIQUES

SUR LES SOURCES DE L'HISTOIRE CAROLINGIENNE

Par G. MONOD

Directeur d'études à l'École des Hautes Études, Membre de l'Institut

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION — LES ANNALES CAROLINGIENNES

1er LIVRE : Des Origines à 829.

Un volume grand in-8..... 6 fr.

HISTOIRE DE LA COMPAGNIE DES INDES

Par Ch. MONTAGNE

Un volume in-16 ..... 3 fr. 50

LA LÉGENDE DES INFANTS DE LARA

Par Gaston PARIS

Membre de l'Institut

Brochure in-4 ..... 2 fr.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

Tome X, complet en 6 fascicules, Grand in-8 ..... 36 fr.

ESSAI COMPARATIF

SUR L'ORIGINE ET L'HISTOIRE DES RYTHMES

Par M. Kawczynski

Docteur ès lettres, professeur à l'Université de Cracovie.

Un volume in-8 ..... 5 fr.

L'ALSACE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

AU POINT DE VUE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE, ADMINISTRATIF, ÉCONOMIQUE, SOCIAL, INTELLECTUEL ET RELIGIEUX

Par Rodolphe REUSS

Maître de conférences à l'École des Hautes Études, ancien bibliothécaire de la ville de Strasbourg.

Deux forts volumes grand in-8 ..... 38 fr.

LE MUSÉE DE LA CONVERSATION

Par Roger ALEXANDRE

3e ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE DE NOMBREUX ARTICLES

Ouvrage honoré d'une mention par l'Académie française (Concours de Jouy, 1895).

Un fort volume in-8 ..... 7 francs.

Un prospectus comprenant la liste alphabétique des articles contenus dans l'ouvrage sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

ANNUAIRE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

(Section des sciences historiques et philologiques)

7e ANNÉE 1899

Contenu : Calendrier. — Documents. — Rapports. — M. Thévenin *Sur l'histoire des origines de l'institution monarchique française.*

Un volume in-8. ..... 2 fr.

RÉPERTOIRE MÉTHODIQUE DU MOYEN AGE FRANÇAIS

(HISTOIRE, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS)

Par A. VIDIER, élève de l'École des Chartes

Deuxième année, 1895

Un volume grand in-8 ..... 4 fr.

DICTIONNAIRE DE L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE

DU IXe AU XVe SIÈCLE

Par Frédéric GODEFROY

Tome neuvième

Un volume in-4 ..... 50 fr.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

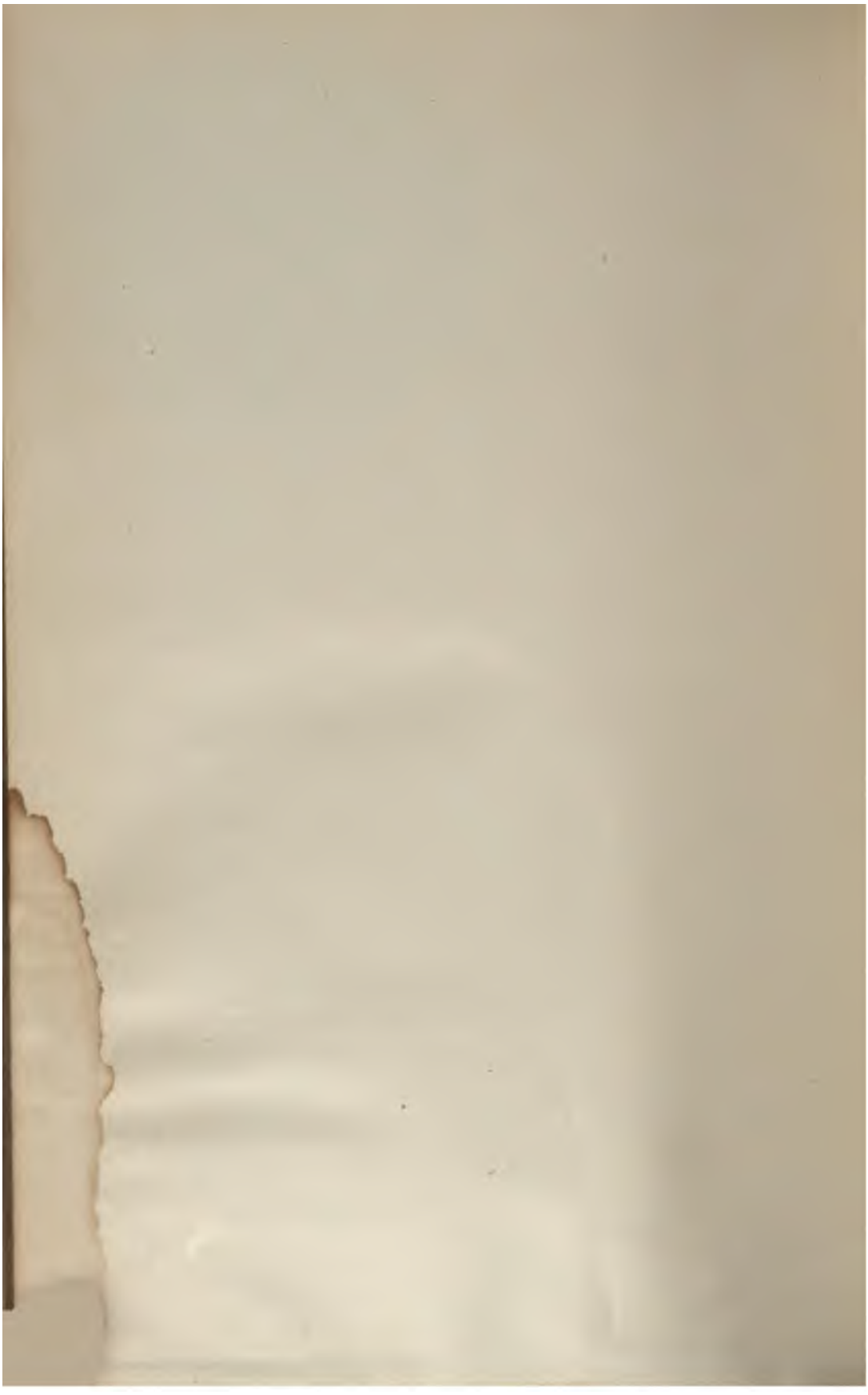

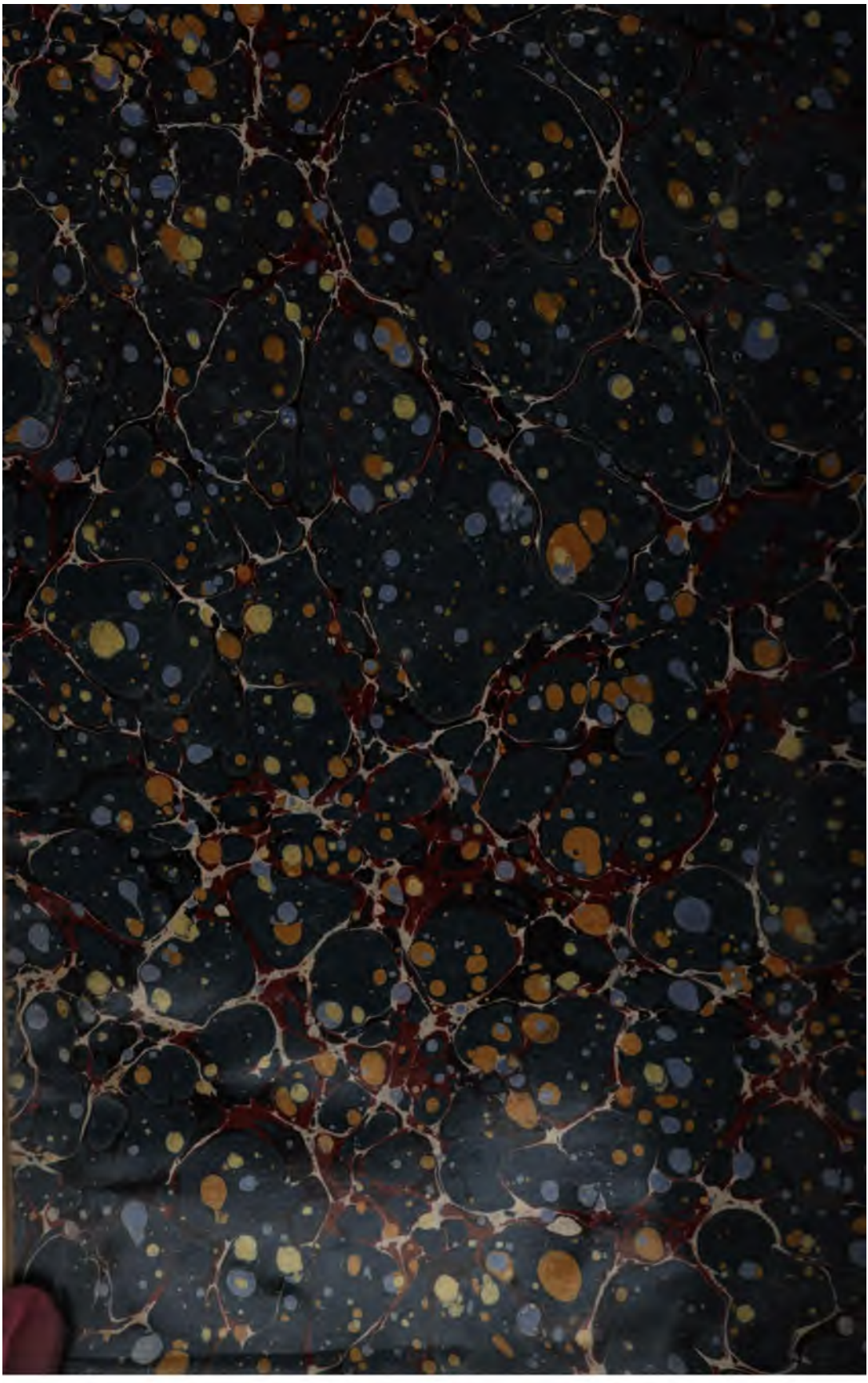

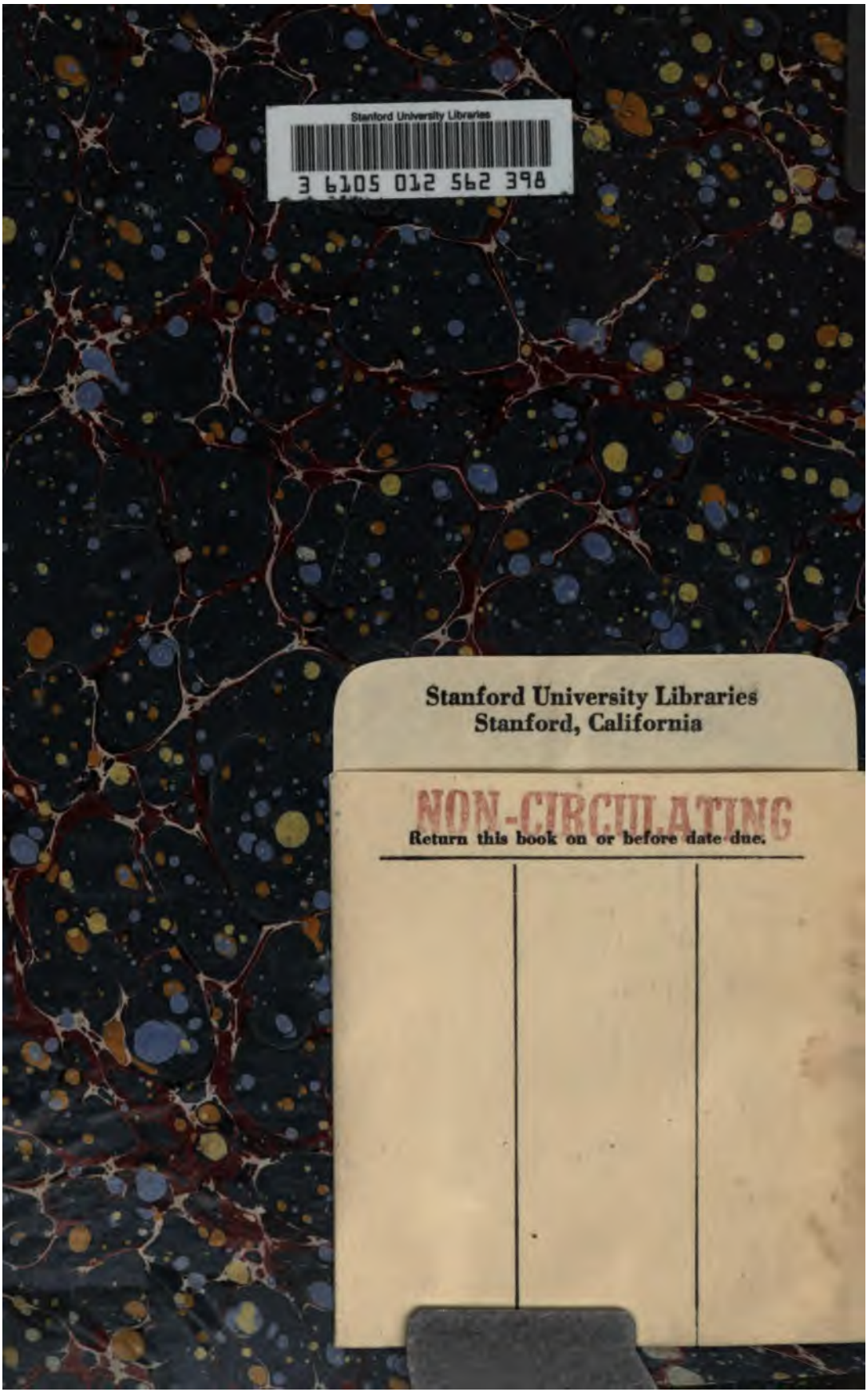
Stanford University Libraries
3 6105 012 562 398
Stanford University Libraries
Stanford, California
NON-CIRCULATING
Return this book on or before date due.